This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

0904
7587
v.4-5

Library of

Princeton University.

GUSTAVE BORD
COLLECTION

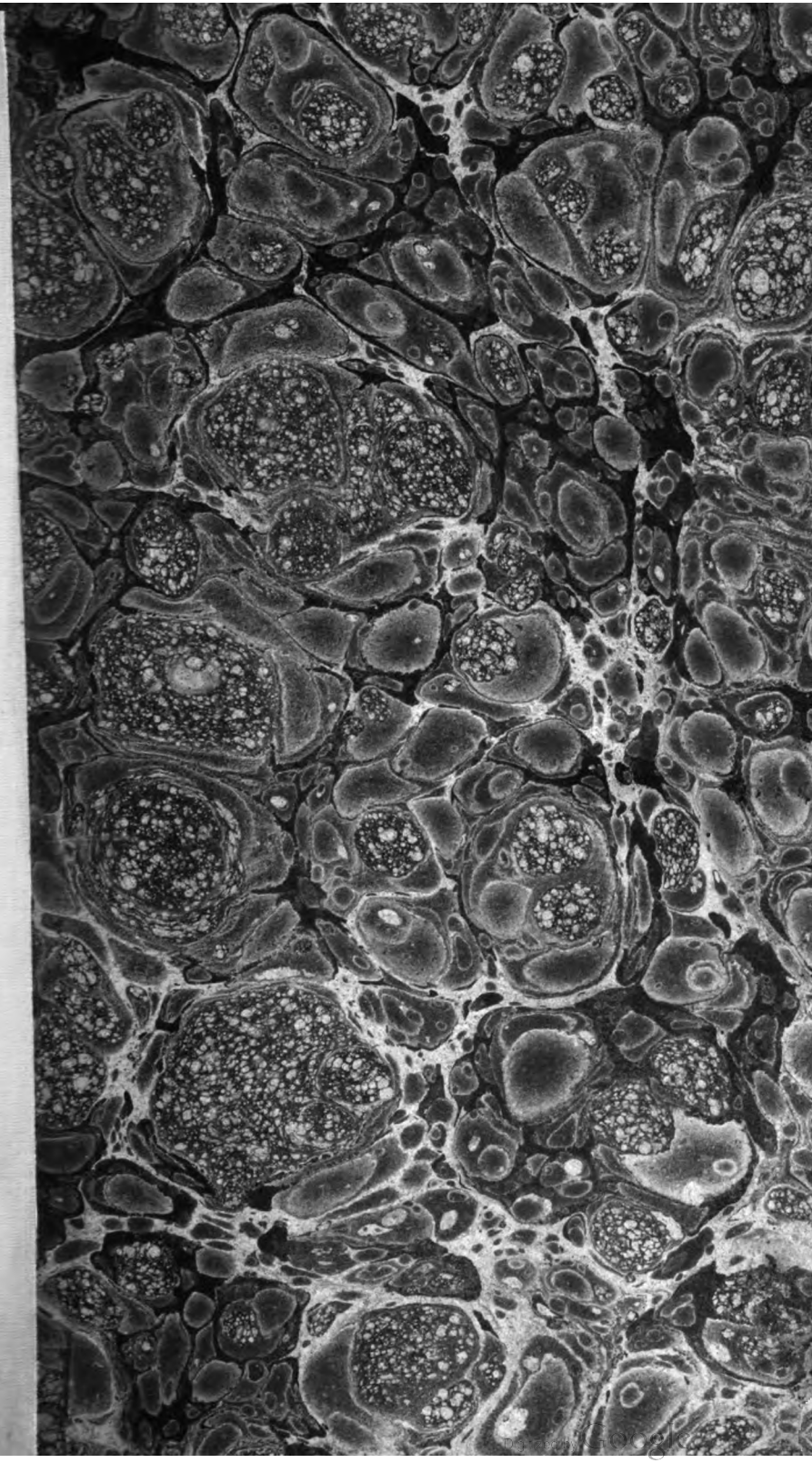

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

TOME DEUXIÈME. — 2e SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA DIRECTION, RUE LOUIS-LE-GRAND, 17,

ET DANS LES DÉPARTEMENTS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, DIRECTEURS DES POSTES

ET AUX BUREAUX DES MESSAGERIES.

BRUXELLES. — CHEZ GÉRUZET, LIBRAIRE, RUE DES ÉPERONNIERS, 6.

1840.

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY

PAIR

[redacted]

IMPRIMERIE D'AD. BLONDEAU, RUE RAMEAU 7, PLACE RICHELIEU.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

ORGANISATION DU TRAVAIL.

La guerre! La guerre! Chacun croit à la guerre; chacun en parle. Nous demandera-t-on pourquoi nous venons jeter au milieu de cette préoccupation ardente les mots de réforme industrielle, d'organisation du travail? Pourquoi? Parce qu'il nous souvient qu'un jour, l'ennemi étant au pied de nos murs, ce furent les hauts barons de l'industrie qui coururent ouvrir les portes de Paris à l'invasion. Le peuple s'élançait du fond des faubourgs, frémissant et demandant des armes; mais l'industrialisme moderne portait déjà ses fruits; déjà, conseillée par l'impatience du gain, la trahison était en mesure... Des barbares venus du nord campèrent sur nos places publiques, et quelques bourgeois s'enrichirent.

La chute d'une dynastie devait laver cette honte. Mais voilà dix ans que la cupidité se rend complice de toutes les bassesses commises pour le maintien de la paix, bassesses qui ont enflé l'orgueil de nos ennemis sans fléchir leur colère. Nous poursuivrons l'œuvre commencée.

Loin de nous laisser distraire des réformes dont nous avons proclamé la nécessité, nous nous devons d'y pousser avec une ardeur nouvelle. Que croit-on que puisse contre l'Europe conjurée un gouvernement dont on soufflette les ambassadeurs? Oui, c'est le moment de faire peur à l'Europe: nous le pouvons, en la menaçant tout à la fois

448804

Digitized by Google

de nos armes et de nos idées. Reprenons le glaive de la propagande. Lord Palmerston n'est qu'un plagiaire de Pitt, et Pitt fit une dure expérience de ce qu'il y a d'énergie au sein de la France agitée. Pour combattre tant d'ennemis, il nous faut du fer, mais aussi de l'enthousiasme. Quand nos pères mettaient la victoire à l'ordre du jour, ils délibéraient dans l'orage. La puissance miraculeuse de leurs efforts sortit de la grandeur même de leurs périls. Si la guerre éclate, rappelons-nous ces fortes paroles de Danton : « Un peuple en révolution est plus près de conquérir les autres peuples que d'être conquis par eux. »

Dans les sociétés modernes, l'ordre public repose principalement sur deux hommes, dont l'un a pour mission de parader et l'autre de couper des têtes. La hiérarchie des conservateurs commence au roi ; elle finit au bourreau.

Quand les ouvriers de Lyon se sont levés, disant : « Qu'on nous donne de quoi vivre ou qu'on nous tue, » on s'est trouvé fort embarrassé par cette demande ; et comme les faire vivre paraissait trop difficile, on les a égorgés.

L'ordre s'est trouvé rétabli de la sorte, en attendant !

Or, il s'agit de savoir si on est d'avis de tenter souvent d'aussi sanglantes expériences. Que si l'on juge de tels essais périlleux, qu'on se hate ! car tout retard cache une tempête.

Un dissentiment grave s'est élevé ces jours derniers entre les ouvriers tailleurs et leurs patrons. Dieu soit loué ! la presse cette fois s'est quelque peu émue ; elle a parlé de cette querelle presqu'aussi sérieusement que s'il se fût agi du voyage d'un principicule ou d'une course de chevaux. Allons, courage ! nous entrons dans une voie de progrès. Mais sachez bien, Messieurs, où ce premier pas vous mène. Vous parlez du problème à résoudre ? le résoudre devient, à partir d'aujourd'hui, une impérieuse nécessité. Qu'attendrions-nous, d'ailleurs ? L'épopée de l'industrie moderne a-t-elle encore quelque lugubre épisode à nous fournir ? Les troubles de Nantes, les émeutes de Nîmes, les massacres de Lyon, les faillites multipliées de Milan, l'encombrement de tous les marchés, les troubles de New-York, le soulèvement des chartistes en Angleterre, ne sont-ce pas là autant d'avertissements solennels et formidables ? Est-ce que ce n'est pas encore assez de tant de fortunes croûlantes, de tant de fiel mêlé aux jouissances du riche, de tant de colère qui gonfle la poitrine du pauvre sous ses haillons ?

Mais qui donc est réellement intéressé au maintien de l'ordre social qu'on nous a fait ? Personne, non, personne ; pas plus le riche que le pauvre, pas plus le maître que l'esclave, pas plus le tyran que la victime. Pour moi, je me persuade volontiers que les douleurs que crée une civilisation imparfaite se répandent, en des formes diverses,

Digitized by Google

sur la société tout entière. Entrez dans l'existence de ce riche, elle est remplie d'amertume. Qu'est-ce donc? Est-ce qu'il n'a pas la santé, la jeunesse, et des femmes et des flatteurs? Est-ce qu'il ne croit pas avoir des amis? Mais quoi! il est à bout de jouissances : voilà sa misère; il a épuisé le désir : voilà son mal. L'impuissance dans la satiété, c'est la pauvreté des riches; la pauvreté, moins l'espérance! Parmi ceux que nous appelons les heureux, combien qui se battent en duel par besoin d'émotion? combien qui affrontent les fatigues et les périls de la chasse pour échapper aux tortures de leur repos? Combien qui, malades dans leur sensibilité, succombent lentement à de mystérieuses blessures, et fléchissent peu à peu, au sein même d'un bonheur apparent, sous le niveau de la commune souffrance! A côté de ceux qui rejettent la vie comme un fruit amer, voici ceux qui la rejettent comme une orange desséchée : quel désordre social ne révèle pas ce désordre moral immense! et quelle rude leçon donnée à l'égoïsme, à l'orgueil, à toutes les tyrannies, que cette inégalité dans les moyens de jouir aboutissant à l'égalité dans la douleur!

Et puis, pour chaque indigent qui pâlit de faim, il y a un riche qui pâlit de peur. — « Je ne sais, dit miss Wardour au vieux mendiant qui l'avait sauvée, ce que mon père a dessein de faire pour notre libérateur, mais bien certainement il vous mettra à l'abri du besoin pour le reste de votre vie. En attendant, prenez cette bagatelle. — Pour que je sois volé et assassiné quelque nuit en allant d'un village à un autre, répondit le mendiant, ou pour que je sois toujours dans la crainte de l'être, ce qui ne vaut guère mieux! Et si l'on me voyait changer un billet de banque, qui serait ensuite assez fou pour me faire l'aumône? »

Admirable dialogue! Walter-Scott ici n'est plus un romancier : c'est un philosophe, c'est un publiciste. De l'aveugle qui entend retentir dans la sébile de son chien l'obole implorée, ou du puissant roi qui gémit sur la dotation refusée à son fils, quel est le plus heureux?

Mais ce qui est vrai dans l'ordre des idées philosophiques, l'est-il moins dans l'ordre des idées économiques? Ah, Dieu merci! Il n'est pour les sociétés ni progrès partiel, ni partielle déchéance. *Toute* la société s'élève ou *toute* la société s'abaisse. Les lois de la justice sont-elles mieux comprises? *toutes* les conditions en profitent. Les notions du juste viennent-elles à s'obscurcir? *toutes* les conditions en souffrent. Une nation dans laquelle une classe est opprimée ressemble à un homme qui a une blessure à la jambe : la jambe malade interdit tout exercice à la jambe saine. Ainsi, quelque paradoxale que cette proposition puisse paraître, oppresseurs et opprimés gagnent également à ce que l'oppression soit détruite; ils perdent également à ce qu'elle soit maintenue. En veut-on une preuve bien frappante? La bourgeoisie a établi sa domination sur la concurrence illimitée, principe de tyrannie : eh

Digitized by Google

bien! c'est par la concurrence illimitée que nous voyons aujourd'hui la bourgeoisie périr. J'ai deux millions, dites-vous; mon rival n'en a qu'un : dans le champ clos de l'industrie, et avec l'arme du bon marché, je le ruinerai à coup sûr. Homme lâche et insensé! ne comprenez-vous pas que demain, s'armant contre vous de vos propres armes, quelque impitoyable Rothschild vous ruinera? Aurez-vous alors le front de vous plaindre? Dans cet abominable système de luttes quotidiennes, l'industrie moyenne a dévoré la petite industrie. Victoires de Pyrrhus! car voilà qu'elle est dévorée à son tour par l'industrie en grand, qui, elle-même, forcée de poursuivre aux extrémités du monde des consommateurs inconnus, ne sera bientôt plus qu'un jeu de hasard qui, comme tous les jeux de hasard, finira pour les uns par la friponnerie, pour les autres par le suicide. La tyrannie n'est pas seulement odieuse : elle est bête. Pas d'intelligence où il n'y a pas d'entrailles.

Prouvons donc :

1° Que la concurrence est pour le peuple un système d'extermination;

2° Que la concurrence est pour la bourgeoisie une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine.

Cette démonstration faite, il en résultera clairement que tous les intérêts sont solidaires, et qu'une réforme sociale est pour tous les membres de la société, sans exception, un moyen de salut.

II. LA CONCURRENCE EST POUR LE PEUPLE UN SYSTÈME D'EXTERMINATION.

Le pauvre est-il un membre ou un ennemi de la société? Qu'on réponde. Il trouve tout autour de lui le sol occupé.

Peut-il semer la terre pour son propre compte? Non, parce que le droit de premier occupant est devenu droit de propriété.

Peut-il cueillir les fruits que la main de Dieu a fait mûrir sur le passage des hommes? Non, parce que, de même que le sol, les fruits ont été *appropriés*.

Peut-il se livrer à la chasse ou à la pêche? Non, parce que cela constitue un droit que le gouvernement afferme.

Peut-il puiser de l'eau à une fontaine enclavée dans un champ? Non, parce que le propriétaire du champ est, en vertu du droit d'accession, propriétaire de la fontaine.

Peut-il, mourant de faim et de soif, tendre la main à la pitié de ses semblables? Non, parce qu'il y a des lois contre la mendicité.

Peut-il, épuisé de fatigue et manquant d'asile, s'endormir sur le pavé des rues? Non, parce qu'il y a des lois contre le vagabondage.

Digitized by Google

Peut-il, fuyant cette patrie homicide où tout lui est refusé, aller demander les moyens de vivre loin des lieux où la vie lui a été donnée? Non, parce qu'il n'est permis de changer de contrée qu'à de certaines conditions, impossibles à remplir pour lui.

Que fera donc ce malheureux? Il vous dira : « J'ai des bras, j'ai une intelligence, j'ai de la force, j'ai de la jeunesse; tenez, prenez tout cela, et en échange donnez-moi un peu de pain. » C'est ce que font et disent aujourd'hui les prolétaires. Mais ici même, vous pouvez répondre au pauvre : « Je n'ai pas de travail à vous donner. » Que voulez-vous qu'il fasse alors? Vous voyez bien qu'il ne lui reste plus que deux partis à prendre : se tuer ou vous tuer.

La conséquence de ceci est très simple. ASSUREZ du travail au pauvre : vous aurez encore peu fait pour la justice, et il y aura loin de là au règne de la fraternité; mais, du moins, la révolte n'aura pas été rendue nécessaire, et la haine n'aura pas été sanctifiée. Y a-t-on bien songé? Lorsqu'un homme qui demande à vivre en servant la société, en est fatalement réduit à l'attaquer sous peine de mourir, il se trouve, dans son apparente aggression, en état de légitime défense, et la société qui le frappe ne juge pas : elle assassine.

La question est donc celle-ci : la concurrence est-elle un moyen d'ASSURER du travail au pauvre? Mais poser la question de la sorte, c'est la résoudre. Qu'est-ce que la concurrence relativement aux travailleurs? C'est le travail mis aux enchères. Un entrepreneur a besoin d'un ouvrier : trois se présentent. — Combien pour votre travail? — Trois francs : j'ai une femme et des enfants. — Bien. Et vous? — Deux francs et demi : je n'ai pas d'enfants, mais j'ai une femme. — A merveille. Et vous? — Deux francs me suffiront : je suis seul. — A vous donc la préférence. C'en est fait : le marché est conclu. Que deviendront les deux prolétaires exclus? Ils se laisseront mourir de faim, il faut l'espérer. Mais s'ils allaient se faire voleurs? Rassurez-vous, nous avons des gendarmes; et assassins? nous avons le bourreau. Quant au plus heureux des trois, son triomphe n'est que provisoire. Vienne un quatrième travailleur assez robuste pour jeûner de deux jours l'un : la pente du rabais sera descendue jusqu'au bout : nouveau paria, nouvelle recrue pour le bagne, peut-être!

Dira-t-on que ces affreux résultats sont exagérés, qu'ils ne sont possibles, dans tous les cas, que lorsque l'emploi ne suffit pas aux bras qui veulent être employés? Je demanderai, à mon tour, si la concurrence porte par aventure en elle-même de quoi empêcher cette disproportion homicide? Si telle industrie manque de bras, qui m'assure que, dans cette immense confusion créée par une compétition universelle, telle autre n'en regorgera pas? Or, n'y eut-il sur 34 millions d'hommes que vingt individus réduits à voler pour vivre, cela suf-

Digitized by Google

fit pour la condamnation du principe. Frappez ces malheureux, je le veux bien, et que la civilisation se venge sur eux du crime qu'elle a commis contre eux; mais ne parlez plus d'équité, et puisque vous refusez de juger vos juges, de renverser vos tribunaux, élevez un temple à la violence et voilez la statue de la justice.

Mais qui donc serait assez aveugle pour ne point voir que, sous l'empire de la concurrence illimitée, la baisse continue des salaires est un fait nécessairement général, et point du tout exceptionnel? La population a-t-elle des limites qu'il ne lui soit jamais donné de franchir? Nous est-il loisible de dire à l'industrie abandonnée aux caprices de l'égoïsme individuel, à cette industrie, mer si féconde en naufrages: « Tu n'iras pas plus loin. »? La population s'accroît sans cesse; ordonnez donc à la mère du pauvre de devenir stérile et blasphémez Dieu qui l'a rendue féconde; car, si vous ne le faites, la lice sera bientôt trop étroite pour les combattants. Une machine est inventée : ordonnez qu'on la brise, et criez anathème à la science; car, si vous ne le faites, les mille ouvriers que la machine nouvelle chasse de leur atelier iront frapper à la porte de l'atelier voisin et faire baisser le salaire de leurs compagnons. Baisse systématique des salaires aboutissant à la suppression d'un certain nombre d'ouvriers, voilà l'inévitable effet de la concurrence illimitée. Elle n'est donc qu'un procédé industriel au moyen duquel les prolétaires sont forcés de s'exterminer les uns les autres.

Au reste, pour que les esprits exacts ne nous accusent pas d'avoir chargé les couleurs du tableau, voici quelle est, formulée en chiffres, la condition de la classe ouvrière à Paris :

TRAVAIL DES FEMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.	NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.				f. c.		
Blanchisseuse.	2 25	4 mois.		Faiseuse de bout.	1 25	4 mois.	
Bordeuse de soul.	75	3		Femme qui trav. chez les bat. d'or.	1 25	5	
Brodeuse t. genrs.	1 50	6		Gantière.	1 50	4	
Brunisseuse s. mé.	2 25	4		Giletière et culot.	75	0	
Brunisseuse s. por.	1 75	6		Lingère pour les boutiques.	90	0	
Cartonnière.	1 75	3		Modiste.	1 25	4	
Coloriste.	1 25	4		Polisseuse en arg. et émail.	2 25	6	
Casquetière.	1 50	4		Peloteuse d. coton.	90	3	
Chaussonnière.	60			Polisse p. compas.	1 75	4	
Chandelière.	1 25	3		Plumassière.	1	3	
Coupeuse d. l'imp.	1			Piqueuse de bot.	1 50	4	
Couseuse de chap. de paille.	2 50	6		Perceuse en or.	2 50	6	
Couturière en rob.	1 25	6		Rattacheuse coton.	1	3	
Couverturière.	1 25	4		Repasseuse.	2 25	4 1/2	
Découpeuse pour voiles.	90	5		Teinturière.	2 50		
Doreuse sur bois.	1 25	5		Vermicellière.	1 25	3	
Encarteuse.	1 25	5					
Fleuriste.	1 50	4					

Digitized by Google

TRAVAIL DES HOMMES (1).

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.		
Armuriers.	3	3 mois.	
Apprêteurs de chap. de paille.	4	7	
Batteurs d'or.	3 50	3	
Bouchers (garç.)	3	3	
Boulangers.	4	4	
Bourreliers.	2 25	3	
Bijoutiers or.	4	6	
Chapeliers.	4	3	
Charpentiers.	4	4	L'état de charpentier est dangereux.
Charcutiers.	1	4	Nourris.
Chaudronniers.	3 50	4	
Couvreurs.	3	4	Dangereux.
Cordonniers.	2 50	3	
Charrons.	3	3	
Corroyeurs.	4	4	
Couteliers.	2 75	3	
Ciseleurs.	4	4	
Confiseurs.	4	6	
Compositeurs.	3 50	3	
Doreurs sur bois.	2 50		Journée 16 h.
Dor^rs sur métaux.		3	Dangereux à cause du mercure.
Ebénistes.	2 50	3	
Ferblantiers.	3 75	3	
F^rs. en caractères.	3 50	3	
Fond^rs. en cuivre.	4	3	Dangereux.
Fond^rs. en fonte.	4	3	P.chaq.ouvr.4 hom. de peine qui ont 2 f. 50.
Forgerons.	4 50	3	Les limeurs ont 2 f. 50 c.
Fumistes.	4	6	
F^rs. de parapluies.	3	4	
Fab^s. de lunettes écaille.	3	6	

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.		
Fab^s. de compas.	4	4 mois.	
Gantiers.	4	Imprév.	
Horlogers.	3 50	4	
Imprimeurs.	4	3	
Impr^s. en étoffes.	4 50	4	
Layetiers.	3 50	4	
Lithographes.	3	3	
Lampistes.	3	4	
Menuisiers bâtim.	3	4	
Maréchal ferrant.	2 50	3	
Marbriers.	4 50		Manœuvres 2 f. 50 c.
Maçons, compag.	4	4	Garç. 2 40 p 6 m., 2 10 p. 2.
Opticiens.	3	6	
Orfèvres.	5	6	
Paveurs.	4	4	Manœuv. 2 25
Peintres bâtiment.	3 50	3	
Peintres voitures.	2 75	3	
Plombiers.	4 50	4	
Porcelainiers.	3 50		
Passementiers.	3 50	6	
Perruquiers.		83	Mal nourris, mal couchés
Relieurs.	3	3	
Selliers.	2 75	3	
Serrurriers bâtim.	3 50	4	
Tonneliers.	3	3	
Tourneurs bois.	3 50	4	
Tailleurs pierre.	4	4	
Tailleurs d'habits.	4	6	
Tourneurs chaises.	4	3	
Teinturiers dégr.	3 50	4	
Teinturiers soie.	4	Imprév.	
Tapissiers.	4	4	
Tanneurs.	3 50	4	
Vernisseurs.	4 50	4	

Tous les hommes de peine ont les mêmes mortes saisons que les ouvriers.

(1) Nous devons ces renseignements, que nous avons mis beaucoup de soin à recueillir et que personne ne sera tenté d'accuser d'exagération, à MM. Robert, teinturier, rue des Gravilliers, 60; Rosier, ouvrier en cannes, rue Sainte-Avoie, 33; Landry, ébéniste, faubourg Saint-Martin, 99; Baratre, sellier, rue de Laborde, 17; Moreau, commis, rue du Caire, 16.

Digitized by Google

Que de larmes représente chacun de ces chiffres? que de cris d'angoisse! que de malédictions violemment refoulées dans les abîmes du cœur! Voilà pourtant la condition du peuple à Paris, la ville de la science, la ville des arts, la rayonnante capitale du monde civilisé. Ville, du reste, dont la physionomie ne reproduit que trop fidèlement tous les hideux contrastes d'une civilisation tant vantée : les promenades superbes et les rues fangeuses, les boutiques étincelantes et les ateliers sombres, les théâtres où l'on chante et les réduits obscurs où l'on pleure, des monuments pour les triomphateurs et des salles pour les noyés, l'Arc de l'Etoile et la Morgue!

C'est assurément une chose bien remarquable que la puissance d'attraction qu'exercent sur les campagnes ces grandes villes où l'opulence des uns insulte à tout moment à la misère des autres. Le fait existe pourtant, et il est trop vrai que l'industrie fait concurrence à l'agriculture. Un journal dévoué à l'ordre social actuel, reproduisait naguère ces tristes lignes tombées de la plume d'un prélat, l'évêque de Strasbourg : « Autrefois, me disait le maire d'une petite ville, avec 300 fr. je payais mes ouvriers; maintenant 1,000 fr. me suffisent à peine; si nous n'élevons très haut le prix de leurs journées, ils nous menacent de nous quitter pour travailler dans les fabriques. Et cependant, combien l'agriculture, la véritable richesse de l'Etat, ne doit-elle pas souffrir d'un pareil ordre de choses? Et remarquons que, si le crédit industriel s'ébranle, si une de ces maisons de commerce vient à croûler, trois ou quatre mille ouvriers languissent tout-à-coup sans travail, sans pain, et demeurent à la charge du pays. Car ces malheureux ne savent point économiser pour l'avenir, chaque semaine voit disparaître le fruit de leur travail. Et dans les temps de révolutions, qui sont précisément ceux où les banqueroutes deviennent plus nombreuses, combien n'est pas funeste à la tranquilité publique cette population d'ouvriers affamés qui passent tout-à-coup de l'intempérance à l'indigence! Ils n'ont pas même la ressource de vendre leurs bras aux cultivateurs; n'étant plus accoutumés aux rudes travaux des champs, ces bras énervés n'auraient plus de puissance. »

Ce n'est donc pas assez que les grandes villes soient les foyers de l'extrême misère, il faut encore que la population des campagnes soit invinciblement attirée vers ces foyers qui doivent la dévorer. Et, comme pour aider à ce mouvement funeste, ne voilà t-il pas qu'on va créer des chemins de fer? car les chemins de fer qui, dans une société sagement organisée, constituent un progrès immense, ne sont dans la nôtre qu'une calamité nouvelle. Ils tendent à rendre solitaires les lieux où les bras manquent, et à entasser les hommes là où beaucoup demandent en vain qu'on leur fasse une petite place au soleil; ils tendent à compliquer

Digitized by Google

le désordre affreux qui s'est introduit dans le classement des travailleurs, dans la distribution des travaux, dans la répartition des produits.

Passons aux villes de second ordre.

Le docteur Guépin a écrit dans un petit almanach, indigne, je suppose, de tenir sa place dans la bibliothèque de nos hommes d'état, les lignes suivantes :

« Nantes étant un terme moyen entre les villes de grand commerce « et de grande industrie, telles que Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux, « et les places de troisième ordre, les habitudes des ouvriers y étant « meilleures peut-être que partout ailleurs, nous ne croyons pouvoir « mieux choisir pour mettre en évidence les résultats auxquels nous « devons arriver, et leur donner un caractère de certitude absolue.

« A moins d'avoir étouffé tout sentiment de justice, il n'est personne « qui n'ait dû être affligé en voyant l'énorme disproportion qui existe, « chez les ouvriers pauvres, entre les joies et les peines; vivre pour « eux, c'est uniquement ne pas mourir. — Au delà du morceau de pain « dont il a besoin pour lui et pour sa famille, au delà de la bouteille de « vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, l'ouvrier « ne voit plus rien et n'aspire à rien.—Si vous voulez savoir comment il « se loge, entrez dans une de ces rues où il se trouve parqué par la « misère, comme les juifs l'étaient au moyen-âge par les préjugés po- « pulaires dans les quartiers qui leur étaient assignés. — Entrez en « baissant la tête dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés « au dessous de son niveau : l'air y est froid et humide comme dans « une cave; les pieds glissent sur le sol malpropre, et l'on craint de « tomber dans la fange. De chaque côté de l'allée qui est en pente et « par suite au dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, « glacée, dont les murs suintent une eau sale, et qui ne reçoit l'air « que par une méchante fenêtre trop petite pour donner passage à la « lumière, et trop mauvaise pour bien clore; poussez la porte et entrez « plus avant, si l'air fétide ne vous fait pas reculer; mais prenez garde, « car le sol inégal n'est ni pavé, ni carrelé; ou au moins les carreaux « sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse, qu'il est impos- « sible de les voir. Ici deux ou trois lits racommodés avec de la ficelle « qui n'a pas bien résisté : ils sont vermoulus et penchés sur leurs « supports; une paillasse, une couverture formée de lambeaux fran- « gés, rarement lavée parce qu'elle est seule quelquefois, des draps et « un oreiller : voilà le dedans du lit. Quant aux armoires, on n'en a pas « besoin dans ces maisons. Souvent un rouet et un métier de tisserand « complètent l'ameublement.

Digitized by Google

« Aux autres étages, les chambres plus sèches, un peu plus éclai-
« rées, sont également sales et misérables. — C'est là, souvent sans feu;
« l'hiver, à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que des hommes
« travaillent quatorze heures par jour pour un salaire de quinze à vingt
« sous.

« Les enfants de cette classe, jusqu'au moment où ils peuvent, moyennant un travail pénible et abrutissant, augmenter de quelques liards la richesse de leurs familles, passent leur vie dans la boue des ruisseaux — pâles, bouffis, étiolés, les yeux rouges et chassieux,
« rongés par des ophtalmies scrofuleuses, ils font peine à voir; on
« les dirait d'une autre nature que les enfants des riches. Entre les
« hommes des faubourgs et ceux des quartiers riches, la différence
« n'est pas si grande; mais il s'est fait une terrible épuration : les fruits
« les plus vivaces se sont développés, mais beaucoup sont tombés de
« l'arbre. Après 20 ans, l'on est vigoureux ou l'on est mort. Quoi que
« nous puissions ajouter sur ce sujet, le détail des dépenses de cette
« fraction de la société parlera plus haut.

« Loyer pour une famille	25 fr.
« Blanchissage	12
« Combustible	35
« Réparation des meubles	3
« Déménagement (au moins une fois chaque année)	2
« Chaussure	12
« Habits	0
« Ils se vêtissent de vieux habits qu'on leur donne.	
« Médecin	gratuit
« Pharmacien	gratuit

« Il faut que 196 fr., complètant les 300 fr. gagnés annuellement par
« une famille, suffisent à la nourriture de 4 ou 5 personnes, qui doivent
« consommer, au minimum, en se privant beaucoup, pour 150 fr. de
« pain. Ainsi il leur reste 46 fr. pour acheter le sel, le beurre, les
« choux et les pommes de terre : nous ne parlons pas de la viande
« dont ils ne font pas usage; si l'on songe maintenant que le cabaret
« absorbe encore une certaine somme, on comprendra que malgré les
« quelques livres de pain fournies de temps en temps par la charité,
« l'existence de ces familles est affreuse. »

Nous venons de montrer par des chiffres à quel excès de misère l'application du lâche et brutal principe de la concurrence a poussé le peuple. Mais tout n'est pas dit encore : la misère engendre d'effroyables conséquences : allons jusqu'au cœur de ce triste sujet.

Malesuada fames, disaient les anciens, *la faim mauvaise conseillère*. C'est un mot terrible et profond que celui-là! Mais si le crime naît de

Digitized by Google

la misère, d'où naît la misère? On vient de le voir. La concurrence est donc aussi fatale à la sécurité du riche qu'à l'existence du pauvre. Tyrannie infatigable pour celui-ci, elle est pour celui-là une perpétuelle menace. Savez-vous d'où sortent la plupart des malheureux que la prison réclame? De quelque grand centre d'industrie. Les départements manufacturiers fournissent aux cours d'assises un nombre d'accusés double de celui que présentent les départements agricoles. La statistique sur ce point donne des arguments sans réplique. Or, que penser de l'organisation actuelle du travail, des conditions qui lui sont faites, des lois qui le régissent, si le bagne se recrute dans l'atelier? Qu'on pèse, au nom du ciel! ces effroyables paroles de M. Moreau Christophe. «Au point où nous en sommes, le vol du pauvre sur le riche n'est plus qu'une réparation, c'est-à-dire le déplacement juste et réciproque d'une pièce de monnaie ou d'un morceau de pain, qui retourne des mains du voleur dans les mains du volé. Tu es maître de mon argent, moi de ta vie, dit Jean Sbogar. Cela n'appartient ni à toi ni à moi : rends et je laisse.» Imaginez après cela quelque beau système pénitentiaire, ô philanthropes! Quand vous aurez fait de la peine un moyen d'éducation pour le criminel, la misère, qui l'attend au sortir de vos prisons, l'y repoussera sans pitié. On a calculé que, dans le pénitencier de New-Yorck, les récidives étaient de un sur deux libérés. Médecins clairvoyants, laissez, croyez-moi, ce pestiféré dans son hôpital : en le rendant à la liberté, vous le restituez à la peste. Et puis, le moyen de guérir le criminel en prison? Le contact du scélérat incorrigible est mortel pour celui qui serait susceptible de guérison, le vice ayant son point d'honneur comme la vertu. Aura-t-on recours à l'isolement? Que d'expériences malheureuses! Sur onze individus condamnés à l'emprisonnement solitaire dans la prison d'état du Maine, cinq tombent malades, deux se suicident, les autres deviennent hébêtés : voilà la moralité de l'isolement; qu'on interroge la statistique. Mais à quoi bon nier l'efficacité d'un remède si ardemment étudié! Tenons-la un instant pour incontestable. Le régime de vos prisons vaudra donc mieux que celui de vos ateliers! Il y aura donc prime pour le vol! La société disant au pauvre : «Attaque-moi, si tu veux que je te témoigne quelque sollicitude. » Cela paraît bouffon, n'est-ce pas? Eh bien, c'est pourtant l'inévitable conséquence d'un régime industriel où toute fabrique devient école de corruption.

Autre conséquence funeste. De l'individualisme, ai-je dit, sort la concurrence; de la concurrence, la mobilité des salaires, leur insuffisance... Arrivés à ce point, ce que nous trouvons, c'est la dissolution de la famille. Tout mariage est un accroissement de charges : Pourquoi la pauvreté s'accouplerait-elle avec la pauvreté? Voilà donc la famille faisant place au concubinage. Des enfants naissent au pauvre:comment les nourrir? De là tant de malheureuses créatures trouvées mortes au

Digitized by Google

coin des bornes, sur les marches de quelques églises solitaires, et jusque sous le péristyle du palais où se font les lois. Et pour que nul doute ne nous reste sur la cause des infanticides, la statistique vient encore ici nous apprendre que le chiffre d'infanticides fourni par nos 14 départements les plus industriels est à celui fourni par la France entière dans le rapport de 41 à 121 (1). Toujours les plus grands maux là où l'industrie a choisi son théâtre. Il a bien fallu que l'Etat en vînt à dire à toute mère indigente : « Je me charge de vos enfants. J'ouvre des hospices. « C'était trop peu. Il fallait aller plus loin et faire disparaître les obstacles qui auraient pu frapper le système d'impuissance. Les tours sont établis ; le bénéfice du mystère est accordé à la maternité qui s'abdique ; mais qui donc arrêtera les progrès du concubinage, maintenant que les séductions du plaisir sont dégagées de la crainte des charges qu'il impose? C'est ce qu'ont crié aussitôt les moralistes. Puis sont venus les calculateurs sans entrailles, et leur plainte a été plus vive encore. « Supprimez les tours, supprimez les tours, ou bien attendez-vous à voir le chiffre des enfants trouvés grossir de telle sorte que tous nos budgets réunis n'y suffiront pas. » De fait, la progression en France a été remarquable depuis l'établissement des tours. Au 1er janvier 1784, le nombre des enfants trouvés était de 40,000; il était de 102, 103 en 1820; de 122,981 en 1831 : il est à peu près aujourd'hui de 130,000 (2). Le rapport des enfants trouvés à la population a presque triplé dans l'espace de quarante ans. Quelle borne poser à cette grande invasion de la misère? Et comment échapperez-vous, Messieurs, au fardeau toujours croissant des centimes additionnels? Je sais bien que les chances de mortalité sont grandes dans les ateliers de la charité moderne; je sais bien que, parmi ces enfants dévoués à la publique bienfaisance, il en est beaucoup que tue, au sortir du taudis natal, l'air vif de la rue ou l'épaisse atmosphère de l'hospice; je sais qu'il en est d'autres qu'une nourriture avare consume lentement, car sur les 9,727 nourrices des enfants trouvés de Paris, 6,264 seulement ont une vache ou une chèvre; je sais enfin qu'il en est qui, réunis chez la même nourrice, meurent du lait que leurs compagnons, nés de la débauche, ont empoisonné (3). Eh bien! cette mortalité même ne constitue pas hélas! une économie suffisante. Et, puisqu'il s'agit de centimes additionnels et de chiffres, les dépenses, de 1815 à 1831, se sont élevées: dans la Charente, de 45,232 fr. à 92,454; — dans les Landes, de 38,881 à 74,553; — dans le Lot-et-Garonne, de 66,579 à 116,986 fr.;— Dans la Loire, de 50,079 à 83,492 fr. — Ainsi du reste de la France.

(1) *Voir* la statistique publiée par *le Constitutionnel* du 15 juillet 1840.
(2) *Voir* les ouvrages de MM. Huerne de Pommeuse, Duchâtel, Benoiston de Châteauneuf.
(3) *Philosophie du budget*, par M. Edelestand Duméril.

Digitized by Google

En 1825, les conseils généraux votent pour 5,915,744 fr. d'allocations, et, à la fin de l'année, le déficit constaté est de 230,418 fr. Pour comble de malheur, le régime hygiénique des hospices s'améliore de jour en jour! Les progrès de l'hygiène devenant une calamité! Quel état social, grand Dieu! Que faire donc, encore une fois? On a imaginé de réduire toute mère qui irait déposer son enfant à l'hospice, à l'humiliante obligation de prendre un commissaire de police pour confesseur. Belle invention, vraiment! Que peut donc gagner la société à ce que les femmes s'accoutument à ne plus rougir? Quand toute imprudence de jeunesse aura obtenu son visa, ou que tout acte de libertinage aura pris son passavant: qu'arrivera-t-il? Que le frein établi par la nécessité de cette confession douloureuse sera bientôt brisé par l'habitude; que les femmes feront ainsi leur éducation d'effronterie, et qu'après avoir consacré l'oubli de la chasteté, l'autorité publique aura scellé de son sceau la violation de toutes les lois de la pudeur! Mieux vaudrait presque supprimer les tours; c'est ce que beaucoup osent demander. Vœu impie! Ah! vous trouvez que le chiffre des centimes additionnels grossit, Messieurs? c'est possible; mais nous ne voulons pas, nous, que le nombre des infanticides augmente. Ah! la charge qui pèse sur vos budgets vous épouvante? Mais nous disons, nous, que puisque les filles du peuple ne trouvent pas dans leur salaire de quoi vivre, il est juste que ce que vous gagnez d'un côté vous le perdiez fatalement de l'autre. Mais la famille s'en va de la sorte? Eh, sans doute; avisez-donc à ce que le travail soit réorganisé. Car, je le répète: avec la concurrence, l'extrême misère; avec l'extrême misère, la dissolution de la famille. Chose singulière! les partisans de ce régime tremblent devant l'ombre d'une innovation, et ils ne s'aperçoivent pas que le maintien de ce régime les pousse par une pente naturelle et irrésistible à la plus audacieuse des innovations modernes, au saint-simonisme!

Un des résultats les plus hideux du régime industriel que nous combattons est l'entassement des enfants dans les fabriques. « En France, lisons-nous dans une pétition adressée aux chambres par des philanthropes de Mulhouse, on admet dans les filatures de coton et dans les autres établissements industriels des enfants de tout âge; nous y avons vu des enfants de *cinq* et de *six* ans. Le nombre d'heures de travail est le même pour tous, grands et petits; on ne travaille jamais moins de treize heures et demie par jour dans les filatures, sauf les cas de crise commerciale. Traversez une ville d'industrie à cinq heures du matin et regardez la population qui se presse à l'entrée des filatures! vous verrez de malheureux enfants, pâles, chétifs, rabougris, à l'œil terne, aux joues livides, ayant peine à respirer, marchant le dos voûté comme des vieillards. Écoutez les entretiens de ces enfans, leur voix est rauque, sourde et comme voilée par les miasmes impurs qu'il respirent dans les

Digitized by Google

établissements cotonniers? » Plût à Dieu que cette description fût exagérée! mais les faits qu'elle signale s'appuient sur des observations consignées dans des pièces officielles et recueillies par des hommes graves. Les preuves, d'ailleurs, ne sont que trop convaincantes. M. Charles Dupin disait dernièrement à la chambre des pairs que, sur 10,000 jeunes gens appelés à supporter les fatigues de la guerre, les dix départements les plus manufacturiers de France en présentaient 8,980 infirmes ou difformes, tandis que les départements agricoles n'en présentaient que 4,029. En 1837, pour avoir 100 hommes valides, il fallut en repousser 170 à Rouen, 157 à Nîmes, 168 à Elbœuf, 100 à Mulhouse. (1) Et ce sont bien là les effets naturels de la concurrence. En appauvrissant outre mesure l'ouvrier, elle le force à chercher dans la paternité un supplément de salaire. Aussi, partout où la concurrence a régné, elle a rendu nécessaire l'emploi des enfants dans les manufactures. En Angleterre, par exemple, les ateliers se composent en grande partie d'enfants : Le *Montly Review* cité par M. D'Haussez, porte à 1,078 le nombre des travailleurs qui dans les manufactures de Dundée n'ont pas atteint leur 18e année; la majorité est au dessous de 14 ans, une grande partie au dessous de 12, quelques uns au dessous de 9; il y en a enfin qui n'ont que 6 ou 7 ans. Or, on peut juger d'après *l'Ausland*, cité par M. Edelestand Duméril, des effets de cet affreux système d'impôt établi sur l'enfance : parmi 700 enfants des deux sexes, pris au hasard à Manchester, on a trouvé :

Sur les 350 qui n'étaient pas employés dans les fabriques, 21 malades, 88 d'une santé faible, 241 parfaitement bien portants.

Sur les 350 qui y étaient employés, 75 malades, 154 d'une santé faible, 143 seulement d'une bonne santé.

C'est donc un régime homicide que celui qui force les pères à exploiter leurs propres enfants. Et au point de vue moral, qu'imaginer de plus désastreux que cet accouplement des sexes dans les fabriques? C'est l'inoculation du vice à l'enfance. Comment lire sans horreur ce que dit le docteur Cumins de ces malades de 11 ans qu'il a traités dans un hôpital de maladies syphilitiques? et quelle conclusion tirer de ce fait, qu'en Angleterre l'âge moyen dans les maisons de refuge est dix-huit ans? Nous pourrions multiplier ces désolantes preuves : à Paris, sur douze mille six cent sept femmes inscrites au registre de la prostitution, les villes en fournissent huit mille six cent quarante-une; et toutes appartiennent à la classe des artisans. M. Lorain, professeur au collége Louis-le-Grand, a composé un rapport tristement curieux, sur l'état de toutes les écoles primaires du royaume. Après avoir longuement énuméré les odieuses victoires de l'industrie sur l'éducation et leur in-

(1) Voir la statistique précitée.

Digitized by Google

fluence sur la moralité des enfants, il ajoute que la France commence à être infectée des mêmes usages qui ont pris racine en Angleterre, où il a été constaté par un tableau du *Journal of Education*, qu'en quatre jours quatorze cent quatorze enfants avaient fréquenté quatorze boutiques de rogommistes. Et comment, sans une réorganisation du travail, arrêter ce dépérissement rapide du peuple? Par des lois qui règlent l'emploi des enfants dans les manufactures? C'est ce qui vient d'être tenté. Oui, telle est en France la philanthropie du législateur, que la chambre des Pairs vient de fixer à huit ans l'âge où l'enfant pourrait être dépersonnalisé par le service d'une machine. Suivant cette loi d'amour et de charité, l'enfant de 8 ans ne serait plus astreint par jour qu'à un travail de 8 heures, et celui de 12 ans à un travail de 12 heures. Ceci n'est qu'un plagiat du factory's bill. Et quel plagiat! mais, après tout, il faudra l'appliquer, cette loi : est-elle applicable? Que répondra le législateur au malheureux père de famille qui lui dira : « J'ai des enfants de huit, de neuf ans : si vous abrégez leur travail, vous diminuez leur salaire. J'ai des enfants de six, de sept ans; le pain me manque pour les nourrir : si vous me defendez de les employer, vous voulez donc que je les laisse mourir de faim »? *Les pères ne voudront pas*, s'est-on écrié. Les forcer à *vouloir*, est-ce possible? et sur quel droit, sur quel principe de justice s'appuierait cette violence faite à la pauvreté? On ne peut, sous ce régime-ci, respecter l'humanité dans l'enfant sans l'outrager audacieusement dans le père. Le *Courrier français* avouait dernièrement que c'était là une difficulté grave; je le crois bien. Ainsi, sans une réforme sociale, il n'y a pas ici de remède possible. Ainsi, le travail, sous l'empire du principe de concurrence, prépare à l'avenir une génération décrépite, estropiée, gangrenée, pourrie. O riches, qui donc ira mourir pour vous sur la frontière? Il vous faut des soldats, pourtant.

Mais à cet anéantissement des facultés physiques et morales des fils du pauvre vient s'ajouter l'anéantissement de leurs facultés intellectuelles. Grâce aux termes impératifs de la loi, il y a bien un instituteur primaire dans chaque localité, mais les fonds nécessaires pour son entretien ont été partout votés avec une lésinerie honteuse. Ce n'est pas tout; nous avons parcouru il n'y a pas longtemps les deux provinces les plus civilisées de France, et toutes les fois qu'il nous est arrivé de demander à un ouvrier pourquoi il n'envoyait pas ses enfants à l'école, il nous a répondu qu'il les envoyait à la fabrique. Ainsi nous avons pu vérifier par une expérience personnelle ce qui résulte de tous les témoignages, et ce que nous avions lu dans le rapport officiel d'un membre de l'Université, M. Lorain, dont voici les propres expressions : « Qu'une fabrique, une filature, un arsenal, une usine, vienne à s'ouvrir : vous pouvez fermer l'école. » Qu'est-ce donc qu'un ordre social où l'industrie est prise en flagrant délit de lutte contre l'éducation?

Digitized by Google

Et quelle peut-être l'importance de l'école dans un tel ordre social? Visitez les communes : ici ce sont des forçats libérés, des vagabonds, des aventuriers qui s'érigent en instituteurs ; là, ce sont des instituteurs affamés qui quittent la chaire pour la charrue, et n'enseignent que lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire ; presque partout les enfants sont entassés dans des salles humides, malsaines, et même dans des écuries, où ils profitent pendant l'hiver de la chaleur que leur communique le bétail. Il est des communes où le maître d'école fait sa classe dans une salle qui lui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Quand les fils du pauvre reçoivent une éducation, telle est celle qu'ils reçoivent : ce sont les plus favorisés ceux-là. Et ces détails, encore une fois, ce sont *des rapports officiels* qui les donnent. A quoi songent donc les publicistes qui prétendent qu'il faut instruire le peuple, que sans cela rien n'est possible en fait d'améliorations, que c'est par là qu'il faut commencer? La réponse est bien simple : Quand le pauvre est appelé à se décider entre l'école et la fabrique, son choix ne saurait être un instant douteux. La fabrique a, pour obtenir la préférence, un moyen décisif : dans l'école on instruit l'enfant, mais dans la fabrique on le paie. Donc, sous le régime de la concurrence, après avoir pris les fils du pauvre à quelques pas de leur berceau, on étouffe leur intelligence en même temps qu'on déprave leur cœur, en même temps qu'on détruit leur corps. Triple impiété! Triple homicide!

Encore un peu de patience, lecteur! je touche au terme de cette démonstration lamentable. S'il est un fait incontestable, c'est que l'accroissement de la population est beaucoup plus rapide dans la classe pauvre que dans la classe riche. D'après la *statistique de la civilisation européenne*, les naissances, à Paris, ne sont que de 1/32e de la population dans les quartiers les plus aisés ; dans les autres, elles s'élèvent à 1/26e. Cette disproportion est un fait général, et M. de Sismondi, dans son ouvrage sur l'économie politique, l'a très bien expliqué en l'attribuant à l'impossibilité où les journaliers se trouvent d'espérer et de prévoir. Celui-là seul peut mesurer le nombre de ses enfants à la quotité de son revenu, qui se sent maître du lendemain ; mais quiconque vit au jour le jour subit le joug d'une fatalité mystérieuse à laquelle il dévoue sa race, parce qu'il y a été dévoué lui-même. Les hospices sont là d'ailleurs, menaçant la société d'une véritable inondation de mendiants. Quel moyen d'échapper à un tel fléau? Encore si les pestes étaient plus fréquentes! ou si la paix durait moins longtemps! car, dans l'ordre social actuel, la destruction dispense des autres remèdes! Mais les guerres tendent à devenir de plus en plus rares ; le choléra se fait désirer. Que devenir? Et, après un temps donné, que ferons-nous de nos pauvres? Il est clair cependant que toute société où la quantité des subsistances croît moins vite que le nombre des hommes, est une société penchée

Digitized by Google

sur l'abîme. Or, cette situation est celle de la France. M. Rubichon, dans son livre intitulé : *Mécanisme social*, a prouvé jusqu'à l'évidence cette effrayante vérité. Il est vrai que la pauvreté tue. D'après le docteur Villermé, sur vingt mille individus nés à la même époque, dix mille dans les départements riches, dix mille dans les départements pauvres, la mort, avant quarante ans, frappe cinquante-quatre individus sur cent dans les premiers, soixante-deux sur cent dans les seconds. A quatre-vingt-dix ans, le nombre de ceux qui vivent encore est, sur dix mille, de quatre-vingt-deux dans les départements riches, et dans les départements pauvres de cinquante-trois seulement. Vain remède que ce remède affreux de la mortalité! Toute proportion gardée, la misère fait naître beaucoup plus de malheureux qu'elle n'en moissonne. Encore une fois, quel parti prendre? Les Spartiates tuaient leurs esclaves. Galère fit noyer les mendiants. En France, diverses ordonnances rendues dans le cours du XVIe siècle ont porté contre eux la peine de la potence (1). Entre ces divers genres de châtiments équitables, on peut choisir. Pourquoi n'adopterions-nous pas les doctrines de Malthus? Mais non. Malthus a manqué de logique : il n'a pas poussé jusqu'au bout son système. Êtes-vous d'avis que nous nous en tenions aux théories du *Livre du meurtre*, publié en Angleterre au mois de février 1839, ou bien à cet écrit de Marcus, dont notre ami M. Godefroi Cavaignac a rendu compte, et où l'on propose d'asphyxier tous les enfants des classes ouvrières, passé le troisième, sauf à récompenser les mères de cet acte de patriotisme? Vous riez? mais le livre a été écrit sérieusement par un publiciste-philosophe; il a été commenté, discuté par les plus graves écrivains de l'Angleterre, il a été enfin repoussé avec indignation comme une chose atroce et pas du tout risible. Le fait est qu'elle n'avait pas le droit de rire de ces sanguinaires folies, cette Angleterre qui s'est vu acculée par le principe de concurrence à la taxe des pauvres, autre colossale extravagance. Nous livrons à la méditation de nos lecteurs les chiffres suivants, extraits de l'ouvrage de E. Bulwer : *England and the English :*

Le journalier indépendant ne peut se procurer avec son salaire que 122 onces de nourriture par semaine, dont 13 onces de viande.

Le pauvre VALIDE, à la charge de la paroisse, reçoit 151 onces de nourriture par semaine, dont 21 onces de viande.

Le criminel reçoit 239 onces de nourriture par semaine, dont 38 onces de viande.

Ce qui veut dire qu'en Angleterre, la condition matérielle du criminel est meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du

(1) Voir les auteurs cités par M. Edelestand Duméril dans sa *Philosophie du Budjet*, tom. 1er, p. 11.

Digitized by Google

pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de l'honnête homme qui travaille. Cela est monstrueux, n'est-ce pas? Eh bien, cela est nécessaire. L'Angleterre a des travailleurs, mais moins de travailleurs que d'habitants. Or, comme entre nourrir les pauvres et les tuer il n'y a pas de milieu, les législateurs anglais ont pris le premier de ces deux partis; ils n'ont pas eu autant de courage que l'empereur Galère : voilà tout. Reste à savoir si les législateurs français envisagent de sang-froid ces horribles conséquences du régime industriel qu'ils ont emprunté à l'Angleterre! J'insiste. La concurrence produit la misère : c'est un fait prouvé par des chiffres. La misère est horriblement prolifique : c'est un fait prouvé par des chiffres. La fécondité du pauvre jette dans la société des malheureux qui ont besoin de travailler, et ne trouvent pas de travail : c'est un fait prouvé par des chiffres. Arrivée là, une société n'a plus qu'à choisir entre tuer les pauvres ou les nourrir gratuitement, atrocité ou folie.

III. LA CONCURRENCE EST UNE CAUSE DE RUINE POUR LA BOURGEOISIE.

Je pourrais m'arrêter ici. Une société semblable à celle que je viens de décrire est en gestation de guerre civile. C'est bien en vain que la bourgeoisie se féliciterait de ne point porter l'anarchie dans son sein, si l'anarchie est sous ses pieds. Mais la domination bourgeoise, même abstraction faite de ce qui devrait lui servir de base, ne renferme-t-elle pas en elle-même tous les éléments d'une prochaine et inévitable dissolution?

Le *bon marché*, voilà le grand mot dans lequel se résument, selon les économistes de l'école des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du *bon marché* que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en retire? Le *bon marché* ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le *bon marché*, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le *bon marché*, c'est le guet-a-pens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le *bon marché*, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le *bon marché*, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du monopole; c'est la pompe aspirante de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété; c'est, en un mot, l'anéantissement de la bourgeoisie au profit d'oligarques industriels.

Digitized by Google

Serait-ce que le *bon marché* doive être maudit, considéré en lui-même? Nul n'oserait soutenir une telle absurdité. Mais c'est le propre des mauvais principes de changer le bien en mal et de corrompre toutes choses. Dans le système de la concurrence, le *bon marché* n'est qu'un bienfait provisoire et hypocrite. Il se maintient tant qu'il y a lutte : aussitôt que le plus riche a mis hors de combat tous ses rivaux, les prix remontent. Qui ne connaît l'histoire des *Messageries*? La concurrence conduit au monopole : par la même raison, le *bon marché* conduit à l'exagération des prix; ainsi, ce qui a été une arme de guerre parmi les producteurs, devient tôt ou tard pour les consommateurs eux-mêmes, une cause de pauvreté. Que si à cette cause on ajoute toutes celles que nous avons déjà énumérées et, en première ligne, l'accroissement désordonné de la population, il faudra bien reconnaître comme un fait incontestable, comme un fait né directement de la concurrence, l'appauvrissement de la masse des consommateurs.

Mais, d'un autre côté, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, pousse la production à une activité dévorante. La confusion produite par l'antagonisme universel dérobe à chaque producteur la connaissance du marché. Il faut qu'il compte sur le hasard pour l'écoulement de ses produits, qu'il enfante dans les ténèbres. Pourquoi se modérerait-il, surtout lorsqu'il lui est permis de rejeter ses pertes sur le salaire si éminemment élastique de l'ouvrier? Il n'est pas jusqu'à ceux qui produisent à perte, qui ne continuent à produire, par ce qu'ils ne veulent pas perdre la valeur de leurs machines, de leurs outils, de leurs matières premières, de leurs constructions, de ce qui leur reste encore de clientelle, et parce que l'industrie, sous l'empire du principe de concurrence, n'étant plus qu'un jeu de hasard, le joueur ne veut pas renoncer au bénéfice possible de quelque heureux coup de dé.

Donc, et nous ne saurions trop insister sur ce résultat que nous avons déjà signalé souvent, la concurrence force la production à s'accroître et la consommation à décroître, donc elle va précisément contre le but de la science économique : donc elle est tout à la fois oppression et folie.

Quand la bourgeoisie s'armait contre les vieilles puissances qui ont fini par crouler sous sa main, elle les déclarait frappées de stupeur et de vertige. Eh bien, elle en est là aujourd'hui; car elle ne s'aperçoit pas que tout son sang coule, et la voilà qui de ses propres mains est occupée à se déchirer les entrailles.

Où irions-nous donc par cette pente, si nous n'avions le courage de la remonter? Nous irions à la constitution d'une petite aristocratie de marchands. Et cette aristocratie elle-même, insolente coterie de richards superposée à une nation de pauvres, comment se pourrait-elle

Digitized by Google

maintenir? En supposant qu'elle contînt audessous d'elle l'immense bouillonnement de tant d'existences réduites au désespoir, où chercherait-elle, où trouverait-elle son aliment? S'emparerait-elle du monde pour le rendre tributaire de sa tyrannie industrielle? Remplacerait-elle sur les mers cette longue et odieuse domination du pavillon de Saint-Georges? Recommencerait-elle l'Angleterre? Mais, d'abord, il faudrait courir étouffer les Anglais dans leur île, sauf à faire revivre, pour le malheur des peuples, la tradition de leurs brigandages. Tout cela fût-il possible, tout cela viendrait fatalement aboutir à la taxe des pauvres et au chartisme. Pour en venir à de telles extrémités, ce ne serait pas la peine vraiment de mettre l'univers au pillage.

Que prétendent et qu'espèrent les publicistes du régime actuel, lorsqu'à demi convaincus de l'imminence du péril, ils s'écrient, comme faisaient dernièrement le *Constitutionnel* et le *Courrier Français* :

« Le seul remède est d'aller jusqu'au bout dans ce système; de détruire tout ce qui s'oppose à son entier développement, de compléter enfin la liberté absolue de l'industrie par la liberté absolue du commerce. » Quoi! c'est là un remède? Quoi! le seul moyen d'empêcher les malheurs de la guerre, c'est d'agrandir le champ de bataille? Quoi! ce n'est pas assez des industries qui s'entre-dévorent au dedans, il faut à cette anarchie ajouter les incalculables complications d'une subversion nouvelle? On veut nous conduire au chaos.

Nous ne saurions comprendre non plus ceux qui ont imaginé je ne sais quel mystérieux accouplement des deux principes opposés. Greffer l'association sur la concurrence est une pauvre idée. C'est remplacer les eunuques par des hermaphrodites. L'association ne constitue un progrès qu'à la condition d'être universelle. Nous avons vu, dans ces dernières années, s'établir une foule de sociétés en commandite. Qui ne sait les scandales de leur histoire? Que ce soit un individu qui lutte contre un individu, ou une association contre une association, c'est toujours la guerre, et le règne de la violence qui ruse, et la tyrannie avec du fard. Qu'est-ce, d'ailleurs, que l'association des capitalistes entre eux? Voici des travailleurs non capitalistes: qu'en faites-vous? Vous les repoussez comme associés : est-ce que vous les voulez pour ennemis?

Dira-t-on que l'extrême concentration des propriétés mobilières est combattue, tempérée par le principe du morcellement des héritages, et que la puissance bourgeoise, si elle se décompose par l'industrie, se recompose par l'agriculture? Erreur! Erreur! L'excessive division des propriétés territoriales doit nous ramener, si on n'y prend garde, à la reconstitution de la grande propriété. On chercherait vainement à le nier : Le morcellement du sol, c'est la petite culture, c'est-à-dire la bêche substituée à la charrue, c'est-à-dire la routine substituée à

Digitized by Google

la science. Le morcellement du sol éloigne de l'agriculture et l'application des machines et celle du capital. Sans machines, pas de progrès; sans capital, pas de bestiaux. Et dès lors, comment les petites exploitations pourraient-elles soutenir la concurrence des grandes et n'être pas absorbées? Ce résultat ne s'est pas produit encore, parce que la dissection du sol n'a pas encore atteint ses dernières limites. Mais patience! En attendant, que voyons-nous? Tout petit propriétaire est journalier. Maître chez lui pendant deux jours de la semaine, il est serf du voisin le reste du temps. Il s'approche même d'autant plus du servage qu'il ajoute à sa propriété. Voici, en effet, comment les choses se passent: tel cultivateur qui ne possède en propre que quelques méchants arpents de terrain qui lui rapportent, cultivés par lui-même, 4 p. 0/0 tout au plus, ne craint pas, quand l'occasion s'en présente, d'arrondir sa propriété. Il le fait en empruntant à 10, 15, 20 p. 0/0. Car si le crédit manque dans les campagnes, l'usure, en revanche, n'y manque pas. On devine les suites! 13 milliards, voilà de quelle dette la propriété foncière est chargée en France. Ce qui signifie qu'à côté de quelques financiers, qui se rendent maîtres de l'industrie, s'élèvent quelques usuriers, qui se rendent maîtres du sol. De sorte que la bourgeoisie marche à sa dissolution, et dans les villes et dans les campagnes. Tout la menace, tout la mine, tout la ruine.

Je n'ai rien dit, pour éviter les lieux-communs et les vérités devenues déclamatoires à force d'être vraies, de l'effroyable pourriture morale que l'industrie, organisée ou plutôt désorganisée comme elle l'est aujourd'hui, a déposé au sein de la bourgeoisie. Tout est devenu vénal, et comme la concurrence avait envahi jusqu'au domaine de la pensée, il a fallu imaginer, en manière de remède, de véritables douanes littéraires. Ecoutez ce que dit à ce sujet, dans son vigoureux et philosophique roman de *Léo*, M. Henri de Latouche : « Les mœurs littéraires sont tournées à l'argent; c'est l'idée fixe de notre époque, c'est le chien contagieux dont est mordu ce siècle épicier... Croiriez-vous qu'il s'est formé une congrégation d'assureurs contre la propagation des idées? Nos hommes de style, comme les principicules d'outre Rhin, se confédèrent, non au profit des idées à répandre, mais des bénéfices à concentrer. Ils se sont garanti l'intégralité de leur territoire et l'inviolabilité de leurs frontières, qui sont très prochaines. On établit en faveur des phrases un système de prohibition. On se proclame ruiné, si on vous emprunte un demi article. C'est la sainte-alliance des paragraphes; ce que craignent surtout certains eunuques, c'est d'être reproduits!... La philosophie n'a plus droit de passage et de libre pratique. La pensée, comme le soleil, ne luira plus pour tout le monde; enfin, si l'étudiant des universités prussiennes sympathise quelquefois en secret avec nous, ce n'est pas la faute des douaniers plumitifs et de leurs cordons

Digitized by Google

sanitaires. On se demande comment ces messieurs se résignent à promener leurs personnes gratis sur nos boulevarts, sans avoir tarifé les regards du passant...»

Il y a pourtant dans cette association littéraire, si rudement, si spirituellement attaquée par M. de Latouche, des hommes honorables, des hommes de cœur. Mais combien dont l'âme est pure, et qui se trompent avec le grand nombre! Observons en passant qu'il est très ridicule d'aller répétant sans cesse, comme font certaines gens, qu'il faudrait commencer par la réforme des mœurs, que nous ne sommes pas assez vertueux pour vivre dans un ordre social meilleur; et autres banalités de ce genre. Mais cet égoïsme que chacun dénonce, c'est le milieu même où nous vivons qui l'a créé, qui l'alimente. Les rapports noués aujourd'hui entre les hommes se réduisent *forcément* à ceci : S'enrichir avec les dépouilles du voisin. Comment ne s'aperçoit-on pas que la concurrence dans l'ordre materiel, a pour corrélatif nécessaire dans l'ordre moral, l'envie et l'égoïsme?

La fatigue nous prend, et la plume nous tombe des mains. C'est assez d'avoir sondé tant de plaies, dénoncé tant de turpitudes, prédit tant de tempêtes.

Cependant, pour arriver à une révolution sociale, il faut de toute nécessité prendre son point d'appui dans les données que la société présente. En d'autres termes, ce qu'il importe de trouver, c'est moins une formule mathématique qu'une solution pratique.

Robert Owen n'a pas été un réformateur pratique, lorsqu'il a prêché la vie en commun et voulu fonder la répartition des fruits du travail sur les besoins, dans une société où cette répartition n'est pas même fondée sur les services.

Les Saint-Simoniens n'ont pas été des réformateurs pratiques, lorsqu'ils ont demandé l'abolition de la famille et la destruction immédiate du principe d'hérédité.

Charles Fourier n'a pas été un réformateur pratique, lorsqu'il a mis la distribution de tous les travaux, industriels ou agricoles, à la merci du caprice individuel, et qu'il a fait entrer dans son organisation sociale tout, excepté l'idée de pouvoir.

Mais que d'idées puissantes remuées dans tous ces travaux, dans ceux de Fourier surtout! Un écrivain laborieux et intelligent, plein de verve et de cœur, M. Louis Reybaud, vient de publier un fidèle et lumineux exposé des théories émises par ces trois audacieux réformateurs : Charles Fourier, Saint-Simon, Robert Owen. Nous pourrions dire avec quel art infini et quelle mesure M. Louis Reybaud a accompli sa tâche, quel attrait il a su donner à des matières que beaucoup trouvent arides, et combien sa méthode est sûre, combien son style est élégant et clair; mais ce que nous devons par dessus tout constater, c'est le service qu'il

Digitized by Google

a rendu en vulgarisant des idées si généralement ignorées ou méconnues (1).

Disons quel remède, selon nous, serait possible. Nous ne regardons d'ailleurs que comme un état transitoire l'ordre social dont nous allons indiquer les bases.

CONCLUSION.

IV. DE QUELLE MANIÈRE ON POURRAIT, SELON NOUS, ORGANISER LE TRAVAIL.

Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence pour faire disparaître la concurrence.

Le gouvernement lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux*, dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais en vertu de leur organisation même, comme on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

Comme l'éducation fausse et anti-sociale donnée à la génération actuelle ne permet pas de chercher ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, la différence des salaires serait graduée sur la hiérarchie des fonctions; une éducation toute nouvelle devant d'ailleurs sur ce point changer les idées et les mœurs. Il va sans dire que le salaire devrait, dans tous les cas, suffire largement à l'existence du travailleur.

Pour la première année devant suivre l'établissement des ateliers

(1) Etudes sur les socialistes modernes, par M. Louis Reybaud. Paris chez Guillaumin, rue St-Marc, galerie de la Bourse, 5.

Digitized by Google

sociaux, le gouvernement règlerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, ainsi qu'on va le voir, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts : l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association, l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes ; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours ; la troisième enfin serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois, et participant aux mêmes avantages.

Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

L'atelier social une fois monté d'après ces principes, on comprend de reste ce qui en résulterait. Dans toute industrie capitale, celle des machines, par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que le gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets, en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Aujourd'hui, lorsqu'un individu extrêmement riche entre en lice avec d'autres qui le sont moins, cette lutte inégale est nécessairement désastreuse, attendu qu'un particulier ne cherche que son intérêt personnel ; s'il

Digitized by Google

peut vendre deux fois moins cher que ses concurrents pour les ruiner et rester maître du champ de bataille, il le fait. Mais lorsqu'à la place de ce particulier se trouve le pouvoir lui-même, la question change de face. Le pouvoir, celui que nous voulons, aura-t-il quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à ébranler toutes les existences? Ne sera-t-il point, par sa nature et sa position, le protecteur-né, même de ceux à qui il fera, dans le but de transformer la société, une sainte concurrence? Donc, entre la guerre industrielle qu'un gros capitaliste déclare aujourd'hui à un petit capitaliste, et celle que le pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'individu, il n'y a pas de comparaison possible. La première consacre nécessairement la fraude, la violence et tous les malheurs que l'iniquité porte dans ses flancs : la seconde serait conduite sans brutalité, sans secousses, et de manière seulement à atteindre son but, l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. Ainsi, au lieu d'être, comme le sont aujourd'hui les gros capitalistes, le maître et le tyran du marché, le gouvernement en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche, aujourd'hui, peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place, et monopliser toute une branche d'industrie : dans notre système, l'État se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions, comme résultat du succès obtenu, la défaite de la concurrence : l'association.

Supposons le but atteint dans une branche particulière d'industrie ; supposons les fabricants de machines, par exemple, amenés à se mettre au service de l'État, c'est-à-dire à se soumettre aux principes du réglement commun. Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu, et qu'elle a différents foyers, il y aurait lieu d'établir, entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier. Car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc dans chaque sphère de travail que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central dont relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémen-

Digitized by Google

taires. De même que M. Rothschild possède, non seulement en France, mais dans divers pays du monde, des maisons qui correspondent avec celle où est fixé le siége principal de ses affaires, de même chaque industrie aurait un siége principal et des succursales. Dès lors, plus de concurrence. Entre les divers centres de production appartenant à la même industrie, l'intérêt serait commun, et l'hostilité ruineuse des efforts serait remplacée par leur convergence.

Je n'insisterai pas sur la simplicité de ce mécanisme : elle est évidente. Remarquez, en effet, que chaque atelier, après la première année, se suffisant à lui-même, le rôle du gouvernement se bornerait à surveiller le maintien des rapports de tous les centres de production du même genre, et à empêcher la violation des principes du réglement commun. Il n'est pas aujourd'hui de service public qui ne présente cent fois plus de complication. Transportez-vous pour un instant dans un état de choses où il aurait été loisible à chacun de se charger du port des lettres, et figurez-vous le gouvernement venant dire tout à coup : « A moi, à moi seul le service des postes! » Que d'objections! Comment le gouvernement s'y prendra-t-il pour faire parvenir exactement, à l'heure dite, tout ce que 34 millions d'hommes peuvent écrire, chaque jour, à chaque minute du jour, à 34 millions d'hommes? Et cependant, à part quelques infidélités qui tiennent non pas à la nature du mécanisme, mais à la mauvaise constitution des pouvoirs que nous avons eus jusqu'ici, on sait avec quelle merveilleuse précision se fait le service des postes. Je ne parle pas de notre ordre administratif et de l'engrenage de tous les ressorts qu'il exige. Voyez pourtant quelle est la régularité du mouvement de cette immense machine! C'est qu'en effet le mode des divisions et des subdivisions fait, comme on dit, marcher tout seul le mécanisme en apparence le plus compliqué. Comment! faire agir avec ensemble les travailleurs, serait déclaré impossible dans un pays où on voyait, il y a quelques vingt années, un homme animer de sa volonté, faire vivre de sa vie, faire marcher à son pas un million d'hommes! Il est vrai qu'il s'agissait ici de détruire! Mais est-il dans la nature des choses, dans la volonté de Dieu, dans le destin providentiel des sociétés, que produire avec ensemble soit impossible, lorsqu'il est si aisé de détruire avec ensemble? Au reste, les objections tirées des difficultés de l'application ne seraient pas ici sérieuses, je le répète. On demande à l'état de faire, avec les ressources immenses et de tout genre qu'il possède, ce que nous voyons faire aujourd'hui à de simples particuliers.

De la solidarité de tous les travailleurs dans un même atelier, nous avons conclu à la solidarité des ateliers dans une même industrie. Pour compléter le système, il faudrait consacrer la solidarité des industries diverses. C'est pour cela que nous avons déduit de la quotité des béné-

Digitized by Google

fices réalisés par chaque industrie, une somme au moyen de laquelle l'état pourrait venir en aide à toute industrie que des circonstances imprévues et extraordinaires mettraient en souffrance. Au surplus, dans le système que nous proposons, les crises seraient bien plus rares. D'où naissent-elles aujourd'hui en grande partie? Du combat vraiment atroce que se livrent tous les intérêts, combat qui ne peut faire des vainqueurs sans faire des vaincus, et qui, comme tous les combats, attèle des esclaves au char des triomphateurs. En tuant la concurrence, on étoufferait les maux qu'elle enfante. Plus de victoires, donc plus de défaites. Les crises, dès lors, ne pourraient plus venir que du dehors. C'est à celles-là seulement qu'il deviendrait nécessaire de parer. Les traités de paix et d'alliance ne suffiraient pas pour cela sans doute; cependant, que de désastres conjurés, si, à cette diplomatie honteuse, lutte d'hypocrisies, de mensonges, de bassesses, ayant pour but le partage des peuples entre quelques brigands heureux, on substituait un système d'alliance fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs dans toutes les parties du monde! Mais notons que ce nouveau genre de diplomatie sera impraticable aussi longtemps que durera l'anarchie industrielle qui nous dévore. Il n'y a que trop paru dans les enquêtes ouvertes depuis quelques années. A quel désolant spectacle n'avons-nous pas assisté? Ces enquêtes ne nous ont-elles pas montré les colons s'armant contre les fabricants de sucre de betterave, les mécaniciens contre les maîtres de forges, les ports contre les fabriques intérieures, Bordeaux contre Paris, le Midi contre le Nord : tous ceux qui produisent contre tous ceux qui consomment? Au sein de ce monstrueux désordre, que peut faire un gouvernement? Ce que les uns réclament avec instance, les autres le repoussent avec fureur : ce qui rendrait la vie à ceux-ci donne la mort à ceux-là. Il est clair que cette absence de solidarité entre les intérêts rend, de la part de l'Etat, toute prévoyance impossible et l'enchaîne dans tous ses rapports avec les puissances étrangères. Des soldats au dehors, des gendarmes au dedans, l'Etat aujourd'hui ne saurait avoir d'autres moyens d'action, et toute son utilité se réduit nécessairement à empêcher la destruction d'un côté en détruisant de l'autre. Que l'Etat se mette résolûment à la tête de l'industrie; qu'il fasse converger tous les efforts; qu'il rallie autour d'un même principe tous les intérêts aujourd'hui en lutte : combien son action à l'extérieur ne serait-elle pas plus nette, plus féconde, plus heureusement décisive! Ce ne seraient donc pas seulement les crises qui éclatent au milieu de nous qui seraient prévenues par la réorganisation du travail; mais, en grande partie, celles que nous apporte le vent qui enfle les voiles de nos vaisseaux.

Ai-je besoin de continuer l'énumération des avantages que produirait ce nouveau système? Dans le monde industriel où nous vivons, toute

Digitized by Google

découverte de la science est une calamité, d'abord parce que les machines suppriment les ouvriers qui ont besoin de travailler pour vivre, ensuite parce qu'elles sont autant d'armes meurtrières fournies à l'industriel qui a le droit et la faculté de les employer contre tous ceux qui n'ont pas cette faculté ou ce droit. Qui dit *machine nouvelle*, dans le système de concurrence, dit *monopole*; nous l'avons démontré. Or, dans le système d'association et de solidarité, plus de brevets d'invention, plus d'exploitation exclusive. L'inventeur serait récompensé par l'état, et sa découverte mise à l'instant même au service de tous. Ainsi, ce qui est aujourd'hui un moyen d'extermination deviendrait l'instrument du progrès universel; ce qui réduit l'ouvrier à la faim, au désespoir, et le pousse à la révolte, ne servirait plus qu'à rendre sa tâche moins lourde, et à lui procurer assez de loisir pour vivre de la vie de l'intelligence et du cœur; en un mot, ce qui permet la tyrannie aiderait au triomphe de la fraternité.

Dans l'inconcevable confusion où nous sommes aujourd'hui plongés, le commerce ne dépend pas et ne peut pas dépendre de la production. Tout se réduisant pour la production à trouver des consommateurs, que tous les producteurs sont occupés à s'arracher, comment se passer des courtiers et des sous-courtiers, des commerçants et des sous-commerçants? Le commerce devient ainsi le ver rongeur de la production. Placé entre celui qui travaille et celui qui consomme, le commerce les domine l'un et l'autre, l'un par l'autre. Fourier, qui a si vigoureusement attaqué l'ordre social actuel, et, après lui, M. Victor Considérant, son disciple, ont mis à nu cette grande plaie de la société qu'on appelle le commerce, avec une logique irrésistible. Le commerçant doit être un agent de la production, admis à ses bénéfices et associé à toutes ses chances. Voilà ce que dit la raison et ce qu'exige impérieusement l'utilité de tous. Or, dans le système que nous proposons, rien de plus facile à réaliser. Tout antagonisme cessant entre les divers centres de production, dans une industrie donnée, elle aurait, comme en ont aujourd'hui les maisons de commerce considérables, partout où l'exigent les besoins de la consommation, des magasins et des dépôts.

Que doit être le crédit? Un moyen de fournir des instruments de travail au travailleur. Aujourd'hui, nous l'avons montré ailleurs, (1) le crédit est tout autre chose. Les banques ne prêtent qu'au riche. Voulussent-elles prêter au pauvre, elles ne le pourraient pas sans courir aux abîmes. Les banques constituées au point de vue individuel ne sauraient donc jamais être, quoiqu'on fasse, qu'un procédé admirablement imaginé pour rendre les riches plus riches et les puissants plus puissants. Toujours le monopole sous les dehors de la liberté, toujours la tyrannie

(1) Voir l'article intitulé : *Question des banques*, dans le numéro de la Revue, du 1er décembre 1839.

Digitized by Google

sous les apparences du progrès, toujours l'aspic dans le vase de fleurs! L'organisation proposée couperait court à tant d'iniquités. Cette portion de bénéfices, spécialement et invariablement consacrée à l'agrandissement de l'atelier social par le recrutement des travailleurs, voilà le crédit. Maintenant qu'avez-vous besoin des banques? Supprimez-les.

L'excès de la population serait-il à craindre, lorsqu'assuré d'un revenu, tout travailleur aurait acquis nécessairement des idées d'ordre et des habitudes de prévoyance? Pourquoi la misère aujourd'hui est-elle plus prolifique que l'opulence? Nous l'avons dit.

Dans un système où chaque sphère de travail rassemblerait un certain nombre d'hommes animés du même esprit, agissant d'après la même impulsion, ayant de communes espérances et un intérêt commun, quelle place resterait, je le demande, pour ces falsifications de produits, ces lâches détours, ces mensonges quotidiens, ces fraudes obscures qu'impose aujourd'hui à chaque producteur, à chaque commerçant, la nécessité d'enlever, coûte que coûte, au voisin sa clientelle et sa fortune? La réforme industrielle ici serait donc en réalité une profonde révolution morale, et ferait plus de conversions en un jour que n'en ont fait dans un siècle toutes les homélies des prédicateurs et toutes les recommandations des moralistes.

Ce que nous venons de dire sur la réforme industrielle suffit pour faire pressentir d'après quels principes et sur quelles bases nous voudrions voir s'opérer la réforme agricole. L'abus des successions collatérales est universellement reconnu. Ces successions seraient abolies, et les valeurs dont elles se trouveraient composées seraient déclarées propriété communale. Chaque commune arriverait de la sorte à se former un domaine qu'on rendrait inaliénable, et qui, ne pouvant que s'étendre, amènerait, sans déchirements ni usurpations, une révolution agricole immense; l'exploitation du domaine communal devant d'ailleurs avoir lieu sur une grande échelle, et suivant des lois conformes à celles qui régiraient l'industrie. Nous reviendrons sur ce sujet, qui exige quelques développements.

On a vu pourquoi, dans le système actuel, l'éducation des enfants du peuple était impossible. Elle serait tellement possible dans notre système, qu'il faudrait la rendre obligatoire en même temps que gratuite. La vie de chaque travailleur étant assurée et son salaire suffisant, de quel droit refuserait-il ses enfans à l'école? Beaucoup d'esprits sérieux pensent qu'il serait dangereux aujourd'hui de répandre l'instruction dans les rangs du peuple, et ils ont raison. Mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que ce *danger de l'éducation* est une preuve accablante de l'absurdité de notre ordre social? Dans cet ordre social, tout est faux: le travail n'y est pas en honneur; les professions les plus utiles y sont dédaignées; un laboureur y est tout au plus un objet de

Digitized by Google

compassion, et on n'a pas assez de couronnes pour une danseuse. Voilà, voilà pourquoi l'éducation du peuple est un danger! Voilà pourquoi nos colléges et nos écoles ne versent dans la société que des ambitieux, des mécontents et des brouillons. Mais qu'on apprenne à lire au peuple dans de bons livres; qu'on lui enseigne que ce qui est le plus utile à tous est le plus honorable; qu'il n'y a que des arts dans la société, qu'il n'y a pas de métiers; que rien n'est digne de mépris que ce qui est de nature à corrompre les âmes, à leur verser le poison de l'orgueil, à les éloigner de la pratique de la fraternité, à leur inoculer l'égoïsme. Puis, qu'on montre à ces enfants que la société est régie par les principes qu'on leur enseigne : l'éducation sera-t-elle dangereuse, alors? On a fait de l'instruction un marche-pied apparent pour toutes les sottes vanités, pour toutes les prétentions stériles, et on crie anathème à l'instruction! On écrit de mauvais livres, appuyés par de mauvais exemples, et l'on se croit suffisamment autorisé à proscrire la lecture! Quelle pitié!

Résumons-nous. Une révolution sociale doit être tentée :

1° Parce que l'ordre social actuel est trop rempli d'iniquités, de misères, de turpitudes, pour pouvoir subsister longtemps;

2° Parce qu'il n'est personne qui n'ait intérêt, quels que soient sa position, son rang, sa fortune, à l'inauguration d'un nouvel ordre social;

3° enfin, parce que cette révolution, si nécessaire, il est possible, facile même, de l'accomplir pacifiquement.

Dans le monde nouveau où elle nous ferait entrer, il y aurait peut-être encore quelque chose à faire pour la réalisation complète du principe de fraternité. Mais tout du moins serait préparé pour cette réalisation, qui serait l'œuvre de l'enseignement. L'humanité a été trop éloignée de son but pour qu'il nous soit donné d'atteindre ce but en un jour. La civilisation corruptrice dont nous subissons encore le joug a troublé tous les intérêts, mais elle a en même temps perverti tous les esprits et empoisonné les sources de l'intelligence humaine. L'iniquité est devenue justice; le mensonge est devenu vérité; et les hommes se sont entre-déchirés au sein des ténèbres.

Beaucoup d'idées fausses sont à détruire : elles le seront, gardons-nous d'en douter. Ainsi, par exemple, le jour viendra où il sera reconnu que celui-là doit plus à ses semblables, qui a reçu de Dieu plus de force ou plus d'intelligence. Alors il appartiendra au génie, et cela est digne de lui, de constater son légitime empire non par l'importance du tribut qu'il lèvera sur la société, mais par la grandeur des services qu'il lui rendra. Car ce n'est pas à l'inégalité des droits que l'inégalité des aptitudes doit aboutir : c'est à l'inégalité des devoirs.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

LÉO,

PAR M. DE LATOUCHE (1).

Dans le procès qui vient d'être jugé devant le tribunal correctionnel de Brives, on remarque le passage suivant de la déposition de Mme la baronne de Montbreton :

— « Elle (l'accusée) me dit qu'on lui avait parlé d'un riche maître de forges du Limousin, et qu'on lui avait fait avoir une entrevue avec lui. Je lui demandai ce qu'elle avait résolu; elle me répondit que le prétendu était loin d'être agréable, mais qu'il avait plus de 12,000 livres de rente. Je lui répondis qu'il ne fallait pas, parce que cet homme n'était pas agréable, refuser un bon parti. Le mariage se fit rapidement. »

C'est en effet une opinion reçue dans le monde aujourd'hui, que, pour le mariage, peu importe le mari. Dès qu'une fille est arrivée dans ce deux passage de la vie, qui va de seize à vingt ans, et qu'en foulant ces molles années elle est devenue belle, les parents introduisent dans le salon un monsieur inconnu. On cause agréablement pendant trente minutes de la pluie et du beau temps, d'hier et d'aujourd'hui; cela fait, le monsieur s'en va, et la mère, après avoir reconduit avec amabilité les bottes vernies jusque sur l'escalier, revient dire à sa fille :

— Eh bien! mon enfant, comment trouves-tu ton futur?

— Hélas! ma mère, il est bien laid!

— Il est si riche! ma fille.

— Qu'il est vieux!

— Quelle délicieuse calèche le porte! ma fille.

— Qu'il est sot! ma mère.

— Que son hôtel est brillant! ma fille, et ses châteaux, et ses campagnes, et ses ombrages aux portes de Paris! L'homme charmant!

— Sa vue me fera mourir! ma mère.

— Son parc est si grand, que d'un bout à l'autre on ne s'y voit pas.

Quelques jours après, l'équipage du monsieur emporte la jeune

(1) Paris, chez Magen et Comon, éditeurs, quai des Augustins, 21.

Digitized by Google

fille, et les gens qui la voient passer à travers la poussière que soulève le pied de ses chevaux, disent, en la suivant des yeux : Qu'elle est heureuse! — La pauvre femme! — Ainsi va le monde. Une baronne le disait ces jours derniers, en termes élégants, devant des juges, à quatre pas d'une femme vêtue de noir qu'on allait condamner.

M. de Latouche s'est jeté, avec une colère de misanthrope et des invectives éloquentes, sur cet usage des sociétés corrompues dans l'or. Tel est, avec d'épouvantables circonstances, le sujet de *Léo*.

Il nous sera impossible de dire tout ce qu'il y a d'amertume et de sainte colère dans ce livre. C'est la pensée d'un honnête homme indigné, l'imprécation d'un solitaire que trouble dans sa retraite le bruit des corruptions du monde, la parole ardente d'un grand écrivain. Nous ne pourrons qu'indiquer la fable imaginée par M. de Latouche pour porter et justifier toute cette indignation. Les faits sont odieux, et bien trouvés vraiment pour révolter l'âme. Ils sont, je crois, encore plus énergiquement aiguisés pour la haine que le style lui-même, qui pourtant est une lame tranchante. On se récriera; mais il faut confesser que tout cela est impitoyablement logique, et aboutit de toutes parts à l'anathème. Le monde est d'ailleurs bien capable d'en faire pour son compte et à son profit de ces ignobles histoires; et le romancier, quoi qu'il imagine, n'est jamais qu'un commentateur. Que la responsabilité et le dégoût en remontent donc au siècle!

Les femmes, dans le livre de M. de Latouche, font une hideuse figure; mais nous pensons que la malédiction dont il les frappe s'adresse beaucoup plus à la société elle-même qu'aux pauvres filles des hommes.

Le roman se passe entre quatre personnages : une vieille dame, sa fille, un jeune peintre et un vieux pair de France.

La vieille dame, autrefois riche, est tombée dans la pauvreté. Accoutumée à l'or et à la soie, aux plumes éclatantes qui ondoient sur le chapeau, irritée et dépravée par la misère, elle veut à tout prix sortir de son abîme et remonter en calèche. Pour elle, le bonheur se compose de laquais à grandes livrées; la vie est une chaussée fangeuse sur laquelle il faut passer à quatre chevaux, et l'entrée du paradis, c'est la porte Maillot. Hors de là, tout n'est que sottise et désespoir sur la terre. Cette vieille dame se met alors à dresser une échelle d'horribles pensées pour escalader la misère : elle a une jeune fille, dont la beauté est le dernier reste de son ancienne opulence; elle lui corrompt l'âme, lui enseigne qu'il n'y a de bien ici-bas que les diamants et la dentelle, et lorsqu'elle a rempli de cendre le calice de cette fleur, elle cherche autour d'elle quelque riche boutonnière où l'attacher. Ève, la jeune fille, nom tout propre au péché, prend par un bout l'affreux système,

Digitized by Google

sa mère tient l'autre, et, munies de l'infernal laço, elles vont dans le monde à la chasse des onagres.

Dans le voisinage de cette intrigue se trouvait un vieux pair de France, affreux satyre, richement entouré de laquais et de châteaux. Les deux femmes l'abordent avec ces douces paroles que jadis le renard, du fond de son puits, adressait au bouc puissant qui passait, implorant l'appui de ses cornes pour sortir du gouffre. Le vieux seigneur est ébloui par Ève; il veut bien lui tendre sa main ruisselante de bagues et la faire monter dans son hôtel; mais il y met une abominable condition : avant de donner à Ève tous ces laquais qu'elle admire, et ce titre de comtesse, qui sonne comme une joyeuse volée de cloches à l'oreille de la mère, le vieux pair de France veut être sûr que la jeune fille lui rendra tous ses dons sous la forme d'un héritier, ou, en d'autres termes, comme dit M. de Latouche, qu'elle lui apportera la maternité pour dot. Bref, il demande à la prendre à l'essai : si bientôt on sent remuer dans le sein d'Ève un petit pair, il l'épousera; sinon, non, comme disent les Aragonais. La condition est acceptée. Ici se déploie l'horrible génie de la vieille mère : pour prévenir toutes les chances, elle persuade à sa fille d'aller se promener par la ville avec de doux regards, et de prêter, pour un jour, sa beauté à quelque jeune homme. Ève sort par une belle matinée de printemps.

Passait par-là un jeune peintre, qui s'en allait rêvant, respirant les fleurs près d'éclore, et songeant à quelque tableau : candide jeune homme, qui venait de se révolter contre un ministre mal informé sur les beaux-arts! Je ne sais comment cela se fit, M. de Latouche le dit : Ève et le peintre se trouvèrent bientôt à côté l'un de l'autre dans les bosquets de Luciennes. Là fut fait un pair de France. Ève sortit, en promettant de revenir un instant après, et le peintre amoureux ne la vit plus.

A quelque temps de là, Eve devint comtesse. Voilà nos quatre personnages établis.

Trois disparaissent alors, et il ne reste devant le lecteur que le pauvre peintre, qui, après de vaines et cruelles recherches, tombe de l'amour dans la mélancolie, puis de la mélancolie dans la fièvre, et se met enfin à voyager par la France, le cœur à la tristesse. Dans un grand château, Eve est retrouvée. Dans ce château, Eve n'a pas rencontré le bonheur que lui avait annoncé sa mère : l'image de ce jeune homme, entrevu un jour, l'a poursuivie d'un côté pendant que la sienne le poursuivait de l'autre, et son vieux pair lui est odieux. Eve et Arnold (le peintre) sont remis en présence; mais Eve, dont le cœur a été corrompu, ne sait exprimer son amour au jeune homme que par des propositions avilissantes : elle veut qu'il reste pour décorer le manoir du comte, sauf à s'aimer ainsi derrière les beaux-arts. Arnold se révolte, le mépris a bientôt chassé l'amour de

Digitized by Google

son cœur, et il s'éloigne de ce château, emportant avec lui l'enfant qu'on était venu lui demander, un jour qu'on avait eu besoin d'un pair de France. Son premier soin est de le débaptiser, afin qu'il ne lui reste rien de cette maison opulente et maudite ; puis, le petit *Léo* sur l'épaule, il reprend son voyage à travers la France, échappant aux poursuites du vieux comte, qui redemande son héritier sur tous les chemins.

La fuite du peintre et de l'enfant est la partie charmante de ce livre ; toutes ces pages sont pleines de grace et de sensibilité ; elles reposent des souillures qui les entourent de tous côtés. Descendant ainsi les fleuves et montant les collines, Arnold arrive devant un petit château du Berry. « — Il n'offrait rien d'un aspect seigneurial, pas même la vétusté des murailles. C'est un bâtiment peu élevé, style Mansard, petits fossés en parterre, et établi au bord de la route, à peu près comme on y poserait une auberge. Au milieu d'une plaine ingrate, il manque à cette maison jusqu'à la coquetterie de quelques beaux arbres pour se dérober à demi. On dirait qu'une spéculation de la curiosité l'a placée ainsi jadis pour tirer parti du spectacle d'un chemin public. Qui soupçonnerait là un sanctuaire poétique? Le voyageur s'attendrait plutôt à voir à ces fenêtres à carreaux étroits une matrone à besicles, tenant quelque feston par contenance, quelque tante Aurore tricotant son bas de filoselle, afin d'admirer à loisir les monotones allures du pélerin gagnant la foire de Saint-Chartier. Arnold, arrivé au CHATEAU, fut introduit par la naïveté d'une servante, grosse réjouie vêtue de droguet bleu des pieds à la tête. Conduit dans un salon tout carrelé de petites briques cirées et faisant miroir, il avait à peine commencé du regard à faire connaissance avec de nombreux amis qu'y réunissait d'avance une vaste hospitalité, que le galop d'un cheval ébranla le pavé de la cour. Il s'avança vers la fenêtre. Un jeune homme descendit qui gagna lentement une autre entrée de la maison, comme s'il avait eu hâte de remplir un devoir ou de donner quelques ordres. Ce cavalier, qui avait caparaçonné de sa blouse la croupe de son cheval, était vêtu d'une redingote de velours noir. Il ne portait point d'éperons, mais il avait à la main une cravache sifflante, et sur la tête une casquette de chasseur.

— Voilà madame! dit une voix.

C'était George Sand. Arnold passe quelques jours dans le petit château, près de l'auteur d'*Indiana*, au milieu d'une société toute littéraire, occupée des plaisirs de l'esprit, et ayant des consolations pour le cœur ; puis il reprend son voyage avec Léo et débarque à Tours, auprès d'un autre ami, plus illustre encore, mais beaucoup moins entouré. « Le petit logis que cherchait l'artiste, placé entre une fabrique écartée et la maison d'un sous-intendant militaire, adornée tout le jour d'un planton, ne s'annonçait sur la voie par aucun pilastre en saillie. La porte où s'arrêta Arnold faisait, comme un battant d'armoire, soigneusement

Digitized by Google

corps avec la muraille. Il sonna, et une jeune villageoise répondit par une accorte révérence au nom de son maître, invoqué par le voyageur. Tel poète, telle chambrière. Arnold fut tenté de reconnaître celle-là pour Babet — « Petite bonne agaçante et jolie. » Puis, sans avoir traversé ni cours ni pérystiles, voici l'artiste entré de plain-pied dans une salle à manger digne de Socrate. Là un panneau recouvert de papier de tenture s'ouvrit pour laisser voir un escalier modeste qui montait au premier et seul étage de la maison. Il allait s'avancer vers la table où il s'est écrit tant de nobles pages, mais le philosophe occupé poursuivait sa tâche. Arnold, devant cette quiétude, se rappela la remarque d'un rêveur allemand : « Les hommes qui agitent le plus la vie des autres, ont eux-mêmes une existence uniforme et égale; » c'est la tranquille pendule décidant de tout, marquant l'heure de toutes les passions depuis le berceau jusqu'a la tombe. A voir les rares cheveux blancs, il songea ensuite à une autre comparaison du même sol : Le poète qui vieillit ne ressemble-t-il pas au cep de vigne que nous voyons dans l'hiver sur les coteaux effeuillés ! Tous deux sont chargés de neige, pendant que la douce liqueur qui sort de leurs veines va réchauffer au loin les cœurs qu'ils ont enivrés. — Mais le laborieux chanteur se retourna, les yeux pleins de vie et d'affection, en reconnaissant celui qui contemplait si complaisamment sa cénobitique retraite.

— Enfant, dit-il, c'est là tout mon gîte. Vous ne retourneriez pas à votre hôtel de la Loire, si javais une chambre de plus.

— Arnold, tout en gardant longtemps la main, fraternellement présentée, entre les deux siennes, et avec une profonde et enthousiaste cordialité, continuait à promener son regard sur les parois de la chartreuse. Les rayons du midi l'éclairaient franchement. Un lit étroit se cachait sous les rideaux d'une percaline verte, suspendue par une flèche sans dorures. Point de divans, point de tapis. Une commode dans le goût de l'empire et un sécretaire sans étalage de papiers se regardaient comme d'anciens amis. Une bergère affaissée attestait l'assiduité du maître, épicurien qui tient pour bonne maxime : Prendre peu de place et en changer peu. Deux portraits d'inégales grandeurs paraient cette solitude : l'un, lithographie à la portée de la bourse du peuple, retraçait la candide figure du plus intègre de nos gardes-des-sceaux, Dupont (de l'Eure); et l'autre était une belle et précieuse peinture. C'était un legs de l'amitié, c'était un souvenir d'outre tombe, c'était Manuel.

— Je paie toute cette habitation 300 liv., dit le commensal de Laffitte, intime conseiller en juillet de ses amis devenus ministres; celui qui a distribué tant d'emplois, de cordons et d'ambassades, sans avoir jamais occupé d'autre place que celle d'expéditionnaire. J'avais d'abord ici une autre *villa*, asile connu, enseigne de roman; mais ma liste civile

Digitized by Google

a subi la progression inverse des impôts publics, et je me suis rétréci comme nos frontières. »

Il se dit des choses charmantes dans cette petite maison de Béranger, pleines de douceur, de philosophie, et surtout pétillantes d'esprit. Les agréables causeurs, que M. de Latouche et Béranger! Mais il faut dire adieu au paisible poète, et retourner parmi les vices du monde. Pendant qu'Arnold voyageait ainsi, les tristes scènes qui se passaient chez nos autres personnages, bon Dieu!

— Dans la position où nous voilà, Monsieur le comte, disait Ève à son époux le pair de France, il n'y a rien à espérer pour vous ni pour moi de l'avenir. Affranchissons-nous. A quoi serait bonne une épreuve déjà longue de dissimulation et de haine, si ce n'était enfin à amener cette liberté? Je ne veux plus d'une demi-existence.

— Que me proposez-vous donc? une séparation immorale? quelque récrimination judiciaire?

— Non, j'ai réfléchi sur ce que vous m'avez dit une fois : le scandale des tribunaux laisse une plaie; je veux les guérir toutes. Un jugement laisse des cicatrices, la mort n'en laisse pas.

— La mort! la mort! Quelle complaisance à répéter ce triste mot!

— En avez-vous peur?

— Eh! mais...

— Évitons, Monsieur, les épines judiciaires. Il est une justice plus morale; invoquons-la. Le voulez-vous?

— Je saisis mal votre idée.

— Échappons l'un ou l'autre à un sort inacceptable. Notre existence sur la terre en même temps est absurde : que l'un de nous y soit heureux. Si je suis condamnée par le sort, je ne veux pas troubler votre bien-être; je ne veux pas être la ronce qui, ne pouvant boire, se courbe sur la fontaine pour empêcher de s'y désaltérer.

— Je ne vous comprends pas encore, Madame, malgré mes efforts pour le faire, dit le comte, et cependant je consentirai à tout ce qui est juste.

— Je vous prends au mot, Monsieur.

« Et elle détourna la tête, pour s'assurer, en portant furtivement la main à sa poitrine, qu'elle n'avait rien oublié.

« Le valet de chambre revint. Il apportait un plateau, brillant de cristal, de porcelaine et de vermeil. Il alluma l'esprit de vin qui tint l'eau en ébullition constante, et se retira dès qu'il vit la comtesse se lever pour donner elle-même ses soins au déjeûner conjugal.

— Charmante! dit le vieux courtisan, qui tout à l'heure prononçait avec menace : Je suis votre maître! Présidez à tout, je vous en prie. Personne, mieux que vous, n'a les traditions anglaises, et quand vous avez fait le thé, rien n'y manque.

« Eve prit les minutieuses précautions sans lesquelles ce breuvage

Digitized by Google

est sans délicatesse de saveur, et le comte, pendant ce temps, parcourait une gazette qu'il avait demandé la permission d'achever. Eve l'observait de l'œil avec calme. Elle termina tous ses soins sans se presser, sucra inégalement deux tasses pareilles, les avança sur la même ligne, pour laisser courtoisement choisir le comte, et s'apercevant qu'il lisait encore, elle alla au fond de l'appartement s'accouder à une fenêtre.

— Eh bien, Madame, dit le comte en élevant un peu la voix, vous ne venez pas? laissez-vous votre thé se refroidir?

— Vous vous êtes donc servi, dit-elle. Me voilà, Monsieur.

« Et elle vida à son tour et d'un seul trait l'autre tasse... Puis : — Il y avait là, dit elle d'une voix calme, dans l'une de ces deux coupes de porcelaine... — Du poison? malheureuse!

— J'ignore dans laquelle. Vous avez choisi.. — »

Le poison échut à la femme, et le pair de France en fut quitte pour la peur. Mais le contre-poison rendit Eve à la vie, à la douleur, et à quelque temps de là, le vote qui abolissait l'hérédité de la pairie tua le vieux comte.

Alors Eve fit offrir, pour un temps éloigné, sa main au peintre voyageur. — « Je voudrais pouvoir vous rendre l'honneur, répondit Arnold. Je consentirais, Madame à ce que vous demandez, sous la réserve de vous voir dépouiller une fortune mal acquise, si je pouvais, devant les hommes, donner un père à l'enfant qui vous doit le jour. »

Eve voulut alors effacer entre elle et son amant les traces du passé, mais le repentir de ce cœur flétri fut encore un crime. Eve, de sa pâle main de comtesse, mit le feu à l'église où étaient déposés les papiers qui donnaient à Léo la fortune et le nom du comte, espérant purifier ainsi sa vie dans les flammes. Mais son désespoir ne fit que la conduire en cour d'assises, et Arnold, qui avait été ramassé évanoui à quelques pas de l'incendie, livré aussitôt à la logique des procureurs du roi, fut condamné à sa place à l'unanimité. Transmis aux gendarmes, il fut dirigé vers la frontière; le triste cortége, cheminant de nuit dans les montagnes, fut attaqué, dispersé, et Arnold, délivré par Eve, épousa l'agonie de sa maîtresse.

Ainsi finit cette lugubre histoire. On voit qu'il y a de la place pour la colère. Aussi quelle passion dans ces pages! Quelle puissance de malédiction! Hélas! que tout cela est triste!...

Léo nous avait mis en goût de M. de Latouche : Nous avons relu *Clément XIV* et *Carlo Bertinazzi*, cette correspondance si touchante d'un pape et d'un arlequin. Quel charme ici! quelle onction chez le pontife! quelle malice chez son camarade! Ce commerce épistolaire entre un bouffon et un pape... quelle bonne et vive leçon d'égalité!

PIERRE MAUREL.

Digitized by Google

QUESTION

DES FILS DE CHANVRE ET DE LIN.

On commet une grave erreur quand on se laisse emporter vers la liberté, jusqu'à réclamer l'immédiate suppression des tarifs qui prohibent ou entravent l'introduction des produits étrangers. Ces tarifs, cela n'est pas douteux, céderont devant la nécessité, mais il faut d'abord que cette nécessité se fasse sérieusement sentir. Les industries factices ne sont pas nées viables, et quand les besoins publics protesteront avec énergie contre les avantages devenus improductifs qui leur auront été accordés, il sera temps alors que les lignes de douanes s'abaissent devant les produits similaires de l'étranger : d'autre part, les industries nationales, celles où tel pays est vraiment supérieur aux autres, n'auront pas à se plaindre d'une liberté qui leur ouvrira des débouchés et leur permettra de solliciter une plus vaste consommation. On ne peut donc admettre l'éternelle durée du système protecteur ; mais on doit composer avec lui, on doit ne pas compromettre au hasard et brusquement les intérêts légitimes de l'artisan et de l'industriel qui, sur la foi des tarifs constitués, ont exercé leurs bras, ont consacré leurs capitaux à telle ou telle production ; on doit procéder avec intelligence et réserve, ne jamais inquiéter le travail, créer des ressources avant que de condamner une industrie, et prononcer la condamnation long temps avant que de l'appliquer. Tels sont nos principes ; telle est la prudence que nous recommandons dans la pratique. S'il y a sottise à défendre par des arguments absolus le régime des prohibitions, il y a plus que de l'étourderie à vouloir le bouleversement subit des positions acquises, la suppression instantanée des garanties, même les plus mal fondées : le temps amènera toutes les réformes équitables. Il faut se défier de la logique en semblable matière, car elle argumente sur des idées, non sur des choses, et les choses, quand il s'agit des intérêts matériels d'un peuple, ont une incontestable importance.

On ne se méprendra pas, nous l'espérons, après cet exorde, sur les

Digitized by Google

motifs qui nous feront combattre les pétitions adressées aux chambres contre les fils de lin de provenance étrangère. Nous admettons l'opportunité de certains tarifs, et en supposant même (cette hypothèse est gratuite) que l'introduction des fils de Leeds et de Belfast fût plus avantageuse pour l'Angleterre que calamiteuse pour la France, la considération de l'intérêt le plus grand ne nous engagerait pas encore à demander le maintien des conditions actuelles; il pourrait être néanmoins fort juste de les changer. Ce que nous prétendons démontrer contre les pétitionnaires, c'est que l'industrie française ne peut désirer l'élévation du tarif moyen établi sur les fils de chanvre et de lin; c'est que la filature nationale est suffisamment protégée, et qu'elle ne pourrait l'être davantage sans de graves périls : ce que nous prétendons établir par des chiffres authentiques et des raisonnements auxquels nous croyons une certaine valeur, c'est que les chambres feraient preuve d'une déplorable faiblesse ou d'une impardonnable ignorance, si, dans la question qui leur sera bientôt soumise, elles cédaient à la requête malencontreuse de quelques fabricants engagés dans leur cause par un espoir chimérique qui serait suivi d'affreux mécomptes.

Quels sont les intérêts au nom desquels on réclame l'élévation pure et simple des tarifs en vigueur? Nous ne voulons dissimuler aucun des arguments invoqués par nos adversaires : en les combattant, nous ne pouvons que valider notre opinion.

Et d'abord, on a parlé de l'intérêt agricole; on a groupé des chiffres pour démontrer que l'introduction des fils étrangers a, depuis quelques années, considérablement diminué la culture des chanvres et des lins français; on a fait à plaisir un tableau pitoyable du sort auquel l'importation des produits de l'extérieur a condamné les cultivateurs du Nord, de la Somme, de la Mayenne, de la Sarthe, etc., etc.; on a même été plus loin, on a colporté dans les chaumières des pétitions apostillées par des personnes honorablement connues, et on a obtenu par ce moyen un assez grand nombre de signatures pour s'en prévaloir auprès du gouvernement et des chambres.

Sur ce point, quelle est la vérité? Une pétition a été signée sous nos yeux, dans la Sarthe. Il y est dit que l'agriculture est en souffrance. Or, des calculs sérieux et désintéressés ont établi que, bien au contraire, la culture du chanvre a, depuis la formidable invasion des filés anglais, augmenté de moitié dans le département de la Sarthe. En 1838, la culture du lin a dû être double dans le département du Nord de ce qu'elle était les années précédentes (1), et cependant on a aussi déploré devant les chambres le préjudice causé à l'agriculture, dans ce département, par l'introduction des fils étrangers. Nous ne

(1) *Enquête de 1838. M. Maracci, question 491.*

Digitized by Google

doutons pas que la plupart des pétitions ne contiennent des renseignements d'une exactitude pareille.

Que, dans certains cantons de tel ou de tel département, on ait délaissé la culture du chanvre et du lin pour celle de la betterave, du colza, des plantes oléagineuses, et que ces expériences n'aient pas été profitables à l'agriculture, nous ne le contestons pas. Mais cela n'importe pas à la question. Ce qu'il s'agit d'établir, pour pouvoir imputer à l'introduction des filés anglais la désolation imaginaire de notre agriculture, c'est le décri de nos lins et de nos chanvres sur les marchés intérieurs et extérieurs, c'est l'abandon non pas local, mais universel, de ce produit. Or, les chiffres officiels prouvent que, loin de diminuer, la consommation augmente : bien plus, que la production est insuffisante ; puisque les filatures françaises, au témoignage de M. Feray, importent des lins bruts de l'étranger. Et ces importations nuisent-elles d'ailleurs à l'agriculture? on peut s'en convaincre par le tableau que vient de publier l'administration des douanes : en 1817, l'exportation des chanvres et lins bruts de France était de 11,775 quintaux ; en 1838, elle a été de 21,893 ; en 1839, elle s'est élevée à 48,827 quintaux. Ce sont là des documents authentiques.

Que signifient donc les incroyables allégations des pétitionnaires? La fabrication de la toile a, depuis cinq ans environ, pris à l'intérieur un immense développement, et, outre les fils anglais, elle a consommé tous les fils à la main, tous les fils des filatures françaises qui lui ont été offerts sur le marché. D'autre part, les exportations ont, en dix années, atteint un chiffre égal à quatre fois le chiffre antérieur, et l'on se plaint encore au nom de l'agriculture, et l'on se fait un argument de sa détresse fictive ! L'agriculteur ne spécule pas, il ne lui est guère possible, dans l'état actuel du crédit, de placer sa confiance dans l'avenir, mais il compte au jour le jour avec le présent, et, qu'on le sache bien, alors que l'expérience lui aura démontré le désavantage d'une culture, il ne tardera pas à l'abandonner. Or, il accroît celle du chanvre et du lin ; il l'accroît, parce qu'il ne peut suffire aux besoins de la consommation, parce que la Belgique, qui fournit des lins égaux aux nôtres en qualité et d'un prix moindre, lui enlève, dans les mauvaises années, une partie des bénéfices que procure le négoce à l'extérieur ; il l'accroît, parce que la valeur incontestée des chanvres et des lins français lui garantit qu'il trouvera toujours le placement favorable de ses produits.

L'exportation a atteint, en 1839, un chiffre peu élevé : il est peu probable que celui de cette année l'égale ; les chaleurs excessives du mois de mai ont été fort nuisibles à la culture des chanvres, les semailles ont été tardives et la récolte s'annonce mal. Mais c'est là le crime des dieux, et non des filatures anglaises. On sera donc mal fondé si, l'année prochaine, on invoque de nouveau, pour défendre une

Digitized by Google

cause détestable, la pénurie momentanée de nos produits; le tarif des douanes ne saurait modifier les conditions atmosphériques. Ce qui importe à la question, c'est que la culture du chanvre et du lin année moyenne, est florissante et lucrative; c'est qu'elle occupe aujourd'hui 180,000 hectares de notre sol (1), malgre l'état précaire de la filature française, malgré les encouragements donnés à d'autres produits par les comices agricoles et par de récentes industries, enfin que, loin de lui porter dommage, les développements de la filature anglaise lui ont profité jusqu'à ce jour, puisqu'elle a fait enlever, dans les bonnes années, les excédants de récolte qui trouvaient, sur le marché national, un placement difficile. Nous n'oublierons pas de noter en passant, que les procédés traditionnels employés chez nous pour le rouissage du lin et du chanvre sont déclarés fort mauvais et ne recommandent pas nos produits, et que déjà nos filateurs eux-mêmes s'approvisionnent à l'étranger. La faute n'en est pas sans doute aux filatures anglaises.

Ainsi, pour nous résumer, ou l'agriculture n'a pas à se plaindre de l'état actuel des choses, ou bien elle ne se plaindra que d'elle-même; il faut donc la placer en dehors de la question, c'est ce qu'a sagement fait le rapporteur de la sous-commision, chargée par le conseil supérieur du commerce, de lui présenter des conclusions sur l'enquête de 1839.

Mais il y a, dit-on, d'autres intérêts engagés, d'autres industries en souffrance et l'exhaussement du tarif doit guérir toutes les plaies. Voyons un peu.

Nos pétitionnaires ont rédigé de lamentables bucoliques sur la condition des fileuses à la main, et, en effet, déclarons-le tout d'abord, il y a peu, il n'y a pas d'espoir, pas d'avenir pour cette industrie de nos campagnes; elle nous paraît irrévocablement perdue. Mais s'il est vrai que l'introduction des fils étrangers lui ait porté le premier coup, nous n'aurons pas de peine à démontrer qu'on ne la relèvera pas par une élévation des tarifs.

Voici l'état de la question. Avant que l'Angleterre eût perfectionné la filature mécanique, les machines, si grossières qu'elles fussent, étaient rares en France, leurs filés de médiocre valeur, obtenus dispendieusement et peu recherchés: la filature à la main fournissait à presque tous les besoins. L'apparition des filés anglais sur notre marché est venue troubler cette industrie domestique, et en quelque sorte patriarcale. Incapable de lutter contre une aussi redoutable concurrence, elle a cependant survécu plus longtemps qu'on ne pouvait s'y attendre, mais à une triste condition, l'abaissement progressif du salaire des

(1) *Enquête de 1838, passim*, et M. David. *Rapport de la sous-commission.*

Digitized by Google

fileuses. Aujourd'hui, dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe, le gain de ces pauvres femmes est, au plus, de 30 centimes par jour ; il est vrai de dire qu'elles emploient une partie de la journée aux occupations du ménage. L'enquête de 1838 a établi que, dans quelques départements du nord, le travail d'une fileuse est mieux payé : on ne peut toutefois, en moyenne, évaluer cet excédant à plus de 10 centimes. Cela est sans contredit fort déplorable, et nous ne nous étonnons pas qu'un ministre ait dit aux chambres que si la vraie question était aujourd'hui la concurrence de la filature mécanique étrangère et de la filature manuelle française, il hésiterait entre la liberté et la prohibition. Mais depuis l'établissement des filatures françaises, depuis les succès obtenus, dans cette industrie nouvelle, par MM. Feray, Scrive, Mercier, etc., etc., il ne peut plus être question de protéger la filature à la main.

Elle ne le sera pas, nous l'avons complètement abandonnée sur-le-champ. Pour les batistes, pour les toiles d'une finesse supérieure, quelques fabriques réclament encore ses produits(1). Mais les toiles fines, les batistes, sont peu de chose dans la consommation, et la confection des fils spéciaux qu'elles demandent au travail manuel n'occupe déjà plus qu'un petit nombre d'habiles ouvrières. Il est d'ailleurs évident que les progrès rapides, inouïs de la filature mécanique ne s'arrêteront pas au gré d'une philanthropie imprévoyante et qu'ils auront, avant peu de temps, privé nos fileuses de leur dernière ressource. Dans quelques départements, ceux où la fabrique fait surtout usage des fils communs, les vices du tarif actuel protégent encore les fileuses. Établi sur le poids et non sur la valeur marchande des filés, le tarif rend fort coûteuse l'importation des numéros inférieurs ; il faut ajouter que les frais de mécanique sont à peu près les mêmes pour les fils de tout numéro, et que malgré les pertes volontaires supportées par les établissements anglais pour écraser la filature manuelle, ils n'y ont encore pu réussir. Mais quand le tarif actuel sera modifié, et il doit l'être comme nous le démontrerons plus loin, quand les fils communs seront livrés au prix normal, quand la filature française sera devenue plus habile à les confectionner, quel emploi trouveront les rouets héréditaires de nos fileuses ?

Au reste, si la filature manuelle est condamnée par les accroissements de la filature mécanique étrangère et nationale, ce n'est pas à dire qu'une notable partie de la population de nos campagnes doive être prochainement réduite à la plus affreuse misère, et, comme on l'a dit, à la mendicité, par les conséquences inévitables d'un progrès industriel. Et d'abord, la filature à la mécanique, en se développant

(1) *Enquête* de 1838. M. Legentil, *question* 688.

Digitized by Google

chez nous, occupera beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants, et augmentera infailliblement leur salaire. En Écosse, le seul établissement de Leeds entretient 400 peigneuses outre 1,700 ouvriers. On sait d'ailleurs que, depuis l'introduction des fils anglais, nos fabriques de toile se sont relevées et sont déjà presque parvenues à monopoliser le marché national. Cette résurrection d'une des premières industries françaises n'a pas été sans profit pour la population ouvrière : la fabrique de Fresnay, par exemple, qui importe d'Angleterre les 3/4 de ses fils, emploie aujourd'hui un tiers de bras de plus qu'avant cette importation, et le rapport du nombre des femmes à celui des hommes employés au tissage est de 1 à 3 1/2 environ ; dans le canton de Fresnay, l'on compte 1,400 hommes occupés au tissage, et 400 femmes outre les enfants. Il est encore une considération qui n'est pas sans importance. La plupart des ouvriers sont mariés : avant l'introduction des fils anglais, le salaire des tisserands était moindre que celui des autres artisans ; il s'élève maintenant au dessus et tend à une progression plus haute encore. Au Mans, dans la ville centrale du département de la Sarthe, le salaire des couvreurs, des charpentiers, des menuisiers, etc., etc., n'excède pas 1 fr. 25 cent. par jour : à Fresnay, chef-lieu du canton du même département, où le vivre est moins coûteux que dans la métropole, le salaire des tisserands ne saurait être estimé à moins de 1 fr. 50 cent. (1) : c'est, toute proportion gardée, une différence d'environ 40 cent. au profit du tisseur ; et quand on ajoute à cet excédant le gain des enfants qui, en dehors de la fabrique, trouveraient difficilement à s'employer ; quand on sait d'ailleurs que presque toutes les femmes des tisseurs sont ou étaient fileuses, on se persuade que la révolution accomplie par les filés à la mécanique, si désastreuse qu'elle ait été pour nos campagnes, a déjà guéri quelques blessures.

Au reste, il ne faut pas se le dissimuler, il est désormais impossible de raviver la filature à la main. Condamner la fabrique française à la privation des filés à la mécanique, soit nationaux, soit étrangers, ce serait la ruiner immédiatement : les plus implacables adversaires de la filature anglaise ont tous ainsi déposé dans l'enquête de 1838. Que si, pour échapper à ce désastre, on allait plus loin dans la voie des interdictions, si on fermait hermétiquement notre frontière aux toiles de l'étranger, on ne sauverait pas encore, qu'on le sache bien, l'industrie, [illegible] privée de tous ses débouchés extérieurs, elle serait bientôt, à l'intérieur, chassée de tous les marchés par la concurrence toujours

(1) [illegible] de 1838, M. Cohen, *Quest.* 337, 378. — M. Varin, *Quest.* 419, prétend que le salaire [illegible] a doublé, depuis l'introduction des fils anglais. Il y a des localités où la [illegible] proportion ne s'est pas établie.

Digitized by Google

menaçante de l'industrie cotonnière. Ainsi donc, sans même tenir aucun compte des avantages que la consommation a déjà trouvés dans les progrès de la fabrique, avantages certes notables et dignes d'être considérés, on serait encore fort empêché de trouver un argument valable en faveur de la filature manuelle. Pour conserver aux fileuses le monopole de l'approvisionnement, il faudrait anéantir l'industrie du tissage, enlever le travail aux mains d'une population intelligente et laborieuse, et, par suite, dans un temps peu éloigné, arriver à la suppression même du filage à la main, dont la ruine de la fabrique laisserait les produits invendus. Ce serait tourner dans un cercle vicieux, d'où l'on ne sortirait qu'en tombant dans un précipice.

Ces conclusions ont été admises par le conseil supérieur du commerce, dont le rapporteur, M. David, s'est exprimé en ces termes : « Nous le dirons franchement : notre avis est que l'on doit renoncer à défendre la filature à la main, non pas, comme on nous l'a dit, parce qu'il nous est impossible de comprendre le malaise de ceux qui vivaient de ce genre de travail, mais parce que ce serait nuire à d'autres existences et surtout à l'intérêt général du pays. »

Et nous aussi, nous comprenons tout l'intérêt que peuvent inspirer de malheureuses femmes dont un progrès fatal vient désoler l'existence : mais pouvons-nous faire autre chose que témoigner à leurs douleurs une sympathie inefficace? C'était au gouvernement à prévoir le mal qui nous afflige, c'est à lui seul qu'il appartient de le réparer. Si le travail était organisé suivant les principes d'une économie vraiment politique, il ne serait pas impossible de créer des industries locales, d'utiliser des bras inoccupés, et d'amener, sans secousses, les réformes qui fécondent le labeur national. Mais tout est en proie à la concurrence, même la vie des individus : et l'on s'étonne d'entendre des plaintes!

Voyons maintenant quel est, dans la question qui nous occupe, l'intérêt de la fabrique.

Il semble, au premier abord, que l'industrie toilière doive être indifférente au droit perçu par la douane. En effet, elle débite ses produits manufacturés suivant leur prix de revient, et si, par une mesure législative, on lui rend la fabrication plus onéreuse, elle élève proportionnellement le taux vénal de sa marchandise. Mais cette élévation proportionnelle ne lui est-elle pas préjudiciable? c'est ce que nous n'aurons pas de peine à démontrer.

Avant l'introduction abondante des fils anglais, la fabrique française était dans une situation vraiment déplorable. Rappelons-nous toutes les requêtes adressées, depuis 1815, aux divers ministères, aux diverses assemblées législatives, en faveur de l'industrie toilière? C'était d'abord contre les toiles de Harlem et de Courtray, introduites en France par la révolution, que nos fabricants demandaient une protection efficace.

Digitized by Google

L'industrie du coton, en devenant nationale, avait ensuite porté le coup le plus horrible à l'industrie de la toile : chaque jour la consommation à l'intérieur diminuait, et notre exportation qui était, en 1816, de 41 millions, n'était plus, en 1823 que de 15 millions. L'étranger avait fait des progrès plus rapides que les nôtres, il fabriquait à des conditions meilleures, et nous enlevait tous nos marchés. Puis est venue la grande inondation des toiles belges et anglaises : en 1819, l'importation étrangère n'était, en France, que de 15 millions; elle était de 36 millions, en 1823. Pour ajouter à nos embarras domestiques, les grandes filatures furent créées. Travaillant sur une immense échelle, avec des capitaux considérables, mettant à profit, avec un rare bonheur, une invention qui devait être, pour eux, si féconde, les Anglais obtinrent bientôt le fils à si bas prix, que nos fabricants perdirent tout espoir de lutter contre une telle concurrence, et qu'on en vit un grand nombre, renonçant au tissage, chercher à réparer leurs pertes par la blanchisserie. Mais de tels bouleversements dans l'industrie n'ont pas lieu sans amener de grands désordres : la blanchisserie employa moins de bras que la fabrique, et les tisserands, forcés d'abandonner leurs métiers, manquèrent de travail. Le mal était grave, la plaie semblait braver tout remède. Permettre l'importation franche des toiles étrangères, c'était sanctionner la détresse de l'industrie nationale ; l'interdire par des mesures prohibitives, c'était autoriser de cruelles représailles, et, en outre, réduire la consommation à l'emploi de la percale, dont les prix baissent tous les jours.

Dans cette désolante conjoncture, les Anglais vinrent eux-mêmes nous offrir un moyen de salut : ils nous apportèrent les produits de leurs filatures. En peu d'années, par l'usage de ces produits, notre fabrique se réhabilita, répara ses pertes, perfectionna ses méthodes de tissage, et parvint à livrer la toile confectionnée en France avec des fils anglais à des conditions plus favorables pour l'acheteur que la toile anglaise importée sur notre marché. Dès lors cette importation diminua, et nous la voyons diminuer encore tous les jours : en 1838, 51,521 quintaux de toiles étrangères ont été vendus en France; en 1830, ce chiffre s'est [illegible] 1837, l'exportation de nos tis- abaissé à 41,993. D'autre part en [illegible] 1839, elle a été de sus de lin et de chanvre était de 7,853 quintaux : en 18[illegible], 9,508. Jamais, sur le marché national, on n'a vendu autant de toiles françaises qu'on en a vendu aujourd'hui; jamais autant de métiers n'ont été occupés : les fabricants eux-mêmes nous le témoignent (1). Ces résultats ne prouvent pas sans doute, ainsi qu'on l'a impudemment sou-

(1) *Enquête* [illegible] 358; M. Legentil, *Quest.* 700. — M. Maracci, *Quest.* 4751, s'exprime ainsi : « La consommation de la toile est aujourd'hui double de ce qu'elle était en 1828. » — M. Legendre, *Quest.* 438. — M. Varin, *Quest.* 419, affirme que, depuis l'introduction des fils anglais, la production a presque quadruplé à Cholet.

Digitized by Google

tenu, (l'expression est dure, mais elle est juste) que l'introduction des fils anglais ait été ruineuse pour notre industrie toilière. Mais veut-on la ruiner? Qu'on suive le conseil donné par les pétitionnaires; qu'on élève les droits sur les fils.

Nous posons ce dilemme: ou le droit nouveau sera tel que, malgré la rigueur du fisc, nos fabricants continueront à importer d'Angleterre les fils nécessaires à leur approvisionnement; ou il sera tel, que cette importation leur devenant trop onéreuse, ils demanderont à la filature mécanique française tous les produits dont ils feront emploi. Dans l'une et dans l'autre hypothèse, nous l'allons prouver, les intérêts de la fabrique seront gravement compromis.

En effet, si le nouveau tarif est insuffisant pour protéger la filature française, les chambres n'auront fait, en l'adoptant, que rendre les toiles françaises d'un prix plus élevé, et, partant, d'une vente plus difficile. Or, comment dans cette condition défavorable, le tisseur français soutiendra-t-il la concurrence qui lui a coûté tant de sacrifices? Dès lors, nécessité d'un exhaussement proportionnel sur le tarif des toiles étrangères, et possibilité de représailles. Et comme cette provocation serait opportune! Au moment même où l'Angleterre nous offre les gages d'une pacification industrielle, où elle nous propose de réduire les droits exorbitants qui frappent les produits de nos vignobles, nous accueillerions ses avances par un double exhaussement de tarif! Il faut aussi tenir compte d'une autre concurrence contre laquelle l'industrie toilière serait nécessairement désarmée. Au prix actuel des toiles, si bas qu'ils soit descendu, la percale est encore recherchée: ne sera-t-elle pas souveraine sur le marché, quand le fabricant ne pourra livrer sa toile sans prélever sur le consommateur la surtaxe perçue sur le fil étranger? Et puis encore, quel espoir lui restera-t-il d'exporter l'excédant de ses produits, quand l'Angleterre et la Belgique, qui lui disputent encore avec avantage la consommation extérieure, offriront leurs toiles à des conditions plus attrayantes? Et, nous le répétons, dans cette hypothèse, on aura fait tort à l'industrie linière, sans avoir servi les intérêts de la filature.

Apprécions donc les résultats de la protection suffisante, ou, en quelque sorte, prohibitive. Au fond, les filateurs la désirent telle; mais, dans la forme, ils ménagent l'opinion publique, qui les repousserait, et le tissage, qui ne tarderait pas à protester contre eux.

Aujourd'hui, les fabriques de Laval, de Chollet, de Lisieux, de Vimoutiers, de Fresnay, de Mamers, d'Alençon, et beaucoup d'autres encore (1), n'emploient guère que des filés à la mécanique. Outre les fils qui leur sont livrés par les filatures françaises, elles consomment une

(1) *Enquête* de 1858, M. Cohen. *Quest.* 370.

Digitized by Google

bien plus grande quantité de fils étrangers. Qu'on les prive de cette dernière ressource : comment aviseront-elles à maintenir leur situation? Il y a peut-être en France une douzaine de filatures en exercice ou en projet; ces filatures ont été établies avec peu de capitaux, elles occupent encore peu de broches : les supposera-t-on suffisantes à l'approvisionnement de notre fabrique? Quel que puisse être l'entraînement de la spéculation, aussitôt après l'établissement d'une surtaxe prohibitive, il est de toute évidence que la filature ne saurait, avant au moins vingt années, satisfaire à tous les besoins de l'intérieur. M. Feray, lui-même, le plus intraitable et le plus intéressé des partisans de la surtaxe, estime que les besoins réclament l'établissement de deux cents ou trois cents grandes filatures (2) Et d'ailleurs, nous ne sommes encore dans cette industrie, que de maladroits apprentis, nos quelques filatures ont été montées et sont dirigées par des ouvriers étrangers; nous ne savons pas filer l'étoupe, et nous ne livrons à la fabrique que des numéros inférieurs. Il ne peut donc être sérieusement question de protéger notre filature naissante par des droits prohibitifs.

Ce n'est pas à dire que le tarif actuel soit irréprochable; il est, au contraire, très vicieux, mais ne veut pas être réformé comme l'entendent les filateurs. Fixé d'après le poids et non d'après la valeur du produit contenu dans le kilogramme, il rend fort onéreuse l'importation des fils communs et ne protége qu'illusoirement les fils fins. Voilà ce à quoi il faut remédier, sans toutefois élever en moyenne le taux actuel, qui est suffisamment protecteur. Les tableaux suivants, qui ont été dressés par M. Scipion Lavigerie, fabricant au Mans, et dont nous devons la communication à son obligeance, permettront d'apprécier l'urgence de quelques réformes sollicitées par la fabrique.

ÉTOUPES.

Nos. anglais.	Prix d'achats par paquets de 50 éch. ou 3 bundles.	Poids.	Droit de douanes 11 f. 0,0 k. plus le 10e.	Tant pour 0,0
2	84 fr. c.	135 kos	20 fr. 80 c.	25 p. 0/0
3	63	90	13 86	22
4	47	67,500 g.	10 40	22
5	40	54	8 30	20 3/4
6	37	45	6 93	18 3/4
8	35 25	33,500	5 15	14 3/4
10	34 30	27	4 15	12
12	33 30	22,500	3 45	10 1/4
14	32 25	20	3 08	9 1/2

(2 *Ibid.* M. Feray, *Quest.* 370.

Digitized by Google

16	31	40	17,500	2	69	8	1/2
18	30	45	15,500	2	37	7	3/4
20	29	50	14	2	16	7	1/4
22	28	50	12,500	1	92	7	
25	27	50	11	1	69	6	1/2
30	26	65	9	1	38	5	1/4

LINS.

Le droit 24 fr. 0/0 kilog. plus le 10e.

16	40		17,500	4	62	11	1/2
18	39		15,500	4	09	10	1/2
20	38	10	14	3	70	9	3/4
22	36	20	12,500	3	30	9	
25	35	25	11	2	90	8	1/4
30	32	40	9	2	38	7	1/4
35	31	40	7,500	1	98	6	1/4
40	30	45	7	1	85	6	
45	29	50	6,250	1	61	5	1/2
50	28	50	5,500	1	45	5	
55	28	50	5,250	1	38	4	3/4
60	28	50	4,500	1	19	4	1/4
65	28	50	4,250	1	12	4	
70	29	50	4	1	05	3	3/4
75	29	50	3,750	»	99	3	1/2
80	29	50	3,500	»	92	3	
85	29	50	3,375	»	89	3	
90	30	45	3,250	»	82	2	3/4
95	31	40	3	»	79	2	1/2
100	32	75	2,500	»	73	2	1/4

Ces tableaux sont établis sur les fils que l'on emploie de préférence dans le département de la Sarthe.

De ces tableaux il résulte, comme nous l'avons déjà dit, que les fils communs paient proportionnellement un droit très fort, tandis que les fils fins sont à peine grevés. Il existe aussi sur ce tableau une distinction entre les fils de lin et les fils d'étoupe. Or, de l'avis de tous les fabricants et de tous les filateurs entendus dans l'enquête de 1838, il est impossible *aux employés de la douane* de distinguer l'étoupe du lin teillé.

On demande donc, avec justice, qu'un tarif uniforme soit établi sur les deux espèces de fil.

On demande en outre, avec non moins de raison, que ce tarif soit

Digitized by Google

modifié : abaissé pour les fils des numéros inférieurs, exhaussé pour les fils des numéros supérieurs.

Le conseil du commerce a compris l'équité de ces réclamations, et il en a consacré le principe.

Après avoir admis l'égalité des droits, pour les fils de lin et d'étoupe, il a proposé le tarif ci-après, suivant numéros :

Fils de lin et de chanvres simples ; en écru et en écheveau, sans distinction des fils d'étoupe.	Du n° 1 au n° 20 anglais (n° 6 de France) de 6,000 mètres au 1/2 kilog. et au-dessous..	20,000 les 100 kilog.
	Du n° 20 à 40 inclus.....	30,000
	Du n° 41 et au-dessus	50,000

Les numéros supérieurs n'étant pas d'une consommation considérable, le conseil du commerce n'a pas cru devoir déterminer les droits à établir sur ces numéros.

Les modifications au tarif actuel peuvent-elles être adoptées de confiance et sans examen ? Nous ne le croyons pas. Voici quel serait, d'après le tarif proposé, la proportion du droit perçu :

ÉTOUPES.

Tableau du prix de revient des fils d'après le droit proposé de 20 p. 0[0 kilog.

Nos anglais.	Prix d'achat par paquet de 80 échev. ou 3 bundles.	Poids.	Droits de douanes décime compris.
2	84fr. c.	135 kos.	29 fr. 70 c.
3	63	90	21 78
4	47	67,500 g.	16 33
5	40	54	13 06
6	37	45	10 89
8	35 25	33,500	8 10
10	34 30	27	6 53
12	33 30	22,500	5 44
14	32 25	20	4 84
16	31 40	17,500	4 23
18	30 45	15,500	3 75
20	29 50	14	3 38

Le taux commun du droit sur les étoupes serait de 26 fr. p. 0[0 au lieu de 17 fr. p. 0[0 du n° 2 au n° 20.

LINS.

Taux du prix de revient des fils de lin d'après le droit proposé de 30 fr. par 100 kilog, du n° 20 au n° 40.

Nos anglais.	Prix d'achat.	Poids.	Droit de 30 fr. 10e compris.
20	38f. 10 c.	14 kos.	4 f. 62 c.
22	36 20	12,500 g.	4 12
25	35 25	11	3 63

Digitized by Google

30	32	40	9	2 97
35	31	40	7,500	2 47
40	30	45	7	2 31

Taux commun sur les lins de n° 20 à 40, 10 p. 0[0 au lieu de 8 p. 0[0.

A 50 p. 0[0 kilog.

45	29	50	6,250	3 43
50	28	50	5,500	3 02
55	28	50	5,250	2 88
60	28	50	4,500	2 47
65	28	50	4,250	2 33
70	29	50	4	2 20
75	29	50	3,750	2 05
80	29	50	3,500	1 92
85	29	50	3,375	1 84
90	30	45	3,250	1 78
95	31	40	3	1 65
100	32	35	2,500	1 37

Taux commun du droit sur les fils de lin de n° 45 à 100, 7 1/2 p. 0/0 au lieu de 3 1[2.

On le voit, d'après ce tableau, l'assimilation des fils d'étoupe aux fils de lin, détruit tout l'avantage qui devait résulter du nouveau tarif pour les fils communs : ce tarif ne serait pas sanctionné sans un grave préjudice pour les fabriques d'Alençon et de Mamers, qui emploient, en grande quantité, les étoupes du n° 14 au n° 20. Elever le droit de 17 à 26 p. 0[0, c'est dépasser toute mesure. La filature éprouve d'ailleurs une perte réelle à filer les lins dans les bas numéros, puisqu'à la vente ils ne sont guère plus estimés que les étoupes. Qu'arrive-t-il? c'est qu'elle en file peu de cette qualité. Quelle a donc été l'illusion des commissaires lorsqu'ils ont cru favoriser la fabrication des toiles communes, en dégrévant un produit dont elle ne fait pas emploi?

Ou plutôt, il n'y pas eu d'illusion, car, après avoir adopté les conclusions de son rapporteur, le conseil supérieur du commerce semble avoir compris lui-même que, dans les conséquences, il s'éloignait des principes, et que le tarif proposé devait avoir pour notre fabrique des résultats fâcheux : aussi a-t-il demandé le rétablissement du droit de 1826 sur les toiles, c'est-à-dire une protection plus forte. Nous avons prouvé que cette protection n'empêcherait pas l'envahissement du marché par la percale; qu'elle serait par conséquent insuffisante. Il faut donc prendre un autre parti, et ce parti c'est d'exhausser le tarif proposé au dessus du numéro 20, et de l'abaisser au dessous. Les fils inférieurs (fils d'étoupe), sont ceux que la fabrique française emploie le plus.

Digitized by Google

Quelques mots, pour terminer, sur les grandes clameurs de la filature nationale, et sur la nécessité de la protection qu'elle invoque au nom de ses intérêts personnels.

Nous n'abuserons pas de certains prospectus, où des fondateurs de sociétés en commandite ont assuré à leurs sociétés, même sous le régime actuel, les plus beaux bénéfices : il y a sans doute de l'exagération dans leurs espérances sincères ou feintes. Il se pourrait cependant que l'avenir ne les démentît pas.

Supputons, en effet, les avantages de la filature dans les conditions actuelles. La filature d'Essonne emploie d'assez fortes quantités de lin belge, mais celle d'Alençon et quelques autres s'approvisionnent de préférence sur notre marché. D'ailleurs, puisque l'Angleterre importe de chez nous, il n'y a pas de raison pour que la filature française ne consomme pas nos produits. Il y a donc à déduire des frais du filateur français, par assimilation au filateur anglais :

1° Transport de France en Angleterre.

2° Commission,

3° Assurance, banque, emballage, droits d'entrée de 13 p. 0/0 en moyenne.

En outre, il y a le compte du fabricant qui fait aujourd'hui venir ses filés d'Angleterre.

Ce compte est ainsi établi par M. Cohen aîné (1).

1° Emballage, ...	3 fr.
2° Fret.	4
3° Commission.	3
4° Assurance, à 13 p. 0/0, ...	3
5° Frais de réception, ...	
6° Droits de douanes 24 fr. les 100 kil. plus le décime	26 f. 40 c.

Ce qui constitue, en faveur de la filature française, une prime d'environ 13 0/0 qui, jointe à la prime résultant des frais supplémentaires du filateur anglais, équivaut à une protection de 20 p. 0/0 environ.

Mais, nous le savons, tout n'est pas à l'avantage de nos industriels. Et dabord, ils sont mal habiles. Est-ce une considération à faire valoir? Quelques filateurs ont osé l'invoquer : certes c'est un excès d'audace.

Les premières machines ont coûté cher : on ne savait pas encore les établir en France, et presque toutes ont été exportées d'Angleterre par contrebande. Aujourd'hui, nos constructeurs de machines ont fait de notables progrès et l'on fait usage de leurs produits. Si nos filateurs, au

(1) Enquête de 1838 M. Cohen *question* 58

Digitized by Google

lieu de réclamer une élévation de droits sur le tarif des fils, demandaient un dégrèvement sur le tarif des fers, toute l'industrie française plaiderait leur cause.

La houille est plus coûteuse en France qu'en Angleterre. Mais, en France, on a des chûtes d'eau encore moins dispendieuses, et qu'il ne s'agit que d'utiliser.

Enfin, nos filateurs opèrent avec des capitaux minimes, et il en faut d'immenses pour mener à bien leurs entreprises. Cela est fâcheux sans aucun doute; leur plainte est un argument de plus contre le mauvais état du crédit et les vices de l'individualisme industriel ; mais ce n'est pas en grevant la consommation qu'il faut remédier à ce mal.

Pour conclure, nous trouvons mal fondée la requête des filateurs, mais nous conseillons certaines réformes invoquées par la fabrique. Voilà, ce nous semble, les seules modifications que les chambres puissent raisonnablement apporter au tarif actuel. Nous avons parlé sans intérêt et sans passion, et libres de tout engagement avec les parties. Qu'on veuille bien refaire, sur l'enquête de 1838, avec la même impartialité, le travail que nous nous sommes imposé, on approuvera toutes nos conclusions.

B. HAURÉAU,

Rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe*.

Digitized by Google

DROIT ADMINISTRATIF,

PAR M. DE CORMENIN (1).

Nous ne prétendons point analyser ou critiquer le livre qui fait l'objet de cet article. Depuis longtemps il jouit d'une réputation solide et incontestée. Le rang qu'il occupe parmi les ouvrages des jurisconsultes modernes est unique. Il n'a point été attaqué comme les traités les plus célèbres auxquels nos lois civiles aient donné lieu, et il n'y a point en France d'homme adonné à l'étude du droit qui n'ait maintes fois éprouvé combien M. de Cormenin était un guide sûr dans le dédale de nos lois administratives.

Cette réputation si belle n'a point empêché l'auteur des *Questions de droit administratif* d'ajouter à son œuvre, de la perfectionner. Cette édition contient un grand nombre de notes nouvelles et précieuses et un appendice qui jette sur les diverses parties du droit administratif une vive lumière.

Les gens du monde, ceux qui aiment les idées générales, y liront de préférence l'introduction, travail neuf, et fort remarquable à tous égards dont nous allons principalement nous occuper.

Dans cette introduction, M. de Cormenin a indiqué à grands traits l'origine, les développements et le caractère actuel du droit administratif. Il s'était occupé dans le corps de l'ouvrage des plus minces détails : par l'introduction, il s'est élevé aux considérations les plus hautes, et a montré une double aptitude, rare dans tous les temps et aujourd'hui surtout, pour les idées d'ensemble et pour les idées de détail, pour l'analyse et pour la synthèse.

Toute la race humaine gravite vers l'unité. Les sociétés qui croissent tendent à la concentration du pouvoir : celles qui décroissent tendent à se joindre à leurs voisines pour constituer une unité plus étendue. Tantôt l'empire s'étend, et les attributions du pouvoir se simplifient, tantôt l'empire reste stationnaire ou se dissout sous l'influence d'un

(1) Pagnerre, éditeur, 14 bis, rue de Seine-Saint-Germain.

Digitized by Google

travail intérieur; alors, les attributions du pouvoir s'étendent; elles comprennent des relations nouvelles.

Lorsque la république romaine tomba sous la puissance de César, elle se composait d'une confédération de nations gouvernées par un peuple roi, au nom du droit de conquête. La puissance des empereurs sur les peuples soumis à leur empire n'eut point de bornes, comme le prouve surabondamment l'abus qu'ils en ont fait. Cependant les relations *régulières* des gouvernants et des gouvernés ne s'étendirent guère. Le pouvoir impérial ne fonctionnait que pour procurer à celui qui en était détenteur les richesses et les services de tous les hommes, le pouvoir était absolu : l'empereur avait droit de vie et de mort sur tous ses sujets; il était maître de leurs personnes et de leurs biens; mais il n'entrait point dans les relations journalières et utiles des citoyens, comme notre administration actuelle, par exemple. C'était au nom de l'empereur que les impôts étaient levés et la justice rendue; c'était lui qui commandait les armées; mais il n'y avait en tout cela aucun contrôle régulier; les délégués du pouvoir impérial en usaient et en abusaient, suivant leurs passions et leurs intérêts. Au dessous d'eux, l'administration était exercée tantôt par des municipalités, tantôt par de petits tyrans. Chacun de ces petits pouvoirs était occupé à se défendre contre les autres ou à les attaquer : chaque ville, chaque localité avait son régime intérieur.

L'avénement du christianisme introduisit de nouveaux rapports entre les gouvernants et les gouvernés. L'empire, partagé d'abord entre une multitude de superstitions, passa sous la domination d'une religion exclusive, instrument de puissance énergique dont les empereurs cherchèrent toujours à s'emparer. Cependant, les chefs des chrétiens étaient les élus du peuple; ils conservèrent le pouvoir spirituel, malgré les prétentions des empereurs.

En même temps que le christianisme grandissait, Dioclétien tentait d'établir une hiérarchie régulière de fonctionnaires; de telle sorte que les attributions du pouvoir se trouvèrent merveilleusement étendues, lorsqu'il y eut des empereurs chrétiens. Mais les voies de communications étaient imparfaites; d'ailleurs le pouvoir impérial continuait à être le fléau des peuples : il dévorait les villages et les villes, fonds et habitants, et, dans l'unité religieuse, il n'avait vu qu'un moyen de tyranniser les consciences. Le christianisme n'avait point marché assez directement vers son but politique. L'empire tomba donc en dissolution sous les coups des barbares qui vinrent le repeupler et le renouveler. La société ne connut plus d'autre lien commun que l'unité religieuse : celle-ci se constitua fortement, et comprit des peuples qui n'avaient jamais courbé la tête sous le joug impérial.

Tous ceux qui possédèrent un pouvoir étendu après la chute de l'empire, s'efforcèrent de rétablir l'unité impériale, de faire revivre l'ancien

Digitized by Google

fisc et ses traditions. Mais le monde en était las : l'esprit de localité réagissait contre toute impulsion centrale avec une force irrésistible. On pouvait gagner le ciel sans que le pouvoir politique fût fort : la hiérarchie catholique était établie : elle avait étendu ses moyens d'action à mesure que la puissance temporelle avait déchu ; son domaine était alimenté, non par les confiscations, mais par les aumônes ; elle rendait la justice dans ses tribunaux et, par la confession, elle portait son empire dans toutes les consciences. Cependant le pouvoir temporel se brisait en mille morceaux ; il tombait dans l'abîme de la féodalité.

Chacun des peuples soumis à ce régime en est sorti suivant son génie, suivant le concours des événements. La France a marché plus directement au but qu'aucun autre pays de l'Europe. Partout les détenteurs en titre du pouvoir politique ont essayé de ressusciter l'unité impériale ; mais presque partout, ils ont voulu s'étendre trop brusquement, sans tenir compte des obstacles qu'opposait l'état de la société, sans s'apercevoir que les hommes avaient perdu l'habitude d'agir par grandes masses, dans un but commun. Le pouvoir spirituel, qui, seul, avait conservé son unité, pouvait seul ébranler les masses : il fit les croisades.

Les rois de France, eux aussi, tentèrent de faire revivre à leur profit le pouvoir impérial. Tantôt par sagesse, tantôt sous l'empire de circonstances impérieuses, ils firent plus d'efforts pour concentrer leur pouvoir que pour l'étendre, plus heureux ou plus habiles que ceux qui avaient hérité du grand titre d'*empereur*.

On dit qu'ils ont été aidés ou dirigés par le caractère national. Ce caractère a contribué sans doute à l'agrandissement du pouvoir ; mais peut-être l'agrandissement du pouvoir n'a-t-il pas moins contribué à la formation du caractère national.

Quoiqu'il en soit, ce que nous appelons depuis peu de temps la centralisation, est non-seulement un fait moderne, mais un fait français ; c'est le résultat d'un long travail, dont M. de Cormenin a esquissé avec un art admirable les principaux traits.

Le fractionnement du pouvoir par la féodalité était inspiré par l'idée de privilége, de droit, attaché à la personne ou à la terre. Le pouvoir avait été un fléau public : chacun chercha à s'en préserver de son mieux par le droit personnel et local et par les armes ; chacun se protégea tant et si bien que l'autorité périt.

Mais comme il ne peut y avoir de société sans un pouvoir quelconque, le pouvoir féodal s'éleva sur les ruines du pouvoir central, et se fractionnna lui-même d'une façon étonnante : c'est surtout par le fractionnement que l'histoire des Carlovingiens est curieuse. Pour être moins grand que le pouvoir impérial, le pouvoir féodal n'en était pas moins oppresseur. Plus rapproché du propriétaire de terre allodiale ou du

Digitized by Google

bourgeois, il était plus insupportable : on se protégea contre lui par l'association, la charte, le privilége, par l'intervention de l'autorité spirituelle.

La royauté française ne se présenta point avec le faste impérial ; elle apparut aux yeux des opprimés comme une autorité spirituelle autant que temporelle, entourée qu'elle était de juges et de prud'hommes. Il est à remarquer que nos plus grands rois, Louis le Gros, saint Louis, Charles V, Louis XI, Louis XII, Henri IV ont eu des manières simples et bourgeoises; le faste appartient aux grands artisans d'inventions fiscales, Philippe le Bel, Philippe le Long, Philippe de Valois, Jean, François Ier, Louis XIV.

Les croisades avaient donné au commerce, aux lettres un nouvel essor : la bourgeoisie s'élève; c'est sur elle que la royauté s'appuie. Elle a des jurisconsultes qui étendent sa puissance aux dépens de la noblesse, qui la représentent comme la protectrice des opprimés. Elle grandit d'ailleurs au moment favorable, au moment où le pouvoir spirituel se corrompt définitivement et se discrédite : elle le combat par ses jurisconsultes et par son université ; elle lui enlève le monopole du droit et de la science, et vient le partager avec lui.

Pour soutenir cette haute influence morale, il faut des forces matérielles. Les rois fastueux ressuscitent peu à peu l'ancien fisc; les rois justiciers et simples de manières, qui leur succèdent, profitent des expédients financiers de leurs prédécesseurs, et appliquent les ressources qu'ils en tirent à étendre le pouvoir.

Puis viennent à propos des désastres qui sanctifient pour ainsi dire la royauté, et qui, en l'anéantissant temporairement, en font sentir le besoin. Ainsi, les victoires des Anglais sur les armées féodales de la France : Crécy, Poitiers, Azincourt; ainsi la longue folie de Charles VII et la mise au pillage du pouvoir royal par les seigneurs; ainsi la captivité de François Ier, les guerres civiles du XVIe siècle. La royauté grandit de tous les malheurs qui affligent la France, et qui font sentir plus vivement la nécessité d'un pouvoir fort et protecteur; elle profite également de la sagesse des rois habiles, de la vigueur des tyrans, et de la faiblesse des princes imbéciles. Par un heureux concours de circonstances, les rois sagement entreprenants arrivent au moment où tout est disposé à l'obéissance; ils n'usent point leurs forces contre d'invincibles obstacles; les rois faibles viennent dans les temps difficiles, afin que les malheurs soient imputés aux factions ou aux circonstances et jamais à la royauté. Tout conspire à son agrandissement.

Ce pouvoir, arrivé à son apogée sous Louis XIV, n'était pas sans analogie avec celui d'un empereur romain, de Constantin par exemple : c'était une vaste monarchie militaire imposée à des réunions d'hommes

Digitized by Google

qui avaient des institutions propres. Mais sous Louis XIV, la pensée humaine avait accompli de larges travaux sous l'influence immédiate du christianisme et de l'antique philosophie. L'idée défensive du droit, qui s'était conservée avec tant de force sous le régime féodal, s'opposait à un développement excessif du despotisme royal : les mœurs étaient fortes, et les extravagances d'un Caligula n'étaient pas possibles. Le pouvoir n'existait, et il n'avait grandi qu'en se présentant comme protecteur, même dans ses actes les plus tyranniques; il différait sensiblement en cela du pouvoir des empereurs romains, qui n'avait bientôt eu d'autre sanction que celle de la force.

Sous Louis XIV, l'autorité royale perdit son caractère : elle devint oppressive. Sous Louis XV, elle fut oppressive et méprisable : elle n'était plus qu'un instrument au moyen duquel les riches, les puissants pillaient et opprimaient les pauvres; elle était d'ailleurs impuissante contre les parlements, contre les priviléges de la noblesse et du clergé; ses ressources financières ne lui suffisaient pas; elle ne pouvait en demander de nouvelles au peuple appauvri et ruiné, et les classes privilégiées lui en refusaient. Alors eut lieu la révolution.

La révolution fut faite en haine des priviléges personnels et locaux, au nom du droit et de l'égalité. Le droit était le signe défensif sous lequel le monde était habitué à se rallier depuis quatorze siècles; l'égalité était l'idéal que l'enseignement catholique avait conservé et présenté sans cesse à l'esprit des peuples. La révolution, inspirée des théories de Rousseau, tendit à réaliser politiquement le christianisme, à établir l'égalité. Tous les priviléges que la royauté avait vainement attaqués depuis deux siècles périrent en une nuit. La royauté elle-même, ayant voulu se rallier à eux et faire avec eux cause commune, partagea bientôt leur sort. La grande assemblée qui hérita du pouvoir royal y ajouta tout celui que possédaient les privilégiés; elle l'étendit jusqu'aux dernières limites sous l'empire des circonstances les plus menaçantes. Les troubles qui remplirent l'intervalle qui sépare la désorganisation du pouvoir ancien et la création d'un pouvoir nouveau firent sentir vivement le besoin d'une autorité protectrice. C'est ce sentiment qui rendit possible la dictature impériale, dictature qu'on a plutôt essayé de changer de mains que de modifier.

L'action intérieure du gouvernement qui se nommait autrefois police, s'appelle aujourd'hui administration. Cette action s'exerce chaque jour sous un grand nombre de formes. Le gouvernement administre les biens qui composent le domaine public; il concourt à l'administration des biens communaux; il lève les impôts et les armées; il protége ou est censé protéger par les réglements relatifs aux poids et mesures, à la voirie, etc.

La France nouvelle présente un spectacle que le monde n'avait point encore vu : une masse de 32 millions d'âmes, régie par la même loi

Digitized by Google

civile, parlant à peu près la même langue, recevant d'un centre commun une impulsion souveraine; une grande nation dont toutes les richesses et toutes les forces peuvent être employées avec facilité par un gouvernement probe et énergique pour atteindre un grand résultat. Au moyen de la poste, de la presse, du télégraphe, de la vapeur, ces 32 millions d'âmes vivent d'une vie commune, elles communiquent plus facilement et plus rapidement que ne pouvaient faire les citoyens des petites républiques de Sparte et d'Athènes. Sur toute l'étendue du territoire, l'action du gouvernement s'exerce d'une manière uniforme, et il n'existe aucune force particulière capable de lui résister. Il ne peut céder qu'à la reine du monde, l'opinion.

Tels sont les effets de la double centralisation politique et administrative née de la révolution. Un bon gouvernement peut y puiser une force extraordinaire. L'histoire de l'empire l'a prouvé, et cependant le faux système que suivait l'empereur paralysait la plus grande partie des ressources de la France.

Malheureusement, si la centralisation favorise les efforts d'un bon gouvernement, elle protège trop souvent un mauvais système et laisse le pouvoir à la merci d'un coup de main; elle lui donne les avantages et les inconvénients du despotisme militaire : *susceperunt duo manipulares imperium transferendum et transtulerunt!* C'est ce qu'ont prouvé la conspiration de Mallet contre Napoléon; et celle de Strasbourg contre le gouvernement actuel. Le régime de la centralisation ne différerait en rien de l'absolutisme le plus décrié, si l'opinion publique n'était représentée légalement par les élections, par la garde nationale, par les journaux.

A Dieu ne plaise que nous provoquions la destruction de cette magnifique unité, ni que nous cherchions, comme on l'a fait trop souvent, à joindre aux beaux attributs qu'elle possède, ceux qui appartiennent au fédéralisme. Ce serait un rêve chimérique. Mais, à notre avis, la centralisation actuelle est loin d'être parfaite; il reste beaucoup à faire pour la corriger, pour lui donner une organisation plus solide et moins brutale. Il s'agit d'abord de ramener le pouvoir politique aux vraies traditions révolutionnaires par une réforme radicale; il faut ensuite le délivrer d'une foule d'attributions administratives qui le corrompent et qui l'énervent. Il ne serait pas bon que l'administration pût empêcher, par son inaction, tout mouvement, lors même que le pouvoir serait temporaire, responsable, et la presse fortement établie et parfaitement libre dans les discussions politiques. Quelle que soit la forme du gouvernement, il ne faut pas accabler de détails les détenteurs du pouvoir: ces détails écraseraient le plus grand génie et en feraient l'esclave de ses commis.

Que le gouvernement ait la plénitude du pouvoir politique; qu'il établisse l'impôt et le perçoive; qu'il lève les armées, fasse la paix et la

Digitized by Google

guerre, les traités de commerce; qu'il nomme les hauts fonctionnaires, qu'il conserve, sauf quelques modifications toutefois, la juridiction administrative; qu'il se mette même à la tête du mouvement industriel : rien de mieux assurément. Mais, dans l'état actuel, le gouvernement ne nomme-t-il pas à un trop grand nombre d'emplois dans certaines branches? La tutelle si souvent utile qu'il exerce sur les municipalités, n'est-elle pas politiquement un abus? Ne pourrait-elle être remplacée avec avantage par une loi sur la responsabilité des officiers municipaux? Nous croyons qu'il y a sur ce point d'importantes réformes à introduire; en débarrassant le pouvoir des petits détails administratifs, on ajouterait à son énergie politique et à son action économique, on le mettrait en harmonie avec l'opinion, on ferait cesser cette lutte sourde qui, depuis longtemps, existe entre les gouvernants et les gouvernés. Les forces de la nation, au lieu de se combattre, convergeraient vers un but commun, la prospérité nationale.

Telles sont les hautes considérations qui font le sujet de l'introduction de M. de Cormenin. Non seulement il a tracé à grands traits le tableau des progrès de la centralisation en France, mais il en a discuté les avantages et les inconvénients. Les avantages sont immenses, et M. de Cormenin les a parfaitement indiqués; quant aux inconvénients du régime actuel, il n'y a touché qu'avec la réserve d'un jurisconsulte, d'un ancien membre du conseil d'état, d'un homme éclairé qui a vu de près ce que les abus même de la centralisation ont valu dans un temps d'émancipation violente et de discordes civiles, et quels services cette centralisation rend chaque jour dans les localités isolées, dans les campagnes.

Mais l'esprit de M. de Cormenin était trop juste pour ne pas comprendre combien la centralisation administrative actuelle paralyse de forces sociales; combien elle en brise et en détourne de leur but. Il sait que la presse, toute livrée au monopole, toute enchaînée qu'elle est, a plus fait pour fortifier l'unité nationale que tous les préfets et sous-préfets réunis; il sait combien l'instruction primaire et les moyens de communications rapides ajoutent de force à cette unité, et combien les entraves de l'administration actuelle ont mis d'obstacles aux améliorations de ce genre. Il sait enfin qu'aujourd'hui, quelque instrument matériel d'administration que le gouvernement possède, il n'en est guère plus fort, lorsqu'il n'a d'autre appui que les milliers de fonctionnaires qui sont à ses gages; que tous les perfectionnements de la machine administrative ne sauraient suppléer à la probité et au génie chez les gouvernans; que le pouvoir ne peut-être bon qu'à la condition d'agir dans un but national, et que l'administration ne sera réellement bonne que **lorsque la responsabilité se rapprochera davantage de chacun des actes de chaque fonctionnaire.**

Digitized by Google

Nous ne disons rien du style de M. Cormenin ; il est, comme à l'ordinaire, clair, précis, coloré, énergique : il va droit au but. Cet écrivain se montre également supérieur lorsqu'il expose les progrès de la centralisation, lorsqu'il énumère les sources et les vicissitudes du droit administratif actuel, lorsqu'il en mesure l'étendue, et lorsqu'il discute les plus petits détails de la jurisprudence. Ce nouveau travail n'ajoutera point à sa réputation; mais il la confirmera ; il prouvera que les convictions démocratiques s'allient fort bien à une haute intelligence, à un remarquable talent d'écrivain, à la connaissance pratique, détaillée, d'une des sciences les plus arides, celle du droit, et que pour être anarchiste, suivant Messieurs du château, on n'en est pas moins capable de porter l'ordre et la lumière dans tout ce qu'il y a de plus confus et de plus embrouillé, le droit administratif.

X...

Digitized by Google

PRIX DÉCERNÉS

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DANS SA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 14 JUILLET 1840.

Cette solennité se faisait remarquer par un concours extraordinaire auquel l'enceinte de la salle ne pouvait suffire. Une heure avant l'ouverture de la séance, toutes les places étaient prises, et le programme du jour touchait déjà à sa fin, qu'on voyait encore arriver un grand nombre de retardataires. L'impatiente curiosité de ce public d'élite n'a pas été trompée.

La séance a commencé par la proclamation des prix décernés et des sujets de prix proposés. Voici les noms des ouvrages couronnés :

Le prix de physiologie expérimentale a été accordé à M. Payen pour son mémoire sur l'amidon.

Prix relatif aux arts insalubres. M. le docteur Valat a reçu un prix de 2,000 francs pour son lit de sauvetage appliqué dans les mines, et M. Laignel, un encouragement de 1,500 francs pour un système destiné à prévenir les accidents sur les courbes pour les chemins de fer.

Prix d'astronomie fondé par de Lalande. — La médaille fondée par de Lalande a été décernée à M. Galle, astronome-adjoint à l'observatoire de Berlin.

Prix de mécanique de la fondation Monthyon. — Ce prix a été accordé à M. Arnoux, pour son système de wagons articulés.

Prix de statistique de la fondation Monthyon. — Ce prix a été accordé à M. Dausse, ingénieur des ponts et chaussées, pour son travail sur la statistique des principales rivières de France.

Prix fondé par Mme la marquise de Laplace.— Ce prix, consistant dans la collection complète des ouvrages de Laplace et devant être décerné chaque année au premier élève sortant de l'école Polytechnique, a été accordé à M. Delesse, premier élève sortant de la promotion de 1839.

Prix de médecine et de chirurgie. — L'Académie a accordé 1° à titre d'encouragement la somme de 1,000 francs à M. le docteur Valleix pour son ouvrage intitulé : *Clinique des maladies des enfants nouveaux-nés;* 2° un prix de 2,000 francs à M. le docteur Fourcault pour son travail intitulé : *Expériences physiologiques* démontrant l'influence de la suppression mécanique de la transpiration cutanée sur l'altération du sang et sur le développement des lésions locales attribuées à l'inflammation.

3° Un prix de 3,000 francs à M. le docteur Vincent Duval pour son ouvrage intitulé : *Traité pratique du pied-bot.*

Digitized by Google

4° Enfin un prix de 3,000 francs à M. le docteur Fuster pour son ouvrage intitulé : *des Maladies de la France dans leurs rapports avec les saisons*, ou *Histoire médicale et météorologique*.

Nous citerons entièrement le rapport de l'Académie sur l'ouvrage de M. Vincent Duval. Déjà, en 1839, la *Revue du Progrès*, par l'organe d'un des membres les plus distingués de l'Académie de Médecine, M. le docteur Londe, a eu occasion de signaler à la reconnaissance publique l'ouvrage de M. Duval, reconnu aujourd'hui comme l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité :

« Depuis l'origine de l'art jusqu'à nos jours, dit le rapport, la difformité en question (*le pied-bot*) n'avait été combattue que par des moyens mécaniques plus ou moins ingénieux, plus ou moins compliqués, mais d'ordinaire insuffisants ou même nuisibles.

« Ces machines s'étaient successivement perfectionnées sans doute depuis l'appareil proposé par Hippocrate, jusqu'aux appareils employés par Venel et par M. d'Yvernois. Il y a cependant cela de vrai que, dans toutes ces machines, on luttait en vain contre la cause la plus générale de la difformité, contre le raccourcissement, soit congénial, soit acquis, des muscles et des tendons.

« La nature ou la cause générale du pied-bot une fois nettement résumée et clairement démontrée, il était facile, ce semble, d'en déduire le moyen de guérison le plus rationnel et le plus certain. Déjà, depuis longtemps, la science était en possession de la plupart des éléments propres à la solution de ce problème. Une étude approfondie des cas variés, nombreux, de rupture accidentelle du tendon d'Achille; la connaissance rationnelle des phénomènes de continuité qui se manifestent pendant la guérison de cette solution; la certitude acquise, d'ailleurs, que la rupture des tendons en général et du tendon d'Achille en particulier, n'est accompagnée, pour l'ordinaire, d'aucun accident redoutable, constituaient comme autant d'indices qui devaient mener tout naturellement à la tentative de la section des tendons malades dans les diverses difformités du pied-bot.

« Ce ne fut cependant qu'en 1782 que Thilenius eut la pensée de faire cesser, au moyen de la section du tendon d'Achille, l'action des muscles qui, par leur raccourcissement, s'opposent à la restitution normale du pied. Il s'agissait d'un pied-bot équin très prononcé. Le malade avait huit ans. L'opération fut suivie de succès. Il ne paraît pas, du reste, que le médecin saxon ait eu l'occasion de répéter cette ingénieuse opération.

« La voie nouvellement ouverte en Saxe ne fut suivie que vingt-sept ans plus tard, en 1809, par Michaëlis de Marbourg. Celui-ci eut plusieurs occasions de pratiquer cette opération ; mais, ou il n'avait saisi que d'une manière imparfaite la pensée profonde de Thilenius, ou il ne voulut s'astreindre qu'en partie à copier son modèle. Michaëlis fit autrement, mais il fit aussi bien que son prédécesseur.

« En 1812, Sartorius guérit un pied équin par la section pure et simple du tendon, telle que l'avait indiquée l'habile praticien saxon.

« Au mois de mars 1816, Delpech, l'illustre et trop infortuné chirurgien de Montpellier, qui s'était déjà beaucoup occupé des difformités du corps humain, porta sur les pieds-bots une attention particulière. Il pratiqua une fois seule-

Digitized by Google

ment l'opération du tendon d'Achille; et quoiqu'il n'eût réussi qu'à grand' peine et avec un long temps, ou peut-être même à cause des difficultés de sa réussite, il s'attacha avec opiniatreté à l'étude de cette maladie et de l'opération qui lui est applicable.

« Le 28 février 1831, Stromeyer, médecin à Hanovre, qui avait médité à fond les ouvrages de Delpech, suivit à peu près exactement la méthode de notre chirurgien de Montpellier. Stromeyer prit seulement des précautions plus grandes, plus fructueuses, pour faire les plaies extérieures aussi petites que possible, afin de s'opposer à l'introduction de l'air dans les plaies et de prévenir ainsi la suppuration et l'exfoliation du tendon.

« La science et l'art en étaient là quand M. Vincent Duval, en 1836, appliqua le premier, à Paris, la section du tendon d'Achille au traitement et à la guérison du pied-bot. Jusqu'à M. Duval, cette opération, pratiquée uniquement pour le pied équin, n'avait guère donné que sept à huit guérisons dans un espace de soixante ans. En moins de cinq ans, M. Duval a eu l'occasion de faire plus de trois cents opérations de cet ordre et toujours avec succès.

« Enhardi par l'infaillibilité de la ténotomie appliquée au pied équin, M. Duval, agrandissant encore la ligne tracée par Stromeyer, a eu l'idée d'étendre cette opération à toutes les variétés du pied-bot. Il a coupé le tendon du muscle tibial antérieur pour guérir le pied-bot varus; il a fait la section du tendon du long péronnier latéral pour le pied-bot valgus; la section du tendon du tibial antérieur, celle de l'extenseur propre du gros orteil, du court fléchisseur, de l'extenseur commun, et du péronnier, dans les cas divers de renversement du pied.

« M. Duval, outre ses nombreuses et nouvelles opérations de ténotomie, apporte encore, comme titre aux récompenses du legs Monthyon, l'ouvrage qu'il a publié sur cette matière. Ce livre, profitable aux gens du monde autant qu'utile aux gens de l'art, entre autres qualités estimables, aura celle de vulgariser chaque jour davantage un procédé curatif assuré.

« La commission, de son côté, présente avec confiance, comme un droit non moins recommandable, en faveur de M. Duval, les services que ce médecin a rendus dans les hôpitaux de la capitale, par la grande quantité d'opérations de ce genre pratiquées sur des individus de la classe indigente, à laquelle l'illustre fondateur de nos prix portait un si vif et si prévoyant intérêt. »

Digitized by Google

DE LA PRESSE EN ALLEMAGNE.

I.

LA GAZETTE D'AUGSBOURG.

Pour créer un journal en Allemagne, le premier bourgeois venu n'a qu'à annoncer à la police du lieu qu'il va publier un journal; cela fait, il prend un crayon rouge et de longs ciseaux, coupe à droite, à gauche, et son journal est fait. Il ne se donne pas même la peine de traduire les journaux français, il préfère prendre les nouvelles dans un autre journal allemand qui lui arrive par la poste. Seulement, il est obligé de payer une partie des frais de la censure, et c'est bien le cas de lui appliquer le dicton allemand : « Le diable l'emporte, et il faut encore qu'il paie le cocher! » Ces sortes de journaux coûtent 10 à 12 francs par an, l'abonné en reçoit presque la valeur en papier; aussi y a-t-il bon nombre d'épiciers qui s'y abonnent en vue de leurs cornets. Les frais d'un tel journal s'élèvent à peu près à quinze cents francs par an; les correspondances sont pour la plupart simulées et fabriquées dans le bureau du rédacteur, ou du moins elles sont, en général, de la dernière insignifiance, et se paient 1 fr. à 1 fr. 50 c. la lettre. Le bénéfice du journal consiste dans les annonces qui y sont à très bon marché. C'est un fait reconnu dans tous les pays, que les plus mauvais journaux ont le plus d'annonces; mais en Allemagne, les annonces sont beaucoup plus nombreuses qu'en France. Les allemands ont l'habitude d'annoncer la mort et la naissance de leurs parents. Souvent ces annonces sont accompagnées de longues tirades philosophiques et littéraires, plus ridicules les unes que les autres. Je me rappelle avoir lu une annonce ainsi conçue : « Ma chère femme, *possédée* depuis 23 ans, vient, hélas! de mourir. Dieu, qui l'a aimée, jaloux de mon bonheur, l'a rappelée à lui et m'a plongé dans un deuil inexprimable. Ce n'est que l'espoir de la revoir bientôt là-haut, qui me retient en vie.

« Arnold Schanapp, tisserand de bas,
« rue du Colombier, 83; veuf. »

Un autre bourgeois fait savoir à toute l'Allemagne que sa femme vient d'accoucher, ce matin à 7 heures et 25 minutes, d'un garçon bien portant, et qu'elle est redevable de ce bonheur au savant docteur * * *. Enfin, un troisième est plus bref et s'annonce en ces termes : « Lundi, je me marierai avec mademoiselle Zukersüss. Comme nous nous aimons, nous n'accepterons aucune visite. » Tout cela ne laisse pas que de rapporter de l'argent au journal, et il y en a qui gagnent à ce métier jusqu'à 50,000 fr. par an.

Digitized by Google

Quant à son opinion politique, le rédacteur est royaliste le matin, républicain le soir, catholique le lendemain et protestant le surlendemain, selon l'article que lui apporte le facteur de la poste. Aussi met-il en tête de sa feuille qu'il est d'une impartialité complète et que toutes les opinions trouveront une place dans son estimable journal.

L'homme de lettres, le savant qui se respecte tant soit peu, ne travaillent jamais aux journaux politiques de l'Allemagne ; la littérature, même la critique du théâtre, y est entièrement séparée de la presse politique. Celle-ci est, en général, ce qui fait le moins d'honneur à l'Allemagne.

Il y a dans ce pays huit cent soixante journaux ou revues, tant scientifiques que politiques, artistiques et littéraires. Une cinquantaine à peu près s'occupent exclusivement de religion, presque autant de l'éducation des enfants, beaucoup d'agriculture. Chaque université compte plusieurs publications représentant son esprit et ses tendances.

Les journaux et revues qui traitent de médecine sont au nombre de quarante, et ce sont *les belles lettres* qui en comptent le moins. Quant aux feuilles politiques, il en existe une dans chaque localité ; mais comme la plupart ne franchissent pas les murs de la ville, nous parlerons seulement de celles dont l'influence est le plus répandue.

Comme la censure, en Allemagne, est le miroir de la pensée secrète qui gouverne ce pays, les journaux politiques y sont plus importants par ce qu'ils ne disent pas que par ce qu'ils disent. Trois éléments hétérogènes, s'entrechoquant, se croisant et se contrebalançant tour à tour, gouvernent l'Allemagne, savoir : Le catholicisme, le protestantisme et le constitutionnalisme, en d'autres termes, les intérêts de l'Autriche, de la Prusse et des États constitutionnels. C'est ainsi que l'Autriche et la Prusse, dont les intérêts ne sont pas les mêmes, se sont intimement ligués contre les Etats constitutionels, surtout depuis la révolution de juillet. La Bavière à son tour s'allie à l'Autriche contre Prusse, quand il s'agit de l'archevêque de Cologne, et proteste avec les pays constitutionnels contre l'usurpation du roi de Hanovre, usurpation favorisée par la Prusse et l'Autriche. La Saxe, de son côté, vote avec la Prusse protestante contre la Bavière et s'unit au duc de Bade et au roi de Wurtemberg, contre la Prusse, la Bavière et l'Autriche, relativement à la liberté de la presse. La Prusse, qui aime le titre de protectrice des Etats constitutionels et du progrès des esprits, ferme souvent les yeux quand les journaux qui entrent chez elle attaquent l'Autriche, et l'Autriche, de son côté, donne quelquefois des coups d'épingles à son estimable alliée. Toutes ces circonstances ont rendu nécessaire une foule de journaux qui n'ont qu'une valeur relative. Il faut malheureusement les lire tous pour deviner tant soit peu ce qui se passe dans le sein de la diète. On lira donc dans les journaux de Saxe des articles contre l'Autriche, la Bavière et le Hanovre. Dans les journaux de Bavière, on en trouvera contre la Prusse et la Russie. Enfin les journaux du royaume de Wurtemberg et du grand-duché de Bade contiennent à leur tour des lettres contre l'Autriche, la Prusse, la Bavière et le Hanovre à la fois.

Aussi existe-t-il presque dans chaque petite ville, en Allemagne, un cabinet de lecture clos pour les principaux bourgeois du lieu, et où l'on tient tous les journaux des différents Etats, car l'Allemand *comme il faut* ne fréquente

Digitized by Google

guère le café. Là, pas de ces salons littéraires publics où on lit 40 journaux à raison de 2 sols; il est d'ailleurs généralement reconnu que ce sont ces établissements qui ont donné le coup de grace au journalisme. On les appelle *cercles de lecture*, et pour y être admis, il faut être présenté par un membre et subir les chances d'un scrutin. Un seul journal allemand se trouve dans tous les cafés et lieux publics. C'est la *Gazette d'Augsbourg*. Commençons par cette feuille :

Schiller est mort sans avoir jamais pu se procurer six cents florins pour aller voir la mer à Hambourg, ce qui était son unique désir. Cependant, M. Cotta, son libraire, en vendant les drames du poète et en lui payant trois louis d'or par feuille d'impression, ne tarda pas à se faire une fortune colossale. Ce fut cet éditeur, devenu millionnaire, qui conçut le plan de la *Gazette d'Augsbourg*. A cette époque, le père du baron de Cotta n'était pas encore *baronisé*, lui-même. Toutefois, quoique simple libraire, M. Cotta n'était pas un négociant comme tous les autres. Ses entreprises portaient le cachet d'une certaine grandeur, et quand une fois il avait arrêté un projet dans sa pensée, il l'exécutait largement, sans y épargner les sacrifices, sans se laisser décourager par les pertes et les mécomptes. C'était ce que les Allemands appellent un brave homme (ein biedermann), et son fils paraît avoir hérité de son caractère.

Le journalisme allemand se réduisait encore à des traductions de journaux français et anglais lorsque la *Gazette d'Augsbourg* tenta de franchir ces étroites limites, autant que la situation politique de l'Allemagne le permettait. M. Cotta engagea à son service des savants et de jeunes littérateurs, qu'il envoya dans toutes les capitales de l'Europe et de l'Asie pour y résider en qualité d'ambassadeurs extraordinaires de sa gazette. Leurs rétributions furent proportionnées à leurs travaux; quelques uns cependant reçurent bientôt des appointements fixes. D'autres, et surtout les correspondants résidant en Allemagne, étaient et sont encore payés *à la ligne*. La *Gazette d'Augsbourg* eut à combler pendant dix ans un déficit assez considérable. Mais M. Cotta tint ferme, poussa les sacrifices jusqu'au bout, et, à l'heure qu'il est, son journal rapporte d'assez gros bénéfices.

Comme la censure allemande n'admet pas la liberté de discussion relativement aux affaires de l'Allemagne, les journaux de ce pays ne tirent leur valeur que des jugements qu'ils portent sur Paris, sur Londres, sur l'Orient et en partie sur la Hongrie. La *Gazette d'Augsbourg* ne fit pas exception à cette règle, et n'acquit de l'importance que par ses nouvelles de Paris, qu'elle apporta la première en Autriche où elle a, pour le moins, six mille abonnés. De là sa position vis-à-vis de ce gouvernement dont elle est la très humble servante, à raison même de ce grand nombre d'abonnés, qu'un changement de couleur lui ferait perdre. J'ose affirmer que l'influence de l'Autriche sur la *Gazette Universelle* n'a pas d'autre base que l'intérêt même de ce journal; car la corruption par l'argent, si on essayait de ce moyen, s'adresserait plutôt aux correspondants de la gazette, qu'à la gazette elle-même. Il est vrai que la rédaction n'insère aucune lettre, qu'elle n'en connaisse bien l'auteur, ou personnellement ou de réputation; mais ses correspondants une fois connus, sont entourés et travaillés par tous les partis, leurs opinions politiques se

Digitized by Google

modifient peu à peu et presqu'insensiblement, suivant le milieu où se meut leur esprit, et il arrive que de farouches radicaux deviennent à la longue des admirateurs passionnés de l'empereur Nicolas ou du prince de Metternich. La transformation contraire est beaucoup plus rare. D'un coq on peut faire un chapon, dit le vieux proverbe, mais jamais d'un chapon on ne fit un coq.

Semblable à ce bon père allemand qui voulant ménager une surprise à son fils, se proposait de lui faire apprendre le français sans qu'il en sût rien, le gouvernement autrichien veut bien permettre à ses sujets de lire la *Gazette d'Augsbourg*, mais il défend à ses propres journaux d'en reproduire les articles. Les correspondants de Vienne sont même regardés comme des employés de l'Etat, et par suite les nouvelles de cour qu'ils envoient, ne sont jamais que des communications sans importance. Ces messieurs prennent leur revanche dans le domaine littéraire, et ils expédient des feuilletons sur la façon de vivre du peuple autrichien; bien entendu que ces feuilletons renferment d'interminables dithyrambes en l'honneur de la bonne cuisine des Viennois, et de l'excellence de leurs estomacs. On n'oublie jamais de vanter le vin de M. de Metternich, et s'il est question de quelque nouveau drame, on ajoute complaisamment que la cour a daigné y assister, et qu'elle est restée au théâtre jusqu'à la moitié de la quatrième scène du troisième acte, bien que l'archiduchesse Sophie fût enceinte de quatre mois, huit jours et quelques minutes. Ce sont MM. Pilat et Zedlitz, l'un inspecteur des journaux étrangers, l'autre poète et baron, qui écrivent ces jolies choses dans la *Gazette d'Augsbourg*.

Cependant, à la faveur de ces frivolités, le gouvernement autrichien fait glisser dans le journal des notes de la plus haute gravité sur la politique de l'Europe; seulement, dans la crainte d'autoriser la discussion politique en Allemagne, on insère ces notes sous la rubrique de Paris ou de Londres. C'est de là que partaient les fameuses correspondances avec une double croix, et c'était M. Jarke, et souvent M. Zedlitz lui-même, qui avaient mission de les rédiger. Depuis, la double croix a disparu, remplacée par une simple croix plus apparente. Ces articles ont souvent pour but de faire savoir aux gouvernements français ou anglais, qu'on est parfaitement instruit de certaines intrigues que ces gouvernements croyaient secrètes ou ignorées, et plus d'une fois il arrive que l'humble correspondant ose donner de paternels avis aux cabinets de ces deux grandes nations.

Jusque là, il n'y a pas grand mal encore, mais ce qui est peu moral, c'est que l'Autriche et la Russie entretiennent à Paris des correspondants dont l'unique affaire est d'injurier tout ce qui est français, de ravaler tout ce qui vient de la France. Ces correspondants sont largement salariés, et ils sont, pour ainsi dire, imposés à la *Gazette d'Augsbourg*. S'il se trouvait dans une ville quelconque d'Allemagne, un Français qui osât écrire dans les journaux de Paris contre les Allemands, la police l'expulserait sur-le-champ. J'ai habité douze ans l'Allemagne, j'ai longtemps travaillé dans la presse allemande, j'ai même été correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. Un jour, pour avoir dit dans un journal de Leipsick, que le rédacteur d'une feuille littéraire de Francfort avait l'effronterie d'être modeste, quand sa sottise ne lui en donnait pas le droit, je fus averti charita-

Digitized by Google

blement par la police, que si je m'avisais une seconde fois de mal parler d'un bourgeois de Francfort, on me défendrait la ville, *malgré ma qualité de Français*. Qu'en pensent nos diplomates?

Les correspondants parisiens de la *Gazette d'Augsbourg* sont d'ordinaire généreusement rétribués. On les paie par lettre, sans prendre garde à la longueur. Des lettres, souvent de trois lignes, se paient six ou huit francs en Allemagne, et dix ou quinze francs à Paris. Quelques uns, ici, ont 500 fr. d'appointements fixes par mois, qu'ils écrivent peu ou beaucoup. Le même écrivain prend souvent différents signes, afin de ne pas se faire connaître; mais la gazette en profite pour faire croire à un plus grand nombre de correspondants. Je nommerai seulement MM. H. Heine, le baron d'Eckstein, Savoye, Seyffert et List.

M. Henri Heine est trop connu à Paris pour que j'aie besoin de parler de lui; cependant, je dois ajouter que, tout en se moquant des differents partis politiques de la France, il a toujours défendu de son mieux les Français et la France, et cela avec beaucoup d'esprit. Voici un passage très curieux, encore inconnu à Paris, que je traduis d'une de ses brochures politiques, à l'appui de ce que j'avance. M. Heine parle des ennemis de la France et s'exprime ainsi :

« Dans cette meute, il est peut-être quelque *misogallois*, honnête homme, qui nous accuse d'infidélité envers la patrie allemande; d'autres sont de vieux lévriers qui aboient toujours comme dans l'an 1813, et qui, par ces jappements, témoignent de nos progrès. « Le chien aboie, la caravane marche, dit le Bedouin. » Cela est plutôt par habitude que par méchanceté; le mâtin aboie contre tout homme étranger à la maison, fût-il ami ou ennemi. La pauvre bête profite de cela pour secouer un peu sa chaîne, sans que son maître lui en veuille. Mais la plupart de ces messieurs, les ennemis de la France, sont de lâches imposteurs qui, à défaut des vertus du peuple allemand, se couvrent de ses vices, pour afficher un patriotisme dont ils n'ont jamais senti une étincelle, afin d'insulter à ceux qui combattent pour la liberté de leur pays. Les souvenirs de l'empire ne sont pas encore tout à fait éteints dans nos contrées; on se rappelle avec amertume les officiers français combattant nos hommes et faisant la cour à nos femmes ; et comme chez le peuple, l'amour de la patrie ne consiste que dans la haine pour la France, ces messieurs exploitent ce sentiment pour ameuter la foule contre les jeunes écrivains qui voudraient sceller de leur talent et de leur sang l'amitié entre la France et l'Allemagne. Cette haine était juste contre Napoléon, mais depuis il n'y a plus rien à craindre pour l'Allemagne. La France ne menace plus notre indépendance, car les Français d'aujourd'hui ne sont plus les Français d'hier, ils ont changé jusqu'à leur caractère: l'esprit léger de conquête a fait place à une gravité presque mélancolique, presque allemande. L'union de la France avec l'Allemagne se resserre de plus en plus, tant matériellement qu'intellectuellement. Quiconque ne comprend pas cela est un sot; quiconque le comprend et agit contrairement, est un traître à son pays. »

M. le baron d'Ekstein, est un écrivain spirituel et nerveux, Juif d'Altona, il a été protestant; il est aujourd'hui catholique, et c'est un des plus forts soutiens du parti ultramontain. La *Gazette d'Augsbourg* contient souvent des critiques littéraires sur les livres et les théâtres de Paris. Elle

Digitized by Google

ne parle des poètes allemands qu'autant qu'ils sont morts. C'est encore une de ces anomalies qu'on trouve dans la presse allemande. Parmi les correspondants parisiens de cette gazette, il y a des Français dont les lettres sont traduites dans les bureaux du journal : je nommerai entre autres M. Capefigue, qui a été longtemps en relation avec cette feuille, et dont les articles, pour n'avoir pas de signe, n'en sont pas moins reconnaissables aux éloges qu'ils renferment toujours des livres de l'auteur.

M. Seyffert est un jeune homme de talent et d'avenir. M. Savoye a été avocat dans la Bavière rhénane. Il est réfugié, et a beaucoup travaillé au *Temps*. L'opinion avancée de la *Gazette d'Augsbourg* est de n'en avoir pas du tout. Les intérêts autrichiens y dominent, et la Russie n'y joue qu'un rôle secondaire. Il n'y a pas encore un an qu'un correspondant d'Odessa disait ostensiblement, dans une lettre insérée en la dévote gazette, que l'existence de l'Allemagne ne relevait que de la bonne volonté du czar. Cette phrase indigna toute la presse allemande; il parut articles sur articles contre la Russie et contre la *Gazette*. Pour se disculper alors, la même *Gazette d'Augsbourg* inséra tous ces articles anti-russes, sans y ajouter aucune observation. Lors de l'apparition de la *Pentarchie*, brochure politique que la chancellerie russe lança au milieu de l'Allemagne comme un brandon d'incendie, la *Gazette d'Augsbourg*, naturellement portée en faveur des grandes puissances, en fit extraits sur extraits. Mais quand on s'aperçut, plus tard, que la Russie se moquait spirituellement du système stationnaire de l'Autriche et de la position équivoque de la Prusse, non seulement la *Gazette d'Augsbourg* cessa tout à coup de parler de cette brochure avec enthousiasme; mais elle l'attaqua vivement, insérant toutes les observations anti-russes des journaux libéraux. Depuis, la *Gazette* s'est prononcée ouvertement contre la Russie, même pendant la présence du czar en Allemagne.

La *Gazette d'Augsbourg* passait pour être l'organe de l'Autriche contre les députés libéraux de la Hongrie ; le gouvernement autrichien s'y moqua, même avec beaucoup d'esprit, des velléités françaises des Hongrois. L'article le plus frappant, dans ce sens, avait pour titre : *Pia Desideria*. On en attribua la rédaction au baron de Zedlitz, à Vienne. Là dessus, quelques députés hongrois réclamèrent de la *Gazette* l'insertion de leurs réponses, ce qu'elle fit, non sans protester de son entière impartialité. Mais il n'en était rien! Elle savait très bien que, dans un comité secret à Presbourg, on avait fait la proposition de défendre en Hongrie la *Gazette d'Augsbourg* ; car ces députés slaves sont, à ce qu'on dit, très susceptibles, et la *Gazette* aurait eu mauvaise grâce à ne pas préférer la pointe d'une plume à celle de cinquante épées. Il est vrai cependant que la *Gazette d'Augsbourg* aime encore mieux perdre son sang que ses abonnés ; car elle en a beaucoup en Hongrie.

M. Kolb, rédacteur en chef de la *Gazette* est regardé en Allemagne comme un homme d'un caractère honorable, et il est renommé pour sa profonde connaissance des affaires de l'Europe. Il a travaillé longtemps à Munich à des journaux qu'il publiait en collaboration avec MM. Mebold, Henri Heine, Wirt, Lindtner, et autres plumes politiques dont l'Allemagne se glorifie.

La *Gazette d'Augsbourg* a plus de dix mille abonnés ; c'est, sans contredit, la plus répandue de toutes celles qui s'impriment en Europe. On la trouve

Digitized by Google

en Russie, en Turquie, en Arabie, en Égypte, en Amérique, et jusque dans l'Australie. Elle n'est défendue nulle part, et même le duc de Modène lui fait l'honneur de la lire.

Le pacha d'Égypte l'estime beaucoup et ne dédaigne pas de subventionner des correspondants, pour qu'ils y répandent son éloge. Le prince Puckler-Muskau, qui a longtemps voyagé en Egypte, s'est chargé du panégyrique. Aussi a-t-il eu pour prix de sa rédaction l'avantage de fumer une pipe avec le pacha, plus quelques chevaux d'un grand prix. Le modeste prince s'est fait donner *une couronne* pour son signe ordinaire. C'est le même qui a été si maltraité du célèbre Boërne qui lui cria un jour : « Arrière prince, nous ne voulons pas de toi, nous ne voulons pas d'une si mauvaise société littéraire. Notre blason, à nous, c'est un champ bleu de ciel, avec une bourse vide en gueule ! » La *Gazette d'Augsbourg* cependant affecte une grande prédilection pour la noblesse, surtout depuis que M. Cotta le père est devenu baron, par la grâce de Schiller, le premier démocrate de l'univers !

Malgré tout, la *Gazette d'Augsbourg* est encore la meilleure gazette de l'Allemagne. C'est une justice à lui rendre. Elle est rédigée avec beaucoup de finesse politique, et comme elle paie bien, elle est bien servie. Mais ce n'est qu'une gazette, et qu'une gazette censurée. Quand deviendra-t-elle un journal indépendant? Ce sera le jour où de M. Metternich se fera républicain.

A. Weill.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—Un homme d'un remarquable talent, M. Proudhon, vient de publier sous ce titre : *Qu'est-ce que la propriété?* un livre destiné à produire la plus grande sensation. Rien de plus vigoureux et de plus hardi que cette conception; rien de plus logique et de plus serré que les déductions de l'auteur. Toutefois le volume qui vient de paraître en appelle nécessairement un second pour pouvoir être bien jugé.

Avant d'en critiquer la doctrine, nous avons besoin de voir les développements que l'auteur est sans doute occupé à lui donner.

— *La Tribune Française* (1). — La transformation de la société se prépare. Chacun le sent, et de là vient que, depuis dix ans, beaucoup s'appliquent à hâter cette grande métamorphose. Dédaigner de tels efforts serait à la fois injuste et puéril. Parmi les matériaux apportés de toutes parts, quelques uns pourront servir à l'amélioration du présent et à l'organisation de l'avenir; cela n'est pas douteux. Il est même probable que beaucoup d'idées dont on ne soupçonne pas la portée aujourd'hui auront cependant tôt ou tard une valeur réelle et incontestable.

Au nombre des hommes qui ont rendu les plus importants services à la cause du peuple et à celle de la bourgeoisie elle-même, il faut compter ces écrivains laborieux qui se sont imposé la tâche de populariser l'histoire de notre première révolution. Toute idée de progrès ne vient-elle pas se rattacher nécessairement à cette époque immortelle? Que d'enseignements dans cette prodigieuse histoire et que d'idées courageusement remuées! Nous ne sommes point de ceux qui regardent comme un obstacle au développement de la démocratie les terribles épreuves par lesquelles nos pères ont passé, nous dirons même que plus la victoire nous a coûté de sang et de larmes, plus les principes qu'elle a consacrés doivent nous être chers. Voit-on qu'une mère maudisse et abandonne son enfant parce qu'elle a beaucoup souffert pour le mettre au monde?

Aux noms déjà connus qui se sont occupés de la révolution, il faut ajouter deux noms nouveaux : MM. Auguste Amic et Étienne Mouttet. Ils ont intitulé leur ouvrage : *La Tribune française*, et ce titre résume avec bonheur le but qu'ils se sont proposé. Ils auraient pu se contenter de publier indistinctement tous les discours prononcés dans nos assemblées parlementaires; mais leur travail eût manqué de nouveauté, sinon d'intérêt. Ils ont donc fait un choix dans ces discours, s'attachant à reproduire ceux qui pouvaient être considérés comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, et par conséquent servir de modèles à tous les hommes que la nature de leurs fonctions ou de leur profession met dans la nécessité de parler au public. Ce livre, comme on le voit, a sa place marquée d'avance dans toutes les bibliothèques, et depuis le maire des plus petites villes jusqu'au député, tout le monde y trouvera des

(1) Choix des discours parlementaires les plus remarquables, prononcés depuis 1789 jusqu'en 1850; par MM. Amic et Mouttet. Paris. rue des Quatre-Fils, n° 16, au Marais.

Digitized by Google

enseignements et des inspirations. Mais ce n'est pas tout, et cette première idée qui aurait pu faire, à elle seule, la fortune de l'ouvrage, n'est qu'une partie du plan adopté par MM. Amic et Mouttet. En effet, les discours qui sont admis dans les colonnes de la *Tribune française* sont liés entre eux par un résumé des principales séances législatives et par une appréciation philosophique de chaque législation; de plus, ces discours sont suivis de notices biographiques destinées à faire connaître plus particulièrement les principaux orateurs qui ont paru sur la scène politique pendant la révolution. Tout cela forme un ensemble simple, méthodique et très propre à captiver l'attention du lecteur.

Nous avons sous les yeux le premier volume qui a paru depuis le 16 juin courant, il renferme, sans compter les résumés, récits historiques, etc., deux introductions remarquables mises en tête de l'assemblée Constituante et de l'assemblée Législative. L'introduction de l'assemblée Constituante est due à la plume de M. Mouttet. Les événements qu'il avait à raconter, les hommes qu'il avait à juger lui offrent la matière de beaux développements. Mais la richesse du sujet est, tout à la fois, une ressource et un écueil pour l'historien. Il est si facile de s'étendre! il est si difficile de se borner! M. Mouttet a dû être clair, ferme et concis, et ces qualités de style sont assez rares de nos jours pour qu'on soit heureux de les rencontrer. En effet, la plupart de nos littérateurs semblent avoir une verve intarissable et se croiraient de petits esprits s'ils substituaient à leur chronologie vive et sonore des phrases pleines et portées par la pensée.

M. Amic, dans une introduction remplie de chaleur et de mouvement, s'est chargé de faire le tableau des événements qui se sont accomplis pendant la durée de l'assemblée nationale Législative. Ce travail se recommande par le mérite littéraire, car il contient certaines appréciations historiques, aux quelles nous ne pouvons donner notre complet assentiment. Mais ce qu'on doit louer sans restriction, c'est la rapidité, la clarté, l'allure libre et fière de la narration. L'auteur est à l'aise au milieu des faits qui se produisent chaque jour au sein de la société; il en tient tous les fils dans sa main, et il les déroule avec une facilité pleine de charmes, et cependant que de choses il avait à raconter! Il fallait faire connaître au lecteur les manœuvres de la cour, de la noblesse et du clergé, lui exposer l'état des différents partis, l'introduire dans les clubs des feuillants, des jacobins et des cordeliers, lui peindre le grand mouvement de l'émigration et les intrigues qu'elle ourdissait à l'étranger, les désastres de nos armées, les journées du 20 juin et du 10 août, l'explosion de haine et de colère excitée par l'insolent manifeste du duc de Brunswick, l'invasion des Prussiens, les massacres de septembre, et donner à tout cela la vie, le caractère et la couleur qui conviennent à un sujet aussi pittoresque, aussi varié. Si MM. Amic et Mouttet continuent à tenir leurs promesses, ils pourront s'applaudir d'avoir contribué pour leur part à remettre en lumière des faits qu'il importe de méditer. Ils auront élevé un monument national aux chefs-d'œuvre de notre éloquence politique, chefs-d'œuvre trop peu connus, trop peu étudiés de nos jours, et qui, jusqu'ici, étaient restés ensevelis dans ce gouffre immense qu'on appelle le *Moniteur*.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS : *Japhet à la recherche d'un père*, comédie en deux actes de MM. Scribe et Vanderburch. — ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, Mlle Taglioni.

On chercherait vainement à comparer aux Robert-Macaire du théâtre actuel les Frontins, les Mascarilles, les Crispins, les Scapins de notre ancienne comédie, gens d'une moralité plus que suspecte, et, la plupart du temps, brouillés avec la justice ; ce sont là des personnages de convention, ayant encore quelque chose du dave antique, et dont les allures n'ont rien d'effrayant, ni de dangereux. Toute leur industrie consiste à se faire payer de toutes mains les services qu'ils peuvent rendre, et qu'ils ne rendent pas toujours, ou bien à faire passer de la poche d'un père avare, dans celle d'un fils prodigue, une bourse qui mènera à bonne fin les amours de leur jeune maître. On les connaît, on sait ce qu'ils valent, personne ne s'y fie, excepté les Gérontes, vieillards destinés a être dupés, et encore ceux-ci ne se livrent-ils qu'après beaucoup de résistance, ce qui force les valets fripons à déployer infiniment d'adresse. Cette lutte est un jeu d'esprit qui plaît. On voit derrière ces messieurs à la langue dorée, deux personnes auxquelles on s'est intéressé et qui ont pour elles la jeunesse et l'amour. Les vieillards ont tort. Peut-on regretter la légère contribution qu'on leur a surprise? N'est-ce pas un avancement d'hoirie?

Mais jeter sur la scène des êtres qui prétendent avoir le droit d'être en guerre avec la société, qui pratiquent le vol par profession, et s'étayent de misérables paradoxes pour tâcher de légitimer le vice et le crime dont ils vivent; montrer avec leurs haillons des échappés de nos bagnes, dont l'aspect seul fait frissonner le cœur, et dont l'ignoble argot épouvante les oreilles; suspendre sur la tête du spectateur, en quelque sorte, le hideux couteau avec lequel ils égorgent leurs victimes, comme une autre épée de Damoclès; voilà qui est intolérable, et pourtant tels sont les charmants spectacles où nous ne cessons d'être conviés par les auteurs dramatiques modernes. Quoi! l'on ne voudrait pas que nous fussions révoltés, et que nous prissions enfin le parti de flétrir impitoyablement et partout ces infernales évocations! N'a-t-on pas vu devant nos cours d'assises des esprits pervers chercher une excuse dans les odieux principes dont font parade ces êtres fangeux, et dans les rangs infimes d'une société mal assurée comme la nôtre, ces principes ne produisent-ils pas d'absurdes théories, qui viennent de temps à autre arrêter le progrès des mœurs et des idées.

Comment arrive-t-il qu'un auteur qui a fait preuve de goût et de science d'observation, n'ait pas résisté, dans l'intérêt de la comédie, sinon de la morale, à cette inimaginable fascination qu'exercent sur nos dramaturges

(1) M. Etienne Arago étant malade, nous avons prié notre collaborateur, M. Hippolyte Lucas, de le suppléer provisoirement. M. Hippolyte Lucas, n'est pas, du reste, une nouvelle connaissance pour nos lecteurs. (*Note du rédact. en chef*).

Digitized by Google

l'habit déguenillé de Robert-Macaire ou le chapeau fantastique et les bottes éculées de son compagnon Bertrand? M. Scribe lui-même, l'homme aux petites pièces musquées, lui qui a inventé tant de principautés allemandes, et doté ses personnages de tant de millions, le voilà tombé sous le charme de ce honteux héros. Quel cauchemar a donc pesé sur lui! nous avons vu avec un profond dégoût paraître son Plumkett sur la scène de la Comédie Française; quelque profanée qu'elle soit depuis dix années, elle n'en était pas venue encore à ce degré d'ignominie; elle n'est pas faite assurément pour retentir de l'éloge continuel de la vertu, et pour mériter annuellement le prix Monthyon; mais il ne faut pas non plus que la vertu y soit tournée en dérision, et que le vice y ait 200,000 fr. de subvention, pour s'étaler à loisir et faire des prosélytes. Plumkett n'est autre qu'une espèce de bandit philosophe, rongé par un scepticisme universel, et qui, doutant de tout, regarde la vertu comme un système de conduite meilleur à suivre que le vice, parce que le vice ne lui a pas réussi jusqu'alors.

Cette malheureuse pensée, que l'auteur a cru bien profonde, est encadrée dans une pauvre intrigue de vaudeville, qui ne vaut guère la peine d'être racontée. Il s'agit de deux jeunes gens sortis de l'hospice des enfants trouvés de Londres, sans famille, sans autre appui que leur amitié dans la foule des hommes : « L'enfant qui connaît son père est un enfant savant, » dit le proverbe; Timothée, l'un d'eux, voudrait acquérir cette science; mais surtout au profit de son ami Japhet. Timothée aime Japhet. Il se livre à la recherche de la paternité, particulièrement pour lui. Japhet est amoureux; il ne songe en en aucune façon à ses ascendants, il s'occuperait plutôt de sa postérité. Timothée se met en quête d'un père pour son ami; il insère des réclames dans le *Morning-Post* à ce sujet. A côté d'un article sur les *chiens perdus*, il fait figurer son ami Japhet. Timothée s'attaque à tout le monde, aux apothicaires, aux lords, aux ladies. Voici ce qui lui arrive avec la respectable marquise de Sunderland : Timothée la pousse à bout. La marquise étant jeune a eu une faiblesse; elle devait se marier avec un certain lord Elpheston; par une erreur de date, elle a pris la veille du mariage pour le lendemain, funeste erreur! Cette veille n'eut pas de lendemain : lord Elpheston fut tué dans une partie de chasse, quelques heures avant la cérémonie. Va-t-on à la chasse en un pareil jour! Un enfant est né de cette erreur. Timothée, comme on pense, est singulièrement alléché par ce récit, mais quel mécompte! L'enfant de lord Elpheston était *une fille*, et Japhet est *un garçon!*

La pièce tout entière roule sur cette aventure, qui ne se recommande ni par la bienséance, ni par la vraisemblance; mais n'importe, n'y regardons pas de si près. Timothée continue ses perquisitions. Ce Plumkett dont nous avons parlé lui vient en aide : c'est lui qui a déposé autrefois avec un autre gueux de sa trempe, nommé Godolfin, Timothée et Japhet à l'hospice des enfants trouvés. Le métier de ces industriels était de dérober les enfants riches et de se faire payer, en les rapportant, une forte récompense. Timothée a été enlevé ainsi à lord Elpheston; car, si je ne me trompe, c'est un autre enfant dudit lord. Japhet, lui, est le fils de Godolfin : Plumkett et son associé, obligés de partir pour le continent afin d'échapper à des poursuites de la justice, mirent les deux enfants sous la protection de saint Vincent de Paule, mais on revêtit Japhet des riches habits de Timothée, et celui-ci eut les

Digitized by Google

haillons. Les enfants ont grandi. Japhet, fils d'un voleur, est devenu un avocat distingué; Timothée, fils d'un lord, a vécu dans la paresse, et presque dans la domesticité de Japhet. Les auteurs ont sans doute beaucoup compté sur cette opposition. Cela aurait pu paraître hardi avant la révolution; mais la supériorité de l'éducation sur la naissance est reconnue depuis longtemps. Japhet finit par épouser la sœur de Timothée, la fille de la marquise de Sunderland.

Il serait inutile d'insister sur cette pièce, qui n'a aucune valeur, et qui est tout à fait indigne du Théâtre-Français, autant par la puérilité de l'intrigue, que par l'étrangeté du style. La gaieté qu'on y rencontre est une gaieté de mauvais aloi, dont le Théâtre des Variétés, dans ses bons jours, ne voudrait pas prendre la responsabilité. Nous préférons et de beaucoup les *Saltimbanques*. Bilboquet vaut mieux que Plumkett. Il y a dans les *Saltimbanques* de la vérité et de l'esprit. Tout ce qu'on peut dire en faveur de la pièce de *Japhet*, c'est qu'elle est jouée avec une certaine verve. Régnier prête du naturel et de l'entrain au rôle de Timothée; Provost fait voir une très bonne figure dans un rôle d'apothicaire, et Samson tire tout le parti qu'il peut tirer du rôle ingrat de Plumkett. Maillart et Mlle Mante contribuent à l'ensemble. Mlle Doze traverse légèrement cette pièce avec la grâce de ses seize années, et c'est toujours un grand plaisir de la voir. Son regard si doux éclaire la scène d'un rayon charmant; c'est le privilége de la jeunesse et de la beauté. Elle vient de prouver dans le *Meunier de Harlem* que l'art ne lui fait pas plus défaut que la nature; elle a créé avec beaucoup d'intelligence le naïf personnage d'Eudoxie. Nul doute que le rôle de Mlle de Belle-Isle, que l'auteur, M. Alexandre Dumas, lui a remis en partant pour l'Italie, et qui lui convient admirablement, ne lui fasse tenir au théâtre le rang qu'elle doit occuper; Mlle Doze ne vise nullement au rôle de chérubin, comme on l'a prétendu; elle ne veut dépouiller personne; elle ne conspire contre personne; elle ne redoute personne; elle demande seulement sa place: elle l'obtiendra.

Mlle Taglioni a passé comme une ombre au milieu de nous; elle est déjà bien loin. La sylphide s'est envolée de nouveau sous le ciel glacé de la Russie; elle nous est revenue, du reste, aussi parfaite, aussi idéale que jamais, et nous ne pouvons nous plaindre que de son absence; encore ses amis prétendent-ils que si Mlle Taglioni nous a abandonnés, ce n'est pas sa faute. Une administration mal avisée l'a contrainte d'aller s'enrichir à la cour de l'empereur moscovite. Mlle Taglioni est enchaînée par cette violence, encore pour deux ans. Espérons que la nouvelle administration de l'Opéra, qui s'annonce sous d'heureux auspices, saura réparer les fautes de l'ancienne. En attendant, ne dédaignons pas nos richesses. Fanny Elssler va revenir des États-Unis, où elle excite tant d'enthousiasme; Mlle Pauline Leroux, cette autre *ombre dansante*, comme dit le poète, va rentrer dans *le Diable amoureux*. Nous avons Mme Dupont, les deux demoiselles Fitz-James, Mlles Noblet. Nous ne sommes pas si malheureux. On annonce Mlle Cerito, danseuse qui fait fureur à Londres: on presse surtout les répétitions du *Diable amoureux* pour la réouverture de l'Opéra, et l'on dit beaucoup de bien de ce ballet, œuvre d'un homme d'esprit et de goût, M. de Saint-Georges.

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

La guerre, et, pour la conduire, un pouvoir révolutionnaire : voilà ce qu'il faut.

Et d'abord la guerre. Nous ne saurions l'éviter. Il ne s'agit pas ici du point d'honneur national seulement. Qu'un traité ait été conclu entre la Russie, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, sans que la France ait été appelée à ce traité ; que les destinées de l'Orient y aient été réglées sans nous, malgré nous, contre nous ; l'insolence est grande assurément ; mais au fond d'une semblable insulte faite à la France, il y a quelque chose de plus grave que cette insulte même. Supposez un instant que la France oublie sa dignité au point de se courber sous l'outrage ; qu'elle abandonne lâchement Mehemet-Ali ; qu'elle laisse les Anglais s'établir en Égypte et les Russes à Constantinople ; qu'elle se rapetisse enfin, qu'elle s'efface, qu'elle s'annihile, autant que peut le désirer l'orgueil de ses ennemis, un tel excès d'abaissement suffirait-il pour conjurer la guerre? Non. Évitée aujourd'hui, elle éclaterait demain, parce qu'elle est dans la nature des choses. La France, par la révolution de 93, par l'exécution de Louis XVI, par l'exil de tant de princes, par tant de coups vigoureusement frappés sur la légitimité, la France a introduit dans le monde un nouveau droit public. C'est ce que ne sauraient lui pardonner ni la Russie, ni l'Autriche, ni la Prusse. Quant à l'Angleterre, les causes de sa haine sont d'une autre nature, mais tout aussi décisives. Et ce n'est pas une des moindres preuves de l'extrême médiocrité de nos hommes d'État, que leur anglomanie si souvent avouée. Le jour où nous avons détruit les jurandes et les maîtrises, ce jour-là la question s'est trouvée tout naturellement posée de la sorte : il y a une nation de trop dans le monde ; il faut ou que la France périsse, ou que l'Angleterre soit rayée de la carte. Ce jour-là, en effet, d'étranges complications s'ajoutèrent à cette longue rivalité qui, au XVe siècle, amenait un duc de Bedford à Paris et faisait fuir Charles VII à Bourges. En 1789, la France adopta toutes les traditions de l'économie politique anglaise ; elle devint un peuple industriel à la manière du peuple anglais. Lancée sur la pente rapide de la concurrence, elle s'imposa la nécessité de conquérir industriellement les mers, d'aller partout établir des comptoirs, d'avoir des agents dans tous les ports. Mais disputer l'océan à l'Angleterre, c'était vouloir lui arracher la vie. Elle l'a bien compris. De là, les coalitions soldées par elle ; de là, le blocus continental ; de là ce duel à mort entre Pitt et Napoléon. Mais Pitt mort, Napoléon lentement assassiné, il fallait bien que la lutte recommençât. Il n'y aurait eu qu'un moyen de l'éviter : c'eût été de faire de la France une nation essentiellement agricole, l'Angleterre restant

Digitized by Google

une nation industrielle. Voilà ce dont nos hommes d'État ne se sont pas même douté, et lorsque M. Thiers disait dernièrement à la tribune : « Il faut que la France se contente d'être la première des nations continentales, » M. Thiers prononçait un mot dont il ignorait certainement la portée, car si on lui avait crié : « Vous voulez donc changer les bases de notre ordre social? » qu'aurait-il répondu? Non, il ne pouvait y avoir place à la fois sur la mer, si vaste qu'elle soit, pour la France et pour l'Angleterre, régies par les mêmes lois économiques, et animées, par conséquent, du même esprit. Cherchant l'une et l'autre à se répandre au dehors, et ne pouvant vivre qu'à cette condition, comment ne se seraient-elles pas à tout instant rencontrées et choquées? Là est le nœud de la question. Et cela est si vrai, que le motif pour lequel l'Angleterre a exclu la France du dernier traité est un motif tout commercial. Sur ce point, nul doute possible. Rien de plus clair que le langage du *Globe*, organe spécial de lord Palmerston. D'après ce journal, si lord Palmerston a voulu courir tous les risques d'une rupture avec la France; s'il a poussé le cabinet de Saint-James à profiter contre Méhémet-Ali des révoltes qui ont éclaté en Syrie, c'est qu'il a vu combien il importait à l'Angleterre de faire subir à ce pays son protectorat mercantile. Le plan de lord Palmerston est bien simple : il regarde la Syrie comme la clef de l'Orient; il veut mettre cette clef dans les mains de l'Angleterre. *On ferait avec le divan un arrangement aux termes duquel les pachas ou vice-rois de Syrie agiraient en tout d'après les vues des représentants du gouvernement britannique.* Le ministre anglais, comme on voit, ne fait pas mystère de ses desseins. Ouvrir aux navires anglais trois routes qui les conduisent dans l'Inde : la première par la mer Rouge, la seconde par la Syrie et l'Euphrate, la troisième par la Syrie, la Perse et le Belouchistan, tel est le résumé des espérances de l'Angleterre. On conçoit que pour les réaliser elle consente à livrer Constantinople aux Russes. Ces trois routes vers l'Inde une fois ouvertes, elles se *couvriraient de marchés*, dit ingénuement le *Globe*. Ainsi, l'Angleterre d'aujourd'hui, c'est toujours la vieille Angleterre! Aujourd'hui, comme hier, comme toujours, il faut que cette race indomptable dans sa cupidité cherche et trouve des consommateurs. L'Angleterre a des articles de laine et de coton qui appellent des débouchés? Vite, que l'Orient soit conquis afin que l'Angleterre soit chargée d'habiller l'Orient. Humilier la France? Ah! il s'agit pour l'Angleterre de bien autre chose, vraiment. Il s'agit pour elle de vivre. Et elle ne le peut, ainsi le veut sa constitution économique, qu'à la condition d'asservir le monde par ses marchands. Dans cette situation, comment éviter la guerre? Elle est inévitable : ceux-là sont frappés d'aveuglement qui refusent de le comprendre.

La question, alors, se réduit à ceci : La guerre étant dans la nature des choses, est-il de notre intérêt de la différer? Hélas! tournez la tête et regardez un moment derrière vous? Quel chemin avons-nous fait depuis 1830? Nous avons dormi dans la boue, et nous y avons dormi d'un sommeil agité. Le matérialisme a si bien pris possession de nos cœurs, que les étrangers ont été tout surpris, en venant visiter la France, de ne plus rien y trouver de ce que l'histoire semblait y avoir déposé. Vingt années de paix ont plus éreinté la nation que n'auraient pu faire cinquante ans de guerre. Qu'attendrions-nous encore? Nous n'avons pas une Irlande attachée à nos flancs, s'écriait naguère

Digitized by Google

un journal dynastique. Non, Dieu merci! Mais qu'on y songe! cette Irlande se forme peu à peu au milieu de nos populations affaiblies et démoralisées. L'industrie avec l'anarchie et le laisser-faire, c'est un serpent que la France réchauffe sur son cœur et qui la pique chaque jour de son dard. Nous avons montré, dans notre article sur l'*Organisation du travail*, quel désolant impôt l'industrie levait en ce pays-ci sur les forces du peuple, sur sa santé, sur son intelligence, sur tout ce qui fait la force et la durée des empires. Serons-nous mieux préparés à la guerre, lorsque le matérialisme des intérêts déchaînés aura éteint jusqu'à la dernière étincelle propre à rallumer notre enthousiasme, lorsque sera tarie dans les veines des enfants du peuple la dernière goutte de sang pur? Mais le maintien de la paix favoriserait la réforme? Vous croyez cela? Et l'Europe donc! Le jour où le drapeau de la fraternité sera déployé, attendez-vous à voir l'ennemi sur la frontière. La guerre donc, puisqu'elle est inévitable, et la guerre aujourd'hui plutôt que demain.

Mais par qui l'épée de la France peut-elle être tirée hors du fourreau? Si nous marchons au combat, il nous faut un autre étendard que l'*oriflamme*, il nous faut un autre cri que *Montjoie et Saint-Denys!* Nous avons le drapeau tricolore, mais à qui confier le soin de le porter? Nous avons la *Marseillaise*, mais ceux qui l'entonneront doivent être animés de l'esprit qui l'a inspirée. Le juste-milieu a mendié la tolérance de l'Europe, il a demandé grâce pour le principe de la révolution : est-ce avec le juste-milieu que nous ferons peur à nos ennemis? car il faut leur faire peur. Et nous le pouvons, non pas en faisant luire au soleil nos baïonnettes, non pas en nous répandant en forfanteries d'écolier, mais en faisant ce qu'ont fait nos pères : de la propagande. Or, cette arme toute-puissante, peut-il la manier le pouvoir qui a livré au duc de Modène et à l'Autriche les Italiens soulevés; le pouvoir qui a pris Anvers pour les Anglais, le pouvoir qui n'a pas osé garder Ancône, le pouvoir qui s'est réjoui de l'ordre rétabli à Varsovie, le pouvoir qui aurait envoyé des troupes en Espagne pour y soutenir Christine contre la démocratie, pour peu qu'elle y eût levé la tête! Plus que jamais c'est le moment d'obtenir cette réforme que tant de voix ont demandée. Si, dans les circonstances actuelles, il est des gens qui prétendent que tout désir d'amélioration doit momentanément s'éteindre, tout noble espoir s'ajourner, ces gens-là sont des niais ou des imposteurs. Le meilleur, le plus sûr moyen de sauver la France, c'est d'en appeler à toutes les passions généreuses qui sont encore dans son sein; c'est d'élever le parti national au dessus de toutes ces factions misérables auxquelles la France est en proie, et qui sont comme autant de machines à trahisons; c'est de donner un but héroïque à la croisade des Français contre l'Europe. L'audace nous a toujours réussi : l'histoire le prouve. La France fut envahie en 1815 et courut risque d'être partagée, parce que ses faux représentants manquèrent de cœur; et ils manquèrent de cœur, parce que les principes au nom desquels la Convention avait combattu et vaincu l'Europe coalisée, avaient un moment plié sous la double et désastreuse ligue du mercantilisme naissant et de l'aristocratie ressuscitée.

Maintenant reste à savoir quel parti le gouvernement va prendre. Son embarras doit être immense. Il est dur, après tant de tristes sacrifices faits à la

Digitized by Google

conservation de la paix, d'être joué de la sorte. Que pense aujourd'hui le château de ses bons amis les ministres whigs? Qu'on se rappelle tous ces discours de la couronne où on venait nous parler en termes si touchants de la bonne volonté des puissances étrangères pour le gouvernement de Louis-Philippe. Quelle horrible mystification! Et comme si ce n'était pas assez de cette défection subite, on choisit pour signer le traité, le moment où le duc de Nemours est à Londres! Et, pour que rien ne manque à cet éclatant outrage, on entoure M. Guizot d'égards, de prévenances, de flatteries, tout en lui faisant jouer le rôle le plus ridicule qui ait jamais mâté l'orgueil d'un ambassadeur! Aussi, rien de plus pitoyablement bouffon que le langage tenu, en ce moment, par le *Journal des Débats*. Ecoutez : « Au moment où éclata le grand événement dont nous célébrons le 10e anniversaire, nous aussi, si nous l'avions voulu, nous aurions vu se ranger sous notre bannière tous les esprits inquiets du siècle. Mais de tristes souvenirs pesaient sur notre passé révolutionnaire; nous avions à réhabiliter notre histoire, à prouver que nous savions enfanter l'ordre comme la licence, la paix comme la gloire; nous avions à purifier notre liberté pour l'offrir sans tache à l'Europe rassurée. » Ce qui veut dire : « Quoi! vous nous abandonnez, nous qui avons tant fait pour votre tranquillité, nous qui, pour vous rassurer, avons à nos risques et périls étouffé l'esprit révolutionnaire en France, nous qui, dans vos intérêts, ô vieux rois de la vieille Europe! avons anéanti tout ce qu'il y avait autour de nous de jeunesse, de vertu et de vigueur; nous enfin qui vous aimons tant, ingrats que vous êtes. » Assez. Le rouge nous monte au front d'avoir à citer et à commenter de telles paroles. NOUS AVIONS A RÉHABILITER NOTRE HISTOIRE!! Quel est le Français qui a écrit cela?

Pour ce qui est des journaux de M. Thiers, leur langage ne manque ni de hauteur ni de fermeté. D'un autre côté, on fait des préparatifs. Une ordonnance royale ouvre les crédits nécessaires pour augmenter l'effectif de la marine de 10 mille matelots, de 5 vaisseaux de ligne, de 13 frégates et de 9 bâtiments à vapeur. L'amiral Duperré est désigné pour commander notre flotte. Enfin, le vent est à la guerre, à s'en tenir aux apparences. Mais qui sait ce qu'il y a de sincère dans ces démonstrations? On a trop souvent cédé, au château, pour qu'on n'y soit pas dans l'obligation de céder encore. Et si le gouvernement reculait en cette circonstance, la France le souffrirait-elle? Nous ne le pouvons croire.

Quoi qu'il en soit, voici les points qu'il importe de bien constater :

1° La guerre est dans la nature des choses. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut qu'elle éclate.

2° Pour faire la guerre avec succès à l'Europe coalisée, la France n'a qu'un moyen : c'est de soulever tous les peuples contre tous les rois.

3° Cette mission audacieuse et héroïque, le gouvernement actuel est dans l'impossibilité absolue de l'accomplir.

Sans doute il est permis au philosophe de gémir sur ce nécessaire embrasement du monde. Mais dépend-il de nous d'empêcher ces cruelles extrémités? S'il a fallu jusqu'ici que l'épée se mît au service de la pensée, si tout progrès s'est accompli douloureusement, si l'humanité n'a jamais pu

Digitized by Google

encore marcher vers la lumière qu'à travers de sanglantes ténèbres, à qui s'en prendre? Oseriez-vous en faire un crime à Dieu?

Du reste, pour cet embrâsement tout est prêt: une sourde fermentation règne en Allemagne; l'Italie est toujours frémissante; en Espagne, la guerre civile éteinte ouvre passage à la démocratie: Le comte d'Espagne assassiné par des Espagnols, Balmaséda et Cabrera vaincus et franchissant la frontière; Espartero forçant la reine à retirer la sanction donnée par elle à la loi contre les municipalités, voilà certes des événements graves et dont, en cas de guerre, il nous serait facile de profiter.

Il est heureux que ce soit dans les circonstances où nous sommes qu'aient été soulevées certaines questions historiques que le temps est venu de résoudre. Le général Berthezène a formellement accusé le général Grouchy de trahison; le *National* a rappelé comment, la veille de la bataille de Ligny, M. de Bourmont avait passé à l'ennemi. Deux grands procès à juger, et qui le seront, il faut l'espérer.

L'anniversaire de la révolution de juillet a été célébré comme de coutume, et les cendres de ceux qui sont morts en 1830 avec un si noble aveuglement hélas! ont été transportées solennellement sur la place de la Bastille pour être placées sous la colonne qu'on y a élevée. Cette cérémonie a été froide, pas d'enthousiasme dans la douleur. L'absence du roi a été remarquée.

Quelques jours auparavant avait eu lieu à Saint-Mandé le pélérinage pieux destiné à honorer chaque année la mémoire d'Armand Carrel. M. Jules Bastide a prononcé sur la tombe du noble écrivain un discours qui a été religieusement écouté, et applaudi. Nous regrettons vivement qu'un étudiant en médecine ait cru devoir choisir une semblable occasion et un pareil théâtre pour diriger contre les rédacteurs actuels du *National* des attaques dont la véhémence appelait naturellement une résistance fort vive. Toutefois l'attaque ayant commencé, nous dirons avec le *Journal du Peuple*, qu'il eût été sage de laisser continuer l'orateur, comme le demandait M. Bastide lui-même. C'était le plus sûr moyen, en effet, d'éviter l'aggravation du mal et une scène que tous les cœurs honnêtes ont déplorée.

Le mouvement réformiste se propage avec rapidité. Des banquets démocratiques ont eu lieu successivement à Rouen, à Marseille, à Poitiers, à Limoges; le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire ici les toast portés dans ces divers banquets, non plus que les éloquents discours, prononcés à Limoges par MM. Michel (de Bourges) et Coralli. Vienne donc la réforme électorale et, avec elle, la révolution sociale qu'elle porte certainement dans son sein! Car la situation est pressante, et la création d'arbitres-juges serait un remède bien insuffisant apporté au mal qui s'est révélé ces jours derniers dans les divisions dont s'est entretenue la presse. Entre les ouvriers tailleurs et les maîtres, la querelle est venue à propos du livret: entre les ouvriers bottiers et les maîtres, elle est née de la formidable question des salaires. Bien aveugles ceux qui ne voient pas que la révolte tranche les nœuds que la science ne dénoue pas! Entre une réforme scientifique et une autre insurrection lyonnaise, il faut choisir.

Le Rédacteur en Chef-Gérant,

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

QUESTION TURCO-ÉGYPTIENNE.

Celui qui écrit ces lignes disait dans la dixième livraison de la *Revue du Progrès*, le 1er juin 1839, quelques jours avant la bataille de Nézib :

« Les diplomates réunis de la France et de l'Angleterre croiront avoir beaucoup fait, peut-être, en maintenant pour quelques mois de plus le *statu quo*, troublé si malencontreusement par le mouvement de l'armée turque sur les bords de l'Euphrate ; mais, dès l'année prochaine, en supposant qu'ils réussissent à force de notes comminatoires, d'évolutions navales et de millions, les mêmes difficultés, les mêmes questions se présenteront de nouveau. La Turquie et l'Égypte sont trop épuisées d'hommes et d'argent pour soutenir plus longtemps une lutte d'armements plus dispendieuse que la guerre, et dont l'unique résultat serait la ruine des deux partis. Au nom de l'humanité comme au nom de la politique, il faut que l'Europe se décide. Pour ce qui regarde la France, son rôle est nettement tracé par la position respective de la Porte et de l'Égypte. La Russie protége Mahmoud comme son vassal, et Constantinople comme sa conquête ; l'autocrate et le sultan s'unissent pour menacer Méhémet-Ali, et *l'Angleterre n'est que trop disposée peut-être à se joindre à cette ligue*, mécontente qu'elle est du refus du vice-roi de lui livrer l'isthme de Suez, et inquiète de ses récentes expéditions vers le golfe Persique. La politique de la France est donc de soutenir Méhémet-Ali, quoi qu'il arrive et contre tous, et de l'aider à

Digitized by Google

assurer son indépendance dans les limites tracées par le fameux traité de Kiutaïah. Voilà l'unique manière de maintenir le *statu quo* qui convienne aux populations harassées de la Turquie, de la Syrie, de l'Égypte, et à la dignité de la France..... Si le *statu quo* était autrement entendu par quelqu'une des puissances médiatrices; si l'on tentait, par exemple, de détruire la dynastie et les établissements de Méhémet-Ali pour leur substituer l'ancienne anarchie des beys, la souveraineté nominale de la Porte, et le protectorat de la Russie ou de l'Angleterre, le devoir de nos gouvernants deviendrait plus grave....»

Ces idées, développées dès la même époque, dans les colonnes du *National*, les résultats de la journée de Nézib, l'opinion, de plus en plus éclairée, du public et de la presse, les discussions de la tribune, l'acquiescement du pouvoir lui-même, enfin le quadruple traité du 15 juillet, leur ont donné une prompte et éclatante consécration. Aujourd'hui, tout le monde, sur cette question, est unanime en France, tout le monde, à l'exception de quelques beaux esprits conservateurs, anglais ou russes.

Après la foudroyante victoire de Nézib, le *statu quo* convenu à Kiutaïah, était devenu pour tous les musulmans l'arrêt de la destinée. Ibrahim, arrêté pour la seconde fois sur la route de Constantinople par les émissaires du gouvernement français, Ibrahim voulait bien, dans sa prudente magnanimité, se contenter de ce que lui avaient donné deux campagnes et cinq victoires de premier ordre, Saint-Jean-d'Acre, Beylan, Homs, Koniah et Nézib, sans compter la reddition volontaire de la flotte turque. La Porte, humiliée et confondue, ne pouvait plus, abandonnée à sa faiblesse, que souscrire à un traité de partage qui, lui laissant les apparences de la suprématie, la débarrassait de domaines plus onéreux qu'utiles, et concentrait dans des limites, certes encore assez vastes, les ressources de son trésor, de sa population militaire et le génie organisateur de ses hommes d'état. Si l'Europe se fût réellement intéressée au maintien de la puissance turque, l'Europe eût acquiescé sagement aux décisions de la Providence. A l'heure qu'il est, l'Orient se trouverait pacifié, non pour des siècles assurément, mais pour quelques années, et quelques années de repos sont beaucoup pour des populations harassées par de pareilles misères. Malheureusement, derrière la légitimité ottomane se cachaient l'ambition moscovite, la convoitise anglaise et la duplicité autrichienne. Sur le point de signer son acte d'affranchissement plutôt que de déchéance, le sultan eut la main arrêtée par la jalouse intervention des trois puissances, et, ce que la postérité aura peine à admettre, l'ambassadeur français se fit l'aveugle instrument de cette conspiration contre l'Égypte et contre la France.

A chacun son rôle dans ce grand drame européen, qui se joue sur les confins de l'Asie et de l'Afrique. La Russie ne cherche dans tous les évé-

Digitized by Google

nements que matière à intervention pour ses diplomates, ses bataillons et ses vaisseaux. Fatalement enchaînées à la fortune russe par le démembrement de la Pologne et par l'horreur du libéralisme, l'Autriche et la Prusse se préoccupent surtout de la contagion révolutionnaire qu'apportent les vents de France. L'Angleterre a toujours professé le matérialisme politique, et la question de l'opium en Chine, la question d'un comptoir-forteresse à Suez l'intéressent infiniment plus que le problème de la légitimité turque ou de la civilisation égyptienne. Chacune de ces puissances croyait avoir un intérêt moral ou matériel à ruiner l'influence française sur les bords du Nil, de l'Oronte et de la Propontide, aussi bien que sur les rives de la Tamise et de la Newa. C'était une occasion fort attrayante et peu dangereuse, aux yeux des chancelleries autocratiques ou aristocratiques, de ressusciter contre la France de 1830 l'esprit et les menées des coalitions. En attendant un moment propice pour l'attaquer sur son propre territoire, ouvert par les traités de Paris et de Vienne, on lui ôtait le seul allié sur qui elle pût compter dans le Levant, on inquiétait en principe et de fait ses possessions d'Alger. Les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg faisaient trève à leurs querelles asiatiques pour courir au plus pressé, saisir les dons de la fortune, et s'adjuger sans coup férir le protectorat des contrées placées sur le chemin de leur ambition. Seule dans cette vaste arène, la France paraissait avoir oublié ses intérêts et son rôle. Pendant un an on l'a bercée d'apparences vaines et de protestations mensongères; et tout à coup, pour prix de tant d'abnégation et de complaisances officielles, la France s'est réveillée en face du frauduleux, de l'insolent traité de juillet.

Revenir sur toutes les phases des négociations, discuter la mesure de notre duperie et de notre humiliation, ce serait refaire en pure perte la besogne de la presse quotidienne. Il nous suffit de savoir que le gouvernement lui-même, par ses divers organes, s'est reconnu trahi et insulté; il nous suffit de savoir que, par les conventions du 15 juillet, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie se sont engagées à déposséder violemment Méhémet-Ali de ce que lui ont donné la victoire et des stipulations diplomatiques, de ce que lui a garanti la France en l'arrêtant deux fois à quelques étapes de Constantinople. En cédant à d'injurieuses menaces, en abandonnant le chef révolutionnaire de l'Égypte et de la Syrie à cette coalition de marchands et de despotes, la France abdiquera-t-elle son honneur, son avenir, son indépendance même? Toute la question est là.

Du jour où les chancelleries de Pétersbourg et de Londres se seraient arrogé avec succès le privilége de trancher de pareilles questions de territoire et d'équilibre, il n'y aurait plus que deux nations, que deux empires dans le monde, la Grande-Bretagne et la Russie. Avec l'aide de

Digitized by Google

leurs satellites de Vienne et de Berlin, ces deux gouvernements pourraient faire la police de l'Europe et se partager l'Asie.

A la manière dont le gouvernement a fait annoncer au pays l'existence du traité, on eût pu croire qu'il le considérait comme une déclaration de guerre. Le bruit de sa colère et de ses armements a retenti dans toute l'Europe. Voulait-on par ce fracas imposer à la malveillance de quelques cours? espérait-on empêcher la ratification du traité par l'Autriche et la Prusse? Ce but n'a pas été atteint; le traité est ratifié par les quatre parties contractantes, et, à l'heure qu'il est, l'envoyé extraordinaire de la Porte, escorté de commissaires alliés, a dû le signifier au vice-roi d'Égypte. Tout dépend donc encore de la détermination de Méhémet-Ali. S'il refuse d'obéir aux sommations des puissances dans le délai de dix jours qui lui a été fixé, si, bornant ses prétentions à la souveraineté héréditaire de l'Égypte et à la possession viagère du pachalik de Saint-Jean-d'Acre, il ne rappelle pas son armée campée dans les gorges du Taurus, le blocus des côtes de l'Égypte et de la Syrie commence; déjà les armements de la Grande-Bretagne et la jonction de l'escadre autrichienne à la flotte anglaise, combinés avec les mouvements de l'armée et de la flotte russes, annoncent que la nouvelle quadruple alliance ne reculera pas devant l'exécution de cette première partie de sa tâche. Les effets du blocus se borneront-ils, comme on le dit, à entraver les opérations maritimes et militaires de Méhémet-Ali, en respectant le droit commercial des neutres? Ce serait une concession habile aux réclamations du ministère du 1er mars, et un moyen de prévenir les collisions entre notre marine militaire et celle de la Grande-Bretagne. Mais nous plaindrions Méhémet-Ali, s'il perdait à ce prix l'appui de nos escadres. Il ne se faut pas faire d'illusions en matière si grave. Affecter une imperturbable confiance dans l'habileté, l'énergie ou la fortune du vice-roi, et se dispenser par là de lui venir en aide, ce serait le livrer à ses ennemis, et le traiter comme ces malheureux peuples *condamnés à périr*.

Jusqu'à présent Méhémet-Ali n'a eu affaire qu'à l'enthousiasme indisciplined des Wahabites et qu'aux bandes démoralisées de la Porte, les dernières troupes du monde. A présent, il aurait sur les bras la marine la plus formidable et l'armée la plus nombreuse de la chrétienté. On peut croire que l'Angleterre et la Russie ne reculeront pas devant les difficultés du débarquement sur les plages syriennes, et du passage à travers l'Asie-Mineure. Ces puissances sont accoutumées à vaincre de plus grands obstacles. La première fait vite et bien avec beaucoup d'or et peu d'hommes; l'autre a du bétail humain en suffisance pour ne pas l'épargner; elle gaspille des armées, mais elle vole des royaumes. La puissance de la dynastie égyptienne n'est pas tellement enracinée dans l'amour, le respect et la croyance des peuples, qu'elle résiste longtemps à des attaques simultanées sur le Taurus, sur le littoral

Digitized by Google

de la Méditerranée et de la mer Rouge, dans les hautes vallées du Liban et l'étroite plaine du Nil. La misère, l'insurrection, la désertion sont pour la quadruple alliance des auxiliaires presque assurés au sein de ces populations, épuisées par le système fiscal et militaire du vice-roi. Qu'est-ce, en définitive, que l'établissement politique de Méhémet-Ali? une tête forte, quinze mille Turcs, une administration, une armée et une flotte. Derrière cela, des troupeaux d'esclaves appartenant au premier venu, point de forces morales, point de peuple.

On s'abuserait aussi en pensant que le traité du 15 juillet ne portera pas tous ses fruits, parce que la jalousie britannique et autrichienne ne saurait consentir à voir une armée russe arriver devant Constantinople, soit par la ligne directe, soit en contournant le rivage méridional de la mer Noire. Ces principales difficultés ont dû être aplanies dans les négociations qui ont amené le traité. On connaît la souplesse et la patience de la politique russe; elle ne s'expose pas pour cueillir même un fruit mûr, elle se place de manière qu'il lui tombe dans la main. En se déterminant à conclure une affaire de cette importance, les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg se seront fait certainement toutes les concessions de détail nécessaires pour ne pas entraver ou troubler leurs opérations.

Il est donc extrêmement difficile, il est presque impossible que Méhémet-Ali en réchappe, à moins qu'il ne souscrive au dur ultimatum de la quadruple alliance, ou que sa cause ne soit hautement, énergiquement embrassée par la France. Si Méhémet-Ali se soumet, la grande querelle orientale se trouve ajournée à quelques années, à quelques mois peut-être. C'est un répit qui conviendrait mieux à certains politiques qu'une solution quelconque, et c'est très probablement dans ce sens que travaillent depuis un mois les négociateurs des Tuileries. On s'efforce de fléchir le courroux de l'opiniâtre vieillard; on s'ingénie en même temps à obtenir du bon voisinage prussien et de la prudence autrichienne quelques adoucissements à la sévère sentence du 15 juillet. Méhémet-Ali, préférant une paix plâtrée à la chance de périr en ratant une démonstration hardie sur Constantinople, une révolution musulmane et une conflagration européenne, le gouvernement des Tuileries ne se croira certes pas tenu de se montrer moins accommodant que le vice-roi. Et de fait, que diraient d'une autre conduite les puissances de la Bourse et les amis de M. Molé?

Dans l'hypothèse contraire, que Méhémet-Ali, encouragé par des paroles et des démonstrations formelles de la France, ose rejeter l'ultimatum et mettre en jeu tous ses moyens d'action, alors la scène change et prend des proportions immenses; la question, turque d'abord, puis

Digitized by Google

européenne, devient universelle ; elle embrasse la politique, les intérêts et les destinées des deux mondes.

Grâce au changement subit opéré dans la situation générale par le traité du 15 juillet, la France a recouvré toute son indépendance. Aujourd'hui, la France sait à quoi s'en tenir sur la bienveillance, la franchise et la fidélité de ses récents alliés d'outre Manche. Elle sait qu'aucun sacrifice de principes, d'intérêts ou de dignité ne peut désarmer l'irréconciliable inimitié que lui porte le triumvirat du Nord. Après dix ans d'expériences et de concessions infructueuses pour rentrer dans la grande famille monarchique, elle se retrouve tout à coup isolée en face de la même coalition qu'elle a eue à combattre pendant un demi-siècle. La leçon est dure, mais claire et décisive; et si la position à ses périls, elle offre aussi ses avantages.

Chassée du grand conseil des royautés dominatrices, la France rentre naturellement dans le camp des royautés vassales, des nationalités opprimées, des intérêts lésés par les prétentions de la nouvelle sainte-alliance à la monarchie universelle. Et sa place dans ce camp est incontestablement la première, tandis qu'en se traînant à la suite de l'Angleterre ou de la Russie, la France ne pouvait aspirer qu'à des fonctions et à des destinées subalternes. Aujourd'hui, tout ce qui souffre dans sa liberté nationale, politique, religieuse, commerciale, est par le fait comme en principe, l'allié de la France. Chaque peuple, dans la mesure de ses griefs, de son intelligence et de sa volonté, a droit à notre protection pour prix de son concours à la cause générale. Dans les rangs mêmes de nos ennemis, sous cette forêt de baïonnettes qu'ils croient purement mercenaires ou serviles, qui sait combien de milliers de cœurs battent en faveur des idées françaises? Au temps le plus prospère de la restauration, un ministre anglais, George Canning, se vantait de tenir entre ses mains l'outre d'Eole et de pouvoir déchaîner à son gré les tempêtes révolutionnaires. Les successeurs de Canning sont à présent convertis ou vendus à la plus illibérale de toutes les ligues, et le sceptre des orages a repassé le détroit. Quelle main osera s'en emparer et le saura porter assez loin, assez haut, pour que l'univers entier comprenne l'appel et le droit de la France?

Loin de nous les incurables entêtements, les préventions étroites de l'esprit de parti! Il est utile, nécessaire même dans les temps ordinaires, d'organiser, d'enrégimenter en quelque sorte les intérêts et les croyances pour atteindre à un but précis, pour conquérir une position, une loi, une liberté. C'est la stratégie appliquée aux éléments épars de l'opinion publique, c'est la loi du progrès et même du mouvement dans tous les pays libres. Mais aux approches d'un danger national, en présence des vaisseaux ou des bataillons étrangers, s'acharner à des disputes de formes, à des récriminations stériles, à des personnalités, c'est

Digitized by Google

mériter le sort des Grecs du Bas-Empire, des constitutionnels des Cent-jours, des libéraux espagnols de 1823. Quiconque, au nom de son pays, repousse une agression ou une injure, a droit au concours et aux encouragements des patriotes. Quiconque, pouvant servir une cause si sainte, la déserte ou la trompe, mérite l'exécration et le mépris universels. Aux ministres, aux généraux, aux rois traîtres à la patrie, le châtiment ne se fait guère attendre; il enveloppe les dynasties comme les familles privées. Le canon d'un 10 août répond vite aux trahisons de cour et aux manifestes de Pilnitz.

Dans ces crises solennelles qui décident de l'existence ou de la fortune des peuples, ce n'est pas l'origine, c'est l'usage du pouvoir qui en constitue la légitimité. Promenons nos regards sur le monde, et voyons si le pouvoir qui régit la France manque d'éléments d'action et de grandeur. (1)

D'abord ce pouvoir est mixte. Tandis que les grandes monarchies du Nord ne peuvent proposer aux peuples que les hontes et les misères de l'absolutisme, il peut, lui, varier ses moyens de propagande suivant les lieux, les circonstances, l'état des mœurs et des esprits. Aux pays constitutionnels d'Allemagne, il peut offrir des garanties contre la tyrannie de la diète de Francfort, dominée par l'Autriche et la Prusse; aux anciens Français des provinces rhénanes, la liberté de conscience et quelque chose de plus peut-être; au parti démocratique en Suisse, un ascendant utile aux bonnes relations des deux pays; aux catholiques belges et hollandais, un rempart contre les prétentions de l'orangisme; aux libéraux d'Espagne et de Portugal, une assistance moins onéreuse que celle du mercantilisme anglais; aux Italiens, l'émancipation et la souveraineté nationale. Voilà, quant au voisinage immédiat de la France,

(1) Notre collaborateur a certainement raison de dire que, dans le cas d'une guerre générale, le gouvernement actuel, quels que soient l'illégitimité de son origine et les vices de sa nature, posséderait encore de grandes ressources. Mais ces ressources, son passé lui en interdit l'usage. Quelle confiance, par exemple, inspirerait-il aux Italiens qu'il a trahis Quelle action exercerait-il dans cette Belgique qu'il a livrée de ses propres mains au protectorat anglais? Non seulement le pouvoir actuel a fait œuvre de contre-révolution depuis dix ans; mais il n'a pas même été sincèrement constitutionnel. Comment donc puiserait-il quelque force dans la propagande? Comment deviendrait-il avec efficacité le vulgarisateur en Europe de doctrines que, pour le compte des vieilles royautés, il a hautement répudiées et, quelquefois, violemment combattues? Nous comprenons très bien l'intention de notre collaborateur quand il fait l'énumération des forces que le gouvernement, tout mauvais qu'il est, pourrait déployer au besoin: c'est une politique d'encouragement et de persévérance. Mais nous croyons qu'il y aurait quelque danger à s'endormir dans les illusions que peut créer cette politique. La guerre venant à éclater, par la force des choses, il faudrait bien que le pouvoir actuel se résignât à la faire. Mais comment la ferait-il? Qui sait quels engagements ont été pris? Pour se lancer sans folie dans les hasards d'une guerre générale, la France a besoin d'avoir à sa tête un pouvoir digne de lui commander et capable de la conduire.

(*Note du Rédacteur en chef*).

Digitized by Google

une formidable ligue de croyances, d'intérêts, de nationalités qui n'attendent qu'un signal pour former autour d'elle une inexpugnable ceinture.

Si nous portons plus loin nos regards, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, remuées par le mouvement libérateur de l'Allemagne, repousseront-elles la main que leur tendrait la France par-dessus les têtes de ces populations sympathiques? Plus loin encore, la Servie, la Valachie, la Moldavie sont-elles bien satisfaites du double despotisme que la Russie leur fait payer si cher? Ne troubleraient-elles pas ses projets ambitieux sur tout le bassin de la mer Noire?

Nul n'ignore l'agitation des esprits en Danemarck, et il est très permis de douter que le protectorat russe soit agréable à la Suède, dépouillée par les czars de la moitié de ses domaines.

Les intérêts matériels et maritimes du continent ne l'éloignent guère moins que les intérêts moraux des exigences et des plans de la quadruple alliance. Le premier besoin de l'industrie est partout de repousser le débordement des produits manufacturiers de l'Angleterre. Dans une guerre navale, il n'est pas de marine secondaire qui ne doive se rallier au pavillon de la France, le seul qui ait défendu systématiquement, à toutes les époques, la liberté des mers.

Et voilà pourquoi, dans une lutte un peu prolongée, la France a des chances presque sûres de compter les États-Unis d'Amérique au nombre de ses alliés. L'Amérique, entravée par sa longue crise commerciale et monétaire, se montrât-elle d'abord peu disposée à faire cause commune avec nous, les exigences croissantes du monopole anglais, les saisies de marchandises et de navires, enfin la presse des matelots, obligeraient bientôt le congrès à repousser par la force des avanies systématiques. La France serait d'ailleurs en mesure de faire plus d'une ouverture attrayante à l'ambition américaine. La question chaque jour plus irritante des frontières de l'état du Maine et des possessions britanniques; la question du Canada; le commerce de la Chine qui, dans l'état présent des choses, peut offrir aux armateurs de New-York une sorte de monopole du thé, cet impérieux besoin des populations anglaises; une solidarité de périls pour nos Antilles et les états du Sud peuplés d'esclaves; enfin, tant de vieux ferments de rivalité et de haine entre l'orgueilleuse métropole et la colonie devenue empire: voilà des motifs de persuasion et d'entraînement que la diplomatie la plus médiocre saurait manier profitablement pour la France. Et qu'on se figure la puissance de tous ces éléments de destruction combinés contre l'oligarchie britannique: la clôture d'une vaste portion du globe pour les fabriques du Royaunme Uni, son commerce exposé à des nuées de corsaires, l'Inde inquiétée, le Canada soulevé, l'Irlande et les chartistes en révolte, tout un peuple de travailleurs aux abois, et une flotte de

Digitized by Google

bateaux à vapeur débarquant cent mille soldats français à quelques lieues de Londres.

Telles pourraient être les conséquences du pacte du 15 juillet si la France avait à la tête de ses conseils des hommes fidèles aux traditions des gouvernements de Richelieu, de Louis XIV, de la Convention et de Bonaparte. La plus magnifique occasion leur est offerte de déchirer, aux applaudissements du monde, les ignominieux traités de 1815, de rendre à la France humiliée ses limites naturelles, de la mettre à la tête d'une vaste confédération de peuples libres, d'ouvrir à son commerce des débouchés qui, des régions les plus septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, s'étendraient jusqu'aux rivages de la mer Rouge, jusqu'aux sources du Nil, voisines de l'équateur. Cette résurrection gigantesque qui, il y a deux mois seulement, eût semblé à la majorité des organes de l'opinion, la plus folle et la plus dangereuse utopie, les feuilles ministérielles elles-mêmes l'ont entrevue maintenant comme une nécessité fatale pour tout ce qui relève et s'autorise de la révolution de juillet. Et pourtant, la peur même de cette glorieuse nécessité empêchera pour quelque temps encore la guerre. Les Tuileries s'épuiseront à chercher les moyens d'éluder cette lutte, au terme de laquelle, victorieuses ou vaincues, la France et la quadruple alliance auraient changé de face. Dans les rangs mêmes de la coalition, en supposant que le gouvernement français ne fléchît pas, chacune des parties contractantes demeurerait-elle inébranlable au poste qui lui est assigné par le traité-Brunow? Nous ne le croyons pas, et c'est là précisément un des motifs qui devraient rendre notre diplomatie plus exigeante. Nulle part, excepté chez l'aristocratie russe peut-être, cette croisade contre l'Egypte et la France n'est sanctionnée par l'opinion. Nulle part en Europe le gouvernement ne se confond avec le peuple. Ces milliers de familles anglaises accoutumées depuis un quart de siècle à jouir du soleil et des mœurs hospitalières de la France, ne se résigneraient pas aisément à être de nouveau bloquées dans leur île nébuleuse, « plus agitée en sa terre et dans ses ports que l'Océan qui l'environne. » Les habitudes, le commerce, le libéralisme et le *comfort* anglais ne croient pas à la guerre. En Prusse, les hommes éclairés, et il s'en trouve beaucoup, sont moins pressés de se battre pour l'absolutisme russe, que de conquérir cette constitution tant promise, et d'étendre la ligue commerciale allemande. La prudence autrichienne n'ignore pas que trente mille Français, campés sur les Alpes, et trois ou quatre mille débarqués en Calabre suffiraient pour soulever la Sicile et l'Italie entière (1). La Russie seule, au dire des hommes intelligents de tous les pays, est intéressée directement et

(1) Voir l'ouvrage intéressant publié il y a quelques mois, par un illustre proscrit, sous le titre : *L'Italie politique, et ses rapports avec la France et l'Angleterre.*

Digitized by Google

puissamment à l'exécution littérale du traité de juillet. Ce traité, elle l'a élaboré, sollicité de longue main, et l'immensité de ses préparatifs militaires montre assez qu'elle compte pousser loin les conséquences de sa victoire diplomatique.

Les partisans de la paix sont donc loin d'avoir perdu leur cause. Le traité-Brunow est bien ratifié par chacune des quatre puissances; mais les ratifications ne sont point échangées. Jusque là la porte reste ouverte aux notes, aux contre-notes, aux protocoles peut-être. M. Thiers négocie avec le vice-roi d'Égypte, avec la Prusse, avec l'Autriche, prêchant à tout le monde, en sa qualité de ministre révolutionnaire, la prudence et l'esprit de conciliation. M. Guizot fait de son mieux à Londres pour ameuter la cour et les tories contre cet écervelé de lord Palmerston, qui se venge de quelques épigrammes de S. M. très chrétienne, en mettant le feu sous tous les trônes. Déjà, à mesure qne ces lignes se succèdent, le ton de la presse anglaise s'adoucit. Il n'est plus question d'exterminer le pacha d'Égypte ni de réduire la France à l'état de puissance de troisième ou de quatrième ordre. On veut bien nous laisser ce que ne nous ont pas ôté les traités de 1815. Il est même question d'accorder à Méhémet-Ali une plus forte portion de ce que lui ont donné les sottises de lord Ponsomby et la valeur d'Ibrahim. Le *statu quo* serait à peu près maintenu pour quelques mois encore; et, jusqu'à nouvel ordre, la France se trouverait placée en dehors de ce fâcheux dilemme : assister l'arme au bras au partage de l'empire ottoman, ou reprendre son poste à la tête des peuples opprimés, des marines secondaires et de la civilisation progressive du globe.

Que l'intervention diplomatique du cabinet des Tuileries produise des effets suffisants pour dispenser le vice-roi d'Égypte et de Syrie de notre intervention armée, ce résultat épargnera sans doute de grandes souffrances immédiates à des populations décimées et ruinées. L'hypocrisie conquérante de l'autocrate, arrêtée dans sa marche vers Constantinople et l'Asie, rongera quelque temps son frein, ou la première fureur de son désappointement la portera à tout braver. Dans cette seconde hypothèse, la situation générale serait changée; et ce serait alors le tour de l'Angleterre d'invoquer l'assistance morale et matérielle de la France. Le cabinet du 1er mars serait-il mieux préparé pour cette nouvelle alternative que pour celle d'où il a tant de peine à se dégager? Ne voulant ou ne pouvant pas affronter les risques d'une lutte de principes, l'intérêt et la dignité du pays lui prescrivent de tenter, d'épuiser au moins toutes les combinaisons de l'échiquier politique. De quelque manière qu'on tourne et qu'on retourne la question orientale, tous les juges compétens le proclament : la Turquie tombe en ruines; le *statu quo* n'est qu'une trêve; un coup de fusil à Constantinople, un homme de moins au Caire ou à Damas, et c'en est fait probablement

Digitized by Google

de ce laborieux échafaudage qui a coûté quarante ans de luttes, de massacres, de ruses et de négociations. Il faudra bien en revenir au mot de Joseph II : Que faire de ces pauvres diables de Turcs ? Les Français, nos contemporains, se souviendront sans doute alors de ce que leurs ancêtres ont fait de ces pauvres diables de Romains, qui valaient bien les Turcs ; ils se souviendront de ce que leurs pères ont fait des Mameluks, eux mêmes, des héritiers de Barberousse ; et quand la succession d'Othman sera irrévocablement ouverte, ils démontreront à l'Europe que d'Alger à Alexandrette la ligne est aussi continue que d'Aden à Calcutta, que de Tornéo à Tiflis.

MARTIN MAILLEFER.

Digitized by Google

DU TRAITEMENT MORAL DE LA FOLIE.

PAR M. LEURET,

MÉDECIN EN CHEF DE LA 2e DIVISION DES ALIÉNÉS DE BICÊTRE.

Ce livre offre un vif intérêt, car il annonce et constate un progrès dans la science. Son auteur y expose des idées nouvelles, et en prouve la valeur par l'observation.

L'importance du traitement moral de la folie n'a été absolument niée par qui que ce soit, mais ce traitement a été entendu de différentes manières, et a toujours occupé un rang plus ou moins secondaire parmi les moyens employés pour restituer à l'homme l'usage de sa raison.

Les anciens le tenaient en grande estime, et ce n'est pas sans étonnement et sans admiration qu'on trouve dans les livres des premiers siècles de l'ère chrétienne la preuve des efforts qu'ils avaient faits pour agir sur les passions de l'aliéné, pour les exciter ou les enchaîner, pour calmer ou exercer ses sens, pour influencer séparément les diverses facultés de son intelligence. Malheureusement, là comme ailleurs, les ténèbres du moyen âge ont obscurci l'éclat d'une si vive lumière. L'intervention des démons, leur incarnation et les rêves de la sorcellerie ou les combinaisons absurdes de l'alchimie se sont substituées aux recherches les plus positives, et en ont pour longtemps étouffé les fruits. Arétée avait décrit, avec une précision digne de notre époque, les phénomènes des lésions cérébrales; Galien avait localisé la source des mouvements volontaires et de l'intelligence; et, presque de nos jours, un savant de grand renom, Paracelse, attribuait à une goutte de sang suspendue dans la tête tous les phénomènes morbides des affections nerveuses : l'homme était paralysé de l'un ou de l'autre côté ou mourait, selon que la goutte fatale atteignait dans sa chute la droite, la gauche ou le cœur. L'esprit humain ne saurait de plus haut tomber plus bas. On éprouve une grande honte, et on se sent monter la rougeur au front, quand on voit déroger de la sorte ceux qui se portent pour

Digitized by Google

héritiers directs de tant de richesses, quand une si belle succession se perd ainsi ou passe à des mains incapables de la faire valoir.

Pareille profanation n'est plus à craindre de nos jours, et quoique beaucoup de médecins se disputent encore, et qu'un public peu compétent les juge, il ne s'agit plus de savoir si l'on donnera au pauvre fou, pour le guérir, de l'esprit de crâne humain, comme le recommande Ettmuller, ou du sang tiré de l'oreille droite d'un âne de meunier, et administré dans une décoction de lentilles, selon les conseils d'un autre docteur. Les termes de la question sont plus sérieux et plus dignes. Les voici :

Les uns, c'est le plus grand nombre, regardent la folie comme dépendant toujours d'une altération matérielle d'une portion du cerveau. Une lésion de l'estomac ou des intestins, disent-ils, trouble ou anéantit les fonctions digestives; si le poumon devient malade, il ne respire plus qu'imparfaitement. Le cœur, quand il est épaissi, aminci, quand ses orifices sont altérés dans leur consistance, préside mal à l'importante fonction qui lui est départie. Il en est de même des reins, de même des muscles, de même de toutes les parties de l'économie. Pourquoi l'*organe qui pense* aurait-il une physiologie et une pathologie exceptionnelles? La même vie ne le pénètre-t-elle point? Ne reçoit-il pas des vaisseaux sanguins qui le vivifient comme tous les tissus? Échappe-t-il autrement qu'eux à l'influence des agents physiques? Une chute, un coup, un projectile atteignent-ils plus impunément la tête que la poitrine? Pourquoi chercher la vérité dans des sentiers divergents et inconnus quand on est en marche dans une large voie qui ne peut manquer d'y conduire?

D'autres observateurs, non moins attentifs, non moins rigoureux, tiennent grand compte des changements physiques, n'en négligent jamais l'étude, et leur accordent une large part dans les phénomènes normaux de la vie et dans le dérangement de ses lois; mais les lésions matérielles, ou ce qu'elles ont d'appréciable, sont loin de satisfaire leur besoin d'apprendre. Ces lésions sont bornées, et leur curiosité ne l'est pas. Ils voient plus qu'ils ne peuvent expliquer : impuissants qu'ils sont à colloquer régulièrement les faits observés dans les cases d'échiquier qu'on leur a préparées, ils les accueillent, et leur font toute la place nécessaire, aimant beaucoup mieux ne point coordonner que mutiler, respectant trop la science qu'ils cultivent pour la charger de chaines, pénétrés d'un sentiment trop religieux pour songer à l'attirer et à l'abaisser humainement à eux, au lieu de chercher à s'élever divinement jusqu'à elle.

Après les longues obscurités et les divagations des médecins rêveurs, explicateurs sans faits, l'école qui veut à toute souffrance sa cause matérielle et appréciable par les sens a rendu de grands services; elle

Digitized by Google

a jeté une vive lumière au milieu de l'obscurité la plus profonde. Mais, quel que soit le progrès imprimé par elle à l'observation, il ne faut pas qu'à la hauteur où elle l'a portée elle l'immobilise : il faut reconnaître et recueillir ses bienfaits sans subir ses exigences.

Les esprits les plus sévères et les plus positifs ont reconnu l'utilité et la nécessité des agents moraux dans le traitement de la folie. Pour ne parler que de notre temps et de notre pays, Pinel et M. Esquirol en ont énoncé l'importance. « C'est souvent bien moins par des médicaments que par des moyens moraux, dit Pinel, et surtout par une occupation active qu'on peut faire une heureuse diversion aux idées des mélancoliques ou même changer leur enchaînement vicieux. » Et il rapporte plusieurs guérisons obtenues par l'emploi exclusif de ces moyens. M. Esquirol a été plus loin : c'est tout simple, il succédait à un grand maître, et devait continuer son œuvre avec la puissance que lui avait donnée un pareil exemple et avec toutes les ressources d'un excellent esprit. Ce médecin a tracé des règles pour l'emploi du traitement moral : « Il importe, dit-il, de substituer à une passion imaginaire une passion réelle. Il faut une certaine adresse dans l'esprit et une grande habitude pour saisir les nuances infinies que présente l'application du traitement moral, et pour se déterminer sur l'opportunité de cette application. Tantôt il faut vaincre les résolutions les plus opiniâtres, tantôt acquérir la confiance des malades, relever leur courage abattu, en faisant naître l'espérance dans leur cœur. Chez les lypémaniaques qui ne se sentent pas la force d'agir convenablement, il convient d'appliquer la méthode perturbatrice, de briser le spasme par le spasme, en provoquant des secousses morales qui dissipent les nuages dont l'intelligence est couverte, qui déchirent le voile interposé entre le monde extérieur et l'homme, qui brisent la chaîne vicieuse des idées, qui fassent cesser l'habitude des mauvaises associations, qui détruisent leur fixité désespérante et rompent le charme qui retient dans l'inaction toutes les puissances actives de l'aliéné. »

D'où vient donc qu'après un éloge si explicite du traitement moral consigné dans les écrits de Pinel et dans ceux de M. Esquirol, d'où vient que le livre récemment publié par M. Leuret, sur ce sujet, a causé une si vive rumeur? C'est que les idées développées par le médecin en chef de Bicêtre, bien qu'elles eussent déjà été sommairement indiquées par les bons esprits de tous les temps, sont formulées cette fois avec une telle précision et avec une si grande puissance, qu'elles ont l'apparence et le caractère d'idées toutes nouvelles ; c'est que M. Leuret est vraiment le premier qui ait compris la portée de l'agent qu'il emploie. Il en est de même de tout ce que l'intelligence humaine appelle à son secours. S'il est si difficile de reconnaître l'inventeur de chaque moyen, de chaque méthode, c'est que l'humanité procède tou-

Digitized by Google

jours par voie d'association et de transmission ; c'est qu'il n'est pas de conquête si brillante et si nouvelle en apparence qu'elle puisse être, dont, en cherchant bien, on ne trouvât un peu plus haut les premières lueurs. Le véritable inventeur est celui qui dote ses contemporains de toute l'utilité de son idée, et qui leur en fait prendre possession. Et qu'importe, après tout, le nom de l'inventeur, pourvu que sa conception soit fécondée par lui ou par d'autres au profit de tous !

Occupons-nous beaucoup moins de savoir si des tables communes, des réfectoires et même des écoles ont déjà été établis ailleurs dans quelques maisons d'aliénés, que de constater les résultats obtenus, à Bicêtre, de chacune de ces créations. Les malades de cette maison, laissés jusqu'à ces derniers temps dans l'isolement, sont réunis aujourd'hui plusieurs fois la semaine pour entendre des chants ou pour les exécuter. Une classe de lecture, d'écriture, d'orthographe et de dessin leur est ouverte. Au lieu de prendre, comme ils le faisaient, leurs repas isolément dans des vases de bois mal lavés et souvent infects, ils se réunissent à une table convenablement servie, où règnent l'ordre le plus parfait et la plus sévère décence. Ces innovations, qui sont une grande consolation pour des malades trop longtemps traités comme des malfaiteurs, trop longtemps confondus avec eux, offrent de grandes ressources, et contribuent puissamment à étendre l'influence du traitement moral. C'est sous ce point de vue et dans ce but qu'elles ont été sollicitées par le médecin chargé du service, et si libéralement accordées par le conseil général des hôpitaux.

Le livre de M. Leuret contient 22 observations recueillies avec les plus grands détails. Dix-huit malades ont été guéris par le traitement moral. Les quatre autres, déjà en bonne voie de guérison, ont échappé aux soins du médecin avant la fin de leur traitement. Les 22 aliénés ainsi traités étaient des hallucinés, des malades déraisonnant par suite d'hallucinations qu'ils avaient eues auparavant, des lypémaniaques avec ou sans hallucinations, des gens sollicités par le désir d'épouser des princesses, des civilisateurs du monde, des porteurs de titres et de dignités imaginaires.

Voyons comment M. Leuret conçoit et met en pratique son traitement moral. Laissons-le parler :

« Un jeune homme entre à Bicêtre, et, le lendemain, à la visite, je le trouve debout, au pied de son lit, paraissant préoccupé et se montrant néanmoins disposé à répondre à mes questions. J'apprends de lui qu'il a 26 ans, qu'il est chapelier ambulant. Je m'assure qu'il se porte bien et qu'il ne conçoit pas pour quelle raison on l'a envoyé à l'hospice. Je lui demande s'il ne croit pas avoir d'ennemis. Il croit en avoir, et de très dangereux : des personnes habitant la même maison que lui ont placé des caisses sur l'escalier de la maison qu'il habite,

Digitized by Google

dans l'intention de le faire tomber; on a introduit dans le tuyau de ses latrines une machine infernale qui devait faire feu quand il s'y présenterait; on arrête les marchandises qui lui sont destinées, par jalousie de ce que son commerce va bien. Il est allé se plaindre de toutes ces persécutions au commissaire de police, qui, au lieu de lui rendre justice, l'a envoyé avec les fous. Déjà, deux mois avant cette criminelle tentative dirigée contre lui, il a été poursuivi par un homme de sa connaissance qui s'attachait à ses pas, lorsqu'il voyageait le soir pour aller vendre ses chapeaux dans la campagne. — Il m'exposa tous ses faits, en les accompagnant du récit de circonstances propres, suivant lui, à justifier les plaintes qu'il a portées au commissaire de police, et à démontrer la culpabilité de ses ennemis. Je le laisse parler. Je ne prends pas d'abord un air sévère, par ce que je ne veux pas interrompre son récit, mais je reste sérieux et grave; puis, quand il a fini, me tournant vers les élèves qui m'accompagnent, je leur dis: « Tenez, Messieurs, voilà un de ces mauvais sujets comme la police nous en envoie de temps en temps; un vagabond qui compte trouver ici de la nourriture sans être obligé de travailler, ou peut-être pis encore. Il aura commis quelque mauvaise action, et il espère se cacher ici pour se soustraire aux poursuites de la justice en se faisant passer pour fou; mais nous ne serons pas dupes de son stratagême. Vous ne croyez pas plus que moi que cet homme pense un mot de ce qu'il vient de nous débiter. Une machine infernale contre un individu de sa façon! des caisses placées sous ses escaliers pour le faire tomber! des gens qui le suivent dans la campagne! tout cela a-t-il la moindre vraisemblance? — Je continue sur ce ton, en m'attachant à démontrer aux élèves que toutes les idées du malade sont sans fondement, et que c'est nous prendre pour des imbécilles que de nous en parler. Les élèves renchérissent encore sur ce que je dis, et aucun de nous n'adresse la parole au malade, que nous laissons passablement stupéfait de notre réception. Je donne, en sa présence, l'ordre qu'on le fasse travailler toute la journée et qu'on le surveille bien, afin de pouvoir me rendre compte de ce qu'il aura dit touchant les mensonges qu'il vient de me raconter. — Il travaille et se tait.

« Le lendemain, prenant avec lui le ton d'une moquerie méprisante, je lui enjoins d'écrire à ses parents, afin qu'ils viennent le réclamer; parce que je ne veux pas qu'il reste dans un hospice où l'on ne reçoit que des honnêtes gens. Il ne demande pas mieux que de sortir, mais il refuse d'écrire à ses parents, sans alléguer aucun motif valable. Je le fais conduire à la douche et je le préviens qu'on lui laissera couler l'eau sur la tête pendant trois heures. Après avoir reçu la douche quelques secondes seulement, il paraît fort tourmenté; je fais fermer

Digitized by Google

le robinet, et je demande au malade s'il obéira. Il le promet : cela ne me suffit plus, je veux de plus grandes concessions; j'exige des explications franches sur ce qu'il m'a dit la veille, concernant la machine infernale et ses autres folies, le prévenant que si ses réponses ne sont parfaitement raisonnables, je lui continuerai la douche comme je l'en ai menacé, et que je recommencerai ainsi chaque jour, jusqu'à ce qu'il parle autrement qu'en se moquant de moi. — Il me fait des réponses parfaitement raisonnables, et comme je témoigne des doutes sur sa sincérité, il me répète en partie ce que j'ai dit la veille en sa présence, sur le défaut de fondement et l'absurdité de ses craintes. Je lui exprime ma satisfaction pour un si heureux changement; je lui pardonne volontiers tous ses torts envers moi, les attribuant à sa maladie plutôt qu'à l'intention de me tromper. Bien entendu que je lui fais grâce des trois heures de douche dont je l'ai menacé. Il m'en remercie beaucoup, et nous nous quittons fort contents l'un de l'autre.

« Les jours suivants, il continue de s'occuper, et quand on lui parle de ses hallucinations, il s'empresse de dire qu'il n'y croit plus, qu'il est complétement guéri.

« Onze jours après son entrée à l'hospice, je le fais venir dans mon cabinet, je le reçois avec beaucoup de cordialité et je l'interroge sur les causes de sa maladie. J'apprends de lui qu'il n'y a aucun aliéné dans sa famille, qu'il est très sédentaire depuis quelques mois, et que, par économie plutôt que par besoin, il vit avec une extrême sobriété; enfin qu'il travaille jusqu'à dix-huit heures par jour et ne prend aucune distraction. Je ne puis rien savoir concernant la prétendue apparition qu'il avait eue dans les champs ; mais sur la machine infernale, il me raconte que l'hiver étant très rude, la portière lui avait enjoint l'ordre de ne plus rien jeter dans les latrines, parce qu'elles s'emplissaient de glace ; son imagination avait fait le reste. Il en avait été de même des caisses qu'il croyait placées sur son escalier pour le faire tomber.

« Malgré l'assurance qu'il me donne d'être complétement détrompé sur toutes ses folies (comme il les appelle lui-même), je vois qu'au fur et à mesure qu'il en parle, il s'anime et semble encore les prendre pour des choses réelles. Je cesse de l'en entretenir, je lui rappelle les promesses faites sous la douche, et je l'encourage dans ses bonnes résolutions. Le lendemain et tous les jours suivants je ne le vois pas une seule fois sans me moquer un peu de lui, les élèves en font autant, et nous lassons si bien sa patience là-dessus, que le souvenir des folies qu'il m'a débitées, lui devient très désagréable et presque pénible. Quand nous voyons la raison ainsi consolidée, nous cessons toute moquerie, et il ne nous laisse pas douter de son entière guérison. Il sort moins d'un mois après son admission à l'hospice.

Digitized by Google

« Il n'est pas difficile, poursuit M. Leuret, de voir quelle a été mon intention en recevant ce malade comme je l'ai reçu. J'ai voulu détourner son attention de ses idées délirantes, et lui laisser croire que s'il persistait dans ses assertions, je le prendrais pour un fripon et non pour un fou. Si je lui eusse laissé croire que je le prenais pour un fou, il se serait attaché à me prouver qu'il avait effectivement vu une machine infernale, qu'il avait parfaitement reconnu l'homme qui le suivait dans les champs ,il aurait fait, en un mot, comme font tous les hallucinés quand on discute avec eux sur leurs hallucinations. Au lieu de se laisser dissuader, il aurait cherché des preuves pour me convaincre de la vérité de ce qu'il me disait. Mais en plaçant la question sur un autre terrain je le trouvai plus attaquable : le soupçon de friponnerie que je lui témoignai tout de suite , et l'assentiment unanime qu'y donnèrent les élèves, firent une heureuse diversion sur son esprit et lui imposèrent l'obligation de se taire , dans la crainte que je conservasse de lui une opinion qui le blessait d'autant plus vivement qu'en réalité il était honnête homme.

« Quant à la menace que je lui ai faite de lui donner la douche pendant trois heures, je dois dire que je fais quelquefois cette menace , mais que je ne la tiens jamais. Lorsque je veux frapper fortement l'imagination d'un malade très indocile , je parle ainsi que je l'ai fait dans cette circonstance ; mais comme les malades, après avoir reçu de l'eau sur la tête pendant quelques secondes , rarement pendant une minute , sont déjà tourmentés et se plaignent, j'ordonne que l'on suspende un instant, afin d'écouter ce qu'ils ont à me dire. Ordinairement celui qui a reçu la douche, vaincu par la sensation qu'il éprouve et par celle qu'il redoute, consent à me faire toutes les concessions que je lui demande. Alors je lui pardonne, en y mettant pour condition qu'il ne donnera plus aucun sujet de plaintes.

« Il m'arrive très fréquemment de placer des malades en présence de la douche, et de leur ordonner avec succès de ne plus croire à leurs visions , à leurs délires, d'avouer que ce sont de véritables folies.

« L'emploi d'un semblable moyen peut paraître injuste, et le succès impossible : il réussit pourtant. Certains aliénés rétractent leur folie comme on rétracte un mensonge. L'attention appelée d'une manière insolite sur leurs idées déraisonnables, l'obligation qui leur est imposée d'envisager tout ce qu'elles ont d'absurde, fait rentrer ces malades en eux-mêmes et les conduit à se juger sainement.

« En voyant certains aliénés répéter presque sans peine les réponses que je leur dictais , je me suis demandé souvent s'ils feraient de même dans le cas où j'aurais exigé d'eux des réponses déraisonnables. Je ne le crois pas. La raison a quelque chose qui oblige ; l'amour-propre peut céder devant elle ; celui qui l'entrevoit la cherche ; celui qui la connaît

Digitized by Google

l'aime et s'y attache. Il s'agit souvent de commencer à soulever un coin du voile qui couvre la vérité pour que le malade seconde les efforts du médecin soit en se trahissant involontairement, soit en cherchant à s'envelopper d'avantage. Toutefois, je dois faire ici une observation. Il entre dans la raison humaine beaucoup de préjugés et d'erreurs; on en trouve chez les ignorants et chez les savants. Quand, dans un traitement moral, on arrive sur ce terrain, on s'aperçoit d'une résistance inaccoutumée : c'est le roc primitif que ne peut entamer la bêche du laboureur. La seule chose à faire alors, c'est de s'arrêter aussitôt. Ainsi l'idée de la venue prochaine du Messie, vous l'ôterez au chrétien, vous ne l'ôterez pas au juif. La croyance aux prestiges, à la sorcellerie, vous ne la détruirez pas chez l'homme crédule, tandis que vous en délivrerez l'homme instruit. Dans les concessions qu'on peut exiger des malades, il faut donc tenir grand compte de leur état antérieur, du degré de développement de leur esprit, de leur instruction et de leur croyance. Comme moraliste, le médecin peut et doit même essayer de corriger ses malades de leurs défauts et de leurs vices, mais se garder de prétendre leur imposer ses idées, ses opinions, sa foi. Du moment où il dépasserait les limites de sa profession, s'il avait recours à la contrainte, il ne ferait plus de la médecine, mais de l'injustice et de la tyrannie. »

Cette observation a été choisie parmi les plus simples et les plus courtes. D'autres, qui offrent un plus vif intérêt, n'auraient pu, à cause des incidents du traitement et des développements qu'ils ont exigés, trouver place dans ce recueil.

Voici un mélancolique dont la pensée se porte tantôt sur les grandeurs de la création, tantôt sur les ravages causés par le déluge, tantôt sur des sujets obscènes. Tout ce qu'il voit a quelque chose d'étrange, tout ce qu'il éprouve ne ressemble plus à ses sensations d'autrefois. Chaque jour il se détache quelque partie de son corps, et ce qui en reste, quoique en apparence semblable à ce qui avait existé, en diffère entièrement. Sa respiration s'éteint, son corps est dans un mouvement continuel, ses entrailles se collent les unes aux autres : il perd entièrement la force de travailler et même celle de se mouvoir. Malade depuis quinze mois, traité successivement dans une maison de santé de Paris et dans celle de Charenton, il est soumis pour la première fois au traitement moral le 24 mars 1838, et sort bientôt de Bicêtre dans l'état le plus normal. Il est maintenant à la tête d'une exploitation productive. Vers la fin de son traitement, il avait été chargé par le médecin, lui mélancolique, de promener et de distraire d'autres mélancoliques, et il s'était acquitté de cette tâche sans trop de maladresse.

« Il semblera peut-être étrange et même injuste, dit M. Leuret, d'exiger qu'un homme en proie à un délire mélancolique se montre gai, qu'il fasse de la musique. Pourtant, si ces moyens réussissent

Digitized by Google

comme il m'est arrivé d'en acquérir l'expérience, il faudra bien convenir qu'ils sont bons et qu'on doit les préférer à une temporisation qui ne conduit à rien. Il était étrange de donner des mélancoliques à promener et à distraire à celui qui était lui-même en proie à des idées tristes et qui, par mon ordre, devait se montrer gai et riant. Cependant, puisque cette exigence a produit les guérisons tentées, on ne saurait me blâmer d'y avoir eu recours.

« Quand on ne peut délivrer immédiatement un aliéné de ses idées folles; il faut s'attacher à détourner de lui ce qui pourrait les lui rappeler. Ainsi l'on ôte à un vaniteux les insignes dont il se décore; à celui qui voit de l'or dans des cailloux, les cailloux qu'il ramasse. De même il faut ôter au mélancolique son inaction, sa tristesse et ses larmes. On objecte que c'est de l'injustice; on crie à la tyrannie. Demandez à l'un s'il a acheté trop cher le plaisir de retourner à son orchestre forain et à ses bals de noce; à l'autre, si son comptoir ne vaut pas mieux que les salles de Bicêtre; à un troisième, si dans les distractions et les plaisirs du monde il regrette son enfer.

« Quand je vois un lypémaniaque dont tous les désirs sont satisfaits, dont toutes les répugnances sont respectées et envers lequel on n'ose se permettre ni harcèlement ni contrainte, il me semble avoir sous les yeux un homme qu'on laisse noyer, tandis qu'en le saisissant violemment par les cheveux on pourrait l'arracher sûrement à la mort. »

Plus loin, nous trouvons l'histoire d'un relieur du département du Gard, qui, tourmenté depuis cinq ans par l'idée de faire tenir tous les actes de notaire et tous les actes publics d'après un ordre fixe et invariable, s'était successivement adressé sans succès au *Journal des Notaires* pour lui exposer son plan, au ministère, à l'Académie des Sciences morales, et enfin à la chambre des Députés. Mais cette fois, pour être sûr d'être entendu, car l'Académie des Sciences l'avait rendu soupçonneux, il lança une cinquantaine d'imprimés au milieu de la chambre scandalisée, qui le fit arrêter et envoyer à Bicêtre. A son arrivée dans cette maison, il parlait avec enthousiasme de sa découverte et se glorifiait de ce que les vives prières de sa femme et de ses amis n'avaient pu le détourner d'une conception qui devait, à elle seule, illustrer la France du XIXe siècle. — C'est à peine si dans sa pétition, qui a autant de chapitres que de pages, on peut comprendre quel est le mal dont il se plaint et quel remède il veut y apporter.

Quelques jours ont suffi pour remettre de l'ordre dans cette pauvre tête, sans qu'il ait été nécessaire de recourir à d'autres moyens que l'influence de la parole. — Toutefois, disposé à céder aux demandes réitérées que faisait le malade de retourner près de sa femme et d'y reprendre ses travaux, M. Leuret voulut s'assurer de la solidité de son rétablissement. A cet effet, il tira de sa poche, au moment où il passait

Digitized by Google

devant le lit de R...., un exemplaire de la pétition présentée à la chambre ou plutôt jetée sur la tête des Députés, et, tournant le dos au malade, afin d'être plus certain de garder son sérieux, il la lut en présence des élèves d'un bout à l'autre. Les élèves placés en face de M. R...., suivant ce qui avait été convenu à l'avance, applaudissaient de temps à autre par un signe de tête ou par un regard de satisfaction. M. R.... se tint d'abord impassible, mais, encouragé par l'apparente approbation de l'auditoire, il oublia ses bonnes résolutions, ses promesses, sa raison, et il redevint ce qu'il était au moment de son entrée. Quand il se fut bien compromis, M. Leuret se tournant gravement de son côté : « Voilà comme vous êtes raisonnable, vous n'avez pas su voir que c'était une mystification. Vous pensez que ces messieurs approuvent toutes les absurdités contenues dans votre pétition. Si, en flattant votre vanité, l'on peut aussi promptement vous rendre fou, comment puis-je vous laisser sortir de l'hospice! Il dépendra du premier venu de vous faire retomber malade quand il le voudra. » —M. R.... fut immédiatement conduit à la salle des bains, et reçut une douche après laquelle il témoigna un repentir si sincère et tint des propos si raisonnables, qu'il ne resta aucun motif de le garder plus longtemps avec les aliénés. Rendu à la liberté, il alla, avant de retourner dans sa famille, remercier le médecin des soins qu'il avait reçus de lui, et promit bien de ne plus revenir à Paris et de renoncer à l'espoir d'une célébrité dont la recherche l'avait conduit à Bicêtre.

L'une des observations les plus curieuses, ne fût-ce que pour l'extrême simplicité du traitement, c'est celle de Narcisse P..., jardinier d'Orléans, entré à Bicêtre le 15 septembre 1839, s'imaginant qu'il était roi, qu'une révolution se faisait en sa faveur et qu'on le proclamerait souverain. D'abord il n'avait parlé à personne de son idée, et tout le monde ignorait ses prétentions ; mais à la fin, il résolut de se faire connaître, et vers le 20 août, il fit déposer au poste du Carrousel une lettre dans laquelle il exposait les titres qu'il croyait avoir. Il en remit d'autres au concierge du ministère des finances, au factionnaire de la garde nationale des Tuileries et à divers employés du château, où il fut saisi pour être envoyé à Bicêtre.

Le 20 septembre, n'ayant pu encore obtenir le récit de sa maladie, on le fait conduire dans une baignoire à douche, et, sur la simple menace de lui faire tomber l'eau sur la tête s'il refuse de parler, il s'empresse de raconter les détails qui viennent d'être brièvement indiqués. Il y ajoute qu'il était armé de deux pistolets et d'un poignard, au moment où il a été saisi ; ces armes devaient lui servir pour se défendre si on venait le menacer, comme cela était probable, à cause de son élévation à la royauté. Mais il ne voulait faire de mal à personne et ne les aurait

Digitized by Google

employées contre Louis-Philippe que si ce prince était venu l'attaquer. Il avait l'intention de se faire appeler *le roi Narcisse*.

Au moment de son séjour à Bicêtre, il pense que la révolution est effectuée, que le roi n'est plus sur le trône et *qu'on est sur lui*, c'est-à-dire qu'on compte sur lui comme souverain. Cependant, s'il sortait, il attendrait qu'on vînt le prendre pour le faire roi, n'en parlerait à personne, ne jetterait plus de lettres, parce qu'il a vu ce qu'elles avaient produit; mais s'il fallait qu'il fût roi pour le bien de l'humanité, il accepterait cette charge, car il pense avoir assez de tête pour maintenir les Français en liberté.

La facilité du caractère du malade a dispensé de tout moyen de contrainte à son égard. Il eût fait assurément un roi fort débonnaire. Il a dû, d'abord, ne jamais parler de sa prétendue puissance, car le premier moyen à employer pour ne plus songer à ses conceptions déraisonnables, c'est de n'en jamais parler, et le second, c'est d'être forcé de parler d'autre chose et d'occuper son esprit fortement et assidûment. Narcisse P.... fut envoyé à l'école et au travail, et placé tout près de malades en voie de guérison. Il voyait ceux qu'on débarrassait de leurs idées folles et de leurs hallucinations. Leur exemple lui a donné de la docilité et il n'a pas tardé à aller mieux. Pour toute médication, il a pris quelques bains et est sorti parfaitement guéri au mois de décembre 1839. Comme il était fort doux, il n'avait pas été difficile de prendre de l'ascendant sur lui. M. Leuret lui a, en quelque sorte, imposé la raison comme il le dit lui-même. Le malade s'est rendu sans faire une opposition véritable; et dire qu'il a guéri, c'est presque dire qu'il a obéi.

La 13e, la 21e et la 22e observations contenues dans le livre de M. Leuret sont consacrées à des malades considérés comme incurables ou formellement et régulièrement déclarés tels. L'un avait perdu depuis dix ans l'usage de sa raison, le second depuis quinze, le troisième depuis seize.

Les deux derniers sont guéris et adonnés à des occupations actives. Le premier a quitté l'hospice avant de l'être complètement; mais l'état de son esprit lui permet de s'acquitter d'un travail suffisant pour le faire vivre.

Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les ressources ingénieuses auxquelles le médecin de Bicêtre a eu recours pour modifier et rétablir l'intelligence, depuis si longtemps perdue, des malades qui font le sujet des 13e et 22e observations. C'est une étude psychologique du plus haut intérêt et bien digne assurément d'obtenir quelque attention de la part de l'Académie des Sciences morales, si l'Académie venait à penser un jour qu'on peut étudier la sagesse et la philosophie jusques dans une maison de fous. C'est un noble spectacle que celui d'une intelligence aussi complètement et aussi anciennement bouleversée que

Digitized by Google

l'était celle de M. Dupré, rétablie pour ainsi dire pièce à pièce, à force de travail, de patience et d'art. Il est beau de voir la science réunir ainsi des ruines et en refaire encore un édifice utile.

Qu'importe l'injustice à celui qui guérit de si cruelles souffrances ! Qu'importe à M. Leuret que des hommes, peu compétents pour le juger, aient donné quelque part à sa méthode la qualification imméritée de médecine d'intimidation !

Il ne se montre pas plus dur et plus impitoyable envers les dérangements de la raison, que les médecins les plus bienveillants à l'égard des fluxions de poitrine ou des maladies de tout autre nature. On saigne un pleurétique, et on irrite sa peau pour la guérir, sans être accusé pour cela de barbarie. Pourquoi donc reprocherait-on de la rudesse au médecin d'aliénés qui, au lieu de se croiser les bras ou de se traîner servilement sur les traces d'une routine impuissante, attaque le mal sur son terrain, et corrige les travers de l'intelligence pour les guérir ?

« Etre juste avec les aliénés, dit M. Leuret, chercher à leur inspirer de la confiance, ne les point plaisanter sur les idées fausses qui les tourmentent, tout cela peut être bon dans certaines circonstances, mais non dans toutes. Si, pour détourner l'attention d'un monomaniaque en proie à des idées qui le préoccupent sans cesse, les moyens de douceur et de patience sont inutiles, faudra-t-il continuer de les employer, plutôt que de recourir à l'ironie, et même aux injustices et aux querelles? Que m'importe qu'un aliéné m'aime ou me déteste, qu'il me désire ou me craigne, qu'il me croie son ami ou son protecteur, pourvu que je rompe la chaîne de ses idées vicieuses, que je lui inspire des passions capables de le distraire de ses passions ! Mon but n'est pas de le guérir par un moyen déterminé, mais par tous les moyens possibles, et si, pour l'émouvoir, il me faut paraître dur et même injuste envers lui, pourquoi reculerai-je devant l'emploi d'un semblable moyen? Craindrai-je de lui faire éprouver de la douleur? Singulière pitié ! Liez donc les bras du chirurgien prêt à entreprendre une opération indispensable pour sauver la vie de son malade, car cette opération ne se fera pas sans douleur. Un homme a la pierre; gorgez-le d'eau de guimauve, entourez-le de cataplasmes, au lieu de lui enlever, par une opération douloureuse, la cause de tous ses maux ! — Les consolations à certains monomaniaques, c'est de l'eau de guimauve et des cataplasmes aux calculeux. Quoi qu'il vous en coûte, ayez la fermeté et le courage du chirurgien : vos instruments sont les passions et les idées; sachez vous en servir, et ne craignez pas d'appeler à votre aide toutes celles qui vous sont nécessaires.

« La justice et la bonté passeront souvent sur le délire des malades sans y rien changer. Les conceptions délirantes et les hallucinations

Digitized by Google

n'en persisteront pas moins, et abritées par la bienveillance du médecin, elles grandiront comme ces stalactites qui naissent dans les cavernes dont l'air n'est agité par aucun souffle, dont les voûtes n'éprouvent jamais ni choc ni frottement. A sa naissance, gouttelette cristalline, la stalactite eût été enlevée par un léger effort; plus tard, il faudra employer la massue pour la briser, et, en frappant, observer si la voûte qui lui sert de soutien ne menace pas de s'écrouler avec elle.

« Est-ce donc pour votre satisfaction personnelle que vous soignez des aliénés? Est-ce pour être toujours accueilli par un sourire de reconnaissance ou d'amitié? Alors laissez-là la médecine mentale, car vous y trouverez de continuels mécomptes. Mais si vous n'envisagez que le but à atteindre, la guérison du malade, excitez sa colère, si sa colère peut faire diversion à son délire. Donnez-lui, s'il le faut, des sujets réels de se plaindre de quelqu'un, et même de vous; car une passion bien sentie et bien motivée est souvent le meilleur auxiliaire que vous puissiez appeler à votre aide.

« Prenez un homme en proie à une douleur profonde causée par la perte d'un ami. L'abandonnerez-vous à lui-même? Isolerez-vous cet infortuné, pour que rien ne puisse l'arracher à son chagrin? Non : vous ferez tous vos efforts pour le consoler, le distraire, pour appeler son attention sur d'autres sujets. Et si la faim le presse, s'il a besoin de son travail pour gagner de quoi se nourrir, si on lui intente un procès dont la défense exige tous ses instants, vous verrez sa douleur diminuer au fur et à mesure que son attention sera plus fortement et plus longtemps détournée du souvenir de l'ami qu'il a perdu. Soyez donc, s'il le faut, pour votre malade un procès qui le harcèle, une faim qui le presse : il vous en voudra, mais vous le guérirez.

« Pour qui sait combien certains aliénés souffrent de leur délire, la crainte devrait être, non pas de leur donner une douleur nouvelle, mais de n'en pouvoir trouver une capable de les distraire de celle qu'ils éprouvent. J'ai connu, il y a peu d'années, un savant distingué, et de mœurs pures, qui se croyait accusé d'avoir corrompu ses propres enfants. Je le vois encore, sombre, fuyant toute société, le teint hâve, le corps maigre comme un squelette, laissant de temps à autre échapper de sa poitrine un profond soupir; ne voulant accepter, pour nourriture, que du pain et de l'eau, jusqu'à ce qu'il se fût justifié, et restant sourd à toute consolation, à toute prière. Insensible à tout ce qui se passait autour de lui, il se consumait dans l'affreuse pensée du crime que, selon son délire, chacun lui reprochait. Si, par des sarcasmes ou une amère raillerie, j'avais pu l'enlever à ses préoccupations; si, par une injustice, j'avais excité sa colère ou sa haine, dès ce moment il eût été à moi. J'aurais jeté dans son esprit des pensées nouvelles, douloureuses

Digitized by Google

sans doute, mais moins douloureuses que les siennes, et qui, en se multipliant chaque jour, eûssent étouffé ses idées délirantes. Je ne l'ai pas fait, je ne l'ai pas même entrepris; j'en gémis maintenant, car le malade est mort de douleur. »

Voilà de nobles sentiments et dignement exprimés. Heureux le médecin qui comprend ainsi son devoir! Heureux les malades qui lui sont confiés!

Le meilleur moyen de mettre les lecteurs de la *Revue du Progrès* à même de juger l'ouvrage nouveau dont nous rendons compte, c'était de leur faire connaître les observations et les propres réflexions de son auteur. Il eût fallu pouvoir reproduire encore un plus grand nombre de pages de ce livre qui intéresse au plus haut point la philosophie et doit amener un changement complet dans le traitement de la folie. Pinel a eu la gloire d'abolir les violences qui pesaient sur les pauvres fous, de les arracher aux tortures physiques auxquelles ils étaient soumis, d'élargir leurs cabanons et de briser leurs chaînes. L'administration des hôpitaux de Paris seconde de plus en plus cette louable impulsion, et les habitations des fous deviennent chaque jour plus salubres, les soins dont ils sont entourés plus éclairés et plus délicats. Les départements, longtemps rebelles à cette utile réforme, y cèdent enfin de toutes parts; des maisons spéciales, mieux construites, s'élèvent et offrent enfin à l'homme privé de sa raison un asile séparé de celui des malfaiteurs.

Après Pinel, M. Esquirol, son élève, a éclairé de son savoir, de ses longues recherches et de tout ce que peut produire une haute intelligence, constamment tendue vers un même but, l'étude et la connaissance de la folie, quelques uns de ses mystères intimes, ses formes diverses et ses variétés. Ses efforts ont été si persévérants, et les fruits qu'il en a recueillis, et libéralement répandus, sont si abondants, qu'on serait embarrassé pour décider lequel du maître ou de l'élève a rendu le plus de services à cette partie de la science. L'oubli qu'on a fait du dernier, quand on a reconstitué l'Académie des Sciences morales, et le peu d'empressement qu'on met à réparer cet oubli sont une injustice et une ingratitude dont il y a peu d'exemples.

Et pourtant, ni Pinel ni M. Esquirol n'ont réalisé dans l'étude de leur sujet tout ce que l'esprit et la volonté de l'homme peuvent en obtenir. Pourquoi faut-il exprimer une pensée qui échappe si victorieusement à toute contestation?

La force de l'homme est bornée, mais celle de l'humanité ne l'est point, et après que chacun des travailleurs a reculé les bornes du champ qu'il féconde, son successeur les reprend à son tour pour les porter plus loin.

Malgré les utiles recherches faites dans ces derniers temps par plu-

Digitized by Google

sieurs bons esprits pour avancer l'étude des maladies du cerveau, le traitement des aliénés n'avait subi aucun changement. Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, l'homme dont l'intelligence est troublée est presque invariablement saigné, purgé; sa peau est excitée par quelques révulsifs; on le baigne; on lui met le gilet de force quand il est agité. On caresse la plupart du temps ses idées délirantes, et après la visite du médecin, le malheureux malade est abandonné aux agents subalternes qui veillent sur lui sans qu'aucun conseil utile puisse convenablement diriger leurs soins. Par qui seraient-ils éclairés dans cette voie obscure, quand le médecin lui-même y marche en aveugle? Chaque jour il règle le régime alimentaire de ses pauvres fous, à peu près comme le ferait un maître d'hôtel, donne à l'un la demie, à l'autre les trois-quarts, selon l'appétit de chacun; ordonne qu'on lave celui-ci quand il a les mains sales, qu'on donne à son voisin un vêtement plus propre ou plus chaud. Tout cela est bien, assurément; mais ce n'est pas assez : à ces soins physiques il faut savoir en ajouter d'autres d'un ordre plus élevé. Un sourire de pitié ou un gémissement sur tant de misères ne sont point ce qu'il faut pour les guérir, et ne suffisent pas pour mettre en règle la conscience de celui qui en reçoit la mission. Constater le nombre des entrées et des sorties, la proportion des sexes, l'influence des positions sociales, celle de l'âge, de l'hérédité, des préoccupations et des passions de l'époque, est une œuvre méritoire et utile, mais il faut plus encore : il faut guérir.

Confiés à d'autres qu'au médecin de la 2e division des aliénés de Bicêtre, les malades dont il rapporte l'observation eussent été traités selon la formule usitée, vus chaque jour, mais non étudiés. Et alors on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que la proportion des guérisons obtenues parmi eux eût été loin d'être la même. Il n'est plus permis maintenant de s'emprisonner dans de si étroites limites. Ce qui pouvait s'excuser avant le signal et l'avertissement qui viennent d'être donnés deviendrait aujourd'hui un méfait. C'est bien le moins que l'homme qui veille sur l'intelligence de ceux qu'on lui confie, en mette lui-même dans l'accomplissement de ses devoirs. Mais pour cela il faut écouter au lieu de s'insurger. Il ne faut pas dire qu'on frappe les malades d'intimidation, quand on se montre au moins aussi bienveillant et plus logique envers eux que ceux qui défendent si opiniâtrément le passé.

Tous les jours, ils couvrent leurs aliénés de moxas. Ils promènent quelquefois un fer rouge sur leur corps, et ils appellent cruel celui qui, observant plus philosophiquement qu'eux le mal qu'il doit combattre, ne veut point ignorer l'action du remède qu'il prescrit, et se fait lui-même administrer la douche ou les affusions appelées à son aide. Les contradicteurs de M. Leuret accepteraient-ils avec autant de bonne vo-

Digitized by Google

lonté que lui l'application sur eux des remèdes qu'ils emploient. Ce qu'il y a de cruel en pareille matière, c'est de voir les partisans de l'empirisme ancien s'obstiner à marcher dans leur voie sans issue ; ce qu'il y a de cruel, c'est de faire souffrir des malades, sans loi, sans but et par ce seul motif que cela s'est toujours fait.

L'homme qui perd la raison est frappé dans son plus haut attribut, dans ses passions et dans son intelligence, et vous ne permettez, pour le guérir, ou du moins vous ne mettez réellement en œuvre que des moyens physiques !

L'aliéné continue de penser, de penser douloureusement la plupart du temps, et vous mettez à la gêne la pensée saine qui doit influencer la sienne, qui doit retirer ce malheureux du monde de souffrances où il est tombé et le rendre à la vie réelle, au bonheur de la vie publique et aux joies de la famille !

Le traitement moral est l'application du raisonnement sain et puissant au raisonnement égaré. C'est assurément l'influence la plus légitime et la plus pacifique qu'il soit donné à l'homme d'exercer.

Ceux qui le conseillent s'adressent-ils à un être de raison, parce qu'ils disent que la cause de la folie échappe aux recherches matérielles ?

Assurément il se passe bien quelque chose en moi, dans ma tête, quand je remue mon bras, quand ma volonté ordonne à mon bras de se mouvoir, et quand elle lui ordonne de se reposer, quand elle enchaîne une menace ou un acte de colère ; mais ce qui se passe est-il de nature à être modifié par des sétons, par des moxas, par l'application d'un fer rouge ou par des vésicatoires?

Quel est, dans cette ordre de phénomènes, le modificateur? La pensée, la parole.

Il faut savoir distinguer la folie proprement dite et certains genres de folie, des modifications et des complications qui les accompagnent. — Saignez, saignez un apoplectique ou un paralityqne ; réprimez quelquefois ainsi les attaques d'épilepsie ; traitez rationnellement l'aliéné de toutes les affections qui peuvent coïncider avec sa folie ; mais gardez-vous d'affaiblir le malheureux lypémaniaque qui ne se débilite que trop par sa tristesse et le refus des aliments. Courez droit à la cause du mal, guérissez son chagrin. Quel effet produiront vos émissions sanguines et vos révulsifs à la peau sur l'érotomane dont tous les sentiments et toutes les pensées sont constamment dirigés vers l'objet de son culte? Dans la manie même, et jusque dans ses accès les plus violents, n'ôteriez-vous pas quelquefois au malade jusqu'à sa dernière goutte de sang, avant de pouvoir réprimer son agitation ?

Vous traitez avec élévation et philosophie les colères et les passions de ceux qui se portent bien. Pourquoi voulez-vous donc traiter sans

Digitized by Google

élévation et sans philosophie les colères et les passions de ceux qui sont malades?

Que vos moyens soient plus puissants, puisque les résistances de ceux que vous avez à dominer sont plus fortes. — Voilà tout. — Sachez vouloir, avant de confesser que vous ne saurez pas vaincre.

N'oublions pas que nous avons affaire à l'homme, qui tient la place la plus haute dans l'échelle des êtres.

Il ne s'agit pas ici des animaux amorphes, de ces rotifères qu'on fait revivre à volonté, en les humectant après les avoir réduits à une longue et parfaite dessiccation.

Il ne s'agit pas de l'hélix dont la tête repousse après avoir été coupée.

Il ne s'agit pas de ces reptiles qui, déjà plus haut placés, vivent pourtant quelques jours ou quelques mois encore, après avoir été séparés de leurs centres nerveux.

Il s'agit de l'homme qui ne peut vivre un seul instant sans l'admirable appareil où s'ourdissent et se révèlent, par leurs effets au moins, les mystères de ses sentiments et de son intelligence.

Il s'agit de l'homme, qui pense amèrement et qui souffre sans lésion de ses fonctions organiques, sans fièvre, sans que sa digestion soit troublée, sans que son cœur batte plus vite, sans que la saignée, si héroïque et si puissante dans les congestions, sans que les purgatifs ou les révulsifs, puissent l'empêcher de penser amèrement et de souffrir.

Sachons nous montrer dignes de notre malade, et quand nous devons nous fortifier et grandir en face du but, ne nous laissons pas déchoir. Ne renonçons pas à l'emploi de ce qu'il y a de plus noble et de plus haut dans l'homme pour le relever de son plus grand désastre.

Il y a deux philosophies dans le monde : l'une terrestre, qui se contente du passé; l'autre, qui s'élève et plane dans les plus hautes régions;

L'une qui dort dans le sillon commode que lui ont creusé ses devanciers, l'autre qui aime à se frayer des routes nouvelles et à chercher des conquêtes pour en doter la science ;

L'une qui reste en champ clos et couvert, loin de tout mouvement et de tout bruit; l'autre qui se plaît dans les fatigues, et qui croit n'avoir rien fait à la fin de chaque jour, quand elle n'a pas utilisé la sainte ardeur et la soif de savoir qu'elle retrouve chaque matin à son chevet.

La première, si elle paraît quelquefois s'élever à une certaine hauteur, ne sait pas conquérir. C'est celle que Bacon a comparée à l'alouette, qui monte jusqu'à la nue et en revient sans rien rapporter.

Ce philosophe a comparé l'autre au faucon, qui s'élève jusqu'aux cieux, mais en redescend avec sa proie.

La curiosité a été donnée à l'homme pour le soutenir dans ses recherches, et l'ardeur qu'il y apporte est le plus digne et le plus religieux emploi qu'il puisse faire de son intelligence.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Leuret sur le traitement moral de la folie appartient à la philosophie élevée qui prend l'homme pour but de ses études, mais cherche plus haut son principe. Cette philosophie est la nôtre ; aussi, est-il peu étonnant que nous soyons en si parfait accord avec l'auteur de ce livre. Pourtant, ce serait une faute de la part de celui qui en rend compte que de ne point dire sa pensée tout entière aussi bien sur la forme que sur le fond. En montrant une voie nouvelle et en s'y engageant hardiment, peut-être le médecin de Bicêtre eût-il pu ménager davantage ceux qui défendent un passé avec lequel ils vivent doucement depuis tant d'années. Il faut accorder beaucoup aux faiblesses humaines. Le réformateur ne doit frapper de son arme que les obstacles qu'il rencontre; et ne jamais atteindre les hommes, car ceux qu'il blesse eussent pu, avec plus de ménagements, seconder utilement ses efforts. L'homme qui croit doit voir dans tous les hommes de futurs croyants. Les savants eux-mêmes, quelque exercée que soit leur intelligence, cèdent à la loi commune, s'habituent à l'erreur. Il faut les éclairer, et, à cet effet, leur parler le langage le plus persuasif et le plus entraînant. On les appelle plus sûrement à soi en leur donnant obligeamment la main et en soutenant leurs premiers pas dans un chemin nouveau, qu'en les châtiant et en les gourmandant de n'y point venir à toutes jambes. C'est peut-être à une forme un peu vive qu'ont été dues quelques attaques dirigées contre le traitement moral. Ces attaques seront sans durée, car le livre de M. Leuret renferme une doctrine tout entière, une doctrine qui se fonde sur de longs travaux, sur une connaissance profonde de l'homme et sur ce qui assure à l'observation sa plus grande valeur: un ardent amour de la vérité.

TRÉLAT.

Digitized by Google

L'ITALIE D'AUJOURD'HUI.

A mon départ pour l'Italie, vous m'avez demandé en me serrant la main, de vous parler de ce pays où s'agitèrent pendant tant de siècles les destinées du monde. Vous m'avez demandé de vous dire, chemin faisant, ses monuments, ses villes mortes et ensevelies, ses grands horizons, ses marais fiévreux où les troupeaux de buffles errent en liberté; et, après vous avoir entretenu de l'Italie d'autrefois, de vous dire un peu ce que fait l'Italie d'aujourd'hui. Vous vouliez savoir si le peuple y songeait au passé; s'il avait toujours les yeux tournés vers l'avenir; si l'on y dormait tranquille sans rien regretter, sans rien désirer. Vous vouliez savoir encore où en était l'art; si Michel-Ange était enseveli tout entier à Santa-Croce; si Alfieri n'avait pas laissé à Asti quelques héritiers de sa gloire et de son génie; si des idées larges et généreuses pénétraient dans les masses; si les superstitions travestissaient encore la religion; si enfin on pouvait y suivre comme ailleurs les progrès de la civilisation et de l'industrie. Voilà de bien graves questions, auxquelles je ne me sens guère le droit de répondre. Ne voyez dans les pages qui suivent que des souvenirs de voyage mêlés d'observations faites en courant, n'y voyez que cinq à six feuilles de papier écrites pendant la route, griffonnées en long et en travers, et un peu aussi sur les marges.

Il en est de l'Italie comme de cette vieille légende de don Juan dont presque tous les poètes se sont servis pour écrire quelque poème, et qui leur a porté bonheur à tous, à Molière comme à Mozart. Il y a peu de pays aussi souvent visités, aussi souvent décrits que l'Italie. Soit désœuvrement, soit amour de l'art, chaque année les voyageurs y abondent. Madame de Staël y alla, Goëthe y alla, lord Byron en fit son lieu d'exil; la plupart de nos poètes et penseurs d'aujourd'hui y allèrent, à commencer par Châteaubriand, qui chaque jour descendait dans les catacombes de Saint-Sébastien, et à finir par Lamennais, le tri-

Digitized by Google

bun chrétien, qui en est revenu pour nous parler avec sa mâle éloquence de nos libertés. L'Italie, c'est un pays dont nous connaissons toutes les guerres, tous les grands hommes, toutes les grandes choses, mieux que nous ne connaissons les nôtres. Bien des fois dans nos rêves, nous avons vu se dresser ses temples de marbre sous lesquels passaient des Césars couronnés, ses palais d'or, où les empereurs n'avaient pas le temps de s'asseoir, tant la mort les prenait vite! Virgile et Horace, et Dante plus tard, nous ont parlé de cette terre; les deux premiers nous menaient à Tivoli et au golfe de Baies; Dante nous faisait traverser les rues de Florence dont les palais sont des forteresses. On va donc en Italie, et comme ceux qui en sont revenus les premiers en ont déjà parlé, comme avant tout on veut dire son mot, on n'a d'autre parti à prendre que de recommencer le récit avec quelques variantes.

En France, une seule idée nous préoccupe, c'est de faire beaucoup en peu de temps, c'est d'aller loin en quelques heures. Les machines à vapeur et les chemins de fer ont résolu le problème. En Italie, on ne songe guère à tout cela. Il semble que l'important, quand on monte en voiture, ce soit de prolonger le voyage le plus longtemps qu'il se pourra; aussi a-t-on inventé un moyen de transport qui remplit merveilleusement le but proposé, le voiturin. C'est une lourde machine traînée par trois chevaux efflanqués, une berline aux roues peintes en rouge, garnie de plaques de cuivre, précédée d'un cabriolet, et presqu'écrasée sous une montagne de malles et de paquets. Les trois chevaux qui la traînent ont la tête chargée de sonnettes et de médailles bénites, et le plus ordinairement un grand plumet se dresse sur leurs oreilles. Quant au cocher, véritable bohémien, passant sa vie à parcourir les grandes routes, et dont l'œil est sans cesse fixé sur les hauteurs, pour apercevoir entre les broussailles la carabine menaçante de quelque brigand, il s'appelle invariablement Giacomo, Pietro ou Bartolomeo. Assis en dehors de la voiture, il entre rarement en conversation avec ceux qu'il conduit; bien que chargé de les nourrir et de les loger, il ne leur parle que pour leur déclarer l'état déplorable de l'auberge où l'on doit arriver dans la soirée, et la nécessité où l'on sera d'en prendre pour un jour son parti, nécessité, remarquez bien, qui dure depuis le premier jour du voyage jusqu'au dernier inclusivement. Si quelque dispute survient entre lui et les bouviers qu'il rencontre, il faut le voir, lui, cet homme muet tout à l'heure, et qui semblait engourdi sur son siége, s'animer tout à coup, faire jaillir la flamme de ses yeux, tirer son couteau,—c'est là la première pensée d'un Italien,—et dérouler, avec mille gestes furibonds, un si riche vocabulaire d'injures et d'imprécations, que les *Ragionamenti* de l'Arétin n'en peuvent donner qu'une faible idée. Il lève son chapeau devant chaque madone du chemin, sait par cœur la liste des miracles opérés par tel ou tel saint dans les églises devant lesquelles on

Digitized by Google

passe, et refuse formellement de se mettre en route un dimanche avant d'avoir entendu la messe. Sa grande joie est, après un grand voyage, de traverser de nouveau la campagne de Rome, et d'apercevoir, dans le fond, le dôme majestueux de Saint-Pierre. Alors, dans son enthousiasme naïf, il salue le grand sanctuaire de la chrétienté, il salue le chef-d'œuvre de Michel-Ange.

Le rendez-vous général des voiturins est à Gênes, *piazza dell' Annunziata*; c'est de là qu'ils partent pour parcourir toute l'Italie. On s'asseoit un matin à quatre heures dans cette maison roulante côte à côte avec le compagnon que le sort vous donne; à dix heures, on s'arrête pour déjeûner et faire la sieste; cinq heures après environ, on repart, et à la tombée du jour on arrive à quelque blanche *Locanda* à mi-côte, au milieu des montagnes. Pendant qu'un détestable souper se prépare, on prend place sur le large banc de pierre près de la porte; on contemple avec recueillement ces couchers du soleil si chauds qui teignent de pourpre l'horizon, cette nature ardente qui s'apaise, et d'instant en instant devient plus silencieuse : on aspire les parfums que jettent au vent du soir les citronniers et les myrtes qui forment la haie du chemin; étranger, on se trouve mêlé aux détails de cette vie italienne pleine de poésie. Ici ce sont des femmes en jupon rouge, pieds nus et coiffées du *mezzaro* de dentelle, qui s'en reviennent lentement sur un char attelé de deux buffles sauvages comme dans les marais Pontins, ou de grands bœufs blancs comme dans la Toscane; là de jeunes filles qui gravissent le sentier au retour du lavoir, un vase de cuivre sur la tête; dans le fond, sur la pente de la montagne et à demi perdu dans un rayon de soleil, c'est un moine qui remonte au couvent, la besace pleine sur le dos.

On voit ainsi se dérouler devant soi, doucement et à loisir, le magnifique panorama de l'Italie : Nice et ses bois d'orangers, ses aloës le long du chemin, ses palmiers sur les hauteurs; puis la route de la Corniche, plus belle peut-être que le Simplon, moins les glaciers, et suspendue comme une ceinture aux flancs des montagnes arides que vient battre la mer furieuse; Gênes et ses hautes maisons peintes; la Toscane, jardin fertile, où les vignes se suspendent en guirlandes aux branches des arbres; Rome avec sa campagne déserte, empreinte d'une indicible grandeur; la Romagne, où brille par moments encore, sous la cendre où on l'étouffe, la dernière étincelle de la liberté italienne; Venise qui a des gondoles, mais pas un vaisseau mouillé devant la *piazetta* de Saint-Marc; Naples enfin, avec son golfe d'azur et sa terre brûlante qui tremble sous les pieds.

Arrivé à Naples le jour même de la fête de la *Madone de l'Arc*, mon premier soin fut de courir au village où elle avait lieu; le village est situé derrière le Vésuve. La ville de Naples s'y rendait tout entière.

Digitized by Google

Les *lazzaroni* s'étaient levés des dalles où ils dorment tout le jour, avaient rajusté leurs guenilles, et, grimpés derrière les cabriolets aux grandes roues dorées, s'en allaient au galop manger du macaroni en l'honneur de la madone de l'Arc. C'était un bruit, une frénésie, une cohue furibonde et hurlante dont il serait difficile d'esquisser même le tableau. Léopold Robert, le grand historien du peuple d'Italie.—Pauvre historien qui s'est coupé un matin la gorge, en laissant son beau livre à moitié écrit! — Léopold Robert lui-même a reculé devant une pareille tâche; il a peint le retour de la fête et non le départ. Il a peint le retour poétique et calme, les groupes fatigués qui s'en reviennent couverts de poussière, en regardant danser cette danse folle, mélancolique et rêveuse tout à la fois qu'on appelle *la tarentella*. Comment rendre ces éclats de rire, ces imprécations, ces cris de joie sauvage, ce bruit des voitures perçant la foule agitée, le retentissement aigu des sonnettes des chevaux, les claquements répétés du fouet? Le pinceau et la plume, la couleur et les mots n'ont rien à faire ici. La foule encombrait les quais de Chiaja et de Santa-Lucia, on avait hâte de partir, il fallait, à tout prix, sortir de Naples; le Vésuve aurait fait rouler sa lave enflammée sur la ville, qu'on n'aurait pas été plus empressé de s'enfuir, qu'on n'aurait pas crié plus fort, que la confusion n'aurait pas été plus grande. L'aspect de nos boulevarts et de nos Champs-Élysées, les jours de fêtes publiques, semble bien pâle à côté du spectacle que présente cette furie napolitaine. On reconnaissait là les fils des Romains de l'empire, qui, faisant bon marché de leur vieille gloire, ne demandaient à leur maître d'un jour, demi-dieu le lendemain, que du pain et les jeux du Cirque. Je parvins assez difficilement à me procurer, même à un prix élevé, une des voitures légères qui sillonnaient les rues de toute la vitesse de leurs chevaux. J'en arrêtai cependant une et j'y montai; mais je n'étais pas encore assis, que la voiture était déjà envahie. Le cocher avait essayé pendant quelque temps de lutter contre les efforts des assiégeants; puis, voyant ses coups de poings inutiles, il avait battu en retraite, et j'avais été pris d'assaut. Je fis alors l'inspection de ces terribles ennemis qui m'avaient si impétueusement attaqué : à ma droite était assis un moine, jeune encore, enveloppé dans une robe de laine brune, les pieds nus dans des sandales, le menton fourni d'une épaisse barbe noire qui descendait sur sa poitrine; j'avais à ma droite une ravissante jeune fille, une de ces brunes italiennes à l'œil étincelant, folles de plaisirs, la tête nue et des fleurs dans les cheveux. Sur le brancard étaient assis, les jambes pendantes, deux ou trois enfants demi nus; l'un d'eux était dans un état complet de nudité. Par derrière, trois *lazzaroni* en caleçon de toile finissant au genou, se tenant roides et immobiles comme des laquais de grande maison; et le cocher, les rênes dans une main, le fouet dans l'autre, formait la dernière assise

Digitized by Google

de notre pyramide vivante. L'un des *lazzaroni* se penchait sans cesse à l'oreille de la jeune fille; je l'entendis l'appeler *Rinalda*, et lui donner mille détails sur la fête, dans ce patois napolitain qui ressemble à toutes les langues du monde, ou plutôt ne ressemble à aucune, et qui, à coup sur, n'a pas une parenté bien directe avec la langue italienne, la langue qu'on écrit à Florence, qu'on parle à Rome. Les petits chevaux empapanachés et enrubannés s'élançaient sur le pavé, au risque de se rompre le cou; et, en vérité, j'étais convaincu que, d'une minute à l'autre, toute notre colonie voyageuse, étagée sur ce frêle échafaudage, allait être précipitée sur les dalles. Il n'en fut rien, et bientôt nous étions arrivés sur le lieu de la fête. De tous côtés, des danses, des cris, le son métallique des guitares que l'on râclait sans relâche; partout des boutiques de colliers, dont chacun se garnissait le cou et le chapeau, de petits seaux de bois blanc qu'on emportait suspendus à des branches d'arbre, en souvenir de la fête; sous chaque arbre, un *trattoria*, à chaque pas, une *sorbetteria* en plein vent. Des cercles se formaient à droite et à gauche, et au milieu du cercle, deux femmes densaient la *tarentelle*; l'une d'elles seulement chantait cet air au mouvement pressé, cet air mineur, monotone, qui n'a qu'une reprise, en s'accompagnant de l'inévitable tambour de basque. Tous ces gens-là buvaient, mangeaient, dansaient, chantaient, hurlaient, comme pris du vertige, dans des flots de poussière et sous un soleil ardent qui tombait d'aplomb sur leurs têtes nues. Le sol semblait enflammé, la poussière même brûlait le visage; je repris bientôt la route de Naples.

La rue de *Tolède* était déserte; dans ce pays où l'on est assailli par des nuées de mendiants, il n'y avait pas, ce jour-là, un seul mendiant. Les mendiants étaient en voiture, vous saluaient au passage de grands éclats de rire, ne songeaient pas le moins du monde à vous tendre la main, et mangeaient publiquement du macaroni; les étrangers, ce jour-là contentaient leur curiosité sans bourse délier. Vous avez peut-être cru, sur la foi de je ne sais quels touristes menteurs, qu'on pouvait, à toute heure, le long des rues, voir manger les *lazzaroni*; vous avez cru, en voyant certaines gravures de nos quais, que, tenant le macaroni dans une main, et, l'élevant au dessus de leur tête, ils le faisaient ainsi glisser dans leur bouche, pour la plus grande satisfaction de leur estomac d'abord, des curieux ensuite. Pas un mot de vrai dans tout cela, touristes et gravures ont grossièrement menti. Les *lazzaroni*, il est vrai, font leurs repas dans les rues de Naples, — à Naples, on ne fait guère autre chose que manger et dormir, —mais ils ne mangent pas de macaroni, et voici pourquoi: comme ils se sont aperçus que les étrangers s'attroupaient pour leur voir accomplir cette dernière opération, ces excellents Napolitains qui sont bien les plus habiles gens du monde quand il s'agit de se procurer quelque *grani*, ont voulu

Digitized by Google

prélever un impôt sur la curiosité, ils se sont tout bonnement enfermés; ils ont mangé à huis-clos, en ayant la précaution, toutefois, de mettre un des leurs à la porte. Alors les curieux qui voulaient voir le spectacle qu'on leur avait promis, ont tiré leur bourse d'assez bonne grâce, et ont payé pour descendre dans le bouge enfumé, comme ils payaient pour entrer à *San-Carlo*.

C'est un étrange peuple, que ce peuple de Naples; c'est la plus complète misère et à la fois la plus parfaite insouciance; quand il a un *carlin* dans sa poche, le *lazzarone* est roi de la ville, il passe fièrement en vous toisant, court aussitôt devant le comptoir d'une *pasticceria*, dépense son *carlin*, puis se couche à terre et se rendort. La digestion faite, il vous poursuivra de ses gémissements et de ses cris plaintifs, vous lui donnerez et il se plaindra de la modicité de l'aumône. Un anglais, m'a-t-on dit, paria un jour de donner une assez forte somme à un mendiant de Naples et de l'entendre se plaindre de n'en pas obtenir davantage: un mendiant se présente, l'anglais lui met un louis dans la main; le mendiant, sans donner le moindre signe d'étonnement, le poursuit jusqu'au détour de la rue en se lamentant et implorant de nouveau la pitié de l'*eccellenza*. A qui la faute, si ce peuple en est arrivé là? s'il est devenu voleur et lâche? s'il n'a pas fait, comme les autres peuples, de pas dans la route de l'avenir? s'il s'est dépouillé comme d'une vertu incommode de tout orgueil national? s'il passe, le dos courbé et sans rien dire, sous les lois fausses qu'on lui fait? A qui la faute, si ce n'est aux gouvernants? Ils ont étouffé comme ils ont pu l'intelligence de ce peuple qu'ils étaient chargés d'instruire; ils avaient mission de préparer l'avenir, ils ont fait taire le passé, de peur qu'on n'y trouvât des exemples bons à suivre; ils ont condamné toute tête qui pensait de peur que ce pêcheur aux bras nus qu'on nommait Mas' Aniel, n'agitât encore son bonnet de laine sur la place du marché; Ils ont établi des douanes pour que rien ne pénétrât chez eux et ne donnât l'éveil aux intelligences! Sont-ils donc bien sûrs d'eux-mêmes et de l'excellence de leurs principes pour condamner sans les entendre les pensées des autres! Ils ont la force et ils s'en servent; la force brutale est une raison bien mauvaise, ne pensez-vous pas qu'on pourrait trouver mieux. J'ai vu vingt fois le jour un soldat tirer son sabre au milieu des rues de Naples contre un paysan de Castellamare ou de Portici qui avait eu l'inconvenance de lui barrer le passage avec son âne. Le paysan se jetait aussitôt à genoux, les mains jointes, baisant ses médailles et faisant de nombreux signes de croix; le soldat remettait fièrement, après une légère correction, son sabre dans le fourreau et s'en allait en ricanant. Les passants attroupés attendaient en silence, sans exprimer la moindre indignation, le dénoûment du drame.

Quand je suis arrivé à Naples, le Vésuve, que les Napolitains regardent

Digitized by Google

chaque matin en s'éveillant, avait perdu beaucoup pour eux de son intérêt; ce pauvre Vésuve était passé de mode, on n'en parlait plus. Une misérable montagne qui jette un peu de fumée, cela ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. Cette indifférence à l'endroit du terrible volcan tenait uniquement à ce que sept vaisseaux sous pavillon anglais mouillaient dans le golfe, vaisseaux venus à Naples pour l'affaire des soufres. Vous connaissez l'affaire aussi bien que moi, je ne vous en parlerai donc pas. Eh bien! des *ciceroni* improvisés, — et le premier venu est *cicerone* à Naples, — vantaient aux passants la beauté des vaisseaux anglais et la perfection de leurs manœuvres; des pêcheurs avaient ajusté des tentes sur leurs barques et vous conduisaient à bord; on parlait avec enthousiasme de l'Angleterre, les officiers de la marine anglaise descendaient à terre, et on leur disait comme à d'autres : *caro signore!* Imaginez un instant qu'une frégate anglaise remonte la Seine, pensez-vous qu'avant le soir elle n'aura pas été brisée en mille morceaux?— Les sept vaisseaux dont je vous parle avaient jeté l'ancre dans le golfe en ennemis; mais le peuple n'en savait rien et ne s'en inquiétait pas. C'était pour lui un spectacle nouveau qui variait l'uniformité de ses points de vue, et il s'en réjouissait.

Ne croyez pas que je rembrunisse le tableau. Ce que je dis là, à-propos du peuple de Naples, un jeune homme le disait de l'Italie. Ce jeune homme mort à Turnham Green, est mort d'amour pour sa patrie, comme on meurt d'amour pour une femme; il se nommait *Ugo Foscolo*. Il a écrit un livre qu'il a appelé *Jacopo Ortis*, qui est beau comme le *Werther* de Goëthe, plus ardent peut-être et plus réel que l'œuvre du poète allemand. Voici donc ce qu'il disait : « *Ben a è vero l'Italia ha preti e frati; non gia sacerdoti: perchè dove la religione* « *non e inviscerata nelle leggi e ne'costumi d'un popolo, l'amministrazione* « *del culto è bottega. L'Italia ha de' titolati quanti ne vuoi, ma non ha* « *propriamente patrizi*; l'Italie, il est vrai, a des prêtres et des moines, « elle n'a pas de ministres de la religion : partout où la religion n'est « pas dans les lois et les mœurs d'un peuple, le culte devient une affaire « de commerce. L'Italie a des hommes titrés autant qu'elle en veut, « elle n'a pas de patriciens; » et il ajoute : « Parce que les praticiens « défendent d'une main la république en temps de guerre, la gouvernent « de l'autre en temps de paix. Enfin, nous avons un peuple, nous « n'avons pas de citoyens, ou très peu. (*Finalmente abbiamo plebe; non* « *già cittadini, o pochissimi*). » Ce que Foscolo écrivait en son temps de l'Italie, on peut le dire encore aujourd'hui; il n'y a rien de changé. Sans doute il existe ça et là des exceptions, mais les masses sont les mêmes, et Foscolo avait encore raison.

Le lendemain je traversai Portici, et m'arrêtant à Résina, je visitai Herculanum, (Ercolano). Il reste peu de chose de cette ville surprise

Digitized by Google

par la lave ; d'ailleurs, il s'en faut qu'elle soit entièrement déterrée. Un théâtre assez grand, que l'on parcourt avec des torches, de petits temples, d'étroites chambres ornées de mauvaises fresques, — les plus précieuses ont été transportées au musée des *Studj nuovi*, — deux rangées de colonnes, quelques pieds de remparts du côté de la mer, voilà tout. J'oubliais une prison où l'on trouva en fouillant un cadavre enchaîné ; les murs de cette prison ont encore la couleur verte que donne l'humidité ; le soleil ardent de l'Italie qui les brûle n'a pu encore les réchauffer et leur enlever la froide teinte dont ils s'étaient imprégnés. Vous figurez-vous bien la mort horrible de cet homme dont le squelette se trouva là ! Le voyez-vous s'agiter dans sa cage comme une bête fauve dans une ménagerie qui prend feu ! L'entendez-vous implorer les fuyards avec des sanglots et des cris de rage ! mais pas un qui s'arrête, pas un qui se retourne. Cependant le fleuve ardent est au pied de la montagne, il a gagné la ville, les flots s'accumulent : tout est enseveli. Quelle terrible scène que cette lutte inégale entre l'homme et le feu ; le volcan intervient ici comme le dieu dans la tragédie grecque, pour dénouer le drame. La ville d'Herculanum parcourue, je cherchai un guide pour monter au Vésuve. Il est bon de vous dire, qu'il y a à Résina un guide dont le nom est presque célèbre ; il s'appelle Pasquale Cordua ; de sorte qu'aujourd'hui, dans ce village, tout le monde s'appelle ainsi. On m'avait indiqué sa demeure, je ne pouvais donc pas me tromper. Un homme vint au devant de moi et s'offrit pour me conduire. Je lui demandai s'il était Pasquale Cordua, il me répondit qu'il n'y avait que lui de Cordua au monde, et qu'il était bien véritablement l'unique Cordua. Je m'attendais à la réponse ; aussi, avant qu'il eût fini de parler, avais-je repris ma route et frappé à la porte du vrai Pasquale Cordua. Il vint m'ouvrir, et nous voilà gravissant tous les deux à l'Ermitage du Vésuve, situé au pied du cône. Mon guide me racontait chemin faisant les diverses éruptions qui eurent lieu depuis celle qui ensevelit Herculanum et Pompéï : — « Voici, Monsieur, la lave de 1810. » Et comme nous avançions : « Nous sommes sur la lave « de 1832 ; dans quelques minutes nous toucherons à la lave de 1839 ; « voyez, Monsieur, comme sa couleur d'un beau noir se détache sur la « lave ancienne presque grise aujourd'hui. » On eût dit un naturaliste montrant ses échantillons ; cet homme connaissait l'histoire de son Vésuve par cœur, pas un coin de la montagne qu'il n'eût parcouru ; il savait combien il y avait de plants de vignes, combien il en restait après chaque éruption, dans quelles parties le vin de *Lacryma-Christi* qu'on y récolte était préférable ; il semblait avoir vécu avec la famille de Diomède dont les cadavres furent découverts dans une cave à Pompéï. Arrivé à l'Ermitage, où l'on voit des pâtissiers, des rotisseurs, des marchands de vins, tout excepté un ermite, je retrouvai mes *lazzaroni*,

Digitized by Google

vâcleurs de guitares, danseurs et chanteurs de la veille ; ils s'étaient transportés au Vésuve et la fête continuait. A quelques pas de là, sur un cap de verdure, s'élevant au milieu de cette mer noire et immobile, s'avançait à pas lents une procession, le prêtre en avant. Les bannières pailletées flottaient sur les têtes, les habits sacerdotaux reluisaient au soleil, des jeunes filles couvertes de longs voiles blancs étaient agenouillées sur la lave ; le prêtre, debout, bénissait à haute voix le Vésuve. Il y avait quelque chose de solennel dans cette bénédiction donnée au volcan qui laissait échapper une fumée blanche en ce moment ; je ne pouvais détacher mes yeux de ce petit groupe, pressé sur l'étroit rocher et suspendu sur le noir abîme. Le cratère était rempli d'une épaisse fumée exhalant une forte odeur de soufre, on eût dit une immense chaudière en ébullition; il me fut impossible d'y descendre et de voir les deux petits cratères qui existent aujourd'hui ; les semelles de mes souliers étaient déjà brûlées, et la canne sur laquelle je m'appuyais commençait à s'enflammer. J'appris de plusieurs bouches l'événement qui venait d'avoir lieu ; une certaine confusion régnait encore parmi la foule, mais elle ne tarda pas à cesser et chacun reprit sa place à table comme avant. Voici pourtant ce qui s'était passé, fait bien simple, bien trivial, bien ordinaire en Italie et qui se représente plusieurs fois dans chaque fête. Un homme du peuple avait jeté son bras autour de la taille d'une jeune fille que l'on me montra et que je reconnus aussitôt pour *Rinalda*, la brune et vive Italienne qui s'en allait gaîment la veille à la fête. Il l'entraînait au milieu d'un groupe pour danser avec elle la tarentelle, quand un *lazzarone*, lui saisissant le bras, lui avait ordonné de laisser cette fille. Le premier avait répondu par un éclat de rire. — *Birbante*, tu ne veux pas laisser cette fille ? avait repris le mendiant, les dents serrées et pâle de colère. — Elle dansera avec moi ; Domenico, tu es ivre. — Per Cristo ! s'était écrié celui qu'on appelait Domenico Belfiore, puis il avait fait deux pas en arrière, avait tiré son couteau, et prompt comme l'éclair, en avait enfoncé la lame dans la gorge de son ennemi. Le joyeux danseur, étendu par terre, baigné dans son sang, ne donnait plus que de faibles signes de vie. Un enfant de huit ans environ, penché sur lui, s'enfonçait les ongles dans la chair et se frappait la tête du poing ; il était muet et désespéré, c'était son fils. Le meurtrier avait disparu. Quand la victime eut rendu le dernier soupir, l'enfant se leva sans proférer une parole et disparut à son tour. Les carabiniers royaux (*carabinieri reali*) arrivèrent alors et firent emporter le cadavre. Tout fut dit, on n'y songea plus. Avant de redescendre à Portici, je me retournai pour jeter un dernier regard sur la fête, j'aperçus la petite *Rinalda* qui dansait.

Au portrait qu'on me fit de *Domenico*, je ne doutai pas que ce ne fût celui qui la veille dans la voiture parlait à *Rinalda*.

Digitized by Google

Si vous voulez, nous allons maintenant rentrer dans Naples, et nous irons saluer Virgile qui dort sur le sommet du *Pausilippe*. *Pétrarque* et M. *Casimir Delavigne* ont planté deux lauriers sur la tombe du poète, aujourd'hui les deux lauriers sont morts, mais en revanche il y croît beaucoup de ronces et d'orties. Ce tombeau de Virgile, qui n'a pas gardé fidèlement le précieux dépôt qui lui avait été confié, est une masse presque informe de maçonnerie, une petite chambre voûtée dans laquelle le jour pénètre par l'étroite porte. Il est situé au beau milieu d'un jardin potager et environné des tombes de plusieurs voyageurs anglais, jaloux de dormir côte à côte avec l'ami d'Horace et d'Octave. Si vous allez jamais à Ferrare, vous verrez aussi sur la façade de la prison du Tasse, autour du nom de Byron, gravé en grosses lettres, une multitude de noms inconnus. Ces gens-là ne savent donc pas qu'il y a certains lieux vénérés, certaines murailles consacrées, où les grands poètes ont seuls le droit de dormir ou de tracer leur nom! Il y a peu d'endroits au monde d'où l'on jouisse d'une plus belle vue: à droite, le golfe de Baies étincelant au soleil, étalant ses ruines romaines, son temple rose de Vénus qui s'avançe dans la mer; à gauche, Naples qui s'étend en demi-cercle, *Portici*, le faubourg de la cité amoureuse et folle, le Vésuve au dessus, élevant dans le ciel son cône tronqué, plus loin *Castellamare* et *Sorrente*,—M. de Lamartine a écrit une divine élégie à propos d'une pierre sans nom sous une haie de *Sorrente*,—en face, *Capri* avec sa grotte d'azur, l'une des plus singulières merveilles de ce pays rempli de merveilles. On a appelé ce lieu : « *la belle vue de Virgile.* » On y a construit un banc de pierre sur lequel on a gravé quatre mauvais vers que je ne vous écrirai certainement pas.

Passons sous la voûte du *Pausilippe*, chef-d'œuvre anonyme qu'envieraient les ingénieurs du *tunnel* sous la *Tamise*, traversons *Pouzzole* qui renferme le beau temple ruiné de *Sérapis* et les restes de l'immense pont de *Caligula*, et parcourons le golfe de Baies jusqu'au cap Mysène. Pour faire cette promenade, il faut tenir à la main le poème de Virgile, comme pour aller à Tivoli, il faut se faire accompagner par Horace; par Cicéron, pour monter à Frascati; par Catulle, pour parcourir le lac de Garda. Voici d'abord le vieux palais de César, puis le lac *Averne*, terminé d'un côté par un temple d'Apollon, de l'autre par l'antre profond et noir de la Sybille; enfin le lac *Fusaro*, c'est-à-dire l'Achéron; plus loin, les temples de Diane, de Mercure et de Vénus; ruines croûlantes, mais ornées çà et là de magnifiques bas-reliefs, de morceaux de marbre précieux dont le nombre diminue chaque jour. Entre le lac *Fusaro* et le lac de *Mare Morto*, s'étendent les Champs-Élysées. Il n'y a que quelques pas de là jusqu'à *Bauli* où Néron fit périr sa mère, où l'on aperçoit encore dans les flots les ruines d'un vaste bassin destiné à garder des murènes, où l'on descend dans une piscine merveilleusement construite, réservoir pour l'eau

Digitized by Google

de la flotte romaine. Le cap *Misène* ferme le golfe; le cap *Misène*, rocher escarpé sur lequel *Joachim Murat* a construit une citadelle et dont la rêveuse *Corinne* s'est fait un piédestal qui gardera éternellement son nom. Avant une heure nous aborderons à *Ischia* et à *Procida*, deux îles de fleurs et de verdure s'élevant sur l'azur de la mer. *Procida*, la plus petite des deux, est une colonie grecque, où les femmes portent encore le costume de la contrée quittée par leurs ancêtres : leur robe de soie brune est bordée en bas d'un large ruban de velours cramoisi, une seconde robe de dessus, le plus ordinairement verte, est bordée d'or sur les revers des manches et sur les épaules; le gilet, brodé d'or aussi, laisse apercevoir un fichu de soie. Les femmes portent les coins de leur tablier retourné en dessous, les jeunes filles les laissent tomber. Rien de plus gracieux que la chaussure; figurez-vous des pantoufles dont la semelle serait en bois ciselé et peint de diverses couleurs, qui seraient recouvertes d'une étoffe parsemée de paillettes d'argent et garnie de franges d'or. Quant à la coiffure, elle est assurément venue d'Espagne; c'est un fichu de soie noué négligemment sur le devant de la tête, et tombant par derrière en manière de résille. Cette petite île de *Procida* semble un véritable paradis, elle est calme, heureuse, la misère n'y est pas nue et effrontée comme dans le pays qui l'entoure; elle a un port bien fermé, envoie chaque matin ses bricks porter des marchandises au loin, et je ne sais plus quel roi de Naples, l'apercevant un matin de son balcon royal de *Portici*, n'eût rien de plus pressé que de s'y faire construire un château.

Ainsi de *Naples* à *Procida* et le long du golfe de *Baies* toute l'antiquité grecque et romaine respire et semble se mouvoir encore. On marche en plein paganisme. Césars et dieux de marbre, temples et palais de porphyre et d'albâtre oriental encombrent la route de leurs débris. Sous ce ciel ardent qui donne le vertige, au milieu de cette nature accablante, on comprend les molles croyances, les mœurs faciles; on se trouve tout à coup initié à l'histoire de ces étranges voluptés, qui, racontées dans les livres, nous semblent montrueuses à nous autres hommes du Nord. On comprend qu'une fois la république romaine tuée par Octave, comme plus tard la république de Florence devait être tuée par les Médicis, les patriciens, les heureux, les riches de Rome, aient quitté leur campagne envahie déjà par la *mala Aria*, et soient arrivés en foule à *Baies*. Brutus s'était ouvert le sein en jetant à la face du ciel un horrible blasphème : Il n'y avait plus un citoyen, mais mille courtisans empressés de jouir. On avait nié la vertu, on nia aussi la liberté. Alors commença une longue époque de crimes, de débauches effrénées, de turpitudes presque fabuleuses, de cruautés raffinées, se passant en plein jour, au milieu de tous, des enfants même, le plus souvent malheureuses victimes, sur les places, devant tous les yeux. Néron, qui est la personnification de la décadence romaine, Néron dont le nom est populaire par toute l'Italie, avait son

Digitized by Google

palais à *Bauli*; Tibère rêvait des débauches impossibles dans son île de *Capri*. On se fait un jeu de la vie de l'homme, on contemple l'agonie, appuyé sur le coude, en s'enivrant de vin de Chypre; on construit des cirques partout, on accomplit de honteux mystères sur l'autel du temple des dieux; enfin, quand toutes ces merveilles de l'art, maisons et édifices sacrés, se sont bien abreuvés de larmes et de sang, se sont bien imprégnés de vices, des barbares, perdus à l'une des extrémités du monde connu, comme une nuée vengeresse dans un coin de l'horizon, accourent et purifient en détruisant. Ce n'était pas trop du fer et du feu pour enlever tant d'impuretés! C'est au milieu de ces ruines splendides en quelques endroits, qui expliquent un éblouissant passé, que le peuple de Naples s'est installé avec ses haillons; il a construit des barricades autour de ces pierres, et il les montre en tendant la main, et il n'a pas d'autre industrie, pas d'autre moyen d'existence. A entendre ces malheureux demi nus, *custodes* affamés, vous racontant tant bien que mal toutes ces choses, on dirait des valets sans place qui vivent en montrant la défroque usée de leur maître. On rencontre de temps à autre, aux bords du golfe, des laboureurs qui ensemencent leur champ et le creusent, mais c'est rare. Et, en effet, à quoi bon tant de peines, puisque demain l'*Aria cattiva* s'étendra sur ce champ et empêchera la récolte. L'*Aria cattiva* est la divinité malfaisante qui habite les plaines incultes de l'Italie; elle sort à jour fixe des marais Pontins, traîne son linceul sur les campagnes, ferme les portes à son passage et tue les imprudents qui s'attardent en chemin. Vous vous couchez fatigué sur ce gazon pour dormir une heure, c'est fini, vous ne vous réveillerez pas: vous êtes mort. Le sol a été trop longtemps abandonné aux esclaves, il n'y a que la sueur de deux bras libres qui le féconde.

On parle beaucoup de colonisation; chaque jour on s'en va au hasard chercher des rivages inconnus, on repousse avec danger les sauvages dans leurs forêts, on veut des terres à cultiver; pourquoi les aller chercher si loin quand elles sont tout près? La moitié de l'Italie se meurt faute de bras, la moitié de l'Italie est un désert. Le roi de Naples actuel, c'est une justice à lui rendre, s'est bien occupé de repeupler une partie de son royaume, il a tenté le desséchement de quelques marais; mais qu'il y a loin de ces faibles essais, souvent interrompus, à l'énergie des remèdes qu'il faudrait employer! Et ne croyez pas qu'il faille chercher dans le caractère du peuple napolitain l'explication de cet état de choses; il est engourdi aujourd'hui et dévoré par la fièvre, cela est vrai; mais n'en doutons pas, un jour une meilleure constitution le réveillera, et sa vigueur lui reviendra une fois la fièvre coupée.

Pour connaître l'antiquité, ses mœurs et sa vie intérieure, il suffit d'entrer à Pompéï et de parcourir la ville muette. Ce livre de pierre en dit plus que tous les savants ensemble. Pompéï ne fut pas aussi pro-

Digitized by Google

ondément enfouie sous la lave qu'Herculanum, aussi présente-t-elle un ensemble bien plus complet. Tout est là, rien n'y manque : les rues, les fontaines, les petites boutiques des marchands, les dalles que les roues des chars sillonnaient de profondes ornières, les temples des dieux, le forum, les maisons des particuliers, entières encore comme au jour où elles furent ensevelies, les fresques de la salle à manger, les fresques au fond de l'alcôve, le Salut bienveillant sur le seuil de la porte, le théâtre, l'école où les pédagogues instruisaient les enfants, et, à deux pas de là, car cette société corrompue avait oublié l'honnêteté et la pudeur, la maison de prostitution avec son enseigne honteuse ciselée en marbre et sa grossière devise. Le Musée de Naples s'est enrichi d'un grand nombre de statues, de fresques, de mosaïques trouvées à Herculanum et à Pompéï; la plupart sont parfaites d'exécution; je veux en citer quelques unes :—Mosaïques représentant des vendeurs de masques et des musiciens ; — Un combat de coqs, le perdant pleure. Beaucoup de finesse dans les contours, de la grâce dans les draperies ;—La statue de *Manlia Scantilla*, la robe est en albâtre oriental;—La statue équestre de *Balbus*; les jambes du cheval sont admirablement étudiées. — Bas-reliefs représentant plusieurs attelages de bœufs; le joug est attaché comme il l'est encore aujourd'hui dans toute l'Italie ; —Autre bas-relief représentant un intérieur de cuisine; on dirait un tableau de l'école Flamande, de *Teniers* par exemple, taillé dans le marbre. Rien de plus curieux que le musée secret pour l'histoire de l'art et surtout des mœurs. Les sculptures qui le composent sont admirables, mais notre langue, Dieu merci, se refuse à raconter les sujets qu'elles représentent.

J'allais quitter *Pompéï* quand je fus attiré vers le théâtre par le son lointain d'une guitare. Dans l'une des galeries voûtées et circulaires, un pauvre diable déguenillé dansait l'éternelle tarentelle devant cinq ou six Anglais, immobiles et les mains dans les poches. Le danseur était un petit homme maigre à l'œil vif; il tournait, agitait ses jambes avec frénésie, se courbait, cherchait des poses extravagantes, frappait sur sa mauvaise guitare et semblait dans le délire. Les mouvements saccadés du danseur contrastaient singulièrement avec la froide impassibilité des spectateurs. Quel fut mon étonnement en reconnaissant *Domenico Belfore*. Tout à coup, trois soldats s'avancèrent vers lui et l'arrêtèrent. Il ne fit aucune résistance et nous tendit sa main décharnée, où chacun de nous laissa tomber son aumône. En sortant du théâtre, j'aperçus derrière un tronçon de colonne brisée l'enfant dont *Domenico*, la veille, avait tué le père. *Domenico* l'aperçut comme moi et laissa retomber sa tête sur sa poitrine, sans qu'une seule parole de colère s'échappât de sa bouche. On l'emmena.

Le soir, les *lazzaroni* avaient repris possession de la *strada di Toledo*, et avaient envahi le petit théâtre de *San-Carlino*, le théâtre national de

Digitized by Google

Naples, dont le parterre ressemble prodigieusement à une cave où on aurait aligné des bancs. Le théâtre de *San-Carlino* avait placardé sur sa porte, ce jour-là, une affiche ainsi conçue : « *Allegrissima rappresentazione, scritta nel vago dialetto napolitano; destinata a divertire il pubblico; « hapertitolo: lo rituorno da la Scafata, con Pulcinella.* » Les applaudissements frénétiques des assistants couvraient la voix des acteurs.

Et puisque me voilà à la porte du théâtre *San-Carlino* et que la foule des *lazzaroni* m'empêche d'entrer, je veux vous dire quelque chose des théâtres en Italie. Au temps de Louis XIII, la littérature italienne, traversant les monts, avait fait invasion dans notre langue. Avec ses métaphores de mauvais goût, son verbiage sentimental, elle avait presque fait oublier le style si franc de Montaigne; aujourd'hui le contraire a lieu, l'influence française se fait sentir puissamment en Italie. Il y a bientôt un demi-siècle, nos pères lui imposaient avec le sabre nos coutumes et nos lois, nous lui imposons maintenant nos livres; à l'exception de trois ou quatre poètes ou penseurs qui s'efforcent d'attirer encore l'attention publique, on ne crée plus en Italie, on traduit; les librairies de la *rue de Tolède* sont encombrées de romans français expédiés par la Belgique, ce grand atelier de contrefaçon; nos goûts, nos usages, nos manières de dire sont devenus de mode, il est de bon ton de les suivre, et de faire plier sous ce joug, volontairement accepté, les vieilles habitudes du pays. De là un mélange de façons françaises et italiennes qui ne laisse pas que d'avoir son originalité et son côté plaisant. C'est surtout dans la littérature dramatique que nous avons exercé notre empire; il suffirait pour le prouver de citer les titres des pièces représentées dernièrement sur les principaux théâtres. A Gênes, il y a deux mois, on jouait *le Démon de la Nuit*, de M. Scribe; à Rome, sous le titre de *Rolla e Michel-Angelo, le Chef-d'œuvre inconnu*, de M. Lafont, et à Naples, l'autre jour, au théâtre *Fiorentini, la Scuola dè Vecchi, del sig. Casimiro Delavigne.* Point d'essais sérieux, d'œuvre originale fortement travaillée; les mélodrames du théâtre *Malibran*, à Venise, ou *Aliberti* à Rome; au théâtre de la place *Santa Maria Novella* à Florence, les lazzis *di Stentorello* qui échange sa veste ornée d'un soleil en papier doré contre un costume d'avocat, d'apothicaire ou de fashionable; les joyeuses improvisations de *San-Carlino* étincelantes de verve et de fines railleries quelquefois, et dans lesquelles *Pulcinella* et *Pangrazio* se disputent la faveur populaire, voilà tout. Il y a une troupe cependant (*la compagnia drammatica di Lorenzo da Rizzo*), qui joue les tragédies d'Alfieri. Elle arrive de Florence, où elle a représenté l'*Oreste*, entre à Rome, où elle représente l'*Oreste* à peu près pendant toute la saison, et, vers la fin du printemps, plie bagage et s'en va représenter *Oreste* dans toute la Romagne, à Pesaro, à Rimini, à Forli et à Faenza. Quels acteurs! et quelle étrange façon de réciter les vers

Digitized by Google

du grand poète! Goldoni n'est guère plus heureux qu'Alfieri, et le spirituel auteur de l'*Ajo nel imbarazzo* a dû maudire plus d'une fois les interprètes que le sort lui donnait auprès du public. La tragédie est donc à peu près morte en Italie; il ne faut y chercher que le mélodrame emprunté aux annales du pays concernant les brigands des Abruzzes ou de la Dalmatie, selon que la représentation a lieu à Naples ou à Venise; il ne faut y chercher que des farces populaires, divertissement chéri des Italiens (ce sont les *Atellanes* d'autrefois), et au milieu desquels se glissent quelquefois, à la dérobée, les jolies comédies de *Nota*. Je n'ai voulu parler ici que des théâtres populaires et non des théâtres lyriques comme *Argentina*, *San-Carlo*, *la Fenice*, *la Pergola*, visités seuls par les classes plus élevées de la société. Comme théâtre populaire, je ne veux pas oublier de vous parler d'une salle très noire et très étroite où l'on donne deux représentations par soirée, dont le répertoire est fort amusant dans sa naïveté et dont les acteurs sont bien les meilleurs qui soient dans toute l'Italie; ces acteurs sont tout bonnement en bois. C'est sur les planches du petit théâtre *Fiano al Corso*, qu'ils gesticulent et bondissent, à la grande joie des désœuvrés du *Caffé Nuovo*. Une de ces petites pièces, surtout, attire la foule; elle est intitulée : *un figlio in dote, ovvero le tre spose ; con Cassandro, amante appassionato*. Transtévérins au chapeau pointu, petits abbés en bas de soie, brunes frascatanes, venues dans la matinée à Rome pour gagner quelque indulgence en baisant le pied du prince des apôtres à Saint-Pierre, tout cela se presse sur les banquettes usées, derrière les quatre musiciens de l'orchestre, et tout cela rit aux fougueuses déclarations du bonhomme Cassandre, *amante appassionato*.

Comme je vous l'ai dit, les brigands ont envahi les théâtres de Naples, mais cela n'empêche pas qu'en sortant de la ville on ne les rencontre sur la route. En dépit des gendarmes que le gouvernement entretient jusqu'à Terracine, les brigands exercent leur état sans courir trop de chances fâcheuses. Il y a même un moyen à peu près infaillible pour être arrêté par eux. Il suffit de faire asseoir un carabinier bien armé sur le siége de la voiture. A la vue des brigands, le carabinier s'enfuit à toutes jambes et va se cacher à cent cinquante pas derrière un buisson. Cela fait, les brigands ouvrent les malles, étalent sur la route les objets qu'elles renferment, s'emparent de l'argent, et vous souhaitent un bon voyage, vous laissant le soin de refaire vos paquets. Ces Messieurs, du reste, ne sont pas très exigeants, et des personnes dignes de foi, tombées entre leurs mains, m'ont assuré que, sauf la contribution un peu forte qu'ils lèvent, il n'y pas entre eux et les douaniers une différence assez tranchée pour qu'on puisse savoir si c'est décidément avec les premiers ou avec les seconds que la lutte s'engage.

Quittons, s'il vous plaît, *la strada di Toledo* qui exhale un honnête

Digitized by Google

parfum de cuisine, quittons la rue bruyante où tout le peuple de Naples passe et repasse vingt fois le jour, laissons les boutiques tapissées de casseroles qui font reluire au soleil leur ventre de cuivre, pendant que les *lazzaroni* dorment la tête appuyée contre le bureau roulant des changeurs de monnaie. Jetons un dernier regard sur ces nombreuses et terribles fresques, où le pinceau de quelque peintre écolier a multiplié les damnés se tordant dans les flammes du purgatoire, et continuons notre voyage sur la voie romaine qui traverse les marais Pontins. Nous voici arrivés à Capoue, ce soir nous serons au môle de Gaëte ; demain, nous entrerons dans les états de l'Eglise. Quel magnifique paysage! quelle sauvage grandeur! Tout à l'heure, c'était la mer bleue, infinie, sillonnée de blanches voiles, la mer qui paraissait par moments en feu et dont les vagues venaient mourir sur le rivage bordé d'orangers; maintenant ce sont des montagnes hautes, escarpées, se prolongeant jusqu'à l'horizon. Des troupes de chevaux sauvages errent en liberté dans l'étroite vallée. Là-bas, auprès de ce pont ruiné, c'est une femme de Carigliano, qui relève son jupon rouge pour traverser le ruisseau ; plus loin, sur les pentes des montagnes, ce sont des bœufs blancs qui reviennent du travail. Voici des moissonneurs, courbés sous les gerbes, le char vide encore avec son image de la madone, et des buffles craintifs, au poil fauve, cherchant un peu d'ombre dans le fossé du chemin bordé d'une haie en fleur. Et par delà les montagnes, derrière les groupes de pins en parasol, plus loin que les marais où passe un Romain à cheval, rassemblant et poussant devant lui un troupeau de moutons, la lance en arrêt comme un chevalier d'autrefois, on croirait entendre monter dans l'air la rumeur presque éteinte aujourd'hui de la ville éternelle! Ensemble harmonieux, nature ardente, misérable et superbe, qu'il faut laisser peindre à Salvator Rosa !

EUG. DE MONTLAUR.

Digitized by Google

DE LA PRESSE EN ALLEMAGNE [1].

II.

LA GAZETTE UNIVERSELLE DE LEIPZICK.

Autrefois *la Gazette d'Augsbourg* s'appelait tout simplement *la Gazette Universelle*; mais depuis que l'Allemagne du nord a senti le besoin d'en avoir une autre, la première s'appelle *la Gazette Universelle d'Augsbourg*, la seconde *la Gazette Universelle de Leipzick*. Par ce seul titre, M. Brockaus a fait quelque tort à M. Cotta. Il est vrai que *la Gazette d'Augsbourg* traite sa sœur cadette d'un air hautain et dédaigneux, mais elle oublie que l'âge ne décide jamais de l'importance, ni des hommes, ni des livres. L'âne est déjà gris à un an, tandis que le renard, si vieux qu'il soit, se conserve toujours d'un blond impertinent et fade.

Les deux gazettes portent le cachet de la localité où elles s'impriment. On trouve à Augsbourg des hôtels magnifiques, des palais, une bourse, des fontaines, des animaux à l'état de monument; mais les places publiques y sont désertes et l'on n'y voit point de peuple. Durant les quatre heures que je me suis promené dans les vastes rues d'Augsbourg, je n'y ai rencontré que trois hommes et demi, le dernier étant ivre. A Leipzick, au contraire, il y a beaucoup de mouvement et de circulation. L'étudiant y marche d'un pas fier à côté du fabricant enrichi; l'homme de lettres y demeure en face d'un juif polonais, et la grisette laisse tomber sur le tout des regards assassins. Et puis, le vin de Champagne y coule à pleins bords, à raison de deux écus de Prusse par bouteille, et s'il est frelaté, il faut s'en prendre un peu aux hommes de lettres qui se le procurent, en général, à crédit, *à pumb*, selon l'expression consacrée. *La Gazette d'Augsbourg* a des collaborateurs d'un talent fort distingué, mais les traditions de cette feuille imposent à sa rédaction un certain style patelin et ambigu; l'esprit n'y est admis que sous condition, et le langage du peuple, avec ses allures franches et rudes, en est sévèrement exclu. *La Gazette de Léipzick*, au contraire, a des intentions moins aristocratiques et même des tendances plébéiennes; ses rédacteurs ne sont rien moins que des nobles titrés, et, à ne considérer que la condition de l'écrivain, on devait s'attendre à ce que le journal répondît un peu mieux à son programme. Il s'était annoncé comme préférant être le dernier des lions que le premier des renards, mais jusqu'ici il n'a rien encore du lion.

La Gazette Universelle de Leipzick ne compte que trois années d'existence.

(1) Voir la livraison du 1er août 1840.

Digitized by Google

L'enlèvement de l'archevêque de Cologne, le coup d'état du roi Ernest, les résolutions liberticides de la diète, tout cela était bien autrement jugé par la majeure partie du peuple allemand que par *la Gazette d'Augsbourg*. De là vint l'opportunité d'un journal correspondant à cette opinion. Toutefois, dans la pensée fondatrice de *la Gazette de Leipzick*, il entrait aussi une petite rivalité de libraire à libraire. M. Brockaus, voyant la haute position que M. de Cotta s'était faite par ses journaux, voulut lui disputer une partie de son importance; malheureusement il n'y a guère réussi quant à présent, et voici pourquoi :

Il y a deux moyens de faire un bon journal. Il faut, ou sacrifier assez de capitaux pour rétribuer généreusement les hommes supérieurs, ou s'adresser franchement au peuple, dont les sympathies peuvent largement suppléer à une mise de fonds considérable. Le premier de ces deux partis était facile à prendre pour un libraire aussi riche que M. Brockaus, et qui possède plusieurs imprimeries à lui; mais au lieu de payer ses rédacteurs ou ses correspondants par articles ou par lettres, comme le fait *la Gazette d'Augsbourg*, il a jugé à propos de ne les payer que par feuille d'impression, mesure d'économie fort mal entendue évidemment, puisqu'elle devait aboutir à des articles délayés, écrits à la toise, sans concision par suite et sans énergie. D'ailleurs, du moment qu'un journal démocratique devient une spéculation d'argent, il tombe à juste titre, puni par où il a péché. Mais ce qu'il y a de plus compromettant pour un journal, c'est l'indécision dans les principes et l'absence de parti pris. Ce tâtonnement est surtout fatal à un journal d'opposition que l'on suppose toujours en savoir plus long que ceux qu'il attaque. Si l'on veut redresser un bâton courbé, il faut hardiment le recourber de l'autre côté. Or, *la Gazette de Leipzick* n'a pu éviter cet écueil. Au lieu d'oser une franche opposition politique, elle a été forcée d'en faire une méticuleuse et purement protestante, sa timidité même ne lui a pas permis de nommer ses rédacteurs, bien qu'elle en ait changé plusieurs fois. En somme, *la Gazette Universelle de Leipzick*, n'est guère plus libre que *la Gazette d'Augsbourg*, et si la dernière est dominée par le cabinet de Vienne, l'autre a dû se jeter entre les bras de la Prusse pour pouvoir circuler du moins dans le reste de l'Allemagne depuis qu'elle a été interdite en Autriche et en Bavière comme trop protestante, en Hanôvre comme trop libérale. Quant à la censure, elle n'est guère oppressive à Leipzick, et c'est une chose étrange qne les articles politiques y sont beaucoup moins avancés que la censure elle-même.

Par le temps qui court, il devient de plus en plus intéressant de découvrir les ressorts secrets de la presse en Allemagne. Ce n'est pourtant pas dans la presse politique qu'il faut chercher la physionomie de l'opinion générale, car quand on connaît les correspondants allemands en Allemagne, on attache fort peu d'importance à leurs écrits. Ce sont pour la plupart des gobe-mouches politiques, sans talent, sans caractère, qui, sur le propos d'un concierge, iront fournir tout d'une haleine un article dont la profondeur et l'incalculable portée consisteront en un amour inexprimable pour le prince, et en une confiance sans bornes dans la sûreté de son jugement. C'est la presse littéraire qui seule agite et traite avec une entière liberté les questions politiques les plus ardues, surtout à Leipzick, la plus libre des cités allemandes. Cette

Digitized by Google

presse est tombée entièrement aux mains de la jeune Allemagne, qui s'en est emparée depuis qu'elle existe, et s'il arrive que dans *la Gazette Universelle de Leipzick*, une voix de grillon s'élève de temps à autre pour dire la vérité, on peut être assuré que cette voix est celle d'un de ces hommes généreux. C'est par eux, par eux seulement que l'Allemagne du nord a fait de grands progrès.

Si la censure est peu sévère à Leipzick, en revanche elle est presque aussi ridicule à Berlin qu'à Vienne, où dernièrement encore elle a rayé le mot *constitution* dans cette phrase : « L'estomac a aussi sa constitution. » Or, comme la *Gazette de Leipzick* a été créée pour Berlin au moins autant que pour Leipzick, on peut la prendre pour thermomètre de la tolérance du cabinet prussien. La susceptibilité de ce gouvernement produit sur elle ce singulier résultat, que, pour un seul passage tant soit peu démocratique, qui aura été glissé dans les colonnes du journal, il faudra sur-le-champ insérer en compensation quatre ou cinq articles d'une couleur ultra-monarchique. Ces contradictions sont grotesques, mais à qui la faute? Si vous en faites un reproche au libraire ou au rédacteur, il vous montrera une lettre-patente émanée de tel ou tel cabinet, et menaçant la feuille d'une interdiction générale qui serait extorquée à la Diète, malgré les lois spéciales de la Saxe, protectrices de la liberté d'écrire. Et, comme il est évident qu'une gazette ne peut exister sans abonnés, il vous sera démontré que le rédacteur a dû baisser pavillon. Il est vrai que les écrivains se vengent de ces humiliations par des louanges outrées jusqu'à la parodie, et il faut rendre cette justice à la *Gazette Universelle de Leipzick*, qu'elle a souvent exercé cette vengeance avec beaucoup d'esprit. Dernièrement encore elle contenait une apologie de la censure qui était un chef-d'œuvre d'ironie, et le censeur de Leipzick, homme de sens et quelque peu démocrate lui-même, y apposa son *imprimatur*, tout en laissant voir qu'il en comprenait la portée.

Si les journaux de l'Allemagne imprimaient les noms de leurs correspondants, on verrait beaucoup d'hommes d'un talent courageux, qui n'écrivent que dans les feuilles littéraires, venir se joindre aux rédactions politiques. Car, outre que la presse allemande a grand besoin de quelque Vinkelried littéraire capable de rompre les phalanges de la censure et du despotisme, la mesure dont nous parlons suffirait pour écarter à jamais ces articles d'un servilisme rampant, que le mépris public empêcherait de signer.

La *Gazette Universelle de Leipzick* a trois correspondants à Paris. Ce sont MM. Spazier, Venedey et Rochow.

M. Spazier a longtemps été le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. Un jour il annonça que, vu la certitude acquise que la *Gazette d'Augsbourg* trahissait l'Allemagne, il ne voulait plus coopérer à cette œuvre de despotisme. De son côté la *Gazette d'Augsbourg* fit savoir que, depuis longtemps, elle n'insérait plus les lettres *insignifiantes* de M. Spazier, bien qu'elle continuât à le payer. Ce fut une véritable querelle d'Allemands. Il est vrai de dire que les convictions patriotiques de M. Spazier lui vinrent un peu tard. Depuis ce temps, il est devenu correspondant de la *Gazette de Leipzick*, dans laquelle il défend de son mieux le ministère Thiers, je ne sais pourquoi, peut-être parce M. Thiers s'est fait ministre des affaires étrangères en dépit

Digitized by Google

de Vienne et de Berlin. Quant à ses croyances politiques, il croit avec M. Thiers que les Juifs mangent des capucins.

M. Venedey est très connu à Paris dans le monde politique. Je ne puis cependant m'empêcher de repousser une calomnie que deux journaux ont répandue sur son compte, en disant qu'il était un espion étranger. M. Venedey est un homme honorable, sincère et convaincu. Il y a beaucoup de droiture dans son jugement, beaucoup de pénétration dans son regard politique. M. Venedey vient de publier une brochure intitulée : *la France, l'Allemagne et les Provinces Rhénanes*, dédiée à M. Arago. C'est, en peu de pages, l'histoire la plus vraie et la plus complète du parti démocratique en Allemagne, et de ses malheureuses tentatives. Cette petite brochure est aussi d'une grande portée politique; elle est précieuse pour ceux qui s'intéressent à la liberté de tous les peuples, et tire encore une plus grande valeur de la situation présente de l'Europe.

M. Rochow est un réfugié allemand, sincèrement démocrate.

Les bénéfices de la *Gazette Universelle de Leipzick* consistent, jusqu'à présent, dans les annonces dont il me reste un côté plaisant à relever. Dès qu'un article un peu hostile au gouvernement paraît dans un journal allemand, une foule de prétendus écrivains font annoncer qu'ils n'en sont point les auteurs. La même chose a lieu pour les œuvres littéraires. Si un Goethe anonyme publiait aujourd'hui un autre *Faust*, si un second Schiller publiait les *Brigands*, on verrait un grand nombre d'hommes de lettres s'en disculper publiquement et rédiger leur protestation en ces termes :

« Je déclare à la face du ciel et de la terre, et, au besoin, la rédaction l'at-
« testera pour moi, que je ne suis l'auteur ni de *Faust* ni des *Brigands*. »

« Mathias Blitz, docteur. »

La *Gazette Universelle de Leipzick* est un journal du soir. On pourrait dire que la *Gazette d'Augsbourg* est un journal de la nuit. Vienne est dans les ténèbres, Berlin dans le crépuscule.... Quand viendra le grand jour !

III.

LA GAZETTE DES POSTES DE FRANCFORT.

Il fut une époque où la *Gazette des Postes* avait trente mille abonnés. C'était dans le bon vieux temps du prince de la Tour et Taxis, qui en est le propriétaire, alors que l'Autriche et la Prusse envoyaient une armée en France pour mettre à la raison ces fous de révolutionnaires parisiens. Le bon prince qui profitait de tout, même des révolutions, se fit donner un privilége exclusif pour sa *gazette* qui tous les matins prophétisa la chûte des jacobins. Mais, comme si la fortune se fut désabonnée à la *Gazette des Postes*, l'armée prussienne fut mise en déroute, et aussitôt après, d'autres gazettes surgirent à Mayence, à Cologne, à Hanau et même à Francfort. Alors la *Gazette des Postes* dut se borner à l'article que nous appelons ici *Nouvelles diverses*, et elle n'y perdit rien. Elle est, à ce titre, le moniteur allemand de la révolution française, et peut fournir des renseignements curieux sur les marches et contre-marches des

Digitized by Google

différents corps d'armée. Il y a encore en Allemagne beaucoup de documents très importants sur l'histoire de la première révolution, surtout sur cette marche miraculeuse du général Custine, qui a prononcé ces paroles prophétiques dans *le marché aux chevaux* de Francfort : « Citoyens Allemands, « leur dit-il, vous avez vu couronner l'empereur d'Allemagne, il n'y a pas « longtemps encore, eh bien ! vous n'en verrez plus ! » Et là dessus il déchira un morceau du tapis sur lequel le dernier empereur allemand avait marché pour aller se poser une couronne sur la tête. L'histoire de la *Gazette des Postes*, depuis cette époque jusqu'à 1815, n'offre aucun intérêt ; elle ne publie que des faits, encore choisit-elle ceux qui ont une tendance contre-révolutionnaire. Cependant du moment où la diète germanique prit son siège à Francfort, le prince de la Tour et Taxis, réintégré dans tous ses priviléges de la poste, s'empressa de mettre sa gazette à la disposition de la diète, à côté du *Journal de Francfort* français dont j'esquisserai l'histoire plus tard. Si par le nombre des abonnés d'un journal on peut juger de l'opinion publique, le prince a dû voir avec regret le progrès immense que les idées révolutionnaires avaient fait en Allemagne. De trente mille abonnés, il n'en restait à la bonne gazette que quinze cents, et encore les employés de la poste étaient ils forcés de s'y abonner. On tâcha donc de lui donner un rédacteur littéraire, et de la régénérer autant que possible. Ce fut M. Rousseau qui fut chargé de cette mission. M. Rousseau se donnait toutes les peines imaginables pour mettre la bonne gazette à flot, il y inséra même des critiques littéraires, des feuilletons, des poèmes ; ce fut en vain, la gazette était toujours trop aristocratique. Il fallut donc faire un sacrifice à l'opinion publique. M. Rousseau fut nommé rédacteur en chef de la *Gazette politique de Munich*, et M. Berly, conseiller de cour se chargea de la rédaction de la *Gazette des Postes*. Enivré de ses succès ultramontains, M. Rousseau eut un jour l'idée d'insulter la France, et de railler la révolution de juillet. L'ambassadeur français à Munich demanda satisfaction de cette insulte au nom de M. Laffitte, alors ministre des relations extérieures. M. Rousseau fut sacrifié aux susceptibilités du cabinet français, sans obtenir le moindre dédommagement. Il a pu juger alors ce qu'on gagne à servir le despotisme. Quatre ans plus tard, M. Rousseau revint à Francfort, pauvre et forcé d'ouvrir des cours de littérature pour vivre ; aujourd'hui, M. Rousseau est à Bonn, où il publiera, d'ici à un mois, un nouveau journal ayant pour titre : « la *Gazette Universelle Rhénane.* »

M. Berly, le successeur de M. Rousseau, avait bien quelques peccadilles sur la conscience, mais il les faisait oublier par son talent et son savoir. M. Berly était compromis dans la fameuse affaire de fausse monnaie à Cobourg Gotha et Meiningen. Il y a bien peu de personnes en France qui sachent que là où l'on fait des rois et des reines pour l'Europe, on a longtemps fabriqué de la fausse monnaie et que les faux monnayeurs étaient patentés des ducs de Cobourg. Voici l'histoire dont j'assume toute la responsabilité. Il y a à peu près vingt-cinq ans que les ducs de Cobourg ayant besoin d'argent, vendirent le privilége de battre monnaie à une société qui s'était formée dans ce but. Cette société frappait des pièces de six kreuzer qui n'en valaient que quatre. En 1838, le congrès monétaire de Munich ayant subitement déclaré fausses toutes

Digitized by Google

les pièces de six kreuzer des principautés de Cobourg, les Cobourg déclarèrent à leur tour qu'ils ne prendraient plus leur propre monnaie, dont ils avaient fait cependant frapper plus de dix millions de florins. C'est alors que l'opéra *le Serment* ou *les faux monnayeurs*, de MM. Scribe et Auber, fut défendu dans presque toute l'Allemagne, la police craignant des démonstrations populaires un peu trop vigoureuses, depuis que les journaux avaient eu l'audace d'appeler faux-monnayeurs les princes de Cobourg. Il y a un passage dans les *Brigands* de Schiller, où un brigand dit à son camarade « Mon ami, va dans le pays des Grisons, c'est là l'Athènes des filous. » Voici pourquoi Schiller avait écrit ce passage. L'intendant de l'école de Karl à Stuttgart, qui lui avait défendu de faire des poésies, était du pays des Grisons. C'était un bien méchant homme. Schiller s'en vengea par cette phrase; l'intendant en référa à sa commune, celle-ci envoya une députation au duc de Wurtemberg, qui, à son tour, fit venir Schiller et l'admonesta vertement. Schiller, craignant le sort du poète Schubert qui mourut dans la prison politique d'Asberg, promit de supprimer le passage, après quoi il s'enfuit à Mannheim. Depuis, il ne voulut jamais consentir à la suppression de cette phrase. Ce n'est qu'après sa mort que M. de Cotta, son libraire, s'est permis de la retrancher. Un jour, à une représentation des *Brigands*, un acteur eut le courage de retourner cette phrase en l'appliquant ainsi : « Mon ami, va à Cobourg, c'est l'Athènes des faux-monnayeurs. » Là dessus la police défendit l'opéra le *Serment*. C'était dans cette affaire, qui date de plus de vingt-cinq ans, que M. Berly était compromis; mais, il sut s'en tirer, et il vint s'établir à Francfort. M. Berly faisait tous les jours son *premier Francfort*, traduisait les nouvelles de la France et de l'Angleterre, et soignait lui-même les épreuves, à raison de 1,500 florins par an. Encore était-il âgé de soixante-dix ans. Jamais journaliste n'a tant travaillé pour 3,000 fr. par an. Cependant, lors de l'enlèvement de l'archevêque de Cologne, M. Berly penchait pour la Prusse, non sans avoir pour cela des raisons particulières. Or, le prince de la Tour et Taxis étant catholique, et la *Gazette des Postes* ayant la permission d'entrer en Autriche, on chercha toutes sortes de prétextes pour éloigner M. Berly, bien que les abonnés eussent augmenté de mille sous la rédaction de cet écrivain dont les articles se distinguaient par la beauté du style et l'élévation des pensées; il fut forcé de se retirer, et l'on saisit le prétexte d'une indisposition pour le remplacer. Depuis, la *Gazette des Postes* est retombée dans sa nullité, elle est rédigée par un certain docteur Schuster, juif converti, recommandé par le banquier Rothschild. Ses abonnés sont à l'heure qu'il est au nombre de 1,500. La *Gazette des Postes* a une espèce de feuilleton appelé « *la Feuille de conversation.* » En lisant cette feuille, on dirait vraiment que Francfort est devenu un repaire de brigands. Qu'on le sache bien, le prince de la Tour et Taxis, afin d'économiser 2,000 florins par an, pille autant qu'il peut tous les articles et romans des journaux littéraires de l Allemagne, pour en remplir les colonnes de sa *feuille de conversation*, et au reproche qu'on lui en a fait, il a répondu *que la Diète n'avait pas défendu de réimprimer les articles de journaux*. Le plagiat littéraire est-il aussi un privilége princier?

A. Weill.

Digitized by Google

GEOGRAPHIE POLITIQUE.

LES ILES MALOUINES (1).

L'Angleterre possède le cap de Bonne-Espérance et l'île de Van-Diémen qui forment les deux extrémités de deux parties du monde vers les mers polaires du Sud, et qui dominent l'entrée des deux océans, Atlantique et Pacifique. La pointe de l'Amérique méridionale est la troisième position dominatrice de l'hémisphère austral; avec les deux autres, elle ferme toutes les routes par lesquelles les navigateurs peuvent faire le tour du monde. Si les Anglais s'établissent jamais dans cette contrée voisine du détroit de Magellan, aujourd'hui si fréquenté, pour passer dans la mer du Sud, ils pourront, avec les ports intermédiaires de Sainte-Hélène et de l'île de France, tenir les grandes mers du globe dans le même état de surveillance et de dépendance où Gibraltar, Malte et Corfou tiennent la Méditerranée.

Or, l'intention positive de l'Angleterre est de former un établissement colonial sur les côtes de la Patagonie ou sur les terres magellaniques. Tel est, nous le savons, le plan conçu par d'habiles officiers de la marine britannique, et ce plan a dû être depuis longtemps adopté par le gouvernement; car on sait que chez nos voisins le pouvoir ne dédaigne jamais les bonnes idées que lui suggèrent de simples citoyens; témoins les établissements de Botany-Bay, de Sierra-Leone et de Poulo-Penang, projetés par des particuliers et réalisés par le gouvernement.

L'occupation de l'extrémité de l'Amérique du Sud ne serait pas seulement pour les Anglais éminemment précieuse au point de vue politique; elle le serait encore sous le rapport commercial. Le golfe de Saint-Mathieu et la péninsule de Saint-Joseph, sur la côte orientale de la Patagonie, sont plus rapprochés que Buénos-Ayres du Chili, ou, pour parler plus exactement, de la ville de Mendoza, par où passent toutes les caravanes qui se rendent de San-Yago à la capitale de la Plata. Des exemples qu'il nous serait facile de rappeler prouvent que le trajet du littoral de l'Atlantique à la côte du Chili offrirait la plus grande facilité à une puissance européenne qui, après avoir pris possession du territoire patagon, conclurait un traité de commerce avec le gouvernement chilien. D'un autre côté, les muletiers du Chili se rendraient

(1) La possibilité d'une guerre prochaine avec l'Angleterre donne à l'article que l'on va lire un caractère d'à propos qui n'échappera pas à nos lecteurs. Nous avons cru, en conséquence, ne pas devoir en ajourner l'insertion.

Digitized by Google

avec autant de sûreté au village du Carmen sur le Rio-Negro qu'à Buenos-Ayres; ils n'auraient besoin, dans les premiers temps, que d'une faible escorte de cavalerie. Nul doute, en conséquence, que les Anglais ne trouvassent, dans les profits d'un commerce actif avec le Chili et la République Argentine, un ample dédommagement à leurs frais d'installation et de colonisation.

Il est même question de former deux établissements. L'un sur les bords de la mer, qui servirait de dépôt de marchandises et de station centrale pour une pêche lucrative. Depuis longues années, des vaisseaux anglo-américains vont tuer sur cette côte une quantité innombrable d'éléphants marins; c'est la variété du genre *phoque* qui donne l'huile la plus abondante et la meilleure. L'autre établissement serait agricole, et serait placé au pied des Andes ou sur le bord d'un lac intérieur; on y trouverait le climat frais, venteux et salubre de l'Angleterre. Les colons fourniraient à l'établissement maritime du blé et du sel, dont on recueille une immense quantité dans toute cette contrée; ils serviraient d'intermédiaires pour former des liaisons amicales avec les tribus nombreuses qui habitent le revers des Andes et les Andes elles-mêmes. L'un ou l'autre établissement serait la clef militaire de toute cette nouvelle colonisation.

Ajoutez que le territoire compris du nord au sud, entre les pampas de Buenos-Ayres et le détroit de Magellan, et de l'est à l'ouest, entre la côte de la Patagonie et la chaîne des Andes chiliennes, n'appartient à aucune puissance européenne, et n'est habité que par des tribus d'Indiens nomades; que par conséquent l'Angleterre pourrait s'emparer de ce territoire, aussi grand que la France, sans que personne eût le droit de réclamer contre ce développement colonial.

Ce qui prouve de la manière la plus incontestable que l'Angleterre a la ferme intention de planter tôt ou tard son drapeau dans la Magellanie, c'est le soin que cette puissance a toujours pris de se maintenir en possession des îles Malouines, qui dominent le passage du cap Horn, du détroit de Lemaire et du détroit de Magellan. Ces îles offrent un excellent point de relâche et sont le poste militaire le plus important de ces mers australes. On ne s'expliquerait pas l'obstination que la Grande-Bretagne a mise à les conserver, quoiqu'elles ne lui soient d'aucune utilité actuelle, si on ne lui supposait pas le projet bien arrêté de faire un jour de cet archipel une sentinelle avancée d'un nouveau royaume anglo-américain, fondé à la pointe méridionale du Nouveau-Monde.

Les îles Malouines sont fort peu connues en France, et leur histoire l'est si peu que dernièrement un journal annonçait que les Anglais venaient de s'en emparer, alors qu'ils sont depuis fort longtemps les maîtres de cet archipel. Il nous paraît donc utile de donner une description exacte et de tracer l'historique de ces îles, qui sont, sans aucun doute, destinées à jouer un rôle important dans une guerre maritime à laquelle l'Angleterre prendrait part.

Les îles Malouines, nommées *Falkland* par les Anglais, se composent de deux îles principales, Soledad ou Conti à l'est, et Falkland à l'ouest, entourées d'une multitude d'îlots, dont quelques auteurs portent le nombre à cent soixante-dix. Elles sont situées presque à la hauteur et à quatre-vingts lieues du détroit de Magellan. Elles occupent une espace de soixante lieues de l'est

Digitized by Google

à l'ouest, et de quarante lieues du nord au sud, espace compris entre les 51° 5' et 52° 46' de latitude australe, 60° et 63° 30' de longitude ouest.

La physionomie générale des Malouines est singulièrement triste. Des montagnes escarpées et quelquefois taillées à pic, des falaises de roches grisâtres, dont la base est incessamment battue par les flots d'une mer turbulente ; des plages de sable, où l'on n'entend que le sifflement des vents déchaînés et les cris rauques et perçants des oiseaux et des amphibies ; de nombreuses criques, séparées les unes des autres par des pointes rocailleuses, et dont les bords n'offrent qu'une végétation maladive ; près de ces havres commodes et spacieux, de sombres îlots ou des écueils qui servent d'asile aux lions marins ; à l'intérieur, des plaines immenses, semblables par leur uniformité aux pampas de l'Amérique méridionale, et sur lesquelles s'étendent, en nappes monotones, les longues tiges d'une plante rampante; çà et là des ruisseaux où viennent boire les animaux sauvages ; des ravins où le basalte élève sa colonne régulière ; des masses solides, assemblées dans un désordre effrayant : tels sont les objets qui frappent les regards du voyageur dans ce vaste archipel. Ce n'est pas à dire, toutefois, que dans quelques unes de ces îles si nombreuses, la vue ne trouve à se reposer sur des paysages moins attristants. Les touffes d'herbes et l'abondance des eaux courantes donnent à certaines localités un aspect plus gai ; parfois, des myriades d'oiseaux de différentes espèces, animent le tableau par leurs ébats. Quelquefois aussi, un navire à l'ancre ou un camp de pêcheurs établi sur la grève, prouvent à l'observateur que ce coin du monde n'est pas oublié des hommes.

La température est plus douce dans cet archipel que ne le ferait penser la latitude sous laquelle il est situé. Le thermomètre n'y monte guère au dessus de 12° Réaumur, et descend rarement au dessous du point de congélation. Néanmoins, le vent du sud est froid et amène les tempêtes qui désolent ces parages. Les vents dominants sont entre le sud-ouest et le nord-ouest ; et comme ils soufflent des côtes de la Patagonie, ils sont tempérés et dépourvus de propriétés nuisibles. L'humidité entretenue par le grand nombre des cours d'eau est ici le fléau le plus redoutable, et celui dont se sont toujours plaints les anciens colons.

Il paraît, d'après les rapports des capitaines baleiniers qui relâchent aux Malouines, que le climat de ces îles est aujourd'hui moins froid qu'il ne l'était à l'époque des premiers établissements. Le capitaine Weddel, qui, dans le cours de ses trois voyages aux terres australes, a passé deux hivers aux Falkland, admet l'observation comme juste, et attribue le changement remarqué à la disposition des immenses champs de glace qu'on rencontrait autrefois par la latitude de 50°. Ces masses flottantes passaient au nord, entre les Malouines et la Géorgie, et refroidissaient singulièrement la température. Ce fait indiquerait aussi des modifications importantes dans l'état des glaces du pôle austral.

La flore des Malouines n'est pas très riche ; néanmoins, le botaniste peut y faire une moisson assez intéressante. Les plaines et les hauteurs sont couvertes d'un espèce de foin qui s'élève jusqu'à un pied et demi, et offre un excellent fourrage aux bestiaux.

Le céleri rouge et blanc, d'une saveur douce et agréable, y pousse sans

Digitized by Google

culture, ainsi que d'autres plantes antiscorbutiques, la providence des équipages.

Les oiseaux sont si nombreux aux Malouines, qu'ils couvrent quelquefois des plaines immenses et des plages de plusieurs lieues d'étendue. Le plus remarquable est le manchot ou pingoin, cette espèce d'amphibie que les naturalistes ont si souvent décrit, qui creuse ses habitations souterraines dans les anses les mieux abritées, et qui fait retentir les rives désertes de son cri, parfaitement semblable au braiement de l'âne.

De tous les animaux qui fréquentent les Malouines, ceux qui méritent le plus d'attention, ceux qui, pendant une certaine période, ont fait attacher une grande importance à la possession de ces îles, abstraction faite du point de vue politique, sont les amphibies du genre phoque. Les navigateurs signalent surtout l'*otarie* de Pernetty, l'*ours marin*, ou *otarie* de Forster, et l'*éléphant marin*.

L'île la plus intéressante, sous le rapport de la production et au point de vue historique, est celle que les Français nommèrent *Conti*, et les Espagnols *la Soledad*. Placée à l'est de l'archipel des Malouines, elle est séparée de la grande île occidentale par un détroit de dix à douze milles de largeur, appelé par les Espagnols canal *San-Carlos*, et par les Anglais canal *Falkland*, nom autrefois commun aux deux îles, mais qui ne s'applique plus qu'à la plus grande.

La Soledad a soixante et dix-huit milles du nord-est au sud-ouest, et quarante-cinq dans sa plus grande largeur ; ses côtes offrent des anses et des ports parmi lesquels celui qui a conservé le nom de *baie Francaise* est le plus grand et le meilleur. Le point le plus élevé de l'île est le mont Châtellux, situé dans le voisinage de cette baie. Tout auprès se développe une chaîne de montagnes peu élevées et disposées en forme d'enceinte ; on ne peut la gravir sans rencontrer à chaque pas des blocs de grès entassés pêle-mêle. Il s'élève du fond de leur base un bruit monotone occasionné par les eaux courantes qui prennent leur source au sommet de ce plateau. De leurs interstices sortent des fougères gigantesques qui tapissent de leurs tiges rameuses ces masses énormes de rochers. Les plaines et les vallons, couverts de pâturages, sont traversés par des ruisseaux d'une eau limpide, plus ou moins agréable au goût, selon qu'elle coule sur des lits de tourbe ou de galets. On aperçoit çà et là des tapis de verdure où brillent l'élégante calcéolaire et la violette au doux parfum (1). Les bords de ces ruisseaux, quoique marécageux et cédant facilement sous les pieds, sont couverts d'une végétation si active et si serrée, que presque nulle part on n'aperçoit la surface du terrain. On rencontre de beaux lacs dans les plaines et de jolis réservoirs jusque sur le sommet des montagnes. Partout il y a abondance d'eaux fraîches et pures.

Les animaux qui vivent chez nous à l'état domestique, et qui peuplent les fermes de l'Europe, se retrouvent en très grand nombre à la Soledad. Les Français et les Espagnols, en quittant cet archipel, y laissèrent des bœufs, des chevaux, des cochons et des lapins, qui ont multiplié dans une proportion extraordinaire. Malgré la chasse que leur font les marins et les pêcheurs, on pouvait, en 1835, évaluer le nombre des bêtes à cornes à douze mille au

(1) Duperrey. — *Voyage autour du monde.*

Digitized by Google

moins, et celui des chevaux à quatre mille. C'est là une précieuse ressource pour les équipages qui parcourent les mers voisines. Aussi ne manquent-ils pas d'aller renouveler leurs provisions et rétablir leur santé aux Malouines (1).

Ce ne sont pas les seules richesses animales de l'île Conti. On trouve encore dans les criques qui découpent ses côtes, et surtout à la baie Française un nombre prodigieux d'excellents poissons.

La baie Française est située à l'ouest de l'île. Elle fut appelée par les Espagnols *baie de la Soledad*, et par les Anglais *Berkley Sound*. Elle a quinze milles d'étendue dans sa plus grande profondeur, sur une largeur de quatre milles. A la pointe nord-est de l'entrée s'étend une suite de récifs qui se dirigent, à l'est, vers une roche sous-marine sur laquelle la corvette française l'*Uranie*, commandée par M. de Freycinet, fit naufrage en février 1820. Sur la côte opposée, on aperçoit la petite île aux Cochons, nom qui révèle la quantité de porcs qui peuplent cet îlot. La baie proprement dite s'étend jusqu'aux îles aux pingouins et aux loups marins. Le vaste bassin dans lequel on parvient après avoir passé entre ces deux îles, a reçu particulièrement la dénomination de *rade de Saint-Louis*. C'est au fond de ce port que nos compatriotes fondèrent, en 1764, l'établissement dont nous parlerons plus en détail dans l'historique des Malouines, et dont on voit encore les ruines par 51° 31' de latitude australe, et 60° 34' de longitude ouest de Paris. Plus grande que la Soledad, l'île Falkland est si profondément découpée sur toutes ses côtes, qu'il est difficile de déterminer ses dimensions. En calculant par approximation, on peut dire qu'elle a cent milles de l'est à l'ouest, et soixante et dix du nord au sud.

La principale baie sur la côte septentrionale est celle qui conduit au Port-Egmont. C'est au fond de ce havre que s'établit la colonie anglaise destinée à assurer la domination de la Grande-Bretagne sur la plus vaste des Malouines.

Le port le plus considérable, après celui que nous venons de désigner, est le havre de West-Point, à l'extrémité ouest de la presqu'île méridionale de Byron's Sound. Toutes ces baies, comme celles des autres îles, sont le refuge des baleiniers pendant les gros temps qui les surprennent dans ces mers orageuses. Le Port-Egmont était surtout recherché il y a peu d'années, parce qu'il fournissait aux marins des rafraîchissements abondants. On y trouvait un grand nombre de porcs, que les anciens colons anglais avaient déposés sur l'île Saunder, où ils avaient multiplié; on y tuait aussi des oies de montagnes qui offraient un mets excellent; mais aujourd'hui ces animaux sont devenus très rares, et les seules provisions qu'on puisse se procurer à l'île Falkland se réduisent à des oies et à des canards aquatiques; et, comme

(1) « La chasse et la pêche, dit M. Duperrey, dans le récit de sa relâche aux Falkland, nous procurèrent une telle abondance de rafraîchissements, que les matelots, rassasiés de viande fraîche, demandèrent comme une faveur la ration de lard salé dont se compose à la mer leur nourriture. Excepté les fruits et les légumes, tout était à profusion. Les quartiers de taureaux, de cochons, de chevaux même, les lapins, les outardes, les canards, les bécassins et de beaux poissons du genre *gobie* étaient servis journellement sur nos tables, et nous trouvions encore dans le céleri sauvage une salade agréable. »

Digitized by Google

ces oiseaux se nourrissent de poissons, leur chair a une saveur des plus désagréables.

Nous ne pousserons pas plus loin nos détails géographiques sur les Malouines. Nous nous bornerons à citer, pour mémoire, les îles Anican et celle des Lions marins, au sud de la Soledad ; l'île Beauchesne, la plus méridionale de toutes ; au nord-ouest, les îles Jasons ou Salvages, autrefois nommées îles *Sebald* ; le Pain de sucre; placé en face de l'île Saunder, et les *Quais verts*, un peu plus au nord.

New-Island ne mériterait pas davantage une mention spéciale dans ce rapide résumé, si elle n'avait pas été le théâtre d'une aventure éminemment dramatique, et que nous ne pouvons passer sous silence.

Disons d'abord, pour donner une idée du lieu de la scène, que cette île est extrêmement montagneuse, et que sa partie occidentale offre une suite de précipices effrayants, au fond desquels la mer s'engouffre parfois avec un bruit terrible. On remarque dans ce chaos granitique, si l'on peut s'exprimer ainsi, un mur de rochers qui s'élève de cent cinquante pieds au dessus des flots, et dont l'aspect sombre jette dans l'âme de l'observateur une terreur indicible. Quand le vent d'ouest souffle avec violence, les vagues furieuses se brisent contre cette masse gigantesque et entourent sa base d'un nuage de vapeur mêlée d'une écume éblouissante. Des plaines couvertes de hautes herbes, quelques lacs, dont les eaux, incessamment effleurées par de nombreuses troupes d'oiseaux, baignent le pied des montagnes ; des sites sauvages, des escarpements pittoresques, d'énormes blocs, confusément entassés et offrant des traces évidentes de convulsions terrestres ; voilà ce qu'on voit dans l'intérieur de New-Island.

C'est là qu'au commencement de l'année 1814, le capitaine Barnard, de la marine des États-Unis, fut obligé de relâcher, pendant un voyage entrepris pour compléter un chargement de fourrures. Comme il s'apprêtait à quitter cette solitude, il rencontra sur la côte méridionale l'équipage d'un vaisseau anglais naufragé. Trente personnes, parmi lesquelles de simples passagers et quelques femmes, composaient cette réunion de malheureux qui, après la perte de leur navire, erraient, le désespoir dans l'âme, sur cette plage lugubre. Le bâtiment américain était petit, et le nombre des individus qui imploraient un asile à son bord était considérable ; mais l'humanité parlait, et Barnard n'hésita pas à recueillir les Anglais.

Le premier sentiment des naufragés, après cet acte de générosité, fut celui d'une vive reconnaissance pour l'homme qui les arrachait à une mort presque certaine, ou tout au moins à de cruelles souffrances ; mais cette impression ne tarda pas à faire place à des pensées d'une nature toute différente. Les États-Unis d'Amérique étaient alors en guerre avec la Grande-Bretagne, et ce souvenir, auquel les Anglais ne s'étaient pas d'abord arrêtés, leur inspira des doutes injurieux sur les intentions de Barnard. Celui-ci cependant leur avait promis, sur son honneur, de les déposer dans un port brésilien lorsqu'il retournerait dans sa patrie. Mais cette assurance ne les tranquillisait pas. Il supposaient au capitaine l'odieux projet de trafiquer de leur liberté ; c'est-à-dire, de les livrer, moyennant récompense, au gouvernement des États-Unis.

Digitized by Google

Pendant que ces soupçons s'accréditaient parmi les Anglais, Barnard, pour subvenir à l'entretien de ce supplément d'équipage, prenait la peine d'aller lui-même tuer dans New-Island des oiseaux et des animaux domestiques devenus sauvages. Un jour, après avoir chassé longtemps, il revenait au mouillage, chargé de gibier et songeant à la joie qu'allaient éprouver ses hôtes à la vue de ces provisions fraîches; il touchait presque au rivage et allait remonter dans le canot qui l'avait amené jusque-là, quand, levant les yeux vers l'endroit où il avait laissé son vaisseau, il le chercha vainement du regard. Un léger brouillard, qui s'était formé pendant son excursion, lui fit croire d'abord qu'il ne pouvait l'apercevoir. Il appela, point de réponse. Alors il se décida à ramer vers le navire; mais, arrivé près du lieu où il avait jeté l'ancre dans la matinée, il acquit la conviction que ses yeux ne l'avaient pas trompé et que le vaisseau avait disparu. Les Anglais avaient, en effet, coupé le câble et cinglaient à pleines voiles vers Rio-Janeiro, abandonnant sans pitié leur libérateur et ses quatre matelots sur cette plage inhospitalière!

L'étonnement, la douleur et l'indignation se succédèrent rapidement dans l'âme du capitaine. Mais un moment de réflexion et de sang-froid lui fit deviner la cause de ce complot, lâchement exécuté à l'instant même où il avait confié son navire à l'équipage étranger; il pensa que la crainte d'être retenus prisonniers aux États-Uunis leur avait inspiré cet acte de trahison et de barbarie. L'idée seule du soupçon auquel il avait été en butte, plus encore que l'horreur de la position où le jetait l'abominable conduite des Anglais, dut lui faire regretter bien amèrement d'avoir cédé à un sentiment d'humanité.

Et comment exister, lui et ses quatre compagnons? Les Anglais n'avaient laissé sur le rivage ni vivres ni vêtements! Les malheureux étaient dans le dénûment le plus absolu. Mais la nécessité rend industrieux. Les œufs des albatros et quelques coquillages, recueillis sur le bord de la mer, leur fournirent, pendant quelques jours, une nourriture abondante. Ensuite ils dressèrent un chien, qu'ils avaient par hasard amené dans l'île, à chasser les cochons, dont la chair fut leur plus précieuse ressource. Ils avaient aussi semé quelques pommes de terre qu'ils avaient emportées pour leur déjeûner pendant la chasse, et, à la saison suivante, ils purent en recueillir assez pour faire leur provision d'hiver. La peau des phoques qu'ils tuèrent avec le reste de leur poudre et de leurs balles, leur servit de vêtements. Enfin ils parvinrent à construire une petite maison en pierre, assez solide pour résister à la violence des ouragans, si fréquents dans ces parages (1). Quant à leur situation morale, nous n'entreprendrons pas de la décrire: elle se devine aisément.

Barnard était celui qui souffrait le plus. Dès que les matelots s'étaient vus sur ce rocher solitaire, ils avaient secoué tout respect et toute obéissance envers leur chef. Quoique l'autorité de celui-ci se bornât à leur donner des conseils dans leur propre intérêt, ils la trouvaient encore trop dure, et ils organisèrent contre lui une ligue permanente. Le capitaine courbait la tête, et dévorait

(1) Cette maison se voyait encore à New-Island à l'époque où le capitaine Duperrey relâcha aux îles Malouines.

Digitized by Google

les affronts que lui infligeaient ses subordonnés, il sentait que la résignation et la patience étaient une des nécessités de sa position.

Un soir, les matelots qui, sous un prétexte frivole, avaient chassé dans un autre endroit que lui, ne retournèrent pas à la cabane à l'heure ordinaire. La nuit vint, et Barnard les attendit vainement. Au point du jour, il se dirigea avec un sinistre pressentiment vers le lieu où leur barque était amarrée : elle n'y était plus. Il comprit que les misérables l'avaient enlevée et avaient pris la fuite, le laissant seul dans sa triste prison. On peut se faire une idée de la douleur qui s'empara de lui au moment de cette terrible révélation. Être seul désormais, seul dans cette immense Thébaïde, livré à ses propres forces; n'avoir pour toute consolation que les souvenirs et la prière! De quelle force morale ne fallait-il pas être doué pour supporter la perspective d'un pareil supplice! Les hommes grossiers qui avaient partagé ses premières souffrances lui avaient fait bien cruellement sentir le poids de leur despotisme brutal; bien souvent il s'était indigné contre leurs tyranniques allures, et maintenant qu'il se trouvait face à face avec lui-même, maintenant que nulle voix ne répondait plus à la sienne, il regrettait la présence de ses ennemis. Plutôt vivre malheureux avec ses ennemis, pensait-il, que d'être seul! C'est qu'en effet l'isolement est une torture dont peu d'hommes peuvent supporter l'épreuve; il énerve, corrode et paralyse les forces de l'âme; il abat le caractère le plus intrépide; c'est un poison qui s'insinue goutte à goutte dans les veines, et qui tue infailliblement.

Le capitaine rentra découragé dans sa chétive cabane. Cependant, le lendemain, il reprit les occupations qu'il avait l'habitude de partager avec ses matelots. Pour ne pas se livrer à des réflexions désolantes, il travaillait sans relâche; il dominait ainsi son esprit par l'emploi, quelquefois même exagéré, de ses forces physiques. Tantôt il préparait des peaux de phoques, tantôt il allait à la chasse avec son chien, fidèle et dévoué compagnon de ses douleurs; tantôt enfin il amassait des provisions pour la saison où le gibier ne serait pas si abondant. Une ou deux fois par jour, il gravissait péniblement une haute montagne, espèce d'observatoire naturel placé auprès de sa demeure. Parvenu au sommet, il promenait longtemps ses regards avec anxiété sur l'immense nappe de l'Océan, interrogeant l'horizon, et suspendant son âme, pour ainsi dire, à chaque point qui lui offrait dans le lointain l'apparence d'un vaisseau. Quelquefois un mirage trompeur lui faisait voir l'objet de ses espérances; mais un instant après, il descendait la montagne, profondément abattu, et absorbé dans de poignantes méditations. Toutes les impressions ressenties par le héros de Daniel de Foë durent assaillir le capitaine américain, pendant la longue période de son isolement; toutes les angoisses qui torturèrent l'habitant solitaire de l'île de Juan Fernandez, Barnard les éprouva certainement. Qu'on relise les scènes les plus touchantes de l'écrivain anglais, et l'on croira lire l'histoire du prisonnier des Malouines.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la fuite des matelots, lorsqu'un jour, assis à la porte de sa cabane, le capitaine crut apercevoir des hommes qui se dirigeaient vers lui. Il ne s'était pas trompé; c'étaient les quatre transfuges, qui, n'ayant pu aller plus loin que les îles voisines, et incapables de pourvoir d'eux-mêmes à leur subsistance, venaient implorer le pardon de

Digitized by Google

leur supérieur, et vivre avec lui. Ce jour-là, ce fut fête à New-Island; on célébra joyeusement le retour des matelots, et chacun oublia un instant ses sombres pensées et sa situation présente.

Mais, hélas! la guerre ne tarda pas à éclater de nouveau entre Barnard et les marins revenus auprès de lui. Un d'eux même conjura la mort du capitaine; mais l'animosité des trois autres n'allait pas jusqu'à l'assassinat. Ils découvrirent le projet de leur camarade, et le firent avorter en le dénonçant à leur chef. Une petite île du havre des Quakers servit de prison au coupable, à qui Barnard, dans sa générosité, eut soin d'envoyer journellement des vivres. Cette retraite forcée, cette espèce de réclusion dans un lieu propre à entretenir les pensées sérieuses et tristes, influèrent puissamment sur le criminel. Au bout de trois semaines, le capitaine le jugeant suffisamment puni, lui permit de revenir s'asseoir comme autrefois au foyer commun. Dès ce moment, l'harmonie régna entre les cinq habitants de l'île, et le bien-être général se ressentit de cette paix tardive.

Ils se livrèrent avec une ardeur nouvelle à la chasse et à la pêche des loups marins, dont la dépouille leur était si précieuse. Ils poussaient souvent leurs excursions dans les îles voisines, où ils trouvaient du gibier à profusion; et quand la journée avait été productive, quand une température douce et calme avait favorisé leur promenade, ils s'en revenaient plus joyeux au logis. Cependant le capitaine s'apercevait que le découragement commençait à s'emparer de ses compagnons. Lui-même, malgré ses efforts de volonté, et la dose de philosophie qu'il avait acquise par la rude épreuve de l'isolement, sentait sa force morale diminuer de jour en jour. La nostalgie minait sourdement l'existence de ces cinq hommes, victimes du plus horrible guet-apens. Peut-être étaient-ils destinés à succomber bientôt à cette cruelle agonie du cœur et de l'esprit; mais, le 10 décembre 1815, une voile apparut au loin sur les flots, et leur annonça la fin de leur captivité. Quelques instants après, ils étaient à bord du vaisseau libérateur. Le hasard avait voulu que Barnard, trahi et lâchement abandonné dans une île déserte par des Anglais, dut son salut à des individus de la même nation; car le navire qui le reçut à son bord était sorti d'un port de la Grande-Bretagne.

New-Island avait gardé deux années entières ses hôtes infortunés, qui n'eurent rien à envier à Robinson, si ce n'est un historien aussi habile que Daniel de Foë.

Malgré l'opinion des anciens géographes, il est certain que les Malouines n'ont pas été découvertes par Américc Vespuce; car la terre aperçue par lui en 1502, sous le parallèle de cinquante-deux degrés, ne se rapporte pas à la position des Malouines. Cette terre ne peut être que celle dont Antoine de la Roche eut connaissance, en 1675, et qui, revue par Duclos-Guyot, en 1756, fut, en 1775, nommée *Georgio* par le capitaine Cook. C'est à John Davis, ce célèbre navigateur, qui a laissé son nom au détroit qui sépare le Labrador de la côte occidentale du Groënland, qu'il faut attribuer la première découverte des îles dont nous nous occupons. Jeté dans ces parages durant un voyage dans la mer du Sud, le capitaine anglais imposa au groupe des Falkland le nom de *Davis'southern islands*.

Deux ans après, le chevalier Richard Hawkins reconnut la partie septentrio-

Digitized by Google

nale de ces îles, qu'il nomma à son tour *Maiden-land* (terre de la Vierge). Le 24 janvier 1600, Sebald de Weerd découvrit dans la partie occidentale trois petites îles qu'il baptisa de son nom. Les Malouines furent revues en 1615 par Schouten et Lemaire; en 1684, par Dampier et Cowley; en 1701 par Beauchesne-Gouin, dont le nom est resté à celle de ces îles qui forme la limite australe de l'archipel.

Entre 1706 et 1714, des marins de Saint-Malo imposèrent à ces îles le nom de *Malouines*. Les Espagnols altérèrent légèrement cette dénomination en disant *Malvinas*. Aujourd'hui même, *Maloun*, corruption de *Malouines*, est quelquefois employé par les Américains et les Anglais pour désigner cet archipel.

On peut dire que jusqu'en 1690, les Malouines n'avaient pas été explorées. Elles le furent à cette époque par John Strong, qui appela *canal de Falkland* la passe qui sépare les deux îles principales. La petite île découverte par Beauchesne dans la partie sud fut visitée en 1708 par Wood Roger et Courtney, qui avaient d'abord longé la côte orientale. Ces deux navigateurs, de même que Hawkins et d'autres explorateurs plus modernes, crurent que les Malouines étaient couvertes d'épaisses forêts; ils furent sans doute trompés par les touffes verdoyantes de la grande graminée dont les côtes sont tapissées.

Malgré les voyages de Beauchesne, qui avait fixé l'étendue de cet archipel au sud et à l'ouest, de Brignon, qui, en 1711, visita les îles Sebald de Weerd; des vaisseaux *le Maurepas* et *le Saint-Louis*, qui avaient abordé à la côte méridionale de l'île Conti; de Porée, qui, en 1708, avait examiné toute la partie nord, les îles Malouines étaient encore très imparfaitement connues. Enfin, en 1760, l'attention de la France se porta sur ces contrées. Les nécessités de la guerre avec l'Angleterre, et les besoins du commerce national, faisaient aux conseillers de Louis XV un devoir de chercher, à l'extrémité méridonale de l'Amérique, un point susceptible de devenir un lieu de relâche commode et un établissement important. Nos vaisseaux en destination pour le grand Océan étaient obligés, faute d'un port plus voisin du cap Horn, de relâcher au Brésil ou à Rio de la Plata, où les attendaient mille inconvénients imprévus. Cette nécessité ne faisait que rendre plus difficiles nos opérations commerciales sur les côtes du Pérou et du Chili, opérations qui, dès le commencement de ce siècle, avaient pris une certaine importance. La position des Malouines, que l'amiral Anson avait déjà signalées à la sollicitude du ministère anglais, fixa naturellement les regards du cabinet de Versailles. D'après les renseignements qu'on avait pu recueillir, on pensa qu'une colonie établie dans une île de ce vaste groupe ne pourrait manquer de prospérer. En conséquence, Bougainville fut chargé d'aller jeter au sud de l'Amérique les fondements d'un établissement durable.

Le 3 février 1764, l'illustre navigateur aborda à l'île de Soledad et mit pied à terre à la baie Française, où il accomplit le cérémonial qui devait consacrer la domination de notre patrie sur les îles Malouines. Il commença la construction d'un fort, et fit élever un obélisque dans son enceinte même. En posant la première pierre de la pyramide, il y mit une plaque d'argent, dont une des faces portait une inscription qui mérite d'être citée à titre de document historique : « Découverte; établissement des îles Malouines, situées au 51° 30' de

Digitized by Google

latitude australe, et 60° 50' de longitude occidentale, méridien de Paris, par la frégate l'*Aigle;* capitaine, Pierre Duclos-Guyot, capitaine de brûlot; et la corvette le *Sphynx*, capitaine, F. Chénard ; Gyraudais, lieutenant de frégate; armées par Louis de Bougainville, capitaine d'infanterie, capitaine de vaisseau et chef de l'expédition ; G. de Bouvainville de Nerville, volontaire, et Pierre Darboulier, administrateur général des ports de France. Construction d'un fort et d'un obélisque décoré d'un médaillon de sa majesté Louis XV, sur les plans d'Antoine L'huillier, ingénieur-géographe des camps et armées, servant dans l'expédition, sous le ministre d'état de Choiseul de Stainville, en février 1764. »

A peine Bougainville avait-il préludé à ces essais de colonisation, et installé les familles destinées à résider dans l'île, que le commodore Byron jeta l'ancre au nord de la Soledad, dans le port de la Croisade, qu'il nomma Port-Egmont, et prit possession de l'archipel entier au nom du roi d'Angleterre. Mais cette formalité ne fut suivie d'aucune tentative immédiate d'établissement ; en 1766 seulement le même port vit le capitaine anglais Mac Bride commencer sur ses rives une colonie qui ne devait pas mieux réussir que celle dont notre compatriote avait été le patron.

L'Espagne n'avait pas appris sans un dépit secret ces deux événements, qu'elle n'avait su ni prévoir ni empêcher. Placées à l'extrémité de l'Amérique méridionale, les deux puissances les plus redoutables sur mer pouvaient désormais tenter un facile coup de main sur ses possessions transatlantiques. Effrayée de ce danger, elle négocia avec la France, dont les premiers efforts dans ces parages lui avaient paru plus sérieux que ceux de l'Angleterre. Elle réclama les Malouines, sous prétexte qu'elles n'étaient qu'une dépendance de l'Amérique du Sud, dont l'extrémité reconnaissait sa domination.

La France, depuis le honteux traité de 1763, en humeur de concessions, fut assez complaisante pour reconnaître les prétendus droits de l'Espagne : elle se borna à exiger le remboursement des frais qu'avait occasioné l'établissement de Port-Louis. Il n'en coûta donc au roi d'Espagne que 600,000 livres. Bougainville dut abandonner avec un vif regret sa colonie naissante ; mais force était de se résigner ; en conséquence, le 1er avril 1767, il fut obligé de remettre à don Philippe Ruis Puente, futur gouverneur des Malouines, ce poste si important, sinon comme possession productive, du moins comme point militaire et politique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Espagnols ne s'occupèrent nullement des Anglais, dont ils devaient soupçonner la présence dans cet archipel. Ce n'est que deux ans après leur arrivée, qu'un jour, un navire de leur nation, sorti de la baie Française, rencontra par hasard un bâtiment anglais venant du Port-Egmont. Grande fut la surprise des deux équipages, en apprenant par la vue de leur pavillon respectif, et par les paroles échangées entre eux, que, depuis longtemps, ils vivaient pour ainsi dire côte à côte sans s'en douter. Chacun s'irrita de ce qu'un ennemi effronté se fût établi presque dans le même lieu ; et, comme pour compléter cette petite comédie, Anglais et Espagnols s'ordonnèrent mutuellement de quitter ces îles ; après quoi les deux vaisseaux continuèrent paisiblement leur course.

Les colons des deux établissements n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent

Digitized by Google

instruit leur gouvernement d'un fait qu'ils considéraient comme une usurpation et une injure. Mais les Espagnols eurent satisfaction les premiers. A la nouvelle de la formation de la colonie britannique, don Francisco Bucareli y Ursua, gouverneur de Buenos-Ayres, s'empressa d'envoyer contre le Port-Egmont cinq frégates portant quatorze cents hommes de débarquement. Les Anglais, prévenus à temps, réunirent quelques forces pour faire avorter la tentative de don Maradiaga, commandant de l'escadre espagnole; mais aux cinq frégates de Buenos-Ayres ils n'en purent opposer que trois, et une batterie de huit pièces d'artillerie. On se battit avec un certain acharnement; mais la supériorité du nombre ne tarda pas à faire pencher la balance du côté des Espagnols. Le 10 juin 1770, l'établissement anglais tomba entre les mains des agresseurs. Toutefois, le succès des troupes de Buenos-Ayres n'eut pas les résultats qu'on en avait attendus.

L'Angleterre se montra violemment irritée de cette agression, et demanda une réparation éclatante. Craignant que cette puissance, alors alliée du Portugal, n'usât de représailles en Amérique même, ce qui lui eût été facile, le gouvernement espagnol désapprouva hautement l'acte de brutalité que le gouverneur Bucareli avait cru pouvoir prendre sur lui, et décida que le Port-Egmont lui serait restitué. Cette rétrocession eut lieu en effet (1); mais à peine les Anglais étaient-ils rentrés en possession de ce point, qu'ils l'abandonnèrent, au grand étonnement de leurs voisins.

Cependant les Espagnols, fixés à la baie Française, ne donnaient pas à leur établissement tous les développements dont il était susceptible. Il est évident qu'il n'avait de valeur à leurs yeux qu'au point de vue politique. D'ailleurs, ils s'accommodaient mal du climat humide et brumeux de ces îles, et aspiraient à retrouver un soleil plus chaud. L'agriculture ne faisait aucun progrès; les arbres transplantés de la Terre-du-Feu n'avaient pas réussi; et les colons, insoucieux et indolents par caractère, ne s'occupaient pas de les remplacer, en adoptant des procédés de culture mieux appropriés au climat. Ce fut donc avec joie qu'ils quittèrent un pays où ils avaient beaucoup souffert, et dont le séjour ne convenait ni à leur tempérament méridional, ni à leurs habitudes. Mais le gouvernement de Madrid, voulant conserver ce poste avancé de ses possessions coloniales d'Amérique, continua à entretenir une garnison de quelques soldats à l'extrémité occidentale de l'archipel; et ses vaisseaux venaient mouiller de temps en temps dans les ports voisins, pour savoir par quels équipages ces rivages étaient visités. Il est difficile de dire à quelle époque précise la petite garnison fut retirée des Malouines; mais le départ définitif des Espagnols a dû avoir lieu dans les premières années de ce siècle; car, de 1810 à 1820, il ne se trouva personne dans ces îles pour en revendiquer la possession.

L'importance des Malouines, comme point de relâche et comme poste militaire, ne pouvait échapper au gouvernement républicain de Buenos-Ayres. En 1820, la frégate l'*Héroïne*, commandée par le capitaine Jewitt, mouilla

(1) On peut voir les détails des négociations diplomatiques qui eurent lieu à ce sujet, dans l'appendix placé à la suite du voyage du capitaine Parker King. Cet auteur a eu communication des pièces officielles déposées aux archives du *Foreign office*.

Digitized by Google

dans la baie Française, et prit possession des îles au nom de la république. Ce fait semblait annoncer que le gouvernement révolutionnaire de la Plata allait s'occuper sérieusement de coloniser les Malouines; mais les violentes agitations auxquelles les états de l'Amérique méridionale étaient alors en proie, empêchèrent, pendant quelques années, les nouveaux maîtres de cet archipel de donner suite à leurs projets d'établissement. On croyait qu'ils y avaient renoncé entièrement, lorsque, le 20 juin 1829, parut un décret qui, après avoir établi que la république de Buenos-Ayres avait hérité de tous les droits de la couronne d'Espagne sur les terres situées près du cap Horn, contenait les dispositions suivantes, dont nous croyons devoir reproduire le texte :

Art. 1er. Les îles Malouines et les îles adjacentes au cap Horn, dans l'océan Atlantique, recevront un gouverneur politique et militaire, qui sera immédiatement nommé par le gouvernement de la république.

Art. 2. Le gouverneur politique et militaire résidera dans l'île de Soledad, où sera dressée une batterie et arboré le pavillon de la république.

Art. 3. Le gouverneur veillera, dans les îles susdites, à l'exécution des lois de la république, et tiendra la main à l'observation des réglements concernant la pêche des phoques de la baleine sur les côtes.

Peu de temps après, on apprit, en Europe, que M. Louis Vernet de Hambourg, qui avait fait tout récemment une exploration complète des Malouines, avait été nommé gouverneur de ces îles, et qu'il était parti avec sa famille, et quarante colons anglais et allemands, pour commencer à la baie française, l'établissement projeté.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que les motifs du décret de Buenos-Ayres étaient passablement étranges. Une colonie qui s'émancipe n'hérite pas, par cela même, des territoires voisins appartenant à ses anciens maîtres. Si cette singulière doctrine était admise dans le code des nations, les États-Unis d'Amérique, par exemple, auraient pu réclamer à titre d'héritage Terre-Neuve et le Canada. En pareille matière, la force seule constitue le droit, et c'est ainsi que les îles Malouines passèrent sous l'autorité de la république Argentine. On peut s'étonner, du reste, que le gouvernement de Buenos-Ayres ait cru devoir s'appuyer sur des arguments aussi frivoles, et couvrir son usurpation du manteau de la légitimité. Il n'avait pas besoin d'excuse pour justifier un fait qui, depuis longtemps, avait acquis, en quelque sorte, force d'usage parmi les peuples civilisés.

Il ne sera pas sans intérêt de savoir ce que devint en peu de temps, entre les mains de M. Vernet, la colonie de la baie Française. L'extrait suivant d'une lettre écrite au capitaine King par un officier de ses amis nous fournit à ce sujet des détails assez curieux : « L'établissement forme un demi-cercle autour d'un emplacement où l'on parvient par une passe étroite faisant partie de la baie. Cette entrée, du temps des Espagnols, était défendue par deux forts actuellement en ruine, et dont l'un est destiné à renfermer les bestiaux sauvages, quand on vient de les prendre. Le gouverneur, Louis Vernet, me reçut avec cordialité. C'est un homme instruit, et qui parle plusieurs langues. Sa maison est longue et basse, à un seul étage ; les murs sont de pierre et extrêmement épais. J'y trouvai une bonne bibliothèque composée d'ouvrages espa-

Digitized by Google

gnols, allemands et anglais. Une conversation animée égaya le dîner, auquel assistaient M. Vernet, sa femme, M. Brisbane, et quelques autres convives. Dans la soirée, on fit de la musique et l'on dansa. Il y avait dans le salon un piano; madame Vernet, créole de Buenos-Ayres, chanta plusieurs morceaux charmants. Le bruit de ce concert improvisé me sembla étrange dans les îles Falkland, où je ne croyais rencontrer que des marins et des pêcheurs. L'établissement de M. Vernet consiste en une quinzaine d'esclaves qu'il a achetés du gouvernement Argentin, à la condition de leur apprendre un métier utile, et qui sont engagés à son service pour quelques années, après lesquelles ils seront libres de droit. Ils ont, en général, de quinze à vingt ans, et paraissent très heureux. Le nombre total des habitants de l'île est d'environ cent, y compris vingt-cinq Gauchos et cinq Indiens. Il y avait deux familles hollandaises, dont les femmes étaient employées à traire les vaches et à faire du beurre; deux ou trois familles anglaises et une allemande; le reste se composait d'Espagnols et de Portugais, qui se disaient commerçants, mais ne faisaient rien, ou à peu près. Les Gauchos étaient principalement Buenos-Ayriens; mais leur *capâtaz* ou chef *était un Françdis* nommé Jean Simon. »

Ces détails prouvent que les colons pouvaient raisonnablement espérer de voir leurs efforts couronnés de succès. Malheureusement, une catastrophe imprévue vint fondre sur eux, et anéantit le fruit de leurs travaux.

M. Vernet avait obtenu non seulement le titre de gouverneur des Malouines, mais encore le privilége exclusif de la pêche dans les parages de cet archipel. A peine investi de ses fonctions officielles, il avisa à éloigner les bâtiments américains dont les équipages dévastaient les baies les plus peuplées d'amphibies, et tuaient, en toute saison indistinctement, les bestiaux errants dans les plaines. En 1831, ayant aperçu un navire de cette nation qui, malgré plusieurs avertissements officiellement communiqués au conseil des États-Unis, était venu pêcher dans les eaux des Malouines, le gouverneur s'empara du bâtiment. Cet acte de répression attira sur M. Vernet et la malheureuse colonie la colère du capitaine américain Silas Duncan, commandant l corvette *Lexington*. Ce marin, sans y être en aucune façon autorisé par son gouvernement, se rendit de la Plata aux Falkland, attaqua à l'improviste le nouvel établissement, saccagea les propriétés des colons, et détruisit leurs demeures. Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels M. Brisbane (1), furent emprisonnés dans le vaisseau américain, et accablés de mauvais traitements; on les conduisit prisonniers à Buenos-Ayres, où ils furent remis entre les mains du gouvernement dans le mois de février 1832. Les États-Unis approuvèrent la conduite brutale du capitaine Duncan, et réclamèrent non seulement des indemnités pour le préjudice causé au commerce de l'Union, mais encore une réparation éclatante pour tous les prétendus dommages que les citoyens américains avaient personnellement éprouvés.

Pendant que les États-Unis et Buenos-Ayres perdaient leur temps en d'interminables discussions, l'Angleterre, qui n'avait jamais cessé de se considérer comme seule souveraine des îles Falkland, et qui avait officiellement protesté

(1) Ce M. Brisbane, revenu plus tard à Port-Louis, fut assassiné dans une révolte des soldats de Buenos-Ayres.

Digitized by Google

contre l'installation de la colonie républicaine (2), ordonna au commandant de sa station navale de l'Amérique du Sud d'envoyer un vaisseau de guerre vers cet archipel, pour y arborer de nouveau ses couleurs nationales, confirmer les droits de sa domination, et faire disparaître tout ce qui appartenait au gouvernement de Buenos-Ayres. Le 2 janvier 1833, les frégates la *Clio* et la *Thine* mouillèrent, l'une dans le havre de Berkeley, l'autre au Port-Egmont. Dans ces deux endroits, l'étendard britannique fut déployé au bruit de salves d'artillerie. La garnison républicaine mit bas les armes sans résistance, et partit pour la Plata sur un schooner armé qui se trouvait dans la rade.

Depuis cette époque, les îles Malouines appartiennent à la Grande-Bretagne, quoique cette puissance n'ait rien fait pour en tirer les ressources et les avantages que cette possession offre incontestablement. En 1834, un lieutenant de la marine royale fut envoyé à Port-Louis, avec ordre d'y résider; nous ne savons ce qu'il y a fait, car ici s'arrêtent les documents que nous avons pu recueillir tant en anglais qu'en français (1).

Nous n'avons assurément pas dit le dernier mot de l'histoire des Malouines, car la position de ces îles, à l'extrémité méridionale du continent américain et dans des parages précieux pour le commerce, leur promet une destinée non moins féconde en vicissitudes que l'a été la période de leur existence dont nous venons de tracer le tableau succinct.

Toutefois, elles ont perdu de leur importance comme point de relâche; le passage dans l'océan Pacifique par le cap Horn étant de plus en plus négligé pour le détroit de Magellan. Aujourd'hui, il n'y a guère que les navires baleiniers et ceux qui vont à la pêche des phoques dans le voisinage des terres polaires qui aillent renouveler aux Malouines leurs provisions d'eau et de viande. Un jour cette archipel deviendra une possession importante au point de vue politique, car il complètera le vaste établissement colonial que l'Angleterre fondera tôt ou tard à l'extrémité sud de l'Amérique australe (1).

FRÉDÉRIC LACROIX.

(2) Voyez dans l'Appendix du voyage de King les documents à l'appui.

(1) Nous avons puisé nos renseignements sur les négociations des Etats-Unis avec Buenos-Ayres, dans l'ouvrage intitulé : *Thoughts, respecting the Falkland islands*, par le Dr Johnson; dans la 42e lettre de Junius, et dans quelques journaux publiés à Buenos-Ayres en 1832.

(1) La plus grande partie de cette intéressante notice est extraite d'un travail de M. Lacroix sur les îles Malouines, qui paraîtra prochainement dans l'*Univers Pittoresque* de MM. Firmin Didot.

Note du rédact. en chef.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE.

Nous venons bien tard pour parler de la *Symphonie Funèbre* écrite par M. Berlioz, en l'honneur des victimes de juillet. Mais c'est là une de ces compositions dont il est toujours temps de s'occuper ; d'ici à cent ans il en sera question encore autant et plus peut-être que maintenant. Dans notre époque, où tant de gloires n'ont qu'un jour, où le triomphe de la veille est souvent la dérision du lendemain, combien d'œuvres pour lesquelles les louanges ne sont plus possibles à vingt-quatre heures de distance! Par cette stérilité féconde dont les avortements ne cessent de se multiplier avec une obstination comparable seulement à l'indifférence et à l'oubli qu'on leur oppose, combien de prétendues ovations auxquelles on ne saurait même faire l'honneur d'un article nécrologique ,puisqu'elles n'ont pu mourir , n'ayant pas vécu. Mais ce n'est pas là ce que nous avions à craindre au sujet de la *Symphonie Funèbre*, et nous savions bien que cette appréciation, quelque tardive qu'elle pût être, viendrait toujours à propos.

Beaucoup de passions se sont agitées autour de M. Berlioz. Les uns l'ont traité de barbare, d'autres ont voulu faire dater la musique de lui, rejetant ainsi dans le néant tout ce qui avait précédé et rendu possible les travaux, objets de leur admiration. Nous nous permettrons de penser là-dessus comme M. Berlioz lui-même, c'est-à-dire qu'il y a égale injustice des deux parts. Nous ne lui immolerons pas les gloires du passé, nous ne lui ferons pas un marchepied de ces œuvres que le temps a consacrées, et que lui même honore, en agrandissant les systèmes d'après lesquels elles ont été conçues. Il occupe une place assez élevée dans l'art moderne, pour qu'il n'ait pas besoin de l'abaissement des autres. Ce serait une grandeur purement négative que celle qui n'existerait que par le contraste d'une humiliation universelle; et nous tenons en trop haute estime le talent de M. Berlioz pour lui infliger le châtiment d'un enthousiasme si mal adroit. Ce sont les hommes du caractère et de la portée de M. Berlioz qui, dans les divers ordres d'idées, en art, en politique, en économie , font avancer leur siècle. Par l'audace de leurs tentatives, l'énergie de leur persévérance dans la voie qu'ils se sont tracée, par l'absolu même de leurs doctrines qui ne parlementent avec aucunes doctrines contraires, dédaignent même les succès en échange d'une capitulation, si habilement ménagée qu'elle soit, et n'admettent pas d'alternative entre une victoire et une défaite complètes, ils appellent l'étonnement et l'attention; n'eussent-ils fait que soulever contre eux des hostilités violentes, ils auraient atteint leur but. Tout le monde les discute, les glorifie ou les critique; et cette passion qu'ils ont excitée, favorable ou contraire à leurs principes, tourne, en définitive, au profit de la branche des connaissances où ils ont voulu primer. Des vérités nouvelles sont acquises, des erreurs détruites ; que personnellement ils aient gagné ou perdu la bataille, il y a toujours une victoire en faveur de la science ou de l'art qu'ils servent autant par leur chute que par leur triomphe. Hâtons-nous de dire que le succès s'est enfin fixé du côté

Digitized by Google

de M. Berlioz dans les combats qu'il n'a cessé de livrer aux préjugés ou à l'indifférence du public. On s'est beaucoup exagéré l'excentricité de l'auteur de la *Symphonie d'Harold*; on s'est fait un monstre de son système. M. Berlioz n'a pas de système, si on veut entendre par là la négation de tout ce qui a pu être fait avant lui. Il n'a d'autre système que celui d'agrandir la sphère du beau en musique, et il est fort heureux que les maîtres de l'art contre lesquels les adversaires de M. Berlioz n'ont, je suppose, pas le plus petit mot à dire, aient eu aussi ce système, malgré les opposants de leur époque. M. Berlioz n'a fait que tirer les conséquences des harmonieuses prémisses posées par Gluck et Beethoven.

On peut suivre dans les différentes compositions de M. Berlioz le développement des mêmes théories, et la *Symphonie Funèbre* est fidèle à ces théories, quoi qu'en aient pu dire ceux qui, ne pouvant refuser leurs éloges à cette œuvre et voulant cependant rester conséquents aux critiques dont ils avaient jusqu'alors poursuivi l'auteur, ont cherché en quelque sorte à se faire absoudre de leur admiration, en prétendant que M. Berlioz avait cette fois déserté son système pour suivre leurs conseils. A cela, il n'y a rien à répondre, sinon qu'ils comprennent maintenant et qu'ils ne comprenaient pas autrefois.

On n'avait pu au milieu du tumulte des fêtes de juillet apprécier suffisamment la valeur de la *Symphonie Funèbre;* d'ailleurs les moyens mis à la disposition du musicien n'étaient pas suffisants pour la rendre en plein air. M. Berlioz a voulu mettre le public à même d'entendre et de juger cette composition; en conséquence, il a donné dans la salle Vivienne un concert dont la symphonie nouvelle et quelques unes de ses œuvres déjà connues ont fait seules les frais, de telle sorte que toutes les phases de la vie musicale de l'auteur ont passé devant nous en quelques heures.

D'abord est venue l'ouverture de *Benvenuto Cellini* avec son ingénieux travail rhythmique, ses effets imprévus de sonorité, les éloquents dialogues des divers instruments, et les charmants caprices de ses arabesques de son s'entrelançant en dessins étincelants sur la trame harmonique, riche broderie d'un fonds si riche lui-même. Tout le monde a entendu avec plaisir cette ouverture, que jusqu'ici on a eu trop peu l'occasion d'applaudir et dans laquelle il y a encore tant à apprendre.

A ce morceau ont succédé trois parties de la *Symphonie d'Harold*. On connait la scène d'*Harold aux montagnes*. On sait tout ce qu'elle a de solennité mélancolique, de vagues rêveries, et de cette joie profonde si voisine de la tristesse chez les poètes. Le passage surtout, où le chant qui, jusque-là, a été récité par l'alto, éclate dans les instruments à vent en prenant de plus amples proportions, pendant que les violons font entendre leur accompagnement si original, est beau comme tout ce qu'il y a de beau en musique. On sent dans ce morceau un souffle, une continuité d'inspiration, une puissante et logique déduction entre les idées, qu'on ne retrouve que chez les grands maîtres. Nous ne nous étendrons pas sur la *sérénade du Montagnard des Abruzzes à sa maîtresse*; on en a depuis longtemps apprécié le début si naïf et si franc, ainsi que la grace amoureuse de tout ce qui suit. La *Marche des Pélerins* a produit son effet accoutumé : ce rhythme si simple et d'un accent si vrai ne vous marque-t-il pas la cadence du pas des pélerins? et ces longues notes tenues, où le thème semble s'arrêter et se complaire dans un délicieux repos,

Digitized by Google

e vous expriment-elles pas l'extase de ces bons voyageurs que viennent visiter de pieuses pensées? Que d'onction, que de sérénité, que de reconnaissance dans la prière! En entendant ce chant religieux qui s'élève dans le silence du soir, n'êtes-vous pas transportés par l'imagination au sein des régions évoquées par le poète? Ne voyez-vous pas les pélerins s'agenouiller dans une gorge des Apennins, pendant que la nature, apaisant la voix de ses éléments, semble se recueillir en elle-même, que l'aile du crépuscule disparaît à l'horizon et que la mélancolie des ombres descend sur la terre? Tous ceux qui connais sent la *Marche des Pélerins* ne nous accuseront pas de faire de la fantasmagorie à propos de ce poème, si touchant et si noble, et qui dit encore plus que nous ne pouvons exprimer.

La *Symphonie fantastique* a fourni son contingent à cette soirée. La *Marche au Supplice* a apporté le contraste de ses émotions terribles au milieu des sérieuses impressions de la *Marche des Pélerins*.

C'était sur la troisième partie du concert, c'est-à-dire sur la *Symphonie funèbre* que reposait le principal intérêt de la séance. En effet les assistans étaient pour la plus part familiarisés avec les morceaux précédents; dans cette audition nouvelle, ils n'avaient pu que trouver la confirmation du jugement qu'ils avaient déjà porté à une autre époque. Mais la *Symphonie funèbre* était à peu près ignorée de tout le monde; le blame ni l'éloge n'étaient engagés à l'avance; c'était une épreuve particulière dont le talent de M. Berlioz avait à sortir. Cette composition est faite seulement pour instruments à vent; 130 musiciens étaient chargés de l'exécuter. Elle est divisée en trois parties: la première est une *Marche funèbre*. Le thème en est grandiose et triste; tous les instruments éclatent en plaintes et en sanglots. Il y a dans tout ce morceau une véritable grandeur épique. C'est ainsi que les chœurs antiques se lamentaient sur les destinées des héros frappés par une fatalité mystérieuse, c'est ainsi que doit s'exprimer la majesté des regrets d'un grand peuple. Nous n'avons pu réussir à découvrir dans cette première partie, des longueurs, des obscurités; avec la meilleure volonté du monde de trouver matière à critique pour nous venger un peu de nos éloges, nous avons dû y renoncer. M. Berlioz donne, il est vrai, d'immenses développements à sa pensée, mais des développements nécessaires. Cela déroute fort, nous le savons, ceux qui se sont fait la déplorable habitude d'aimer et d'admirer ces inspirations poussives qui sont forcées de reprendre haleine à chaque pas. Il faudrait cependant que l'on daignât enfin comprendre qu'autre chose est de delayer, autre chose de développer une idée. Notre approbation est donc acquise sans restriction à la *Marche*. Nous avons surtout remarqué un *crescendo* formidable qui au lieu de se terminer par la peroraison ordinaire se résout *pianissimo* en une modulation d'un effet sublime. On dirait que c'est la douleur qui portée à son paroxisme et ne trouvant plus de voix pour s'exprimer, retombe et s'affaisse sur elle-même dans une sorte d'anéantissement.

La seconde partie est un hymne d'adieu. Un *trombonne solo* engage un dialogue avec les autres instruments. Les phrases qu'il récite sont toutes d'une accentuation large et saisissante, d'une expression profonde. Dans ce dialogue sont échangées toutes sortes de plaintes et de consolations, comme un discours de regret et d'espoir entre ceux qui partent et ceux qui restent. Puis vient une fanfare triomphante qui annonce l'*Apothéose*. C'est encore une marche

Digitized by Google

qui a je ne sais qu'elle magnificence, un élan qui entraîne ; elle est pleine de joie et d'enthousiasme. L'explosion en est foudroyante et splendide. Des applandissements l'ont interrompue à diverses reprises. Contre l'avis du public cependant, nous préférons le premier morceau. M. Berlioz a ajouté là une belle page à sa vie d'artiste.

Liszt poursuit toujours le cours de ses fabuleux triomphes. Il va par le monde, noble pélerin de l'art, semant partout l'émotion, les trésors de son génie, et récoltant partout la gloire. Il ne s'arrête nulle part, et court toujours à une admiration nouvelle. On le croit en Angleterre, qu'il est déjà à Francfort ; on le croit encore à Francfort, qu'il est déjà à Ems ; on bat encore des mains à Ems, qu'il est de retour en Angleterre, où d'autres succès l'attendent ; on dirait l'ubiquité de la pensée. Il mêle aux tumultes des voyages les méditations de l'étude ; il compose dans sa chaise de poste, ce cabinet roulant où il s'est fait une retraite sur les grands chemins, et son imagination, pressée par le temps, va au galop comme les chevaux qui le traînent. Lorsqu'il ne travaille pas, il vulgarise les compositions des maîtres ou les siennes, avec quel talent, vous le savez, recueillant sur son passage une popularité sans exemple, et laissant tout le monde stupéfait de cette verve vaillante qui ne connait ni fatigue ni épuisement. Il ne sait pas ce que c'est qu'une prudence avare ; il jette partout ses inspirations au hasard, avec une profusion qui serait imprudence chez un autre. Sa fécondité n'a d'égale que sa prodigalité ; c'est le fleuve qui déborde, confiant dans les flots intarissables de sa source ; c'est l'arbre qui abandonne à tout venant ses fleurs et ses fruits, trop sûr de sa sève inépuisable pour la ménager. La vie de Liszt est la vie du véritable artiste, elle est toute à tous.

A Bonn, le grand pianiste a versé dix mille francs entre les mains des membres du comité pour le monument à élever à Beethoven. Sans le haut désintéressement de Liszt, qui s'est engagé pour une somme énorme, la souscription destinée à couvrir les frais du monument n'eût pas été couverte. L'admiration un peu trop calculatrice de l'Allemagne marchandait avec la mémoire du grand homme. Liszt a pensé qu'il ne fallait pas marchander avec la gloire.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot de Massart, cet artiste éminent qui semble se dérober aux bravos de la foule, et que la foule regrette et cherche toujours. Le célèbre violoniste se trouvant dernièrement à Vichy, et son incognito ayant été bien vite trahi, force lui a été de céder aux sollicitations générales et de se faire entendre. Il a donné un concert, où entre autres morceaux, il a joué ses variations sur un thème de madame Malibran, le *songe* de Tartini et le *trémolo* de Bériot. On sait quel est le talent de Massart. Possédant trop bien toutes les ressources de son instrument pour ne pas dédaigner les tours de force, il se contente tout simplement de plaire et de toucher, aussi est-il arrivé à une admirable puissance d'expression. Il y a dans son jeu une élégance, une précision, une passion à la fois correcte et entrainante, qu'on demanderait vainement à la plupart de nos violonistes. Massart continue dignement la grande école de ces artistes qui avaient la faiblesse de croire qu'un musicien ne doit pas être une simple mécanique. Vous pensez si la société de Vichy pouvait laisser passer l'occasion de l'entendre. Le concert a été accueilli avec enthousiasme, et Massart a dû se résigner au succès qu'on lui avait en quelque sorte imposé.

Digitized by Google

LE PRÉCURSEUR DE L'OUEST.

Un journal nouveau vient d'être fondé à Angers, sous le nom de *Précurseur de l'Ouest*. Il est destiné à renforcer les rangs du parti démocratique en province; il a droit par conséquent à toutes nos sympathies. Voici quelques passages du programme publié par son rédacteur en chef.

« Le demi-siècle qui vient de s'écouler a été pour la France une période de douloureuses expériences, d'agitations stériles et de sanglantes discordes où tous les partis sont entrés en lutte sans que la victoire ait pu définitivement rester à personne; où toutes les questions ont été remuées sans être résolues, où tous les besoins ont plus ou moins vivement réclamé sans obtenir satisfaction, où toutes les plaies, toutes les misères sociales ont été touchées sans avoir été apaisées et guéries. Deux fois, à des dates mémorables, en 1789 et en 1830, la nation s'est merveilleusement trouvée unanime de pensée et de courage pour s'affranchir d'un régime oppressif et perverti; mais dans les années qui ont suivi ces deux époques, les éléments qui avaient concouru à l'émancipation commune n'ont pu se mettre d'accord sur les conséquences du triomphe, et se sont bientôt, avec des vicissitudes diverses, constituées à l'état d'hostilité les uns contre les autres.

« De ces divergences et de ces collisions, il faut s'en prendre bien plus à la fatalité des choses qu'au mauvais vouloir des hommes. Le progrès est une œuvre de laborieuse patience; il a ses incertitudes à côté de ses enthousiasmes, ses égarements à côté de ses bienfaits, ses ténèbres à côté de ses lumineuses clartés. Il eût sans doute été désirable que l'exaltation fiévreuse qu'avait excitée la haine de l'ordre ancien, ne se fût pas prolongée au delà des causes et des nécessités auxquelles elle était due; mais les passions humaines peuvent-elles être asservies à une inflexible et mathématique précision, et n'était-il pas à peu près inévitable que les préoccupations de la lutte réagiraient sur le caractère et sur les dispositions des partis après que la lutte aurait cessé? N'était-il pas impossible que ces partis, ces intérêts divers, ces hommes de tout degré, de toutes conditions ne se posassent pas, au respect les uns des autres, avec un peu de cette effervescence violente et de cette ardeur fougueuse qui s'étaient naturellement développées en eux? Pouvait-il ne pas se manifester, au sein de la masse révolutionnaire, des désirs immodérés, des exigences exclusives, des prétentions exagérées, des entraînements téméraires; et du mélange et de

Digitized by Google

l'opposition de tout cela ne devait-il pas invinciblement naître des dissidences, des secousses et des tiraillements?

« Donc, parce qu'on est amené à constater et à reconnaître l'impuissance du passé sous certains aspects, il n'en faut point conclure à une réprobation contre lui. A chaque jour sa tâche. Le passé a fait ce qu'il pouvait faire, et ce qu'il a accompli suffit à sa gloire. Dans sa première et sublime manifestation, l a démoli pièce à pièce le vieil édifice, et a délivré la France des pouvoirs qui retenaient captives, dans leur abjecte immobilité, ses progressives destinées. Dans sa seconde et non moins sublime manifestation, il a refoulé à tout jamais dans sa honte je ne sais quelle tentative posthume, excitée par le galvanisme flétrissant de l'invasion étrangère : aux deux époques, il a été également héroïque de dévoûment et de courage. Son œuvre à lui était de détruire ; notre œuvre à nous, c'est de compléter en organisant. Cette terre qu'il a si profondément labourée, c'est à nous que revient la mission de la féconder et de la rendre productive.

« La politique entre aujourd'hui dans une période nouvelle. D'une part il n'y a plus à s'inquiéter sérieusement des hommes et des idées de l'ancien régime. Si ces hommes et ces idées peuvent encore parfois faire le mal, ce n'est plus du moins que d'une manière individuelle, morcelée et subalterne. D'autre part, l'irrégularité et les oscillations imprimées à l'opinion publique par le mouvement révolutionnaire deviennent à peu près insensibles, et tout annonce que nous touchons au calme et à l'équilibre. Les préventions, les pénibles souvenirs et les haines engendrées par nos dissensions antérieures s'effacent chaque jour, et les esprits, devenus plus pacifiques, ont comme le vague pressentiment d'un temps meilleur et d'une prochaine conciliation.

« Il y a un problème d'organisation générale qui saisit également toutes les opinions, et que toutes les opinions doivent aborder sans passion et sans impatience. Sur ce terrain, la victoire sera au plus intelligent, à celui qui produira la solution la meilleure, et qui posera la formule la plus large.

« Il appartient à l'opinion démocratique, prise non dans une de ses nuances ou dans une de ses étroites divisions; mais à cette puissante et vaste démocratie qui, sous quelque nom que ce soit, constitue l'esprit de notre société moderne, qui pénètre les éléments honnêtes de tous les partis et qui les domine; il appartient, dis-je, à cette opinion, supérieure par ses instincts et par ses sympathies, de rallier dans cette voie nouvelle tout ce qui vit de moralité et de travail, tout ce qui veut l'ordre par le progrès et le progrès par l'ordre; il lui appartient de convier toutes les intelligences à cette consciencieuse élaboration de l'avenir, et de mettre au service des améliorations régulières cette généreuse ardeur dont elle a fait preuve dans le passé. Voilà le rôle que nous désirons désormais à la démocratie, et que nous comprenons pour elle. C'est à ce point de vue de discussion calme, d'intelligente réforme et de haute impartialité qu'elle doit se placer. Défendre ce qui est acquis, demander ce qui est possible et préparer tout ce qui est bien et tout ce qui est juste : voilà, en peu de mots, tout le programme qu'elle doit suivre.

« PEAUGER. »

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Personne n'ignore, à l'heure qu'il est, les événements singuliers dont la ville de Boulogne vient d'être le théâtre. Un jeune homme qui n'a autour de lui pour armée qu'un petit nombre d'amis, et pour motif d'encouragement, que le souvenir d'une tentative avortée, conçoit du fond de son exil l'étonnant projet de conquérir la couronne de France. Il part de Londres à la tête de ses compagnons, vient débarquer à la petite anse de Vimereux, marche sur Boulogne l'épée à la main, aux cris de : *Vive l'Empereur!* court à la caserne, où il est reconnu et salué par un lieutenant du 42e. Mais bientôt toute la ville est en émoi : les autorités prennent leurs mesures; les conspirateurs se dispersent; les uns sont arrêtés, les autres gagnent la mer et s'embarquent à la suite du chef sur un canot de sauvetage; le canot s'enfonce, et, au milieu des coups de fusils qui partent du rivage, Louis Bonaparte est arrêté avec tous ceux qui se sont dévoués à sa fortune..... Certes, il y avait dans tout cela de quoi alimenter la curiosité publique. Aussi, la nouvelle de cette échauffourée a-t-elle fait diversion pendant quelques jours aux préoccupations nées de l'imminence de la guerre.

Quelle pitoyable folie! ont crié certaines gens, et leurs railleries ont été implacables. Insulter aux vaincus est si facile! Pour nous, qui avons si rudement attaqué Louis Bonaparte lorsqu'il était debout et pouvait paraître puissant, nous saluerons au passage, non pas son ambition, mais son malheur; nous dirons que s'il a voulu prendre une couronne, il a su, du moins, apporter sa tête comme enjeu dans la partie; nous dirons que la déplorable témérité de son entreprise disparaît presque sous la férocité lâche et froide des moyens employés par quelques misérables pour la repousser; nous signalerons comme une violation immonde de toutes les lois de l'humanité l'assassinat de M. Faure, tué à bout portant et sans nécessité sur le rivage; nous ajouterons enfin qu'il est ridicule, dans un temps de scepticisme et d'abjection comme le nôtre, de tant insister sur la folie de semblables tentatives. Car, après tout, qui oserait trouver étrange que le pouvoir soit devenu le prix d'un coup de main, dans un pays où tant de gens ne demandent au pouvoir que d'exister pour s'agenouiller bassement devant lui? Assurément, les révolutions n'ont pas manqué en France depuis un demi-siècle. Et que nous ont-elles montré, je vous prie? Les valets des pouvoirs de la veille devenus, dans l'espace d'une nuit, valets des pouvoirs du lendemain! Quand Malet forma le gigantesque projet de renverser, lui deuxième, la puissance impériale, était-il fou? Non, certes; car il se vit un instant maître de Paris. Mais il savait quel fonds il est permis de faire, dans un pays longtemps gouverné par les monarchies, sur

Digitized by Google

l'étendue de la bassesse humaine. Aussi, répondit-il à celui de ses juges qui lui demandait quels étaient ses complices : « Vous, si j'avais réussi. » Mot profond, terrible et vrai !

Si Louis Bonaparte a pu compter sur un coup de main pour renverser une dynastie et en fonder une autre, cela ne prouve pas du tout sa démence; mais cela prouve combien sont puissantes les promesses que jette à toute jeune ambition l'exemple de toutes vos apostasies, ô courtisans inamovibles! Louis Bonaparte a dû penser qu'il aurait pour lui, dans l'hypothèse d'un premier succès, beaucoup de ceux qu'il a maintenant contre lui. Ce n'était pas un mauvais calcul, hélas!

Et puis, ne pouvait-il pas se dire : « Je suis le neveu d'un homme, le plus puissant qui ait paru sur la scène du monde. Cet homme a fait pendant quinze ans à la France des destinées héroïques. Vivant, il était le dominateur suprême des volontés ; mort, il a laissé dans le peuple, comme une religion née sur les ruines de toutes les autres, le culte poétique de son nom. Porter ce nom chez un peuple tout plein de l'orgueil de ses souvenirs n'est-ce pas posséder déjà une force immense? Quand la révolution de juillet éclata, qu'était-ce que le duc d'Orléans ? Un prince, fils de régicide. Que sa gloire fût d'avoir mis le bonnet rouge sur sa tête ou dans sa poche, ce n'étaient pas là des titres suffisants à la couronne. Il fut fait roi, cependant. Ce qu'il a pu, pourquoi ne le pourrais-je pas? Qu'ai-je à risquer, d'ailleurs? Ne suis-je pas exilé? Ne suis-je pas malheureux? Une couronne pour moi, c'est une patrie. »

Quoi qu'il en soit, Louis Bonaparte est arrêté, mais qu'est-ce que cela? Il faut le juger, et c'est ici que la difficulté commence. Car de quoi va-t-on l'accuser? D'avoir essayé de renverser un gouvernement de droit divin? C'est impossible. Il répondrait qu'à ce compte Louis-Philippe lui-même n'est qu'un usurpateur. L'accusera-t-on d'avoir attaqué à main armée la souveraineté du peuple personnifiée dans le pouvoir actuel? Impossible encore. Il demanderait où, quand et comment la souveraineté du peuple s'est manifestée. Sa défense sera donc forcément un acte d'accusation. Cherchera-t-on à le convaincre de coupable folie, en fondant la légitimité du gouvernement qu'il a attaqué sur le *consentement tacite* du peuple? Mais il n'aurait pas de peine à prouver, j'imagine, que ce n'est là qu'un impudent sophisme. Tibère à Caprée avait, pour justifier ses orgies et ses crimes, le consentement tacite des Romains. Il n'est pas de pouvoir, si odieux qu'on le suppose, qui n'ait pu, au moins pendant un certain temps, fonder sa légitimité sur le *consentement tacite*. Pour ne pas remonter au delà de ce siècle, la restauration ne s'est-elle pas appuyée, quinze années durant, sur le *consentement tacite?* Et c'est bien en vain qu'on chercherait à le nier, en rappelant le langage passionné des feuilles libérales, l'organisation du carbonarisme, le système de conspirations qui poussait Lafayette sur la route de Béfort, et Bories sur celle de l'échafaud. Le langage de la presse est-il aujourd'hui moins hostile, moins violent que sous la restauration? les protestations contre le pouvoir sont-elles moins nombreuses, moins animées, moins sanglantes? Que de luttes terribles depuis dix ans! quelles funèbres dates que celles-ci : 5 et 6 juin, 9 avril, 12 mai! N'avons-nous pas eu et les crieurs publics qu'on a réduits au silence, et les associations qu'on a brisées, et les sociétés secrètes qu'on a combattues d'abord par l'espionnage, puis

Digitized by Google

par le gourdin des assommeurs, puis par le sabre des gendarmes, puis par les baïonnettes, puis par le canon? Qu'est-ce donc que le *consentement tacite* considéré comme base de la légitimité d'un pouvoir?

Voilà les questions formidables que soulève naturellement le procès de Louis Bonaparte. Pour éviter ces difficultés, il aurait fallu, en 1830, convoquer la nation, il aurait fallu l'interroger, il aurait fallu mettre un principe à la place de celui qu'on venait de renverser à coups de fusil. Je sais bien qu'il est des gens qui se croient de fortes têtes quand ils ont emphatiquement prononcé ces mots : UN GOUVERNEMENT DE FAIT; mais je dirai à ces gens-là que la logique D'UN GOUVERNEMENT DE FAIT est de fusiller tout simplement et sans forme de procès ceux qui l'attaquent. Car dès qu'on règne en vertu du succès, faire juger ses ennemis est une hypocrisie niaise; on na qu'à les frapper en leur criant : Que n'étiez-vous les plus forts?... Eh bien! qu'on essaie pour voir.

Non, jamais il n'y eût d'exemple d'un pareil obscurcissement de toutes les notions du bien et du mal, d'un renversement pareil de tous les principes. Nous en sommes venus à ce point, que lorsqu'un homme, puisant son droit en lui-même, s'est avisé d'attaquer le gouvernement, les accusateurs se trouvent dans un plus mauvais cas que l'accusé lui-même!

Ce n'est pas tout : remarquez bien qu'on va juger ici l'héritier de Napoléon dont un ministre, M. de Rémusat, disait dernièrement en pleine tribune : Il était notre souverain *légitime*. Que d'inconséquences! que d'absurdités! Et pour en finir avec ce triste sujet, par qui va-t-on faire juger l'accusé? Par la chambre des Pairs, c'est-à-dire par des hommes dont plusieurs ont fait les *cent jours* et ont reconnu jadis Napoléon II!

Les bruits de guerre continuent, et le moment approche où il faudra se décider. Quant à la volonté des puissances coalisées contre nous, tout concourt à prouver qu'elle est immuable. Interpellé par lord Strangford, au sujet d'une question qui, en Angleterre comme en France, agite puissamment tous les esprits, lord Melbourne s'est exprimé sur l'exclusion de la France avec un sang-froid qui annonçe une résolution bien arrêtée. De son côté, dans un discours prononcé en plein parlement, la reine Victoria n'a pas craint d'oublier la France dans l'énumération des alliances de l'Angleterre; car on nous traite déjà comme si notre pays était rayé de la carte! Enfin, un ambassadeur est parti de Constantinople pour notifier à Méhemet-Ali le traité signé par les cinq puissances. Ainsi, plus de doute. A dater d'aujourd'hui, on peut tenir pour certain que la Russie, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Turquie sont décidées à poursuivre sans nous et contre nous l'accomplissement de leurs desseins. N'avions-nous pas raison de dire que la guerre était inévitable? Dans un article attribué à M. Thiers, et dont la presse a fait grand bruit, nous lisions ces jours-ci que le peuple anglais était opposé à la guerre, et qu'il fallait s'en prendre uniquement aux ministres de sa majesté britannique, de l'embrasement possible du monde. Et, à l'appui de cette confiante assertion, on rappelait que dernièrement lord Palmerston s'était très nettement expliqué, dans la chambre des Communes, sur l'utilité de l'alliance française; ce qui prouve, ajoutait l'auteur, que lord Palmerston lui-même a senti la nécessité d'adoucir l'opinion publique et de se faire pardonner par la nation anglaise son attitude hostile à l'égard de la France.

Digitized by Google

Quel optimisme, bon Dieu! Si, après avoir renversé de ses mains le vieil échafaudage d'alliances élevé par le génie caduc de M. de Talleyrand, lord Palmerston a cru cependant devoir parler de l'alliance anglo-française en termes polis, c'est que ces sortes de roueries entrent parfaitement dans les usages de la diplomatie. Lord Palmerston affirme que, par le traité du 15 juillet, il n'entend pas rompre les nœuds qui ont uni longtemps la France et l'Angleterre. Mais le fait ici parle plus haut que tous les discours. On sait que la révolte des habitants du Mont-Liban contre Méhemet-Ali a été le prétexte du traité dont la France vient d'être aussi insolemment exclue. Eh bien! le *Morning-Post* a formellement accusé le ministère anglais d'avoir lui-même sourdement attisé cette révolte. Le lendemain le *Sun*, tout en réfutant le *Morning-Post*, reconnaissait avec une ingénuité admirable que le soulèvement de la Syrie était, après tout, dans les intérêts de l'Angleterre. La Syrie une fois affranchie du joug de Méhemet-Ali, ajoutait le *Sun*, plus de route ouverte au vice-roi d'Egypte pour marcher sur Constantinople. Mais que l'Angleterre ait trempé, oui ou non, dans l'insurrection de Syrie, cette insurrection est maintenant apaisée. Ainsi, le prétexte du traité n'existe plus. D'où vient donc que les puissances coalisées ne déchirent pas le traité? D'où vient qu'avec un orgueil persévérant et provocateur, elles cherchent à en tirer les dernières conséquences? C'est qu'encore une fois, la guerre de l'Europe contre le France est au fond des choses. Supposons que le gouvernement français fût assez peu soucieux de la dignité et des intérêts de notre pays pour laisser la Russie s'installer tout à son aise à Constantinople et l'Angleterre au Caire, tant de lâchetés ne suffirait pas pour conjurer la tempête qui gronde déjà sur l'Europe. La guerre serait ajournée, mais voilà tout. Et pourquoi? parce qu'il faut que l'Europe soit *républicaine ou cosaque*. Si l'hostilité de l'Angleterre contre la France est avant tout commerciale, ainsi que nous le disions dans le dernier numéro de la *Revue*, l'hostilité des autres puissances contre nous est principalement politique. Elles ont souffert Louis-Philippe sur le trône pendant dix ans, parce qu'elles l'ont cru capable d'éteindre en France le foyer des jeunes idées; mais depuis que l'impuissance de Louis-Philippe leur a été clairement démontrée, tout a été dit. Pour la Russie, pour l'Autriche, pour la Prusse, rompre la paix est devenu nécessaire le jour où la fameuse question du costume a été résolue en France contre la cour, le jour où la lutte des deux prérogatives a montré qu'il n'y avait en France qu'un seul pouvoir réel, le jour où la dotation demandée pour le duc de Nemours a été refusée, le jour enfin où l'avènement de M. Thiers a été considéré et célébré en France comme une importante victoire remportée sur la royauté. Ce que la Russie, l'Autriche et la Prusse ménageaient dans Louis-Philippe, c'était la contre-révolution assise sur le trône. Elles devaient donc tirer l'épée aussitôt qu'au pied de ce trône elles verraient apparaître le mineur. Voilà ce qui explique le traité du 15 juillet et l'isolement de la France. Et comment comprendre autrement l'intervention de la Prusse et de l'Autriche? Est-ce que ces deux puissances ont quelque intérêt à l'agrandissement de la Russie? Est-il concevable que la politique autrichienne si prudente, si méticuleuse, se lance ainsi dans les hasards d'une guerre générale sans autre but que d'assurer à des marchands anglais une route nouvelle

Digitized by Google

vers les Indes? Il y a donc dans la question d'Orient tout autre chose que la question d'Orient.

Reste à savoir comment Louis-Philippe va se tirer de ces inextricables embarras. Faire la guerre, il ne le peut qu'à la condition de jouer aux dés sa couronne. L'éviter, il ne le peut qu'au prix de concessions qui ne tarderaient pas à épuiser la patience du peuple et ne satisferaient jamais, d'ailleurs, des exigences naturellement insatiables. Pour lui, donc, le péril est partout : il y a péril à résister, péril à céder ; il y a péril à montrer du courage, péril encore a avoir peur. Qu'on ait ajouté a l'effectif de notre marine 10,000 matelots, 5 vaisseaux, 13 frégates, 9 bateaux à vapeur ; qu'on ait augmenté l'effectif de l'armée d'environ 150,000 hommes ; qu'on ait donné à ces préparatifs un retentissement officiel aussi bruyant que possible ; nous ne saurions voir dans tout cela que des démonstrations assez semblables à celles du cuisinier de l'*Avare* dans Molière, à l'égard de l'intendant. Il est impossible, absolument impossible que le château tente de gaîté de cœur le sort des batailles ; car, pour lui, c'est tenter du même coup le sort des révolutions.

Pour ce qui est de la France, dont les intérêts, Dieu merci ! ne sont pas tout à fait identiques à ceux de la royauté, elle peut affronter la guerre sans pâlir. Voici, au sujet des forces matérielles des deux nations, quelques détails que nous empruntons au *Capitole :*

« Sur les 31 vaisseaux que possède l'Angleterre, il n'y en a que 7 qui aient moins de 21 ans ; ce sont : le *Britania*, le *George*, l'*Asia*, la *Princesse-Charlotte*, le *Powerful*, le *Rodney* et le *Vangard*. Le *Pembrocke* est âgé de 79 ans ; le *Victory*, de 74 ; le *Donegal*, de 46 ; le *San-Joseph*, de 43 ; l'*Océan*, de 41, etc. On sait que l'âge moyen d'un vaisseau est de 21 ans, y compris une refonte égale à la moitié de la construction.

« Les mêmes observations doivent s'appliquer aux frégates.

« Le plus âgé des vaisseaux français portés sur les listes statistiques n'a pas 23 ans. Leur âge moyen n'est guère que de 8 ans.

« Des 31 vaisseaux de ligne en activité que l'Angleterre nous présente, deux ne sont pas même de la force de nos frégates. Le *Winchester* et le *Président* ne sont armés que de 52 canons, et nous avons 17 frégates armées, ou sur le chantier, de 60 canons. De ces 31 vaisseaux, il faut surtout déduire le *San-Joseph*, le *Victory*, le *Lord-Howe*, l'*Océan*, le *Magnificent* et le *Poictiers*, qui ne sont guère propres qu'à faire le service des ports. La flotte active se trouverait par conséquent réduite à 23 vaisseaux de ligne. Nous en avons autant qui sont à peu près disponibles. L'Angleterre en a 17 sur les chantiers ; mais nous en avons, nous, 23, dont le plus grand nombre est avancé aux 22/24e. Parmi ses vaisseaux de ligne actifs, l'Angleterre n'en a qu'un de 103 canons, et un second de 102. Les autres sont la plupart de 74 canons. Nous en avons 4 de 120, plusieurs de 100 et de 90, et nos plus faibles sont de 86.

« Les Anglais n'ont que 26 frégates armées, et 9 en construction ; la France en possède 56 armées ou prêtes à être lancées. Les plus faibles frégates françaises sont de 40, et la plupart de 50 et 60. L'Angleterre ne possède qu'une seule frégate de 50 ; les autres sont de 46, de 36, de 28, de 24, de 20 même. Pour les corvettes et bricks, la force relative est encore à l'avantage de la France, dans une proportion plus forte.

Digitized by Google

« Mais ce n'est ni dans la supériorité de construction, ni dans la force relative de nos vaisseaux, que nous pouvons surtout puiser notre confiance. Le grand avantage de la France, c'est qu'elle peut concentrer ou disperser ses forces, comme bon lui semble, tandis que l'Angleterre a mille points vulnérables où elle doit nécessairement entretenir sans cesse des forces nombreuses. Ainsi, il faut qu'elle ait des escadres ou fortes croisières dans les mers du Canada et des Antilles, dans celles de l'Afrique septentrionale et méridionale, dans une grande partie de l'Océan indien, et sur plusieurs points de l'Océanie, dans la Méditerranée, dans la Manche et dans toute la partie de lOcéan qui baigne ses côtes. L'absence d'une station navale sur l'un de ces points l'exposerait à des désastres dont la portée est incalculable. Les vaisseaux nécessaires pour la défense de ces points sont donc en quelque sorte immobilisés relativement à la guerre à faire à la France, tandis que la France peut réunir des forces supérieures pour aller les battre en détail. Ce qui augmente encore pour nous les chances de succès, sous ce rapport, c'est que la plupart des stations lointaines de l'Angleterre ne se composent que de bâtiments d'un rang tout à fait inférieur. Deux de nos frégates de 50 ou 60, accompagnées de deux ou trois bricks ou corvettes, trouveront toujours cinq ou six croisières anglaises incapables de leur offrir la moindre résistance.

« Quand les Anglais menacent de bloquer l'Algérie, ils ne parlent pas sérieusement, même en supposant notre flotte battue. Quant à nos autres colonies, il en est qui pourraient succomber ; mais il en est aussi qui ne se laisseraient pas emporter d'assaut. Dans tous les cas, la privation momentanée de l'une de nos colonies ne serait pour nous que d'une importance infiniment secondaire. En serait-il ainsi pour l'Angleterre?

« Nous n'avons rien dit de nos bateaux à vapeur, parce que les Anglais eux-mêmes n'osent pas nous disputer les avantages que nous pourrions tirer de cette puissance nouvelle. »

La France, on le voit, est en état de soutenir la lutte. Cependant, on ne saurait trop le répéter, ce serait trop peu de ses armes si, sur le champ de bataille, elle n'apportait en même temps ses idées. Mais, de bonne foi, faut-il demander au pouvoir actuel de faire de la propagande? Jamais, peut-être, il ne s'était montré plus ennemi de l'esprit révolutionnaire. Nous n'en voudrions pour preuve que les articles qu'il a fait publier sur les derniers événements de Barcelone. A Barcelone, Espartero, usant de son omnipotence militaire, a forcé la reine Christine à refuser sa sanction au vote qui détruisait le régime des municipalités espagnoles et anéantissait de la sorte toute l'influence du parti démocratique espagnol. Là dessus, que fait le ministère français? Dans des publications dont l'effet a été adroitement calculé, il représente Espartero comme un esprit faible, chancelant, qui se laisse envelopper par les intrigues des *exaltados* et dominer par l'ascendant d'un de leurs chefs, le brigadier Linage. Tout cela sans doute a pour but de piquer l'amour-propre d'Espartero, et le moyen est assez ingénieux, il en faut convenir, pour le ramener à la cause du parti des modérés. En même temps, les publications ministérielles ont soin de nous apprendre, ce qui n'est pas, que le parti des exaltés en Espagne est soutenu par les Anglais et la France. Ce sont là de bien pauvres expédients !

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, pendant que tout fermente de l'autre côté des Pyrénées, pendant que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, se préparent pour des éventualités menaçantes, pendant qu'à Constantinople on découvre une conspiration tramée, dit-on, par Kosrew pacha et ses partisans, en faveur du jeune frère d'Abdul-Medjid, l'agiotage parisien fait de cette agitation universelle le fondement de ses opérations les plus impures. L'incertitude des événements a ouvert carrière à tant d'infamies et enrichi tant de fripons, que le pouvoir a été forcé par la clameur universelle de prendre en souci les scènes scandaleuses qui se jouent à la Bourse. Au reste, qu'importe? Et qu'espérer de cette tardive intervention du pouvoir? Faire rendre gorge à tous nos modernes Turcarets, est une besogne évidemmeut au dessus de ses forces, disons mieux, trop contraire à ses intérêts. Car c'est aux mains des loups-cerviers que se trouve aujourd'hui la puissance politique.

Mais patience! l'opposition se recrute chaque jour d'une manière formidable. Bientôt, il faudra compter avec la démocratie en France. Quoi qu'en ait dit dans une petite brochure dernièrement publiée sous ce titre : *La vérité sur le parti démocratique*, M. Thoré, dont nous respectons d'ailleurs la bonne foi, le parti radical n'est pas travaillé par des divisions telles qu'il ne puisse, à un moment donné, et très prochainement, faire acte de vie et de puissance. Toutefois, il faut que ceux qui, dans le parti radical, s'occupent exclusivement de politique, arrivent enfin à se persuader que les luttes politiques seront toujours stériles tant qu'elles n'auront pas pour corollaire prévu la solution du grand problème social. Ce problème, nous avons essayé de le résoudre : Si nous nous sommes trompé, qu'on nous le prouve. Si l'on croit avoir la vérité, qu'on la proclame. Mais qu'on n'espère pas échapper à la nécessité de dire où est le remède; car à tout instant le mal empire et au moment où j'écris ces lignes, plusieurs centaines d'ouvriers vont parcourant Paris, avec calme, avec ordre; mais voulant tous arriver à ce résultat, inévitable, parce qu'il est conforme à la justice : l'émancipation du travailleur.

— L'Académie vient de prendre, au sujet de la récompense à décerner au meilleur livre sur l'histoire de France, une décision contre laquelle l'opinion publique s'est unanimement soulevée. L'Académie accorde le premier prix à Ampère, et le second seulement à M. Monteil. Est-ce là de la justice? Mais l'Académie a beau faire : elle n'ôtera pas au savant auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, la gloire que lui ont acquise cinquante ans de laborieuses et héroïques études.

— Au moment de mettre sous presse, nous recevons la liste des membres qui composent les deux comités constitués à Paris en vue de la réforme électorale, dont la formule est : *Tout citoyen ayant le droit de faire partie de la garde nationale est électeur; tout électeur est éligible.*

Premier Comité :

MM. Jacques Laffitte, député, président; Dupont (de l'Eure), député, vice-président; Arago, député, membre de l'Institut; Martin (de Strasbourg), député, avocat à la cour de cassation; Joly, député, avocat : secrétaires; Emmanuel Arago, avocat; Jules Bastide, réd. en chef du *National;* Louis Blanc, redacteur en chef de la *Revue du Progrès;* Carteret, avocat; David

Digitized by Google

(d'Angers), membre de l'Institut; Degousée, ingénieur civil; Delatouche, homme de lettres; Delestre, peintre d'histoire; Charles Didier, homme de lettres; Dieu, fabricant de cadres; Dornès, rédacteur du *National;* Dossat, ébéniste; Drolling, membre de l'Institut; Eugène Duclerc, rébacteur du *National*; Dupont, avocat; Dupont White, avocat à la cour de cassation; Dumont, docteur-médecin; Dupoty, rédacteur en chef du *Journal du Peuple;* Durand Saint-Amand, avocat; Degouve Denuncques, rédacteur du *National;* Jules Favre, avocat; Fenet, avocat; Forestier, peintre d'histoire; Jules Gobert, filateur; Auguste Guinard, propriétaire; Goudchaux, banquier; Hingray, libraire-éditeur; Hubert, docteur-médecin; Hutin, propriétaire; Lamennais; Landrin, avocat; Leneveux, typographe, rue Férou, 15; Lesseré, docteur-médecin; Liouville, membre de l'Institut; Littré, membre de l'Institut; Maréchal propriétaire; Armand Marrast, rédacteur en chef du *National*; Paulin, docteur-médecin; Péan, avoué à la Cour royale; Pelouze, membre de l'Institut; Ploque, avocat; Recurt, docteur-médecin; Savary, membre de l'Institut; Schoumacher, mécanicien; Thomas, directeur du *National;*

Second comité :

MM. Arago; Martin (de Strasbonrg); Lamennais; Thomas; Dupoty; Recurt; Lesséré; Dornès.

Le rédacteur en chef gérant.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

DE L'EMBASTILLEMENT DE PARIS.

On veut élever dix-huit forteresses autour de Paris. Mais pourquoi donc nos pères ont-ils détruit la Bastille?

L'embastillement de Paris, c'est la démocratie étouffée en Europe.

Avant de traiter ce côté de la question, examinons, je ne dis pas le motif, mais le prétexte de cette tentative sauvage.

En 1814 et en 1815, Paris a été envahi par les alliés. Bien! Et que prouve cela? que Paris a besoin d'être fortifié? Mais il n'y a donc plus personne en ce pays-ci qui se rappelle l'histoire des deux invasions? « Les cosaques que nous avons à craindre, disait le duc de Rovigo, quelques jours avant le 31 mars, ne sont pas ceux du dehors, mais ceux du dedans. » Il avait bien raison, hélas! Est-ce que les faubourgs ne fournissaient pas quarante mille ouvriers pleins d'enthousiasme, et demandant des armes pour marcher à l'ennemi? Est-ce que la garde nationale, jointe aux corps des ducs de Raguse et de Trévise, ne formait point un effectif de plus de cinquante-cinq mille hommes? Et si Napoléon, qui s'y connaissait, aima mieux se jeter sur les communications de l'ennemi que couvrir la capitale comme il l'aurait pu, est-ce qu'il ne fut pas poussé à cette détermination par la conviction que Paris était en état de se défendre, au moins pendant quelque temps? Pourquoi donc Paris fut-il envahi en 1814? Pourquoi? Parce qu'après avoir fait filer vers Blois les dames du palais et leurs cachemires, les fonctionnaires et

Digitized by Google

leurs registres, Joseph prit lui-même la fuite en donnant ordre à Marmont de capituler. Pourquoi? Parce que les princes du commerce et de l'industrie, les mêmes qui ne parlent aujourd'hui que d'embastiller la capitale, allèrent presser le duc de Raguse d'en ouvrir les portes, dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de la banque. Pourquoi? Parce que les chefs de cette bourgeoisie, si ardente aujourd'hui à conjurer les invasions futures, refusaient des armes à la généreuse population des faubourgs, et faisaient distribuer sur la place de Grève des fusils sans cartouches, et sur la place de la Révolution des cartouches sans fusils. Pourquoi? Parce que le sénat, entre les mains de quelques grands personnages, devenait une machine à trahisons, parce que le baron Louis s'en allait partout, disant dans un langage de cuistre : *Napoléon n'est qu'un cadavre ; seulement il ne pue pas encore*, et parce que M. de Talleyrand, ce caduc artisan de perfidies, se préparait à recevoir dans ses salons Schwartzemberg et Alexandre. En vérité, on éprouve quelque honte à rappeler des faits qui ont dû se graver en traits de feu dans la mémoire de tous. Mais il le faut bien, puisqu'on semble les avoir si complètement oubliés.

1815 ne fut, on le sait, qu'un plagiat ignoble de 1814.

Paris a donc été, non pas pris deux fois, mais deux fois livré. Dans la question des forts, les souvenirs de l'invasion sont donc tout à fait hors de cause.

Maintenant, le danger que peut courir la capitale, privée de fortifications, est-il aussi grand qu'on veut bien le dire? Pour que l'ennemi soit à nos portes, il faut admettre déjà un concours de suppositions bien douloureuses : nos frontières dépassées, nos soldats battus, l'impossibilité pour eux de se rallier, et l'ennemi maître absolu de la plaine. Tout cela peut arriver, néanmoins, et ce ne serait pas la première fois malheureusement que les Parisiennes auraient vu la fumée d'un camp ennemi. Mais enfin, Paris a sept lieues de circonférence; Paris a près d'un million d'habitants; Paris peut mettre en bataille quatre-vingt mille hommes de garde nationale, et soixante mille ouvriers; Paris peut vivre pendant plus de deux mois avec ses provisions ordinaires; Paris, attaqué sur la rive droite, aurait, derrière lui, pour l'approvisionner, la Bourgogne, l'Orléanais et la Beauce; Paris, comme l'a fort bien dit M. Gasnier, dans une brochure intéressante publiée en 1833, Paris n'aurait pas à craindre, avant un mois, l'arrivée d'un équipage de siége. Il y a donc quelque exagération dans les craintes qu'on cherche à nous inspirer; et l'immortel exemple de Burgos et de Saint-Jean-d'Acre prouve qu'une ville est mieux défendue, tout compté, par l'héroïsme du soldat, que par des fortifications en règle.

« Nous laisserons-nous piller? Nous laisserons-nous brûler? disait une proclamation affichée le 30 mars 1814 sur tous les murs de Paris. Nous

Digitized by Google

avons des canons, des baïonnettes, des piques; nos faubourgs, nos maisons, nos rues, tout peut servir à nous défendre. Qu'on se figure une armée essayant de traverser un de nos faubourgs au milieu des barricades, des maisons crénelées, à travers le feu de la mousqueterie qui partirait de toutes les maisons, les pierres, les poutres, qu'on jetterait de toutes les croisées!.. » L'auteur de cette proclamation disait vrai: la force de Paris attaqué ne sera jamais que dans sa volonté de se défendre. Une armée qui s'engagerait dans nos rues y resterait ensevelie. Pour ce qui est du danger que courrait la ville d'être incendiée, ce danger ne saurait exister que dans quelques cerveaux malades. Quel est le général qui, arrivé sous nos murs à travers un pays ravagé, aurait la folie de brûler la capitale? Et que deviendrait, je vous prie, une armée étrangère au milieu de nos maisons en ruine? Combien de jours deux cent mille hommes vivraient-ils sur une ville en cendres? Moscou a été incendié; mais par ses habitants, non par ses ennemis. Et nous savons trop quels effroyables désastres sont sortis pour l'armée français de cet incendie de Moscou.

En somme, la population parisienne est-elle capable d'un de ces efforts sublimes qui ont immortalisé Sarragosse? Dans ce cas, fortifié ou non, Paris tiendra tête à l'ennemi. Croit-on, au contraire, que dans l'hypothèse d'un siège, Paris en serait réduit à voir flotter ses destinées entre les mains de quelques traîtres soutenus par quelques milliers d'égoïstes? Dans ce cas, la trahison aura toujours bon marché des remparts et des forteresses.

Que si nous ne plaçons notre confiance que dans ces amas de terre dont on fait tant de bruit, malheur à nous! car c'est trop peu vraiment pour notre sécurité. Quel est le plan de fortifications qu'on prépare? S'il faut en croire les demi-révélations de quelques feuilles amies du gouvernement, le voici: on établirait autour de Paris une enceinte continue, régulièrement construite, et embrassant le triple des surfaces actuellement bâties. Puis, en dehors de cette enceinte, et pour la protéger contre les batteries ennemies, on construirait dix-huit ou vingt forts placés à des distances telles, que la ville n'eût pas à redouter un bombardement.

Eh bien! nous n'hésitons pas à dire que, si sur la foi d'un semblable appareil de guerre, quelque formidable qu'il paraisse, Paris se croyait à l'abri de tout péril, Paris serait atteint de vertige. Quoi! vingt forts seulement sur une circonférence tellement vaste que le mur d'enceinte doit être hors de la portée du canon! Mais il est clair que ces forts ne seront pas assez rapprochés l'un de l'autre pour empêcher l'ennemi de franchir impunément la ligne. Supposons, en effet, que cette ligne ne fût établie qu'à une demi-lieue du mur d'enceinte, c'est-à-dire de façon à décrire une circonférence beaucoup moindre, il faudrait déjà,

Digitized by Google

vu le diamètre de Paris, vingt-un fort espacés de mille à douze cents mètres, pour que l'ennemi ne pût pas pénétrer dans les intervalles.

Les vingt forts qu'il s'agit de construire ne sauraient donc suffire à protéger l'enceinte de la capitale; car s'il est loisible à l'ennemi de pénétrer dans les intervalles, rien ne l'empêchera de s'emparer d'un fort au moyen d'attaques simulées qui en menaceraient à la fois plusieurs. Or, l'ennemi une fois maître d'un fort, et libre d'attaquer les forts voisins de front et d'écharpe, voilà tout le système de défense désorganisé, et ce qui servait de protection au corps de place devient pour l'assiégeant une chance de plus de succès.

Autre considération. Ces forts dont on a au moins autant à craindre qu'à espérer, de quelle nature seront-ils? Des forts à bastions, sans doute, c'est-à-dire des forts ayant cinq fronts de deux cent cinquante mètres chacun. Or, un tel système n'exige pas moins de 800 pièces de canon et de 30,000 hommes. 30,000 hommes et 800 pièces de canon employés à garder vingt forts trop éloignés l'un de l'autre pour former une ligne infranchissable!

Quant à l'enceinte continue, qu'on y songe bien. Si elle n'est double ou même triple, elle n'existe pas. Combler un fossé est l'affaire de quelques milliers de fascines, et plus l'enceinte d'une place est considérable, plus il est facile à l'ennemi d'y trouver un point vulnérable. L'enceinte continue ne saurait efficacement protéger la ville, que si elle a un chemin couvert avec places d'armes rentrantes, places d'armes saillantes et glacis; que si elle a des demi-lunes, et, vis-à-vis de ses bastions, des contre-gardes; que si elle est défendue enfin par 80 ou 100 mille hommes. Mais avant d'en venir là, l'imagination s'arrête épouvantée par l'immensité des travaux à entreprendre, le nombre des années à consumer, l'énormité des sommes à tirer du trésor public.

Il faut bien pourtant que Paris soit défendu? Oui, certainement, il le faut; et qui le nie? Mais la défense de Paris, ce n'est pas autour de son mur d'octroi qu'elle doit être; c'est sur les frontières; c'est dans toutes nos places fortes; c'est à Lille, c'est à Metz, c'est à Strasbourg; c'est sur tous les points de la France où les soldats de la république et de l'empire ont écrasé l'ennemi. Eh! mon Dieu! est-ce que le comité de salut public a eu besoin de fortifier Paris pour le sauver? Ils savaient cependant, ces hommes forts, que Paris était la tête et le cœur de la révolution, ils savaient que Paris envahi, c'était la France morte; mais ils savaient aussi, lorsque frappant du pied la terre ils en faisaient jaillir quatorze armées, que les murailles vivantes sont les plus sûres, et que le meilleur mode de défense est dans la vigueur de l'attaque. On a invoqué, en faveur des fortifications, l'autorité du plus grand capitaine des temps modernes, de Napoléon. Mais si Napoléon avait jugé les fortifications de Paris réellement nécessaires, qui donc l'aurait empêché

Digitized by Google

de les construire? Aurait-il laissé à M. Thiers le triste honneur de tant d'audace? Se serait-il arrêté devant les alarmes des Parisiens, lui qui brisait, comme en se jouant, de si vives résistances? Aurait-il été retenu par des considérations d'économie, lui qui, dans le cours d'un règne si violemment agité, sut mener à fin tant de gigantesques travaux? Mais non, il avait un moyen, qu'il jugeait meilleur sans doute, de défendre la capitale de la France, c'était d'envahir successivement toutes les capitales de l'Europe. Si ce moyen lui a réussi pendant longtemps, je n'ai pas besoin de le dire; et même en 1814, Napoléon comptait si bien sur sa tactique ordinaire, qu'il ne songea pas à fortifier à la hâte les approches de Paris, qui, en effet, ne fut pas conquis, je le répète, mais livré, honteusement livré.

Tous les journaux ont cité ces nobles paroles du général Lamarque : « Mettre sa confiance dans des forces mortes serait une erreur funeste. Les quatre cents forteresses que, d'après Procope, construisit Justinien, n'arrêtèrent pas les Barbares; la longue muraille élevée de la mer de Marmara au pont Euxin ne sauva pas Constantinople; » et celles-ci, du général Demarcay : « Presque toutes les armées qui se sont placées derrière une ligne étendue ont été battues. Savez-vous ce qu'on entend par une place forte? Les ingénieurs et les hommes du métier ne regardent comme place forte qu'une enceinte renfermée par une ligne bastionnée, et souvent couverte d'ouvrages avancés. Eh bien! la plupart des places de France possèdent cette enceinte, et cependant elles sont considérées comme médiocres ou mauvaises, soit parce qu'elles sont commandées du dehors, soit parce qu'il y a quelque défaut dans les fortifications. Si ces places sont considérées comme mauvaises ou médiocres, croyez-vous qu'il soit possible de fortifier Paris tant soit peu régulièrement, sur un développement de six à sept lieues, de manière à donner quelque confiance à la garnison? La chose est absolument et physiquement impossible. » Voilà quel jugement ont porté sur l'utilité des fortifications de Paris des hommes dont nul ne sera tenté de nier la compétence.

Mais s'il n'est pas fortifié, Paris dépend du sort d'une bataille? Non, pour peu qu'on ait eu soin d'établir sur les flancs de la retraite des camps retranchés où les troupes battues puissent se rallier et tenter de nouveau la fortune. Pour prouver l'utilité des camps retranchés, il suffit, comme a fait l'auteur de la brochure déjà mentionnée, de citer l'exemple de Frédéric à Buntzelvitz, de Villars à Denain, de Wellington à Torrès-Védras, des Turcs à Schumla. C'est donc, encore une fois, loin de Paris qu'il faut chercher et qu'on peut trouver les moyens de le défendre. S'en est-on occupé le moins du monde? A-t-on seulement songé à fermer les immenses trouées que présentent nos frontières? Pourquoi souffre-t-on que de Dunkerque à Lille, sur une ligne de plus de vingt lieues,

Digitized by Google

la France reste ouverte à l'invasion? Pourquoi ne relève-t-on pas les remparts d'Amiens? Pourquoi cette éternelle accusation des murs d'Huningue abattus pèse-t-elle encore sur le pouvoir? Ce n'est point Paris qui veut être fortifié, c'est la France. Nous devrions faire reculer la guerre, et voici que nous l'attirons à nous! N'est-il pas bien singulier que les embastilleurs de Paris soient ces mêmes hommes qui ont laissé monter un prince anglais sur ce trône belge qui nous était offert, les mêmes qui ont souffert que la Belgique fût démembrée au profit des ennemis de la France. Mais l'Escaut, mais le Rhin, voilà les vraies fortifications de Paris.

Que si on veut s'élever à des considérations plus générales, l'état de la civilisation en Europe, au dix-neuvième siècle, comporte-t-il des mesures semblables à celle dont on nous menace? Évidemment non. Il fut un temps où tout n'était que rapines, invasions sanglantes, incendies de villages, dévastations de villes. Eh bien, l'histoire nous montre Paris vivant sans fortifications au milieu de cette époque de barbarie. Aujourd'hui, grâce au ciel, les mœurs sont bien plus douces; les progrès du commerce ont noué entre les peuples des liens que le glaive ne tranchera plus que bien rarement; il n'est plus loisible à un roi, si puissant qu'on le suppose, de secouer le monde par un froncement de sourcils. Et c'est aujourd'hui qu'on s'avise de fortifier des villes de sept lieues de circonférence et d'un million d'habitants, comme on aurait fait, au plus fort de l'anarchie féodale, d'un château situé sur quelque roc escarpé!

Mais que dis-je? cette ville qui a sept lieues de circonférence et une population de près d'un million d'hommes, c'est Paris qu'on l'appelle. Or, Paris est le but d'un pélerinage universel; toutes les nations viennent s'y reconnaître et s'y confondre; dans son vaste sein s'élabore, par le contact perpétuel des idées et des mœurs les plus diverses, l'unité morale du globe; pas un peuple qui, au bout d'un certain nombre d'années, ne se trouve avoir séjourné dans ses murs, de sorte qu'en combinant le temps et l'espace, on pourrait presque dire que le monde tient dans Paris. Et cette ville, dont la population est sans cesse renouvelée, dont la gloire est de ne point s'appartenir, dont l'originalité est d'être toute à tous, cette ville, on en veut faire un immense château fort! Et cela, sous prétexte qu'un jour elle pourrait bien être envahie par l'ennemi! Mais alors même qu'il en serait ainsi, j'ose affirmer qu'il n'y a pas aujourd'hui un peuple en Europe qui ne s'arrêtât avec respect devant l'inviolabilité de Paris. Lorsqu'il y a vingcinq ans, un soldat ivre et grossier voulut pousser l'excès de la victoire jusqu'à faire sauter le pont d'Iena, par qui fut-il arrêté? Par les étrangers eux-mêmes. Et pourtant Blucher avait à venger la Prusse humiliée, partagée, écrasée par Napoléon. « Alexandre, dit M. de Châteaubriand

Digitized by Google

dans le *Congrès de Vérone*, Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : on le voyait se promener dans Paris sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe; ses regards, presque attendris, erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trouvait un barbare au milieu de nous, ainsi qu'un Romain se sentait honteux dans Athènes. « En effet, Paris envahi subjugua moralement ses envahisseurs. Ils entrèrent vainqueurs à Paris; ils en sortirent vaincus.

A Dieu ne plaise qu'il faille, sur la foi de pareils souvenirs, laisser à l'ennemi le chemin libre jusqu'à nous! Mais persuadons-nous bien que Paris est une ville essentiellement européenne. Les peuples ne peuvent pas consentir à perdre leur lieu de rendez-vous. Considéré ainsi, Paris est une ville sacrée. Qu'on en fasse une place forte, son caractère disparaît, son originalité s'efface, Paris n'est plus Paris. Et c'est alors que nous devrons nous préoccuper de son salut; car une fois près d'assaut, quelle raison y aura-t-il pour qu'on le respecte?

Oui, ce qui fait la véritable force d'une semblable ville, et ce qui doit faire la sécurité de ses enfants, c'est qu'elle est comme l'âme et le cerveau du monde. Donc, autour d'elle point de forteresses, et si jamais elle était menacée, autour d'elle, pour la couvrir et pour la protéger, toute la France!

Il faut à cette vaste cité, unique dans l'univers, l'air, l'espace et la liberté. Voyez plutôt de quelle force d'expansion elle est douée! que de quartiers sortis de terre depuis quelques années! Ne vous semble-t-il pas que Paris va crever dans son mur d'octroi? Mais, patience! Voici des hommes d'état qui trouvent cela mauvais, et qui nous gratifient d'une enceinte continue. Cette enceinte, il est vrai, doit embrasser une surface triple de celle qui est actuellement bâtie; qu'importe! n'y a-t-il pas, en tout état de cause, quelque chose d'étrange et d'insolent dans cette délimitation arbitraire de la capitale? Car il ne s'agit pas ici de fortifications de campagne; il s'agit d'ouvrages permanents, durables, et dont les inconvénients sont de nature à subsister bien longtemps après qu'il n'y aura plus lieu aux avantages qu'on veut s'en promettre. Qui donc a donné à ces six ou sept hommes le droit de disposer ainsi dans une causerie de l'avenir de Paris?

Mais, pour ces grands hommes d'état, l'embastillement de Paris a un avantage qui leur fait fermer les yeux sur tout le reste. Ils sont las de nous larronner nos libertés : ils les veulent prendre de haute lutte : voilà tout. Et certes, rien de mieux imaginé que le procédé. Ces centaines de millions qu'on nous demande pour des bastions, des fossés, des demi-lunes, des forteresses, serons-nous assez aveugles pour les donner? Alors qu'on nous enchaîne : on fera bien; car nous aurons nous-mêmes commandité notre asservissement.

Digitized by Google

On veut bien nous promettre que les forts seront placés assez loin du mur d'enceinte pour que les boulets ne nous atteignent pas. C'est beaucoup d'honneur qu'on nous fait assurément; et toutefois, s'il faut s'en rapporter aux renseignements et aux chiffres publiés par les journaux ministériels eux-mêmes, il y aurait un fort à Arcueil, c'est-à-dire à 4,000 mètres du mur d'octroi; il y en aurait un à Pantin, c'est-à-dire à 4,000 mètres du mur d'octroi; il y en aurait un à Bicêtre, c'est-à-dire à 3,500 mètres seulement du mur d'octroi. Or, la portée des pièces de 24 et des obusiers canons est, sous l'angle de 45 degrés, de 4,200 et même de 5,000 mètres. Au surplus, là n'est point le danger, comme tout le monde l'a compris et l'a dit : un gouvernement qui bombarderait Paris se bombarderait lui-même. Mais le danger est dans isolement possible de la capitale. Le danger est dans la facilité avec laquelle un pouvoir tyrannique cernerait tout mouvement insurrectionnel. Le danger est dans la signification de ces mots échappés à la bonne foi du *Courrier Français* : « *réprimer les agressions du dehors et les agressions du dedans.* » Le danger est dans la construction des ouvrages permanents qui, placés au confluent de la Seine et de la Marne, sont destinés à dominer le cours des deux fleuves et à fermer passage de ce côté, le cas échéant, à tous les arrivages. On a fait remarquer avec infiniment de raison que si le système de fortifications proposé avait existé en 1830, la révolution de juillet aurait été promptement et infailliblement étouffée. C'est en effet parce que les troupes manquaient de positions autour de Paris, que Marmont, et il l'a dit lui-même, a engagé ses troupes le 28 juillet dans une de ces guerres de carrefour que redoutait si fort le grand Condé.

N'eussions-nous autour de Paris qu'une enceinte bastionnée, la nécessité de garder cette enceinte ne fournirait-elle pas au gouvernement un prétexte tout naturel d'augmenter la garnison de Paris, déjà si considérable? Et que dire des conséquences funestes qu'entraînerait une telle métamorphose de la capitale? Après avoir pris la physionomie d'une ville de guerre, Paris ne tarderait pas à en subir les habitudes. Peut-être ferait-on perdre peu à peu au soldat ce respect de la garde nationale qui l'empêche aujourd'hui d'armer son fusil contre elle. D'ailleurs, que ne pourrait point, pour glacer les courages, le seul effet de cette grande menace perpétuellement suspendue sur toutes les têtes? Une enceinte continue, même sans forts, est un moyen d'asservir Paris en l'isolant de la France. En vain, dit-on que, de cette enceinte, on ne saurait canonner la ville. Supposez qu'une enceinte continue eut existé en 1830, les Rouennais et les Havrais auraient-ils pu marcher au secours de l'insurrection parisienne?

Les embastilleurs de Paris seraient-ils par aventure disposés, pour

Digitized by Google

nous rassurer, à diminuer la garnison? Leur intention est-elle de ne livrer qu'aux militaires civils la garde extérieure de la capitale? Enfin, va-t-on rétablir, comme conséquence des mesures belliqueuses qu'on agite, cette artillerie de la garde nationale, si brutalement licenciée? Qu'on réponde.

Il est des gens qui, confiants dans la sagesse des gouvernements futurs, verraient sans peine le gouvernement actuel jeter les fondements de la puissance de ses successeurs, à peu près comme le connétable Lesdiguières, lorsqu'il laissait le duc de Savoie bâtir un fort dont les Français avaient besoin et croyaient pouvoir s'emparer. Mais la question est celle-ci : comment le gouvernement futur s'installera-t-il, si le gouvernement actuel possède, pour se maintenir, des moyens si formidables? Il sera bien temps d'entrer en polémique contre le gouvernement lorsqu'il pourra faire efficacement de la polémique à coups de fusil! Je sais bien qu'après tout, les idées finissent toujours par l'emporter sur les balles; mais par quelle inconcevable imprudence rendrions-nous d'avance le combat plus long, plus atroce, plus meurtrier? Quoi! ce n'est pas assez de l'avertissement qui vient de nous être donné, au sujet des rassemblements d'ouvriers! Quoi! Paris divisé en zônes, la cavalerie galopant sabre nu le long des boulevards, et ce maréchal-de-camp parcourant les divers quartiers, la carte de Paris à la main, tout cela nous paraît un enfantillage!

Aussi bien, quelque démocratique que soit jamais le pouvoir, sa force devra être ailleurs que dans des soldats. Nous voulons un gouvernement vigoureux et actif, mais pour qu'il dirige la société avec fermeté, avec intelligence, avec passion. Et pour cela les canons sont de trop.

Je dis plus : s'il faut des canons au pouvoir actuel, c'est précisément parce qu'il est faible. Incapable de conduire le peuple, il faut bien qu'il se mette en mesure de le contenir. Il s'aperçoit enfin que la révolte des intérêts opprimés est imminente; que la société, faite ainsi que nous la voyons, porte dans ses entrailles la guerre civile. Et il s'y prépare faute de savoir la conjurer. Ainsi, sa prévoyance même n'est qu'un triste témoignage de son ignorance grossière, et dans cette force dont il cherche à s'entourer, je ne vois que le brutal aveu de son impuissance.

Quoi qu'il en soit, ses intentions sont claires, et la preuve de ses mauvais desseins résulte de l'activité incroyable avec laquelle il pousse déjà les travaux. En vain lui crie-t-on de toutes parts qu'une mesure aussi grave ne saurait être prise en l'absence des chambres, sans leur assentiment, et, plus encore, contre leur opinion fortement exprimée en 1833; que procéder de la sorte, c'est se jouer du gouvernement constitutionnel et prendre la dictature; qu'on ne saurait déclarer mesure

Digitized by Google

d'urgence une mesure qui veut, pour être réalisée, des travaux de plusieurs années; que, si la guerre est imminente, il faut employer l'argent de la France non pas à remuer des pierres, mais à former des bataillons. A ces raisons d'une incontestable puissance, savez-vous ce que le gouvernement répond? Il fait publier dans les diverses communes de la banlieue : 1° l'ordonnance royale du 10 décembre, autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique; 2° une ordonnance du 17 septembre, portant qu'il sera procédé immédiatement au baraquement des troupes appelées à concourir aux travaux, et attribuant au ministre des travaux publics le soin d'établir ce baraquement. Et, en attendant, les arbres tombent sous la hache tout autour de Paris; les terres sont remuées de fond en comble, et les feuilles publiques nous tiennent chaque jour au courant des travaux de défrichement et d'abattage. Voici ce qu'on lit, aujourd'hui 27 septembre, dans le *Journal du Commerce* : « A Saint-Denis, on poursuit le tracé des plans. — A Belleville, une compagnie de soldats dirige les travaux du fort des Bruyères, dont l'emplacement est pris en partie sur les riches jardins de Bagnolet. — On continue les tracés des fortifications depuis Charonne jusqu'à Bercy; à Noisy, à Rosny, à Fontenay, à Nogent. — Vincennes est le point central d'organisation d'un camp de 30 bataillons de 700 hommes chacun, entre Montreuil et Vincennes.—Clichy est le centre d'organisation d'un autre camp de quinze à vingt mille hommes. Saint-Denis pourra, croit-on, loger ses travailleurs, etc..., etc.... »

Que signifie donc tout ceci, bon Dieu! Y a-t-il une chambre des Députés en France, oui ou non? La liberté y est-elle, oui ou non, garantie contre le bon plaisir du premier ministre venu? La ville de Paris doit-elle être, de par le roi, traitée en ville conquise? Mais jamais on ne vit semblable audace! Napoléon n'osa jamais cela, lui qui osait tout. Sous la restauration, M. de Clermont-Tonnerre eut bien l'idée d'embastiller la capitale; mais ce projet n'eut pas de suite, tant, même à cette époque, il parut odieux et monstrueux! Miséricorde! comme on fait bon marché, dix ans après la révolution, de toutes les garanties, de tous les intérêts? S'adjuger cent millions, sauf à se faire accorder plus tard le crédit par la chambre, et cela lorsque la chambre a déjà condamné solennellement semblable dépense; exproprier sans cause d'utilité publique, et sur une surface immense, des milliers de citoyens; jeter une sorte d'interdit territorial sur une circonférence de vingt-sept lieues; alarmer, ruiner toute la population pauvre de la banlieue; exposer des villages entiers à être rasés..... Mais ce n'est donc rien que cela? Et toutes ces choses se font par ordonnance! Et pour introduire dans l'existence de Paris d'aussi prodigieux changements, il suffit de la signature d'un homme, griffonnée sur un chiffon de papier! Qui nous retient? Appelons Nicolas, et devenons Russes.

Digitized by Google

Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans tout ceci, c'est l'attitude des journaux. Quelques uns se taisent ; la plupart applaudissent. Il est clair cependant que le règne de la force intelligente cesse où commence celui de la force brutale. Qu'est-ce que la royauté de la pensée chez un peuple accoutumé à s'endormir dans le voisinage des canons, et quand les idées peuvent être arrêtées au passage par le qui-vive des sentinelles ?

Le *Commerce* et le *Capitole* ont dénoncé avec une honorable vigueur cet insolent essai de dictature. Ils ont invoqué contre M. Thiers la légalité, les principes du gouvernement constitutionnel, la charte enfin. Mais peut-être auraient-ils pu s'épargner la peine de réfuter les textes qui leur ont été opposés, en réduisant la polémique à ces termes : s'il existe réellement dans la charte des dispositions qui se puissent interpréter de façon à autoriser la mise en état de siége de Paris, la charte-vérité a donc, elle aussi, son article 14.

Ainsi, de deux choses l'une : ou il faut mettre les ministres en accusation comme violateurs de la charte ; ou bien, il faut faire contre la charte elle-même une autre révolution de juillet.

Un mot encore. Les forts qu'on veut construire seront fermés à la gorge, c'est-à-dire qu'on y placera des canons dont la gueule sera tournée du côté de l'enceinte. Eh bien, ceci est une violation flagrante des règles les plus élémentaires de l'art des fortifications. Les ouvrages avancés, destinés à protéger le corps de la place, doivent toujours être et sont toujours ouverts à la gorge, par la raison toute simple que l'ennemi pouvant s'en rendre maître, il importe qu'ils ne puissent en aucun cas, dominer la place, et soient au contraire dominés par elle. Si donc, il était vrai que les forts dont on nous menace fussent construits en vue de l'ennemi, on commettrait, en les fermant à la gorge, une colossale absurdité. Cette absurdité, pourquoi veut-on la commettre?... Les forts seront fermés à la gorge! le gouvernement se réserve donc la faculté de canonner la place, et encore au risque d'offrir à l'ennemi, si nous étions attaqués, un moyen presque assuré de prendre Paris. Il y a ici tout à la fois une trahison anticipée et un acheminement à l'impunité dans la tyrannie. On expose notre indépendance en même temps qu'on menace notre liberté.

Soyons libres : nous resterons indépendants. Soyons libres : nous aurons ces fortes vertus par qui durent les empires. Ceux qui se croient en sûreté derrière des murailles ignorent-ils que la science qui élève les remparts est la même qui les renverse, et que c'est des villes fortifiées qu'on a dit : *place assiégée place prise*? Les remparts sont utiles surtout comme moyen de gagner du temps : qu'on fortifie les frontières, c'est bien ; mais, je le répète, il faut défendre Paris loin de Paris. La force ne

Digitized by Google

nous manquera point pour cela, si nous avons cette confiance qui gagne les batailles.

Que si nous comptons assez peu sur la fortune de la France, pour ne chercher les garanties de son indépendance que dans ce qui menace sa liberté, nous sommes une proie toute préparée pour les barbares. Non, il n'en peut être ainsi! La sauve garde de Paris est dans son génie particulier, dans son caractère cosmopolite, dans le besoin qu'ont tous les peuples de cette intelligente et libre cité. A tout hasard, la sauvegarde de Paris est aussi dans le courage de ses habitants. Car, après tout, ce n'est pas d'un pareil peuple qu'on a droit de dire ce que disait Scipion de ses soldats, sous les murs de Numance : « Qu'ils se couvrent de boue, puisqu'ils n'osent se couvrir de sang. »

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

DES COALITIONS D'OUVRIERS.

Voici ce qu'écrivait en 1788 le banquier genevois Necker, peu après ministre de Louis XVI :

« Presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires; on est effrayé en ouvrant le code des lois de n'y découvrir « partout que cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, « après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie « contre la multitude, comme ils avaient mis des abris dans les bois « pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire après « avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. « Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, nous « ne possédons rien. Vos lois de justice? Nous n'avons rien à défendre. « Vos lois de liberté? Si nous ne travaillons pas demain, nous « mourrons (1). »

Depuis que ces lignes ont été écrites, plus d'un demi-siècle s'est écoulé; une monarchie a été abattue, une révolution qui dure encore a eu plusieurs phases successives qui ont eu chacune des traits caractéristiques sous les noms de république, d'empire, de restauration; la quatrième de ces phases révolutionnaires, qu'on dit procéder de la souveraineté du peuple, se développe sous nos yeux, et les paroles du contrôleur général des finances ont la même gravité; elles sont aussi vraies, aussi importantes aujourd'hui qu'en 1788.

Leur à-propos est plus saisissant encore, ainsi le témoignent ces rassemblements d'ouvriers de tous les états que le pouvoir punit sous le titre élastique de coalition.

On s'est efforcé par des mesures de rigueur de détruire le symptôme alarmant de l'association des travailleurs pour obtenir un résultat commun; on a voulu étouffer cette immense manifestation des ateliers sous le retentissement de deux célèbres procès et le déploiement d'une armée qui serait mieux placée sur le Rhin. Mais l'attention publique n'a

(1) Necker, *Législation des grains.*

Digitized by Google

point pris tout à fait le change. La question de l'organisation du travail grandit chaque jour, et il est évident pour tous que si l'on continue d'en reculer la solution, les menaçantes discussions du Forum reviendront, mais plus énergiquement, protester contre le silence des députés du monopole bourgeois.

Ainsi donc, à plus de cinquante ans de distance, les mêmes causes produisent les mêmes effets, le petit nombre fait des lois de garantie contre la multitude, de même que les grands propriétaires, pour conserver une pêche ou un lapin, placent dans leurs parcs des piéges à loup. Les lois sont donc des remparts élevés par quelques uns contre tous; et on s'étonne après cela de la mésintelligence qui éclate entre les maîtres et les ouvriers, entre le capital et le salaire, on en vient à nier le malaise général qui agite la production agricole et la production industrielle jusque dans leurs profondeurs; il est vrai que lorsque ce malaise devient la souffrance, la faim, la révolte, l'armée et les tribunaux sont là pour maintenir l'ordre dans le désordre.

Qu'on nous dise en effet quels sont les changements virtuels apportés par la législation de 1830 à la situation des agriculteurs, qui sont les travailleurs de la production première, et à celle des ouvriers, qui sont les travailleurs de la deuxième production? Et quel droit le peuple a-t-il conquis par la révolution de juillet? Aucun, ou plutôt, je me trompe, il a conquis le droit de faire partie de la garde nationale, c'est-à-dire, de garder et de défendre, lui qui n'a rien, la fortune de ceux qui ont tout.

J'ouvre le code qui régit les rapports entre les maîtres et les ouvriers, et je lis : « La coalition qui (de la part des ouvriers) est l'accord formé par eux de faire augmenter leur salaire par un refus concerté de travail peut être puni de cinq ans de prison et de cinq ans de surveillance. » Je lis plus bas : « La coalition des maîtres pour abaisser le salaire donne lieu contre eux à un emprisonnement de six jours à un mois, et de deux cents à trois mille francs d'amende. » Voilà qui est étrange! Je continue : « La coalition des maîtres doit, pour être reputée un délit, être injuste et abusive; les coalitions d'ouvriers sont toujours criminelles et punissables. » On appelle cela l'égalité devant la loi! C'est celle des hauts barons de la bourse et de l'industrie, celle du peuple est encore à conquérir. Peut-on contredire la vérité de ce qui vient d'être avancé? Le monopole n'existe-t-il pas partout? L'antagonisme le plus prononcé n'est-il pas établi par la société entre ceux qui travaillent et ceux qui font travailler, n'a-t-on pas rendu ennemis ceux qui devaient être frères et compagnons? Eh bien! voyons si au milieu de toutes ces causes d'irritation et de souffrance, les ouvriers de Paris ont mérité le blâme qui a été déversé sur eux par la plupart des journaux. Les uns les regardent comme des barbares ignorants et sau-

Digitized by Google

vages, menaçant la tranquillité publique; d'autres crient bien fort que quelques paresseux, quelques intempérants ont seuls fait déserter les ateliers par leurs pernicieuse influence : ceux-ci leur ordonnent de continuer au nom de la liberté du commerce, ceux-là les accusent d'être soudoyés par l'or *de la perfide Albion*. Plusieurs les regardent comme les auxiliaires et l'avant-garde de l'extrême opposition républicaine. Voici les accusations; voyons les faits.

Le salaire des ouvriers ne suffit plus à leur existence, et on menace de le réduire encore. Beaucoup d'entre eux sont inoccupés; des marchandeurs et des tâcherons, usant du droit que leur accorde la loi, et possesseurs de quelques instruments de travail, se placent comme intermédiaires entre les ouvriers et la commande, et diminuent ainsi le prix de la journée. Le travail dure quatorze heures par jour. Que demandent les ouvriers? qu'on reduise le travail à douze heures, qu'on maintienne leur journée au taux actuel et qu'on supprime les marchandeurs. Voilà toutes leurs réclamations. Nous n'avons pas à en apprécier la justice; il nous suffit de constater que, pour qu'on y fît droit, et pour justifier la présence simultanée d'un grand nombre d'entre eux sur un même point, nombre nécessaire pour la validité de leurs délibérations, les tailleurs d'habits et les tailleurs de pierre se sont mis sous la main de l'autorité; ils ont nommé des mandataires auprès du magistrat spécialement chargé de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et les mandataires ont été arrêtés en vertu de la loi, car il y a coalition : coalition pour ne pas mourir de faim, il est vrai, ou céder à de stupides exigences; mais vous avez vu que les coalitions d'ouvriers sont punissables quelsque soient les motils et les causes qui les aient fait naître.

Les travailleurs des autres professions, poussés par les mêmes misères, s'unissent aux premiers; les maçons, les fileurs, les charpentiers, les boutonniers, les forgerons, les ébénistes quittent le travail pour faire grève, ils fixent plusieurs points de réunion. Les gardes municipaux les y devancent, ou les y suivent, un escadron de cavalerie en disperse 5,000 à Pantin, les frappe à coups de plat de sabre, et en force un certain nombre à passer le canal à la nage... et ces hommes, à qui l'on ne peut refuser une mâle énergie, ces *barbares* laissent faire par respect pour la loi. Au faubourg Saint-Antoine, des patrouilles viennent arrêter au milieu d'immenses groupes quelques coalitionnaires, ils n'éprouvent aucune résistance. Qu'on ne vienne donc plus accuser de brutalité les hommes du travail, car ils ont donné au contraire, en présence des provocations, des menaces, des mauvais traitements qui ont duré plusieurs jours, des preuves de rare longanimité. Quant à ceux qui imputent la désertion des ateliers à quelques ouvriers intempérants et paresseux, nous n'avons qu'à les renvoyer aux débats judiciaires qui ont suivi de si près la manifestation incriminée; tous sont reconnus par

Digitized by Google

les maîtres comme de bons sujets, intelligents et sobres; les témoignages sont unanimes en leur faveur. D'ailleurs, qu'avaient-ils besoin de ces témoignages, ce n'est pas par ses vices qu'on obtient de l'influence au sein des classes laborieuses. Un reproche plus général et plus spécieux leur est adressé au nom de la liberté individuelle. On les blâme presque généralement d'avoir entraîné dans leur coalition des ouvriers qui désiraient travailler aux conditions des maîtres; mais il faut savoir comment cela se passe presque toujours. Les pères de famille, par exemple, ne prennent jamais l'initiative de la grève, ils acceptent toutes les conditions, car leurs enfants attendent le soir le pain qu'ils auront gagné dans la journée. D'autres, par un louable sentiment de délicatesse veulent garder pour les maîtres les égards que beaucoup d'entre eux méritent, ils ne quittent pas l'atelier; ils attendent les camarades et feignent d'obéir à leurs sommations; mais au fond, ils sont d'accord, leurs intérêts sont identiques comme leurs suffrages. Les habiles et paternels économistes, vraiment, qui, au nom de la liberté du commerce, somment les ouvriers de travailler quatorze heures par jour pour un salaire insuffisant!

Il faut repousser avec indignation les insinuations impies qui tendent à présenter les ouvriers de Paris comme mercenaires de l'étranger. Mercenaires de l'étranger! mais sans eux vous en seriez les esclaves, ils forment les neuf dixièmes de votre armée, et leurs poitrines seraient pour vous un plus sûr rempart que vos murailles et vos forts détachés.

Il est également faux que les ouvriers aient été excités par les républicains pour leur servir d'avant-garde. Les démocrates n'ont que trop souvent prouvé qu'au lieu de chercher une avant-garde, ils ne pensaient pas même à s'appuyer sur un corps de bataille, et que pour le succès ils ne comptaient que sur eux-mêmes. Au reste, l'instruction a fait justice de cette imputation malveillante.

Voici donc détruit cet échafaudage de criminalité que les organes du ministère avaient élevé avec tant de peine pour effrayer la population; il n'est resté que la coalition, qui aurait été réprimée moins sévèrement, si la sentence des magistrats eût été prononcée à une époque plus éloignée des faits qui constituaient le délit.

Il est évident que les lois sur la coalition empêchent les travailleurs de s'entendre entre eux, et, par suite, avec leurs maîtres, dont nous ne les séparerons jamais, parceque, selon nous, ils ont des intérêts solidaires, et que les avantages des uns et des autres ne seront bien réglés que par un accord commun, basé sur l'association équitable des travailleurs et de ceux qui possèdent les instruments de travail. Permettez aux ouvriers de se réunir, il ne peut en résulter que du bien. C'est dans ces assemblées que se préparera l'enquête sur la question: c'est là que la nécessité d'une nouvelle science économique sera démontrée.

Digitized by Google

Les hommes d'état qui se sont emparé de tant de journaux, et qui en inspirent la polémique, représentent eux-mêmes l'industrie comme un chaos. Qu'ils n'empêchent donc plus que la lumière y pénètre et y introduise l'ordre et la régularité. Supposons qu'après de sincères et longues discussions, les travailleurs de toutes les professions, tombassent d'accord qu'avec la libre concurrence le salaire dépend du capital, comme autrefois le serf dépendait de la terre, et l'esclave de l'homme libre; supposons, dis-je, que regardant enfin cet état de choses comme contraire aux lois de la justice et de la fraternité humaines, ils vinssent tous ensemble parler ainsi à ceux qui possèdent le capital : « Vous êtes nos semblables, vous avez écrit le mot égalité sur le frontispice de vos lois, pourquoi nous traiteriez-vous en ennemis? Nous formons l'immense majorité des citoyens de la France. Vous nous dites libres, et nous ne le sommes pas; car, en naissant, nous appartenons à quiconque dispose des instruments de travail; c'est nous qui, à vingt ans, vous donnons notre temps, notre sang, seuls biens que nous possédions; nous sommes les artisans indispensables, les producteurs uniques de toutes les richesses, de toutes les jouissances qui font le but de votre vie; si, agriculteurs et ouvriers, nous cessions un seul jour de travailler, le pays serait ébranlé jusque dans ses fondements, et pourtant nous sommes vis-à-vis de vous ce que sont nos frères les maçons, les charpentiers, les plâtriers, qui n'oseraient entrer dans les palais qu'ils ont édifiés de leurs mains, alors que vous en faites votre habitation... nos palais, à nous, ce sont vos hôpitaux; après une vie de labeur et de privations nous y venons presque tous mourir jeunes — car la pauvreté tue — loin des objets de notre affection, et nos corps sont jetés à la voirie comme un engrais sur une terre stérile. Ces iniquités sont, si vous le voulez, les torts de l'organisation politique et sociale; vous avez accepté l'héritage de Caïn que d'autres avaient recueilli avant vous. Mais, du moins, quand nous faisons entendre un cri de douleur, nous, les vassaux de la faim, les esclaves du salaire, ne nous traitez pas d'abord comme des ennemis; souvenez-vous, au nom de la raison, de vos croyances et de l'humanité, que nous sommes vos frères, vos frères deshérités de leur part de bonheur sur la terre; laissez à nos justes réclamations une large issue, une issue légale; permettez-nous de nous réunir pour aviser aux moyens de soulager notre misère, et laissez là vos fusils et vos sabres; car les violences ne donneront pas la solution du problême; elles n'amèneront pas une distribution plus équitable des fruits du travail. Vous le savez comme nous, puisque déjà nous comptons dans nos rangs une foule des vôtres rejetés sous le niveau du malheur par les ravages de la libre concurrence. Et il en viendra bien d'autres encore!

« Croyez-nous, la France est grande et féconde, nous sommes nom-

Digitized by Google

breux et forts, vous êtes intelligents et riches; unissons-nous, et nous produirons assez pour le bonheur général. Il n'y aura plus d'épouvante dans vos cœurs, ni de haine dans les nôtres.

« Choisissons parmi nous des citoyens intelligents et courageux qui règleront à l'avantage commun l'association que nous vous proposons, ce sera notre gouvernement. Réfléchissez sincèrement au parti qu'il faut prendre, car les choses ne peuvent plus rester ainsi, songez surtout qu'il serait horrible de nous forcer un jour à vous compter et à nous compter. »

De bonne foi, que pourraient répondre les détenteurs du capital à ce langage si plein de modération et de vérité? Je ne sais, mais la plupart des maîtres, déjà pantelants sous les griffes de la concurrence illimitée, devraient reconnaître que l'isolement et l'individualisme nuisent à leurs intérêts, en même temps qu'ils froissent les intérêts du grand nombre; et s'ils appelaient de leurs vœux un gouvernement fort, choisi par tous, pour diriger et régulariser les efforts de tous, la guerre impie serait terminée. Car nous n'imputons pas aux riches les maux qui accablent le peuple. La faute en est à la fausse direction des choses, aux erreurs et aux crimes des gouvernements, qui ont fondé leur existence sur l'antagonisme, sur l'ignorance et l'isolement des hommes destinés à s'entendre et surtout à s'aimer. L'homme est éminemment social et sympathique. C'est la condition de sa nature, il ne vit pas seulement de sa propre vie, mais encore de la vie de ses enfants, de sa femme, de ses amis, de ses semblables enfin. Les sociétés ne sont point fondées sur un égoïste contrat d'adhésion qui arrache à chacun une partie de ses droits pour lui assurer la libre jouissance de l'autre partie; elles vivent en vertu d'une loi éternelle, plus juste, plus générale, celle de la fraternité, de la solidarité humaine, qui reconnaît et comprend implicitement tous les droits et tous les devoirs. Et tel est le pouvoir de cette loi divine et providentielle qui dirige l'humanité dans ses voies mystérieuses, que malgré toutes les entraves créées par le privilége et le temps, elle veille à la conservation des sociétés en se développant, quoiqu'imparfaitement encore, sous les noms de famille, de patriotisme, de nationalité, de civilisation. C'est donc en vain que les pouvoirs se cramponnent à quelques intérêts pour arrêter ou faire dévier le progrès; on ne fait pas remonter aux hommes le fleuve du passé; aussi s'épuise-t-on en efforts stériles pour s'abandonner bientôt sans force et sans direction au courant de l'avenir.

Déjà tout se meut, tout s'agite, et les temps sont proches. A Paris, à Grenoble, à Tours, à Clermont, à Poitiers, partout, les citoyens sont unanimes sans s'être entendus, tous veulent une réforme politique, dans un but social, tous la veulent et l'espèrent calme et pacifique, parce que

Digitized by Google

le peuple, décidant des affaires du peuple, ne peut être que juste et grand.

On voudrait en vain séparer l'émancipation politique de l'émancipation du travail, elles sont connexes et corrélatives : l'une est le moyen, l'autre est le but. J'accorde qu'un gouvernement n'admette pas *à priori* une théorie sociétaire; qu'il ne jette pas la France dans le moule de formules trop précoces. Les nations ne se régénèrent pas ainsi; les traditions et les intérêts appellent et nécessitent de longues transitions, et l'ère la plus opposée à celle qui la précède en garde cependant toujours une profonde empreinte.

Mais ce qu'on peut vouloir, c'est que le pouvoir ne reste pas sourd aux cris désespérés poussés de toutes parts, pour lui indiquer qu'il fait fausse route et qu'il conduit la France à une crise inévitable : ce qu'on veut, c'est qu'il demande à la science, aux faits, à la nation, la solution des problèmes qu'il redoute et qu'il combat sans les comprendre. Pourquoi tant de voix crient elles dans le désert? Pourquoi continue-t-on d'isoler au lieu de grouper, de diviser au lieu d'unir? Il en est ainsi dans notre pays que des milliers d'intelligences d'élite ont rendu le pivot du monde révolutionnaire, on n'a jamais obtenu et sollicité que des efforts individuels. Et pourtant si vous aviez vulgarisé la science, si vous l'aviez étendue aux classes que vous appelez inférieures, elles l'auraient cultivée sous un point de vue plus général et surtout plus utile à la société; vous auriez plusieurs millions de citoyens faisant tous ensemble marcher la France vers un noble but, au lieu de la tirailler en sens divers et opposés. Le peuple ne tourbillonnerait pas dans un abîme aux bords escarpés, et ne se consumerait pas en vaines tentatives pour atteindre les crêtes élevées, d'où le contemplent les privilégiés de la fortune et du hasard.

Mais bien loin de répondre à ces besoins pressants, que faites-vous? Vous reprochez leur inintelligence aux hommes de labeur, vous oubliez que l'ignorance du peuple est le crime des gouvernements, que dans un état fondé sur la souveraineté du peuple, l'éducation nationale doit être le développement progressif de cet immuable principe! Appellerez-vous éducation publique les lambeaux d'instruction que vous jetez à une portion du peuple? Où est la morale sociale, le lien commun qui doit unir nos enfants? Que leur enseignent vos professeurs, largement ou mesquinement rétribués, de leurs droits, de leurs devoirs, de leur dignité personnelle et du dévouement qui doit les animer tous? Mais non, vous auriez signé votre condamnation; vous auriez commis un suicide moral; car depuis dix ans plusieurs générations successives de jeunes hommes auraient apporté dans la société tous les fruits que peuvent produire l'intelligence et le cœur. Dites-nous, vous qui habitez les régions élevées du pouvoir, ce que

Digitized by Google

vous avez trouvé de bon, de certain, d'applicable en économie sociale et politique. Vos organes les plus dévoués, les organes de vos prédécesseurs avouent qu'il y a quelque chose à faire, et vous restez muets et inactifs! L'Atlas de votre système bâtard de gouvernement, Casimir Périer, disait en 1831, après les funèbres journées de Lyon, que les bases de l'économie politique étaient complètement changées; dix ans se sont écoulés, quels changements avez-vous tentés, quels progrès avez-vous faits? Votre chambre des Députés a voté le privilége de la Banque, elle a approuvé l'ajournement de la conversion des rentes; mais a-t-on parlé dans son enceinte de la nécessité de changer l'assiette de l'impôt, de fonder le crédit sur de nouvelles bases, de faire arriver aux producteurs, sans intermédiaires ruineux, les instruments de travail? a-t-on parlé des moyens de fonder et de régulariser l'association? On s'en est bien gardé; ce sont là lettres closes. Seulement, M. Sauzet, son président, a dit : « La chambre fait des lois et ne donne pas de travail. » Mot profond, qui résume la situation et restera comme un monument impérissable de l'impuissance et de la stérilité forcée d'une chambre née du privilége!

Mais vous, qui vantiez à tout propos la théorie de la liberté absolue du commerce, du laissez faire et du laissez passer, cherchez une nouvelle formule pour la soutenir, car vous n'oseriez dire, après les crises triennalement renouvelées, les désastres de l'Angleterre, de l'Amérique, de Lyon, de Saint-Étienne, de toute la France enfin, que les rapports de la production et de la consommation sont invariablement et justement réglés par l'offre et par la demande.

Que si vous reconnaissez avec nous que la libre concurrence est la guerre inévitable, acharnée, des hommes entre eux, des signes du travail contre le travail lui-même, que c'est la faculté de souffrir ou la permission d'égorger ses semblables, imaginez les moyens de la détruire, sinon vous êtes incapables, vous ne pouvez nous arracher au péril, et il faut abdiquer.

Mais vous attendrez, plutôt, que des millions d'ouvriers et de maîtres ruinés relèvent la bannière sublime du peuple lyonnais : « *Mourir en combattant ou vivre en travaillant.* » Vivre, entendez-vous? mais, de votre propre aveu, vous ne pouvez établir des règles à la consommation et des limites à la production : que répondrez-vous donc? Que vous ne savez rien de ce qui fait la vie des nations, ni de ce qui les tue; ou bien, comme à Lyon, et avec les canons de vingt bastilles, vous ferez taire le peuple... Il éclatera un jour, et vous disparaîtrez dans la tempête.

BAUNE.

Digitized by Google

HISTOIRE

POLITIQUE DE L'ESPAGNE MODERNE (1),

SUIVIE D'UN APERÇU SUR LES FINANCES.

PAR M. DE MARLIANI.

Malgré la situation péninsulaire de l'Espagne, qui semble la reléguer dans une sphère à part du reste de l'Europe, son rôle dans l'histoire contemporaine est plus important qu'il ne semble au premier abord. Sœur cadette de la France dans la civilisation nouvelle, elle répond par un contre-coup énergique à tous les grands mouvements qui s'accomplissent chez nous. Elle n'a rien sans doute de notre puissante initiative, mais sa force de réaction est considérable. On ne peut oublier que la résistance de l'Europe au despotisme impérial a commencé à Baylen et à Cadix, à la fois sous l'inspiration morale de la France révolutionnaire et contre la domination matérielle de la France conquérante. Il y a d'ailleurs ceci de remarquable, que les questions politiques prennent en arrivant sur le sol espagnol une tournure radicale qui ne laisse place à aucun terme-moyen durable ; les principes exposés s'y dessinent dans toute leur rigueur. Aussi peut-on dire que la conduite adoptée à l'égard de l'Espagne est la pierre de touche de tout système politique dominant en France. De quelque ambiguité que s'enveloppe notre cabinet, son alliance avec le parti royaliste ou le parti libéral en Espagne nous donnera toujours le dernier mot de sa pensée intime.

C'est aujourd'hui surtout que l'influence de l'Espagne sur notre destinée peut être grave ; car, sans son alliance, notre position est compromise en face de l'Europe ennemie, et le triomphe du parti national et libéral dans la Péninsule peut mettre cette alliance au prix d'un changement de direction dans notre gouvernement.

Ce n'est donc pas sans raison que de toutes parts des regards inquiets

(1) Amédée Gratiot et Ce, rue de la Monnaie, 11. — Dessessarts, éditeur, rue des Beaux-Arts, 15.

Digitized by Google

se portent de ce côté, et rien ne nous importe davantage que de nous former sur l'Espagne des idées justes et précises. Mais l'originalité des mœurs de sa population, les contrastes saillants qu'elle offre plus que tout autre peuple, éblouissent les yeux d'un observateur étranger. Les aperçus brillants abondent dans ce qu'on a écrit sur elle, les appréciations sérieuses manquent totalement. Les uns, attribuant à la politique constitutionnelle une valeur absolue, indépendante des hommes et des lieux, ont prétendu faire de l'Espagne le plagiat de la France. Les autres, n'apercevant dans cette nation que le costume pittoresque dont son caractère est extérieurement revêtu, ont cru, dans leur scepticisme, faire preuve d'un esprit supérieur en niant sa participation au mouvement européen dont la révolution française a donné le branle. Erreur des deux côtés; des deux côtés, absence de ce coup d'œil ferme et impartial, dont le bon sens, éclairé par la connaissance des faits, sait mesurer la réalité.

Fournir à l'opinion européenne les éléments qui lui sont nécessaires pour se prononcer, tel est l'objet du livre que nous annonçons. L'auteur joint au sentiment libéral cette intelligence large et pratique que donne la participation aux grandes affaires. Il appartient de cœur au parti du progrès, et nous l'en félicitons; la vivacité de son patriotisme le rend peut-être parfois injuste envers la France, mais nous n'avons pas le courage de désapprouver ce qu'il peut y avoir d'exclusif dans une si noble passion. D'ailleurs, ces préoccupations, légitimes dans leur principe, n'altèrent ni son impartialité dans l'exposé des faits, ni le sens politique ferme et élevé dont il fait preuve dans leur appréciation. Sous le titre d'*Histoire de l'Espagne moderne*, son livre est le rapport d'un homme d'état sur la situation politique actuelle, sur ses causes, ses origines et son remède. En l'écrivant en français, malgré le désavantage qui résulte pour un étranger de l'emploi de notre langue, M. de Marliani, indépendamment de l'hommage qu'il rend ainsi à l'autorité du génie français, a parfaitement compris en quel lieu il importait surtout de faire connaître la vérité sur sa patrie.

Pour M. de Marliani, l'histoire de l'*Espagne Moderne* (nous dirions plutôt l'*Espagne Nouvelle*) commence à la réunion des Cortès en 1810, au milieu de la conflagration générale; c'est-à-dire qu'à ses yeux la destinée politique de l'Espagne n'est autre que le développement de la démocratie dans la voie ouverte par la révolution française. Telle est, en effet, la destinée commune de tous les peuples européens. Les principes nouveaux proclamés en 1789 sont leur commun patrimoine. Et quel autre objet pourraient-ils avoir, dans leur activité sociale, que la liberté, l'égalité, la fraternité? Chacun d'eux, sans doute, en raison de son génie, de ses mœurs, de ses traditions, doit suivre une méthode et des procédés particuliers dans la réalisation organique de ces idées,

Digitized by Google

et, à cet égard, rien de plus respectable que l'originalité du caractère national. Mais, au fond, c'est toujours la même cause qui se débat partout et le même progrès qui se poursuit à pas inégaux. 1808 est pour les Espagnols ce que 1789 est pour nous, avec cette différence, que nous nous élançâmes spontanément dans la carrière, tandis qu'ils y furent précipités par un contre-coup fatal. Le perfectionnement de la nationalité française, au moyen de la lutte contre l'étranger, fut la suite du mouvement révolutionnaire; au contraire, la résistance désespérée de la nationalité espagnole fut le point de départ du mouvement de régénération politique à l'intérieur; mais, après tout, ce qui fait la vie actuelle et contient l'avenir du pays, ce sont les idées et les tendances démocratiques éveillées par l'exemple de la France et formulées par le mot *constitution*. A Madrid comme à Paris, on est au milieu et comme au point de partage d'une grande rénovation sociale.

L'introduction, morceau remarquable par la justesse et la fermeté des jugements qui y sont exprimés, expose les origines de cet état des choses. A la fin du XVe siècle, l'Espagne, délivrée par la victoire, semblait tenir les gages du plus bel avenir. L'unité seulement lui manquait dans l'ordre moral et dans l'ordre politique. L'empire absolu du catholicisme et le développement de la royauté vinrent la lui donner; mais, par leur exagération monstrueuse, ces deux institutions dépassèrent leur but. Tandis que l'inquisition tarissait les sources de toute vie morale et intellectuelle, la royauté absolue, de son côté, en détruisant les institutions libres, étouffa tous les germes d'organisation, et, au lieu d'une administration puissante, ne fonda que l'arbitraire au milieu du chaos. L'esprit dynastique, personnifié dans la dynastie autrichienne, puis dans la française, tournant le gouvernement du pays au profit égoïste de la maison régnante, enfanta une incroyable série d'actes tyranniques et d'exactions de tout genre, dont le tableau, déroulé dans l'introduction de M. de Marliani, n'explique que trop l'épuisement complet d'un pays, en vain destiné par la nature à une si brillante et si facile prospérité.

Ce qui de tout temps a manqué à l'Espagne, dit M. de Marliani, c'est le lien d'une communauté sociale. Cela est vrai, en ce sens qu'il ne s'y est jamais établi une organisation au moyen de laquelle toute la nation put développer en commun sa civilisation avec activité et avec suite. La nationalité espagnole n'a jamais pu s'organiser efficacement. Est-ce à dire qu'elle n'existe pas au fond? Bien au contraire, et, à cet égard, nous nous élèverons contre un préjugé généralement répandu. Parce que des distinctions entre nos départements ou nos anciennes provinces, aussi profondes qu'entre les provinces espagnoles, seraient la perte de la France, on s'imagine qu'il en doit être de même chez nos voisins. Parce que, dans la Péninsule, la démocratie a ses foyers de vie dans les

Digitized by Google

métropoles des provinces, on voit dans son avénement la destruction de l'unité sociale. Erreur d'une politique étroite et ignorante qui veut appliquer ses règles mesquines à tous les états, sans tenir compte de leur constitution intime! C'est par l'unité d'organisation, c'est par l'action du centre sur la circonférence que s'est formée, que se maintient, que grandit l'unité nationale de la France. La capitale est d'ailleurs le vrai foyer de la vie intellectuelle et sociale. Tout ce qui tend au fédéralisme y serait donc fatal. Mais tel n'est pas le tempérament de l'Espagne. Sa nationalité n'est pas attachée au groupement de ses diverses parties autour d'un centre; elle résulte de l'identité des croyances, du culte et du sentiment moral dans toute sa population, malgré les diversités pittoresques des coutumes et des mœurs superficielles. Voilà ce qui fait qu'elle se soulève comme un seul homme contre tout conquérant étranger, et que, même envahie et déchirée, dans chacun de ses tronçons on retrouve une Espagne entière et vivante. Si l'on considère d'ailleurs que par sa situation géographique et par son génie, elle n'est pas appelée à jouer dans le monde un rôle diplomatique très actif, on concevra sans peine qu'elle puisse posséder une unité sociale tout à fait suffisante, sans une centralisation administrative aussi sévère, sans une extension aussi grande de la juridiction du pouvoir central, sans une prépondérance aussi marquée de la capitale, que tout cela se voit en France. En fait, c'est seulement dans la sphère provinciale que l'intelligence et l'énergie patriotique des Espagnols se produisent et enfantent des autorités dignes de leurs missions : c'est aux juntes et aux municipalités que l'on doit presque tout ce qui s'est fait depuis 30 ans, soit pour repousser l'invasion, soit pour constituer un gouvernement libre, soit enfin (ce que l'on sait moins) pour l'administration des intérêts publics. Là sont les forces privées de l'Espagne et sa véritable représentation nationale. C'est du sein même de ces autorités naturelles, et sans les détruire, qu'il faut chercher à extraire une autorité centrale supérieure. Ainsi avait fait la constitution de 1812, expression sincère, malgré ses défauts, de la nature politique du pays, vrai symbole de la révolution, et seul point de départ de tous progrès ultérieurs.

On méconnaît complétement la nation espagnole, quand on la suppose étrangère et antipathique au système représentatif et aux idées de la révolution française. Ce que son instinct repousse, c'est le système constitutionnel à l'anglaise, c'est-à-dire, en dépit de nos doctrinaires, précisément le contraire du régime représentatif. Mais celui-ci n'est nulle part si enraciné dans les coutumes et dans les mœurs, bien que la théorie en soit peut-être ailleurs plus parfaite et plus approfondie. A cet égard, l'Espagne a devancé toute l'Europe. La municipalité romaine s'y est conservée indestructible sous toutes les dominations, et forme encore aujourd'hui le principe vivant d'organi-

Digitized by Google

sation. A la fin du xve siècle, la liberté politique était pleinement réalisée par l'institution des cortès. L'usage de l'élection est d'ailleurs naturel aux Espagnols dans toutes les circonstances, parce qu'au sentiment de la hiérarchie, ils joignent celui de l'égalité, et ce dernier sentiment résulte chez eux de la charité chrétienne combinée avec la fierté personnelle et nationale. Au fond, nulle société n'est aussi démocratique; le catholicisme lui-même y avait ce caractère, car les moines, qui y dominaient, étaient les frères du peuple et les nourrisseurs du pauvre; la servilité vis-à-vis des riches y est surtout inconnue. Mais c'est là, précisément, la cause du peu d'intérêt que les masses prennent aux débats constitutionnels. Plein de passion et de bon sens à la fois, ce peuple ne s'émeut profondément que pour ce qui satisfait réellement les besoins matériels et moraux; il est radical de sa nature. La politique démocratique n'aura donc fortement prise sur lui que le jour où elle prendra un caractère religieux, et en même temps produira des effets d'une utilité pratique pour les masses.

En attendant, la terrible guerre de l'indépendance et les agitations qui l'ont suivie ont créé en Espagne deux forces qui forment depuis vingt ans la partie politiquement active des peuples; l'armée d'une part, et, de l'autre, cette population à moitié sauvage des guérilleros, ennemis nés de toute organisation sociale, et partisans, par conséquent, du règne de l'arbitraire, dont ils prennent leur bonne part, l'escopette à la main, sur les grandes routes. Ceux-ci furent le noyau de toutes les insurrections absolutistes, tandis que l'armée prenait une part si généreuse aux révolutions libérales. Mais ce qui a fait la force et le succès de ces révolutions, c'est l'intervention des gardes nationales, qui, bien plus démocratiques par leur esprit que celles de France, forment la véritable nation adulte, si l'on peut parler ainsi. Dans l'ascendant qu'elles paraissent devoir prendre aujourd'hui est, à nos yeux, tout l'avenir de la Péninsule.

Les monarchistes ont traité ces révolutions, particulièrement celle de la Granja, d'émeutes de caserne. Mais quoi! s'imagine-t-on qu'un sergent et quelques caporaux auraient changé la constitution du royaume, si toutes les provinces, agitées depuis plusieurs mois, n'avaient pas été debout derrière eux?

Sans doute la religion de la royauté est loin d'être éteinte au cœur du peuple espagnol; mais il faut chercher le sens sérieux qui se cache sous les sentiments superficiels des masses. Cette royauté, quasi-théocratique, est le symbole de l'unité sociale, et l'esprit public n'est pas encore venu au point de concevoir cette unité séparée de son symbole; il y a donc dans cette institution une valeur à laquelle la démocratie, dans son état actuel de fractionnement, ne saurait suppléer. Aussi cette dernière, tout en se développant, ne menace-t-elle pas directement la royauté,

Digitized by Google

bien que ces deux puissances nous semblent difficiles à concilier d'une manière durable.

Les idées que nous exprimons ici ressortent avec évidence de l'*Histoire de l'Espagne moderne*. M. de Marliani est certainement dans le vrai, lorsqu'il affirme que si le peuple espagnol semble froid pour la démocratie représentative, c'est qu'elle ne se présente pas à lui sous une forme assez radicale, assez nationale, assez conforme à ses mœurs; lorsqu'il rend hommage aux cortès de Cadix, pour avoir sauvé la civilisation en Espagne; lorsqu'il demande enfin, par dessus tout, une organisation, un gouvernement, et l'avénement au pouvoir d'une administration forte et intelligente. Mais s'est-il assez demandé quelles conditions seraient nécessaires pour faire éclore ce gouvernement? Si le manque d'organisation a fait le malheur de l'Espagne, il doit y avoir dans la nature intime du génie espagnol une cause pour que l'organisation ait fait défaut. L'Espagnol n'est doué ni de cette activité laborieuse, fille du besoin et mère de la richesse, qui distingue l'Anglais, ni de cette pensée abstraite, didactique et rêveuse à la fois, de l'Allemand. En revanche, il possède au plus haut degré un troisième élément, au moins aussi important, de l'âme humaine, le sentiment, l'énergie, la passion. La passion fermente profondément dans son sang moitié arabe; elle donne à ses mœurs leur poétique couleur; elle explique les contrastes de son caractère, sa gravité et sa fougue, sa foi superstitieuse et son sensualisme pratique, ses héroïques dévoûments et ses lâches férocités; elle a fait sa grandeur aux époques critiques de son histoire. Qu'on n'objecte pas l'absence actuelle des passions politiques; ce fait, en le supposant démontré, prouverait seulement l'absence d'idées générales sans lesquelles l'instinct passionné ne peut se porter sur les choses d'intérêt public. Et en effet, c'est l'*idée*, ce sont les notions précises et rationnelles qui manquent à l'Espagne. Voilà pourquoi elle est obligée d'emprunter les théories de ses voisins; voilà aussi, sans doute, le grand obstacle à l'avénement chez elle d'une forte et habile administration. La capacité comme la puissance des hommes d'état résulte surtout d'une grande et profonde pensée qui les inspire, d'une opinion éclairée qui les soutient. Ainsi donc, pas de gouvernement en Espagne qui puisse jouir d'une véritable force morale, s'il ne sort du parti démocratique, et si en même temps, il n'apporte une conception politique propre à dissiper tous les malentendus qui, aujourd'hui, divisent profondément la nation. L'Espagne saura-t-elle par elle-même enfanter cette conception? On peut en douter : il n'est guère donné qu'à la France de produire ces idées à la fois rationnelles et pratiques, ce *verbe* vivifiant et créateur qui transforme le monde.

Cette dernière considération ne nous permet pas d'admettre sans restriction le système diplomatique de M. de Marliani. Dans le tableau qu'il

Digitized by Google

trace des rapports de sa patrie avec les autres puissances de l'Europe, dans le passé et dans notre temps, il la représente comme toujours victime de l'enchaînement forcé de sa destinée à celle de la France, tandis que l'alliance de l'Angleterre l'aurait toujours servie et sauvée. Malheureusement, cette opinion n'est pas sans un certain fondement, et les fautes récentes de notre cabinet y ajoutent encore. Mais si l'on distingue, comme on le doit, ce qui appartient à la France de ce qui est le fait de ses gouvernements, n'est-il pas évident que, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon, la France et l'Espagne ont été également et ensemble victimes de la politique dynastique qui a prévalu chez elles; qu'au contraire l'influence propre de l'esprit français a été heureuse et féconde pour l'Espagne, et qu'enfin, en tout temps, c'est de la France seule que l'Espagne doit attendre une sympathie réelle, solide, fraternelle pour ses vrais intérêts, qui sont communs avec les nôtres?

M. de Marliani partage bien, au fond, notre sentiment, puisqu'il termine ainsi un de ses chapitres : « Le peuple français, libre et grand, a généreusement applaudi à notre résurrection politique, répudiant les traditions d'une politique surannée. Il veut, nous voulons l'alliance des peuples; celle de la France et de l'Espagne est une loi de nature, il faut qu'elle s'accomplisse pour le bonheur des deux nations. Il n'est pas un seul Espagnol qui ne l'appelle de tous ses vœux. Unis, les deux peuples pourront dire : il n'y a plus de Pyrénées. Alors le mot sera vrai; mais un peuple opprimé ne forme pas d'alliance : on le vend, on l'achète. Tel a été le sort de l'Espagne depuis un siècle et demi. » Que les nations n'appartiennent désormais qu'à elles-mêmes, c'est notre vœu le plus ardent; mais qu'elles n'oublient pas que la France, leur sœur aînée en civilisation et en liberté, leur tient encore lieu de mère, et porte en elle leur avenir.

T. F.

Digitized by Google

PROMENADES DANS LONDRES,

PAR Mme FLORA TRISTAN.

Le livre de Mme Flora Tristan sur Londres n'est pas le livre qu'on aurait pu attendre d'une femme; ce n'est pas là le fruit avorté de ces indolents et vagabonds loisirs qui ne savent nous rapporter d'une excursion à l'étranger que quelques observations sur des modes ou des spectacles; mais le résultat utile de hardies investigations sur les plaies de la société anglaise. Cet ouvrage, bien qu'il ne soit pas coordonné d'une manière scientifique, bien qu'il ait été écrit un peu au hasard des recherches et des émotions de chaque jour, et que, par conséquent, il ne présente point cet ensemble systématique qu'on aime à retrouver dans l'élaboration des graves questions de notre époque, a cependant un caractère assez sérieux et révèle ou confirme des faits assez importants pour qu'on puisse le considérer, en ce qui touche l'Angleterre, comme un utile auxiliaire de la science économique.

Lorsqu'on veut étudier la puissance d'un principe, il faut voir ce principe à l'œuvre, le faire descendre de la hauteur de la spéculation et le suivre dans les voies de l'application journalière. C'est surtout dans les pays où il est arrivé à son plus haut degré d'expansion, où seul il régit la généralité des faits sociaux qui lui sont relatifs sans trouver dans d'autres principes des forces contraires qui modifient ou neutralisent son influence, c'est dans ces pays, disons-nous, qu'il faut aller l'examiner; c'est là qu'il faut apprécier quelle action il exerce sur les masses et les individus, pour le juger sans retour, et, suivant ses résultats bons ou mauvais, l'inscrire au code des vérités humaines ou le rejeter dans cet amas d'erreurs qui ont bien pu avoir leur jour de règne, mais qui sont proscrites à jamais de la science sociale. Si donc nous voulons savoir jusqu'à quel point est funeste l'organisation moderne de l'industrie, nous devrons le demander à l'Angleterre, où nous trouverons la plus haute expression de cette organisation. Cette doctrine de la concurrence qui a été déchaînée sur le monde comme un fléau, par la vieille école économique, qui a établi de nation à nation, d'individu à

Digitized by Google

individu une guerre sourde et permanente, guerre mille fois plus meurtrière que celle qui se fait par le glaive et le canon, cette doctrine n'a eu besoin que d'être appliquée pour être condamnée; elle trouve en elle-même la plus éloquente, la plus victorieuse réfutation, et l'Angleterre va nous en être une preuve effrayante. Quoiqu'il y ait encore entre les divers états de l'Europe des questions pendantes qui ne peuvent se résoudre que par les armes, il semble cependant que la période des grandes luttes est passée; mais comme s'ils craignaient de manquer de moyens de destruction, les hommes, redoutant leur propre félicité, ont avisé à s'exterminer d'autre sorte. Ils substituent à ces combats intermittents qui tendent à devenir de plus en plus rares, un combat éternel, et semblables à ces peuples de l'antiquité qui offraient à leurs dieux des sacrifices humains, ils s'immolent eux-mêmes, et par milliers, à de sanguinaires principes.

A voir l'immensité des facultés productives de l'Angleterre, son admirable et fécond emploi des forces mécaniques, qui sont devenues les agents de l'intelligence, les créateurs de la richesse, et qui multiplient en quelque sorte le temps et les hommes en les économisant; à voir le rayonnement de sa population et de son commerce sur tous les points du globe, on est saisi d'admiration. En effet, il y a quelque chose de gigantesque dans cet asservissement de presque toutes les nations au génie industiel d'une seule nation, dans la fondation de cet empire colonial hors de toute proportion avec la métropole. Mais ne nous laissons pas éblouir par ces brillants dehors; sondons profondément cette œuvre de génie et de corruption qu'on ne saurait ni trop admirer, ni trop flétrir, et nous serons effrayés de tant de faiblesse sous tant de pouvoir, de tant de misère sous tant d'opulence.

L'Angleterre n'a pas été maîtresse de ses destinées, qui lui ont été imposées par des nécessités irrésistibles : son sol, ne pouvant donner qu'un certain ordre de produits, lui faisait une loi du commerce, qui seul devait compléter, au moyen des échanges, les objets de consommation dont elle manquait, et sa situation au milieu des mers ne lui permettait le commerce que par la navigation. Dans sa constante expansion au loin, elle a donc obéi à une fatalité géographique. Elle possédait en outre les plus énergiques agents de l'industrie, le fer et la houille, ce qui a déterminé sa suprématie dans les arts manufacturiers. Il faut reconnaître aussi que ses habitants ont merveilleusement tiré parti du milieu dans lequel ils étaient placés. Cromwell, par son fameux acte de navigation, a été, après la nature même du pays, le second créateur du génie maritime des Anglais. Le gouvernement britannique a inauguré la puissance politique de l'argent. Longtemps il a été, et jusqu'à un certain point il est encore à l'égard des autres gouvernements, ce qu'est dans une ville un banquier ou un industriel à l'égard du reste des habitants.

Digitized by Google

C'est par ses richesses, c'est par son crédit qu'il est intervenu dans les luttes européennes, bien plus que par ses soldats; dans l'occasion, il a combattu à sa manière, prenant à solde les monarchies du continent, et commanditant la guerre au profit de son égoïsme. L'Angleterre, dans ce vaste plan de spoliation, qu'elle semble s'être proposé envers les autres peuples au moyen de sa stratégie commerciale, a été admirablement aidée jusqu'à présent par sa constitution intérieure. Tout se fait chez elle pour et par l'aristocratie : unité de but, unité de moyens, par conséquent : persévérance inexorable dans son système politique et social, voilà quels ont été les eléments de sa fortune. L'aristocratie a entre les mains toutes les forces de la nation : puissance législative, administration, armée, religion, terres, industrie; elle possède tout, à l'exclusion d'environ vingt millions de prolétaires à qui les rangs supérieurs ne pourront s'ouvrir que par une révolution radicale. Ces questions pleines de tempêtes qu'à posées le prolétariat, venant demander sa part de représentation politique, ces questions ne font que naître en Angleterre, car tous les bouleversements qui ont jusqu'à présent ensanglanté le royaume uni se sont accomplis au profit de l'aristocratie contre la royauté. L'aristocratie n'a donc pas été gênée dans son action au dehors et au dedans depuis la chute des Stuarts, et elle a pu poursuivre à travers tous les événemens européens, la triomphante application de sa politique, établir sur le monde sa suzeraineté commerciale, et sur les classes inférieures de l'Angleterre cette féodalité financière que menace une légitime révolte, et qui, à défaut d'autre cause, périrait de ses propres excès. A l'extérieur comme à l'intérieur, elle n'a compris son élévation que par l'abaissement d'autrui, elle n'a voulu fonder sa richesse que sur l'universel appauvrissement des peuples avec qui elle traitait, ou des vingt millions de prolétaires, ses compatriotes, auxquels elle faisait suer son opulence.

Et d'abord, voyons par quels moyens elle a fait reconnaître son despotisme industriel et cette souveraineté d'un nouveau genre, qu'il appartenait à elle de créer, la souveraineté de ses marchandises qui, expulsaient les autres de la majorité des ports du globe, et rendaient tributaire l'or de ces milliers de consommateurs auxquels elles s'imposaient. Dans tous ses traités avec les autres nations, il n'y a jamais eu de réciprocité bien entendue; tout était calculé non seulement pour son plus grand profit, mais encore pour la ruine de la partie contractante. En veut-on un exemple? Le cabinet britanique propose une convention à l'Espagne pour régler les rapports de commerce des deux pays; mais sur quelles bases? Le voici : l'Angleterre et l'Espagne recevraient l'une de l'autre, sous un même droit de 20 pour 0/0, des marchandises de même nature. Au premier abord, il semble que cette réciprocité par espèce que se garantissent les deux gouvernements protége également

Digitized by Google

tous les intérêts. Il n'en est rien, et cette apparente justice n'est que l'hypocrisie de l'iniquité. Ces marchandises qui seraient également taxées à l'importation, soit à Cadix, soit à Londres, sont précisément celles pour lesquelles l'Angleterre n'a pas de rivale; ainsi, non seulement par cette clause spécieuse du traité, elle n'aurait pas à craindre que les produits espagnols vinssent faire aux siens une concurrence sérieuse, non seulement elle ouvrirait à son industrie d'immenses débouchés, mais encore elle ruinerait les manufactures étrangères, qui commenceraient forcément avec les siennes une lutte dans laquelle elles devraient succomber. On le voit donc, il y aurait pour elle double avantage, elle s'enrichirait par la même opération qui appauvrirait l'autre puissance, et par conséquent retarderait d'autant les progrès à l'aide desquels celle-ci pourrait s'affranchir de son vasselage envers l'industrie britannique : à la fois gain pour le présent, gain pour l'avenir! L'Angleterre établira tant que vous voudrez la réciprocité de droits par espèce sur toutes les marchandises où elle est certaine de primer, parce que de cette façon elle active sa production et arrête la vôtre. Mais quant aux richesses agricoles dont elle manque, et que pourraient lui fournir en abondance les autres pays tels que l'Espagne, le Portugal, la France; quant aux blés, aux vins, aux eaux-de-vie, aux fruits secs dont l'admission à des droits modérés serait d'un si heureux secours pour les classes ouvrières, elle se gardera bien de n'en pas rendre l'importation chez elle en quelque sorte impossible par l'élévation du tarif. Pourquoi? C'est ici qu'il faut admirer l'ingénieux mécanisme de ce brigandage en permanence, qui est l'administration anglaise. L'aristocratie mobiliaire et marchande possède la presque totalité des biens fonds; étant maîtresse au Parlement, elle a frappé de taxes si fortes les provenances agricoles de l'étranger, qu'elle a fait monter proportionnellement le prix des provenances similaires du sol britannique, et ainsi quintuplé environ la valeur des terres. Il est donc facile de concevoir que si elle permettait l'introduction des céréales, des fruits et des vins du continent, le prix des fermages éprouverait une diminution relative à la diminution même que cette introduction amènerait dans le prix des subsistances, et que le capital territorial, ne fournissant désormais qu'un moindre revenu, verrait sa valeur décroître dans le même rapport. Or, si nous supposons que, par l'abaissement graduel des droits, les subsistances viennent à ne plus valoir, toute proportion gardée, que ce qu'elles valent sur le continent, le chiffre qui représenterait dans ce cas la richesse des biens fonds de la Grande-Bretagne ne serait plus que le cinquième ou même le sixième de ce qu'il est actuellement; l'aristocratie perdrait donc à peu près les quatre cinquièmes de sa fortune. Elle ajournera un tel résultat tant qu'elle pourra; elle affamera le peuple, et continuera à s'adjuger la part du lion dans les salaires et les

Digitized by Google

bénéfices, sur lesquels elle prélève une somme égale à l'excédant de prix que les surtaxes des douanes ajoutent au prix normal des objets de consommation alimentaire. Ainsi, tout lui est bon à spéculation : en Angleterre, la faim de millions d'ouvriers; dans ses colonies, jusqu'à la superstition de ses sujets, pour lesquels elle a confectionné des milliers d'idoles, mettant, par un singulier contraste, les arts de la civilisation au service de la barbarie, et se rendant en quelque sorte complice d'un fétichisme qu'elle aurait dû combattre; il est vrai que c'était là une complicité productive et qui pouvait s'apprécier en écus bien sonnants: que répondre à cela? Les Indiens n'ont d'ailleurs rien à envier aux ouvriers Anglais. Dans la presqu'île en deçà du Gange, l'aristocratie est en réalité propriétaire du sol par le prélèvement d'impôts équivalant à la moitié du revenu des terres; elle n'a donc guère dans ce pays qu'environ 80 millions de fermiers, qui, joints aux 20 millions de prolétaires de la Grande-Bretagne, font 100 millions de victimes de la plus habile et de la plus intolérable oppression qui ait jamais été organisée. Nous pourrions en dire autant des habitants de toutes les autres colonies anglaises, et même de ces innombrables populations qui ne sont encore que tributaires, et qui bientôt seront esclaves, ne sachant pas que se laisser protéger par le cabinet de Saint-James, c'est se suicider.

L'Angleterre est placée dans cette position éternellement menacée, qu'il lui faut ne jamais s'arrêter dans la production, ou faire banqueroute. L'intérêt de l'énorme capital engagé dans l'industrie représente une somme si considérable, que le moindre chômage dévore les bénéfices d'une année. Cette nation subit la fatalité qu'elle a elle-même créée; une force supérieure la pousse dans cette voie d'une activité croissante, ne lui permet pas de halte, et lui crie constamment: marche, marche! Mais qu'est-ce qu'une production sans débouchés, qu'est-ce qu'une création de richesses n'ayant pas leur cause et leur but dans une masse correspondante de besoins qu'elles sont destinées à satisfaire? Ce n'est rien qu'un effort s'accomplissant dans le vide, et sans résultat possible; car la valeur n'est que dans l'usage. Or, nous avons vu que l'Angleterre, pour établir sa prépondérance commerciale, pour attirer à elle l'or du monde, a adopté cet insensé système de vendre sans acheter. Les autres peuples, voulant ramener l'équilibre entre les importations et les exportations, se sont protégés par des prohibitions ou des tarifs élevés, contre l'invasion des marchandises britanniques. L'aristocratie du royaume-uni n'a donc pu continuer à imposer son monopole qu'aux nations trop faibles pour lui résister. Mais qui ne voit qu'elle ne saurait persévérer longtemps dans un tel système? En obtenant des autres pays par la force ou par la ruse qu'ils s'approvisionneraient chez elle, sans qu'elle prît jamais rien chez eux, sinon les matières pre-

Digitized by Google

mières nécessaires à ses manufactures, elle appauvrissait ses consommateurs, sacrifiait l'avenir au présent, tuait, en un mot, la poule aux œufs d'or. Comme les produits ne se soldent, en définitive, que par les produits, partout où elle voudra commercer sans accorder une juste réciprocité, elle ne fera que créer une détresse impuissante à commanditer son industrie. Il n'est pas donné à une nation de s'isoler longtemps dans son opulence au milieu de l'homicide appauvrissement qu'elle a provoqué autour d'elle. Il y a entre les divers peuples une solidarité providentielle qui fait rejaillir sur les uns et les autres la responsabilité des fautes de chacun d'eux et de tous. C'est ainsi que l'Angleterre trouve dans le resserrement de ses débouchés, dans le ralentissement de son industrie, le juste châtiment de la misère à laquelle elle a condamné la plus grande partie de ses consommateurs. Non seulement, en proscrivant les richesses agricoles de l'étranger, elle organise l'agonie des prolétaires anglais, mais encore elle frappe de stérilité de fécondes régions contenant en germe d'incalculables trésors qui ne peuvent se développer. Telle est, vis-à-vis d'elle, la position de l'Espagne, du Portugal, etc., etc. Comme tout se tient dans l'économie de la vie commerciale ainsi que dans l'économie de la vie animale, elle nuit à la fois aux autres et à elle-même : en tarissant dans ces pays les sources de l'activité humaine, elle entrave chez elle sa propre fabrication, qui trouverait dans les valeurs créées par le travail étranger des objets d'échange. Elle arrête l'essor du commerce, auquel la multiplication des rapports, devant résulter nécessairement de ce nouvel ordre de choses, imprimerait un mouvement inoui. Enfin, pour nous résumer, c'est sa propre prospérité qu'elle atteint et qu'elle frappe dans la prospérité de ces nations, où elle veut voir des rivales, où, par son intérêt bien entendu, elle ne devrait voir que des associées

Si nous portons nos regards au dedans de l'Angleterre, si nous cherchons à apprécier l'action de cette politique sur le peuple, on le sait à l'avance, nous n'y verrons que 20 millions de machines humaines, machines d'os et de sang, humbles succursales de celles qu'à créées la mécanique ; nous y verrons l'industrie féodalement constituée, car le principe si vanté de la concurrence aboutissant dans l'application à l'absorption successive des petits capitaux par les gros, mène au monopole par la liberté, au despotisme par l'anarchie. C'est en présence de tels faits qu'on se demande à quoi bon tant de douleurs pour conquérir des douleurs nouvelles, et qu'on est tenté de croire que la folie humaine tourne éternellement dans un cercle vicieux où il n'y a d'autres changements que les changements mêmes des maux. En Angleterre donc, il y a 20 millions d'hommes qui meurent de faim. Cette misère affamée est en présence de l'opulence repue; elle a osé discuter l'origine, l'injustice de ses propres souffrances, et des fastueux loisirs dont elle est l'esclave; elle

Digitized by Google

a osé poser de formidables questions qui ne se résoudront que par la chute de l'aristocratie. Ce sera certainement un bien, mais un bien redoutable. En présence d'une telle éventualité, il est permis à l'Angleterre elle-même de s'effrayer pour l'avenir de sa puissance. L'aristocratie, qui a été la cause de la ruine de la nation à l'intérieur, a été à l'extérieur, l'instrument de son triomphe; son action se fait sentir dans les plus petits détails de l'organisation commerciale, comme dans les plus importantes mesures du gouvernement. Lorsque s'écroulera ce monstrueux édifice, si admirablement cimenté et dont toutes les parties s'appuient et se renforcent mutuellement, il faudra bien du temps pour en déblayer les ruines. La grandeur de l'Angleterre n'est donc qu'un gigantesque et splendide mensonge, qui bientôt ne trompera plus personne, et laissera enfin voir la vérité terrible qu'il masque encore.

Cette détresse, dont nous venons en quelque sorte de faire la théorie, se révèle par une foule de faits douloureux que Mme Flora Tristan a étudiés avec patience et racontés avec une remarquable verve d'indignation. Elle fait parfaitement ressortir ce contraste qu'on ne trouve nulle part plus frappant qu'à Londres, de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté. Elle ne s'est pas bornée à jeter sur les sujets d'étude qui se présentaient à elle le coup-d'œil superficiel et curieux du touriste désœuvré; elle a sondé profondément toutes ces immenses douleurs qui sont pour ainsi dire à Londres l'expiation de la criminelle oisiveté des hautes classes. Pénétrons donc avec elle dans cet abîme de misères. Entrons dans la paroisse *Saint-Gilles*, le quartier des Irlandais, où règnent des souffrances telles qu'on n'en voit point de semblables dans les enfers imaginés par les poètes, des souffrances sans nom, sans description possibles, et que la civilisation seule peut enfanter. C'est là que nous verrons des milliers de créatures humaines à moitié nues, croupissant dans la fange de ruelles étroites et obstruées d'immondices, ou dans des cloaques infects simulant des habitations; c'est là que nous verrons la jeunesse dressée au vol, faute d'autres moyens de subsistance, car la riche Angleterre ne peut nourrir tous ses enfants; c'est là que nous verrons des filles de dix à douze ans vendues à la prostitution et allant irriter, par l'étrange séduction d'une si tendre jeunesse, l'odieuse convoitise de ces hommes dont les vices opulents soudoient les vices besogneux. Suivons encore Mme Flora Tristan au sein de cette hideuse société souterraine, que voile au regard le luxe de la société supérieure, et tâchons, s'il se peut, de trouver le malheur sous le crime; mais partout où nous portons nos regards, nous rencontrons presque toujours cette terrible association, car la puissance corruptrice du régime de l'aristocratie est telle, qu'une immense population n'a d'autre alternative que de mourir ou d'entrer en révolte

Digitized by Google

contre ces lois, qui refusent le pain à sa faim, le vêtement à sa nudité, et qui la condamnant à l'ignorance, laissent s'éteindre en elle le sens moral. On a tellement reconnu la nécessité du vol chez les basses classes, comme moyen de suppléer à l'industrie, qu'il y a un quartier tout entier affecté spécialement à la vente de *foulards volés*. Voilà au vrai ce que c'est que cette morale Angleterre, où les femmes d'un certain rang sont forcées par la bienséance à s'évanouir si on parle devant elle des *cuisses* d'un abeille ou de toute autre chose aussi innocente. Mme Flora Tristan a consacré un excellent chapitre aux *chartistes*, et a fait poser leurs principaux chefs devant nous. De très fines et très spirituelles esquisses de la chambre des Lords et de la chambre des Communes, une description exacte des prisons de Londres, une critique approfondie des systèmes qui y sont appliqués complètent l'ensemble du tableau que nous a donné Mme Flora Tristan de la société anglaise.

Il y a dans ce livre une certaine probité forte qui ne recule devant aucunes recherches et aucunes appréciations. L'investigation est courageuse, le jugement sévère. Les hardiesses de Mme Tristan, si elles sont inattendues dans une femme, n'en sont pas moins utiles, et on ne peut leur donner que des éloges en faveur de leur noble motif.

AL. R.

Digitized by Google

LA DUCHESSE DU MAINE.

(ESQUISSES HISTORIQUES.)

Il y avait à Sceaux, avant la révolution, un château dont les habitants de la banlieue méridionale de Paris ont conservé un souvenir presque pieux, grâce à la bienfaisance du duc de Penthièvre, son dernier propriétaire. Nous voulons y ramener le lecteur, à cette époque transitoire qui se trouve placée entre le règne de Louis XIV et la régence, et qui, s'imprégnant d'un double caractère, nous montre la vieille société entrant dans une voie de décomposition rapide.

Un jour de l'année 1705, dans une chambre de cette partie du château de Sceaux que sa belle situation avait fait nommer le *pavillon de l'Aurore*, deux hommes étaient attablés près d'un bureau en marquetterie, couvert de volumes de tous les formats.

—Hé bien! Malezieux, dit le plus jeune, qui portait une douillette de damas avec l'ordre du Saint-Esprit en paillettes d'argent, broché sur la poitrine, vous le voyez, nous sommes haïs des ducs. Il n'y a pas d'occasion où ils ne nous le fassent sentir, à moi ou à mon frère, le comte de Toulouse, d'une manière mortifiante. Et cet état de choses, fâcheux dès à présent, deviendrait funeste, si le grand âge du roi venait à nous enlever notre seul appui. Que faire dans cette circonstance?

Celui qui parlait ainsi était Louis de Bourbon, duc du Maine et d'Aumale, comte d'Eu, etc. Il exprimait ainsi l'inquiétude qui, peut-être, le tourmentait le plus. Les ducs et pairs de France avaient longtemps protesté contre les biens et les honneurs de toutes sortes prodigués par Louis XIV à ses enfants naturels; et, depuis qu'il leur fallait subir en silence cette fortune extraordinaire, leur malveillance, vis-à-vis des princes légitimés, pour être contenue, n'en était pas moins profonde. Ceux-ci savaient à quoi s'en tenir à cet égard, et comme s'ils eussent prévu ce qui devait leur arriver sous la régence, ils mettaient tout en œuvre pour conjurer l'orage qui s'épaississait au dessus d'eux, à mesure que les années s'accumulaient sur la tête du roi. Le duc du Maine, surtout, le plus comblé de ces enfants de l'amour, semblait aussi avoir le plus de craintes; mais, comme un homme sans caractère, il ne savait que jeter sur le danger un regard obscurci par la peur, au lieu de l'éloigner comme il l'eût pu, soit en pactisant avec ses adversaires, soit en se réfugiant orgueilleusement dans l'inviolabilité paternelle.

Il attendit avec anxiété l'avis qui allait sortir de la bouche de son ancien gouverneur, resté près de lui en qualité de mentor.

Digitized by Google

Ne pouvez-vous pas, répondit Malezieux, vous en concilier quelques uns? Prévenez-les en quelque chose, Monseigneur, et soyez persuadé que beaucoup d'entre eux s'empresseront d'être agréables au roi, en devenant amis du plus chéri de ses enfants. Commencez par les indifférents : le duc de Trêmes, par exemple...

— Croyez-vous donc que j'en sois à mes premières avances? Voilà longtemps que je leur en fais, et ils les repoussent avec un ensemble qui me désespère et m'épouvante..... Le duc de Trêmes est de leur cabale; ils sont parvenus à l'y faire entrer, quoique premier gentilhomme de la chambre! Ah! Saint-Simon, Mortemart, Villeroy, dit le duc du Maine, du ton dont on adjure un cauchemar, que vous ai je donc fait pour que vous soyez ainsi contre moi!..... Mais, si nul d'entre eux ne vient ici, continua-t-il après réflexion, peut-être est-ce parce qu'ils trouvent que Sceaux accueille un monde trop mélangé. En effet, quiconque veut contribuer aux plaisirs de madame du Maine, et s'enrôle dans sa troupe de comédiens, est sûr d'être ici le bien venu. N'ai-je pas à souffrir de tout cela? Ma pauvre tête est rompue des coups de marteau que l'on donne pour monter la nouvelle salle de théâtre; je ne puis mettre le pied hors de mon cabinet, sans me rencontrer avec quelque figure de commis déguisé en Alcindor, et qui apprend son rôle! Ah! promettez-moi, Malezieux, de ne jamais faire de pièces pour madame du Maine; c'est bien assez de celles de l'abbé Legendre! Je dis donc que, tout bien considéré, il faut faire une épuration, et renvoyer à la maltôte toutes ces caricatures de courtisans : les Bourvalais, les Frémart, les Crozat, les Jeannin....

— Je vous arrête à ce nom, Monseigneur, interrompit Malezieux. Madame la duchesse du Maine a des projets de mariage dans lesquels entre mademoiselle Jeannin. Celle-ci doit donc être exceptée de votre ostracisme, ainsi que toute sa famille. J'ai lieu de croire que le mariage en question nous amènera ici peut-être toute la maison de Lorraine, puis le reste de la haute noblesse, que, de cette manière, nous tiendrons par la tête.

—Triste remède, dit le duc du Maine, car ces messieurs de la pairie ne manqueront pas de dire que nous favorisons les mésalliances, que nous voulons jeter le désordre dans leur classe pour les affaiblir. Je repousse ce moyen.

—Votre altesse remarquera, dit Malezieux, que madame la duchesse du Maine s'intéresse fort à cet affaire, et que sans doute elle tiendra bon.

—Et moi aussi, je tiendrai bon, Malezieux. Il faut enfin que l'on sache qui est le maître ici! Et puis, comme s'il eût été fatigué de cette velléité d'énergie, le duc du Maine changea de conversation : Vous êtes-vous occupé de ce que vous savez? demanda-t-il à Malezieux.

— Oui, Monseigneur, répondit celui-ci, et tout ira le mieux du monde. Les quarante sont pénétrés de reconnaissance de l'honneur que vous leur faites, en demandant à entrer dans leurs rangs, et je puis dire que moi, Malezieux, secrétaire général de vos régiments de Suisses et Grisons, je n'ai jamais été plus heureux dans nos recrutements au delà des Alpes, que dans ceux que j'ai faits pour votre compte au sein de l'illustre compagnie.

Le duc du Maine allait exprimer son contentement quand la duchesse du Maine entra sans s'être fait annoncer. Elle jeta un regard d'intelligence à

Digitized by Google

Malezieux, qui prit sa canne à pomme d'or, son chapeau à frange de plumes blanches et se retira en faisant un profond salut.

L'extérieur de la princesse révélait sur-le-champ un caractère entièrement différent de celui de son époux. Sa taille était petite, mais bien prise; ses sourcils très marqués et presque soudés sur le front, son teint brun, ses cheveux d'un noir métallique, relevés en ruche plus haute encore que ne l'exigeait la mode, sa démarche décidée, une absence d'embonpoint presque virile : tout, chez la fille des Condés, annonçait l'énergie et l'exercice incontesté du commandement. — Quand l'amour s'attaque à ces natures nerveuses et serrées, il y fait de grands ravages, comme la flamme qui dévore les bois durs, et s'émousse sur ceux qu'habite un frêle feuillage. — Le regard mobile du prince, son attitude embarrassée devant sa femme, caractérisaient le vaincu qui a accepté le joug. Il se tint debout d'un air contraint, en faisant couler le long de ses doigts les brillants qui couvraient sa belle main, et il attendit que la princesse prît la parole.

— Je m'occupe en ce moment, dit celle-ci en s'asseyant, d'une affaire que j'ai fort à cœur, et j'ai compté sur vous, Monsieur, pour me venir en aide. Il s'agit du bonheur d'une jeune personne pour laquelle j'ai beaucoup d'amitié, de Mlle Jeannin de Castille, que j'ai promise au prince d'Harcourt.

— Comment! c'est au prince d'Harcourt, interrompit le duc.

— De l'agrément de ses parents, continua madame du Maine, et une démarche auprès du roi, en ce moment, va sans doute amener la conclusion de ce que je désire le plus au monde.

— Mais, Madame, objecta timidement le prince, la maison de Lorraine ne consentira probablement pas à un semblable mariage. Elle a fait, vous devez-vous en souvenir, une très vive opposition à la reconnaissance de notre rang de princes légitimés. Croyez-vous donc que n'ayant pas voulu nous avoir au dessus d'elle, elle consente à faire les Jeannin ses égaux? Jeannin, autrefois petit factotum du baron de Listenois, pourrait-il devenir le beau-père d'un descendant des Guises?

— En vérité, Monsieur, votre objection me surprend, répondit madame du Maine avec sécheresse. Feu M. le prince de Conti, mon oncle, avait bien épousé Marie Martinozzi, qui n'était rien de plus que Mlle Jeannin. Cependant il était prince du sang, lui. Il paraît qu'il n'est rien de tel qu'un état irrégulier pour inspirer des scrupules.

— Permettez que je fasse aussi ma citation, répondit le duc du Maine, oubliant sa mansuétude ordinaire, blessé qu'il était par cette allusion à la tache de son origine, quand votre aïeul, M. le prince le héros, fut conduit au fort du Havre par le comte d'Harcourt, il se plaignait de la hauteur que celui-ci montrait. « Monsieur, répondit le comte d'Harcourt, rendez bien plutôt « grâce au changement des temps, et, pour ne pas vous plaindre, pensez un « peu à ce qu'était Louis de Bourbon, votre aïeul, devant le mien, devant « le duc de Guise; il était à peine ce que je suis vis-à-vis d'un prince du sang. » Convenez, Madame, que vos projets sont fort compromis, pour peu que le comte d'Harcourt ait transmis à son petit-fils une étincelle de cette fierté qui lui faisait regarder de si haut les grandeurs de votre maison.

— Vous discutez la possibilité d'un fait accompli, répondit la princesse,

Digitized by Google

qui s'empressa de rentrer dans la question, puisque j'ai la demande formelle du prince d'Harcourt. Je désire seulement savoir si vous refusez de m'aider à remplir un engagement pris, j'en ai bien peur, avec trop de confiance.

— Vous me désespérez, Madame, balbutia le pauvre époux: en vérité, j'ai des raisons pour ne pouvoir faire ce que vous exigez.

— Je suis bien aise, dit la duchesse en se levant, d'avoir la mesure de mon crédit sur vous. Je vois qu'il faut aviser à d'autres moyens. Pardonnez si je vous quitte.

— Un moment, Madame, je ne vous refuse pas positivement, mais.....

— Ah! enfin, dit la duchesse, qui se hâta de prendre au mot cet homme faible, sachant que toute résolution venant de lui avait besoin d'être complétée; j'avais peine à vous croire capable d'un procédé si désobligeant.

Elle alla appeler sur le seuil de la porte; un valet de chambre monta. La princesse ne dédaigna pas de l'aider dans la toilette de M. du Maine. C'eût été un spectacle grotesque à voir que ce pauvre duc profitant de chaque moment où il avait la liberté de parler, pour discuter l'opportunité de sa démarche avec des interlocuteurs qui lui répondaient, celui-ci en passant une manche, celui-là en lui nouant sa cravate. En quelques minutes il fut habillé, mis en voiture, et lancé au grand trot de six chevaux sur la route de Versailles.

La duchesse se mit au balcon.

— Ah! Berlaymont, dit-elle, quand elle eut perdu de vue le carrosse et le nuage de poussière qu'il soulevait derrière lui, c'est parce que je vous aime que je suis traître à cet homme qui est mon époux, que je m'abaisse à prendre le masque de l'amitié pour tromper cette jeune fille autrefois votre fiancée, et la détacher de vous! Mais qu'espéré-je donc de cette odieuse manœuvre? Berlaymont ne m'aime pas, il ne m'aimera peut-être jamais; il est probable qu'il ne saura même pas que je l'ai aimé. N'importe! s'il ne peut être à moi, il ne sera pas à vous, Christine Jeannin; vous ne l'emporterez pas sur une fille de Saint-Louis. Petite bourgeoise, vous n'avez que de la vanité: je vous donne un prince, laissez-moi l'homme que j'aime!

Après ce monologue, Mme du Maine s'occupa de faire disparaître toute trace d'émotion, et se rendit dans son cabinet, où l'attendaient d'Harcourt et Mlle Jeannin, inquiets du résultat de l'entrevue que nous venons de retracer.

— Victoire! s'écria-t-elle en embrassant Mlle Jeannin avec une effusion bien jouée. M. du Maine vient de partir pour Versailles décidé à agir avec chaleur. Monsieur d'Harcourt, j'espère que le moment de votre bonheur n'est pas éloigné. Approchez-vous, mon enfant, que nous parlions un peu de vos affaires. Puis, s'asseyant entre eux, elle déroula un plan d'avenir orné des plus brillantes couleurs. La terre de Mont-Jeu, apportée en dot par la future, ferait revivre un grand nom éteint dans la maison de Lorraine: on obtiendrait son érection en duché-pairie avec le titre de *Guise-sur-Moselle*; ou bien si le roi faisait des difficultés, la dot, convertie en argent et augmentée de ce que les deux époux voudraient bien accepter de leur amie (elle osait se donner ce titre), serait employée à acquérir en Italie une principauté qui les mettrait dans une position éminente.

Digitized by Google

Mlle Jeannin ne se sentait pas de joie; elle dévorait de baisers les mains de sa rivale. Le prince d'Harcourt, plus que jamais, ne savait que dire, et Mme du Maine s'applaudissait de voir ses projets en si bon chemin.

En même temps il se passait à Paris une scène d'un autre genre. Au commencement de la rue Coquillière, près de la place Saint-Eustache, il existe encore une ancienne construction que démantéleront quelque jour les nécessités de l'alignement. C'est là que depuis sa nouvelle fortune, Jeannin s'était installé, après avoir fait écrire sur le portail en lettres cyclopéennes : *Hôtel Jeannin de Castille.*

—Eh bien ! mon ami, qu'est-il arrivé ? dit-il en se dressant majestueusement dans la robe écarlate qu'il ne quittait plus, depuis qu'il avait acheté une charge de conseiller au parlement de Metz ; qu'est-il arrivé? que je vous vois tout pâle, et les vêtements en désordre.

Cette question s'adressait à un pauvre diable qui venait d'entrer dans le cabinet, l'habit déchiré, la figure blême et qui s'appuyait contre le mur en tremblant de tous ses membres.

—Hélas ! monsieur Jeannin, répondit-il, monsieur le conseiller, veux-je dire, quelle commission vous m'avez donnée ! j'ai cru que jamais je ne sortirais des mains de ce terrible officier ! Daignez excuser la liberté que je prends de m'asseoir devant vous, car je suis encore tellement ému que mes jambes refusent de me porter.

—Comment ! est-ce qu'il a refusé d'échanger quelques amoureuses bagatelles contre les avantages solides que vous étiez chargé de lui offrir de ma part?

—Oh ! mais écoutez que je vous conte tout cela de point en point. Ayant été introduit auprès de ce Tirlemont ou Perlemont, je me suis avancé fièrement. et j'ai dit d'une voix solennelle : « De par sa grandeur l'illustrissime et révérendissime Gaspard Jeannin de Castille, seigneur de Mont-Jeu, Chenaise....

— Et autres lieux, interrompit le traitant, conseiller du roi en tous ses conseils et en sa cour du parlement de Metz. Dans une sommation il ne faut omettre aucune des qualités de la partie requérante.

—Je, Chrysostôme Trancart, continua l'autre, vous fais savoir que vous ayez à me remettre sans délai toutes lettres, portraits, boucles de cheveux émanés tant de mondit seigneur ci-dessus nommé, que de la demoiselle sa fille, sous peine d'y être contraint par toutes les voies de droit, et même par corps.

—Eh bien, qu'a-t-il répondu ?

— Le Tirlemont, qui semblait jusqu'alors ne s'être pas aperçu de ma présence, leva les yeux sur moi, et après m'avoir regardé quelque temps en face, me dit de sortir. Je répondis que je n'en ferais rien, mais voyant qu'il se disposait à se lever, et craignant de ma part un accès de vivacité (car j'ai la tête très près du bonnet, moi), je gagnai la porte, mais sans abandonner la clef. Quand tout me sembla rentré dans l'ordre, je la tournai sans bruit et revins me placer en face de l'intimé. Monsieur, lui dis-je avec une noble fierté, mon illustre patron, le conseiller au parlement de Metz... et autres lieux, veut

Digitized by Google

bien consentir à vous indemniser de la remise demandée, il m'a chargé de vous faire offres réelles et à deniers découverts de 20,000 écus.

— Comment! interrompit le conseiller, vous en venez tout de suite à l'argent comptant!

— J'ai cru bien faire, répondit le commis, et comme la partie adverse ne répondait rien, que diriez-vous de 30,000 écus? ai-je insinué; mais je vous préviens que l'illustre magistrat ne peut pousser plus loin l'enchère. Il se serait arrêté déjà, n'était l'estime qu'il vous porte. — Même silence. — Alors moi, lui touchant légèrement le bras : allons, voyons, lui dis-je, je m'aperçois que vous connaissez les affaires; voilà 40,000 écus, et terminons : c'est le prix d'un régiment de cavalerie.

— Bourreau que vous êtes! s'écria Jeannin, comment! vous lui avez donné les 40,000 écus sans plus de difficulté?

— Attendez donc, reprit Trancart, je n'avais pas encore fini de parler, que l'officier, se levant brusquement, me saisit à la poitrine et me fait descendre l'escalier sans toucher une marche. Voilà vos 40,000 écus en lettres de change, tels que vous me les avez donnés. C'est moi qui paie les frais de la guerre. Mon habit de ratine est déchiré de haut en bas, mon soulier est resté, soit au point de départ, soit au point d'arrivée, je ne sais pas au juste. Enfin, ajouta le malheureux ambassadeur en essuyant son chef, sur lequel végétaient quelques rares cheveux hérissés de se trouver au jour, ma perruque s'est envolée dans mon voyage aérien.

— Vraiment, dit le financier en remettant les lettres de change dans son portefeuille, je ne sais pourquoi je tenais tant à ravoir la correspondance de ma fille. S'en mariera-t-elle moins parce qu'un jeune fou veut garder son portrait et quelques chiffons de papier? Je voudrais bien voir à quoi tout cela pourrait lui servir en justice? Allons! tout bien considéré, je me félicite de n'avoir pas été pris au mot. Mais Berlaymont aurait dû me savoir gré de ce que je voulais faire pour lui, en considération de notre ancienne amitié. Autrefois, il est vrai, je lui avais promis ma fille; mais alors j'étais simple fournisseur. Aujourd'hui qu'un prince aspire à m'avoir pour beau père, c'est de l'outrecuidance à un petit noble qui n'a que la cape et l'épée de vouloir y prétendre encore. Oui, bientôt ma fille sera princesse d'Harcourt, et on ne pourra pas dire que cela s'est fait sous la cheminée; c'est Mme du Maine, une princesse du sang, qui me prie de vouloir bien y consentir! — Eh! ne suis-je pas digne de l'honneur de cette alliance aussi bien que tant d'autres, que Crozat, qu'Aubry, que Dolu, qui ont pour gendres le comte d'Evreux, le duc de Noirmoutier, le maréchal de Luxembourg, tous princes? Les simples ducs et pairs sont bons tout au plus pour les filles du vulgaire des financiers. Le roi voit cette fusion avec plaisir : la preuve, c'est que M. le marquis de Dangeau, cet habile courtisan, s'est marié avec la fille du Juif Morin, le jour où Sa Majesté à épousé la veuve Scarron. Et si les choses s'étaient faites à découvert de part et d'autre, ces deux noces auraient pu se rencontrer en chemin..... Eh bien! qu'est-ce donc que je dis? Et c'est sous la toge du magistrat que j'ose tenir un langage séditieux!

— Et toi, misérable! s'écria-t-il en saisissant à la gorge, Trancart, dont il

Digitized by Google

avait oublié la présence, tu étais là pour m'espionner, puis pour me calomnier et me faire confisquer mes biens !

— Non, répondit Trancart, je pensais dans ce moment que puisque Mlle votre fille va porter le titre d'altesse, vous avez droit d'être appelé monseigneur.

— Crois-tu ? dit Jeannin en lui lâchant le cou, et en souriant avec complaisance. Au fait, cela me semble naturel. Commence toujours à donner l'exemple. En attendant, voilà deux louis pour ta bonne pensée.

— Non, Monseigneur, dit alors Trancart, dont le contact de l'or sembla galvaniser la maigreur cadavérique, non, Monseigneur, on ne peut rendre trop d'honneur au financier. C'est aujourd'hui le premier personnage de l'état. La modestie est bonne pour ceux qui doivent leur élévation à de longs services, mais lui, il peut être fier, arrogant même, car il ne relève de personne ; son rang, il ne le doit qu'aux malheurs de l'état. Maintenant qu'il fait entretenir trois armées à la frontière, voyez donc Monseigneur, que de courbettes vous fait ce pauvre M. le controleur général ! Pour peu que mylord Malborough ou le prince Eugène remportent encore une victoire, le royaume est entre vos mains !

Cette fois, le contentement du financier ne se traduisit pas en argent comptant ; il s'élança dans les bras de Trancart et y resta quelque temps. Quand il eut épanché le trop plein de son cœur : — Mets toi à ton bureau, mon ami, lui dit-il, et réponds à la duchesse du Maine que j'accepte le gendre qu'elle me propose.

Retournons auprès de cette princesse que nous avons laissée en conférence avec les deux fiancés. Le duc du Maine revint à Sceaux plus tôt qu'on ne l'attendait, mais il ne revint pas seul : un carrosse aux armes de la maison du roi suivait le sien. Aussitôt que les piqueurs entrèrent dans la cour d'honneur, et que le bruit des roues fit frissonner les vitres, madame du Maine se hâta de descendre au perron pour apprendre les premières nouvelles. Elle craignit pour ses projets, en voyant son époux, qui avait déjà mis pied à terre, s'avancer en ricanant, ce qu'il ne manquait jamais de faire, quand les événements le vengeaient un peu de la tyrannie conjugale qu'il n'avait pas la force de secouer.

— Vos regards m'interrogent, madame, dit-il ; mais voilà Bontemps qui va satisfaire votre curiosité, et il montra du doigt un gros homme qui, soutenu par deux laquais, descendait du second carrosse, en imprimant par son poids au véhicule tous les balancements d'un vaisseau battu par la tempête.

Bontemps était un de ces serviteurs que Louis XIV prenait dans la poussière. Il les choisissait exprès nés hors de France, afin que libres de tout entourage, ils n'appartinssent qu'à lui seul, et leur montrait une fortune au bout de quelques années de dévoûment : Blouin, gouverneur de Versailles ; Nisert, affublé d'un titre nobiliaire et créé gouverneur du Louvre et de Limoges ; Quentin, qui a transmis à une postérité arrivée jusqu'à nous sa charge et son titre de marquis du Chancenets, étaient tous valets de chambre de Louis XIV. Bontemps s'était enrichi immensément dans une semblable condition, mais la confiance, l'intimité du roi le retenaient encore auprès de sa personne. D'ailleurs, il y avait entre les deux vieillards un lien indissoluble, c'était ce

Digitized by Google

long passé pendant lequel ils avaient vécu de la même vie et accumulé une somme de souvenirs communs ; et on pouvait dire que si Bontemps était nécessaire au roi, le roi n'était pas moins nécessaire à Bontemps.

Autrefois, Bontemps était l'agent de toutes les aventures galantes dont Louis XIV était le héros. Il avait une clef des portes secrètes qui s'ouvrirent sans bruit, dans l'origine, pour Mlle de Laval, pour Mlle de Fontanges, pour madame de Montespan, pour tant d'autres enfin, dont le nom serait encore un mystère, si tout le monde avait imité sa discrétion. A l'époque de cette histoire, le serviteur alerte et discret avait pris du ventre, mais il était encore l'intermédiaire que le roi, devenu vieux et cloué dans son fauteuil à oreillettes, employait de préférence pour tout ce qui se rattachait à la diplomatie intérieure de la cour. Eh bien! quoiqu'il eût plus que personne l'oreille de son maître, il n'en abusa jamais, et n'en fut pas plus fier. Louis XIV voulut lui donner des lettres de noblesse, il le supplia de n'en rien faire. Il resta constamment humble et honnête.

Ces qualités furent plus utiles à l'influence de Bontemps que n'eussent pu l'être les défauts contraires. On le reçut à Sceaux avec toute la déférence due à un envoyé du roi, augmentée de ce que le messager inspirait de considération personnelle. Le duc du Maine lui donna la main droite et le pas à toutes les portes; il le força de s'asseoir sur un fauteuil, et le pria de faire connaître les ordres de S. M.

Bontemps, s'adressant à la duchesse, s'excusa sur ce qu'elle pourrait trouver de contraire à ses projets dans la mission dont il était chargé, et il dit que c'était à cause de cela que S. M. avait évité de se servir de l'intermédiaire du prince, son époux. — Madame, poursuivit-il, le roi a appris que vous vous occupiez du mariage de M. le prince d'Harcourt avec Mlle Jeannin, fille d'un conseiller en son parlement de Metz; il désire que vous sachiez qu'il verrait ce mariage avec déplaisir. Les unions disproportionnées sont aujourd'hui plus fréquentes que jamais, et elles tendent à introduire la confusion dans les différents ordres de la société. Plusieurs membres de la maison de Lorraine l'ont humblement remontré à S. M., et elle vous demande comme une marque d'amitié d'abandonner cette affaire.

— Assurez le roi, répliqua aussitôt la duchesse du Maine en coupant la parole à son époux, du respect avec lequel nous recevons ses ordres. Cependant, comme S. M. n'a rien entendu de notre fait (ici, elle darda un regard foudroyant sur le duc du Maine), j'attendrai pour obéir qu'elle m'ait accordé une audience.

La princesse se leva avec majesté, elle donna une bourse pleine d'or à Bontemps, et le reconduisit jusque dans la cour. Le valet de chambre ne monta pas dans le carrosse qui l'avait amené, mais dans un de ceux du duc du Maine, attelé de huit chevaux pour cette occasion. L'usage voulait qu'ainsi l'on traitât l'homme le plus obscur, pour peu que l'éclat de la personne du roi se reflétât un moment sur lui.

En repassant, la duchesse prit le bras de Mlle Jeannin, et s'enferma avec elle dans ses appartements.

— Allons! se dit le duc du Maine, en s'enfonçant dans un fauteuil, je vois que tout ceci va me tomber sur le dos. Ce n'est jamais impunément pour moi

Digitized by Google

que madame du Maine a éprouvé une deconvenue. Dieu m'est témoin pourtant que tout était fait avant que je n'arrivasse à Versailles !

Après s'être agité encore quelque temps sur son siége, il entreprit de consoler d'Harcourt, qu'on aurait pu croire plongé dans de profondes méditations, s'il n'en avait été notoirement incapable.

—Allons, M. d'Harcourt, dit-il, puisque le roi le veut ainsi, croyez-moi, n'y pensez plus. Ah! parbleu une femme n'est pas chose si difficile à trouver. Vous en trouverez toujours bien une, et trop tôt peut-être. Tenez, ajouta-t-il, en tirant de sa poche des tablettes d'ivoire, je gage que vous serez bien aise d'entendre des vers que j'ai faits à votre intention. Je suppose, dit-il, en approchant son fauteuil, que votre maîtresse vous abandonne de son plein gré, (c'est une de ces licences permises au poète), et j'apostrophe ainsi les prés, les ruisseaux et les bois :

Vous qui vîtes Chloé si tendre et si fidèle,
Hélas! vous ignorez que l'ingrate a changé,
Cessez de retracer à mon cœur affligé
L'image d'une ardeur et si vive et si belle.
Et toi qui, si souvent me redis dans ces bois
Le nom chéri de l'infidèle,
Écho, redis le moi pour la dernière fois.

—Hein ! comment trouvez-vous cette invocation : Et toi qui si souvent, etc.? Et pourtant j'ai fini cela en carrosse, en revenant de Versailles !.. Pour dégager la morale de ceci, je vous dirai maintenant en prose : Demeurez garçon, et s'il se peut, indifférent. L'homme libre de tout lien social, de toute inclination, est le plus heureux des hommes. *Ille mi par esse Deo videtur*, pour parler comme le chantre de Lesbie. Et qu'auriez-vous donc à regretter? Entre nous, le parti n'est pas digne de vous. La petite Jeannin n'est pas même demoiselle, et de plus (malheureux ! j'en frémis pour vous !) elle est formée à l'école de madame du Maine. Vous ne l'aimiez guère, je crois, laissez-la donc à un pauvre petit diable d'officier, qui est assez fou pour l'aimer depuis six ans ; c'est là un parti plus convenable pour elle.

« Peu m'importe la femme, aurait pu répondre le prince d'Harcourt ; ce que je regrette, c'est la belle dot, ce sont les beaux domaines, les grosses sommes pour lesquelles mon beau-père présomptif est intéressé dans la maltôte, c'est ma principauté d'Italie. » Car telle était la manière de penser du prince d'Harcourt, mais il ne répondit rien.

Il est temps de faire connaître le jeune officier auquel le duc du Maine, venait, dans la dernière partie de sa tirade, de prêter un appui presque honteux.

Nous avons vu qu'il s'appelait Berlaymont. Il était d'une famille noble originaire de cette partie du comté de Bourgogne qui confinait d'un côté l'ancien empire d'Allemagne, de l'autre les états du duc de Lorraine. Engagé d'abord comme volontaire dans Bourgogne-Infanterie, il alla tenir garnison à Metz. C'est là que Mlle Jeannin, dont le père venait d'être attaché au parlement de cette ville, le remarqua, et qu'ils échangèrent les gages d'un amour mutuel, de l'aveu du conseiller.

Digitized by Google

Plus tard, la belle mine du jeune homme, cette taille haute et bien proportionnée qui distingue les hommes des provinces de l'Est attirèrent les regards des officiers chargés de former un régiment pour le duc du Maine. Berlaymont accepta d'eux une sous-lieutenance, et comme ses fonctions l'appelaient alors fréquemment à Sceaux, ce fut pour le voir plus souvent que Mlle Jeannin s'y fit présenter. Elle devint bientôt l'objet d'un accès de tendresse de la part de madame du Maine, qui, comme toutes les natures despotiques et capricieuses, exigea une confiance entière. La petite Jeannin avoua son amour et l'engagement qui la liait à Berlaymont. Madame du Maine entra entièrement dans ce commerce de deux jeunes cœurs; mais, à force d'entendre parler de l'amant, elle vint à lui porter un intérêt unique, et sentit avec effroi que de confidente de Mlle Jeannin, elle était devenue sa rivale.

Ce fut alors chez la duchesse du Maine, femme ardente, mais attachée à ses devoirs autant par fierté que par vertu, un combat sans relâche contre cette passion qui s'était clandestinement glissée dans son cœur; ce fut une alternative de victoires et de défaites, dont Berlaymont, qui était loin de soupçonner la vérité, ressentait les suites bizarres sans pouvoir s'en rendre compte.

Ainsi, sans parents, sans fortune, il ne pouvait espérer qu'un bien lent avancement, alors que tous les grades s'achetaient; cependant un an à peine après être entré dans son régiment, il était arrivé au grade de capitaine. L'intervention d'une main providentielle se fit sentir une autre fois, d'une manière encore plus palpable. Un jour, il trouva suspendue à son baudrier une épée montée en pierres précieuses. Quelque temps après, un superbe cheval danois tout équipé piaffait dans son écurie; les fontes de la selle étaient remplies de pièces d'or. Toutes les recherches qu'il fit pour connaître l'auteur de ces libéralités ne servirent qu'à redoubler son incertitude. Il ne pouvait soupçonner madame du Maine, qui lui avait témoigné une assez grande antipathie en mainte circonstance, et dans celle-ci, par exemple: Etant de garde dans les appartements intérieurs du château, après une journée de fatigue, le jeune officier céda au sommeil. Dans la lutte qu'il soutenait contre son assoupissement, il parvenait à rester quelques moments les yeux ouverts. Dans un de ces moments, il aperçut tout à coup à la lueur d'une lampe qui brûlait dans un coin de la salle, la duchesse du Maine, qui, debout devant lui, et enveloppée dans un large peignoir blanc, le fixait d'une manière étrange. D'une voix presque masculine, à laquelle le silence de la nuit donnait encore plus de force, elle l'apostropha ainsi: « Vous pouvez donc dormir, vous, M. le capitaine? et cependant la garde de la personne du prince, la garde du château et de ceux qui l'habitent, vous sont confiées; il est possible que vous ayez à en répondre pour la moindre négligence, sans en avoir même aucune à vous reprocher. Heureuse nature! continua-t-elle, en se parlant à elle-même et en s'éloignant vers la porte du parc, heureuse nature! que les orages des passions laissent encore dans sa première paix; tranquille jeune homme, l'amour n'est encore pour toi qu'une émotion douce... »

Peu de temps après cette scène, qui lui laissa un souvenir profond, Berlaymont, escortant la voiture du duc du Maine, tomba avec son cheval et se blessa assez grièvement. Chacun voulut d'abord arrêter pour lui donner les premiers secours; la princesse s'y opposa: « Passez outre, s'écria-t-elle, si

Digitized by Google

cet officier est blessé, je pense qu'on le portera bien sans nous à l'hôpital ! » Puis, voyant le sang épanché sur la poussière du chemin, elle leva les yeux au Ciel, et dit à voix basse : O mon Dieu ! s'il était blessé à mort, je pourrais l'aimer bientôt, car mon amour cesserait d'être criminel, s'il n'avait pour objet que sa mémoire. »

Berlaymont, qui ne connaissait de ces sentiments que la partie extérieure, se crut assez naturellement l'objet d'une aversion profonde. Il ne tarda pas à se confirmer dans cette pensée. Un grand refroidissement se fit remarquer chez sa fiancée, et il en accusa madame du Maine. En effet, celle-ci, toute à sa passion, s'était promis d'ôter Mlle Jeannin à Berlaymont, et elle y était à peu près parvenue.

Il y avait alors une noble momie, qui n'ayant pu supporter la vive lumière de Versailles était venue chercher à Sceaux un demi-jour plus indulgent. C'était le prince d'Harcourt. Mme du Maine parla de lui pour épouser Mlle Jeannin. L'avantage d'entrer dans une des premières maisons de l'Europe emporta l'affaire. Nous avons vu comment le financier accueillit la demande de Mlle du Maine, et quelle réception fit Berlaymont au malencontreux ambassadeur envoyé par Jeannin pour mettre à l'enchère les lettres de sa fille.

Ces explications données, reprenons notre récit :

Après avoir plusieurs fois cherché une dernière entrevue avec Mlle Jeannin, Berlaymont, au désespoir, allait recourir aux moyens extrêmes, lorsqu'il reçut le billet suivant : « Si le chevalier de Berlaymont veut se trouver à Sceaux demain dans le *cabinet d'Endymion*, il pourra apprendre des choses qui l'intéressent. Signé Louise-Bénédicte de Bourbon. »

— Malheur à moi ! se dit Berlaymont, puisque cette femme intervient encore dans mes affaires.

— On ne se rend pas compte de l'objet que se proposait Mme du Maine en écrivant cette lettre, qui resta sans explication, comme la plupart des mystères du cœur d'une femme, ou plutôt cette lettre fut le résultat d'un mouvement d'instinct.

Livrée aux tourments de sa passion, elle voulait voir Berlaymont ; et, sans aucun projet arrêté pour renoncer à lui, ou pour recueillir le fruit de ses manœuvres, elle éprouvait le besoin de sortir à tout prix de l'état de torture morale où elle était depuis si longtemps.

Berlaymont revêtit un costume sévère et se rendit à Sceaux, en roulant de tristes pensées. La vue de son uniforme lui fit ouvrir les basses-portes, car il jugea à propos d'entrer par le derrière du parc, pour ne rencontrer personne. Mais, au détour d'une sortie, il se trouva nez à nez avec le duc du Maine, qui, enveloppé dans sa douillette, se promenait au soleil levant, le long d'une allée de jeunes arbres, en retouchant son *Anti-Lucrèce*.

— Eh bien ! mon cher Berlaymont, lui dit-il en prenant une pose d'académie, vous me surprenez dans mon occupation favorite. Tandis que mes pareils, en entendant la saint Hubert, s'élancent sur leurs chevaux de chasse, et appellent leur meute autour d'eux, moi, j'aligne des strophes et je poursuis mon idéal du *vir sapiens..... et eruditus* dont parle l'orateur romain. Je laisse aussi sonner la buccine pour d'autres, et ma cuirasse se rouille au ratelier. Et pourquoi ne serait-il permis à un prince d'exceller que dans les exercices

Digitized by Google

du corps, en négligeant ce qu'il y a dans l'homme de plus noble? Pour moi, je ne reconnais point ce préjugé, et je crois la gloire littéraire chose assez élevée pour que je puisse y aspirer. Tenez, je mets dans ce moment la dernière main à une œuvre immense, dont ces feuilles volantes que vous voyez dans ma main sont les matériaux. Plus je vais, et plus je me persuade que ceci doit produire une vive sensation, et dans l'ivresse du triomphe, je suis tenté de m'écrier avec le poète de Tibur : *Exegi monumentum!*

Berlaymont, contrarié de cette rencontre qui différait le moment d'une entrevue qu'il attendait avec une impatience fiévreuse, cherchait une phrase de congé pour s'échapper, mais le prince lui mit la main sur l'épaule. — Ah! jeune homme, dit-il, d'un ton qu'il cherchait à rendre espiègle, nous savons votre fait, vous êtes amoureux. C'est qu'il ne faut pas croire que rien nous échappe! Eh bien! mon bel Achille, je vais vous apprendre des nouvelles, votre Briseïs vous sera rendue; le roi s'est déclaré pour vous, et le prince d'Harcourt est presque décidé à se retirer.

— Ah! ce n'est pas de là, répondit Berlaymont, que je crains le plus grand obstacle. Mais je supplie votre altesse de ne pas ranimer des espérances qu'il m'a été si pénible d'abandonner, et de me permettre d'aller mettre ordre à quelques affaires.....

— Je vous offre mes services, dit le duc du Maine, envers et contre tous. Les Lorrains sont furieux de voir un des leurs rechercher la fille du financier, je leur parlerai si vous voulez, j'attiserai leur colère. Si le bonhomme Jeannin fait le mauvais, eh bien! nous le mettrons en lieu convenable pour se livrer à de sérieuses réflexions. Mais je ne sais vraiment si tout cela sera nécessaire après ce que vient de faire le roi. Depuis ce moment, madame du Maine ne se connaît plus; elle enrage maintenant pour son propre compte, autant je crois, qu'elle a jamais fait enrager personne! Ah! ça, dit-il en palissant tout à coup et regardant autour de lui avec inquiétude, êtes-vous sûr qu'il n'y a point ici autour quelqu'un de chez elle? Eh! parbleu, reprit-il en élevant la voix, après s'être assuré qu'ils étaient bien seuls, qu'on nous écoute si l'on veut, je ne m'en soucie guère!

Et vous Berlaymont, encore un mot, — et il saisit un nœud d'aiguillette de sa victime, qui cherchait à s'échapper à la faveur de cette alarme. — Votre oncle, l'évêque de Toul, est de l'Académie. Je vous prie de me recommander à lui. En me donnant sa voix, il ne ferait que se joindre à MM. de Malezieux, de Valincourt et autres personnes influentes de l'illustre compagnie. Permis à MM. de Dangeau, de Caillérès et autres grands seigneurs de cette volée, de se faire ouvrir les rangs des quarante comme protecteurs, moi, je me présenterai tout bonnement mon livre à la main, et je demanderai à être traité comme un simple particulier.

Alors seulement, le duc du Maine, lâchant l'aiguillette de Berlaymont, reprit sa composition et sa promenade, et le jeune homme se dirigea vers le château en maudissant Dangeau et l'Académie en masse. Une femme de chambre le prit sous le vestibule, et l'introduisit dans l'appartement de Mme du Maine. Celle-ci ne se fit pas attendre. Quand elle entra, elle avait les yeux rouges, et Berlaymont pensa, sans pouvoir en être certain, qu'elle venait de

Digitized by Google

pleurer, car la physionomie de la princesse avait une expression de hauteur et d'indifférence incompatible avec une émotion récente.

Son costume était d'une magnificence sévère. Il se composait d'une robe de velours bleu céleste, brodée à la gorge d'un feuillage d'or qui dégageait la taille en se gonflant sur des paniers naissants, se retroussait près de la hanche pour laisser voir un jupon brodé, et allait traîner à terre en une queue dont le rang de la princesse avait déterminé la longueur. Des manches plates, terminées au coude par deux bouillons de dentelle en point d'Angleterre, laissaient voir deux bras plus remarquables par leur forme que par leur blancheur, ornés de riches bracelets sur lesquels étaient montés les portraits en émail du grand Condé et de la princesse palatine, l'aïeul et la mère de la duchesse. Enfin, elle était coiffée d'une de ces cornettes élevées dont la mode bizarre dura si peu. Son teint un peu monté la dispensait du rouge, et elle mettait très peu de mouches.

Elle s'assit avec dignité; Berlaymont en fit autant sur son invitation, et, dans la pensée qu'un drame allait peut-être se dénouer entre cette femme et lui, il fit appel à tout son courage.

— Monsieur, dit-elle, j'ai accepté une mission assez délicate. Autrefois, vous et mademoiselle Jeannin vous vous engageâtes l'un à l'autre. Vous étiez alors extrêmement jeunes. Aujourd'hui, mademoiselle Jeannin, qui reconnaît avoir agi sans l'expérience nécessaire, vous redemande sa foi et vous rend la vôtre; car de l'aveu de sa famille, elle va épouser le prince d'Harcourt.

Madame du Maine étudia l'effet de cet exorde comme un canonnier qui croit avoir atteint le vaisseau ennemi dans les *œuvres vives*.

— C'est donc bien vrai? répondit Berlaymont avec amertume. Oh! non, je ne puis croire que l'on se joue ainsi des serments les plus sacrés. Il y a encore ici quelque machination de cette haine que vous me portez, et dont j'ignore le motif.....

— Tout ce qu'il y a, Monsieur, répondit la princesse avec un accent de triomphe, c'est que mademoiselle Jeannin ne vous aime pas. Tenez, continua-t-elle en lui tendant un papier plié, voila ce qui vous détrompera, si vous avez encore des illusions.

C'était la réponse du financier à la demande que Mme du Maine faisait, au nom du prince d'Harcourt, de la main de Mlle Jeannin. Plusieurs phrases prouvaient que celle-ci avait été consultée, et Berlaymont put se convaincre qu'il était tout à fait trahi.

— En effet, dit-il, en rendant cette lettre à la princesse, et en se laissant vaincre à la vive émotion qu'il éprouvait, vous ne m'aviez pas trompé : je vois que je suis le plus malheureux des hommes! Permettez, reprit-il en se levant, que j'aille cacher cette indigne douleur...

— Restez, dit la duchesse, en retenant le jeune homme et en lui jetant un regard où il y avait plus que de la compassion; car en voyant l'effet de ses paroles, elle avait semblé s'adoucir tout à coup. Est-ce que vous regrettez, continua-t-elle, une femme si indigne de vous? Mais connaissez-la donc; sachez qu'elle n'aime pas M. d'Harcourt, elle l'épouse pour être princesse et pour avoir un tabouret à la cour.

Berlaymont fit un mouvement d'indignation; madame du Maine sembla

Digitized by Google

ne l'avoir pas remarqué. Elle continua d'une voix que l'émotion rendait tremblante : une femme vous aimait, vous aviez toutes ses pensées; pour devenir votre égale, elle aurait abandonné une position princière; elle aurait voulu avoir un trône à vous sacrifier. Cet amour était un crime, car elle n'était pas libre, elle avait des devoirs sérieux à remplir. Pourtant, malgré les déchirements que cet amour avait produits dans son âme par sa lutte avec ses devoirs, elle vous aimait encore ! cette femme..... c'était moi !

Ici, la duchesse laissa tomber sa tête dans ses mains, et donna cours à un torrent de larmes. L'étonnement de Berlaymont fut tel, que la sienne au contraire se releva par le même mouvement qui fait que de deux seaux attachés à une même corde, l'un remonte du fond du puits tandis que l'autre y descend. Comme un éclair, cette pensée lui vint de railler cette femme qui lui avait fait tant de mal, de lui broyer le cœur; mais il était incapable de tout ce qui ressemblait à une lâcheté. Il chercha à lui adresser une parole de consolation, mais il ne put trouver un mot.

Il se fit un silence pénible, pendant lequel on n'entendit que les sanglots qui gonflaient la poitrine de la princesse. Bientôt, au moyen d'un violent effort, elle reprit un peu de calme, et son visage reparut éclairé par un sourire triste. Ainsi couchée à demi dans une causeuse, cette femme, jeune, et qui n'était pas sans beauté, aurait pu opérer un changement complet dans un homme moins profondément blessé que Berlaymont; du moins, celui-ci sentit que tout son ressentiment s'était évanoui devant une telle douleur : les femmes, d'ailleurs, ne sont pas seules à pardonner des torts qui viennent de ce qu'on les a trop aimées.

— Folle que j'étais, reprit la princesse, d'apporter encore un peu d'espérance à cette entrevue, comme si je n'avais pas travaillé moi-même à creuser des abîmes entre nous deux ! Maintenant, Berlaymont, vous n'avez plus besoin de me haïr; car jamais vous n'eussiez entendu cet aveu, si je n'eusse été guérie. Il me reste à vous demander pardon de tout le mal que je vous ai fait. Peut-être ne me refuserez-vous pas, en voyant mes efforts. Pour effacer ma conduite passée, je vais travailler d'abord à vous rendre Mlle Jeannin, et j'y réussirai, j'en suis sûre. Elle a de l'ambition, eh bien ! acceptez la première place auprès du prince, mon époux; soyez son premier écuyer; dans cette position éminente, les membres les plus élevés de la noblesse pourront vous envier, et c'est ce qui me semble le plus digne de vous être offert parmi les choses qui dépendent de mon pouvoir borné.

Berlaymont fut pénétré du procédé généreux de la princesse, et, selon l'usage du temps, il mit un genou en terre pour la remercier.

En ce moment, le duc du Maine, ayant fini sa promenade, entrait par distraction dans le *cabinet d'Endymion*, quand son regard rencontra Berlaymont aux pieds de la duchesse; il eut un instant d'ébahissement, et resta immobile, tenant d'une main la porte entr'ouverte, et de l'autre le manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*. Les orages que cet épisode inattendu allait amonceler sur son intérieur conjugal, la difficulté du rôle d'époux offensé, se dressèrent devant lui comme un fantôme menaçant, il s'écria avec humeur : — Au moins, Madame, il fallait fermer la porte ! et il se disposait à la retraite; mais Mme du Maine le saisit par le bras, et le ramena au milieu de la chambre.

Digitized by Google

— Vous le voyez! dit-elle à Berlaymont, avec un accent plein d'amertume, il vous surprend à mes pieds, il me croit coupable, et, dans un semblable moment, il ne trouve pas dans son pauvre cœur une étincelle de colère! N'être pas aimée, même de lui!

Restez, Monsieur, ajouta-t-elle, en s'adressant à son époux, non pour entendre une justification dont votre flegme me dispense, mais pour m'aider dans un devoir que j'ai à remplir. Je me suis jusqu'ici opposée à l'union de Monsieur avec Mlle Jeannin. Je viens de me convaincre de l'injustice de cette conduite. Il y a entre les deux jeunes gens un engagement de cœur déjà ancien, qu'ils ne le rompent pas. Je sais trop bien qu'un mariage sans inclination, sans sympathie, est une bien triste chaîne? Je vais parler à. M. Jeannin dès aujourd'hui; mais, pour que le gendre que je lui destine lui soit plus agréable, nous le présenterons avec le titre de premier écuyer. M. de Berlaymont en a déjà ma parole.

— Certainement, Madame, balbutia le duc du Maine, en cherchant à reprendre contenance, certainement... Berlaymont lui-même sait que je l'aime beaucoup..... Je vais écrire au chancelier pour qu'il expédie les provisions sur-le-champ..... avec retenue de 100,000 livres sur le brevet, plus des 10,000 livres pour livrées.....

— Cela suffit, Monsieur, interrompit la duchesse. Quant à vous, M. de Berlaymont, comptez sur mes efforts, il n'y a entre vous et votre fiancée que quelques rêves de vanité. Je les dissiperai comme les ai fait naître. Cela me sera plus facile assurément que l'autre mariage; pourtant, je l'aurais fait contre le roi lui-même.

Berlaymont rendit justice a la bonne foi que mettait la princesse à reconnaître ses torts. Il se trouva plus à l'aise après lui avoir rendu son estime. Il répondit d'une voix pénétrée : — Pardonnez, Madame, si je ne puis accepter les offres brillantes que vous me faites; elles sont infiniment au dessus de ce que je pouvais espérer et de ce que je mérite; mais cette lettre que vous m'avez montrée me rend incapable d'en profiter. Maintenant que je vois quelle paille se trouvait dans la chaîne que je m'étais forgée, vous essaieriez en vain d'en renouer les anneaux. Pourtant, j'ai besoin de me retirer à l'écart pour panser une blessure qui, je l'avoue, va longtemps saigner. Permettez que je m'en aille chez moi, dans les Vosges, pour chercher ma guérison dans la solitude, et plus encore dans le souvenir de vos bontés et de celles de Monseigneur.

— Votre résolution est donc bien prise, dit la duchesse, eh bien! accomplissez-la. Je vais être presque heureuse, ajouta-t-elle, en baissant la voix, de souffrir d'une douleur semblable à la vôtre. Dieu, je l'espère, aura de l'indulgence pour un amour qui aurait été sans faiblesse, et il accueillera les prières que je lui adresserai chaque jour pour vous. Mais, avant de partir, répétez-moi que vous me pardonnez.

Berlaymont tomba à genoux, baisa la main qu'on lui tendait, et s'éloigna rapidement sans avoir la force de prononcer une parole. Le duc du Maine, qui suivait des yeux cette scène sans la comprendre, fut rappelé à lui par ce que nous appellerons *le sens de l'Académie*. — Eh! Berlaymont! s'écria-t-il, en le poursuivant, ne m'oubliez pas près de votre oncle qui est un des quarante;

Digitized by Google

attendez donc que je vous remette pour lui un exemplaire sur vélin de la première partie de mon *Anti-Lucrèce*.

Pauvre homme! dit la duchesse, pendant qu'il s'éloignait, va! sois de l'Académie; abdique ta puissance. Fille d'une race de rois et de grands hommes, Louise de Bourbon est plus faite que toi pour l'exercer. Puisse-t-elle trouver dans les agitations du pouvoir de quoi combler le vide qui se forme dans son âme!

Bientôt à l'étonnement de tout Versailles, et contre les sentiments bien connus du roi, se célébra le mariage de Mlle Jeannin avec le prince d'Harcourt. La retraite de Berlaymont laissait Madame du Maine en présence de ses premiers engagements. Elle y fut assez fidèle pour achever, étant guérie, ce qu'elle avait commencé quand sa passion était dans toutes ses fureurs. L'immense fortune de Mlle Jeannin fut augmentée d'un riche présent de noces, et Louis XIV, circonvenu par le duc du Maine, en signant le contrat dans son cabinet, en présence de toute la cour et des ambassadeurs étrangers, érigea la terre de Montjeu en duché-pairie, sous le nom de *Guise-sur-Moselle*. Ainsi, quitte de sa promesse, madame du Maine ne pouvant avoir que du mépris pour une femme qui préférait à un amour vrai, l'avantage d'entrer dans une maison souveraine en se vendant à un automate, cessa de voir les nouveaux époux.

Ce mariage fut la consécration la plus solennelle de cette nouvelle puissance, l'argent, qui s'était élevée tout à coup et assez haut pour donner la main à la noblesse de cour par dessus la tête de la noblesse provinciale et pure. Il devint bientôt évident que le lot de celle-ci était désormais d'aller à la guerre et d'y servir trente ans à ses frais pour gagner les épaulettes de capitaine et la croix de St.-Louis, cet autre hochet inventé pour les bonnes gens qui ne voulaient rien devoir qu'à leur épée. Il y eut des gentilshommes de l'est qui ne se contentèrent pas de cette perspective. Quelques uns accueillirent les propositions que leur fit à cette époque le duc de Lorraine indigné de ce que Louis XIV eût permis le mariage d'un membre de cette famille avec la fille d'un financier. Berlaymont fut du nombre de ces gentilshommes; il ne faut pas oublier qu'il n'était qu'à demi Français, sa province ayant été conquise par nos armes en 1674.

Aujourd'hui nous retrouvons encore dans la diplomatie étrangère quelques noms que la maison de Lorraine, montée au trône d'Autriche a gardé autour d'elle, et qui appartiennent à l'ancienne France. Tels sont ceux de Ribeaupierre, Fiquelmont, du Chastelet, Ligneville et autres.

Ah! nous allions oublier que le roi défendit au duc du Maine de se laisser recevoir à l'Académie, et que celui-ci en fit une maladie dont il fut longtemps à se relever.

ÉMILE DE GUÉPOULAIN.

Digitized by Google

DES DÉPOTS DE MENDICITÉ

SOUS LA RÉPUBLIQUE, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

Les misères individuelles, qui sont la source ordinaire du paupérisme, s'étaient accrues considérablement en France dans les premières années de la révolution. C'était la conséquence fatale de cette grande commotion qui avait remué ou changé toutes les existences. Notre nouvelle constitution sociale et politique, en faisant au peuple une part dans la propriété du sol et en lui assurant une plus juste rétribution du travail, ne pouvait manquer d'améliorer la condition matérielle et morale des masses. Mais cet accroissement de bien-être ne pouvait être ni spontané ni immédiat. Il fallait du temps pour ranimer la confiance publique, pour rouvrir les ateliers, pour féconder la terre et rendre de l'activité à la production. Un quart de siècle devait s'écouler avant qu'on pût recueillir les avantages de l'immense impulsion qui venait d'être donnée à l'intelligence et à l'industrie humaines. Jusque-là, la suspension des travaux, les troubles intérieurs et les calamités de la guerre, devaient occasionner, répandre et entretenir bien des misères.

En effet, au milieu des graves événements de la révolution, la mendicité avait pris une grande extension dans les villes et surtout dans les campagnes. Le comité de salut public, averti par les administrations locales de cet accroissement des pauvres mendiants, en avait conçu les plus vives inquiétudes. La nécessité d'implorer la charité privée pour soutenir une existence malheureuse, pouvait conduire une partie de la classe laborieuse à des habitudes de vagabondage, d'oisiveté et de démoralisation; et les secours, sollicités ou plutôt arrachés par les pauvres, devaient d'ailleurs produire une foule de désordres et surcharger les communes déjà accablées d'impôts de toute espèce.

Nous voyons par le *premier rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité de salut public, sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes*, que ces considérations n'avaient pas échappé aux esprits les plus éminents du gouvernement révolutionnaire. « Tandis que le canon gronde sur nos frontières, lit-on dans ce rapport, un fléau redoutable, la lèpre des monarchies, la mendicité, fait des progrès effrayants dans l'intérieur de la république.... C'est une dénonciation vivante contre le gouvernement, c'est une accusation ambulante qui s'élève tous les jours au milieu des places publiques et du fond des campagnes.... Cependant la mendicité est

Digitized by Google

incompatible avec les institutions populaires. Ce serait une belle gloire pour la Convention de l'avoir abolie au milieu des fureurs de la guerre. »

Mais quels moyens devait-on employer pour obtenir un si grand changement et une réforme si importante dans les conditions ordinaires de la société?

Cette question avait déjà été débattue par l'Assemblée Législative; et celle-ci avait adopté des mesures répressives dont les circonstances n'avaient point permis d'éprouver l'efficacité. La Convention prit les principes posés par l'assemblée nationale pour bases de la loi du 27 juin 1793. Des maisons de correction, placées dans les chefs-lieux de département, furent substituées aux dépôts de mendicité de l'ancien régime; et, afin de diminuer la dépense, on retint les deux tiers du prix de la journée des détenus, pour payer une portion de leur nourriture et de leur entretien. La troisième récidive chez le mendiant domicilié, et la deuxième chez le vagabond, étaient punies de la peine de la transportation. La durée de cette espèce de bannissement ne pouvait être moindre de huit années, et il n'avait lieu que pour les délinquants au dessus de dix-huit ans et au dessous de soixante ans. Quand l'époque de son retour à la liberté était enfin arrivée, le transporté recevait une parcelle de terrain assez étendue pour lui permettre de subvenir pleinement à ses besoins par le travail; et le produit de la retenue, faite jusqu'à lors sur ses gains, servait à lui fournir les outils ou les denrées nécessaires pour mettre son fonds en activité. On lui offrait encore d'autres avantages pour l'engager à se marier dans la colonie. (1)

En 1798, le même objet occupa l'attention du gouvernement directorial : des entrepreneurs furent chargés d'établir des ateliers dans les dépôts et de subvenir à leur entretien. Toutefois, il ne restait qu'un petit nombre d'établissements de ce genre, lorsque l'empereur Napoléon chercha à les relever et à les multiplier sous une autre forme. Cette homme extraordinaire pensa, comme la Convention nationale, qu'il importait à la dignité, au repos et à l'honneur de la France de faire disparaître les pauvres mendiants de la voie publique. « J'attache une grande importance et une grande idée de gloire à détruire la mendicité, écrivait-il à M. Crétet, ministre de l'intérieur, vers la fin de l'année 1807. Les fonds ne manquent pas; mais il me semble que tout cela marche lentement, et cependant les années se passent..... Il faut qu'avant le 15 novembre, vous ayez trouvé sur le quart de réserve des communes les fonds nécessaires à l'entretien de soixante ou de cent maisons pour l'extirpation de la mendicité, que les lieux où elles seront placées soient désignés, et le réglement mûri..... Il faut également qu'à la même époque, tout ce qui est relatif à l'administration des travaux soit prévu et mûri, afin qu'on puisse préparer tout, de manière qu'au commencement de la belle saison, la France présente le spectacle d'un pays sans mendiants, et où toute la population soit en mouvement pour embellir et rendre productif notre immense territoire. » (2)

Le décret du 5 juillet 1808 défendit l'exercice de la mendicité dans toute l'étendue de l'empire; il portait que les mendiants et les vagabonds seraient arrêtés et traduits, ceux-ci dans les dépôts, ceux-là dans les maisons de dé-

(1) *Sixième rapport du comité de Mendicité* à l'assemblée nationale.

(2) Lettre à M. Crétet, portant la date du 24 novembre 1807.

Digitized by Google

tention. Des décrets spéciaux créèrent successivement cinquante-neuf *renfermeries* dans les limites de l'ancienne France. Les dépenses de ces établissements devaient être faites concurremment par le Trésor, les départements et les villes; ce qui voulait dire que, sous diverses formes, toutes les charges seraient, en définitive, supportées par les contribuables.

D'après les dispositions du décret impérial, chaque département devait avoir un dépôt proportionné au nombre des mendiants à renfermer.

On fit un travail approximatif pour déterminer l'étendue de ce contingent de misère et de vices, dans les différentes parties de la France. Ainsi, les lettres de création, que nous avons sous les yeux, assignaient 1,000 mendiants au département de la Seine, autant à celui du Nord, 800 au Bas-Rhin, et 5 à 600 à la Seine-Inférieure. Après ces grands centres de mouvement et d'industrie, venaient les divisions départementales auxquelles on attribuait de 4 à 500 mendiants, tels que l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, les Bouches-du-Rhône, le Calvados, la Charente-Inférieure, l'Eure, la Haute-Garonne, la Loire-Inférieure, la Manche, la Marne, la Meuse, la Somme, l'Oise, etc. Enfin, en beaucoup d'autres, comme l'Allier, les Hautes-Alpes, l'Ardèche, l'Ariége, la Dordogne, la Drôme, le Gard, l'Isère, le Jura, la Loire, la Haute-Loire, le Loiret, le Lot, la Moselle, la Nièvre, l'Orne, la Saône, la Sarthe, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne, les Vosges, etc., on supposait que le nombre des mendiants variait de 160 à 200 et de 200 à 850.

Parmi les édifices qui furent destinés à recevoir les mendiants, il y avait d'anciens couvents, des châteaux et des hospices, que nous avons vu transformer depuis, par un singulier revirement des choses de ce monde, en prisons, en casernes ou en séminaires; car les hommes ne se bornent pas à changer d'idées et de vues, il faut encore que les choses prennent la couleur ou, si l'on veut, la livrée de leurs opinions et de leurs projets.

Des cinquante-neuf dépôts créés par l'empereur Napoléon, trente-deux seulement ont été organisés activement avant l'année 1814. Les devis portaient la totalité des dépenses à 29,000,000 fr.; sur cette somme, 12,000,000 ont été employés, sous l'Empire, en travaux de construction. D'après les mêmes bases, cinq autres dépôts, établis dans les trois premières années de la restauration, ont dû coûter, en frais de première mise, 1,200,000 fr. L'administration a contribué, en outre, aux frais d'entretien pour 99,000 fr. par mois, ou un peu plus d'un million par an. (1) En 1819, les dépenses ordinaires des dépôts ont formé un article de 1,073,523 fr.; celles des ateliers de charité, se sont élevées, cette même année, à 574,968 fr., non comprises les sommes destinées par les communes au même usage.

Le nombre des détenus, d'abord faible, s'est accru au fur et à mesure qu'on a ouvert de nouvelles renfermeries.

On a remarqué que la population était toujours moindre à l'époque de la belle saison que pendant les rigueurs de l'hiver. S'il avait été possible de se conformer aux lettres de création, les dépôts auraient contenu habituellement 8,775 individus; mais ce taux a été réduit à 5,433, par suite de la mo-

(1) *Exposé de la situation de l'empire*, présenté au corps Législatif, dans sa séance du 28 février 1813, par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur.

Digitized by Google

dicité des ressources départementales. D'ailleurs, le gouvernement avait estimé la dépense de chaque reclus à 220 francs; et, dès l'année 1818, on avait reconnu que l'entretien du détenu, tous frais compris, ne coûterait pas moins de 230 fr.

Le produit des ateliers de travail, sur lequel on avait beaucoup compté, s'est trouvé presque nul (1). Quant à la mortalité, elle avait été presque aussi effrayante que dans les renfermeries de l'ancien régime. Dans les cinq dépôts de Laon, de Nancy, d'Auch, de Metz et de Saint-Denis, comme nous l'apprennent les renseignements recueillis par les autorités locales, il était mort un individu sur trois (2). A l'Hôtel-Dieu, il meurt à présent un malade sur six, sous l'influence de toutes les affections qui attaquent ou détruisent le principe de la santé et de la vie chez l'homme.

Tout le monde sait qu'il existe une maison de répression à Saint-Denis, où l'on enferme les pauvres du département de la Seine, pris en flagrant délit de mendicité. Il n'y a point en France de plus grand réceptacle de vices et de misère, selon la loi qui proportionne toutes choses, à Paris, soit en bien soit en mal, au développement de la civilisation et de la richesse publiques. La population de la maison de Saint-Denis, de 1817 à 1827, a été de 22,964 individus, dont 13,864 hommes et 9,100 femmes; ce qui fait, année moyenne, 1,260 détenus du sexe masculin et 827 de l'autre sexe (3). Il résulte des recherches auxquelles M. Villermé s'est livré sur la mortalité dans les lieux de détention, qu'à Saint-Denis un grand nombre de pauvres meurent dans les douze premiers mois qui suivent leur arrestation. Toutefois, la mortalité diminue tout à coup à Villers-Cotterêt, espèce d'hospice où l'on reçoit les malades et les infirmes du dépôt de Saint-Denis, et où l'on compte une population moyenne d'environ 700 personnes.

En définitive, les dépôts crées sous la république, l'empire et la restauration ont-ils fait disparaître du corps social la plaie de la mendicité? La Convention est-elle parvenue à extirper ce mal, elle qui le proclamait incompatible avec les institutions populaires? Ou cette grande gloire a-t-elle été réservée à l'empereur Napoléon, qui l'ambitionnait avec tant d'ardeur et croyait toute chose possible à son indomptable volonté? ou bien, enfin, cette œuvre si difficile a-t-elle été accomplie sous la Restauration, par le retour de la paix générale, par la puissance des principes d'ordre et par les efforts de la religion et de la charité?

Non, parce que ce système de répression repose sur des idées et des bases dont l'expérience a démontré la fausseté; non, parce qu'il attaque dans la personne du pauvre un mal qui tient essentiellement à l'état des choses et à l'organisation même du travail.

D'abord, on a commis une grave erreur en s'imaginant qu'il est possible de connaître très approximativement le nombre des mendiants, et que ce nombre se maintenant dans une proportion à peu près constante, les dépôts formés d'après les renseignements qu'on aurait recueillis, rempliraient leur destination. Rien, au contraire, n'est plus variable et ne présente des bases

(1) Rapport de M. Lainé sur les hospices, les prisons, la mendicité.

(2) M. Villermé, *Annales d'hygiène publique*.

(3) *Recherches statistiques sur la ville de Paris*.

Digitized by Google

moins certaines d'évaluation que la population qui vit d'aumônes. Elle change, non point seulement d'année en année, mais d'une saison à l'autre : elle décroît ou augmente, selon que la saison a été bonne ou mauvaise ; elle est sans cesse modifiée par l'intermittence des travaux et par la fluctuation des affaires. Il y a tel département, celui des Deux-Sèvres, par exemple, où, dans un terme très rapproché, elle s'élève du huitième au trentième de la population générale.

Une autre difficulté qu'on n'avait point prévue, c'est que la peine de la détention, au lieu d'effrayer les pauvres, pourrait être considérée par eux comme une ressource dernière. « Si les reclus sont mieux nourris que ne le sont ordinairement les journaliers, dit un administrateur ; si le dépôt donne du pain blanc et de la viande dans un pays où le vigneron ne vit que d'ail et de pain d'orge, cette maison de répression n'effraiera personne, et il y aura foule à la porte. »

En effet, sous l'Empire comme sous la Restauration, le pauvre peuple *a fait foule* à la porte des dépôts de mendicité ; il s'est pressé aux abords de chaque renfermerie, plus nombreux que les heureux du siècle aux avenues des Tuileries un jour de gala royal. Cela est vrai quoique invraisemblable, comme tant d'autres choses qui révoltent l'humanité et la raison dans notre état social. L'excès de la misère a fait préférer à des citoyens français une captivité ignominieuse à la jouissance d'une liberté avec laquelle ils mouraient de faim. A peine les maisons de répression avaient-elles été ouvertes par les soins du gouvernement impérial, que « ces établissements ne purent suffire à tous les pauvres qui étaient arrêtés, et à tous ceux qui sollicitaient leur *admission* » (1). La même chose est arrivée sous le régime de la restauration. On a reconnu que « si les pauvres mendiants étaient souvent privés de la liberté en vertu des ordres de la police, plus souvent encore ils venaient d'eux-mêmes se mettre dans un lieu de détention où ils trouvaient de quoi satisfaire à leurs premiers besoins » (2).

Voilà pourtant le point où nous en sommes : qu'on nie, après cela, la hideuse et désespérante profondeur du mal !

Dans les localités où il existait des renfermeries, on ne tarda point à reconnaître qu'elles n'avaient exercé qu'une influence très lente et très faible sur la diminution de la mendicité. Presque partout, on chercha à donner à ces institutions un but d'utilité plus positif, en les consacrant à divers usages : on y enferma des aliénés, des épileptiques, des galeux, des filles publiques attaquées de maladies, et des condamnés pour lesquels il n'y avait plus de place dans les prisons. On y admit des vieillards, des infirmes, des pauvres honteux, des orphelins et des enfants qui avaient mécontenté leur famille (3). Mais, en remplissant les dépôts d'une population improductive, et en les transformant en hospices supplémentaires, on diminua le produit du travail, et l'on accrut les frais d'entretien. Les localités, déjà grevées d'impôts, étaient hors d'état de supporter une charge si pesante.

Alors plusieurs conseils généraux demandèrent au gouvernement, dans les

(1) *Histoire des secours publics.*

(2) Rapport fait par M. Daru à la Société royale des Prisons.

(3) M. d'Argout, *développement du compte des dépenses de l'exercice* 1830.

Digitized by Google

termes les plus pressants, qu'il leur fût permis de fermer les dépôts de leurs départements; et, par un étrange contraste, ils obtinrent l'autorisation qu'ils sollicitaient, précisément dans le temps où l'on ouvrait ailleurs de nouvelles maisons de répression. Depuis l'année 1814 jusqu'à l'année 1818, l'autorité supérieure a sanctionné la suppression de 24 dépôts (1). Des mesures du même genre, adoptées successivement par d'autres départements, avaient réduit le nombre des renfermeries à six, il y a quelques années.

On s'occupe encore aujourd'hui de la recherche d'un moyen plus efficace et moins coûteux. L'administration, sans avoir formellement renoncé à l'ancien système, n'en montre pas moins une préférence marquée pour l'emploi des ateliers de charité : plusieurs fois, elle s'est servie avec succès de ce moyen, pour obvier au surcroit de misère causé par la cherté des subsistances, le ralentissement ou la suppression des travaux. La ville de Paris, avec le produit d'une souscription ouverte par la préfecture de police, a construit une maison de refuge pour les pauvres; et, depuis, plusieurs établissements destinés à cet usage ont été formés sur le même modèle dans les principaux centres de l'industrie manufacturière. Il est aussi question, depuis quelque temps, de fonder des colonies agricoles, où l'indigent, de sa propre volonté, et le mendiant, par contrainte, seraient employés à des travaux de défrichement.

Quoi qu'il en soit, les malheureux essais de répression dont nous venons d'esquisser l'histoire ont imposé au pays d'énormes sacrifices. En supposant que depuis l'année 1790 jusqu'à l'année 1839, la dépense moyenne annuelle occasionnée par les dépôts de mendicité, les maisons de refuge et les ateliers de travail ait été seulement de 1,250,000 fr., on obtiendra un total général de 60 millions. Si ensuite on ajoute à cette somme 13 ou 15 millions dépensés en frais de constructions, on acquérra la preuve que, dans un espace de quarante-huit ans, les mesures répressives adoptées par le gouvernement et les administrations locales ont dû coûter près de quatre-vingt millions! Que serait-ce, si on faisait entrer en ligne de compte les dépenses considérables qu'entraînent les nécessités de la surveillance en dehors des dépôts et sur la voie publique!

Il nous reste une dernière question à résoudre pour compléter ce rapide aperçu. Combien peut-il y avoir de pauvres qui vivent directement d'aumônes de la main à la main? Il est d'autant plus difficile d'arriver ici à une solution satisfaisante, qu'il n'existe aucunes bases certaines d'évaluation. Cependant, un économiste porte à 75 mille le nombre des mendiants pour toute la France (2). Quoique cette approximation ait, selon nous, le défaut d'atténuer la grandeur du mal, nous nous en contenterons, faute de mieux; et nous ferons observer qu'en évaluant à 50 centimes par individu les secours quotidiens que reçoivent les pauvres mendiants, il doit en résulter annuellement, pour le pays, un impôt volontaire de 9 à 10 millions. Or, en multipliant ce dernier chiffre par quarante-huit, et en y ajoutant les frais de répression de toute nature, on verra que, pendant un demi-siècle, la mendicité a dû grever la France d'une surcharge de plus de cinq cent millions!

ARISTIDE GUILBERT.

(1) Rapport de M. Lainé, sur les hospices et la mendicité.

(2) M. de Villeneuve de Bargemont, dans son traité d'*Economie politique chrétienne*.

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION DE LA TERRE-DU-FEU (1).

Nous avons dit dans notre dernier numéro (voyez article *Malouines*), que l'Angleterre avait le projet de fonder des colonies à l'extrémité sud de l'Amérique méridionale, dans le but de se rendre maîtresse absolue de la navigation du cap Horn et du détroit de Magellan. L'article que nous publions aujourd'hui est le pendant de celui que nous avons inséré le 1er septembre. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la description d'un pays presque inconnu et qui, par sa position dans le voisinage de la Patagonie, est destiné à obéir un jour à la puissance maritime qui possède déjà Van-Diémen, le cap de Bonne-Espérance et les îles Falkland.

Description générale. — La Terre-du-Feu, ainsi nommée à cause de la fumée que les premiers explorateurs virent de loin s'élever des huttes des indigènes, est située par les 53e et 56e degrés de latitude australe, 67° 50' et 77° 75' de longitude occidentale. Formée par une immense agglomération d'îles s'étendant dans un espace de cent trente lieues de long sur quatre-vingts de large, elle est bornée au nord par le détroit de Magellan ; à l'est par l'océan Atlantique ; au sud par l'océan Austral ; à l'ouest par l'océan Pacifique. Les principales îles de cet archipel, celles que baignent les eaux du détroit de Magellan, peuvent être ainsi décrites quant à la configuration extérieure de leurs côtes :

A l'est, et en partant du promontoire de la Reine-Charlotte, qui forme le côté sud de l'entrée du détroit, la côte de la grande terre appelée King Charles Southland, descend du nord au midi, en s'inclinant sensiblement vers l'est jusqu'aux caps Saint-Vincent et Diégo. A partir du cap Saint-Vincent jusqu'à celui de Bon-Succès, la ligne s'abaisse perpendiculairement vers le sud. La Terre-des-Etats, située en face et à peu près à égale distance de Saint-Vincent et de Diégo, forme le détroit de Lemaire. Du cap de Bon-Succès à la baie Valentin, la côte court horizontalement d'est en ouest, puis descend vers le sud dans cette direction et remonte, en s'enfonçant profondément, vers le nord, pour former la baie de Nassau. Non loin, est l'embouchure du canal Saint-Gabriel, qui sépare l'île Dawson de la Terre-du-Feu, proprement dite : la côte méridionale de ce canal est bordée de hautes montagnes ; elle est peut-être la plus élevée de la Terre-du-Feu. Dans le nombre de ses pics sont les monts Buckland et Sarmiento. Le premier est un bloc pyramidal de schiste, dont le sommet est extrêmement aigu, et qui a environ douze cent vingt mètres de hauteur. Le mont Sarmiento s'élève d'environ

(1) On dit communément *Terre-de-Feu ;* mais *Terre-du-Feu* traduit mieux le nom espagnol qui est *Tierra del fuego*. M. d'Orbigny dit aussi *Terre-du-Feu*.

Digitized by Google

deux mille soixante et dix mètres au-dessus du niveau de la mer ; sa base est large, et il se termine par deux sommets pointus, l'un au nord-est, l'autre au sud-ouest, à une distance respective d'un quart de mille anglais. Sarmiento, le premier qui l'ait aperçu, lui donna le nom de *volcan neigeux*. En effet, vu du nord, il a l'apparence d'un volcan ; mais on n'a jamais vu de signes ni de trace d'éruptions ; peut-être même sa forme volcanique n'est-elle que fortuite, car, vu du côté du couchant, il ne ressemble nullement à un cratère. Cette montagne est le point le plus haut qu'on ait encore observé dans toute la Terre-du-Feu : elle est comme le théâtre des principaux phénomènes météorologiques de ces contrées, et son aspect annonce aux marins la tempête ou le beau temps, suivant qu'il se voile ou qu'il se dégage des vapeurs qui l'entourent. C'est une espèce de baromètre que la nature a placé dans ces lieux, où plus d'un danger menace le navigateur ; quand le vent souffle du nord-est ou du sud-est, les nuages qui enveloppent sa cime se dissipent, et il présente alors la perspective la plus magnifique.

Aspect de la Terre-du-Feu. — Dans son voyage au détroit de Lemaire, l'amiral Anson a dépeint la Terre-du-Feu sous les plus sombres couleurs. Cook, qui visita la même partie (sud-est), en 1769, prétend que l'erreur de ses devanciers doit être attribuée à la saison pendant laquelle ils se sont trouvés dans ces parages. Il y était dans le courant de janvier qui, à cette latitude, répond à notre mois de juillet, et il assure que non seulement il y vit des arbres, mais que, bien qu'il y aperçût çà et là des espaces couverts de neige, les pentes des collines et les côtes voisines de la mer présentaient la plus agréable verdure. « Les hauteurs, dit-il, sont assez remarquables, mais ne peuvent être appelées des montagnes, quoique leurs sommets soient entièrement nus. Le sol des vallées est riche et d'une grande profondeur ; au pied de presque toutes ces collines, on trouve un petit ruisseau dont l'eau a une couleur rougeâtre, comme celle qui coule à travers nos tourbières d'Angleterre. A l'époque où naviguait Cook, le détroit de Lemaire n'avait pas encore perdu son importance ; aussi le capitaine anglais apporte-t-il le plus grand soin à préciser la position de ce détroit, auquel il donne environ cinq lieues de long, et à indiquer tous les points qui peuvent servir à y diriger les marins. Il prend également la défense de la Terre-des-Etats, qui ne lui a pas semblé aussi sauvage qu'à l'amiral Anson. La côte nord lui a paru offrir des baies et des havres, et le sol n'était pas sans bois, ni même sans verdure. Deux ans auparavant, le capitaine Wallis, qui reconnaissait alors les côtes du détroit de Magellan, s'exprimait d'une manière toute différente au sujet de la Terre-du-Feu, bien qu'il y fût au mois de février, correspondant à notre mois d'août. Le maître du vaisseau qu'il avait envoyé chercher des mouillages « trouva, dit-il, le pays qui borde la côte, horrible et plus sauvage qu'aucun qu'il eût jamais vu ; c'étaient des montagnes raboteuses, plus hautes que les nues, absolument dépouillées depuis leur base jusqu'à leur sommet, et où l'on n'apercevait pas un seul arbrisseau ni un seul brin d'herbe. Les vallées ne présentaient pas un aspect moins affreux ; elles étaient entièrement couvertes de couches profondes de neige, excepté en quelques endroits, où elle avait été emportée ou glacée par les torrents qui s'échappent des crevasses de la montagne, et se précipitent des hauteurs où ils se forment par la fonte des neiges. Ces vallées,

Digitized by Google

dans les endroits même où elles ne sont pas couvertes par la neige, sont aussi dépourvues de verdure que les rochers qui les environnent.

Ces témoignages ne sont contradictoires qu'en apparence, puisqu'ils portent sur des points placés à une grande distance l'un de l'autre. Le capitaine Parker-King, qui a exploré avec soin toute la Terre-du-Feu, confirme les assertions de Cook. Il dit que dans presque toutes les îles qu'il a visitées, la végétation est magnifique, et qu'il y a vu la véronique et la faschie, qui, en Angleterre, sont regardées et cultivées comme des plantes fort délicates. Ces deux végétaux, ajoute ce navigateur, étaient en pleine fleur à une très petite distance de la base d'une montagne couverte de neige aux deux tiers de sa hauteur. Il a vu aussi des colibris suçant l'arôme des fleurs, après deux ou trois jours de pluie et de neige, pendant lesquels le thermomètre avait été au point de congélation. Enfin M. Fitz-Roy affirme qu'à aucune époque de l'année, les feuilles des arbres de la Terre-du-Feu ne tombent entièrement. De ces différents rapports, on peut conclure que si cette contrée n'a pas un aspect bien hospitalier, elle est loin d'être aussi épouvantable que l'ont affirmé certains voyageurs.

Le récit suivant d'une excursion faite par Banks et Solander, pour étudier les richesses végétales de la partie du sud de ce pays, peut être considéré comme le côté effrayant du tableau :

Aventure de Banks et de Solander. — M. Banks et le Dr Solander, qui, en qualité de naturalistes, accompagnaient le capitaine Wallis dans son voyage autour du monde, se trouvant vers le milieu de décembre 1766 dans le détroit de Magellan et tout proche de la côte de la Terre-du-Feu, vers un point où le débarquement n'offrait aucune difficulté, résolurent de ne pas abandonner ce parage sans renouveler l'excursion qu'ils avaient déjà tentée sur ce sol, où ils espéraient découvrir de véritables richesses scientifiques. Le mois de décembre, nous l'avons déjà dit, correspond sous cette latitude à nos mois de mai et de juin. Le temps était beau, et ils avaient en perspective une petite montagne, boisée à sa base, aplatie et verdoyante vers le milieu de sa hauteur, aride et nue à son sommet. Partir au lever du soleil, explorer ces bois, cette prairie, ce rocher où jamais avant eux n'avait pénétré un Européen, et revenir le soir à bord, leur parut une expédition aussi glorieuse que facile. Le chirurgien du bâtiment l'*Endeavour*, l'astronome, le dessinateur de M. Banks, trois domestiques, deux matelots et deux nègres se joignirent à eux ; et le 16 décembre de bon matin, la chaloupe les déposa tous les douze, pleins de confiance, sur le rivage. M. Banks avait hâte d'arriver à la prairie, parce qu'il n'espérait rien trouver dans la partie boisée qui pût le dédommager de ses peines. La petite troupe pénétra donc dans le bois et commença courageusement l'ascension de la montagne. La matinée y fut employée tout entière, et à trois heures après midi ils marchaient encore au hasard et sans découvrir le moindre sentier qui les conduisît à l'endroit où ils devaient faire leur première halte. Ils parvinrent enfin au lieu qu'ils avaient pris de loin pour une plaine, et furent très mortifiés de reconnaître que ce n'était qu'un terrain marécageux couvert de petits buissons de bouleaux, hauts de trois pieds, et si rapprochés, qu'il était impossible de les écarter pour s'y frayer une route. Ils étaient obligés d'enjamber à chaque pas,

Digitized by Google

tout en enfonçant dans la vase jusqu'à la cheville. Pour augmenter les difficultés d'un pareil voyage, le temps, qui s'était maintenu, devint tout à coup nébuleux et froid, et un vent très piquant, accompagné de neige, se mit à souffler par bouffées. Malgré la fatigue déjà extrême et le secret découragement qui commençait à s'emparer de quelques uns d'entre eux, ils continuèrent pourtant à s'avancer, comptant toujours avoir franchi le pas le plus difficile, et toucher au terme de leur voyage. Ils étaient à peu près aux deux tiers du marais, lorsque M. Buchan, le dessinateur de M. Banks, fut pris d'une attaque d'épilepsie. Il fallut s'arrêter, allumer du feu, et comme le malade, promptement secouru et bientôt hors de danger, ne pouvait pourtant continuer sa route ni être abandonné dans cette solitude, MM. Banks et Solander, l'astronome et le chirurgien se remirent seuls en chemin. Nos voyageurs touchèrent enfin le sommet si désiré, et leur attente ne fut point trompée. Ils y trouvèrent beaucoup de plantes aussi différentes de celles qui croissent sur les hauteurs du bord de la côte, que celles-ci le sont des productions des plaines dans nos climats.

Cependant le froid était devenu très vif, la neige tombait toujours en plus grande abondance, et le jour était trop avancé pour qu'il fût possible de retourner au vaisseau avant la nuit. Il fallut donc se résigner, et, quelque danger que présentât ce parti, s'arranger de façon à attendre, le moins mal possible, le lendemain dans l'endroit où l'on se trouvait. Une fois cette détermination prise, le docteur et son ami Banks, charmés au fond d'avoir un peu plus de temps devant eux, ne pensèrent plus qu'à profiter d'une bonne fortune si chèrement achetée. Leurs deux compagnons ne paraissant pas avoir un aussi ardent amour pour la science, et se souciant par conséquent fort peu d'herboriser sous la neige et le vent, ils les envoyèrent rejoindre ceux qui étaient restés en arrière, et indiquèrent pour rendez-vous général une hauteur par laquelle ils se proposaient de passer pour retourner au bois, en traversant le marais. Ce nouvel itinéraire leur semblait des plus faciles à suivre. La compagnie se rassembla, en effet, bientôt au lieu convenu, et quoiqu'on souffrît du froid, tous étaient alertes et bien portants. M. Buchan lui-même avait recouvré ses forces au delà de ce qu'on aurait pu espérer. Il était près de huit heures du soir, mais il faisait encore assez jour, et l'on se mit en devoir de franchir le marais. M. Banks se chargea de faire l'arrière-garde et de pousser les traînards. Le docteur Solander, qui avait plus d'une fois traversé les montagnes qui séparent la Suède de la Norwége, savait qu'un grand froid, surtout quand il est joint à la fatigue, produit dans les membres un engourdissement presque insurmontable. Il conjura ses compagnons de ne pas s'arrêter, quelque peine qu'il leur en pût coûter, ou quelque soulagement qu'ils espérassent d'un moment de repos : « Quiconque s'asseoira, leur dit-il, s'endormira, et celui qui s'endormira ne se réveillera plus. » Après cet avis reçu, non sans terreur, on recommença à avancer, mais plus on allait et moins on semblait avoir fait de chemin. On n'était point encore parvenu au marais, et déjà le froid était devenu si vif, qu'il commençait à produire les effets annoncés. Le docteur Solander fut le premier qui succomba au sommeil, contre lequel il s'était efforcé de prémunir les autres. Prières ni remontrances, rien ne put l'empêcher de s'étendre sur la neige, et son ami

Digitized by Google

dut employer la violence pour le tenir à demi éveillé. Richemond, un des noirs de M. Banks, commençait à son tour à se faire presser. Admirable de sang-froid et de courage dans cette situation qui menaçait de devenir d'instant en instant plus terrible, son maître dépêcha aussitôt en avant cinq personnes, parmi lesquelles était M. Buchan, avec ordre de préparer du feu au premier endroit convenable, puis, lui-même, avec quatre autres, resta auprès de Richemond et du docteur, et les fit marcher moitié de gré, moitié de force. Les deux malades touchaient au terme de leur pénible trajet, lorsqu'ils déclarèrent spontanément qu'ils n'iraient pas plus loin. M. Banks eut de nouveau recours aux prières, aux instances, aux menaces, à la violence; ce fut en vain. Quand on croyait effrayer Richemond, il répondait : « Je ne désire que de m'arrêter un peu et de mourir. » Le docteur ne renonçait pas aussi formellement à la vie, et disait qu'il voulait bien marcher, mais qu'il lui fallait auparavant prendre un instant de sommeil, et, ni l'un ni l'autre, ne voulaient faire un pas. Quelque affection qu'il portât au docteur Solander, quelque prix qu'il attachât à la conservation de son nègre favori, M. Banks sentit que s'obstiner à présent était compromettre inutilement l'existence des quatre autres : il rassembla à la hâte quelques broussailles et les y laissa s'affaisser et dormir d'un sommeil qui pouvait être éternel.

Au même instant, quelques uns de ceux par qui il s'était fait devancer, revenaient avec la bonne nouvelle que le feu était allumé à un quart de mille de là. Il court au docteur, l'appelle, le frappe, le soulève : cinq minutes à peine se sont écoulées, il n'a pas encore rendu le dernier soupir, mais son réveil ne fait en quelque sorte que ressusciter un malheureux perclus de tous ses membres, et dont les muscles sont tellement contractés, que ses pieds ne peuvent plus retenir leur chaussure. Revenu un peu à lui, le docteur qui, malgré tout, se cramponnait à la vie, consent à se laisser traîner vers le feu qu'on lui montre de loin. Quant au pauvre Richemond, tous les efforts furent inutiles pour le faire relever. Après avoir tenté sans succès de le mettre en mouvement, M. Banks laissa auprès de lui son autre noir et un matelot qui semblaient avoir moins souffert du froid, leur promettant d'envoyer aussitôt vers eux deux autres de leurs compagnons qui se seraient suffisamment réchauffés, et avec l'aide desquels ils pourraient lui rapporter Richemond, endormi ou vivant.

Il avait tenu parole; mais environ deux heures après, les deux hommes qu'il avait envoyés revenaient seuls : ils avaient parcouru tous les environs; ils avaient crié, appelé, personne n'avait répondu, et ils n'avaient pu trouver ni le matelot, ni le second nègre, ni Richemond.

Alors Banks se reprocha de n'être pas resté auprès de Richemond, lui qui avait eu le bonheur d'être épargné par le froid; il se reprocha surtout son projet d'excursion, et cependant, dans ses cruelles perplexités, le naturaliste reprenait le dessus; tout en se lamentant, il cherchait encore sous la neige, et d'un regard furtif, la trace de quelque plante ignorée.

On se souvint enfin qu'une bouteille de rhum, unique provision de la compagnie, était restée dans le havresac de l'un des absents; on pensa que le noir et un matelot qu'on avait placés auprès de Richemond s'étaient servis de ce moyen pour se réveiller, et que tous trois en ayant bu un peu trop, s'é-

Digitized by Google

taient écartés de l'endroit où on les avait laissés, au lieu d'y attendre les guides qu'on leur avait promis. La neige avait recommencé à tomber plus épaisse; deux heures s'étaient écoulées, et tout espoir était perdu, quand, vers minuit, on entendit des cris répétés. Banks court au devant de la voix qui l'appelle, et trouve le matelot n'ayant plus que la force de se soutenir en chancelant. A l'aide des renseignements qu'il put en arracher, il recommence ses perquisitions. Richemond fut découvert le premier; il était debout, mais ne pouvait plus avancer, et son camarade était étendu sur le sol, aussi insensible qu'un cadavre. Dix bras s'offrent pour enlever ces deux hommes; la nuit était entièrement noire, on ne pouvait se faire un chemin à travers les broussailles et sur un terrain détrempé, où chaque pas annonçait une chute. Il fallut renoncer à les transporter, et faire du feu sur le lieu même; mais la neige qui couvrait la terre, celle qui tombait dans les espaces libres, et celle que les arbres laissaient échapper par gros flocons, rendirent impossible l'établissement de ce nouveau foyer: force fut d'abandonner ces malheureux à leur destinée, après leur avoir fait un lit de petites branches d'arbre, et les en avoir presque entièrement couverts. Le reste de la troupe se trouvait dans une position rendue plus terrible par le souvenir de ce qui s'était passé et l'incertitude de ce qui allait suivre. De douze hommes qui étaient partis le matin, pleins de vigueur et de santé, deux étaient regardés comme morts; un autre était si mal, qu'on doutait qu'il pût vivre jusqu'au lendemain; et un quatrième, M. Buchan était menacé d'une nouvelle attaque, par suite de la fatigue qu'il avait essuyée pendant cette terrible soirée. Ils étaient éloignés du vaisseau d'une journée de chemin; il leur fallait traverser des bois inconnus, dans lesquels ils pouvaient craindre de s'égarer et d'être de nouveau surpris par la nuit; et, pour comble de malheur, il ne leur restait, pour toute nourriture, qu'un vautour qu'ils avaient tué la veille, au début de leur excursion.

Au point du jour, ils jetèrent avec inquiétude les regards autour d'eux, et ne virent que de la neige. Le froid continuait, et des bouffées de vent, se succédant sans intervalle, leur glaçaient le visage et les membres. Cependant, à six heures, ils conçurent une lueur d'espoir en distinguant le lever du soleil, au travers des nuages qui commençaient à devenir moins épais. Leur premier soin fut de courir aux malheureux qu'ils avaient ensevelis sous des branches : ils étaient morts!

Quoique le ciel s'éclaircît toujours davantage, la neige continuait à tomber, et nos voyageurs n'avaient encore pu reprendre leur route vers le vaisseau; mais, vers huit heures, il s'éleva une petite brise qui, secondée par l'action du soleil, détermina le dégel. La joie revint au cœur de tous, et avec elle le sentiment d'une souffrance que tant d'autres avaient fait oublier jusqu'alors. Le précieux vautour était encore intact; il fut dépecé, partagé entre les dix hommes qui restaient, et quand chacun eut avalé les deux ou trois bouchées qui lui en étaient revenues, ils se remirent en route. Enfin, à deux heures après midi, ils débouchèrent inopinément sur le rivage, précisément en face du lieu où était encore amarrée la chaloupe qui les avait amenés la veille sur cette terre funèbre.

Digitized by Google

Histoire naturelle. — On vient de voir à quel prix les docteurs Banks et Solander enrichirent la science de quelques plantes nouvelles.

Les arbres paraissent tous appartenir à la famille du *bouleau* appelé *betula antarctica*. Les rochers qui forment le fond de la baie Saint-Vincent sont couverts de goëmons, parmi lesquels le *kelp*, ou *fucus giganteus* de Solander, mérite une description détaillée.

Cette plante marine croît sur les rochers des eaux les plus profondes, sur les bords et dans l'intérieur même des passes ou canaux. M. Darwin dit que pendant tout le voyage du *Beagle* et de *l'Aventure*, il n'a pas aperçu un seul rocher qui ne fût couvert de cette herbe flottante. Le *fucus giganteus* a été ainsi nommé, à cause de la longueur de sa tige, qui atteint, dit le capitaine Cook, jusqu'à trois cent soixante pieds. Elle est ronde, visqueuse, polie, très forte et n'est guère plus grosse que le pouce. On conçoit de quelle utilité est cette singulière plante pour les vaisseaux qui naviguent dans ces canots étroits, incessamment agités par les tempêtes : elle peut au besoin leur servir de câbles, et c'est ainsi que plus d'un bâtiment lui a dû son salut. Comme à une certaine hauteur elle s'affaisse sur elle-même, et forme un angle avec sa base en s'étendant dans le sens de la surface des eaux; il arrive souvent qu'elle arrête la sonde des marins. On la trouve depuis les îles les plus méridionales, près du cap Horn, jusqu'au quarante-troisième degré de latitude vers le nord; à l'ouest, elle est aussi assez abondante. Elle croît donc dans l'espace de quinze degrés de latitude; et comme le capitaine Cook la trouva à la terre de Kerguélen, il s'ensuit qu'elle occupe en longitude cent quarante degrés.

Le nombre des créatures vivantes de toute espèce dont l'existence dépend essentiellement du *kelp*, est vraiment prodigieux. On pourrait écrire un gros volume de descriptions sur les habitants d'un de ces lits d'herbe marine. Les feuilles ont quatre pieds de long; et chacune d'elles, excepté celles qui flottent à la surface de la mer, est tellement incrustée de coraux, qu'elle en est toute blanche. Quelques unes donnent asile aux simples polypes; d'autres nourrissent des animaux mieux organisés, et des masses de belles *ascidies*. D'innombrables coquilles et quelques bivalves s'y attachent aussi. Des myriades de crustacés fréquentent toutes les parties de la plante. M. Darwin raconte qu'en remuant une masse de ces immenses tiges, il en tomba une quantité de petits poissons, de coquillages, de sèches, de crabes de toutes les espèces, d'oursins de mer, d'étoiles, de belles holothuries, de planaries et de néréides de plusieurs formes. « Toutes les fois, ajoute ce naturaliste, que j'examinais un fragment du *fucus giganteus*, j'y découvrais des animaux de forme nouvelle et curieuse. De nombreuses espèces de poissons vivent au milieu des feuilles, et y trouvent une nourriture abondante. Ces immenses couches végétales, chargées d'animaux, sont aussi une ressource précieuse pour les cormorans et autres oiseaux de mer, pour les loutres, les phoques et les marsouins. Enfin, sans elles, le sauvage de la Terre-du-Feu, privé de quelques uns de ses aliments de prédilection, se livrerait avec plus de férocité et de gloutonnerie à ses goûts de cannibale; leur nombre diminuerait infailliblement, et peut-être même leur race finirait-elle par s'éteindre. »

La zoologie de la Terre-du-Feu est bien pauvre, comme on peut le penser.

Digitized by Google

Parmi les mammifères, outre les cétacés et les phoques, on trouve une espèce de chauve-souris, une nouvelle souris (le reithrodon de Water-House,) et deux autres espèces; le *tucutuco*, animal rongeur qui habite en troupes nombreuses dans la partie orientale; une espèce de renard, la loutre marine, le guanaque, et un cerf dont on n'aperçoit que de rares individus, au sud du détroit de Magellan. Les bois abritent peu d'oiseaux. Quelquefois l'accent plaintif du gobe-mouche à huppe blanche, perché sur le sommet des grands arbres, est répété par les échos de ces tristes vallées; plus souvent, le cri singulier du pic noir, dont la tête est ornée d'une belle crête rouge, se fait entendre dans les forêts. Le *scytalopus fuscus*, ou roitelet, sautille en se cachant dans les buissons, et parmi les troncs d'arbres tombés de vieillesse. Le grimpereau (*synalaxis tupinieri*) est l'oiseau le plus commun. On le rencontre dans les bois de hêtres, dans les ravins les plus inaccessibles. Ce petit oiseau semble se multiplier pour ainsi dire sous vos regards, à cause de l'habitude qu'il a de suivre curieusement les visiteurs qui pénètrent dans ces sombres retraites. Il voltige d'arbre en arbre, à quelques pieds du voyageur, en faisant entendre une sorte de ricanement singulier. Il n'a pas les mœurs timides du véritable grimpereau (*certhia familiaris*), et ne monte pas comme ce dernier le long des troncs d'arbres; il sautille adroitement, et va cherchant des insectes sur chaque branche. Dans les parties du pays les plus découvertes, existent trois ou quatre espèces de pinsons, une grive, un sansonnet ou *icterus*, deux *furnarii*, et enfin quelques oiseaux de proie et quelques oiseaux nocturnes.

Les insectes sont en très petit nombre; quant aux reptiles, il n'en existe pas un seul dans toute l'étendue de la Terre-du-Feu.

Habitants. Tous les voyageurs s'accordent à représenter les Fuégiens (1), ou habitants de la Terre-du-Feu, comme les individus les plus misérables de l'espèce humaine. Ils ont la tête grosse, comme les Patagons, les joues saillantes, le nez plat, mais la physionomie plus douce. Ils sont plus petits, plus mal faits, et encore plus sales. Ils barbouillent quelquefois leur corps avec un mélange de charbon, d'ocre rouge et d'huile de phoque, ce qui les rend non seulement hideux, mais encore si horriblement puants, qu'on ne peut, pour ainsi dire, les approcher. Il en est qui se peignent certaines parties d'une terre argileuse blanche. D'autres préfèrent la couleur noire; le capitaine King en a vu entièrement peints en blanc.

Ils portent pour tout vêtement des manteaux de peaux de guanaques ou de phoques, moins adroitement faits que ceux des indigènes de Patagonie. Il est vraiment étrange qu'un peuple soumis aux rigueurs d'un climat aussi rude n'ait pas songé à se vêtir plus chaudement.

Leurs cabanes ou wigwams ont la forme d'un pain de sucre; elles sont faites de longues branches fixées circulairement dans le sol, réunies à leur extrémité supérieure par des joncs, et recouvertes de broussailles. Deux ouvertures y sont ménagées; l'une du côté de la mer, l'autre du côté des bois. Le foyer occupe le centre de la hutte, et la remplit constamment d'une épaisse fumée, qui, mêlée aux exhalaisons fétides produites par les viandes

(1) Ce nom a été donné à ce peuple par le capitaine Weddell, qui l'a visité en 1822.

Digitized by Google

gâtées dont se compose la provision d'hiver de chaque famille, rend ces dégoûtantes demeures à peu près inabordables aux étrangers.

Un arc, des flèches armées d'un caillou barbelé, et une fronde, sont leurs armes de prédilection. Ils tirent de l'arc avec une adresse merveilleuse. Mais l'usage qu'il font de la fronde est vraiment extraordinaire. Ils frappent, avec une pierre, un but placé à une grande distance sur une branche d'arbre. King raconte qu'ayant demandé à un Fuégien de lui montrer la manière dont il se servait de la fronde, l'Indien ramassa une pierre grosse comme un œuf; puis, ayant marqué un canot comme but, il se tourna et lança la pierre dans une direction opposée, contre un tronc d'arbre; le projectile rebondit, passa par dessus sa tête, et tomba dans le canot. Il paraît, du reste, qu'ils n'emploient leurs armes qu'à la chasse, car on n'a pas remarqué qu'ils se livrassent à ces guerres de tribus à tribus, qui semblaient destinées à occuper l'oisiveté des peuplades du continent et des grandes îles voisines.

Quand ils veulent faire du feu, ils frappent d'un caillou un morceau de *mondie*, en tenant par-dessous, pour recevoir les étincelles, un peu de mousse ou de duvet mêlé avec une terre blanchâtre, qui, formée de détritus végétaux entièrement desséchés, prend feu comme l'amadou. Le *mondie* dont ils se servent indique, dans les montagnes où ils le ramassent, et qui sont principalement situées au nord, l'existence de mines d'étain, et peut-être de métaux plus précieux.

Il naviguent dans des canots qui ont une quinzaine de pieds de long sur trois de large, et autant de profondeur. Ces embarcations, plus vastes mais moins artistement confectionnées que celles des Samoïèdes, sont faites de petites branches courbées en arc, et unies entre elles avec des tendons d'animaux et des bandes de cuir.

Les femmes ont le pénible soin de ramer sur mer, et les hommes ne les remplacent que quand elles sont exténuées de fatigue. A elles sont dévolues toutes les occupations du ménage. Ce sont elles, par exemple, qui, munies d'un panier et d'un bâton pointu, un sac de peau de guanaque sur le dos, vont détacher des rochers et des brisants découverts par la marée descendante, les coquillages qui composent le mets principal de la nourriture de ce peuple.

Les Fuégiens, dont l'appétit n'est pas facilement rassasié, mangent aussi de la chair de phoques et de cétacés, comme l'a prouvé la présence de plusieurs ossements de ces animaux dans leurs wigwams. Le poisson cru est aussi pour eux un véritable régal. En fait de végétaux, ils n'estiment pour aliment que les baies d'un chétif arbuste, et un fungus de couleur jaune, gros comme une petite pomme, et croissant en grande quantité sur l'écorce des hêtres. L'extérieur de ce champignon, d'une espèce à part, offre une multitude de cellules profondes, et ressemble, sous ce rapport, à une ruche irrégulière. Les indigènes le mangent cru lorsqu'il a acquis, par la maturité, une saveur légèrement sucrée et un parfum analogue à celui du mousseron.

Les officiers du *Beagle* avaient quelque raison de soupçonner les Fuégiens de cannibalisme. Ces soupçons furent confirmés par les déclarations de quelques uns de ces indigènes qui avaient été conduits à Londres, et qui, familiarisés avec la langue anglaise, donnèrent au commandant Fitz-Roy des explica-

Digitized by Google

tions positives et détaillées sur cette horrible coutume : d'après cela, M. Fitz Roy n'hésite pas à affirmer que les Fuégiens sont cannibales, et que, notamment, ils sont dans l'usage de tuer leurs plus vieilles femmes, pour les dévorer, lorsqu'ils craignent de manquer de vivres. Ce trait donnerait à la physionomie de ce peuple un caractère tout particulier, et le distinguerait essentiellement des autres nations de l'extrémité méridionale de l'Amérique.

Malgré cet usage, qui contraste avec l'amour de la famille, sentiment très développé chez les Fuégiens, ils ont l'humeur assez douce; et, après le premier moment de surprise causé par la vue d'un étranger, ils accueillent bien le voyageur. Leur intelligence paraît très bornée; cependant plus d'une observation, et notamment l'examen phrénologique fait par un officier anglais sur plusieurs d'entre eux, prouve qu'ils sont susceptibles d'une certaine éducation.

On sait encore peu de chose de leur religion, si tant est qu'ils en aient une. Il est probable que leurs croyances se bornent, comme celles des Patagons, à quelques superstitions plus ou moins extravagantes. Quoi qu'il en soit, on n'a pas remarqué qu'ils eussent aucun culte extérieur.

Tels sont les traits et les caractères distinctifs des Fuégiens en général. L'ouvrage de MM. King, Fitz-Roy et Darwin nous fournit quelques détails spéciaux à chaque tribu en particulier. Voici comment le premier de ces savants divise les indigènes de la Terre-du-Feu :

La tribu des Yacana-Kunny habite la partie nord-est de ce vaste groupe d'îles; elle est peu connue, et se compose, à ce qu'on croit, de cinq ou six cents individus, les enfants exceptés.

Par delà une haute chaîne de montagnes, au sud-est des Yacana, habite la tribu des Tekinica, autrefois nommée Kyuhué, les plus pauvres Indiens de la Terre-du-Feu. Ils vivent sur les bords et dans le voisinage du canal du Beagle. Le nombre des jeunes gens, dans cette tribu, peut s'élever à cinq cents.

A l'ouest, entre la région occidentale du canal du Beagle et le détroit de Magellan, est une tribu appelée Alikhoulip, et qui compte environ quatre cents individus.

Les parties centrales du détroit sont habitées par une horde de deux cents Fuégiens, auxquels Bougainville, et après lui d'autres navigateurs, ont imposé le nom de Pécherais, par analogie avec une exclamation familière à ces sauvages.

Les Yacana-Kunny ressemblent aux Patagons pour la taille, la couleur de la peau et la manière de se vêtir. Ils paraissent être aujourd'hui dans la situation où étaient les Patagons avant qu'ils eussent des chevaux : avec leurs chiens, leurs arcs et leurs flèches, leurs *bolas*, leurs frondes, leurs lances et leurs massues, ils tuent des guanaques, des phoques, des autruches et d'autres oiseaux. Du reste, les indigènes de cette région sont plus heureux, sous certains rapports, que leurs voisins du continent; car la portion nord-est de la Terre-du-Feu est placée dans des conditions physiques meilleures que la Patagonie. On ne trouve plus ici les montagnes boisées des îles occidentales, mais des plateaux peu élevés et couverts d'arbres en partie seulement; au nord de ces plateaux on voit de vastes espaces presque découverts et offrant de gracieux pâturages. Ajoutons que le climat tient le milieu entre les extrêmes

Digitized by Google

d'humidité et de sécheresse, qui sont le partage des pays environnants. Il est donc à présumer que si jamais on fonde un établissement dans le pays des Yacana, particulièrement appelé par Narborough *terre méridionale du roi Charles*, on aura plus d'une chance de réussite.

Les Tekinica sont petits et mal faits ; la couleur de leur peau est celle de l'acajou le plus vieux, ou plutôt entre le cuivre et le bronze. Les jambes sont minces et en disproportion avec le buste ; leurs cheveux, noirs, sales et grossiers, cachent une partie de leur figure et rendent encore plus hideux le caractère de leur physionomie. La fumée au milieu de laquelle ils vivent constamment, l'usage de l'huile dont ils oignent leur corps, les substances dont ils se barbouillent, les aliments malfaisants et quelquefois putréfiés qu'ils engloutissent dans leur avide estomac, tout cela produit sur leur personne des effets qu'il est facile d'apprécier.

On peut expliquer jusqu'à un certain point l'état de stupidité et de squalidité physique de cette tribu, par le climat dont elle subit l'influence. Le pays qu'elle habite est découpé dans tous les sens par une infinité de bras de mer, et offre de hautes montagnes dont le sommet est chargé de neiges éternelles, tandis que leur base est couverte de bois épais et humides. Les beaux jours sont rares dans cette région, sur laquelle fondent, comme par prédilection, les nuages, les brouillards et les tempêtes formés à l'extrémité de la Terre-du-Feu.

Les Alikhoulips sont les plus grands et les mieux faits des Fuégiens ; leurs femmes ont la physionomie beaucoup moins hideuse que celles des autres tribus. Toutefois, ces indigènes sont inférieurs aux Yacana, et bien plus encore aux Patagons. La contrée où ils résident a beaucoup d'analogie avec le pays des Tekinica, mais les vents y règnent plus souvent et avec plus de force.

Les Pécherais sont de pauvres et chétifs Indiens d'un aspect repoussant. Comme ils occupent la partie centrale du détroit de Magellan, ce sont eux qui ont la visite des marins qui naviguent dans ce passage. En général, les Européens n'ont jamais eu à se plaindre de leur caractère.

Les Fuégiens du hâvre de Merci ont le corps chétif, les membres difformes et peu musculeux ; leurs cheveux sont noirs, raides et épais ; leur barbe, leurs moustaches et leurs sourcils extrêmement courts et soigneusement arrachés ; ils ont le front bas, le nez assez proéminent avec des narines dilatées. Leurs yeux sont bruns et de grandeur ordinaire ; leur bouche est grande, la lèvre inférieure épaisse ; les dents sont petites, régulières, mais de couleur terreuse. La physionomie est sans expression.

Les sons gutturaux sont bien plus prononcés dans les idiomes fuégiens que dans la langue patagone. On peut même comparer certaines intonations des premiers aux efforts que l'on fait quand on a dans la gorge un corps étranger dont on veut se débarrasser.

Le lecteur doit avoir gardé une triste impression du pays que nous venons de décrire à grands traits ; mais s'il réfléchit à la quantité de bois de construction qui couvre ses montagnes, au nombre infini de ports et de baies qui en accidentent les côtes, s'il songe enfin au voisinage du détroit de Magellan, il s'expliquera le motif qui poussa les Espagnols à fonder une colonie dans un de ces ports, et les avantages que l'Angleterre retirerait d'un établissement durable sous ces latitudes.

FRÉDÉRIC LACROIX.

Digitized by Google

NOTE

SUR L'IMPORTANCE D'UN ENSEIGNEMENT MÉDICAL EN ALGÉRIE.

Vaincre et conquérir sont deux choses distinctes. Jusqu'à ce jour nous avons beaucoup fait en Algérie pour dominer par la force, pas assez pour nous assurer la possesion paisible d'un pays important par l'étendue de ses côtes, la fertilité de son territoire, les débouchés qu'il offre à notre population, les expériences d'association agricole qu'il facilite, et l'étendue qu'il accorde à notre mission civilisatrice.

Au nombre des moyens négligés ou trop peu employés jusqu'à ce jour, on doit mettre aux premiers rangs les ressources de la médecine et d'un enseignement des accouchements et de l'art médical aux Arabes.

Avant d'entrer dans le développement de notre opinion, nous croyons utile de préciser notre proposition et de la présenter sous forme d'ordonnance.

Art, 1. Un enseignement médical destiné à toute l'Afrique française est institué à Alger.

Art. 2. M. le gouverneur devra faciliter l'exécution de la présente ordonnance par tous les moyens en son pouvoir.

Art. 3. L'enseignement comprendra une école de médecine, de pharmacie et une école de sages-femmes.

Art. 4. Tous les cours seront professés en français.

Art. 5. L'examen de capacité des sages-femmes sera le même qu'en France, mais elles devront parler avec facilité le français et l'Arabe.

Art. 6. L'école des sages-femmes devra être disposée de manière à recevoir soixante élèves. Le professeur, à défaut d'élèves bénévoles, pourra acheter des esclaves au compte du gouvernement, afin qu'il sorte, chaque année, au moins douze sages-femmes bénévoles de cet établissement.

Art. 7. La durée des cours pour chaque élève sera de trois à cinq ans.

Art. 8. L'école de médecine sera organisée sur le même pied que les écoles secondaires de France ; on n'y recevra point de docteurs, mais simplement des officiers de santé arabes, et des pharmaciens. Les conditions d'admission seront de parler le français et l'arabe, d'avoir douze ans au moins, de savoir lire et écrire en français et en arabe.

Art. 9. Tous les cours seront gratuits et publics.

Art. 10. Les meilleurs élèves indigènes recevront pour récompense, une fois leurs études terminées, l'autorisation de passer une ou deux années en

Digitized by Google

France, dans une faculté, aux frais du gouvernement.

Art. 11. Sont institués immédiatement les cours suivants :

Anatomie et physiologie ;

Physique, chimie et toxicologie ;

Histoire naturelle médicale ;

Matière médicale et thérapeutique ;

Pathologie interne ;

Pathologie externe et opérations ;

Accouchements ;

Pharmacie.

Art. 12. Un marabout sera chargé d'enseigner la théologie musulmane ; les médecins arabes formés dans l'école d'Alger devant être à la fois médecins et marabouts, quand ils appartiendront à la religion du pays.

Art. 13. Les professeurs de l'école médicale d'Alger seront tenus de consacrer chacun deux heures par jour à une consultation publique et gratuite. Leurs prescriptions seront exécutées par les élèves de l'école dans la pharmacie de l'école , sous les yeux du professeur de pharmacie.

Art. 14. Dans le plus bref délai possible, quatre consultations publiques et gratuites seront instituées en même temps à Constantine, Bone, Philippeville et Oran, et divisées ainsi :

Maladies internes ;

Maladies de yeux ;

Maladies de la peau ;

Affections chirurgicales ;

Chaque médecin consultant sera assisté, autant que possible, par un jeune Arabe se destinant à l'étude de la médecine.

Justifions l'économie de ces dispositions :

Chez les Arabes, les sages-femmes font à la fois les accouchements et les mariages ; leur rôle social est donc important. Placer dans les tribus des sages-femmes françaises et aimant la France, ce serait y introduire autant de personnes qui, sans le vouloir et sans le savoir, mais par la seule force de leur nature et de leur position, nous serviraient d'espions et d'interprètes dans le pays, et contribueraient singulièrement, par leur intempérance de langue, à faire pénétrer au sein de l'Afrique nos mœurs et nos idées civilisatrices.

Dans tous les pays, le théologiens forment une race à part très avide d'honneurs et d'argent, très habile à trouver des raisons pour justifier les actes de ceux qui les paient. D'autre part, le double caractère de médecin et de marabout à donner aux élèves de notre école nous permettrait, dans un avenir prochain, de remplacer l'influence rétrograde, ou au moins stationnaire des marabouts du pays par celle d'hommes utiles comme médecins, et dévoués à la civilisation par suite de leurs études.

Il serait à la fois très adroit et très utile d'obtenir des chefs soumis à la France quelques uns de leurs enfants pour cette école de médecine ; nous aurions en eux des ôtages qui garantiraient la paix pour le présent, et dont les travaux promettraient pour l'avenir le progrès de nos conquêtes civilisatrices.

Digitized by Google

A peine cette école de médecine aurait-elle fourni quelques bons praticiens parmi les indigènes, qu'il serait convenable de les mettre à la tête des caravanes de la Mecque et de Tombouctou, dans le double but de créer et de régulariser des relations politiques et commerciales, et de répandre dans tous les pays musulmans la renommée de notre puissance, de notre science et de nos grandes idées civilisatrices.

Les Chinois sont parvenus, dit-on, à se préserver des fièvres pernicieuses, si communes et si meurtrières dans les localités où l'on cultive le riz. L'école de médecine d'Alger trouverait, sans aucun doute, le moyen de prévenir un grand nombre de ces maladies qui déciment notre armée, et que chaque médecin traite à sa guise. Nos médecins actuels ne peuvent d'ailleurs, en quelques années, connaître à fond la constitution médicale d'une contrée fermée jusqu'ici à l'Europe et à la civilisation qui nous gouverne.

Les maladies de la peau, et les maladies des yeux sont très communes en Algérie, ce qui tient à la chaleur du climat, à la nécessité, pour beaucoup d'Arabes, de coucher sur le sol, à la fumée dont ils ne peuvent se préserver, à la poussière brûlante que le vent souffle dans les yeux et au trop vif éclat de la lumière. La fréquence de ces affections et le peu de population du pays y donnent à la consultation une plus grande importance encore que dans nos contrées civilisées, il est donc rationnel d'en tirer tout le parti possible.

La France pourrait aussi, mettant à profit l'esprit de charité, si puissant chez les mahométans, pousser de toutes ses forces à l'établissement d'hospices et d'ambulances arabes, non seulement dans nos villes ; mais aussi sur le territoire des principales tribus et jusque dans les oasis du désert. Les hommes peu éclairés, se soumettront toujours aisément à ceux qui, par de grandes institutions, leur apparaîtront sur cette terre comme une providence sociale, chargée du soin de les rendre heureux. — L'Angleterre et la Russie ont su, en violant toutes les règles du devoir, toutes les lois de la justice, s'emparer de vastes contrées qu'elles exploitent, mais dont les habitants ne sont ni des Russes ni des Anglais. Il appartient à la France de dompter par sa puissance moralisante, et d'assimiler par son humanité les peuples vaincus par les armes. — Noble rôle que celui de combattre pour civiliser !...

Puissent ces lignes profiter à ceux qui nous gouvernent.

A. Guépin (*de Nantes*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les ouvrages qui rendent le plus de services à la cause démocratique, il en est un que nous ne saurions trop vivement recommander : c'est *le Dictionnaire Politique*, recueil précieux dont M. Pagnerre est l'habile et intelligent éditeur, et qui est rédigé par les plumes les plus éloquentes et les plus dévouées du parti radical. L'importance d'un semblable dictionnaire est capitale. Car telle a été, pendant longtemps l'anarchie des idées, que la grammaire politique est entièrement à refaire. C'est à quoi les auteurs du *Dictionnaire Politique* travaillent avec autant de talent que d'ardeur. Plusieurs articles remarquables y ont été publiés par MM. Cormenin, E. Duclerc, Auguste Billiard, Elias Regnault, Altaroche, Courcelle Seneuil, Félix Pyat, Thoré, Corne, Dussart, etc. etc. Le nombre des livraisons déjà parues suffit pour faire apprécier et le mérite de l'œuvre et la portée des doctrines qui y sont développées. Le *Dictionnaire Politique* a le double avantage d'offrir aux publicistes un ample sujet de méditations, et de faire l'éducation de ceux à qui leurs travaux n'ont pas laissé le loisir d'études spéciales et approfondies. C'est donc un ouvrage utile de tous points. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro de la *Revue*.

— Nous consacrerons aussi un examen particulier à un livre à qui les derniers événements dont Paris a été le théâtre donnent un grand à-propos, et qui vient de paraître chez l'éditeur Souverain. Ce livre, dont l'auteur a noblement et courageusement marqué sa place dans les rangs du parti démocratique, traite sous le titre modeste de *Voyage en Icarie* les questions les plus dignes d'appeler aujourd'hui l'attention des esprits sérieux et des gens de bien. Il mérite d'être lu avec soin, alors même qu'on n'en devrait pas complètement adopter les conclusions.

—*Ecrivains et artistes vivants.* Sous ce titre, MM. Xavier Eyma et de Lucy publient une série attachante et vive de biographies contemporaines. Onze livraisons sont en vente : Eugène Delacroix, Donizetti, Batta, Casimir Delavigne, Bosio, Bouffé, Mme Dorus, Balzac, Ary Scheffer, Mme Émile de Girardin, Auber. On devra tenir compte aux auteurs de l'impartialité qu'ils apportent dans leur ouvrage, et de l'intérêt qu'ils savent y semer. Cette publication est à la portée de tout le monde ; chaque livraison, de 32 pages de texte, avec un beau portrait lithographié, coûte 25 centimes ; le succès de ce petit ouvrage est un encouragement mérité donné à MM. Eyma et de Lucy.

— M. le comte d'Adhémar, l'un de nos plus heureux compositeurs de romances, fera paraître le 1er décembre prochain, chez Cotelle, un album de dix morceaux de chant. Les paroles sont de M. Eugène de Lonlay, et les lithographies de Deveria : Cet album se recommande surabondamment par le nom seul de ses auteurs.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Quel procès que celui de madame Lafarge! Il a dominé toutes les préoccupations. D'un bout de la France à l'autre, il a passionné les âmes. Je le crois bien : dans cet intérêt si puissant, il y avait, soyez en sûrs, quelque chose de grave et de profond. Beaucoup ont cru ne se passionner que pour une femme, qui éprouvaient au fond du cœur des sentiments confus, qui, plus tard, se transformeront en idées et trouveront leur formule. Oui, si ce procès a eu un retentissement si prodigieux et si solennel, c'est parce qu'il y était question en réalité de l'affaire de tous; c'est parce qu'à travers ses voiles déchirés, la civilisation moderne nous y est apparue saignante, gangrenée, hideuse.

Une jeune fille, douée de toutes les grâces de l'esprit, est aperçue dans un concert public par un homme qui, sur les renseignements et avec l'appui d'un courtier d'unions légitimes, s'avise de la vouloir pour femme. Il met à se faire présenter à elle, à la demander en mariage, à l'obtenir, à l'épouser, moins de temps que n'en exige d'ordinaire l'acquisition d'une maison ou d'une ferme. La jeune femme part pour la province à côté d'un monsieur qu'elle n'aime pas, mais qui se trouve être son mari. Ce monsieur a des créanciers qu'il va payer avec la dot de la jeune femme. Voilà le premier acte du drame. Le mariage est un marché !

Avions-nous tort lorsqu'il y a quelques mois nous écrivions ces lignes : « Le mercantilisme a si bien envahi nos mœurs qu'il s'est glissé jusque dans notre grammaire. On épouse dix, vingt, trente mille livres de rente. Car telle est l'élégante expression qui caractérise le plus important contrat de la vie. O Montaigne! Montaigne, c'est aujourd'hui surtout que vous pourriez pousser avec raison ce cri accusateur : *On se marie sans s'espouser!* »

Mais voici que la mariée arrive dans la demeure qui lui est destinée. On lui avait promis un joli château : elle entre dans une maison délabrée, sale, ouverte à tous les vents. A défaut d'un homme aimable, elle avait cru épouser un honnête homme; il arrive que M. Lafarge est un fabricateur de faux billets, une âme sans élévation et sans délicatesse. La jeune femme s'était attendue à ne pas voir briser trop cruellement les habitudes de sa vie; elle se trouve lancée dans un monde où elle ne respire plus qu'une atmosphère d'ennui. Voici le second acte du drame. Le mariage est une déception.

Patience! Cette femme n'aime pas son mari. *Pourquoi ne pas m'aimer, madame l'impudente?* M. Lafarge trouve mauvais dans une certaine circonstance que sa femme veuille s'enfermer dans sa chambre. Il y pénètre par force, et, au nom de son droit légal, il la viole. Nous sommes au troisième acte. Le mariage, qui avait été d'abord un marché, puis était apparu comme une déception, est devenu tout simplement une tyrannie.

Or, par une merveilleuse prévoyance du législateur, le mariage, qui peut présenter les horribles péripéties que je viens de décrire, le mariage a été

Digitized by Google

déclaré indissoluble. « Quand j'entrai, dit madame Lafarge, dans une de ses lettres, quand j'entrai dans cette chambre qui devait être la mienne pour toute la vie, etc. » Quelle terrible et poignante parenthèse! M. Lafarge tombe malade. Son mariage n'ayant été qu'une affaire de hasard, pour ne pas dire une manière de négoce, sa femme ne pouvait pas l'aimer; or, sa femme ne l'aimant pas, elle devait désirer la fin de cette union; or, cette union ne pouvant finir que par une séparation scandaleuse, des esprits défiants purent croire madame Lafarge intéressée à la mort de son mari. Voilà donc le soupçon qui se dresse au pied du lit du moribond. Alors on se rappelle une lettre écrite par madame Lafarge à son mari dans l'exaltation de la douleur, ou, mieux encore, dans l'égarement du désespoir; alors un mystérieux envoi de gâteaux devient un premier crime manqué. Puis, de l'arsenic acheté à diverses reprises, de la poudre blanche jetée dans un lait de poule; en faut-il davantage pour que le soupçon se transforme en accusation? La société sait trop sans doute ce qu'il peut y avoir d'affreux et d'horriblement tentateur dans les unions qu'elle autorise, pour ne pas croire facilement à l'assassinat et au poison. Madame Lafarge est accusée..... Non, elle est condamnée, condamnée avant toute recherche, avant toute preuve! Deux actes d'accusation rédigés avec un art infini dénoncent madame Lafarge comme empoisonneuse à toute la France, à toute l'Europe. Comment nier ce qu'un magistrat affirme? En attendant le procès, c'est-à-dire l'examen, les salons de figure en cire montreront madame Lafarge à côté de Lacenaire; et la société souffrira cela, parce qu'il lui faut des émotions un peu neuves.

Le procès commence, et comme probablement la société est beaucoup plus intéressée à trouver dans les accusés des coupables que des innocents, l'avocat-général s'évertue à être implacable. « Vous me faites horreur, Marie Capelle, s'écrie-t-il, » lorsqu'aucune voix ne s'est encore élevée pour essayer de prouver l'innocence de l'accusée. Puis, voilà ce représentant de la société qui se consume en efforts incroyables pour trouver non la vérité qui absout, mais la vérité qui tue. Il essaie pour cela de tous les systèmes. Il veille dans la nuit pour mieux ourdir la trame de ses terribles interrogatoires. Une jeune fille vient témoigner en faveur de l'accusée, mais l'homme de la loi enveloppe si bien cette pauvre enfant dans le réseau de ces mille questions captieuses, torture morale inventée pour remplacer la torture physique abolie, que la jeune fille se trouble, pleure, oublie sa pensée et se sent prête à défaillir. Or, cet avocat-général est un homme fort sensible, peut-être. Mais la société lui a donné ce rôle. Sa profession est d'être cruel. Et si on lui demande comment l'accusation peut s'appuyer sur la déposition d'un misérable comme Denis, il répondra qu'il a obtenu je ne sais plus combien de condamnations sur la déposition d'un forçat libéré. Encore une fois, tout ceci est dans les règles!

Le procès a suivi son cours au milieu de l'anxiété publique. Il ne s'agit plus que de reconnaître et de constater le corps du délit. Après la première expertise, madame Lafarge est innocente, après la seconde, elle est innocente; elle devient coupable, après la troisième. On la condamne. Pour quel crime? Pour crime d'empoisonnement. A quelle peine? A celle des travaux forcés. Il y a donc eu des circonstances atténuantes? Oui. Lesquelles?.... Eh bien! Que répondre ici? Et savez-vous, contre l'état moral de la société actuelle,

Digitized by Google

contre cette loi d'indissolubilité qui régit le mariage, contre ces mœurs ignobles qui font de l'union des cœurs un tripotage d'argent, contre ces formes étranges que la justice se croit obligée de revêtir, contre ces incertitudes de la science, ballotage d'une vie humaine, savez-vous contre tout cela une accusation plus complète, plus foudroyante? Et que devient la valeur de cette grossière théorie de la peine de mort, après le verdict des jurés de Tulle. Car, qui n'a compris que *les circonstances atténuantes* ne sont ici qu'un éclatant aveu de la nécessité de ménager une issue à l'erreur possible des jugements humains? Qui n'a compris que *les circonstances atténuantes* étaient ici, comme presque toujours, la condamnation du bourreau?

Oui, c'est un procès fécond en enseignements graves que ce procès Lafarge; et l'immense émotion qu'il a répandue en quelque sorte dans tout le pays n'est que trop facile à expliquer. Que madame Lafarge soit innocente ou coupable, nous devons respect aux décisions de la justice; et, entre deux jugements, si désirer un acquittement est le devoir de tout cœur généreux, ne pas se prononcer légèrement et attendre est le devoir d'un citoyen. Mais pourquoi, dégageant ce procès de tout ce qu'il a de purement individuel, n'aurions-nous pas mis en relief ce qu'il présente, au point de vue de la société tout entière, d'instructif et de douloureux! Analyser la partie philosophique et sociale de pareils procès, c'est faire de la politique aussi!

Au reste, de quelque côté qu'on considère la société actuelle, il est évident qu'elle se dissout, qu'elle s'en va, qu'elle tend, par l'excès même des maux, à une recomposition complète. Le monde moral aujourd'hui a ses turpitudes et ses scandales; mais que dire de l'affreux désordre qui règne dans le monde matériel? J'admire, quant à moi, l'étrange sagesse de ces hommes d'état qui s'imaginent que le salut de la société est tout simplement une affaire de police ou de gendarmerie, et qui, lorsque des milliers d'ouvriers se présentent sur la place publique, demandant justice, se tiennent prêts à ordonner, pour toute réponse, des charges de cavalerie! ne trouvez-vous pas ce procédé bien ingénieux, bien fécond surtout?

Et que demandaient-ils, après tout, ces milliers de pauvres ouvriers que nous avons vus naguère inonder nos boulevards, nos places et nos rues? Ils demandaient que les *marchandeurs* disparussent, c'est-à-dire qu'on mit fin au règne de ces tyranneaux de l'industrie, qui, s'interposant entre l'entrepreneur et l'ouvrier, font porter sur le salaire de celui-ci le tribut qu'ils sont forcés de payer au capital de celui-là.

Que demandaient-ils encore? Que le travail à la journée fût substitué au travail à la tâche.

Etait-ce justice, oui ou non?

Je dis que de ces deux demandes la première était sage, et la seconde héroïque. Car ce ne sont pas, comme on l'a osé prétendre, les ouvriers peu intelligents ou paresseux qui se sont mis à la tête de ce mouvement de la population ouvrière; ce sont, au contraire (et ceci a été prouvé judiciairement), les ouvriers les plus laborieux et les plus habiles.

Or, le travail à la tâche favorise les forts, tandis que le travail à la journée favorise les faibles.

Le travail à la tâche introduit une extrême inégalité dans les salaires, tandis que le travail à la journée les fait passer sous le même niveau.

Digitized by Google

Le travail à la tâche n'assignant aux salaires aucune limite fixe, permet de les abaisser au dessous de ce qui est nécessaire pour la subsistance de l'ouvrier, tandis que le travail à la journée arrête l'abaissement du salaire à la limite au dessous de laquelle l'ouvrier mourrait de faim.

Le travail à la tâche, sévèrement calculé par le maître, emploie et use sans relâche, sans pitié, les forces du travailleur languissant ou mal habile, tandis que le travail à la journée lui permet, au moins, de respirer sous son fardeau.

Ainsi, quand les plus habiles et les plus intelligents ouvriers de Paris ont demandé l'établissement du travail à la journée, savez-vous ce qu'ils ont demandé en réalité? Qu'on leur enlevât à eux, les plus riches, de quoi rétribuer un peu plus largement leurs camarades, plus pauvres. Et on appelle cela du désordre! Et la presse presque tout entière a blâmé cela! Et, parmi les écrivains, pas un seul n'a vu et n'a dit qu'il y avait dans tout ceci un grand acte de dévoûment, un hommage touchant et solennel rendu au principe de l'égalité!

Maintenant, ai-je besoin de rappeler combien ces rassemblements ont été pacifiques? Quels actes hostiles ces hommes ont-ils commis? Leur a-t-on entendu pousser des cris factieux? A-t-on vu dans leurs mains des armes, ou seulement des bâtons? Pourquoi donc ces démonstrations fanfaronnes qui ont donné à Paris pendant trois ou quatre jours l'aspect d'une ville de guerre? Pourquoi, lorsqu'il n'y avait même plus de rassemblements, cet étalage de troupes, si ridicule, que les officiers en riaient eux-mêmes? On veut vous faire peur, ouvriers.

Ce serait ici le cas de parler des fortifications dont on menace Paris, mais la question nous a paru d'une telle gravité, que nous avons fait sur ce sujet un article à part. Nous y renvoyons le lecteur. On va traiter Paris, comme on a traité Lyon, après les insurrections de 1831 et 1834. Quelle persévérance dans le mal, ô mon Dieu!

Le procès de Louis Bonaparte vient de commencer à la chambre des Pairs. Voici le discours que l'accusé a prononcé devant les anciens serviteurs de son oncle:

« Pour la première fois de ma vie, il m'est enfin permis d'élever la voix en France, et de parler librement à des Français.

« Malgré les gardes qui m'entourent, malgré les accusations que je viens d'entendre, plein des souvenirs de ma première enfance, en me trouvant dans ces murs du Sénat, au milieu de vous que je connais, Messieurs, je ne peux croire que j'aie ici l'espoir de me justifier, ni que vous puissiez être mes juges. Une occasion solennelle m'est offerte d'expliquer à mes concitoyens ma conduite, mes intentions, mes projets, ce que je pense, ce que je veux.

« Sans orgueil comme sans faiblesse, si je rappelle les droits déposés par la nation dans les mains de ma famille, c'est uniquement pour expliquer les devoirs que ces droits nous ont imposés à tous.

« Depuis cinquante ans que ce principe de la souveraineté du peuple a été consacré en France, par la plus puissante révolution qui se soit faite dans le monde, jamais la volonté nationale n'a été proclamée aussi solennellement n'a été constatée par des suffrages aussi nombreux et aussi libres que pour l'adoption des Constitutions de l'Empire.

Digitized by Google

« La nation n'a jamais révoqué ce grand acte de sa souveraineté, et l'Empereur l'a dit : « Tout ce qui a été fait sans elle est illégitime. »

« Aussi, gardez-vous de croire que, me laissant aller aux mouvements d'une ambition personnelle, j'aie voulu tenter en France, malgré le pays, une restauration impériale. J'ai été formé par de plus hautes leçons, et j'ai vécu sous de plus nobles exemples.

« Je suis né d'un père qui descendit du trône, sans regret, le jour où il ne jugea plus possible de concilier avec les intérêts de la France les intérêts du peuple qu'il avait été appelé à gouverner.

« L'Empereur, mon oncle, aima mieux abdiquer l'empire que d'accepter par des traités les frontières restreintes qui devaient exposer la France à subir les dédains et les menaces que l'étranger se permet aujourd'hui. Je n'ai pas respiré un jour dans l'oubli de tels enseignements. La proscription imméritée et cruelle qui pendant vingt-cinq ans a traîné ma vie des marches du trône sur lesquelles je suis né jusqu'à la prison d'où je sors en ce moment, a été impuissante à irriter comme à fatiguer mon cœur ; elle n'a pu me rendre étranger un seul jour à la dignité, à la gloire, aux droits, aux intérêts de la France. Ma conduite, mes convictions s'expliquent.

« Lorsqu'en 1830 le peuple a reconquis sa souveraineté, j'avais cru que le lendemain de la conquête serait loyal comme la conquête elle-même, et que les destinées de la France étaient à jamais fixées ; mais le pays a fait la triste expérience des dix dernières années. J'ai pensé que le vote de 4 millions de citoyens, qui avait élevé ma famille, nous imposait au moins le devoir de faire appel à la nation et d'interroger sa volonté ; j'ai cru même que si, au sein du congrès national que je voulais convoquer, quelques prétentions pouvaient se faire entendre, j'aurais le droit d'y réveiller les souvenirs éclatants de l'empire, d'y parler du frère aîné de l'Empereur, de cet homme vertueux qui, avant moi, en est le digne héritier, et de placer en face de la France aujourd'hui affaiblie, passée sous silence dans le congrès des rois, la France d'alors si forte au dedans, au dehors si puissante et si respectée. La nation eût répondu : République ou monarchie, empire ou royauté. De sa libre décision dépend la fin de nos maux, le terme de nos dissensions.

« Quant à mon entreprise, je le répète ; je n'ai point eu de complices. Seul, j'ai tout résolu ; personne n'a connu à l'avance ni mes projets, ni mes ressources, ni mes espérances. Si je suis coupable envers quelqu'un, c'est envers mes amis seuls. Toutefois qu'ils ne m'accusent pas d'avoir abusé légèrement de courages et de dévoûments comme les leurs. Ils comprendront les motifs d'honneur et de prudence qui ne me permettent pas de révéler à eux-mêmes combien étaient étendues et puissantes mes raisons d'espérer un succès.

« Un dernier mot, Messieurs. Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple ; la cause, c'est de l'empire ; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu ; la cause, vous l'avez servie ; la défaite, vous avez voulu la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui.

« Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne. Dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et qu'un vaincu. Si

Digitized by Google

vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité. »

Ce discours est plein de convenance et de dignité. C'est pour cela que nous l'avons reproduit en entier, et aussi parce que le principe de la souveraineté du peuple y est proclamé hautement. De bonne foi, de quel côté se trouvaient ici les accusés? Et que pouvait répondre la chambre des Pairs à ces foudroyantes paroles : « Le principe, vous l'avez reconnu ; la cause, vous L'AVEZ SERVIE ; la défaite, vous avez voulu la venger? »

Mais laissons les juges sous le coup de l'accusation. Que veut Louis Bonaparte? La souveraineté du peuple? C'est bien ; mais dans quel but et dans quel espoir? S'incliner devant la souveraineté du peuple quand elle se sera déclarée est le devoir de quiconque adopte cette bannière ; mais à côté de ce respect pour la volonté de tous se placent dans le cœur d'un homme politique des espérances, des sympathies, des croyances, une religion enfin. S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, que du suffrage universel sortît une couronne pour Henri V et les principes qu'il personnifie, tout serait-il dit pour nous? Aurions-nous d'avance abdiqué notre conscience? Notre devoir ne serait-il pas, tout en nous somettant à la volonté générale, de chercher à la ramener, à l'éclairer, à la fléchir? Il ne suffit pas de se déclarer partisan de la souveraineté du peuple, il faut dire encore ce qu'on attend, ce qu'on espère, ce qu'on DÉSIRE de l'application de ce grand principe. Louis Bonaparte a-t-il une opinion arrêtée sur les mille causes d'oppression que renferment les sociétés modernes? A-t-il fait le compte de toutes les calamités qu'a répandues sur notre pays l'éducation de tant de jeunes monarchies? Croit-il à la possibilité d'élever en France un trône nouveau? ce trône, aspire-t-il à y monter? Ah! parmi ceux qui l'entourent, est-ce qu'il ne s'est trouvé personne qui l'ait assez noblement aimé pour lui dire : « L'empire a été couché dans le tombeau où sont les restes de l'empereur ; plus de prétendants possibles aujourd'hui, tout essai de monarchie serait désormais en France une erreur sanglante. Si vous voulez avec succès mettre votre épée au service de votre pays opprimé, soyez digne par votre humilité de combattre pour une telle cause. Le nom même que vous portez fait de votre désintéressement absolu le gage de votre patriotisme. Soldat de la démocratie, et simple soldat, vous avez un noble rôle à jouer : Prétendant, vous restez écrasé sous le poids de votre nom. »

Mais, au lieu de cela, on n'a fait entendre à Louis Bonaparte que ces trompeuses paroles qui s'adressent à la fortune d'un homme plus qu'à sa personne ; on a cherché à le séduire par toutes les vanités du cœur ; on lui a fait dans l'exil une sorte de monarchie anticipée ; et, même sur les bancs de la chambre des Pairs, on eût dit qu'au milieu de ses co-accusés il se trouvait au milieu de sa cour.

Si donc, Louis Bonaparte a tenu aux anciens serviteurs de son oncle un langage grave, mesuré et, disons-le, plein de grandeur, il n'en est pas moins vrai que ce langage n'est point celui d'un homme qui dit tout ce qu'il pense, tout ce qu'il veut. Louis Bonaparte a parlé aux Pairs comme il le devait, mais on aurait tort de dire qu'il a parlé à la France.

N'importe! Ce jeune homme a du sang dans le cœur, comme l'a dit M. Berryer. Et puisque nous avons parlé d'accusation, quel inexorable réquisitoire que cette défense de M. Berryer! Tous ces hauts personnages tremblaient

Digitized by Google

sous le souffle d'une aussi puissante voix ! Il le fallait bien. On venait leur dire : celui que vous allez juger n'a été coupable que par la constance de son amour pour des traditions que vous avez, vous, reniées et trahies ; celui que vous allez juger, ducs, barons et marquis, il représente l'origine de votre fortune, il rappelle la source de vos titres ; sa présence vous demande compte de ce que vous avez fait de votre maître. Que devait-il se passer dans l'ame de ces hommes, lorsque M. Berryer a prononcé ces paroles accablantes : « En est-il un, parmi vous, qui puisse prêter ce serment : devant Dieu et devant la France, je jure que, si le prince eût réussi, je l'eusse renié, repoussé ? Celui-là, je l'accepte pour juge »

On continue toujours à se demander si nous aurons la guerre. Ce qui paraît certain, c'est que le gouvernement ne la fera qu'à la dernière extrémité et lorsque, d'humiliations en humiliations, il sera tombé jusqu'au mépris. Que se passe-t-il en effet ? Un envoyé de la Porte, Rifaat bey, court présenter à Mehemet-Ali le traité signé, pour sa ruine, par les quatre puissances. Mehemet-Ali répond avec fermeté que sa résolution est prise, qu'il ne cédera pas, et que, s'il succombe, il aura du moins fait acheter sa défaite à ses ennemis. Le 16 août, les consuls des quatre puissances se rendent en pompeux cortége chez le pacha, et le consul autrichien, M. Laurin, lui tient ce langage : « Votre Altesse a onze jours pour réfléchir s'il lui convient d'accepter l'Égypte et le pachalick de Saint-Jean-d'Acre : l'une héréditairement, l'autre viagèrement. Si après ces onze jours vous ne faites pas connaître votre décision, on vous en accorde onze autres, à l'expiration desquels le pachalick de Saint-Jean-d'Acre se trouvera à la disposition de la sublime Porte. » A ces paroles hautaines et si insolemment décisives, que répond le pacha ? « Je suis faible et petit, mais Dieu, qui est tout-puissant, étend sa protection sur les petits et les faibles. »

Mais avant même que le pacha eût reçu la notification de la Porte et la visite des quatre consuls, le commodore Napier était devant Beyrouth, sommant les autorités égyptiennes d'évacuer la Syrie. Dès le 14, il lançait des proclamations pour appeler à la révolte les habitants du Liban, et il en adressait à l'émir. Tentatives déloyales ! véritable diplomatie de pirates ! D'une main on présente des protocoles au pacha, de l'autre on met le feu à son empire !

Ainsi, du côté des quatre puissances, et particulièrement de l'Angleterre, insolence, perfidie, abus de la force ; du côté de Mehemet-Ali, persévérance et dignité. Là dessus, que fait le gouvernement français, protecteur officiel de Mehemet-Ali ? Loin d'élever une voix ferme, de s'indigner, de mettre la main à la garde de son épée, il envoie MM. Cochelet et Walewski au pacha pour lui recommander la soumission, adoucir ses ressentiments, l'amener enfin à consentir, sinon à l'abandon de la Syrie, du moins au démembrement de son empire. Et les ambassadeurs de la France font si bien, que Mehemet-Ali, de guerre lasse, finit par abandonner à la Porte et l'île de Candie et ce district d'Adana, qu'il appelait la clef de sa maison. Maintenant, reste à savoir si ces contre-propositions de Mehemet-Ali, que Rifaat bey a été chargé de porter à Constantinople, suffiront pour conjurer le mauvais vouloir des puissances signataires du traité du 15 juillet ? Cela est peu probable. Mais quoiqu'il advienne, on peut juger par l'attitude des envoyés de la France auprès

Digitized by Google

de Méhémet-Ali, combien le gouvernement redoute la guerre, et jusqu'où il est capable de descendre pour l'éviter.

Et comment s'en étonner? Est-ce que le gouvernement français n'est pas parvenu, à force d'imprévoyance et de pusillanimité imbécille à isoler complètement la France? Où sont aujourd'hui en Europe nos alliés? Où sont nos amis? L'Angleterre arme contre nous. Le Portugal est redevenu Anglais. Quant à l'Espagne, voyons un peu comment on a su y maintenir notre influence.

La Péninsule, en ce moment, est en pleine révolution. La municipalité de Madrid s'est déclarée en permanence. Le général Aldana ayant voulu marcher sur la ville a été abandonné de ses troupes, et a dû se réfugier au Retiro. Le bataillon du roi a fraternisé avec la garde nationale, et a été accueilli sur la place de la Constitution avec le plus vif enthousiasme. Ce mouvement a eu son contre-coup dans presque toutes les provinces. La plupart des villes, Cadix entre autres, ont envoyé leur adhésion à la junte de Madrid. Enfin, Espartero, le tout-puissant Espartero, a publié un manifeste pour faire connaître les conditions de son obéissance à la reine, conditions qui sont le renvoi des ministres, la révocation de la loi municipale et la dissolution des Cortès.

Ceci posé, comparons la conduite de la France et celle de l'Angleterre.

L'Angleterre entoure Espartero d'hommages flatteurs. Elle lui envoie par le duc de Sussex la grand'-croix de l'ordre du Bain. Et pendant ce temps, les Anglais, répandus en Espagne, se mêlent aux exaltés, les approuvent, les secondent, les encouragent.

Le gouvernement français, au contraire, fait publier par ses scribes des articles injurieux pour Espartero, injurieux pour les juntes, injurieux pour la nation espagnole tout entière, si on en excepte une femme, la reine Christine. De son côté, l'ambassadeur français semble prendre parti pour cette femme contre Espartero, contre l'armée, contre le peuple, en un mot, contre ces autorités municipales qui, au delà des Pyrénées, sont l'objet d'un respect traditionnel. Puis, le journal ministériel s'écrie ingénuement : « Les exaltés en Espagne sont le parti anglais. Les modérés sont le parti français. » Ainsi, le gouvernement allègue comme excuse ses propres fautes, et il s'oppose ridiculement à lui-même le résultat de toutes ses précédentes bévues! Car, si le parti des exaltés n'est pas le parti français, à qui la faute?

On le voit, si la guerre éclate, il faudra que nous la soutenions sans alliés. Il nous faudra donc, en même temps que du fer, cette force morale que donne l'enthousiasme de la liberté. Voilà ce que le gouvernement comprend, et voilà ce qu'il redoute. Il fera donc tout ce qu'il pourra pour conserver la paix. S'il construit des forts autour de Paris, on sait pourquoi. Dieu protége la France!

—Nous apprenons à l'instant que Beyrouth est bombardé et détruit, et quelles consuls ont amené leur pavillon.

Le rédacteur en chef-gérant.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE

A LA VEILLE D'UNE GUERRE (1).

§ 1er.

De quoi peuvent s'étonner ceux qui depuis dix ans n'ont cessé de prédire ce que l'Europe entreprend aujourd'hui?

De rien, hormis que la France le souffre.

J'entends débattre encore si le gouvernement veut ou non faire la guerre, si l'on nous attaquera ou si nous devons attaquer, si la France est en péril, si elle est en mesure...

Mais on n'entend personne mettre en doute que la France n'ait reçu le plus sanglant affront. Ce cri, parti de toutes les bouches, accueilli par tous les organes de l'opinion, ce cri a retenti en Europe. Chaque jour, il est répété par chacun.

Eh bien! quand la France est outragée et le dit, quand elle devrait

(1) Cet article est extrait d'une brochure pour laquelle M. G. Cavaignac n'a pu trouver d'imprimeur, sous ce régime d'intimidation. Nos lecteurs, cependant, pourront juger par ce passage combien est pur, profond et éclairé le patriotisme qui respire dans l'ouvrage de notre ami. *Note du rédacteur en chef.*

Digitized by Google

le proclamer au bruit du canon, quel plus grand danger pour elle que de voir le gouvernement nous blaser en quelque sorte sur le sentiment de nos périls et de ses lâchetés, que de voir des citoyens agiter encore ce qu'il faut penser et faire?

N'y a-t-il pas danger si le salut public dépend en effet du pouvoir, danger si ce pouvoir trouve des esprits crédules, et si l'expérience de dix années n'a pas servi du moins à empêcher qu'on ne puisse tromper la France, lorsqu'à peine on en prend le soin?

La France n'est pas en mesure... L'ennemi est-il mieux préparé? Et quel danger plus grand pour le pays que d'être gouverné par des hommes qui attendraient que l'étranger apprêtât ses forces, ou qui l'auraient laissé les préparer, sans mettre celles de la France au niveau de sa puissance et de ses périls?

Quand l'ennemi pourrait-il davantage vouloir nous attaquer qu'au moment où nous sommes en de pareilles mains? Quand peut-il croire ses desseins plus sûrs qu'en présence de la trahison des uns et de l'apathie des autres? L'étranger savait bien que penser du gouvernement; il a voulu voir ce qu'il fallait augurer du pays; il l'a pris par son endroit le plus sensible : l'honneur... L'Europe peut croire que la France est bien changée.

Eh quoi! lorsque le danger se cachait sous les apparences de la paix et du STATU QUO, on n'a cessé, dix années durant, de le prévoir... Aujourd'hui, le danger éclate, le voilà; le présent prouve que nous avions bien envisagé l'avenir; nous sentons sur nos visages la chaude haleine de la guerre, le souffle impur de la coalition... et nous pourrions douter!

Qu'est devenue cette conviction, supérieure à toutes les assertions, à tous les faits de la diplomatie, savoir que les deux principes devaient tôt ou tard recommencer une guerre à mort en Europe? N'aurons-nous jamais en France une idée suivie, ou plutôt avons-nous perdu la faculté d'avoir une idée à laquelle nous rattachions tout?

Le danger! il ne se glisse pas dans l'ombre pourtant; il vient à la clarté du jour. Car, il faut admirer ceci, que l'étranger est de tous les ennemis de la France celui qui s'occupe le moins de la tromper, de la prendre en défaut. L'étranger ne nous tend pas la main pour nous trahir; il l'a levée, il nous frappe au visage, il redouble... On doit admirer surtout qu'en dépit de cette insolence qui devrait à la fois irriter la nation et l'avertir, elle reste comme impassible... Il n'y a que la rente qui s'émeuve, s'élevant chaque fois que l'honneur du pays baisse.

Je cherche à quelle époque de notre histoire nous pouvons comparer celle-ci :

Les Valois étaient du moins de vaillants princes. L'étranger ne les

Digitized by Google

trouva jamais endurants, et François Ier est resté fameux par son court bulletin de la bataille de Pavie.

La branche aînée des Bourbons... Certes, par la haine dont il lui a donné des preuves si fortes et si répétées, le pays a prouvé de reste ce qu'il faut penser d'elle; mais vraiment Henri IV et son successeur le cardinal de Richelieu, Louis XIII lui-même, Louis XIV ne passèrent point de leur temps pour prendre souci de l'étranger.

Sous Louis XV, le partage de la Pologne... Ceci vous ressemble, hommes du jour; mais Louis XV pouvait du moins donner pour excuse l'épuisement de la France; il pouvait en compensation montrer l'acquisition de la Lorraine, les étendards de l'Anglais et de ses alliés pris à Fontenoy, à Rocoux, à Laufeld.

Sous Louis XVI, l'abandon de la Hollande dans la querelle avec le stathouder et la Prusse... Ceci vous ressemble encore; mais Louis XVI était intervenu dans la guerre d'Amérique, et M. de Suffren vivait de son temps.

La restauration provenait des traités de 1815, et non d'une réaction française comme le fut la révolution de juillet. Sous Charles X, je ne sais si nous eussions défendu l'Égypte, mais nous avons pris Alger...

Ne citons pas l'empire, ne citons pas surtout la république... je voudrais avoir vécu de son temps pour voir si le sang d'un vieillard même peut ne pas s'échauffer à la seule comparaison de ce que fut la France alors et de ce qu'elle est aujourd'hui.

Ah! ce n'est pas elle que nous voyons. Elle ne se montre pas encore, et les peuples ne sont pas toujours ostensibles. Ils ont, comme le soleil, des temps où ils voilent leur majesté; temps sombres qui enfantent la foudre. Les peuples n'ont pas la promptitude des partis; c'est à nous de veiller, tandis que la nation se repose encore dans sa masse. Le colosse ne s'émeut pas si vite que nous, faibles hommes, du bruit qui se fait autour de lui; mais quand il y prendra garde, comptons sur la puissance de son réveil.

Jetons le cri d'alarme, mais ne doutons pas du salut du peuple.

Quand la France est en péril, ceux qui, depuis dix ans, n'ont cessé de prévoir les dangers, peuvent aussi prédire sûrement le salut du pays. Ils connaissent bien tous ses ennemis, ils connaissent bien toutes ses ressources.

Cherchons où le peuple français a lieu de puiser comme de placer sa confiance, et pour connaître quel est l'instrument dont il a besoin aujourd'hui, voyons d'abord quelle tâche il a de nouveau à remplir.

Digitized by Google

§ 2.

Depuis le temps de la Convention nationale, il faut bien le dire, la contre-révolution n'a pas dû seulement ses succès, toujours croissants, à un retour du sort. Elle a acquis du savoir-faire, une stratégie; elle a, dans sa lutte avec les peuples, appris à les vaincre ou plutôt à les désarmer. Depuis cette grande époque, au contraire, le génie révolutionnaire a semblé déchoir. Au lieu des vertus, des facultés puissantes que notre révolution avait déployées au sein du peuple français, on a pu voir une indigence, une démoralisation qui ont tout perdu.

C'est bien ce qu'on a vu dans ce qui a suivi 1830, en Pologne, en Belgique, en Italie, en Espagne, en France même. Le génie des peuples avait pâli. C'est ce qu'on avait vu précédemment en France encore, durant les cent-jours, en Italie, en Espagne après 1820. A la France revient aujourd'hui le soin de réhabiliter l'esprit démocratique qui l'emporta longtemps, grâce à elle, sur tout ce qu'il y avait de puissant et d'expérimenté en Europe. La France doit refaire dans le monde la réputation de la démocratie; elle doit rendre à la révolution ce renom qui a laissé encore tant d'effroi chez nos ennemis, la gloire que leurs calomnies n'ont pu ternir, la force d'expansion qui électrisa le genre humain. Voici pour le peuple français le temps de redevenir le lieutenant des nations.

Cette tâche est à la fois plus haute et moins périlleuse qu'auparavant. Nos pères, honneur à leur mémoire! ont soutenu des chocs terribles sur le bord même de l'abîme d'où la société démocratique s'efforçait de sortir, et où il semblait qu'un pas, un instant pussent replonger ses défenseurs avec elle. Notre position est moins hasardeuse; nos pères nous ont déjà menés loin du précipice; nous opérons sur le terrain qu'ils ont conquis. Mais aussi, quel sol vaste et fécond, que de moissons, que d'espérances en fleur nous avons aujourd'hui à défendre!

Si la révolution française eût avorté, ce n'eût été qu'une grande occasion perdue; rien n'était fait encore. Aujourd'hui, il y a une magnifique conquête à préserver. L'Europe est au moment de recueillir les fruits de l'entreprise immense où la France s'engagea en 92. La civilisation démocratique est partout à l'œuvre. Nous n'en sommes plus, comme en 89, à l'émancipation politique des classes moyennes. Nous avons franchi l'espace intermédiaire qui séparait l'ancien régime d'un système social nouveau. Celui-ci prépare en tout lieu les conceptions et les moyens qui doivent éclairer, faciliter son progrès. Voyez de quelles forces inouïes s'est armée la civilisation depuis 89: science, richesse,

Digitized by Google

population, machines, de merveilleux agents, des mondes neufs, des idées nouvelles, les puissances du travail, la portée du crédit, cette création des sociétés modernes qui sera pour la richesse ce que l'imprimerie a été pour la pensée! Que de moyens cinquante années sont venues fournir à l'émancipation et à la prospérité des peuples! que d'instruments pour ces idées sociales qui cherchent leur avenir et le préparent!

Eh bien! voilà la proie magnifique dont la contre-révolution veut se saisir. Il ne s'agit plus pour elle, comme en 92, de garder l'Europe telle que l'ancien régime la tenait, l'Europe pauvre, ignorante, sans industrie, sans vigueur. Ce que l'ennemi convoite, c'est l'héritage matériel de la révolution ; ce qu'il veut confisquer, c'est son héritage moral, toutes les grandeurs, tous les bienfaits que la civilisation démocratique est prête à recueillir. Voilà quel domaine nous avons à défendre ; c'est là qu'il faut empêcher la contre-révolution de porter avec ses armées le pillage des biens acquis, le viol des idées nouvelles. Entre les barbares et nous, ce n'est pas comme entre eux et l'ancienne Rome. Ce n'est pas une barbarie vigoureuse, réagissant contre la tyrannie et les vices d'une civilisation invalide, funeste. C'est d'une part notre société, jeune, favorable à tous dans l'avenir, déjà féconde par le génie du bien, et, de l'autre, ce monstre podagre de la Sainte-Alliance, ce vieux crime qui veut étouffer dans une hideuse étreinte la civilisation du progrès, l'adolescence d'un ordre social meilleur.

La France l'en empêchera ; c'est pour elle une question de vie ou de mort, une question d'honneur, de conscience. C'est la France qui a mis le monde en l'état où nous le voyons ; toute cette grande querelle entre la société et la barbarie, c'est la France qui l'a soulevée. Il y a soixante ans, le monde semblait paisible, indifférent, et malgré quelques penseurs, faits pour maintenir ici-bas l'autorité des idées vraies, elles arrivaient à peine à l'instinct des peuples, dont la misère, comme celle du pauvre, semblait exempte de tout soin. Les peuples, c'est la France qui les a tirés de cette incurie ; c'est d'elle que leur est venu cet immense souci dont ils sont travaillés, cette fièvre, cette vigueur de désirs que l'effusion du sang, pendant vingt-cinq ans de guerre, n'a point abattue. Le génie révolutionnaire français a coûté cher au monde comme à nous-mêmes ; les fruits par lui semés, il faut qu'il les protége contre les ennemis qu'il nous suscite.....

§ 3.

Depuis 1815, les états vivent en quelque sorte sur leur réputation ; il n'est rien survenu qui ait pu donner la mesure exacte de leurs forces.

Digitized by Google

Mais malgré ce que les traités de 1815 ont ajouté à celles de l'ennemi et retranché des nôtres, une chose suffirait à prouver combien les forces de la France sont restées immenses, comment elles pourront tout, quand elles seront bien employées.

Et c'est que maintenant, comme avant 1815, maintenant comme toujours, malgré les désastreux effets du congrès de Vienne, et de la restauration, et du gouvernement du 9 août, ces quatre grandes puissances, si insolentes envers la France, n'osent rien que si elles se coalisent encore. La crainte que notre pays leur inspire est allée jusqu'à rapprocher l'Autriche et la Prusse, jusqu'à opérer cette monstrueuse alliance de la Russie et de l'Angleterre, dont le peuple anglais s'indigne. Une seule des quatre grandes puissances contre nous, oh! non; cela va sans dire. Être deux, être trois, cela ne suffirait même pas, et si la Prusse semble encore s'abstenir, ce n'est qu'un obstacle de plus; elle veut nous empêcher ainsi d'aller au Rhin, comme la Sardaigne de franchir les Alpes. Oui, en dépit de leurs haines mutuelles, il faut que toutes les quatre se mettent à l'œuvre ensemble. Demandez à ces fiers alliés de nous accorder chacun l'honneur du tête à tête! Un duel, on ne s'y risquerait pas, et nous verrons encore tous ces potentats faire meute contre le lion français.

Nous qui savons qu'il n'est pas dégénéré, nous qui connaissons bien ce grand et bon peuple de France, nous ne redoutons rien pour lui de cette ligue maudite, le jour où il n'aura plus d'ennemis qu'au dehors. Oui, ce jour-là, nous croyons aussi fermement à son triomphe que nous avons prédit sûrement les dangers qui l'assiégent aujourd'hui.

Si la contre-révolution a, comme nous, plus d'expérience qu'en 89, ce n'est, après tout, que l'expérience de la vieillesse. La révolution, c'est l'Europe pleine d'avenir; la barbarie n'en a pas. Nous sommes, nous, dans le sens où marche l'univers; son entraînement est pour nous. C'est du poids de cette masse que nous pourrions écraser les barbares. S'ils ont fini, il y a vingt-cinq ans, par l'emporter à demi sur la civilisation, c'est que celle-ci, comme toute chose, ne pouvait obtenir son plein effet du premier coup. Portez le second, et vous verrez si la cuirasse monarchique couvre rien de plus que le fantôme de la féodalité. Au triomphe d'un principe, il n'a jamais suffi d'une seule guerre.

La contre-révolution sera-t-elle plus énergiquement conduite qu'elle ne le fut par Pitt, grand homme s'il avait voulu le bien! Et quand il voudrait le bien, ferait-on de M. de Metternich un grand homme? Tous ces gens-là sont vieux, nous sommes jeunes.

La contre-révolution est plus exercée, oui; mais elle est moins forte. C'est bien à tort qu'on a dit de la révolution française qu'elle avait eu affaire à des pouvoirs, à des établissements usés. Le principe monar-

Digitized by Google

chique n'a jamais été aussi puissant en Europe qu'à la fin du dix-huitième siècle. Partout il venait d'atteindre son apogée en absorbant le pouvoir des castes et en pratiquant la science d'administration publique. Le triomphe de ce principe, en Russie, en Autriche, comme en Danemarck, en Suède, était à la fois absolu et récent. La monarchie prussienne avait toute la vigueur de sa jeunesse et de sa gloire. L'Angleterre revenait au système des tories. L'absolutisme s'était accru en Espagne avec une dynastie nouvelle, fille et disciple de Louis XIV. En France, enfin, sur le sol même de la révolution, ce roi avait légué à sa race ces mots fameux : L'État, c'est moi.

Il faut bien insister sur ce point : au dedans, la France révolutionnaire trouva une royauté qui avait pu ébranler son principe par la guerre américaine, mais qui y avait puisé de l'ascendant et de l'éclat. Où est l'éclat de la monarchie de juillet? Les parlements étaient plus que jamais en crédit; où est le crédit parlementaire? Un clergé séculier, instruit, opulent, bien organisé, n'avait pas perdu le sien; il put soulever la Vendée. Nous verrons s'il le pourrait encore. En 89, l'influence politique et religieuse n'était usée que dans la caste nobiliaire et les corporations monastiques, qui gardaient du moins la puissance de la richesse, et dont l'affaiblissement même avait fortifié l'action du pouvoir royal. Nobles, moines, pouvoir royal, qu'êtes-vous devenus?...

Au dehors, la France révolutionnaire trouvait un développement monarchique tel, que la Suède et Naples purent lever contre nous des armées nombreuses; elle trouvait une coalition de rois accrue de deux empires nouveaux : la Russie, qui apportait une immense création de forces, les plus propres à combattre la civilisation populaire; la Prusse, qui venait d'élever au centre du continent une puissance toute militaire, en grand renom, essentiellement disponible, et qui entra la première en campagne contre nous.

Alors, comme maintenant, les rivalités nées de cet essor subit de monarchies ne firent-elles pas place à une ligue acharnée? Nous voyons la révolution française après ses succès, et nous apercevons moins combien grands étaient les obstacles. Reculons au point de vue du 14 juillet, du 10 août, et demandons-nous si alors les périls n'étaient pas plus grands qu'aujourd'hui!

C'est après notre révolution, non pas avant, qu'il faut placer l'affaiblissement de l'ancien régime; grâce à nos pères, le profit en est pour nous, dans la guerre comme dans la paix. L'ancien régime, il existe encore avec toutes ses arrières-pensées, ses monomanies aveugles et cruelles, la barbarie de sa politique finale et de ses haines : cette politique est plus adroite, non plus sage... Et son terrain...

Allemagne, Pologne, Italie, Irlande... la France y a passé, laissant

Digitized by Google

partout garnison d'insurrections populaires. Pour qu'elles agissent dans l'occasion, que faut-il? Nous le savons tous.

Il faut aller aux peuples en marchant contre les rois. Défendre Paris, oui, certes, et si l'ennemi pouvait arriver jusque-là, Paris se défendrait mieux que vous ne le voulez. Mais ces fortifications annoncent-elles que la France attend l'invasion? Non; il faut aller à nos amis et à nos ennemis.

L'ennemi, vous l'avez tellement laissé prendre partout ses mesures et ses positions, que nous ne devrons pas compter, peut-être, sur le mouvement tout spontané des peuples en notre faveur. Si nous connaissons nos ressources, nous ne nous dissimulons pas à quel point vous les avez compromises. Mais vous savez assez que les peuples sont avec nous, et cela même vous effraie. Eh bien! si les peuples attendent, raison de plus pour que nous allions à eux, en effet. Et si, pour les joindre, il faut d'abord percer le rideau des avant-gardes de la coalition, qui dira que nos combattants ne valent pas les siens?

Ici encore, nous ne le cacherons point, notre armée, on le dit, n'est pas, grâce à vous, tout ce qu'elle pourrait être; mais, le fût-elle, l'armée ne suffirait pas, et il faut que la France se lève... Il est vrai encore que, pendant vingt-cinq années de paix, notre armée n'a pu acquérir l'expérience qui complète tout. Mais les troupes de l'étranger l'ont-elles acquise davantage? Elles étaient exercées en 92; nos soldats ne l'étaient point, et pourtant ils ont vaincu; suivez les alternatives de défaites et de succès qui ont marqué les campagnes de la révolution; quoi qu'en ait dit M. le général Bugeaud, vous verrez que la victoire est revenue sous nos drapeaux toutes les fois que les réquisitionnaires, les volontaires, la levée en masse, la conscription, sont venus mettre en ligne ces valeureux citoyens qui allaient apprendre la guerre comme on l'apprend, en la faisant.

L'armée russe est la seule qui ait eu quelque chose à faire depuis 1815; la nôtre a fait quelque chose aussi en Afrique. J'ignore si le sol de l'Algérie est une école pour la grande guerre, comme la Pologne a pu l'être pour une partie des troupes russes; mais la guerre d'Afrique vaut bien les expéditions contre les Turcs et les Circassiens. La guerre d'Afrique a montré, comme le siége d'Anvers, si le feu sacré brûle encore à l'ombre de nos drapeaux. Par l'exemple de Constantine et de Mazagran, par l'exemple de Combes, de Duvivier, de Lamoricière, de Changarnier, d'un autre que je ne nommerai pas, la guerre d'Afrique l'a fait voir, nos bataillons n'ont pas perdu ce germe français qui éclôt si abondamment et si vite en soldats intrépides, en dignes officiers, en hommes qui savent vaincre, commander et mourir.

Qu'avait notre armée derrière elle en 92? Les honteux souvenirs de la guerre de sept ans. Quels souvenirs la suivront maintenant avec le

Digitized by Google

espérances de la patrie? Ceux de Fleurus et de Jourdan, de Neuwied et de Hoche, d'Héliopolis et de Kléber, d'Hohenlinden, de Marengo... Les souvenirs guerriers de l'empire, et celui qui de tous nous animera le plus, Waterloo! Noble cortége de mânes de bataille, ne promettez-vous rien aux défenseurs de la France? Soldats, citoyens, n'accourrons-nous pas tous, comme en 92, sur ces champs glorieux où se décidera la fortune de la grande famille des nations!

Que notre armée soit l'avant-garde du peuple français! qu'elle le mette en communication avec ces masses qui, au dehors, ont besoin d'être persuadées que cette fois nous ne nous arrêterons pas. Rassurons les peuples sur notre persévérance, et aussi sur notre modération. Tant que nous n'avons eu à faire qu'aux rois et à leurs armées, si nombreuses qu'elles fussent, nous avons vaincu. Quand l'empire a soulevé contre nous les masses populaires, la France a succombé. La conquête n'est pas sœur de la propagande.

Songeons à ce qui a toujours servi ce gouvernement anglais, dont le plus grand méfait est la fin d'une alliance à laquelle les deux peuples s'habituaient pour leur bien et celui du monde. Si l'Angleterre a pu liguer tant de fois le continent contre nous, c'est qu'elle a renoncé à y faire des conquêtes; c'est qu'elle a su tirer parti de certaines apparences pour se prétendre l'appui de l'indépendance de l'Europe.

Voyez, sans remonter plus haut, l'esprit envahissant de l'empire rendre à l'Angleterre, dans la guerre d'Espagne, le mobile moral qui pouvait le plus nuire aux destinées de la France comme à celui de son chef. En Espagne, les rôles furent intervertis par la faute de Napoléon. Là, tandis que l'ancien général des SANS-CULOTTES de l'armée d'Italie fulminait dans des notes diplomatiques contre le JACOBINISME des cortès de Cadix, là, qui le croirait! les élèves de Pitt, cette âme damnée de la contre-révolution, entonnaient avec le peuple espagnol des chants civiques, des chants d'indépendance et de liberté qui ameutèrent ensuite l'Allemagne contre nous.

Que les nations soient *reines par nos conquêtes*, et ne reprenons jamais les rêves, les revers du peuple-roi. Il faudrait que la France fît plus de fautes qu'elle n'est grande, pour que la coalition parvînt de nouveau à nous aliéner les peuples. L'Angleterre ne les trompera plus, elle ne soudoiera plus les princes. Sa dette peut bien n'être pas une raison pour qu'elle évite la guerre, et, au contraire, le gouvernement anglais peut trouver dans la guerre une occasion de faire banqueroute; mais cela ne lui donnerait point les milliards dont Pitt gorgea la contre-révolution... L'Angleterre! là est un peuple aussi. Là, nous avons des amis; nous en avons Irlande. Notre marine est en force, et, pour être juste, c'est un élément de la puissance française, qui, depuis 1815, n'a pas été négligé par les hommes du pouvoir.

Digitized by Google

Mais il ne suffit pas que notre marine soit forte, notre armée vaillante et dévouée. Il ne suffit pas que les desseins de nos ennemis soient manifestes, nos devoirs tracés, notre fortune propice, nos amis prêts. Il faut que les affaires de la France passent en des mains sûres et vigoureuses. Cela n'est pas... eh bien! le peuple français n'en sentira que mieux la nécessité de pourvoir lui-même à son salut, à celui de la civilisation et de la société européenne.

Depuis 1815, avons-nous dit, les états vivent en quelque sorte sur leur réputation, et n'ont pas donné la mesure de leurs forces. Depuis 1815, le peuple français a justifié sa réputation et témoigné de sa puissance. Sans se soucier de savoir s'il fâcherait l'Europe, il a culbuté en trois jours quinze années de restauration.

Jamais nation, il est vrai, n'a passé par une époque plus délétère que celle où nous vivons. Ce qui la caractérisera surtout dans l'histoire, c'est ce qu'on a fait pour démoraliser le pays. En 1815, notre territoire fut mutilé; aujourd'hui, c'est l'esprit français lui-même. Les peuples ont une âme dont les gouvernements doivent compte à Dieu, une âme dont le salut importe aux plus grandes vues de la Providence. Quel soin vous avez mis à perdre celle de la France, à la détourner de ses beaux instincts! Et ne pouvant vous corriger, comme vous avez tenté de la corrompre!

Ah! nous ne dirons point que vos efforts aient été complètement vains; mais la lie des mauvaises passions est aujourd'hui à la surface de la société. Si on les retrouve à ses couches diverses, elles n'y règnent pas. Le peuple français (et j'entends par là tous les citoyens qui méritent ce nom, à quelque classe qu'ils appartiennent), vaut mieux aujourd'hui qu'en 89, mieux que quand il sortait des mains de l'ancien régime. Sinon, la révolution a perdu son temps et manqué de parole...

Le peuple français est plein de force, et il le sent. Vingt-cinq années lui ont rendu tout ce dont il avait besoin pour réparer ses forces. Il a conservé son unité, ce génie qui s'adapte si vite à toute situation, ce courage qui lutte si longtemps contre toutes les attaques. Le peuple français aime tout ce qu'il aimait, la guerre, l'indépendance, les grands événements. Il a gardé ses inclinations et ses ressentiments; les sympathies des hommes lui restent non moins que les haines des princes. Il n'a cessé d'être le moyen de prédilection employé par la Providence pour amener le triomphe nécessaire de la civilisation démocratique. Ses injures, sa mission, les choses dont il est capable, le peuple français n'a rien oublié, et pourvu qu'il se souvienne aussi de ses fautes, le peuple français n'a rien à apprendre. Car de quelles leçons a-t-il manqué depuis 89, et quelle expérience peut se comparer à la sienne? N'a-t-il pas, dans cette période de cinquante ans, passé par toutes les situations, vu sous tous leurs aspects les partis, les événements, vécu

Digitized by Google

toute une histoire dans la seule durée d'un demi-siècle? En 89, la France n'avait que des instincts et des désirs; elle essayait ses forces, et tentait sa fortune. Aujourd'hui, elle possède, elle se connaît, sait ce qu'elle peut, ce qu'il faut faire, ce que lui réservent les destinées si elle les accomplit, ses ennemis si elle succombe.

L'avenir du peuple français n'est donc plus livré au hasard ni au doute. Si nos pères ont dû s'aventurer sur un terrain inconnu, nous pouvons y marcher avec confiance. Si elle avait un gouvernement qui méritât la sienne, peut-être la France se reposerait trop sur lui. Un grand peuple a seul assez de force pour soutenir ces actes puissants de la Providence qu'on appelle des révolutions....

Le parti libéral a sans doute un sentiment de nationalité qui le sépare du juste-milieu; il est sensible à l'honneur et aux périls de la France; il compte dans son sein beaucoup d'hommes qui combattraient pour elle avec courage. Mais le parti libéral n'a pas de résolution politique, il n'a pas d'aptitude pour les besoins de la situation. Comment y aurait-il pourvu, s'il n'avait été écarté au 10 août, au 31 mai? Qu'a-t-il fait en 1815, en 1830? Nous avons vu ce parti, il y a dix-huit ans, en Espagne, à Naples, en Piémont; il y a huit ans, en Belgique et en Pologne, rester bien en dessous de sa tâche, manquer manifestement de savoir-faire et d'énergie.

Le parti libéral nourrit une illusion dangereuse, laquelle, hors lui, n'est entretenue par personne, ni par ceux qui veulent la guerre, ni par ceux qui ne la veulent pas.

Cette illusion, c'est que le pays peut résister à l'Europe coalisée avec les seules forces de la France officielle. « Nous aurons, disent les organes du parti libéral, nous aurons la vigueur, l'enthousiasme, la fortune de la révolution, sans rien faire comme elle. »

§ IV.

On comprendrait cette opinion si la question se réduisait à la lutte d'un gouvernement contre un gouvernement. Avec un bon ministre de la guerre, un bon général, une bonne armée, on pourrait espérer de faire face aux circonstances.

Mais, quand il s'agit d'une coalition à vaincre, d'une guerre de principes et d'extermination, quand il faut enlever le pays à la torpeur où l'ont enfoui dix années du système actuel, n'est-il pas évident que la France officielle est pour le moins un instrument beaucoup trop faible? Ne le prouve-t-elle pas en faisant tout échapper à la guerre. L'exemple de la république, celui de l'empereur ne sont-ils pas décisifs? Napo-

Digitized by Google

léon a reconnu lui-même qu'il avait succombé pour avoir voulu sauver le pays avec *la charge en douze temps?*

Le parti libéral a des habitudes qui ne vont pas aux grandes circonstances. Assurément il faut honorer les hommes qui font de l'opposition, quand elle est sincère et désintéressée. Mais quand l'opposition, comme celle du parti libéral, porte non pas sur des principes nets et féconds, mais sur tel ou tel détail d'exécution, sur des nuances, sur des hommes; ce n'est pas là une bonne école pour des hommes politiques. Sous la restauration, l'opposition a eu de la force, parce qu'elle soutenait la querelle entre l'ancien régime et le nouveau. C'était là une grande lutte, et il a pu s'y former des hommes comme Manuel, nous dirons même des hommes qui, s'ils l'ont bien mal employé, avaient, comme Casimir Périer, acquis quelque ressort.

Mais comment l'opposition s'exerce-t-elle aujourd'hui, et comment pourrait-elle se dresser à rien de ferme et de large, sur le terrain étroit, mouvant, où elle est blottie depuis 1830? Elle y étoufferait, en vérité, si ceux qui abandonnent ses rangs, ne faisaient un peu de place aux autres.

Si notre révolution a réussi, c'est qu'elle se dégagea à temps des hommes d'opposition pour passer aux mains des hommes d'organisation. La France, alors, tonna et resplendit soudain, elle fut puissante par les idées, les passions et les hommes. Pouvoir, armées, chefs, la révolution créa tout à son usage et à son image; elle acheva mémorablement ce double effort, qui est tout le secret des grandes crises: abolir et organiser.

Il n'y eut alors en France ni l'anarchie du Bas-Empire, ni la dictature de la république romaine. Il y eut un gouvernement à la fois de principes et de circonstances. Les partis se disputèrent le pouvoir, mais le pouvoir vivait, faisait; la force était partout, et rien ne fut au dessus d'elle.

Toutefois, nous le savons, ces grandes époques ont laissé des souvenirs qu'on a réussi à tourner contre le parti démocratique; il est encore l'objet de graves préventions. On a poussé contre lui l'injustice jusqu'à l'extravagance: on a été déraisonnable et ingrat. Tout ce que le parti démocratique a fait pour l'organisation de l'état et de la société on l'a nié; on n'a voulu lui attribuer que des violences, des ruines, et l'on vit cependant, l'on vit à l'abri de l'édifice superbe dont la démocratie a jeté les inébranlables fondements?

On nous accuse d'être des démolisseurs. Il faut s'entendre. Détruire et conserver, ainsi va le monde, ainsi fait la Providence. Le progrès ne s'exécute pas sans destruction. Depuis cinquante années, il y a une loi de démolition qui s'est produite par tous les partis, tous les systèmes,

Digitized by Google

parce qu'elle est la loi de notre époque, et que nul, dès lors, n'y peut échapper. Dieu le veut.

Tout le monde a démoli la Royauté absolue de 89, et elle-même se mit à l'œuvre. Les Girondins ont commencé la démolition de la Royauté constitutionnelle de 92; le Directoire celle de la République, et l'Empire l'a achevée. L'Empire, une coterie d'abbés défroqués, moitié royalistes, moitié constituants, Talleyrand, Montesquieu, de Pradt, lui ont porté le dernier coup.

La Restauration n'a pas été démolie seulement par le parti libéral et par le peuple de juillet. Après la disgrâce de M. Decazes, lui et les siens, M. Guizot et les doctrinaires, après celle de M. de Châteaubriand, fondateur du *Conservateur*, lui et ses amis du *Journal des Débats*, tous se sont mis à démolir, que c'était plaisir à les voir.

Et naguère, n'avons-nous pas vu se former une coalition étrange? Ne vous avons-nous pas tous vus, Messieurs, en flagrant délit de démolition, et portant au système du 9 août un coup dont il ne s'est pas relevé?

Or, vous n'avez démoli qu'en vue d'une question de personnes. Ce n'est pas pour si peu que des hommes sincères se croient autorisés à jeter une société, un état dans le trouble. Quand il ne s'agit que de personnes simplement, ou de pures formes, démolir, je le dis sans affectation, est un mal et ce peut être un crime.

Détruire pour détruire? Si l'on pouvait accuser de cela le parti démocratique, et si ses efforts ne devaient pas servir à une reconstruction de l'état politique et social, en se guidant sur les nécessités comme sur les possibilités de notre époque, je sais plus d'un membre dévoué de ce parti qui ne compterait pas dans ses rangs.

La démocratie veut *conserver* la France. Elle veut conserver l'esprit, la mission, la vie de cette grande société française que de toutes parts on attaque, et qui doit aider partout la civilisation. La démocratie seule le peut.

Avons-nous jamais porté préjudice aux ressorts moraux de l'existence et de la grandeur du pays, ou les avons-nous défendus?

Avons-nous attaqué ou défendu, en quelques mains qu'elles fussent et quelqu'usage qu'on en fît contre nous, les institutions pratiques, essentielles à la force et au bien du pays? son unité, sa centralisation, l'institution de la garde nationale, celle du jury? N'avons-nous pas demandé qu'on fît la part la plus grande possible à l'état dans les questions d'autorité, de fortune publique, de crédit, d'entreprises nationales, quels que soient les maîtres de l'état aujourd'hui? Le parti démocratique comprend l'idée de pouvoir, ses besoins comme ses devoirs; il sait à quelle source le pouvoir doit désormais puiser sa force et sa sanction.

Digitized by Google

Des démolisseurs ! non pas comme vous, qui sappez par vos brigues et dans des intérêts d'ambition, cet ordre de choses que vous dites chérir, et auquel vous sacrifiez aujourd'hui l'honneur et la sûreté du pays! Nous demandons, nous, que la société s'améliore, qu'elle commence son progrès et qu'elle en organise la suite. C'est pour cela que nous appelons des institutions propres à exécuter cette grande tâche, à tenir les promesses de la raisen et de la justice au genre humain. Une révolution qui ne diminue pas le nombre des iniquités sociales, qui ne facilite pas leur entière démolition est un crime, un crime impossible. Si elle n'est propre qu'à détruire, elle ne vient pas. Elle ne passe jamais sans laisser derrière elle le monde en meilleur état qu'elle ne l'a pris.

Osez-vous dire que la révolution n'a fait que renverser? La propriété, pour laquelle vous affectez tant de craintes, qui l'a faite en France, et faite plus forte qu'ailleurs? Qu'il y ait de graves abus dans son organisation actuelle, cela résulte d'une preuve évidente, la condition du travailleur, dans toutes les acceptions du mot travail. Ces abus, vous les avez reconnus, vous les avez diminués à l'égard de l'état, par vos lois sur l'expropriation en cas d'utilité publique et sur l'exploitation des mines. Pourquoi donc la société ne supprimerait-elle pas les abus de la propriété à l'égard de ses membres utiles, spoliés par le fainéant, par le concussionnaire?

S'ensuit-il que les millions d'hommes qui possèdent en France et travaillent soient en danger de spoliation? Quelle pitié! La propriété est tellement forte, tellement jalouse, qu'il faut plutôt se préoccuper de son omnipotence que de ses périls. Si, telle qu'elle est constituée en France, la propriété devait jamais être démolie, ce ne pourrait être que par l'effet de la volonté générale, certes; et rien n'indique qu'elle y songe. Je ne sache rien de si fort et de si tenace aujourd'hui que la propriété. Tout homme qui voudra coordonner son organisation à celle du travail et du crédit, est juste et sage. Un parti qui voudrait la violenter se tuerait.

Du moins il est un mérite qu'on n'a jamais contesté au parti démocratique, un mérite qui appartient à lui seul dans la liste de tous ceux qui ont figuré depuis cinquante ans, et que tous lui reconnaissent : c'est qu'il a sauvé la France des fureurs de l'étranger.

La république a seule été aussi forte que la France, et plus forte que l'Europe... l'Empire... Où faut-il aller chercher les restes de cet homme de guerre sans égal, Napoléon? Dans le coin d'un poste anglais perdu sur le désert des flots! Ah! la république aussi a laissé les cendres de ses grands capitaines sur le sol ennemi, mais elles y ont été enfouies des mains de la victoire... Ces tombeaux furent creusés par les baïonnettes de nos soldats... Autels et trophées à la fois, l'étranger lui-

Digitized by Google

même les salue comme les monuments des triomphes d'une sainte cause.

Non, en dépit des réactions, des calomnies, la France n'a pas oublié ce grand précédent du parti démocratique, la défaite de l'étranger. C'est le peuple qui a vaincu ; mais ce parti est le seul qui ait compris et fécondé l'action du peuple.

Le parti démocratique a un autre précédent qui ne le caractérise pas moins, qui ne le recommande pas moins à l'estime du pays. Les BUVEURS DE SANG, on ne les a jamais accusés de se gorger d'or, de se vautrer dans la fange des concussions et de l'agiotage. C'est la révolution qui vous a donné le télégraphe, messieurs; mais l'usage que vous en faites pour les choses de bourse, c'est bien vous qui l'avez inventé.

Oh ! dans ce temps de cupidité et de luxe sans frein, dans ce temps où l'on ne reprocherait rien à Judas que d'avoir vendu le Christ trop bon marché ; aujourd'hui que l'amour de l'argent enivre même les têtes qui se nourrissent d'études, qui rêvent d'art et de poésie; aujourd'hui qu'il y a peu de gens peut-être qui croient que voler l'état ce soit commettre le pire des vols... Souffrez que nous reportions la pensée de la France vers ces époques solennelles où la grandeur des choses n'admettait pas du moins la petitesse des passions, où elles furent violentes, jamais basses. Alors on sauva le pays, on organisa des armées et des victoires, on remua des monceaux d'assignats, on fit changer le sol français de mains, sans songer que ce fussent là de belles occasions de s'enrichir ! Alors, tous, dictateurs, magistrats, généraux, tous étaient probes, et je ne sais ce qui eût été plus dangereux, plus infamant de voler l'état ou de le trahir... De quarante vieillards proscrits à Bruxelles, hommes consulaires dont plusieurs avaient gouverné la république, et qui tous l'avaient servie en des postes éminens, j'en ai vu dix qui seraient morts de faim, si leurs collègues n'avaient, pour les secourir, pris sur leur nécessaire.

Ce fut un temps où l'on aima le bien public, où les colères comme les enthousiasmes s'enflammèrent pour les seuls dangers du pays ; un temps où l'esprit démocratique ne fut exempt, certes, ni d'égarements, ni d'excès... Mais tout y figura, le bien, le mal, la haine, la rage si l'on veut : tout, hors la cupidité, la lâcheté, l'égoïsme. Ces vices étaient passés à l'ennemi, l'ennemi du peuple. Ils y sont restés.

Un dévouement incorruptible, l'invincible défense du pays, une improvisation d'hommes et de choses, la fondation d'un ordre social dont l'égalité est la base, et que tant de vicissitudes n'ont pu ébranler : tels sont les antécédents de la démocratie.

Or, la civilisation de l'égalité demande des développements, et elle

Digitized by Google

ne les attend pas d'un gouvernement de privilége. La France est lasse de corruption; elle est en péril; elle aura besoin d'organiser promptement ses ressources.

Certes, en dehors du parti démocratique, il y a mille et mille citoyens qui n'ont pas peur de l'étranger; mais, en vérité, ce parti est le seul qui n'ait pas peur du peuple même, qui ait confiance dans le bon sens de la nation, dans sa vigueur, confiance dans son triomphe et veuille ne le rapporter qu'à elle.

Si ce n'est la démocratie, qui pourrait devancer l'ennemi, aller droit aux peuples? qui pourrait rallier leurs forces et respecter leur droit?

Si ce n'est la démocratie, qui fondera sur la base de la fraternité des nations l'avenir pacifique de la société européenne?

Qu'on y songe bien, sous le directoire, sous l'empire, on ne négligea rien pour perdre le parti démocratique dans l'opinion, pour effacer le souvenir de ses services. Qu'arriva-t-il? c'est qu'on empêcha les services nouveaux qu'il aurait pu rendre à la liberté du pays contre le despotisme impérial, à son indépendance contre l'invasion. Le nom de Carnot dit assez pourtant ce que ce double intérêt eût pu trouver d'appui dans le parti républicain.

Mais, dira-t-on, que ce parti s'en prenne à lui-même, si des préventions pèsent encore sur lui... Et vraiment, nous tous, hommes obscurs et inexpérimentés, qui avons recommencé en France l'action du parti démocratique, nous ferons bon marché des suites de notre insuffisance. Elles ne doivent être imputées ni au parti, ni à ses principes. Nous avions compris que sa vitalité importait au pays; nous avions la conscience des services que le parti doit rendre à la chose publique..., c'est lui qui exprime la pensée du siècle, c'est lui qui est approprié aux besoins des masses, à des nécessités que chacun peut reconnaître aujourd'hui; il est un symptôme vivant des mouvements les plus profonds de la société française... Eh bien! nous ne craignîmes pas, malgré notre impuissance, sincères et dévoués du moins que nous étions, de reprendre l'action du parti démocratique, en présence de difficultés extrêmes et d'excessives préventions... Si ces embarras, si notre insuffisance ont contribué avec d'injustes dispositions à maintenir des obstacles sur le chemin du parti, encore une fois la faute n'en est ni à lui ni à ses principes.

Aussi, voyez : le parti démocratique a duré, il grandit, attirant chaque jour dans ses rangs ceux qui ont l'intelligence et le zèle du bien public. Malgré ses revers et la difficulté des temps, à travers les préventions et les faux pas, ce parti s'est étendu. Ah! il le doit moins encore à sa constance et à son activité qu'aux grands intérêts mêmes avec qui sa mission le confond, et qui lui communiquent leur force.

Digitized by Google

Un parti ne meurt point quand il dérive du génie d'un peuple, et la civilisation ne souffre point que rien de ce qui doit la servir périsse.

Ce que le parti démocratique lui-même ne souffrira pas, c'est que qui que ce soit énerve ou compromette cette existence propre qui lui a coûté si cher à acquérir, qui représente tant d'avances, de sacrifices, et importe plus que jamais aux besoins du pays. Ce parti ne prendra pas pour s'effacer le moment même où la France est assiégée par la contre-révolution, et s'il s'unit à tout ce qui est national, il ne disparaîtra pas dans un pêle-mêle d'opinions. Il a trop la conscience de son utilité, il en a la preuve.

Quelle voix n'a cessé de signaler le péril qui nous approche aujourd'hui? qui a défendu dans la *Tribune* ce principe de la centralisation, une des grandes ressources de la France attaquée? Qui lança contre les forts autour de Paris ces protestations dont l'écho se réveille au bruit que font les nouvelles Bastilles? N'est-ce pas le parti démocratique qui, par l'organe de M. de Cormenin, a deux fois déjoué les demandes de la liste civile? N'est-ce pas lui qui a supporté tous les périls et les dommages dont la presse est poursuivie? lui, qui au lieu de se claquemurer comme certains philosophes, loin de ce qu'ils appellent les *factions*, dans l'étroite enceinte de leurs prédications; lui, dis-je, agent de la démocratie française, qui a saturé les masses d'idées et de propagande?

Oui, il y a quelque chose dans un parti qui, au milieu des tristes luttes de la guerre civile, a fourni pour celles d'une guerre nationale des athlètes comme Barbès, des écrivains comme Lamennais, Carrel, Delatouche, des penseurs comme Leroux, des poètes comme Hégésippe Moreau, des artistes comme David; tant d'hommes dévoués et pleins de foi. Qu'on outrage le parti démocratique, qu'on le persécute, la force des choses n'en ordonne pas moins que le pays se serve de lui. C'est une nécessité... quand le salut public l'exigera, quand la France aura besoin d'audace, quand la tâche sera périlleuse et ingrate, le parti démocratique abordera sans hésitation celle que la situation actuelle lui prépare. Elle sera assez difficile pour que personne peut-être ne la lui dispute, assez nationale pour que tous les bons citoyens l'aident à la remplir.

Quant à nous, qui croyons bien connaître le parti auquel nous appartenons et savoir ce dont il abonde comme ce dont il manque, nous ne craignons pas de dire qu'il sera au niveau de toutes choses le jour où la France elle-même le mettra en œuvre, où elle l'inspirera et le prendra sous sa protection. Si ce parti manque encore d'une direction sage et forte, comment s'en étonner? Toute la puissance du présent s'emploie naturellement à empêcher qu'il s'organise, qu'il exerce son

Digitized by Google

intelligence et son activité: on fait tout pour le perdre. La France le sauvera; il est à elle, qui prendra soin de lui.

Et quand elle l'aura échauffé de son souffle, quand viendra le jour des grandes choses et des grands efforts, quand la démocratie ressaisira cette gloire et cette toute-puissance qui sont celles de l'humanité elle-même, alors, ne craignons pas cette coalition si hardie maintenant. Les peuples auront sujet de se réjouir, et vous, roi de Hollande, vous aurez eu raison d'abdiquer!

G. Cavaignac.

Digitized by Google

TABLEAU DE L'ÉTAT PHYSIQUE ET MORAL DES OUVRIERS,

DANS LES MANUFACTURES DE COTON, DE LAINE ET DE SOIE,

PAR M. LE Dr VILLERMÉ,

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1).

Au premier rang des livres utiles, on doit placer ceux qui font connaître les mœurs et la condition des ouvriers.

Il n'est désormais permis à aucun homme, si haut placé qu'il soit, de traiter de questions oiseuses et stériles celles qui se rapportent à l'organisation du travail. Le temps est passé où les classes supérieures pouvaient impunément oublier au sein des jouissances du luxe et de la richesse jusqu'à l'existence des classes inférieures : les plaintes qui s'élèvent du sein des manufactures retentissent aujourd'hui dans toute la société. Non seulement les misères des ouvriers touchent le cœur des âmes compatissantes, mais elles sont pour les égoïstes un sujet d'effroi, et pour les hommes d'état l'objet de méditations formidables.

Qu'importe! que, dans un moment de folie, le gouvernement actuel ait fait saisir des brochures dans lesquelles ce problême était sérieusement discuté? Qu'importent les anathêmes que prononcent en pâlissant nos députés contre quiconque parle devant eux d'ouvriers, de salaires, etc.? La nécessité d'une réforme dans l'état actuel de l'industrie est signalée, et tout le monde comprend que cette réforme est tôt ou tard inévitable. Il ne reste plus à en discuter que les termes.

Nous ne savons en vérité pourquoi le parquet n'a pas frappé de ses récentes rigueurs l'ouvrage que nous annonçons en ce moment à nos lecteurs. Ce livre émane, il est vrai, d'un observateur expérimenté, d'un homme consciencieux, impartial, assez impassible même et académicien : ce livre est le résultat de recherches faites sur les lieux

(1) Paris, 1840, chez Jules Renouard, libraire, 6, rue de Tournon.

Digitized by Google

mêmes, avec un soin quelquefois minutieux : il est écrit avec toute la mesure, avec toute l'urbanité désirables; mais, on ne peut le nier, il provoque d'une manière impérieuse l'amélioration du sort des travailleurs, et il a toute l'éloquence des chiffres.

Je suppose que cet ouvrage tombe entre les mains d'un homme honnête qui n'ait connu de la civilisation que ses plaisirs et ses jouissances; quelle révolution n'apportera-t-il pas dans ses idées ! Quoi ! il existe chez un peuple civilisé des hommes; et par milliers, auxquels il n'est pas toujours donné de vivre, au prix du travail le plus assidu, des privations les plus cruelles ! Quoi ! il existe des lieux où les enfants vont se corrompre dès l'âge le plus tendre, où la famille cesse d'exister, où la promiscuité est commune, où la prostitution est enseignée, des lieux où les forces physiques et morales de l'homme se consument lentement, où il n'y a plus, pour ainsi dire, ni vertu, ni vice, ni juste, ni injuste, ni Dieu; mais seulement un supplice exercé sur des êtres innocents, supplice sans fin et sans espérance, infligé par cette force aveugle et fatale que l'on appelle la concurrence industrielle !

Tel est cependant l'état de choses qui existe chez nous et qui fait le fond même de la société au sein de laquelle nous vivons. Tel est le tableau dont l'ouvrage de M. Villermé nous découvre une partie, que nous allons sommairement examiner.

En première ligne plaçons l'industrie cotonnière, et dans cette industrie, la grande fabrique de Mulhouse.

En 1835, on évaluait à 100,000 le nombre des ouvriers occupés à la confection des tissus de coton dans le département du Haut-Rhin, dont Mulhouse est la capitale industrielle. Le rapide accroissement de l'industrie dans ce département y a fait affluer les ouvriers pauvres de la France et de l'Allemagne; ils s'entassent dans les villes et se dispersent dans les campagnes; mais partout les loyers son chers et les salaires minimes. C'est donc en vain que ces malheureux vont se loger à une et deux lieues de la manufacture, et qu'ils consentent à faire deux ou quatre lieues de chemin par jour pour se rendre à l'atelier; c'est en vain qu'ils y passent quinze heures par jour, dont treize et démie de travail effectif, en vain qu'ils déploient la plus admirable résignation : leur misère est extrême. « Il faut les voir, dit notre auteur, arriver chaque matin en ville et en repartir chaque soir. Il y a parmi eux une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de pauvres enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons, tout gras de l'huile des métiers tombée sur eux pendant qu'ils travaillent.... J'ai vu de ces misérables logements où deux fa-

Digitized by Google

milles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture, et souvent une espèce de matelas de plume d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui recouvrait cette paille. » Nous ne parlons pas du cynisme des propos d'atelier et de tous les désordres que produit la réunion des sexes dans les manufactures, surtout pendant la nuit : nous ne dirons rien non plus du travail des enfants, dont tout le monde connait maintenant l'abus.

Mais il est impossible de passer sous silence les résultats effrayants que la statistique a recueillis à Mulhouse. Elle a constaté que la moitié des enfants n'y atteint pas la dixième année, et que la durée moyenne de la vie a diminué à peu près en raison directe des progrès de l'industrie. D'après des tableaux de mortalité comprenant les années 1823 et suivantes jusqu'à 1834 inclusivement, on trouvait que la vie moyenne approximative était, pour les deux sexes, suivant les diverses professions, dans les proportions suivantes :

DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.	A la naissance.	A 1 an.	A 4 ans.	A 10 ans.	A 20 ans.	A 30 ans.
	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.	ans.
Dans la classe des manufacturiers, fabricans, directeurs d'usines, négociants, drapiers, etc.	23	45	46	42	34	30
— Domestiques	21	37	35	32	23	18
— Ouvriers des fabriques sans indication du métier	18	20	21	28	33	30
— Boulangers et meuniers	12	39	43	40	34	26
— Tailleurs d'habits	12	36	39	40	32	26
— simples imprimeurs d'indiennes	10	49	47	45	38	23
— Journaliers et manœuvres	9	20	35	31	32	31
— Maçons	4	29	37	33	29	26
— Charpentiers	4	28	24	30	24	25
— Cordonniers	3	31	40	38	31	24
— Graveurs	3	28	39	35	27	21
— Menuisiers	3	20	39	38	29	23
— Contre-maîtres de manufactures	2 1/2	27	35	36	28	23
— Serruriers	1 3/4	11	23	22	17	15
— Simples tisserands	1 1/2	19	28	26	20	17
— Simples ouvriers des filatures	1 1/4	11	18	17	18	13

Ainsi la vie est infiniment mieux assurée dans certaines classes des habitants de Mulhouse que dans certaines autres. Ainsi la misère livre à la mort la plupart des individus des classes inférieures avec une rapidité dont il n'y a pas d'exemple dans les classes supérieures.

Il serait injuste cependant d'accuser les fabricants du Haut-Rhin de cette horrible condition des classes inférieures. Les plus illustres d'entre eux se distinguent par leur humanité. L'un, M. André Kœchlin, fait construire des logements commodes à ses ouvriers et les leur loue à

Digitized by Google

bas prix, mais à certaines conditions, toutes propres à améliorer leurs mœurs; un autre, M. Nicolas Schlumberger, apprend aux siens les avantages de la vie en commun et abrége la durée de la journée. La société industrielle de Mulhouse, composée surtout de fabricants, sollicite une loi pour abréger la durée du travail des enfants et fait des efforts continuels pour améliorer le sort des travailleurs. Mais il y a quelque chose de plus fort que toutes les bonnes intentions, ce sont les nécessités de la concurrence.

Les ouvriers de la fabrique de Sainte-Marie-aux-Mines présentent un aspect moins affligeant que ceux de Mulhouse. Cependant la misère y est profonde : M. Villermé y a vu une veuve chargée de trois enfants dont le ménage ne pouvait pas réunir, par semaine, plus de 6 francs ou 21 cent. par personne et par jour; des familles ayant de deux à quatre enfants chacune et vivant avec 8 fr. et même 7 fr. 50 cent. par semaine, donnant par jour et par personne de 18 à 29 cent.; une famille composée de sept personnes réalisant en tout 10 fr. par semaine, ou 20 c. par personne et par jour.

On remarque à Sainte-Marie-aux-Mines une cause d'abus commune à Reims et à Amiens. Le fabricant avance souvent de l'argent au simple tisserand et facilite ainsi de folles dépenses. Une fois endetté, le malheureux ouvrier est esclave du maître : enchaîné par la législation relative au livret, il est obligé de subir les conditions les plus dures, sans pouvoir jouir même de la liberté que la concurrence procure.

De toutes les villes manufacturières, Lille est celle où la population ouvrière, ou, du moins, une partie de cette population, se présente sous l'aspect le plus hideux. Dans le quartier de la rue des Étaques, les ouvriers sont plus rapprochés les uns des autres, plus entassés que les habitants des deux quartiers les plus populeux de Paris. Ils habitent des caves dont la voûte a environ six pieds de hauteur, ou des greniers où ils sont exposés à tous les changements de température. Ils n'ont pour tout lit qu'un sale grabat dont les seules pièces sont une paillasse et des lambeaux de couverture. « Je dois dire, ajoute M. Villermé, que, dans plusieurs de ces lits, j'ai vu reposer ensemble des individus des deux sexes et d'âges très différents, la plupart sans chemise et d'une saleté repoussante. Père, mère, vieillards, enfants, adultes s'y pressent, s'y entassent. Je m'arrête... le lecteur achèvera le tableau, mais je le préviens, que s'il tient à l'avoir fidèle, son imagination ne doit reculer devant aucun des mystères dégoûtants qui s'accomplissent sur ces couches impures, au sein de l'obscurité et de l'ivresse. Ainsi, un nombre considérable des ouvriers de Lille *vivent en Bohémiens*, en dehors de la société et de ses lois, et ceci se remarque dans un pays civilisé, chez un peuple qui passe pour avoir d'excellentes lois, où l'on professe

Digitized by Google

une religion de charité; et il existe des personnes qui voudraient impassiblement *laisser faire!...*

Heureusement, la condition des ouvriers dont nous venons de parler est exceptionnelle, même à Lille, où on en compte environ 3,000 qui vivent ainsi. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'un tiers de la population de cette grande ville ne gagne qu'un salaire insuffisant et reçoit des secours de la charité publique.

Les fabriques de Roubaix, du Turcoing, de Saint-Quentin, de Rouen, d'Elbeuf, de Tarare, d'Amiens, ne présentent aucun trait saillant. Partout on remarque l'insuffisance des salaires, la misère des ouvriers, l'humanité de quelques fabricants, l'indifférence du plus grand nombre, la dureté des autres.

Les ouvriers qu'emploie l'industrie lainière sont plus heureux dans les villes où cette industrie règne seule, et dans celles où, comme à Elbeuf, Amiens, etc., les deux industries travaillent l'une à côté de l'autre. La condition des ouvriers de Reims est cependant assez mauvaise : les goîtres, les écrouelles sont des maladies communes dans la population ouvrière de cette ville. On y remarque aussi des habitudes de débauche et de dissipation. La prostitution des femmes dès l'âge de douze ou quinze ans y est ordinaire, et la plupart des filles employées dans les manufactures, y sont, dit-on, dans l'usage de sortir le soir de l'atelier, à six heures, afin de faire ce qu'on appelle parmi elles le *cinquième quart de journée.*

Mais de toutes les villes manufacturières, celle dont M. Villermé semble avoir été le plus satisfait, est celle de Sedan. Non pas que les salaires y soient plus élevés qu'ailleurs, ou que le travail y soit moins dur; mais les fabricants s'y occupent avec une certaine sollicitude du sort et des mœurs de leurs ouvriers. Ainsi, ils conservent à l'ouvrier malade la place qu'il occupait dans l'atelier, pourvu qu'il fournisse un remplaçant; ils emploient les vieillards, et ne reçoivent les enfants qu'après qu'ils se sont instruits et fortifiés à l'école; les fabricants s'y sont entendus pour repousser de leurs ateliers les ivrognes, et pour continuer les travaux le lundi. Cette surveillance bienveillante des fabricants, jointe à quelques causes locales, a eu pour effet d'améliorer d'une manière sensible les mœurs et le sort de la population ouvrière de Sedan, qui se distingue par des habitudes d'ordre et d'économie, par une santé meilleure que celle des ouvriers des autres manufactures.

A Lodève, des circonstances particulières et les mœurs locales produisent les mêmes résultats. Les vivres y sont à bon marché; aussi les ouvriers sobres, actifs, laborieux, y gagnent-ils de quoi se nourrir convenablement et se vêtir de manière à conserver leur santé. La prostitution était inconnue à Lodève en 1834, et on n'y comptait qu'un enfant illégitime sur trente naissances.

Digitized by Google

La condition des ouvriers de Bidarieux et de Carcassonne n'est guère meilleure que celle des ouvriers des manufactures de coton.

L'industrie de la soie ne s'est point, jusqu'à présent, concentrée à Lyon dans de vastes ateliers où les hommes étouffent et se corrompent. Les premières opérations que subit la soie sont faites dans les campagnes par une population misérable, mais dispersée. Le tissage n'a point lieu en fabrique, mais en famille. Le marchand fabricant de Lyon qui vend en gros les étoffes de soie n'est, à vrai dire, qu'un négociant; il ne possède aucun établissement industriel à lui; il achète les soies, les fait préparer, et les confie à un tisserand, appelé *chef d'atelier*, qui les tisse ou les fait tisser.

Le chef d'atelier est ordinairement propriétaire de plusieurs métiers : sous ses ordres travaillent un ou plusieurs ouvriers ou *compagnons*, auxquels il donne communément pour salaire la moitié seulement du prix de façon payé par le fabricant. Les compagnons logent souvent chez le chef d'atelier. Les ouvriers de la fabrique lyonnaise sont, pour la plupart, fort mal logés; leur salaire, cependant, est assez élevé, celui des chefs du moins; mais leur industrie est exposée, comme toutes celles qui produisent des objets de luxe, à des crises fréquentes.

Un seul grand établissement est consacré au tissage de la soie dans le voisinage immédiat de Lyon : c'est celui de la Sauvagère, qui contient de quatre-vingts à cent tisseurs. Le propriétaire de cette manufacture est connu de toute la France par les soins qu'il prodigue à ses ouvriers. Aussi, son établissement est-il cité comme modèle. Ce fabricant offre à bon marché, à ses ouvriers, une nourriture saine et abondante, un logement commode et une école gratuite pour les enfants. Aussi, pendant l'insurrection de 1831, vit-on les ouvriers de la Sauvagère, et ceux mêmes qui en avaient été renvoyés, venir monter la garde à la porte du maître pour le préserver de tout dommage et le défendre contre toute attaque.

M. Villermé nous apprend que les tisseurs de soieries de Lyon jouissent d'un salaire plus élevé que ceux qui travaillent ailleurs le coton, la laine et la soie. Il leur reproche le luxe de leurs habits *qui tend à les faire confondre avec la classe bourgeoise*, leur passion pour les plaisirs coûteux, leur manque fréquent d'économie et leurs mœurs trop libres. Ils auraient ainsi toutes les mauvaises qualités qui distinguent la bourgeoisie, et observeraient, comme celle-ci, le *moral restreint* recommandé par Malthus. A tout prendre, notre auteur les a trouvés « plus laborieux, plus sobres, plus intelligents, et, à certains égards, non moins moraux que les autres ouvriers pris en masse. » Beaucoup travaillent quinze heures par jour et quelquefois davantage.

M. Villermé les a observés dans les cafés et dans les cabarets de la Croix-Rousse, un jour de dimanche. « Dans chacun de ces lieux, dit-il,

Digitized by Google

il y avait un billard sur lequel ils jouaient, sans bruit, la bière qu'ils buvaient. Là, aucune vocifération, aucune chanson, aucun mot grossier n'est venu frapper mon oreille. Dans un café où l'on ne voyait que des chefs d'atelier, on aurait dit, et pour la mise, et pour la décence, sous tous les rapports, des bourgeois aisés. Il y avait à peine quelques femmes parmi eux.

« Beaucoup parlaient de la fabrique des soieries de Lyon, de ses embarras, de son avenir et de la concurrence des fabriques étrangères. Ils émettaient sur ces choses si importantes pour eux, des opinions fort différentes, et cela sans trop élever la voix et presque comme l'auraient pu faire des gens désintéressés et de bonne société.

« J'ai recueilli, dans leurs discours, des plaintes contre plusieurs marchands ou négociants fabricants, mais surtout contre les commis de ceux-ci... Ils s'entretenaient, à une table, de la nécessité qu'une portion de l'héritage des riches tombât dans le trésor public, pour diminuer les impôts et doter les établissements utiles. Ils soutenaient, d'ailleurs, que l'homme qui a su se créer des richesses par son industrie doit en avoir la jouissance entière pendant toute sa vie... Loin d'être dégradés au moral, comme on l'a dit, et d'une intelligence bornée, ce sont, au contraire, des hommes plus avancés dans la véritable civilisation que ne le sont la plupart des ouvriers à Paris, et même, j'ose le dire, que ne le sont beaucoup d'hommes élevés par leur fortune ou leur position sociale au-dessus du rang d'ouvrier.

« Ils se croient malheureux, parce qu'ils se sont créé de nouvelles habitudes, de nouveaux besoins; qu'ils s'imaginent être les premiers, les seuls importants dans l'industrie des étoffes de soie, qu'ils jalousent les fabricants et les regardent comme leurs ennemis naturels.

« Les témoignages que j'ai recueillis portent à croire que les plaintes contre les fabricants n'ont pas toujours été sans motif; leur tort est de les avoir généralisées. J'ai vu à Lyon des hommes, et parmi eux des fabricants, qui, par leur position sociale, leur âge, les emplois qu'ils remplissaient, leur réputation de probité, de capacité, de prudence, donnent un grand poids à toutes leurs opérations, et qui trouvaient fondée l'irritation des ouvriers contre plusieurs commis : suivant eux, les jeunes gens auraient voulu, pour prix du travail qu'ils accordaient dans des moments où il en y avait très peu, imposer des conditions déshonorantes à des filles, à des femmes d'ouvriers, ou bien s'en seraient vantés avec impudeur.

« Cette position des ouvriers, le mépris avec lequel ils s'imaginent être regardés par les marchands fabricants, le souvenir de leur défaite en avril 1834, les ont profondément humiliés... Afin de se relever dans leur propre opinion et dans celle des autres, ils faisaient, lorsque je les observais, comme ces sectes religieuses qui, ne pouvant être domi-

Digitized by Google

nantes, veulent, par la dignité de leur conduite, conquérir l'estime qu'elles croient qu'on leur refuse. Deux fois dans des lieux publics, j'ai entendu, en 1835, des chefs d'atelier dire à des camarades qui s'écartaient un peu de la décence : *Ce n'est pas comme cela que vous forcerez ceux qui nous méprisent à nous estimer*, et ces simples paroles ont produit immédiatement leur effet. »

Il est bon de remarquer que les observations qui précèdent s'appliquent beaucoup plus exactement aux chefs d'ateliers qu'aux compagnons. Ceux-ci, dont la condition est à peu près la même que celle des ouvriers des autres manufactures, s'en rapprochent aussi par leurs habitudes et par leurs mœurs.

Les ouvriers de Saint-Etienne, de Saint-Chamond, de Nîmes et d'Avignon ne présentent guère aucun trait particulier digne d'être remarqué.

Essayons de présenter, d'après l'ouvrage de M. Villermé, un résumé général des mœurs et de la condition des ouvriers employés dans les manufactures. Ceux des manufactures de coton sont les plus malheureux, et les plus malheureux parmi eux sont ceux de Mulhouse et de Lille ; les ouvriers en soie, si l'on en excepte les *chefs d'atelier* de Lyon, ne jouissent guère d'une condition meilleure que ceux de Rouen, de Saint-Quentin, etc.; les ouvriers en laine jouissent d'une aisance un peu plus grande, surtout à Sedan et à Lodève; mais dans ces deux villes, ils sont favorisés par des circonstances particulières.

Les maladies et la mortalité que l'on remarque parmi les ouvriers ont pour cause principale la misère. Néanmoins, les premières préparations du coton, de la laine et de la soie sont funestes à la santé. Le battage du coton soulève des nuages de poussières irritantes et de duvet cotonneux qui pénètrent dans le nez, dans la bouche des batteurs, et jusque dans les voies profondes de la respiration. La phthisie cotonneuse, la pneumonie cotonneuse sont des maladies particulières aux batteurs et aux cardeurs de coton, et fréquentes parmi eux.

La haute température des ateliers de filage, d'impression d'indienne, de parage à la mécanique (de 18 à 37 dégrés centigrades), est une cause fréquente de maladies. Dans les ateliers où on applique l'apprêt écossais, la température habituelle est de 35 à 40 degrés, et les femmes qui y travaillent sont obligées de faire des mouvements continuels et violents qui provoquent toujours, malgré l'absence à peu près complète de vêtements, une abondante transpiration. De là des rhumes et de graves inflammations de poitrine.

Le battage des laines chaulées et teintes provoque souvent aussi des maladies pulmonaires.

La liste des maladies que les médecins attribuent au travail des trieuses et dévideuses de soie est effrayante. M. Villermé la trouve exa-

Digitized by Google

gérée, mais il ne nie pas que l'exercice de ces professions ne soit très nuisible à la santé des ouvriers. Le battage et le cardage de la filoselle soulèvent des poussières abondantes et malsaines. Enfermés dans des ateliers étroits, les ouvriers employés à ces travaux sont sujets à de mortelles et presque inévitables maladies de poitrine, qui se terminent presque toujours par la phthisie tuberculeuse.

Mais la misère des ouvriers est, sans contredit, la cause principale de leurs maladies. Défaut d'espace dans les logements, défaut de propreté, défaut d'aliments suffisants, angoisses physiques et morales, et désordres qui en sont la suite ; telles sont les suites de la misère : elles engendrent de nombreuses maladies, elles produisent presque toujours un lent dépérissement qui empêche les générations nouvelles de se développer, et sous l'influence duquel s'éteignent les hommes faits qui passent des travaux de l'agriculture à ceux de l'industrie.

La durée du travail effectif, qui est presque partout de treize heures par jour, est évidemment excessive, surtout pour les enfants. Il est des filatures où l'ouvrier est retenu dix-sept heures, et travaille quinze heures et demie ; dans les manufactures de Sedan, la durée du travail effectif ne dure pas moins de quinze heures.

Quant à la condition morale des ouvriers, on remarque généralement, abstraction faite des causes locales, que leur moralité est en raison directe de leurs salaires, et que, par conséquent, les mieux rétribués sont moins ivrognes, moins débauchés et plus économes que les autres. On remarque aussi qu'ils sont fort sensibles à la moindre marque d'attention de la part des fabricants, et que là où les fabricants en ont quelque soin, les ouvriers sont généralement meilleurs. Ainsi l'insuffisance des salaires, constatée presque partout pour les ouvriers qui ont une famille, et l'état d'abandon dans lequel on laisse trop souvent les ouvriers, sont les principales causes des vices et des désordres qu'on leur reproche. Il n'y a donc que justice à rejeter sur les fabricants insouciants ou inhumains la responsabilité morale de la dépravation d'un grand nombre d'ouvriers.

Pour justifier les abus que l'on remarque dans les manufactures, on invoque fréquemment une sorte de fatalité, la force des choses. Il est certain, en effet, que la concurrence enchaîne souvent la liberté des fabricants, comme la misère détruit celle des ouvriers. Mais il ne faut pas croire que la concurrence rende toute amélioration impossible. A ceux qui invoquent la force des choses, « je demanderai, s'écrie notre auteur avec une juste indignation, si, dans les grandes manufactures, c'est bien la force des choses qui fait placer presque partout des bobineuses et des dévideuses dans les ateliers où les hommes filent et tissent, lorsqu'on pourrait si aisément leur donner un local à part? si c'est aussi la force des choses qui laisse dire des obscénités, et former,

Digitized by Google

par des femmes même, les jeunes filles au libertinage et à la prostitution? si c'est la force des choses qui empêche de prendre les précautions les plus simples et les plus nécessaires à la décence publique dans la disposition de certains lieux?

« Je demanderai encore à ceux qui prétendent excuser tout le mal par la force des choses, pourquoi il y a des manufactures où les sexes sont rigoureusement séparés, et où l'on a soin de renvoyer chaque jour les femmes un peu plus tôt que les hommes? où dans chaque atelier des surveillants tiennent continuellement les oreilles et les yeux ouverts à tout ce qui intéresse les mœurs? où l'on ne souffre rien contre elles? où l'ivresse est impitoyablement proscrite? où l'on engage les ouvriers à faire des dépôts à la caisse d'épargne? où le maître entretient une école à ses frais, dans laquelle il fait passer successivement chaque jour tous les enfants? où il s'informe du sort de ses ouvriers, les fait soigner quand ils sont malades, conserve à chacun d'eux son métier ou son emploi, pour le lui rendre lorsqu'il a recouvré la santé, accorde des avances, s'impose même des sacrifices pour prévenir leur chômage, et tâche, dans toutes les occasions, de venir à leur secours? »

Le passage que nous venons de citer contient à peu près tout ce qui a été fait et presque tout ce qui pouvait être fait par quelques fabricants isolés. Remèdes impuissants d'ailleurs, lorsqu'à côté d'un fabricant honnête homme, il s'en trouve un autre qui se fait gloire de profiter de l'inconduite et de la débauche de ses ouvriers pour leur payer un moindre salaire, qui ne leur fait des avances que pour les réduire en esclavage, et qui encourage, dans son intérêt particulier, la promiscuité et la prostitution!

Quelques remarques générales, consignées dans l'ouvrage de M. Villermé et ailleurs, méritent une grande attention : 1° Partout où l'industrie est alliée avec l'agriculture, les ouvriers sont moins misérables et valent mieux qu'ailleurs ; 2° les fabricants les plus durs sont en général des ouvriers enrichis à force d'épargne et de travail, ou par des moyens moins honnêtes : ceux-ci poussent généralement l'exploitation de l'homme par l'homme à ses dernières limites ; 3° les ouvriers, qui se sont une fois adonnés à la débauche et à l'ivrognerie ne peuvent plus être corrigés : cette observation est effrayante lorsqu'on songe au grand nombre d'enfants qui se corrompent dans les manufactures.

La plupart des ouvriers français se distinguent par une grande répugnance pour l'aumône et pour l'hôpital. Dans beaucoup de villes, ils ont organisé des sociétés de secours mutuels, et ils se distinguent par un admirable esprit de charité, même dans les localités où il y a le plus de misère et de corruption. Ces sociétés de secours mutuels ne sont pas toujours bien organisées : à Lille, elles sont régies par des réglements propres à provoquer l'ivrognerie. Les réunions ont lieu

Digitized by Google

dans les cabarets, et les fonds qui restent à la fin de l'année sont consommés en commun au cabaret. Presque partout, du reste, ces sociétés appellent des perfectionnements faciles, dont les fabricants ou l'administration pourraient prendre l'initiative.

Les caisses d'épargne n'ont, jusqu'à présent, été que médiocrement utiles aux ouvriers, auxquels la moindre économie est presque toujours impossible. D'ailleurs, ils ont de la répugnance à confier à ces établissements une somme quelconque. Si les fabricants, disent-ils, savaient qu'ils font des économies, ils ne manqueraient pas de réduire leurs salaires.

M. Villermé ne croit pas qu'onpuisse obtenir une amélioration sensible dans le sort des classes ouvrières, parce que, dit-il, les fabricants seuls pourraient la réaliser, et qu'il faudrait en outre qu'ils s'entendissent tous pour cela, ce qui est impossible. On pourrait cependant tenter une nouvelle organisation du travail sur les bases que nous avons indiquées, ou même se contenter de donner une nouvelle direction au principe de l'association et au pouvoir spirituel.

Empêcher le mélange des sexes, comme le propose M. Villermé; abréger pour les enfants la durée du travail quotidien; prévenir l'abus des avances d'argent, ce serait avoir fait beaucoup, sans doute; mais il resterait beaucoup plus à faire. Il y a, dans l'état actuel de nos manufactures, comme dans l'état d'esclavage, une nécessité morale plus forte que tous les raisonnements, que toutes les théories, que toutes les répugnances, une de ces nécessités qui brisent tous les obstacles, parce qu'elles sont au fond de la conscience humaine, et qu'elles s'autorisent de tout ce que les hommes reconnaissent de grand et de divin.

COURCELLE-SENEUIL.

Digitized by Google

LES CONDAMNÉS POLITIQUES.

Il y a un an, Steuble, condamné politique, cellulé au Mont-St-Michel, s'est coupé la gorge avec son rasoir.

Aujourd'hui, les journaux publient : « Austen, condamné de mai, cellulé au Mont-St-Michel, est devenu fou. »

Depuis bien longtemps les publicistes ont signalé avec énergie les vices du régime actuel de nos prisons ; et certes, les lumières n'ont pas manqué à cette discussion ; on a expliqué et commenté les différents systèmes de presque tout le globe, on a pris parti pour ou contre les méthodes américaines, pour ou contre le régime cellulaire, pour ou contre le travail forcé, pour ou contre les colonies de déportation, comme Botany-Bey, etc. ; mais, ainsi qu'il arrive presque toujours en France, après une longue polémique dans les journaux, des brochures, des livres même, la discussion a cessé, et nos prisons sont restées ce qu'elles étaient : tantôt une école pour le crime, tantôt une arène pour le désespoir.

Pourtant cette discussion a eu un résultat que voici : avec du temps, on finit presque toujours par avoir raison de l'enthousiasme français, et le pouvoir nous a montré, depuis dix ans, combien il était habile à faire tourner au profit de ses passions toutes ces discussions si vives à leur origine, si facilement étouffées ensuite. Ainsi est-il arrivé pour le régime pénitentiaire. La polémique a cessé sur ce sujet. Vivement occupés des embarras croissants et insurmontables de la politique, non plus seulement en France et en Europe, mais dans le monde entier, les esprits ne songent plus à une question qui leur paraît sans doute fort secondaire, et le pouvoir a trouvé, dans le conflit même de tant d'opinions et de systèmes, un nouveau moyen de torturer l'espèce de prisonniers sur qui sont concentrées toutes ses haines : les condamnés républicains.

Depuis deux ans environ que le régime cellulaire est appliqué aux condamnés politiques, c'est à peine si le public a pu se mettre bien au fait de l'importance de la question ; deux ou trois honnêtes organes dans la presse indépendante ont seuls protesté ; ils ont démontré que

Digitized by Google

l'application du régime cellulaire, par mesure administrative, était illégale; ils ont fait voir que ce système était cruel, homicide, et que l'expérience, faite sur des condamnés d'une nature exceptionnelle, n'avait pas même le triste avantage d'être concluante. Cependant il n'a pas été possible de soulever une controverse sérieuse sur ce point particulier; les organes du pouvoir n'ont pas répondu, nos députés soi-disant radicaux, soi-disant philanthropes, soi-disant patriotes, ont trouvé le texte trop peu important sans doute, ou trop compromettant peut-être; car, pour faire comprendre toute la portée d'un abus qui s'attaque à la liberté, aux facultés intellectuelles et morales, à la vie de l'homme, il eut fallu, malgré soi, laisser entrevoir quelque sympathie pour les victimes, et, parmi ces nobles législateurs, il en est qui cachent avec autant de soin les sympathies qu'ils ont que celles qu'ils n'ont pas; c'est ce que M. Thiers appelle n'avoir pas le courage de son opinion.

La question peut se résumer ainsi :

Une loi ne saurait être modifiée que par une autre loi : ceci est incontesté et incontestable. Or, le code actuel, qui condamne un homme à la prison, a défini ce qu'était cette prison; bien plus, comme s'il avait prévu ce qui arrive aujourd'hui, il a pris soin de dire que le régime cellulaire ne sera appliqué que comme aggravation de peine à celui qui se sera rendu coupable d'insubordination, de menaces ou de violences dans la prison (1); ainsi l'application du régime cellulaire, en dehors de ces cas prévus, est une flagrante illégalité.

Serait-ce donc à titre d'essai que cette illégalité est commise? et voudrait-on connaître quels résultats on doit attendre de ce procédé, afin de le convertir en loi? Mais s'il en était ainsi, et si l'on se croyait en droit de tenter une pareille expérience, serait-ce sur des hommes d'exception qu'il faudrait la faire? Dira-t-on que le régime est bon ou mauvais pour des voleurs et des assassins, parce qu'il aura réussi bien ou mal sur des condamnés politiques?

Ce n'est donc pas un essai qu'on veut tenter. Et si c'est une pensée de haine qu'on veut satisfaire, les deux exemples cités plus haut prouvent qu'on n'a que trop réussi!

Voilà des résultats sérieux et concluants, ce nous semble! Mais ce qu'il faut remarquer surtout, c'est que si ces résultats ont été prévus

(1) *Code d'Instruction criminelle, art* 614. « Si quelque prisonnier use de menaces, injures ou violences, soit à l'égard du gardien ou de ses préposés, soit à l'égard des autres prisonniers, il sera, sur les ordres de qui il appartiendra, resserré plus étroitement, *enfermé seul*, même mis aux fers, en cas de fureur ou de violence grave, sans préjudice des poursuites auxquelles il pourrait avoir donné lieu. »

Digitized by Google

et annoncés pour la généralité des prisonniers mis en cellule, on aurait pu à l'avance désigner du doigt les premières victimes : Steuble était d'un caractère sérieux, mélancolique : l'isolement l'a tué. Austen est un jeune homme vif, impatient, courageux, énergique : il a perdu la raison ! Maintenant, je le demande à tous les gens honnêtes de tous les partis : n'y a-t-il pas dans tout ceci un crime de lèse-humanité?

Ce n'est pas que n'ayons des champions de la légalité en France; est-ce que M. Dupin n'a pas eu le triste courage de venir à la tribune s'indigner de ce que Barbès, condamné, *par grâce*, aux travaux forcés, n'était pas à Brest ou à Toulon, coiffé du bonnet vert, au milieu des voleurs et des assassins? L'administration n'a pas le droit de modifier à son gré la peine portée par la loi, disait M. Dupin, c'est une illégalité de tenir en prison seulement l'homme condamné au bagne; mais il paraît que la logique de ce procureur s'arrête là, et qu'il pense que l'administration a le droit d'aggraver la peine prononcée, car ce n'est que pour le cas contraire qu'il s'indigne : vertueuse et philanthropique indignation, vraiment !

L'arbitraire de la police marque son empreinte sur toutes choses, dans le temps où nous vivons; quand la corruption est le principe qui gouverne, la police est nécessairement le moyen le plus actif, le plus employé. Aussi voyez les progrès, les envahissements de ce pouvoir ténébreux ! La pairie qui, même il y a quelques années, dans nos jours de commotions presque quotidiennes, ne fonctionnait qu'à intervalles assez éloignés, la voilà pour ainsi dire en permanence ! Et sur quoi juge-t-elle? sur quelle autorité morale, à défaut de preuves et de témoignages, forme-t-elle sa conviction? Sur des rapports de police.—Qu'on se rappelle le procès de mai, et Martin-Bernard demandant, après l'audition de témoins qui n'avaient pas ouvert la bouche sur son compte, ce qu'il faisait là, et en quoi tout cela le concernait !

Pourtant c'est un intelligent tribunal que la cour des pairs, et le dernier procès qu'elle vient de juger en est la preuve. N'y a-t-il pas eu, je vous prie, quelque chose de touchant dans la façon dont les nobles juges ont grondé M. Louis Napoléon? Quel paternel réquisitoire, et comme il préludait bien au châtiment qu'on allait infliger à cet enfant de famille ! A Dieu ne plaise que nous nous plaignions de la mansuétude exercée envers le neveu de Napoléon ! Ce n'est pas nous qui pousserons jamais le pouvoir dans la voie des sévérités contre les condamnés politiques, mais enfin, il y a ici un rapprochement sérieux à faire.

M. Louis Napoléon conspire au profit de la dynastie napoléonienne; Mme de Berry conspire au profit de la royauté bourbonnienne. Eh bien, l'un et l'autre sont traités avec indulgence ! Nos malheureux amis conspirent pour tout autre chose qu'un intérêt dynastique, et il n'y a

Digitized by Google

pas de châtiments assez sévères pour eux! On a ménagé à Louis Bonaparte, dans sa prison, la société de son médecin et d'un des hommes qui s'étaient attachés à sa fortune. Eh bien, un républicain condamné à quelques mois de prison pour délit politique, et dangereusement malade, ne put, malgré toutes ses instances, obtenir la visite de son médecin, et dut subir celui de la maison. Est-ce là de la justice distributive?

Tout cela est logique, au reste, et il n'y a que la morale publique qui en souffre; c'est la différence entre la guerre des dynasties entre elles, et la guerre des peuples contre les dynasties: la première est une guerre qui ne menace ni les abus ni les aristocraties; la seconde est une guerre à mort en faveur de l'égalité contre tout ce qui vit de monopoles et de priviléges. Le terrain n'a pas changé depuis cinquante ans. Il n'y a que deux partis sérieux dans la société, le parti de Robespierre et celui des Thermidoriens.

Aussi, pourquoi M. Thiers, M. Pasquier, M. de Cazes, M. Soult, M. Molé, et tant d'autres auraient-ils de la haine contre Louis Napoléon? on ne hait que ce qu'on craint; or, un roi nouveau aurait-il repoussé l'encens de M. le grand chancelier de France, les harangues gasconnes de M. Séguier et les félicitations rajeunies de M. Dupin?

Prenons-y garde: il n'est aujourd'hui de distinction politique sérieuse qu'entre le parti de l'égalité et le parti des priviléges; entre le parti qui ne s'amende ni ne se modifie, ne se rattache à aucun autre, mais attend qu'on se rattache à lui, n'a enfin ni concessions à faire ni grâces à demander, et le parti des gens qui vivent de tous les abus de notre ordre social, ou n'attendent que l'occasion d'en vivre.

De ces hommes-là, il y en a partout.

Le parti légitimiste a les siens, qui finissent par se glisser aux soirées de la cour citoyenne.

Le parti napoléoniste a les siens, qui font parade de leurs vieux souvenirs impériaux, sans renoncer aux douceurs de leurs gros prélèvements sur le trésor de juillet.

Enfin, car il faut bien aussi faire bonne garde chez soi, le parti radical ne manque pas non plus de ces sycophantes : ceux-là s'apitoient hypocritement sur ce qu'ils appellent la folie de nos amis les plus braves et les plus dévoués, et ne font jamais acte public de sympathie pour leur malheur ou leur courage. Ceux-là trouvent qu'au besoin on pourrait bien s'arranger avec M. Thiers; ils pensent qu'on peut aller sans honte quêter l'appui et les secours d'un parti dynastique; quelques uns même ont subi l'affront d'un refus !

Brisons là. Encore une fois, à Dieu ne plaise que nous ayons voulu insulter à la position d'un condamné. Nous ne protestons ni contre la

Digitized by Google

mansuétude, ni contre les égards dont il peut avoir été l'objet ; mais ces ménagements dont des hommes de cour usent envers un prince nous ont rappelé amèrement les persévérantes rigueurs déployées contre quelques uns de nos amis. Car nous aurions à écrire ici une sanglante histoire, et les noms ne nous manqueraient pas pour en remplir les pages !

P. DUBOSC.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE POLITIQUE.

L'histoire des révolutions qui changent l'état d'une société se pourrait suivre avec fruit dans les altérations de sa grammaire politique.

Lorsque Sieyès se demandait : « Qu'est-ce que le Tiers-État? » et qu'à cette question solennelle, il répondait : TOUT, il avait raison assurément. A cette époque, en effet, la bourgeoisie apparaissait, triomphante, sur la scène, et on doit dire qu'elle l'occupait tout entière. Rien ne se faisait, rien ne se pouvait que par elle. Le jour où les parlements avaient cessé de la servir, ils étaient tombés dans l'impuissance. Les Jésuites, pour avoir voulu la dominer, avaient été maudits, conspués, chassés. N'avait-elle pas tout envahi, tout attiré à elle? Sous le Régent, n'avait-elle pas forcé les plus fiers gentilshommes, un prince de Conti, à courir agioter avec elle dans je ne sais quels marchés impurs, au risque de s'y heurter à des valets d'écurie? N'avait-elle pas fourni aux rois de France des maîtresses tirées du grenier, lesquelles avaient le pas sur madame de Choiseul et tutoyaient sa majesté? Voltaire ayant raillé le pape, et d'Holbach ayant raillé Dieu, il n'y avait place momentanément dans le monde que pour une puissance : la bourgeoisie. De fait, elle seule se montre, dans cette grande marche de nos pères vers l'inconnu, et il semble qu'elle ait rempli tout le XVIIIe siècle du bruit de ses pas. Et il est si vrai qu'elle était TOUT, que quiconque osa lutter au nom d'une autre cause que la sienne, fut sur-le-champ rejeté. L'abbé de Saint-Pierre, cependant, était quelque chose de plus qu'un rêveur, et Jean-Jacques quelque chose de plus qu'un fou.

Si Sieyès vivait de nos jours, à cette fameuse question : Qu'est-ce que le Tiers-État, que pensez-vous qu'il répondît? Il faudrait bien qu'il tînt compte de ces milliers de petits cultivateurs et de ces milliers de journaliers qui forment, au dessous de la bourgeoisie, une classe si nombreuse, classe qui grandit en silence, se développe, s'étend, et n'est peut-être pas loin de dire : « Qu'est-ce que la démocratie? Tout. »

Voilà comment les mots vieillissent, se métamorphosent : la parole de l'homme, sous ce rapport, ne diffère pas de son visage; et le temps marque son empreinte sur tout ce qui vient de nous comme sur nous-

Digitized by Google

mêmes. De là la nécessité de refaire de temps en temps la grammaire des peuples, ce qui n'est ni moins utile ni plus aisé que de refaire leurs lois.

Mais combien ce qui est vrai en thèse générale, ne l'est-il pas d'une manière plus saisissante, appliqué à notre époque en particulier! Notre vie est aujourd'hui si tourmentée! Que de révolutions dans l'espace d'un demi-siècle! et au dessous des grandes révolutions, que d'agitations partielles! Le sens des mots peut-il acquérir quelque fixité dans ce perpétuel ébranlement imprimé aux idées, pour le compte des mensonges de parti? Voyez la presse, cette moderne tour de Babel qui chaque jour se construit sous nos yeux! Comment se reconnaître dans cette immense confusion? Non seulement les partis opposés parlent une langue différente, mais il arrive souvent que, dans un même camp, on a quelque peine à s'entendre. Pour prouver combien est grande, si je puis parler ainsi, cette anarchie grammaticale, les exemples ne manquent pas. Je n'en prends qu'un. Quelle signification attachent au mot *libéralisme* les amis sincères de la liberté? Pour les uns, le *libéralisme* résume toutes les luttes glorieuses soutenues contre la triple tyrannie des rois, des nobles et des prêtres; c'est Voltaire continué avec intelligence; c'est le congréganisme vaincu; c'est la société de Loyola désarmée: que dirai-je encore? c'est quelque obscur écrivain faisant chasser à coups de fourches l'insolente postérité de Louis XIV. Pour les autres, le *libéralisme*, c'est la haine, aveugle dans son exagération, du principe d'autorité; c'est le lien des âmes rompu; c'est l'individu rendu libre, mais de cette liberté qui l'isole et le laisse mourir, s'il est pauvre, au coin d'une borne; c'est une négation universelle: enfin la puissance des eunuques!

Entreprendre aujourd'hui un dictionnaire politique, c'est donc entreprendre une œuvre d'une utilité immense et d'une immense difficulté.

Quand Diderot et d'Alembert se mirent à rassembler les matériaux de leur encyclopédie, leur but était clair et précis: ils voulaient renverser la vieille société, et s'armer contre elle de tout ce que la science leur pouvait fournir. L'*Encyclopédie du XVIIIe siècle* fut un vaste, un formidable arsenal: elle ne fut que cela, et, certes, c'était bien assez. Mais voici qu'il s'agit aujourd'hui de tout autre chose. La société qui passe devant nous est comme si elle n'existait pas. Tout principe de vie s'est retiré d'elle. Sa religion, elle n'en a pas et ne cherche pas à en avoir. Ses croyances, elles ont toutes disparu dans nos modernes tempêtes. Ses traditions, elle les a foulées aux pieds. Ses institutions, elle ne les juge pas viables. Ses espérances, elle les livre, si elle en a, à la dictature imbécille du hasard. Cette société a un corps: il reste à lui souffler une âme. Quiconque, aujourd'hui, se donnerait la mission de renverser risquerait de harceler le vide; car le mal est encore

Digitized by Google

moins dans ce qui existe, que dans ce qui n'existe pas et devrait exister. Ne vous semble-t-il pas qu'aujourd'hui Voltaire serait impossible?

L'œuvre à tenter est donc une œuvre de réorganisation, avant tout. Il nous faut une doctrine, il nous faut une philosophie, pour remplacer ce que nos pères ont détruit. Et c'est ce qu'ont parfaitement compris MM. Pierre Leroux et Reynaud, lorsqu'ils ont fondé l'*Encyclopédie du XIXe siècle*. C'était une illustre et gigantesque entreprise que celle-là! et, pour mon compte, je n'hésite pas à dire que, dans plusieurs de ses parties les plus importantes, l'*Encyclopédie du XIXe siècle* est bien supérieure à son aînée. Quelle différence pour la largeur des vues, pour la profondeur du sentiment philosophique!

Mais cette *Encyclopédie* a eu précisément contre elle ce qui fait son mérite. Nier, c'est s'adresser plutôt aux passions : affirmer, c'est s'attaquer aux idées. On parle à tous dans le premier cas; dans le second, on ne parle d'abord qu'à quelques uns. C'est là une grande, une sérieuse difficulté, et l'on doit de la reconnaissance aux écrivains assez courageux pour tirer de leur propre conscience leurs plus puissants encouragements, et poursuivre leur route jusqu'au bout, sans se demander si le mugissement public doit les saluer au passage. Car ces sortes d'excitations ne manquaient pas aux écrivains politiques du dernier siècle, tant s'en faut. Ils faisaient vivre la nation tout entière de leur vie, l'animaient de leur souffle et s'embrâsaient eux-mêmes des passions que, tout autour d'eux, ils avaient allumées. Diderot, renfermé à Vincennes, recrutait plus de soldats et était plus roi que Louis trônant à Versailles. « Je me suis fait Perrin Dandin, dit Voltaire dans ses lettres, je ne m'occupe plus que de procès : j'en juge tous les jours au coin de mon feu. » Mais ces écrits dont Voltaire parle avec tant de bonhomie, et qu'il rédigeait ainsi au coin de son feu, comme sans y prendre garde, ils agitaient le royaume pendant plusieurs mois, pendant des années entières. Et cette puissance fut acquise à tous les écrivains de la bourgeoisie jusqu'en 89, témoin ce Beaumarchais qui, avec un mémoire, renversait presque le parlement Maupeou. De nos jours, il y a eu, il est vrai, quelques exemples de cette puissance irrésistible de la parole écrite, et qui pourrait avoir oublié les victoires remportées sur la royauté par d'éloquents pamphlets! Mais ici, comme au XVIIIe siècle, il y avait seulement agression, et il s'agissait d'un intérêt *actuel*, d'un intérêt de nature à toucher la bourgeoisie aussi bien que le peuple.

Je le répète : faire un dictionnaire politique, sans y faire de la doctrine, serait, au temps où nous sommes, travailler à une œuvre stérile. Et, d'un autre côté, s'élever à de trop hautes spéculations, c'est semer pour l'avenir beaucoup plus que pour le présent.

Dans le *Dictionnaire Politique* édité par M. Pagnerre, le double écueil que nous venons d'indiquer a été évité avec un grand bonheur. Ainsi

Digitized by Google

que nous le disions dans le précédent numéro de la *Revue*, le *Dictionnaire Politique* a le double avantage d'offrir aux publicistes un ample sujet de méditations, et d'attirer ceux à qui leurs travaux n'ont pas laissé le loisir d'études politiques, suffisamment approfondies.

Les questions abordées par le *Dictionnaire Politique* sont trop nombreuses et trop importantes pour que nous fassions de chacune d'elles l'objet d'un examen spécial. Nous devons nous borner à indiquer ici les tendances générales de ce consciencieux ouvrage.

Le mal à combattre dans l'état social actuel, c'est l'anarchie. Anarchie dans l'ordre des relations morales, ou scepticisme; anarchie dans l'ordre des relations industrielles, ou concurrence; anarchie dans l'ordre des relations politiques, ou gouvernement constitutionnel.

Le remède à trouver, c'est l'unité.

L'unité existait dans la société avant 1789, mais organisée de façon à renfermer des germes nombreux de tyrannie. Ainsi, elle existait dans l'ordre moral, par le catholicisme; dans l'ordre industriel, par les jurandes; dans l'ordre politique, par la royauté. Mais le catholicisme aboutissait fatalement à l'inquisition; les jurandes à l'assassinat des pauvres; la royauté aux lettres de cachet.

La révolution de 89 frappa d'un même coup ces trois tyrannies : elle rendit à jamais impossibles les bûchers élevés par le fanatisme; elle décréta la liberté de l'industrie; elle renversa la Bastille. Mais sut-elle substituer au lien brisé du catholicisme, un lien aussi fort et plus respectable? Non. Sut-elle prévoir ce que pourrait avoir de fatal pour les pauvres la liberté de l'industrie dégénérée en concurrence? Pas davantage? Sut-elle remplacer par un pouvoir aussi vigoureux, quoique plus intelligent et plus tutélaire, l'odieux pouvoir du bon plaisir? Mon Dieu, non.

Il faut donc aujourd'hui revenir sur l'œuvre réactionnaire de 89; il faut établir le principe de l'unité qu'elle a partout si violemment renversé, en dégageant toutefois ce principe des abus monstrueux dont elle a si utilement fait justice.

Voyons maintenant si c'est ainsi que le *Dictionnaire politique* a compris la tâche des hommes de l'avenir.

Dans l'article *Christianisme*, par M. Barthélemy Haureau, on lit :

« Le protestantisme a nié la légitimité de l'autorité pontificale; il a proclamé l'indépendance absolue de la conscience individuelle. La démocratie acceptera la négation du protestantisme, mais non pas son affirmation. En effet, cette indépendance absolue ne suppose aucun lien entre les hommes et ruine toute société. La démocratie unira le particulier et l'universel, l'individu et la société, par une organisation du pouvoir, où il y aura place pour l'un et pour l'autre. »

Ces paroles expriment un sentiment juste. La philosophie à inaugurer

Digitized by Google

dans les sociétés modernes ne saurait être ni celle de Grégoire VII, ni celle de Luther. Car la première consacre un despotisme étouffant : elle nie l'homme. La seconde pousse à une perpétuelle révolte : elle nie la société.

Que si après avoir subi tout ce que la première avait de tyrannique, de violent, nous en sommes venus à gémir de tout ce que la seconde a d'anarchique et d'égoïste, à quoi cela tient-il, sinon à ce que tout excès n'est en général détruit que par un excès contraire? Le catholicisme ayant refoulé outre mesure le sentiment du droit individuel, il était tout simple, hélas! que ce sentiment réagît d'un manière aveugle et terrible. C'est ce qui a eu lieu. La réaction avait éclaté, au commencement du XVIe siècle, sous la forme religieuse ; elle a éclaté, à la fin du XVIIIe, sous la forme politique. Nous connaissons donc aujourd'hui les deux termes extrêmes entre lesquelles la vérité philosophique se trouve. Il la faut chercher entre les publicistes trop absolus du droit social et les prôneurs fougueux du droit individuel, entre Jean-Jacques Rousseau et Voltaire.

Mais comment nouer entre les hommes ce lien moral si nécessaire au bonheur de tous, et sans lequel la dignité de l'individu n'est qu'un vain mot, si l'organisation industrielle de la société ne renferme qu'excitations à l'isolement, qu'encouragements à l'égoïsme? On se plaint partout aujourd'hui du désordre qui règne dans le monde moral, de l'absence de tout dévouement. Plaintes puériles, dans la bouche de ceux qui repoussent comme une grossière utopie l'association universelle des intérêts! car ce lâche égoïsme que chacun dénonce, il est la conséquence inévitable du vice général de l'organisation industrielle. Cette organisation établit entre tous les travailleurs un antagonisme nécessaire; et l'on s'étonne que la haine, l'envie, la défiance soient dans tous les cœurs! Cette organisation fait de la ruine des uns la première condition de la fortune des autres; et on trouve surprenant que la maxime de tous soit celle-ci : *Chacun pour soi, chacun chez soi?* Mais s'il en était autrement, c'est alors qu'il faudrait s'étonner; car nous aurions une cause sans effet et un effet sans cause. Donc, pas de philosophie nouvelle possible, sans une réorganisation de l'industrie.

Aussi lisons-nous dans le *Dictionnaire politique*, au mot *Association* :

« Il faut redoubler d'efforts pour mener à bien ce redoutable problème. Le principe est déjà trouvé : c'est l'association du capital, du travail et de l'intelligence, et, par conséquent, l'abolition de ces mots : *maître et ouvrier;* car il n'y aura plus parmi les travailleurs que des associés avec des fonctions différentes. »

Il n'est question dans ce passage que de l'association des maîtres avec les ouvriers; mais il faut évidemment aller plus loin : il faut chercher les moyens de fonder l'association de toutes les industries entre elles, ou, en d'autres termes, il faut détruire toute *concurrence*. Or,

Digitized by Google

cela sera-t-il possible tant que le pouvoir, c'est-à-dire la force, sera aux mains de quelques hommes qui, seuls, jouissent des bénéfices de cette mensongère liberté de l'industrie, au fond de laquelle il n'y a que luttes ardentes et victoires atroces, chaque jour remportées par le riche sur le pauvre, ou bien encore par la friponnerie intelligente sur le travail honnête? Nous voici donc amenés de l'industrie à la politique, comme nous l'avions été de la morale à l'industrie.

De quelle manière le *Dictionnaire politique* entend-il l'organisation du pouvoir? Il est dit au mot *Election*:

« Avec un corps de fonctionnaires, on a le despotisme plat, autrement dit, le despotisme illustré de l'Espagne ou celui de la Prusse. Avec trois ou quatre degrés, on arriverait à l'oligarchie territoriale, la plus oppressive et la plus intense. Avec l'abaissement du cens à cent francs et l'adjonction des capacités, on aurait un système métis, peureux, mesquin, moitié manant, moitié bourgeois. Avec le suffrage de tous, on atteindrait, non pas tout de suite, mais au bout d'un certain nombre d'épreuves successives et sincères, à la représentation vraie du pays.»

Et au mot *Assemblée* · « Je sais qu'on a entassé beaucoup d'accusations contre le gouvernement par les assemblées, mais je n'en connais pas une seule qui ne cède à l'examen. Et d'abord, il ne s'agit nullement, comme on a feint de le croire, de réunir dans un corps tous les pouvoirs; celui de faire la loi et celui de l'exécuter. Non. En attribuant à l'assemblée nationale la plénitude du pouvoir législatif, nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'établir au dessous d'elle un pouvoir chargé d'écuter la loi... Le pouvoir exécutif est libre dans sa sphère d'action, mais responsable vis-à-vis de l'assemblée et incessamment révocable.»

Ainsi, une assemblée élue par tous les citoyens, et représentant la tête de la société, dont le pouvoir exécutif ne serait en quelque sorte que le bras : voilà ce que demande, comme organisation du pouvoir, le *Dictionnaire politique*.

Arrêtons nous ici un instant. Le *Dictionnaire politique* a-t-il eu raison d'adopter la doctrine du suffrage universel?

Je sais qu'on a coutume d'opposer à cette doctrine, ce qu'on appelle emphatiquement l'*ignorance des masses*. Mais c'est là une véritable objection d'écolier. A cette assemblée d'oligarques bourgeois qui fonde sur la supériorité de l'intelligence la légitimité du pouvoir exclusif qu'elle ose s'arroger, je n'adresserai que cette question : Possédez-vous le principe de certitude? S'il en est ainsi, à la bonne heure; dépositaires de la vérité, vous faites bien de vous emparer de la force : à vous l'empire du monde! Mais, prenez garde; si vous ne possédez pas le principe de certitude, je ne vois plus dans le privilége que vous défendez qu'une usurpation brutale et grossière.

Digitized by Google

L'infaillibilité ne se trouvera pas réellement, sans doute, dans le *consensus omnium ;* mais où se trouvera-t-elle? Dans le monarque, a répondu Hobbes. Dans le pape, a répondu le comte de Maistre. Dans quelques gros marchands payant patente, et dans quelques possesseurs de tant d'arpents de terre, répondez-vous, à votre tour. Eh bien ! convention pour convention, je préférerais presque celle qui sert de base au despotisme de Hobbes ou à la théocratie de de Maistre. La vérité est que si, pour prouver la légitimité d'un pouvoir, on voulait partir du principe de certitude, on aboutirait à la négation de toute souveraineté. Car quel pouvoir est, en réalité, infaillible?

Cependant, ce n'est qu'à cette infaillibilité présumée qu'est acquise l'obéissance des peuples ; et c'est sur cette présomption que vivent les sociétés. On a beau compliquer les rouages de la machine politique, il faut bien toujours en venir à une autorité qui peut se tromper, et à laquelle on se soumet pourtant, parce qu'elle est censée ne se tromper jamais. Sous ce rapport, la constitution anglaise diffère peu du régime turc, et la dictature du bill n'est pas moins absolue que celle du fetfa.

Ceci posé, le système du suffrage universel a, sur tous les autres, cette supériorité incontestable, qu'il intéresse chacun, le pauvre comme le riche, le plus petit comme le plus grand, au respect de cette autorité qui ne saurait être toujours infaillible, et doit néanmoins être réputée telle. L'erreur possible de tous sera toujours plus respectée que l'erreur possible de quelques uns, que l'erreur possible d'un seul. Aussi M. de Maistre a-t-il été amené à faire du bourreau la pierre angulaire de son système. Et pour ce qui est du régime actuel, a-t-il pu se passer de lois draconiennes et d'échafauds? N'établir qu'en faveur d'un homme ou qu'en faveur d'une caste, cette exorbitante et pourtant nécessaire hypothèse de l'infaillibilité, c'est provoquer incessamment les citoyens au mépris de l'autorité ; c'est légitimer d'avance la violation des lois : pour tout dire enfin, c'est semer la révolte. Et alors, malheur à la société ! on ne tardera pas à y comprendre ce formidable raisonnement de Wilkes : « Une résistance couronnée de succès est une révolution et non plus une rébellion. La rébellion est écrite sur le dos du révolté qui s'enfuit. »

Donc le suffrage universel, alors même qu'il ne constituerait pas un mode meilleur de faire triompher la vérité par l'intelligence, aurait du moins cet immense avantage de donner à l'obéissance des peuples des bases beaucoup plus solides.

Du reste, rien de plus extravagant et de plus puéril que cette théorie de la raison qui s'impose, après s'être elle-même proclamée. Car, entre la raison de Mirabeau et celle de Cazalès, qui décidera? Je vais plus loin : voici deux hommes d'état : ils ont tous les deux du génie; mais ils marchent tous les deux en sens contraire. Donc, si l'un va du côté de la la-

Digitized by Google

mière, l'autre s'avance vers la nuit. Or, prenez le premier venu, et lui livrez le pouvoir : en usera-t-il plus déplorablement que celui de ces deux grands ministres qui s'égare ? Il est vrai que, pour faire prévaloir son erreur, le premier venu n'aura pas l'art de tromper, la menteuse érudition, l'éloquence funeste de l'homme de génie. Raison de plus pour que le pouvoir, entre ses mains, devienne moins dangereux et moins fatal.

Oui, la doctrine, convenablement appliquée, du suffrage universel, est par essence une doctrine d'ordre et de stabilité. Cela est si vrai, que partout où elle n'a pas été adoptée, l'histoire ne nous montre dans le pouvoir qu'agitation ou impuissance. Voyez l'Angleterre, cette terre classique, comme on dit, du gouvernement constitutionnel ; la souveraineté n'y ayant pas pour fondement la volonté de tous, directement exprimée, comment les décisions de la chambre des communes y auraient-elles été à jamais inviolables ? Il avait donc fallu faire représenter le principe de stabilité par un autre pouvoir que celui des communes, par la royauté. Mais ces deux autorités étant chaque jour à la veille d'une lutte mortelle, n'en fallait-il pas une troisième pour intervenir au besoin ? Voilà donc le gouvernement constitutionnel en jeu. Maintenant, qu'on interroge les pages les plus solennelles de l'histoire intérieure de l'Angleterre, et l'on verra ce que ce gouvernement a produit : Pym donnant rendez-vous à Strafford dans la salle de Westminster, et finissant en effet par le pousser à l'échafaud ; la guerre civile enfantée avec toutes ses horreurs par la rivalité des communes et de la couronne ; la chambre des lords s'abimant dans la honte de son impuissance ; Charles Ier à Whitehall ; la dictature sanglante de cet Olivier, moitié théologien, moitié soldat, s'élevant sur les débris de tous les pouvoirs, et le colonel Pride chassant les représentants, comme plus tard, Bonaparte, au 18 brumaire ; puis, sous Charles II, qui dépense la royauté en sales orgies, le parlement sans voix ; puis, ce même parlement portant pour la seconde fois la main sur la monarchie, et faisant passer le détroit au dernier Stuart, après des luttes qui ont épuisé tour à tour dans les cœurs la violence et la bassesse... Contemplerons-nous l'Angleterre, au temps de cette querelle si vantée du fils de Chatam et du fils de lord Holland ? Quel pitoyable spectacle ! le pouvoir n'est pas une force qui dirige ; c'est une proie que les ambitieux d'élite se disputent en frémissant. Il s'agit bien de l'Amérique en feu, des succès de Washington ou des succès contraires de Cornwalis ! tout cela n'est qu'un prétexte à des combats d'ambitions personnelles ; tout cela ne sert qu'à aiguiser les épigrammes de Shéridan, ou à rajeunir les pompeuses bouffonneries de Burke. Comment en douter ? Pitt attaque avec violence lord Schelburne, dont il devient aussitôt après le collègue. Fox et North, qui se déchiraient la veille en plein parlement, paraissent côte à côte le len-

Digitized by Google

demain au banc des ministres. C'est un incroyable pêle-mêle de trahisons éclatantes, de lâchetés convenues. Et, pendant ce temps, l'Angleterre perd un monde. Georges III devient fou. Nouvelle comédie, qui a sa tristesse aussi! Pitt gouverne: à quoi bon un vrai régent? Le roi est fou, mais la royauté est saine d'esprit. Une difficulté se présente pourtant. De quelle sorte les bills seront-ils sanctionnés? La dessus, grande anxiété: l'Angleterre était toute éperdue, lorsque, pour la tirer d'embarras, Georges III voulut bien recouvrer la raison... Voilà le gouvernement constitutionnel: ce n'est que cela.

Or, il nous serait aisé de prouver que c'est dans le partage de la souveraineté, partage rendu nécessaire par la fausseté du point de départ, qu'a été la source de tout ce qu'il y a de violent, d'impur et de ridicule dans l'histoire dont nous venons d'esquisser à la hâte quelques traits. E qu'on n'oppose pas à ce tableau celui de la Convention. La Convention a-t-elle gouverné dans une époque normale? Non; elle est née, si l'on peut ainsi dire, de la tempête, pour vivre dans la tempête. Ça été sa mission d'être terrible, elle l'a remplie. Elle a été ce que les circonstances étonnantes au milieu desquelles elle a surgi voulaient absolument qu'elle fût. Pouvait-elle bâtir avant d'avoir déblayé le terrain? organiser la révolution avant de l'avoir sauvée? convertir le monde avant de l'avoir vaincu? Sa vocation fut nécessairement exceptionnelle. Et, après tout, que n'aurait point pu, dans d'autres conditions, pour fonder l'ordre et la stabilité, ce prodigieux pouvoir qui lutta si énergiquement, si puissamment, contre tous les éléments d'anarchie préparés par tant de siècles d'ignorance, de corruption et d'oppression?

Mais le sujet m'emporte, je reviens au *Dictionnaire politique*.

Encore une fois, cet ouvrage est, par sa nature même, trop complexe, il touche à trop de questions diverses pour qu'il soit possible d'en présenter ici une analyse complète. Mais on peut affirmer, après l'avoir lu, qu'en l'éditant, M. Pagnerre s'est acquis un nouveau droit à la gratitude du parti démocratique, qu'il a déjà si utilement servi par son activité aussi éclairée qu'infatigable et courageuse.

Parmi les hommes de cœur et de talent qui travaillent à cette œuvre féconde, ceux dont la collaboration a été jusqu'ici le plus assidue, sont M. E. Duclerc, d'abord, et, après lui, M. Elias Regnault. Les articles *Aliénations*, *Assemblées*, *Aristocratie*, *Bourgeoisie*, par M. E. Duclerc, renferment une foule d'idées justes, parfaitement exprimées, et appuyées tantôt sur des exemples bien choisis, tantôt sur une logique vigoureuse. Nous regrettons que les bornes d'un compte-rendu ne nous permettent pas de reproduire quelques passages de ces articles, où la foi se trouve si heureusement associée au talent, et où palpite en quelque sorte l'amour du bien public. Dans les mots *Association*, *Autorité*, *France*, etc., M. Elias Regnault s'est montré en même temps penseur ingénieux et énergique

Digitized by Google

écrivain. Ajoutons que le *Dictionnaire politique* a dû beaucoup à la savante collaboration de M. Auguste Billiard. Nous avons remarqué aussi d'excellents articles de MM. Altaroche, David (d'Angers), Courcelle-Seneuil, Corne, Thoré, Félix Pyat, Henri Celliez, Dufey, Dussart, Bastide, Barthélemy Haureau. Un mot encore pour compléter ces éloges : le *Dictionnaire politique* attend une introduction de M. Garnier-Pagès, et il compte au nombre de ses rédacteurs, MM. de Lamennais et de Cormenin.

Quant aux tendances du *Dictionnaire politique*, nous les avons fait connaître, elles ne diffèrent pas, ce me semble, de celles de la *Revue du progrès*, et pourraient se résumer ainsi :

Unité dans l'ordre moral, ou religion : sans cela pas de fraternité possible entre les hommes ;

Unité dans l'ordre industriel, ou association : sans cela pas de bien-être pour les travailleurs, partant pas de liberté véritable ;

Unité dans l'ordre politique, ou démocratie : sans cela pas d'égalité entre les citoyens, pas de force dans la pouvoir, pas d'ordre dans la société.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

LA STRATONICE DE M. INGRES.

C'est un événement dans le monde des arts qu'un tableau de M. Ingres, et tout contribue à ce qu'il en soit ainsi : le renom et la longue absence de ce peintre, le nombre toujours croissant de ses prosélytes, la victoire qui semble, après tant de combats, leur être enfin demeurée, et, il faut le dire aussi, la rareté de ses œuvres, tant regrettées de ceux qui les admirent. Autrefois, les tableaux de M. Ingres, exposés dans la galerie commune, ne manquaient pas de faire une vive sensation sur le public le plus éclairé du monde, et s'il s'élevait autour de ces ouvrages des murmures divers, des exclamations contradictoires, si les opinions les plus ardentes y éclataient tumultueusement et s'y déclaraient la guerre, du moins ces luttes animées étaient elles-mêmes un hommage rendu à la puissance de l'artiste. Car il n'appartient pas à la médiocrité de remuer si profondément les hommes et de les jeter avec toutes leurs passions dans l'excès du dénigrement ou dans l'exagération de l'enthousiasme. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le caractère altier de M. Ingres ne supporte plus la controverse, et l'ardeur de ses adeptes n'a que trop fait pour encourager en lui cette conscience de sa force, qui serait irréprochable, si elle n'allait pas jusqu'à lui faire décliner si fièrement la compétence publique. Pour voir un tableau de M. Ingres, il faut entrer en correspondance avec messieurs les gens du roi, il faut pétitionner, avoir des titres et attendre son tour. En vérité, il n'est pas besoin de tant de protections pour voir à Londres le *British-museum*, ou à Naples le musée secret! Qu'est-ce à dire? Est-ce ainsi qu'en usaient les Phidias et les Raphaël que vous comptez parmi vos ancêtres?... Et encore, lorsque le journaliste s'est humblement résigné à ce rôle de solliciteur, il semble qu'il n'a plus rien à demander après la faveur d'être admis au pavillon Marsan, et on ne lui laisse plus que l'alternative d'exprimer une admiration sans réserve ou de garder le silence.

A Dieu ne plaise, pourtant, que le compte-rendu de nos impressions se ressente de ces dispositions défavorables, et que nous ajoutions à l'insuffisance de notre critique le trouble que pourraient y apporter la pré-

Digitized by Google

vention ou l'humeur! C'est avec candeur et bonne foi que nous avons vu le tableau de M. Ingres. La *Stratonice*... quel admirable sujet! un jeune homme, brûlant d'amour pour sa belle-mère, et malade de cette maladie du cœur, un père désolé qui se trouve, sans le savoir, en rivalité d'amour avec son fils, un médecin qui n'a pu découvrir le secret du mal, et, enfin, une jeune femme, mieux avertie, parce qu'elle est douée de cette rapide et claire intuition par où les femmes devinent si bien tous les secrets qui touchent leur cœur. Et quel surcroît d'intérêt ne s'attache pas à la réunion de ces figures, quand on songe que ce jeune homme s'appelle Antiochus, que ce père affligé n'est autre que Seleucus le Victorieux, resté en Asie le dernier des successeurs d'Alexandre, et arrêté tout à coup dans ses projets par les symptômes de ce mal inconnu qui met en défaut la science d'Erasistrate. Car ce roi n'est pas encore au bout de ses travaux et de ses conquêtes; au moment de marcher contre Lysimaque et de s'emparer de l'Asie mineure, il veut céder à son fils Antiochus l'empire de la Syrie; mais ce fils est abattu, languissant; son œil est humide et voilé; ses joues pâles se colorent parfois d'une rougeur enflammée; il se consume lentement sous le poids d'une mystérieuse douleur, et il faudra bientôt lui céder un autre empire que celui des provinces que baigne l'Euphrate.

A part ce qu'il y a d'humain dans ce drame, qui se joue entre quatre personnages, combien ce drame n'emprunte-t-il pas de majesté et de grandeur au prestige de l'antiquité, aux souvenirs de l'histoire et à cette réflexion venue si naturellement dans l'esprit du spectateur, que le destin des empires, le gain des batailles, la défaite d'un capitaine d'Alexandre, peuvent tenir à un amour de jeune homme, à la coquetterie d'une reine de vingt ans!

Supposez, au contraire, que ces héros n'ont point de nom, que ce malade n'est qu'un simple étudiant en Sorbonne, que ce médecin est un membre de l'Académie en habit noir, et cette femme une grisette des quartiers savants; vous descendez des hauteurs de l'histoire aux mesquines proportions du tableau de genre; vous n'avez plus qu'une intrigue vulgaire, un intérêt familier, quelque chose comme l'*Amour médecin* de M. Destouches, ou telle autre composition d'un artiste qui serait placé, dans l'échelle des peintres, entre Greuze et Lecamus. Vous voyez donc bien qu'il y a un avantage immense à aimer la tradition, à préférer l'antique, à lire Lucien et Plutarque, à s'appeler enfin M. Ingres.

Voilà ce que nous disions tout bas en arrivant devant l'œuvre de ce grand peintre, sans passion, sans humeur, l'esprit en éveil et le cœur ouvert aux émotions. Le tableau de *Stratonice* ne produit pas d'abord une impression vive et saisissante. Au premier aspect, l'attention, sollicitée à la fois par mille détails d'architecture et d'ameublement, ne

Digitized by Google

peut se fixer à l'aise sur la partie principale du tableau ; le regard, forcément arrêté par des accessoires de décoration, auxquels le peintre a évidemment attaché une excessive importance, en est tout d'abord troublé, distrait, et enchanté si l'on veut, mais inoportunément. L'œil ne peut saisir aussi vite que le fait l'esprit le rapport délicat qui sert de lien aux personnages essentiels de la composition, et si la connaissance du sujet ne rendait si facile et si prompte l'intelligence de la scène, le spectateur resterait quelque temps dans cette espèce de satisfaction vague qui n'est encore que le pressentiment de l'admiration. Peu à peu, cependant, les riches détails du fonds s'amortissent et s'effacent, les accessoires deviennent plus tranquilles et leurs plans paraissent moins avancés; alors, les beautés capitales apparaissent dans tout leur éclat, la situation se dessine plus clairement, l'intrigue se noue et le drame enfin se fait comprendre.

Antiochus est couché sur un lit dont les draperies sont en désordre; aux pieds de ce lit, Seleucus, à genoux, les bras étendus et les mains jointes, est comme abîmé dans le désespoir; le médecin, placé à la droite du malade, est attentif à ce qui pourra le trahir : du reste, tout indique dans cet appartement le calme et la tristesse. En vain a-t-on essayé de la lyre pour distraire la mélancolie d'Antiochus; les sons de l'instrument poétique, au lieu d'engourdir sa douleur, n'ont fait que la réveiller et la rendre encore plus cuisante. Chacun est abattu et consterné : ici, c'est un compagnon d'Antiochus qui s'appuie contre la muraille pour cacher ses pleurs; là, c'est une femme du palais qui est assise dans une posture abandonnée, et à l'angle opposé, une jeune fille qui brûle pieusement des parfums au milieu de cette silencieuse douleur. Une femme est entrée dans la chambre du malade; mais, par un instinct de pudeur naturelle, et peut-être aussi par un mouvement involontaire de coquetterie, elle détourne la tête et demeure immobile en une pose gracieuse, légèrement troublée au fond du cœur. Ses yeux pleurent plutôt qu'ils ne regardent; sa tête, inclinée sur l'épaule, laisse voir un beau cou voluptueux et chaste, où déjà commencent à se dessiner ces sillons imperceptibles que trace la vie. On ne saurait exprimer combien est douce et ravissante, sous le voile de vapeur qui l'enveloppe, cette belle tête qui n'est ni empruntée à l'antique, ni prise tout entière dans la nature, mélange heureux et imprévu de réalité sensible et de pur idéal. Il est singulier que la vérité et la fantaisie se soient confondues de manière à former un tout si harmonieux en apparence; car, à y bien regarder, cette figure n'est pas aussi homogène qu'elle le paraît d'abord. Ainsi, tandis que l'épaule nue est arrondie et répond parfaitement à la nature du cou, la draperie bleue qui recouvre l'autre épaule n'accuse, sous ses plis, qu'une forme grêle, proéminante, convenable seulement s'il s'agissait d'une vierge non encore formée, et

Digitized by Google

pareille à cette épaule de Rachel, si regrettable quand elle joue Roxane.

Néanmoins, c'est une véritable création que la Stratonice de M. Ingres. On ne rencontrerait nulle part ce type original et gracieux, où se confondent la modestie et le désir de plaire, où la coquetterie paraît aussi naturelle que la pudeur. Que se passe-t-il dans le cœur de cette femme? Evidemment M. Ingres a voulu prendre dans son regard et dans son attitude ce commencement d'émotion que doit produire la certitude d'être aimé. Stratonice est rêveuse, elle n'ose tourner les yeux vers le lit d'Antiochus, elle ressent ce premier trouble qui est le triomphe de la vanité satisfaite, sentiment de vague par où les femmes se laissent conduire si souvent de la reconnaissance à l'amour.

Toutefois, la Stratonice n'est que la beauté la plus apparente du tableau de M. Ingres. Isolée et en pleine lumière, elle absorbe longtemps l'attention. Mais la figure d'Antiochus est peut-être plus belle encore, non seulement parce qu'elle présentait de plus grandes difficultés d'expression, mais aussi parce que c'est là une beauté d'un ordre plus élevé, une de ces beautés qui ne se peuvent rencontrer que dans la grande peinture, dans la peinture d'histoire. Si l'on peut, sans avoir atteint l'apogée, jeter tant d'intérêt sur une jeune femme dont le mouvement est incertain et le sentiment d'une délicatesse peu facile à saisir; en revanche, il faut être un grand peintre pour rendre avec tant de force, et par un même geste, ce double effet de l'amour qui éclate et de la pudeur qui voudrait le cacher. A la vue de Stratonice, Antiochus a caché sa tête dans la mollesse des coussins, car il ne veut pas avouer son trouble ni le laisser voir, et, de son bras droit, il dérobe son visage au médecin qui l'observe; mais ce mouvement même l'a trahi; car le philosophe, soudainement éclairé, a saisi le lien mystérieux qui rapproche le fils et la femme de Seleucus : d'une main, qu'il porte à ses lèvres, il s'impose silence à lui-même, ne voulant pas laisser échapper en présence de Seleucus le secret qu'il vient de découvrir, pendant que l'autre main, restée sur la poitrine du malade qui le repousse, compte encore malgré lui les battements de son cœur. Cependant, pour être émue, la critique n'en conserve pas moins ses droits. Faut-il le dire? ce qui manque au tableau de M. Ingres, c'est précisément cette chose pour laquelle il a lutté si longtemps, et qu'il a toujours comprise mieux que personne, l'unité. Oui, c'est l'unité qui manque cette fois à M. Ingres, l'unité qui fait la base de son enseignement, l'objet de ses plus chères convictions, la force même de son génie. Et je ne parle pas ici de cette unité d'impression sans laquelle il n'y a pas de véritable chef-d'œuvre. Sans doute il y avait là une grande difficulté inhérente au sujet, et si M. Ingres a médité pendant vingt ans sa composition, si tant de fois il en a changé l'esquisse, c'est précisément à cause de cette

Digitized by Google

immense difficulté de mettre en regard les deux personnages principaux. Eloignés l'un de l'autre, ces deux personnages devaient produire deux impressions distinctes et séparées, diviser l'intérêt et se disputer l'attention du spectateur ; rapprochés, ils se trouvaient dans une situation qui eût blessé les convenances ; car il eût été de mauvais goût que Stratonice fût placée, par exemple, au chevet du lit d'Antiochus, avertie qu'elle était de l'amour qu'elle inspirait au fils de son mari. M. Ingres n'a malheureusement évité l'un de ces deux écueils que pour tomber dans l'autre. Tel qu'il est composé, son tableau manque de la qualité la plus essentielle, l'ensemble. Stratonice est si faiblement liée à la scène qui occupe le centre de la composition, qu'elle semble faire à elle seule un tableau à part. Entre elle et le groupe d'Antiochus, il n'existe qu'un rapport moral que l'esprit seul peut saisir, mais qui ne frappe pas les yeux. De là cette incertitude où demeure quelque temps le spectateur, partagé entre la douleur d'Antiochus et la beauté de Stratonice, entre l'effet et la cause, et ne pouvant ainsi percevoir qu'une sensation double qui dérange le plaisir, obscurcit l'intelligence de l'intrigue et suspend l'admiration. Car c'est un des éternels principes de l'art que là où il n'y a point d'unité, il n'y a pas de perception nette, pas d'émotion forte, pas d'intérêt puissant, et partant pas de chef-d'œuvre. Et qu'importe que ce défaut d'unité soit inhérent au sujet? C'est au peintre d'y songer ; c'est à lui de ne pas aborder le problème s'il n'est en mesure de le résoudre : la gloire est à ce prix. La postérité, dans son égoïsme, ne s'enquiert jamais des efforts stériles ; elle ne tient compte au génie que des difficultés vaincues ; elle ne lui sait gré que du triomphe.

Pourquoi ne pas tout dire? pourquoi ne pas séparer le sublime et le médiocre? pourquoi tout embrasser dans une même approbation? Les amis de M. Ingres, qui ne voient dans la *Stratonice* que beautés du premier ordre, semblent avoir pris soin de discréditer eux-mêmes leurs éloges ; car l'intérêt de l'art n'est jamais si compromis que lorsqu'on vante les plus sensibles défauts à l'égal des inspirations les plus heureuses ; et cette absence de discernement est certainement l'injustice dont la vérité s'afflige le plus. L'esprit de prosélytisme a voulu trouver admirable en elle-même l'attitude de Seleucus-Nicanor, sans comprendre que ce personnage avait été sacrifié à dessein, et que l'image de sa douleur, immobile et muette, n'était là sans doute que pour faire contraste avec la douleur déchirée et convulsive d'Antiochus.

Quoi qu'il en soit, cette pose n'est pas celle que devrait avoir le roi Seleucus dans un tableau où M. Ingres a poussé jusqu'aux plus minces détails le respect de la tradition antique. On sait, en effet, que les anciens avaient un si vif sentiment de la dignité, qu'ils regardaient comme indécents les signes d'une excessive douleur, et que leurs

Digitized by Google

tistes, formés en cela par les préceptes des philosophes, s'interdisaient de jamais représenter des héros assez peu maîtres de leurs passions pour se désespérer comme des esclaves ou des femmes.

Il n'est pas jusqu'à la draperie de Seleucus qui n'ait été un sujet d'éloge, quand il est évident que cette étoffe n'enveloppe aucune forme, ne porte la trace d'aucun mouvement, et ressemble, avec ses plis tranquilles, compassés et prévus, à la draperie qui recouvre les sarcophages. Il est vrai qu'il faut étendre ou resserrer les vêtements sur les acteurs d'une scène pittoresque, selon le degré d'intérêt qu'ils doivent inspirer ; aussi n'insistons-nous sur ce point que pour relever cette malheureuse tendance de quelques enthousiastes à louer jusqu'aux choses inférieures d'un tableau, sans concevoir que l'infériorité de ces parties est un calcul du maître ; car il n'y a pas de chef-d'œuvre possible sans partie faible.

Quant au médecin Érasistrate, il faut reconnaître qu'il y a dans son geste une certaine force qui rappelle la puissante pantomime du Poussin. On désirerait pourtant dans son action quelque chose de moins théâtral et de plus effacé ; la vivacité de son mouvement, comparée à l'immobilité générale, lui donne dans la composition plus d'importance, peut-être, qu'il ne convenait. Les autres figures du tableau de M. Ingres sont complètement sacrifiées et jouent un rôle tellement accessoire, qu'au premier aspect on s'aperçoit à peine de leur présence. Les comparses ne sont pourtant pas inutiles à l'ensemble de l'impression ; ils forment autour du malade un entourage affligé qui redouble l'intérêt. Toutes les passions que pouvait éveiller ce drame ont été habilement personnifiées dans les serviteurs du palais : l'attachement, le respect des dieux et la curiosité. Le premier est représenté par une nourrice désolée, qui est assise près de la table où sont placés les inutiles remèdes ; il l'est aussi par ce jeune homme que l'on reconnaît à son costume pour un compagnon du jeune prince. L'enfant qui brûle des parfums dans une cassolette indique ce sentiment religieux, qui, chez les anciens, se traduisait en une résignation absolue aux volontés du Destin. Enfin, la curiosité, si naturelle aux femmes en pareille conjoncture, se révèle à son tour, quoique timidement, dans un coin obscur du tableau. Après une assez longue contemplation, on aperçoit une suivante de Stratonice qui, sur le point de refermer la porte ouverte à sa maîtresse, retient encore les deux battants pour laisser passer son regard scrutateur, comme si elle eût deviné, elle aussi, le nœud de l'intrigue. De cette manière, le sujet perd ce caractère exclusivement tragique que lui donnait la douleur d'Antiochus, le désespoir de son père, et la pose quelque peu scénique du médecin Érasistrate. Grâce à cet épisode, joint au caractère coquet de la figure de Stratonice, l'action reste sur le tableau ce qu'elle est dans Plutarque, un simple drame, un

Digitized by Google

drame mêlé de joie et de larmes, comme il s'en passe tous les jours dans la vie.

Deux mots sur l'exécution. Jamais M. Ingres ne l'a poussée plus loin, jamais il n'a travaillé avec plus d'amour, avec plus de conviction. Fidèle à son système, on peut dire qu'il a prodigué à sa toile du gris de toutes les couleurs; pas un ton qui ne se cache sous ce voile uniforme, qui en adoucit la crudité et facilite si bien l'harmonie; c'est comme une gaze légère imaginée pour établir entre les divers tons une parenté qui, sans cela, n'existerait point. Toutefois, indépendamment de cette harmonie si aisément obtenue, il en est une autre dont l'intention est manifeste dans le tableau de M. Ingres : les transitions, par exemple, y sont ménagées entre les couleurs les plus disparates, et les rouges, notamment, sont rappelés partout avec beaucoup d'adresse et de bonheur. Dire jusqu'où va la finesse des draperies qui recouvrent le malade, le choix et la distinction des plis, le scrupule du pinceau dans l'imitation des moindres jeux de la lumière, ce serait s'exposer à rester bien au dessous de la réalité. Nous n'essaierons pas non plus de décrire ce procédé d'une pureté transparente qui exclut toute épaisseur, même dans les parties lumineuses, et qui réunit la limpidité de l'aquarelle à l'aspect solide et franc de la peinture à l'huile. Mais, après ces concessions, l'on se demande pourquoi certains détails du fond, et, par exemple, les fresques qui représentent la vie d'Hercule, sont exécutés avec une précision qui les fait avancer au lieu de les faire fuir. N'est-il pas étrange qu'il y ait plus de vie dans les figures peintes sur le mur qu'il n'y en a dans les vivants eux-mêmes. Auprès de cet Hercule, qui marche à ses travaux d'un pas si impétueux et si résolu, les personnages du tableau, dans leur immobilité, ne sont plus que des statues. Quoi! vous donnez à la simple décoration plus de relief que n'en a le sujet lui-même? Vous permettez que l'accessoire entre en lutte avec le principal? Vous laissez venir le fond au niveau du premier plan, et, lorsque vos figures ne présentent que des contours vaguement arrêtés, lorsqu'elles sont traitées d'une pâte onctueuse, fine et légère, c'est alors, dis-je, que vous accusez sèchement toutes les lignes du fond, c'est alors que vous laissez une importance aussi démesurée à des ornements dont les contours arides viennent à l'œil, tandis qu'il fallait les tranquilliser et les éteindre au profit de la pensée! Et encore, cet ameublement, qui vous a coûté tant de peine, dont toutes les pièces ont été rapportées avec tant de soin, dont le moindre objet est rendu avec une conscience inénarrable, est-ce bien l'ameublement que pouvait avoir un successeur d'Alexandre? Le style de l'architecture, le caractère de l'ornementation pouvaient-ils être les mêmes à cette époque que près de quatre cents ans plus tard, dans la période dégénérée des peintures de Pompéi? ... Mais c'est un peintre que M. Ingres, et non pas un archéo-

Digitized by Google

logue, direz-vous. Aussi personne ne lui eût demandé compte de la vérité historique dans ces détails, s'il n'avait paru lui-même y attacher une si grande importance, s'il n'avait affecté une étude approfondie de ces matières. Attirer l'attention de ce côté, c'était y appeler la critique. Il vaut mieux, après tout, commettre naïvement un anachronisme que de se tromper après tant de recherches et d'apparentes prétentions à la science.

Que Paul Véronèse confonde comme à plaisir les temps et les héros; qu'il représente les *Noces de Cana* dans la cour d'un palais de Venise, et Jésus-Christ dînant avec François Ier et Charles-Quint, pendant que lui, Véronèse, fait sa partie de violoncelle à côté de Sébastien del Piombo et du Titien, — il y a là une telle ingénuité, un si aimable sans-façon, qu'il ne peut venir à l'esprit de personne de chercher querelle au grand peintre sur ce point. Mais comment la critique pourrait-elle avoir la même indulgence pour celui qui, ne se croyant plus permises la sainte ignorance des vieux maîtres, ou leurs naïves licences, s'évertue à rechercher tous les détails d'une scène d'intérieur, à rassembler tous les éléments de la vie domestique des anciens, et cela, pour aboutir à un résultat qui ne saurait, après tout, satisfaire les exigences des érudits? Car, encore une fois, l'art du décorateur et de l'architecte ne pouvait être, au temps de Seleucus-Nicanor, dans le même état où le surprit l'éruption du Vésuve, sous Titus. Il faut donc abandonner à messieurs les *prix de Rome*, ou à l'académicien Raoul Rochette, le soin de ces patientes restitutions. L'érudition, d'ailleurs, n'est-elle pas superflue quand il s'agit d'émouvoir?

Qu'il nous soit permis, avant de finir, d'exprimer ici les réflexions générales que nous ont inspiré le tableau de M. Ingres et l'admiration dont il a été l'objet. Il y a toujours eu, en peinture, deux écoles bien tranchées : les dessinateurs et les coloristes. Entre ces deux écoles, il s'est trouvé des hommes qui ont essayé de les satisfaire l'une et l'autre. Ceux-là n'ont été que des peintres secondaires; ils tentaient une fusion impossible, le dessin et la couleur, dans leur plus haute expression, étant deux choses aussi inconciliables que le feu et l'eau. Les objets extérieurs ne frappent nos yeux, suivant la manière dont nous sommes organisés, que par leur forme ou par leur ton. Notre vue ne saurait percevoir à la fois la configuration et la couleur des objets. Reproduire la configuration est un art difficile, mais qu'à force de volonté on peut acquérir. Saisir la couleur, la rendre dans son éclat, sa fraîcheur, sa transparence, ce n'est plus un art; ce ne peut être un bienfait de l'éducation : c'est un don de la nature. Laissons au coloriste la délicatesse de ses organes, admirons chez le dessinateur le magnifique résultat de ses études, et que les deux camps vivent en paix. Que Florence n'insulte pas à Venise; que la Flandre ne soit pas méconnue

Digitized by Google

à Rome. Le monde n'est pas si étroit, Dieu merci! qu'il ne puisse contenir en même temps la *Transfiguration* et les volets de la *Descente de Croix*. Le Louvre est assez grand pour donner place à la *Barricade* de M. Delacroix, et au *Saint-Symphorien* de M. Ingres. Après tout, ces deux hommes, dans chacun desquels se personnifie une école, représentent tous deux le même principe d'unité. Hors de là, il n'y a qu'un froid éclectisme, qui jamais ne peut conduire au sublime. Disons maintenant que s'il fallait attribuer à M. Ingres les propos ridicules que lui ont prêtés naguère des amis imprudents, bien pires, cette fois, qu'un sage ennemi; s'il était vrai que M. Ingres eût fait semblant d'ignorer Rubens, il faudrait le prendre en grande pitié. Ce n'est pas nous, du reste, qui chercherons à protéger la mémoire de ce grand homme contre les outrages que lui adressent ces découpeurs de silhouette, qu'il n'eût pas seulement jugés dignes de broyer sur le marbre ses immortelles couleurs. Nous ne ferons pas à Rubens cette autre injure de le défendre : on ne démontre pas le soleil.

CHARLES BLANC.

Digitized by Google

L'ORIENT. [1]

—

CORRESPONDANCE ET MÉMOIRES D'UN VOYAGEUR.

PAR EUGÈNE BORÉ.

C'est un privilége des voyageurs de faire de longs récits au retour, et je ne sache pas qu'aucun d'entre eux ait encore renoncé à ce droit généralement reconnu. Ces sortes de récits se faisaient autrefois autour du foyer, au milieu de la famille assemblée et écoutant; aujourd'hui, grâce à l'allemand Gutenberg et à ses successeurs, ce qui se racontait s'imprime; de la sorte, le cercle des auditeurs est agrandi, et la vanité des voyageurs y trouve son compte. De là beaucoup de livres ennuyeux. Pourtant, comme il y a par le monde des curiosités intrépides que rien n'effraie, et qui se vengent du destin, dont la bizarrerie les a fixés irrévocablement dans un lieu, en voyageant par la pensée aux quatre coins du globe, les livres sont lus, et leur nombre s'accroît chaque année dans une effrayante proportion. Après tout, cette fécondité ne produit aucun mal, tandis qu'il en résulte quelquefois un grand bien, surtout quand les livres rapportés ressemblent à celui de M. Eugène Boré.

Ce livre doit attirer l'attention à un double titre ; d'abord parce que c'est un livre bien fait, traitant de choses parfaitement inconnues à la plupart des lecteurs, à la fois d'une érudition profonde et d'une lecture attachante, ensuite parce qu'il vient à propos.

M. Eugène Boré est un jeune homme versé dans l'étude de la langue syriaque ; il fut chargé en 1837 par le ministre de l'instruction publique et par l'académie des inscriptions et belles-lettres d'une mission scientifique en Orient. Il se rendit d'abord à Vienne ; là il se perfectionna dans la littérature orientale, au moyen des leçons que lui donnèrent les moines arméniens mé-

(1) 2 vol. Olivier-Fulgence, libraire, 8, rue Cassette.

Digitized by Google

chitaristes, auxquels il a consacré plusieurs chapitres. (1) Puis, descendant à Trieste, il s'embarqua pour ce pays, visité déjà par d'illustres savants, tels que Brown, Volney, Buckingham et Burckhardt. C'est à Vienne que commença la correspondance de M. Boré avec ses amis et sa famille. Ces lettres, qui n'étaient pas destinées à se montrer ainsi au grand jour, et dont la nature discrète et intime semble s'offenser par moments de la publicité, forment selon moi la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Leur simplicité naïve, leur abandon, leur style sans prétention aucune, les rend d'une lecture attachante. On éprouve un véritable plaisir à retrouver, au milieu de graves discussions religieuses sur le dogme et de mémoires scientifiques à propos de quelques vieilles inscriptions arabes, ces bonnes causeries comme on en fait entre amis, assis l'un près de l'autre, par quelque longue soirée d'hiver. C'est le cœur qui parle, et, d'autant plus librement, qu'il croit n'être entendu que de deux ou trois personnes choisies; car il y a dans l'âme humaine une admirable pudeur qui l'empêche de livrer ses trésors au premier venu. Nous entendons ainsi la confession du jeune voyageur, le récit de ses espérances et de ses études sur la littérature arménienne, dont Elysée, Narsès le gracieux, Moïse de Chorène surtout, soutiennent la gloire. Cette correspondance portera bonheur aux chapitres plus graves du livre ; elle fait aimer le jeune savant, qu'on se serait contenté sans cela d'applaudir.

Parti de Trieste vers les derniers jours d'automne, il arrive bientôt à Constantinople, après avoir touché Corfou, terre couverte d'orangers et d'aloès, l'île d'Ithaque, Missolonghi en ruines, Patras dressant ses tristes murailles sur un sol dévasté, Athènes qui lui montre les restes du Parthénon et du temple de Jupiter Olympien. Constantinople allongée le long des flots transparents du Bosphore se présente à lui dans toute la splendeur de sa beauté orientale; ses constructions byzantines, ses minarets blancs, les coupoles étincelantes de ses mosquées, ses maisons jetées au hasard et dont les fenêtres grillées avec soin annoncent une vie mystérieuse, commençant et s'achevant dans l'ombre, la basilique de Sainte-Sophie, illuminée à cause des fêtes du *Ramazan*, le sombre château des Sept-Tours, là, Stamboul, ici la Pointe-du-Sérail, de l'autre côté du port Galata et Péra, en face Scutari; voilà le magnifique spectacle qui se déploie quand les vaisseaux jettent l'ancre au milieu des cris de joie de l'équipage. Ficz-vous à M. Boré pour vous promener par la ville, pour vous faire connaître les mœurs singulières des habitants. En sa qualité de Français, il s'en va loger à Péra, ou à Galata avec les Arméniens et les Juifs, Constantinople n'étant peuplé que de Turcs. Puis, pour tuer le temps, il court fumer un narguilé sur les moëlleux divans du Café en vogue, et regarde passer les dames turques dans leurs *arabas* dorés, traînés par des bœufs ou des chevaux, mais marchant au pas, à cause du mauvais état des rues, et il y en aura bien quelques unes qui soulèveront leur voile en le voyant, pour lui montrer leurs boucles d'oreilles fabriquées en France et l'ampleur ridicule des manches de leurs robes, apportées à grands frais de Paris il y a sept ou huit ans. Il

(1) Je confirme de grand cœur les éloges que M. Boré donne aux vertus et à la science profonde des méchitaristes, me souvenant du bienveillant accueil que j'ai reçu d'eux il y a quelques mois, pendant mon séjour à Venise.

Digitized by Google

faut avouer que nos modes européennes ont joué un assez mauvais tour à ces pauvres femmes. Le lendemain, il fera une promenade jusqu'à l'entrée de la mer Noire, ou traversera quelque mélancolique cimetière sous les noirs cyprès; car, en Orient, les cimetières ne sont pas comme chez nous des lieux abandonnés où l'on n'entre qu'à de rares intervalles, des larmes aux yeux et la douleur dans l'âme, pour s'enfuir aussitôt; ce sont des promenades où l'on vient converser doucement avec les morts, et s'habituer peu à peu à l'idée du terrible passage. Sa promenade achevée, il rentre de bonne heure, pour ne pas être exposé à passer la nuit dehors, les portes de Galata se fermant à la chute du jour. A Constantinople, quand une visite trop prolongée vous a retenu un peu tard loin de votre demeure, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de coucher chez l'ami qu'on allait visiter. C'est la coutume, et puis cela ne dérange guère le maître de la maison ; ce dernier se borne à étendre sur le tapis un matelas, et voilà les préparatifs achevés. Le luxe des maisons orientales ne ressemble en rien à celui qu'on remarque dans les nôtres. Ce besoin de pourvoir d'avance aux mille exigeances de la vie intérieure qui nous préoccupe est à peu près inconnu là-bas. Le froid est intense, il est vrai, mais il dure peu, et les beaux jours de mai reviennent vite. Ces constructions légères, ces maisons de bois si élégantes et si gracieuses, mais si mal closes, ont un air de parenté avec les tentes de l'Arabe vagabond ; aussi ne s'est-on pas donné la peine de construire des cheminées ; on a trouvé un moyen beaucoup plus simple de se garantir du froid, et qui convient à merveille à l'indolence héréditaire des peuples de l'Orient. Les tendours servent de poêles à Constantinople : une table, un brasier et un large tapis suffisent pour fabriquer un tendour ; le brasier est placé sous la table, et le tapis forme les parois de ce poêle mobile ; des divans sont rangés tout autour, et il suffit de passer les mains et les pieds sous la table, d'attirer à soi un pan de la couverture pour participer à la bienfaisante chaleur. C'est ainsi que s'écoulent les journées d'hiver, en écoutant les poétiques légendes de quelque conteur turc, ou les graves discussions d'un vartabied. Les vartabieds sont les docteurs du clergé d'Arménie.

La mauvaise saison passée, M. Boré se met en route, sans s'effrayer de la mort tragique de Schultz, massacré en 1828 par les Kurdes. Il traverse la Bithynie, la Paphlagonie et le Pont, son firman à la main, retrouvant chez tous ces chefs disséminés dans le pays, qui font tuer leurs plus gras moutons pour accroître les provisions de voyage, l'hospitalité d'autrefois, ce devoir si complètement oublié parmi nous. Au départ, le voyageur laisse à ses hôtes, en paiement de tant de bons soins prodigués sans compter, des remèdes d'Europe dont il a eu la précaution de se munir. On croirait lire quelque passage oublié de l'*Odyssée*, tant ces mœurs rappellent la simplicité des temps antiques. La seule différence, c'est que le voyageur chrétien ne perd pas une seule occasion de faire de la propagande, et qu'au lieu de raconter après le repas une histoire héroïque, il récite aux Grecs du bourg de Kanderli ou de Samsoun d'admirables passages de l'*Imitation*. On ne lira pas sans intérêt la description de la demeure de l'un de ces chefs dont je parlais tout à l'heure, et que M. Boré rencontre en abordant à Kydros (Cytore). C'est une charmante esquisse d'un intérieur turc que nous avons ainsi sous les yeux :

« L'aïan, dont la demeure était voisine, envoya aussitôt vers nous ses servi-

Digitized by Google

teurs, portant de longs fanaux. Nous gravîmes la colline, et arrivâmes à une plate-forme qu'occupait une vaste maison nouvellement bâtie. Nous fûmes introduits dans la chambre des hôtes, espèce de chambre fort simple, dont les poignards damassés, les sabres courbes, au fourreau et à al garde d'argent; les pistolets et les carabines incrustés de nacre et d'ivoire, étaient, avec le tapis, les seuls meubles et tout l'ornement. Nous comprîmes que le seigneur du lieu était d'une humeur belliqueuse. Sa mine en effet s'accordait avec ce caractère. Son turban ajusté selon l'ancienne mode, et non sans prétention, son large pantalon rouge, la ceinture de sa chemise, sa veste aux manches pendantes toute chamarrée d'or, sa figure régulièrement belle, son teint, dont des moustaches noires relevaient l'éclat, tout le transformait à nos yeux en un noble descendant de ces Osmanlis, jadis l'effroi de la chrétienté. Akmed-Hassan-Tchélébi-Oglou, jeune homme de vingt-huit ans environ, avait le regard fier, la taille élevée, la poitrine large et la voix rude. Après nous avoir fait approcher de l'âtre, autour duquel étaient rangées les aiguières servant aux ablutions religieuses, il nous répéta amicalement plusieurs fois la formule de la bien-venue, qui chez un Turc part du cœur et non point du bout des lèvres, comme les compliments de notre politesse civilisée. Pendant les apprêts du repas, il nous entretint avec intérêt sur l'objet de notre voyage. Il parut fort surpris de notre venue pour la recherche d'une ancienne ville dont il n'avait jamais entendu parler, ni découvert les ruines. « A moins, dit-il, que vous ne donniez ce nom aux pierres d'une vieille tour que j'ai enlevées pour les fondations de mon *quonaq* ». Il nous demanda ensuite des nouvelles de Constantinople et de son sultan qu'il n'a jamais vu, parce qu'il ne peut s'arracher à ses montagnes, ni aux forêts, où il fait une chasse d'extermination aux biches et aux sangliers. Ses questions brusques allaient droit au but, et il les aurait multipliées volontiers, si le souper n'avait été servi. Alors il se leva et rentra au harem, après s'être assuré que rien ne nous manquait. »

M. Boré, continuant son voyage, arrive sur les frontières de l'empire russe asiatique à Alexandropole, et entre enfin à Tauris, en Perse, après avoir traversé le pays des Kurdes, compris entre le lac de Van et celui d'Ourmiah. C'est là qu'il apprend l'arrivée de l'ambassade française, conduite par M. de Sercey, qui fait son entrée dans la ville, annoncée par plusieurs salves de canons, les seuls dans tout le royaume dont les affûts ne soient pas vermoulus. De droit, M. Boré se trouvait le maître des cérémonies et l'introducteur de l'ambassadeur; il mit donc une cocarde tricolore à son bonnet de peau moirée de Bokhara, chaussa de riches brodequins, se joignit à la troupe française, et chevaucha avec elle jusqu'à Ispahan, en longeant le mont *Guiden-Guelmer* (mont où l'on va et d'où l'on ne revient pas). Le 19 avril, l'audience eut lieu, et le lendemain un firman était promulgué par Mohamed-Schah, en faveur des catholiques de l'empire. Quelques jours après, l'ambassade reprenait le chemin de la France. M. Boré restait en Perse; Il avait fondé à Tauris un collége, où il donnait des leçons aux jeunes Persans qui se pressaient en foule autour de lui. A son départ de Tauris pour Ispahan avec M. de Lavalette, il allait compter au nombre de ses jeunes auditeurs le fils du roi lui-même, qui devait venir s'asseoir sur les bancs de l'humble école : leçon d'égalité donnée en passant, et qui ne pouvait manquer de profiter. La Perse n'avait vu dans

Digitized by Google

les Francs, qui, à plusieurs reprises, avaient parcouru ces contrées, que des curieux ou des marchands rapaces; il avait voulu, lui, montrer un laborieux apôtre de la civilisation, qu'aucune fatigue ne décourage, qu'aucun soin ne rebute, toujours ardent à propager dans ce pays barbare encore nos connaissances et notre langue.

C'est un beau dévoûment que celui de ce jeune homme qui, seul, sans autre appui que sa science et son vif amour pour l'humanité, abandonne ses amis, sa famille, renonce à jouer parmi nous le rôle que ses talents lui destinent, et qui, sans grand désir de fortune ou de gloire, se fait maître d'école dans un faubourg d'une ville de Perse! Un tel exemple est rare, et c'est pour cela qu'il faut le citer bien haut, qu'il faut appeler l'attention publique et les regards des hommes qui nous mènent sur une pareille tâche, entreprise avec de si faibles ressources, et dont les résultats peuvent être si avantageux pour notre pays. Les Anglais sont craints en Perse; leur intérêt est d'y paralyser l'industrie. L'Angleterre est un vaste magasin toujours rempli qui vend en gros et en détail à toute la terre; comme toutes les nations de marchands, elle est égoïste, et cet égoïsme la tuera : pourvu que ses acheteurs paient, elle est contente; leur sort et leurs vices d'organisation intérieure lui sont parfaitement indifférents. Substituer l'influence civilisatrice et désintéressée de la France à la sienne, voilà le but qu'il faut atteindre. Cela vaut bien, je crois, qu'on s'en occupe, et mérite tout autant d'intérêt que les grossières querelles de quelques petits hommes d'état dont les misérables ambitions font pitié.

Ce que j'aime surtout, et ce que je veux faire remarquer dans les *Mémoires d'un voyageur en Orient*, parce que cela est assez difficile à trouver aujourd'hui, c'est cette simplicité avec laquelle l'auteur raconte ses travaux; regardant, et avec raison, la tâche qu'il s'est imposée comme plus importante que sa mission scientifique, pour laquelle il a moissonné déjà bon nombre de riches épis. Point d'emphase ridicule, point de ces bruyantes ovations que plusieurs se décernent si facilement à eux-mêmes, sans doute pour ne pas manquer dans leur vie leur petite ascension au Capitole; mais seulement le récit de ses journées si bien remplies. « Ma petite école va à merveille, écrit-il dans une de ses lettres; j'ai quatorze élèves; c'est bien assez pour le moment et pour l'étendue du local. Tous, à l'exception de trois Arméniens, dont deux fils de khans, sont musulmans. Ils prennent admirablement ensemble; il y a fusion complète. Toutes mes règles de grammaire sont une propagande invisible, qui leur entre par tous les pores sans qu'ils s'en doutent. Ils ont pour moi tout le respect et tout l'attachement que je désire. Ils travaillent actuellement sur une grammaire persane. J'espère que dans un mois ils l'auront fini d'écrire et d'étudier. Je leur donne trois fois la semaine mon cours public, écrivant chaque mot sur un tableau noir, qu'ils entourent, accroupis sur leurs talons, et qu'ils regardent avec de grands yeux. Le dimanche, je mène dîner dans les jardins ceux dont je suis le plus content durant la semaine. J'en ai un qui me sert déjà de sous-maître et de répétiteur. Il est intelligent, prononce parfaitement et parle un peu. Nous avons commencé à rédiger un dictionnaire français-persan. »

Je me suis borné à raconter, dans les pages qui précèdent, l'itinéraire de

Digitized by Google

M. Boré ; pour apprécier ses études sur les langues et la littérature de l'Orient, il faudrait des connaissances que je n'ai pas, et j'avoue sur ce point mon entière ignorance. J'aime mieux en croire là-dessus les membres de l'Académie des inscriptions, qui ont prodigué au voyageur de vifs encouragements. J'ai dit, en commençant, que ce livre venait à propos. Aujourd'hui, en effet, tous les yeux sont tournés vers l'Orient. Il n'était, certes, pas plus question de l'Amérique en Angleterre, lorsque lord Chatam, avec sa sévère éloquence, s'en venait heurter, comme il disait, à la porte du ministère endormi, et, à coup sûr, en France, on en parlait beaucoup moins. M. Boré a donc bien choisi son moment pour nous entretenir de cet Orient que nous voulons connaître, afin de chercher à deviner ce que l'avenir lui réserve. L'empire ottoman, avec ses villes perdues dans les sables, et réveillé un moment par Napoléon pour se faire oublier de nouveau, sort enfin de son immobilité et semble appelé à jouer un grand rôle parmi les nations. Il ne s'agit pas seulement de savoir si l'Angleterre pourra vendre plus aisément les marchandises qui encombrent ses magasins et gagner plus sûrement et plus rapidement son empire des Indes, si Mehemet-Ali aura tel ou tel pachalick en viager ou héréditairement; il s'agit de savoir si l'Orient sera conquis, non pas pour favoriser le commerce d'un peuple et l'ambition démesurée d'un autre, mais au profit des idées civilisatrices : si la civilisation européenne rentrera dans son ancien berceau, devenu trop étroit pour elle. Ce serait là une croisade bien autrement féconde en résultats que toutes celles qui eurent lieu jadis, car l'Orient tout entier changerait de face; de nouvelles lois feraient un nouveau peuple, et la liberté donnerait des âmes à tous ces corps d'esclaves courbés sous le joug. M. Clot-Bey, l'un des plus fervents admirateurs de Mehemet-Ali, a répondu que le vice-roi se chargerait de cette grande tâche de la régénération de l'empire ottoman; que le vice-roi ne se contentait pas, comme Mahmoud, de copier servilement nos usages et de les imposer ensuite à ses sujets, espèce de mascarade sans but, qui conduit tout droit au ridicule et à l'affaiblissement général de la nation; mais que lui, au contraire, était un véritable réformateur dont la puissante pensée, les plans sagement mûris rendraient au vieil Orient sa puissance perdue; qu'il fallait le laisser agir, et qu'à la tête de cette nationalité arabe, pleine de force et de jeunesse, il saurait maintenir ses frontières avec la Russie. Je ne sais si M. Boré, au fond de la Perse où il est maintenaut, a entendu parler du livre de M. Clot-Bey; mais je suis convaincu d'avance que cette réponse serait loin de le satisfaire. En effet, M. Boré dit quelque part, qu'il partage peu l'espoir chimérique de certains rêveurs qui s'imaginent pouvoir reconstruire l'empire turc; qu'ils s'abusent, parce qu'ils envisagent les choses sous le pointde vue politique et humain, au lieu de les juger des hauteurs du dogme et de la foi. M. Boré, ardent catholique, et ancien rédacteur de l'*Avenir*, si je ne me trompe, déclare que « les peuples chrétiens seuls peuvent être régénérés, parce qu'ils renferment seuls en eux l'élément de vie inépuisable que leur communique la seconde révélation. » Le mahométisme, selon lui, a rempli sa mission sur la terre, en châtiant les peuples d'Orient, premiers dépositaires du christianisme qu'ils ont trahi ensuite; aujourd'hui, il doit crouler et faire place à la foi chrétienne. Ce n'est que dans la ruine temporelle des Turcs qu'il voit leur

Digitized by Google

régénération spirituelle; et là dessus, il fait le portrait de cette nation agonisante, accablée par trois fléaux : la disette des campagnes, la banqueroute et le dépérissement de la race turque elle-même :

« Au fond des provinces les plus éloignées, dit-il, comme dans le voisinage de Constantinople, la terre manque de bras qui la travaillent. Ici, la verdure uniforme et languissante qui la recouvre lui donne un air de souffrance et de tristesse : on dirait une veuve en deuil pleurant sur sa stérilité. Les Turcs, élevés dans les steppes de la Tartarie, n'ont jamais été agriculteurs, et après la conquête, ils n'ont pas daigné le devenir. Il leur était plus commode de charger les vaincus du soin de les nourrir, pendant qu'ils se reposaient dans la jouissance paresseuse de ces biens. Les sujets non musulmans ou *raïas* furent bientôt réduits à la condition de colons par ces nouveaux maîtres, tout aussi durs que les planteurs d'Amérique. Comme la richesse et l'abondance des récoltes les exposaient davantage aux avanies, sans qu'ils retirassent aucun bénéfice de leur travail, ils se contentèrent de cultiver une portion de terrain suffisante aux besoins de la famille; et, lorsqu'ils le pouvaient, ils embrassaient une autre profession. Aussi les grains nécessaires à la subsistance du peuple viennent-ils de la Russie. Il en est de même du vin et des autres denrées, que l'on tire du dehors. L'industrie étant complètement nulle, tous ses produits sont envoyés de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, dont les navires n'emportent en échange que des piastres. Aussi la monnaie diminue-t-elle chaque jour, et l'empire va s'appauvrissant en proportion; tellement qu'il est réduit, pour faire face à ses affaires, à battre de la fausse monnaie, c'est-à-dire que le numéraire mis en circulation a une valeur intrinsèque moindre que celle qui lui est accordée par le tarif officiel. Mais cette spéculation, avantageuse pour le moment, ne fait qu'ajourner la banqueroute générale, laquelle sera d'autant plus désastreuse, que l'empire aura été plus épuisé. Un second signe de décadence, c'est le dépérissement sensible de la race. On compte les Musulmans dans Constantinople même, et leur nombre semble à peine égaler celui des Arméniens et des Grecs. Ceux que l'on rencontre portent rarement sur la figure le caractère imposant de majesté que les historiens leur accordent assez unanimement à leur arrivée sur le sol européen. »

Voilà le triste tableau que M. Boré nous déroule. Le tableau est-il vrai? — Oui, si l'on en croit les voyageurs qui ont écrit, dans ces derniers temps, sur l'Orient. De là, il conclut qu'en dépit des inexorables versets du Coran, le joug de l'islamisme sera bientôt brisé. Nul doute qu'il ne préfère alors Abdul-Medjid à Mehemet-Ali, dont il doit craindre l'influence religieuse sur les populations de l'empire ottoman. Je ne sais pas jusqu'à quel point il est permis de désirer la mort d'une nation pour se donner le plaisir de la voir ressusciter; les morts violentes n'ont jamais lieu sans de terribles douleurs, qu'il est peu charitable de souhaiter à un peuple, quelque grand bien qu'il puisse en retirer dans un avenir éloigné. Je crois volontiers que l'Evangile, avec ses maximes de liberté et d'humanité, prendra racine quelque jour en Orient, mais rien ne me dit que ce changement s'opérera bientôt; je pense qu'on aurait tort, pour le prophétiser, de nous montrer la faiblesse actuelle de l'empire, lorsqu'il est constant que le vice-roi a considérablement augmenté son

Digitized by Google

pouvoir, en se faisant le protecteur de la religion musulmane, en ouvrant de nouveau le chemin de la Mecque aux croyants, et que c'est à cette sorte de mépris qu'on professait, à Constantinople, pour le Coran, en imitation sans doute de notre incrédulité européenne, qu'il faut attribuer la ruine du jeune sultan. M. Boré s'est peut-être un peu trop pressé d'annoncer l'avénement de ses espérances; espérances qui sont les nôtres, comme aussi celles de tous les esprits qui veulent le bonheur et la liberté des peuples. — Les hommes politiques qui ouvriront les *Mémoires d'un voyageur en Orient*, espérant y trouver le panégyrique de l'une des deux puissances rivales, et une explication de la querelle qui s'agite, seront donc déçus dans leur attente. Le nom de Mehemet-Ali ne se rencontre peut-être pas une fois dans tout l'ouvrage. Ils auront en revanche de bonnes pages sur les mœurs, les arts, les sciences et la nature du pays.

Je ne veux pas terminer sans dire quelques mots de la partie religieuse du livre qui, tout compte fait, est la plus considérable. M. Boré a intitulé ainsi un de ses chapitres : *De la nécessité pour le voyageur de s'élever à la dignité de missionnaire*. Après avoir écrit ce chapitre, le voyageur a voulu joindre l'exemple au précepte, et s'est fait missionnaire. Aussi, au point de vue religieux, son livre peut-il être considéré comme un complément des *Annales de la propagation de la foi*. Et puisque je viens d'écrire le titre de ce dernier ouvrage, j'adresserai à M. Boré une question, au risque d'offenser sa ferveur catholique; ce sera d'ailleurs une transition toute naturelle pour parler du seul grief que j'aie à lui soumettre. Je lui demanderai s'il sait pourquoi le recueil des *Annales* attire si peu l'attention de la presse française, toujours à l'éveil pour découvrir ce qui se fait de bon et d'utile dans le pays? pourquoi les numéros se succèdent au milieu de l'indifférence presque générale? L'explication de cette indifférence, il la trouvera dans le ton d'aigreur, dans les paroles âpres, mordantes, jalouses, dont les missionnaires catholiques se servent pour parler de leurs confrères qui professent la religion anglicane. Quoi! vous venez enseigner aux hommes les vérités du christianisme, et vous avez des sarcasmes amers sur les lèvres! Vous venez annoncer la paix et la charité, et vous avez de la haine dans le cœur! Commencez d'abord, car votre divin maître l'a dit autrefois, par apaiser ces disputes bruyantes de secte qui sont d'un pernicieux exemple; faites taire cette orgueilleuse intolérance qui se dresse sans cesse à votre côté comme votre mauvais ange; l'humilité vaut mieux. L'humilité et la charité, voilà en deux mots toute la loi du Christ. Ce défaut, qui a nui si puissamment au recueil périodique, se retrouve dans le livre de M. Boré. Après avoir lu les pages sur la *propagande catholique comparée avec la propagande protestante*, et celles sur *Henry Martyn*, on regrettera de les trouver tellement en désaccord avec le zèle et l'esprit d'union qui en ont dicté tant d'autres. Voilà le reproche que j'avais à adresser à M. Boré, reproche qui ne diminue en rien l'utilité de ses travaux. Je n'ajouterai qu'un seul mot sur les *Mémoires d'un voyageur*, c'est que si mauvais croyant que l'on soit, après avoir lu attentivement, en silence, et sans arrière-pensée mauvaise, on doit sortir de ce livre meilleur qu'on n'y est entré. Il ne me reste plus qu'à souhaiter bon courage au voyageur : à de telles entreprises, le succès ne peut faire défaut.

Eug. de M.

Digitized by Google

DE LA PRESSE EN ALLEMAGNE.

—

LE MERCURE DE FRANCONIE.

Le *Mercure de Franconie* a été frappé naguère d'un interdit aussi cruel que stupide, émané directement du roi de Bavière. La cruauté est toujours le fruit sauvage de l'ineptie. Les journaux français ont, comme de coutume, rapporté cette mesure violente sans s'inquiéter le moins du monde ni de la cause, ni de l'effet. Cependant, toute l'histoire de l'Allemagne constitutionnelle se rattache à celle de ce journal. C'était la mouette qui, en voltigeant autour du mât, annonçait de ses petits cris l'orage lointain : l'orage a éclaté, le mât est brisé, et la mouette disparue.

J'aime à esquisser l'histoire du *Mercure de Franconie* ; on y verra que le gouvernement vulgairement nommé constitutionnel n'est partout qu'une assez plate dérision. Au surplus, pour se défier de cette forme de gouvernement, il suffirait de rappeler qu'elle est de l'invention de ce peuple qui ne possède pas même les premiers rudiments du beau, dont la valeur dans les arts est purement négative, qui n'a ni musique, ni peinture, ni statuaire, du peuple anglais, enfin. L'esprit d'imitation a décidé le contraire en Europe, et sur le patron britannique, on a taillé partout des constitutions : funestes expériences toujours faites, hélas ! aux dépens du peuple. Car, que le roi soit le berger, ou bien qu'il cède la houlette à son ministre, nous autres moutons, nous n'en sommes pas moins là pour être tondus, et, en ce sens, le prophète avait bien raison d'appeler les rois *bergers* ; seulement les bergers modernes, au lieu de chanter, leurs amours, comme les anciens, ne jouent plus qu'un seul air sur leur monotone cornemuse : Donnez, mes ouailles, donnez de l'argent.

C'est en 1784 que le *Mercure de Franconie* a été fondé à Bamberg (ville actuellement bavaroise) par un français émigré. Depuis sa fondation, ce journal avait été constamment plus avancé que les autres feuilles allemandes lorsque, après 1830, M. de Hornthal, député bavarois, en fit l'acquisition, dans le but de le transformer en un journal simplement constitutionnel. M. de Hornthal est un brave et honnête homme qui, dans ce temps-là, avait

Digitized by Google

encore foi dans le système d'escarpolette politique que les inventeurs ont appelé, d'un air profond, la pondération des pouvoirs, comme si le monde moral n'était pas soumis aux mêmes lois que le monde physique, où tout ce qui vit avance ou recule.

Un peu avant la révolution de juillet, le ministère Schenk fut obligé de se retirer, et celui de M. de Wallerstein le remplaça. M. Schenk est connu en Allemagne plutôt par ses pièces de théâtre que par son administration, vu qu'il n'avait rien à administrer. Quel beau pays, mon Dieu ! que cette Allemagne ! Tandis que le roi de Bavière s'amusait à composer d'assez médiocres poésies lyriques, son premier ministre organisait des répétitions de ses propres drames avec les actrices de Munich, et s'essayait même dans l'art de la déclamation. Aussi, l'empereur d'Autriche, François Ier, demandait-il un jour au roi de Bavière : « Qui donc gouverne chez vous, mon cousin : le ministre qui fait des drames, ou vous qui faites des vers ? » Toutefois, il faut rendre cette justice au peuple allemand, qu'il sait apprécier à leur juste valeur les poésies royales de Munich. Voici une anecdote qu'un paysan de Bade me raconta. En 1832, il y eut une émeute d'étudiants à Munich, le gouvernement donna ordre à la gendarmerie de charger les doctes pertubateurs, ce fut en vain, les étudiants ne bougèrent pas. On leur envoya un bataillon d'infanterie, inutiles menaces ! On le renforça d'un escadron de cavalerie, suivi à son tour de cinq pièces de canon. Les étudiants crièrent de plus belle : Vive la liberté ! Enfin le roi, voyant sa dynastie en péril, monte à cheval, fend la presse, arrive sur le théâtre de l'émeute, et, ouvrant un receuil de ses poésies, se met à les déclamer à la foule. Cette fois, les étudiants se dispersent, prennent la fuite, et les soldats, entraînés par l'exemple, s'échappent aussi sous prétexte de poursuivre les fuyards.

Une fois nommé ministre, M. de Wallerstein songea à se ménager des appuis. La cour, et le roi personnellement, étaient travaillés par les jésuites. M. de Wallerstein, afin de neutraliser leurs efforts, dirigés contre lui, voulait s'appuyer sur la chambre des députés ; mais cette assemblée, étant imbue des idées libérales venues de France, pressait le ministre de marcher dans la voie des réformes; celui-ci, placé entre deux puissances ennemies, les contenait l'une par l'autre, et se servait de la cour pour tempérer les fougueuses velléités de la chambre, et de la chambre pour s'opposer aux tendances rétrogrades de la cour. Par cette manœuvre, M. de Wallerstein se rendait nécessaire aux deux partis. Cependant, comme il tenait surtout à plaire au roi, M. de Wallerstein créa une police secrète, qui se propagea comme une peste dans toutes les parties du royaume. D'après les rapports que cette police adressait au ministre qui, à son tour, les faisait passer dans les mains du roi, il s'agissait à tout moment d'assassiner le monarque et de mettre à mort tous les aristocrates. Les fêtes de Hambach et de Gaibach venaient admirablement à l'appui de ces mensongères assertions. Le ministre sévit donc contre les patriotes, toujours pour sauver la monarchie, et croyant par là se rendre plus cher et surtout plus nécessaire à la personne du roi. Aussi le prince de Metternich écrivait-il à la diète : « La fête de Hambach, si l'on sait en profiter, peut devenir *une fête des bons.* » Les *bons*, pour M. de Metternich, sont ceux que généralement on répute mauvais.

Digitized by Google

Néanmoins, comme M. de Wallerstein avait besoin, pour ses roueries constitutionnelles, des députés bavarois, et surtout des députés libéraux, il fit la connaissance de M. de Hornthal qui improvise bien, et qui parlait assez librement. Il lui promit sa protection, pourvu qu'il entrât dans ses vues. Le *Mercure de Franconie*, organe de M. de Hornthal, acquit par là une assez grande importance. M. de Hornthal ne se proposait rien moins que de tuer la *Gazette d'Augsbourg*. Pour le plus grand succès de son journal, il mit le docteur Haller à la tête de la rédaction, et il envoya M. Ridel dans toutes les capitales de l'Europe, pour y établir de bons correspondants. MM. Duesberg, Savoye, Loewengarten, le baron T.... et un employé français que je ne puis nommer, envoyèrent au *Mercure* des articles de Paris. Le journal n'était soumis à la censure que pour la rubrique de l'extérieur et de la confédération germanique. Quant aux affaires de l'intérieur, la censure avait été abolie par la constitution de Bavière, et ce n'est que depuis 1836 que la diète l'a rétablie dans toute l'Allemagne. M. de Wallerstein procura quatre cents abonnés de plus au *Mercure de Franconie* par un simple ordre donné à tous les bureaux d'administration de Bavière de s'abonner à ce journal.

Sur ces entrefaites, le parti ultramontain, protégé par le roi, et qui n'avait pas perdu un pouce de terrain, fit proposer d'établir des couvents dans tous les départements de la Bavière. Le ministre n'osant braver ouvertement le roi, et craignant de se compromettre aux yeux des députés libéraux, feignit une indisposition grave qui l'empêchait d'assister aux débats. Ainsi Démosthène parut un jour sur la place publique d'Athènes le cou enveloppé de mouchoirs de laine et la bourse remplie, dit Plutarque, de l'or qu'on lui avait donné pour se taire; cependant le *Mercure de Franconie* protesta énergiquement contre l'établissement du couvent des cordeliers à Bamberg, et s'attira par cette protestation la malveillance du roi. M. de Walleirstein tint la même conduite, quand il fut question de réformer les justices du pays (Landgerichte), proposition libérale qu'il n'eut pas le courage d'appuyer ni de combattre ouvertement. A cette époque, le parti rétrograde avait fait des progrès immenses; les libéraux, et surtout le *Mercure de Franconie*, ayant menacé le ministre de l'abandonner, celui-ci comprit la nécessité de hasarder un coup de maître. L'occasion ne se fit pas attendre.

Dans le budget des recettes, il se trouvait un excédent de six millions de florins. D'après la constitution, c'est à la chambre d'en disposer. Or, le roi exigeait que cette somme lui fût livrée pour servir à la consolidation de la jeune royauté barvaroise en Grèce. La chambre haute de Bavière, composée des nobles du pays, s'opposa la première à ces prétentions, et, parmi ses membres, ceux qui montrèrent le plus d'énergie furent le duc Max et le général Pappenheim.

M. de Wallerstein, cachant toujours sa pensée sous des dehors caressants, promit au roi de lui procurer ces six millions de florins si chers à son cœur, mais il ne manqua pas de lui reprocher en même temps sa froideur et le peu de confiance qu'il lui témoignait. En quittant le roi, le minstre se rendit immédiatement à la chambre, et il prononça un discours fort habile, pour démontrer qu'à la chambre seule appartenait le droit de régler l'usage de l'excédent des recettes; mais qu'elle ferait bien d'user de son droit en faveur du

Digitized by Google

souverain, en abandonnant à ce roi magnanime les six millions de florins dont il était seul capable de faire le meilleur usage possible, dans l'intérêt de son peuple. Après ce discours, le roi de Bavière, peu satisfait sans doute de ces concessions, fit une scène violente à son ministre. Il y eut de part et d'autre des propos aigres-doux, et même des personnalités offensantes, et le roi enjoignit à M. de Wallerstein de donner sa démission. M. de Wallerstein obéit; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il apprit que c'était son premier secrétaire, M. Abel, qui prenait le portefeuille à sa place. Il y eut là une espèce de trahison dont tout le monde fut frappé.

La même question de finance ayant été débattue en 1840, et M. Abel s'étant permis quelques discours inconvenants sur le compte de M. de Wallerstein, celui-ci le provoqua en duel, et une rencontre eut lieu dans le parc de Munich, personne ne fut blessé.

Dès l'avènement de M. Abel, le *Mercure de Franconie* fut interdit dans tous les bureaux qui s'y étaient abonnés par ordre du précédent ministère, et la censure pesa sur ce journal de tout son poids. Ainsi, des articles furent biffés dans le *Mercure*, qu'on laissa passer dans d'autres journaux de Bavière. Ce fut un arbitraire révoltant, et toutes les pétitions de M. de Hornthal demeurèrent sans réponse. Le *Mercure* étant le seul journal de Bavière qui ne fût pas pour l'archevêque de Cologne, on le décria dans tout le pays. On allait, disant que l'anéantissement du *Mercure* était une question de cabinet. La question de la presse ayant été agitée à la chambre, il y a un an, M. Abel exprima sa haine dans les termes les plus grossiers. « La presse, disait-il, est une courtisane (il prononçait un autre mot), elle ne mérite pas qu'on lui laisse faire son commerce. » En rapportant ce *fameux* discours, le *Mercure de Franconie* en cita un autre que le même M. Abel avait prononcé en 1832, en faveur de la liberté absolue de la presse. Il est vrai que dans ce temps-là, M. Abel n'avait pas encore supplanté son bienfaiteur, et que la *courtisane* était alors sa maîtresse bien-aimée.

A peine M. Abel avait-il lu la reproduction de son discours, qu'il courut, furieux, chez le roi, et tous deux résolurent de porter au *Mercure* un dernier coup. Le roi défendit à la poste d'expédier le journal, défense contraire au droit des gens, violation flagrante de la charte constitutionnelle de Bavière. Qu'importent aux rois les lois du pays, si les citoyens ne s'établissent en véritables chiens de garde pour mordre, s'il le faut, ceux qui veulent y toucher? Le *Mercure* est mort, et avec lui la constitution de Bavière.

Qu'on nous permette de citer un trait de la vie privée de M. Wallerstein, consigné dans un livre que vient de publier sur la situation de la Bavière, M. Bacherer. M. de Wallerstein n'aime pas la noblesse, et il s'était décidé à ne jamais épouser une femme qui eût de la naissance. Il n'était pourtant pas très heureux dans ses amours bourgeois. Il fit la cour à la fille d'un fripier, demeurant dans un faubourg de Munich. La jolie fripière jouissait d'une grande réputation de beauté et de vertu. Un beau matin, M. de Wallerstein lui envoya son domestique à livrée, avec une lettre qui contenait une demande en mariage dans toutes les formes. Voici la réponse textuelle de la fripière, réponse que M. le ministre montra naïvement à plusieurs personnes : « M. le ministre, je ne veux pas, j'aime un garçon boulanger, auquel j'ai juré fidélité jusqu'à

Digitized by Google

la mort. » Cette réponse, digne d'une femme du peuple, fortifia encore le ministre dans ses résolutions plébeïennes, et comme pour se venger de la *corbeille* (1) de la fripière, il épousa la fille d'un jardinier.

Quant au roi de Bavière, voici à son sujet un passage que je traduis du livre que M. Henri Heine vient de publier à Hambourg, sur Boërne :

« Hélas ! s'écrie M. Boërne, nous autres Allemands, nous n'avons guère de talent pour la liberté. Les Allemands ont de tout temps été les *Ludi magistri* de l'esclavage, ils ont été partout les gouverneurs de l'obéissance passive. Aussi avons-nous propagé l'esclavage dans toute l'Europe, et de même qu'après un déluge on trouve sur les cîmes des montagnes les restes des monstres pétrifiés, vous trouverez des monuments antédiluviens de la race allemande sur tous les trônes de l'Europe. A présent même, à peine un peuple s'est-il affranchi, qu'on lui attache un gourdin allemand sur le dos. Même dans le pays sacré d'Harmodius et d'Aristogiton, en Grèce enfin, on établit l'esclavage allemand, et sur l'Akropolis d'Athènes, on trouve de la bière bavaroise et des bâtons bavarois. C'est une horreur de voir que le roi de Bavière, ce petit tyran et ce mauvais poète, a mis son fils sur le trône d'un pays où jadis florissaient la liberté et la poésie, d'un pays où il y a une plaine de Marathon et un mont qui s'appelle le Parnasse ! Je viens de lire dans un journal que trois étudiants ont été forcés de fléchir le genou devant le portrait du roi à Munich pour faire amende honorable. Ciel ! fléchir le genou devant le portrait d'un homme qui, pour comble d'humiliation, est un mauvais poète. Si j'étais maître, je forcerais ce poète à fléchir le genou à son tour devant les Muses, et à faire amende honorable pour avoir offensé la sainte poésie. »

LE JOURNAL ALLEMAND DE FRANCFORT.

Le *Journal allemand de Francfort* se glorifie de son ancienneté, et il s'intitule le premier journal de l'Allemagne. On n'a pas cependant toujours bonne grâce à parler de son âge, et il existe, il faut en convenir, une différence assez tranchée entre un journal et un flacon de vin de Johannisberg; les années qui, en passant, font hausser le prix de l'un diminuent le plus souvent la valeur de l'autre. Plus un journal est vieux, moins il vaut, je crois bien, et le plus jeune est certainement le meilleur. Il y a quelques années, la feuille allemande de Francfort ne méritait guère, à vrai dire, le titre de journal qu'elle se donnait; c'était une sorte de chronique de cour qui se bornait à consigner les hauts faits des majestés couronnées, ne s'occupant jamais de cette multitude confuse, souffrante et opprimée qu'on appelle le peuple. Le

(1) Un refus de mariage s'appelle en Allemagne une corbeille, *korb*.

Digitized by Google

nom de cet être misérable ne méritait pas sans doute de figurer dans ses colonnes.

C'est après 1815 seulement que le journalisme allemand prit un certain essor. Le jeune aiglon commença alors à essayer un peu ses forces, mais le fauconnier allemand, le prince de Metternich, survint aussitôt, et lui coupa les ailes à temps. La chute fut grande, et l'aiglon retomba, de ce ciel où il montait, dans la boue de la diète de Francfort.

Le journalisme allemand n'est donc plus rien qu'une vile spéculation d'argent; on fait le commerce des idées; et, comme cela rapporte, il y a concurrence.

Dernièrement, un épicier ruiné sortit de sa maison un matin, traversa une place, puis une autre, et frappa à une porte du quartier du *Wollgraben;* un imprimeur ruiné vint ouvrir. Il s'agissait d'exploiter le *Journal allemand de Francfort*. L'épicier s'appelait M. Heller, qu'on nous pardonne cette personnalité, et l'imprimeur M. Kohm. Les deux associés étaient doués, en outre, d'une qualité indispensable pour diriger leur nouveau journal. A l'exception de comptes de magasin et de billets à ordre, ils n'avaient jamais de leur vie écrit une seule ligne d'allemand. M. Heller cependant ne manque pas d'une certaine habileté, surtout à la Bourse, et en sa qualité d'honnête bourgeois allemand, il aime les commérages de sa petite ville et les gros mensonges. Cette prédilection du journaliste se manifesta bientôt ouvertement à chaque page. Il eut des correspondants dans toutes les parties de l'Allemagne, à raison d'un franc par lettre, qui lui annonçaient le temps pluvieux ou orageux, les incendies et les naufrages. Il ne se donnait pas un coup de couteau; il ne se commettait pas un seul empoisonnement de Darmstadt à Weimar, que M. Heller n'en eût connaissance avant même la justice du lieu. En quelques années, le *Journal de Francfort* se trouva former une des plus complètes histoires des crimes et des misères de l'humanité. De la sorte, le *Journal allemand de Francfort* fut prôné de tous côtés comme étant une feuille libérale, accueillant indistinctement le récit des malheurs arrivés aux humbles comme aux puissants. Comme, en outre, il fait une prodigieuse consommation de papier cotonneux, le nombre de ses abonnés augmenta considérablement lorsqu'il fut reconnu qu'on pourrait se servir de lui pour nettoyer tous les huit jours les vitres des croisées, usage en vigueur dans les familles allemandes. Une raison plus sérieuse de sa fortune est la publication de la *Gazette des Postes*, journal aristocratique qui paraît à Francfort, et qui forme un singulier contraste avec la feuille de M. Heller. Ce dernier journal rapportait du moins toutes les émeutes de l'étranger, et semblait être fier de leur réussite. Peu à peu, et principalement depuis la révolution de juillet, le *Journal allemand de Francfort* prit une certaine importance et devint libéral malgré lui. Qu'on n'aille cependant pas croire qu'il y avait dans cette conduite une sincère conviction; la seule conviction, le seul but de M. Heller en tout ceci, c'était de gagner des abonnés et de l'argent. Or, s'apercevant que le peuple, en Allemagne, aimait à lire de ces faits héroïques que les nations accomplissent de temps à autre pour rappeler à ceux qui les gouvernent leur existence, il s'empressa de les lui donner, et de publier encore un supplément, le soir, avec une sorte de feuilleton intitulé : *Didaskalia*. Journal,

Digitized by Google

supplément et feuilleton s'élevaient à la somme de quinze francs par an ; c'é tait juste le prix du papier que l'abonné recevait en échange. La modicité du prix n'a pas empêché M. Heller, qui, armé d'un crayon rouge en guise de plume, dirige en personne le journal, d'amasser un demi-million en cinq ans. Le journal de Francfort compte aujourd'hui 7,000 abonnés. Il est vrai que ce sont les annonces seules qui lui ont valu cet énorme bénéfice; mais qu'importe ! à l'heure qu'il est, M. Heller est propriétaire d'une rue entière à Francfort, il a plus de dix presses à vapeur, occupe plus de cent ouvriers, et se moque de tous ces petits génies allemands qui ont préféré mettre leurs noms et leurs vers dans toutes les bouches, ou encore se faire tuer pour la liberté de leur pays. Il paierait peut-être bien quelques étudiants pour casser des enseignes la nuit dans les rues d'Iéna, pourvu que son journal le sût le premier, et en apportât la nouvelle à Vienne, à Berlin, et même à la Bourse de Francfort; sauf à appeler ces mêmes hommes des misérables perturbateurs, des Brutus de carrefour. Les exemples de cette sorte ne lui ont malheureusement pas manqué, ni en Allemagne, ni en France.

Sa fortune cependant lui a déjà causé quelques insomnies dont il est bon de dire deux mots. Lors de l'arrestation de l'archevêque de Cologne, M. Heller avait, comme imprimeur, passé un traité avec M. Henninghausen, éditeur de la *Gazette catholique*. Le traité était conclu pour trois ans. Or, le journal allemand, soudoyé par la Prusse, et ayant une grande majorité d'abonnés protestants, était protestant lui-même; la *Gazette catholique*, au contraire, défendait l'archevêque. La discussion dégénéra, en peu de temps, en une véritable querelle de carrefour, et voilà M. Heller, en vertu de son traité, forcé de composer, imprimer, corriger et publier les injures les plus grossières à lui adressées par son terrible antagoniste, M. Henninghausen. La position de ce pauvre imprimeur fut bientôt connue, et devint l'objet des risées du public allemand ; mais les esprits sérieux s'indignèrent, et dénoncèrent la profonde corruption de la presse, qui partout est devenue une vile affaire d'argent, un trafic au moyen duquel on obtient tout ce qui se vend au grand jour comme ce qui se vend honteusement dans l'ombre et en secret, tout enfin, excepté l'honneur; car pour en trafiquer, il faut en avoir.

Les journaux français appellent souvent le *Journal allemand de Francfort* un journal aristocratique, on affirme qu'il passe en Allemagne pour être très libéral. Le fait est qu'il n'est ni aristocratique ni libéral, et que ses opinions lui sont entièrement inconnues à lui-même; il accepte et insère ce qu'on lui apporte, pouvu qu'il y voie la chance de gagner quelques abonnés. Quant à son paiement, il paie à présent trente sous par lettre et six florins (13 francs) pour la feuille d'impression, en fait de littérature. Le rédacteur du feuilleton, qui a pour titre *Didaskalia*, est M. Wagner, dont le traitement s'élève à 1,700 francs par an. M. Marmier, qui a beaucoup écrit sur l'Allemagne, et quelquefois un peu au hasard, il faut bien le dire, a eu le malheur de citer la *Didaskalia* comme une feuille vraiment littéraire ; M. Marmier a oublié sans doute que sa valeur ne méritait pas d'être discutée, ne fournissant guère d'ailleurs que des traductions d'ouvrages français, pour lesquelles elle paie à peu près 7 francs par page d'impression. Chose extraordinaire ! les hommes de lettres allemands de la force de M. Wagner, dont le talent consiste à sa-

Digitized by Google

voir médiocrement le français, injurient les écrivains de la France qui défendent tel ou tel parti politique pour de l'argent, tandis que leur industrie est encore plus misérable, et consiste à arracher quelques florins aux acteurs dont ils tiennent le sort entre leurs mains. Tous ces petits journaux littéraires, annexés aux journaux politiques, comme la *Didaskalia*, la *Feuille de conversation* et autres, ne subsistent que par ce moyen honteux. Mais il faut détourner les yeux pour un moment de ces tristes industries, plaies hideuses du journalisme en Allemagne, que nous retrouverons une autre fois sur notre chemin, en faisant l'histoire des feuilles littéraires.

A. Weill.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Sous ce titre : *Histoire de l'esprit public en France, depuis* 1789, M. Alexis Dumesnil vient de publier un livre où la corruption contemporaine est dénoncée avec une grande vigueur de style et de pensée. Voici un passage de ce livre remarquable :

Ce qui contribue surtout à augmenter le mal, c'est que Paris, le siége du gouvernement, Paris, le siége des sciences et des beaux-arts, le centre des richesses, des affaires, des plaisirs, n'estimant point apparemment sa part assez belle, ait encore voulu rechercher la prospérité enivrante et l'orgueilleuse splendeur d'une ville de commerce. Il n'y avait tout juste que ce moyen pour achever d'éteindre cette générosité naturelle et cette délicatesse de sentiments qui distinguaient notre nation entre toutes les autres. Et, en effet, l'on peut voir comme, en un instant, la politesse et l'aimable bonhomie du vieux Paris ont fait place à l'impertinente arrogance qui forme le caractère distinctif de l'homme de bourse. C'est le banquier, c'est l'agent de change, c'est le dévaliseur en équipage, le monopoleur breveté et patenté qui décident maintenant de la mode et donnent le ton. Le commerce fait aujourd'hui les mœurs; et certes, à la fatuité bourgeoise qui nous a gagnés, à notre luxe révoltant et stupide, à nos conceptions burlesques et sauvages, il n'est que trop facile de reconnaître quels sont parmi nous les législateurs du goût.

Ne fallait-il pas, d'ailleurs, réfléchir qu'en ouvrant dans la capitale de nouvelles voies à l'industrie, on allait infailliblement surcharger du rebut des provinces une population déjà excessive? Comment ne s'est-on pas effrayé de cette volée de spéculateurs affamés qui s'abattent partout où l'on remue de l'argent? Comment n'a-t-on pas prévu l'irruption funeste de ces hommes aventuriers, de ces hommes d'intrigue et de mauvaise vie, que tient continuellement en haleine l'espoir du crime? Et remarquez bien que je ne parle pas ici de la jeunesse industrielle, accourue des départements pour perfectionner à Paris son éducation mercantile. Exposée à tous les dangers de la séduction, n'est-elle pas maintenant une des grandes plaies de ce même commerce qu'elle flétrit et désole par ses rapines? Qui peut dire le nombre des jeunes commis marchands qui viennent chaque jour se gâter à Paris, et sortent de la boutique où on les entasse pour aller au bagne achever leur apprentissage.

A une époque où le vol et l'industrie se confondent ensemble, où le crime participe à toutes les entreprises, et touche, pour ainsi dire, par tous les bouts nos plus brillantes fortunes, on peut aisément se figurer ce qu'est en

Digitized by Google

France le gros des commerçants. Au contraire de l'ancienne féodalité, qui du moins formait des hommes robustes, de bons et vaillants soldats, l'aristocratie industrielle, vraie sangsue des peuples, ne laisse pour les besoins de l'Etat qu'une génération rabougrie, débile et rachitique. Nos hobereaux de comptoir veulent aussi la guerre, mais une guerre de concurrence, cette guerre de fraude et d'odieuse rivalité qui se fait sous le toit rigoureux de la mansarde, dans d'obscurs souterrains, dans des caves humides, ateliers infects où le pauvre use sa vie pour donner un rang à ses maîtres. C'est là qu'on énerve, qu'on abrutit et qu'on assassine le peuple-ouvrier; tandis que sous les ogives dorées de la boutique se rencontrent tous les piéges que peut tendre la mauvaise foi d'un marchand qui vise à la députation ou à la pairie.

Et, à cet égard, ne convient-il pas de montrer les fruits que porte la science chez une nation qui n'a plus ni règle ni conscience publique. Targuons-nous un peu moins de nos connaissances perfides, de ces inventions et de ses découvertes nouvelles dont s'empare d'abord l'industrie pour tromper tout le monde. Par les services qu'on lui fait rendre, la science, de nos jours instrument de fraude et de crime, doit non seulement tourner à notre honte, mais encore à la ruine des honnêtes gens. Ainsi je me demande ce que l'on a gagné au progrès de la mécanique ou de la chimie, sinon de voir le commerce se livrer à de plus habiles tromperies, et, par mille procédés nouveaux, dénaturer ou falsifier tout ce qui tombe entre ses mains, sans en excepter une seule partie de la nourriture de l'homme, sans en excepter même ces précieuses substances que l'on emploie journellement à sa guérison?

Ce ne sont pas seulement nos colonies qui se plaignent du commerce de la métropole et de la trop grande habileté de nos spéculateurs, ce sont, en général, tous les peuples avec lesquels nous trafiquons. Si l'on veut s'enquérir de ce qui se passe aux bureaux de douane des autres pays, on saura que les caisses venues de France sont peut-être les seules du monde entier qu'un correspondant ne veuille recevoir qu'après l'examen public des marchandises qu'elles renferment. De sorte que ce vieil honneur français, déjà si suspect à tant d'égards, banni successivement de nos relations diplomatiques et de nos relations commerciales, finira probablement dans la suite par ne mériter non plus de confiance que la foi d'un Carthaginois ou les serments d'un Grec.

Les mœurs ne se gâtent point à demi; et l'on devait enfin prévoir le caractère de violence que prendraient les passions d'un peuple qui ne croit plus qu'à l'argent et au plaisir. La fortune a fait parmi nous de si étranges coups, qu'il n'est pas aujourd'hui de dessein funeste que l'on ne soit capable de rouler dans sa tête. Tout est, dans la génération présente emportement, haine, colère, basse envie; et ceux qu'un odieux manége a portés au premier rang, tout fiers de la pensée de nous éblouir, ne se sont pas aperçus que cette rapide élévation ne faisait qu'exciter l'audace et la cupidité de leurs rivaux. Car ces biens que semblait interdire au peuple son humble condition, il les tient maintenant pour être à sa portée, et ne pardonne point que d'autres fassent leurs délices de ce qu'il ne saurait posséder lui-même.

Il est un point de corruption où les vices touchent à la folie, où le crime même s'exalte et tourne en délire. Et comme on a mis depuis longtemps le principe du progrès dans le scepticisme et la licence, de là vient aussi que le

Digitized by Google

peuple se laisse maintenant aller à cet esprit de débauche et de brigandage, qui sans doute lui fait prendre pour des marques d'émancipation les plus grandes monstruosités. Mais, que dis-je? Peut-être est-ce déjà juger trop sévèrement l'infanticide et l'avortement, et le viol et l'inceste, si communs de notre temps, et tous ces amours qui finissent par une tragédie, et tous ces désenchantements qui aboutissent au suicide. En réfléchissant à la manière vraiment effrayante dont se multiplient les crimes, ainsi qu'à leur caractère de fureur et d'atrocité, on ne peut s'empêcher de reconnaître encore ici la triste influence de l'école romantique, de cette secte criminelle qui ne cherche qu'à réveiller dans le cœur de l'homme de lâches et féroces instincts. Il faut d'ailleurs un étrange bouleversement dans les idées d'une nation, pour qu'elle en puisse venir non seulement à s'argumenter en faveur du crime, mais à donner encore aux plus grands scélérats des marques éclatantes d'intérêt et de bienveillance.

Voilà la marche de la perversité humaine. Au surplus, rien ne prouve mieux que cette compassion absurde, que cette immorale et odieuse sympathie, à quel degré de honte et d'avilissement est descendue l'opinion publique. Il n'est pas à présent de monstre qui n'espère jouer un rôle, qui ne se pavane dans le crime, et ne compte sur l'horreur même de son forfait pour trouver place dans notre admiration. L'assassin a ses apologistes et ses flatteurs; on lui reconnait une verve et des inspirations d'artiste; et comme on disait un beau poëme et un beau discours, on dit maintenant un *beau* meurtre, un *beau* crime. On veut savoir quels sont dans sa prison les faits et gestes d'un scélérat; comment il passe son temps, s'il fait bonne contenance, s'il rit ou s'il pleure. Après quoi, vous ne vous étonnerez pas qu'on lui fasse porter, comme à Lacenaire, force paniers de vin de Champagne, ou qu'on lui demande, comme à Fieschi, de ses cheveux et de ses autographes, sans pour cela négliger les mémoires et les portraits, et mille autres petites marques d'intérêt que l'on se doit entre artistes et gens célèbres.

Contre l'infamie qui nous gagne, il n'y avait plus d'autre ressource que la sévérité des condamnations; il n'y avait plus d'autre remède que ces exemples terribles dont s'épouvante le cœur même le plus pervers. Mais les folles idées qui gouvernent maintenant l'esprit public se sont fait jour jusque dans le sanctuaire de la justice; et l'on sait par quelle application mensongère de la loi les jurés trouvent sans cesse le moyen de trahir avec leurs propres serments le devoir sacré que leur impose la société. On ne cite guère de verdict dont le bon sens n'ait à rougir, qui ne soit entaché de mauvaise foi et rendu sous l'influence des plus absurdes doctrines. Le jury s'est fait à son tour jeune-france et romantique; c'est-à-dire le fauteur aveugle de toutes les sottises nouvelles et l'imprudent ennemi de tout ce qu'on avait appelé jusqu'à ce jour morale, équité, raison. Il nie aussi la liberté de l'homme, rejette sur l'influence de certains organes nos vices et nos crimes, et, se plaçant continuellement au dessus de la loi, s'étudie d'abord à éluder celle qui prononce la peine de mort. Partout règne une hypocrite philanthropie, une indigne et fallacieuse pitié qui ne tend à rien moins qu'à confondre toutes les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste. C'est l'anéantissement même du sens moral de la nation; c'est une lâche et odieuse capitulation de la conscience publique

Digitized by Google

avec tous les crimes ; dernier trait d'infamie auquel ne pouvait manquer de nous conduire cette fatale condescendance de l'opinion qui, depuis si longtemps, sert d'excuse à toutes les tyrannies, et garantit à toutes les usurpations le succès et l'impunité.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Il se passe en ce moment dans le monde des choses singulières et graves. Pourquoi cette reine qui abdique au Midi? Pourquoi ce roi qui abdique au Nord? Est-ce que les souverains eux-mêmes commenceraient à comprendre que souvent la royauté ne vaut pas ce qu'elle coûte?

Que l'abdication de Guillaume de Hollande n'ait pas une signification bien haute, on doit le reconnaître. L'histoire doit peu de place aux caprices et aux ennuis d'un vieillard amoureux. Mais l'abdication de Christine est une véritable atteinte au principe même de la monarchie.

Quand il prit fantaisie à Charles-Quint d'abdiquer, il le fit avec sérénité d'esprit, avec pompe, en toute liberté. Il était alors au faîte de sa puissance : il avait tout abaissé autour de sa gloire : il devenait humble à force d'avoir épuisé les jouissances de l'orgueil, et il n'emportait pas avec lui la monarchie dans le monastère de St-Just. Quand Christine de Suède vint à Upsal déposer les marques de la royauté, ce fut tout simplement pour étonner le monde, et nul ne put croire que le principe de la royauté souffrirait de ce petit calcul de vanité, né dans un jeune cœur. En est-il de même ici? Non. Dans cette abdication de la reine d'Espagne, c'est la royauté qui s'humilie, c'est la royauté qui s'avoue impuissante, c'est la royaute qui se rend. Où donc la monarchie se maintiendra-t-elle si elle n'a pu vivre dans cette monarchique Espagne d'Isabelle la Catholique, de Charles-Quint et de Philippe II?

Aussi, la consternation a été grande au château, quand la fatale nouvelle y est arrivée. Car enfin, le voilà définitivement ruiné, de l'autre côté des Pyrénées, ce gouvernement constitutionnel que nos hommes d'état avaient fait tant d'efforts pour y fonder! Et quel coup plus sensible pouvait être porté au régime monarchique issu de 1830? Ici et là n'était-ce pas le même mélange de révolution et de légitimité? Et la conformité des situations ne semblait-elle pas garantir la solidarité des intérêts? Oui, et cela n'est pas douteux : ceux qui ont renversé le trône de Marie-Christine ont enlevé un appui au trône de Louis-Philippe. De là, les accusations ardentes dirigées depuis quelques jours par les écrivains du château contre l'heureux duc de la Victoire, contre Ferrer, contre Calatrava, contre les membres les plus influents de la junte, contre tous les chefs du mouvement enfin. Colères égoïstes dont l'explosion nous toucherait peu, si elle n'avait pour effet d'élever entre la France et l'Espagne une barrière funeste. Ces infatigables récriminations, ces

Digitized by Google

injures, ces cris de haine, n'ont déjà que trop porté leur fruit. Confondant par une déplorable erreur, notre gouvernement et la France, les radicaux espagnols nous regardent comme leurs ennemis. Notre influence est perdue à Madrid, tout à fait perdue, et l'influence anglaise y domine. Adieu le mot si profond de Louis XIV ! Il est trop vrai qu'il y a encore des Pyrénées !

Ainsi, parce que la royauté de juillet n'a pu parvenir à fonder en Espagne une royauté faite à son image, il faudra que la France perde une alliance utile ! Ainsi, parce qu'il y a en France un intérêt dynastique qui veut qu'on combatte le radicalisme espagnol, qu'on l'insulte, qu'on l'irrite, il faudra que tout rapport de bon voisinage cesse entre cette France, qui a pris en Europe l'initiative des révolutions, et l'Espagne, qui ne fait après tout que s'agiter à notre exemple ! Nous payons un peu cher le gouvernement constitutionnel. Est-ce que, dernièrement, la junte d'Alicante ne faisait pas arrêter M. Sotelo sur le paquebot l'*Océan*, malgré la résistance de notre consul et au mépris de notre pavillon ? Voilà donc ce que nous a valu la diplomatie constitutionnelle ! Avons-nous apaisé les ressentiments de la Russie ? Non, puisqu'elle se met contre nous à la tête d'une coalition nouvelle ? Avons-nous trouvé grâce devant la politique modérée de M. de Metternich ? Non, puisque l'Autriche, sans y être poussée par aucun intérêt matériel, s'unit contre nous à la Russie. Avons-nous au moins conservé l'amitié de l'Angleterre, de l'Angleterre constitutionnelle ? Non, puisqu'elle nous déclare la guerre par ses ministres, nous outrage par ses journaux, nous menace par ses marins, et nous attaque dans nos alliés. Eh bien, cela même n'était pas assez : voici l'Espagne qui nous échappe, à l'exemple du Portugal, pour se jeter entre les bras des Anglais. Tristes conséquences d'un détestable système : la France, à l'heure qu'il est, se trouve isolée dans le monde ! La France isolée ! Cela n'est-il pas incroyable ? Lorsqu'aucune solidarité ni d'intérêts, ni d'idées n'existait presque dans le monde; lorsque les nations, séparées par de hautes barrières, vivaient en quelque sorte juxtaposées ; lorsqu'on n'avait encore découvert ni l'imprimerie ni la vapeur, quelle était la situation de la France ? Etait-elle isolée, alors ? Loin de là. L'histoire nous la montre mêlée à toutes les grandes choses et faisant les affaires communes de l'humanité. Et aujourd'hui que tout s'enchaîne dans la vie des peuples, nous, la nation cosmopolite par excellence, nous avons seuls une existence à part ! La France est isolée ! mais que s'est-il donc passé de nouveau au fond de cette société naturellement si expansive ? Avons-nous perdu ce génie national qui, au douzième siècle, nous mit à la tête des croisades, et qui, il n'y a pas encore un demi-siècle, faisait du moindre de nos mouvements une cause d'ébranlement pour le monde ? En 93, aussi, les rois voulurent nous isoler ; mais cette prétention était tellement folle, que les efforts mêmes qu'ils firent pour nous aliéner l'Europe nous en assurèrent la conquête morale. Si donc la France reste isolée aujourd'hui, si elle ne se mêle aux grandes affaires, ni par la guerre, ni par la paix, que faudra-t-il en conclure, sinon qu'elle est gouvernée au rebours de sa mission historique et de son génie ?

Plus on réfléchit sur cette situation de la France en Europe, plus on est frappé de l'énormité des fautes qu'il a fallu commettre pour la faire descendre si bas. Comment concevoir, par exemple, que la diplomatie française

Digitized by Google

n'ait pas su conserver l'alliance même de l'Angleterre? Surtout, comment concevoir que l'Angleterre ait été amenée à braver, par le traité du 15 juillet, les chances d'un bouleversement européen? Est-ce que l'Angleterre est par hasard assez sûre de sa fortune pour tenter à ce point la destinée? Elle doit avoir appris pourtant ce que coûte la guerre; elle ne peut avoir oublié que le capital de sa dette, qui n'était en 1793 que de 6 milliards, atteignait en 1802 le chiffre énorme de 16 milliards, et dépassait 22 milliards en 1816; que les charges publiques qui en 1793 n'étaient que de 600 millions, s'élevaient en 1815 à 2 milliards 675 millions; que la taxe des pauvres qui, en 1800, n'allait pas au delà de 100 millions, dévorait 267 millions en 1811. Et puis, quel vertige la pousse à compliquer ses embarras, lorsque le Canada frémit sous sa domination, lorsque ses possessions indiennes sont convoitées de toutes parts, lorsque ses démêlés avec la Chine viennent lui enlever un revenu de 90 millions, lorsqu'à côté d'elle l'Irlande continue à s'émouvoir aux rugissements d'O'Connell, lorsque le paupérisme est là qui lui ronge lentement le cœur, lorsque les chartistes, déployant leur redoutable bannière, la menacent d'une révolution plus terrible cent fois que celle qui fit tomber du même coup, au milieu de tous les autres pouvoirs en ruines, le trône et la tête de Charles Ier! Oui, il y a dans le traité du 15 juillet, de la part de l'Angleterre, un excès d'audace que rien n'explique, ou, plutôt, qui s'explique par cette conviction, que le *gouvernement français souffrira tout, plutôt que de se résoudre à la guerre.*

Le fait est que le gouvernement n'épargne rien pour donner cette conviction à nos ennemis. Le peuple chante la *Marseillaise* dans tous les théâtres : eh bien! on donne ordre aux scribes du château de tourner cet enthousiasme en ridicule. Des officiers de la garde nationale protestent, par une manifestation pleine d'énergie, mais de dignité, contre l'abaissement de notre politique : eh bien! des citoyens aussi honorables que MM. Dupoty, Lesséré, Vallé, Recurt, Schumache, Garrault, sont aussitôt suspendus de leur grade. Des banquets patriotiques ont lieu à Clermont, à Lyon, à Toulouse, à Rouen, à Montpellier... sur tous les points de la France : eh bien, on tonne contre ces démonstrations qu'on appelle factieuses. Des écrivains, amis du peuple, publient des brochures; eh bien, on viole le domicile de ces citoyens, et on saisit ces brochure : de sorte que le pouvoir se montre d'autant plus violent au dedans, qu'il s'est montré plus faible au dehors. Mettre sous le sequestre des livres tels que *le Gouvernement et le Pays*, par M. Lamennais, et que *le Parti démocratique*, par M. Thoré, ne sont-ce pas là de bien nobles exploits!

Certes, quand celui qui écrit ces lignes s'attaquait, dans une petite brochure sur l'*Organisation du travail*, à l'anarchie qui règne dans notre ordre social, il ne s'attendait guère à l'honneur d'avoir sa part de ces étranges poursuites. La chose était si étrange, en effet, qu'il n'est pas jusqu'au *Siècle*, journal ministériel alors, qui n'en ait exprimé son étonnement. Et il l'a fait (à part des témoignages de bienveillance, auxquels nous avons été, d'ailleurs, très sensibles) avec une dignité de langage et une loyauté dont nous nous devons de féliciter hautement ici son rédacteur en chef, M. Chambolle. Les rédacteurs de la *Phalange* ont bien voulu protester, eux aussi, contre cette saisie d'un travail auquel ils avaient consacré un examen sérieux et recommandable.

Digitized by Google

Qu'ils nous permettent donc de leur prouver par cet exemple que la solution des questions sociales n'est pas aussi étrangère qu'ils le pensent à celle des questions politiques. Car, pour peu que le ministère s'avisât d'en agir avec eux comme il vient de faire avec nous, continueraient-ils à dire : Qu'importe ! l'organisation du pouvoir ?

Mais quel droit avons-nous de faire entendre notre plainte, lorsqu'à côté de nous, et le même jour, le ministère osait toucher à l'inviolabilité d'un livre écrit par l'illustre Lamennais ! Il ne manquait plus que cela au système de persécution dirigé contre la liberté de la pensée! Faire traiter d'anarchiste dans une feuille impure, un homme qui s'appelle Lamennais! Poursuivre comme un fougueux ennemi de l'ordre public l'immortel auteur des *Paroles d'un croyant*, ce livre si plein de noble passion, de tendresse et de charité ! Mais que contenait donc cette brochure, par qui tant de colères ont été soulevées? Des attaques contre les vices du pouvoir et de la société? Ah! vraiment? Le pouvoir est-il immaculé ? L'organisation de la société est-elle parfaite? Qu'on réponde. Mais on a senti qu'on ne pouvait réfuter le livre : il était plus aisé de le proscrire !

Je lis dans un journal du gouvernement, au sujet du livre de M. Lamennais : « La popularité du langage et du format témoignent assez qu'on s'est proposé de parler à un public nombreux ; et l'on rencontre naturellement le jugement de la société sur laquelle on a voulu exercer une influence puissante. » On reproche donc à M. Lamennais, même la *popularité du format*! Ceci est curieux, et c'est bien le cas, en vérité, de rappeler ces mots de Voltaire : « Ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre.» Oui, sans doute, les livres à trente sous sont à craindre. Mais pour qui? Pour ceux qui ont tort. Et dans quel cas? Dans le cas où l'auteur a raison. Voltaire ajoute : « Si l'Evangile avait coûté douze cents sesterces, jamais la religion chrétienne ne se serait établie. » Il y avait pour qu'elle s'établît une raison que Voltaire ne dit pas. L'Evangile était un livre qui coûtait peu et valait beaucoup. Le prix du livre de M. Lamennais n'effraye le pouvoir que parce qu'il en redoute la valeur.

Au reste, le courageux écrivain a été bien dédommagé de ces persécutions mesquines par les témoignages de profonde sympathie, qu'elles ont partout provoquées en sa faveur, soit dans les écoles, soit dans les ateliers. Maintenant vienne le jour des débats publics : M. Lamennais a pour lui le sentiment de son droit, la force de la vérité, l'estime du peuple.

Au reste, il faut voir comme ce pouvoir, si dur à ceux qui attaquent les abus, est tolérant pour ceux qui en profitent. Non jamais, il n'y eut scandale pareil à celui qui est donné journellement par la Bourse. Et ce scandale reste impuni. La Bourse, tel est aujourd'hui le rendez-vous hideux de tous les capitaux. Cachés partout ailleurs, ils viennent affluer là de toutes parts. Le jeu est décidément l'industrie de la France à cette époque ; et, comme le dit Cavaignac : *à mesure que l'honneur national baisse, la rente s'élève.* O mon pays!

Un nouvel attentat vient d'être commis par un individu nommé Darmès.

Voici en quels termes la feuille du château annonçait l'attentat de Darmès : « Les prédications du radicalisme ont porté leur fruit : le parti de l'insur-

Digitized by Google

rection vient d'avoir son cinquième régicide. » Comme tout cela est usé ! Sous la restauration, on ne tenait pas un autre langage le lendemain de l'assassinat du duc de Berry. *Le prince a été poignardé par une idée libérale*, s'écrièrent à l'envi tous les partisans des Bourbons aînés. Le mot fut trouvé admirable; il vola de bouche en bouche : il devint une arme dont les conservateurs d'alors se servirent contre les brouillons qui, à cette époque, avaient nom Guizot, de Broglie, et, Dieu me pardonne! Bertin de Vaux. Louvel, qui ne lisait pas, fut représenté lisant les journaux, dans des gravures dont Paris fut inondé. La presse libérale fut maudite. Une affreuse persécution commença. Vous ne pouvez l'avoir oublié, M. Decazes, vous que M. Clauzel de Coussergues dénonça en pleine tribune comme l'instigateur hypocrite du crime! Vous ne pouvez l'avoir oublié, M. Guizot vous que le château destitua comme l'approbateur secrèt, sinon comme le complice de Louvel !

Mais la restauration elle-même, dans tout cela, ne faisait que commettre un plagiat odieux. Lorsqu'en Angleterre, sous Charles II, le parti dominant voulut frapper le papisme, représenté par le duc d'York, il suscita un audacieux imposteur, Titus Oatès, lequel accusa du crime d'un seul individu tout le parti catholique.

C'est donc un sophisme bien connu dans l'histoire des mensonges de parti, que celui qui consiste à conclure du particulier au général. Et c'est pourtant sur ces vieilles ruses que le pouvoir vit encore aujourd'hui. Quelle misère!

Que si on veut absolument faire sortir une accusation de l'attentat de Darmès, soit. Mais cette accusation, c'est nous qui la dresserons. Oui, Darmès ici n'est pas le seul coupable; il y en a un autre : c'est le pouvoir. Comment! depuis tantôt dix ans nous voyons se renouveler périodiquement les assassinats, sans que rien puisse mettre un terme à cette effroyable épidémie! Mais qu'est-ce que cela signifie, grand Dieu! Il y a donc au fond de la société de bien implacables haines! Il s'est donc introduit au sein des populations des maximes de morale bien étonnantes, bien cruelles! A quoi cela tient-il? Si cette contagion de l'esprit de meurtre révèle un désordre immense, qui portera la responsabilité de ce désordre? Qui, si ce n'est le pouvoir, chargé par essence de la direction morale des esprits? Il est assurément singulier qu'on n'ait pas encore remarqué que lorsque la société présente une série de phénomènes effrayants, c'est qu'elle est régie par un pouvoir incapable et mauvais. Je me trompe : Machiavel l'a faite, cette remarque, et il n'hésite pas à affirmer que si quelque chose condamne un gouvernement, c'est le nombre et la fréquence des conspirations. M. Guizot lui-même ne disait-il pas en 1821 aux hommes de la restauration ce que nous pourrions dire aujourd'hui à leurs successeurs : « Sidney est mort pour vous apprendre qu'il y avait, au fond d'un tiroir, un livre renfermant une théorie, qui, pour vous, est pleine de péril. »

Mais ne voilà-t-il pas qui est étrange? Chacun de ces attentats, qui viennent prouver combien le pouvoir est incapable de moraliser la société, de la diriger, de la contenir; chacun de ces attentats lui profite, par je ne sais quel bizarre intervertissement de toutes les notions du juste et de l'injuste, du vrai et du faux. Au lieu de dire : « La société semble marcher à sa décomposition. Donc, vous ne pouvez rien pour elle, vous qui êtes à sa tête », on dit : « Les assassinats de-

Digitized by Google

viennent une chose normale ; on en viendra bientôt à les prévoir comme on fait des éclipses. Donc, il faut livrer de nouveaux moyens de gouvernement à ce pouvoir qui ne gouverne pas. » Quoi ! vous augmentez d'autant plus les attributions du pouvoir, qu'il se montre plus inhabile à en user pour le compte de la société ! Quoi ! vous le rendez d'autant plus fort, que sa force est plus stérile ! Car, de bonne foi, les moyens de répression manquent-ils depuis quelques années ? Procès de presse, détentions préventives, atteintes multipliées à la liberté individuelle, que n'a-t-on pas tenté ? La législation de septembre est un arsenal assez complet, hélas ! Eh bien, à quoi tout cet étalage de force matérielle a-t-il servi ? L'agression a été infatigable. Le *cinquième régicide*, osez-vous dire ? Mais je lis votre condamnation dans ce chiffre terrible. Lors des sanguinaires fureurs de Fieschi, quel langage tinrent les conservateurs ? Ils affirmèrent que la machine infernale avait été chargée avec les épigrammes journellement dirigées contre la personne du roi ; ils prétendirent qu'il fallait absolument mettre à l'abri de toute attaque, de toute allusion même, cette personne sacrée, et, avec elle, le principe de la monarchie ; ils ajoutèrent que c'était un moyen sûr de mettre fin à tant d'essais de meurtre... On les crut sur parole ; on fit les lois de septembre. L'expérience a montré que cela ne suffisait pas : voici qu'on demande davantage. Fieschi avait fait interdire la discussion du principe du gouvernement : on veut que Darmès fasse interdire la discussion des actes du ministère et des vices de l'ordre social. A la bonne heure ! mais où s'arrêtera-t-on dans cette voie ? Encore deux ou trois tentatives pareilles, et la liberté d'écrire n'existe plus en France, même de nom.

Du moins, s'il y avait quelque probabilité qu'on arrivât par cet étouffement de la pensée à cette sécurité achetée par tous les sacrifices ! Mais non. Plus un gouvernement fait d'efforts pour empêcher qu'on ne l'attaque à la lumière du soleil, plus il provoque ses ennemis à l'attaquer dans l'ombre. Vous brisez la plume de qui se juge opprimé : vous lui donnez un poignard. Qu'on se rappelle mieux ce qui se passe depuis 1830. Après une révolution, des émeutes ; après les émeutes, des assassinats. Rien ne démontre d'une manière plus péremptoire que le remède à de telles calamités n'est pas où on le cherche. Il est dans l'inauguration d'une morale supérieure à celle en vertu de laquelle on gouverne aujourd'hui la société. Quel pauvre expédient que cette guillotine, dont on a vu des hommes tels que Fieschi se faire un piédestal, ou pour mieux dire, un tréteau ! On fera si bien, qu'on rendra le bourreau banal et qu'on démonétisera l'échafaud. Et, certes, de tous les malheurs, ce serait le plus grand. Car il est quelque chose de plus fatal, de plus inévitable que le meurtre qui reste impuni : c'est le meurtre qui se fait gloire du châtiment.

Au surplus, si on veut essayer encore du système d'intimidation, le pouvoir le plus propre à pousser ce système jusqu'au bout est trouvé : nous avons de nouveaux ministres. M. Guizot a remplacé M. Thiers aux affaires étrangères ; M. Soult a le portefeuille de la guerre et la présidence du conseil ; M. Duchâtel a été placé à l'intérieur, et M. Martin (du Nord) à la justice. Voilà certainement quatre hommes qui ne reculeraient devant aucune des nécessités d'une politique inexorable. Quant à MM. Villemain, ministre de l'instruction publique, Teste, ministre des travaux publics, Humann, ministre

Digitized by Google

des finances, ils sont là, j'imagine, pour compléter la liste ministérielle.

Une polémique très vive s'est engagée dans les journaux sur la cause qui avait entraîné la chute du ministère Thiers. Que M. Thiers ait proposé pour le discours de la couronne une rédaction qui n'a pu se faire accepter de la couronne, c'est possible, et nous le croyons volontiers. Mais la rédaction de M. Thiers lui-même aurait-elle été une suffisante satisfaction donnée à l'orgueil de la France blessé, à son importance injurieusement méconnue ? C'est ce que nous ne pouvons croire ; et le ton craintif, caressant, obséquieux du memorandum publié en réponse au manifeste de lord Palmerston ne semble que trop autoriser, à cet égard, notre incrédulité.

Quoi qu'il en soit, nous jugerons à l'œuvre le ministère nouveau. Les difficultés de la situation sont grandes : on essaiera de les tourner par la ruse, et, peut-être, de les écarter par la violence. Attendons avec confiance les décisions de la fortune, nous qui avons la foi. Le mouvement des choses est irrésistible ; il sera plus fort, dans tous les cas, que le mauvais-vouloir de quelques hommes. Attendons !

— Pendant qu'à la Comédie-Française, la doctrine de Fourier était indignement tournée en ridicule, ses disciples allaient pieusement célébrer sur sa tombe le troisième anniversaire de sa mort. Bien que nous ne reconnaissions pas Fourier pour notre maître, nous croirions manquer à un devoir en ne nous associant pas de cœur à cet hommage rendu à la mémoire d'un grand homme qui a vécu pauvre et méconnu.

Le rédacteur en chef-gérant.

LOUIS BLANC.

DICTIONNAIRE POLITIQUE,

ENCYCLOPÉDIE ABRÉGÉE

DU LANGAGE ET DE LA SCIENCE POLITIQUES,

Rédigé par

DES DÉPUTÉS, DES PUBLICISTES ET DES JOURNALISTES ;

Avec une Introduction

PAR M. GARNIER-PAGÈS, DÉPUTÉ.

CHEZ PAGNERRE, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 14 BIS.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

DEUX MOIS EN PICARDIE.

A M. le docteur Rostan, professeur de la Faculté de Médecine de Paris.

(PREMIÈRE LETTRE.)

I.

Paris, le 25 novembre 1840.

Vous êtes mon ami depuis longues années; les liens qui résistent, par le temps qui court, à une épreuve de 25 ans, sont indissolubles et sacrés. Quoique vous ne m'ayez précédé que de fort peu dans la vie, vous avez été mon maître; vous l'êtes toujours, car j'aime aller encore m'inspirer de vos leçons, quand je puis en trouver le loisir. Je veux, à ce double titre et sous une si précieuse recommandation, vous raconter le bonheur que je viens d'éprouver, vous dire que j'ai ressenti pendant deux mois toutes les impressions sur lesquelles je ne comptais plus, et d'autres que je ne connaissais pas; que j'ai été aussi heureux en Picardie, que je l'avais été pendant mes trois années d'Auvergne, dont vous ne m'entendez jamais parler sans attendrissement et sans une sorte de culte pour les amis que j'y ai laissés. C'est qu'en Picardie comme en Auvergne, j'ai trouvé l'emploi complet de ce que l'homme a

Digitized by Google

de meilleur dans la vie; c'est que dans les deux pays je suis arrivé non comme un étranger auquel on fait politesse, mais comme un enfant de plus dont s'augmente la famille ; c'est que, des deux côtés, je me suis trouvé tout à coup, et conséquemment pour toujours, en commerce intime avec une population agonisant pour l'une dans l'ordre moral; à pied ou à cheval, jour et nuit, pour secourir les misères physiques de l'autre ; ici journaliste, là médecin, deux manières d'être si complètement semblables, que je me suis toujours cru, à toutes les époques de ma vie et malgré ses changements apparents, voué à la même profession et aux mêmes devoirs. Quoi de plus pareil et de plus parfaitement uni que ce qui reconnaît le même mobile, ce qui saisit également l'âme dans chacun de ses replis et dans toutes ses profondeurs, la fait vibrer au même degré de puissance et l'échauffe du plus ardent amour de l'humanité! Les ressemblances sont autrement vraies et autrement sûres dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel.

Pardon, mon ami, si je me joins de si près au récit que j'ai à vous faire. J'ai toujours cru qu'il n'y a qu'une vérité dans le monde, qu'une manière de la dire, et que l'homme qui juge à propos de publier sa pensée ne doit pas reculer, même devant l'embarras de parler de soi, quand il se trouve mêlé de sa personne aux choses qu'il raconte.

Je veux vous entretenir de médecine, autant qu'il est possible dans ce recueil, peut-être aussi un peu de philosophie et de politique, trois formes d'un même sujet, grande et unique synthèse qui vous convient, à vous qui êtes assez médecin pour comprendre la philosophie, assez philosophe pour vous élever à toute la hauteur de la médecine, assez véritablement homme pour regarder la politique comme le champ qui veut le plus de travail, comme le plus noble but des efforts humains, comme le faîte de toutes les sciences. Heureux le jour, où laissant tomber la robe tachée de sang qui l'enveloppe aujourd'hui et la rend méconnaissable aux regards vulgaires, elle planera libre et consolante dans son céleste domaine, bénie comme elle doit l'être, et versant à flots ses pacifiques bienfaits sur toutes les nations !

Cette lettre n'est point une composition légère, arrangée pour amuser les loisirs du lecteur. C'est un simple fragment du journal d'un médecin, mais en même temps un document sérieux qui me paraît avoir son intérêt dans un moment où l'on rassemble des recherches comparatives en tous sens, des éléments pour l'étude des maux présents, des matériaux pour la constitution d'un meilleur avenir. J'aurai, au milieu de ce travail général, apporté ma part d'enquête sur quelques conditions physiques et morales d'un petit coin du département de l'Aisne.

Lorsque le spectacle des malheurs qui nous entourent dispose l'âme au découragement et au désespoir, je l'aurai soutenue et relevée en lui

Digitized by Google

montrant ce qu'elle a d'inaltérable et d'éternel. J'aurai rendu hommage à la vertu partout où j'en ai surpris la trace, aux deux points extrêmes de notre société. On ne m'accusera pas d'avoir calomnié l'un au profit de l'autre.

Au fond de la Picardie, à 45 lieues de Paris, à 6 de la frontière, est un petit village nommé Leschelle, dont les maisons, pour la plupart, sont couvertes en paille, les portes basses, la population laborieuse et bienveillante. Il y a trente ans, les habitants de Paris n'eussent rien compris à son langage; maintenant à peine y trouve-t-on quelques mots de vieux patois qui semblent n'y rester avec leur naïveté primitive que pour mémoire, et comme ces rares monuments d'un autre âge qui suffisent pour en expliquer le caractère. Pendant près de deux mois et demi que j'ai passés avec ces bons villageois, mêlé à toutes les scènes de leur vie, témoin de leurs travaux, de leurs délassements, admirant leurs vertus de pauvres, pénétrant dans leurs familles et dans leur vie la plus intime, il ne m'est pas arrivé une fois d'éprouver le moindre embarras pour me faire entendre d'eux ou pour les comprendre. Malheureusement ils n'ont pas su réaliser le même progrès dans la forme et dans la propreté de leurs habitations, dont l'entrée et les poutres sont si peu élevées, que je m'y blessais encore la tête à la fin de mon séjour, et malgré la douloureuse expérience de chaque heure. Toutes les chaumières sont précédées d'un lit épais de fumier, foyer permanent d'humidité et d'infection qui fermente à la porte et sous les étroites fenêtres du logis; on y jette chaque matin et à tout instant les matières les plus dégoûtantes et les plus méphytiques.

Ces braves gens ne comprennent pas non plus combien ils ont d'intérêt à rendre leurs communications aisées d'une maison à l'autre, et tandis que les chemins vicinaux se tracent et se consolident en tout sens, dans un pays où l'abondance des cailloux rend ce travail aussi facile que sûr, des lagunes plus ou moins profondes séparent chaque habitant de son voisin. Il faut presque s'y jeter à plein corps : rien n'est comparable aux boues de la Picardie. Que de temps il faut à l'homme pour se civiliser touchant les choses les plus simples et de nécessité première! Après tant de milliers d'années d'existence, il n'en est point encore venu à se construire des habitations saines; il n'a pas compris en tout pays que la porte sous laquelle il passe doit être plus élevée que sa taille, sa fenêtre assez large pour lui donner du jour. Dans les lieux même où il se dit le plus avancé, dans les plus grandes villes, il ne sait pas se faire des vêtements commodes.

Tous les hameaux dépendant de Leschelle portent le nom de rues, comme s'ils se touchaient pour former une cité. La rue des Charbons, celle des Halliers, des Fauchards et des Mahoux, la Grande-Rue, sont autant de petits groupes de maisons à un quart de lieue, une demi-

Digitized by Google

lieue et plus, les uns des autres. Là, chaque chaumière n'a d'autre plancher que le sol, au même niveau que le fumier qui le borde; ne renferme d'autre coucher qu'un ou deux grabats fixés sur quatre piquets plantés en terre et supportant quelques bottes de paille recouvertes d'un mauvais drap. Au milieu de cette paille se trouvent des vêtements, du linge sale; souvent, au dessous, sur le sol, des légumes qui sèchent et exhalent une mauvaise odeur et une humidité constantes. Le même lit contient deux ou trois personnes, quelquefois de sexe différent. Ceux qui possèdent un cheval, une vache, un cochon, en sont à peine séparés par une mince cloison, qui laisse passer toutes les émanations de l'étable ou du toit à porc. Une pareille insalubrité paraît exercer une influence désastreuse sur la marche et sur la longueur des maladies. Vienne une épidémie : elle revêt promptement le caractère le plus grave et produit d'horribles ravages. Peu de temps avant mon arrivée, une famille qui habitait un hameau voisin de Leschelle venait de perdre à la fois les six enfants qui faisaient son bonheur et sur lesquels elle avait fondé toutes ses espérances. Il est rare, quand il survient une maladie, qu'elle ne soit point accompagnée ou suivie d'autres accidents morbides dans la même demeure. J'ai vu le mari, la femme, une petite fille, les animaux de travail, tous pressés dans un étroit espace de 17 pieds de long sur 10 de large et 5 d'élévation. L'enfant était malade : je surpris beaucoup la famille, en lui disant que mon premier conseil et mon plus sûr remède étaient de faire ôter un lit de sa place ordinaire et de le transporter dans la chambre voisine. Comment ne pas s'étonner, quand on place toute la médecine dans de petites fioles, d'y voir substituer ainsi presque la seule influence d'un air pur et d'un beau jour? Mon avis fut, du reste, exécuté avec un empressement et une docilité extrêmes, comme tous ceux que j'ai donnés dans ce pays. J'expliquais ce que je disais, et j'étais toujours parfaitement compris. Les villageois sont loin d'être aussi rebelles au progrès qu'on veut bien le dire; pour les y amener, il ne faut que les convaincre, et l'on y parvient en sachant mériter leur confiance. J'ai vu tout le bien que peut faire un médecin de village, et ce n'est pas sans un profond chagrin que j'ai quitté ce poste, que j'avais désiré plus d'une fois, et que d'autres devoirs ne m'ont pas permis de garder. Peut-être pourrai-je le reprendre plus tard. Le médecin de campagne, qui comprendrait et saurait vraiment honorer sa mission, deviendrait aisément l'architecte et l'instituteur de ses malades. Il assainirait leurs demeures, allongerait leur existence et la rendrait plus heureuse; il cultiverait leur esprit, leur cœur, multiplierait leurs impressions, développerait leurs sentiments et leur raison. Il y a là un sol plein de richesses que rien n'a détérioré, et qui n'attend que des efforts convenables.

J'arrivai à Leschelle le 30 juillet dernier, et je croyais y faire une

Digitized by Google

visite de peu de jours. A peine y étais-je depuis une heure, qu'un accident pour lequel on réclama mes soins en toute hâte, la chute d'un postillon sous la roue d'une diligence pesamment chargée, fit connaître de proche en proche la présence d'un médecin dans la commune. Celui qui, longues années, lui avait consacré son savoir et son temps venait de mourir, et il fallait aller chercher des secours bien éloignés. On trouva plus commode de me prendre sous la main. Le postillon, dont la poitrine et le ventre avaient porté cinq mille livres pesant, n'eut aucun mal et en fut quitte pour une plaie à la jambe. Mais peu d'instants s'étaient écoulés que d'autres souffrances surgirent, et, entre toutes, celle d'un pauvre-enfant trouvé, affecté d'une fièvre typhoïde des plus graves depuis dix jours, et n'ayant que moi pour l'aider à guérir. Tout riche, en même situation, n'eût pas manqué de médecins. Comment songer à quitter le pauvre ayant besoin de secours! Je promis de rester et je tins parole : toute ma vie, je bénirai le jour où cette bonne résolution me fut inspirée, car j'ai été utile dans ce pays, mes croyances et ma foi philosophique et religieuse s'y sont étendues ; j'y ai vu et senti la vertu de trop près pour que mon amour de l'humanité ne s'en soit point accru. Suivez-moi, mon ami, et dites si les lieux que je vais vous montrer ne sont pas privilégiés ; sachons voir à quoi tient cette faveur, et quand nous l'aurons trouvé, que toutes les hontes et toutes les misères dont nous sommes témoins soient pour nous un peu moins amères. Ce qui fait déchoir l'homme et le rend méchant, voilà ce qu'il faut étouffer ou flétrir, mais ce qui l'élève et nous apprend comment on développe le germe du bien au fond de son cœur, voilà ce qu'il faut respecter comme ce qu'il y a de plus saint au monde. L'âme humaine veut un agent qui ne manque jamais, bon ou mauvais, de se produire et de trouver son emploi : c'est pour cela que ceux qui lui donnent de douces et bienfaisantes leçons méritent tant d'hommages; c'est pour cela aussi que les corrupteurs sont mille et mille fois plus indignes que ceux qu'ils corrompent. Raffermissons-nous ensemble à la contemplation des vertus du peuple; écoutez l'histoire de mon petit Clément.

II.

Le département de l'Aisne reçoit, depuis longues années, de l'administration des hospices de Paris, un très grand nombre d'enfants-trouvés. Avant saint Vincent de Paule, ces pauvres créatures se vendaient 20 sous pièce dans la rue Saint-Landri, et on les donnait par charité aux femmes malades qui en avaient besoin pour se faire sucer un lait corrompu. Qu'il y eût là une hérésie médicale, cela n'atténuait en rien l'immoralité de l'acte. On tirait alors souvent au sort ceux qui seraient

Digitized by Google

élevés et ceux qu'on laisserait mourir. Le grand homme dont le nom vient d'être écrit releva l'humanité d'un si grand abaissement. Toutefois, les établissements qui furent consacrés aux enfants-trouvés, ne tardèrent pas à succomber, et il fallut envoyer la plupart de ces pauvres créatures hors Paris. Ce transport se fit pendant longtemps dans des charrettes, où beaucoup d'enfants mouraient de froid pendant la route. Il s'effectue aujourd'hui dans des voitures closes et suspendues; les nourrices sont soumises à des inspections; mais on n'a pu remédier encore à tous les abus. L'administration paie pour chaque enfant 8 francs par mois jusqu'à 7 ans; puis 4 francs jusqu'à 12; et, quand cet âge est atteint, une gratification de 50 francs. Cette faible indemnité suffit pour exciter la convoitise d'un grand nombre de familles pauvres, et souvent la même nourrice élève en même temps au biberon plusieurs de ces petits pensionnaires. D'autres, pour éviter le voyage de Paris, les reçoivent de seconde main, les achètent à une voisine, ou les échangent contre quelques livres de beurre ou un objet de basse-cour. Il n'est pas rare de voir de nos jours un enfant changé pour un petit cochon, troc pour troc, ou avec compensation d'argent d'un côté ou de l'autre. J'ai vu l'un d'eux, qui ne demandait qu'à vivre, accusant par la pâleur et la lividité de son visage, l'insuffisance de sa nourriture. Le petit malheureux ne recevait que pour un liard de lait dans les vingt-quatre heures, et la femme qui répondait de son existence était allée à Paris pour s'en procurer un autre! Je fis ma plainte au maire: l'enfant fut immédiatement déplacé, et la mauvaise nourrice revint de Paris, sans en rapporter de nourrisson, car le maire avait dignement fait son devoir sur les lieux et ailleurs.

Voilà de tristes détails. Ils étaient nécessaires pour que la vérité fût entière; ce qui va suivre est plus consolant. Les enfants de la Maternité qui sont élevés dans le département de l'Aisne y portent le nom de *Parisiens*. Ils sont généralement traités avec tendresse, aimés par leurs parents, frères et sœurs d'adoption, comme les autres enfants, sans aucune distinction. On les voit entrer en partage dans la petite succession; et même, si un âge plus avancé, ou une raison éprouvée, leur ont mérité la confiance, il est tel d'entre eux qui recevra mandat de régler les attributions et les intérêts de chacun des membres de la famille. J'en ai vu des exemples.

Clément est un de ces petits Parisiens. Il a coûté 7 livres 10 sous à sa mère adoptive, qui, ne pouvant se décider à le voir souffrir là où il était d'abord, l'acheta de grand cœur sans marchander, sauf à le payer en deux fois, car elle n'avait jamais eu si forte somme dans son coffre. Clément devint donc le septième enfant de la famille la plus pauvre du hameau de Dohi, situé à une demi-lieue de Leschelle. Catherine Leduc le recueillit dans un pitoyable état de souffrance, le réchauffa sur son

Digitized by Google

sein, le nourrit de son lait avec son dernier né, et, à force de veilles et de fatigues, parvint à l'élever, frêle et chétif, mais bon et laborieux enfant; toujours occupé du produit de son travail pour aider ses parents dans la gêne; petit et faible de corps, mais intelligent et affectueux; paraissant à 17 ans n'en avoir que 12 ou 13; mêlant l'apparence sérieuse de la virilité aux formes extérieures de l'enfance, et portant sur son front comme le double sceau du malheur de sa naissance et des douleurs qui l'avaient suivie. Peu capable, à cause de sa faiblesse, de se livrer aux fatigues des champs, on l'habitua à tisser. Levé avant le soleil, souvent couché le dernier, il ne gagna longtemps que huit sous par jour dans une petite fabrique peu éloignée de sa demeure; mais, dès qu'on put lui acheter un métier, sa journée monta, sans plus tarder, au taux des meilleurs ouvriers de ce pays, c'est-à-dire à trente ou quarante sous. Il travaillait de tout son bon vouloir avec ses deux frères, lorsque la maladie le força de s'arrêter. Depuis dix jours il souffrait quand je le vis le premier dimanche du mois d'août. Le pauvre enfant était bien malade: il était encore levé, mais ne pouvait se soutenir. Ses lèvres étaient sèches, sa langue déjà brune; la pression déterminait du bruit dans la région iliaque droite; le ventre n'était pas sans douleur. D'autres signes, qui ne pourraient convenablement trouver ici leur place, s'étaient offerts depuis plusieurs jours. Le pouls était très fréquent, la respiration accélérée. Il avait eu plusieurs frissons; la tête était pesante, le visage abattu, les yeux rouges, injectés, troubles; la physionomie étonnée et comme frappée de stupeur; les tendons des muscles de l'avant-bras agités de soubresauts. Les réponses étaient lentes, et il fallait, pour en obtenir, mettre de l'insistance dans les questions, et les répéter à plusieurs reprises. L'examen le plus attentif ne faisait découvrir aucune tache sur le corps; il n'y en eut nulle part dans tout le cours de la maladie. L'existence d'une fièvre typhoïde ne s'en déclarait pas moins de la manière la plus claire et la plus alarmante; car on avait perdu dix jours, et elle s'accompagnait de symptômes nerveux qui gênaient le traitement et devaient s'accroître. J'annonçai immédatement toute la gravité de la situation.

Mon ami, je dirai ailleurs, jour par jour, la marche, les rapides progrès et le traitement de cette cruelle affection, qui se prolongea soixante-quinze jours, car j'en ai consigné le récit et je crois utile de le publier, avec d'autres observations recueillies dans le même lieu; mais un exposé détaillé serait déplacé ici. Je n'y veux esquisser que ce qui vient en aide au but de ma lettre : chercher et prouver jusqu'où peut aller la vertu de l'homme, quelle intelligence et quelle volonté le sentiment du devoir peut développer chez les natures les plus incultes, riches et pauvres, quelles ressources et quelles grandeurs peu-

Digitized by Google

vent se révéler et se déployer du fond de l'âme humaine, quand elle trouve l'emploi de sa force.

III.

Dans cette existence inaccoutumée, où je trouvais des impressions si fraîches et si neuves, je ne rencontrais partout que des témoignages de vertu. Après tant de désenchantements, après tant de mécomptes et de retours, je vivais comme en une autre atmosphère, ou plutôt je recommençais ma vie; car à chaque instant du jour j'apprenais avec ivresse des choses que je ne savais pas. Longtemps j'avais donné mes soins à des malades, mais à des malades qui me payaient : jamais la joie d'une guérison obtenue après de longues inquiétudes, jamais la vue d'une famille heureuse de conserver un père ou un enfant ne m'avaient causé le bonheur que je trouvai à Leschelle. Là, entouré de pauvres, il n'avait pu me venir un instant à la pensée de recevoir le prix de mes conseils; je ne pouvais même me demander s'il m'était permis ou non de faire le bien sans profit, car dans cette position nouvelle tout lucre eût été de ma part un vol de l'argent des pauvres, une action indigne et une simonie. Il m'était donc accordé quelques instants au moins de goûter et de savourer le plus doux plaisir des riches, car je n'eusse pu m'en abstenir sans être un malfaiteur. Pour la première fois, je fus complétement heureux d'être médecin; pour la première fois, je ne me sentis pas ployer sous le poids de mon ministère. Je ne saurais dire ici avec quelle joie, semblable à celle des premières années, je cheminais par les grosses chaleurs du mois d'août et par les pluies abondantes de septembre. Parfois il me semblait que le cheval associé à mon œuvre la comprenait un peu, et je me surprenais lui en disant quelques mots. C'est le propre des véritables plaisirs de l'âme de réveiller les impressions naïves et même l'extravagante gaîté de l'enfance. Si l'homme y voulait faire attention, il pourrait presque toujours juger de la moralité de chacun de ses actes par les souvenirs qu'ils font renaître. Qu'il est bon, ne fût-ce qu'un moment, de se retrouver enfant après avoir subi ce que la vie a de plus grave et de plus sérieux, quelquefois de plus cruel!

Hommes de sens et de rhétorique, calculateurs pleins de savoir qui comptez si bien ce qu'il faut à l'homme pour tenir maison, et qui voulez, dans votre inflexible logique, que toute peine soit *honorablement payée*, vous aurez beau disserter et beau conclure : il y a, par le temps qui court, et au milieu du luxe qui nous dévore, trop grande nécessité de gagner beaucoup d'or pour que la science même ne s'y laisse point

Digitized by Google

séduire. Heureux serait celui qui pourrait se retrancher sûrement contre un pareil péril ; heureux le médecin de village assez borné dans ses besoins pour vivre de peu, assez au dessus de la gêne pour donner gratuitement ses conseils, et parfois quelque pièce de sa bourse aux malades pauvres! C'est ainsi qu'il me fut donné d'être véritablement médecin pendant deux mois de ma vie : une main cachée, dont je vous parlerai bientôt, autant du moins qu'il me sera permis de le faire, me mettait souvent à même d'ajouter au bienfait du conseil celui du médicament, ou de ce qui en assurait l'action, des aliments pour la famille qui en manquait, du bois pour réchauffer les matinées et les soirées déjà froides. Sans cela, que d'impuissance et de regrets chez le médecin de campagne, ordonnant le repos à l'homme dont le travail est indispensable à l'existence de sa famille, et des médicaments coûteux à celui qui n'a pas d'argent!

IV.

Une fois la résolution prise de ne point abandonner mon petit Clément, et la permission obtenue de mes hôtes de me conserver jusqu'à l'accomplissement de mon devoir, j'appartins aux habitants de Leschelle, et moi, nouveau venu, je fus étroitement lié avec eux. Ils sentaient que j'étais leur ami : ils m'appelaient par mon nom et me consultaient par les chemins. Ma dignité de médecin de la ville et les habitudes qu'on s'y fait se troublèrent bien quelque peu, j'en conviens, et furent un moment comme blessées d'un pareil laisser-aller ; mais je ne tardai pas à rire de moi et à penser que le temps de ces braves gens était au moins aussi précieux que le mien, qu'ils ne pouvaient, sans grand dommage, m'attendre en leur logis, au milieu des travaux de la moisson, et qu'il valait mieux pour eux et pour moi que j'acceptasse leur manière, qui était la plus simple et la plus prompte, ce que je fis de grand cœur. *J'en consultai* donc (comme ils le disaient dans leur langage) un grand nombre sur la voie publique, ou dans cette pauvre chaumière du hameau de Dohi, asile de tant de misères et de tant de noblesse, que je visitais constamment deux fois le jour, quelquefois trois, et où je trouvais souvent une douzaine de malades venus des environs, et m'attendant au chevet de celui qui absorbait si vivement toute ma sollicitude.

Il fut, en peu de jours, dans le plus extrême péril; les muscles des bras et du cou s'agitèrent de mouvements convulsifs; la langue, les lèvres et les gencives étaient entièrement noires, les yeux hagards et louches, la pensée constamment délirante. Il ne s'occupait que des

Digitized by Google

apprêts de la fête de Leschelle. Il voulait, pour ce jour, avoir un pantalon noir comme le mien, un gilet, un chapeau comme les miens. Je lui promettais tout, et sentant que j'avais reçu mission de veiller sur cet enfant et que c'était là, en ce moment, ma première, sinon mon unique affaire, je m'installais près de lui de longues heures pour initier la famille aux fonctions de garde-malade. Il y avait en elle tant d'intelligence et tant de cœur, que le progrès fut rapide et l'éducation bientôt complète. De pareilles gens comprennent vite ce qu'ils sentent, et sont capables de tout ce qui est louable et utile. Le chef de cette famille est assurément un homme éminent par sa raison et par sa moralité; et pourtant il n'a su, avec tout son esprit d'ordre, ses mœurs pures, sa tempérance et son amour du travail, que devenir de plus en plus pauvre. C'est que dans cette société, où tout se donne ou plutôt s'impose au hasard, tout, jusqu'à l'emploi de ce qu'il y a en nous de plus digne d'attention et de ménagement, le principe d'activité, la vocation, M. Leduc n'a pu conquérir le poste qui lui convenait. Il y a là un malheur à la place d'un bienfait, dont les hommes ont étouffé le germe échappé de la main de Dieu. Chose bizarre et pleine d'injustice! cette chaumière est un centre d'activité, de moralisation, d'où émane sans cesse une influence salutaire. Celui qui l'habite est entouré de considération; les riches de l'endroit vont le consulter, cet homme si modeste, et s'assemblent au foyer du pauvre. Quand je traversais les hameaux ou les champs couverts de travailleurs, chacun m'arrêtait pour me parler de lui, pour lui rendre hommage et me demander des nouvelles de son bon petit Clément, élevé par lui et les siens avec tant de tendresse et dans des principes si honnêtes. Et cet homme est dans l'indigence! Hélas! le voilà, à 56 ans, quand son esprit et son cœur conservent encore toute leur élévation, le voilà presque aveugle, épuisé par la souffrance et vaincu par une maladie nerveuse qui ne pardonne pas. Il en a eu le premier accès le lendemain de mon arrivée à Leschelle; c'est lui que j'allais voir quand il appela mon attention sur son fils adoptif et sur sa femme souffrante aussi, et dont je parlerai ailleurs. Depuis lors, de cruels accidents se rapprochent et se multiplient chaque jour davantage.

Lui, sa femme, ses enfants surent comprendre à l'instant même toute la gravité, tous les devoirs de la situation. Chacun d'eux sentit qu'il répondait pour sa part de ce qui allait suivre. Sans doute le médecin fait quelque chose pour la guérison des malades, mais les soins de tous les instants, l'affection et le dévouement des proches, les nuits passées sans sommeil, l'ordre dans le ménagement des forces de chacun, l'exécution religieuse des conseils de celui dont la parole est sans effet, si elle n'est complétement accomplie, ces conditions qu'on ne trouve que là où il y a beaucoup de cœur, ont bien plus d'influence encore sur

Digitized by Google

l'issue de la maladie que tout ce que le médecin peut faire par lui-même.

Il y a dans cette famille une jeune fille de 20 ans, Joséphine Leduc, en qui je remarquai promptement les qualités les plus précieuses en une position pareille. Elle eut la direction de tous les soins matériels, et dans ce pauvre réduit, si inexpérimenté jusqu'à ce jour pour des épreuves de cette nature, tout se fit dès lors avec l'intelligente précision de la sœur hospitalière la plus exercée, et comme en une salle de malades régulièrement et sûrement dirigée. Quand j'arrivais, tout était toujours prêt pour les soins nécessaires, tout disposé pour ne me laisser aucun renseignement à désirer : elle ne quittait pas un instant le chevet de Clément, et pourtant c'était elle qui me voyait toujours venir; elle entendait de loin le pas de mon cheval, et je ne pouvais, la plupart du temps, empêcher qu'elle vînt elle-même l'attacher. Le tour de chacun était établi pour passer les nuits, mais, quant à elle, elle ne comptait pas; c'était toujours son tour, car elle ne voulait rien abandonner de ses devoirs et de sa responsabilité. Il n'y avait d'alternative de fatigue et de relâche que pour les autres qui, du reste, menaient courageusement les veilles de la nuit et le travail des champs. Les voisins l'aidaient aussi dans sa tâche et ne s'y épargnaient pas, mais sans pouvoir jamais la forcer au repos. Il y avait deux personnes la nuit près du malade, et elle était constamment l'une des deux. C'était encore souvent elle qui allait chercher au Nouvion, à plus d'une lieue de Dohi, les médicaments nécessaires. Pauvre jeune fille! elle subit maintenant l'effet de ses soixante nuits passées. Elle est retenue au lit depuis près de six semaines; un de ses frères vient d'être malade en même temps, et un autre l'est encore. Ce sont trop de rudes coups à la fois.

Mon ami, je ne puis vous tout dire, car il faudrait faire un volume, et il est des choses, d'ailleurs, qu'on ne peut ni dire ni écrire; mais ce que je dois affirmer, c'est que je n'ai jamais été témoin nulle part de soins de famille plus intelligents et plus tendres; et comme si la récompense eût dû être proportionnée au mérite de si braves gens, les difficultés et la longueur de la lutte mesurées à la puissance de leurs efforts, je ne connais pas de guérison qui ait été plus disputée, et je n'ai jamais vu revenir de si loin.

Vous rappelez-vous ce malade du n° 12 de la salle Sainte-Jeanne qui a si vivement et si justement éveillé toute votre sollicitude et celle de vos nombreux élèves aux mois de juin et de juillet derniers? ce malade qui paraissait tellement sur le point d'expirer, que votre chef de clinique, dont le savoir et l'esprit d'observation vous sont connus, ne pouvait retenir ces mots qu'il prononçait à voix bien basse, quand vous éprouviez en silence une anxiété pareille : « Le malheureux va mourir; il va mourir à l'instant même! »

Digitized by Google

Eh bien! le petit Clément de Dohi a été beaucoup plus près de sa fin, et ils sont guéris l'un et l'autre. Il ne faut jamais désespérer du salut de ceux qui vivent encore. A plusieurs reprises, et un jour surtout, j'avais perdu toute espérance et tout courage, sans le dire il est vrai; mais c'était trop que de ne plus croire: cela ne m'arrivera plus. Ecoutez un peu; c'est au médecin que je parle, je ne veux remettre ni à d'autres temps ni à d'autres lieux ce que j'ai à vous dire sur trois stades de cette maladie, dans chacun desquels la mort a été imminente. Le temps est venu d'ailleurs où tout lecteur doit commencer à se familiariser avec un sujet quelconque, pourvu qu'il soit utilement traité.

Au trentième jour, Clément a failli succomber aux graves accidents cérébraux auxquels il était en proie. Soubresauts et mouvements convulsifs, spasmes presque continuels, serrement des mâchoires, grincement des dents, oscillation des pupilles, strabisme, pouls misérable, respiration trachéale, tout annonçait une issue funeste et prompte. J'ai cru plusieurs fois alors que le pauvre enfant allait expirer devant moi; je n'évaluais plus qu'en minutes ce qui lui restait de vie: je le regardais mourir.

Ces cruels périls s'amendèrent enfin avant que les sources de la vie fussent complétement épuisées, mais au moment où je ranime dans la famille l'espérance et la joie d'une guérison prochaine, quand tenant avec bonheur le bras de Clément, je compte les battements du pouls revenus presque à leur état normal, il surgit tout à coup dans ce corps si chétif et si frêle, que j'étais impatient d'alimenter et de soutenir, des accidents plus formidables que les premiers, une fièvre intermittente, dont chaque accès menace d'emporter le malade. Cette fois encore j'ai cru, à plusieurs reprises, le voir mourir sous mes yeux. De toute la vitesse de mon cheval, je me procure du sulfate de quinine. Un jour se passe sans accès. « L'ennemi est vaincu, le monstre est enchaîné, » m'écrié-je, et je vois le bonheur renaître autour de moi....

..... La fièvre n'a fait que changer de marche. Elle revient plus redoutable, précédée d'un frisson glacial, accompagnée de vomissements et de convulsions.

Hélas! la condition des pauvres paysans malades est bien triste. Ils sont loin du médecin, loin du pharmacien, et n'ont souvent chez celui-ci que des médicaments avariés qu'ils paient fort cher. En voulez-vous la preuve? Une bouteille d'eau de Seltz, qui coûte à Paris trois sous, est vendue dix-huit en Picardie. Si beaucoup de pharmaciens de la capitale, ce qui est cruel à raconter, mais ce qu'il faut dire, puisque c'est vrai, ne résistent pas à falsifier un médicament cher, pour augmenter leur bénifice, est-il bien sûr que le pharmacien de campagne soit toujours plus honnête qu'eux?.... J'administre de nouveau le sulfate de quinine, j'en augmente les doses, et les accès persistent. Mes soupçons s'ac-

Digitized by Google

croissent de minute en minute. Je cours à Guise, petite ville à trois lieues de là : c'est bien cette fois que ma monture est de moitié dans mon œuvre; la pauvre bête était trempée de sueur et de pluie, mais rien ne fait mal quand on court pour une pareille cause! Nous n'avons, ni le cheval ni moi, éprouvé un seul instant de malaise pendant mon séjour à Leschelle.

« Monsieur, dis-je au pharmacien en l'abordant, si vous avez dans le fond d'une armoire, en un lieu réservé, du sulfate de quinine bien pur, dont vous soyez sûr, et que vous conserviez pour votre famille, donnez-m'en, je vous en prie, car j'en ai besoin pour un malade dont l'existence m'est chère. » Il y avait là de quoi me jeter la porte au nez. Uniquement occupé de l'inquiétude qui me tourmentait, je ne m'apercevais pas de mon impertinence. Le pharmacien de Guise ne s'en aperçut pas davantage, et me pesa son médicament, en m'en garantissant la pureté. Je voudrais le remercier aujourd'hui et m'excuser de mon impolitesse. Au même moment, je recevais de Paris, avec autant de surprise que de plaisir, une quantité considérable de la précieuse drogue, qui a pris sa place dans l'armoire affectée aux médicaments et aux provisions des pauvres.

La fièvre intermittente pernicieuse était guérie : plus de frissons, plus de chaleur, plus de sueurs; mais cette dernière maladie, et peut-être le remède qu'il avait fallu employer, venaient de produire de déplorables résultats. Clément avait de fréquents vomissements. Réduit au dernier état de faiblesse, à la maigreur la plus extrême, il ne pouvait rien prendre. Pour la troisième fois, sa mort était imminente et paraissait plus inévitable encore que les deux premières. Tout avait été essayé sans succès : eau de poulet, eau de grenouilles, lait coupé dans toutes les proportions, œuf étendu d'eau, mucilages, décoction de mie de pain, rien ne réussissait. Je demandais et cherchais inutilement une ânesse. J'en savais une qui devait mettre bas au premier jour, mais on n'en trouvait pas d'autre. Je songeai à du raisin : le peu qu'on en récolte à Leschelle, pays à bière et à cidre, commençait à mûrir. Le suc de deux grains, de trois, de quatre fut exprimé avec plaisir. On alla jusqu'à dix à la fois et les accidents furent moins fréquents pendant deux jours.

La diligence apporta du raisin de Fontainebleau, dont quelques grains ne causèrent qu'une joie de courte durée. Les vomissements, sans être plus souvent répétés, s'accompagnaient de spasmes, de convulsions et d'écume à la bouche. Chacun d'eux était si effrayant, que je m'étonnais que le malade y pût résister; il ne voulait plus rien prendre, rien. La famille était dans la stupeur. Tout annonçait qu'il ne pourrait vivre au delà de quelques heures. On attendait sa fin. Je n'avais plus d'espoir. Je réitère encore ma question pour une ânesse. « Nous avons entendu

Digitized by Google

dire qu'il y en a une à une lieue d'ici, chez madame Casseleux au Chêneau.—Courez-y ce soir même et rapportez du lait, mêlez-en une cuillerée avec quatre d'eau et donnez de ce mélange une cuillerée.— J'irais à Paris à pied s'il le fallait, s'écrie la bonne Joséphine ; je pars. » Et cet ange de secours, dont les frères étaient en moisson, courait les champs la nuit et rapportait, deux heures après, quelques gouttes de lait qui passèrent. Il fallait entrer en concurrence avec un petit âneu qui prenait tout. Au petit jour, j'étais au Chêneau. On enferma le gourmand et l'on mit tout le lait de la mère à notre disposition. « Oh ! merci, madame, vous avez sauvé notre bon petit Clément. « Le lendemain, il prenait une cuillerée moitié lait moitié eau toutes les deux heures et ne vomissait plus ; un jour plus tard, il le prenait pur ; au bout de huit, il en buvait une livre en vingt-quatre heures et suçait, dans les intervalles, de son bon raisin de Paris.—Il fallait tout enseigner sous ce chaume, tout ce qui s'apprend, et recevoir en retour l'exemple et la leçon de tous les sentiments honnêtes qui viennent du Ciel. Je fis à peu près moi-même, malgré toute mon inexpérience, les premières fécules, les premiers petits potages du convalescent, et je partageai avec toute la famille le bonheur de les lui voir manger. Je n'ai jamais été témoin de plus délicieuse scène.

« Quinze jours après, le 9 octobre, je partais, laissant mon petit Clément bien faible, toujours au lit, sourd et imbécille, mais commençant à s'alimenter et confié aux mains les plus capables désormais de le mener à bien. Il y a aujourd'hui six semaines que je l'ai quitté ; je sais qu'il se lève depuis quelques jours et s'essaie à marcher avec un bâton, qu'il est moins sourd, et que le retour de son intelligence fait quelques progrès ; mais l'ange qui le portait dans ses bras d'un lit à l'autre, qui lui a sacrifié son sommeil, sa santé, qui éloignait les mouches de son visage pendant qu'il dormait, qui m'a fourni les ressources sans lesquelles j'eusse été impuissant ; l'ange qui a couru la nuit lui chercher l'aliment auquel il doit la vie, est malade à son tour. Ils seront, l'un et l'autre, chancelants et faibles pendant tout l'hiver. Puisse cette saison ne point être rude pour eux, et le soleil du printemps revenir de bonne heure pour rétablir leurs forces abattues! Puisse ce jeune homme se rendre un jour utile et secourable à la famille si digne de respect qui, malgré sa détresse, l'a comblé, lui pauvre enfant trouvé, du bienfait de la vie et de celui de ses exemples! (1).

O mon ami, ô mon maître! que je suis heureux d'être revenu aux

(1) Le conseil général des hospices, informé par M. le comte de Kergarlay, l'un de ses membres, du long état de maladie de Clément, des soins prolongés qui hâtèrent sa convalescence et de la détresse de ses parents adoptifs, vient, sur la demande de l'exposant, d'accorder au digne chef de cette famille un secours de cent francs.

Digitized by Google

études de ma jeunesse, après une longue absence consacrée à d'autres études qui n'ont fait que mieux ouvrir mon âme au spectacle et à la compassion des douleurs humaines ! Que je suis heureux d'avoir pu porter quelques instants au fond de la Picardie, sous l'humble toit des pauvres, le premier fruit des travaux d'un concours et cette médecine simple et éclairée de la salle St.-Jeanne, si différente du honteux commerce de fioles et de drogues qu'on vend encore aujourd'hui aux habitants de la campagne sous le nom de médecine! Je ne puis vous dire ce que je sentais en moi de force et de véritable fierté, mais souvent aussi de regret et de chagrin, quand l'oreille sur la poitrine d'un malade, ou interrogeant avec méthode et persévérance toutes les circonstances et toutes les phases de sa vie, je découvrais en lui l'ennemi qu'aucune autre recherche n'avait pu surprendre. Je ne saurais vous peindre l'expression d'étonnement et à la fois de confiance et de conviction de ces hommes si francs et si loyaux, alors qu'ils me voyaient appliquer à l'étude de leurs organes souffrants les moyens physiques dont ils connaissent et utilisent si bien la valeur dans le cours de leurs occupations journalières; quand ils m'entendaient, à l'aide de ces signes, faire l'histoire des accidents qu'avait dû éprouver le malade. On se trompe complètement à leur égard. Je les ai vus attentifs et d'une docilité qui ne s'est jamais démentie. Ils sont plus scrupuleux observateurs des conseils qu'ils reçoivent que l'habitant des villes (1), aussi sensibles et aussi tendres que lui. J'ai trouvé en eux des aides intelligents et dévoués, infatigables dans les plus dures épreuves, moins prompts à désespérer que moi-même, peut-être parce que leur foi valait mieux que la mienne. Ma philosophie s'est adoucie par leur contact, épurée et agrandie sous leur influence; ils m'ont fait plus compatissant, sans amollir mon âme, plus ferme sans l'endurcir, plus véritablement religieux que je ne l'étais avant de les avoir connus.

J'ai été heureux dans mes efforts. Pendant ce séjour de près de deux mois et demi, j'ai donné mes soins à un très grand nombre de malades. Je n'ai consigné que les faits dignes d'intérêt dont je parlerai ailleurs. J'y ai eu douze cas très graves : aucun n'a été suivi de mort (2).

(1) Je pourrais en produire ici des preuves prises dans tous les âges. Aucune ne m'a frappé d'une manière plus touchante que le fait suivant. J'avais fait appliquer des sangsues à une petite fille malade. Les parents s'effrayèrent, sans motif, de la voir pâlir et, dans le trouble où ils étaient, voulurent lui faire boire de l'eau-de-vie. Elle s'y refusa par ces mots si simples et si forts: « Le médecin n'a pas dit cela. » C'était une enfant de neuf ans.

(2) Je ne puis compter au nombre des malades que j'ai traités une pauvre femme phthisique de Leschelle, qui était à son heure suprême au moment de mon arrivée, que je n'ai vue qu'une fois et qui expira peu d'instants après, ni une jeune fille également phthisique et de même lieu, dont j'annonçai à ma première visite la fin prochaine : elle mourut le lende-

Digitized by Google

Je n'ai pu vous parler aujourd'hui que de cette famille pauvre qui a laissé en moi de si profonds et si chers souvenirs. C'est qu'il y avait là, si je ne me trompe, des exemples bons à recueillir, à méditer et à suivre. On ne saurait être plus simple, on ne saurait être plus sensible, on ne saurait avoir plus de courage, plus de générosité, plus de patience, plus de force et de résignation. Je l'ai vue, étudiée, pendant des journées et des nuits entières, en proie aux impressions les plus tristes et es plus désespérantes, opposant victorieusement aux maux du corps énergie et la souveraineté de l'âme, ne proférant jamais la moindre lainte, accablée de lassitude matérielle et toujours pleine d'ardeur, de dévouement et de foi; succombant de sommeil, atteinte dans ses attributs physiques, et ne cédant rien de sa toute-puissance morale; au milieu de tant de sujets de trouble, sous les coups redoublés du chagrin et de la misère, n'admettant et ne souffrant pas la moindre confusion dans la distribution du temps et des occupations de chacun; menant de front, jusque dans les instants les plus critiques, le travail régulier du jour et les devoirs et les sacrifices de la charité la plus extrême.

Les factionnaires une fois posés près du malade, chacun allait battre son blé à la journée, vendre son beurre à grande distance au marché de la ville et revenait après la fatigue du jour passer la nuit à côté du lit de douleur. Celui qui nécessitait de si pénibles efforts, qui coûtait si cher en une pareille détresse, était un enfant trouvé, et, dans toute sa famille d'adoption, parmi ses six frères et sœurs, il n'en est pas un seul qui ait jamais donné le droit de croire que la charge fût pour lui trop lourde, ou de trop longue durée.

Avez-vous jamais rien vu, rien connu de plus noble et de plus beau, de plus modeste et de plus désintéressé?

Dans une prochaine lettre, moins médicale que celle-ci, j'essaierai de

main de mon départ; ni un malheureux sabotier du Grand-Houéc, chez lequel je constatai immédiatement un cancer énorme à l'estomac et que je ne revis plus, ne pouvant lui être d'aucune utilité, ni enfin une petite fille de la rue des Mahoux, belle et forte enfant, âgée de trois à quatre ans, affectée depuis dix jours d'une pneumonie, autant que j'en ai pu juger par le récit qu'on m'a fait, et qui succomba une heure après qu'on était venu me chercher. J'allais oublier de mentionner un pauvre manœuvre, père de cinq enfants, ayant au cou une énorme tumeur cancéreuse ulcérée (70 centimètres de circonférence) qu'il portait depuis quatre ans. Ce malheureux ne pouvait plus respirer ni dormir, ni prendre d'aliments. Épuisé par des hémorrhagies continuelles, il était mourant, quand je l'ai vu: je n'ai pu que mesurer sa tumeur, qui était beaucoup plus volumineuse que sa tête. Quelques mois plus tôt on eût pu tenter de le sauver par l'opération, et on avait eu quatre ans pour y réfléchir! Les années précédentes, cette tumeur n'avait qu'un fort petit volume, et le malade n'était âgé que de 36 ans. C'est un des exemples les plus frappants que j'aie eus de l'abandon où sont souvent les habitants des campagnes.

Digitized by Google

compléter ce tableau par le spectacle d'autres vertus, s'exerçant dans deux milieux bien différents l'un de l'autre, mais se tenant étroitement unies et inséparables, comme tout ce que Dieu a lié. J'en rechercherai le principe. Puisse-t-on parvenir, plus tard, à en formuler la loi!

TRÉLAT,

Médecin adjoint de l'hospice de la Salpêtrière.

Digitized by Google

DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE,

Par M. le baron de Gérando, pair de France, membre de l'Institut, du conseil général des Hospices, etc. etc.

L'indigence est, sans contredit, la principale plaie de l'état social; et celui qui aurait trouvé le moyen de la faire disparaître aurait résolu le problème le plus difficile de la politique. M. de Gérando n'a point cette prétention; il accepte l'indigence comme un fait nécessaire, dont on peut atténuer la gravité, mais qu'il est impossible de détruire. S'il propose d'attaquer ce fléau, ce n'est que dans ses causes secondaires, ou en portant remède à ses effets les plus terribles et les plus évidents. Admirateur de l'état actuel de la société, il n'y voit que peu d'améliorations à introduire, et dans quelques détails seulement: il se complaît dans l'énumération et dans la description des établissements de charité qui existent ou ont existé à diverses époques et chez divers peuples; dans l'analyse des phénomènes que présente l'indigence, dans les situations diverses où elle se trouve placée, sous l'influence des lois et des usages qui règnent aujourd'hui.

Quatre gros volumes sont consacrés à ce travail, le plus vaste peut-être qui existe sur cette matière. Là se trouvent déposés les résultats de la longue expérience de l'auteur, de ses voyages, de ses nombreuses relations, de ses recherches assidues dans les livres auxquels le traitement de l'indigence a donné lieu chez la plupart des peuples civilisés. C'est un véritable traité *ex professo* de tout ce que les sociétés humaines ont fait ou conçu pour prévenir ou pour détruire l'indigence, traité où des vues élevées, des idées justes et lumineuses se trouvent unies à une remarquable connaissance des détails.

La lecture de cet ouvrage inspire de tristes réflexions et peut faire naître bien des doutes qui ont à peine effleuré l'esprit de l'auteur. L'indigence est un fait essentiellement social, et, on pourrait presque le dire, particulier aux sociétés modernes. Elle est imperceptible dans l'état sauvage, parce qu'elle est mortelle; dans l'état d'esclavage et de

Digitized by Google

servage, l'histoire nous l'atteste, elle est presque entièrement inconnue. C'est seulement depuis que le travail est émancipé de la domination nobiliaire qu'elle a pris ce développement qui nous effraie maintenant.

L'indigence! où commence-t-elle? Comment peut-on la définir? Suffit-il de pouvoir défendre sa vie contre la faim, la soif et le froid pour ne pas être indigent? Non : M. de Gérando l'avoue, et cela est incontestable. Mais quelles limites fixera-t-on à l'indigence? Pénétrez dans le cœur de l'homme, et vous trouverez l'indigence dans les extravagances de Caligula et dans les folles prodigalités d'Héliogabale. Toutes les richesses de la création sont impuissantes à satisfaire les désirs, les besoins infinis de cet être grand et misérable qui est l'homme.

Il ne s'agit, dans le livre qui nous occupe, que de l'indigence ordinaire, de l'indigence proprement dite. « Elle se mesure, dit notre auteur, par des comparaisons. La vue des jouissances d'autrui multiplie la peine de ceux qui ne les partagent pas. » Cette vérité est féconde en enseignements : elle nous apprend que dans nos sociétés, livrées à l'antagonisme de toutes les forces productives, l'indigence s'étend à mesure que la richesse augmente, et qu'elle est d'autant plus poignante que l'inégalité des fortunes est plus grande, et que les grandes fortunes s'élèvent plus rapidement.

Nous regrettons que M. de Gérando, ayant une fois reconnu le caractère moral de l'indigence ordinaire, l'ait contesté plus tard lorsqu'il est entré dans le terrible chapitre de l'inégalité des conditions. « Il ne s'agit pas ici, a-t-il dit, des intérêts de la vanité, mais de ceux du bien-être. » Malheureusement, la satisfaction de la vanité est un des éléments les plus considérables du bien-être ; et ce n'est pas de notre temps qu'on peut le nier. Combien de fois les besoins matériels sont-ils sacrifiés aux besoins de la vanité? Demandez-le, non seulement aux indigents, mais aux pauvres ; non seulement aux prolétaires, mais à la classe moyenne et à ses plus hauts représentants. Les besoins de la vanité sont toujours considérables ; ils sont immenses dans le temps où nous vivons, et il est bien peu d'hommes qui aient le droit de les flétrir, de les interdire à une classe quelconque de la société.

M. de Gérando est un fervent soutien du régime économique auquel la France est actuellement soumise. Mais les principales énormités de ce régime n'ont pu échapper à son exacte et minutieuse analyse. « La rémunération (du travail) ne se mesure plus sur le mérite seul ; elle dépend aussi de plusieurs circonstances étrangères, et notamment du rapport entre l'offre et la demande. Le travail peut produire plus et rapporter moins. De là, la distinction entre le *taux naturel* et le *taux conventionnel des salaires*... Les progrès de l'industrie ont pour résultat d'affaiblir la valeur relative du travail exécuté par la classe la moins heureuse. » Nous comprenons que les vérités énoncées dans ces lignes

Digitized by Google

aient fait réfléchir, surtout rapprochées de celles-ci : « La richesse ne se légitime, chez ceux qui la possèdent, que comme un instrument du bien général, non comme une jouissance privilégiée de l'égoïsme. »

Est-il donc bien exact, après cela, de dire comme notre auteur : « La bienfaisance publique n'est autre chose que la bienfaisance collective, exercée dans sa forme la plus générale, au nom de la société entière ? » Que cette définition soit exacte pour un légiste, nous ne le contestons pas : elle résulte des dispositions des lois actuelles ; elle rappelle ces temps où la fortune de l'état était la fortune d'un homme. Mais est-il conforme aux lois de la charité, ou même aux lois de l'équité vulgaire, de considérer comme un *bienfait*, comme une aumône, l'affectation d'une partie de la richesse publique au soulagement des indigents ? Si l'indigence est un fruit de l'organisation sociale, si elle s'aggrave par les progrès même de la richesse commune, la prétendue bienfaisance de la société est-elle autre chose que l'accomplissement d'un devoir rigoureux ? Est-elle autre chose qu'une juste tentative de réparation ? Que le particulier considère comme un bienfait les soins qu'il accorde à l'indigence, cela est naturel ; les rapports entre particuliers sont réglés par la loi civile, et, entre particuliers, ce que ne prescrit pas la loi civile peut être considéré comme un bienfait. D'ailleurs, le citoyen bienfaisant n'est pas ordinairement la cause de la misère de l'indigent. La société, au contraire, considérée comme corps organisé, cause la misère de l'indigent ; elle n'est point tenue par les lois civiles, qui sont son ouvrage ; on ne peut invoquer contre elle que les lois de la raison et de l'équité, qui lui imposent ce que notre auteur appelle la *bienfaisance publique*.

Cette vérité fondamentale a été reconnue spéculativement par plusieurs écrivains, et par M. de Gérando lui-même : un seul gouvernement a osé la proclamer et en tirer les conséquences « Dans une démocratie qui s'organise, disait un rapporteur du comité de salut public, le 22 floréal an II, tout doit tendre à élever chaque citoyen au dessus du premier besoin, par le travail, s'il est valide ; par l'éducation, s'il est enfant ; et par le secours, s'il est invalide ou dans la vieillesse. » La législation si remarquable de l'an II fut en général conforme à ces principes. Nous regrettons que M. de Gérando, qui admire si vivement les moindres fondations des philanthropes et même des spéculateurs en philanthropie, ait été sévère, pour ne rien dire de plus, envers les législateurs de l'an II. Parce que leur œuvre de réforme fut interrompue, parce que les ennemis de la France et de la civilisation les mirent à mort et foulèrent aux pieds leurs nobles projets, en calomniant leur mémoire, faut-il les taxer d'impuissance ? Faut-il dire que le grand-livre de l'indigence n'était qu'un moyen fastueux de produire de l'effet ? Faut-il dire que la Convention fit des indigents et ne sut pas les secourir ? Etait-ce donc cette grande assemblée qui était responsable des dilapidations de la

Digitized by Google

royauté et des coupables résistances qui provoquèrent la sévérité de la révolution? Avait-elle signé le pacte de famine, et les martyrs de thermidor avaient-ils convié l'étranger à l'invasion du territoire?

Non, tous les maux de la révolution furent l'œuvre de la noblesse, des Bourbons, de l'étranger et de ceux qui se mirent à la solde de la contre-révolution. Si le peuple fut soupçonneux, c'est qu'on l'avait cruellement trahi; s'il fut cruel et farouche, c'est qu'on n'avait rien fait pour son éducation; c'est qu'on n'avait eu pour lui ni pitié, ni merci; c'est que l'aristocratie et la royauté avaient été aussi impitoyables envers lui que les pouvoirs contre-révolutionnaires qui ont triomphé depuis. Certes il serait plus juste d'avoir de la reconnaissance pour ce que fit le gouvernement révolutionnaire, que de lui reprocher de n'avoir pas achevé son œuvre. Nous désirerions, pour l'honneur du gouvernement actuel, qu'il n'eût pas plus fait pour augmenter le nombre des indigents que le gouvernement révolutionnaire; nous désirerions surtout que tous ceux qui ont pris part à l'action qu'il a exercée eussent, comme les victimes du 9 thermidor, conservé leurs mains pures, qu'ils n'eussent diminué ni le patrimoine de l'état, ni celui des indigents.

Mais laissons là des récriminations superflues, et voyons dans l'ouvrage de M. de Gérando l'exposé des moyens qui ont été employés en France, et dans la plupart des pays civilisés, pour prévenir ou pour soulager l'indigence.

Pour prévenir l'indigence, on a imaginé des établissements de prêts gratuits, des monts-de-piété prêtant à 9 p. 0|0, des sociétés de prévoyance et d'assistance mutuelle (ce sont les pauvres qui les ont instituées), des tontines et des assurances sur la vie humaine, des caisses d'épargne, des écoles gratuites. Pour secourir l'indigence, on a fondé des établissements pour l'allaitement des enfants, des écoles, des salles d'asile, des institutions pour l'éducation des orphelins, des hospices pour les enfants-trouvés et pour les vieillards, des hôpitaux pour les malades, des maisons de refuge pour les filles, des ateliers de travail libre, des dépôts de mendicité, des bureaux de secours à domicile.

Ne semble-t-il pas que tous les cas aient été prévus, au moins en ce qui est relatif aux secours? Chaque classe d'indigents n'a-t-elle pas un établissement spécial qui lui est destiné? Et ne pensez pas que les dotations soient insuffisantes: la plupart des établissements hospitaliers sont riches, leurs revenus excèdent leur dépense, et toutes les aumônes que distribue le clergé vont en outre grossir et doubler au moins la quotité des secours accordés. Comment concevoir après cela qu'il y ait des hommes qui meurent de froid ou de faim, qu'il y en ait d'autres qui dépérissent lentement, eux et leurs enfants, faute d'une nourriture suffisante; qu'il y en ait dans un état de nudité affreuse; qu'il y en ait auxquels il n'est pas donné d'avoir une pierre où reposer leur tête? Il y en a ce-

Digitized by Google

pendant, on en voit tous les jours, pendant l'hiver surtout, et surtout dans les villes où les établissements charitables sont le mieux dotés, surtout dans la capitale. Comment expliquer cette anomalie? Eh! mon Dieu, il suffit pour la comprendre de savoir comment sont distribuées les ressources de ce qu'il plaît à M. de Gérando d'appeler la bienfaisance publique.

On peut reprocher d'abord à la bienfaisance officielle de trop attendre qu'on vienne la solliciter; de borner ses soins à l'envoi presque périodique de secours en nature ou en argent; d'acquitter les obligations de la charité comme une rente constituée au profit d'un certain nombre de personnes, sans rechercher assez quels sont les titres de chacun. Cette manière de procéder est favorable aux demandeurs indignes, et fatale aux pauvres honteux, qui sont les plus respectables. Mais on peut articuler des reproches plus graves.

Il faut, pour participer aux aumônes qui viennent des églises, observer fort exactement les pratiques extérieures de la religion; il faut professer un dévouement sans bornes pour les intérêts du clergé; être prêt à faire une émeute pour seconder ses projets, comme nous l'avons vu récemment dans une des grandes villes de France. Pour obtenir les secours des établissements laïques, il faut souvent aussi satisfaire à diverses conditions dont quelques unes sont politiques; il faut se présenter avec un maintien humble et résigné, être disposé à tout entendre de la bouche des dispensateurs; il n'est pas mauvais non plus de leur témoigner une reconnaissance particulière et étendue pour les secours qu'ils accordent; en un mot, de savoir capter leur bienveillance, en se faisant leur *protégé*. Nous croyons volontiers que l'indigence réelle n'est pas un titre secondaire pour être admis à participer aux secours que distribuent les établissements charitables, qu'elle est même aux yeux de la plupart des dispensateurs un titre considérable, et si l'on veut sacré; mais si les abus sont une exception, il faut convenir qu'ils s'exercent sur une grande échelle et qu'il sont assez nombreux, surtout dans les distributions des bureaux de bienfaisance, pour discréditer l'administration des secours publics auprès de cette partie de la population qui confine à l'indigence. Accepter des secours publics, c'est, presque toujours, aux yeux du pauvre, recourir à un remède extrême et abdiquer toute dignité personnelle. Tous les hommes ne peuvent pas écouter avec componction les jérémiades et les exhortations sans fin des philanthropes; tous ne peuvent pas remercier ces bienfaiteurs, comme il le faut, d'un secours acheté par le sacrifice de tout ce que l'homme a de plus cher. Voilà pourquoi il y a des indigents qui meurent de froid et de faim pendant que des bourgeois et même des nobles, des dames surtout, vivent d'une manière très confortable, grâce à leur dévotion infatigable et à leur respect profond pour les philanthropes. Quel-

Digitized by Google

ques lignes empruntées à notre auteur montreront la cause de ces abus.

« Lorsque les rangs supérieurs de la société, dit-il, deviennent le théâtre de quelque grande et belle action, le public applaudit, la gloire les récompense, l'histoire en transmet le souvenir; le gouvernement quelquefois les honore; leurs auteurs sont portés à des grades plus élevés dans la carrière publique; *leur crédit s'étend, leur fortune s'accroît*, par un heureux effet de l'estime générale; il ne s'élève aucune critique contre les hommages que de telles actions obtiennent, contre l'éclat qui les environne, si ce n'est celle que peut suggérer l'envie, toujours prête à dénigrer, ou la malveillance des âmes basses, qui ne croient pas à la vertu; de telles contradictions sont encore des titres de gloire. » On voit que la philantropie est une profession fort avantageuse; elle classe parfaitement un homme dans la société; et bien que, dans cette carrière comme dans l'industrie ordinaire, les grands capitaux assurent le triomphe, il suffit d'une fortune moyenne et même médiocre pour y prospérer.

La plupart des avantages qu'entraîne après lui l'exercice de la bienfaisance sont connus depuis assez longtemps. On se rappelle le protecteur du barbier-poète Nunez, l'ami de Gil Blas : « Le seigneur Manuel Ordonnez est un homme d'une piété profonde; un homme de bien, car il marche toujours les yeux baissés avec un gros rosaire à la main. On dit que, dès sa jeunesse, n'ayant en vue que le bien des pauvres, il s'y est attaché avec un zèle infatigable. Aussi ses soins ne sont-ils pas demeurés sans récompense : tout lui a prospéré. Quelle bénédiction! en faisant les affaires des pauvres, il s'est enrichi. » Ce seigneur Manuel Ordonnez était un excellent homme, obligeant et plein de reconnaissance pour les petits services de ses domestiques. Il voulait faire la fortune et le salut du poète Nunez; mais celui-ci l'ayant quitté eut un successeur, qui, mieux avisé, fut plus heureux. « Il ne s'est uniquement appliqué, dit à Gil-Blas le seigneur Ordonnez, qu'à bien s'acquitter de ses commissions et qu'à me plaire. Aussi l'ai-je poussé comme il le méritait; il remplit actuellement à l'hôpital deux emplois, dont le moindre est plus que suffisant pour faire subsister un honnête homme chargé d'une grosse famille. » Le pauvre homme!

Aujourd'hui, le rosaire n'est plus indispensable comme du temps du seigneur Ordonnez, mais il fait encore un fort bon effet : ce n'est pas, il s'en faut de beaucoup, un ornement à dédaigner; mais il est important d'avoir des *ennemis politiques* : dans certains cas, ils servent mieux encore que le rosaire.

Les philanthropes sont si utiles à l'administration des secours publics, qu'ils y participent inévitablement; et, à dire vrai, nous ne croyons pas qu'il soit possible de se passer d'eux. Le rapporteur du comité de

Digitized by Google

salut public que nous avons cité avait le tort de ne pas respecter suffisamment ces hommes estimables. Il argumentait des résultats de leur gestion pour régulariser et centraliser l'administration des secours publics; mais cette réforme ne les aurait pas éloignés. Quoi que l'on fasse, ils tiennent trop au bien des pauvres pour s'en séparer jamais.

Les établissements de secours publics, nous le croyons, seront toujours impuissants à pallier les maux qui résultent de cet horrible fléau de l'indigence, quelque amélioration de détail qui y soient introduites. Les moindres mesures préventives seront toujours infiniment plus utiles que tous les secours accordés. Or, les moyens de prévenir l'indigence sont surtout du domaine de la morale et de la politique.

M. de Gérando les indique pour la plupart, mais sans donner assez, à notre avis, la mesure de leur valeur relative. Prêcher la morale, l'économie, la résignation aux pauvres est fort bien; mais comment écouteraient-il ces sages conseils, lorsque la classe qui les leur adresse suit des maximes toutes différentes; lorsque l'argent conduit ouvertement à tous les honneurs en même temps qu'à toutes les jouissances, et qu'il rachète de l'infamie; lorsque tout ce qui serait saint et sacré, dans une société bien réglée, devient l'objet d'un trafic avoué? Comment subiraient-ils avec résignation les effets de la concurrence, lorsque cette concurrence n'existe qu'à leur détriment; lorsque la plupart des intérêts des riches sont protégés aux dépens des leurs par l'assiette de l'impôt; lorsque des lois restrictives, soigneusement conservées et sottement vantées, préservent les gros capitalistes de la concurrence des petits capitalistes, et assurent à ceux-ci le monopole du crédit, cette glorieuse fortune du pauvre industrieux; lorsque cette concurrence, si hautement invoquée, n'est souvent qu'un brigandage organisé pour le triomphe du plus fripon et pour la ruine du plus pauvre; lorsqu'ils voient tant de fortunes mal acquises et mal possédées, et les maximes les plus immorales, les plus anti-sociales, découler, appuyées d'exemples, de la haute source de l'enseignement politique? A quoi servent, dans un tel état de choses, les sociétés philantropiques *pour la suppression du vice parmi les ouvriers*, comme on en a vu en Angleterre? Il est louable de protester, comme M. de Gérando, contre les fausses directions religieuses; il serait utile que ceux qui nomment les chefs du clergé les nommassent tels que ces fausses directions fussent remplacées par des directions meilleures. En un mot, pour combattre les causes de l'indigence, rien ne serait plus efficace que la réformation du pouvoir politique, et notre auteur n'imagine rien de mieux.

Nous rendons volontiers cette justice à l'ouvrage de M. de Gérando, qu'il analyse la plupart des causes de l'indigence avec une rare sagacité. Mais pourquoi tant insister sur les conseils adressés aux pauvres

Digitized by Google

dans un livre qui, par ses dimensions, est absolument inaccessible aux pauvres? Pourquoi glisser si légèrement sur les remontrances adressées aux classes supérieures de la société? Pourquoi surtout désintéresser presqu'entièrement, dans cette question importante, le pouvoir politique? Pourquoi conseiller si souvent l'obéissance et la résignation, si rarement la modération et la justice dans l'exercice de l'autorité? On n'est pas impunément pair de France : on ne censure pas volontiers un pouvoir dont on est soi-même une partie inamovible.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage se recommande entre tous ceux du même genre, parce qu'il est à peu près complet. Il embrasse le sujet dans son ensemble et dans ses détails; il apprend ce qui a été fait et ce qui existe en matière de secours publics, et les améliorations urgentes que réclament les établissements qui existent chez nous, et le nom des auteurs qui se sont occupés des indigents, des hommes qui leur ont fait du bien. Parmi les nombreux bienfaiteurs de l'indigence cités par M. de Gérando, nous avons vu que la pairie était heureusement représentée par quatre de ses membres les plus connus. Deux d'entre eux se distinguèrent par leur intrépidité dans le procès d'avril, et sont morts aujourd'hui : ce sont MM. Barbé-Marbois et Bigot de Morogues. Les deux autres siégent encore avec honneur sur les bancs de la noble chambre : M. Morel de Vindé, l'auteur de la *Morale en action*, vous savez, celui qui, dans un procès contre son locataire Piochelle, fut maltraité par un *considérant* du tribunal civil, réformé depuis par la cour royale. M. Morel de Vindé s'est occupé avec succès des moyens d'*améliorer les habitations des pauvres*, de loger les ouvriers d'une manière plus commode et à peu de frais. L'autre pair de France philanthrope est M. le prince de Monaco ; il a écrit une superbe brochure sur la destruction du paupérisme en France : de sa personne, il fait merveilles dans sa terre du Calvados. Nous ne parlons pas de la monnaie de billon qu'il fait fabriquer, comme prince souverain, à l'usage des pauvres, et que la police de Paris et de Marseille a pris la liberté grande de décrier par avis affiché, comme s'il s'était agi de fausse monnaie.

Outre les nombreuses qualités qui distinguent le traité *De la bienfaisance publique*, et dont nous avons indiqué les plus saillantes, nous y avons remarqué une grande abondance de maximes morales, et l'inépuisable science des secours publics qu'il atteste chez l'auteur. Nous lui reprocherions quelques longueurs, si tout n'était intéressant dans un matière aussi importante. Bien que nous soyons loin d'admettre toutes les tendances du livre de M. Gérando, ce livre nous parait l'œuvre d'un esprit judicieux, d'un homme instruit, et de mieux encore, d'un homme de bien.

FR. NAMER.

Digitized by Google

DE L'ÉCOLE ALLEMANDE

ET DE M. FRÉDÉRIC OVERBECK.

Il y a deux éléments qui jouent un rôle essentiel dans le développement des beaux-arts. Il y a la tradition et l'interprétation directe de la nature. La première s'appelle tour à tour science, imitation, étude des maîtres; la seconde s'appelle fantaisie, inspiration, génie, invention. Tantôt c'est la tradition qui domine, tantôt la fantaisie. A de certaines époques, et dans certaines écoles, une alliance salutaire s'accomplit entre la tradition et l'interprétation; mais le plus souvent, elles marchent isolées, selon qu'il est à propos de réhabiliter des siècles trop négligés, ou qu'il faut obéir à l'entraînement des émotions contemporaines.

Le XVIe siècle fut peut-être la plus belle époque de l'art, parce qu'il réunit ces deux éléments dans une magnifique unité; c'est-à-dire, qu'après avoir combiné la tradition grecque et la tradition catholique, il se livra franchement à tous les caprices d'une interprétation originale et audacieuse.

Cette remarque s'applique au fond comme à la forme de l'art; mieux encore peut-être au fond qu'à la forme; car la forme n'est que la traduction nécessaire, la conséquence rationnelle du fond.

Ainsi, prenez les écoles de tradition, l'école romaine, l'école française du XVIIe siècle, l'école française de Louis David. Que fait l'école romaine du XVIe siècle? Amoureuse de la civilisation grecque, elle peint *l'école d'Athènes*, ou la mythologie élégante des plus beaux temps de la floraison payenne; et quelle forme emploie-t-elle? La forme du siècle de Périclès. Que fait l'école de Louis XIV? Elle peint la mythologie dégénérée et les scènes historiques de Rome impériale; et dans quelle forme? Dans la forme dégénérée de la décadence romaine. Que fait l'école de David? Elle peint les hauts faits des républiques antiques dans un style monotone, austère, immobile comme les mœurs de Sparte.

Digitized by Google

D'autre part, considérez les écoles de la fantaisie, l'école espagnole, l'école flamande de Rubens, de Jordans et de Vandick, l'école française du XVIIIe siècle. L'école espagnole, dans sa forme ardente et originale, que représente-t-elle? Des moines et des mendiants, c'est-à-dire le peuple espagnol, la vie contemporaine. Et que représente l'école flamande? Les splendeurs d'une riche nature dans une enveloppe grasse et luxuriante. L'école de Louis XV peint des bergères voluptueuses et des amours lutins, avec une forme élégante, légère, maniérée, comme les courtisanes qui l'inspirent. Quand elle fait de la mythologie, la mythologie n'est qu'un voile sous lequel on reconnaît les traits et l'allure de madame de Pompadour.

Il est remarquable encore que les écoles de tradition se préoccupent surtout du dessin, tandis que les écoles d'interprétation cherchent la couleur; car le dessin c'est le mort, et la couleur c'est le vivant. Le dessin, c'est le squelette, immobile, persistant, et presque invariable; la couleur, c'est l'enveloppe changeante et accidentée comme les aspects infinis de la vie. En ce sens-là, on a pu dire que le dessin était l'âme, que la couleur était le corps. Cependant, il serait plus juste de dire que la pensée est l'âme de l'art, dont la couleur et le dessin sont les deux modes de manifestation, inséparables en quelque sorte, comme la charpente et la peau sont inséparables dans le corps humain.

Quoi qu'il en soit, il est curieux d'étudier, à ce point de vue, le mouvement qui s'est opéré dans la peinture au XIXe siècle. Depuis la Renaissance, toutes les écoles avaient puisé, plus ou moins, mais presque exclusivement, à la tradition païenne; les unes réhabilitant le style de la belle époque athénienne, comme fit le XVIe siècle italien; les autres, comme l'école de Louis XIV, ressuscitant la pompe de l'empire romain; enfin, la dernière école, l'école de David, exaltant le dévouement des grands hommes de l'antiquité.

Au commencement du 19e siècle, l'école de David avait envahi toute l'Europe: la Belgique et l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Il faut bien s'entendre sur le principe même de l'école appelée classique, principe qui fut promptement obscurci par ses continuateurs inintelligents. L'idéal de David, c'était la régénération politique; et de même que la révolution française prit d'abord son modèle de république dans le passé, de même Louis David prit aussi dans le passé son style et ses sujets.

Le caractère de l'évolution religieuse qui paraît s'opérer, quoique d'une manière latente, depuis une vingtaine d'années, est analogue à celui de l'évolution politique de la fin du XVIIIe siècle. L'esprit humain, vaguement tourmenté de nouveau par le sentiment religieux, s'est reporté vers l'époque religieuse du moyen âge. Il a fait pour la religion comme il avait fait d'abord pour la politique, empruntant son type au passé. Mais de même que la théorie politique, après cette investigation féconde des siècles écoulés, s'est promptement retournée vers l'avenir, de

Digitized by Google

même la philosophie religieuse ne tardera pas à abandonner les ruines croulantes de l'église catholique, pour découvrir en avant des horizons nouveaux, et se créer un nouveau temple plus vaste, plus solide et plus beau.

C'est par ces considérations philosophiques qu'il faut expliquer ce mouvement extraordinaire et presque incompris jusqu'ici, de l'école allemande vers la tradition chrétienne. Quand la pensée de David fut morte dans ses sectateurs, il se manifesta aussitôt une double révolution. D'un côté, le génie métaphysique de l'Allemagne se rejeta avec un enthousiasme naïf au beau milieu de l'époque catholique, afin de restaurer toute une tradition perdue ; d'un autre côté, l'école française, sous le nom de romantisme, brisa violemment avec toutes les traditions antérieures, païennes ou chrétiennes, et ne demanda plus sa pensée et sa forme qu'à sa spontanéité individuelle et aux fantaisies de son invention. Ce sont là les deux systèmes, profondément distincts et incomplets tous les deux, qui se trouvent aujourd'hui en présence; là-bas l'Allemagne, ici la France. En France même, ces deux éléments coexistent, M. E. Delacroix et M. Decamps représentant la fantaisie, et M. Ingres tenant par quelques points au système allemand; car M. Ingres est aussi, à sa façon, un résurrectionniste du passé; mais il n'a pas été aussi loin en arrière que les Allemands, il s'est arrêté au xvie siècle et à Raphaël, tandis que l'école allemande se relie directement, par le Perugin, au spiritualisme exalté des mystiques du xve siècle.

M. Frédérick Overbeck est l'artiste en qui se personnifie plus particulièrement cette réaction. Il y a vingt ans qu'il a commencé son œuvre, et, depuis vingt ans, il ne s'est pas un seul instant écarté de son système. La plupart de ceux qui entamèrent dès l'abord cette lutte, de concert avec lui, ou qui suivirent plus tard cette impulsion, ont été emportés loin du point de départ. Quelques écrits récents ont déjà iudiqué les divers mobiles des maîtres allemands de Munich et de Dusseldorf. Ainsi M. Cornelius, qui débuta à Rome avec M. Overbeck, s'est rallié à la pensée de la Renaissance, comme il paraît dans ses grands travaux, où la mythologie se trouve revêtue du style florentin. Toute la suite de cette école, dont ils furent les premiers initiateurs, s'est divisée dans les applications, renonçant ainsi, sans en avoir pleine conscience, à ce qui fut le principe même de leur protestation. M. Kaulback, par exemple, après s'être imprégné de la tradition chrétienne, semble avoir arrêté ses prédilections sur Michel-Ange, comme M. Cornelius ; mais il a, de plus, le sentiment de la vie contemporaine. Plusieurs autres ont adopté certains amendements contradictoires qui faussent entièrement l'esprit de la doctrine : si bien que cette école, à peine baptisée avec tant d'éclat, est déjà tombée dans le doute et l'anarchie. M. Overbeck, seul, est demeuré inébranla-

Digitized by Google

ble. On dit que Moralès fut surnommé le *divin*, parce qu'il ne peignit jamais, pendant sa longue vie, que des sujets sacrés. M. Overbeck mériterait à juste titre la même épithète. Je ne sache pas qu'il ait jamais appliqué sa pensée et son talent à des compositions de l'antiquité païenne ou du monde moderne. L'Evangile et l'Ancien-Testament lui suffisent. Il a persévéré dans cette adoration exclusive, sans sortir du cercle des écoles mystiques qui illustrèrent l'Italie depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVe siècle, choisissant même ses modèles parmi les plus orthodoxes, comme Angelico da Fiesole *il beato*, Lorenzo di Credi, Francesco Francia et le Perugin, et surtout parmi les maîtres de l'école ombrienne, que les fervents adeptes de la réaction catholique mettent au dessus de tous les autres. Il faut lire au sujet de ces classifications rigides le livre de M. Rio sur la poésie chrétienne, et les fragments publiés par M. de Montalembert. M. Rio paraît avoir emprunté le point de vue et les détails de son ouvrage à un écrivain allemand, M. Rumohr, qui s'est chargé de faire l'esthétique du système pratiqué par M. Overbeck et ses adhérents. M. Rio, à l'exemple de ses dévots confrères d'outre Rhin, ne craint pas d'anathématiser avec un fanatisme vraiment étrange tous les grands hommes de la Renaissance, et même une partie de leurs précurseurs, comme entachés de matérialisme. Quant à nous, que Dieu nous préserve de jeter étourdiment notre réprobation sur ce prétendu naturalisme grossier qui a produit Raphaël, Michel-Ange et les Vénitiens.

Cependant, après avoir fait toutes réserves dans ce grand débat historique qui intéresse le présent, et dont l'avenir doit dépendre, nous nous empressons d'applaudir au noble caractère et au talent élevé de M. Overbeck. C'est sans doute dans une foi profonde, bien méritante, sinon bien opportune, que M. Overbeck a puisé cette admirable constance, cette simplicité si touchante et si pure. M. Overbeck fait pour la religion ce que David fit pour la politique : l'idéal de David, c'était l'amélioration sociale ; l'idéal d'Overbeck, c'est la régénération religieuse. Par malheur, tous deux ont eu le tort de s'inspirer d'une forme passée, au lieu d'incarner leur idéal dans une forme nouvelle. Singulière manière de régénérer le sentiment politique et le sentiment religieux que de ressusciter les républiques antiques ou le culte du moyen âge !

Notre dessein n'est point de faire ici la biographie d'Overbeck ou l'appréciation de ses œuvres. Plusieurs travaux sur Overbeck et les diverses branches de l'école allemande ont déjà paru dans les revues et les journaux. Tout le monde sait qu'Overbeck s'est installé à Rome depuis longues années, et que c'est de là qu'il a envoyé ses enseignements à l'Allemagne et à la France, au moyen de ses œuvres, vulgarisées par la lithographie et la gravure. On a publié récemment aussi le portrait de cette tête puissante. Voilà une belle et noble figure, em-

Digitized by Google

preinte d'une mélancolie poétique et d'une sublime religiosité! Ces traits austères et amaigris, ces yeux creusés par une contemplation intérieure, ce front droit et proéminent sont bien en harmonie avec le talent sérieux de M. Overbeck. C'est une rareté, en France du moins, que ces natures méditatives qui ont la résolution de s'abstraire du temps présent, de supprimer avec une volonté imperturbable trois siècles de l'histoire, afin de se baigner à l'aise dans les âges écoulés. Il faut une pareille abnégation pour accomplir les desseins mystérieux de la Providence, qui se plaît à raviver de temps en temps les cendres des morts, afin de sauver dans ces catacombes historiques des éléments destinés à une vie nouvelle.

Et maintenant, puisque nous avons exposé les deux termes du problème de l'art, représentés par l'école allemande ou la tradition, et par l'école française ou la spontanéité originale, pourquoi ne dirions-nous pas comment nous croyons qu'il doit se résoudre prochainement? Il nous paraît que l'œuvre multiple qui s'est opérée depuis la Renaissance a consisté dans la restauration de toutes les traditions antérieures, du paganisme comme du christianisme. L'Europe moderne a passé trois siècles à rassembler sa tradition universelle et humaine. L'école allemande, personnifiée dans Overbeck, a réparé les derniers oublis, pendant que l'école française proteste aujourd'hui en faveur de la fantaisie et d'une inspiration contemporaine. Ne craignez pas que la France manque à sa mission salutaire, et qu'elle retombe désormais dans une froide imitation du passé. Elle a trop le sentiment de la vie pour sacrifier tout à la tradition, quand la tradition sera complétée par les études persévérantes de nos voisins les Allemands. C'est à la France qu'il est réservé, sans doute dans un avenir prochain, de concilier, avec le suffrage de tous les systèmes, ces trois éléments trop souvent séparés qui constituent la trinité de l'art dans son ensemble : l'étude de la tradition, l'étude de la nature, et l'idéal, qui les féconde toutes deux.

T. THORÉ.

Digitized by Google

PÉRÉGRINATION EN ORIENT.

OU

Voyage pittoresque, historique et politique en Égypte, Nubie, Syrie, Turquie, Grèce, pendant les années 1837—38—39.

PAR EUSÈBE DE SALLE (1).

Je ne sache rien de plus ennuyeux que les impressions de voyage d'un poète, surtout quand le poète est chrétien de cœur et d'âme, et qu'il a voyagé en Terre-Sainte. Lisez les Souvenirs d'Orient de M. de Lamartine, et vous resterez convaincu de la justesse de cette observation. Ce livre, divisé en quatre tomes, n'offre, en effet, qu'une série de descriptions, toutes jetées dans le même moule; de souvenirs bibliques, fastidieux à force d'être répétés, et de petites observations personnelles, qui n'ont un véritable intérêt que pour l'auteur de l'ouvrage. Il y a dans ces quatre volumes une couleur si monotone, un caractère d'égoïsme si prononcé, qu'à chaque nouveau tableau descriptif, on se demande si M. de Lamartine n'a pas tout simplement vidé son portefeuille dans quatre in-octavo pour la satisfaction du public. Il y a des gens qui assurent que les *Souvenirs d'Orient* ne sont autre chose qu'une collection de notes de voyage, écrites pour l'intimité et le huis-clos; cela est difficile à croire de la part d'un poète, et d'un poète qui n'a jamais fait fi du bruit et de la renommée. Mais si le fait est exact, M. de Lamartine est inexcusable, car il avait, dans ses observations de touriste, de quoi faire un ouvrage intéressant et substantiel sur l'Orient, et s'il se fût donné la peine de travailler sur ses matériaux, au lieu de nous donner ses documents à l'état brut, le public y aurait assurément gagné comme lui-même.

Un autre poète, chrétien comme le chantre des *Méditations*, a aussi parcouru la Palestine; mais quelle différence entre le récit de son voyage et celui de l'exploration de M. de Lamartine! Quelle poésie véritable, quelle puissance de couleur, quel caractère sérieux et cons-

(1) 2 vol. in-8°, chez MM. Pagnerre, éditeur, rue de Seine, 11 *bis*, et Curmer, rue de Richelieu, 49.

Digitized by Google

ciencieux dans l'*Itinéraire* de M. de Châteaubriand! Comme l'auteur sait se montrer à propos historien érudit, dissertateur logique et observateur judicieux! Comme il sait varier les tableaux et reposer l'esprit du lecteur par la simplicité de quelques uns de ses récits, et l'emploi des demi-teintes à côté des tons les plus éclatants! M. de Lamartine a dédaigné ces moyens vulgaires. S'il arrive sur les bords de la mer Morte, il vous prévient qu'il ne s'abaissera pas jusqu'à évaluer la pesanteur spécifique de l'eau de cette méditerranée, et jusqu'à examiner si les phénomènes physiques attribués à ce lac mystérieux sont authentiques. M. de Châteaubriand a pris la peine de le faire; au même endroit, physicien et chimiste, il a eu recours à la science pour tempérer l'ennui du souvenir biblique infiniment trop prolongé ; M. de Lamartine ne saurait suivre cet exemple; il préfère décrire la mer Morte telle qu'il la voit dans son imagination de poète, et entasser amplifications sur amplifications, pour nous rappeler tous les faits intéressants dont ces rives désolées ont été jadis le théâtre. Aussi est-il resté bien au-dessous de son prédécesseur; il est difficile d'être plus ennuyeusement chrétien. Je cite cet exemple entre mille.

Ce n'est pas tout; M. de Lamartine s'arrange de façon à faire suspecter sa véracité; il ne craint pas d'employer ces petits moyens de fantasmagorie qui éblouissent le lecteur peu attentif, mais qui, aux yeux de l'observateur, donnent à un récit de voyage quelque chose de louche et de frauduleux. Ainsi, arrive-t-il sur les rives du Jourdain? M. de Lamartine vous dira que les flots de ce fleuve respecté sont quelquefois troublés par la chute des rochers qui les surplombent et des terres qu'ils arrosent; et il ajoutera que précisément pendant les deux heures qu'il passa dans les bois du rivage, il entendit le bruit de plusieurs de ces avalanches. Pour ajouter foi à ce détail, il faut admettre que ces accidents, probablement assez rares, se soient réservés tout juste pour l'arrivée du grand poète.

La conclusion naturelle à tirer de ces observations critiques, c'est qu'il faut se garder de consulter les impressions de voyage des poètes, quand on veut connaître l'Orient. Chose étrange ! Après les ouvrages, si recommandables au point de vue scientifique de Burckhardt et de Volney, le livre le plus intéressant et le plus utile pour s'initier aux choses et aux hommes de la Syrie, est celui que nous a laissé un homme obscur, un vétérinaire, envoyé dans le désert par le gouvernement de la restauration pour acheter quelques chevaux arabes. Je ne connais rien d'aussi simple, d'aussi judicieux et même de plus attachant que la relation des courses de M. Damoiseau dans les régions habitées par les tribus turkomanes, maronites et druses. Elle est bien supérieure à l'ouvrage du voyageur anglais Robinson, qui, cependant, ne manque pas d'un certain mérite, sous le rapport de la description topographique.

Digitized by Google

Voici aujourd'hui un touriste qui réunit, à un certain degré, les qualités qui font les bons livres de voyage. M. Eusèbe de Salle n'est parti pour l'Orient qu'après l'avoir étudié en Europe sous le double point de vue historique et scientifique. Il est tout juste assez chrétien pour nous intéresser à un pèlerinage à Jérusalem, assez homme de progrès pour apprécier le côté vicieux de l'organisation sociale des peuples musulmans, asse ître de son sujet pour le traiter sous toutes les faces avec une égale facilité.

L'ouvrage de M. de Salle est une bonne fortune pour ceux, et le nombre en est grand, qui veulent connaître le pays où s'est transportée, depuis quelque temps, la politique européenne, et où s'exécute l'œuvre d'iniquité consacrée par le traité du 15 juillet. Les deux volumes dont le titre figure en tête de cet article, sont le meilleur guide que l'on puisse trouver pour parcourir par la pensée cet Orient mystérieux où s'opéreront dans peu d'années peut-être de si grandes transformation. Géographie, histoire, tableaux de mœurs, scènes de la nature, observations sur les langues, sur les arts, le climat, et l'état social actuel, portraits d'hommes célèbres, acteurs principaux du drame qui se joue en Syrie, en Egypte et à Constantinople, tout a trouvé sa place dans l'ouvrage de M. de Salle.

Comme le meilleur moyen de faire connaître un livre, c'est de procéder par citation, je vais détacher du premier volume quelques extraits, qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur. Aussi bien, il est certaines choses qui ne s'accommodent pas de l'analyse, et qui veulent être reproduites dans la forme même dont l'auteur a jugé à propos de les revêtir. M. de Salle fait comparaître devant nous des hommes dont nous entendons parler tous les jours sans les connaître. Ces hommes, il les a vus; il a vécu avec eux et nous les peint en pied, dans leur intérieur et presque en robe de chambre.

Voici d'abord notre glorieux compatriote, Soliman pacha, que les Anglais on voulu dernièrement transformer en roi de Chypre, comme un nouveau Lusignan, et qui a si noblement répondu aux propositions corruptrices des alliés.

« Soliman pacha, qui est toujours le général Sève pour ses compatriotes, dit M. de Salle, est né dans un siècle où les croyances religieuses étaient anéanties; il a été élevé au milieu d'une révolution qui a complètement scindé les intérêts civils des intérêts religieux; sa conscience a pu porter la même distinction dans la civilisation à la régénération de laquelle sa fortune l'appelait. Une activité comme la sienne ne put s'accommoder d'une coopération partielle, d'un rôle secondaire. Sève, instructeur officiel d'un régiment, instructeur secret d'Ibrahim pacha et de tous les généraux turcs, a échappé à vingt tentatives d'assassinat; son changement de nom n'a pas mis fin à des ten-

Digitized by Google

natives pareilles, mais a rompu les entraves qui l'empêchaient de prendre le rang mérité par son courage et son habileté. Ses amis et ses commensaux savent à quoi s'en tenir sur le sérieux de sa religion officielle. Soliman pacha est voltairien et déiste comme Sève. La discipline du Coran lui pèse juste ce que lui pesait jadis celle du vendredi; elle n'a pas d'autre pour lui que la valeur d'une lettre de naturalisation. Sans doute, pour bien des gens, c'est encore acheter bien cher l'honneur de commander de grandes armées et de gagner des batailles; mais en plaignant l'homme, ils peuvent comprendre et admirer le soldat.

« La première fois que j'allai chez Soliman pacha, nous le trouvâmes occupé à démontrer aux officiers généraux et supérieurs la théorie des grandes manœuvres dont nous avons été souvent spectateurs. Une table était couverte de petits morceaux de bois de diverses couleurs représentant les trois armes, infanterie, cavalerie, artillerie; la leçon finie, il nous introduisit dans son divan, et causa avec nous avec la plus gracieuse expansion; il traita plusieurs questions relatives à la Turquie et à l'Egypte, à l'administration de la Syrie, à l'organisation de l'armée, avec une sagacité remarquable, et ce qui nous frappa davantage, avec une parfaite mesure d'expression. Ses yeux étaient alors pleins de franchise et de douceur; je le revis un autre jour à table, en présence d'une société nombreuse, animant la gaieté par un répertoire inépuisable de littérature de caserne, l'œil clignotant un moment avec finesse, l'autre moment comprimant des éclairs, et je me rappelai Suwaroff, cachant son mérite sous les dehors de la bouffonnerie, se faisant pardonner son élévation rapide, et désarmant l'envie par l'excentricité.

« A table avec les Turcs, Soliman pacha, parlant les langues orientales, doit faire une plus prodigieuse consommation de gaieté, d'esprit et d'adresse. A la bataille, où il est encore mieux placé qu'au divan et qu'à table, Soliman pacha est renommé pour son coup d'œil rapide et sa bravoure électrique; c'est là qu'il faut admirer sa structure d'hercule et sa face de lion. Dans sa famille, il passe pour un modèle de bonté et de tendresse : son unique femme est une jeune Grecque, rachetée d'esclavage après l'expédition de Morée; sa fille aînée est, dit-on, déjà fiancée à un fils d'Ibrahim pacha; il a en outre plusieurs enfants mâles.

« Arrivant un jour chez lui, je le trouvai occupé à discuter avec un tailleur sur le choix d'ornements à ajouter à plusieurs costumes arnautes de velours cramoisi : rien n'était assez joli, assez brillant pour sa femme et pour ses enfants. Entre les préoccupations de la guerre et les devoirs incessants de l'administration, il trouvait le temps de penser à sa famille absente, de jouir de sa joie à la réception de ces marques de souvenir. »

Digitized by Google

Un peu plus loin, l'auteur nous fait connaître Ibrahim pacha, le vainqueur de Koniah et de Nezib, et ce qu'il dit de cette grande physionomie historique et militaire, suffit pour donner une idée complète du personnage qui a posé devant lui.

« Soliman pacha, qui était mon introducteur, avait à répondre à tant de saluts militaires, à tant de regards enthousiastes, qu'il traversa vestibules et cours en tenant la main droite sur sa poitrine. C'était le salut du supérieur à des soldats qui venaient d'apprendre à vaincre sous ses ordres dans le Hauran.

« Dans l'un des derniers jardins, les mameloucks d'Ibrahim prenaient leur récréation ; ils me donnèrent assez mauvaise opinion du harem que je ne voyais pas, car ils étaient tous remarquables par leur laideur. Après avoir traversé plusieurs salons, où des fonctionnaires publics et des solliciteurs attendaient debout, nous arrivâmes au divan, rempli de militaires.

« Un seul personnage était sans décoration et en déshabillé long ; c'était Ibrahim. Il était occupé à lire ; il me parut vieux et cassé. Sa figure est pâle et allongée ; sa barbe, plus que grise, est raréfiée par les cicatrices de la variole. Je le trouvai moins petit et moins gros que je ne m'y attendais ; il se tourna d'un air curieux de mon côté, et je fus frappé de la grandeur de son œil bleu, de la finesse de son nez droit, même un peu retroussé. Tout à coup son œil, durement ouvert de paupière, se chargea d'un terrible sourcil, dans une attitude scrutatrice. Nous faisions nos compliments réciproques, et mon arabe, un peu maugrébin, lui rappelait la prise d'Alger. Je m'observai pour rester fidèle à l'idiôme cairote, et Ibrahim, qui s'en pique, me donna de ses meilleurs échantillons, toutefois avec les réserves de la dignité turque, qui ne daigne parler l'Arabe que comme nos dandys méridionaux parlent le languedocien ou le provençal. La construction est défectueuse, la prononciation à faire vomir un sheik ou une almée.

« Quand nous fûmes assis sur un sopha, Ibrahim se mit à décacheter la correspondance qu'on lui apporta dans une grande corbeille ; un secrétaire, debout, à sa gauche, écrivait en marge les observations brèves et rares du maître. Plus d'un article de journal français ou anglais, traduit en turc, fut jeté en riant de notre côté. Ibrahim caractérisait d'un mot le fond qu'il paraissait connaître surabondamment, car il se dispensait de lire : *Chemins de Fer, Question d'Orient, Bateaux à Vapeur, Agriculture, Nécessité de faire des grandes routes aussitôt qu'on aurait la paix et l'indépendance.*

« La réflexion et la lecture étaient aidées par force prises de tabac, puisées à deux tabatières fort grandes. A un certain moment, Ibrahim, n'en trouvant qu'une sous sa main, fit signe à Soliman pacha de lui passer l'autre. Cette familiarité est la marque de la plus haute faveur.

Digitized by Google

« Un domestique mulâtre vint annoncer que le déjeuner de son altesse était prêt. Quand nous fûmes installés dans la salle à manger, près de la table d'Ibrahim, nous l'entendîmes se plaindre beaucoup de langueurs d'estomac, de faiblesse musculaire et d'autres faiblesses qui l'attristaient davantage. Son médecin lui avait ordonné un régime sévère, accompagné de beaucoup de tisane de riz. Voici comment cet ordonnance était interprétée : Une grande timballe d'argent ayant un quart d'eau de riz, remplie de vin de Bordeaux et avalée d'un seul trait, pardessus quelques bouchées de poule au riz, qu'on avait servie sur la table, dans une casserole d'argile provençale. Un derviche de la secte des tourneurs du Caire, accroupi dans le voisinage du pacha, profitait des moments où la conversation tombait, pour chanter une sorte d'ode anacréontique, où Dieu était loué dans les jouissances qu'il a octroyées aux hommes. Ces derviches, aussi habiles valseurs, tourneurs et hurleurs que ceux de Constantinople, ont un beau répertoire de poésie religieuse, où l'ascétisme persan emprunte les dehors de l'épicurisme.

« Le reste de la bouteille de Bordeaux ne suffit pas au repas; Soliman pacha demanda un verre et une autre bouteille aux domestiques, et les deux guerriers burent en bons camarades. Le vin de Champagne, toujours, avec l'eau de riz, est pour le soir.

« Ibrahim n'a pas toujours pratiqué une diète si sévère. Un de ses médecins lui représentait que l'ivresse habituelle faisait tomber dans l'apoplexie, et le pacha lui opposait cette logique embarrassante: « Quand je me couche sobre et la tête libre, les soins de mon gouvernement, la responsabilité dont je suis chargé, l'examen, la pondération des mesures que je dois adopter le lendemain me préoccupent et éloignent le sommeil. Je me relève affaissé, indécis, inquiet et incapable de travail. Au contraire, si quatre serviteurs m'ont transporté dans mon lit, ivre mort, après mon dîner, je dors toute la nuit, et me réveille frais, dispos, résolu, apte à la guerre et à la bureaucratie.

« Deux belles pipes à bouquin d'ambre et jarretières de diamant furent apportées en guise de dessert. Fumer auprès d'Ibrahim est encore un privilége de Soliman. Depuis que le consul général Salt refusa la pipe offerte par Mohamed-Ali, celui-ci n'offre plus la pipe aux Européens, et son fils a adopté la même étiquette.

« La conversation devint alors plus expansive que jamais : Ibrahim parlait avec complaisance de l'acclimatement des plantes de Bordeaux, dans les parties froides du Liban; il parla beaucoup de Napoléon à propos d'un modèle de lunette militaire qu'on lui avait présenté le matin. Soliman pacha remarquait avec raison que la lunette dont Napoléon se servait ressemblait à une lunette de théâtre plus qu'à une lunette de mer.

.... « Les hommes habiles qui entourent Ibrahim n'ont pas eu de

Digitized by Google

peine à lui faire comprendre que l'avenir de la question d'Orient repose sur lui, successeur probable de Mohamed-Ali. En lui accordant le génie ou plutôt le cœur du guerrier, l'Europe lui a refusé la tête de gouvernant et d'administrateur. C'est à réfuter cette fâcheuse prévention qu'est destinée la comédie qu'on exerce Ibrahim à jouer devant quiconque peut parler de lui à un roi, à un ministre ou seulement à un journal; et, chose singulière, la comédie réussit précisément, parce qu'elle est négligemment jouée. L'acteur se relève en improvisant : au milieu du verbiage européen, qu'il répète sans trop se soucier de le comprendre, vous voyez une volonté énergique, une conception rapide, une mémoire prodigieuse, une habitude de commander, de remuer les hommes, un besoin d'activité qui fera un administrateur en temps de paix, après avoir fait un héros pendant la guerre ! »

Le portrait n'est pas flatté, mais il est vrai, car il concorde parfaitement avec ce que d'autres voyageurs qui ont vu Ibrahim disent de sa personne et de son caractère. Nous avons, en général, la mauvaise habitude de déifier les hommes qui ont fait de grandes choses; il en résulte que lorsqu'une main impitoyable vient crayonner dans toute leur fidélité les traits de nos héros, nous sommes fort surpris et même quelque peu indignés d'apprendre qu'ils ne sont pas exempts d'imperfections. Nous avons, sous ce rapport, quelque chose de l'esprit oriental, qui se plaît à faire des hommes célèbres, des espèces de personnages fantastiques, parfaitement propres à figurer dans les *Mille et une Nuits*. Dieu sait toutes les folies, toutes les extravagances que les Arabes de la Syrie débitent sous leurs tentes au sujet de Napoléon. Ils ne voudront assurément jamais croire qu'il soit mort d'un cancer à l'estomac comme un simple prolétaire. Je gage qu'il y a aussi chez nous des gens qui traiteront de calomnie l'ivresse d'Ibrahim. Ces gens-là ont oublié les mauvaises plaisanteries d'un certain grand homme, nommé Alexandre, qui, dans les fumées du cacube et du falerne, poussait son rôle d'homme jusqu'à assassiner ses amis.

M. Eusèbe de Salle, dans sa studieuse pérégrination en Orient, ne pouvait oublier la célèbre lady Stanhope. Il n'a pu la voir, car la pauvre femme était morte, mais il a recueilli sur elle des renseignements curieux. Tout le monde sait que cette femme bizarre, nièce de Pitt, alla, après les guerres de l'Empire, ensevelir son esprit, sa fortune et sa réputation dans un lieu sauvage de la Syrie. Confinée au fond de sa demeure pittoresque, voisine du palais de l'émir Beschir, entourée d'esclaves soumis, et de chefs Arabes empressés à obéir à ses ordres, lady Esther avait acquis une espèce de souveraineté dans le désert, et se laissait complaisamment appeler la *reine de Palmyre*. L'isolement, et peut-être aussi l'influence des mœurs étranges dont elle subissait le contact, finirent par déranger ses facultés intellectuelles. Elle se livra

Digitized by Google

avec passion aux mystérieuses pratiques de l'astrologie arabe, et en vint à se croire destinée au rôle de messie. Elle prophétisait l'avenir avec une parfaite assurance, et inspirait une terreur superstitieuse aux gens crédules qui allaient lui demander l'aumône d'un conseil ou de quelques pièces d'or. C'est dans ces dispositions que la trouva M. de Lamartine, dont le récit, quoique toujours empreint du caractère de vanité et de personnalité que je lui ai reproché au début de cet article, ne manque pourtant pas d'intérêt et même d'exactitude. Voici les curieux détails par lesquels M. de Salle complète ce que nous savions déjà de l'illustre émigrée :

« Lady Stanhope était folle! sa folie, complète dans ces dernières années, avait commencé par être volontaire, c'est-à-dire incomplète. Elle avait montré à M. de Lamartine le cheval qui devait conduire le messie à Jérusalem. A son agonie, elle disait à sa négresse et à son médecin : « Zecca, as-tu fait seller ma jument baie, celle qui doit me conduire au trône de Jérusalem? Mes gardes sont-ils prêts à me suivre? Donne-moi mon plus bel équipement de guerre... » Zecca pleurait. — « Sotte, reprit-elle, tu ne vois pas la gloire divine rayonnant sur mon front? Je vais m'asseoir bientôt sur le trône de la sainte cité. »

.... Son amour-propre excessif avait été blessé par la perte d'une des plus hautes positions que femme ambitieuse puisse rêver : la royauté du salon de son oncle Pitt, dans un temps où il n'y avait de cour ni à Londres ni à Windsor. L'excentricité anglaise avait d'abord coloré le dépit de l'orgueil déçu, et lady Stanhope était allée chercher une royauté dans un désert. La chronique a ajouté qu'elle y avait aussi cherché et trouvé d'amples dédommagements à la retenue long temps imposée par les regards sévères de l'Angleterre, par la sévérité plus grande de son oncle le premier ministre. L'exemple de plusieurs femmes beaux-esprits et un peu étourdies par la popularité réelle ou apparente de leur nom, autorise à croire que les caprices de tête peuvent mener plus loin dans ce genre de travers que des besoins de cœur ou de corps. Si Lélia a jamais pu faire comprendre quelque chose, il me semble que c'est surtout cette chance de dévergondage féminin, avec gravitation vers la folie; les mécomptes de cette curiosité, plus considérables et presque aussi terribles que les mécomptes de l'amour et de l'ambition, doivent tôt ou tard compléter la crise. Selon M. Barker, (l'anglais qui a donné ces renseignements à l'auteur) la chronique se serait trompée surtout sur ce point délicat et mystérieux, non que milady jugeât les convenances de son sexe et de son rang du point de vue de la morale vulgaire; mais une froideur radicale de cœur lui aurait fait considérer ces caprices comme des passe-temps indignes de sa haute intelligence, comme elle se disait d'abord, de sa haute mission politique et religieuse, comme elle se dit plus tard, quand le mystisisme

Digitized by Google

fut passé de sa bouche dans son esprit. Les grandes dames à qui leur conscience fait craindre le soupçon sont remarquables par la chasteté de leur conversation; M. de Ségur le nota chez Catherine II. lady Stanhope avait une conversation d'homme; et d'homme ignorant sur certaines matières. Elle contait un jour qu'elle avait été consultée par un beau jeune homme turc épuisé par des excès, situation extrêmement commune dans un pays de polygamie et de mariages précoces, et qui fait le fond de la première confidence adressée par tous les grands seigneurs aux Européens qu'ils supposent versés dans l'art de la médecine. Le malade fut guéri par quelques versets de la Bible arabe, que la reine de Palmyre lui lisait de temps en temps, et qu'elle écrivait sur des papiers attachés au cou en guise d'amulettes; elle citait en preuve de la guérison la grossesse d'une des femmes du Turc, sans penser qu'on pouvait imaginer qu'elle avait aperçu des preuves plus immédiates de bon retour à la santé.

« Comme aucune contradiction n'avait le droit de nous étonner dans un pareil caractère, nous ne cherchâmes pas à infirmer la conclusion de cette anecdote, par la signification d'une autre que M. Barker y joignit presque tout de suite. Lady Stanhope parlait beaucoup des succès qu'elle obtenait dans le salon de son oncle, où sa beauté, disait-elle, était reconnue par tous les goûts. Un jour qu'un ambassadeur de Perse se trouvait à un coin du salon, raisonnant sur les idées de beauté qu'on avait dans son pays, les curieux, groupés autour de lui, demandèrent quelle dame il avait le plus admirée; tous s'attendaient à voir nommer la duchesse de Northumberland, la beauté le plus en vogue à cette époque; l'ambassadeur persan nomma lady Stanhope, qui ne pouvait l'entendre, qui était même absente en ce moment.

« Tous les détails de la réception des étrangers qui l'ont visitée en Syrie depuis longues années, confirment ces prétentions coquettes. Sitôt qu'elle put craindre les ravages que le temps faisait à sa figure, elle ne parut plus que dans des cabinets mal éclairés, où ses traits ne pouvaient être distingués. L'appareil de mystère et de prophétie dut lui paraître une invention excellente pour colorer ce jeu féminin. Lady Stanhope, à qui l'on ne doit maintenant que la vérité, ne fut jamais jolie : elle était grande et hommasse, avait les traits fort durs et les yeux fort petits. Depuis que sa famille l'avait fait interdire et l'avait réduite à une mince pension, elle ne voulait plus s'exposer à recevoir un hôte : elle est morte dans un château dont elle avait fait murer la porte."

J'aime fort la manière dont M. Eusèbe de Salle décrit la ville sainte, Jérusalem, qu'il a visitée en détail. L'archéologue instruit se révèle à chaque page, et l'homme pieux et imbu de la lecture des livres sacrés perce au milieu même des détails techniques. Dans une pareille exploration un grain de christianisme est nécessaire. Je m'assure qu'un voyage

Digitized by Google

en Palestine, fait et écrit par l'allemand Strauss, qui veut faire de Jésus-Christ un mythe, serait fort peu intéressant.

Quant à la Mer Morte, un des lieux les plus curieux de la Judée, notre auteur a parcouru ses bords en homme qui ne dédaigne pas d'observer la nature dans ses manifestations matérielles, et qui n'entreprend pas un long voyage sans emporter un certain bagage scientifique. Lui aussi, il a retrouvé les fameuses pommes remplies de cendres, décrites par Tacite. Chaque touriste, excepté M. de Lamartine, qui méprise de semblables détails, nous a gratifiés à ce sujet d'une petite leçon de botanique, a donné un nom moderne aux fruits lugubres qui attestent la destruction de Sodôme et de Gomorrhe. M. de Châteaubriand a fait sa découverte comme un autre; M. de Salle proclame la sienne, la mieux fondée en raison et la plus acceptable. Il nous donne *l'asclepias gigantea* pour la pomme cinérifère. Il n'y a rien à dire à cela, si ce n'est que c'est fort possible. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est que cette Mer Morte, dont tout le monde parle, n'est connue de personne; que son périple n'a pas encore été déterminé, que ses productions sont complètement ignorées; en un mot, qu'elle est pour les géographes et les naturalistes une énigme dont nul n'a encore donné le mot. Burckhardt n'a fait que soulever un coin du voile; après lui personne n'a osé entreprendre l'exploration de cette mystérieuse méditerranée; personne, si ce n'est toutefois un jeune homme qui trouva la mort sur ses flots, et au fond de sa barque, où l'avaient atteint les rayons d'un soleil trop brûlant. Il est étrange que tandis qu'on organise de voyages de circumnavigation, tout exprès pour déterminer la température des mers à différentes profondeurs, et étudier les phénomènes dont les grandes étendues sont le théâtre, une méditerranée qui est pour ainsi dire à nos portes, et qui, de toute manière, serait intéressante à connaître, reste entourée d'un mystère profond, comme si la science n'osait pas porter la main sur ce que la religion a consacré. M. de Châteaubriand a rapporté de l'eau du Jourdain, qui a servi à baptiser plusieurs fils de rois ou de princes, y compris; dit-on, monseigneur le comte de Chartres, né le mois dernier, et il ne s'est trouvé personne qui ait rapporté de l'eau du lac asphaltite pour la soumettre à l'alambic des chimistes! Vous verrez que pour être connue, la Mer Morte aura besoin d'être mise en commandite pour l'exploitation du bitume qui flotte à sa surface.

En somme, le premier volume de l'ouvrage de M. de Salle, est plus intéressant que le second, et son voyage en Syrie l'est beaucoup plus que ses pérégrinations en Egypte, en Nubie et en Turquie. Si l'espace ne nous manquait pas, nous citerions encore, dans le tome 1er le passage consacré au réformateur Mazdak, ce saint historien du vie siècle, qui profite de l'état d'anarchie où se trouvait la société persane, pour faire adopter ses théories de communauté absolue et universelle, et qui fit

Digitized by Google

si bien qu'au dire de Mirkhond « Aucun enfant ne put bientôt savoir quel était son père. » Comme on le voit, celui qui a dit qu'il n'y avait rien de nouveau sous le ciel, a dit une grande vérité, laquelle, pour être encore plus vraie, ne devait être nouvelle que dans la bouche de celui qui la proclamait. Ce que dit notre auteur de la dynastie de Assassins, est aussi fort intéressant, mais MM. de Hammer et Sylvestre de Sacy nous avaient déjà fait connaître ce phénomène unique dans l'ordre moral et politique.

M. Eusèbe de Salle a eu l'heureuse idée d'intercaler dans sa narration des résumés historiques, qui aident singulièrement à l'éducation orientale des lecteurs, si l'on peut dire ainsi. Ces résumés n'offrent sans doute rien de nouveau, et les éléments s'en trouvent épars dans les auteurs les mieux accrédités; mais on aime à trouver racontés en quelques pages des faits qu'on avait grande presse à aller chercher dans de gros in-folios; et puis, ces indications historiques sont parfaitement placées au milieu du journal d'un voyage en Orient. On est bien aise par exemple de rencontrer l'abrégé de l'histoire de Jérusalem à côté de la description de cette ville, et le récit des combats les plus marquants de notre immortelle campagne d'Egypte, à côté de l'esquisse géographique des lieux qui en furent le sanglant théâtre.

On doit regretter que M. Eusèbe de Salle ait terminé un ouvrage aussi remarquable par une espèce de coq-à-l'âne politique. Il propose de régénérer l'Orient par l'ordre de Malte reconstitué. Cela n'a pas besoin d'être discuté. L'ordre de Malte est parfaitement mort; il l'était même avant que le faible Hompesch, son dernier souverain, eût livré à Bonaparte, sans brûler une amorce, cette île que la bravoure de La Vallette avait si vaillamment protégée contre les attaques des Turcs. L'assemblée Constituante avait donné le dernier coup à cette corporation expirante, en la déclarant abolie en France, comme contraire aux principes d'égalité, et en la dépouillant de tous les biens qu'elle possédait dans le royaume. Aussi le généralissime de l'armée d'Egypte n'eut qu'à souffler sur Malte pour réduire en poussière ce cadavre, depuis longtemps frappé de la foudre. Les stipulations du traité d'Amiens, en faveur de l'ordre de Malte, que Napoléon sentait le besoin de reconstituer, ne purent rendre la vie à la confrérie de Saint-Jean, et les dernières ordonnances de sa sainteté Grégoire XVI ont été, dieu merci! tout aussi impuissantes.

Cette conclusion est une peccadille qu'on pardonne volontiers à M. Eusèbe de Salle, et l'impression qu'on emporte de la lecture de son ouvrage n'en est pas moins favorable, après l'épilogue politique dont je viens de parler.

FRÉDÉRIC LACROIX.

Digitized by Google

HOMMES ILLUSTRES DE LA RÉVOLUTION.

HOCHE.

On a trop personnifié, ce nous semble, en Napoléon la gloire militaire de la France. Sans doute, ces grandes guerres de l'empire qui nous soumirent successivement toutes les capitales de l'Europe forment d'admirables pages dans notre histoire ; mais il est une époque plus féconde, peut-être, en nobles dévouements, en actions éclatantes ; c'est celle où la révolution appelait aux armes tous les citoyens pour défendre la liberté et sauver la patrie.

S'il est des noms plus illustres que ceux de Duroc, de Lannes, de Murat, de Ney ; sans contredit, ce sont ceux de Championnet, de Joubert, de Marceau, de Kleber, et surtout celui de Hoche, ce général qui, à vingt ans, avait déjà commandé deux armées en chef, repoussé l'ennemi au delà du Rhin et pacifié la Vendée.

Peut-être un travail biographique sur cet homme, si légitimement populaire semblera-t-il à quelques uns surabondant. Mais, bien que le nom de Hoche ait été souvent prononcé, bien qu'on ait depuis longtemps rendu justice à l'éclat de cette vie si pure, si dévouée, nous avons pensé qu'il pouvait être utile, dans un moment où l'heure du combat peut sonner pour nous, de rappeler les titres glorieux de l'une des plus nobles figures de la révolution, de réunir en un seul faisceau les traits, jusqu'ici épars, de cette belle existence militaire, sur laquelle, d'ailleurs, nous espérons jeter quelque lumière nouvelle. Il nous paraît bon, enfin, d'offrir parfois à ces hommes lâches, égoïstes, qui dirigent partout les affaires de la France, qui détestent et calomnient incessement le peuple et la liberté, ces actes héroïques de patriotisme et de dévoûment, dont la révolution nous a fourni de si nombreux et de si grands exemples.

Hoche était, avant tout et surtout, un enfant de la révolution, comme le dit le président du corps législatif, à cette funèbre solennité du Champ-de-Mars, où la France toute entière fut représentée, où les plus sincères témoignages de douleur attestèrent la popularité du général, du citoyen dont l'indépendance, l'esprit élevé pouvaient seuls lutter contre l'ascendant victorieux de Bonaparte. C'était, en effet, un de ces caractères énergiques, rares, sur lesquels la liberté nationale fondait ses meilleures espérances : et fils de la

Digitized by Google

révolution, tout en lui trahissait cette libre origine: son activité, son patriotisme, son désintéressement.

On peut juger, en le voyant trouver chaque jour de nouvelles et courageuses résolutions contre les dangers qui menacent le pays, toute la distance qui sépare les hommes entraînés par l'autorité des idées, par le sentiment d'un devoir généreusement compris, de ceux qui s'attachent aveuglement à la fortune d'un maître, quelque éclatant que soit d'ailleurs son génie.

Constamment soutenu par la pensée de l'indépendance nationale, Hoche, élevé par le peuple aux premiers grades de l'armée, rapporte tous ses succès à ce peuple dont les suffrages étaient sa plus chère ambition, et on peut justement lui appliquer la parole de Béranger sur Manuel :

« Tout était peuple en lui, cœur, tête et bras. »

Né à Versailles, le 24 juin 1768, et confié dès l'enfance à l'une de ses tantes, qui ne pouvait que médiocrement surveiller son éducation, il fut presque entièrement livré à lui-même. Cette liberté absolue, qui eût pu perdre une organisation moins heureuse que la sienne, lui donna une habitude de réflexion, une réserve mêlée de décision qui, par la suite, devinrent les qualités essentielles de son caractère. A seize ans, échauffé par quelques pages de Jean-Jacques Rousseau, séduit par quelques relations de voyages, il songea un moment à quitter la France, à tenter les expéditions lointaines; un enrôlement aux gardes françaises vint arrêter heureusement cette vie aventureuse, qui l'eût peut-être perdu pour sa patrie.

Dès son entrée au régiment, il se fit remarquer par une noble ambition, par une ardeur généreuse. Assidu à son devoir, il profitait de tous ses moments de loisir pour refaire et compléter son éducation; il s'imposait, pour atteindre ce but, les plus pénibles sacrifices; tantôt remplaçant ses camarades, tantôt allant offrir ses services pour cette vaste culture de jardinage qui forme la principale ressource des environs de Paris. Avec ses épargnes, si difficilemen réunies, il achetait les livres nécessaires à son instruction militaire, et s'accoutumait déjà à méditer sur les grandes questions de tactique et d'organisation, que bientôt il allait résoudre avec tant de génie.

Les premiers bruits de la révolution vinrent interrompre ses silencieuses études; Hoche sentit redoubler son ardeur à l'avenir nouveau que lui présentait le grand mouvement populaire, et à compter de cette époque il n'est guère d'événements auxquels il n'ait pris part.

Le premier acte de sa vie révolutionnaire fut une protestation courageuse contre cette aveugle oppression qui essayait d'étouffer dans ses maladroites étreintes la liberté naissante. On avait consigné les gardes françaises pour opposer, disait insolemment la cour, les enfants de la canaille à la canaille même; mais l'armée avait déjà compris que ses intérêts et ceux du peuple sont les mêmes, et dans les casernes on applaudissait à tous les progrès de l'insurrection parisienne. Un officier, offensé de cette joie bruyante, somme Hoche d'en nommer les auteurs, en le menaçant de la prison : « Vous pouvez m'envoyer où vous voudrez, lui répond le jeune soldat, mais je vous conseille de faire agrandir les cachots, car vous aurez plus d'un rieur à punir. » Il fut l'un

Digitized by Google

des premiers avec les gardes françaises à la prise de la Bastille, et se trouva également à la journée du 5 octobre.

Deux ans après, à la première invasion suscitée par la coalition, nous le trouvons à la frontière, à Thionville, parvenu au grade de lieutenant. Dès lors, il ne quitta pour ainsi dire plus le champ de bataille, déployant constamment cette vive intelligence, cette activité intrépide qui ont fait sa gloire.

A Thionville, il se bat en soldat, ne tenant compte d'aucun danger, prêt à payer de sa vie, s'il le faut, le salut de sa patrie. Devant l'ennemi, il vient de montrer le courage le plus ferme, le plus décidé; quelques jours après, à la déroute d'Altenhowen, il fait preuve d'une prudence plus rare parmi nos soldats. Contre toute espérance, il sauve les poudres, le trésor de l'armée, et garantit l'ambulance, déjà menacée par les ennemis qui nous poursuivaient.

Le général Leveneur, qui avait deviné Hoche, le choisit pour aller, après la honteuse défection de Dumouriez, exposer à Paris au conseil exécutif la position de nos troupes et les périls de notre situation. L'habileté et l'énergie qu'il apporta dans cette mission importante valurent enfin à Hoche le grade d'adjudant-général, et bientôt après, sous les ordres de Souham, il put developper, dans la défense de Dunkerque, toutes les qualités de son génie militaire.

La trahison de Dumouriez avait ouvert aux ennemis la ligne du Nord et un corps d'armée de dix-huit mille Anglais et vingt mille Autrichiens, campé au village de Honschoote, menaçait Dunkerque, cette sentinelle avancée qui surveille à la fois nos côtes et notre extrême frontière. Dans ces circonstances difficiles, Hoche suffit à toutes les exigences, réveille l'audace de nos troupes, et ranime les habitants allarmés. Jusque dans les moindres détails il prouve son patriotisme; non seulement il parle à ses soldats, au nom de la patrie; mais dans le choix même de ses mots d'ordre, il cherche encore à exciter leur courage; ainsi il choisit et réunit les mots: *Montagne*, *Postérité*, —*France*, *Exemple*, —*Despotes*, *Mort*,—*Liberté*,—*Univers*; et, pendant six semaines enfin, il déploie une infatigable activité, une surveillance de tous les instants. Le comité de salut public le récompensa par le grade de général de brigade, et le chargea de terminer cette campagne si bien commencée. Hoche alors repousse l'ennemi au delà de Furnes, trace devant Dunkerque de nouvelles lignes de défense prolongées jusqu'à la mer, et protége la place par le camp retranché de Roosendal. Ces travaux accomplis, il dégage la frontière par la prise de Furnes, tenant ainsi la promesse hardie qu'il avait faite au comité de la guerre quand il lui écrivait: « Je fais toutes mes dispositions pour attaquer Furnes, où je compte dîner demain; j'espère être aussi heureux que Jourdan (il venait de délivrer Maubeuge), et pourquoi ne réussirai-je pas, je sers la patrie! »

C'est après ces preuves éclatantes de courage et de talent que la Convention confia à Hoche le commandement en chef de l'armée de Moselle, l'une des plus importantes par la portion de pays qu'elle avait à garantir, et vers laquelle la coalition avait concentré tous ses efforts. Durant toute cette campagne, on suit avec un vif intérêt ce jeune général aux prises avec l'expérience des plus anciens capitaines de l'Europe, ce soldat parvenu triomphant en face de cette émigration qui dans sa fuite avait cru laisser nos soldats sans chefs, et contre laquelle la révolution suscitait des généraux expérimentés,

Digitized by Google

comme elle avait tout à coup produit tant d'admirables orateurs, d'habiles hommes d'état, d'infatigables administrateurs.

Hoche n'avait alors que vingt-cinq ans, mais il possédait une expérience lentement acquise, un courage entreprenant, une intelligence que développaient chaque jour de sérieuses études. Voici le portrait qu'en traça un des officiers de son état-major, lorsque Hoche arriva à l'armée de Moselle : « Notre « nouveau général m'a paru jeune comme la révolution, robuste comme le « peuple; il n'a pas la vue miope comme celui qu'il vient de remplacer ; son « regard est fier et étendu comme celui de l'aigle. »

A ces avantages, Hoche joignait une taille haute, bien prise, une poitrine largement développée, des cheveux noirs abondants, une physionomie spirituelle, d'une expression ordinairement sévère, que la bienveillance néanmoins adoucissait facilement; une longue cicatrice laissée par une blessure reçue en 1788, à la suite d'un duel, donnait un singulier caractère d'audace à son front, dont la pureté et l'élévation annonçaient le génie.

Nous ne pouvons ici raconter longuement l'admirable campagne de Moselle; mais, pour juger convenablement des difficultés que Hoche eut à surmonter, il est nécessaire d'esquisser rapidement la situation militaire. La coalition, repoussée une première fois au delà du Rhin, avait repris l'avantage. Elle s'était emparée de Mayence, de Spire, de Worms, et ses lignes, étendues depuis le haut Palatinat jusqu'aux montagnes du Huns-Ruck, étaient défendues d'un côté par la forte position de Kaiserlautern, et de l'autre par le Rhin. Cent mille soldats menaçaient ainsi la France d'une nouvelle invasion, et Landau, bloqué par l'ennemi, était sur le point de capituler. Pichegru, indécis, occupait l'Alsace, et l'armée de Moselle s'était retranchée entre la Sarre et la Moselle, après la tardive et inutile démonstration tentée vers Mayence par le général Houchard.

Chaque jour le danger devenait plus imminent. Déjà les Prussiens avaient essayé d'enlever la place importante de Bitche. Seize cents hommes, conduits par un émigré, comptant sur la sécurité qu'inspirait à une faible garnison ce rocher presque inaccessible, avaient surpris la vigilance des sentinelles; profitant d'une nuit obscure, ils escaladaient les remparts, quand l'alarme fut donnée. Nos soldats, réveillés à l'improviste, coururent aux armes, et peut-être auraient-ils cependant succombé, si un citoyen, par une inspiration généreuse, pour éclairer cette attaque imprévue, n'avait mis le feu à sa propre maison en s'écriant : « Elle servira de flambeau à notre défense. » En effet, à la lueur de l'incendie on aperçoit les ennemis qui se précipitaient dans la ville; aussitôt l'artillerie de la citadelle fait feu et change le succès des Prussiens en une défaite meurtrière.

A son arrivée, Hoche trouva l'armée dont on lui confiait le commandement, livrée à tous les désordres de l'inactivité; l'autorité des chefs était méconnue, la discipline semblait abolie, les approvisionnements manquaient. Le jeune général jugea aussitôt les conséquences funestes de cette situation, son premier mot fut : « Point de discipline? c'est le moyen d'être toujours battus »; son premier soin fut de ramener l'ordre parmi les troupes, de régulariser tous les services. Il parcourt la frontière, excitant l'armée par l'exemple de son activité, par de chaleureuses allocutions que termine toujours le redou-

Digitized by Google

table cri : Aux armes ! citoyens ; il visite toutes les places, en réorganise la défense, enrôle de nouveaux soldats, confie Thionville à Moreau, et fait relever les fortifications de Phalsbourg. « Nous nous battons pour la liberté, dit-il, nous avons du fer, du courage, nous vaincrons ; que l'ordre et la discipline règnent dans vos rangs, et la patrie est sauvée. »

Il consacra un mois à ces vastes travaux de réorganisation, faisant un appel au patriotisme des citoyens, stimulant le zèle de toutes les administrations, et, secondé par les représentants du peuple en mission à l'armée de Moselle, le 27 brumaire an II, il est prêt à marcher contre l'ennemi.

Ses débuts ne furent pas également heureux. Il avait médité de tourner la droite des armées coalisées, en enlevant la difficile position de Kaiserlautern et de les attaquer par derrière en allant au secours de Landau. Le succès ne couronna pas d'abord ce plan audacieux ; vainqueur à Blisecastel, il fut repoussé dans l'attaque de Kaiserlautern, et obligé d'effectuer une retraite qu'il sut toutefois habilement conduire. Cet échec, le seul qu'il éprouva dans cette campagne, s'explique par les difficultés des grands mouvements militaires que Hoche dirigeait pour la première fois, par les accidents multipliés d'un pays qu'il ne pouvait connaître complètement, et aussi par le peu d'activité du général de l'armée du Rhin, qui, de concert avec l'armée de Moselle, devait seconder ses mouvements. Mais Pichegru, excité par un sentiment de haineuse rivalité, rêvant déjà peut-être, sous les dehors d'un patriotisme austère, le rôle de Monck, resta presque entièrement en dehors des opérations de Hoche : enfin, malgré la surveillance du général de l'armée de Moselle, l'émigration avait laissé dans nos rangs des lâches et des traîtres qui souvent compromirent nos efforts. Toutes ces raisons plaidèrent la cause de Hoche auprès de la Convention, dont les sévères châtiments, quoi qu'on en ait dit, ne portèrent jamais au hasard ; elle continua sa confiance au jeune général, et lui fit adresser, par le comité de Salut public, une lettre qui, par l'énergie de la pensée, la simplicité de l'expression, rappelle les plus nobles pages de l'antiquité.

« Un revers n'est pas un crime, écrivait-on à Hoche, lorsqu'on a tout fait pour mériter la victoire. Ce n'est point par les événements que nous jugeons les hommes, mais par leurs efforts et par leur courage ; nous aimons qu'on ne désespère point du salut de la patrie. Ton armée est bonne, elle sera meilleure quand nous l'aurons délivrée des traîtres et des lâches qui compromettent sa gloire. Notre confiance te reste ; rallie tes forces, marche, et dissipe les hordes royalistes..... »

Cet encouragement d'une administration qui n'en était pas prodigue, et pardonnait rarement un revers, rendit à Hoche toute son énergie. La défaite ne l'avait pas pris au dépourvu ; il en avait prévu la possibilité, et il combinait déjà un nouveau plan, qui consistait à engager l'ennemi à se concentrer sur Kaiserlautern, par quelques démonstrations de l'aile gauche de l'armée de Moselle, tandis qu'en réalité, repliant son centre sur sa droite et traversant la chaîne de montagnes situées au nord-est de Bistche, elle allait porter ses opérations dans les plaines de Veissembourg. Pour assurer le succès de cette combinaison, Hoche n'épargna aucun soin ; malgré la rigueur de la saison, il n'accorda aucun repos à ses troupes, partageant toutes leurs fatigues

Digitized by Google

et leurs privations. Cependant, quelque fût leur dévoûment, nos soldats, accablés par les rudes travaux, les souffrances de toutes sortes qu'ils enduraient depuis l'ouverture de la campagne, murmurent hautement; un régiment même refuse d'obéir. Hoche met à l'ordre du jour que les soldats du régiment de..... n'auront pas l'honneur d'aller au premier combat. Cette punition, la plus cruelle pour ces hommes de cœur, les rappelle à leur devoir, et ils viennent demander au général de marcher à l'avant-garde.

C'est après avoir pris les mesures les plus sûres, les plus minutieuses, que Hoche put enfin dire sur le champ de bataille à son armée : « Dès ce moment, mes amis, Landau est libre ! » Et cette fois ses espérances ne furent pas déçues; cette place importante fut débloquée après trois affaires décisives : à Freisweiller, à Wert, à Geisberg. Les soldats de la république et leur jeune général luttèrent d'audace, de présence d'esprit et de patriotisme.

A Freisweiller, Hoche donna le signal du combat en s'élançant hors des rangs, au cri longuement répété de : Vive la République ! Dans la chaleur de l'action, il voit nos bataillons hésiter devant le feu formidable d'une batterie, il parcourt aussitôt les rangs, et montrant en souriant les canons ennemis, il s'écrie : « A six cents livres pièce, mes camarades. — Adjugé », répondent les grenadiers, et la batterie est soudainement enlevée.

A la bataille de Wert, Hoche eut deux chevaux tués sous lui, sans rien perdre de son sang-froid, sans interrompre les ordres qu'il donnait tranquillement, et nos soldats, en face de cette mitraille qui les décime, serrent incessamment leurs rangs en présentant à l'ennemi un front inébranlable. Enfin, la victoire de Geisberg, en nous rendant les lignes de Veissembourg, complète l'ensemble de ces opérations, qui nous ouvrirent les portes de Landau. Impatients de délivrer leurs frères qui, depuis plusieurs mois, résistaient aux forces supérieures de la coalition, en souffrant toutes les horreurs de la famine, les soldats de Hoche refusèrent la ration qu'on voulait leur distribuer avant l'affaire de Geisberg : « Nous n'en voulons, répondirent-ils, que rendus à Landau. »

Hoche, suivi de cette admirable armée dont Barrère disait à la tribune nationale, qu'elle s'était constituée en victoire permanente, termina hardiment sa glorieuse campagne par la prise successive de Spire, de Worms, de Haguenau, que Pichegru avait longtemps regardé comme inabordable.

Après des succès aussi éclatants, on est surpris de voir la Convention, qui avait pardonné sa défaite à Hoche, ordonner son arrestation au moment même où il triomphait des armées étrangères. Cette mesure, qui a surtout servi de texte aux reproches amers d'ingratitude et de cruauté adressés à la révolution, doit sans doute paraître sévère; mais nous croyons qu'elle peut s'expliquer et se justifier par les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait le pays, et par le caractère du jeune général qu'on décrétait d'arrestation.

Hoche venait, il est vrai, de remporter de glorieuses victoires, mais en marchant en avant, il avait compromis le plan qu'avait tracé Carnot, et dépassé les ordres du comité de salut public; cette faute, qui nous semble excusable aujourd'hui, portait une atteinte grave aux droits de cette administration rigide, dont l'unité faisait surtout la force. Quelque fût d'ailleurs son

Digitized by Google

dévoûment, la jeune ambition de Hoche, alors hautain, susceptible, s'irritait à la fois et des obstacles qu'on apportait à son ardeur, et du crédit qu'on accordait à Pichegru, dont rien alors ne faisait suspecter le patriotisme. Enfin Hoche, qui n'avait pas encore manifesté son désintéressement politique par les grandes preuves qu'il en donna plus tard, paraissait confirmer, par l'attitude qu'il avait prise au milieu d'une armée dont il était adoré, tous les soupçons de la Convention, à laquelle la défection successive de tant de généraux, la trahison encore récente de Dumouriez, avaient inspiré de justes défiances.

Peut-être aussi la personnalité humaine, qu'on retrouve au fond de toutes choses, ne fut-elle pas entièrement étrangère à la décision du comité de salut public. Les dissentiments qui éclatèrent entre Hoche et Saint-Just et Lebas, lors de leur mission extraordinaire en Alsace, et les intrigues de Pichegru, furent sans doute des causes indirectes de l'arrestation du général de l'armée de Moselle.

Au surplus, cette épreuve décisive, dans laquelle le patriotisme et le dévouement de tant d'autres eussent succombé, fit éclater toute la grandeur du caractère de Hoche; il déploya dans cette situation pénible une générosité d'esprit, une force d'âme qui défiaient tous les revers. Il attendait tranquillement l'avenir, se préparant également à monter sur l'échafaud s'il le fallait, ou à servir de nouveau la république si elle l'exigeait; et dans les silencieuses méditations de sa prison il apprenait à modérer l'emportement de son caractère, à contenir son ardente susceptibilité.

La journée du 9 thermidor rendit Hoche à la liberté. On a prétendu que sans cette réaction, un dénoûment fatal eût prématurément brisé son existence et qu'il eût payé de sa tête la gloire qu'il venait d'acquérir; il est permis de douter que son arrestation eût eu une aussi funeste issue, et la conduite du comité de salut public envers Jourdan, dépossédé un moment de son autorité, rappelé à Paris, puis enfin rendu à son armée, peut faire présumer celle qu'on aurait tenue à l'égard de Hoche, dans des circonstances à peu près semblables.

Hoche sortit de prison aussi dévoué qu'avant son emprisonnement. Jamais il ne rappela cette époque qu'avec une rare modération : « Oublions nos maux, écrivait-il quelques jours après sa mise en liberté, à l'un de ses aides-de-camp, oublions nos maux pour ne songer qu'à la patrie. » Une autre fois, à table, un jeune officier lui dit : Général, nous avons été ensemble en garnison. — Où, lui demancha Hoche. — A la Conciergerie. — Mon ami, répliqua Hoche, ne rappelons plus le passé, et que l'injustice des hommes, que nous avons éprouvée, nous fasse trembler à notre tour d'être injustes envers la patrie. » Jamais depuis il ne manifesta aucun ressentiment, ne fit entendre aucune récrimination; et même, par certaines parties de sa correspondance, par l'opinion qu'il exprima en diverses occasions, on peut justement penser, que ses convictions et ses sympathies appartenaient bien plus à la vigoureuse administration qu'on venait de renverser, qu'à celles qui lui succédèrent. C'est ainsi que l'émigration l'avait jugé, après avoir vainement essayé de l'attacher à sa cause. On trouve dans la correspondance royaliste cette appréciation curieuse du caractère de Hoche : « On compte essentiellement sur le général Hoche pour

Digitized by Google

la campagne d'Allemagne. Cet officier, ancien sergent aux gardes françaises, est un républicain fanatique, audacieux, actif, diligent, un vrai jacobin. »

Quels que fussent ses sentiments, aussitôt après son élargissement, Hoche mit de nouveau ses talents au service de la patrie. Il fut nommé au commandement de l'armée de Cherbourg, et chargé d'achever la pacification de la Vendée; mais ce ne fut pas sans hésiter longtemps qu'il accepta cette difficile mission. En effet, il n'a plus à protéger nos frontières, à combattre les armées étrangères, ce sont des concitoyens égarés par de funestes suggessions, qu'il faut réduire et soumettre. Des obstacles nombreux, devant lesquels avaient déjà échoué tant de généraux, causaient à Hoche de justes appréhensions; cependant, il consentit à partir avec l'espérance de terminer enfin cette guerre déplorable. On sait comment il accomplit cette tâche importante, dans laquelle il montra autant d'habilité politique, de science administrative que de génie militaire.

Toutefois, il ne put d'abord déployer toutes les ressources du nouveau système qu'il avait adopté. Après le 9 thermidor, la Convention, comme tous les pouvoirs qui sentent approcher leur fin, avait hésité dans sa politique. Cette réaction victorieuse contre la liberté avait introduit dans le gouvernement les esprits indécis qui s'étaient effacés devant l'autorité du comité de salut public, ou qui du moins avaient subi son ascendant. Le parti royaliste concevait de nouvelles espérances, et la Convention, entraînée par la timidité des uns, trompée par les intrigues des autres, se détournait chaque jour davantage de cette voie de force et d'unité qui avait assuré ses précédents triomphes. La marche générale des affaires souffrait de cette incertitude, et la politique suivie en Vendée se ressentait surtout de ces irrésolutions.

Hoche ne dirigeait encore que l'une des plus faibles divisions des troupes de l'Ouest. Cependant, il employait déjà tous ses soins pour concentrer le mal; il multipliait les rapports à Paris, signalait les progrès incessants de l'insurrection, ranimée à la fois par les menées de l'Angleterre, les trompeuses promesses du comte d'Artois, et les mesures souvent inopportunes prises par le pouvoir.

La descente de Quiberon vint confirmer les tristes prévisions du général de l'armée de Cherbourg. Cet événement causa à Paris une sorte de stupeur, et l'on reconnut tous les dangers de l'indulgence prématurée, de la molle condescendance qui avait pour ainsi dire rendu l'Ouest à la révolte. Les ordres se succédèrent rapidement, on reprit toutes les grandes mesures de surveillance décrétées contre le royalisme; Tallien partit pour la Vendée, où il arriva pour assister à la défaite de Puisaye et de l'armée de débarquement.

En face du péril, Hoche avait conservé tout son sang-froid. Prenant immédiatement ses dispositions, et réunissant toutes les forces dont il pouvait disposer, il avait resserré les émigrés dans la presqu'île de Quiberon. Enfin le 3 thermidor an 3, suivi des braves généraux Humbert, Dejean, Ménage; Hoche, se frayant durant la nuit, à travers les sables, un chemin hardi, était arrivé le matin au fort Penthièvre, dont il s'était emparé, malgré la résistance opiniâtre des émigrés et la mitraille que lui lançaient les chaloupes anglaises.

Cette action décisive, qui termina l'expédition désespérée de Quiberon; porta

Digitized by Google

un coup mortel aux espérances des royalistes. Des dix mille hommes débarqués à Quiberon, quelques uns à peine purent remonter avec Puisaye sur les navires anglais ; une partie succomba sous le fer républicain, et faut-il le dire, sous le feu de la flotte anglaise qui les avait amenés ; le reste, abandonné à la vengeance de la loi, fut exécuté. Hâtons-nous cependant d'ajouter qu'une portion de cette armée de débarquement, composée de prisonniers républicains conduits malgré eux à la plage de Quiberon, s'était dès le milieu du combat, réunie aux bataillons de Hoche.

L'émigration aigrie par tant de défaites a produit dans cette circonstance les reproches les plus amer contre Hoche, contre le comité de salut public, contre la Convention toute entière. Mais, sans renouveler de justes récriminations contre le parti vaincu, sans rappeler les massacres royalistes du Midi en 94, 95 et 1815, du moins on ne doit pas oublier que la Vendée soutenait une révolte, qui n'avait pour elle ni le bon droit ni la raison, par d'odieuses cruautés, par des assassinats de chaque jour ; que les émigrés, dans leur haine des idées nouvelles, appelaient à leur aide l'étranger, l'Angleterre surtout, notre ennemie constante ; et que tous les moyens enfin semblaient bons pour ramener la France sous le joug qu'elle venait de briser. On pourra décider alors si la Convention, cette grande assemblée élue par la nation entière, pour défendre sa liberté et son indépendance, a dépassé les devoirs que lui imposait le salut du peuple.

Après sa victoire, Hoche trouva des regrets pour le courage malheureux, qu'avaient montré les vaincus : « Plût à Dieu ! dit-il, en apprenant la mort du jeune Sombreuil, l'un des chefs les plus intrépides de l'expédition de Quiberon, plût à Dieu que des hommes tels que lui brûlassent des mêmes sentiments que nous pour la patrie. » Mais c'est à tort qu'on a prétendu qu'au milieu même du combat, lui et ses soldats promirent le pardon aux émigrés vaincus : l'eût-il voulu d'ailleurs, il ne le pouvait pas, et le rapport qu'il adressa, quelques jours après l'affaire de Quiberon, au comité de salut public, repousse formellement cette assertion : « Je dois à la vérité, écrivait-il le 13 thermidor, de vous déclarer que j'étais à la tête des sept cents grenadiers qui prirent monsieur de Sombreuil et sa division, aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ. »

Le succès éclatant qu'il venait d'obtenir rendit à Hoche toute la confiance de la Convention, ses avis furent entendus et ses pouvoirs augmentés. Le Directoire étendit encore l'autorité du jeune général ; il lui donna le commandement en chef de toutes les troupes de l'Ouest, réunies sous le titre d'armée des côtes de l'Ouest. Il remit entre ses mains, par une sorte de dictature, l'administration suprême de tous les départements insurgés, l'autorisant à percevoir les impôts, à lever des contributions extraordinaires en argent ou en subsistances, à décerner enfin les récompenses qu'il jugerait convenables.

« Je puis donc finir cette malheureuse guerre, » dit Hoche ; et, dès lors, il apporta tous ses efforts, toute son intrépidité, toute sa haute intelligence à cicatriser cette plaie vive qui avait coûté à la France tant de soldats et d'argent. *Des actions, et non des mots*, fut la devise qu'adopta son infatigable activité. Il appliqua dans tout leur développement les vues qu'avait approuvées le

Digitized by Google

Directoire ; partout il substitua aux cantonnements, qui favorisaient la paresse et le désordre parmi nos troupes, le système des campements. Ses terribles colonnes mobiles, parcourant incessamment le pays, fouillant tous les buissons, toutes les retraites, enlevant aux habitants leurs bestiaux et leurs grains, qu'elles ne leur rendaient qu'en échange de leurs armes, apportèrent au mal un remède énergique.

Hoche assura le succès de ses mouvements militaires par toutes les mesures capables de ramener les esprits. Suivant le conseil qu'il en avait donné le premier, il multiplia ses proclamations, dans lesquelles, en exposant aux Vendéens leurs véritables intérêts, il leur garantissait l'oubli du passé, leurs droits pour l'avenir, en récompense de leur retour sincère aux lois de la république. Il rouvrit les églises à ces hommes que le fanatisme religieux, plus que celui de la royauté, poussait à la révolte ; enfin, comme il le dit énergiquement, il accorda le pardon aux masses, réservant seulement aux chefs *la capitulation des baïonnettes*.

C'est ainsi qu'en employant tour à tour l'indulgence et la sévérité, il calma l'irritation et éteignit les longs ressentiments, tandis que ses opérations stratégiques resserraient constamment le centre de la sédition.

L'audace des Vendéens, leur politique de mauvaise foi ne furent pas les seuls obstacles que le général de l'armée des côtes de l'Océan eut à surmonter ; il lui fallut encore lutter contre les honteuses transactions, les vols effrontés de ces vils intrigants que Barras avait introduits à sa suite dans l'administration du pays.

Vainement le général en chef montrait le désintéressement le plus absolu, c'était un exemple alors aussi méconnu que, depuis, il fut peu suivi. Au moment même où, revêtu d'un pouvoir absolu, Hoche demandait l'autorisation de tirer des magasins de la république quelques bouteilles de rhum et quelques livres de sucre pour son usage personnel ; alors qu'il désavouait une réquisition de vivres faite en son nom, par une lettre remarquable où l'on trouve les passages suivants : « Au commissaire ordonnateur Villers. — On vient de me rendre compte, citoyen, qu'un de mes aides-de-camp a fait, un des jours précédents, un *bon* de cinquante livres de viande pour *mon compte*... Veuillez, citoyen, donner tels ordres qu'à l'avenir aucun abus semblable n'ait lieu... *Je veux ce que la loi et le gouvernement m'accordent ; rien, absolument rien au-delà*... Je dois vous avertir que je serai le premier à regarder comme un ennemi de l'état quiconque aurait à mon égard de pareilles complaisances. » Alors, disons-nous, qu'il donnait ces hautes leçons de délicatesse, d'avides fournisseurs, laissant manquer nos soldats de vivres et de vêtements, semaient l'or de la république dans les orgies de Frascati et du Luxembourg. L'exacte probité de Hoche se révoltait contre ces dévorantes spéculations ; il les poursuivait sans relâche, les dénonçait hautement, et sollicitait incessamment la punition éclatante de ces agioteurs effrénés. Ces courageuses dénonciations lui valurent la haine implacable de ces traficants cupides, pour lesquels l'exemple de Barras était une approbation tacite. Découragé par les accusations injustes dont on payait son dévouement, le général envoya plusieurs fois sa démission au Directoire. « Je puis braver les bandits, écrivait-il, mais non pas l'intrigue ; je demande à me retirer, et

Digitized by Google

vous prie de me nommer un successeur. » Mais on sentait l'utilité de ses talents, et on le maintint dans son commandement. « Courage, courage! lui répondait le général Cherin, son ami et son confident à toutes les époques, restez aux côtes de l'Océan : c'est là qu'est la paix, c'est là qu'est votre gloire. » Hoche céda à ces instances, et le succès récompensa tant de nobles efforts, tant d'habiles conceptions.

L'arrestation de Stofflet, et bientôt après celle de Charrette par le général Travot, auquel de nos jours la Vendée a élevé une statue, la répression sévère des soulèvements du Morbihan terminèrent enfin cette fatale guerre. Le 28 messidor an IV, le Directoire put annoncer aux deux conseils la pacification de la Vendée. Cette nouvelle fut accueillie à Paris avec une joie universelle : les assemblées législatives déclarèrent que Hoche et l'armée qu'il commandait avaient bien mérité de la patrie. Ces beaux décrets, dans lesquels le pays tout entier s'unissait pour reconnaître les services de nos soldats, étaient encore la plus précieuse récompense de nos armées.

Après cette heureuse issue de sa mission, Hoche se hâta de déposer le pouvoir immense dont il était revêtu. L'empressement avec lequel il renonça à cette vaste autorité, qu'il aurait pu si facilement employer à des vues d'ambition personnelle, atteste toute l'étendue de son patriotisme, le pur désintéressement de sa conduite, et répond hautement aux injustes méfiances dont il avait souvent été l'objet.

Pendant qu'il continuait sa surveillance dans l'Ouest et s'occupait des préparatifs de l'expédition d'Irlande, ce coup d'une politique hardie, qu'il avait conçu le premier et qu'il méditait depuis longtemps, Hoche faillit succomber à une tentative d'assassinat ; comme si aucun péril n'eût dû manquer à la gloire du pacificateur de la Vendée.

Un soir, à Rennes, comme il sortait du théâtre, accompagné des généraux Hédouville et Debelle, on tira sur lui un coup de pistolet ; heureusement, au moment même de l'exécution, l'arme vaçilla entre les mains de l'assassin, et le coup détourné n'atteignit pas son but. Au milieu de l'émotion générale, Hoche seul conserva tout son calme ; le premier, il interrogea le coupable : « Malheureux, as-tu une femme, des enfants, lui dit-il. » Alors celui-ci, tombant à ses pieds, implore sa miséricorde ; il avoue que la misère l'a poussé à ce crime, qu'on lui avait promis cent louis, et qu'il n'avait reçu que six livres ; ému par ce récit, Hoche fit remettre vingt-cinq louis à la femme de ce misérable. Bientôt après, l'information suivie sur cette affaire apprit qu'un agent parti d'Angleterre, et caché sous le nom de Charles, avait, pour ainsi dire, dirigé la main de l'assassin de Hoche.

Une lettre venue du ministère de la guerre et les révélations d'un Vendéen avaient averti Hoche du danger qui le menaçait ; mais son courage avait dédaigné cet avis et repoussé toute précaution : « Les royalistes cherchent vainement à m'intimider ; qu'ils menacent ma vie, je n'en demeurerai pas moins ferme à mon poste. » Et il avait jeté sans plus d'attention la lettre qui le prévenait.

Quelque temps après, une nouvelle tentative non moins odieuse vint inspirer de nouvelles craintes sur l'existence du jeune général. A la suite d'un souper qu'il avait offert à ses amis, il ressentit de vives douleurs qui furent

Digitized by Google

attribuées au poison ; et pendant deux jours, il éprouva les plus cruelles souffrances, employant inutilement pour les adoucir les calmants que les médecins lui conseillèrent. Cependant ces déchirements de poitrine cessèrent, les symptômes funestes disparurent, et Hoche put enfin s'élancer vers l'Irlande, cette terre d'opprimés qu'il voulait rendre libre.

Au moment de s'embarquer, cependant, un fâcheux incident vint encore retarder son départ. Tandis que les différents corps se réunissaient à Brest, trois compagnies de grenadiers qui n'avaient pas reçu leur solde refusent de s'embarquer, si on ne paie pas leur arriéré. A la première nouvelle de cette insubordination, Hoche donne l'ordre de détacher les mutins dans un village des environs, décidé à les priver de l'honneur de participer à l'expédition qui se préparait. Cependant quelques heures après on l'avertit que les rebelles sont rentrés dans leur devoir, et qu'ils consentent à partir, et qu'on les a embarqués ; Hoche, indigné de cette sorte de transaction, qui pouvait compromettre la discipline dans un moment où elle allait devenir si nécessaire, maintient sa décision et fait ramener à terre ces trois compagnies, qu'il fait camper, sans vivres, la nuit, sur la place de Brest : « Je ne veux point avec moi des hommes qui n'ont de mobile que l'or. » Les grenadiers, frappés de ce reproche amer de la part d'un chef qui leur donnait constamment l'exemple du plus noble désintéressement, désavouent leur conduite; ils entourent leur général, le supplient de les emmener en Irlande, et menacent même de punir cruellement les auteurs de leur révolte. Hoche, touché de leur repentir, jugeant que cette sévère leçon suffit pour l'avenir, se laisse fléchir et leur permet de reprendre leur rang à l'armée, et, le 26 frimaire an V (16 décembre 1797), il fait voile pour l'Irlande, monté avec Morard de Galles, son amiral, sur la frégate la *Fraternité*.

Pitt disait à la tribune du parlement que Hoche s'était mis sous la protection des tempêtes ; mais ce fut plutôt l'Angleterre qui leur dut son salut. Hoche, par sa politique habile, avait complétement détourné les soupçons du gouvernement anglais, et si le temps avait secondé ses efforts, la campagne d'Irlande pouvait avoir les suites les plus funestes pour la puissance britannique ; mais des ordres mal compris, les coupables lenteurs de Villaret-Joyeuse, et la mauvaise saison trompèrent ses espérances. Arrivé dans la baie de Bantry, où il espérait se réunir à la flotte expéditionnaire, dont les vents l'avaient séparé, Hoche ne trouva ni vaisseaux ni soldats. Le contre-amiral Bouvet, après avoir manœuvré deux jours au cap Clear, était reparti. Le général, désespéré, fut obligé de regagner la France à travers mille dangers. Jeté avec la *Fraternité* qu'il montait au milieu même de la flotte anglaise, il faillit être fait prisonnier avec tout l'équipage, et ne réussit à lui échapper qu'à la faveur d'une nuit obscure. Un mois après son départ de Brest, Hoche abordait à La Rochelle, désolé sans doute des résultats de sa tentative, mais tout disposé à l'entreprendre de nouveau.

Au retour de cette aventureuse expédition, pour récompenser Hoche des travaux plus utiles que brillants auxquels depuis deux ans il s'était voué tout entier, le Directoire lui confia le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, au milieu de laquelle le jeune général devait terminer cette existence glorieuse, dont il avait consacré tous les instants à la France.

Digitized by Google

Hoche dirigea toute cette campagne, dont on venait de lui remettre la fortune, avec une étonnante activité.

Il arrive à Cologne, prend toutes les mesures que lui inspire la position de l'armée, fait toutes ses dispositions, passe le Rhin en présence de l'ennemi, et ouvre par la célèbre bataille de Neuvied cette rapide, mais décisive campagne, durant laquelle il eut pour lieutenants Championnet, Lefebvre, Debelle, Chérin, tous ces courageux enfants de la république qui, depuis quatre ans, avaient partagé tous les travaux, toutes les fatigues de Hoche. Durant quatre jours, il poursuit sans relâche les Autrichiens, qu'il bat successivement à Neuvied, à Dierdorf, à Altenkirsken, à Giessen et enfin à Wetzlar, où il établit son quartier-général.

Il ne fut arrêté dans cette marche victorieuse que par l'armistice de Léoben, que Bonaparte signait en Italie au moment même où Hoche triomphait en Allemagne. Un admirable bulletin, adressé au Directoire, retrace mieux que nous ne saurions le faire les incroyables succès de l'armée de Sambre-et-Meuse.

« Après avoir fait trente-cinq lieues en quatre jours, écrit-il, et obtenu la victoire dans trois batailles et cinq combats, l'armée de Sambre-et-Meuse a appris avec la plus douce émotion, sur les bords de la Nidda, la nouvelle de la paix. »

Ce ne fut pas sans regret que Hoche suspendit ses opérations ; au moment où le colonel Miliers dénonça la suspension d'armes au général Lefebvre, celui-ci entrait déjà dans Francfort et s'était rendu maître des faubourgs. Obligé de s'arrêter, Lefebvre abandonna ses avantages à la première nouvelle de l'armistice : Seulement, dit-il au courrier qui l'apportait, tu aurais bien dû t'arrêter en route à boire une bouteille de vin, la ville serait prise. »

Sans les préliminaires de paix qui la terminèrent sitôt, cette brillante campagne pouvait avoir pour la république les résultats les plus importants. L'armée autrichienne, complètement désorganisée, s'était retirée au delà de la Nidda, laissant entre nos mains huit mille prisonniers et quarante pièces de canon comme trophées de la victoire ; la route de Vienne était ouverte, et l'armée de Sambre-et-Meuse, combinée avec l'armée du Rhin, alors sous les ordres de Moreau, allait, en se portant sur le Danube, renverser d'un seul coup la domination autrichienne et la coalition étrangère. Maître d'une vaste portion du territoire allemand, Hoche y avait introduit une administration intègre et régulière, à l'aide de laquelle il espérait fonder une république cis-rhénane, qui devait donner à la France une avant garde fidèle et courageuse.

Tandis que la république triomphait ainsi en Allemagne et en Italie des efforts de ses ennemis ; à l'intérieur, la liberté était de nouveau menacée par les intrigues audacieuses des royalistes. Repoussée à Quiberon, vaincue en Vendée, frappée par Bonaparte au 13 vendémiaire, l'émigration était entrée dans les deux conseils par les élections de l'an V, et, forte de cette position légale, ses insolentes attaques ne connaissaient plus de limites ; de là elle poursuivait incessamment tous les hommes dévoués depuis cinq ans à la liberté et à la révolution.

Dans cette situation difficile, le Directoire réclama l'appui du général de

Digitized by Google

l'armée de Sambre-et-Meuse. La république était en péril, Hoche n'hésita pas. Au premier appel, il abandonne son armée et se rend à Paris où il retrouve Pichegru, son ancien adversaire, qui s'était ouvertement déclaré pour les royalistes. En face de cette conspiration flagrante, Hoche fait approcher quelques régiments de la capitale, résolu à sauver la liberté, en violant les lois, s'il le fallait. « Je vaincrai les contre-révolutionnaires, et quand j'aurai sauvé la patrie, je briserai mon épée, avait-il dit. » Et ce n'était pas là une vaine promesse, Hoche exprimait toute sa pensée, et l'on pouvait s'y fier. Il avait déjà donné des gages de son abnégation, quand, renonçant au pouvoir le plus étendu, il demandait le premier, pour la Vendée le régime constitutionnel; quand, réprimant tout à coup son ardeur, il déposait les armes à l'annonce de l'armistice de Léoben, alors que tant de succès lui semblaient encore réservés. Toutes ses dispositions étaient prises pour abattre enfin l'émigration; il attendait à chaque heure l'ordre de frapper; mais le Directoire, reculant devant la volonté qu'il avait manifestée, effrayé de sa propre hardiesse, cédant aussi à l'influence de Bonaparte, dont l'ambition redoutait l'ascendant de Hoche, le Directoire fait éloigner les troupes qu'il avait appelées, renie la part qu'il avait prise aux démarches de Hoche, et le livre lâchement à ses ennemis, après avoir compromis sa popularité.

Poursuivi par les dénonciations du parti qu'il venait combattre, Hoche quitte Paris, épouvanté de voir la république ainsi livrée à ces intrigues, à cette profonde corruption dont Barras donnait l'exemple; indigné de la honteuse défection du Directoire, et cependant toujours dévoué à la liberté, à la France. Au moment de s'éloigner, il répète encore au représentant du peuple Marbot : « Je pars, mais dites aux patriotes qu'ils comptent sur Hoche; je suis à eux à la vie, à la mort. » Et renvoyant à l'armée les régiments qui s'étaient approchés de Paris, il se rend accompagné de sa femme et de sa fille à Wetzlar, où il avait établi son quartier-général.

Hoche s'était marié lors de sa campagne de Moselle, en 1794, et cette union prouve d'une façon éclatante la loyauté de son caractère, la générosité de son cœur. Dans une fête patriotique célébrée à Thionville, il avait admiré les grâces, la tendre naïveté d'une jeune fille, de Mlle Dechaux. Son père était un garde-magasin, et dans sa première entrevue avec Hoche, inquiet des convenances de rang qui semblaient le séparer du général en chef de l'armée de Moselle, il hésitait à lui accorder la main de sa fille. « Je suis général républicain, lui dit Hoche, j'étais sergent il y a quatre ans. » Le citoyen Dechaux objectait encore son peu de fortune. « Ce n'est point une dot, c'est une femme que je veux, continua le jeune général; et quant aux informations d'usage, elles seront simples : je suis né à Versailles; ma mère est morte en me donnant le jour; mon père vit encore et demeure à Paris; je m'appelle Lazare Hoche, soldat dès l'âge de seize ans. » C'est après cette franche et noble explication qu'il épousa la femme que son amour avait choisie, et, depuis, elle eut constamment la première place dans son affection, quelque ardente que fût l'organisation de ce jeune homme, quelque active que fût son imagination.

A Wetzlar, Hoche, pour repousser les accusations incessantes du corps législatif, publia sa correspondance avec le Directoire relative au mouvement

Digitized by Google

des troupes opéré sur Paris ; et chaque ligne témoigne de l'irrésolution du pouvoir dans cette affaire et de la contradiction des ordres qu'il donnait à Hoche. Ainsi, le 10 thermidor an V, celui-ci, en répondant au ministre de la guerre, dit, en parlant de la marche de ses troupes : « Dix fois au moins elles ont été en avant, et ont rétrogradé par suite des ordres qu'ont donnés les ministres. » Le 19 thermidor, on veut faire avancer Hoche et son corps d'armée vers l'intérieur, et, le 21, il dut rétrograder sur l'armée de Sambre-et-Meuse. Parmi ces lettres, il en est une par laquelle nous terminerons ces citations, et qui nous paraît exprimer d'une façon touchante l'amertume qui depuis ce moment s'empara du cœur de Hoche. Elle est adressée au général Richepanse, qu'il rappelait de Paris, ainsi que ses troupes, après la décision définitive du Directoire.

« Il n'appartient pas, mon cher général, à de braves gens comme ceux que vous commandez de se voir le jouet des plus infâmes intrigues. Quittez cette terre où on ne veut plus vous souffrir, et revenez à une armée qui vous chérit. Adieu, mon ami, croyez-moi toujours digne de votre estime et de celle de vos braves compagnons. »

Barras qui était surtout l'auteur de ces manœuvres obscures, conçues au milieu des débauches du Luxembourg, resta sans réponse à l'évidence des instructions adressées au général de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Aussitôt après son retour parmi eux, tous les amis de Hoche virent avec inquiétude l'abattement profond dans lequel il paraissait plongé, le découragement qu'avaient excité dans son âme les cruelles déceptions qu'il venait d'éprouver, les basses calomnies dont il avait été l'objet. Ils remarquèrent surtout avec douleur le changement fatal qui s'était accompli en lui : ce n'étaient plus ce visage plein d'éclat, ces regards brillants des anciens jours : des yeux éteints, une pâleur extrême, une toux sèche, fréquente ; une respiration pénible n'annonçaient que trop l'épuisement de ses forces, l'altération de sa santé.

L'armée toute entière fut singulièrement émue, quand elle vit son jeune général, accompagné pour la première fois de sa femme et de sa fille, venir placer sous sa protection tout ce qu'il avait de plus cher. Prêt à passer en Allemagne, si les ennemis de la République l'emportaient, Hoche attendait avec anxiété l'issue du débat élevé entre le Directoire et le Corps législatif. Incapable de repos, il surmontait ses souffrances afin de pourvoir aux besoins de l'armée, de surveiller les différents services et de maintenir l'ordre partout ; On l'engeait inutilement à se rendre à Metz pour recevoir des soins plus assidus, il rejetait ces conseils, répondant que l'armée était son élément, que l'inaction serait un tourment pour lui, et qu'il était sûr de devenir plus malade s'il s'éloignait de son quartier-général.

Enfin, le 21 fructidor, à cinq heures du matin, un courrier vient lui annoncer les événements du 18 ; aussitôt, Hoche s'élance de son lit, en s'écriant : « Vive la République ! venez vous réjouir avec moi, mes amis, la République triomphe, les traitres ne sont plus..... » Et il sembla recouvrer toute son énergie. Malheureusement, cette amélioration ne fut que passagère, et bientôt il retomba dans son premier affaiblissement. Il cherchait vainement à se tromper lui-même, ses plus chères espérances étaient ébranlées ; témoin de ces disputes d'ambitieux, où le patriotisme n'avait aucune part ; peut-être

Digitized by Google

avait-il pressenti l'avenir et compris que le 18 fructidor pourrait bien ajourner la chute de la République, mais non pas sauver la liberté.

Dès lors, impuissant à surmonter ces tristes pressentiments, tourmenté des dangers qui menaçaient le pays, Hoche s'abandonna à son accablement. Sa vigoureuse organisation, épuisée par tant de secousses successives, s'altérait chaque jour davantage. Bientôt ses amis, en suivant les rapides progrès du mal, purent prévoir avec effroi le moment où il succomberait au sombre désespoir, qui paraissait avoir flétri cette âme jusqu'alors si ferme. Néanmoins, malgré l'épuisement de ses forces, Hoche semblait dévoré d'une incroyable ardeur, il parcourait le pays, visitait les différents corps d'armée, et hâtait surtout l'organisation de cette république cis-rhénane dont il voulait faire à la France une amie dévouée. Cependant, pressé de suspendre ses travaux, de se livrer à quelques distractions, il avait cédé aux instances de ses amis, et s'était rendu à la foire de Francfort, il ne put y rester, une cruelle suffocation le ramena à Wetzlar. Mais il consentait inutilement à subir un calme absolu : il était, hélas, trop tard.

Le 30 fructidor an V (16 septembre 1797), sentant ses douleurs augmenter, il fit appeler son médecin entre onze heures et minuit. Hoche, appuyé sur un de ses amis, près d'une fenêtre entr'ouverte, essayait de respirer. Son regard mélancolique, parcourant cette campagne, encore toute retentissante de ses victoires, cherchait au loin la patrie qui lui était si chère, et qu'il ne devait plus revoir : arraché à cette triste méditation, il put à peine expliquer ce qu'il ressentait, et il s'évanouit. Le lendemain, il se ranima, les symptômes les plus dangereux disparurent, son oppression diminua, et déjà chacun espérait autour de lui. Mais ce retour passager n'était que cette vive et rapide lueur que la nature semble accorder aux mourants pour leur permettre de jeter au monde un adieu suprême.

Hoche se sentant frappé à mort, envisage d'un œil ferme ce fatal moment. il réunit autour de lui ses amis, laisse à chacun d'eux un souvenir, et leur adresse une parole d'amitié. Enfin, dans les convulsions d'une cruelle agonie, sa pensée s'arrête une dernière fois encore sur son pays : « Adieu, mes amis, adieu, rappelez au gouvernement de veiller sur la Belgique. » Adieu, disait-il d'une voix mourante... mais sa respiration s'embarrasse de plus en plus, ses traits se contractent, une sueur froide couvre ses membres, et le troisième jour complémentaire de l'an V de la République (18 septembre 1797), Hoche rend le dernier soupir à quatre heures du matin. Ses amis, désolés, demeurent anéantis devant ces restes inanimés, que sa jeune femme désespérée couvre de ses embrassements.

De graves soupçons d'empoisonnement vinrent encore ajouter au douloureux intérêt qu'inspirait la fin prématurée de ce jeune homme, dont la mort n'avait épargné ni le génie, ni le courage, ni la jeunesse; de ce général qui tombait frappé au sein même de la victoire. Le rapport des médecins, après l'autopsie, sembla confirmer toutes les accusations. On se demanda quelles causes avaient si vite abattu cette forte constitution, comment à l'énergie, à la vigueur, avaient sitôt succédé cette fièvre, cette irritation dévorante qui faisaient dire à Hoche, dans l'ardeur inexplicable qui le consumait : « Suis-je donc revêtu de la robe empoisonnée de Nessus? »

Digitized by Google

On connaissait les principes faciles, l'immoralité de plusieurs membres du Directoire, que Hoche n'avait pas ménagés dans la publication de sa correspondance avant le 18 fructidor; et l'on tira de sévères conséquences de ce rapprochement. Néanmoins, on n'avança aucune preuve positive, on ne put rien préciser; tandis que les uns plaçaient cette coupable tentative dans un repas offert par Hoche, à l'occasion de la fête du 10 août; d'autres la faisaient remonter à l'époque de son séjour en Vendée, paraissant ainsi désigner l'Angleterre. On se souvint également que durant son séjour à Paris, un agent de Pichegru s'était attaché assidûment à ses pas, avait suivi ses moindres démarches et s'était souvent rencontré avec lui dans diverses occasions. Cependant, si toute accusation expresse dut s'arrêter devant des termes aussi vagues, du moins il resta certain, pour la plupart des esprits, que le poison avait hâté, sinon causé la mort de Hoche.

Nous nous sommes abstenus d'exprimer une opinion formelle d'après d'aussi douteuses conjectures; mais quelque conclusion qu'on en puisse tirer, nous avons dû rapporter ce bruit funeste qui appartient à la biographie de Hoche, et qui donne à ses derniers instants un caractère si mélancolique.

Par son dévoûment assidu, son courage, son active surveillance, Hoche avait obtenu de son armée un extrême attachement. Zélé partisan de la discipline, il l'avait comprise autrement que l'ancien régime, et jamais il ne voulut l'exercer aux dépens de la dignité humaine. Repoussant toute insinuation injurieuse pour ses soldats, il répétait souvent à ses officiers : «Je veux que les troupes que je commande soient honorées, parce que j'espère les rendre honorables.» Chaque fois qu'il fut appelé dans ses commandements à réprimer le désordre et la licence, il le fit avec autant de fermeté que de modération. Hoche ne demandait pas à son armée l'obéissance passive dans laquelle les pouvoirs despotiques placent toute leur force; enrolé par la patrie, Hoche n'était jamais plus sûr des succès de ses soldats que lorsqu'ils étaient bien pénétrés du noble but de leurs efforts : la liberté et la gloire de la France. C'est avec cette honorable conduite qu'il communiquait à l'armée toute entière l'ardeur, la confiance dont il se sentait animé. Cette estime qu'il leur montrait en toute circonstance, sa constante sollicitude pour leurs intérêts avaient inspiré aux soldats de Hoche une vive affection pour leur jeune général. Aussi à la nouvelle soudaine de sa mort, la douleur fut profonde, les regrets universels et le deuil de l'armée respira une tristesse et une vénération inaccoutumées.

Les hommages dont on entoura le cercueil de Hoche témoignent hautement de son noble caractère. Amis et ennemis, chacun voulut y prendre part. Pendant toute une journée les soldats se pressèrent devant son corps, exposé sur un lit de parade, et auprès duquel étaient placés son sabre et son épée liés par son écharpe de général et surmontés d'une couronne de lauriers. Le cinquième jour complémentaire un nombreux cortége partit de Wetzlar pour se rendre à Coblentz, où l'on devait ensevelir Hoche à côté de Marceau, mort un an auparavant, mais frappé du moins par une balle ennemie au milieu du combat.

Pour se rendre à Coblentz, le funèbre convoi traversa tout le pays que quelques mois plutôt Hoche parcourait en vainqueur. Ce pénible souvenir,

Digitized by Google

qui se renouvelait à chaque pas, ajoutait encore à la vive émotion des soldats qui formaient le cortége de deuil. Partout l'artillerie salua le passage des restes du général de l'armée de Sambre-et-Meuse. A Braunsfeld, le prince régnant, à la tête de ses troupes et des officiers de sa maison, vint s'incliner devant le cercueil du général républicain. A Veillbourg, où il devait passer la nuit, il fut reçu à la clarté des torches par les magistrats en deuil. Le lendemain, une partie de l'état-major-général de l'armée se joignit au convoi, en tête duquel flottait le drapeau de l'armée, ce glorieux étendard aux trois couleurs sous lequel Hoche avait si souvent combattu.

A son arrivée à Coblentz, la garnison du fort d'Ehrenbreinstein prit les armes, et, pour la première fois, les soldats autrichiens se mêlèrent à ceux de la république, pour rendre à Hoche tous les honneurs militaires. C'est là, dans la citadelle de Petersberg, que s'arrêta cette triste marche. Comme il l'avait désiré, le corps de Hoche fut déposé à côté de celui de Marceau, auquel un commun patriotisme, une sincère amitié l'avait constamment uni; quelques jours même avant sa mort, Hoche avait contribué pour la somme de 1,200 livres à la translation des cendres de ce général qu'il devait rejoindre si tôt.

Autour de cette fosse, qui renfermait tant de gloire, tant d'espérances, hélas, évanouies! on planta quatre cyprès et plusieurs enseignes sur lesquelles étaient inscrites les époques les plus mémorables de la vie de Hoche. On y lisait :

Général en chef à 24 ans, an Ier de la république; — Déblocus de Landau, an II; — Pacification de la Vendée, an III et IV; — Victoires de Neuwied, an V.

et c'était là en effet le résumé le plus rapide, le plus expressif de cette belle existence républicaine.

Les généraux Championnet, Lefebvre, Grenier, qui avaient presque constamment partagé les travaux de Hoche, donnèrent un dernier adieu à cette tombe illustre.

« Il est mort, dit Championnet, ce jeune guerrier dans lequel la liberté se plaisait à voir l'un de ses plus fermes appuis..... que dis-je, le grand homme ne meurt point! s'il entre dans la tombe, c'est pour y commencer son immortalité. » Et l'avenir n'a pas trompé cette noble prévision.

A l'instant où la foule attristée allait se séparer, un hommage, le dernier et le plus touchant, vint attester la popularité du héros que chacun pleurait. Un grenadier, le regard morne et désolé, sortit des rangs, s'approcha de la fatale fosse en présentant son arme, y jeta une couronne de lauriers, en disant : « Hoche, c'est au nom de l'armée que je te donne cette couronne. » Et chacun se retira en silence.

L. Michelant.

Digitized by Google

M. Dupoty vient d'adresser à M. le pair de France, préfet de la Seine, la lettre suivante :

Monsieur le préfet,

Vous vous souvenez que, le 11 octobre dernier, une députation de soixante à quatre-vingts citoyens, revêtus de leur uniforme d'officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale, au nombre desquels j'avais l'honneur de me trouver, allèrent chez M. Thiers, alors président du conseil, protester contre les lâchetés de sa diplomatie, contre les actes liberticides de sa politique intérieure, contre l'embastillement de la capitale.

Je ne viens plus aujourd'hui discuter contre l'ordre du jour que M. le maréchal Gérard publia avant cette manifestation ;

Contre les hérésies légales et les inexactitudes de la lettre qu'il vous adressa ensuite, lettre tout à fait en désaccord avec son ordre du jour, et dans laquelle, sans s'appuyer sur un seul article de loi, M. le maréchal taxait notre réunion d'*illégalité*, et prenait sur lui d'inventer que nous nous étions présentés *au nom du corps entier*, nous qui ne nous étions posés que comme délégués des patriotes, dont la démonstration devait d'abord être faite par des milliers de citoyens et de gardes nationaux ;

Contre le choix qu'on a fait, pour les poursuivre, de sept ou huit citoyens sur soixante ou quatre-vingts ;

Contre les poursuites intentées à plusieurs autres qui n'avaient même pas fait partie de la députation ;

Contre la violation du droit commun, qui réclamait en pareil cas la juridiction des conseils de discipline ;

Contre l'incompétence du conseil de préfecture qui, dans l'esprit de la loi votée en ce sens, devait être réservé pour les seuls cas où il y aurait mésintelligence entre l'autorité municipale et les chefs de la milice citoyenne ;

Contre les illogismes que présentait, comparé aux pièces précédentes de cette procédure, l'arrêté du conseil de préfecture qui, admettant le fait inventé par M. Gérard, arguait contre nous, pour prononcer deux mois de suspension, des art. 1er et 7 de la loi du 22 mars 1831, comme si nous avions délibéré *sous les armes* ou en *état de gardes nationales!* comme s'il existait dans la loi une seule disposition qui empêche les citoyens de porter leur uniforme hors du service, et qui, en leur qualité de gardes nationaux, les prive de leurs droits de citoyens ;

Enfin, contre le vague de l'ordonnance de Louis-Philippe, qui paraît suspendre indéfiniment plusieurs d'entre nous, et contre l'inégalité des peines, si peines il y a, qui ont atteint des citoyens dont la démarche fut exactement la même.

Non, je ne viens plus protester contre cette série d'inconséquences et d'illégalités ; je l'ai fait en temps et lieu, et la loi, les notes de Palmerston et les

Digitized by Google

tracés des bastilles sous les yeux, l'opinion publique a prononcé entre nos juges et nous.

Je viens seulement, M. le préfet, protester contre votre réponse à M. le maire du 3e arrondissement, qui vous a communiqué ma démission.

« Cette démission, dites-vous, est sans objet, et il ne peut y être donné « suite? Ayant été suspendu de mon grade, ajoutez-vous, je dois rester sous « le coup de cette suspension, et je n'ai point à me démettre de fonctions « qu'en ce moment je ne suis point appelé à exercer? »

Est-ce bien involontairement, M. le préfet, que vous êtes tombé dans cette erreur, et que vous faites confusion entre une fonction, considérée en elle-même, et l'exercice de cette fonction?

Pouvez-vous trouver dans la loi une disposition qui vous autorise à refuser loyalement et légalement une démission? On ne casse pas les officiers dans la garde nationale. Non, on n'a pas osé légaliser ouvertement cet envahissement du pouvoir exécutif sur le principe électif. On a donc pu m'interdire, pour un temps donné, l'exercice de mon grade, mais j'étais toujours officier, et vous ne pouviez pas faire que je voulusse en conserver la fonction et le titre.

Et d'ailleurs, il y a plus, les dates font foi : ma démission est antérieure à l'arrêté du conseil qui m'a suspendu. Vous ne pouvez donc, sans violer le droit commun, la refuser. Encore une fois, la suspension n'aurait porté que sur les conséquences de mon grade; et puisque, par votre refus et selon vous, je suis toujours officier, à plus forte raison l'étais-je avant qu'on m'empêchât seulement d'exercer ma fonction, et ai-je pu vouloir m'en démettre. Ce n'est pas ma démission qui est sans objet, c'est la suspension qui était un non sens, prononcée qu'elle fut après ma démission donnée.

En vain l'art. 15 de la loi du 14 juillet 1837, article digéré sans doute pour venir au secours du dernier paragraphe de l'article 61, et pour casser de fait, sans prononcer le mot, du moins pendant un an; en vain, dis-je, cet art. 15 vous laisserait-il arbitrairement, et par interprétation jésuitique, la faculté « de juger des besoins du service pour le remplacement des officiers entre les élections générales : » l'art. 62 de la loi de 1831 est précis. Son premier mot vous condamne. « AUSSITOT, dit-il, qu'un emploi est vacant, il doit être procédé au remplacement. » Non, vous ne pouvez, sans dire qu'il y a luxe et inutilité dans les cadres établis par les art. 33 et suivants (et les art. 55 et 66 l'indiquent surabondamment), vous ne pouvez laisser aucun vide dans le cadre de ma compagnie, et faire supporter à d'autres citoyens, mes collègues, mon détaut de service, alors que ma volonté l'a rendu définitif par la démission de ma fonction, avant votre décision qui ne le rendrait que provisoire, par suspension de l'exercice de cette fonction.

Je ne viens toutefois, M. le préfet, ni vous prier ni vous sommer d'accepter cette démission. Sous la législation exceptionnelle qui nous enserre dans cet ordre de faits comme dans tant d'autres : empiètements des conseils de préfecture, jurys de révision, conseil d'état, je ne veux pas mettre le pied dans un cercle aussi vicieux, ni m'engager dans une filière de déceptions.

Tout ce que je veux hautement constater, c'est que le pouvoir que vous servez, et qui prétend gouverner par les majorités, recule partout devant

Digitized by Google

l'expression, devant les vœux de ces majorités : depuis ses répugnances pour la réforme électorale jusqu'à l'espèce dont il s'agit en ce moment.

Ce que je voulais constater, c'est que mes collègues et moi nous n'avons été suspendus par ordonnance royale, on ne refuse d'accepter nos démissions, que parce qu'on a quêté et acquis la certitude que nous serions spontanément réélus par la plupart même des citoyens de la minorité qui nous avait été contraire aux élections générales !

Ce sont ces vérités politiques, c'est ce progrès éclatant des sentiments nationaux et des opinions démocratiques que nous représentions qu'il m'importait de mettre au jour dans toute leur évidence. Vous ne pouvez les contester, ces vérités, M. le préfet, et prouver que l'opinion, dans la garde nationale, est contre nous, qu'en acceptant nos démissions et en faisant procéder, d'après la loi, aux élections de remplacement. Mais je vous défie d'oser le faire.

Recevez, M. le préfet, mes salutations très humbles,

DUPOTY.

Ex-officier de la 4e compagnie du 3e bataillon de la 2e légion de la garde nationale de Paris.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

Nous ne rendrons pas compte aux lecteurs de la *Revue du Progrès* d'une pièce qui a disparu à l'heure qu'il est du répertoire du Théâtre-Français, et qui a fourni une carrière plus longue qu'il n'y avait lieu de l'espérer pour sa faible constitution : nous voulons parler de *Latréaumont*. Mais nous ne saurions nous empêcher de nous élever encore une fois contre l'absence d'idées généreuses et élevées qui dégrade le théâtre moderne. Les auteurs de *Latréaumont* de semblent pas partisans de la moralité de l'art ; ils ont essayé, par exemple, de livrer au ridicule les *doctrines de Fourier et de Saint-Simon*. La comédie n'a pas le droit de se mettre en travers de la civilisation lors même que l'instinct de la perfectibilité humaine a pu s'égarer. Permis à Molière de se moquer des Vadius et des Trissotin, parce que ces rimailleurs vivaient en dehors de toute pensée, et qu'il ne pouvaient jamais être d'aucun profit à la société, si ce n'est en la réjouissant par leur sottise. Mais le rire du grand poète comique s'arrêta devant le *Misanthrope* ; Molière est de moitié dans les boutades d'Alceste. On ne saurait donc tolérer ces attaques inconséquentes qui s'adressent aux hommes de génie, surtout quand leurs erreurs sont venues d'un noble sentiment. Nous ne sommes plus au temps où Aristophane versait de la ciguë dans la coupe de Socrate ; mais c'est un crime aussi d'altérer les principes qui peuvent être favorables au développement de l'humanité ; c'est empoisonner la source où elle s'abreuve, dans sa rude marche vers ses destinées inconnues. Le docteur Claudius, dénaturant l'utopie de Thomas Morus, en y rattachant quelques excentricités des philosophes de notre époque, nous a paru un personnage inadmissible, capable de compromettre un meilleur drame que celui de *Latréaumont*. Molière avait traduit le poème de Lucrèce sur la nature des choses ; il s'occupait de philosophie, lui ; aussi n'a-t-il jamais manqué à une idée avancée. Les poètes comiques de ce temps feraient bien d'imiter Molière, en cela, du moins, s'il leur est interdit d'atteindre à son génie. Nous recommandons aux auteurs de *Latréaumont* le bel ouvrage de M. Louis Reybaud sur les réformateurs modernes ; ils y apprendront, certainement, à traiter une autre fois avec plus de respect ces divins rêveurs éclos du souffle de Platon, qui laissent toujours tomber du pan de leur robe quelque vérité utile.

M. Scribe n'est pas beaucoup plus irréprochable de ce côté : ses pièces ne brillent guère non plus par l'élévation. Ce n'est pas lui qui aurait fait donner le sou de don Juan à un pauvre pour l'amour de l'humanité ; il aurait plutôt fait emprunter ce sou au pauvre par don Juan, afin que l'hypocrite se mo-

Digitized by Google

quât de la charité comme d'une duperie. Nous contestons moins que jamais l'adresse et l'esprit de M. Scribe, et toutes les qualités qui le distinguent; mais de sens moral dans ses pièces, il n'y en a pas l'ombre. Il s'est fait un code particulier. Est-il certain que la sympathie du cœur est nécessaire à deux personnes qui s'aiment, pour partager les peines et les plaisirs de la vie? M. Scribe fera le *Mariage de raison* afin de prouver le contraire. Est-il certain que le droit des insurrections est un droit sacré lorsque les peuples sont opprimés, et que les gens de cœur qui se soulèvent les premiers savent très bien ce qu'ils font? M. Scribe, dans *Bertrand et Raton*, donnera un démenti à la légitimité des révolutions; il tendra à démontrer qu'elles sont l'œuvre d'imbéciles, d'intrigants. Ce sont bien ces sortes de personnages qui en profitent ordinairement, nous le savons; mais ce ne sont pas eux qui les accomplissent, et l'on ne doit pas railler le dévouement. Enfin, est-il à peu près reconnu, depuis la fatalité antique jusqu'à la providence moderne, que l'humanité n'est pas livrée à elle-même, et qu'une main supérieure *invisible* et *présente*, comme l'Agrippine de Racine, dirige les ressorts du monde moral comme ceux du monde physique? M. Scribe soutiendra le contraire dans le *Verre d'eau*. Partisan du hasard, il n'attribuera les grands effets politiques qu'aux plus minces causes privées. Ainsi, dans l'ordre des sentiments, dans celui des idées, on retrouve M. Scribe avec le même scepticisme, avec la même indifférence pour le bien ou le mal, préférant même le mal au bien, comme étant d'une nature plus comique.

Nous discutons ici le système de M. Scribe, sans vouloir atténuer en rien le succès de sa comédie du *Verre d'eau*. Nous regrettons qu'un esprit si délié, et qui sait si bien flatter l'opinion publique pour sauver une situation périlleuse, ne prenne pas de plus haut ses théories. Le poète comique doit être essentiellement en guerre avec les abus : l'opposition, voilà sa loi; et c'est celle, du reste, des grandes intelligences. Puisque le mal existe sur la terre, ne faut-il pas l'extirper? Rien n'est donc, à regarder les choses au point de vue philosophique, plus juste au monde que l'opposition. M. Scribe ne l'ignore pas; mais il a le malheur de prendre l'opposition au rebours : il s'en sert, non pas contre les préjugés, mais contre les principes les plus universellement acceptés, les plus profondément empreints au fond des cœurs, ceux-là avec lesquels nous naissons, pour ainsi dire, que nous suçons avec le lait; il cherche l'effet comique dans l'étonnement que nous inspire cette audace qui rompt en visière, au profit de l'égoïsme, avec tout ce qui est spontané, désintéressé, social.

La nouvelle comédie de M. Scribe justifie donc l'aveugle hasard. Elle offre un tableau, très vrai du reste, des intrigues de cour et des petits ressorts qui font mouvoir souvent de grands événements; mais, au lieu de considérer ces causes secondaires comme la goutte d'eau qui tombe et fait déborder le vase, M. Scribe leur assigne la principale importance: voilà le tort. L'esprit des siècles marche, et conduit souvent les événements à l'insu de ceux qui croient les mener. Si l'on en croit M. Scribe, on trouve la paix d'Utrecht au fond d'un verre d'eau. Il est plus conséquent de l'attribuer à la victoire de Villars à Denain. Nous ne reprocherons pas à l'auteur les anachronismes qu'il a cru devoir se permettre dans le caractère ou dans l'âge des personnages; peu nous

Digitized by Google

importe, à cet égard, sa manière d'agir; nous ne nous plaindrons aucunement de ce qu'il a transformé une reine de quarante-neuf ans en une jeune et belle reine, il était dans son droit; nous ne le blâmons pas davantage, s'il a omis de faire monter en sa tour madame Marlborough, pour voir rapporter son mari de la guerre; toutes ces choses-là nous sont indifférentes : c'est la pensée, c'est le but de la pièce que nous ne saurions approuver.

Cela dit, reconnaissons, comme nous l'avons déjà fait, que M. Scribe, résumant sa manière, n'a jamais mieux réussi. Il s'agit d'une jeune et jolie fille, obligée de disputer son amant, officier aux gardes, à deux grandes dames, dont l'une est la duchesse de Marlborough, et l'autre la reine Anne : lord Bolingbroke, ministre déchu, qui s'est fait journaliste pour remonter au pouvoir, comme cela se voit encore, tente de détruire, à l'aide de cette jeune fille, le crédit de la duchesse de Marlborough. Il met en jeu la jalousie de ces trois femmes. La duchesse et lui sont en guerre ouverte, et, par un système de bascule assez ingénieux, il y a des hauts et des bas jusqu'à ce que Bolingbroke l'emporte définitivement. Il serait superflu d'entrer à l'heure qu'il est dans les détails de cette pièce, que tant de plumes ont analysée; ces détails sont assez subtils, assez spirituels pour faire pardonner à l'ouvrage un grand défaut : l'invraisemblance. Le palais de la reine Anne, où se passe l'action, est en effet cent fois plus ouvert que les places publiques de Molière, et tout le monde y entre ou en sort avec une étrange facilité.

Cette pièce a obtenu un grand succès, qui se consolide de plus en plus; elle est bien jouée. Menjaud s'y montre élégant et intelligent comédien; Mlle Mante est une actrice de mérite, qui a bien saisi le caractère impérieux de la duchesse de Marlborough; Maillart, est convenable; Mlle Fleury fort belle; Mlle Doze, ravissante. Cette charmante actrice fait pleuvoir aux coulisses de la comédie les bouquets et les vers qui suivent toujours la jeunesse et la beauté!

Le Vaudeville a donné une pièce très amusante de M. Rosier, la *Mansarde du crime*. M. Rosier a beaucoup plus de comique qu'il n'en faut habituellement pour le Vaudeville; sa manière, quand il veut, mais il ne veut pas toujours, est large et franche; Arnal est très plaisant dans cette bouffonnerie. — Nous devons de vifs encouragements à l'habile directeur du théâtre *des Variétés* pour l'impulsion qu'il donne depuis quelque temps à ce théâtre. Il y a introduit l'esprit, le bon goût, la véritable verve, par des pièces telles que le *Chevalier du Guet*, comédie charmante qui ne serait pas déplacée sur la scène du Théâtre-Français. — Deux théâtres importants se relèvent sur leurs débris : la Renaissance et la Porte-Saint-Martin. Nous voyons avec plaisir cette restauration qui intéresse l'art. La Renaissance ouvrira par un drame de M. Léon Gozlan. Un esprit original, un style incisif, éclatant, une imagination riche comme un écrin oriental, voilà les qualités que M. Léon Gozlan va transporter au théâtre; c'est beaucoup que de bâtir sur un pareil terrain.

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

Nous lisons dans le *Propagateur de l'Aube.*

« Charles Poissonnier-Desperrières, rédacteur en chef du *Propagateur*, journal de l'Aube, est mort ce matin à sept heures. Depuis longtemps déjà la vie n'était pour lui qu'une continuelle douleur contre laquelle il luttait avec énergie, mais qui a fini par épuiser tous les trésors de sa jeunesse. Au milieu de ses souffrances les plus aiguës, souvent il pensait à répondre par quelque attention délicate aux témoignages d'affection qui lui arrivaient de toutes parts. Il est mort avant l'âge, loin de sa famille, loin de Paris qu'il aimait tant, mais entouré d'amis qui lui ont prodigué jusqu'au bout leurs soins inutiles ! Deux heures avant de mourir, il appelait tous les siens par leur nom, l'un après l'autre ; il disait tous ceux qu'il avait aimés. Ce n'est pas dans cette ville où il était si connu de tous, si bien apprécié, même par ses adversaires dont sa dignité lui avait conquis l'estime, qu'il est besoin de rappeler les qualités de son cœur et la distinction de son esprit.

»Notre ami est mort plein de conviction, plein de foi dans les principes qu'il avait toujours défendus, sans abjurer aucune des vérités courageuses qu'il avait dû dire dans cette profession du journalisme si ingrate et si rude, mais en même temps si honorable et si haute.

«Quand il venait à entrevoir sa fin prochaine, il regrettait amèrement sa part de combat dans les luttes futures... sa part de combat, car son âme désintéressée n'en demandait pas d'autre.

Oh ! qui se dira plus malheureux que nous de cette mort, que nous, qui sommes frappés dans notre amitié fraternelle, dans nos souvenirs d'enfance, à l'endroit le plus reculé de notre cœur ! »

Nous nous associons complètement aux sentiments exprimés dans ces quelques lignes, inspirées par une douleur si vive. Cette douleur est la nôtre : nous perdons un ami !

Nous devons aussi un témoignage de sympathie et de regret à un homme de cœur et de bien, que la mort vient de frapper, M. Desportes, administrateur général des hospices.

Digitized by Google

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL EN FRANCE

DISCOURS DE LA COURONNE.

« Messieurs les pairs, messieurs les députés,

« J'ai éprouvé le besoin de vous réunir autour de moi avant l'époque ordinaire de la convocation des chambres. Les mesures que l'empereur d'Autriche, la reine de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de Russie ont prises de concert pour régler les rapports du sultan et du pacha d'Egypte m'ont imposé de graves devoirs.

« J'ai la dignité de notre patrie à cœur, autant que sa sûreté et son repos. En persévérant dans cette politique modérée et conciliatrice, dont nous recueillons depuis dix ans les fruits, j'ai mis la France en état de faire face aux chances que le cours des événements en Orient pouvait amener.

« Les crédits extraordinaires qui ont été ouverts dans ce dessein, vous seront incessamment soumis; vous en apprécierez les motifs. Je continue d'espérer que la paix générale ne sera point troublée. Elle est nécessaire à l'intérêt commun de l'Europe, au bonheur de tous les peuples et au progrès de la civilisation. Je compte sur vous pour m'aider à la maintenir, comme j'y compterais si l'honneur de la France et le rang qu'elle occupe parmi les nations, nous commandaient de nouveaux efforts.

« La paix est rétablie dans le nord de l'Espagne, et nous nous applaudissons de cet heureux résultat. Nous verrions avec douleur que les maux de l'anarchie vinssent remplacer les malheurs de la guerre civile. Je porte à l'Espagne l'intérêt le plus sincère. Puisse la stabilité du trône de la reine Isabelle II et des institutions qui doivent le soutenir préserver ce noble pays des longues et douloureuses épreuves des révolutions!

« La satisfaction que nous avons réclamée n'ayant pas été obtenue de la république argentine, j'ai ordonné que de nouvelles forces fussent ajoutées à l'escadre chargée d'assurer dans ces parages le respect de nos droits et la protection de nos intérêts.

« En Afrique, le succès a couronné plusieurs expéditions importantes, où s'est signalée la valeur de nos soldats. Deux de mes fils ont partagé

Digitized by Google

leurs périls. Des efforts sont encore nécessaires pour garantir dans l'Algérie la sûreté et la prospérité de nos établissements. Mon gouvernement saura accomplir ce que nous avons entrepris.

« La ville de Boulogne a été le théâtre d'une tentative insensée, qui n'a servi qu'à faire éclater de nouveau le dévouement de la garde nationale, de l'armée et de la population. Toutes les ambitions échoueront contre une monarchie fondée et défendue par toute la puissance du vœu national.

« La loi du budget ne tardera pas à être soumise à votre examen. J'ai prescrit la plus sévère économie dans la fixation des dépenses ordinaires. Les événements nous ont imposé des charges inattendues; j'ai la confiance que la prospérité publique, rendue à tout son essor, nous permettra de les supporter sans altérer l'état de nos finances.

« D'autres dispositions vous seront présentées pour des travaux d'utilité publique, dans l'intérêt des lettres et sur la liberté de l'enseignement.

« Messieurs, je n'ai jamais réclamé avec plus d'empressement et de confiance votre loyal concours. L'impuissance n'a point découragé les passions anarchiques. Sous quelque forme qu'elles se présentent, mon gouvernement trouvera dans les lois existantes et dans le ferme maintien des libertés publiques, les armes nécessaires pour les réprimer. Pour moi, dans les épreuves que m'impose la Providence, je ne veux que lui rendre grâce de la protection dont elle ne cesse de me couvrir, ma famille et moi, et prouver à la France, par un soin toujours plus assidu de ses intérêts et de son bonheur, la reconnaissance que m'inspirent les témoignages d'affection dont elle m'entoure dans ces cruels moments.»

PROJET D'ADRESSE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

« Sire,

« Nous remercions Votre Majesté d'avoir convoqué les chambres avant l'époque ordinaire de leur réunion. C'est surtout dans les grandes conjonctures, dans celles qui intéressent l'honneur et le salut des peuples, qu'il convient à un roi constitutionnel de s'entourer des représentants du pays, de leur exposer la situation des affaires, de prendre leurs conseils et de réclamer leur concours.

« Les mesures que l'empereur d'Autriche, la reine de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de Russie ont prises de concert avec la Porte Ottomane pour régler les rapports du sultan et du pacha d'Égypte ont excité toute notre sollicitude. La France s'en est vivement émue... Elle a suivi avec préoccupation toutes les phases de cette grande crise... La prudence commandait à Votre Majesté de se prémunir contre toutes les éventualités par des armements de précaution. Des crédits extraordinaires ont été ouverts pour y faire face, nous en apprécierons les motifs et l'emploi.

« En cet état de choses, notre concours, Sire, vous est acquis pour une

Digitized by Google

paix honorable aussi bien que pour une guerre juste. Une paix sans dignité ne serait jamais acceptée ni par la France ni par son roi... Une guerre injust e une agression violente sans cause et sans but ne serait ni dans nos mœurs n dans nos idées de civilisation et de progrès. La paix donc s'il se peut; une paix honorable et sûre, qui préserve de toute atteinte l'équilibre européen, c'est là notre premier vœu; mais si, par événement, elle devenait impossible à ces conditions; si l'honneur de la France le demande; si ses droits méconnus, si son territoire menacé ou ses intérêts sérieusement compromis l'exigent, parlez, Sire, et à votre voix les Français se lèveront comme un seul homme, le pays n'hésitera devant aucun sacrifice... et le concours national vous est assuré...

« Nous avons appelé de tous nos vœux la pacification de l'Espagne. Intéressés à l'affermissement de son gouvernement constitutionnel, nous verrions avec un vif regret l'anarchie compromettre une œuvre si courageusement entreprise au nom de la liberté...

« La France rappelle de nouveau à l'Europe les droits de la nationalité polonaise, si hautement stipulée par les traités.

« Notre assentiment est acquis aux ordres qu'a donnés V. M. pour que de nouvelles forces, envoyées dans les parages de Buenos-Ayres, obtiennent enfin du gouvernement de ce pays la réparation de nos justes griefs.

« Nos armées d'Afrique se sont encore illustrées par de brillants faits d'armes. Vos fils, qui ne manquent aucune occasion de montrer leur courage, ont partagé la gloire et les périls de ces expéditions. Ce que nous demandons à votre gouvernement, Sire, c'est d'apporter un sérieux examen à la conduite générale de nos affaires dans cette contrée, afin que les triomphes de nos armes ne demeurent pas stériles, et pour qu'une possession si glorieusement conquise, si chèrement achetée, devienne pour la France un principe de force et non une cause d'affaiblissement.

« La tentative de Boulogne n'était pas seulement insensée, elle était criminelle. Réprimée à son début par le dévouement des citoyens, elle a été condamnée par un arrêt solennel. La justice a eu son libre cours; l'offense commise envers la société n'est pas restée sans réparation, et l'espoir des factions a reçu de toutes parts un éclatant démenti.

« Nous examinerons avec soin la loi du budget. C'est parce que les états sont exposés à subir des charges inattendues, qu'une sévère économie est toujours nécessaire. En d'autres temps, la chambre, dans l'impossibilité de diminuer les impôts qui pèsent sur le pays, avait, du moins, recommandé de garder l'équilibre entre les recettes et les dépenses...

« Puisque, de fait, cet équilibre est rompu, nous aviserons aux moyens de le rétablir et de le conserver.

« Les autres lois qui nous seront présentées seront de notre part l'objet d'une mûre attention. Dès à présent nous nous félicitons d'avoir pu répondre par un vote unanime à la demande que nous a faite V. M. de venir au secours de nos départements victimes du fléau des inondations.

« L'accord des grands pouvoirs, nous le savons, est le plus sûr garant de la paix publique. L'ordre, maintenu au dedans par l'action énergique et persévérante du gouvernement, est le premier principe de la force au dehors.

Digitized by Google

Nous exprimons la volonté de la France en disant qu'elle veut fermement l'un et l'autre.

« Ayez confiance en votre étoile, Sire, comme nous l'avons nous-mêmes dans la perpétuité de votre dynastie..... Un nouveau fils vous est né, et la même Providence qui, naguère encore, vous a couvert de son égide, continuera de protéger la France, et la préservera des maux de l'anarchie.

« Veillez, Sire, à ce que votre trône soit toujours entouré de conseillers éclairés et fidèles!... Dépositaires de votre autorité, ils sont responsables de son exercice; sur eux repose toute entière la garantie de votre inviolabilité personnelle... Qu'ils s'appliquent, comme vous le désirez, à confier les emplois publics au vrai mérite; que la probité soit honorée!... que la religion soit respectée!... prêtons force à la morale et aux lois! On a trop recommandé aux hommes le culte exclusif de leurs intérêts matériels. Ranimons dans les cœurs un amour désintéressé du pays, qui inspire les grands dévouements, qui commande les généreux sacrifices... Honneur et Patrie!... là se trouve le germe de ces vertus civiques qui font la force des peuples et la durée des états! »

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Des révélations étranges sont sorties de la discussion de l'adresse. De honteux mystères sont dévoilés. La diplomatie est percée à jour. C'est un résultat immense, c'est un précédent dont la portée est incalculable. Oui, voilà une grande victoire remportée sur les gouvernements par les peuples! car sera-t-il possible aux royautés d'ourdir leurs conspirations, lorsque l'habitude aura été prise de lire à la tribune les plus secrètes dépêches, de mettre sous les yeux de tous, les correspondances les plus intimes, de remuer enfin, à la face des nations attentives et indignées, toute la boue des chancelleries?

Mais, à côté de cet avantage que la discussion de l'adresse nous a valu, quel misérable, quel indigne spectacle ne nous a-t-elle pas donné! Je ne parle point, je ne veux point parler ici de ces ministres qui se dénoncent l'un l'autre, qui l'un l'autre s'injurient; qui l'un à l'autre se reprochent l'immense abaissement de leur pays. M. Thiers accuse M. Guizot de trahison, alors qu'ils étaient tous les deux, l'un ministre, l'autre ambassadeur. Que nous importe? Ces messieurs peuvent bien se trahir mutuellement, lorsque tous ensemble ils trahissent la France. Le crime est grand, la vengeance petite.

Résumons l'histoire hideuse qui vient d'être solennellement racontée à l'Europe, et montrons les enseignements qui en découlent.

Le ministère du 12 mai, présidé par le maréchal Soult, celui-là même qui souscrivit pour le monument de Quibèron, qui figura dans les processions du congréganisme un gros cierge à la main, qui trouva moyen, sous la restauration et depuis, d'ensevelir sa vie militaire dans sa vie politique; le ministère du 12 mai, dis-je, voit, en 1839, la lutte engagée entre le sultan et le pacha. Le pacha est victorieux; la route de Constantinople lui est ouverte; la Russie se prépare à secourir la Turquie chancelante; l'Angleterre frémit à l'idée que la puissance russe va définitivement s'étaclir sur les rives du Bosphore. Dans cette situation des choses, quel pouvait, quel devait être le rôle de la France? Son intérêt était double. Il consistait : 1° à fermer aux Russes les portes de Constantinople; 2° à seconder les décisions de la fortune en faveur de Méhémet-Ali, de manière à fermer pour toujours aux Anglais les portes d'Alexandrie. Son rôle était donc d'empêcher toute intervention des puissances dans la querelle du sultan et du pacha; son rôle était de laisser Ibrahim passer le Taurus et conquérir Constantinople. La Russie, dans ce cas, aurait tiré l'épée, cela n'est pas douteux. Mais quel n'eût pas été l'embarras de l'Angleterre? Se serait-elle alliée aux Russes contre Méhémet-Ali

Digitized by Google

et la France? Aurait-elle été assez imprévoyante, assez folle, assez ennemie de ses propres intérêts, pour faciliter aux successeurs de Pierre-le-Grand cette conquête du Bosphore, qui, dans les plans de leur politique, doit avoir pour corollaire la conquête des Indes, c'est-à-dire l'anéantissement de l'Angleterre? Placé dans cette alternative de voir Constantinople occupée par Méhémet-Ali ou par Nicolas, croit-on que lord Palmerston se fût décidé, de gaieté de cœur, pour le second contre le premier, et cela aux risques d'une conflagration universelle? Je dis que rien n'eût été moins probable. Il y avait là, pour l'Angleterre, une situation difficile dont une politique hardie et vraiment française pouvait tirer un immense parti. En laissant Ibrahim aller en avant, au lieu de l'arrêter, nous rendions l'intervention des Russes inévitable; mais, à moins d'un véritable suicide, l'Angleterre était forcée, bon gré mal gré, de protéger, en même temps que nous, Constantinople, non plus contre Méhémet-Ali, mais contre Nicolas. C'était donc la guerre, mais la guerre contre une puissance dont nous espérons en vain fléchir la haine; la guerre avec l'appui *forcé* de l'Angleterre, la guerre au profit de Méhémet-Ali, la guerre au profit de l'influence française, des sympathies françaises, des intérêts français.

Au lieu de cela, que fait le ministère du 12 mai? Non seulement il ne pose pas le principe de non intervention, mais, par un aveuglement dont je dirai tout à l'heure le secret, il pose le principe de l'intervention de tout le monde. L'Angleterre redoute tellement l'installation des Russes à Constantinople, qu'elle propose au cabinet du 12 mai, si le pavillon russe paraît dans la mer de Marmara, de faire ouvrir aux vaisseaux anglais et français le détroit des Dardanelles, de le forcer même, s'il en est besoin. Eh bien! le cabinet du 12 mai repousse cette proposition, sous prétexte qu'il ne faut pas attendre l'arrivée des Russes. Et pourquoi? parce qu'alors il faudrait les chasser, parce qu'alors il faudrait faire acte de virilité, parce que ce serait la guerre enfin, et qu'au château des Tuileries on ne veut de la guerre à aucun prix. Ainsi, à l'Angleterre qui dit : « Si les Russes paraissent à Constantinople, réunissons nos efforts, *sommons-les* de se retirer, et, au cas où ils s'y refuseraient, laissons à nos amiraux la liberté d'envahir le détroit, d'opposer la force à la violence, de tirer le canon : » Les ministres du 12 mai répondent : « Adressons-nous plutôt à la Porte elle-même; obtenons d'elle l'autorisation de faire flotter dans les Dardanelles, à côté du pavillon russe, si nous devons l'y voir, le pavillon français, le pavillon britannique, et même le pavillon autrichien. » C'était l'intervention de tous, appelée là où la France avait intérêt à ne vouloir l'intervention de personne. C'etait le soin des intérêts de la France abandonné à un conseil amphictyonique où la France compte autant d'ennemis qu'il renferme de rois.

Sans doute, comme l'ont dit deux ministres du 12 mai, on substituait de la sorte au protectorat exclusif des Russes sur Constantinople un protectorat européen. Mais, d'un autre côté, on désintéressait l'Angleterre dans la question de l'occupation de Constantinople; on la rapprochait des Russes, dont elle cessait de redouter l'intervention égoïste; on l'amenait à détourner naturellement ses regards de Constantinople pour les fixer sur Alexandrie; une fois rassurée sur l'ambition de la Russie, elle perdait tout ce qui aurait pu

Digitized by Google

faire obstacle à l'explosion de ses vieilles jalousies contre la France; il ne s'agissait plus pour elle que d'abattre dans Méhémet-Ali un allié des Français, que de le punir de ses triomphes, que de le dépouiller de ses conquêtes, que de faire passer la Syrie sous le patronage avide des marchands de Londres, en attendant que l'Egypte elle-même devînt pour eux une proie facile à dévorer. Voilà ce qui devait arriver, et voilà ce qui est arrivé en effet. Oui, dès que la fatale idée du concert européen a été substituée à l'alliance armée de la France et de l'Angleterre contre la Russie, la question s'est trouvée déplorablement transformée; elle n'a plus été turque, mais égyptienne; et, comme l'a fort bien dit M. Thiers : sur ce terrain, nous devions nous atteudre à avoir toute l'Europe contre nous.

Aussi, voyez quel changement s'opère, à partir de ce moment, dans l'attitude et le langage de l'Angleterre à notre égard. On ne nous recherche plus : on nous menace. On ne nous flatte plus : on nous insulte. L'Angleterre ne parle plus de Constantinople, du détroit des Dardanelles, de l'empire turc dont il faut sauver les dépouilles, de la puissance moscovite dont il convient de surveiller les envahissements. Elle parle d'Alexandrie, d'Ibrahim, qu'il faut arrêter dans sa marche victorieuse sur des terres conquises, de la flotte ottomane, qu'il faut aller, de vive force, enlever à Méhémet-Ali, de la Syrie enfin, qu'il est temps d'arracher à cet illustre et intrépide vieillard. C'en est fait : la question égyptienne est soulevée; comment sera-t-elle résolue? Les ministres du 12 mai, à la vérité, demandent pour Méhémet-Ali l'Egypte héréditaire et la Syrie héréditaire. Mais, en attendant, ils l'arrêtent sur la pente où l'a placé la fortune; ils sauvent Constantinople de l'heureuse impétuosité de son fils; ils usent de toute leur influence pour l'amener à la restitution de la flotte turque; que dirai-je encore? ils glacent si bien l'ardeur de notre allié du Caire, ils encouragent si bien l'arrogance de nos ennemis de Londres, que lord Palmerston pourra bientôt les prononcer, ces insolentes paroles qui ne s'effaceront un jour que sous des flots de sang : « La question d'Orient sera réglée comme l'Angleterre l'aura voulu! » Comme l'Angleterre l'aura voulu! Est-ce assez d'humiliation pour nous! Mais attendez un peu : le cabinet de Saint-James croit nous accorder une grande faveur en laissant à Méhémet-Ali, outre l'Egypte héréditaire, le pachalick d'Acre, héréditaire aussi, mais sans la place. Le ministère du 12 mai refuse; et, lorsque M. Sébastiani annonce ce refus à lord Palmerston, l'Anglais répond : « Je vous déclare que nous retirons même la concession du pachalick d'Acre. » Mais que s'est-il passé, grand Dieu! depuis l'origine des négociations, pour qu'on ose parler à un ambassadeur français un pareil langage? Quel secret honteux cache donc cette audace, qui fait traiter comme une bande d'écoliers mutins cette grande nation française? Car enfin, ne pouvons-nous pas mettre sur pied un million de soldats? N'avons-nous pas une des plus formidables marines du globe? N'y a-t-il pas, entre le Rhin, la Méditerranée et l'Océan, une jeunesse pour qui de telles frontières sont encore trop étroites, et qui, même sur cette vaste étendue, étouffe, frémit et bouillonne? A défaut de nos épées, ignorons-nous et l'Europe ignore-t-elle ce que peuvent nos idées et notre enthousiasme, pour le trouble ou pour le repos du monde? N'est-ce pas avec ce peuple, jouet aujourd'hui des orgueilleux dédains d'un fat, que Louis XIV a eu droit de rêver la monarchie uni-

Digitized by Google

versalle, et que la Convention a pour jamais étonné les hommes, et que Napoléon, épuisant la renommée, a réalisé l'idéal de la toute-puissance? Ministres du 12 mai, vous aviez trouvé la France avilie, vous l'avez laissée avilie ! Comment cela s'est-il fait? La discussion de l'adresse nous l'a dit. Pourquoi cela s'est-il fait? La discussion de l'adresse ne nous l'a que trop donné à deviner ! Passons au ministère du 1er mars, au ministère présidé par M. Thiers.

M. Thiers acceptait un héritage de honte. Il y a trouvé son excuse ; nous y trouvons sa condamnation. Quiconque se sent incapable de purifier le pouvoir doit s'abstenir d'y toucher, sous peine de se salir. La politique de M. Thiers, devenu ministre, et il l'a expliqué lui-même, a été une politique de temporisation. Mais pendant que M. Thiers temporisait, l'Angleterre agissait. Et ici, on doit le reconnaître, elle n'a pas été infidèle à ses traditions; elle a fait à l'égard de Méhémet-Ali, pour lui enlever la Syrie, ce qu'elle avait fait à l'égard des Hollandais, pour leur enlever les Indes; à l'égard des Espagnols, pour les chasser de l'Amérique. Semer la discorde, fomenter les haines, attiser les insurrections, unir la puissance corruptrice de l'or à celle des perfides conseils et des sourdes menées, voilà ce qui avait valu à l'Angleterre la conquête industrielle de la moitié du globe; et voilà ce que l'Angleterre a tenté en Syrie. Elle a réussi; et c'est lorsque l'insurrection syrienne, couvée sous l'aile des Anglais, a été tout près d'éclore, qu'a paru tout à coup, au grand étonnement de M. Thiers, ce monstrueux traité du 15 juillet, qui excluait la France de ce concert européen par elle-même provoqué, par elle-même formé. Qu'est-il besoin de rappeler que, dans ce traité, la question d'Orient est résolue contre Méhémet-Ali et contre la France? Hélas! c'était comme une affreuse revanche prise par l'Angleterre de ce fameux mot d'un de nos ambassadeurs aux Hollandais, au temps où le roi de France s'appelait Louis XIV : « On traitera de vous, sans vous, malgré vous. » Et en quel moment l'Angleterre nous infligeait-elle cette humiliation? au moment même où, par notre médiation dans l'affaire de Naples, *nous lui rendions un signalé service*. C'est M. Thiers qui l'a dit, et avec une surprenante franchise. Or, quel était en pareille occurrence le devoir du gouvernement? Est-ce que l'hésitation était permise? Est-ce que, pour sauver la dignité de la France, c'était assez de quelques articles belliqueux et de la *Marseillaise* chantée dans les théâtres avec protestation des commissaires de police? M. Thiers a beau s'abriter derrière les préparatifs qu'il a aussitôt ordonnés : il y a une grande prudence et une petite prudence. Pour une nation comme la nôtre, la grande prudence est dans la susceptibilité de l'orgueil. A qui persuadera-t-on qu'une armée de 460,000 combattants ne suffisait pas pour *commencer* la guerre? Les préparatifs! mais on les continue pendant la guerre. La Convention, lorsqu'elle attaqua l'Europe, n'avait pas sous la main, que je sache, les quatorze armées avec lesquelles elle l'ébranla et la vainquit. Ces quatorze armées naquirent de la victoire. Or, la victoire était née de l'enthousiasme; et l'enthousiasme, du génie révolutionnaire. M. Thiers sait bien cela, j'imagine ; car cela, c'est lui-même qui l'a écrit. Pourquoi donc a-t-il temporisé après le traité du 15 juillet comme avant ce traité? Pourquoi, si l'initiative lui paraissait trop pleine de périls, n'a-t-il pas sans retard convoqué les chambres? Pourquoi, du moins, ne laissait-il

Digitized by Google

pas nos vaisseaux protéger par leur présence les côtes de Syrie? n'était-il pas singulier de dire à Méhémet-Ali : « On vous attaque aujourd'hui ; mais nous vous défendrons dans six mois. On soulève contre vous la Syrie ; on ruine Beyrouth ; on vous force à rappeler Ibrahim ; on décrète insolemment votre déchéance ; mais soyez tranquille, au printemps nous aviserons à faire modifier le traité. » Ça été là pourtant toute la politique de M. Thiers ! Une grande controverse s'est élevée à la chambre et dans les journaux, sur le point de savoir si, dans la note du 8 actobre, M. Thiers se contentait de protester contre la déchéance de Méhémet-Ali, et abandonnait la Syrie aux chances de la guerre. M. Thiers affirme que par cette note il n'entendait pas le moins du monde abandonner la Syrie. Soit ; mais alors que ne s'exprimait-il clairement ? Il est étrange que M. Thiers, qui rend toujours ses idées avec une lucidité parfaite, ait choisi ce moment là pour être obscur. Et puis, n'est-ce pas déjà une faute énorme que d'avoir rédigé la note du 8 octobre de telle sorte qu'elle ait pu donner lieu à des interprétations diverses ? Il fallait dire tout ou ne rien dire. En fait de dignité, d'honneur national, qu'y a-t-il, je vous prie, à sous-entendre ?

Au surplus, la note du 8 octobre suffisait-elle ? M. Thiers sentait bien que non, lorsqu'il proposait au roi de l'appuyer par l'envoi de notre flotte en Syrie. C'eût été joindre les actes aux paroles ; mais c'était précisément ce que la couronne ne voulait pas, selon les aveux de M. Thiers ! Eh bien ! la flotte a été rappelée sous le canon de Toulon, sans que M. Thiers ait résigné son portefeuille. Il n'a pas fallu moins que le discours de la couronne pour renvoyer le ministère du 1er mars.

Et c'est par ce discours que M. Guizot a osé inaugurer son avénement ! Taisons-nous ici. Le rouge nous monte au front, et la plume nous tombe des mains. M. Dupin était peut-être, en France, le seul homme capable de renchérir sur M. Guizot. Immense honte, à peine couverte par un cynisme immense !

Cette honte, ce cynisme, qui mieux que M. Berryer les pouvait flétrir ? Il l'a fait, et l'assemblée frissonnait. M. Berryer n'a pas seulement demandé la radiation de tel ou tel mot de l'adresse, de telle ou telle phrase : il a demandé l'anéantissement de l'adresse tout entière, adresse impure, espèce de peine afflictive et infamante infligée à la France par l'Europe, pour la punir sans doute de sa révolution, et cela par la main de ceux qui en ont dérobé les bénéfices ! Oui, la chambre a frissonné sous l'influence de cette magique parole de M. Berryer : parole magique, en effet, puisqu'elle galvanisait des cadavres ! Ainsi, pour les émouvoir, ces pâles législateurs, il a fallu que l'art oratoire enfantât une sorte de miracle ! Pour qu'ils comprissent enfin qu'on les avait frappés à la joue, il a fallu qu'un homme parût à la tribune, avec un regard inspiré, un visage malade, un geste irrésistible, et que, d'une voix sortie du fond de ses entrailles, cet homme leur criât : Je vous jure qu'on vous a frappés à la joue !

Ah ! les formes graves nous manquent pour écrire une telle histoire, et nous avons l'air de tomber dans la déclamation. Mais à qui la faute, si l'invective se vient placer naturellement au bout de notre plume ? Celui qui, à de

Digitized by Google

tels spectacles, ne sent pas tout son cœur se soulever... N'insistons pas ; n'insistons pas.

A ceux qui ont rédigé l'adresse de la chambre, à ceux qui l'ont applaudie, à ceux qui l'ont acceptée, disons tout, à ceux qui l'ont écoutée de sang-froid, nous aurions volontiers, nous, tenu le langage que voici :

Il ne s'agit pas de la France trompée, trahie, insultée, baffouée. Nous ne venons pas nous plaindre à vous de l'abaissement de notre pays. Vous ne nous comprendriez pas. En matière d'honneur, nous ne parlons pas la même langue. Ce que nous appelons nationalité, vous l'appelez chauvinisme. Les accents de colère et de douleur qui s'échappent de nos cœurs blessés, ne sont pour vous que des déclamations d'écolier. Soit, n'en parlons plus. Mais écoutez ceci : Il s'agit, dans cette question d'Orient, de votre industrie, de votre commerce, de votre pot au feu. Comprenez-vous maintenant? La question d'Orient touche à vos épices, à votre poivre, à votre canellé. Comprenez-vous maintenant? Or, il importe que, sous ce point de vue, la question d'Orient ne reçoive pas une solution contraire aux intérêts de Méhémet-Ali. Pourquoi l'Angleterre aspire-t-elle avec tant d'ardeur à dépouiller Méhémet-Ali? Pourquoi? Parce que l'Angleterre veut régner souverainement, exclusivement, sur la Méditerranée, qu'elle domine déjà par Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes; parceque l'Angleterre veut posséder, exploiter, habiller l'Orient, comme l'avouait, avec une naïveté cynique, l'organe de lord Palmerston, et que, pour cela, elle a besoin de la Syrie, de l'Euphrate, de l'isthme de Suez, de l'Egypte. Et de ce que le cercle que l'Angleterre trace ainsi autour de vous embrasse une vaste étendue de terrain; de ce que la circonférence de ce cercle est éloignée, très éloignée, gardez-vous de conclure que tout cela ne vous touche guère. Ce cercle est destiné à se rétrécir autour de vous, et rapidement. Nous finirons par y étouffer. D'ailleurs, est-ce qu'il ne vous faut pas, à vous aussi, de vastes royaumes à conquérir industriellement? Est-ce que votre commerce, soumis au régime dévorant de la concurrence, n'appelle pas la possession de comptoirs lointains, de débouchés toujours nouveaux? Cet effrayant phénomène, produit naturel et nécessaire de la concurrence, ce phénomène qui vous montre les gros capitaux absorbant les petits, les ateliers s'agrandissant de plus en plus et outre mesure, les spéculations gigantesques se substituant d'une manière irrésistible aux modestes calculs, ne vous indique-t-il pas clairement que la France industrielle et commerciale doit pouvoir, comme l'Angleterre, opérer sur un vaste marché, sous peine d'avoir le pléthore et de périr? Ce qu'on veut vous ravir, c'est l'espace. Eh bien! je vous dis qu'à moins de voir anéantir ce régime de concurrence qui vous est si cher, l'espace pour vous, c'est la vie. Défendez donc votre vie que l'Angleterre menace; défendez donc votre bourse dans laquelle l'Angleterre met effrontément la main. Il ne s'agit pas d'honneur, je le répète. Ainsi, rassurez-vous. Il s'agit de votre bourse. Armez des soldats, non pour qu'ils soient les gardiens et les vengeurs de votre dignité, mais, du moins, pour qu'ils soient vos commis-voyageurs. Dépensez des écus pour en gagner. Faites la guerre pour le lucre. Gagnez des batailles à la manière des anglais, lorsqu'ils s'en allaient par le monde, cherchant des consommateurs en tissus. Eh mon Dieu! puisque vous trouvez si volontiers des exemples et des leçons en

Digitized by Google

Angleterre, interrogez son histoire. Vers le commencement du XIVe siècle, une grande querelle s'engage entre Edouard III et Philippe de Valois, sur le point de savoir lequel des deux est roi de France. Les anglais n'ont garde de s'émouvoir : Ils sont marchands, comme vous ; comme vous, ils veulent la paix. Mais tout-à-coup, Philippe de Valois s'avise de briser les relations commerciales de l'Angleterre et de la Flandre. Aussitôt, toute la nation anglaise est debout ; chacun veut courir au combat ; chacun donne son or pour fournir aux frais de la guerre ; et le féodal Edouard était, quelques jours après, à Gand, vivant dans la familiarité d'Artevelde, et trônant sans façon sur un étal de boucher. Eh bien ! ce que nous vous proposons, c'est d'être belliqueux de cette sorte. Comprenez-vous, maintenant ? comprenez-vous ?.

Si un tel langage eût pu pénétrer ces âmes de plomb, peut-être tout espoir n'eût-il pas été perdu. L'honneur de la France, du moins, eût été sauvé par dessus le marché.

Quoi qu'il en soit, la discussion de l'adresse, cette année, laissera de longs souvenirs, car elle a été féconde en enseignements. Et d'abord, elle a mis à nu, on peut l'affirmer, les principaux vices du gouvernement constitutionnel. L'histoire des négociations, telle que M. Thiers l'a faite, nous a montré la même affaire traitée successivement par trois ministères, animés de sentiments divers, obéissant à des impulsions opposées. Or, quelle considération peut obtenir dans les cabinets étrangers une diplomatie qui change aussi souvent de personnification et d'aspect ? Quelle suite peut avoir la politique extérieure d'un pays, au milieu de ces continuelles révolutions de palais, au milieu de ces secousses incessamment imprimées à la politique intérieure ? Et cette mobilité excessive, d'où vient-elle, sinon de la lutte des deux prérogatives ? Il faut que le roi ait ses ministres, sans quoi la royauté serait bientôt morte ; mais il faut aussi que la chambre ait les siens, sans quoi la chambre serait bientôt frappée d'impuissance. Donc, pour que chambre et royauté puissent vivre face à face, il est nécessaire que la force ministérielle passe tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. L'inévitable conséquence du régime constitutionnel est donc une excessive mobilité dans le pouvoir exécutif. Et cette mobilité rend impossibles tous les vastes desseins ; elle s'oppose invinciblement à cette action persévérante de la politique, seule propre à fonder les grands empires.

Je sais qu'à ce raisonnement on opposera l'exemple de l'Angleterre ; mais qu'on y prenne garde : ce qui sauve l'Angleterre des vices de sa constitution politique, c'est son respect pour un pouvoir qui, là, domine tous les autres : la tradition. La politique anglaise est, par excellence, une politique d'antécédents. Devant la majesté de la tradition, toutes les dissidences s'effacent, Cela est si vrai que, dans ces derniers temps, l'insolence du whig Palmerston. à l'égard de la France et ses vues sur l'Orient, ont reçu l'approbation, éveillé les sympathies, obtenu le concours de tous les tories.

En est-il de même en France ! La tradition y a-t-elle quelque puissance ? Ne sommes-nous pas portés, au contraire, à nous détourner de tout ce qui est ancien, par cela seul que c'est ancien ? C'est donc surtout dans un pays comme la France, qu'il importe d'établir une constitution qui ne porte pas la lutte dans ses flancs. L'unité dans le pouvoir est le premier besoin de la France.

Digitized by Google

Sans unité dans le pouvoir, elle peut s'attendre à être bientôt rayée de la liste des nations.

Mais cette unité est-elle conciliable avec la démocratie? Oui, certes, et au plus haut point. Qu'on nous montre dans l'histoire un despote qui ait gouverné avec plus de vigueur, avec plus d'unité, avec plus de suite, malgré de célèbres orages, que cette étonnante assemblée qu'on appelle la Convention?

La France a aujourd'hui deux têtes. Ne serait-ce point là le mal? M. Thiers a-t-il bien mesuré la portée des attaques indirectes qu'il a dirigées, du haut de la tribune, contre cette volonté que tout le monde voit, que personne n'a droit de nommer; chose vivante qui doit passer pour morte, réalité dont il est convenu qu'on fera un fantôme? En indiquant, au mépris des lois de septembre, que lui-même il a faites, la cause censée mystérieuse des infirmités de notre diplomatie, M. Thiers a peut-être cru n'attaquer qu'un homme : au fond, il attaquait un principe. Le manichéisme ne vaut pas mieux en politique qu'en religion. Manichéisme, c'est division ; division, c'est destruction.

Donc, pour qui veut considérer les choses d'un point de vue un peu élevé, la discussion de l'adresse, c'est tout simplement un procès intenté, à la face du monde, au régime constitutionnel, et par ceux-là même qui se sont faits les publicistes, les soutiens, les législateurs, les ministres de ce régime. La leçon est éclatante et complète. M. Garnier Pagès l'a rendue accablante dans un discours plein d'esprit, de hardiesse et d'éclat.

Un autre enseignement moins solennel, moins grave, mais qui a pourtant son importance, c'est l'incroyable habileté avec laquelle presque tous les orateurs ont été forcés de mentir à autrui, et de se mentir à eux-mêmes. Dans tout le cours de la discussion, un nom s'est trouvé dans la pensée de chacun, qui ne s'est trouvé sur les lèvres de personne. Tout a été réticences dans l'accusation, tout a été réticences dans la défense. Jeu légal, sans doute, mais peu digne, il me semble, d'une grande nation! Car que peuvent gagner les mœurs d'un peuple à cette perpétuelle lutte de circonlocutions hypocrites? Ne craignez-vous pas que l'habitude du mensonge ne pénètre dans les choses, quand elle aura pris racine dans les mots? Et lorsqu'une assemblée en est réduite à la double nécessité de faire comprendre ce qu'elle pense, et de masquer sa pensée, à quoi ressemble, dites-moi, cette assemblée? Est-ce à une réunion de législateurs? est-ce à une réunion d'esclaves?

Ainsi, tout concourt dans ce malheureux pays à énerver les âmes, tout, jusqu'à ces lois qui forcent les orateurs et les écrivains à ruser honteusement avec la vérité, et à ne se révolter qu'à genoux

Que dire après cela de cette fièvre de persécution qui anime aujourd'hui le pouvoir, et le fait se précipiter aveuglément sur la presse pour l'enchaîner ou la détruire? Voilà donc M. Lamennais, l'illustre Lamennais, condamné par défaut, et le jour même où paraissait, sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie nouvelle*, un livre qui contient, encadrées dans un magnifique langage, les principes de la morale la plus religieuse, la plus haute, la plus épurée! Voilà donc M. Thoré forcé de comparaître, à son tour, devant le jury, pour une brochure, courageuse sans doute et pleine de loyaux sentiments, mais dont plus que le pouvoir nous avions droit, nous, parti radical, d'accuser les témérités! Et, puisque nous en sommes sur ce triste chapitre, pourrions-

Digitized by Google

nous ne pas gémir de la condamnation prononcée contre l'éditeur de la *Revue démocratique ?* Six mille francs d'amende ! Trois ans de prison ! Quelle expiation, juste ciel ! On veut donc glacer les intelligences, châtrer la pensée humaine ! Tout cela est bien peu philosophique.

C'est aussi une pauvre philosophie, et l'occasion est bonne, hélas ! pour en faire la remarque, que celle qui prétend interdire le duel, lorsque nos mœurs ne tendent déjà que trop à la couardise et à la mollesse. Dernièrement, ne s'est-il pas trouvé un tribunal pour condamner à deux ans de prison M. Bergeron, coupable d'avoir publiquement souffleté M. Emile de Girardin ? A Dieu ne plaise qu'une pareille jurisprudence puisse prévaloir ! Il y a dans le respect du point d'honneur un principe de force, parce que ce respect constitue une croyance, et que toute croyance mérite, alors même qu'elle est fausse, qu'on n'y touche pas légèrement. Arrêtons-nous un peu à la question que le procès de notre ami M. Bergeron vient de soulever. Elle est grave, et vaut assurément la peine qu'on l'examine. Aussi bien, elle tire un douloureux à-propos de la rencontre qui a eu lieu dernièrement entre deux hommes honorables : M. Alluaud et M. Gazard, rédacteur en chef du *Progressif de Limoges.*

Ne cachons rien : Le duel est un sacrifice fait par les peuples ignorants au fanatisme de la vanité. C'est une égalité sanglante établie entre l'injustice et le droit, l'insolence et la raison. Le duel est une violente et absurde négation de la supériorité de l'homme vertueux sur l'homme habile, de l'intelligence qui juge sur le hasard qui tue. Le duel est un diminutif de l'assassinat.

Quel est celui qui au fond de son cœur n'a jamais eu pitié de cette colère d'apparat, de ce courage de convention? Quel est celui qui ne s'est jamais adressé à lui-même ces questions redoutables : Ai-je le droit d'immoler à un préjugé que je déplore la vie de mon frère, le bonheur et peut-être l'existence d'une famille qui ne m'a point offensé ? Ai-je le droit d'acheter, avec les angoisses que je vais causer, le sang que je vais répandre, les larmes que je vais faire couler, mon brevet d'homme d'honneur? Les devoirs que la société m'impose, les services qu'elle attend de moi, l'amour de ceux dont la vie est liée à la mienne, tout cela ne doit-il pas parler plus impérieusement à mon cœur que les intérêts d'une vengeance qui me rend égoïste, ou d'un amour-propre qui me rend vil? La justice est-elle si méprisable, à mes yeux, qu'il faille la mettre à la merci du premier spadassin venu ! Si j'ai raison, de quel droit exposerais-je la raison à être vaincue et punie? Si je succombe, c'est un remords que j'impose à autrui; si je triomphe, c'est un remords que je m'impose à moi-même : l'un n'est pas plus permis que l'autre. Il ne m'est loisible ni de vivre ni de mourir ainsi.

Ces raisons sont puissantes, sans doute; mais elles supposent que l'utilité du duel consiste surtout à réprimer, tandis qu'elle consiste surtout à prévenir. Qui peut dire à combien de lâchetés insolentes le duel a fermé la bouche? De combien de mensonges, d'insultes, de calomnies il a tari la source? Le duel ne punit pas, il est vrai, la provocation ; mais il l'arrête. Il ne venge pas l'homme de cœur outragé, mais il le met à l'abri de l'outrage. Abolissez le duel, vous créez la dictature de l'insulte. La calomnie marchera front levé ! elle se fera respecter à force d'audace. Les réputations les mieux assises seront exposées au souffle des paroles les plus impures. Il est des crimes privés qui

Digitized by Google

bravent la justice sociale : abolissez le duel, nous tombons sous la tyrannie de l'impunité !

Si on veut vous attaquer dans votre dignité, dans celle de votre famille, dans celle de votre ami, qui vous abritera ? Introduirez-vous la loi qui punit dans l'intérieur de toute maison? Soumettrez-vous à ses décisions toute parole outrageante, tout regard offensant, tout geste injurieusement significatif? La justice ira-t-elle s'égarer dans le ténébreux dédale de toutes les querelles individuelles? Celui que la justice devrait protéger s'abaissera-t-il à la délation, surtout quand la difficulté de la preuve peut faire de l'accusation une calomnie? Donnerez-vous le retentissement des tribunaux à l'honneur calomnié d'une épouse ou d'uue sœur?

Et puis, il est des concessions qu'il faut faire aux passions de l'humanité. Les lois ne peuvent pas détruire les passions; elles doivent tendre à les régler. Il faut bien partir de cette donnée, que la société est malade pour essayer de la guérir. Ce n'est pas en décrétant l'oubli des injures qu'on arrachera du cœur de l'homme l'amour de la vengeance. En abolissant le duel, êtes-vous bien sûr que vous ne remplacerez pas le pistolet par le poison, et l'épée par le poignard?

Pour nous résumer: *comme moyen de répression*, le duel est quelque chose de déplorable, d'absurde, de funeste. Mais, *comme moyen de prévention*, c'est quelque chose d'incontestablement utile.

Que, même dans le détestable milieu où nous sommes placés, il y ait devoir pour l'honnête homme de ne pas jouer sa vie pour de frivoles niaiseries, rien de plus évident. Qu'un auteur consciencieux, par exemple, se doive à lui-même et doive à la société de ne pas donner à un bretteur puissance de vie et de mort sur la vérité; qui l'oserait nier? Mais ce sont là les abus du duel, ce n'en est pas le principe. Et les mœurs pourraient faire justice de l'abus, alors même que le principe ne serait point frappé par la loi.

Au surplus, pour ce qui est du principe lui-même, qu'il soit destiné à périr, nul doute à cela. Car sa désastreuse nécessité ne prouverait, après tout, que les vices d'un ordre social encore très imparfait. Dans une civilisation, telle que notre cœur la désire et l'appelle, dans une société fondée sur la ruine de tout antagonisme et sur la pratique de la fraternité, admettre la légitimité de la vengeance individuelle serait une inconséquence que nous ne commettrons pas. Mais, en attendant que les bases de cette société perverse où nous sommes soient changées, le duel doit être considéré comme un *mal nécessaire*. Attaquez-le donc, non pas directement, mais par la réforme courageuse et générale de l'ordre social auquel il est fatalement lié. Voilà la seule solution vraiment large et philosophique du problème.

Le rédacteur en chef-gérant.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

DEUX MOIS EN PICARDIE.

A M. le docteur Rostan, professeur de Médecine de Paris.

(SECONDE LETTRE.)

I.

Paris, le 28 décembre 1840 (1).

Ne vous étonnez pas de trouver dans cette lettre des faits en apparence petits et puérils. Habitué qu'on est à ne considérer tout au plus le peuple qu'à sa surface, il faut savoir se faire des conditions nouvelles pour mieux l'observer. J'ai toujours pensé, avec beaucoup d'autres sans doute, qu'après tant d'histoires de princes, où les circonstances les plus minutieuses de leur vie sont développées avec un soin et avec une richesse descriptive qui honore le talent des écrivains, il serait bientôt temps de tracer l'histoire de cette grande portion de la famille humaine, qu'on appelle les *petites gens*. Ce nom leur vient-il de ce qu'on prend leur extrême modestie pour de la petitesse, ou bien de ce que l'homme mesure plutôt les proportions de ses semblables sur ce qui leur vient de lui, que sur ce qu'ils tiennent de Dieu? Un pareil point de vue, d'un côté comme de l'autre, me paraît étroit et sujet à erreur. La première fois que je me suis trouvé bien en mesure de m'en éloigner, je l'ai fait, et je m'en suis donné à l'aise. Aussitôt que je l'ai vu de près dans son travail, dans ses douleurs, dans l'emploi de toute sa

(1) Voyez la Revue du progrès du 1er décembre.

Digitized by Google

force morale, ce *menu-peuple* pour lequel la bourgeoisie actuelle affecte plus de mépris que n'en a jamais eu cette vieille aristocratie qui s'est recommandée, en son temps, par d'éminentes vertus, j'ai voulu apporter mon grain de sable à l'édifice qui se prépare. Si petit que soit le théâtre où j'ai observé, si courte qu'ait été mon exploration, j'ai vu de près et j'ai regardé avec attention. Il n'y a ici ni étoffes d'or et de soie, ni de cette pompe extérieure qui jette tant de brillant sur l'œuvre de l'historien : des chaumières malpropres, des haillons, de la misère, des corps appauvris par les privations, tel est mon point de vue physique, tels sont les attributs de mon sujet. Mais les couleurs où je plonge mon pinceau sont trempées de larmes : voilà ce qui doit donner de l'intérêt, sinon de l'éclat à mon tableau. Sous cet entourage peu attrayant pour ceux qui ne recherchent que des formes gracieuses, il y a des cœurs d'homme à étudier, et c'est, en tous temps, en tout lieu, en toute condition, un noble et utile travail. Il a fallu de longs siècles pour faire reconnaître l'abaissement et la laideur que recouvrent souvent les grandeurs humaines, la fange que cache la dorure appliquée par la main des hommes. Est-il bien étonnant qu'il faille quelque temps d'apprentissage avant de distinguer ce qu'il peut y avoir de véritable richesse sous les apparences les plus pauvres? O vous que blesserait au premier aspect le spectacle que j'ai à vous montrer, faites comme l'homme qui passe tout à coup d'un lieu obscur en un autre très éclairé, ou d'une vive lumière en un lieu sombre ; ne vous offensez pas, et ne fermez point obstinément les yeux, mais ouvrez-les lentement : vous apercevrez alors des choses que vous ne pouviez voir subitement, et vous reconnaîtrez devant vous tout un monde nouveau. Et puis, n'ai-je pas d'ailleurs à poursuivre l'objet de mes vœux partout où je puis espérer l'atteindre? L'élément moral, le principe de vie qui manque à cette société, dont les membres et les mouvements accusent de la force, et qui est dépourvue d'entrailles, je le cherche avec vous. Patientez un peu. Je vous l'ai dit : je ne calomnierai pas une classe au profit de l'autre, je veux trouver, au contraire, aux points et dans les conditions les plus extrêmes, le fonds commun qui doit tôt ou tard féconder et charger de riches moissons le champ où l'humanité glane si misérablement.

Quelques dérangements que les faits humains aient pu apporter dans ce que le ciel a donné à la terre, il reste en un coin du cœur de certains riches et de certains pauvres, un asile inviolable et sacré où rien ne s'est altéré. C'est dans ce sanctuaire que j'essaierai d'entrer pour étudier et comprendre l'indissoluble lien qu'aucune violence, aucune passion, aucune organisation sociale, aucune crise, aucune révolution, n'ont pu rompre absolument, qui unit étroitement Epictète à Marc-Aurèle, qui rend leurs âmes pareilles, et assure à leur mémoire le même respect parce que, bien que l'un fût esclave et

Digitized by Google

l'autre empereur, tous deux étaient également hommes de bien. Ce point de contact intime qui triomphe des distances et fait disparaître les rangs, s'est appelé dévouement, égalité, charité, fraternité, selon le caractère des temps. Sans lui, il n'y aurait que des hommes isolés sur la terre, mais pas de société humaine. Si ce don précieux qui paraît, à des temps marqués, fondre tous les cœurs en un seul, n'échauffait, dans les plus mauvais jours, certaines âmes puissantes et comme chargées de conserver le feu sacré, c'en serait fait de l'humanité. Assez d'autres ont dit, et moi-même j'ai vu comment on divise les hommes; il faut découvrir ce qui les rapproche. Je montrerai le pauvre enveloppé quelquefois de linge de batiste, entouré, sous son chaume, de toutes les délicatesses qui sont le partage du riche, et celui-ci profitant des faveurs qu'il a reçues, pour répandre autour de lui des secours utiles et l'exemple de toutes les vertus. Je ferai voir le premier sans envie, le second sans orgueil, tous deux restés forts, l'un malgré sa misère, l'autre malgré sa richesse.

Après cet exposé nécessaire, je reprends mon récit.

II.

C'était à la fin du mois d'août. La pluie tombait à flots. Le cheval, qu'elle incommodait aussi bien que moi, secouait de temps en temps la tête et redoublait de vitesse. J'arrivai promptement devant la petite maison couverte en ardoise du garde de la Voie-Cailloux, chez lequel je devais vacciner les enfants du voisinage; on ne m'attendait plus par un temps pareil. L'habitant de Paris porte en tous lieux son exactitude habituelle : il étonne le villageois par son indifférence pour la pluie et pour la boue; quand une fois il a promis, il ne se laisse arrêter par aucune tempête.

Le fusil du garde était sur la table, et la soupe des habitants de la basse-cour sur le feu. Je retardai leur dîner : M. Grandjean, ancien dragon de nos dernières guerres, aussitôt qu'il me vit en si piteux état, écarta la marmite de ses élèves et remplit le foyer d'un bois pétillant. Il y mit tant d'empressement, qu'en moins d'une heure, tout en vaccinant une demi-douzaine d'enfants et en m'occupant d'une jeune fille qui s'était fait une horrible brûlure, je fus à peu près sec et tout à fait *bel et bien*, comme on dit dans ce pays. Je n'ai pu reconnaître ainsi que je l'aurais voulu les bons soins de mon hôte. Sa jeune femme a depuis quelque temps une extinction de voix, qui fut rebelle à tous mes vœux et à tous mes efforts. Je n'ai jamais vu de figure plus calme et plus doucement reposée que la sienne. Assurément elle a reçu ce qu'il faut pour supporter la souffrance, mais puisse-t-elle, maintenant qu'elle a servi d'exemple à tous ceux qui l'ont vue, retrouver tout à coup la précieuse

Digitized by Google

faculté qu'elle a perdue! Il y a là un des nombreux mystères qui échappent encore à l'empire de la science : tel qui s'est longtemps et en vain soumis au conseil du médecin pour recouvrer sa voix éteinte, guérira subitement sans cause connue, et au moment où il y pensait le moins. La médecine, aujourd'hui, ne peut, sur ce sujet, rien dire, rien affirmer de plus que ce qu'écrivait Gallien sous Marc-Aurèle, il y a dix-sept siècles, dans son beau livre sur le siège des maladies (1).

Au nombre des personnes réunies chez le garde, se trouvait une famille de pauvres mendiants, dont les enfants jouaient familièrement avec les autres. Chez leur mère aucune gêne : la conversation était générale, et chacun y prenait part avec la même confiance et la même gaieté. L'indigence n'est pas méprisée à Leschelle, et l'aumône qu'on y fait au pauvre ne lui est pas dédaigneusement offerte au seuil de la porte. Il le franchit sans crainte et vient se chauffer, causer et rire au foyer de celui qui l'aide dans sa misère. C'est que la mendicité n'y est presque jamais que la fin d'une vie laborieuse, ou l'effet d'un état d'infirmité qui ne permet aucun travail. Comment ne point accueillir avec vénération ce père Darson, âgé de quatre-vingt-quinze ans, et son voisin Parent, qui en compte quatre-vingt-dix? L'un et l'autre manœuvrèrent courageusement la cognée jusqu'à près de quatre-vingts ans, et ne la laissèrent tomber que le jour où leurs forces les trahirent. Leur existence actuelle est loin d'être une retraite oisive : chaque jour, et dans la plus rude saison, ils parcourent les hameaux pour en rapporter quelques livres de pain qu'ils mangent sec, ou qu'ils trempent dans l'eau quand il est trop dur. A un quart de lieue de Leschelle, dans la rue des Charbons, est une famille d'indigents qui tient son nom *Dur-à-Cuire* d'un de ses ancêtres, soldat de la bataille de Fontenoi, et qui le porte dignement. Le père a 84 ans; à 74 il travaillait encore au milieu des bois, et ne quitta sa tâche que pour s'appuyer sur des béquilles. Sa femme est morte emportant les regrets et le respect de tout le pays. Sa fille, pauvre créature affligée de presque toutes les infirmités humaines, hors celles de l'âme, sillonnée partout de plaies ou de cicatrices, n'ayant que des cheveux blancs à 43 ans, ne pouvant introduire dans sa bouche, à jamais fermée, que des aliments liquides, trouve encore de la force pour garder les vaches de ses voisins, ou pour aller à de longues distances rendre quelques services aux habitants du pays. Je n'ai jamais vu souffrir avec plus de fermeté; je n'ai entendu dire, ni lu nulle part qu'aucun de ces stoïciens qui ont honoré l'antiquité par leur courage, et dont la postérité cite les noms avec orgueil, ait dominé la douleur et la misère de plus haut que cette fille du peuple si modeste, que je trouvais toujours debout, quoique

(1) *De locis affectis.*

Digitized by Google

toujours malade, toujours au combat et jamais au repos, toujours invincible, malgré le nombre de ses ennemis et malgré la rudesse de leurs coups. Il ne faut pas croire que cette force d'âme soit inaperçue ou stérile, parce qu'elle se révèle sous le chaume : tout le pays l'honore ; on la cite à ceux qui souffrent pour réveiller leur courage, et cet exemple a soutenu, dans une population de nécessiteux aux prises avec tant d'épreuves, plus d'un cœur près de s'abandonner et de défaillir. Tout modèle est utile en quelque lieu qu'on le trouve.

Si l'indigence est honorée à Leschelle, c'est qu'elle s'y rend honorable, et ceux qui la supportent, sans ployer sous le faix, ont le sentiment de leur valeur. A une lieue de là, se trouve une population qui compte dans son sein un tiers de mendiants; c'est celle de la commune d'Ecquéry : sur trois mille habitants, il y en a mille qui demandent l'aumône. Un jour, après avoir donné mes conseils à plusieurs malades réunis dans une cabane où Dur-à-Cuire prenait quelque repos, je lui exprimais la surprise que me causait la misère de ce village. « Les mendiants d'Ecquéry sont des *truands*, » me dit-il avec une promptitude inusitée dans ses réponses, mais pourtant sans aucune aigreur. Je ne saurais peindre mon étonnement quand ce vieux mot si énergique, que j'avais lu, mais que je n'avais entendu proférer par aucune bouche, vint frapper mon oreille. Je ne saurais non plus dire ma joie, quand je vis l'expression qui animait le visage de mon interlocuteur : j'avais trouvé de la fierté chez un mendiant à qui les misères physiques n'avaient rien ôté de sa supériorité morale. Et ce n'était pas un sentiment non raisonné d'orgueil qui avait dicté sa réponse, mais une fierté éclairée et sûre d'elle-même. A Leschelle, à très peu d'exceptions près, on mendie à la fin d'une existence vouée au travail ; à Ecquéry, les enfants apprennent à mendier.

Un habitant de Leschelle devint aveugle à l'âge de trente-six ans. Privé de la vue, qui lui était indispensable pour ses travaux des champs, il se trouva trop jeune et trop valide pour demander son pain, et soumettant ses goûts à sa mauvaise fortune, il sut se faire un nouvel état : il apprit à filer et est devenu très habile dans ce genre de travail. Je le rencontrais souvent reportant son ouvrage et guidé par son enfant, petite fille de neuf ans à laquelle je fis une opération douloureuse, et qui la supporta sans pousser une seule plainte pour ne pas affliger son père.

J'ai vu et étudié la plupart de ceux dont je parle, dans cette chaumière du hameau de Dohi, dont il a été longuement question dans ma première lettre. Ils venaient s'y informer des nouvelles du malade, y trouvaient souvent une jatte de *lait de beurre*, toujours un morceau de pain (1) et une place au foyer. Les pauvres sont compâtissants et

(1) Les pauvres de Leschelle ne recueillent dans leur tournée, que du pain, presqu jamais d'argent.

Digitized by Google

aiment à s'entr'aider. J'écoutais leur conversation : elle était quelquefois gaie, et ne manquait pas de saillies, surtout quand leur petit Clément fut en bon train de guérison. Je ne connais rien de plus touchant que le rire et le bonheur des pauvres. Je voyais là deux frères, Jean et Joseph, tous deux presque octogénaires. Comme ils se ressemblaient, il m'arriva de les confondre : « Mon frère a deux ans plus que moi, me dit celui que je voyais en ce moment, mais je ne voudrais pas, *amon*, qu'il eût mon déjeuner s'il marchait devant moi, car je courrais grand risque de m'en passer, *amon*. » (1).

III.

Je viens de parler de plusieurs vieillards, et pourtant la vie n'est pas très longue en ce pays. La nourriture des gens de travail y est insuffisante et trop constamment la même. Ils ne vivent que de soupe maigre aux poireaux, qu'ils prennent deux fois par jour ; à deux autres petits repas ne mangent que du pain et du fromage ; celui du matin se compose quelquefois d'une décoction d'orge grillée, qu'ils appellent leur café à l'orge. Ils ne connaissent pas le vin : l'eau est leur unique boisson habituelle ; quelques uns y ajoutent, de loin à loin, un peu de bière ou de cidre. Quand les pommes sont abondantes, un grand nombre d'habitants, mêmes les plus pauvres, font tout à coup un usage immodéré du cidre, et comme s'il fallait que l'homme rachetât toujours un excès par un autre, une privation par un abus, dans cette population si sobre, qui n'étanche sa soif qu'au bord du ruisseau, il se trouve un nombre considérable d'hommes et de femmes qui boivent de l'eau-de-vie, les uns le matin et en faible quantité, d'autres à plusieurs reprises dans la journée, et avec plus ou moins de ménagement ou d'abandon. Une liqueur aussi active ne doit-elle pas être infiniment plus malfaisante sur des organes habitués à ne recevoir que de l'eau et un misérable bouillon de poireaux, que chez les hommes qui se nourrissent de viande et qui boivent du vin? L'eau-de-vie, en si petite quantité qu'elle soit prise, n'exerce-t-elle point une action presque toxique sur des tissus si peu préparés à une stimulation pareille? Ne faut-il pas qu'il y ait dans les modifications et les alternatives, si nécessaires à la santé, une mesure et des lois de gradation au delà et en de çà desquelles les rapports et les conditions changent, les agents reçoivent un accroissement ou une diminution d'influence, certains aliments ou certaines boissons prennent le caractère de médicaments, certains médicaments celui de poisons?

(1) *Amon* est un mot que les paysans picards emploient avec une profusion extrême, dont il est difficile de définir le véritable sens et qui ne paraît avoir d'autre utilité que de donner de la force au discours.

Digitized by Google

Telle est la question que me suggérèrent immédiatement la constitution et les maladies les plus fréquentes dans le lieu où j'étais. J'y ai remarqué un grand nombre d'affections de l'appareil digestif, et une proportion considérable de lésions organiques de l'estomac. L'une d'elles m'a trop vivement frappé, et peut donner une idée trop nette de leurs causes probables, pour que je n'en dise pas ici quelques mots : (1)

Un sabotier vint me consulter, homme de cinquante ans, d'une taille moyenne, d'une figure colorée, portant à la fois l'empreinte de la douceur et de la force, simple et bon dans l'exposé de sa vie, répondant à toutes mes questions avec une justesse et une précision remarquables. Ce brave homme n'avait jamais mangé de viande, jamais pris de bouillon gras, n'avait jamais bu que de l'eau. Il avait toujours travaillé dans sa hutte de sabotier au milieu des bois. « Après votre soupe que mangez-vous? — Le chapon. — Qu'est-ce que le chapon? — Un morceau de croûte de pain que nous mettons au fond de notre écuelle, et que nous mangeons après la soupe. — Sans y rien ajouter? — Rien. — Cette croûte est-elle seule, sans apprêt, sans assaisonnement? — Seule, mais c'est de la croûte. » Ainsi toute la sensualité de ces pauvres gens, si laborieux et qui mènent une vie si rude, vivant et couchant la plupart du temps loin de leurs familles, dans des huttes étroites, enfumées, très froides la nuit, leur sensualité se borne à manger la croûte de leur pain après la mie. Tous les jours de celui-ci avaient été pareils en frugalité, en privation faudrait-il dire, comme en travail, et il ne s'était jamais plaint. Actuellement, il n'était mécontent que d'une chose : c'était d'être malade et de ne plus pouvoir travailler. Ma main appliquée sur son estomac y sentit une tumeur considérable, rénitente, inégale. Il ne vomissait pourtant pas, mais n'avait plus aucun appétit et éprouvait de cruelles douleurs quand il lui arrivait de manger. Le pauvre homme n'avait pas encore abandonné ses occupations et n'était point trop affaibli. Je lui prescrivis le repos, un régime sévère, de douces boissons, des bains. Peu de jours après, un ancien pharmacien de St.-Quentin qui traversait quelquefois son hameau et qui le connaissait, entra chez lui et lui conseilla de prendre un médicament qu'il lui remit, répondant de le guérir s'il avait la patience de continuer et de répéter assez longtemps l'usage de ce remède. Le malade, entendant de ce côté parler de guérison, après avoir sans doute remarqué la réserve de mes paroles, s'abandonna complètement, prit plusieurs jours de suite du sulfate de

(1) J'eusse voulu faire en Picardie un plus long séjour, pour reconnaître si le hasard seul m'a offert en même temps cinq maladies organiques de l'estomac dans un rayon d'une demi-lieue, ou si les dégénérescences de cet organe sont réellement aussi communes que l'indiquerait cette première vue. Ce n'est pas après une si courte exploration qu'il est permis de conclure, mais elle aura eu au moins pour effet utile d'appeler et de fixer l'attention des observateurs.

Digitized by Google

soude, éprouva d'horribles souffrances et mourut avec une étonnante rapidité, quinze jours après la visite qu'il m'avait faite.

Est-il étonnant que des corps si mal nourris soient comme épuisés ou affectés de dégénérescences organiques, vers la moitié de la vie? Doit-on être surpris de voir ceux qui endurent de si rudes privations chercher à les oublier quelques instants dans l'étourdissement que leur procure un peu d'eau-de-vie? Les fortes constitutions seules dominent ces funestes conditions, et permettent à quelques êtres privilégiés de fournir une longue carrière. Parmi les autres, on observe, outre les lésions des voies digestives que je viens de signaler, une variété infinie d'affections nerveuses, se produisant sous toutes les formes, depuis l'épilepsie et les convulsions à divers degrés, jusqu'aux nuances les plus fugitives de cette partie si considérable des douleurs humaines.

On se trompe si l'on croit, comme on le lit dans les auteurs, que ce genre de souffrance est toujours plus fréquent dans les grandes villes et chez les femmes oisives qui remplissent les salons des riches, que dans le sein des populations laborieuses. J'ai vu à Leschelle et dans les environs, tous les accidents nerveux qu'on regarde comme propres aux gens de grande fortune et de loisir. Un jour, à Paris, passant au coin du boulevart des Italiens et de la rue de la Paix, je fus frappé de l'espèce d'aboiement que fit entendre à côté de moi, au moment où elle remontait dans sa voiture, une femme jeune, belle et vêtue avec luxe. Je croyais aussi alors qu'une maladie si bizarre, et qui a donné lieu dans des temps d'ignorance aux contes les plus absurdes, ne pouvait guère affecter que les riches. Pendant que je saignais un jour en Picardie une paysanne du hameau du Haut-Bois, j'entendis tout à coup éclater derrière moi le même aboiement qui avait frappé mon oreille dans la rue de la Paix; cette fois, ce n'était plus une grande dame qui le poussait, mais bien une pauvre villageoise que cette infirmité tourmentait depuis plusieurs années. Quand elle vit mon attention dirigée de son côté, il lui fut impossible de maîtriser son mal; ses aboiements se répétèrent continuellement. Vainement essayai-je de reporter sa pensée ailleurs; je fus obligé d'abréger ma visite pour mettre fin à sa souffrance.

Une femme tourmentée d'une affection nerveuse, a offert à mes observations l'hydrophobie la mieux caractérisée. Elle poussait des cris perçants toutes les fois qu'elle apercevait le liquide qu'on lui présentait, et resta trois jours sans boire.

J'ai vu, dans ces chaumières si pauvres et peuplées d'hôtes si laborieux, ces accès de tristesse et de sombre mélancolie, ces pleurs que rien n'explique, ces vapeurs dont on n'avait jusqu'ici cherché le modèle que sous les lambris dorés. C'est que le grand seigneur et le paysan ne sont que des hommes sujets à souffrir, et qu'il y a souvent des analogies qu'on ne soupçonne pas dans les conditions si opposées de l'un

Digitized by Google

et de l'autre. Si la paysanne ne prend qu'une nourriture insuffisante ou trop uniforme par excès de misère, la grande dame évite de manger pour être plus svelte ; si la première passe sa vie dans des habitations insalubres et privées de lumière, parce que la construction d'une maison saine coûte trop cher, la seconde fuit volontairement le grand jour et s'étiole pour être plus pâle ; si enfin l'une s'affaisse sous le poids du travail, l'autre succombe sous le poids des plaisirs, trop souvent aussi sous celui des chagrins les plus cruels, et les effets de tous ces agents si divers peuvent être pareils. Les moyens que j'ai mis en usage ont été les mêmes dans les champs qu'à la ville, et je m'en suis bien trouvé. J'ai fait renaître la confiance et la sérénité dans une âme malade, à l'aide de bonnes et douces paroles, secondées par l'eau de Seltz. C'est la première bouteille de cette liqueur pétillante qui fut apportée dans le pauvre hameau de Dohi. J'ai ramené à la santé, par des encouragements, des exhortations, de véritables caresses, et de plus un peu de vin et de soleil, un malade qui accusait les plus violentes douleurs, que je tenais depuis quelques jours à un régime sévère et qui allait de mal en pis. La moitié au moins du mérite de cette guérison revient à une voisine pleine de bonté, qui sermonnait doucement le pauvre homme en mon absence, et lui donnait quelques cuillerées de vin de Bordeaux. L'action était d'autant meilleure qu'elle en possédait fort peu. C'est dans ces sortes de cas qu'il importe de ne se point tromper, car le régime tue et l'écart vivifie. Cet hypochondriaque est un ancien militaire qui, après avoir fait nos grandes guerres, exerce aujourd'hui laborieusement son état d'élagueur, et que ni son courage, ni son amour du travail n'empêchent d'être aussi impressionnable et de devenir aussi méticuleux, pendant ses accès, que bon nombre de riches citadins et de petits-maîtres des quartiers les plus élégants de Paris.

La lésion du système nerveux la plus grave de toutes, le dérangement de l'intelligence, est fréquent aussi en Picardie. J'en ai eu quatre exemples à Leschelle même, dont deux dans la même famille, il est vrai, et en outre un à Crupilly, village à une distance d'une lieue, et trois dans la petite ville de Guise, éloignée de trois lieues.

J'ai vu l'épilepsie offrir des variétés de formes que je ne connaissais pas, et qui ne sont pas indiquées dans les auteurs.

Si l'on ajoute à l'énumération rapide que je viens de faire les affections de la peau, entretenues par la malpropreté et tous les accidents résultant de la constitution scrofuleuse, on aura une esquisse des maladies les plus communes dans le pays que j'ai visité.

Ces détails sommaires ne pouvaient être exclus d'une lettre adressée à un médecin. Ils doivent d'ailleurs offrir quelque intérêt aussi au philosophe, à l'économiste, à tout homme habitué à ne point vivre en soi, à nourrir son esprit et son cœur de l'étude des souffrances humaines

Digitized by Google

et des moyens de les soulager, sinon de les guérir. Reprenons maintenant notre enquête morale.

IV.

Je dois dire, indiquer au moins tout ce que j'ai observé. Le sentiment de la pudeur est presque nul chez les paysannes de la Picardie. Je ne pourrais reproduire ici les conversations que j'ai entendues, entre des femmes et de jeunes filles parfaitement honnêtes et bien loin de soupçonner l'étonnement et l'embarras que me faisait éprouver la liberté de leur langage. On voit, j'ai peine à l'écrire, la fille ou la sœur, partager sans aucune gêne le lit de leur père ou de leur frère, sinon habituellement, au moins dès qu'un dérangement quelconque, une maladie ou la présence d'un hôte vient à changer l'ordre habituel de la maison. Les femmes, comme les hommes, s'habillent au milieu de la famille et des allants et venants. Il m'arrivait chaque jour, pendant que je donnais mes soins à des malades, d'assister à la toilette de jeunes filles de quinze, vingt et vingt-cinq ans, auxquelles ma présence causait infiniment moins d'embarras que je n'en éprouvais moi-même. J'essayai d'abord quelques observations bien générales, mais elles étaient faites avec tant de ménagement qu'elles ne furent pas comprises, et je ne tardai pas à y renoncer. Ce n'est pas tout à coup, et par quelques paroles qui heurtent des habitudes prises, qu'on peut développer chez la femme un sentiment aussi intime et aussi mystérieux que l'est celui de la pudeur. Tel qui ferait, à cet égard, un effort maladroit, courrait grand risque de produire un effet contraire, ou de s'attirer, malgré les meilleures intentions, la réponse de la Dorine de Molière.

L'absence de pudeur chez les villageoises de Picardie est loin d'accuser leurs mœurs, mais c'est une précieuse et indispensable parure qui leur manque. Jugez vous-mêmes de leurs autres mérites.

Dans un petit moulin, situé à une demi-lieue de Leschelle, demeure une femme que son mari délaissa complètement pour ne s'occuper que de ses grossiers plaisirs. Avec la mère, il abandonna ses sept filles : ces lâches désertions sont fréquentes; nos mœurs sont trop faibles pour les prévenir, et la loi sera toujours impuissante pour les atteindre et les châtier. Mme Daussy n'avait d'autre richesse et d'autre ressource que son intelligence et son énergie, c'est un capital qu'elle ne laissa pas dormir; elle éleva ses filles au travail des hommes, et s'en fit des gardes-moulins dès qu'elles eurent de la force. Le blé vint de tous côtés à une maison si bien menée : bref, la meûnière fit à ses filles si bonne réputation de travail et d'honnêteté, qu'elle a déjà bien marié toutes celles qui étaient en âge. C'est une grande et belle fortune qu'une volonté pareille qui dompte le sort, sait suffire à tout en

Digitized by Google

une telle détresse, prendre si utilement le commandement après la fuite du général en chef, et gagner glorieusement la bataille avec si peu de ressources. Les anciens n'étaient point avares d'encouragements pour les bonnes actions, ils donnaient la couronne civique, la première de toutes les récompenses, à quiconque avait sauvé la vie au dernier soldat aussi bien qu'au général, et celui qui avait obtenu cette couronne était comblé de distinctions de toutes sortes. Quand il paraissait au spectacle, tout le monde, les sénateurs mêmes se levaient pour lui faire honneur; sa place au théâtre était près du sénat. Non seulement il était exempt personnellement des charges publiques, mais il en affranchissait encore son père et son aïeul paternel. Chez nous, les distinctions sont plus prodiguées, peut-être, mais décernées avec moins de bonheur, aussi ont-elles moins de prix. Mme Daussy, faible femme dans cette société qui prête si peu de force aux personnes de son sexe, a conservé à elle seule sept existences mises en péril par la perversité de celui qui avait de la jeunesse, de la vigueur, et tous les avantages de sa position de chef de famille. Elle les a conservées pures et irréprochables, elle les a faites laborieuses et fortes, sans autre mobile que le sentiment du devoir, sans attendre d'autre prix que le témoignage de sa conscience.

Vers le point le plus élevé du village de Leschelle, dans une petite maison qui leur appartient, demeurent quatre sœurs tendrement unies qui n'ont jamais voulu se séparer. L'une d'elles est bien malade, la pauvre fille ne peut plus digérer et ne vit que de quelques gouttes de lait chaque jour; maigre et chétive, elle passe presque tout son temps à souffrir. Il est impossible de ne point être ému par la tendresse dont l'entourent ses trois sœurs; chacune d'elles est devenue sa mère. Elles ne lui permettent aucun travail, mais comme elles ne vivent que de leur tâche journalière, il faut veiller tard. Le fil à dentelle qu'elles font est bien beau, bien égal et bien fin, car elles sont des meilleures ouvrières du pays, mais il faut en fournir la matière, et les marchands diminuent chaque jour leurs prix. Pauvres femmes qui ne possédez dans ce monde que votre chaumière, vous ignorez le mouvement industriel qui va vous déposséder et vous ruiner au premier jour! Que ferez-vous? et que deviendra cette chère malade que vous soignez du fruit de vos veilles, quand de redoutables machines qu'on installe en ce moment auront versé sur la place des produits plus fins, plus égaux, plus parfaits en tout et au centuple moins chers que les vôtres! Que deviendront toutes ces femmes, dont le gain est si nécessaire à leur famille, le jour où leur travail n'aura plus de valeur, l'instrument qui l'exécute et les bras qui le meuvent plus de puissance, leur activité, leur ardeur, leur volonté, plus d'emploi? Vous, leur voisine et leur émule en vertu, dont l'exemple et la longue expérience

Digitized by Google

font autorité dans la commune ; vous que j'ai vue prévenir un procès par l'ascendant de votre esprit de paix et de bonté ; vous qui croyez avec tant de religion que l'homme est sur la terre pour travailler, que direz-vous, Marie Quignon, quand vous verrez rejeter et mépriser son travail individuel, quand vous entendrez dire par ceux qui ne savent pas voir les choses d'assez haut, que la main de l'homme, qui est l'œuvre de Dieu, est vaincue par les machines qui sont l'ouvrage des hommes !

Rarement je passais à côté de la petite chaumière de cette excellente fille presque septuagénaire sans m'asseoir quelques instants près d'elle et de son rouet ; j'avais toujours à y gagner. Son esprit est inculte, mais il n'est pas de cœur plus secourable et plus indulgent, pas d'âme plus élevée. Il s'échappe de sa demeure comme un parfum de vertu qui vivifie autour d'elle les sentiments honnêtes.

Non loin de cette maison, j'avais remarqué, dès les premiers jours de mon arrivée, une femme qui a passé l'âge de la première jeunesse, mais belle encore et belle surtout au milieu de ses occupations actives. Emilie Tesson n'a jamais voulu se marier pour pouvoir mieux prodiguer ses soins à son père infirme. Elle a donné jusqu'à la mort de ce vieillard l'exemple de la tendresse filiale la plus dévouée. Maintenant elle honore sa mémoire par un ardent et infatigable amour du travail. Vouée aux occupations champêtres des hommes, elle n'a pourtant rien perdu de la douceur et même de la grâce de son sexe. C'est elle qui moissonne son blé, fauche son pré, conduit ses vaches à la pâture, les fait rentrer à l'étable, et ces rudes habitudes n'ont porté aucune atteinte à l'aisance de son maintien, à l'expression distinguée de sa physionomie. Je la rencontrais toujours active, toujours armée d'un instrument de travail, et s'en servant à la fois avec force et avec élégance. C'est qu'en même temps qu'elle a exercé ses bras, elle n'a pas laissé son intelligence oisive ; on voit qu'elle a lu. L'habitude de parler à l'air libre n'a ni élevé le timbre ni altéré la douceur et la flexibilité de sa voix ; son accueil est affable et bienveillant, sa conversation n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle pourrait, en quittant sa faux et son rateau, s'asseoir dans un salon sans y être déplacée. Par cette rare union de qualités si opposées, Mlle Tesson est, pour la population au sein de laquelle elle vit, un modèle précieux de force et d'urbanité qui ne manque pas d'avoir son utile influence.

A Leval, petit hameau dépendant de Leschelle, je fus appelé près de la mère d'une nombreuse famille qui se pressait avec douleur à son chevet, attendant ma réponse. Malgré la tendresse dont elle était l'objet, mon inquiétude l'emportait peut-être encore sur celle de ses enfants, car je pouvais mieux juger de l'étendue du péril. La malade avait 75 ans et venait d'être prise des accidents les plus graves. Ils cédèrent

Digitized by Google

en peu de jours au traitement, et la joie que je vis naître autour de moi et dans tout le pays me prouva de quel prix est l'existence qui venait d'être si dangereusement menacée. Mme Lancelin, bientôt octogénaire, conserve une force, une ardeur incroyable, et tient et manœuvre, avec le même bonheur que dans sa jeunesse, ses instruments de travail. Elle a su, dans la simplicité de ses habitudes, vaincre un problème insoluble pour tant de gens doués des bienfaits de l'instruction, démêler de bonne heure l'aptitude de ses enfants et les aider à trouver leur véritable place. L'une de ses filles a fait, à Liverpool, l'éducation de plusieurs riches familles anglaises et en a recueilli un profit légitime.

Au Grand-Houée, village à trois quarts de lieue de Leschelle, habite une veuve exploitant elle-même le petit morceau de terre qui entoure sa chaumière. Son histoire est touchante. Son mari, âgé de 26 ans, était un jour placé sur un chariot dirigé par un cocher ivre; vainement voulut-il, dès qu'il s'aperçut de l'état où était cet homme, quitter le char ou le faire arrêter, il n'était plus temps, les chevaux, imprudemment excités, s'étaient emportés et allèrent briser l'attelage contre un obstacle; le malheureux Vallerand fut lancé hors de la voiture et déposé bien souffrant dans la maison la plus voisine. Les secours sont souvent lents à la campagne; le médecin courait au loin pour d'autres douleurs quand on l'appela, il se fit attendre, et plus tard, il en vint deux qui se trouvèrent peu d'accord. Le pauvre malade fut transporté le lendemain sur une litière à une longue distance : il poussait des cris déchirants pendant le trajet. On tint sa femme éloignée de lui jusqu'au dernier moment; on lui cachait, malgré ses instances, le lieu où il était, et on la trompait sur la situation de son mari. Elle est encore désespérée aujourd'hui, après quinze ans de veuvage, de n'avoir pu lui prodiguer ses soins, et elle a conservé, sur son visage et sur sa personne, entre elle et le monde, comme un lambeau de ce suaire qu'on ne l'a pas empêchée du moins de toucher et de tremper de ses larmes.

Mme Vallerand est pour tout ce qui souffre une véritable sœur de charité. Elle fait de la tisane, du bouillon pour les malades et va les leur porter, sans négliger les soins qu'elle doit à ses deux enfants et au coin de terre qui fournit à l'existence de la famille. Je l'ai vue recueillir chez elle-même, dans sa petite chaumière, un pauvre moissonneur venu de loin pour gagner quelque argent, et trahi dans ses vœux par un mal de jambe qui brisait toutes ses espérances. Elle lui donna des soins si empressés qu'il put encore profiter de plusieurs jours de moisson. Cette maison, comme celle du hameau de Dohi, était un lieu de réunion pour les malades, qui étaient sûrs d'y trouver du linge, quelques médicaments et tous les secours de la charité la plus dévouée. Mme Val-

Digitized by Google

lerand savait prêter son lit à ceux que je ne pouvais examiner que couchés, ou qui avaient besoin de repos après une saignée. Que ne m'est-il permis de dire ici ce que lui a fait récemment entreprendre et souffrir sa tendresse maternelle, tout ce qu'il y a de force morale, de dévouement et de volonté secourable dans cette âme, si difficile à deviner sous le sombre voile qui la cache!

V.

Il faut borner cette lettre déjà longue. Quelques mots pourtant sur la fête de Leschelle, qui attire, vers le milieu de septembre, toutes les populations voisines. On aime beaucoup la danse en Picardie. Je fus un jour appelé en toute hâte près d'une jeune fille qui venait de faire une chute de 20 pieds, du haut d'un cerisier. Elle ne s'était fracturé aucun membre, mais elle éprouva, entre autres accidents graves, une hémorrhagie de l'estomac, qui nécessita une forte saignée. Je lui recommandai le repos le plus absolu; c'était le vendredi; le dimanche, elle était à la danse. La pauvre fille en fut punie, car elle en revint avec un rhumatisme articulaire qui la fit longtemps souffrir.

Les apprêts de la fête de Leschelle sont pour tout le pays une grande affaire. « Il n'y a pas, me dit plusieurs fois le père Leduc lorsque j'étais au chevet de son bon petit Clément; il n'y a pas un endroit à dix lieues à la ronde, pour avoir une aussi belle fête que Leschelle pour la population du monde. » Et Clément lui-même, dans son délire, était continuellement occupé de la prochaine venue de cette solennité, où l'on danse quatre jours de suite, pour recommencer le dimanche suivant, auquel on donne le nom de *dimanche du raccroc*. Les gens les plus pauvres du pays parviennent à faire quelques économies, pour manger du flan de la fête; ceux qui sont dans une demi-aisance font à cette époque de folles dépenses. J'ai entendu une pauvre femme, couverte de haillons, exprimer sa joie en me racontant qu'une de ses voisines lui avait promis un peu de farine et une autre une tasse de lait pour faire du flan. Pendant toute une semaine la table reste mise dans les plus petites chaumières. On demandait devant moi à un petit garçon combien il avait déjà mangé de flans. Il n'était que dix heures du matin, et c'était le premier jour de la fête: « Je n'en ai encore mangé que sept, » répondit-il, et, à considérer l'expression de son visage, on pouvait aisément juger de ses bonnes intentions pour le reste de la journée. On ne fit pas de flans dans la famille Leduc, mais je n'ai pu voir sans un vif sentiment de plaisir une voisine apporter un panier qui en contenait au moins une trentaine de toutes formes et de toutes grandeurs. « Tenez, dit-elle, vous n'avez pas le temps, vous autres, de songer à la fête; nous avons fait votre flan avec le nôtre; prenez, il est *beau-z'et-bon*. » Et à

Digitized by Google

peine eût-elle dit ces mots qu'elle se sauva, sans attendre le moindre remercîment.

L'argent qui se dépense à la fête de Leschelle servirait utilement, s'il était mis en réserve pendant quelques années, à rendre les maisons plus saines et les communications plus faciles de l'une à l'autre, mais l'homme peut-il se priver de toute joie et ne s'y livre-t-il pas avec d'autant plus d'ardeur qu'il a plus longtemps souffert?

Je n'aurais pas voulu laisser aujourd'hui la plume sans vous parler du suisse de l'église, ancien militaire, ouvrier laborieux, qui, m'ayant appelé pour quelques souffrances, voulut à toute force tirer de son armoire sa culotte rouge et son habit bleu pour me les montrer avant que je m'occupasse de sa personne. Il y a beaucoup de naïveté dans ce mouvement, et moins de réflexions tristes à faire sur la vanité de mon suisse, que sur le pompeux étalage de broderies et de hochets qui coûtent plus cher et blessent plus dangereusement l'âme humaine quand elle se laisse prendre à pareil appât.

Quoique je n'aie pu vous montrer chez mes simples Picards que des vertus de famille, je vous les ai fait aimer, j'en suis sûr. Je ne suis pas de ceux qui veulent relâcher et rompre les liens du sang pour élever l'homme à la pratique des vertus publiques. Oh! laissez-nous la famille! C'est dans les impressions et les sentiments qui naissent et se développent dans son sein que germent les affections et les élans du plus pur et du plus ardent amour de la patrie et de l'humanité. Ne songez pas à dessécher ou endurcir un coin du cœur de l'homme pour en obtenir mieux, mais sachez au contraire le vivifier dans toutes ses parties : plus vous exercerez sa sensibilité, et plus vous le rendrez compatissant et secourable à tous les genres de souffrances privées et publiques, accessible au dévouement et au sacrifice qu'elles commandent. Ce n'est pas parce que les sentiments de famille sont trop cultivés de notre temps que nous avons si peu de citoyens; c'est parce que l'égoïsme et l'amour des choses matérielles nous pénètrent de toutes parts, par l'influence des soins qui nous sont donnés dès notre plus tendre enfance, des premières paroles qu'on nous apprend à prononcer, des habitudes étroites, des mœurs, de l'esprit d'antagonisme et de rivalité qui nous enlacent et nous subjuguent. L'égoïsme est l'élément de notre éducation, entendue et parquée comme elle l'est: l'égoïsme est écrit dans nos lois, qui ne protégent l'homme qu'en le faisant déchoir; l'égoïsme vicie et pervertit le mariage, la plus sainte des institutions, si elle était ce qu'elle doit être, mais la plus féconde en tourments et en misères de toute espèce, aussi longtemps qu'elle sera commandée et dominée par la soif de l'or et des plaisirs qu'il procure. Ne cherchez

Digitized by Google

pas ailleurs la cause de tout le mal, car elle est là, non point ailleurs. Et disons mieux : c'est qu'avec ces éléments corrupteurs, nous n'avons encore que des sentiments de famille fort étroits et fort vulgaires; c'est le fond et non la forme qui ne vaut rien; changez le fond : toutes les formes, toutes les applications de la sensibilité humaine ne tarderont pas à devenir plus pures et plus puissantes. Avec l'égoïsme pour mobile et l'affection des proches pour unique milieu, vous n'obtenez qu'un dévouement borné, calculateur. Ne vous y trompez pas, *chacun chez soi*, *chacun pour soi*, vous n'irez ni en deçà ni au-delà. Sans l'égoïsme et avec les vertus de famille, vous préparerez au pays, qui n'est qu'une famille plus étendue, à l'humanité, qui est toute la grande famille, de zélés et invincibles défenseurs. Ne fermez pas l'âme humaine, ouvrez-la de toutes parts, si vous voulez en recueillir ce qu'elle a de plus noble, de plus haut, de plus véritablement divin. Laissez couler cette source vive et cessez de l'altérer.

Vous voulez la famille et vous n'avez pas seulement le mariage qui en est le principe! Vous voulez la patrie, et vous n'avez pas la famille!

Les citoyens les plus méritants et les plus magnanimes ont été, de tout temps, en tous lieux, les proches les plus tendres et les plus dévoués. Et n'est-ce pas la vérité la plus facile à comprendre? Une fois que l'homme est en possession de son plus noble empire, sa souveraineté morale, sa faculté de souffrir de la souffrance des autres, il en déploie les ressources en tous sens, quel que soit le cri humain qui se fasse entendre et qui l'appelle. C'est en s'essayant pour ainsi dire aux vertus de famille, que son âme s'initie et s'élève à de plus sublimes vertus.

Le sol sur lequel j'ai appelé votre attention est plein de richesse et en état de se prêter à tous les genres de culture. Je vous dirai, dans une prochaine lettre, quelle main puissante a su le remuer si profondément et y préparer de si belles récoltes.

TRÉLAT,

médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière.

Digitized by Google

DE L'HUMANITÉ,

DE SON PRINCIPE ET DE SON AVENIR,

PAR PIERRE LEROUX.

---

§ I.

La philosophie est le suprême effort, le plus noble emploi de l'esprit humain. Avec ce faible fil, la pensée, il faut que la philosophie se guide dans l'infini et se l'attire. Notre raison, elle la consacre à la fois aux plus hautes choses de la science et de la conscience, aux plus grands enseignements de la morale et de la vérité. Ce qu'il faut savoir, ce qu'on doit faire, aimer et penser, croire, deviner presque, à l'aspect de l'humanité et du monde; l'intelligence du savant, la conviction du fidèle, l'imagination même et le regard divin du poète : ce n'est pas trop pour la philosophie; elle est tout l'homme, elle est tout l'univers.

Sans doute on doit trouver admirable que l'esprit humain se soit donné le moyen des sciences exactes; mais une fois muni de cet instrument, il l'applique avec certitude. Belle et grande chose, certes, que le compas du géomètre puisse mesurer l'espace universel, et que les mondes arrivent exactement au lieu du ciel, et à l'instant même où l'œil de l'astronome leur a donné rendez-vous!

Mais enfin, la science est sûre d'elle-même dans ses limites mathématiques. La science s'arrête au côté tangible et mesurable de l'univers. Si quelquefois elle le dépasse, c'est bien plutôt pour constater des phénomènes que pour les expliquer, pour poser des hypothèses que pour entreprendre des solutions. Dès qu'elle se risque hors des effets dans la sphère des causes, toute science arrive à sa *philosophie*. Si, par le lien et l'espèce de sympathie qui règnent entre toutes nos facultés, le savant vient à passer du monde réel aux confins du monde moral, des choses de la connaissance exacte à celle de l'intuition et de la croyance pure, ce n'est pas là son objet, son affaire. Le savant alors étend hors de son domaine la portée de ses travaux, jusqu'au point culminant où toutes

Digitized by Google

les voies de la conception et de la conscience humaines viennent aboutir.

Là siége le philosophe, sans compas, sans algèbre, sans instruments; liant par la pensée les effets aux causes, les parties au tout; sondant le ciel et la terre avec la raison; s'aidant des instincts de l'esprit, des inspirations de la foi et de la conscience, mais ayant besoin de leur faire la loi comme de leur faire appel.

Depuis que les sciences positives ont acquis un fécond développement, elles ont, il faut le dire, porté trop haut leurs prétentions. Broussais les a exprimées hardiment, en disant que la physiologie devait non pas assister, mais remplacer la métaphysique.

Ceci pourrait se comprendre à la rigueur, si l'on définissait ces deux mots de telle sorte que la physiologie devînt toute certitude, et la métaphysique pure rêverie; mais ce contraste est bien loin d'être aussi tranché, et dans l'une et dans l'autre. Je ne dirai pas que la multitude de faits et de phénomènes purement physiques que les physiologistes ignorent encore, ou expliquent chacun à leur guise, ils les ignoreront, ils les débattront toujours; on peut admettre ou espérer qu'ils finiront par posséder complétement et sûrement tout l'ordre matériel. Mais enfin, ce n'est encore là qu'une supposition; c'est déjà une concession assurément très grande. Ce qu'on ne peut accorder aux physiologistes, c'est qu'il auront le secret de l'organisation, quand ils en auront bien dressé la *statistique*. Ce secret, c'est l'objet d'une science qu'on appellera comme on voudra, métaphysique ou autrement; d'une science à laquelle on accordera plus ou moins la force de pénétrer le mystère; mais il reste bien moins encore à la portée des expérimentateurs et des anatomistes.

La physiologie, est-ce tout l'homme, toute l'humanité, toute la nature? car il ne faut pas moins pour connaître métaphysiquement le seul individu.

La philosophie, ce n'est pas seulement l'individu métaphysique. Elle n'étudie pas non plus l'ensemble des choses, afin de connaître l'individu: elle étudie celui-ci dans l'ensemble des choses; elle a besoin de connaître la partie pour mesurer le tout, et réciproquement.

Quand vous renfermeriez la philosophie dans la connaissance de l'homme, elle ne prendrait encore l'individu que comme un élément. Son but, ce serait au moins l'humanité, et, en ce sens, le titre de l'ouvrage de M. Leroux est déjà une définition; ce serait la sociabilité, l'œuvre du genre humain, son devoir, sa destinée, dans l'ensemble de cette grande unité d'êtres qu'on nomme l'univers.

A la vérité, il ne manque pas de physiologistes qui pencheraient à fonder la législation, l'éducation, la morale, tout comme la métaphysique, sur la cranioscopie, les autopsies, la clinique de Bicêtre ou des bagnes; mais ces aspects, fort importants sans doute, de l'orga-

Digitized by Google

nisation, ne la découvrent pas toute entière. Le plus souvent même, ce n'est là que l'organisation détruite, dépravée, hors de règle. C'est chercher le principe dans l'exception, la forme, l'anéantissement. Toutes ces données physiologiques enfin, du moment qu'elles prétendent fournir, non pas des renseignements, mais une conclusion, tombent aussi avant dans l'abîme des conjectures et des hypothèses, que le pourrait faire la métaphysique la plus abstraite.

Procurez à la science générale les éléments de l'observation, et ayez soin surtout qu'elle soit rigoureuse, véridique. Payez votre tribut et réclamez votre droit. Mais quand des données de votre science spéciale vous voudrez tirer des conclusions supérieures, entendez-vous avec la philosophie. Ne prétendez pas faire sans elle ce qu'elle ne doit pas faire sans vous. Empruntez-lui et prêtez-lui. Car, encore une fois, elle est tout l'homme et tout l'univers. Étudier *toutes les vérités* que l'homme se propose, employer *tous les moyens* dont il dispose pour y atteindre, c'est la philosophie; et voilà comme at, par l'universalité des objets et des procédés, elle se distingue des autres sciences et les domine comme elles les résume toutes.

Les méthodes expérimentales auront beau faire et acquérir, il y a une science transcendante qu'elles ne supplanteront point, qu'elles ne composeront jamais à elles seules. Il est certain, il est d'*expérience* intime et acquise qu'en nous et hors de nous sont des problèmes, qu'en nous sont des facultés telles que les sciences positives ne peuvent leur donner d'attention ou d'emploi. La réalité, ainsi que la traitent ces sciences, n'est pas toute la vérité, comme la manifestation scientifique n'est pas notre seul moyen de connaître. Le réel est au vrai universel ce qu'est le premier bout de l'écheveau; c'est par là qu'on le dévide. Mais, pour saisir l'autre bout, il faut une autre main que celle de l'observateur.

Là commence la tâche distinctive du philosophe. Dira-t-on que l'homme ne doit s'occuper que de ce qui se touche, de ce qui se démontre; qu'il ne doit tirer parti que de ses ressources expérimentales? Outre que ce serait bien restreindre et appauvrir les sciences positives elles-mêmes, comment et pourquoi interdire à l'homme ces recherches, si impérieusement commandées par sa nature, qu'elles ont passionné les génies les plus puissants et les esprits les plus faibles? Ce qu'elles ont inspiré de rêves en théologie et en métaphysique, de fureurs et de folies, signifie-t-il seulement que ces recherches soient dangereuses et vaines? Le mal même qu'elles ont engendré, comme les grandes choses, les grandes conceptions dont elles ont été la source, ne prouvent-elles pas leur importance ineffaçable dans la vie de l'humanité? Ses intérêts matériels lui ont-ils coûté moins cher que les disputes abstraites, et ont-ils été plus sagement, plus pacifiquement résolus? L'homme

Digitized by Google

enfin, s'est-il mieux sauvé de l'erreur et du doute par les seules sciences positives?

Le besoin d'une science transcendante, d'une science de l'univers et de l'infini, ce besoin si profond chez l'homme, qu'il aime encore mieux ne pas le satisfaire que ne pas l'écouter, et le tromper, se tromper avec lui, que s'en défaire; ce besoin, dis-je, n'engendrera jamais, sans doute, d'une manière exacte et complète, la science qu'il poursuit toujours. Mais toujours il le fera, et il est bon qu'il le fasse; car tous les besoins qui le sortent de lui-même font contre-poids au plus dangereux de tous, à son égoïsme. Considérez aussi que l'homme est grand, surtout par les besoins qu'il ne rassasie point, celui de la perfection et de l'infini, celui de la science. Il semble qu'il faille aux courants de l'esprit humain ce lit immense et indéterminé, cette ardeur sans cesse entretenue par un désir plus grand que nos forces...; il semble qu'il faille à l'homme cet éternel souci qui se tourmente, comme l'océan, entre d'insaisissables rivages.

La métaphysique elle-même n'a pas été toute stérile, il s'en faut; c'est une gymnastique noble et hardie de l'intelligence. Si l'astronome, qui s'avance d'un pas sûr dans les cieux, est plus utile que l'idéologue qui s'y lance; celui-ci n'en prouve pas moins, comme le premier, que l'homme ne tient que par les pieds à la terre. La métaphysique a moins nourri de rêves qu'elle n'a tué de mensonges; elle a tué les mythologies païennes, les théologies sectaires. Nous réclamons quelque estime pour le métaphysicien, en songeant qu'il se retrouve toujours dans un côté de ces grands esprits qui se sont adonnés à la plus magnifique science de l'humanité, celle de la morale universelle.

Et prenons bien garde que si nous n'admettons comme science utile et bonne que le produit exclusif de l'observation ou du raisonnement rigoureux, la morale elle-même n'en souffrira pas moins que la métaphysique.

Certes, la morale a sa logique et sa vérification, elle est rationelle et pratique; mais elle est quelque chose autre, et son élément le plus vivace, son autorité la plus manifeste, ce ne sont pas les systèmes et les faits. On peut dire que si la morale est loin de reposer sur la seule conscience, c'est surtout par ce sentiment inné, par ce noble et salutaire empirisme, que la morale se sait et se prouve; car c'est par lui surtout qu'elle vit, se défend et se propage.

Réduisez le principe d'égalité, base et objet de toute la morale, à une question physiologique, il restera controversable. Exigez, pour l'admettre, ce principe, qu'on vous en fournisse une solution, une application mathématique, vous ne faites rien moins que le nier, et rendre impossible cette solution même; car vous faites dépendre de la faiblesse de mon intelligence et de la vôtre, vous étouffez sous le fait

Digitized by Google

actuel et sous la condition d'une application absolue, ce principe de l'égalité qui est dans la conscience humaine, y vit, la vivifie malgré les faits, et ne peut que progressivement se compléter dans la pratique.

Ce qui se raisonne en morale, ce qui résulte des faits intérieurs, a assez généralement varié, suivant les temps et les lieux. C'est le côté mobile et équivoque de la science ; et, de ce côté, il y a aujourd'hui une morale à refaire comme une société. Mais cette notion intime de la morale qui ne change point et nous fait comprendre qu'il y a lieu de changer les règles, cette science intime et profonde du bien, en dehors des formules et des faits, celle-là ne dépend ni de l'argumentation, ni des procédés qui composent les sciences exactes et strictement logiciennes dans leurs résultats comme dans leurs moyens.

La philosophie a donc le droit de revendiquer la supériorité sur celles-ci, parce que, tout en les mettant à profit, non seulement elle embrasse les choses supérieures, que les autres sciences ne comportent point, mais elle sait aussi faire concourir sagement, scientifiquement, à l'étude de ces choses, certaines facultés de notre nature, dont les méthodes exactes excluent l'emploi : la philosophie le règle et l'utilise par la raison.

Le côté croyant, intuitif de notre esprit n'est pas seulement un effet de notre ignorance, c'est aussi un désir, un instinct de la vérité, une propriété caractéristique de notre nature. C'est une des ressources, comme un des résultats de notre insuffisance..., ressource dangereuse assurément, dont la raison doit s'aider avec de grandes précautions, mais qu'elle ne dédaignera point, la raison, si elle est vraiment supérieure et complète. Cet empirisme qui est dans l'homme (et auquel les sciences positives elles-mêmes se laissent plus ou moins aller, quand elles sortent de la stricte explication des faits les plus saisissables), cet empirisme n'est-il pas un des éléments de la plus haute et de la plus indispensable de nos facultés, la foi?

Eh bien! Cette faculté de croire qui est en nous, la philosophie se garde bien de l'oublier, de la considérer comme non avenue ou infructueuse ; elle la comprend dans l'ensemble, et des phénomènes qu'elle étudie, et des moyens dont elle se sert. La théologie abuse de la foi, la la philosophie en profite. L'expérimentation, ce n'est pas toute la science, le raisonnement, ce n'est pas toute la philosophie : de même que la foi, ce n'est pas seulement la religion.

La foi, la faculté de croire sans un intérêt personnel et sans une démonstration positive, n'est pas seulement un élément supérieur de la morale et de l'activité humaine, cette faculté de croire deviendra, lorsqu'il n'y aura plus d'ignorants, un fécond auxiliaire de la faculté de connaître. On a abusé de la foi toute seule, parce que l'homme étant un ensemble de facultés, tout ce qui n'en favorise qu'une la dé-

Digitized by Google

prave et tue les autres ou les révolte. Il y a dans notre esprit comme dans notre espèce, une loi d'association qu'on ne viole pas impunément. Cette association, la philosophie doit lui donner la raison pour pivot; mais si elle n'admettait que la raison, le calcul étroit et faux serait au bout de cette conclusion, tout comme la superstition étroite et fausse est sortie de la pure foi théologique.

Les théologiens, les philosophes, expliquent chacun à leur manière la source de nos facultés; là est le terrain des disputes, grandes et sérieuses disputes quand l'esprit humain y conserve à la fois sa force et son honnêteté : le nécessaire, c'est de quelque manière qu'on explique l'origine de nos facultés, qu'on les reconnaisse et les apprécie, qu'on les utilise toutes. La résultante sera celle de toutes les forces de l'humanité, si et les théologiens, si les spiritualistes ou les matérialistes, si les socialistes ou les politiques nient ou étouffent une seule des propriétés de notre nature, employées et satisfaites, non par privilége dans l'individu, mais dans l'espèce, anathème sur eux! Ils ne comprennent ni l'humanité ni l'égalité, qui, fécondant pour tous, fécondera, réglera et moralisera tout.

Oui, malgré les extravagants abus des théologies et des métaphysiques, il y a en nous des inspirations, des aspirations qui cherchent la vérité tout aussi glorieusement, tout aussi heureusement que vos sciences positives. Oserez-vous dire que la conscience se méprend, parce qu'elle ne sera pas satisfaite de vos formules? Le sentiment du vrai nous égare-t-il toutes les fois qu'il nous transporte...: mot significatif qui exprime bien cet élan de notre âme vers son but, cet élan par dessus les faits, et souvent contre l'entraînement de réalités brutes! Les faits, s'ils n'étaient dominés par je ne sais quelle force invincible et fidèle de notre conscience, seraient trop fréquemment, dans l'ordre moral du moins, une source d'erreurs et de scepticisme ruineux, le meurtre *logique* de toute conviction et de toute volonté.

Vous arrivez jusqu'aux théorèmes, mais d'où viennent les axiomes? Comment appelez-vous cette faculté de l'évidence pure qui ne nous permet point de ne pas les concevoir, quand vous ne pouvez ni me fournir leur preuve ni vous passer d'eux, si exacts que vous soyez? Parce que cette faculté incomplète, comme toutes les choses de notre nature, n'obtient pas toujours des axiomes, s'ensuit-il que ses aperçus, ses compréhensions soient toujours sans autorité, qu'elles ne peuvent rien me révéler, parce qu'elles ne seront pas démonstratives, parce qu'elles seront variables?

Comme la raison sait poser ses propres limites, elle ne les impose pas à l'homme dans toutes les directions, elle ne lui interdit pas tout ce dont elle ne peut le saisir. Elle laisse à la philosophie le droit de

Digitized by Google

mettre prudemment à profit ce sens intime du vrai, qui, comme l'amour même de la vérité, se sert de la science et lui sert, mais n'en vient et n'en dépend pas.

L'homme tout entier ne va pas toujours à la vérité, il s'en faut; mais il y va avec lui tout entier. Il diverge de ce centre par tous les rayons; par tous les rayons, il y converge. Or, ce que l'intelligence doit régler, elle ne l'annihile pas. C'est une loi sage qui concilie et contient, qui châtie nos instincts, mais ne les met point à mort. En renfermant l'homme dans les voies exactement tracées, vous tueriez plus de ressources que d'erreurs; ce serait plus mutiler l'esprit que l'émonder.

Oui, ce qu'il faut pour le beau et pour le vrai, c'est non de rien retrancher de notre nature, mais de la développer, de l'employer entière, *pourvu* que ce soit dans l'espèce entière. L'ensemble de nos facultés, c'est le *maximum* de la science et de la moralité humaines, si cet ensemble se combine avec l'universalité de son développement. L'amélioration intellectuelle et morale demande qu'on n'abolisse rien dans l'individu hors le privilége individuel. *Tout l'homme dans tous les hommes*, voilà la philosophie à la fois et la civilisation, j'entends celles de l'avenir.

La grande erreur des systèmes scientifiques, comme des organisations sociales, c'est d'avoir toujours voulu nier ou détruire, décrier ou démettre telle ou telle fonction, telle ou telle propriété de notre nature. La philosophie n'a pas sans doute échappé à cet esprit d'exclusion, si reconnaissable dans la théologie et dans les sciences, aujourd'hui même qu'elles sont raisonnées. Mais, par son essence, la philosophie était moins exposée à méconnaître, à perdre telle ou telle des données et des ressources de notre nature. C'est pourquoi elle a dominé la théologie, les sciences, la politique. Aboutissant moins à tout l'individu et à toute l'espèce, à chacun de leurs éléments et de leurs rapports, elle a été plus forte et plus sage que les autres.

Et voyez, si le philosophe, confiant dans l'étendue et l'autorité de la raison, n'en consulte pas moins avec respect le sentiment moral; il ne dédaigne pas même les vues de l'imagination, toute sujette qu'elle soit à l'erreur. Il se dit qu'elle tient de la conscience le sens et l'amour du beau, que le beau qui se sent peut être une révélation du vrai qui se sait. Combien de choses profondes les philosophes primitifs ont plutôt imaginées que connues! Combien de découvertes philosophiques, scientifiques même, par inspiration, ont dévancé l'observateur ou l'occupent encore et le guident!

La raison transcendente a sa poésie qui l'aide, comme la haute poésie a sa raison qui la soutient. Platon, sans remonter plus haut, et chez les modernes, Pascal, Rousseau, n'ont pas été les seuls philosophes qui aient tenu du poète. Descartes lui-même a emprunté à son imagina-

Digitized by Google

tion, et il lui a trop emprunté. On retrouverait de cela jusque dans Condillac, animant peu à peu sa statue comme Pygmalion. Vraiment, quand Luther, le père de l'examen religieux, quand Descartes, le père de l'examen philosophique, se prirent à protester contre des croyances et des doctrines reçues durant des siècles par l'esprit humain sur la foi des plus puissantes intelligences; ce n'était pas seulement dans le raisonnement et le savoir que le moine, le philosophe puisaient et leur force et leur droit; c'était aussi dans une impulsion, dans un sens intime qui les poussait contre le courant des âges et jusqu'au fond des choses. Si leur mission les avait moins retenus dans les limites de l'examen et de la critique, la tâche qu'ils ont remplie eût fait plus que préparer la réorganisation de l'avenir.

C'est elle qui appartient à la philosophie par l'esprit, comme à la révolution par le fait. Les sciences positives y apportent le riche contingent de leurs résultats pratiques; mais, dans l'ordre moral, le premier rôle de l'avenir est à la philosophie, comme, dans l'ordre pratique même, à la révolution. Elles se lient par leur but : l'égalité, l'humanité, la vérité s'animent et s'arment l'une et l'autre, pour une si grande tâche, de toutes les ressources de notre nature, ses facultés, ses sentiments, et les droits, et les devoirs. Heureuse la philosophie qui n'a pas besoin, comme la révolution, des passions, ou ne prend que l'amour et laisse là la haine!

La philosophie n'en doit que mieux préparer la tâche révolutionnaire, et s'efforcer de restreindre le rôle nécessaire des passions par celui des idées. Qu'elle plane sur ce monde, mais sans se séparer de lui; et quand elle y descend, quand elle s'avance dans le sentier des choses terrestres, qu'on puisse dire aussi d'elle :

Même quand elle marche, on voit qu'elle a des ailes.

§ II.

La philosophie, celle qui recherche l'emploi et le développement de l'homme tout entier dans l'espèce toute entière, en vue et par l'opération de l'égalité; celle qui place la réalisation progressive de ses conceptions dans l'avénement de la souveraineté sociale : la philosophie démocratique en un mot, a de grandes et précieuses obligations à P. Leroux.

Depuis que la révolution était venue commencer l'application de la pensée démocratique antérieure, celle-ci semblait interrompue. La réaction avait bien plus porté sur elle que sur ses effets acquis. L'empire, qui souriait à la contre-philosophie comme à la contre-révolution, avait pour l'idéologie démocratique une aversion qui ne l'a pas empêché de

Digitized by Google

périr sous les faits. La restauration comportait à peine l'amphibologie libérale et l'ecclectisme doctrinaire.

Sous l'empire, Fourier; sous la restauration, les saint-simoniens. Ces deux écoles dont la première n'a réellement surgi que depuis 1830, et dont la seconde, persécutée depuis cette époque, n'en a pas moins colloqué ses apôtres parmi ceux du juste-milieu; ces deux écoles, dis-je, ont sans doute tendu vers l'objet que se propose la philosophie démocratique. De quelque ridicule dédain que le fouriérisme honore tout ce qui n'est pas lui, quelque zèle dégradant que maint adepte du saint-simonisme ait montré envers ses persécuteurs; nous n'en rendrons pas moins de nouveau justice aux deux illustres fondateurs, et à certains grands travaux de l'une et l'autre école.

Mais le fouriérisme s'est trop renfermé dans l'homme de la coopération industrielle et du bien-être. Il a au moins négligé l'homme du devoir et de la cité, et cette base, ou si l'on veut cette enceinte de toute *civilisation*, l'état *civique* et politique de la société. Le fouriérisme n'a pas compris que ce qui doit toujours embrasser l'ordre social, la condition politique, est aujourd'hui celle du changement de cet ordre. Le fouriérisme n'est ni révolutionnaire ni gouvernemental. J'ajoute (parlant de ses conceptions et nullement de ses intentions) qu'il n'est point moral, en ce sens, que pour moraliser l'homme, il compte trop exclusivement sur l'emploi de ses passions et la satisfaction de ses besoins. Pensée habile et charitable, certes, mais qui devrait d'autant moins oublier la conscience, le dévouement, la charité, qu'on les retrouve dans ce dessein même d'améliorer la condition de tous.

La pensée du saint-simonisme a été plus compréhensive de l'humanité, et l'a davantage cherchée toute entière. Mais s'il a compris aussi l'organisation politique, il l'a ramenée à cette forme de l'enfance sociale : la théocratie. Le saint-simonisme n'organisait pas la société par en haut, comme il le prétendait; il bâtissait une pyramide renversée et la fondait sur la pointe... le genre humain sur un homme! A force d'exagérer le principe d'autorité, il annulait la souveraineté elle-même. Se proposant de donner à tous l'intelligence et la moralité, le saint-simonisme ôtait cependant la souveraineté à tous. Dans un avenir de science, de liberté et de bien-être universels, il continuait ce pouvoir suprême, dont ses partisans n'ont rien pu dire de mieux, sinon qu'il était la ressource des temps d'abrutissement, de tyrannie et de misère. Le saint-simonisme refaisait l'âge d'or, avec la science de plus et le pape! En morale, il est tombé dans la plus incroyable aberration. Parce que les mœurs imposent une contrainte à nos passions et que celles-ci s'en vengent en les violant, parce qu'il ne faut pas que cette contrainte soit trop rigoureuse, le saint-simonisme a conclu, quant au mariage, qu'elle devait ne pas être du tout. ***Réhabiliter la chair***, fort

Digitized by Google

bien, et elle le fera assez d'elle-même; mais sanctionner l'adultère, parce qu'il serait déjà le plus fort, quelle logique et quelle morale! Le saint-simonisme y a péri, et aujourd'hui il en est à continuer sa doctrine de promiscuité par ceux de ses saints qui vivent pêle-mêle avec le juste-milieu.

Nous pourrions revendiquer pour la philosophie démocratique de la fin du dernier siècle à 1830, le nom vénérable de Buonarotti. Mais, outre que ce vertueux vieillard a plutôt raconté qu'enseigné, son amour de l'humanité s'était laissé prendre à celui qui inspirait Babœuf; et il n'avait pas vu à quel point le babouvisme, grand dans son motif, était étroit et mutilant pour l'homme et l'avenir.

C'est depuis 1830 que la philosophie démocratique a recommencé ses travaux. Nous n'oublierons pas ceux de MM. Buchez et Roux, dans l'*Européen*, incapables que nous sommes d'ailleurs de comprendre en quoi les exposés joints par eux à l'*Histoire Parlementaire*, mériteraient, sauf par l'intention, d'être joints aux titres démocratiques que leur assure cette vaste et efficace compilation. Si c'est une œuvre comparable aux plus belles entreprises de bénédictins, nous aurions souhaité qu'il s'y mêlât moins d'idées monastiques. Les aberrations d'esprits bien doués et bien inspirés éveillent encore moins la critique que le regret.

Nous n'oublierons pas non plus les travaux de MM. P. Leroux et Reynaud, dans la *Revue Encyclopédique*, ni ceux qui l'ont suivie. Aujourd'hui, la philosophie démocratique se présente avec deux œuvres d'ensemble, le livre de Lamennais, cette noble et riche conquête de la démocratie, et le livre de P. Leroux, devenu maître en cette école dont il a été l'élève. C'est de celui-ci que nous allons présenter d'abord la simple analyse, en relatant comme il suit les parties de l'ouvrage

Préface et introduction. — *Inégalité* était autrefois synonyme de l'idée de l'homme: aujourd'hui, c'est *égalité*. Autrefois, il fallait être dans la *caste* pour être égal, pour avoir des égaux. Aujourd'hui, l'homme ne conçoit d'autre caste que lui-même et tous les hommes.

En l'absence d'une réalisation véritable du dogme de l'égalité, ce dogme existe dans nos consciences, et déjà la société n'a pour base que ce principe.

Voilà le passé, le présent; et l'âme, par l'étude, peut concevoir une certaine loi de progrès qui lui fait pressentir l'avenir. Mais il n'en résulterait pas qu'elle aimât à y marcher. Elle demande un point fixe, et quel rapport il y a entre elle et l'avenir, entre l'humanité et elle. Il nous faut donc, de toute nécessité, quitter le pur domaine de la politique et de l'histoire, pour chercher un point solide dans la philosophie, dans la religion, car elles sont identiques. Ce point, c'est la *communion du genre humain*, ou la solidarité mutuelle des hommes.

L'antique mythe de la bible juive nous faisait tous solidaires en

Digitized by Google

Adam. Jésus-Christ, sauveur de l'humanité par voie de reversibilité et de solidarité, est un mythe correspondant à celui d'Adam, damnateur de sa race par solidarité aussi et reversibilité. La vérité, c'est qu'en effet nous vivons d'une vie *une*, comme a dit Jésus. Il s'agit de démontrer l'idée de ces mythes par des raisons philosophiques et de l'ordre naturel.

Qu'est-ce que l'homme? Le lien qui unit les hommes entre eux est-il fragile et éphémère comme la manifestation actuelle de leur être qu'on appelle leur vie; ou, persistant et éternel, comme cet être l'est en lui-même? Y a-t-il un être collectif humanité?

Vous cherchez, direz-vous, notre bonheur sans vous occuper de ces problèmes. Mais comment allez-vous, dans votre appétit du bonheur, nous traiter les uns les autres? Voilà, apparemment, une question qui intéresse essentiellement notre bonheur à tous. Vous ne pouvez donc respirer ni agir, sans vous poser le problème de la morale; et il vous conduit au problème de la politique et de la religion.

C'est par la question du bonheur et de la morale que Socrate arrivait à la philosophe. Les doctrines qui, en Occident, sont sorties de cette question primordiale du bonheur sont le platonisme, l'épicuréisme, le stoïcisme,le christianisme. Doctrines aujourd'hui épuisées, et d'où sont résultées deux tendances également impuissantes aussi, hormis pour se détruire l'une l'autre : le spiritualisme et le matérialisme.

Elles aspirent toutefois à se réunir dans une synthèse nouvelle qui naîtra de la révision de cette question : Qu'est-ce que la vie ?—Or, prouvant que la vie n'est pas seulement en nous, mais hors de nous, dans nos semblables, nous arrivons à ce problème : Qu'est-ce que l'humanité? Là nous amène donc encore cette première question : Qu'est-ce que le bonheur?

A cette question, Epicure a répondu : Sois satisfait de la nature, ou du moins accepte-la comme ton maître souverain. Cherche le bonheur, et sois heureux en étant raisonnable. Aime-toi sagement.

Zénon a dit : Appelle-s'en de la nature à toi-même. Cherche la vertu, et tu y trouveras aussi le bonheur. Abstiens-toi, fermement.

L'âme, a dit Platon, est en exil, mais elle peut retourner à la vie bienheureuse des esprits, et remonter à Dieu par l'amour et la connaissance. Aime et pense pour parvenir à Dieu.

Le christianisme a mêlé le platonisme et le stoïcisme; employant, comme Platon, l'amour, pour se détacher, comme Zénon, de la terre, et substituant la grâce divine à la raison et à la vertu de l'homme.

L'extrême, c'était avec Epicure, un égoïsme sensuel, avec Zénon, un égoïsme austère; avec les chrétiens, c'était abolir, devant l'homme et et dans l'homme, la nature, où Platon permettait du moins qu'on recherchât l'empreinte de la beauté divine. Le platonisme, d'ailleurs,

Digitized by Google

avait trop subordonné lui-même la sensation à la connaissance, et déprimé ainsi l'un des trois termes de l'unité humaine.

Le stoïcisme idéaliste des chrétiens faiblit vers le temps de la renaissance. L'homme revenait à la nature par la science et l'art; celui-ci y retrouvait encore l'idéal et le spiritualisme : les connaissances physiques engendraient le matérialisme. Les doctrines d'Épicure ont reparu avec le platonisme ancien. Or, il est temps que les psychologues et les matérialistes s'entendent. Déjà c'est l'union de ce pouvoir scientifique sur la matière, issu de l'attention que l'épicuréisme apportait à ses lois, avec les sentiments de sociabilité nés du platonisme; c'est cette union qui, aidant ces sentiments des résultats de la puissance industrielle, promet l'abolition définitive de l'esclavage et de la misère.

La solution entre le spiritualisme et le matérialisme est dans le *connais-toi toi-même* de Socrate. L'homme n'est ni un corps, ni un esprit, un animal sur lequel serait surajouté on ne sait quel être mystérieux qu'on appelle âme. Sa totalité, son unité, c'est une âme unie à un corps; ce sont les facultés *animales* transformées en facultés *humaines*. De même que par la sensibilité l'animal est entièrement différent du végétal, de même, par la raison, l'homme est essentiellement différent de l'animal. L'homme, a dit Pascal, n'est ni ange ni bête. Et il n'est pas seulement non plus un être complexe *esprit-corps*, un animal transformé par la raison; il est de plus uni à l'humanité!

Le bonheur ne peut donc consister ni dans les sensations du voluptueux, ni dans l'ascétisme de l'anachorète. On ne peut admettre, d'ailleurs, que le bonheur soit la loi, la fin de notre être, puisqu'il n'est pas à sa portée. La loi, la fin de notre être, c'est le développement et l'activité même de tout ce qui en nous aspire sans cesse au bien; et c'est pour cela précisément que le désir qui les stimule et les entretient n'est jamais apaisé.

Par cette force qui sans cesse aspire, accompagne la sensation et lui survit, nous échappons fondamentalement à la doctrine de la sensation, comme à l'ascétisme chrétien en considérant l'unité de l'être, âme-corps. Unissant de plus la vie de l'homme à l'humanité, nous pouvons satisfaire notre soif spirituelle, sans sortir de la nature et de la vie. Ainsi, nous découvrons la route où la philosophie fait se rejoindre les deux tendances, spiritualiste et matérialiste, qui l'ont divisée. Inclinons-nous devant la philosophie; car nous avons tout reçu d'elle. Comme l'humanité, elle a eu ses phases. Elle nous apprend aujourd'hui que le souverain bien consiste à aimer religieusement le monde et la vie. Les chrétiens ont marché vers une vie future au nom de la trinité. La philosophie, expliquant leur formule, nous enseignera à marcher vers l'avenir au nom de la *réalité*, de l'*idéal* et de l'*amour*.

Livre Ier : *Définitions*. — Je dois d'abord, dit l'auteur, accepter

Digitized by Google

l'homme tel que les psychologues l'ont défini, jusqu'à présent, par abstraction, et en l'isolant de l'humanité et du monde. Mais j'ai le droit de m'emparer du résultat de tous leurs travaux et d'en conclure que l'homme, quelque individuel et séparé qu'on l'imagine, est, de sa nature, et par essence, *sensation*, *sentiment*, *connaissance*, indivisiblement uni.

L'homme individuel est une abstraction impossible à réaliser, mais sa véritable définition est nécessaire à la connaissauce de l'homme social. Les trois plus grandes tentatives d'une théorie politique fondée sur la philosophie, celle de Platon, de Machiavel et de Hobbes, celle de Rousseau, n'ont abouti toutes trois au despotisme, que par la fausse appréciation des termes de l'unité humaine. Platon, en les sacrifiant à celui de la connaissance; Machiavel et Hobbes, à celui de la sensation; Rousseau à celui du sentiment, sont arrivés, le premier à la théocratie, les seconds au droit du prince ou du plus fort, le dernier à l'omnipotence en tout d'une majorité, à un despotisme multiple et absolu, qui serait peut-être le pire de tous.

Il importe donc essentiellement de laisser à chacun des trois termes de l'homme leur valeur et leur intégrité indivisibles. D'autre part, dès Aristote, la philosophie avait défini l'homme un *animal social et politique*. La philosophie moderne a dit de plus : l'homme, la société, l'espèce sont perfectibles.

Cette vérité inconnue des anciens, c'est la France qui, laissant à d'autres les études psychologiques, après les avoir initiées par Descartes, a surtout contribué à la poser. La théorie du progrès doit beaucoup à Bacon, à divers philosophes allemands et surtout à Leibnitz, Lessing et Krauze. Mais, en France, sa transmission est certaine et suivie jusqu'à Turgot, Condorcet et Saint-Simon, par Pascal, Charles Perrault, Fontenelle. Descartes avait aussi aperçu la loi de perfectibilité.

L'homme est perfectible, le genre humain est perfectible; c'est là une de ces définitions indémontrables qu'il faut bien accorder aux sciences morales comme aux sciences exactes elles-mêmes. L'auteur ne demande pas d'ailleurs une foi aveugle dans la doctrine de la perfectibilité. Il lui suffit d'un *datum* à cet égard, d'une prédisposition à admettre ce que tant de grands esprits ont cru et répété depuis deux siècles sous mille formes diverses.

Livre II : *Nature de l'homme, sa destination, son droit.*

La vie de l'homme et de chaque homme est en lui et hors de lui, dans ses semblables et le monde qui l'entoure.

L'homme ne se conçoit pas sans famille, sans patrie, sans propriété. C'est à tort que de notre temps, comme autrefois, des sectes ont pensé que l'un ou l'autre de ces trois excellents liens disparaîtraient de l'hu-

Digitized by Google

manité; les anachorètes ont seuls imaginé l'abolition des trois, et c'est un suicide. Mais tous trois peuvent devenir des sources de mal.

Il est faux que ces moyens de la communion incessante de l'homme avec ses semblables et le monde : famille, patrie, propriété, puissent et doivent jamais être abolis. Mais il est faux aussi qu'ils ne puissent être transformés.

Vivre, ce n'est pas seulement changer, c'est continuer. Se mettre en rapport direct avec tous les hommes ou avec tous les objets de l'univers, par une mobilité perpétuelle contraire, au degré de permanence, qui est aussi une condition du progrès, ce n'est point là la destination de l'homme; mais c'est son droit, et c'est la reconnaissance de ce droit qui fait la liberté de l'homme.

Il a besoin du fini et de l'infini. Anéantir la famille, la patrie, la propriété, c'est l'anéantir; mais l'astreindre à faire et à penser comme ses ancêtres, ou bien à une société absolue avec les hommes qui l'entourent, ou à la portion de la nature extérieure qu'il occupe actuellement, c'est l'enchaîner.

Livre III: *Du Mal et de son remède.* — La famille, la patrie, la propriété doivent être organisées de manière à servir à ce qui fait leur droit indestructible, c'est-à-dire à la communion indéfinie de l'homme avec ses semblables et avec l'univers. Ce sont des choses finies qui doivent être organisées en vue de l'infini. Tout le mal du genre humain ne vient ni d'elles ni de lui; il vient des castes qui parquent l'homme avec elles, et violent le principe de l'unité et de la solidarité du genre humain.

L'homme a pour objet l'homme ainsi que l'univers. Donc le perfectionnement de l'homme importe à l'homme; donc le genre humain est solidaire; donc ce qui lui nuit nuit à l'individu. Si par la caste, appliquée à la famille, à la patrie, à la propriété, vous détruisez la possibilité de ma communication avec mes semblables et l'univers, vous anéantissez en moi mon objet possible; c'est-à-dire et moi-même et mon droit.

L'homme étant solidaire, le mal des opprimés remonte aux oppresseurs. Ils se blessent dans leur objet. De là, besoin chez tous, à la longue, de faire cesser le mal qui vient, tout entier, de ce qu'on a divisé et abstrait la famille, la patrie, la propriété, au lieu de les tenir unis à tout le genre humain et à tout l'univers.

Les anciens sages, Confucius, Jésus, ont dit : « Aimez votre prochain comme vous-mêmes. » La philosophie ajoute : « Votre prochain, c'est vous-même, car c'est votre objet. »

La vie est une communion. C'est par la communion avec ses semblables que l'homme communie normalement et légitimement avec Dieu et l'univers; s'il ne se maintient pas dans l'humanité, il s'abaisse ou il s'isole. Aimez-vous dans les autres, sinon vous ne savez pas réellement vous placer ni vous aimer vous-même. C'est là la loi de notre

Digitized by Google

être qui dominait jusqu'aux philosophes de l'égoïsme, quand ils l'ont exprimé à leur manière par la doctrine de l'*intérêt bien entendu*.

Livre iv : *Solidarité mutuelle des hommes*. — C'est ce qu'il faut entendre par la charité. Le christianisme est la plus grande religion du passé; mais il y a quelque chose de plus grand que le christianisme: c'est l'humanité. Le christianisme ne l'embrasse plus. Il y a trois défauts dans le plus universel de ses dogmes, la charité : 1° le *moi*, ou la liberté humaine abandonnée; l'amour du *moi*, nécesssaire et saint, puisque Dieu l'a mis en nous, et l'y a fait si puissant, foulé au pieds; 2° le *moi*, ou la liberté humaine, tournée directement vers Dieu; l'être fini, aspirant directement à n'aimer que l'être infini; 3° le *non-moi*, ou le semblable, dédaigné dans la charité même; aimé en apparence seulement, et par une sorte de fiction, en vue de Dieu, unique amour du chrétien.

Ainsi l'égalité ne jouait aucun rôle dans cette charité, et la seule égalité qui y régnât était tout au plus l'égalité du néant de toutes les créatures devant Dieu. Aussi, la communion de l'homme avec Dieu par ses semblables a fait place à l'anachorétisme et à l'isolement. Aussi le rejet de la vie et de la nature par le christianisme; et de là son Dieu terrible, son paradis et son enfer, également chimériques, placés qu'ils sont en dehors de la vie. De là l'église et l'état, le pape et César.

Le précepte de la charité chrétienne n'était pas organisable, en ce sens du moins qu'il amenait deux sociétés, celle de la charité tournée uniquement vers Dieu, et celle de l'égoïsme, celle qui se formulait par cette parodie du saint précepte : *Charité bien ordonnée commence par elle-même*.

Toute antimonie cesse, dès que, par le dogme de la solidarité, la charité est comprise comme la loi d'identité, et par conséquent d'identification du *moi* et du *non-moi*. L'égoïsme s'abaisse devant la charité, parce qu'il s'y retrouve. Il n'est plus l'égoïsme, il est la liberté, qui fonde le droit; et la charité, ou le devoir, devient la liberté même. La charité devient organisable, parfaitement sociable et nécessaire, parce qu'elle comprend ce qui est dans l'homme et hors de lui, et parce que la distinction disparaît entre la société spirituelle et la société temporelle, ce duel qui a rempli l'histoire.

Livre v : *La solidarité des hommes est éternelle*. — Il n'y a pas de paradis, d'enfer, de purgatoire hors du monde, de la nature, de la vie. Le ciel et la terre, c'est ce dualisme qui, en déshéritant la vie de toute espérance immortelle, l'a abandonnée, à l'égoïsme, au mal, et a vraiment créé la mort et le néant.

Les uns, emportés vers leur ciel imaginaire, n'ont pas eu de vie présente. Les autres, regardant ce ciel en dehors de la nature comme une pure folie, ont nié à leur tour toute immortalité; ils n'ont pas eu

Digitized by Google

de vie future. Les premiers ont mis Dieu en dehors de la nature et de la vie; les seconds l'on nié. Des deux côtés, on est arrivé à l'égoïsme: à celui du dévôt superstitieux qui songe à faire tout seul son salut, à celui de l'athée qui songe à faire tout seul son bonheur présent.

Si les hommes avaient compris que *vie passée, présente et future* s'impliquent, et ne forment qu'un seul tout, qui est la vie, ils n'auraient jamais cré, les uns, un ciel hors de la vie, les autres une vie bornée au présent. Ils n'ont pas plus compris la vie qu'ils n'ont compris Dieu, auteur de la vie. Dieu n'est pas hors du monde, car le monde n'est pas hors de Dieu.

En regardant ce qu'on nomme la terre, nous rencontrerons aussi bien la perspective de l'infini et le champ idéal divin, qu'en dirigeant vainement nos yeux vers ce qu'on nomme le ciel. Le véritable ciel, c'est la vie, la projection infinie de notre vie. Il y a un ciel absolu dans le sein duquel vit le monde et chaque créature; il y a un ciel relatif, non permanent, qui est la manifestation du premier dans le temps et l'espace. Celui-ci n'est nulle part, puisqu'il est l'infini; il ne viendra jamais, puisqu'il est l'éternel. Il *est*, il est toujours, il est partout, et toujours et partout les créatures communiquent avec lui. Il se manifeste de plus en plus dans les créations qui se succèdent, élevant de plus en plus à lui les créatures. Ainsi l'humanité a succédé à l'animalité; L'homme, a dit Goëthe, est un premier entretien de la nature et de Dieu.

Dieu n'a pas abandonné ses créatures après une vie imparfaite et malheureuse. Comme il voit le but final de toute chose, il perçoit le mal et la souffrance comme des phases nécessaires par où les créatures doivent passer pour arriver à un état de bonheur futur que Dieu voit, et dont la créature jouit en lui virtuellement, parce qu'elle en jouira un jour.

Mais il s'agit du *lendemain d'aujourd'hui*. Les hommes ne sont si préoccupés de la mort et de l'avenir qui la suivra, que parce qu'ils ont absorbé le ciel souverain au profit de la vie future. Il n'en est resté rien pour la vie présente. Elle n'est pas, quant au degré, ce que sera notre vie future; mais elle l'est déjà par l'espérance et en essence. La vie future n'est pas à la vie présente ce que l'infini est au fini; entre les deux, il y a sans doute un grand mystère et une distance que nous ne saurions mesurer; mais il n'y a pas la différence de l'infini au fini.

Devant la vie future, progressive au sein d'un infini, d'un éternel toujours présent, le paradis et le néant, ces deux chimères disparaissent. L'infini créé, manifestation de l'infini être ou de Dieu, embrasse tout, contient tout, excepté Dieu. L'espace est infini et continu; le temps est infini et continu: il n'y a donc qu'une seule vie qui unit ensemble toutes les créatures, et la nature se confond avec l'éternité et l'infinité.

Vous *êtes*; donc, vous *serez*; car, étant, vous participez de l'être éter-

Digitized by Google

nel et infini. Vous n'êtes que parce que vous êtes virtuellement éternel et infini. Vous êtes, donc vous êtes un être éternel sous une forme ou une manifestation actuelle. Ce qui est éternel en vous ne périra pas : ce qui périra, ce qui périt à chaque instant, ou plutôt ce qui se transforme, ce sont les manifestations de votre être et ses rapports avec les autres êtres. Les hommes voudraient éterniser la manifestation présente de la vie; mais les manifestations présentes de la vie sont périssables et le sont seules, parce que c'est par elles seulement que la vie tombe sous l'empire du temps et de l'espace.

Mais que sommes-nous en essence, et quelle est, par conséquent, l'essence dont les manifestations nouvelles composent notre vie future? Nous disons que notre être a une nature déterminée, savoir la nature humaine, et que chacun de nous est *humanité*. Donc notre vie future sera liée à la vie de l'humanité.

L'humanité est un être générique et universel; mais comme les *universaux*, et considérée comme être collectif, l'humanité n'existe pas d'une existence véritable, si nous la séparons de notre propre existence. L'humanité est un être idéal, composé d'une multitude d'êtres réels qui sont eux-mêmes l'humanité en germe, l'humanité à l'état virtuel. Et, réciproquement, l'homme est l'humanité dans une manifestation particulière et actuelle. L'humanité existe en Dieu et en nous aussi, de même que le monde intellectuel, comme l'a dit Leibnitz, existe en Dieu et aussi en nous. Il y a pénétration de l'être particulier homme et de l'être général humanité, et la vie résulte de cette pénétration. Il y a de l'humanité à l'homme, de l'homme à l'humanité, cette pénétration mutuelle par laquelle ils se confondent, sans cesser d'être distincts, de même que notre corps et la glace qui le réfléchit se réunissent dans notre image.

La vie humaine, c'est la connaissance, le sentiment, la sensation qui résultent de la coexistence de l'homme et de l'humanité. Supprimez l'une ou l'autre, la vie cesse et disparaît comme l'image, si vous supprimez le corps et la glace; bien que l'homme et l'humanité soient pourtant aussi distincts, aussi indépendants que la glace l'est du corps.

L'homme existe par lui-même et en Dieu, mais en tant qu'humanité et non pas isolément. Il vit dans l'humanité, par elle et pour elle. L'esprit humain forme un grand tout. Les plus grands génies ne valent que par leur union avec l'esprit humain. Vous êtes un représentant particulier de l'humanité : c'est là ce qui constitue votre particularité; mais cette particularité ne va pas jusqu'à être, par vous-même, indépendamment de l'humanité.

Oui, au fond, l'humanité, c'est nous ; car le *moi* n'existe pas indépendamment d'un *non-moi*. Ce *non-moi*, pour nous, ne peut être Dieu ; car nous ne serions pas des créatures, nous serions Dieu. Ce ne peut

Digitized by Google

être la nature; car nous ne serions pas des hommes, nous serions d'autres créatures. Reste donc que ce *non-moi* nécessaire soit nous-mêmes ou le semblable, c'est-à-dire l'humanité.

L'harmonie préétablie entre l'homme et l'humanité gît dans leur identité en Dieu, qui voit l'humanité dans chaque homme, et réciproquement. Imaginer, dès lors, que l'homme n'existe qu'un instant, ou n'existe qu'un instant dans l'humanité, et porte ensuite ailleurs sa vie éternelle, c'est nier tout plan, toute coordination dans l'œuvre divine. Quoi! ces hommes qui contiennent virtuellement toute la connaissance, tout le sentiment, toute la puissante action dont l'humanité est capable, ne feraient que passer dans l'humanité sans suite et sans retour!

La vie future de l'homme est liée au perfectionnement de l'humanité; car la vie future est le perfectionnement et la continuation de la vie présente; car, en celle-ci, l'homme est uni à l'humanité, et avec elle à la nature. Il se perfectionne en elles. C'est la terre qui, un jour, rejoindra les astres : ce n'est pas l'homme qui, sans l'humanité et sans la terre, ira dans les astres.

Comment la mort serait-elle la négation de la continuité de la vie? Si la mort pouvait nier la vie, ce serait la mort qui serait la vie, tant l'*être* est nécessaire. Un enfant va naître : pourquoi refuseriez-vous au créateur le droit de faire renaître dans cet enfant un homme antérieur, de faire de nous non seulement la postérité des générations précédentes, mais ces générations elles-mêmes?

On oppose l'absence de la mémoire de l'antériorité. « En vérité, a dit Bacon, Platon n'aurait-il pas raison de dire que la science n'est autre chose qu'une *réminiscence?* » Cette réminiscence, Descartes l'appelait idées innées. Leibnitz a été plus loin. « Nous n'avons pas seulement une réminiscence, a-t-il dit, nous avons un pressentiment. » Donc, cet être qui naît n'est pas seulement actuel : il a vécu, il vivra.

Qu'importe une mémoire *formelle* de la vie antérieure? le papillon reproduira-t-il *formellement* la chenille? comment confondre l'identité et la mémoire? Entre le vieillard de cent ans, avec toute son existence précédente, et cet enfant, y a-t-il pour celui-ci une moindre conscience de *son moi*? L'enfant s'affirme-t-il moins, parce qu'il n'a pas les souvenirs du vieillard? La mémoire est un phénomène accidentel du *moi*, elle n'est pas le *moi*. L'état potentiel de notre âme exclut au contraire la mémoire formelle. Plus il y a en nous de virtualité, moins le passé nous occupe. Même l'enfant se sent être à un plus haut degré que le vieillard : si bien qu'il lui faut beaucoup de temps et de peine pour comprendre la mort, et qu'on puisse cesser d'être.

Imaginez-vous que cet homme qui naît ait été subitement tiré du néant, investi tout à coup de facultés merveilleuses, en vertu de quelque modification dans une matière en elle-même inerte? Il faut que

Digitized by Google

dans sa vie, immédiatement antérieure, il ait été homme, ou animal, ou plante. La métempsychose ou la renaissance, il n'y a pas de milieu. De ces deux systèmes, le second est infiniment plus probable que le premier.

L'innéité remplace la mémoire de la vie antérieure. Celle-ci nous obsèderait; elle serait au progrès le plus grand obstacle. Les anciens avaient trouvé le mythe du fleuve Léthé. Ces sympathies même qui nous font désirer notre réunion dans une vie future, d'où viennent-elles dans la vie présente, et comment expliquer ces liens invincibles qui nous entraînent vers certains êtres? n'ont-elles pas leur raison dans des existences antérieures?

Nous sortons plus forts du sommeil, avec un certain oubli. Ainsi de la mort. Nous en sortons toujours le même être, mais agrandi...

Telle est l'analyse des cinq premiers livres de l'ouvrage de M. Leroux. Le sixième expose l'histoire de la tradition occidentale, relativement à la vie future, y compris le mosaïsme, et jusqu'à Jusus-Christ. Ce livre complète, avec un épilogue, la première partie de l'œuvre, la seule qui ait été publiée. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro.

G. CAVAIGNAC.

Digitized by Google

LE COMPAGNON DU TOUR DE FRANCE[1],

PAR GEORGE SAND.

I.

Les artistes qui ont peint le peuple ne l'ont point flatté. Chose singulière, lui qui prête tant à la poésie, on ne l'a jamais idéalisé. La vie du peuple n'a été représentée que par des *naturalistes*. Teniers, Brawer, Ostade, Rubens, dans sa *Kermesse*, ont exprimé en général les instincts grossiers et inférieurs de la nature humaine. Mais l'élévation des sentiments, l'amour du beau, la recherche du perfectionnement moral, cette aspiration inquiète vers la destinée, toutes ces qualités supérieures, qui constituent l'essence même de l'homme, ont été attribuées exclusivement, et bien à tort, aux heureux du monde social. Les personnages de Teniers, d'Adrien Brawer et des Ostade, savent boire, fumer et tricher aux cartes. Ils ont seulement la finesse, une bonhomie naïve, et ce commun sens dont les hommes, même les plus dégradés, ne sont pas dépourvus. Demandez aux peintres du nord un peuple bien portant sous ses haillons, avec sa gaîté insouciante qui ne l'abandonne point. Mais ce peuple, ainsi occupé d'une existence toute matérielle, ne songe guère à sa dignité et aux devoirs que lui impose l'excellence de sa nature. Les nuages du présent lui cachent les perspectives lumineuses de l'avenir.

Je sais bien qu'il faut du génie à Teniers comme à Raphaël, et qu'à un certain point de vue, les Hollandais et les Flamands sont aussi artistes que les Italiens. Ils disposent, comme les Italiens, du feu sacré de la vie; mais ils commandent dans un ordre inférieur de la création. L'Olympe de l'art a ses dieux de divers degrés, *dii majores* et *dii minores*. Sans doute, pour donner la vie, même à une plante, il faut participer de la puissance divine, et, comme Prométhée pour faire un homme, dérober au Ciel une étincelle. Mais il est cependant plus difficile de créer Achille ou Énée, ou une vierge de Raphaël, qu'un buveur de Teniers; ou, si l'on veut, il y a plus de Teniers que de Raphaëls.

(1) Chez Perrotin, éditeur, place de la Bourse.

Digitized by Google

Les Espagnols, Ribera entre autres, ont aussi affectionné la peinture du peuple. Ribera, voilà le grand artiste du peuple. Avec quelle énergie il a su animer ses rudes mendiants, aux mains calleuses, au cou ridé, à la barbe hérissée! Souvent, la pensée et je ne sais quelle philosophie sauvage, rayonnent sur ces crânes osseux. Il semble que le peuple de Ribera pourrait se racheter de sa dégradation morale par la lutte de l'intelligence. Mais comment laver ses mains noircies? Comment anoblir cette race déshéritée de la beauté des formes? L'esclavage et la misère, le travail forcé et la privation forcée, ont enlaidi ces martyrs des lois sociales. Les riches seuls ont conservé le privilége d'être faits à l'image de Dieu. Ici encore, chez les Espagnols, c'est le peuple tel qu'il est, ou plutôt tel qu'il était, et non point tel qu'il devrait être et tel qu'il sera.

Chez les Italiens, il n'y a guère que les naturalistes du XVIIe siècle, le Caravage et son école, qui aient mis leur fougueux talent au service du peuple; encore, ont-ils fait un peuple à part, un peuple de soldats, de viveurs et de courtisanes, de même que notre Valentin, élève aussi du Caravage. Mais le vrai peuple d'Italie, le peuple travailleur des campagnes, ce beau peuple, si élégant, si noble, si poétique, il n'a jamais eu son peintre, jusqu'à Léopold Robert.

C'est peut-être là le côté faible de l'art moderne, surtout depuis la fin du XVIe siècle, d'avoir respecté les réalités d'une société divisée en castes presque infranchissables; d'avoir exprimé le grand seigneur, ou le guerrier, ou le mendiant, mais non pas l'homme, sous les pourpoints de velours, sous la cuirasse ou sous la bure. L'habit étouffe les battements du cœur. Vandick est le plus brillant parmi ces habiles costumiers. L'art antique, au contraire, s'était élevé au dessus des distinctions sociales : il créait des hommes et des femmes, des types humains, éternels, et non pas seulement des types de la société contemporaine. Qu'est-ce que la *Vénus* de Milo? Ce n'est pas une femme; c'est la Femme. Notre art moderne est à l'art antique, comme la chronique est à la grande histoire. Nos artistes ont fait de la chronique, s'attachant aux détails, aux accessoires, à l'enveloppe, sans saisir les caractères gravés au fond de l'âme humaine par le doigt de Dieu.

La littérature n'a pas, du moins, abandonné tout à fait, comme la peinture, la tradition de cet art sublime qui donne à ses créations l'immortalité. Rabelais, Molière, Corneille, Shakspeare, Goëthe dans *Faust* et Byron dans *Childe-Harold*, ont exprimé la nature intérieure de l'homme, ces qualités persistantes, qui lui sont essentielles. Mais au dessous de ces rares génies, la littérature a négligé le peuple, sans doute parce qu'elle n'y voyait pas la vie morale et intellectuelle; et les écrivains auxquels le peuple a servi quelquefois de héros, n'ont point cherché à le relever de son infériorité. Est-ce l'auteur de *Gil Blas*, par exemple, qui s'inquiète

Digitized by Google

de la moralisation du peuple? Son peuple d'escrocs et de bohémiens n'est point trop mécontent de sa condition. Au XVIIIe siècle, après les généreuses luttes de la philosophie contre le passé, la littérature songea bien à s'inspirer du peuple. Diderot, le fils du coutelier, ne manqua pas d'essayer au théâtre quelques personnages de la dernière classe, en leur attribuant de nobles vertus. C'était le temps où Greuze donnait une famille et de touchantes émotions à ses paysans endimanchés. Mais cependant qu'avait fait, quelques années avant, Rousseau, le plus peuple d'eux tous, le missionnaire sauvage et fanatique, le prédicateur de l'égalité? Rousseau, qui avait été domestique et vagabond, quand il veut mettre dans un roman pathétique tout son idéal d'amour, dans quels personnages incarne-t-il son drame? Il est forcé d'accepter le beau milieu de la société aristocratique, avec des nobles, des baronnes et des mylords.

Depuis la révolution française, qui a pourtant couronné le peuple d'une souveraineté idéale, la vie plébéïenne n'a point encore trouvé ses poètes. Un seul peut-être, Béranger, a réhabilité les *gueux* par l'amour et la philosophie. Le peuple est demeuré *incompris* pour la foule des littérateurs. Ceux qui l'ont regardé, l'ont vu en caricature ou pris en pitié. Il ne leur a pas même inspiré autant de sympathie qu'au baronnet sir Walter Scott, l'homme de l'aristocratie anglaise et de la tradition.

George Sand, que le poème de *Lélia* élève à la hauteur des maîtres immortels, a souvent aussi tenté de peindre le peuple dans sa force, dans son intelligence et sa beauté; mais la préoccupation principale de George Sand l'avait jusqu'ici attaché au sort de la femme, cet autre esclave de la société présente. Et, pour peindre la femme, il l'avait conduite, à travers mille aventures, dans une merveilleuse odyssée, à la recherche de l'amour. C'était d'abord la femme enchaînée, *Indiana*; puis la passion en liberté, *Lélia* et *Pulchérie*; puis la passion de la femme sacrifiant l'homme, dans *Jacques*; puis la femme absorbée par l'homme, la Juliette de *Léoni*; ailleurs, la recherche de l'amour dans des conditions incompatibles: la femme du monde amoureuse d'un inférieur, *Valentine* et *Fiamma*; ou la femme du peuple, amoureuse d'un noble, *Geneviève*; ailleurs, c'est un amour mystique, sans objet autre que la poésie, la nature ou Dieu, comme dans les *Sept cordes de la lyre*. Partout, c'est la protestation contre la tyrannie d'une société barbare; partout, l'élévation de la femme, réclamant, comme le peuple, l'exercice de ses droits et de ses devoirs; partout, sans parler de *Lélia*, les femmes surpassent les hommes, et les dominent même, excepté dans *Léone Léoni*, ce chef-d'œuvre qui exprime une sorte de fatalité d'amour, à l'inverse de *Manon Lescaut*, et qui est encore une protestation indirecte contre l'amour imparfait.

Jusqu'ici, quand George Sand a emprunté au peuple ses héros, il les a aussitôt fait vivre hors du peuple, excepté dans *Mauprat*. C'est or-

Digitized by Google

dinairement en leur qualité d'artistes, comme le Bénédict de *Valentine*, qu'on s'intéresse à leurs passions : ils dépouillent l'homme peuple, et se modifient dans un milieu nouveau.

Cette fois, dans *le Compagnon du tour de France*, l'auteur de *Spiridion* s'est mis en plein peuple, et il y est resté. Que les belles dames, qui lisent si avidement les romans colorés de George Sand, s'apprêtent à vivre, pendant plusieurs volumes, avec des prolétaires, de véritables ouvriers, des compagnons travaillant de leurs bras chaque jour, et mangeant le pain du pauvre. Mais les admirateurs de George Sand n'y perdront rien. C'est toujours la même couleur chaude et abondante, le même mouvement passionné, et cette physionomie expressive, qui traduit tous les secrets de la tête et du cœur.

Il est sensible que George Sand, après avoir déjà modifié sa première manière dans *André*, est entré, depuis *Spiridion* surtout, dans une nouvelle phase de son talent, déjà indiquée de loin par *Mauprat*. Il est sensible que George Sand, après ces douloureuses recherches, a trouvé enfin des pensées consolantes, et que *Lélia*, qui souffrait tant de son impuissance morale, a cessé ses éloquentes imprécations. *Spiridion* commence la troisième manière, dont *le Compagnon du tour de France* sera sans doute le chef-d'œuvre.

Les critiques ne manqueront pas de se prononcer pour l'une de ces trois manières, comme on fait à propos de Raphaël. Aimez-vous mieux le *Mariage de la Vierge*, que Raphaël peignit en sortant de chez le Perugin, ou la *Transfiguration*, terminée dans l'année même de la mort de Raphaël? Aimez-vous mieux *Indiana*, qui est de la première manière, à la fois plus naïve et plus fougueuse, ou *André*, qui est de la seconde manière, plus habile et plus reposée, ou enfin *le Compagnon du tour de France*? ou bien encore *Lélia*, qui n'appartient précisément à aucune de ces phases, chef-d'œuvre original, excentrique, spontané, qui représente l'auteur mieux peut-être qu'aucun autre de ses livres?

Cette troisième manière de George Sand paraît devoir être la réalisation de l'art tant souhaité, depuis quelques années, par tous les cœurs honnêtes et les esprits intelligents. Après la révolution romantique, qui n'a produit qu'un certain perfectionnement de la forme, il fallait bien arriver à se servir de ce langage, ainsi perfectionné, pour exprimer tout ce qui agite notre temps. Ce nouvel art devait réunir l'éclat, la souplesse, la fantaisie de l'école romantique à la moralité, à la simplicité, à la pensée sérieuse qui fait le mérite de toutes les grandes écoles. Eh bien! nous n'hésitons pas à dire que *le Compagnon du tour de France* présente à la fois ces diverses qualités du fond et de forme.

Les deux volumes déjà publiés ne sont que la première partie du roman. C'est le péristyle d'un monument élevé à la glorification du

Digitized by Google

peuple travailleur. On ne saurait donc juger la composition dans son ensemble. Ce qui paraît hors-d'œuvre dans ce morceau grandiose est peut-être une pierre d'attente qui doit relier les premiers membres à la suite de la composition. Ainsi, le luxe de personnages et de scènes, dont l'emploi n'est pas toujours suffisamment justifié, est destiné sans doute à contribuer à l'harmonie et à la majesté de l'ensemble, quand l'édifice sera terminé. C'est pourquoi il convient de s'imposer une extrême réserve dans le jugement qu'on peut porter sur la composition générale et sur quelques parties en apparence démesurées. C'est pourquoi la critique doit avoir le bon goût de s'abstenir, en ce qui touche à la conduite du drame. Mais, dès aujourd'hui, elle peut examiner le sens et la portée de ce bel ouvrage.

Quelle est donc la philosophie du *Compagnon du tour de France?* C'est la philosophie de *Spiridion*; c'est la doctrine de la perfectibilité humaine et de l'égalité. La pensée de l'auteur se trouve admirablement résumée dans ce passage de l'introduction : « Depuis l'antique « régime des castes jusqu'à notre siècle, où tout tend à l'abolition défi- « nitive de ce régime, les hommes ont constammemt essayé de consti- « tuer la vraie cité; mais la cité est toujours devenue caste, sous « quelque forme qu'elle se manifestât dans le monde. Qui dit cité dit « association, et qui dit association dit égalité; car il n'y a pas d'autre « principe qui puisse réunir deux hommes que le principe de réciprocité ou d'égalité. Mais la cité, toujours créée en vue et au moyen du « principe d'égalité, est toujours devenue oppressive et destructive de « l'égalité. Ce fut une loi de nature, une condition d'existence pour toutes « les associations du passé, que cet esprit de caste. Qu'importent les « noms; qu'importe que la cité se soit appelée république, aristocratie, monarchie, église, monachisme, bourgeoisie, corporation, selon les lieux « et les temps! Tant que la société officielle ne sera pas construite en vue « de l'égalité humaine, la société officielle sera caste; et tant que la société officielle sera caste, elle engendrera des sociétés secrètes. C'est à « l'avenir de réaliser l'œuvre qui a germé si longtemps dans l'humanité, « et qui fermente si énergiquement aujourd'hui dans son sein; car c'est « à l'avenir de résumer dans une seule foi, dans une seule unité, diversifiée seulement dans sa forme multiple, toutes les notions éparses, « toutes les manifestations incomplètes de l'éternelle vérité. »

Pour démontrer la nécessité et la légitimité de cette tendance inévitable vers l'égalité sociale et le perfectionnement des institutions politiques, George Sand a pris un ouvrier, un prolétaire de la société actuelle, et, de ce paria, elle a fait un homme supérieur, sans le sortir de sa condition.

Digitized by Google

II.

Pierre Huguenin est le fils d'un vieux menuisier du village de Villepreux. Rentré dans l'atelier de son père, après avoir fait son tour de France, il a rapporté de ses voyages, une habileté merveilleuse, qui ne nuit point à sa modestie et à sa simplicité. L'aspect de la nature a développé dans son cœur tous les instincts poétiques, de même que la fréquentation des hommes a ouvert son esprit aux choses nouvelles et à l'intuition de la vérité. S'il entrevoit l'injustice des conditions sociales, il n'en pratique pas moins avec sagesse, sous la direction de son père, le métier que sa naissance lui a imposé. L'économe du château de Villepreux leur a confié la restauration d'une vieille chapelle gothique. Un soir, Pierre entre pour ses travaux dans un cabinet attenant à la chapelle et réservé à la fille du comte de Villepreux, quand la noble famille habite le chateau. Il admire les objets d'art accrochés aux lambris, les cartons de gravures épars sur les meubles sculptés, et les beaux livres rangés dans une bibliothèque élégante. L'amour de l'étude le saisit, et, durant des heures mystérieuses, il s'installe dans la tourelle, et se nourrit de Rousseau, de Platon, des Pères de l'Église, demandant à ces génies sublimes l'explication des mystères qui tourmentent son cœur.

Cependant le travail de la chapelle exige de nouveaux aides. Pierre se met en route, pour aller recruter à Blois des compagnons menuisiers. Ici commençent les aventures de la vie nomade de l'ouvrier. Sur le chemin, Pierre rencontre un compagnon d'une société hostile à la société dont il est membre. On sait les déplorables luttes des ouvriers affiliés aux divers *devoirs* du compagnonnage, Pierre oppose une raison calme et ferme aux provocations du tailleur de pierre, Jean Savage, *la Terreur des Gavots de Carcassonne* : «Il y a, dit-il, une plus grande société » que celle des *Gavots* et des *Dévorants*; c'est la société humaine. Il y a » un maître plus illustre que tous ceux du *Temple* : c'est Dieu. Il y a un » *devoir* plus noble, plus vrai, que tous ceux des initiations; c'est le » devoir de la fraternité entre tous les hommes.»

Après cette rencontre, et non loin de Blois, Pierre, fatigué de la marche, entre pour se reposer dans une maisonnette, où il est accueilli par un frère en *Devoir de Liberté*, Vaudois *la Sagesse*, devenu cabaretier. Arrive un autre voyageur, Amaury, *dit Nantais le Corinthien*, l'ami le plus cher de Pierre et son ancien camarade du tour de France. Ils devisent, tous trois, sous le *Berceau de la Sagesse*, et Pierre surprend bien ses naïfs compagnons, quand il leur révèle sa mélancolie rêveuse, et ce mal inexplicable qui travaille les générations contemporaines, et cette inquiétude qui lui dit sans cesse à l'oreille: « Marche, travaille ;

Digitized by Google

« ne t'arrête pas ici, ne te contente pas de cela; tu as tout à apprendre, « tout à faire, tout à conquérir, pour remplir ta vie comme tu le dois. »

Le *Corinthien* se rendait aussi à Blois, pour aider les menuisiers du *Devoir de Liberté* à disputer la ville contre une société rivale. Chemin faisant, les deux amis s'entretiennent du compagnonnage, et Pierre s'écrie : « Hélas! le sentiment de l'esprit de corps m'abandonne de « plus en plus. Le sentiment d'une destinée commune à tous les tra- « vailleurs se révèle à moi, et ce barbare usage de créer des distinc- « tions, des castes, des camps ennemis entre nous tous, me paraît de « plus en plus sauvage et funeste. Eh quoi! n'est-ce pas assez que nous « ayons pour ennemis naturels tous ceux qui exploitent nos labeurs à « leur profit! Faut-il encore que, subissant l'inégalité qui nous rejette au « dernier rang, nous cherchions à consacrer cette inégalité absurde et « coupable entre nous. Hélas! j'aime les hommes de ma race, et je suis « malheureux parce qu'ils se haïssent. »

Les voici à Blois, chez la *mère des compagnons*. Cette femme du peuple est une adorable création de George Sand, une figure pleine de noblesse, de calme, de force et de pureté, qui ressemble à Marthe de l'Évangile, ou à ces vierges de Raphaël avec un enfant entre les bras, ou à cette belle jeune femme des *Pêcheurs* de Léopold Robert. La Savinienne, c'est ainsi qu'on l'appelle, et le Corinthien ont l'un pour l'autre le plus chaste amour, dont le Corinthien confie à Pierre la touchante histoire. Aujourd'hui la Savinienne est veuve. Mais le dignitaire de la société aspire aussi à épouser la mère des compagnons. Que deviendra cet amour de la Savinienne et du Corinthien?

Cependant, nous faisons connaissance avec une foule de *pays* joyeux: *Bordelais le Cœur-Aimable*, *Marseillais l'Enfant-du-Génie*, et le dignitaire, Romanet *le Bon-Soutien*, qui tous acceuillent fraternellement *Nantais-le-Corinthien*, et Pierre, dit *Villepreux*, *l'Ami-du-Trait*. On discute sur le concours pour *jouer la ville* de Blois. Pierre soulève un grand scandale dans l'assemblée, en proposant de tenter une paix honorable, au lieu d'une épreuve douteuse, et le concours est voté.

Mais la paix ne devait pas être de longue durée entre les deux *Devoirs* rivaux. Provoqués par l'imprudence d'un jeune menuisier, les charpentiers du père Soubise viennent assiéger la maison de la Savinienne. Une lutte meurtrière s'engage, et le Corinthien, qui a renversé un ennemi pour protéger la Savinienne, est forcé de se réfugier chez le vieux camarade Vaudois, *au Berceau de la Sagesse*.

Après avoir employé quelques jours au service de ses camarades compromis devant la justice, Pierre songea à retourner à Villepreux, où son père l'attendait avec impatience. Le Corinthien était heureux d'accompagner son ami, et le dignitaire leur avait présenté un honnête enfant du Berry, avec lequel Pierre se rendit au *Berceau de la Sagesse*,

Digitized by Google

pour se préparer au départ. Pierre fut bien surpris de rencontrer nombreuse compagnie au cabaret du *Vaudois*: c'était un étranger mystérieux qui avait déjà cherché à lier connaissance avec lui; c'étaient le dignitaire et un vieux maître serrurier de Blois, un avocat, un médecin, un capitaine de l'armée impériale. Il ne faut pas oublier que le roman se passe en 1823. Ces nouveaux personnages ne sont rien moins que des carbonari qui veulent embaucher des plébéiens. Ici, l'auteur met en scène les diverses intentions de la Charbonnerie, et il oppose les hommes du peuple à ces conspirateurs du libéralisme. Nous retrouverons, plus tard, au château de Villepreux, l'étranger Achille Lefort, qui voyage avec une mission de la vente suprême de Paris.

De retour à Villepreux, Pierre, le Corinthien, le Berrichon, et le père Huguenin reprennent les travaux interrompus de la chapelle.

Durant cet intervalle, la famille de Villepreux, s'était réinstallée au château. Elle se composait du comte, vieux gentilhomme devenu libéral et siégeant à la chambre des députés à côté de Manuel; de la petite fille du comte, Iseult, jeune fille mélancolique et sérieuse; du petit fils du comte, Raoul, jeune écervelé qui se destine à l'état militaire; enfin d'une marquise des Fresnays, femme légère et coquette, issue d'une famille bourgeoise et alliée à la famille de Villepreux.

Un jour, le comte, accompagné d'Iseult et de Joséphine, vient visiter les travailleurs de la chapelle. Pierre rencontre le regard d'Iseult, et il se souvient de ses rêveries et de ses études dans le cabinet de la tourelle; et il lui semble que sa vie était attachée par un lien mystérieux à la vie de la jeune patricienne.

Vivant ainsi presque sous le même toit, les ouvriers de la chapelle et la famille de Villepreux sont en continuels rapports. Le comte leur confie les travaux de sculpture et de décoration, qui manifestent chez le Corinthien une merveilleuse aptitude à la pratique de l'art. Souvent, Pierre est appelé auprès du comte, et il y rencontre toujours Iseult. Une fois même, pendant qu'il travaille à la porte du cabinet de la tourelle, la jeune fille l'encourage à contempler ses gravures d'après Raphaël. Il faut lire le roman, pour comprendre toutes les nuances délicates avec lesquelles l'auteur peint les commencements de cette singulière intimité. Pierre ne s'avoue point encore son amour. Mais, à côté de ce sentiment respectueux et mystique, un autre amour s'était développé, plus impétueux, entre Joséphine et le Corinthien, qu'on nommait au château le jeune artiste. Celle-ci, sous prétexte de dessiner des ornements gothiques, avait souvent passé des journées sur une estrade de la chapelle, où travaillaient les menuisiers. Quelquefois, à des fêtes villageoises, auxquelles la famille de Villepreux prenait part, le Corinthien avait dansé avec la marquise, et le souvenir de la Savinienne avait déserté son cœur.

Digitized by Google

La politique contribuait encore à rapprocher Pierre de la jeune comtesse. Achille Lefort, le commis voyageur que nous avons déjà vu au *Berceau de la Sagesse*, vint au château. Car le comte était affilié secrètement à la Charbonnerie, et Iseult, avec son intelligence sérieuse, ne restait point étrangère à leurs entretiens politiques. Achille Lefort n'avait point renoncé à embaucher Pierre dans la Charbonnerie. Mais les questions profondes de l'ouvrier embarrassaient sans cesse le conspirateur libéral. Le libéralisme de la restauration, en effet, uniquement occupé de sa lutte nécessaire contre les aristocrates, le clergé et les Bourbons de la branche aînée, n'avait guère songé à la condition misérable du peuple et à la réorganisation de l'avenir. C'était assez pour la bourgeoisie de détruire à jamais ses rivaux de l'ancien régime, sans préparer un régime nouveau. Pierre, avec son bon sens et sa logique d'homme du peuple, n'avait pas de peine à convaincre d'impuissance ces révolutionnaires bâtards, qui prétendaient pourtant rallier le peuple à leur œuvre. Et, après ces conversations, où le carbonaro ne pouvait résoudre les problèmes de la société future, Pierre gémissait en son cœur de l'obscurité où s'agitait encore la politique : « Il recevait, comme « un choc dans tout son être, ces douleurs exquises et profondes de « René et de Childe-Harold, auxquelles la loi des âges venait l'initier, « lui, simple manœuvre, sans plus de réserve que si la société l'eût formé « pour les souffrances de l'esprit, au lieu de le destiner exclusivement à « celles du corps. »

Une nuit donc, Pierre était resté dans le parc, songeant à toutes ces misères et à la division des hommes. Le problème de la richesse et de la pauvreté se dressait devant lui. A quoi sert le travail, pensait-il, si l'immense majorité des travailleurs est privée du nécessaire. La nature a été torturée contre l'intention de Dieu. « Point d'harmonie, point de goût, « et surtout point de fertilité réelle. Partout, la terre livrée à l'ignorance « et à la cupidité, s'épuisant sans donner l'abondance; ou bien, aban- « donnée à l'impuissance du pauvre, se flétrissant dans une aridité sé- « culaire; et, pour le voyageur, pas un sentier qu'il ne fallût chercher « et conquérir en quelque sorte, par la mémoire ou par l'agilité du corps; « car tout est clos, tout est défendu, tout se hérisse d'épines et s'entoure « de fossés et de palissades : le moindre coin de terre est une forteresse, « et la loi constitue un délit à chaque pas hasardé par un homme sur « la propriété jalouse et farouche d'un autre homme. Dieu peut-il recon- « naître là son ouvrage? Est-ce là le beau paradis terrestre qu'il nous « avait confié pour l'embellir et l'étendre, d'horizon en horizon, sur « toute la surface du globe? »

« Là seulement où la nature se conserve rebelle à l'envahissement de « l'homme, en résistant à la culture, elle a gardé sa force et sa beauté. « D'où vient donc que la main de l'homme est maudite, et que là seule-

Digitized by Google

« ment où elle ne règne pas, la terre retrouve son luxe et revêt sa gran-
« deur ?

« Si la grande propriété est meilleure conservatrice de la nature, si elle
« opère avec plus de largeur et de science l'œuvre du travail humain,
« elle n'en est pas moins une monstrueuse atteinte au droit impérissable
« de l'humanité. Elle dispose, au profit de quelques uns, du domaine
« de tous; elle dévore insolemment la vie du faible et du déshérité, qui
« crie vainement vengeance vers le Ciel.»

« Et cependant, plus on partage, plus la terre périt; plus on assure
« l'existence de chacun de ses membres, plus le corps de l'humanité
« languit et souffre. On a rasé des châteaux, on a semé le blé dans les
« parcs seigneuriaux; chacun a tiré à soi un lambeau de la dépouille
« et s'est cru sauvé. Mais de dessous chaque pierre est sorti une essaim
« de pauvres affamés, et la terre se trouve maintenant trop petite. Les
« riches se ruinent et disparaissent en vain. Plus on brise le pain, plus
« de mains s'étendent pour le recevoir, et le miracle de Jésus ne s'o-
« père plus, personne n'est rassasié; la terre se dessèche et l'homme
« avec la terre. L'industrie déploie en vain des forces miraculeuses; elle
« suscite des besoins qu'elle ne peut satisfaire, elle prodigue des jouis-
« sances auxquelles la famille humaine ne participe qu'en s'imposant,
« sur d'autres points, des privations jusqu'alors inconnues: on crée par-
« tout le travail, et partout la misère augmente. »

« Faut-il donc continuer ce partage qu'avaient rêvé nos pères? La
« Terre a été divisée par eux; divisons-la plus encore; nos enfants la
« diviseront jusqu'à l'infini; car ils multiplieront encore, et chaque
« génération exigera un nouveau partage, qui réduira l'étroit domaine
« des ancêtres et l'héritage des descendants. Avec le temps, chaque
« homme arrivera donc à posséder un grain de sable, à moins que la
« famine et toutes les causes de destruction qu'engendre la barbarie
« ne viennent décimer à propos, dans chaque siècle, la population. »

Torturé par ces incertitudes douloureuses, Pierre était tombé le visage contre terre, et il se tordait les mains en versant des torrents de larmes. Quand il releva la tête, il vit une femme debout devant lui. C'était Iseult qui venait de cueillir des fleurs dans le parc. — Vous êtes donc bien malheureux, dit-elle! — Hélas! répondit l'ouvrier, je pleure sans cause réelle, à ce qu'il me semble; je pleure sur mes pensées.

Et Pierre prit le chemin de l'atelier. Mais les angoisses de la nuit avaient épuisé ses forces; il se coucha sur des copeaux dans un coin de la chapelle. Et, durant son sommeil, il fit un rêve étrange: « Il lui
« sembla qu'il était couché sur des fleurs, et ces fleurs croissaient,
« s'entrouvraient, devenaient de plus en plus suaves et magnifiques,
« et montaient en s'épanouissant vers le Ciel. Bientôt ce furent des

Digitized by Google

« arbres gigantesques qui embaumaient les airs, et, s'échelonnant en « abîme de verdure, atteignaient les splendeurs de l'empirée. L'esprit « du dormeur, porté par les fleurs, montait comme elles vers le ciel « et s'élevait, heureux et puissant, avec cette végétation sans repos « et sans limite. Enfin, il parvint à une hauteur d'où il découvrit « toute la face d'une terre nouvelle; et cette terre était, comme le « chemin qui l'y avait conduit, un océan de verdure, de fruits et de « fleurs... Et partout où son esprit se posait, il voyait la fécondité, le « bonheur et la paix, fleurir sous des formes nouvelles. Alors un être « qui voltigeait près de lui, lui dit : Vous voici enfin dans le ciel que « vous avez tant désiré de posséder, et vous êtes parmi les anges; car « les temps sont accomplis. Une éternité succède à une éternité, et « quand vous reviendrez à la fin de celle-ci, vous verrez encore d'autres « merveilles, un autre ciel et d'autres anges. Pierre reconnut Iseult « et le parc de Villepreux ; mais ce parc touchait aux confins du Ciel et « de la Terre, et Iseult était un ange rayonnant de sagesse et de « beauté. Et en regardant bien les anges qui passaient, il reconnut « son père et le père d'Iseult, qui marchaient enlacés au bras l'un de « l'autre; il reconnut la Savinienne et la marquise, qui cueillaient dans « la même corbeille des fleurs et des épis ; il reconnut enfin tous ceux « qu'il aimait, et tous ceux qu'il connaissait, mais transformés, et « idéalisés. Et il se demandait quel miracle s'était opéré en eux; pour « qu'ils fussent ainsi tous revêtus de beauté, de force et d'amour. Alors « Iseult lui dit : Ne vois-tu pas que nous sommes tous frères, tous « riches et tous égaux? La Terre est redevenue Ciel, parce que nous « avons arraché toutes les épines des fossés et toutes les bornes des « enclos; nous sommes redevenus anges, parce que nous avons effacé « toutes les distinctions et abjuré tous les ressentiments. Aime, crois, « travaille, et tu seras ange dans ce monde des anges. »

Après ces deux chapitres sublimes, où George Sand enveloppe de sa poésie l'économie sociale de l'avenir, il nous montre Pierre en présence du vieux comte et du jeune carbonaro. Aux nobles aspirations du prolétaire, le grand seigneur oppose un scepticisme hypocrite ; le conspirateur bourgeois déclare son insuffisance. Quand Pierre évoque la question de la propriété, quand il proclame l'égalité des hommes de génie et des hommes les plus vulgaires, quand il s'écrie : « Le dernier des mendiants est mon pareil, à moi ! » quand il leur prouve qu'ils veulent maintenir l'inégalité, le comte lui répond : « Il faut bien supporter ce qui se fait ici-bas. »

Iseult seule sympathise dans son âme avec ces généreux désirs. Souvent Iseult et Pierre se rencontrent dans le parc, où le menuisier est appelé par ses travaux, et cette intimité du cœur prend de la force. Il

Digitized by Google

y avait une estime et une admiration mutuelles, qui trouvaient chaque jour de nouveaux aliments et de nouvelles causes.

Mais cependant, l'amour du Corinthien et de Joséphine avait suivi une autre marche. Entraînée par la légèreté de son caractère, la marquise était devenue la maîtresse de l'ouvrier. Grâce à une porte secrète, chaque nuit elle recevait son amant, et l'initiait aux voluptés d'une folle passion. Chaque nuit, ils s'enivraient de leur mutuelle jeunesse et de leur égale beauté. Dès lors, le Corinthien goûta un bonheur terrible, et qui décida du reste de sa vie.

Comment dire ses émotions nouvelles, et ses jalousies déchirantes, et ses exaltations! Les contrastes d'une existence passée tantôt dans un boudoir, tantôt dans l'atelier, avaient démoralisé cette nature artiste et ambitieuse. Le compagnon de Blois, rêvant maintenant la gloire et la richesse, avait oublié son amour d'autrefois pour la chaste Savinienne.

Et voilà qu'un jour la Savinienne arrive au bourg de Villepreux. La description de cette noble femme, avec ses enfants aux cheveux d'or, est un tableau du plus haut style et de la plus abondante couleur : on dirait une fuite en Égypte, peinte par Raphaël aidé de Rubens.

La Savinienne a été forcée de quitter Blois, parce que les compagnons du Devoir de Liberté ont *perdu la ville*. Dénuée de ressources, elle vient donc travailler à Villepreux, près de son fils l'*Ami-du-Trait*, et aussi sans doute obéissant à sa secrète affection pour le Corinthien. On la reçoit dans un pavillon du château. Mais le Corinthien n'est pas très empressé, et son accueil glacial consterne la Savinienne. Sans cesse humilié de lui-même, en présence de cette femme, si calme et si résignée, il va s'étourdir de ses remords auprès de la marquise.

Il arriva que des crises terribles entre Joséphine et son amant trahirent leur secret. Le comte, instruit de tout, propose à sa nièce d'épouser le Corinthien, après que celui-ci aura passé quelques années à étudier la sculpture en Italie.

Nous touchons au dénouement de cette première partie du roman, déjà si compliqué. Iseult a appris et la faute de sa cousine, et la proposition du comte. Ne doutant plus alors que son père consente à son mariage avec Pierre Huguenin, il s'opère dans tout son être comme une transfiguration divine. Forte de sa résolution, elle appelle Pierre dans la tourelle, et lui dit avec solennité : Devant Dieu qui nous voit et nous entend, m'aimez-vous comme je vous aime? Pierre ne répond que par ses larmes.

A ce moment, le comte entre dans le cabinet, et comme Iseult lui demande son consentement, il tombe suffoqué par la surprise, la colère et l'indignation.

Que va faire Pierre Huguenin? Il aime trop le peuple pour accepter cette heureuse destinée qui s'offre à un sur mille, en laissant souffrir

Digitized by Google

les autres. Ramené du milieu de son ivresse d'amour, au sentiment de ce devoir austère qu'il s'était imposé de chercher la vérité et la justice, il fut épouvanté de cette richesse, parce qu'il craignit d'aimer la richesse pour elle-même, et de n'en savoir point user. Il refusa, et Iseult, après avoir tenté vainement de changer sa résolution, lui promit que le jour où elle serait libre, il la retrouverait toujours dans les mêmes sentiments.

Le lendemain, la famille de Villepreux quitta le château, le Corinthien partit pour l'Italie, et Pierre Huguenin, *l'Ami-du-Trait*, le compagnon du tour de France, resta menuisier comme devant.

T. THORÉ.

Digitized by Google

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

SOLDAT, HISTORIEN ET PAMPHLÉTAIRE.

Lorsqu'on approche de Genève, sur le lac chanté par Byron, au retour d'une promenade à Vevay, ou d'un pélerinage à Copet, on aperçoit de loin les tours de l'église de Saint-Pierre qui dominent la ville, et qui font resplendir aux rayons dorés du soleil couchant la ferblanterie de leur toit. L'antique cathédrale de Saint-Pierre est aujourd'hui un temple protestant. Comme dans tous les temples protestants, vous ne trouverez là ni ornements, ni tableaux précieux, ni riches tentures, ni autels de marbre sculptés par les habiles ouvriers du XVIe siècle, mais des murailles nues, des bancs alignés. C'est une salle de conseil où l'on traite des affaires du Ciel, comme à la maison de ville on traite des choses de la terre. Dans le mur, à droite en entrant, est scellé un morceau de marbre noir, dont l'inscription est usée et illisible. Cette inscription avait été composée par Théodore-Agrippa d'Aubigné, fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Saintonge, et de Catherine de Lestang, né à Saint-Maury le 8 février 1550. Sa dépouille mortelle est sous ce marbre.

Le nom d'Agrippa d'Aubigné est un de ces noms à demi effacés dans la mémoire des hommes; on sait le nom, mais on ne connait que vaguement, par des lectures faites au hasard, par ouï dire, en quelque sorte, les souvenirs qui s'y rattachent. Il en est du nom comme de l'inscription du tombeau de l'église Saint-Pierre, tout cela est confus, presque indéchiffrable, on ne s'y arrête pas. — Cependant d'Aubigné a été mêlé aux tumultueux événements d'un siècle où toutes les passions religieuses, toutes les colères politiques étaient déchaînées. Sa vie a été plus agitée, peut-être, que l'époque où il a vécu. Pour toute discussion théologique, on se tirait des coups d'arquebuse; on cherchait à atteindre à travers le corps de son ennemi l'idée qui le faisait agir; mais les hommes seuls restaient sur le champ de bataille, car les idées ne meurent pas. D'Aubigné n'est encore qu'un enfant, cependant on est sans pitié, on veut le tuer; alors il prend un mousquet, et il tue. Fervent réformé, dans un temps où ce titre seul est un crime puni de mort, où une heure passée au prêche coûte la tête, d'Aubigné se fait soldat. Or, comme on lui a enseigné le grec et le latin, comme il lit déjà Platon, bien qu'il n'ait que treize ans, ce sera un soldat érudit qui en saura tout autant que les sa-

Digitized by Google

vants et les faiseurs de livres d'alors ; ceux de sa religion le prendront bientôt pour un de leurs chefs, il rédigera des mémoires en faveur des églises réformées du royaume, il se fera l'avocat du protestantisme. Pour arriver à son but, il usera de tous les moyens : il prendra aujourd'hui l'épée, demain la plume ; tantôt il sera en faveur auprès du roi, qui s'amuse de sa bouffonnerie et de la rudesse de ses paroles, tantôt on le chassera du Louvre et le bourreau le poursuivra. Donnez-lui quelques moments de répit, il écrira une détestable tragédie de *Circé*, qu'on représentera aux fêtes du mariage du duc de Joyeuse; laissez-le se reposer un peu dans son gouvernement de Maillezais, qu'il a obtenu du roi Henri IV, et au lieu d'un capitaine querelleur, vous aurez un historien. Puis, tout à coup, au milieu des flots de sang qui inondent la France, il deviendra un poète plein d'énergie, après avoir été un impitoyable pamphlétaire. Toutes les haines des partis ont traversé son âme et l'ont remuée jusqu'au fond. Enfin, il termine une longue vie où les audacieuses entreprises, les duels, les amours, les sauvages représailles, les actions généreuses, les sérieuses méditations, les périls sans cesse renaissants se pressent en foule, il meurt à quatre-vingts ans dans son lit. Genève l'enterre avec pompe, Genève, dont il a rebâti les murs au prix de sa tête, Genève, dont il est presque le roi.

Outre l'enseignement qu'on peut retirer de l'histoire de cette existence si bien remplie, si active, qui n'est jamais sortie du droit chemin pour se perdre dans les sentiers détournés ; outre cette leçon utile dans des jours comme les nôtres, où les convictions politiques se taisent honteusement devant l'intérêt, où la conscience de bien des hommes de parti se met aux ordres de qui veut la payer, il y a dans la biographie de d'Aubigné toute l'histoire de l'époque où il a vécu. D'Aubigné est l'historien le plus complet de la seconde partie du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. — C'est le chroniqueur des règnes de François II, Charles IX, Henri III, Henri IV surtout, et des premières années de Louis XIII. Il tient son rang parmi ces peintres satiriques et profonds, qui se succèdent sans interruption en France. Brantôme, le courtisan aux mœurs faciles, le capitaine des guerres d'Italie, l'homme du parti qui triomphe, le conteur charmant, succède à Rabelais. D'Aubigné vous prend au sortir de Brantôme, et vous mène jusqu'à Richelieu, ou peu s'en faut. Dans son *Histoire universelle*, il raconte les événements politiques, dans *les Aventures du baron de Fœneste* et *la Confession de Sanci*, il fait l'ardente satire des mœurs du temps *Le Baron de Fœneste* est un pamphlet hardi qui s'attaque à tout, à la religion comme aux superstitieuses croyances, comme aux extravagances des courtisans, comme aux façons de dire, comme à tout ce qu'il y a de mauvais dans l'ordre social. Ce n'est plus Brantôme écrivant pour son plaisir, et tirant de sa prodigieuse mémoire les récits des *Dames galantes*, c'est Rabelais recommençant ses infatigables railleries. Après d'Aubigné, arrivera Bussy-Rabutin, mais celui-là ressemblera plus à Brantôme, dont il gardera tout le cynisme, moins la franchise. L'auteur de *Fœneste* est entre eux deux.

Enfin, quand le silence se sera fait autour du trône rayonnant de Louis XIV, quand par toute la France on se sera prosterné devant cette despotique volonté qui nivelle tout dans l'état, les gazetiers de Hollande continueront seuls

Digitized by Google

la lutte, à l'abri derrière les polders. Alors, par un étrange hasard, par un de ces bizarres caprices du destin qui étonnent nos sagesses humaines, Louis XIV, le demi-dieu, encensé par les poètes et les historiens, le *grand Alcandre*, comme disent les vieux frondeurs dans les ruelles, le *Tyran des Dragonnades*, comme disent de leur côté les pamphlets de Genève et de la Haye, épouse un matin la petite-fille de ce hardi et incorruptible réformé, Agrippa d'Aubigné. D'Aubigné était le grand-père de madame de Maintenon.

Mais tout cela ne nous regarde pas : nous allons retourner au seizième siècle.

Sous François Ier, la hache est déjà dans le grand chêne de la féodalité; une guerre sourde et active se déclare contre elle. Les seigneurs ont été ruinés par les magnifiques prodigalités du camp du Drap d'Or, le canon les a décimés, on leur retirera peu à peu leurs priviléges. On proclamera que « si un roi ne peut endurer de compagnon, il endure encore moins de supérieur, » on dira bien haut, que « les justices des seigneurs émanent du souverain, qui leur en fait la concession ou à qui ils les ont usurpées, » on ressaisira sur eux la juridiction des eaux et forêts, on établira des notaires royaux, on défendra aux seigneurs de s'attribuer les terrains vagues; puis ils viendront s'affaiblir dans les guerres religieuses, dont les fureurs n'auront point de bornes. L'arbre féodal, fortement ébranlé, dépérira de jour en jour, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé le 4 août 1789.

Quand Henri II mourut dans un tournoi, les gentilshommes qui avaient continué à guerroyer à l'étranger, comme du vivant de son père, apprirent soudain qu'on se battait en France; ils revinrent alors en grande hâte, et virent qu'on leur avait dit vrai. Les guerres civiles commençaient. Les Guise, — nom terrible qui remplit toute cette époque sanglante, — traînaient avec eux un enfant chétif et malade, François II, le petit-fils de celui qu'on avait vu trois jours l'épée au poing à Marignan, et en son nom, ils font pendre les mécontents sous prétexte de trahison. Le feu est aux quatre coins du royaume. On se bat dans le Languedoc, on se bat dans le Lyonnais, on se bat dans le Dauphiné, on fait le siége de la Rochelle; des lansquenets pillent la Saintonge, des bandes de reîtres brûlent les villages dans le Poitou; ici on allume des bûchers, là on dresse des potences. La conjuration de la Renaudie est démasquée, et les vaincus sont pendus en grand nombre dans la place du marché. Quelques jours après, une petite troupe, composée de vingt cavaliers environ, se rendant à Paris, passe par Amboise; parmi ces vingt cavaliers, tous de la religion réformée, il y a un enfant de huit ans. La petite troupe se promène quelque temps silencieusement autour des gibets, et contemple avec rage ce grand étal de boucherie humaine. L'enfant qui a touché les cadavres des amis de son père, s'écrie : « Ils ont décapité la France! » Et alors le père saisit brusquement la bride de son cheval, étend la main sur la tête du fils, et lui dit à haute voix, et de manière à être entendu de tous ses compagnons au milieu de cette place où se presse déjà le peuple en rumeur : « Il ne faut point épargner ta tête après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, je te maudis. » Cet enfant, qui était Agrippa d'Aubigné, ne s'y épargna pas, il fut condamné quatre fois à mort.

Digitized by Google

Ainsi le voilà jeté solennellement parmi les périls; il y entre d'une façon toute dramatique, et comme un vengeur du sang versé. Cependant il est encore bien jeune pour soutenir tant de fatigues; il faut que les années endurcissent ses membres et mûrissent son intelligence. Son père, qui craint pour lui les débauches des camps, qui se souvient qu'à la mort de M. de Duras il fut obligé de l'envoyer chercher, je n'ose dire où, le conduit chez M. de Bèze, à Genève, pour apprendre les mathématiques et les *Dialectes de Pindare*. D'Aubigné, qui a déjà goûté de cette vie d'aventures, si pleine d'émotions de toutes sortes, qui a devisé plusieurs heures avec la duchesse de Ferrare (1), qui s'est battu au siége d'Orléans, qui a failli être pendu à Milly, envoie les pédants au diable et se sauve à Lyon. De retour en Saintonge, le sieur Audubeville, son curateur, pour l'empêcher de courir le monde avec son arquebuse à mèche sur l'épaule, le met en prison et l'y retient jusqu'à la reprise des troisièmes guerres. Un soir, le prisonnier entend passer des lansquenets sur la route; il fait signe au capitaine, attache ses draps de lit à un barreau de fer, et descend par la fenêtre. On lui jette un manteau sur les épaules, on le fait monter en croupe derrière l'un des soldats, et le voilà parti. — « Je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, s'écrie-t-il gaiement en jetant un regard sur ses vêtements en lambeaux, n'en pouvant sortir en plus piteux état que j'y entre. » Cette fois, il s'est mis hors de pages, il ne reviendra plus au logis paternel. Au détour du chemin, on rencontre un gros de catholiques, les deux troupes s'attaquent; d'Aubigné casse la tête au premier venu d'entre les ennemis d'un coup de mousquet, prend le cheval, les armes et le pourpoint du mort, et rejoint la troupe. Ainsi, hardiesse dans le danger, insouciance du lendemain, impatience de toute contrainte, voilà le caractère particulier du siècle. Tous ces capitaines de fortune, tous ces chefs de bandes sont doués d'une étonnante activité de corps et d'esprit; ils ont tous été trempés en naissant dans le plus complet mépris de la vie. Leur quartier-général n'est ni auprès des Guise, ni chez le roi de Navarre; ils vont devant eux, cherchant la richesse et la gloire; quelquefois ils trouvent l'une et l'autre le plus ordinairement ils meurent dans le sac de quelque bourg où ils se sont retranchés, ou sous les coups d'un reître qui les tue pour prendre leur bourse et jette leur corps dans un fossé. Scènes effroyables de désordre, de pillage, de meurtres, de cruautés sans excuse, de vengeances sans cesse répétées dont l'histoire est assombrie, et qu'on se figurerait à peine, si, à deux pas de nous, de l'autre côté des monts, dans l'Espagne épuisée par l'anarchie, il ne nous était donné de les voir se renouveler chaque jour. Quel amour de l'indépendance dans le cœur de tous ces gens-là! Quelles franches et libres allures! et comme il leur serait impossible de se façonner au joug d'une vie militaire plus régulière! Voyez d'Aubigné : le prince de Condé, qui mène avec lui cinq cents arquebusiers, le rencontre à la tête de sa troupe qu'il passe en revue; le lieutenant du prince s'en vient lui offrir une place dans la maison de son maître, et l'engage à se donner à lui. — « Meslez-vous de donner vos chiens et vos chevaux, et non de mes parcils », répond le jeune homme en tordant sa

(1) Rénée de Ferrare, fille de Louis XII et veuve de Hercule d'Est. Brantôme a écrit son éloge.

Digitized by Google

moustache. Là-dessus il pique des deux, et laisse le prince de Condé continuer sa route avec ses arquebusiers.

Cependant les guerres civiles prennent un caractère de férocité qu'elles n'avaient pas d'abord. Les forces sont égales des deux côtés. Le parti des réformés s'est accru de tous les mécontents et de tous les chercheurs d'aventures; aux attaques des uns succèdent les représailles des autres ; pour la plupart, la religion est le prétexte, le pillage est le but. D'Aubigné raconte qu'attaqué par la fièvre et contraint de garder le lit, il fit dresser les cheveux sur la tête à d'honnêtes bourgeois de Royan, en leur confessant « les excès et pilleries qu'il avait commis avec ses soldats. » Mais c'est surtout en lisant les exploits du baron des Adrets, de ce terrible gascon pillard et sans pitié, *capitaine excellent, qui cogne les garnisons et leur fait prendre le couvert des murailles*, qu'on comprendra le malheureux état de la France à cette époque. D'Aubigné rapporte dans son *Histoire universelle* une conversation qu'il eut avec lui à Lyon, au retour du roi de Pologne. Il y a dans ces quelques lignes le tableau animé et complet des désordres sans remède qui accablaient le royaume. D'Aubigné était alors fort bien vu à la cour : ses bons mots, ses mordantes railleries, sa réputation de bravoure, le faisaient entrer, comme il dit, « sans barbe, où les vieillards étaient refusés. » Un jour donc, comme l'huissier allait lui ouvrir la porte, il aperçut dans l'antichambre, assis sans rien dire, et attendant que le roi passât, le vieux baron des Adrets qui avait à se plaindre ou à demander quelque compagnie. Le jeune homme, honteux d'avoir le pas sur le hardi partisan tout couvert de blessures, sans plus songer à son audience et à l'huissier qui tient la porte entr'ouverte, s'en vient droit à lui, « l'accoste avec beaucoup de révérence,» et, saisissant cette belle occasion de s'enquérir des devoirs d'un bon chef de bande, lui demande trois choses : « Pourquoi il a usé de cruautés mal convenables à sa grande valeur? Pourquoi il a quitté un parti auquel il estoit tant créancé? Pourquoi, enfin, rien ne lui a succédé depuis le parti quitté, quoi qu'il se soyt employé contre? » Le baron des Adrets fait asseoir le soldat courtisan à ses côtés, et lui développe ses théories guerrières à l'usage des capitaines de fortune passés, présents et futurs. Quant à la première question, il lui répond que, rendre le mal pour le mal, cela s'appelle non pas cruauté, mais bien justice; et après lui avoir fait le récit de plus de quatre mille meurtres et supplices inouis accomplis de sang-froid contre les huguenots, il ajoute que le seul moyen d'arrêter les barbaries des ennemis « est de leur rendre les revanches. » Et, à ce propos, le baron lui raconte d'un ton indifférent et comme un fait à l'appui de son opinion, qu'il y a quelques semaines à peine il a renvoyé en l'armée des ennemis, sur des chariots, trois cents cavaliers ayant chacun un poing et un pied coupés, « pour faire, comme cela fit, changer une guerre sans merci en courtoisie. » — C'est un plagiat. J'ai lu chose pareille dans l'histoire romaine, se dit en lui-même d'Aubigné, que le récit n'émeut pas autrement. Quel atroce plagiaire que le baron des Adrets ! Puis le capitaine continue : « Il n'y a rien, dit-il, si dangereux de monstrer à ses partisans imparité de droict et de personnes ; pource que, quand ils font la guerre avec respect, ils portent le front haut et le cœur bas, surtout quand les ennemis se vantent du nom du roy : en un mot, on ne peut apprendre au soldat

Digitized by Google

à mettre ensemble la main à l'espée et au chapeau. » Arrivant enfin aux deux autres questions qui lui ont été adressées, il ajoute : « Que monsieur l'admiral avait disposé de la guerre par maximes ministrales, et vouloit donner les diseurs pour juges aux faiseurs ; qu'il avait envoyé un censeur où il falloit un dictateur, et un Fabius au lieu d'un Marcelle. Voyant son sang et ses peines subjectes à tels supplantements, il n'avait peu despouiller envers son supérieur le courage qu'il avoit vestu contre ses ennemis ; qu'à la vérité, il avait traité avec le duc de Nemours, non par avarice ou crainte, mais par vengeance, et après l'ingratitude redoublée. » Pressé sur la troisième question, le capitaine jette un regard autour de lui, soupire profondément comme un soldat qui se rappelle le passé avec bonheur, qui se souvient de ses prises, et se penchant à l'oreille du jeune homme : « Avec les huguenots, dit-il, j'avois des soldats ; depuis, je n'ai eu que des marchands qui pensent à l'argent : les autres étaient soudoyés de vengeance, de passion et d'honneur. Je ne pouvois fournir de rennes pour les premiers, ces derniers ont usé mes esperons. » Quelle rudesse dans ces courtes paroles ! On s'imagine aisément qu'avec de tels hommes, poussés par les plus impérieuses passions, la lutte dut être longue et sanglante. Le moyen, je vous prie, de rétablir l'ordre dans l'état avec des gens qui vous parlent, les larmes aux yeux, de la grande confusion qui régnait et qu'ils cherchaient à augmenter par tous les moyens imaginables ; qui, chargés de courir sus aux pillards, aux incendiaires, à toutes ces bandes qui tiennent le pays, regrettent au fond de l'âme le bon temps où l'on pillait, où l'on brûlait, où l'on emportait d'assaut les châteaux et les villages.

Au milieu de mœurs si rudes et si peu chevaleresques, qu'est devenue la galanterie des gentilshommes de François Ier ? La galanterie a subsisté sans éprouver de trop grandes altérations. Sans doute tous ces soldats si épris du brigandage se laissent attendrir difficilement par les larmes et la prière ; sans doute, pour la plupart, ils versent le sang avec une imperturbable indifférence ; sans doute leur cœur est endurci en plus d'un endroit, mais, cherchez bien, et vous trouverez chez eux une place secrète qui est encore vulnérable. Envisagés de ce côté-là, ils ont un certain air de parenté avec les héros de l'*Astrée*, qui, soit dit en passant, n'est pas un roman aussi invraisemblable qu'on veut bien le croire ; comme le monde amoureux et brave d'Honoré d'Urfé, ils font les plus grandes extravagances qui se puissent concevoir. Si quelqu'un, cependant, a dû être exempt par sa nature de toutes les folies que fait faire l'amour, c'est à coup sûr d'Aubigné : eh bien ! d'Aubigné, qui ne croit guère à la royauté, qui ne croit pas au pape, qui se bat pour la liberté religieuse, qui flagelle impitoyablement tous les vices, tous les ridicules de son temps, d'Aubigné croit très fort à l'amour, il s'y abandonne facilement. Il laisse prendre racine dans son âme, non pas à l'amour des sens, qui, une fois assouvi, est oublieux et froidement égoïste, mais à cet amour chevaleresque qui fait qu'on hasarde sa vie pour un mot, pour un regard, pour un ruban jeté. Dans je ne sais plus quel combat à outrance, où il tient tête avec sa grande épée à bon nombre d'assaillants, l'auteur de *Fœneste* s'aperçoit que son mousquet a mis le feu à un bracelet des cheveux de sa maîtresse qu'il porte au bras. Le combat est terrible, les poignards se

Digitized by Google

croisent sur sa poitrine, la lutte est plus périlleuse que jamais : que fait-il alors? Pendant que les ennemis le serrent de près, il prend son épée de la main gauche, et, de la droite, éteint la flamme qui commence à gagner le gage précieux. Dans un autre combat, près d'un village de la Beauce, je crois, car la guerre civile a envahi toutes les provinces, et partout il y a des coups à recevoir et des coups à donner, il est poursuivi par un cavalier qui lui allonge une estocade ; l'épée entre d'un demi-pied dans le corps. On le transporte à l'hôtellerie voisine, et le médecin, appelé aussitôt, déclare, en posant l'appareil, qu'il croit la blessure mortelle. Le médecin parti, le blessé s'écrie qu'il veut mourir dans les bras de sa maîtresse Diane Salviati ; il se lève, fait vingt-deux lieues à cheval, et arrive presque mort. Le roman de l'*Astrée* est plein de traits pareils.

Ainsi, la galanterie, ce caractère particulier du seizième siècle, a traversé assez bien la longue période des guerres civiles ; il en est de même de la religion de l'honneur. Une fois la parole donnée, on la tiendra sévèrement, et celui qui l'a reçue peut être tranquille ; on fera plutôt un assassinat qu'une lâcheté. On a découvert depuis qu'il pouvait y avoir autre chose que de la honte à se jouer de sa parole, et que le mérite des gens était en raison direct du nombre des serments faussés. On rencontre dans la vie de d'Aubigné deux exemples de cette confiance sans bornes qu'on avait dans le serment d'un homme. Un jour, on lui donna à garder le cardinal de Bourbon, reconnu roi par la ligue sous le nom de Charles X ; Duplessis-Mornay fit remarquer les sujets de plaintes qu'avait ce nouveau gardien, mais Henri IV, qui le connaissait bien, répondit : « Que sa parole était un remède suffisant à l'encontre. » C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de d'Aubigné. Le cœur des gentilshommes de sa trempe était encore sain, et n'avait pas été attaqué par les contagieuses maximes des Médicis et de ces Italiens aventureux qu'ils traînaient à leur suite. La rude besogne des guerres civiles, en les tenant presque tous éloignés de la cour, les avait préservés de la contagion. Voici maintenant le second exemple : D'Aubigné, quelque temps après la Saint-Barthélemy, se tenait caché, à Talcy, chez le père de Diane Salviati. Le front appuyé contre la cheminée, ennuyé de l'inaction dans laquelle il vivait, il regardait tristement son arquebuse, suspendue au mur ; il s'écria tout à coup qu'il était bien malheureux de ne plus avoir un écu dans sa poche, et que cette détresse l'empêchait d'aller se battre à la Rochelle, comme il convenait à un bon réformé. — Ne m'avez-vous pas dit, répondit le sieur de Talcy, que vous aviez entre vos mains des pièces relatives à la conspiration d'Amboise, et que l'une de ces pièces portait le seing du chancelier de l'Hospital ? le chancelier de l'Hospital est un homme qui a abandonné votre parti, dites bien haut que vous avez cette pièce, et vous tirerez au moins dix bonnes mille livres, ou de lui, ou de ceux qui veulent sa perte. Le conseil était bon, et les dix mille livres n'étaient pas à dédaigner. D'Aubigné, qui avait écouté sans rien dire, se leva brusquement de sa chaise, alla décrocher un sac de velours qui contenait les papiers, les montra à Talcy, puis les jeta dans le feu. Et, comme le vieillard, impatienté de voir perdre une si belle occasion de s'enrichir, reprochait au jeune homme sa folie, d'Aubigné répondit froidement : « Je les ai brûlés de peur qu'ils ne me brûlassent, car j'aurais pu

Digitized by Google

succomber à la tentation. » Le lendemain Talcy, admirant la généreuse action du capitaine réformé, lui offre la main de sa fille; par malheur, le chevalier Salviati (1), qui se trouve là, empêche le mariage, à cause de la différence de religion. D'Aubigné, qui était très épris, pensa en mourir, ou, tout au moins, en perdre la raison.

Charles IX venait de succomber. Les fantômes sanglants de la Saint-Barthélemy avaient épouvanté ses derniers moments; en voyant cette affreuse agonie, on avait cru à une vengeance divine. Le roi de Navarre était au Louvre : d'Aubigné alla le trouver et partit avec lui.

Encore un règne de guerres civiles, encore la ligue, puis tout s'apaisera, le sang cessera de couler, les grandes querelles religieuses seront terminées. Henri IV va donner l'édit de Nantes et devenir roi de France. A la place des mignons de Henri III, nous allons avoir les soldats du roi de Navarre. Les aventuriers du Languedoc et du Béarn, grossiers et pauvres courtisans, avec leurs pourpoints percés et leurs grandes bottes venant au dessus du genou, vont se répandre dans les cours du Louvre. M. de Rosny est à l'Arsenal; le satin et le velours sont passés de mode.

Voici d'Aubigné qui arrive. Entrons avec lui.

On n'avait jamais vu une cour si pauvre que celle-là : chacun avait été ruiné par les dernières guerres, chacun montrait ses cicatrices de la veille et voulait un gouvernement ou une pension; mais le trésor était épuisé et les demandes restaient sans réponse. Alors, les mécontents de crier contre l'ingratitude du maître, de s'indigner de son avarice qui lui faisait abandonner ses compagnons d'armes, de se répandre en injures contre une telle insensibilité, un si complet oubli des promesses faites avant le succès. Henri IV laissa crier et ne donna rien. Les pamphlets du temps se firent les échos de toutes les plaintes. Il faut entendre d'Aubigné, qui avait compté sur quelque bonne récompense, accuser hautement Henri IV dans son *Histoire secrète* et dans quelques pages de son *Histoire universelle;* le courtisan a gardé la franchise du soldat, il dit tout haut ce qu'il pense et n'épargne guère les oreilles royales. Aussi, ses moments de faveur ne sont-ils jamais de bien longue durée. Actif, entreprenant et audacieux, d'Aubigné est de toutes les intrigues qui se nouent, de tous les complots qui s'élaborent dans l'ombre. Il porte la parole dans les assemblées où se règlent les affaires de la religion, il est, comme il dit lui-même, *le bouc du désert* qui porte les iniquités du parti. Pendant tout le règne de Henri IV, malgré ses vers satiriques, en dépit de ses reparties sanglantes, à part quelques disgrâces méritées, d'Aubigné tient l'un des premiers rangs à la cour; son rôle a pris de l'importance; il donne des conseils et on les écoute. C'est presque un homme d'état. Il discute le matin sur le dogme avec l'évêque d'Évreux, et s'entend le soir avec le président Jeannin sur les réformes à introduire dans le royaume. Toujours la même horreur de l'ombre et du repos, toujours le même besoin d'agir et de se faire remarquer parmi les chefs les plus avancés. La mort subite de Henri IV l'arrête tout à coup dans ses projets, et le fait choir de cette haute position qu'il espère peut-être atteindre dans un avenir peu éloigné. Les

(1) Fr. Salviati, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare en France.

Digitized by Google

haines qu'il a suscitées se tournent contre lui; de toutes parts, on l'accuse, on le menace; le duc d'Épernon, devenu tout-puissant, est depuis longtemps son ennemi mortel. On lui retire sa pension, on le force de vendre son gouvernement. A partir de ce moment, la vie de d'Aubigné, comme homme politique, est terminée. Une nouvelle cour se forme, les mœurs ont déjà perdu de leur rudesse, le luxe revient peu à peu, les courtisans qui entourent le nouveau roi ont appris à flatter et à mentir. Les soldats du roi de Navarre paraissent bien gauches et bien ennuyeux; ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de s'en aller, pour s'épargner des humiliations et des disgrâces inévitables. D'Aubigné se retire. D'ailleurs, les catholiques ont repris presque tous leurs avantages; la balance, tenue également entre les deux partis, va pencher désormais de leur côté. Les lois qui protégent les réformés existent bien encore, il est vrai, mais comme on a chargé les passions de les expliquer, il arrive que ces lois produisent une intolérable tyrannie. La cause de la réforme est perdue. Retiré à Saint-Jean-d'Angely, et plus tard à Genève, d'Aubigné nous apparaît sous un nouveau jour; le soldat et le courtisan font place à l'historien et au pamphlétaire.

D'Aubigné était vieux, il avait connu presque tous les hommes qui s'étaient distingués pendant les quatre derniers règnes; il avait surpris les causes secrètes de bien des événements. Personne mieux que lui ne savait l'histoire de son temps; il entreprit de l'écrire. Son *Histoire Universelle*, si curieuse à consulter pour tout ce qui regarde les guerres religieuses en France, se compose de trois énormes volumes divisés chacun en cinq livres, et commence à la naissance de Henri IV (1553). Quand le troisième volume fut imprimé, le bourreau le prit et le brûla en place de Grève. L'historien avait toute la hardiesse du courtisan et du soldat.

Ce qu'il est bon de remarquer dans les écrivains comme d'Aubigné, c'est le cachet de vérité qu'ils savent imprimer à leurs récits; ils se perdent quelquefois en d'interminables digressions; mais ils savent toucher, mais ils intéressent, mais ils atteignent par moments jusqu'à l'éloquence, émus qu'ils sont par le souvenir de ce qu'ils racontent. Leurs phrases sont moins correctes, leur plan moins régulier que chez les auteurs de profession, mais leur style est bien autrement coloré, bien plus simple malgré son audace, bien mieux rempli de tours heureux et de pensées justes clairement exprimées. Comment ils diront, cela leur importe peu, pourvu qu'ils traduisent fidèlement l'impression qu'ils ont reçue. Il y a dans leurs livres mille petits détails qu'ils ont recueillis de la bouche des uns et des autres, et qui, jetés à propos, expliquent les hommes et leurs actions, et servent à animer le récit tout en éclairant quelque côté resté dans l'ombre. Ils sont à la fois historiens et peintres de mœurs. Ne leur demandons pas, comme à Voltaire, comme à Hume et Robertson, le sévère et froid tableau d'une époque; c'est là un travail qu'ils ne savent pas faire et auquel ils n'ont jamais pensé. Laissons-les raconter longuement, avec complaisance ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont appris; laissons-les s'animer avec leurs personnages, permettons-leur d'être tout à la fois dramatiques et burlesques, à cette condition, ils effaceront les phrases surchargées d'images ridicules qui se pressent trop souvent sous leur plume, ils seront naturels et vrais.

Digitized by Google

Il y a de bonnes pages dans l'histoire de d'Aubigné. Les quelques lignes qui suivent, prises au hasard dans son livre, peuvent donner une idée de son style, quelquefois nerveux, souvent souple et plein de délicatesse. Voici comment il raconte les derniers moments de Coligny : « Dès le soir, le duc de « Guise, principal chef de l'entreprise, appela à soy quelques capitaines fran- « çois et suisses, leur dist, voici l'heure que par la volonté du roy il se faut « venger de la race ennemie de Dieu ; la beste est dans les toiles, il ne faut « pas qu'elle se sauve ; voicy l'honneur et le profit à bon marché et le moien « de faire plus sans péril, que tant de sang respandu par les nostres n'a peu « executer ; cela dit il loge ses capitaines aux deux costez du Louvre, avec « charge de n'en laisser sortir aucun serviteur des princes de Bourbon.— Le « premier tocsain entendu, il fallut laisser courir le duc de Guise qui toute la « la nuit avait mis ordre partout, prend le duc d'Aumale et vient au logis de « l'Admiral, qui oiant le bruict s'imagina que c'estoit une esmeute contre le « roy mesme. Mais il changea d'opinion quand Coseins s'estant fait ouvrir par « celuy qui avoit les clefs le poignarda à la veue des suisses, desquels ung fut « tué en voulant remparer la porte. Voila le duc de Guise en la cour, et « Coseins avec un aleman nommé Besmes qui gaigne le dégré. L'Admiral estoit « debout avec son ministre Merlin et peu de domestiques, ausquels il parla « ainsi sans trouble de visage : C'est ma mort de laquelle je n'eus jamais « peur. Il ne me faut plus de secours humain, pour Dieu, mes amis, sauvez- « vous. Cependant qu'ils y essaient, les portes rompues, Besme entre dans la « chambre, l'espée nue au poing, il trouve l'Admiral sa robe de nuict sur lui, « à qui il demande : Es-tu l'Admiral ? la responce fut : Jeune homme respecte « ma vieillesse ; au moins si je mourois de la main d'un cavalier et non pas « de ce goujat ! tant y a que sur ces parolles Besme lui passe l'espée au tra- « vers du corps, et, en la retirant, lui met le visage en deux. Le duc de Guise « demandant si la besogne estoit faite, et Besme aiant respondu qu'oui, on « lui commande de jeter le corps par la fenêtre, ce qu'il fit, et l'Admiral, non « encore mort, se prit les mains à un morceau de gervis qu'il emporta : on « dit qu'il lui passèrent le mouchoir sur le visage pour oster le sang et le « cognoistre ; aussi que le duc lui donna du pied sur le ventre avant de s'en « aller par les rues achever ce qui estoit heureusement commencé. »

La scène du meurtre, comme on le voit, est naïvement racontée ; le groupe des divers personnages est bien ordonné, il vit et remue devant nos yeux. Cependant, d'Aubigné n'assistait pas à la Saint-Barthélemy : on lui a raconté la mort de l'amiral, et ce n'est que d'après le bruit public qu'il le transcrit dans son livre, tout comme l'aurait pu faire un savant historien qui a vieilli dans son cabinet, loin des agitations de la politique et des bruits de la guerre. Mais d'Aubigné, qui a vécu au milieu de la tourmente religieuse, n'a pas eu besoin, pour peindre ce meurtre, d'avoir recours à son imagination. Il a assisté à tant de massacres et de combats en sa vie ! Il s'est souvenu, sans doute, en parlant de l'amiral, de quelque pauvre homme qu'il avait vu jeter par les fenêtres et qui s'était accroché aux murailles en tombant. Un juste reproche qu'il faut adresser à l'*Histoire Universelle*, c'est d'être confuse, par moments, et de présenter un amas de faits jetés pêle-mêle. On pourrait comparer, avec assez de raison, le livre à un sentier mal tracé au milieu des montagnes : le voya-

Digitized by Google

geur passe difficilement, il est forcé de faire de longs détours pour éviter les rochers qui barrent l'étroite route et l'encombrent; enfin, au bout de quelques heures, il ne se souvient plus du point de départ, il s'oriente mal, il s'est égaré en marchant. C'est là, d'ailleurs, un des vices inhérents aux histoires contemporaines, si pleines toujours de mouvement et de vie, que ce manque d'ensemble, que cette irrégularité. L'écrivain est mal placé pour prendre la grande vue de l'époque, son regard n'en peut embrasser que certaines parties : l'ensemble lui échappe. De précieux détails rachètent cette absence de grandes lignes, ces violations répétées de la perspective. Dans l'histoire de d'Aubigné, les anecdotes se glissent parmi les ennuyeuses dissertations; ça et là, l'ironie, habilement aiguisée, vous rappelle que ce grave historien est l'auteur de la *Confession de Sanci*. Il y a quelque part, à la fin de l'un des plus sérieux chapitres, le récit d'une aventure amoureuse du roi Henri III, qui ne trouva rien de mieux, pour obtenir un rendez-vous d'une femme qu'il aimait, que d'envoyer le mari à la procession et de lui faire porter la lourde croix d'argent de la paroisse; le pauvre homme, qui ne se doute de rien, chante à tue-tête par les rues les versets des pseaumes, et là-bas, à la fenêtre de sa maison, on soulève un coin des rideaux pour le regarder passer. Cette petite histoire, racontée en quelques mots et qui donne une assez mauvaise idée des mœurs du temps, rappelle les plus malicieuses esquisses de Callot, les plus beaux traits de plume de Cruishank.

Après avoir achevé les trois volumes de son histoire, après avoir raconté sans rien omettre les lamentables choses de son temps, après avoir dit toutes les bassesses, tous les crimes, toutes les félonies des uns, tous les beaux faits d'armes, toutes les grandes actions des autres, après avoir distribué le blâme à ceux-ci, l'éloge à ceux-là, d'Aubigné prend en pitié ces grands hommes qui du fond de son exil lui apparaissent si petits; il jette un regard de dédain sur les événements dont il s'est fait gravement le sévère historien. Il se dit que la véritable sagesse en ce monde consiste à rire de la prétendue sagesse des fous qui l'habitent, et qui se croient des intelligences supérieures, parce qu'ils ont leurs moments lucides. Cela dit, il prend la plume et se met à enregistrer les extravagances de son siècle : il écrit les *Aventures du baron de Fœneste*.

Le Livre de *Fœneste* est à la fois un pamphlet contre les courtisans du nouveau roi Louis XIII et un ouvrage philosophique. C'est un dialogue entre un Gascon et un vieux gentilhomme nommé Enay. Fœneste est un courtisan dont le seul but est de paraître (phaïnestai) tour à tour lâche, inconstant, fanfaron surtout, discutant sur la religion et la coupe d'un pourpoint, parlant de la guerre où il n'était pas, grand querelleur dans les salles du Louvre et poltron fieffé au Pré-aux-Clercs. Enay, au contraire, est un bon campagnard que l'apparence ne séduit pas et qui s'attache à la réalité (Einai); homme expérimenté, grave dans ses discours, grave dans ses mœurs, Enay est justement l'opposé de Fœneste. Remarquez que Fœneste est un catholique et Enay un huguenot. On a prétendu que sous ce nom du *baron de l'Apparence*, d'Aubigné avait voulu représenter le duc d'Épernon; voici à ce sujet ce que Bayle, qui en sa qualité de railleur avait lu les *Aventures de Fœneste*, dit dans une de ses lettres : « J'ai de la peine à croire que le baron de Fœneste « soit M. d'Epernon, je croirais plutôt que d'Aubigné a fait dire souvent à

Digitized by Google

« son Gascon des choses qui représentent la sotte admiration que plusieurs « Gascons avaient pour ce duc, et qui fournissent une occasion à l'autre de se « moquer de lui. Une bonne partie des choses qu'on fait dire à Fœneste ne « conviennent pas à M. d'Épernon. » Bayle à raison, il ne faut pas réduire à de si minces proportions la satire de d'Aubigné. On a prétendu aussi que le sage Enay n'était autre que Duplessis-Mornay; nous croirions plus volontiers que le huguenot Enay est tout simplement Agrippa d'Aubigné.

Dans une suite de conversations avec Enay, Fœneste, qui revient de la guerre d'Aunix, lui donne les dernières nouvelles de la cour et de l'armée, et lui raconte les moyens qu'on emploie pour hausser son crédit ou remplir sa bourse. Le chapitre des duels et des raffinés n'est pas oublié : « Les raffinés, dit Fœneste, sont gens qui se battent pour un clin d'œil, si on ne les salue que par acquit, si un manteau d'un autre touche le leur, si on crache à quatre pieds d'eux : et notez que sur un rapport, bien qu'il se trouve faux, ou si vous prenez un homme pour l'autre, il en faut user comme firent deux gentilshommes, dont l'un était au cardinal de Joyeuse. En allant dessus le pré, l'un demanda à l'autre, n'êtes-vous pas un tel d'Auvergne?—Non, dit l'autre, je suis un tel de Dauphiné. Pourtant ils avisèrent que puisqu'il y avait appel, il se fallait tuer, comme ils firent, et cela s'appelle raffiné d'honneur. » Après les raffinés viennent les amours des dames, puis les fanfarons, enfin les gens d'église, qui ne sont pas plus épargnés ici que dans *Pantagruel*. Personne n'a mieux raconté que d'Aubigné dans *Fœneste*, personne n'a été plus mordant, plus fin ; il faut remonter jusqu'à Rabelais ou descendre jusqu'à Voltaire, pour retrouver les mêmes éclats de bon rire, la même gaieté franche et irrésistible, la même dextérité à manier l'arme du sarcasme. Les chapitres sur la *question du baptême agitée à Rome* et sur *les gloires* sont écrits avec une verve railleuse qui ne laisse rien à désirer ; on n'en finirait pas, si l'on voulait citer toutes les pages où se montre l'incontestable supériorité, le talent réel du pamphlétaire. M. Mérimée, dans sa *chronique de Charles IX*, s'est spirituellement souvenu du *sermon du père Ange* et de quelques autres passages encore.

Les ennemis que d'Aubigné avait laissés à la cour de France le poursuivirent dans son exil. Ils avaient déjà empêché que la seigneurie de Venise ne le prît pour général de ses troupes ; furieux du pouvoir et de la considération qu'il avait obtenu à Berne, à Genève et dans presque toute la Suisse, ils le firent condamner à mort, sous prétexte qu'il avait rebâti les murs de Genève avec des matériaux provenant d'une vieille église démolie. La nouvelle de cette dernière condamnation arriva au moment où d'Aubigné allait épouser une veuve de la famille des Burlamachi, de Lucques ; il répondit par ces quatre vers :

Quand d'Aubigné se vit un corps sans tête,
Il maria son trone, pâle et hideux,
Très assuré qu'une femme bien faite
Aurait assez de tête pour tous deux.

Vieux et exilé, on le craignait encore ; on savait tout ce que recélait de hardiesse, d'audace, de projets téméraires, de plans hasardeux et d'ambition,

Digitized by Google

l'âme de cet homme que la prospérité n'était pas parvenue à corrompre, que le malheur n'avait pu abattre. On essaya de le faire assassiner, mais ces criminelles tentatives échouèrent ; il mourut à Genève, au milieu de sa famille, qui se pressait autour de son lit, le 29 avril 1630.

Théodore-Agrippa d'Aubigné a vécu dans un temps où le travail intellectuel était grand ; homme d'action et de pensée, tour à tour, il a pris une forte part aux événements qui ont agité alors la société ; jusqu'à la fin, malgré la chute de son parti, il n'a jamais désespéré de l'avenir vers lequel tendaient ses vœux et ses efforts ; il a toujours eu foi dans la vitalité de cet esprit de libre discussion qui commençait à envahir le monde. Nous qui sommes d'un siècle où les institutions tremblent sur leur base, où les plus hautes intelligences cherchent la solution du problème social, ne nous laissons pas abattre par les difficultés de l'entreprise, mais prenons courage en mesurant de l'œil le chemin parcouru. Que sont, nous le demandons, les témérités du XVIe siècle à côté de l'exaltation et des énergiques folies du nôtre ! peut-on dire, après cela, que le progrès n'est qu'un vain mot inventé par l'orgueil humain pour cacher une incurable faiblesse? Heureux les hommes qui, traversant les époques de révolution au plus fort de la mêlée politique, n'en sortent pas l'âme remplie de dégoût, affaiblis, sans courage, y laissant leurs généreuses croyances et quelquefois leur honneur !

EUGÈNE DE MONTLAUR.

Digitized by Google

VUE GÉNÉRALE DE L'ART.

Sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*(1), M. Lamennais vient de publier un ouvrage destiné à faire une sensation profonde et à laisser une trace immortelle.

Un jour, la postérité refusera de croire que l'homme illustre qui a écrit de si magnifiques pages, a été condamné comme un malfaiteur à une année de prison, pour avoir poussé, au milieu de la corruption contemporaine, le cri de l'âme vertueuse qui souffre et s'indigne noblement.

En attendant que nous rendions compte d'une manière détaillée de ce beau livre, qui demande à être approfondi et sérieusement médité, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les pages suivantes :

La notion de l'Art implique radicalement celle de création : car créer, c'est manifester extérieurement une idée préexistante, la revêtir d'une forme sensible ; et Dieu, que Platon, dans son langage si poétiquement profond, appelait l'*éternel géomètre*, est aussi le suprême artiste : son œuvre, c'est l'univers.

Qu'est-ce, en effet, que l'univers? la manifestation de l'Etre infini, la réalisation extérieure et sensible des types immatériels qui subsistent distinctement dans son unité. Ainsi, Dieu étant lui-même le modèle qu'il reproduit au dehors en le créant, l'artiste divin s'exprime dans son œuvre, s'incarne en lui, se révèle par lui, et son œuvre dès lors, manifestant sous les conditions de la limite essentielle à la Création, l'Etre ou le Vrai infini, manifeste le Beau infini, mais réfracté en quelque sorte, brisé, dispersé par l'épais milieu du monde des phénomènes, comme le rayon solaire se brise et se décompose dans le prisme.

Ici encore apparaît, sous un aspect nouveau, l'étroit enchaînement des différents ordres de faits accessibles à notre observation, et la féconde simplicité des causes premières qui se spécifient en chacun d'eux. Toute forme contingente ou matérielle représente son type idéal, et chaque type idéal, ap-

(1) Chez Pagnerre, éditeur, rue de Seine, 14 (bis).

Digitized by Google

partenant à l'unité de la forme divine, la réflète partiellement. Si donc tous les types subsistants en Dieu étaient actuellement réalisés, l'univers serait l'expression parfaite de la forme parfaite ou infinie. Mais l'infini étant contradictoire à son essence, il s'ensuit que l'infini est le terme idéal dont il s'approche indéfiniment, sans jamais l'atteindre; qu'ainsi l'œuvre de Dieu est éternellement progressif, et que, par la variété toujours croissante des formes finies, harmoniquement liées entre elles, l'art divin tend incessamment à reproduire l'unité de la forme infinie, ou le Beau absolu et primordial.

Les lois de l'Art ne sont donc que les lois mêmes de la Création, sous une autre face, et cela doit être, puisque le Beau, objet propre de l'Art, n'est que le Vrai, identique lui-même avec l'Etre.

Le sentiment du Beau naît en effet pour nous du spectacle de l'univers, lorsque, par la vision des idées, nous lions aux formes contingentes leurs types nécessaires; lorsqu'à travers l'enveloppe matérielle visible à l'œil de chair, l'esprit découvre l'invisible essence. La Création alors prend un nouvel aspect, elle s'anime, se spiritualise ; tout un monde voilé jusque-là vit et palpite au sein du monde phénoménal. Sous chaque forme passagère, en chaque être fugitif, reluit l'exemplaire éternel; et comme Dieu se contemple en soi, dans les idées qui le manifestent à ses propres regards selon tout ce qu'il est, l'homme le contemple dans ces mêmes idées réalisées extérieurement. Inséparable de sa substance, qu'elles déterminent en l'informant, elles sont en lui son être même, et son être est le lieu indivisible, immense, qu'il habite et qu'il remplit de soi. Incarnées au dehors de lui par la puissance créatrice, elles deviennent les êtres réels dont l'ensemble forme l'univers; et Dieu, présent à tout ce qui est, puisque tout ce qui est tire de lui son être, est une effusion de son unité inépuisable et inaltérable, Dieu habite aussi, remplit de soi l'univers; et l'univers, dès lors, selon la belle pensée des anciens, est vraiment le Temple de Dieu, le sanctuaire enveloppé d'une mystérieuse lumière, où il réside, visible et caché.

Connaître, comprendre l'œuvre divin, voilà la Science; le reproduire sous des conditions matérielles ou sensibles, voilà l'Art; et ainsi l'Art entier se résume dans l'édification du Temple, image inparfaite et finie du modèle infini en Dieu de la Création progressive. Comme, en effet, la Création est le temple que Dieu s'est construit, la demeure qu'il s'est faite au sein de l'espace, et où resplendit dans ses innombrables reflets le Beau absolu; le Temple construit des mains de l'homme représente pour lui la Création telle qu'il la connaît et la conçoit dans sa cause première et dans les effets de cette cause, continuellement féconde, dans son unité et sa variété, dans ses lois de tout ordre, dans ses relations avec la puissance, l'intelligence, l'amour, qui la réalisent incessamment. Il est l'expression la plus complète de la conception qu'il a du Vrai, du sentiment qu'il a du Beau, le centre où aboutissent, où se combinent et s'unissent, dans un harmonieux ensemble, les manifestations de sa nature intellectuelle et morale.

La Création émane de Dieu et tend à le reproduire par une évolution sans terme qui la dilate indéfiniment dans l'espace; et, en se dilatant, elle se réfléchit vers son éternel principe, gravite vers lui, aspire à s'unir à lui, à s'absorber en lui; et ces deux mouvements, qui représentent et la loi selon laquelle

Digitized by Google

elle existe et se développe, et la fin pour laquelle elle existe et se développe, le mode essentiel de son existence et la raison de son existence, accomplissent par là même en elle l'intime union de l'unité et de la variété, de l'infini et du fini.

Le Temple aussi émane de la divinité qui le remplit de soi; il est l'évolution plastique de l'idée que l'homme a d'elle, de sa nature et de son action manifestée dans l'univers; elle en est tout ensemble et la puissance génératrice, et la forme typique et la vie. Du sanctuaire qu'elle habite invisiblement, le Temple, pour ainsi parler, rayonne au dehors, se dilate dans l'espace; et, par un mouvement opposé, toutes les parties du Temple, étroitement liées entre elles, convergent vers le sanctuaire, gravitent vers le point central où réside leur principe, leur raison essentielle et primordiale, aspirent à se pénétrer, à se confondre en lui, pour accomplir l'union parfaite de la variété et de l'unité, du fini et de l'infini.

Le caractère du Temple étant déterminé par une conception précedente de de Dieu et de son œuvre, et des lois de son œuvre, évidemment il se modifie suivant la différence des conceptions philosophiques et religieuses : d'où les diversités que l'Art présente chez les divers peuples, et quelquefois chez le même peuple à des époques diverses. Ainsi l'art oriental et l'art égyptien diffèrent profondément de l'art grec, qui ne diffère pas moins de l'art chrétien, quoique, dans leur diversité même, ces arts dérivés de conceptions dissemblables conservent toujours quelque chose de commun, correspondant à l'unité de l'intelligence humaine. Voulant donc en ce moment embrasser d'une vue générale les branches principales de l'Art, leur génération et leur enchaînement, sans nous occuper encore des caractères particuliers qu'il peut revêtir, nous le considérerons tel qu'il se produit et se développe dans le temple chrétien.

Selon les dogmes du christianisme, le monde a été donné pour demeure à l'homme, qui, déchu de l'état d'innocence où Dieu l'avait créé et ayant entraîné la nature dans sa chute, accomplit sur la terre une vie d'épreuves et d'expiation, vie passagère dont le terme doit être l'éternelle possession de Dieu, avec lequel le Verbe incarné, le Dieu-Homme, le second Adam, chef et sauveur de l'humanité qu'il résume en soi, l'a réconcilié par le volontaire sacrifice de lui-même. L'homme donc, voyageur ici-bas, aspire à sa vraie patrie, s'avance vers elle souffrant et pleurant, jusqu'à ce que, ayant déposé sa dépouille périssable, il aille attendre, au sein des joies promises à ceux qui auront cru, espéré, aimé, le jour formidable aux pécheurs, glorieux pour les justes, où, revêtant de nouveau son enveloppe corporelle, mais spiritualisée, impassible, immortelle désormais, il se transfigurera, et avec lui la nature entière (1), comme le Christ sur le Thabor.

Le temple chrétien représente donc cette conception de Dieu et de son œuvre; il représente la création dans son état présent et dans ses rapports avec l'état, les lois et les futures destinées de l'homme. Symbole de la divine architectonique, le corps de l'édifice semble, ainsi que la modèle dont il re-

(1) *Et vidi cœlum novum et terram novam. Primum enim cœlum, et prima terra abiit, et mare jàm non est.* Joan. *Apoc.* c. XXI, I.

Digitized by Google

produit le type idéal, se dilater indéfiniment, et, sous ses voûtes élevées qui s'arrondissent comme celles des cieux, il exprime par ses fortes ombres et la tristesse de ses demi-jours, la défaillance de l'univers, obscurci depuis la chute. Une douleur mystérieuse vous saisit au seuil de cette sombre enceinte, où la crainte, l'espérance, la vie, la mort, exhalées de toute part, forment, par leur mélange indéfinissable, une sorte d'atmosphère silencieuse, qui calme, assoupit les sens, et à travers laquelle se révèle, enveloppée d'une lueur vague, le monde invisible. Une secrète puissance vous attire vers le point où convergent les longues nefs, là où réside voilé le Dieu rédempteur de l'homme et réparateur de la Création, et d'où émane la vertu plastique qui imprime au temple sa forme. Dans ses axes croisés, il offre l'image de l'instrument du salut universel; au dessus, celle de l'arche, unique asile, aux jours du déluge, des espérances du genre humain, et emblême toujours vrai du pénible voyage de l'homme sur les flots de la vie. Les courbures ogivales des arceaux, les flèches qui de partout s'élancent dans l'espace sans bornes, le mouvement d'ascension de chaque partie du temple et du temple entier, exprime aux yeux l'aspiration naturelle, éternelle, de la créature vers Dieu, son principe et son terme.

Tel est le commencement de l'Art, sa manifestation première dans ses relations avec l'idée chrétienne. Il élève une demeure à Dieu sur le modèle de celle que Dieu s'est faite lui-même, et Dieu remplit de soi le temple, image symbolique de la Création, comme il remplit de soi l'univers. Tous les arts sortiront de cet art initial par un développement semblable à celui de la Création même. Les êtres renfermés dans le monde naissant, où ils n'ont qu'une existence virtuelle, se dégagent peu à peu, s'individualisent dans le tout qui en contenait le germe. Ainsi, de l'architecture, leur matrice commune, se dégagent, par une sorte de travail organique, les arts divers qu'elle contenait virtuellement, et qui, toujours unis à elle, quoique distincts d'elle, s'individualisent, à mesure que s'opère cette évolution correspondante à l'évolution de l'univers.

La surface solide de la terre se revêtit d'abord de végétaux de toute espèce depuis l'humble mousse et le lichen rampant, jusqu'au cèdre dont la cime ondoie dans les nuées. Puis apparurent les animaux doués d'une vie plus puissante, de mouvement spontané, de sensibilité, d'instinct; puis enfin l'homme, orné du don incomparable de l'intelligence.

Le Temple a aussi sa végétation. Ses murs se couvrent de plantes variées; elles serpentent en guirlandes le long des corniches et des plinthes, s'épanouissent dans les ouvertures laissées à la lumière, se glissent sur les nervures des cintres, embrassent comme la liane des forêts les formes sveltes des pyramides semblables à des pointes de rocher, et montent avec elles dans les airs, tandis que le tronc des colonnettes, pressées en faisceau, se couronne de fleurs et de feuillage. La pierre s'anime de plus en plus; des multitudes d'êtres nouveaux, d'êtres vivants, se produisent au sein de cette magnifique création, que l'homme vient compléter et qu'il résume dans sa noble image.

La sculpture, on le voit, n'est que le développement immédiat de l'architecture. Elle procède d'elle naturellement, organiquement pour ainsi dire. Qu'est-elle, en effet, d'abord? Quelque chose d'inachevé, d'embryonnaire,

Digitized by Google

un simple relief qui, croissant peu à peu selon les lois de sa forme, se détache enfin du milieu où il a pris naissance, comme l'être organisé, après avoir acquis les conditions de sa vie propre, se détache des entrailles maternelles.

Mais la sculpture ne reproduit qu'imparfaitement les merveilleuses richesses de l'œuvre de Dieu. Elle ne saurait rendre les effets variés de la perspective, de la lumière et des couleurs, ni rassembler sous un seul point de vue, en un cadre étroit, les objets si divers que la Nature offre à nos regards dans leur hamonieux ensemble, et les scènes compliquées de la vie. De là une nouvelle branche de l'Art, la peinture. Et voyez comme son développement s'enchaîne à ceux qui ont précédé, n'en est que l'extension, le complément. Ces voûtes grises et ternes, le ciel du Temple, prennent une teinte azurée : les reliefs se colorent. A ce premier moment, la peinture, encore absorbée dans la plastique, commence à peine à naître. Son enfantement s'achève, elle vit maintenant d'une vie distincte, et cette vie est dans l'Art ce qu'est dans l'univers celle qui développe les êtres innombrables, en qui la forme se manifeste dans son infinie variété, la puissante vertu qui réalise au sein du monde phénoménal les essences éternelles, en les revêtant d'une enveloppe sensible. Il n'est rien, en effet, que la peinture ne représente à la vue ; elle achève, sous ce rapport, la création du Temple, reproduction humaine de l'œuvre divin ; et, en reproduisant la forme extérieure des êtres, elle reproduit encore ce qu'il y a de plus intime en eux, l'esprit qui les anime, les sentiments, les idées mêmes, dans leur manifestation relative au sens destiné à percevoir la lumière. La lumière elle-même se colore de mille nuances diverses, en pénétrant à l'intérieur de l'immense édifice à travers des fleurs transparentes dont elle projette au loin les reflets; et cette lumière, tout à la fois idéale et réelle vague splendeur d'un astre mystérieux, prête aux formes, dont le Temple est peuplé, une expression indéfinissable.

Mais ces formes crées par l'Art ne se meuvent pas; le Temple n'offre pas encore une complète réalisation de son type, l'univers, car dans l'univers nul repos, tout y est en mouvement, et ce mouvement, réglé par des lois constantes, manifeste sous un autre aspect l'ordre, l'harmonie, la variété dans l'unité, et l'éternel développement de l'être. Or, la puissance de l'homme a des bornes infranchissables. Il ne saurait transmettre à ses œuvres la vie dont la source n'est pas en lui, souffler sur la pierre et l'animer. Que fera-t-il donc pour exprimer sa conception des choses dans leur rapport avec le mouvement pour la ramener dans la sphère de l'Art? Toutes les religions, quelles qu'elles fussent, ont résolu ce problème, car toutes ont eu leurs danses sacrées, analogues à leur caractère. Dans les religions de la Nature, les chœurs représentaient par des évolutions symboliques les mouvements, tels qu'on les concevait, des corps célestes dans leurs orbites, les révolutions apparentes du soleil et de ses satellites autour de la terre qu'il féconde, et les phénomènes généraux des forces génératrices. Le christianisme, pour qui la Nature n'est que la voie qui conduit à Dieu, le christianisme préoccupé principalement de la régénération spirituelle de l'homme, a aussi ses chœurs, dont les mystiques évolutions expriment, non les mouvements du monde matériel, mais le mouvement final de la créature vers Dieu dans ses relations avec les mystère de la

Digitized by Google

foi chrétienne, et avec le Dieu-Homme, le Verbe incarné, invisible et présent sous les voiles du sanctuaire.

Ici commence pour l'art une autre série de développements en rapport avec l'ouïe et le son, comme les premiers sont en rapport avec la vue et la lumière; ceux-ci plus extérieurs, ceux-là plus intimes, plus rapprochés des opérations pures de l'esprit. A mesure que les êtres s'élèvent, la forme que l'œil perçoit exprime moins leur nature. Un autre moyen devient nécessaire pour la manifester, et si l'univers était muet, ce que l'univers contient de plus parfait resterait enseveli dans des ténèbres éternelles. Mais la Création a une voix qui se spécifie dans chaque ordre d'êtres, et dans chaque espèce d'êtres, et dans chaque être individuel. Et puisque le Temple exprime la Création, en est l'image, la reproduction plastique, le Temple aussi a sa voix qui, se modifiant par de successifs degrés, comme celle de la Création, donne naissance à des arts divers, issus d'une commune racine.

Cette racine, en ce qui touche l'élément sensible de l'Art, est le son ou la voix universelle, en qui rien ne s'est encore individualisé. Reportez-vous par la pensée au fond des vastes solitudes d'un monde nouveau, de ses forêts, de ses savanes traversées par des fleuves sans nom, de ses montagnes d'où se précipitent d'impétueux torrents, du pied desquelles s'échappent d'innombrables ruisseaux, qui lentement coulent sur un lit de mousse, ou s'épanchent en nappes sur les prairies de la vallée, et prêtez l'oreille. De tout cela il s'élève une voix formée de mille voix, de la voix des grandes eaux et de celle des sources qui tombent goutte à goutte des rochers; de la voix des vents qui bruissent dans la cime des arbres et murmurent dans l'herbe, de la foudre qui déchire les nuées; de la voix des myriades d'êtres vivants qui pullulent au sein de ce monde primitif. Cette voix est la voix de la Nature, indistincte, confuse, mais majestueuse, solennelle, immense, pleine de mystères et de vagues émotions.

Des profondeurs du Temple sort pareillement une voix qui monte dans les airs et se propage au loin. Solennelle aussi, mystérieuse, et comme l'écho d'un monde invisible, elle remue les secrètes puissances de l'homme, elle éveille en lui toute une vie interne, assoupie jusqu'alors. Qui, dans la campagne, vers le soir, à l'heure où s'éteignent les feux du couchant, où la nuit étend ses ailes sombres sur les bois, les prés, les buissons, les eaux, pour abriter le sommeil des pauvres créatures fatiguées; qui, à cette heure de calme et de silence, quand vient à soupirer la cloche du hameau, ne se sent pas comme emporté en des régions inconnues, aériennes, peuplées de formes indécises, de pensées rêveuses et de pressentiments infinis?

Cette voix correspondante à la voix de la Nature, se spécifie comme elle, s'individualise en chacun des éléments divers qu'elle contient virtuellement, se développe pour manifester la variété dans l'unité. Tous les arts dérivés du son se produisent, s'engendrent l'un l'autre, à mesure qu'achève de se réaliser la Création humaine.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

OPERA. — *La Favorite*, opéra en quatre actes, de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaez, musique de M. Donizetti, ballet de M. Albert, décors de MM. Philastre et Cambon. — OPERA-COMIQUE. — *La Rose de Péronne*, de MM. Adam, Leuven et Dennery.— THEATRE FRANÇAIS. — Reprise de *Marie Stuart*.— PORTE-SAINT-MARTIN.—VARIÉTÉS.— RENAISSANCE.

Le succès de la *Favorite* est un fait accompli, et nous n'avons plus, en quelque sorte, qu'à le constater. M. Donizetti a transporté sur la scène de notre Académie royale de Musique le nouveau genre italien. Cette musique expressive et touchante, que nous admirions aux Bouffes dans la *Lucia*, il a su l'appliquer à des paroles françaises : M. Donizetti nous paraît même s'être élevé plus haut que dans la *Lucia*. Il y a de la force et de la grâce dans sa partition de la *Favorite ;* il a compris les situations dramatiques et s'en est rarement écarté, ce qui n'arrive pas toujours aux compositeurs italiens. Il s'est conformé à nos habitudes ; il vient, en un mot, de fixer au répertoire de l'Opéra une œuvre très remarquable, qui a, de plus, le mérite d'être parfaitement exécutée.

Voici, en quelques lignes, le sujet de la *Favorite*.

Fernand, jeune moine du couvent de Saint-Jacques de Compostelle, s'est épris à l'église de la maîtresse du roi de Castille Alphonse XI, mais il ignore les titres et les qualités de cette dame : il s'enfuit du couvent ; il fait partager son amour à Léonor, toujours sans la connaître ; il devient, grâce à la protection de son amante, capitaine dans les armées du roi ; il remporte une victoire sur les Maures ; le roi lui demande ce qu'il désire pour sa récompense, il sollicite la main de Léonor. Le roi, en rival trop ou peu généreux, comme on le voudra, la lui accorde : il appelle se venger *en roi* l'action de faire épouser sa maîtresse à un brave homme qui n'y entend pas malice. Aussi, lorsque Fernand apprend qu'il vient d'épouser une courtisane titrée, il se trouve peu flatté de la générosité de son souverain ; il retourne au couvent : Léonor ne tarde pas à l'y rejoindre sous les habits de novice. Fernand revient à des sentiments d'amour, il veut entraîner Léonor : celle-ci, brisée par les émotions, tombe morte dans ses bras.

Ce drame romanesque, poétiquement traité par deux hommes d'esprit, a été traduit avec couleur dans la langue musicale par M. Donizetti. Duprez chante d'une manière ravissante la romance du premier acte : *Un ange, une femme inconnue*, et le duo qui suit entre lui et Levasseur est parfaitement

Digitized by Google

rendu. Le débutant Baroilhet, dont Naples a fait ses délices pendant trois ans, et qui possède une méthode pleine de charme et de goût, est couvert d'applaudissements dans son air du second acte : *Léonor, je t'abandonne;* il exprime surtout avec un rare sentiment de mélancolie la tristesse du roi au troisième acte, lorsqu'il cède sa maîtresse à Fernand :

Pour tant d'amour, ne soyez pas ingrate,
Lorsqu'il n'aura que vous pour son bonheur,
Quand d'être aimé pour toujours il se flatte,
Ne le chassez jamais de votre cœur.

Ces jolis vers ont, dans la bouche de Baroilhet, une grâce extrême ; ils émeuvent profondément.

Mme Stoltz a été on ne peut pas plus dramatique au quatrième acte ; les belles cordes de sa voix ont résonné dans toute leur vibrante énergie ; elle a prouvé que ce n'est pas à tort que l'Opéra repose sur elle une partie de sa fortune. Mme Stoltz est bien soutenue par Duprez, qui est très beau dans cet opéra, et dont on apprécie de plus en plus le solide mérite, un peu mis à l'ombre à la première représentation par le voisinage d'un début. Baroilhet et Duprez, tous deux doués de qualités excellentes et heureusement diverses, ne sont pas faits, Dieu merci ! pour être rivaux; ils ne peuvent être qu'émules. Il est permis de rendre justice à chacun sans le faire au détriment de l'autre. Le ballet a plu : on a remarqué un pas de trois dans lequel Mlle Louise Fitz-James, cette habile danseuse qui en est à sa cent quatre-vingt-dixième représentation de l'*abbesse* de *Robert-le-Diable*, et Mlle Maria, qui nous revient des pays étrangers, ont été vues avec le plaisir qu'elles ne manquent jamais de procurer.—Le ballet du *Diable amoureux*, si spirituellement composé par M. Saint-Georges, poursuit ses charmantes évolutions. Mlle Pauline Leroux est le plus séduisant diable de l'ordre féminin qu'on puisse imaginer. Barrez, Mazillier, Elie, Simon, ces excellents mimes, donnent à ce ballet l'intérêt d'une comédie.—Nous avons reçu des nouvelles musicales de Bruxelles, qui nous apprennent les triomphes de deux de nos plus gracieuses cantatrices, Mlle Nathan et Mme Jenny Colon. Ces succès doivent causer des regrets à l'Opéra et à l'Opéra-Comique.

Mais à propos de regrets, l'Opéra-Comique doit en avoir un des plus vifs, c'est celui d'avoir donné une mauvaise pièce, sous le nom de la *Rose de Péronne*. Les auteurs du poème, qui sont pourtant des gens d'esprit, ont été mal inspirés, et M. Adam s'est ressenti de la médiocrité du sujet. Malgré le mérite de la musique, il n'a pu réussir. Mme Damoreau seule a dignement soutenu l'honneur du théâtre. Mme Damoreau a chanté avec un art parfait, un goût charmant, et si la *Rose de Péronne* n'a pas été trop maltraitée par le souffle de la critique, c'est que cette rose, comme celle des poésies orientales, abritait sous ses feuilles un rossignol.

Le Théâtre Français a cru devoir reprendre la *Marie Stuart* de M. Lebrun. Ce n'est pas un grand tort ; mais il ne faut pas que cela tire à conséquence, et que les pièces jouées il y a vingt ans soient remises en lumière ; elles sont nées à l'ombre : elles ne souffriraient pas le grand jour. Il est certain que la littérature dramatique a pris un développement poétique, et surtout une

Digitized by Google

valeur de style, qu'on ne trouve pas, à quelques exceptions près, dans les œuvres théâtrales écrites depuis le temps de Voltaire. Au lieu de remonter vers un passé éteint, qu'on demande la lumière à l'avenir. Il y a des poètes en France: Lamartine, Hugo, Alfred de Musset, Alfred de Vigny, et d'autres qui peuvent répondre à l'appel. M. Lebrun a passé pour un hardi novateur en 1820, parce que M. Lebrun s'est avisé d'imiter la *Marie Stuart* de Schiller. M. Lebrun n'a guère exposé au public français que le squelette de la pièce allemande: la chair manque sur les os. Quoi qu'il en soit, M. Lebrun, dans son anatomie, a conservé de belles parties; les caractères historiques, s'ils ne sont pas complets, se trouvent du moins suffisamment accusés pour être reconnus. La reine Elisabeth, dont suivant quelques auteurs, la virginité surannée s'était aigrie, ce qui l'avait rendue méchante, est assez bien peinte: la belle et infortunée Marie nous apparaît triste et résignée, comme une femme lassée par vingt années de prison, et qui a perdu l'espérance. Le jeune Mortimer a toute la fougue inconsidérée d'un premier amour; Leicester toute la lâcheté des cœurs qui se sont donnés plusieurs fois; l'irrésolution l'accompagne, l'inconstance le guide, l'ambition l'aveugle. Il laisse tomber la tête de Marie, la plus belle tête du monde, bien que Marie eût quarante ans. Cette tragédie de M. Lebrun n'est donc pas sans effet. On y attendait Mlle Rachel: elle n'a pas été complètement satisfaisante; mais il serait injuste de lui reprocher l'absence de certaines qualités que possédait Mlle Duchesnois. Mlle Rachel a su tirer un grand parti de son talent. La somme du bien l'a emporté sur celle du mal; et pour ceux qui ont l'intelligence de sa manière, il est à peu près sûr que Mlle Rachel, après de nouvelles études, renouera avec bonheur tous les fils qui se sont rompus sous ses doigts. Ligier s'est montré un digne héritier de Talma. Maillart a joué avec chaleur le rôle de Mortimer. Puisqu'il est question du Théâtre Français, signalons la façon dont Mme Desmousseaux a joué le rôle de Marthe dans *Bertrand et Raton*. Cette excellente actrice est toujours pleine de verve et de naturel.

La Porte-Saint-Martin a rouvert, à ce qu'on dit: nous ne nous sommes pas aperçu jusqu'ici de son existence. La Porte-Saint-Martin n'a pas encore donné signe de vie. Les frères Coignard auraient grand tort de vouloir établir seulement une concurrence aux autres théâtres des boulevarts. Ce serait se montrer peu reconnaissants de la faveur qui leur a été accordée dans l'intérêt de l'art. On assure que la plupart des pièces jouées à leur théâtre ont été refusées ailleurs, ou qu'elles sont sorties de vieux portefeuilles; la plupart, en un mot, étaient ce qu'on nomme en argot théâtral, des *ours*. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin est-il donc destiné maintenant à faire danser des ours? N'est-ce pas assez de tous les animaux que M. Harel y a fait paraître? Nous serions désolés de voir deux hommes de goût comme MM. Coignard, tomber dans ce travers. Qu'ils renoncent bien vite à une pareille ménagerie!

Les *Variétés* ont donné *Charlot*, pièce dans laquelle Levassor est très amusant. Lafont et Mlle Eugénie Sauvage, Lepeintre aîné remplissent les autres principaux personnages avec beaucoup de bonne grâce et d'entrain, *Charlot* varie agréablement le répertoire: on reconnaît au théâtre des Variétés une habile direction. La *Haute Comédie* des *Saltimbanques*, véritable comédie de

Digitized by Google

l'époque, continue sa vogue; si cette vogue doit durer tant qu'il y aura des saltimbanques dans le monde, elle n'est pas près de finir.

La Renaissance va rouvrir par le drame de M. Gozlan, dont on vante d'avance l'originalité. Bocage est engagé à ce théâtre, et c'est un noble appui. Bocage a le droit de dire le fameux *Moi* de Médée. Souple et varié dans ses moyens, expressif dans sa physionomie, énergique au besoin, intelligent toujours, Bocage est un acteur d'un vrai mérite, sur lequel un théâtre a raison de compter. A côté de lui se fera distinguer, assure-t-on, un jeune homme qui a eu de grands succès aux théâtres des environs de Paris. On le nomme Milon.

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Nous voici donc au premier jour de l'an! A quoi bon interroger nos souvenirs? Pour dire tout ce que nous avons au fond du cœur, les occasions nous ont-elles manqué? La permanence du mal confine notre indignation dans les redites. Un mot suffit : la France a perdu son année.

Comme les journées s'écoulent avec lenteur! L'histoire est pauvre cependant de choses qui importent au bonheur de nôtre pays, et si les journées sont longues, ce n'est pas qu'elles soient remplies. Mon Dieu, non. Nous vivons peu et lentemeut, comme le prisonnier qui, attendant l'heure de sa délivrance, suit avec désespoir sur le cadran, la marche insensible de l'aiguille. Quinze jours sont passés déjà sur les émotions que nous ont données les funérailles de Napoléon. Eh bien, quinze jours... c'est un siècle. Pour rendre ce que nous avons senti, nous ne saurions mieux faire que de recourir à ce qui a été pour nous l'expression des sentiments de la veille.

Quel spectacle! 15 décembre 1840, quelle date pour notre histoire! nous avons vu, souvenir immortel! combien est majestueuse, jusque dans son néant, la souveraineté du génie; nous avons vu tout un peuple, un peuple immense, s'agiter et mugir autour d'un peu de poussière. Quoi! cette foule innombrable, qui, dès la pointe du jour, roulait le long des boulevards et des rues comme une vivante avalanche! Quoi! ces chevaux qui caracolaient sur toutes les places publiques! Quoi! ces milliers de casques et de cuirasses qui s'allumaient aux premiers rayons du soleil! Quoi! ces princes, ces généraux, ces grands de la terre, avec leurs broderies étincelantes, leurs chapeaux à plumes, leurs épées nues! Quoi! cette double haie d'hommes armés, se dressant sur plusieurs lieues de terrain, et ces drapeaux flottants, et ces cloches en branle, et ces canons faisant frémir le pavé, et tout ce bruit de tambours, et ce mugissement populaire plus vaste cent fois, plus vague, plus profond que celui de la mer! Quoi! tout cela, parce qu'à travers l'Océan et du fond d'une île perdue, il nous arrive un cadavre! Et quand il passera, ce cadavre, et qu'on aura dit : ceci est Napoléon! voilà que tous les fronts seront découverts, tous les yeux baignés de pleurs, et qu'il sera poussé vers le ciel une acclamation semblable à celles qui, aux jeux olympiques, faisaient tomber les corbeaux dans le cirque! Qu'est-ce donc que l'âme humaine? D'où vient cette irrésistible puissance d'un nom sur un peuple? Qui expliquera cette magie du souvenir? Comment se fait-il qu'un homme, si glorieux, si étonnant qu'il ait paru, gouverne aussi despotiquement les autres hommes, alors surtout que sa dépouille mortelle, passant devant eux, vient leur prouver combien passagère était sa gloire, et petite sa grandeur!

Digitized by Google

Oh! ne nous plaignons pas qu'il en soit ainsi. Cette force des souvenirs, c'est elle qui lie aux générations disparues les générations naissantes; c'est elle qui fait qu'au milieu des hommes qui meurent, des peuples qui disparaissent, des races qui s'éteignent, l'humanité vit d'une vie non interrompue, éternelle.

De toutes les parties de la France on s'était hâté vers ce spectacle. Dans la nuit du 14 au 15, nuit glaciale, une multitude, pâle et désolée, stationnait sur les quais, attendant l'heure solennelle. Des feux avaient été allumés de distance en distance. On eût dit un immense bivouac. Nous avons vu un vieillard de 80 ans qui était venu à Paris sur l'impériale de la diligence, par un froid de douze degrés. Pourquoi? Pour saluer au passage les restes de l'empereur.

C'est à 9 heures du matin qu'a eu lieu, à Neuilly, le débarquement. Près du débarcadère s'élevait un arc de triomphe, et le char funèbre attendait son précieux fardeau. Tout à coup le cercueil est soulevé par les matelots; il s'avance, il touche le rivage. Comment peindre l'émotion d'un tel moment? Les femmes poussaient des sanglots, et plus de cent mille voix ont envoyé au ciel le cri de *Vive l'Empereur!* A dix heures et demie, le canon de Neuilly donnait le signal du départ, et le char funèbre, supportant le cercueil, prenait la route de la capitale, tandis que tout Paris accourait au devant de ces restes glorieux. Plus d'un million d'hommes couvrait la ligne qui s'étend des Tuileries au pont de Neuilly. Des deux côtés de l'allée qui traverse par le milieu les Champs-Élysées, s'élevaient de distance en distance des statues colossales, tenant à la main des couronnes et représentant sans doute les victoires impériales. Entre ces statues étaient des espèces de pyramides auxquelles on avait attaché des boucliers de forme antique. Sur chacun de ces boucliers, un de ces noms qui sont gravés en traits de feu dans toute âme française : Léoben, Bautzen, Montmirail, Austerlitz, Iéna, Marengo...; au dessous, des guirlandes; au dessus, des drapeaux et des aigles d'or tournant la tête, les uns vers l'Orient, les autres vers l'Occident. Or, dans cette allée et dans les allées latérales roulait, avec un mouvement mystérieux, un océan d'hommes, de femmes et d'enfants. Que ne puis-je vous répéter ici toutes les paroles que j'ai saisies au passage, mêlé que j'étais au flot de cette foule émue. Un seul nom était dans toutes les bouches : Napoléon! Un seul souvenir remplissait toutes les pensées : sa vie. Un seul malheur faisait vibrer toutes les âmes : sa mort. Ceux qui avaient survécu à ses batailles dévorantes, racontaient aux hommes de notre âge les mille scènes de leur vie guerrière. Ils disaient combien la France était respectée en ce temps-là, et combien le peuple était fier de son uniforme, et combien était enivrante la voix du chef lorsque passant devant le front de ses régiments immobiles, il laissait tomber ces mots : « *Je suis content de vous.* » Je marchais à côté d'un vieillard, homme encore vigoureux, et que semblait rajeunir ce retour vers les choses du passé. Il avait été soldat : *l'Empereur lui avait parlé;* et il me racontait, chemin faisant, les détails de cette chute étonnante de Napoléon. Je ne vous dirai pas toutes les croyances étranges que cet homme mêlait à son récit. Il s'était persuadé que Napoléon n'était tombé que frappé par des causes surnaturelles; il l'affirmait avec une sincérité touchante. Et moi, je me gardais bien de le contre-

Digitized by Google

dire. Les exagérations loyales de ce bon vieillard et la couleur superstitieuse de son enthousiasme m'ont mieux fait comprendre les prodiges de l'Empire que toutes les histoires que j'ai lues. Pour accomplir les choses qu'il a accomplies, pour laisser dans les cœurs la trace enflammée qui les brûle encore, ne fallait-il pas que Napoléon fût regardé par le peuple comme un demi-dieu?

Cependant, nous touchions à l'arc de triomphe de l'Etoile. Là commençait le double rempart de baïonnettes. La foule fut rejetée à droite et à gauche; la ligne du milieu resta libre devant le convoi qui s'avançait. Je pus trouver place sur l'immense estrade qui dominait, des deux côtés de la route, la marche du cortége, et que remplissaient, malgré la vivacité du froid, des milliers de dames élégamment parées. L'impatience était grande. La tête du cortége parut enfin. Quel magnifique déploiement de forces! quel pompe! que d'éclat! que de cavaliers bondissants! que de panaches! que de crinières soulevées par le vent le long des casques dorés! Le temps, qui dans la matinée était sombre, s'était tout à coup éclairci; le soleil faisait jaillir mille feux des baïonnettes et des cuirasses. Après l'état-major, venait l'école de Saint-Cyr, suivie par l'école Polytechnique, dont le populaire uniforme était salué avec respect. Puis un cheval s'est avancé sur la route : il précédait son maître endormi pour toujours. C'était son cheval de bataille. Le char funèbre a paru à son tour; on l'avait fait très élevé, comme cela devait être, et le mort glissait ainsi de niveau avec la cime des arbres, tandis qu'en bas la foule des vivants pleurait ou poussait des cris d'amour. Ce que j'ai senti dans ce moment, je renonce à l'exprimer. Et cependant, j'appartiens à cette faible génération à qui Dieu semble n'avoir réservé aucune de ces agitations sublimes qui ont fait la vie de nos pères! Il est donc là, me disais-je, et je répétais dans mon cœur cette prophétie du poète :

Quelque jour, ô géant, dans une ombre profonde,
Pendant qu'autour de vous, comme autour d'un ami,
S'éveilleront Paris, et la France, et le Monde,
Vous serez endormi!
Vous serez endormi, figure auguste et fière,
De ce morne sommeil, plein de rêves pesants,
Dont Barberousse, assis sur sa chaise de pierre,
Dort depuis six cents ans!
L'épée au flanc, l'œil clos, la main encore émue
Par le dernier baiser de Bertrand éperdu,
Dans un lit où jamais le dormeur ne remue,
Vous serez étendu!

Arrivé sous l'arc de triomphe de l'Etoile, le cercueil s'est tout à coup arrêté, comme si on eût voulu faire reposer, sous ce monument de ses victoires, l'ombre fatiguée de l'empereur. Il y avait dans cette halte quelque chose de si émouvant, que la foule, jusque-l immobile, s'est soudainement agitée d'une manière terrible. Des milliers de bras se sont étendus vers cette poussière, et les soldats rangés autour du char ont eu de la peine à écarter tous ceux qui voulaient se sentir plus près de ces chères dépouilles. N'y a-t-il pas

Digitized by Google

là pour vous comme une effrayante énigme? Car, enfin, cet homme, il a fait couler plus de larmes pendant vingt ans, que n'en renfermeront pendant un siècle les yeux des mères; sa voix a plus d'une fois commandé l'embrâsement du monde, et, suivant une énergique parole, les générations neuves crevaient sous lui comme des chevaux de rechange. Vous rappelez-vous cette page de Sainte-Beuve, au sujet des commencements de l'empire?

« Je me figurais cet empire naissant comme un grand carrousel, un champ-« de-mars illimité, par delà l'arène consulaire; et à l'entrée de cette carrière « nouvelle, en passant par l'arc triomphal massif qui servait de porte, le con-« sul-empereur se trouvait en ce moment sous une voûte obscure et resser-« rée, et il s'y arrêtait assez de temps pour laisser écraser, à droite, à gauche, « par ses licteurs, et sans avoir l'air de l'ordonner, toutes les têtes gênantes, « tandis que le cortége et lui-même allaient sortir plus radieux aux acclama-« tions de la multitude. Il y a ainsi des voûtes obscures, commodes aux vio-« lences qu'elles couvrent, des voûtes aisément sanglantes, qui font le des-« sous des arcs de triomphe sur le passage des ambitions humaines; et c'est « par là qu'entrent et se poussent fatalement tous les césars. »

Hélas! cet arc de triomphe sous lequel je voyais le cercueil arrêté, ne représentait-il pas une de ces voûtes où les césars laissent écraser par leurs licteurs toutes les têtes gênantes? Mais craignons de profaner dans un tel moment la grande mémoire de Napoléon. Le sang qui a coulé sous son règne a-t-il donc été stérile? Les grandes choses, après tout, se peuvent-elles accomplir sans douleur? Et ne résulte-t-il rien de bon de cette moisson humaine que viennent faire, de siècle en siècle, dans le monde, ceux qu'on appelle des conquérants?

De l'arc de l'Etoile, le cortége s'est dirigé, le long de la grande avenue, vers l'église des Invalides. L'église était tendue de noir, et des lampes sépulcrales en éclairaient seulement une partie. Là s'est passé le dernier acte des funérailles. « Sire, a dit le prince de Joinville au roi, en abaissant son épée, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon, » et le roi a répondu : « Je le reçois au nom de la France. » Puis, les fronts se sont courbés; l'ombre de l'empereur était là comme devant Dieu; et tous les bruits de la journée sont venus se perdre dans un chant mélancolique, doux et profond : le *Requiem* de Mozart.

Et maintenant, faisons trève à cet enthousiasme éphémère, pour dire quels cris de colère se sont mêlés aux acclamations tout le long de la route suivie par le cortège. Pouvait-il en être autrement? Considérée au point de vue de ceux qui l'ont ordonnée, qui l'ont présidée officiellement, cette fête a été, je le dis sans détour, une fête immorale et cynique. Elle faisait suite, ne l'oublions pas, à la discussion la plus lamentable dont les fastes parlementaires des peuples aient jamais conservé le souvenir. Nous faisions hommage du passé aux restes d'un homme en qui la gloire de la France s'était personnifiée, le lendemain même du jour où la nationalité française avait été conspuée aux yeux de l'Europe, et la veille du jour où lord Melbourne devait écrire que l'Angleterre avait peu de chose à faire pour *balayer nos armements*.

Pendant que nous ramenions triomphalement en France les dépouilles de

Digitized by Google

celui qui mit le monde à nos pieds, Méhémet-Ali, notre allié, évacuait la Syrie, demandait grâce à nos ennemis pour l'Egypte, et passait sous l'insolente protection de l'Anglais.

Les historiens officiels de la cérémonie, étaient ces mêmes écrivains *du Journal des Débats* qui disaient le 9 juillet 1815, en parlant des cent jours et de l'Empereur : « Le 20 mars, il arriva seul avec le cortége de ses complices de ses crimes. »

L'ordonnateur suprême de la cérémonie était ce M. Guizot qui avait aidé au renversement de *Buonaparte, de l'Ogre de Corse.*

Le jour de la cérémonie — 15 décembre — répondait à l'anniversaire du jour à jamais funeste où, grâce à M. Guizot, les cours prévôtales furent établies en France.

Et l'on s'étonnerait après cela qu'aux cris de *vive l'Empereur* se soient mêlés ceux de *à bas Guizot! à bas les traîtres!* et que ces cris aient été poussés par presque toutes les légions de la garde nationale!

Faible compensation à tant de douleurs! Car aucune calamité ne nous a été, hélas! épargnée. La condamnation d'un homme vertueux, d'un homme de génie, est un malheur public, n'est-ce pas? ce malheur nous était destiné. Que M. Guizot se console : M. Lamennais est condamné à un an de prison. Un an de prison à l'auteur sexagénaire de ces deux livres : *L'indifférence en matière de religion; Esquisse d'une philosophie!* Et pourquoi?... Il faut gémir et se taire.

Quelle situation! Encore si nous n'avions que la honte (et ce serait mille fois trop)! mais voici venir le danger. Les feuilles anglaises nous injurient avec une basse insolence. Les rivages du Rhin retentissent de chants hostiles qui répondent à notre Marseillaise. D'un bout à l'autre, ce ne sont que régiments qui se forment, qu'arsenaux qui se remplissent, qu'escadres qui se complètent. Seule, la France garde le silence. Seule elle attend, désarmée, quelque nouvelle invasion. Que dis-je? ces millions qu'on devrait lui demander pour repousser l'ennemi, on les lui demande pour tuer sa liberté. Vite un crédit de 140 millions au pouvoir pour embastiller Paris. Et il y des hommes assez aveugles pour applaudir! Défendez Paris! il le faut, on le doit; mais loin de Paris; défendez Paris à la frontière! Pas plus d'enceinte continue que de forts détachés. Une enceinte continue isolerait Paris, et Paris veut, au besoin, pouvoir être aidé par la France. Une enceinte continue ne suffirait point pour garantir Paris, depuis que l'art de prendre les villes a fait des progrès immenses que n'a point fait l'art de les défendre, et Paris ne doit pas jouer sa liberté contre le plaisir ridicule de se voir entouré d'un fossé. Pas d'enceinte continue, parce que si Paris n'a pas le courage de faire face à l'ennemi, cette enceinte est inutile, et que, dans le cas contraire, elle est plus inutile encore. Surtout, que pour prouver l'urgence de faire de la capitale du monde civilisé une immense caserne, on ne vienne plus parler de l'entrée des alliés en 1814 et 1815. Nous l'avons dit, nous le répétons : EN 1814 et 1815, PARIS N'A PAS ÉTÉ PRIS, IL A ÉTÉ LIVRÉ.

Et puisque nous en sommes sur ce sujet, nous recommandons à nos lecteurs la lecture d'un excellent article publié dans le dernier numéro du *Journal du Peuple*, et aussi, la lecture d'un vif et éloquent pamphlet de notre ami,

Digitized by Google

M. Auguste Luchet. Souffrir qu'on nous désarme au dehors ; souffrir qu'on s'arme contre nous au dedans... ah ! c'est trop !

Au surplus, pour faire la guerre, il nous faut des soldats. En aurons-nous, si on laisse cours à l'abominable oppression que consacre l'industrie moderne? Une discussion bien grave vient d'avoir lieu à la chambre : elle prouvera aux plus incrédules qu'il est dans les nécessités de l'industrie, combinée avec le principe de concurrence, de tarir ou d'empoisonner les sources de la population. Jeter de pauvres enfants de sept, de six, même de cinq ans, dans ces bruyants tombeaux qu'on appelle les manufactures ; arracher à ces malheureuses créatures l'air, l'espace, la liberté, ces trois conditions de la vie de l'enfance ; condamner aux travaux de ceux qui sont forts des corps faibles et fragiles ; rendre laquais d'une machine, ceux qui ne sont pas encore en état d'être asservis même à la discipline de l'école ; souffrir que l'enfant du pauvre travaille jusqu'à douze et quatorze heures par jour, dans un air raréfié, tout chargé du suint du coton, tout plein de miasmes impurs ; souffrir que, par la continuité d'un travail uniforme, il dégrade son intelligence ; que, par l'excès d'un travail précoce, il épuise son corps que, par le contact nécessaire des deux sexes dans les ateliers, il se souille à jamais et perde la virginité de son âme..... Voilà le crime que commet l'industrie en France depuis l'ère bourgeoise de 89, c'est-à-dire sous le prétendu règne des idées de progrès et de liberté. Et que tout cela fût odieux et barbare, on s'en était peu inquiété jusqu'ici, remarquez-le bien. S'il y avait des victimes d'un côté, n'y avait-t-il pas des gens enrichis de l'autre et des piles de gros sous? Mais voilà qu'un beau jour, la statistique est venu faire d'étranges révélations dont se sont émues, cette fois, les âmes les plus endurcies dans l'égoïsme : La statistique a dit, dans le langage des chiffres : Mais, prenez garde ! prenez garde ! les générations nouvelles sont étiolées ; elles portent le vice et la mort dans le sang. Ces pauvres qui créent les riches, ils n'atteignent déjà plus le chiffre de la vie moyenne. Dans les départements industriels, couverts d'une population rachitique et gangrenée, il n'y aura bientôt plus de conscrits possibles. Nous allons manquer de travailleurs ; nous allons manquer de soldats. Alors, je le répète, tous se sont émus. De là, le projet sur le travail des enfants dans les manufactures. Une loi sur le travail des enfants ! c'est à merveille ! mais, cette loi, à moins d'organiser complètement le travail, doit-on la faire? peut-on la faire? voyons un peu.

Doit-on la faire? Les adversaires du projet ont présenté à cet égard deux objections ridicules. Ils ont parlé de respecter la liberté de l'industrie, de ne pas attenter à l'autorité paternelle. Il faut respecter une liberté d'industrie qui donne au producteur droit de vie et de mort sur l'enfant pauvre, qui lui fait commencer l'esclavage avec la vie? Allons donc! Il ne faut pas attenter à l'autorité paternelle, dans la supposition où le père sacrifierait son enfant? On se moque. Ce ne sont pas là des objections. L'objection sérieuse, l'objection sans réplique, la voici : Pour un très grand nombre de familles le travail de l'enfant est *nécessaire*, parce que le salaire des parents est insuffisant. Que répondre à cela? Que cela n'est pas vrai? Personne au moins n'a eu le triste courage de le nier. Qu'entre la souffrance du père, qui est le plus fort, et celle du fils, qui est le plus faible, c'est celui-ci qu'il faut protéger

Digitized by Google

d'abord, en l'exemptant d'un travail homicide? Mais y songe-t-on? Est-ce que l'intérêt de l'enfant ici n'est pas inséparablement lié à celui du père? Si l'enfant cesse de travailler, et que par suite le père manque de pain, est-ce que l'enfant ne risquera pas d'en manquer aussi? La question est bien simple, le dilemme est terrible : ou laisser travailler l'enfant, ou affamer la famille.

qu'on ne nous accuse pas en ceci d'exagération : Quand M. Lestiboudois a dit : « Les familles, privées de ce secours supplémentaire, verront accroître leur dégradation physique *par la privation du nécessaire*, » M. Lestiboudois a dit une chose que personne ne s'est avisé de contredire, et que personne, en effet, ne pouvait contredire. Mais le même orateur a fait une motion assurément bien extraordinaire, quand il a demandé à la chambre d'accorder aux familles des ouvriers un délai de deux années, afin qu'elles puissent se préparer à la privation qui va les atteindre. Se préparer à cette privation? Et comment? En économisant — Quoi? Leur ration de pain!

M. Gustave de Beaumont a combattu le projet de loi par des considérations fort justes, mais qui prouvent, contrairement à ce qu'il a prétendu prouver, quel abîme creuse sous nos pieds la concurrence. Il a demandé s'il n'y avait pas péril à charger l'industrie française d'entraves qui la placeraient dans des conditions désavantageuses vis-à-vis de l'étranger? Oui, certes, il y a péril à cela. Et vainement répondrait-on par l'exemple de l'Angleterre qui a fait une loi comme on nous propose aujourd'hui d'en faire une, pour limiter le travail des enfants. M. de Beaumont a réfuté cet argument, lorsqu'il a dit que l'Angleterre pouvait se permettre ici ce qui nous était interdit, parce qu'elle a de plus gros capitaux que nous; que ses moyens de production sont plus grands; que la loi, d'ailleurs, sur ce point, n'y est que très imparfaitement exécutée. Mais M. de Beaumont a oublié une raison bien plus péremptoire. En Angleterre, il y a une loi pour les affamés; il y a une *loi des pauvres*. Où est la *loi des pauvres* en France? Ainsi, d'après les aveux formels de ce M. de Beaumont, *qui ne veut pas qu'on organise le travail*, la concurrence place notre pays dans cette affreuse alternative ou de voir son industrie subir une atteinte mortelle, ou de voir les générations irrémédiablement frappées à leur berceau.

Donc, ne pas faire une loi sur le travail des enfants est une calamité publique; mais en faire une est une calamité publique tout aussi grande.

Peut-on faire cette loi de façon à ce qu'elle soit raisonnable et pratique? Mais comment s'y prendre? Laissera-t-on à l'administration le soin de tout décider suivant les temps, les lieux, les organisations diverses? ou bien écrira-t-on dans la loi des prescriptions uniformes? Il y a inconvénient grave et manifeste dans l'un et l'autre système.

Si on s'en fie au jugement arbitraire des autorités locales, il en résultera que pour les fabriques de tel département, par exemple, le régime ne sera pas le même que pour les fabriques rivales de tel autre. Or, sous le régime de la concurrence, des inégalités de ce genre auraient pour effet d'enrichir les uns, de ruiner les autres. On arriverait même à cette conclusion immorale : que les localités où les lois de l'humanité seraient le plus respectées se verraient sacrifier à celles où le génie de la production se serait montré le plus malfaisant et le plus impitoyable. Ce raisonnement s'applique de point en point au cas où la décision du médecin ici serait substituée à celle de l'au-

Digitized by Google

torité locale. Mais il y a plus : que ferait, et que pourrait le médecin placé entre l'enfant, qui a besoin de repos, et le père qui a besoin de pain? Le médecin, d'ailleurs, écarterait du travail les enfants trop faibles ou malades. Mais, hélas! il s'agit de bien autre chose : il s'agit d'écarter du travail des enfants robustes qu'il rend faibles à la longue, des enfants sains qu'il conduit à la mort par des voies obscures et lentes. Et puis, il en faut toujours revenir là : le père a besoin d'un *supplément de salaire*. Le médecin lui donnera-t-il d'un côté ce que sa charité lui enlèverait de l'autre?

Quant au second système, et c'est celui qui a prévalu, vaut-il mieux? Tant s'en faut. Faisons connaître d'abord les dispositions de la loi, telle qu'on l'a adoptée. L'âge d'admission dans les manufactures est fixé à huit ans. De huit à douze ans, la durée du travail sera de huit heures ; de douze à seize, elle sera de douze heures. Au dessous de treize ans, le travail de nuit est supprimé. Les objections se pressent en foule sous ma plume. Puisqu'on veut faire de l'humanité au profit des enfants, au risque de ce qui en peut advenir, pourquoi lésiner ainsi avec la charité? huit heures de travail pour un enfant de huit ans, n'est-ce pas excessif? Douze pour un enfant de douze ans, n'est-ce pas excessif encore? Je dis, moi, que cela est excessif, même pour un homme. Dieu ne nous a pas créés pour que nous soyons des bêtes de somme. Et s'il en est ainsi pour tant d'infortunés, c'est que la civilisation actuelle est tyrannique et dépravée. Et plus on répètera que cela est aujourd'hui nécessaire, plus je serai fondé à répondre que le système qui crée cette nécessité est un système impie. Puis, que d'arbitraire dans toutes ces limitations! Quoi! vous ne tenez aucun compte des variétés dans les individus, ni des variétés dans l'industrie! Vous passez votre absurde niveau sur les complexions fortes et les complexions délicates! Vous n'établissez aucune différence entre les travaux qui ne font que fatiguer et les travaux qui épuisent! Il ne vous vient pas dans l'idée que tel enfant, qui n'a que onze ans, est beaucoup plus robuste que tel autre qui en a douze! Vous décrétez que pour deux enfants qni ne diffèrent que d'un an, les travaux, relativement à leur durée, différeront de quatre heures par jour.! En vérité, je ne sache rien qui choque davantage le bon sens. — Mais faire mieux est impossible.

Donc, dans le régime actuel, une loi sur le travail des enfants ne saurait être bonne ni en principe, ni en fait.

Qu'en conclure? Que le remède n'est pas où on le cherche; que le système des *améliorations partielles* est un système puéril et rempli de déceptions; que c'est au pied de l'arbre qu'il faut porter la cognée; que ceux qui croient pouvoir conserver le principe et changer insensiblement les conséquences, vivent d'illusions et *sont de purs utopistes*; que l'audace ici est sagesse, et que ceux-là seuls sont des *hommes vraiment pratiques* qui osent embrasser toutes les réformes dans leur ensemble, et veulent qu'on commence par le commencement... Qu'en conclure? Que rien de bon n'est possible sans l'organisation complète du travail.

IL FAUT DONC ORGANISER LE TRAVAIL.

De quelle manière? Nous l'avons dit, pour notre compte, et cela sans ambages, sans détour, sans réticences. Or, jusqu'ici, les écrivains qui ont bien voulu s'occuper de notre travail, l'ont examiné, non réfuté; de sorte que

Digitized by Google

notre conviction demeure entière (1). Dire que nous avons trouvé la solution d'un tel problème, tant d'outrecuidance siérait mal, même à des hommes qui auraient mis beaucoup plus de temps que nous à l'approfondir. Mais pourquoi chacun ne dirige-t-il pas de ce côté ses efforts et ses études? Savez-vous une question plus grande, plus belle, plus neuve, plus digne d'occuper la pensée des amis du peuple? Où nous conduira cet éternel système de négations? On le voit, à des lois semblables à celles dont on vient de gratifier les familles pauvres. Eh! mon Dieu, c'est déjà beaucoup que d'avoir le courage de se tromper en public. Et on ne se tromperait pas longtemps, si tout le monde se mettait à l'œuvre!

(1) Ce qui ne nous empêche pas de rendre hommage au talent et à la sincérité avec lesquels notre travail a été examiné dans le *Siècle*, par M. Wolowski; dans le *Constitutionnel*, par M. Louis Reybaud; dans la *Phalange*, par M. Paget; dans la *France littéraire*, par M. Pompery; dans le *Charivari*, par M. Emile Pagès.

Le rédacteur en chef-gérant.

LOUIS BLANC.

Nous avons sous les yeux un charmant petit volume de *Chansons politiques* par M. Charles Le Page. Ces couplets ne sont pas seulement pleins de verve, d'atticisme et de vraie poésie; ils sont en outre l'expression de sentiments honnêtes et courageux.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour en citer quelques vers. Ce regret, nous l'éprouvons aussi à l'égard d'une patriotique et vigoureuse satire que vient de publier M. Jules Baget, et à l'égard de quelques nobles stophes dues à la plume poétique de M. Ferrand, et inspirées par les honneurs funèbres que la France vient de rendre à la mémoire de Napoléon.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

Première livraison. — 1er août 1840.

Organisation du travail, par M. Louis Blanc 1
Léo, roman de M. de Latouche, par M. Pierre Maurel 31
Question des fils de chanvre et de lin, par M. B. Hauréau, rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe* 38
Droit administratif, de M. de Cormenin, par M. X 55
Prix décernés par l'Académie des sciences 61
De la presse en Allemagne. — I. La *Gazette d'Augsbourg*, par M. A. Weill 64
Bibliographie 71
Revue des théâtres, par M. Hippolyte Lucas 75
Événements du jour 76

Deuxième livraison. — 1er septembre.

Question turco-égyptienne, par M. Martin Maillefer 81
Du traitement moral de la folie, par M. Trélat 92
L'Italie d'aujourd'hui, par M. Eugène de Montlaur 110
De la presse en Allemagne. — II. La *Gazette de Leipsick*. — III. La *Gazette des Postes de Francfort*, par M. A. Weill 126
Géographie politique. — Les îles Malouines, par M. F. Lacroix 132
Revue musicale 147
Le *Précurseur de l'Ouest* 151
Événements du jour 155

Troisième livraison. — 1er octobre.

De l'embastillement de Paris, par M. Louis Blanc 160
Des coalitions d'ouvriers, par M. Baune 172
Histoire de l'Espagne moderne, de M. de Marliani, par M. T. F. 180
Promenades dans Londres, de Mme Flora Tristan, par M. Al. R. 187
La duchesse du Maine, esquisses historiques, par M. Émile de Guépoulain 195
Dépôts de mendicité, par M. Aristide Guilbert 211
Géographie. — La Terre-du-Feu, par M. Frédéric Lacroix 217
Note sur l'enseignement médical en Algérie, par M. le docteur Guépin 228
Bibliographie 231
Événements du jour 232

Digitized by Google

Quatrième livraison. — 1er novembre.

La France démocratique à la veille d'une guerre, par M. Godefroi Cavaignac.... 241
Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures, par M. Courcelle-Seneuil.... 259
Les condamnés politiques, par M. P. Dubosc.... 270
Le *Dictionnaire politique*, par M. Louis Blanc.... 275
Beaux-arts. — La *Stratonice* de M. Ingres, par M. Charles Blanc.... 285
L'Orient, par M. Eugène de Montlaur.... 294
La presse en Allemagne, par M. A. Weill.... 302
Événements du jour.... 314

Cinquième livraison. — 1er décembre.

Deux mois en Picardie, par M. Trélat.... 321
De la bienfaisance publique, par M. Fr. Naher.... 339
De l'école Allemande et de M. Frédéric Overbeck, par M. T. Thoré.... 346
Pérégrination en Orient, par M. F. Lacroix.... 351
Hommes illustres de la révolution, par M. Michelant.... 361
Revue des théâtres, par M. Hippolyte Lucas.... 383
Événements du jour.... 391

Sixième livraison. — 1er janvier 1841.

Deux mois en Picardie, par M. Trélat.... 402
De l'Humanité de M. Pierre Leroux, par M. Godefroi Cavaignac.... 417
Le Compagnon du tour de France de George Sand, par M. T. Thoré.... 436
Agrippa d'Aubigné, par M. Eugène de Montlaur.... 449
Extrait du dernier livre de M. de Lamennais.... 462
Revue des théâtres, par M. Hippolyte Lucas.... 463
Événements du jour.... 472

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE D'AD. BLONDEAU, RUE RAMEAU 7, PLACE RICHELIEU.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

TOME CINQUIÈME. — 3E SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA DIRECTION, RUE LOUIS-LE-GRAND, 17,

ET DANS LES DÉPARTEMENTS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, DIRECTEURS DES POSTES

ET AUX BUREAUX DES MESSAGERIES.

BRUXELLES. — CHEZ GÉRUZET, LIBRAIRE, RUE DES ÉPERONNIERS, 6.

1840

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

DEUX MOIS EN PICARDIE.

(TROISIÈME LETTRE.)

Salut mère vénérable et féconde qui avez nourri vos enfants du lait de vos mamelles et des préceptes et des exemples de votre vie! (ESCHYLE.)

I.

Après avoir visité avec vous les chaumières des pauvres de Leschelle, je dois aujourd'hui vous conduire en d'autres lieux. Je vous ai dit que je chercherais partout ce qu'il y a de plus clément et de plus doux, de plus pur et de plus inaltérable au fond du cœur de l'homme. En ces temps de colère, je veux montrer le lien qu'aucun effort ne peut rompre, plutôt que remuer les mille éléments de discorde qui fermentent et bouillonnent autour de nous. Au point de vue où je me suis placé, l'humanité n'est point un champ de bataille où les combattants deviennent de plus en plus habiles à s'outrager entre eux, à se porter des coups et à se donner la mort; c'est une lice ouverte à ceux qui savent le mieux enseigner la paix et la fraternité, c'est une école où il faut entendre et imiter, quelles que soient leur élévation et leur humilité apparentes, les hommes en qui la société trouve les leçons les plus sûres, les meilleurs exemples et qui sont, à ce titre, ses plus infaillibles directeurs et ses maîtres les plus légitimes. De cette

Digitized by Google

tribune, qu'on ne saurait environner de trop de respect, ne repoussons pas plus le riche que le pauvre, quand l'un et l'autre méritent également d'y être portés. Ne laissons dessécher aucun grain de la plus précieuse semence dont il soit donné à l'homme de recueillir les fruits, la semence du bien. Moins nous en perdrons et plus abondante sera la récolte.

En tout temps, en tout lieu, dans tous les partis, certaines âmes restent vierges et pures sous le coup des plus rudes atteintes et des plus dangereuses épreuves. La richesse ou la pauvreté n'ont pas plus d'action sur elles que le temps et la rouille sur l'or ou le diamant. Ce qu'elles tiennent de l'homme n'altère en rien leur céleste essence; leur condition humaine, les faveurs et les souffrances qu'elle leur permet ou leur impose ne sont pour ces âmes qu'une sorte de vêtement, qu'elles pourraient laisser ou changer avant l'heure suprême, sans regret et sans envie, sans faiblesse ou sans orgueil. Il est tel pauvre qui saurait supporter dignement l'épreuve si difficile et si périlleuse de la richesse, et tel riche qui ne ferait que se fortifier et grandir sous le poids de la misère. Ce ne sont donc ni la bonne ni la mauvaise fortune qui dépravent ou améliorent absolument l'homme, mais bien les idées et les habitudes au sein desquelles sont élevés le riche et le pauvre, le milieu où on les tient tous deux, l'emploi que le premier apprend à faire de son or, la nécessité où l'on place le second de convoiter les biens qu'il n'a pas, les caresses dont on entoure l'un, l'injuste mépris qu'on prodigue à l'autre. C'est l'élément moral de notre société qu'il importe plus et surtout bien plus tôt de changer que le mode d'arrangement et de division de ses attributs matériels: il faut, au plus vîte, apprendre aux riches à l'être plus utilement pour tous, et rendre, sans plus tarder, la vie supportable et douce autant que possible pour ceux qui n'ont aucun bien de ce monde.

Après avoir montré la vertu sous le chaume, sachons la reconnaître ailleurs. Cette déclaration et ce langage ne seront point suspects de la part de celui qui n'avait jamais loué que les pauvres et dont les vœux et les efforts seront toujours pour ceux qui souffrent. Si j'entreprends d'esquisser ici les proportions d'une de ces grandes figures qui n'apparaissent que de loin à loin aux regards des hommes, c'est que celle qui m'occupe n'a été accordée aux pauvres que pour les secourir, les consoler et leur apprendre la pratique de toutes les vertus; c'est qu'elle a fait, à elle seule dans le lieu où le ciel l'a placée, ce que l'État devrait faire sur une plus large surface, et que les leçons qu'elle a données ne doivent pas être perdues. Ces lettres, je le répète, ne sont point une récréation, mais une étude sérieuse. Qu'on veuille bien me permettre de longs détails : ceux dans lesquels je vais entrer sont moins un hommage au passé qu'une pierre d'attente pour l'avenir.

Digitized by Google

Notre cause sera forte et son progrès rapide quand, à ses moyens propres d'action, elle aura su ajouter ce qui fait vivre encore à côté d'elle quelques vigoureux débris de l'antique société. Il faut qu'elle s'assimile tout le bien qui est en eux : une époque n'est constituée et ne succède véritablement à une autre que quand elle a exprimé tout ce que celle-ci conservait de suc et de principe de vie. Je crois servir la mienne en lui montrant tout ce que j'ai vu. Ou je me trompe fort, ou les impressions que j'ai éprouvées, le vide que j'ai reconnu en moi, d'autres hommes de ma cause les eussent sentis de même : ce n'est que le témoignage de ce qui manque en ce moment au fond des cœurs et dans cet état de misère morale, c'est un cri pareil à celui de la faim. Moi, je ne sais que le faire entendre, et c'est là le but de tout mon récit, puisse-t-on calmer bientôt et satisfaire l'impérieux besoin qu'il accuse :

II.

A l'une des extrémités de Leschelle, au pied de la côte sur laquelle est bâti ce village, s'élève le château, grande et belle construction en brique qui témoigne, par l'ampleur de ses appartements et par l'étendue de ses dépendances, de la richesse et de l'hospitalité de ceux qui l'ont toujours habité. Deux rivières qui ne tarissent jamais en baignent les murs et serpentent dans un magnifique jardin où sont jetés, çà et là sur leur cours, plusieurs ponts suspendus avec autant d'élégance que de simplicité. A l'un des bouts du parc, un moulin situé au confluent des deux eaux ; à l'autre bout, la petite église : on peut entendre à la fois, dans ce séjour, le bruit du travail qui prépare à l'homme sa principale nourriture et celui de la cloche qui l'invite à remercier Dieu de ses bienfaits. De tout temps, le travail et la prière religieuse ont été honorés à Leschelle.

Les grands salons de cet édifice sont d'une rare beauté. Le jour y entre à flots. Disposés l'un à côté de l'autre et occupant toute l'épaisseur du bâtiment, ils peuvent, au besoin, réunir l'éclat de leurs six fenêtres, leur double point de vue, se prêter le magnifique ensemble de leurs gracieuses colonnes, de leurs élégantes sculptures et le feu rayonnant de leurs vastes cheminées.

Au milieu de ce luxe de construction princière on rencontre, en ce château, un ordre de maison et une simplicité de bon goût qui mettent tout à coup mille fois plus à l'aise qu'on ne l'est en une habitation bourgeoise. Comment, d'ailleurs, ne point aimer cette grandeur des choses quand on y voit mêlés et répandus les attributs de tous les genres d'étude qui élèvent et développent l'intelligence et le cœur de l'homme? Quatre bibliothèques : ici l'histoire, la religion, la philosophie et la littérature ; là, les sciences naturelles ; plus loin, les langues étrangères,

Digitized by Google

et à côté, l'art de la guerre depuis les écrits de Polybe jusqu'au grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte, et tout ce qui s'est fait de plus remarquable sur cette matière. Tous ces livres ont été lus et le sont encore souvent ; ils s'augmentent chaque année de ce que l'esprit humain fournit de plus recommandable et de plus utile. Ce qui peut servir à l'instruction et au délassement des habitants est prêté dans le pays et dans les environs, à plusieurs lieues de distance. Cette nourriture de l'âme y est répandue avec la même libéralité que le pain qu'on distribue à ceux qui ont faim. Ailleurs et en différents lieux, depuis le vestibule jusque dans l'un des grands salons, s'étendent toutes les richesses d'une vaste collection de minéralogie. Les échantillons de cette rare et précieuse réunion des productions minérales de toutes les parties du globe sont d'un choix irréprochable. Un grand nombre ont été collectés sur les lieux mêmes par la main qui les a classés, beaucoup d'autres offerts et acceptés comme souvenirs d'amitié. Il y a là de pieux hommages de proscrits de tous les temps, qui ont trouvé à Leschelles un tranquille refuge.

III.

C'est dans ce lieu qu'il me fut donné de passer les deux mois dont je vous raconte l'emploi. Ces deux mois, je les bénis, car mon âme s'y est rafraîchie comme un voyageur épuisé de soif et de lassitude, quand il atteint le repos et qu'il lui est permis d'humecter ses lèvres brûlantes. Je ne connaissais pas encore assez les vertus des pauvres ; j'avais besoin aussi de savoir que l'homme peut être bon en quelque condition que le sort l'ait placé. J'ai vécu de la vie de la chaumière et de celle du château, et, pour la première fois, je ne me suis senti chaque soir ni tristesse ni regret, ni aucun sentiment amer. J'ai aimé sans haïr : là, dans l'air qui me faisait vivre, il n'y avait aucun élément de haine ; impossible de dire combien est délicieux ce repos complet pour quiconque n'avait jamais pu l'entrevoir et l'appeler qu'à travers le désordre et les cris du combat. En un milieu si pur, en une paix si profonde, je m'étais affranchi de tout ce qui m'avait si longtemps oppressé.

Là, je n'ai entendu que des plaintes consolées et secourues. Je dirai plus tard le seul chagrin que j'y aie senti : il n'est venu ni du château ni de la chaumière. Voyez d'aussi près que moi combien est encore serré, dans ce lieu de prédilection, le nœud qui les unit l'un à l'autre.

Cet orphelin dont je vous ai parlé, ce pauvre enfant-trouvé que je vous ai montré couché sur la paille, au sein de tant de misère et de tant d'amour, mon bon petit Clément, je n'eusse pu le sauver sans le château. C'est de là que se sont répandus sur lui tous les soins, toutes les délicatesses physiques qui ne sont ordinairement accordés qu'aux riches.

Digitized by Google

Sous son chaume et sur son grabat, son corps était enveloppé de linge fin, les plaies dont j'avais été forcé de le couvrir étaient pansées avec de la batiste; les fruits les plus exquis des jardins de Leschelle servaient à préparer ses breuvages. Il buvait des sirops de cerise ou de fraise; ses forces anéanties se sont relevées par l'usage d'un vin généreux; des mets de luxe et des médicaments rares sont arrivés à grands frais jusqu'au chevet de l'enfant le plus pauvre. Incommodé par les mouches, on le couvrit d'un voile de gaze; à l'approche des premiers froids, il fut, de la tête aux pieds, entouré de flanelle; toutes les fois que sa pensée délirante avait quelque relâche, il ne voyait qu'empressement et sollicitude; il reconnaissait combien il était aimé, avec quelle tendresse on s'informait de lui de toutes parts. Cette jeune fille qui lui donna soixante nuits de son sommeil, sentait l'appui qui lui était prêté; c'est ainsi qu'elle retrempait son espoir, sa force et sa foi. Je n'avais jamais vu, je n'avais jamais soupçonné pareille alliance des ressources de la richesse et de l'amour du pauvre.

Là, j'ai vu encore ce que je ne savais pas assez, ce qu'apparemment je n'avais pas assez bien, assez honnêtement regardé dans les hôpitaux de Paris qui renferment aussi des pauvres : c'est que l'égalité humaine, objet de tant de combats et de si sacriléges usurpations, se retrouve et revendique son droit en toute situation extrême. Le plus riche et le plus pauvre, quand la maladie les a également atteints et affaiblis, sont aussi délicats et aussi sensibles l'un que l'autre à la moindre gêne. Le pli d'une fine mousseline incommodait Clément et lui arrachait des plaintes amères; avant le moment où il devint sourd, le plus léger bruit lui déchirait l'oreille. Il se plaignait et s'impatientait avec toute la mauvaise humeur, l'exigence et même l'expression hautaine et capricieuse de l'enfant gâté auquel on n'a jamais rien refusé. Le pauvre petit gémissait bien véritablement comme un riche, quand, d'une voix à la fois dolente et dédaigneuse, il s'écriait dans son langage picard : « Je suis odè, je suis affolé (1)! » La voix et le ton du riche et du pauvre en bonne santé sont différents; leur cri de douleur en grande détresse et dans l'extrême souffrance est le même : ils redeviennent égaux aussitôt que, sous le poids du mal, ils se sentent aussi faibles et aussi petits l'un que l'autre. Les attentions les plus étudiées, les soins les plus exquis ont alors sur tous deux le même empire. Clément n'a guéri qu'à force de caresses. Dieu versait dans l'âme de tous ceux qui l'entouraient un amour pareil à celui de la mère la plus tendre pour l'enfant qu'elle a mis au monde. Par de bonnes paroles, en tenant ses mains dans les nôtres durant de longues heures, en les couvrant quelquefois de baisers, nous calmions à nous tous et nous reposions l'impatience et

(1) Je suis fatigué, je n'en puis plus!

Digitized by Google

la lassitude de son âme *affolée*, comme nous effaçions les plis qui offensaient sa peau, comme nous rafraîchissions ses lèvres en feu. A des organes si malades, il fallait des boissons choisies, des breuvages d'une recherche exquise, à une âme si souffrante, il fallait aussi les soins les plus délicats, la voix la plus douce et quelquefois la plus suppliante. Un jour, vaincu par la douleur et par la faiblesse, il ne prenait plus rien, il ne buvait plus et ne pouvait plus boire; il se laissait mourir comme ces voyageurs surpris par le froid, qui se couchent et s'endorment pour ne plus s'éveiller. Mes prières et mes caresses lui rendirent la force d'avaler et de guérir. Oh! l'on ne sait point assez encore ce qu'il y a de puissance dans l'action de l'âme, toute la part du traitement moral dans la guérison des souffrances en apparence les plus physiques! Celui-là n'est pas médecin qui ne lit qu'un des côtés de cette double page, qui n'a ni l'esprit assez prompt et assez lucide, ni le cœur assez compâtissant pour juger et sentir à la fois.

IV.

J'ai cherché pourquoi j'ai été plus ému de la souffrance de mon semblable, comment je me suis senti plus détaché des liens de la terre, plus fort dans mon assistance à Leschelle que partout ailleurs, et c'est encore dans une chaumière que j'ai commencé à m'en rendre compte.

C'était peu de jours après mon arrivée. J'avais été appelé, au milieu de la nuit, pour accoucher une pauvre femme dont le mari était allé moissonner en France (1). Je n'oublierai jamais à quelle distance j'entendis ses cris retentir dans le bois que je traversais pour arriver à elle. Aussitôt que sa plainte eut frappé mon oreille, je courus de toute la rapidité de mes jambes, la croyant au moment suprême de son œuvre. Il n'en était rien; dans cette opération si douloureuse, mais que les femmes supportent généralement avec tant de fermeté, les paysannes picardes crient bien autrement que les plus délicates Parisiennes. Je

(1) Les paysans picards disent qu'ils vont faire la moisson en France quand ils se rendent, pour ce travail, aux environs de Paris. Ils font le chemin à pied sans s'arrêter, pour dépenser moins d'argent, reviennent de même et rapportent à leur famille le produit de leur peine pour passer une partie de l'hiver. Comme le blé est plus tôt mûr près de Paris qu'en Picardie, ils sont assez tôt de retour pour moissonner encore dans leur pays. Beaucoup de vieillards, hommes et femmes, ont fait toute leur vie ce voyage annuel aux portes de Paris, sans y être jamais entrés. C'est au retour qu'ils font les dépenses indispensables que leur pauvreté laisse souvent arriérer. J'ai vu l'un de ces moissonneurs, à son arrivée, reprendre sous-œuvre, sa chaumière qui menaçait ruine d'un côté. Un maçon y travailla un jour et dans ainsi que le propriétaire de la mesure. Nous comptâmes ensemble à combien s'élèva la dépense tant en terre qu'en mortier, cailloux et prix de journée : nous ne pûmes jamais arriver au dessus de 4 francs 30 centimes. C'était une dépense urgente, pour laquelle il avait fallu aller moissonner en France.

Digitized by Google

me demandai d'abord si une civilisation avancée ne développe pas le courage, comme toutes les facultés humaines; mais cette raison ne me parut pas suffisante, et je reconnus que les villageoises de Picardie crient par système et parce qu'on leur a dit qu'il est bon de crier. Il est aisé de distinguer la plainte arrachée par la souffrance et qui s'accompagne d'une expression douloureuse de la physionomie, de celle qui la laisse au contraire terne et immobile.

Deux bottes de paille étaient dans un coin de la chambre. Je demandai à quoi elles étaient destinées. On me répondit que c'était pour faire le lit de misère. C'était bien véritablement le mot convenable! On jonchait le sol de cette paille. Une petite lampe fumeuse, comme on en trouve dans toutes les chaumières picardes, et contenant si peu d'huile qu'on est obligé d'en ajouter toutes les demi-heures, brûlait presque sans éclairer (1). Trois enfants sommeillaient sur l'unique grabat qu'il y eût au logis. Je me heurtai le pied contre une boîte ou une sorte de tiroir qu'on aurait détaché d'une table et posé à terre pour les gésines de quelqu'animal domestique: c'était le coucher habituel d'un quatrième enfant qui y dormait profondément. Le chef de cette famille s'appelle Napoléon. J'avais, jusque là, vu beaucoup de pauvres, mais c'était la première fois que je faisais un accouchement sur la paille: c'est ainsi que s'accomplit généralement chez les paysans picards cette grande scène de la vie.

Au milieu de plusieurs voisines, à côté de Marie-Joseph, la plus secourable de toutes, que j'étais sûr de trouver partout où une plainte se faisait entendre, se tenait la mère de la patiente, petite femme sourde, que son infirmité isolait des réflexions des autres. Sa voix élevée et criarde, comme l'est en général celle des sourds, fixa mon attention, et je ne perdis pas un mot de ce qu'elle dit. Les souffrances de sa fille réveillaient en elle tous ses souvenirs:

— Il y a vingt-cinq ans, j'étais en pareil état. C'était aussi la nuit. Je m'étais imaginé depuis longtemps que je mourrais en accouchant, et j'avais été confier mon chagrin à Mme d'Hervilly, *notre bon Dieu à nous pauvres gens*; je lui avais demandé de se trouver près de moi quand arriverait le moment. Elle y vint à pied, la bonne dame, malgré la nuit et le froid; aussitôt qu'on l'eût avertie, elle se fit conduire sous mon petit toît à une demi-lieue de chez elle; rien ne l'arrêtait pour faire une bonne action. Ce fut sa présence qui me sauva.

En disant ces mots la pauvre femme pleurait, et elle recommençait à chaque cri de sa fille. Ce n'était pas de sa part une conversation,

(1) Ces lampes en terre n'ayant pas plus d'élévation, mais beaucoup moins de longueur et de largeur que nos porte-mouchettes, ont une grande analogie avec les petites lampes antiques de même matière trouvées dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi.

Digitized by Google

mais une prière religieuse; elle ne parlait à aucun des assistants, mais à elle-même, sans s'occuper des autres; et moi je recueillais au fond de mon cœur ces larmes et cet hommage du pauvre. Je n'étais que depuis peu de jours en Picardie, mais j'y avais déjà entendu bénir le même nom dans tant de chaumières, qu'il m'était impossible de ne point m'associer au culte qu'on lui rendait de toutes parts. Non seulement on ne le prononçait qu'avec effusion et reconnaissance, mais on le citait encore aux enfants pour les exhorter à se bien conduire : il a, dans tous les environs de Leschelle, la valeur et la puissance d'un précepte, d'une formule morale et religieuse. Les gens les meilleurs de la contrée parlent de madame d'Hervilly comme d'une mère à laquelle ils doivent leurs sentiments honnêtes et leurs règles de conduite.

On cite ses douces paroles comme autant de maximes; nulle part les leçons d'un maître n'ont laissé de traces plus profondes et plus sûres : toute sa vie, en effet, n'est-elle pas une grande et utile leçon? N'a-t-elle pas produit, selon ses convictions et selon sa foi, tout ce qu'il est donné aux âmes les plus hautes et les plus fortes de déployer d'élévation, de courage et de puissance; aux plus intelligentes, de ressources et d'habileté dans les épreuves les plus difficiles; aux plus charitables et aux plus tendres, d'assistance et de compassion pour toutes les douleurs?

Ecoutez ce que j'ai respiré, pour ainsi dire, avec l'air de ce pays, où trois générations de pauvres ne vivent que pour elle et par elle. Je voudrais qu'une main plus ferme et plus sûre réunît les fragments épars de cette noble et laborieuse existence, pour en exprimer tout le fruit. Quand de nouveaux temps sont venus, loin de pousser dédaigneusement du pied ceux qui s'achèvent, il faut les honorer jusque dans leur déclin et en recueillir les richesses, qui disparaîtraient sous leurs ruines. Il faut souder de plus près les anneaux de cette chaîne, faire que le passé et le présent se rendent plus loyale justice et se traitent plus dignement, car le présent ne tardera pas à son tour à s'incliner et à vieillir dans cette rapide succession des âges. Un abîme les sépare : sachons le combler à force de respect pour les vertus de tous temps et de tous lieux; c'est le moyen de ne rien laisser perdre, de mieux faire que *le mourant saisisse le vif*, et de mettre toujours au service de l'un les bons exemples et les dernières ressources de l'autre.

V.

Le père de madame d'Hervilly, le comte de Balleroy, était, par toutes ses qualités morales et par la supériorité de son esprit et de son jugement, un des hommes les meilleurs et plus secourables. Il suffit

Digitized by Google

d'un seul trait, pour faire connaître à quelle école sa fille puisa les vertus qui l'ont si éminemment distinguée. Quarante ans avant la révolution, le comte de Balleroy avait eu l'idée d'abolir dans ses terres les droits seigneuriaux, mais ayant trouvé de la part des nobles des environs une opposition qu'il désespéra de vaincre, il suivit sa pensée sans les blesser, ayant soin, par ménagement pour eux, de conserver à chacun de ses actes le caractère d'un fait privé, d'une faveur, et de le placer sous la protection d'une réjouissance de famille. Il remettait quelques droits aux habitants le jour de la naissance de ses enfants, ou à toute autre occasion de fête.

Madame d'Hervilly avait trente ans quand la révolution éclata. A cette époque, elle ne possédait aucune connaissance des affaires, et ne savait pas donner une quittance. Mise en prison avec ses trois enfants en bas âge, elle perdit à la fois son père et son oncle sur l'échafaud, son mari à Quiberon. Menacée elle-même, à chaque instant, d'être traduite devant le tribunal révolutionnaire, elle priait Dieu de la laisser vivre pour ses trois filles. Dépouillée de ses domaines, frappée par tous les genres de persécution et de malheur, aux prises avec une ruine complète, elle conserva toujours le calme, la confiance et la résolution qui sont le privilége des grandes âmes. Elle racheta ses biens au prix d'adjudication de 1,600,000 francs, n'ayant que 25 louis d'avance, et un revenu de 2,000 francs. Il faut entendre ceux qui l'ont connue alors, pour apprendre ce que fut, dès ce moment, dans la voie d'affaires où le devoir venait de la jeter, cette existence jusque là vouée au deuil et aux larmes. Forcée d'effectuer ses paiements à jour fixe, sous peine de déchéance, elle contracta, pendant longues années, des emprunts à un taux usuraire; on lui fit payer jusqu'à trente francs pour cent d'intérêt, dans un temps où le numéraire était rare, et où les financiers abusaient de cette rareté pour faire d'énormes bénéfices. Ce n'était point assez de tant de malheurs pour une nature si forte. Un parent, qui eût dû avoir pour elle une reconnaissance éternelle, l'accabla de tourments et de chagrins. Enfin, à force de patience, d'activité, d'esprit d'ordre et d'intelligence, elle parvint à réunir les débris de sa fortune, à les reconstituer et à pouvoir reprendre le poste dont elle considérait, dans ses convictions sociales et religieuses, l'occupation comme un devoir : elle put être l'administrateur du bien des pauvres. C'était sous ce point de vue que la comtesse d'Hervilly envisageait l'existence des grandes fortunes. C'est ainsi qu'elle s'en expliquait et s'en justifiait la moralité. La richesse, au lieu d'être un don, une faveur, une source légitime de plaisirs coûteux, devait être une charge, un mandat imposant des obligations positives, dont le mépris ou l'oubli est plus funeste et plus honteux que toute contravention à l'engagement le plus légal et le mieux formulé. La vie de cette digne et sainte dame fut parfaitement consé-

Digitized by Google

quente et logique dans toutes ses parties. La possession comme le prolétariat, l'opulence comme la misère, avaient pour elle leur principe religieux dans le ciel, leurs devoirs également sacrés sur la terre. Titres nobiliaires, priviléges et distinctions de toute espèce étaient plutôt un poids qu'une grâce, mais un poids qu'il faut porter sans faiblesse et toujours avec le sentiment d'une inflexible responsabilité.

A ses yeux, l'arrangement des choses matérielles ne contrariait en rien leurs lois et leurs règles morales. Religion et société se tenaient tout d'une pièce. Aucun désordre, aucune souffrance, si profonde qu'elle pût être en apparence, ne pouvait sérieusement menacer l'existence et même les mouvements de ce grand et religieux ensemble des choses divines et humaines. Les plus rudes épreuves ne faisaient que frapper le corps social sans ébranler et sans atteindre dans ses célestes hauteurs l'âme qui le fait mouvoir. Avec de pareilles convictions, la vie peut être souvent pleine de douleurs, mais jamais difficile, jamais irrésolue; féconde en pleurs, stérile en regrets. Aussi, voyez comme la marche de madame d'Hervilly a toujours été droite et ferme, calme et puissante dans la plus épaisse nuit, au sein de la tempête et sous les coups les plus impitoyables de l'adversité.

De la prison, de l'échafaud, des guerres civiles qui l'ont enveloppée de deuil, elle n'a recueilli qu'une plus angélique douceur, une foi plus vive, mais plus compatissante et plus tendre. Orpheline et veuve, dépouillée de toutes ses richesses, elle s'est promptement retrouvée en mesure, à force de courage et de bonté, de reprendre et de poursuivre le cours de ses bienfaits en un lieu plein de cruels souvenirs, où toute autre âme fût tombée dans le désespoir et l'inertie, où la sienne ne fit que devenir plus jeune, plus ardente et plus secourable.

VI.

Le château de Leschelle offrit de tout temps un saint asile aux hommes qui souffraient. Malgré la vivacité de conviction de quelques uns de ses maîtres, la part active que plusieurs d'entre eux ont prise à la lutte des intérêts humains, et l'irréparable tribut qu'ils ont payé aux révolutions, leur demeure a toujours été ouverte aux martyrs de toutes les opinions. C'est qu'ils ont senti que bien au dessus de l'intérêt d'une cause, doit être placée la foi qui pousse à la défendre, et que ceux qui savent souffrir et mourir pour elle sont également dignes de respect, en quelques rangs qu'ils se trouvent.

Lorsqu'en 1770, le procès du duc d'Aiguillon, ancien gouverneur de Bretagne, devint, de la part du chancelier Maupeou, une cause de persécution contre les parlements, un membre de celui de Paris,

Digitized by Google

M. Fréteau, conseiller de grand'chambre, fut recueilli dans le château de Leschelle.

Vers le milieu de la période de l'Empire, quelques correspondances peu favorables aux croyances du jour ayant été surprises, un certain nombre de personnes furent tourmentées, et entre autres Mme de Soyecourt, qui trouva sur le sol et dans les murs hospitaliers de Leschelle le repos et la sécurité qu'on lui refusait ailleurs.

Cet asile s'ouvrit encore aux réfugiés italiens de 1820, et récemment, en 1836, la fille d'un condamné politique s'y rétablit d'un état de souffrance alarmant où l'avaient jetée l'inquiétude et le chagrin.

Vous direz, comme moi, que cela est beau chez ceux qui ont perdu un époux, un père, un aïeul et un oncle dans les luttes révolutionnaires. Il faut que l'âme soit véritablement privilégiée pour s'élever au lieu de succomber après de pareils sacrifices, pour ne recueillir d'une agitation si convulsive que du calme, de tant de colère que de la douceur, de tant de haine que de la charité. L'un des membres de cette famille versait glorieusement son sang et s'associait étroitement à tous les grands événements de l'Empire, au moment où l'une des victimes de cette époque était reçue et mise en sûreté à Leschelle. Vous direz qu'il est beau de prêter ainsi son bras aux questions de ce monde, mais de conserver, pur et inaccessible au souffle des passions humaines, le coin de nos cœurs que Dieu s'y est réservé pour l'exercice d'une juridiction plus haute, et surtout pour le libre sentiment et pour l'entière et indépendante commisération de toutes les douleurs.

Au commencement du siècle passé, ceux qui portaient alors le titre de seigneurs de Leschelle fondèrent en ce lieu deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, avec les bâtiments et secours annuels nécessaires à leur établissement et à leur entretien. L'école des garçons appartient depuis la révolution à la commune; celle des filles est toujours soutenue par la famille qui l'a créée. Deux institutrices, portant le nom de sœurs, mais ne relevant d'aucune congrégation religieuse, y instruisent gratuitement toutes les petites filles du pays et des environs. Elles ont leur maison, leur pré, leur jardin qu'elles cultivent elles-mêmes, et jouissent des biens de la terre sans payer à César son tribut, car la main qui leur concède maison, prairie et jardin leur en paie l'impôt. On dirait difficilement tous les services que rendent ces dignes filles, toujours prêtes, malgré la continuité de leurs leçons, à obliger et à secourir ceux qui souffrent. Aussi se transmettent-elles, comme par voie de succession, l'affection et la reconnaissance qui s'attachent à elles et à leurs œuvres. C'est un héritage que rien ne menace, car il renouvelle et confirme chaque jour son droit et sa légitimité par de nouveaux titres. Deux d'entre elles ont laissé à Leschelle des souvenirs bien chers : j'ai entendu raconter partout le dévoûment me-

Digitized by Google

reste, l'intelligence dévouée et la douce gaieté des deux sœurs Leclerc, dont l'une, ayant remarqué que la propreté n'est point une des vertus incontestables du pays, avait imposé à ses petites filles la tâche de lui apporter chaque matin, en arrivant à l'école, au moins une puce par tête. Le plus grave philosophe n'eût pu s'empêcher de rire de bon cœur en voyant toutes ces écolières déployer tour à tour leur petit papier pour y montrer le prix de leurs recherches et de leurs soins de ménage. Celles qui étaient le mieux pourvues recevaient une récompense, mais il fallait au moins une puce, c'était la règle : on ne pouvait y échapper sans châtiment. On cite bien quelques petites tricheries ; on se prêtait et on se rendait des puces ponr éviter la punition, et il est même arrivé, dans les dernières années de la sœur Henriette Leclerc, et quand sa vue commençait à baisser, que le même petit papier lui fut présenté plusieurs fois, mais cette supercherie, quand elle échouait, était vivement réprimandée et châtiée par la digne institutrice, dont l'inflexible probité n'admettait aucune espèce de fraude. Bonne sœur! les médecins de Picardie peuvent mieux que qui que ce soit apprécier ce qu'il y avait de finesse et de raison dans cette apparence d'enfantillage, car ils voient journellement les gens bien portants et les pauvres malades tourmentés et déchirés par la gent dévorante à laquelle vous aviez si spirituellement déclaré la guerre!

Les écoles de Leschelle ne se bornent pas à l'instruction des élèves ; Elles exercent une influence active sur leurs mœurs.

J'ai dit qu'on aime beaucoup la danse en Picardie. La danse est un exercice salutaire et un plaisir très permis.

« Nos pères dansaient, plus dévots que nous à ce qu'on nous dit. Le roi David dansa devant l'arche sainte, et le seigneur le trouva bon. *Il en fut aise*, dit l'Ecriture. » (1)

Mais la danse au cabaret est loin d'être bienséante et sans péril pour les jeunes filles, qui y ont sous les yeux l'exemple de l'ivresse, qui y entendent les paroles et les querelles provoquées par cet état de dégradation. Ce n'est point à cette école qu'elles apprendront à respecter le mariage et à compter religieusement sur la raison et sur l'appui du chef de la famille. Or, à Leschelle et dans une bonne partie de la Picardie, on ne danse qu'au cabaret, dans une salle basse, humide, exhalant force odeur de cidre, de vin, d'eau-de-vie et de tabac, souvent rougie du sang des danseurs, qui passent aisément des propos injurieux aux menaces et aux coups. Cette place convient-elle à celles qui doivent, quelle que soit leur position dans le monde, quels que puissent être leurs attributions et leurs travaux, conserver toujours les vertus modestes et la douceur qui ne sont en elles que pour être enseignées à la

(1) Paul-Louis Courier, *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser.*

Digitized by Google

famille, répandues sur ses plaies comme un baume bienfaisant et comme la plus précieuse consolation de toutes les douleurs?

Le cabaret de Leschelle perd un grand nombre de jeunes filles. On éprouve un profond chagrin à voir s'y flétrir tant de jeunes cœurs, comme des semences précieuses qu'on enfouirait dans la cendre, au lieu de les confier à la terre. Rien de plus gai que la musique champêtre, quand les jeunes gens dansent véritablement sous les yeux de leurs amis, de leurs parents, des villageois de tout âge, du public enfin, souverain juge en fait de convenance et d'honnêteté. Mais la salle de danse du cabaret de Leschelle est trop petite pour que les familles puissent y entrer. La jeune fille s'y rend seule, et en songeant à tout ce qu'elle allait perdre de fraîcheur, de bonté et de pudeur en un tel lieu, à ce qu'elle y puiserait d'habitudes grossières et d'insensibilité, je me sentais l'oreille comme déchirée par ce bruit de violon qui me semblait faire tomber une à une les grâces de son front et être une sorte de prélude des discordes, des violences et des cris qu'un enseignement pareil prépare à la famille, au lieu de la douceur qui lui était promise. Cette musique était pour moi comme la trompette que Dante fait entendre sur les bords de son fleuve de bitume en contemplant les âmes humaines plongées dans la fange.

A défaut d'institutions puissantes qui agissent sur toute la surface du pays pour le revivifier, et qui offrent à la jeunesse de nobles délassements; en attendant ce souverain moteur, l'école de Leschelle, soutenue par les encouragements qui sont mis à sa disposition, offre enfin, depuis quelques années et après des efforts longtemps inutiles, une secourable ressource contre ce genre de séduction. La distribution annuelle des prix se fait au château. Tout ce qui pourrait exciter la vanité et trahir l'apparat est absolument écarté de cette solennité simple et touchante, à laquelle j'ai été admis par un privilége que je dois sans doute à ma profession de médecin. Celles qui sont récompensées n'ont d'autres témoins de leurs succès que leurs condisciples, les bonnes sœurs Césarine et Eugénie leurs institutrices, et la famille à laquelle l'école doit son existence et son entretien. Après cela l'on joue, l'on danse, on court, on glisse avec des souliers ferrés sur les beaux parquets des salons de Leschelle, comme les écoliers de Paris sur la glace du bassin des Tuileries ou du canal de l'Ourcq. On fait, dans ce séjour, ordinairement si tranquille et si bien ordonné, un bruit qui perce l'épaisseur de ses voûtes souterraines et une poussière à ne s'y point reconnaître: on est heureux, et cette joie et ce bonheur sont si francs et de si bon aloi, qu'ils sont cordialemeut partagés par les serviteurs, sur lesquels vont peser les suites de tant d'agitation et de tant de désordre. Ce n'est pas tout. Trois jours après, les élèves qui ont eu des prix sont invitées à s'asseoir toutes à la même table, dans la grande salle à manger du

Digitized by Google

château. Elles y sont servies par la famille au moins autant que par les domestiques; rien n'égale le plaisir qu'elles éprouvent à se voir ainsi fêtées et à manger des flans picards de toutes les formes et de toutes les tailles, savamment préparés par Rosalie et coupés avec une irréprochable équité par M. l'intendant Patin, vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui est depuis un demi-siècle au château, et qui veillait sur les enfants de la famille qu'il sert lorsqu'en 93 leurs parents étaient en prison et leurs biens sous le séquestre (1).

Les élèves sont exhortées et encouragées, au fur et à mesure qu'elles grandissent, à ne point fréquenter le cabaret. Celles qui suivent ce conseil et qui persistent dans cette sage résolution continuent d'assister, après leur sortie de l'école, à la distribution annuelle, et y reçoivent des prix de persévérance. J'y ai vu des jeunes personnes de dix-sept ou dix-huit ans. Le dimanche, le château leur est ouvert, et elles y sont admises à cueillir des fruits dans le jardin, à y jouer, danser et se livrer, en présence des sœurs, à tous les amusements de leur âge. De cette manière, et par cette influence si douce et si simple, quarante jeunes filles ont été détournées du danger qui les menaçait. On en voit dont les sœurs hantent le cabaret, qui sont excitées par leurs mères à faire de même, et résistent dignement à cette déplorable provocation, parce qu'on est parvenu à développer profondément en elles les vertus décentes qui sont le principal et le plus précieux attribut de leur sexe. Puisse cette digne phalange se multiplier chaque année, faire sentir sa valeur et répandre autour d'elle l'influence salutaire qu'elle a reçue et dont elle s'est pénétrée! Puissent celles qui la composent être si bien jugées selon leur mérite, que leur alliance soit ambitionnée et recherchée comme la plus riche et comme la plus sûre! Ces jeunes filles apprennent à devenir les meilleures femmes et les plus tendres mères. Le premier sourire qu'elles donneront à leur enfant aura conservé toute sa grâce et toute sa fraîcheur.

VII.

En 1737, les possesseurs du château avaient assuré des secours réguliers aux pauvres et aux infirmes de Leschelle. Convaincue que toute la puissance d'un acte gît dans sa moralité, plutôt que dans son accomplissement matériel, madame d'Hervilly appliqua tous ses soins à rechercher les moyens les plus sûrs d'obliger les malheureux, sans les abaisser ou sans les pervertir. Ayant reconnu depuis longtemps que la simple

(1) A ce moment, où l'on craignait la condamnation de toute la famille, M. Patin faisait déjà ses dispositions de travail pour pouvoir assurer lui-même l'existence des enfants.

Digitized by Google

aumône dégrade l'homme et l'encourage à l'oisiveté; elle donnait ordinairement à son bienfait la forme ou, au moins, l'apparence d'un salaire, et avait toujours du travail pour les bras valides ou un simulacre d'occupation pour les vieillards et les gens dépourvus de vigueur. Les enfants des pauvres et les pauvres eux-mêmes étaient quelquefois habillés à ses frais. Elle leur faisait faire, dans la saison rigoureuse, de fréquentes et abondantes distributions de bois; sa sollicitude entrait dans les plus petits détails : les vieillards et les malades ne recevaient que du bois sec. Elle visitait fréquemment les uns et les autres, pour soutenir leur courage et leur ouvrir sa bourse. Dans les temps de cherté de grains et de misère, ses secours en argent et en denrées se multipliaient. Il lui arrivait d'ordonner des délivrances de bois à bâtir pour des malheureux dont les chaumières avaient été dégradées par la tempête, et d'y ajouter quelque argent pour l'achat des pailles de la toiture. Les incendiés ne réclamaient jamais en vain sa bienfaisance, et beaucoup d'entre eux lui ont dû le rétablissement de leurs foyers.

Toujours mue par ce principe qu'il faut élever l'homme, et lui donner le sentiment de sa force en l'aidant, elle favorisait des acquisitions de terrain, livrait, à juste prix, des matériaux de construction pour assurer un logement aux nécessiteux, et leur accordait toute facilité de remboursement à long terme et sans intérêt.

Son esprit de justice et ses sentiments de charité intervenaient entre le villageois embarrassé et la cupidité de l'homme d'affaires, à la veille de dépouiller sa victime par l'exécution d'un réméré. Elle prévenait ainsi, par un remboursement affectué en temps utile, l'effet désastreux de ces sortes de contrats si fréquents dans les campagnes, et conservait au pauvre le toît de ses pères avec la portion de terrain qui le faisait vivre.

Madame d'Hervilly a toujours eu un grand nombre de pensionnaires recevant des secours réguliers en argent ou en pain. Elle entretenait continuellement en apprentissage des enfants d'indigents ou des orphelins, pour les pourvoir de bons métiers et les mettre à même de secourir leurs parents ou leurs familles adoptives.

Accessible à tous, elle ne se faisait jamais attendre quand on la demandait, dans la conviction où elle était que le temps de ceux qui nourrissent leur famille de leurs sueurs demandait plus de ménagement que le sien. Au point de vue général, elle ne considérait la richesse que comme une charge, une forme matérielle d'administration sociale; au point de vue personnel, comme une sorte de costume d'ordre qui ne change rien au type inaltérable et au vrai titre de l'égalité humaine.

C'est ainsi qu'elle sut toujours faire de sa fortune un double instrument de secours, l'un pour l'âme, l'autre pour le corps, employant son argent à donner du pain à ceux qui en manquaient, et son bienfait lui-

Digitized by Google

même à leur inspirer l'amour du travail, l'esprit d'ordre, l'affection de leurs proches, la soumission au devoir.

Ses malheurs n'avaient rien enlevé à la douce gaieté de son caractère. Persuadée qu'il faut à l'homme du repos et même de la joie, que sa vie peut être irréprochable et pure sans être terne et décolorée, elle songeait souvent et donnait une bonne part de son temps aux plaisirs des habitants de Leschelle. Rarement elle était plus heureuse que lorsqu'elle les réunissait et les voyait rire aux représentations du théâtre du château, occupé plusieurs fois l'an par ses enfants et par les membres de sa famille.

Aussi, quels sentiments de respect et d'amour elle s'est conciliés dans ce pays! Je n'en veux qu'une preuve entre mille. Tandis que la population se réjouissait un jour, une femme pleurait. « Qu'avez-vous, lui demanda-t-on? — Je pleure madame d'Hervilly. — Mais madame d'Hervilly se porte bien et nous la posséderons longtemps. — Oh! je l'espère, mais si j'attendais sa mort pour la pleurer, je serais trop vieille pour avoir le temps de verser assez de larmes, et je m'y prends d'avance. »

Madame, votre existence a été traversée par de cruelles épreuves, mais avec les croyances et la foi qui ne vous permettaient jamais la moindre hésitation ni la moindre faiblesse, vous avez été plus ferme et plus heureuse que nous, qui marchons en des passages encore si difficiles et si obscurs. C'est que nous avons quitté votre temps pour arriver au nôtre, et que tout le nôtre est pour ainsi dire à naître..... laborieux enfantement qui a déjà coûté tant de sang et tant de larmes, qu'il semble que la société réclame quelque relâche, bien qu'elle ne puisse en prendre que sur un lit d'épines!

Vous avez prouvé que le meilleur et le plus fructueux capital, le fonds le plus sûr d'enseignement, c'est une haute moralité, une âme tendre et compatissante, exercée et fortifiée par l'expérience de grandes adversités.

Vos doctrines sociales et religieuses, si violemment ébranlées de toutes parts, vous madame, vous les avez maintenues autour de vous fermes et compactes, presque comme au jour de leur plus vif éclat et de leur plus grande gloire. Vous vous en êtes toujours servie comme d'un instrument neuf et plein de puissance, s'appliquant à tous les accidents de la vie, à tous les âges, à toutes les conditions, présidant aux jeux de l'enfance, aux travaux de l'âge mûr, encourageant les forts et soutenant les faibles, assistant l'indigent ou le malade dans leur détresse ou dans leur misère.

Ce que l'antique société accomplissait comme un devoir public,

Digitized by Google

quand l'époque nouvelle l'en eut affranchie, vous, Madame, qui aviez toujours votre foi profonde, vous avez hardiment persévéré dans votre route; vous avez témoigné et protesté du fond de votre cœur, de l'emploi de votre temps, de la force de votre parole et de l'or de votre bourse : vous avez, presque à vous seule, fait revivre des traditions éteintes.

Aussi, quand j'ai mis le pied sur le sol remué et fécondé par vous, moi soldat d'une autre milice, j'y ai été tout à coup saisi comme d'une religieuse terreur. Je vous y ai sentie partout, dans toutes les chaumières; j'y ai respiré dans l'air votre irrésistible ascendant.

Je n'avais étudié que les choses de la terre en ces temps de combats, et ne m'étais pas préparé aux impressions nouvelles que vous alliez jeter en moi. Dès ce moment, tout m'a paru changé : c'est que j'étais dans votre domaine et sous la profonde influence qui vous a survécu dans ce pays. Comme je me suis trouvé faible et chancelant lorsque, dans une pauvre chaumière où je donnais mes soins à un malade, je vis et j'entendis le chef de la famille répandre sa bénédiction sur sa fille à genoux qui allait se marier! Qu'elles étaient simples et belles, les paroles que prononçait ce paysan inculte, et en face de tant de simplicité et de tant de grandeur, comme j'étais à la fois touché et mal à l'aise, moi qui souffre des maux de mon temps et qui sentais si vivement alors tout ce qui lui manque ; moi, qui comme lui, ne sais encore ni prier ni me mettre à genoux! Il me semblait porter sur moi seul tout le poids de mon siècle, en endurer toutes les douleurs. Jamais je n'ai mieux compris les besoins de l'avenir, que le jour où je me suis trouvé de si près face à face avec de si nobles débris du passé.

Quelque vieille qu'elle soit, il faut pleurer sur une époque qui conserve encore des soutiens pareils, car il faudra longtemps à Dieu pour édifier à son nouveau temple d'aussi belles et d'aussi fermes colonnes.

Cette sollicitude, cette charité toujours active qui verse une consolation sur chaque souffrance, et dont je viens d'esquisser un si parfait modèle, malheur, malheur à toute constitution sociale qui ne saura point en faire un de ses fondements les plus solides, un de ses plus sûrs éléments de durée!

Ce sentiment religieux qui cherche et réclame aujourd'hui satisfaction de toutes parts, malheur à toute société qui ne saura lui ouvrir d'autre sanctuaire qu'un temple sans autel (1), où un huissier bourgeois ne manque pas de dire aux entrants : « Ici l'on ne se découvre pas! »

L'homme a besoin d'amour et besoin de respect : les institutions que nous ont faites et que nous font chaque jour nos bourgeois démolisseurs

(1) Le Panthéon.

Digitized by Google

sont dépourvues de l'un et de l'autre. Elles sont hypocrites ou athées, jamais elles ne sont charitables et religieuses. Lisez l'impuissance de ces législateurs dans les formules de leurs chefs les plus éminents, vous y trouverez l'égoïsme, le culte de l'or, la crainte et la haine du peuple.

Et pourtant le peuple qui souffre de ce mal profond est appelé à le guérir : à lui maintenant la glorieuse mission de remplir d'amour tous ces cœurs pleins de fiel, à lui de faire renaître au milieu de ces sceptiques rhéteurs ou de cette foule railleuse le respect et la vénération, sans lesquels la société peut se mouvoir, mais non sentir, peut ne point mourir, mais non vivre.

La bannière tenue durant tant de siècles si haut et si ferme par le bras féodal, aujourd'hui brisé, rase de trop près le sol aux mains de la bourgeoisie pour pouvoir se relever. C'est au peuple d'en redresser la hampe sur la terre et d'en déployer l'étoffe jusqu'au ciel. Le peuple, je vous ai montré ce qu'il peut être au fond des plus petits hameaux. Jugez ce qu'y sont ces bourgeois, chez lesquels on retrouve partout les mêmes vices et la même impuissance. Trois traits en peu de mots me suffiront.

VIII.

Dans ce village ennobli par tant de vertus, j'ai été appelé dans une famille bourgeoise. Un enfant de neuf ans y était bien malade (1) : j'ai tremblé pour lui moins longtemps, mais d'une anxiété aussi vive que pour mon bon petit Clément. Quelle différence dans la sollicitude épanchée sur chacun d'eux! Ici, un père uniquement occupé de la dot de sa femme et des moyens de se l'approprier; une mère et un aïeule qui ne savent pas avoir l'énergie de leur tendresse maternelle et se tenir au chevet de leur enfant en danger de mourir; des querelles, de la violence à côté d'un objet si saint et si sacré. A Dohi, sous le chaume, mon instrument de guérison c'était l'amour et la vertu de ces pauvres, au milieu desquels je devenais meilleur; et là, dans cette maison bourgeoise, je n'ai pu me servir d'un autre instrument que la peur. C'est par la peur que j'ai dominé cet homme qui frappait sa femme et sa mère : sur son propre terrain, je me suis emparé de son enfant pour le guérir, et je ne le lui ai rendu que guéri. Dans cette caste bourgeoise, rien de grand, ni l'amour ni la haine; tout y est étroit, petit et mesquin, la victime comme le persécuteur, car celle-ci s'abaisse sans se soumettre religieusement, et celui qui commande aux faibles avec tant d'audace cède lâchement et s'enfuit aussitôt qu'il trouve une sérieuse résistance.

(1) Il avait une pneumonie double, une double fluxion de poitrine.

Digitized by Google

Oh! ce n'est là bien certainement ni l'antique autorité de la famille féodale, ni la douce égalité qui règne dans celle du pauvre. Ce n'est point là qu'il faut aller chercher les vertus de famille.

Dans une rue de ce même village, aux mœurs et aux habitudes si simples, s'élève un mur d'une hauteur extraordinaire, vrai mur de bastille, car il a ses meurtrières. Epais de trois longueurs de grandes et grosses briques, posées à plat et bout-à-bout, haut de leurs quatre-vingts épaisseurs, il domine non seulement toutes les humbles constructions, mais encore les arbres du pays. Cette forteresse, qui fortifie-t-elle? Un bourgeois. Quel sentiment l'a fait élever? Une étroite et méchante jalousie. Ce bourgeois a voulu priver d'air et de vue son voisin de face, et n'a pas craint de mettre plusieurs milliers de francs au service de sa honteuse passion. Pour rendre la douleur plus cuisante, il avait d'abord fait peindre le mur en noir, mais il fut si bien honni, qu'il s'empressa de rendre aux briques leur couleur. Le public, toujours juste, a flétri cette ridicule muraille du nom de *mur de la rancune*, et ce jugement doit être lourd pour celui qui l'a encouru.

Voici mon troisième fait:

Un homme était venu me chercher pour les couches de sa femme. Pensant qu'elle souffrait, je le faisais marcher vite. Un ruisseau nous barra le chemin: je le franchis, au lieu de passer le petit pont situé à quelque distance. Mon homme, qui n'était pas plus âgé que moi, prit le plus long et fit un gros soupir. « Sans la contrebande, dit-il, je marcherais encore aisément aussi vite que vous, et un ruisseau ne me ferait pas peur; mais depuis un combat avec les douaniers, où j'en ai laissé un sur place, je ne vaux plus rien moi-même; j'ai le dos rompu et les jambes sans force, je ne puis plus que tisser. — Mauvais métier que celui de contrebandier, répliquai-je, métier où l'on tue, où l'on se fait tuer sans utilité, sans honneur, et où l'on se déprave! — Oh! mauvais métier, vous avez bien raison, pour les pauvres diables comme nous qui travaillons pour d'autres. J'ai quitté l'état avec mes reins brisés sans avoir cent francs de plus... — Et après avoir tué un homme. — C'est vrai! me dit-il... — Un homme dont ceux qui vous payaient petitement et que vous enrichissiez doivent, aussi bien et plus que vous, se reprocher la fin. Mauvais métier que la contrebande, autant pour eux que pour vous, car il n'y a de bon métier sur terre que celui qui fait vivre honnêtement! » Aussitôt que j'eus fini, mon compagnon de route soupira de nouveau, songeant sans doute à la fortune de ceux avec qui les périls et les profits avaient été si inégalement répartis, car il me paraissait peu en état de goûter mon principe dans toute son étendue. Les bourgeois, ses associés, l'avaient par leur contact vieilli avant le temps, ruiné de corps et d'âme, dépravé. Il avait

Digitized by Google

contracté leurs goûts, leurs passions sans pouvoir les satisfaire. Il était malheureux.

Cherchez de toutes parts, aux sommités comme dans les bas-fonds, aux salons de la banque aussi bien qu'au village, là où l'on fait les lois, où l'on instruit la jeunesse, où l'on juge les actions des hommes à tous poids et à toute mesure, et dites-nous aujourd'hui ce qu'est devenu ce TIERS sur lequel Sieyès fondait à la fois de si brillantes et si longues espérances !

TRÉLAT.

(*Médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière.*)

Digitized by Google

DE LA SITUATION.

Quelle est la situation que nous ont faite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les fautes du pouvoir pendant les dix dernières années? Quelle est la politique réparatrice à suivre? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans cet article.

Au dedans comme au dehors, le gouvernement n'a su conquérir que l'impuissance. Au dedans, il ne gouverne pas, c'est à peine s'il administre. Au dehors, il n'agit pas, il laisse faire; il n'ordonne pas, il subit. Perpétuer cette démission de toute initiative généreuse et féconde semble être son but. Il faut reconnaître du moins qu'il est logique avec lui-même et qu'il recueille ce qu'il a semé. La situation actuelle était virtuellement contenue dans le système qui a présidé jusqu'ici à la direction de nos affaires. Les concessions auxquelles le pouvoir a été entraîné à l'égard de l'Europe pour se faire pardonner son origine, devaient, en le destituant de toute considération à l'intérieur, aboutir à la vassalité de notre influence vis-à-vis des autres cabinets et à la suzeraineté des influences étrangères. Un gouvernement n'abdique pas impunément son principe, l'idée d'où il est sorti; dans ce principe, dans cette idée résident sa force, sa raison d'être; en y renonçant, il renonce enquelque sorte à lui-même, à sa vie. C'est ce qu'a fait notre gouvernement; pendant dix ans, il s'est désarmé en présence des menaces de l'Europe; il a lentement consommé son suicide sous les injonctions réitérées de ses ennemis. Aussi, lors de la conclusion du traité du 15 juillet, les puissances ont-elles agi comme si nous n'existions pas. Notre déchéance, dont quelques esprits ont eu la naïveté de s'étonner lorsqu'elle est devenue manifeste, existait donc, quoique latente, avant qu'une occasion vînt la revéler à tous les yeux et dans toute sa honte; elle n'était pas un mystère pour les chancelleries, et n'était ignorée que de ceux qui, sous le transparent courant des faits, ne savent pas voir les vérités cachées dans leurs profondeurs. Ce ne sont certainement pas les avis qui ont manqué au gouvernement; on lui a suffisamment signalé les périls de la voie dans laquelle il s'engageait; mais il semble être dans sa destinée de ne point

Digitized by Google

comprendre certains conseils et de ne pouvoir les suivre, lors même qu'il les comprendrait. Quant à nous, nous dédaignons de triompher de la justesse de nos prévisions ; il ne nous sied pas de descendre à l'odieuse puérilité d'un pareil triomphe. Il n'est pas facile, en effet, de trouver une compensation aux malheurs actuels dans le sentiment de les avoir indiqués à l'avance ; on ne peut qu'éprouver le regret d'avoir été si bien servi par les fautes de ses adversaires, et d'avoir si tristement raison. Nous ne voulons donc voir dans ce qui arrive, ni la réfutation des idées si constamment combattues dans cette Revue, ni la justification de nos doctrines, mais la réalité douloureuse, formidable, c'est-à-dire l'abaissement de la France. Nous ne voulons pas davantage faire un appel aux passions ; nous ne voulons pas irriter encore cette fibre de l'honneur national, qui vibre toujours avec orgueil ou tristesse aux grandeurs comme à l'humiliation de la patrie ; nous ne la solliciterons pas au mépris, à la colère, à ces féconds désespoirs, seule ressource des peuples menacés jusque dans leur existence. On l'a déjà fait avec éclat à la tribune et dans la presse. Nous nous bornerons à entrer dans la question pratique, nous consulterons tout simplement les faits, et les faits nous répondront. Terrible réponse ! On peut accuser les sentiments, même les plus nobles, de se tromper sur ce qui est, de s'exagérer les résultats en bien ou en mal ; mais il est quelque chose au dessus de toutes les suspicions, c'est l'austère véracité des faits. Ce sont les faits qui parleront pour nous, qui auront pour nous de l'indignation, de l'éloquence, et surtout des accusations irrésistibles et toutes-puissantes comme les chiffres.

Et d'abord, signalons un fait qui dans l'origine, lorsque l'établissement de juillet avait à lutter à la fois contre les répugnances armées de l'intérieur et les hostilités de l'extérieur, s'est dessiné timidement, puis a pris de jour en jour plus de consistance, au point de devenir le pivot sur lequel tourne la politique de la Chambre : nous voulons parler de la lutte qui s'est engagée pour le triomphe de la prérogative parlementaire. C'est là l'éternelle question qui se reproduit à chaque nouvelle crise, ou plutôt toutes les questions ne sont pour ainsi dire que des champs de bataille où vient se vider cette querelle suprême. Cette lutte, nous le reconnaissons, est parfaitement légale, et dans les limites de la constitution, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait une signification redoutable. Nous ne savons si c'est une grande consolation pour certains casuistes du centre de penser qu'un fait dont s'alarment à bon droit les hommes intelligents voués à la défense de la dynastie a été décrété par le pacte fondamental ; quant à nous, si nous étions à leur place, nous avouons que nous ne puiserions dans cette idée que de médiocres sujets de consolation. Mais il y a des gens, qui, si la loi créait un danger, ne voudraient pas qu'on supprimât ce danger, préférant

Digitized by Google

périr légalement, comme ces fanatiques de science médicale, qui aiment mieux mourir d'après les règles de la faculté, que guérir par une infraction à ses règles. Quoi qu'il en soit, ceux qui ne se laissent pas préoccuper exclusivement par l'incident et qui savent voir au-delà, ceux qui sous les circonstances spéciales et transitoires saisissent les tendances générales et constantes, ne peuvent se méprendre sur la gravité de ce combat, qui se poursuit à travers tous les événements avec des fortunes diverses. La coalition a été la révélation la plus éclatante de ce mouvement parlementaire, et par une singulière contagion d'idées qui mérite d'être remarquée, c'était au moment même où la Chambre posait le principe de son omnipotence, que le pays s'agitait pour la réforme électorale, et demandait une réalisation plus complète de sa souveraineté, qui est plus inscrite dans la Charte que dans la réalité : au fond, c'était la même question, que, dans deux sphères différentes, on cherchait à résoudre. M. Molé voulut résister à l'entraînement universel et ne fit que l'irriter par l'obstacle qu'il lui opposa; c'était là un notable échec à la prérogative, dont le président du cabinet du 15 avril s'était constitué le défenseur. En effet, il s'est dit à la Chambre que le nom de M. Molé était un nom transparent; la partie des conservateurs qui avait accédé à la coalition n'avait même d'autre grief à reprocher à M. Molé que cette inconstitutionnelle transparence. Il faut croire qu'il y a dans le langage de la tribune de factieuses synonymies, que le vocabulaire de la presse refuse sagement d'admettre. Le ministère du 15 avril persévéra dans son système ; mais des dissolutions successives ne servirent qu'à mieux trancher les rôles, qu'à définir en termes plus nets et plus précis le fond même du débat, qui aurait pu rester obscurci des ambages parlementaires, s'il eût été circonscrit dans l'arène législative, et à faire sanctionner solennellement, par les électeurs, l'arrêt souverain prononcé par la Chambre contre l'administration de M. Molé. Nous savons bien que les sophismes dynastiques n'ont pas manqué pour interpréter, pour dénaturer l'issue de la coalition. Nous eussions été fort étonnés du contraire; en effet, s'il y eût jamais une occasion qui dût tenter le sophisme, c'était assurément celle-là, où on avait la raison de tous contre soi. On a cherché à atténuer la portée de l'événement; mais il n'appartient à personne de décider du degré d'importance d'un fait. Les faits tirent leur signification d'eux-mêmes et n'attendent pas, pour avoir un sens, qu'on le leur prête. Or, le pays a vu dans la retraite du 15 avril la vérité, rien de plus, rien de moins, c'est-à-dire le triomphe du pouvoir électif, et, indirectement, son propre triomphe. Maintenant, que les conservateurs aient nié ce résultat, ce qui n'importe que fort peu, tous leurs raisonnements revenaient à dire que la coalition avait bien en effet été une lutte, que dans cette lutte il y avait eu un vainqueur, mais pas de vaincu. Cette idée ne nous paraît pas très claire;

Digitized by Google

cependant, comme il ne nous est pas précisément permis d'avoir une opinion là-dessus, nous ne demandons pas mieux que de nous en rapporter aux lumières de nos adversaires.

La coalition a eu cette immense conséquence d'établir une scission profonde entre deux fractions de la Chambre, de créer enfin deux partis bien distincts, ayant leurs drapeaux non seulement différents, mais ennemis. Nous nous expliquons. Avant cette époque, il y avait certainement des partis parlementaires; il y en avait même beaucoup, trop peut-être. Mais leurs efforts se dispersaient à peu près au hasard sur une foule d'objets, sans avoir un but bien déterminé, et surtout un but unique. Il y avait des gens qui voulaient la résistance, d'autres le progrès; mais ni les uns, ni les autres, ne se rendaient bien compte de ce qu'ils entendaient par là. La résistance à quoi? la résistance uniniverselle et sans terme? la résistance à tout et toujours? Et, aussi, le progrès de quoi? un progrès spécial ou un progrès universel? un progrès à la fois illimité et instantané, ou un progrès successif et soumis à des conditions de temps?— On le voit, il y avait à s'entendre sur bien des choses, et on ignorait en quoi on différait, en quoi on se rencontrait. Ce n'était pas le tout de résister ou de s'opposer, comme on se bornait à faire alors de part et d'autre; c'étaient là deux rôles négatifs, et assurément peu féconds. Il fallait que cette résistance, que cette opposition sortissent du vague des sentiments ou des théories, choisissent un terrain pour y vider leur différend, et arrivassent enfin à conclure. Le mouvement naturel des idées et des faits se chargea de poser la question sur laquelle le parlement devait se partager définitivement: née des transformations de l'esprit public, cette question était celle de la prépondérance du pouvoir électif. Nous étions donc fondé à dire qu'en réalité, il n'y avait pas de partis à la Chambre, du moins dans le sens militant du mot, avant que la pensée mère de la coalition fût venue en créer. Dans la pratique, un parti n'existe qu'en agissant; et il n'agit qu'en ayant une doctrine à laquelle il rapporte tout, et dont il fait en quelque sorte une application journalière. La logique des choses a imposé à chacune des deux grandes fractions de la Chambre cette doctrine fondamentale qui leur manquait encore, ou du moins qu'elles ne faisaient que pressentir confusément. Depuis lors, deux systèmes bien tranchés ont été et sont encore en présence: le système parlementaire et le système opposé. C'est là le fait capital qui domine la situation politique à l'intérieur; tout le reste n'est que secondaire. C'est là ce qu'il importe de bien constater, de ne point perdre de vue, afin d'avoir le sens exact des combats que se sont livrés ces deux pensées ennemies, et qu'elles se livreront encore.

L'opinion qui attribuait la prépondérance au pouvoir électif devait se personnifier dans l'homme qui était son expression la plus puis-

Digitized by Google

sante. M. Thiers, l'ancien président du 22 février, est devenu l'un des deux termes de cet antagonisme publiquement inauguré en quelque sorte par la coalition. Et à ce sujet, qu'il nous soit permis de faire un rapprochement. Nul, plus que M. Thiers, ne s'est compromis au service du système de résistance contre lequel il s'élève aujourd'hui. Est-ce uniquement par inconsistance d'esprit, comme on a bien voulu le dire, qu'il a déserté la cause qu'il avait toujours défendue? Ce n'est guère probable, si nous nous rapportons à tout ce que nous savons de M. Thiers. La situation de cet homme d'état ne lui permettait que cette alternative : ou continuer de s'associer à une lutte systématique contre l'irrésistible marche des choses, ou s'associer à cette marche des choses elle-même. En homme prudent, il a préféré le dernier parti, bien qu'il sût parfaitement que par cette décision, il creusait un abîme entre son passé et son avenir, et se vouait à la destruction de l'édifice qu'il avait contribué à élever. Après avoir ainsi franchi son Rubicon parlementaire, il ne lui restait plus qu'à marcher sur Rome; c'est ce qu'il a fait au 1er mars. Nous aurons à revenir sur les errements de sa politique pendant son passage au pouvoir. Nous ne voulons, pour le moment, que suivre la grande direction des événements, et dégager les tendances générales qui se sont fait jour à travers les dernières discussions de la tribune. Ce qu'on appelle la défection de M. Thiers est désormais chose bien constante. Si nous étions de ce parti qui se dit conservateur, nous serions véritablement alarmés de voir l'homme qui a le plus résisté au mouvement qui se faisait autour de lui renoncer à dominer ce mouvement et se faire le complice de la fatalité. M. Thiers a mis volontairement une grande distance entre lui et le pouvoir, parce qu'il sait fort bien que cette distance, ce n'est pas lui qui la franchira pour aller au pouvoir, mais le pouvoir qui la franchira pour venir à lui. M. Thiers est placé dans cette étrange position, qu'il est à la fois pour le parti de la cour une nécessité et un danger : une nécessité, car il faudra bien, dans un espace de temps plus ou moins éloigné, se résigner de nouveau à M. Thiers, de peur d'être obligé de se soumettre à des influences encore plus menaçantes; un danger, car le triomphe des idées de M. Thiers, c'est la défaite des idées de ce parti. On ajournera le plus qu'on pourra le retour de M. Thiers au ministère, parce qu'on sait fort bien que ce serait introduire un ennemi dans la place. Mais les événements pourraient bien ne pas s'accommoder de tant de lenteurs et précipiter ce retour si redouté. Quoi qu'il en soit, on peut prédire à coup sûr que M. Thiers rentrera au pouvoir, et, cette fois, il y rentrera par la brèche comme un vainqueur dans une forteresse prise d'assaut. Le parti de la cour n'en a pas fini avec le chef du cabinet du 1er mars; il est encore condamné aux services de M. Thiers, si ce sont là des services.

Une lutte organisée dans la Chambre sur le point le plus délicat, sur

Digitized by Google

la base même de la constitution, tel est le résultat auquel ont abouti les révolutions parlementaires des dix dernières années. Nous n'exagérons donc rien, en disant que la situation du gouvernement est pleine de périls. Et encore avons-nous circonscrit la question dans l'enceinte législative et le pays légal : que serait-ce si nous l'avions transportée hors de ce cercle étroit et au cœur même du pays! On aura beau nier cette marche des idées et des choses ; on aura beau torturer les événements pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent : on n'obtiendra pas que ce qui est ne soit pas ; on n'empêchera pas que le fleuve ne suive sa pente, et sa pente court aux abîmes.....

Nous avons fait précéder par ces considérations l'exposé de la situation extérieure, afin qu'on sache par quelle impuissance nous nous sommes préparés aux immenses événements dont l'Orient sera tôt ou tard le théâtre, et dont les récentes complications, origine du traité du 15 juillet, ne sont que les signes avant-coureurs. L'exacte appréciation qu'on aura pu faire de la neutralisation de nos forces, dans une lutte anarchique, donnera la clef de l'infériorité nécessaire où nous nous sommes trouvés placés vis-à-vis des puissances. On comprendra mieux que la France n'a plus pour destinée, au dedans que l'agonie, au dehors que la déchéance, et peut-être la destruction de sa nationalité, si une nouvelle direction n'est pas imprimée à notre politique.

Dans les débats de l'adresse au sujet des affaires d'Orient, il s'est agi plus de l'incident que du fond même de la question ; et il n'en pouvait guère être autrement. La discussion a porté sur le traité du 15 juillet, sur ce qu'on aurait dû faire pour le prévenir, ou pour en atténuer les effets lorsqu'il a été conclu ; sur la solidarité des diverses administrations relativement à la désastreuse issue des négociations avec les quatre puissances signataires. C'est à ce point de vue que se sont placés les orateurs éminents qui se sont succédé à la tribune, et il serait injuste de ne pas reconnaître que les discours, remarquables à divers titres, de MM. Berryer, Thiers, Lamartine, Mauguin, Garnier-Pagès ont fait jaillir de nouvelles lumières sur ce qui était resté obscur jusqu'alors. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le traité du 15 juillet, quelle que soit sa valeur, n'est qu'un incident, il n'est pas toute la question. Avec les difficultés qu'il a soulevées ne seront pas résolues les véritables difficultés. Il peut être d'une certaine importance, surtout eu égard à la déplorable position créée à la France par le gouvernement, que la diplomatie prolonge le mensonge politique arrangé par elle en Orient ; mais on ne fera par là qu'ajourner, et tôt ou tard la réalité, se dégageant des voiles impuissants sous lesquels on l'aura cachée, apparaîtra à tout le monde et commandera une politique sincère et définitive, car les faits ne supportent pas longtemps l'équivoque. Voyons donc quelle est la situation de l'Orient vis-à-vis de l'Europe, et si l'affaire turco-

Digitized by Google

égyptienne est vraiment une énigme insoluble que nous propose le sphynx asiatique.

Le vieux système de pondération continentale, qui n'avait d'autre tort que de ne point tenir compte de la force d'expansion de chaque peuple, de ne point prévoir l'absorption graduelle des nationalités subalternes par les nationalités supérieures avec qui elles se trouvaient en communauté d'idées et d'intérêt; ce système, qui avait voulu organiser l'immobilité, c'est-à-dire l'impossible, après avoir subi des altérations diverses, est enfin tombé sans retour. C'est une œuvre insensée que de chercher à reconstruire cet édifice croulant, auquel maintenant il ne manque qu'une chose, mais une chose assez essentielle, nous voulons dire une base. Et, cependant, la force des traditions est telle, la timidité de la politique qui nous régit s'effraie tellement de toute innovation, qu'il s'est trouvé et qu'il se trouve encore des hommes d'état qui ont poursuivi et poursuivront cette chimérique résurrection du passé. A la place de la réalité qui n'est plus, on pourra établir une fiction de cette réalité; et on croira avoir fait une chose merveilleuse, parce qu'on aura réussi à masquer encore pour quelque temps la vérité que l'on craint. Mais c'est en vain qu'on cherche à faire violence aux choses : la Turquie concourait pour une part essentielle à l'équilibre européen; or, de l'ancien empire des Osmanlis, il ne reste plus qu'un nom; nous nous trompons, quelque chose de plus : un grand-visir russe à Constantinople, un pacha anglais à Alexandrie. Tout le poids dont la puissance ottomane pesait dans la balance continentale est supprimé; à ce poids, l'Angleterre et la Russie ont substitué leur épée : est-ce là ce qu'on appelle le maintien de l'équilibre?

Les époques historiques nous montrent les races et les idées débordant de l'Orient sur l'Occident. Mais ce flux fécondant qui apportait la vie et la civilisation asiatiques aux contrées européennes, s'est depuis longtemps arrêté. La terre puissante où ont germé tant de peuples et tant de doctrines, maintenant épuisée de ce double enfantement, attend à son tour une régénération à la fois physique et morale. Pendant que le dogme de la fatalité immobilisait l'Orient, l'activité de l'Occident, sous l'influence du dogme de la liberté humaine, suivait une progression croissante. Les situations changèrent, et la force et l'initiative passèrent d'un monde à l'autre. La barbarie asiatique, sentant cependant son infériorité à notre égard, fit un appel à nos sciences, à notre civilisation; dès lors, l'islamisme abdiqua au profit de nos idées. L'Europe ne peut laisser tomber l'Asie en déshérence. Nous entrons dans une ère nouvelle, une de ces ères qui marquent une révolution complète dans les rapports qui lient entre eux les divers membres de la grande famille humaine. Par une sorte de reflux, le sang et le génie de l'Europe tendent à déborder sur l'Orient et à y porter la vie, qui s'en est re-

Digitized by Google

tirée. Là-bas sont les ténèbres, ici la lumière; on peut dire en vérité que maintenant le soleil se lève à l'Occident. Nul ne doute, assurément, de l'accession nécessaire de l'Asie dans la sphère d'activité de l'Europe. Mais la conquête de ces vieilles régions par notre civilisation se fera-t-elle d'une manière pacifique? C'est ce qu'il est permis à la philosophie de désirer; ce qui paraît possible en théorie, ce qui est impossible dans la pratique. Les peuples sont sollicités, à leur rayonnement extérieur, par leurs intérêts et non par un esprit de prosélytisme, qui serait fort louable sans doute, mais dont le temps n'est pas encore venu, en supposant qu'il doive jamais venir. Ils n'ont pas chez eux un tel superflu de bonheur qu'ils puissent se vouer à la tâche philanthropique d'exporter ce superflu chez les autres. Seulement, il arrive qu'en croyant ne servir que leur égoïsme, ils servent souvent des fins providentielles qu'ils ignorent. L'invasion du génie européen en Orient aura sans doute d'heureux résultats en définitive pour ces contrées, actuellement sans industrie, sans commerce, sans population; toutefois, ce ne sont pas ces résultats que les peuples occidentaux iront y chercher, mais bien le triomphe de leurs propres intérêts. D'ailleurs, la question n'est pas simplement posée entre l'Asie, d'une part, et l'Europe, d'autre part; cette double situation se complique encore de la situation des cinq grandes puissances entre elles. Si donc on admet comme inévitable la prise de possession d'un monde par l'autre, l'hostilité même des vues politiques et des intérêts de chacune des puissances entraînera, nécessairement, la solution sanglante d'une affaire dans laquelle est engagé leur avenir.

Notre gouvernement a-t-il eu l'intelligence de la vérité, ou plutôt ne s'est-il pas borné à voir dans ce qui se passait un de ces accidents, graves sans doute, mais non définitifs, auxquels on peut parer par des expédients? Ses actes vont répondre.

Quel a été le caractère fondamental des systèmes suivis par tous nos ministères, relativement à l'affaire turco-égyptienne, systèmes divers dans leurs moyens, mais semblables quant au but qu'ils se proposaient? Ce caractère est tout entier dans un mot significatif : *empêcher*. Empêcher! c'est-à-dire lutter contre tous les intérêts actifs en Orient, contre la Porte comme contre Alexandrie, contre la Russie comme contre l'Angleterre, et lutter, non pas franchement et par l'agression, mais cauteleusement et par l'inertie, cette seule énergie du tempérament gouvernemental! Empêcher! c'est-à-dire tenir respectivement en échec toutes ces forces, qui étaient dans la nécessité de se mouvoir et ne pouvaient s'accommoder du repos! Empêcher! c'est-à-dire faire que des questions vitales, qui marchaient fatalement d'elles-mêmes vers une solution, restassent en suspens; en un mot, conjurer l'invincible entraînement des faits! Que devait-il résulter d'un pareil système? Une chose

Digitized by Google

bien simple. C'est que les deux puissances européennes à qui il importait le plus de s'opposer à la force d'inertie que nous voulions organiser en Orient se tournassent contre nous. L'isolement était donc l'inévitable conséquence de cette étrange conduite, qui consistait à ne rien faire et à empêcher les autres de faire. Et des hommes d'état se sont rencontrés qui se sont étonnés du résultat dont ils étaient eux-mêmes les auteurs. Il n'entre pas dans notre plan de discuter l'ensemble des fautes commises par les diverses administrations. Il suffit qu'il soit bien constaté qu'on s'est trompé à la fois, et sur ce qui était, et sur ce qui devait être en Orient, et sur les faits existants, et sur les faits à inaugurer; qu'on est parti du vide pour arriver à l'impossible, fabuleux et irréalisable voyage; que le système était faux, les actes inconséquents à ce système, de sorte qu'on n'a pas même eu le déplorable mérite d'une erreur logique. Les preuves de ce que nous avançons se sont produites triomphantes à la tribune et dans la presse, et cependant elles ne sont pas encore épuisées; nous pourrions en fournir de nouvelles, même après tout ce qui a été dit, tant est inépuisable la source des reproches mérités par le gouvernement, tant il est impossible à la multiplicité et à la violence des accusations de s'équilibrer jamais avec le nombre et la gravité des fautes accumulées! En effet, on a adopté une politique de négation, lorsqu'il fallait adopter une politique affirmative; on a poursuivi en Orient une chimère, l'établissement et la perpétuité d'un mensonge; et, à la réalisation de cette chimère, on a attaché l'honneur et la dignité de la France. C'était beaucoup trop pour trop peu. Mais enfin, puisqu'on s'était avancé, il fallait persister; tout était préférable à cette honteuse reculade de notre gouvernement devant les ordres de l'étranger, à cette démission que l'initiative française a si tristement remise entre les mains des quatre puissances. On peut, lorsqu'on s'est engagé à faux dans une question, comme l'avait fait M. Thiers, on peut redresser par l'action une situation fourvoyée, mais on ne peut pas annuler l'effet d'une capitulation sans combat, comme celle à laquelle le gouvernement a eu le lâche courage de se résigner. Maintenant, toutes ces erreurs sont connues en détail, et lors même qu'elles ne le seraient pas, notre déchéance provisoire à l'extérieur les ferait suffisamment préjuger. Nous en négligerons donc la critique, notre intention étant moins de caractériser le vice des négociations suivies que de préciser le fond même de la situation et la politique que cette situation invoque.

La dissolution de l'Orient doit amener pour les divers états de l'Europe une période de conquêtes analogue à la période de colonisation que détermina autrefois pour eux la découverte de l'Amérique. A cette époque comme aujourd'hui, il y avait d'immenses régions dont la fécondité, stérile jusqu'alors, parce que l'homme ne l'avait pas sollicitée,

Digitized by Google

ne demandait pour produire que d'être en contact avec le génie européen ; à cette époque comme aujourd'hui, il y avait un monde qui ouvrait son sein aux influences et à l'activité d'un monde plus avancé. Aussi chaque nation du vieux continent dut suivre un nouveau système de développement extérieur, afin de ne pas être laissée en arrière dans ce mouvement général qui se faisait autour d'elle, et prendre un accroissement de commerce, de puissance, de territoire, proportionnel à l'accroissement de ses rivales. Ce qui s'est présenté il y a trois siècles environ, se présente encore, bien qu'avec des circonstances différentes. Voici surgir une autre Amérique, mais une Amérique contiguë à l'Europe, belle proie qui semble se livrer elle-même à l'ambition des futurs possesseurs. L'idée qui régnait dans ce pays est morte, laissant à l'idée européenne l'héritage des peuples auxquels elle n'a pu donner la vie. De ce trône de l'Orient, d'où il avait jusqu'à présent dominé les nations, l'islamisme est en réalité descendu comme un roi énervé qui abdique entre les mains d'un plus énergique successeur. C'est la barbarie, c'est l'impuissance qui lègue l'Asie à la civilisation et à la force. On le voit, un monde tout entier vient s'adjoindre comme annexe au monde occidental. C'est là un fait définitif, irrévocable, et qu'on ne saurait conjurer, parce qu'on refuserait de le reconnaître. Et on voudrait qu'en présence d'un tel événement notre politique ne fût pas modifiée! On croirait parer avec des expédients aux graves complications que cet état de choses amènera infailliblement! On pourrait ne pas comprendre les conseils de la situation! On pourrait ne pas prévoir, ne pas se préparer! En vérité, un tel aveuglement serait de la démence! et cependant cet aveuglement, si nous nous en rapportons aux actes accomplis jusqu'à ce jour, est toute la prévoyance du gouvernement. Rendons-nous donc à l'évidence. Puisqu'un élément nouveau, gigantesque, entre dans le système européen, concluons-en, ce qui ne demande pas de bien grands efforts d'esprit, la modification nécessaire de ce système. L'Occident et l'Orient sont en présence, celui-ci à l'état de vassalité par les idées, le commerce, l'industrie ; celui-là à l'état de suzeraineté intellectuelle, commerciale, industrielle, ce qui implique pour l'avenir le changement des rapports actuels en rapports de vainqueurs et de vaincus, de conquérants et de pays conquis, de colonisateurs et de colonies, car une domination morale ne tarde pas à se traduire en domination matérielle. Ce sont donc les intérêts et les principes de l'Europe, qui, à un terme plus ou moins rapproché, triompheront en Asie. Or, les intérêts et les principes des diverses puissances sont ennemis : en conséquence, la question de l'invasion de l'Orient, par ces intérêts et ces principes, ne saurait être tranchée que par la guerre. La guerre donc comme nécessité sinon prochaine, du moins inévitable ; voilà ce que devrait prévoir notre politique, si nous avions une politique. Et, à ce sujet, que ceux

Digitized by Google

qui se bercent de chimères en rêvant une transaction amiable entre les puissances, par exemple la neutralisation des passages, de l'isthme de Suez, du Bosphore, de la route des Indes par l'Euphrate, que ceux-là ne se récrient point contre notre opinion, qu'ils ne nous fassent pas un crime de promulguer ces sanglantes nécessités, de sonner le tocsin d'une conflagration générale! Nous savons à l'avance toutes leurs objections, et nos réponses sont prêtes. D'ailleurs, ce n'est pas nous qui voulons, qui annonçons la guerre, ce sont les faits qui la proclament et qui l'appellent. Et nous avouons que les faits ont une certaine façon brutale et victorieuse de s'adresser à notre intelligence, qui ne nous permet pas le doute. Mais, avant tout, qu'on nous permette de remarquer que les événements nous ont déjà donné raison, nous voulons parler des derniers événements de Syrie. Et cependant, il ne s'agissait pas encore de résoudre la véritable question, il ne s'agissait que de la préparer. On n'a fait que de l'hypocrisie, et l'intervention du canon a été nécessaire! Que sera-ce donc quand l'état des choses défendra toute espèce de dissimulation et d'ajournement, et que la politique respective des puissances intéressées sera forcée de dévoiler ses vues secrètes et d'apparaître dans toute sa sincérité? Du reste, aucune des grandes crises qui préparent et consomment une révolution complète dans les rapports internationaux ne peut s'accomplir sans la guerre, parce que nul des éléments engagés dans ces sortes de tempêtes, dont l'issue fait prédominer les uns à l'exclusion des autres, ne veut être vaincu sans combat: or s'il y eut jamais une crise ayant ce caractère, c'est assurément celle dont l'Orient va être l'occasion et le théâtre.

Mais vraiment nous sentons le besoin de demander pardon à nos lecteurs de discuter ce qui doit lui paraître incontestable. Nous comprenons leur impatience de nous voir chercher des arguments pour établir une vérité manifeste. Singulière position, en effet, que celle où nous sommes placés de prouver à nos adversaires l'évidence! Mais force nous est bien d'insister, puisque ce qui est évidence pour les uns, est pour les autres doute, obscurité, ténèbres. L'intelligence de nos lecteurs nous a certainement devancé dans notre démonstration. Eh quoi! les entendons-nous s'écrier: Peut-on ne pas reconnaître à cet ébranlement universel, à ce déplacement de l'assiette politique de l'Europe, les signes infaillibles de la guerre? Les conseils de la diplomatie se sont-ils donc transformés en espèces de congrès philosophiques où l'on vient faire de la philanthropie, et où l'on négocie avec une abnégation tout à fait méritoire, sans ruse, sans perfidie, en vue, non de telle ou telle prépondérance, mais d'une conciliation universelle? Hier encore, l'épée ne tranchait-elle pas les nœuds indissolubles par la discussion? La guerre est-elle donc une monstruosité qui répugne à notre époque, et déjà reléguée pour nous dans des âges fabuleux? Nous aussi, nous

Digitized by Google

désirons que la guerre ne soit plus la dernière raison des peuples ; que l'imprescriptible droit, non la force, soit la règle universelle ; que les éternelles notions du juste et du bon ne soient plus soumises à la mobilité des événements, tour à tour victorieuses ou vaincues, suivant les chances aléatoires des armes; en un mot, que le succès ne décide pas du droit, que l'iniquité de la force brutale ne soit pas toute justice. Mais cet état de choses, qui est sans doute réservé à l'avenir, n'existe pas dans le présent. Vous vous révoltez contre l'idée de la guerre, cette terrible nécessité que nous déplorons autant que vous, et cependant, partout, autour de vous, qu'y a-t-il, sinon la guerre? Vous vivez dans la guerre, par la guerre, pour la guerre! Et ne vous indignez pas contre ce qui peut vous paraître une exagération. Daignez ne pas nous accabler de votre hautaine ironie, veuillez auparavant nous entendre, aller au fond des choses, interroger la réalité elle-même. La paix, cette paix que vous regardez comme le premier des biens, c'est la guerre sous une autre forme. Quand les nations ne se déciment pas à coups de canon, elles s'efforcent de se ruiner mutuellement à coups de tarifs de douanes. Quand leur sang ne coule pas sur les champs de bataille, c'est leur vie industrielle, commerciale qui est frappée de mort sur le terrain des intérêts. Elles cherchent, insigne folie! leur prospérité, leur richesse, dans leur malheur, dans leur appauvrissement réciproques. Elles croient que tuer l'activité productrice des autres, c'est faire vivre la leur, et elles agissent en conséquence. Si vous en doutez, déroulez les lugubres annales des rapports de l'Angleterre, par exemple, avec tous les pays qu'elle a dévastés par son commerce, mieux qu'elle n'aurait pu le faire par le glaive. Entre autres, le Portugal, cette ruine est là pour vous répondre... Les peuples ne quittent les luttes à main armée que pour d'autres luttes non moins homicides ; il semble qu'ils ne puissent alterner qu'entre divers genres de guerres et de maux, et que la paix elle-même ne soit que la pacifique organisation de la destruction. On serait injuste cependant même envers les vices du système qui préside aux relations des nations entre elles, si on ne reconnaissait pas que ces vices tendent à être annulés dans la pratique. L'idée de solidarité commence à poindre du sein de cette discorde et à se substituer à l'antagonisme, sous la loi duquel se sont accomplis et s'accomplissent encore tant de désastres. On comprend déjà que, s'il y a action et réaction nécessaire entre tous les intérêts, la déchéance ou le progrès des uns est la déchance ou le progrès des autres, et que tout leur est commun, bonne ou mauvaise fortune. Mais nous n'en avons pas fini avec le brigandage commercial comme avec le brigandage guerrier, avec les meurtres collectifs de nation à nation, pour lesquels il y a ces deux armes différentes, le commerce et la guerre. Les philosophes peuvent annoncer et préparer cette unité dans laquelle se fondront

Digitized by Google

harmonieusement tous les éléments qui se sont crus ennemis, parce qu'ils se sont vus divers. Mais bien que déjà soit trouvée l'idée qui pourrait guérir leurs maux, les générations, par une sorte de fatalité, se succèdent et souffrent, perpétuant ces maux à côté même du remède, car le travail est bien lent à la suite duquel l'idée se convertit en fait. Toujours est-il que maintenant, au lieu d'unité, il y a fractionnement, et qui dit fractionnement, dit combat. Il serait ridicule d'induire de ces considérations que, sous prétexte que les rapports des peuples ne sont pas réglés pendant la paix comme ils devraient l'être, il n'y aurait pas d'inconvénient à provoquer un état pire encore, la guerre. Ceux-là seuls seraient responsables d'une telle absurdité, qui donneraient une si fausse interprétation à nos paroles. Nous n'avons voulu que mettre ceci hors de toute discussion, savoir: que la guerre se meut sourdement au fond de toutes les questions agitées entre les puissances, qu'elle existe en germe dans la paix; nous n'avons voulu qu'établir la compétition anarchique des divers pays de l'Europe, et une fois ce point consenti, en faire sortir la probabilité et l'imminence d'une scission définitive et d'une lutte armée.

Chose étrange! si on s'en rapporte aux apparences, rien n'annonce cette conflagration que nous venons de signaler comme une nécessité. En effet, la situation politique des états européens semblerait au contraire commander la paix. La Russie est si merveilleusement servie par ce qui existe, qu'on ne comprend pas quels autres avantages elle pourrait trouver dans la guerre. Le *statu quo* est pour elle l'auxiliaire le plus actif. Elle trouve une puissante coopération à ses vues dans cette force de décomposition, seule faculté des empires agonisants, qui travaille à son profit en dissolvant la Turquie. Sans avoir à envoyer un seul vaisseau dans le Bosphore, un seul homme dans la Natolie ou la Roumélie, elle fait, par la force des choses, la conquête latente et progressive de ces pays. Elle n'a qu'à laisser se développer ces éléments de destruction, dont la meurtrière activité est le seul mouvement réel de Constantinople, et trompe encore les Osmanlis eux-mêmes et l'Europe par le mensonge de la vie. C'est une agonie qu'elle a entre les mains, qu'elle dirige à son gré, qu'elle peut retarder ou précipiter selon le besoin de sa politique. Il n'est donc pas nécessaire qu'elle tente des moyens violents pour faire une conquête qui se fait elle-même; il n'est pas nécessaire qu'elle coure les chances des armes; puisque avec les avantages de la paix elle cumule les bénéfices de la guerre. Quant à l'Autriche, elle est placée dans cette singulière position de ne pouvoir prendre une résolution sans s'exposer à deux dangers également graves; elle a à craindre, d'une part, les agrandissements territoriaux de la Russie dans les régions du Danube, sa grande artère commerciale; d'autre part, la propagation des idées françaises

Digitized by Google

dans ses possessions italiennes. La guerre la condamnant à l'alternative de ces deux invasions différentes, ne lui permet que de choisir l'un ou l'autre de ces deux périls, suivant qu'elle penchera vers l'alliance russe ou vers l'alliance française. Son intérêt lui conseille donc le *statu quo*. La Prusse a à consolider et à étendre encore son système de douanes, cette inspiration de génie qui a accompli une œuvre politique par une voie commerciale, qui, sans coûter une goutte de sang au peuple absorbant, pas plus qu'aux peuples absorbés, a assuré la domination d'une notable partie de l'Allemagne au cabinet de Berlin, simplement par la substitution de quelques tarifs et de quelques chiffres à d'autres chiffres et à d'autres tarifs, admirable jonglerie, qui, en respectant les justes susceptibilités de chaque état de la confédération, aura pour effet et d'accomplir ce qui ne s'accomplit ordinairement que par vingt batailles, et de préparer l'unité politique, après avoir consommé l'unité fiscale. D'ailleurs, la situation des provinces rhénanes, ouvertes de toutes parts à nos idées et à nos armes, tient en échec le mauvais vouloir que la Prusse pourrait avoir contre nous. Donc encore une puissance que rien ne sollicite à la guerre. L'Angleterre a bien d'autres embarras et bien d'autres desseins. La question de la délimitation des frontières du Canada n'est pas sans lui donner de l'inquiétude. Puis, n'a-t-elle pas à compléter la ruine du Portugal, a entreprendre celle de l'Espagne par son moyen ordinaire, un traité de commerce? n'a-t-elle pas à poursuivre le triomphe de son influence en Perse, dans l'Afghanistan, dans le nord de l'Inde? n'a-elle pas à continuer sa philanthropique tentative sur la Chine? Un crime aussi gigantesque, et sur une aussi vaste échelle, ne mérite-t-il pas d'absorber l'ambition britannique? En effet, il ne s'agit de rien moins que de faire légaliser par des traités l'empoisonnement d'un empire de plus de deux cents millions d'hommes, ou tout au moins de négocier une rançon pour cet empoisonnement, une indemnité en argent ou en territoire, sans préjudice de quelque monopole commercial, tel que celui du thé par exemple. L'Angleterre donc semble, comme les autres puissances, devoir persister dans le *statu quo*. Mais d'où vient que lorsque la situation respective de chaque gouvernement conspire au repos, une victorieuse agitation arrache tous les états de l'Europe à l'immobilité qu'ils devraient désirer, et que tout leur conseille? D'où vient que les pays d'outre Rhin retentissent de la *Marseillaise* du despotisme? d'où vient qu'une coalition nouvelle, ranimant des souvenirs éteints, s'efforce de retremper le génie des races à l'ardent foyer des haines nationales? d'où vient qu'une démarcation plus profonde s'établit entre les peuples, et que leurs idées et leurs intérêts, qui, sous l'influence de l'esprit moderne, tendaient à l'unité, se divisent et se menacent? d'où vient que les arsenaux se remplissent, que les flottes s'équipent, qu'on amasse partout des colères et des armes? quelle est

Digitized by Google

cette inquiétude qui souffle soudain la tempête dans l'apparente sérénité de l'atmosphère politique? et pourquoi donc le monde s'ébranle-t-il? C'est que le grand vide qui se fait en Orient appelle l'irruption de l'Occident; c'est que chacune des puissances sent qu'elle doit être représentée dans ce mouvement d'invasion qui se prépare; c'est que l'axe politique autour duquel l'Europe accomplissait sa révolution est déplacé, puisque l'Europe sera désormais à la fois dans l'Europe et dans l'Asie; c'est qu'enfin la sourde hostilité des principes, longtemps comprimée mais non détruite, après avoir silencieusement couvé sous les faux semblants d'une réciproque tolérance, s'enflammant au contact des intérêts qui se heurtent, comme une mine à laquelle on met le feu, va enfin éclater.

Il est des symptômes qui ne trompent pas, et les symptômes qui s'adressent actuellement à notre prévoyance sont du nombre. Il est bien vrai qu'on ne saurait logiquement conclure de l'hostilité des principes entre deux nations à la nécessité de la guerre. D'ailleurs, les gouvernements étrangers n'en sont plus à ce naïf don quichottisme de l'absolutisme, qui les guida dans d'autres temps; ils ne remuent plus, comme autrefois, des centaines de millions et des cent mille hommes contre des systèmes, et ne rangent plus leurs peuples en bataille contre des idées. Voilà pourquoi les cours du Nord, malgré leurs profondes antipathies contre nous, n'ont pas déclaré la guerre à la révolution de juillet. Il ne faudrait pas davantage établir que l'opposition des intérêts particuliers de chaque puissance doit se traduire infailliblement en une lutte matérielle, surtout lorsque cette opposition n'existe que dans une certaine mesure. Mais ce que l'on peut hardiment affirmer, c'est que lorsque ces deux éléments de discorde se réunissent et se prêtent un mutuel appui; c'est que lorsque l'antagonisme des principes se combine avec l'antagonisme des intérêts, la guerre est devenue inévitable. La paix, qui n'aurait pu être entamée par l'action séparée de l'une ou l'autre de ces causes, cédera à leur action réunie. La collision entre les deux idées de la démocratie et du despotisme, qui se partagent la domination en Europe, sera déterminée par la collision entre les systèmes de développement commercial, industriel, territorial de chaque gouvernement. Donc, en définitive, la question des principes se videra sur le champ de bataille des intérêts; voilà la conclusion rigoureuse à laquelle on arrive en pénétrant profondément le sens des choses. Voilà ce qu'il n'est pas permis à nos hommes d'état de ne pas apercevoir, parce que leur position leur fait un devoir de l'habileté, d'une sorte de prescience, et, nous dirons plus, du succès, car il y a la France derrière eux.

Maintenant, quelle doit être notre conduite en présence de la position que nous ont faite les événements déjà accomplis en Syrie et en

Digitized by Google

Égypte, en l'attente de la position que nous fera l'accession irrévocable de l'Asie à l'Europe? Nous avons à la fois à relever notre influence de l'échec qu'elle a reçu de la signature et de l'exécution du traité du 15 juillet, et à préparer un système d'agrandissement qui équilibre notre puissance avec l'agrandissement projeté par la Russie et l'Angleterre. Nous ne pouvons laisser se réaliser les gigantesques tentatives de ces deux pays sans compensation pour nous; quant aux compensations sur nos frontières de l'est, quelque importance qu'elles aient d'ailleurs pour notre sûreté, elles sont insuffisantes. La question d'Orient devra avoir, pour nous, une double solution : sur les bords du Rhin et sur les rives du Nil. Nous allons dire pourquoi.

Il est dans la destinée des grands peuples de vivre, non seulement chez eux, mais hors de chez eux. Les bornes de leur territoire ne sauraient être les bornes de leur génie; il n'est ni rivière ni montagne qui puisse limiter et parquer ce génie, qui doit, au contraire, librement se répandre au dehors. Par leur commerce, par leurs idées, par la multiplication incessante de leurs rapports de toute sorte à l'étranger, ils existent pour ainsi dire chez les peuples moins avancés dont ils deviennent l'âme, la volonté, et qu'ils s'assimilent ainsi graduellement. C'est à reculer indéfiniment au delà de leurs frontières naturelles ces espèces de frontières morales qui séparent leurs intérêts, leur civilisation de la civilisation et des intérêts du dehors; c'est à élargir le plus possible le cercle de leurs conquêtes commerciales, industrielles, politiques sur les autres régions que doivent tendre tous leurs efforts. La souveraineté sur les destinées subalternes, la direction des affaires du monde ne sont qu'à ce prix. Et qu'on ne dise pas qu'il faille comprimer cette force d'expansion qui sollicite les peuples à ce constant débordement de leur énergie, parce qu'un tel état de choses a ses inconvénients et ses dangers. Lors même que ces inconvénients et ces dangers seraient aussi graves qu'on le suppose, nous aurions une réponse préalable et péremptoire à faire: c'est qu'on n'est pas libre d'agir ou de ne pas agir ainsi, c'est que cette voie est la voie fatale assignée de tout temps à tous les peuples. Mais il n'est point vrai que cette progressive solidarité qu'un pays établit avec d'autres pays soit pour lui une cause d'affaiblissement. A cela, on objectera l'exemple de l'Angleterre, dont le développement extérieur est tel, que dans le moindre cas de guerre, elle se trouve menacée sur mille points à la fois. Mais d'abord il faudrait établir que tous ces points au moins, pour la plus grande partie, ne s'étayent pas mutuellement, surtout depuis que la vapeur a rapproché les distances. On prétend que ce constant accroissement de l'Angleterre est sa faiblesse, et nous prétendons, nous, que c'est sa force. En effet, peut-on raisonnablement supposer que si elle était restreinte à son territoire primitif, elle peserait comme elle le fait

Digitized by Google

sur la politique européenne? Assurément non. On le voit donc, c'est précisément parce qu'elle est vulnérable par bien des côtés qu'elle est puissante. Qu'importe qu'un peuple se crée des dangers par son agrandissement! Ses moyens ne croissent-ils pas proportionnellement à ses dangers?—Il y a deux Angleterre, l'une qui est pour ainsi dire à l'ancre dans l'Océan, l'autre mobile et flottante, à qui la navigation constitue une sorte d'omniprésence à tous les lieux, et qui porte partout la vie et le génie britannique. C'est ainsi qu'il ne se présente pas sur la surface du globe une circonstance qu'elle ne puisse exploiter à son profit; c'est ainsi qu'il n'est pas un pays au bénéfice des richesses duquel elle ne soit admise; c'est ainsi qu'elle multiplie ses chances de grandeur et de prospérité, précisément en raison de la multiplication de ses rapports avec toutes les contrées. Il est donc incontestable que les avantages d'un grand rayonnement extérieur en compensent au delà les dangers. C'est pourquoi ce fut une parole insensée, celle qui osa ériger en principe à la tribune notre déchéance maritime, à une époque où la navigation est devenue le plus énergique moyen d'action des diverses régions les unes sur les autres. D'ailleurs, le système qui voudrait que chaque peuple se concentrât dans un mesquin égoïsme aurait pour moindre inconvénient de demander l'impossible, en voulant détruire cette force providentielle d'expansion, qui est aux nations ce que l'instinct de sociabilité est aux individus. Ce n'est pas sérieusement qu'on peut interdire à un pays de s'agrandir, parce que cet agrandissement donne plus de prise sur lui en cas d'agression; de s'enrichir, parce qu'on court plus de chances de perdre quand on possède, que lorsqu'on n'a rien : l'idéal d'un tel système serait de n'avoir ni industrie, ni sciences, ni arts, ni même territoire. Ajoutez à cela qu'un peuple qui parviendrait à s'immobiliser en lui-même serait bientôt absorbé, par suite de l'accroissement des autres peuples.

La conduite suivie par la Russie et l'Angleterre à l'occasion des affaires d'Orient nous trace notre propre conduite. Les dangers dont nous menacent leurs succès persévérants, succès dont l'inhabileté de notre gouvernement a jusqu'à présent été complice, nous enseignent ce que nous devons faire pour notre défense. Voyez, en effet, ce gigantesque parallélisme de la conquête russe et de la conquête anglaise, la première s'étendant sur une ligne dont le vaste développement touche à la fois au Bosphore et à l'extrémité de l'Asie, la seconde embrassant toute la distance de la Syrie à la Chine; toutes deux se disputant la domination sur les populations intermédiaires du centre, qui finiront par se trouver écrasées sous la double pression de l'une et l'autre invasion. Supposons un instant que nous assistions en spectateurs désintéressés à la prise de possession de l'Orient par l'Angleterre et par la Russie ne peut-on pas prévoir telle complication dans les affaires européenne

Digitized by Google

qui réunirait contre nous, dans une action commune, la politique et les forces de ces deux puissances? Et, dans ce cas, ne serait-il pas à craindre que ce dévorant dualisme, qui ne tend à rien moins qu'au partage du monde, n'entraînât dans sa cause, par intimidation ou autrement, la plus grande partie de l'Europe, et ne prît à sa solde la barbarie de l'Orient et l'universelle ignorance pour les ruer contre notre civilisation? Voilà les éventualités que nous préparerait l'inaction du gouvernement. Nous ne devons donc à aucun prix laisser s'établir en Asie la prépondérance exclusive de la Russie et de l'Angleterre. Nous devons nous opposer à ce funeste résultat par tous les moyens: par les négociations diplomatiques, si elles sont encore possibles, et, après l'échec probable des négociations, par la guerre. Et qu'on n'aille pas s'effrayer de notre isolement. La position, bien que difficile, n'a rien de désespéré. L'histoire de la révolution et de l'empire est là pour prouver ce que nous pouvons seuls contre tous. Dans cette lutte qui s'annonce entre les destinées des diverses nationalités, la France peut bien traverser des fortunes diverses; mais, en définitive, elle doit rester victorieuse, parce qu'avec elle combat le génie des temps modernes, qui prévaudra nécessairement sur l'esprit rétrograde du passé, parce qu'elle est l'âme, l'initiative, le progrès du monde. D'ailleurs, les peuples finiront par comprendre qu'en luttant contre nous ils luttent contre eux-mêmes, contre leur propre cause. En portant la mort au despotisme, aux priviléges conjurés contre nous, nous portons la vie aux libertés populaires. Pendant que nos soldats marcheront à la frontière, une autre armée, armée invisible et dont on ne peut parer les coups, l'armée de nos principes, fera en même temps son invasion. Nos défaites elles-mêmes sont des triomphes, puisqu'elles déposent sur les champs de bataille de l'étranger les germes de la victoire de nos idées, puisque notre sang versé inocule en quelque sorte le sentiment révolutionnaire aux pays ennemis. Que ceux donc qui coalisent l'Europe contre nous le sachent : l'arme la plus puissante de la France, c'est un principe, un principe invincible, le principe de l'avenir, et nos canons sont chargés avec des idées !

Il est une circonstance qui mérite singulièrement d'être remarquée, c'est que cette question d'une guerre révolutionnaire entre les puissances et nous s'est trouvée posée, non par suite de l'influence du parti démocratique sur les affaires de la France, ce qui n'aurait rien eu que de très naturel, mais par suite des fautes du gouvernement lui-même. Les tergiversations du pouvoir, son désir de ménager tout le monde, sa crainte de s'engager dans une action quelque insignifiante qu'elle fût, cette étrange politique qui ne dit jamais ni oui ni non, en ne permettant à personne de compter sur sa résolution, ont détaché de lui ceux-là même qui auraient pu être disposés à joindre leur cause à

Digitized by Google

la sienne. Mais, par cela seul qu'il s'est réduit à l'isolement, par cela seul qu'une scission s'est opérée entre la France, le pays de la démocratie, d'une part, et toutes les puissances réunies, d'autre part, par cela seul, disons-nous, il a imprimé à la guerre un caractère révolutionnaire, et a fait une question de principes de ce qui pouvait n'être d'abord qu'une question d'intérêts. Ainsi donc c'est à force de lâchetés qu'il s'est créé une situation qui demande le plus fier et le plus noble courage. Mais ici encore l'attendait une de ces impossibilités qui se représentent pour lui dans toutes les circonstances, et en présence desquelles il est forcé de s'arrêter en quelque sorte sur le bord même de l'action. Une guerre révolutionnaire était pour lui un suicide. Aussi a-t-il préféré la honte de la résignation aux glorieux périls de la lutte. Il a parfaitement compris que lui, personnification du principe monarchique en France, il ne pouvait combattre contre ce même principe, personnifié dans les souverains étrangers, et conquérir pour ainsi dire sa propre déchéance dans leur défaite. De là cet agenouillement de notre politique devant les menaces de l'Europe, de là tant de bassesses, dont le gouvernement n'a regretté sans doute que la stérilité. Mais cependant le sentiment national s'indignait; il fallait calmer cette irritation, parer à ce nouveau danger né des concessions mêmes qu'on avait faites pour conjurer les dangers extérieurs. C'est ainsi que les fausses conduites n'ont d'autre résultat que de multiplier les embarras qu'on voulait annuler. Non seulement le pouvoir en se mettant à la merci des puissances n'avait point tranché les difficultés du dehors, mais il s'en était suscité de nouvelles au dedans, de sorte qu'il se trouva en présence et du mépris de l'étranger et du soulèvement de l'opinion publique. Il chercha à négocier avec l'indignation générale, et il faut reconnaître qu'il se montra plus habile dans cette négociation que dans ses négociations avec la conférence de Londres : pour les dernières, il aurait fallu de la force; pour la première, il ne fallait que de la ruse. On parla donc de se mettre sur le pied de guerre. On trompa l'opinion en lui donnant une apparente satisfaction par de feints armements, qui ne devaient que servir de prétexte aux fortifications de Paris; et maintenant, on cherche à rendre la Chambre complice de ce tour de passe-passe, à l'aide duquel on voudrait faire sortir de l'énergie des plus nobles instincts de la nation l'édification de bastilles qu'on dirigerait plus tard contre ces instincts eux-mêmes. Mais, lors même qu'il serait vrai que la transformation de Paris en place de guerre ne serait pas le signal du règne de la force sur l'intelligence, lors même que les ouvrages extérieurs ne mettraient pas les habitants sous la menace perpétuelle, sinon d'un bombardement, du moins d'un blocus, lors même que ce système mixte d'enceinte et de forteresses proposé au vote législatif ne donnerait pas au pouvoir des éléments de

Digitized by Google

résistance contre l'esprit progressif de la grande cité, des moyens de sanction violente pour des mesures rétrogrades, lors même enfin que ce système, loin de permettre au gouvernement de traquer et d'affamer les légitimes insurrections que pourrait provoquer une politique infidèle au mandat reçu en 1830, ne serait redoutable que pour les ennemis, alors même encore nous aurions à agiter une question préalable. Nous aurions à examiner si, par la construction d'un réseau de chemins de fer, conçus sous le double point de vue commercial et stratégique, ayant Paris pour centre et rayonnant vers nos diverses frontières, nous ne pourrions pas, en cas de guerre, transporter immédiatement sur les points menacés deux ou trois cent mille hommes, ces fortifications vivantes, et substituer ainsi, chose si importante, l'agression à la défense. Nous aurions à examiner s'il ne vaudrait pas mieux risquer l'enjeu de la France sur les limites de la France que sous les murs de Paris; s'il ne vaudrait pas mieux vaincre avant qu'après la dévastation d'une notable partie de nos départements. Et qu'on ne vienne par dire que, même dans le cas où l'on aurait ces voies de communication, il faudrait encore fortifier Paris, afin qu'on pût temporiser derrière des retranchements et trouver l'occasion d'un triomphe après une défaite. Peut-on raisonnablement supposer que si nous avions la faculté de concentrer presque instantanément sur tel ou tel point cinq ou six cent mille hommes, et même toutes les forces de la France, peut-on raisonnablement supposer qu'un aussi gigantesque effort ne déterminerait pas la victoire en notre faveur? Et si, par impossible, nous étions vaincus, attribue-t-on à l'enceinte continue la miraculeuse vertu d'être plus capable de résistance que toute la puissance militaire de notre pays? Nous aurions encore à examiner si ce système, qui nous donnerait, pendant la guerre, un si énergique moyen de défense et d'agression, qui, pendant la paix, multiplierait notre richesse nationale en facilitant les échanges, en créant de nouveaux débouchés, en activant notre production, en augmentant notre transit, qui mettrait notre agriculture, notre commerce, notre industrie sous la protection immédiate de nos armes, qui rattacherait les intérêts de la paix aux intérêts de la guerre, et en serait en quelque sorte le lien indissoluble; nous aurions à examiner, disons-nous, si un tel système ne serait pas préférable à celui qui sacrifierait l'un des deux intérêts à l'autre, et enfouirait un demi-milliard peut-être dans une dépense improductive. Résumons donc ainsi la question stratégique : ou transporter Paris à la frontière, ou transporter la frontière à Paris; — ainsi la question économique : ou appliquer l'argent des contribuables à une entreprise féconde pour la paix et pour la guerre, ou l'appliquer à une entreprise utile seulement en cas de guerre, et, suivant quelques uns, inutile même dans ce cas; — ainsi, enfin, la question politique : ou laisser

Digitized by Google

à Paris la liberté de ses mouvements, ou le livrer à la tyrannie de l'autorité. L'établissement des chemins de fer correspond aux premiers résultats, la construction des fortifications aux seconds. Posées en ces termes, ces questions nous semblent résolues. Et, d'ailleurs, pourquoi le pouvoir se fortifierait-il par des retranchements contre l'étranger, lorsqu'il s'affaiblit devant l'étranger par ses actes? Pourquoi nous ferait-il expier, par le sacrifice de centaines de millions, l'impuissance à laquelle il s'est réduit, lorsqu'avec tout autre gouvernement à sa tête la France serait si puissante? Ah! nos meilleures fortifications ne sont pas celles que vous voulez élever! L'idée française n'a pas besoin de remparts pour se défendre, elle dont la nature est de déborder incessamment sur le monde. Ses remparts sont dans les sympathies des peuples, dans son initiative, dans cette force de prosélytisme qui est en elle. Mais vous, que retrancherez-vous derrière vos murailles : la peur, la faiblesse, l'impuissance? Or, est-il des murailles au monde qui puissent défendre ce qui ne se défend pas soi-même!

Quelle serait donc cette étrange inconséquence du gouvernement de se préparer des moyens de résistance contre les puissances étrangères, lorsqu'il leur cède sur tous les points, lorsque sa politique est une perpétuelle retraite devant leurs menaces? C'est qu'en réalité, il ne s'agit point de se fortifier contre l'éventualité d'une invasion, mais contre le danger beaucoup plus certain du progrès de la démocratie. L'événement prouvera si nos prévisions auront été justes. Probablement au moment où on imprimera ces lignes, cette question sera portée à la Chambre; la discussion parlementaire ajoutera sans doute de nouvelles raisons à toutes celles qu'une partie de la presse aura fait militer contre le système des fortifications; mais, cependant, nous n'espérons pas un vote conforme aux véritables intérêts de la France.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que la guerre est devenue inévitable; que les concessions du pouvoir aux cabinets étrangers ne la rendent pas moins certaine, mais plus dangereuse, et qu'au milieu du mouvement général de l'Europe sur l'Asie, la France ne doit pas, ne peut pas rester inactive. Voyons donc quel est le but indiqué par la force des choses à cette action, qui est pour nous une nécessité et un devoir.

A l'époque imminente où la question d'Orient tombera du domaine de la diplomatie dans le domaine de la guerre, où l'épée sera chargée de continuer l'œuvre des négociations, la France sera dans l'obligation, sous peine de déchéance, d'entrer dans la voie de conquête, où entreront, où sont déjà entrées l'Angleterre et la Russie. On invoque pour l'établissement de la domination russe sur le Bosphore, de la domination anglaise à Suez et sur l'Euphrate, une sorte de fatalité géographique. Mais nous, dont les frontières sont ouvertes du côté de l'est,

Digitized by Google

qui avons sur la Méditerranée Marseille, Toulon, Alger, ne pourrions-nous pas invoquer une semblable raison pour la possession des provinces rhénanes, de la Syrie et de l'Égypte? Une notable partie de la Syrie n'est-elle pas catholique, et par conséquent ses croyances, en l'éloignant de l'Angleterre, en la rapprochant de la France, ne supporteraient-elles pas mieux le règne de notre influence, que le règne de l'influence britannique? l'Egypte n'est-elle pas à dix journées de nos ports du midi? Marseille n'est-elle pas l'entrepôt nécessaire du commerce de l'Orient avec la Suisse, une partie du centre et du nord de l'Allemagne, la Belgique et la Hollande? Devons-nous donc destituer notre premier port marchand de ses relations avec l'Asie, relations si fructueuses pour lui et pour tout le pays? On le comprend, à part même les raisons politiques qui nous font une loi de contrebalancer, par notre agrandissement, l'agrandissement de la Russie et de l'Angleterre, nous avons des raisons commerciales qui ne nous permettent pas de nous laisser deshériter de l'Orient. Nous avons déjà Alger; notre domination devra s'étendre des territoires conquis jusqu'à Alexandrie; ce sera même un des seuls moyens de posséder notre colonie avec quelque utilité pour nous. La constitution d'une France africaine sur le littoral opposé de la Méditerranée doit être un des résultats que nous poursuivrons dans la guerre future. La France, d'ailleurs, a déjà germé en Egypte : la terre des Pharaons se souvient de Buonaparte. Nous avons une sorte d'avant-garde pacifique de nos armées dans nos idées, dans nos arts, dans notre industrie, qui ont déjà envahi le sol égyptien, et jusque dans les sympathies du gouvernement pour nous, sympathies que notre politique a ébranlées, il est vrai, et qu'elle finirait par détruire, si elle persistait dans la voie où elle s'est engagée. Mais, nous dira-t-on, la réalisation de pareils projets, c'est la guerre avec l'Angleterre. Mais, répondrons-nous, la guerre n'est-elle pas inévitable? Et puisque nous sommes forcés d'en accepter les dangers, ne devons-nous pas en revendiquer les bénéfices? Du reste, qu'on ne l'oublie pas! une alliance avec l'Angleterre est tout simplement impossible, au moins dans l'état actuel des choses. L'Angleterre, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire dans cette *Revue*, est placée dans l'alternative de la banqueroute ou de l'asservissement commercial du globe. Ses amitiés sont donc meurtrières comme ses inimitiés. Que ce soit par des traités, que ce soit par la force des armes, cet asservissement, la ruine des intérêts étrangers, le triomphe de ses propres intérêts, voilà le but qu'elle poursuit sans cesse. Elle redoute notre concurrence. Aussi est-elle notre ennemie commerciale, industrielle et même politique, malgré l'apparente conformité de sa constitution avec la nôtre. L'oligarchie anglaise est inquiétée par le voisinage de notre démocratie. Elle sent que nos idées la menacent, que nos exemples sont contagieux pour

Digitized by Google

ses prolétaires, et que les réformes que nous pourrions introduire dans notre gouvernement lui imposeraient la nécessité de pareilles réformes. Une révolution qui déplacerait chez elle le pouvoir et en changerait les conditions détruirait son œuvre, cette œuvre gigantesque qu'elle a accomplie à force d'audace, de génie et de crimes. Elle ne négligera donc rien pour renverser notre fortune. Mais que ceux qui, malgré les faits, malgré le canon de Beyrouth, persistent dans leur anglomanie, que ceux-là comprennent que le seul moyen d'avoir l'Angleterre pour alliée, et même pour alliée sincère, c'est de nous placer dans une position telle que le cabinet de Saint-James trouve ses intérêts dans son union avec nous. Le jour où nous aurons entre les mains les clefs de ses communications avec l'Inde, nous disposerons à notre gré de sa politique. L'instinct divinatoire de Napoléon ne s'y était pas trompé. Il avait compris que c'était en Orient qu'il fallait attaquer la puissance britannique. Et cependant, à cette époque, les perfectionnements apportés depuis à la navigation à vapeur n'avaient pas encore donné à l'Egypte et à la Syrie l'importance qu'elles ont maintenant. L'œuvre tentée par Napoléon, les événements nous donneront bientôt l'occasion de la réaliser. Nous atteindrons ainsi un double résultat : la conquête d'une France nouvelle, et, par suite, la conquête de l'alliance anglaise, qui alors, mais alors seulement, ne serait plus une déception. Quant à nos moyens d'action dans la lutte qui s'annonce, nous avons l'immense puissance dont dispose notre pays, et la propagande, qui s'adresserait particulièrement à l'Italie, à la Pologne, aux provinces rhénanes, à l'Irlande. Tous les pays neutres, toutes les marines secondaires, intéressées à partager la liberté des mers contre la tyrannie de l'Angleterre, les États-Unis, l'Espagne, Naples, la Suisse, la Holande, pourraient être entrainées dans notre cause. Il est probable même que des défections se feraient au sein de la coalition, car bien que la question de principes dût rester entière entre nous et celles des puissances qui continueraient à nous faire la guerre, cependant il pourrait arriver que telle ou telle de ces puissances, subordonnant cette question à celle des intérêts, vît et par conséquent cherchât son avantage dans une alliance avec la France.

Une nouvelle et immense perspective s'ouvre donc pour nous en Orient. Bientôt nous serons mis en demeure par les événements de choisir entre la ruine ou le maintien et le progrès de notre influence, en abandonnant l'Asie à l'Angleterre et à la Russie, ou en prenant sur le Rhin et sur le Nil la position que nous commandent les besoins de notre politique, de notre commerce, et la nécessité de compléter à la fois, en Afrique et en Europe, notre système géographique. Ces derniers desseins exigent un vaste déploiement de forces. Mais pour être puissant au dehors, il faut être puissant en dedans. Et l'unité est la

Digitized by Google

condition absolue de toute puissance. Or, nous avons vu dans la première partie de cet article comment l'anarchie est dans le sein même du gouvernement, comment cette chimérique pondération des pouvoirs, qui érige en système l'hostilité, non la solidarité, des divers intérêts et des diverses classes de la nation, s'est traduite en une lutte où se consument nos forces en se neutralisant. Et cependant nous n'avons traité la question intérieure qu'au point de vue politique; nous ne l'avons pas même abordée au point de vue social. Cela nous aurait entraîné trop loin. Il nous aurait fallu montrer le pouvoir infidèle ou inhabile à chacun de ses devoirs. Pourtant tout se tient dans la vie d'un peuple, une fonction ne souffre pas sans que toutes les autres participent à cette souffrance. Par exemple, d'énergiques moyens d'action au service de notre politique étrangère impliquent la richesse à l'intérieur; la richesse à l'intérieur, une puissante production agricole et industrielle; cette production, un système de routes et de canaux qui lui ouvre des débouchés, et surtout l'organisation même du travail, à la faveur duquel elle s'accomplit. Ainsi, de déduction en déduction, on arrive au nœud même de la question des sociétés modernes. Mais le pouvoir n'a garde de s'occuper de pareilles futilités; il met toute sa science, tous ses soins, à laisser péricliter les destinées de la France et à se faire duper par les puissances étrangères. Comme les anciennes théocraties qui, s'immobilisant au milieu de la marche des peuples, ont vu insensiblement la vie se retirer d'elles, les gouvernements se sont laissé déshériter de l'initiative qu'ils exerçaient autrefois; cette initiative est passée à leurs peuples. Toutes les grandes questions s'élaborent et se résolvent en dehors de leur influence. Telle a été leur insuffisance, qu'un nouveau pouvoir a dû y suppléer, prendre la dictature des esprits, et diriger la pensée et l'action industrielles, commerciales, politiques des peuples : on a nommé la presse. Cela est si vrai, que ces jours-ci encore, des journaux dévoués à la dynastie de juillet, désespérant du sort de la France, sous le régime actuel, en appelaient de l'impuissance de notre constitution à la force d'une vaste organisation démocratique, des vices de notre système électoral à une réforme complète.

Il faudrait donc, même au dire de certains organes de l'opinion dynastique, que le pouvoir résumât en lui toutes les forces du pays, qu'il en fût la pensée vivante et agissante. Mais ne s'est-il pas condamné lui-même à voir sa faiblesse dans la force du principe démocratique, son abdication dans toute prépondérance donnée à l'élément national ?

Ah ! du moins, si la France est abandonnée par son gouvernement, qu'elle ne s'abandonne pas elle-même! Elle a entre ses mains ses destinées et les destinées du monde. Qu'elle n'oublie pas son histoire! Qu'elle n'oublie pas son génie! Qu'elle ne perde pas de vue le but assi-

Digitized by Google

gné à sa noble ambition! Elle a des devoirs à remplir envers elle-même et les peuples qui ont placé en elle leur foi et leur espérance. C'est à elle qu'appartient l'initiative en Europe, et elle n'est pas libre de se soustraire aux dangers et à la gloire de son auguste mission. Elle n'a pas le droit de ne pas chercher dans le triomphe de sa propre cause le triomphe des droits de tous. Elle n'a pas le droit de s'arrêter un seul instant dans sa marche ascendante, et de suspendre ainsi le progrès universel. Quels que soient les périls conspirant contre elle, quelles que soient les luttes dans lesquelles elle se trouvera engagée, elle n'a pas le droit de périr et de laisser ainsi périr avec elle la vie et l'espoir des peuples. Elle n'a pas le droit de n'être pas la première des nations; elle n'a pas le droit de n'être pas sans cesse à l'avant-garde de l'humanité : elle n'a pas le droit de ne pas frayer au monde la route de l'avenir!

ALEXANDRE REY.

Digitized by Google

LA COMMUNE.

I.

«Mettons Paris à l'abri d'un coup de main ! car Paris au pouvoir des étrangers, c'est la France perdue.» Voilà quelles terribles paroles retentissent depuis un mois.

La perte de Paris, c'est la perte de la France? Les destinées de la première nation du monde dépendent d'un coup de main! Ne laissons pas échapper cette occasion d'étudier un des plus difficiles problèmes que puisse présenter la civilisation moderne.

La centralisation politique est-elle désirable? Oui. Les Girondins, qui ont osé combattre, en 1793, ce grand et salutaire principe, ont porté leur tête sur l'échafaud : ils ont mérité leur sort. Les Montagnards ont sauvé la France au nom de l'unité et par l'unité : vienne la justice de l'histoire, la reconnaissance de la postérité ne leur manquera pas!

Mais, il faut le dire, en matière d'unité politique et de centralisation, il s'est introduit dans les esprits je ne sais quelle étrange et funeste confusion d'idées. Avant de l'expliquer, constatons ce qu'elle a produit.

Qu'est-ce que Paris? Qu'est-ce que la France?

Imaginez un champ : au lieu de l'ensemencer dans toute son étendue, on s'est avisé d'entasser la semence en un point où elle ne germe pas, précisément parce qu'elle y est entassée. Ce champ, c'est la France; ce point, c'est Paris.

Voyez Paris. C'est là que viennent aboutir, par d'invisibles liens, tous les pouvoirs, grands et petits, répandus dans la société. Mais aussi quelle cohue d'ambitions luttant de ruse et d'audace! Quel croisement d'intrigues! Quelle mobilité résultant de la nécessité de faire une part dans la curée des faveurs à tous ceux dont il faut prévenir les agressions ou conjurer les rancunes! Et dans cette mobilité qui montre si souvent au peuple les vaincus de la veille devenus les vainqueurs et les héros du lendemain, quel déplorable appel au scepticisme politique!

Digitized by Google

Mais la concentration des pouvoirs amène celle des richesses. Ici, toutes les merveilles du luxe ; à côté, toutes les misères qui le mettent en relief. Le vice est ici un Protée qui se plie à toutes les formes. Raffiné sur le boulevard, il est crapuleux dans la Cité. L'extrême opulence l'enfante comme l'extrême misère, et on le retrouve partout : avec l'ennui chez les uns, avec la faim chez les autres, avec le malheur chez tous.

Vous appelez Paris la ville des arts, le foyer des lumières, le théâtre inévitable où doivent venir parader les grands talents ! Vous n'avez raison qu'à demi : Paris rayonne, mais il absorbe. Qu'on me dise pourquoi ce grand poète fait de mauvais romans, pourquoi ce grand peintre passe son temps à dessiner de misérables vignettes. Dans la solitude d'une ville de province, ce poète aurait peut-être égalé Corneille, ce peintre continué Géricault. Mais ici, est-ce qu'on a le temps de devenir grand homme ! Hélas ! qui sait le nombre des nobles et vigoureuses intelligences qu'ont perverties la manie de l'imitation, l'amour du gain, la tyrannie de la mode, l'impatience du succès. Là où la foule est si grande, on craint à chaque instant de se voir étouffé ; l'important n'est pas d'être, mais de paraître, et l'on met à acquérir sa réputation le temps qu'ailleurs on aurait mis à la mériter.

Aussi, dans la classe des gens de lettrres, par exemple, comme chacun cherche à se distinguer de son voisin ! Avec quelle bassesse on rampe jusqu'à sa renommée, et, quelquefois, avec quelle impudence on lui livre assaut ! Ecrire sagement serait difficile : on s'étudie à être extravagant en prose et en vers. La vérité serait fade : on vit sur l'abus du paradoxe. Il n'y a plus de marquis : les Mascarilles abondent. Il est si aisé, et là où on ne respecte plus rien, il est quelquefois si profitable d'être ridicule ! Comme au temps du danseur Marcel et de Jean-Jacques, *la réserve et la modestie* ne seront bientôt plus que des *vertus de niais*. De là ce débordement d'odieuses doctrines où nous voyons ébranler chaque jour toutes les notions de la morale et du goût. De là ces monstrueux écrits qui n'ont d'égal à leur cynisme que le scandale de leur impunité. On veut faire de l'effet. Quand ces sottises-là ne se paient pas assez cher, elles rapportent à la vanité : c'est autant de gagné. Il y a quelque temps, une feuille politique trouvait fort mauvais qu'on ouvrît des hôpitaux pour de vilains boiteux et de vilains bossus, tandis qu'on laisse exposées aux injures de l'air les belles statues qui décorent les Tuileries. Cela s'imprime, se publie sous l'œil du gouvernement, sinon avec le visa de la police, tant la liberté de la presse est respectée, liberté qui a des bornes toutefois, car on est frappé par le parquet, pour peu qu'on ait le malheur d'écrire que dans un gouvernement constitutionnel, il n'est pas bon, qu'en dépit des lois, un prince soit à vingt-cinq ans général et généralissime.

Digitized by Google

Mais brisons là. Une société n'est pas loin d'être gangrénée, quand elle nourrit dans son sein des sophistes assez effrontés pour rendre l'honnêteté synonyme de la niaiserie. Systématique et calculée chez les uns, la corruption devient chez les autres une affaire de mode, une habitude de société, que sais-je? une affectation du dandysme. Ils font parade de leur immoralité comme de leurs chevaux, de leurs chiens, de leurs laquais ; et tout surpris de se sentir isolés au milieu de cette dépravation immense, les hommes purs se prennent à douter d'eux-mêmes, et se demandent avec effroi s'ils ne seraient point par hasard dupes de la droiture de leur cœur.

De la perversité des idées à la perversité des mœurs, il n'y a qu'un pas.

D'ailleurs, Paris peut-il être le centre de tous les pouvoirs, sans devenir le rendez-vous de tous les aventuriers de la politique, de tous les coupe-jarrets de la finance? C'est impossible, surtout sous l'empire des lois faites par les riches pour les riches. Voilà donc la passion de faire fortune s'emparant de toutes les têtes. Le chemin est trop étroit pour la foule qui s'y précipite; qu'importe! La cupidité va trouver mille moyens de battre monnaie. Lorsqu'on aura tiré de chaque vice tout ce qu'il contient, on tirera parti de chaque vertu. On mettra, s'il le faut, la charité publique en commandite! Il est telle entreprise où le dévouement rapporte de gros dividendes, et la philanthropie a toujours cela de bon ici, qu'elle fait vivre à l'aise nombre de philanthropes.

Aussi bien, Paris est, comme on dit, la ville de l'indépendance. Que craignez-vous? Dans cette multitude si grande, composée d'individus si petits, à quoi se réduit le contrôle public? Allez; au milieu d'une foule aussi vivement distraite, aussi diversement agitée, rien de plus facile que d'ensevelir son infamie. Noble indépendance qui laisse tant de fourberies impunies et tant de bassesses ignorées!

Maintenant, dans cet étroit espace où elle concentre toutes ses forces, comptez, si vous le pouvez, les victimes que fait la concurrence. Ici, pas d'édifice qu'on ne bâtisse avec des ruines. Le scandale des fortunes subites y est toujours couvert par celui de quelque chute éclatante; on y remarquerait les désastres nés de la lutte des travailleurs entre eux, si la fureur du jeu, alimentée par la Bourse, n'entretenait l'opinion, ou ce qu'on nomme ainsi, de désastres plus retentissants encore. Mais quoi! Les jours se succèdent avec une rapidité qui lasse le blâme. Vous parlez du scandale d'hier; ignorez-vous celui d'aujourd'hui? Qu'est-ce que le choix des moyens, là où chacun aspire si ardemment à son but? C'est à peine si on se croit tenu à quelque hypocrisie dans le langage. *Rien ne réussit comme le succès*, disent les habiles. Aussi, la justice sociale ne s'exerce-t-elle guère contre eux. Voici

Digitized by Google

un pauvre diable qui a volé pour sa mère un pain dans quelque carrefour; on le condamne, c'est trop juste. Que ne savait-il voler un million, à la Bourse? Mais dans ce rapprochement même, que de trivialité! on en est venu à ne plus oser dire la vérité, de peur d'être banal.

En résumé, une ardeur merveilleuse aboutissant à l'impuissance et au scepticisme; le pouvoir devenu tout simplement un jeu; le génie humble et laborieux étouffé au profit d'une foule de médiocrités bavardes; une concurrence universelle, engendrant les plus ruineux monopoles; les vices d'en-bas continuellement provoqués par ceux d'en-haut; les vertus du peuple baffouées par la fatuité triomphante du premier roué venu; des excitations, mais pour le mal plus que pour le bien; des ressources innombrables, mais plus propres à entretenir des illusions folles qu'à satisfaire de légitimes espérances; enfin, la civilisation épuisant ses mensonges et ses prodiges pour rendre l'homme coupable et malheureux. — Voilà Paris.

Que si l'on parcourt la plupart des communes de France, on sera frappé d'un spectacle bien différent, non moins douloureux. L'abrutissement y est complet; l'atelier n'y vit qu'aux dépens de l'école. Si quelque homme un peu remarquable s'y produit, Paris l'appelle. De tous les habitants de cette commune, qui fut jadis puissante et glorieuse, il n'en est pas un, peut-être, qui sache pourquoi la cloche du beffroi sonnait dans le moyen âge, et comment on proclamait dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville les franchises municipales. Vous demandez où est le sang qui devait animer cette partie de la société? Il est à Paris, où il bouilloune. — Voilà la France.

Quant aux causes de cette situation, elles tiennent évidemment à l'excès de la CENTRALISATION ADMINISTRATIVE, qui est aussi funeste que la CENTRALISATION POLITIQUE est féconde.

La démocratie ne peut rendre, suivant nous, les peuples heureux et forts tout à la fois que par le jeu et la combinaison de ces deux principes: la centralisation politique, c'est-à-dire la concentration au même lieu et dans les mêmes mains du pouvoir de diriger les intérêts communs à toutes les parties d'une nation, et la décentralisation administrative, c'est-à-dire la liberté laissée aux intérêts purement spéciaux de se développer suivant la loi des mœurs, des habitudes ou des convenances locales.

Tout le monde est à peu près d'accord sur les avantages de l'unité politique. Le fédéralisme a toujours été pour un peuple le germe des querelles les plus sanglantes et le principe d'une ruine inévitable. Un état fédératif a cela de particulier, que ce qui constitue pour les autres états une situation anormale est précisément ce qui fait sa force, son originalité, la première condition de son existence. Un état fédératif a

Digitized by Google

besoin de la guerre étrangère comme les autres ont besoin de la paix; car c'est là guerre étrangère, qui, seule, peut lier en faisceau des forces qui, quoique divisées, ont trop de points de contact pour ne pas finir par se combattre. Peut-il en être autrement? Les états qui composent une fédération apportent toujours, l'histoire le prouve, des prétentions égales là où il y a inégalité de puissance et de ressources. Or, de l'inégalité des ressources combinée avec l'égalité des prétentions, naît la jalousie et après elle le despotisme. Deux petites républiques unies par le lien fédéral, et toutes deux poussées par une ambition envieuse, ne tarderont pas à sacrifier leur liberté intérieure au plaisir d'écraser une rivalité qui les blesse. Toute passion collective tend, en effet, à se personnifier et à choisir un représentant. Dangereuse tendance, car un homme qui arrive à personnifier en lui l'idée dominante ou la passion dominante d'un peuple devient nécessairement un despote!

Pour établir cette démonstration, nous n'avons qu'à remonter à l'histoire des républiques italiennes, histoire solennelle et terrible, qui se compose du contraste des plus grandes vertus et des plus grands crimes, et qui renferme dans ses profondeurs tant de funèbres enseignements. Milan aspire au périlleux honneur de tenir le sceptre de la fédération; elle tombe sous le joug de fer de Jean Galéas. Padoue et Vérone ne savent pas se résigner à la sécurité d'un rôle subalterne; la première finit par subir la dictature de François Carrare, et la seconde le despotisme de Della Scala. Pourquoi? Parce que, dans ses jalouses ardeurs, chaque ville a voulu lever une armée, confier à un général habile ses ressources, ses espérances; et que, sous le manteau du général victorieux, se trouvait cachée la pourpre du tyran.

A moins de mettre ses lois fondamentales à la merci du premier conquérant venu, comme la Suisse; à moins d'être défendue, comme le peuple de Washington, par le désert et l'Océan; une nation fédérative n'a pas d'autre préservatif contre la guerre civile que la guerre étrangère. Que dire de mieux pour prouver les avantages immenses de l'unité politique?

Mais il ne faut pas s'y méprendre : si l'unité politique, c'est la force; l'unité administrative, c'est le despotisme.

Vainement supposerait-on le peuple chez qui aurait été admis ce dernier principe gouverné par un pouvoir sorti des entrailles mêmes de la société. L'origine d'un pouvoir est une garantie puissante, mais non pas certaine de sa moralité. La souveraineté du peuple n'existe réellement que dans un pays où les écarts du gouvernement, fût-il né du suffrage universel, ont été soigneusement prévus, et prévus de manière à être réprimés. Eh bien! la centralisation administrative rend cette répression presque impossible. Oserez-vous arrêter un seul instant le moteur, quand l'engrenage des intérêts les plus personnels est

Digitized by Google

combiné de telle sorte que, le moteur une fois arrêté, tout reste inévitablement suspendu? Avec la décentralisation administrative, les révolutions peuvent passer sur la société; mais elles ne frappent pas, pour ainsi dire, de paralysie les individus. Avec le système contraire, un peuple est cruellement atteint par une révolution dans toutes ses parties. Ainsi, on peut dire hardiment que, même dans un pays où le pouvoir est démocratiquement constitué, la centralisation administrative fait obstacle à l'exercice de la souveraineté du peuple, loin de lui servir de base et d'appui.

Qu'arrivera-t-il, en effet, si autour de cette autorité formidable errent des citoyens isolés les uns des autres, et pour ainsi dire juxtaposés? Ce qui arrivera, c'est que le pouvoir, au lieu d'avoir affaire à la société qu'il est censé représenter, ne se trouvera jamais que face à face avec chacun des citoyens qui la composent, pris individuellement. Et alors, que son origine ait été ou non populaire, il n'importe. Ne relevant plus de la société, il oubliera que c'est d'elle qu'il est sorti. Son action, ne trouvant plus de contrepoids, deviendra nécessairement désordonnée, brutale et envahissante.

Je n'hésite pas à le dire, rien n'est plus contraire à l'établissement ou au maintien du régime de la démocratie que l'unité politique, si on ne la considère pas comme la garantie de l'unité sociale.

Tout régime démocratique repose sur l'exercice du droit d'élection. Le droit d'élection entraîne la faculté de surveiller, et, au besoin, de révoquer les dépositaires de la puissance publique. Or, comment cette faculté pourra-t-elle être mise en jeu, si vous créez un pouvoir qui puisse prendre place au centre même de la vie du peuple, de manière à en embrasser tous les détails, à en gouverner tous les accidents? De deux choses l'une : ou bien vous verrez les forces de la société rester languissantes, dispersées, inertes autour de ce foyer de mouvement allumé au milieu d'elles, et qui les consumera de plus en plus sans qu'elles puissent parvenir à l'éteindre; ou bien cette autorité, qui ne trouve d'appui qu'en elle-même, périra par ses propres excès, et alors sa chute sera le signal du plus effroyable bouleversement. Tous les intérêts venaient aboutir à elle, tous les intérêts se trouveront violemment déplacés. Tout se faisait par elle; sa ruine ébranlera tous les fondements de la société.

Oui, autant la *centralisation politique* est nécessaire, autant *la centralisation* administrative est étouffante.

Eh bien! par un triste renversement de toutes les lois de la raison, nous manquons en France de ce qui est une nécessité, et nous avons ce qui est un péril.

L'*État*, en France, a le pouvoir de faire beaucoup de mal, j'en con-

Digitized by Google

viens. Mais le pouvoir de faire le bien ne lui est-il pas refusé, dans toutes les grandes choses?

Si une véritable centralisation politique existait dans notre pays, est-ce qu'on y verrait l'éducation des enfants livrée à la merci des caprices individuels? Car, quelle anarchie dans l'enseignement, sous couleur de liberté! Que d'écoles nées sous l'empire des principes les plus opposés, et déposant dans le sein des générations jeunes la semence des doctrines les plus diverses! Ici, on enseigne aux enfants le catéchisme de la congrégation; là, on les élève dans les principes du libéralisme. Toutes les haines issues de nos vieilles luttes, toutes les passions de parti, tous les préjugés de caste, tous les vastes ressentiments créés par l'histoire, ne viennent-ils pas se traduire dans l'école et se perpétuer par elle? Parmi les factions qui divisent notre malheureuse société, en est-il une qui n'ait sa chaire et ses professeurs? Et, au milieu de ce conflit des écoles, que peut l'État? que fait l'Etat? Diriger les esprits, voilà son premier droit, son premier devoir : d'où vient qu'il n'exerce pas ce droit suprême, et qu'il manque à ce devoir sacré? Je ne parle pas de ce régime universitaire dont l'uniformité n'est qu'une négation. Le régime universitaire devrait être la préparation des sociétés futures par l'Etat. Est-il cela aujourd'hui?

Il y a donc absence de direction intellectuelle de la part du pouvoir, et il y a aussi, de sa part, absence de direction morale. Interrogez le code du libéralisme : il faut que le pouvoir soit irréligieux, et la loi athée!

S'agit-il de l'impulsion à donner aux intérêts matériels de la société? Je cherche en vain les traces de l'initiative du pouvoir. Lorsqu'on a voulu établir en France des chemins de fer, pourquoi l'action des compagnies s'est-elle victorieusement substituée à celle de l'Etat? Pourquoi l'initiative du pouvoir a-t-elle fléchi dans une question où se trouvaient engagés non seulement la fortune et la moralité publiques, mais les plus hauts intérêts de la civilisation? Pourquoi l'établissement des voies de communication, qui est une affaire d'avenir, a-t-il été confié à des capitalistes qui meurent, à l'exclusion de l'Etat qui ne meurt point?

Mais à quoi bon parler de l'impuissance du pouvoir actuel à diriger? Il n'est pas jusqu'à la faculté de contrôler qui ne lui soit refusée. Qui ne se souvient de l'orage que M. Lacave-Laplagne attira sur lui, le jour où, obéissant à une inspiration honnête, il voulut faire planer sur les scandales de la Bourse la vigilance de l'Etat?

La véritable centralisation politique n'existe donc pas en France. Car, en tout ce qui concerne les intérêts généraux, les intérêts durables de la société, l'Etat y manque en même temps et de la puissance qui dirige, et de la puissance qui contrôle.

Digitized by Google

Or, voyez un peu l'absurdité! Ce pouvoir qui dans les grandes choses, est complètement privé d'action, il en a une immense dans les petites. Considérez la société dans l'ensemble, vous n'apercevez l'Etat nulle part : étudiez la société dans les détails, vous trouvez l'Etat partout.

En d'autres termes, à côté d'une centralisation politique et économique à peu près nulle, règne une centralisation administrative et bureaucratique vraiment dévorante. Double fléau! Double cause d'oppression et de ruine!

II.

LA COMMUNE. — CE QU'ELLE EST.

De quelle manière, en effet, nos modernes législateurs ont-ils compris la commune? J'ouvre le code municipal : quel tissu de puérilités et de contradictions! Et d'abord, remarquez bien ceci : c'est en 1831 qu'est portée la loi sur la *formation des municipalités*, et c'est en 1837 qu'est élaborée la loi sur les *attributions municipales*.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur l'inconcevable imprudence d'une pareille division. Comment! on crée un pouvoir sans savoir de quelle manière et sur quels objets ce pouvoir s'exercera! On établit les règles en vertu desquelles une autorité qu'on définit exercera certains droits, sans avoir défini ces droits eux-mêmes! Comment! ce n'est pas le pouvoir qu'on créé pour les fonctions, ce sont les fonctions qu'on crée pour le pouvoir!

Si on avait su en vue de quelles attributions on formait une autorité municipale, il aurait bien fallu se demander si dans telle commune, tel droit trouverait à s'exercer, et on aurait été conduit de la sorte à modifier la division communale. Le contraire a eu lieu. Qu'en résultera-t-il? Que l'incapacité de quelques communes pauvres et ignorantes forcera la loi, qui ne peut être qu'uniforme, à resserrer le cercle des droits dont auraient joui des communes plus riches et plus éclairées. N'avons-nous pas raison de dire que, sous ce régime-ci, le gouvernement des choses est confié au hasard? Le monde va de lui-même, disait Machiavel; si cette maxime doit donner un bill d'indemnité à l'imprévoyance des pouvoirs sociaux, les peuples paient trop cher vraiment l'honneur d'être gouvernés.

La loi sur les attributions municipales a été basée sur cette règle : « Laisser à la commune une apparente initiative sur toutes choses, et à l'administration tout pouvoir de réformation. »

Autant valait dire : « Pour organiser la commune, nous avons suivi cette règle : Détruire la commune. »

Digitized by Google

On va voir à travers quelles erreurs de langage, quelles distinctions fausses, quelles subtilités vaines, les législateurs ont dû passer pour arriver à ce but.

Nous nous contenterons d'analyser les titres les plus importants.

Le titre II de la loi s'occupe des ATTRIBUTIONS DES MAIRES.

La loi commence par reconnaître au maire un caractère double. Comme *délégué* du pouvoir central, le maire est placé sous *l'autorité* du gouvernement. Il est placé sous sa *surveillance*, comme gérant de la commune.

Dans un système qui suppose entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers une opposition naturelle, et qui crée cette opposition par cela seul qu'il la suppose, assigner au même personnage deux rôles différents, c'est le mettre dans le cas de mal remplir tantôt l'un, tantôt l'autre, et souvent tous les deux à la fois. Voulez-vous un exemple de l'importance que les auteurs du projet du gouvernement attachent à cette distinction entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers? Craignant de compromettre la sécurité publique, s'ils faisaient entrer la police municipale dans les attributions confiées au maire comme gérant de la commune, ils avaient rangé la police municipale dans la catégorie des attributions qui lui appartiennent, comme délégué du pouvoir central; et il fallut que la commission modifiât sur ce point l'œuvre ministérielle en replaçant, dans la catégorie des fonctions essentiellement communales, le soin de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité des rues. On le voit, dans la pensée du rédacteur ministériel, il existait une distinction bien tranchée entre les fonctions *déléguées* et les pouvoirs *propres* de l'autorité municipale. Et cependant, ces deux sortes de pouvoirs ont été réunis dans la même main! Peut-on imaginer une plus grande anomalie?

Aux termes de la loi, tout arrêté du maire pourra être annulé par le préfet, et ceux qui porteraient réglement permanent ne seront exécutoires qu'après son approbation.

Mais si le préfet est libre d'annuler les arrêtés du maire, son rôle ne se borne plus à une simple surveillance. La volonté municipale est remplacée par la volonté administrative. D'un autre côté, que signifie cette disposition qui soumet à l'approbation préalable ceux des arrêtés municipaux qui portent réglement permanent? Si, par arrêtés permanents, il faut entendre ceux dont l'application doit embrasser un espace de temps indéterminé, à la différence de ceux qui ne se rapporteraient qu'à des besoins momentanés, qu'à des circonstances fortuites; les mesures du dernier ordre supposant moins de réflexion que les premières, et pouvant, par leur nature même, ouvrir carrière à un arbitraire plus dangereux, n'est-ce pas contre elles surtout que devrait être dirigée la

Digitized by Google

précaution d'une approbation préalable? Par quelle inconséquence redoute-t-on des mesures que l'inspiration d'un moment peut dicter, plus que des mesures nées de la méditation et de l'étude?

En laissant les mots pour aller au fond de la réalité, voici ce qu'on trouve dans la loi : le maire propose, le préfet dispose.

Et ne croyez pas que là s'arrête la défiance qu'inspire aux législateurs le représentant de la commune. Il nommera, il est vrai, les gardes champêtres, mais ce ne sera qu'autant que ceux-ci auront été agréés et *commissionnés* par le sous-préfet. Pour ce qui est du droit de révocation, il appartiendra exclusivement au préfet. Or, comme la crainte de perdre sa place attache un fonctionnaire à celui qui peut la lui enlever, bien plus étroitement que la reconnaissance ne le lie à celui de qui il l'a reçue, la conséquence inévitable des dispositions que nous venons de signaler est de mettre sous la dépendance du *pouvoir administratif* les gardes champêtres, c'est-à-dire des fonctionnaires revêtus d'un caractère *presque exclusivement municipal !*

En résumé, d'après la loi, le maire ne peut pas être appelé le gérant de la commune, puisqu'à cette qualité il en réunit une autre qui la neutralise. Il ne peut pas agir comme gérant de la commune, puisque ses décisions n'ont d'autre valeur que celle qu'elles reçoivent d'une volonté non seulemement étrangère, mais la plupart du temps hostile. Enfin, il ne peut être considéré en aucune façon comme le gérant de la commune, puisque les agents que cette gestion lui impose le devoir d'employer sont sous une dépendance qui n'est pas la sienne.

Du chapitre qui règle les ATTRIBUTIONS DES MAIRES, passons à celui qui règle les ATTRIBUTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX.

Ces attributions sont divisées en trois classes. Lorsqu'il s'agit de la décision d'objets qui ne concernent que le présent, le conseil municipal doit *réglementer*. Lorsqu'il s'agit d'objets qui se rapportent aux intérêts de l'avenir, le conseil municipal n'a plus que le droit de *délibérer*. Enfin, il est certaines questions sur lesquelles il n'est appelé qu'à donner son avis.

Nous demanderons d'abord sur quoi repose cette ingénieuse distinction entre les choses du présent et les choses de l'avenir. Ne vous semble-t-il pas que le mode d'administration des biens communaux, par exemple, pouvant influer sur la valeur intrinsèque de ces biens, dont les générations futures jouiront, se lie aux intérêts de l'avenir tout aussi intimement, quoique d'une manière moins directe peut-être, que l'ouverture d'une rue? Eh bien! de ces deux objets, le premier se trouve classé parmi les choses qui appartiennent au pouvoir *réglementaire* du conseil municipal, tandis que le second ne peut devenir, de la part de ce conseil, que le sujet d'une *délibération*. Ne vous semble-

Digitized by Google

t-il pas que le droit de couper du bois pour le consommer constitue un intérêt d'avenir tout aussi réel que le droit d'arrêter les conditions des baux à ferme ou à loyer, même lorsque la durée en excède dix-huit ans pour les propriétés rurales et neuf ans pour les autres? Eh bien! le conseil municipal ne pourra que *délibérer* sur les conditions de ces baux à ferme ou à loyer; il statuera par voie de *règlement* sur les affouages.

Mais nous ne sommes pas encore au bout de toutes les dictinctions inexpliquées et inexplicables dont fourmille la loi.

Veut-on savoir quelle différence existe entre les attributions qui s'exercent par voie de *règlement*, et celles qui ne comportent que la *délibération?*

Dans le premier cas, les délibérations du conseil municipal sont exécutoires sans approbation du préfet, mais seulement après un délai de trente jours, accordé au préfet pour annuler, si bon lui semble, l'œuvre municipale.

Dans le second cas, les délibérations municipales ne sont exécutoires qu'avec l'approbation du ministre, dans certaines circonstances; du préfet seulement, dans certaines autres.

Entre ces deux sortes d'attributions, où est la différence, je vous prie? Pour les premières, l'autorité supérieure n'a point à donner son approbation, mais on lui confère le droit d'annuler ce qu'elle jugerait convenable; pour les secondes, l'approbation de l'autorité supérieure est requise comme condition exécutoire. Au fond, tout cela n'est-il pas absolument la même chose? User du droit d'annulation, quand on le possède, n'est-ce pas, dans la réalité, refuser son approbation? Refuser son approbation, quand elle est nécessaire pour valider un acte, n'est-ce pas annuler cet acte? Où veut-on en venir avec ces frivoles subtilités? Nous ne saurions nous empêcher de le dire: tous ces logogryphes législatifs ne peuvent avoir pour but que de masquer, sous le charlatanisme des mots, l'intention bien arrêtée d'ôter à la commune tout mouvement, c'est-à-dire d'ôter toute vie au large et fécond principe de l'association.

Cette appréciation est sévère; mais elle est juste.

Il faut que la preuve soit complète.

On sait toutes les lenteurs qu'entraînent les formes administratives. L'obligation de recourir à l'approbation du préfet, et même, dans des circonstances déterminées, à celle du ministre, met les affaires les plus importantes, les plus urgentes, à la merci de l'insouciance ou de la paresse bureaucratique. Comment obvier à cet inconvénient dans le système proposé? Lors de la discussion, quelques membres de la commission avaient demandé qu'on fixât un délai après lequel, faute de décision de la part du préfet ou du ministre, la délibération serait tenue pour ap-

Digitized by Google

prouvée. Cette motion fut repoussée, sous prétexte que l'approbation, quand elle est exigée, est le *complément nécessaire* de la délibération; paroles imprudentes, qui laissent échapper le secret qu'on avait cru enfouir sous le fatras de je ne sais quelles distinctions futiles! Là, en effet, se révèle tout entier l'esprit de la loi. Le conseil municipal ne peut rien décider sans l'approbation du préfet. Cette approbation est le *complément nécessaire* de la délibération. Cela ne revient-il pas encore à dire : le conseil municipal propose, le préfet dispose?

On a beau prétendre que l'initiative est laissée à la commune, qu'importe, si cette initiative n'est pas pour elle un moyen sûr d'arriver à l'action par l'exercice de la pensée, la mise en jeu de la volonté et l'usage de la parole? A quoi servirait l'initiative des lois accordée aux chambres, si cette initiative ne devait pas se résoudre en un vote souverain? Penser quand on n'a pas le droit de vouloir, vouloir quand on est privé de tout moyen d'exécuter sa volonté, c'est la condition la plus humiliante qu'on puisse infliger à la dignité d'un homme, à plus forte raison, à celle d'une assemblée.

Il est vrai qu'en dédommagement de tant d'entraves, de tant d'humiliations, le pouvoir municipal est solennellement investi du droit général *d'émettre son vœu* sur tous les objets *d'intérêt local !* Quelle dérision !

Le titre suivant est relatif aux dépenses et aux recettes des communes.

Ce titre établit deux sortes de dépenses : celles qui sont obligatoires, et celles qui ne sont que facultatives.

Les dépenses obligatoires, à en croire nos législateurs, sont celles dont la nécessité se tire de leur rapport immédiat avec l'État et les intérêts généraux. Mais toute dépense, à la rigueur, n'entre-t-elle pas dans cette catégorie?

Les dépenses faites en faveur des asiles ouverts à l'indigence affectent l'intérêt général. Pourquoi la loi a-t-elle déclaré cette dépense facultative?

Nous le répétons, toutes ces contradictions ne s'expliquent que par le désir, mal déguisé, d'enchaîner la commune.

Nous en donnerons une preuve dernière et péremptoire.

Se figurerait-on jamais qu'on se soit avisé de déclarer obligatoires les frais de bureau pour le service de la commune, le traitement du receveur municipal, celui des gardes champêtres, etc.... Mais tous ces frais ne tiennent-ils pas à l'existence communale? Et si on suppose que la commune ne peut et ne veut pas faire ce qui est nécessaire à son existence, pourquoi la commune?

Le budget proposé par le maire, voté par le consoil municipal, est

Digitized by Google

réglé par arrêté du préfet dans les communes dont le revenu est inférieur à 100,000 fr., et par ordonnance du roi, dans les autres.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette théorie des franchises municipales, c'est que plus la commune dont il s'agit est considérable et par conséquent, selon toute apparence, en état de se gouverner elle-même, plus son action est limitée. En d'autres termes, la tutelle devient d'autant plus impérieuse et défiante, que la raison de celui sur qui elle s'exerce la rend moins nécessaire.

Et qu'on y prenne garde! l'autorité confiée au préfet de régler le budget communal ne s'étend pas à moins qu'à rejeter ou à réduire les dépenses qui y sont proposées.

On a cru prévenir l'abus de cette exorbitante concession en autorisant les conseils municipaux à ouvrir un chapitre spécial pour les besoins imprévus, et en refusant à l'administration le droit de réduire ou de rejeter cet article, si ce n'est dans le cas où il excéderait le dixième des revenus de la commune.

On a remarqué, en effet, que la nécessité de recourir sans cesse à l'autorisation de l'autorité supérieure forçait les maires à alimenter de recettes illégales un budget clandestin, entretenu à l'ombre du budget avoué.

Mais cette considération ne s'applique-t-elle pas aux dépenses régulières aussi bien qu'aux dépenses imprévues? Qu'arrivera-t-il, si les dépenses prévues sont réduites hors de propos par l'autorité centrale, si sujette à erreur? Encore des contradictions!

Et voyez où mène un faux système!

Une fois qu'on établissait toutes ces dépenses obligatoires, il fallait bien qu'elle pussent être introduites d'office dans le budget par l'autorité administrative; voilà donc l'administration sortant de son rôle de *surveillance*, et agissant directement sur la commune. Ce n'est pas tout. Les recettes de la commune peuvent être insuffisantes. Pour faire face aux dépenses obligatoires, que faire? Le conseil municipal doit y pourvoir. Mais s'il refuse? Dans ce cas, une contribution extraordinaire sera établie. De quelle manière? Par ordonnance du roi. Mais, en cela, les principes du gouvernement représentatif sont violés. Car voici un impôt établi sans l'intervention de la puissance électorale!

Statuer que l'autorité chargée de régler le budget ne peut augmenter les dépenses proposées ou en introduire de nouvelles, qu'autant qu'elles sont obligatoires, c'est une véritable dérision, lorsque la plupart des dépenses sont déclarées obligatoires.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse, déjà trop longue peut-être; mais il était indispensable, pour faire bien saisir l'esprit de la loi, d'en embrasser l'ensemble. Et d'ailleurs, pourrait-on se faire illusion

Digitized by Google

sur l'importance capitale, décisive, immense, d'une loi qui s'attaque aux bases mêmes de la société?

Encore un mot: Dans la loi que je viens d'examiner, on trouve au nombre des dépenses facultatives « l'entretien des rues », et au nombre des dépenses obligatoires « la clôture des cimetières ». Eh quoi! les organisateurs des municipalités n'ont pas senti que l'existence communale se composait tout entière d'habitudes, d'affections, de souvenirs! L'obligation de veiller sur la cendre des morts ne peut être écrite dans les lois que chez un peuple matérialiste, et il n'en existe point. Ne dites pas aux fils ce qu'ils doivent à la sépulture de leurs pères. Dans un pays où la loi s'occupe des tombeaux, la commune est impossible.

III.

LA COMMUNE. — CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE.

La commune! ce qu'il y a au fond de ce mot, c'est l'association: ce qu'on a voulu y voir, c'est l'individualisme.

De ce renversement d'idées sont nés les raisonnements les plus bizarres et les plus graves erreurs. Chose singulière! les adversaires les plus fougueux de la commune se sont déclarés les champions de l'unité; et c'est au nom de la liberté seulement que les défenseurs de la commune ont osé plaider sa cause! C'est sur les *libertés municipales* qu'a presque toujours porté la discussion, et la nécessité de *l'association* municipale n'a été que très accidentellement invoquée.

Qu'on lise ce qu'a écrit sur les municipalités un des publicistes les plus distingués du libéralisme, Benjamin Constant, et on verra de quelle étrange façon les publicistes de cette école comprennent les conditions de l'existence communale. Le *droit individuel*, voilà leur point de départ; la nécessité des garanties que réclame la *liberté*, voilà ce qui compose le fond de tous leurs raisonnements.

Eh bien! tant que la discussion restera établie sur un pareil terrain, le problème de l'organisation communale sera insoluble, ou ne recevra que des solutions funestes.

Qu'est-ce que la commune? Son existence est-elle nécessaire? Son individualité n'entraîne-t-elle pas son indépendance? Son indépendance peut-elle se concilier avec ce principe d'unité qui doit dominer toute société fortement organisée? Toutes ces questions sont de la plus haute importance; nous leur consacrerons un examen sérieux et approfondi.

Dans l'ordre des idées sociales, la commune tient le milieu entre la famille et l'état. De même que c'est par l'éducation domestique que l'homme se prépare à la vie communale; de même c'est par l'éducation communale qu'il doit être initié aux devoirs de la vie politique.

Digitized by Google

Brisez un seul des anneaux de cette chaîne, vous faites disparaître une des transitions qui font passer l'homme de l'état d'individu à celui de citoyen. Que ces gradations paraissent inutiles à certains publicistes, nous avons quelque peine à le concevoir. Les obligations sociales ne sont pas tellement simples, elles ne se concilient pas si facilement avec le principe d'égoïsme aveugle qui est au dedans de nous, qu'on puisse repousser dédaigneusement l'initiation aux saintes maximes du dévouement. D'ailleurs, les affections humaines ne sont pas assez vastes pour embrasser dès l'abord l'humanité tout entière. C'est en se fixant sur les objets qui sont le plus à leur portée qu'elles acquièrent de l'énergie, de l'étendue. Leur force d'expansion demande à être développée, et ne saurait se manifester spontanément. Quoi qu'il en soit, les publicistes que nous combattons ne peuvent pas s'arrêter à la négation de la commune. La logique de leur système les pousse irrésistiblement à la négation de la famille. L'unité ainsi entendue, c'est le saint-simonisme.

L'existence de la commune admise, sur quoi reposera son individualité? Cette question ayant été singulièrement obscurcie par des mots qu'on a employés sans les définir, nous commencerons par en poser nettement les termes.

C'est au nom du principe de l'unité qu'on a attaqué la liberté communale; c'est au nom de ce principe, convenablement appliqué, qu'il fallait au contraire la demander et la défendre.

On a confondu deux choses bien distinctes : l'unité politique et l'unité sociale. De ces deux principes, le premier doit servir de garantie au second. Là où le premier règne seul, il y a despotisme; là où le second seul existe, il y a bientôt dislocation et anarchie.

Mais en quoi consiste l'unité sociale? Ceci demande quelques éclaircissements.

Penser, vouloir et agir en commun, voilà ce qui constitue l'association dans ce qu'elle a de plus rigoureux et de plus large. L'association proprement dite ne peut donc exister sans *liberté d'action*, et pour qu'elle conserve toute sa force, il faut qu'elle ne sorte pas d'une *sphère limitée* d'intérêts et de besoins, car le mode d'existence en commun suppose des relations fréquentes, habituelles, journalières presque. Ces relations composent le fond de l'existence de la commune; les intérêts sur lesquels portent ces relations habituelles, forment les éléments de l'individualité communale; et cette individualité ne peut se révéler que par la liberté.

Si donc on admet que l'unité sociale ne saurait avoir d'autre base que l'association, ce qu'il est presque futile d'énoncer, tant la chose est incontestable, il faut reconnaître la nécessité de constituer la société par associations, et par associations libres de régler les intérêts qui naissent

Digitized by Google

de rapports journaliers, fréquents, *immédiats*, en leur imposant la loi de laisser à une autorité supérieure le soin de régler les rapports plus *médiats* et plus éloignés.

Cette doctrine, comme on voit, n'admet aucune opposition réelle possible entre les intérêts *généraux* et les intérêts *particuliers*.

Pour établir l'utilité de l'existence communale, Benjamin Constant est parti de ce point de vue, que, dans une société, l'individu a des intérêts qui ne regardent que lui, et que les fractions de la société ont des intérêts qui ne concernent en rien la société tout entière.

Rien de plus faux, suivant nous, qu'une pareille théorie, et rien de plus dangereux.

Il n'est pas un seul acte de l'individu qui, attentivement analysé, puisse laisser indifférente la société à laquelle cet individu appartient. Tout intérêt particulier se lie intimement à la satisfaction de l'intérêt général; et l'intérêt général lui-même n'est-il pas une vaine abstraction, si on veut y trouver autre chose que le résultat de la combinaison, de la fusion des intérêts particuliers?

Qu'on ne s'y trompe pas: cette discussion n'a pas seulement une valeur grammaticale ou métaphysique. Savez-vous ce qui en résulte? Que presque toujours les communes, en faisant leurs affaires, feront celles de l'État. Et ainsi s'écroule tout le système de ceux qui supposent entre le pouvoir municipal et l'autorité centrale une hostilité naturelle, qui n'a d'autre fondement qu'une erreur de langage. Ainsi tombe le sophisme qui consiste à faire passer arbitrairement dans les choses une opposition plus arbitrairement encore introduite dans les mots.

Les communes une fois constituées, de manière à ce qu'elles puissent librement s'administrer, qu'on les unisse par des liens politiques fortement noués, et dont les extrémités se réunissent dans la main d'un pouvoir central, l'unité sociale sera créée. Organisez maintenant ce pouvoir de telle sorte qu'il domine sans peine les associations diverses qui l'entourent; donnez-lui pour mission spéciale d'empêcher que l'harmonie de l'ensemble ne se corrompe ou ne s'altère; pour lui faciliter l'accomplissement de cette mission, faites que, par ses représentants, il vive au sein de chaque commune pour en surveiller les mouvements, mais sans avoir le droit de les arrêter autre part qu'aux limites de la sphère administrative: si ces limites ont été sagement tracées, vous aurez fait de l'unité politique la garantie de l'unité sociale. Vous aurez opposé une barrière au despotisme et une digue aux débordements de l'anarchie.

Dans l'état actuel des choses, la division communale est on ne peut plus défectueuse. Sur les 38,000 communes dont la France se compose, il en est un grand nombre où on chercherait en vain les éléments d'un pouvoir municipal. La nécessité de modifier la division communale fut

Digitized by Google

proclamée, en 1793, par Condorcet. Il est impossible de ne pas reconnaître cette nécessité. Et c'est par là que doit commencer toute loi ayant pour véritable but l'organisation des associations municipales.

Le principal vice de l'organisation municipale créée par l'assemblée Constituante consistait dans le caractère double et contradictoire attribué aux officiers municipaux. La constitution de 1791 portait qu'il pouvait être délégué aux officiers municipaux, chargés de gérer les *affaires particulières de la commune*, certaines fonctions relatives à *l'intérêt général* de l'État.

L'intérêt général signifiait ici le résultat des volontés de l'autorité centrale. Et cette volonté, qui n'est pas toujours en rapport avec le véritable intérêt de tous, peut fort bien ne pas l'être avec celui de quelques uns.

Or, après avoir établi de la sorte deux classes d'attributions qu'elle supposait de nature à se combattre, la constitution de 1791 réunissait aux mêmes mains deux pouvoirs qui devaient se trouver en lutte. Les inconvénients de cette bizarre confusion ne tardèrent pas à éclater. Le pouvoir hermaphrodite créé par l'assemblée Constituante ne pouvait remplir aucun des deux objets qui lui avaient été assignés. La force des choses devait l'entraîner tantôt à sacrifier aux intérêts communaux la volonté du pouvoir central, tantôt à servir la volonté du pouvoir central aux dépens des intérêts communaux.

Toujours est-il qu'il fallut revenir sur cette combinaison qui, soit dit en passant, sert encore de base à notre système municipal.

En réunissant dans une administration collective, constituée au canton, toutes les communes dont la population était inférieure à cinq mille habitants, la constitution de l'an III voulait obvier aux inconvénients de la division communale alors existante; mais, en respectant la règle qui veut qu'on mette les communes en état d'exercer les droits qu'on leur confère, cette constitution viola une règle non moins importante, celle qui resserre l'association communale dans de certaines limites, pour lui laisser le caractère qui lui est propre. De cette première violation en naquit nécessairement une seconde. La commune, en s'absorbant dans le canton, perdait son individualité. Le pouvoir communal, à son tour, perdait son caractère et acquérait une véritable importance politique. De là, pour l'autorité centrale, l'obligation de mettre sous sa dépendance une force qui pouvait devenir dangereuse; de là, l'institution d'agents, qui, placés par le directoire à côté de chaque municipalité, corrompirent les fruits du système électoral, et éteignirent autour d'eux tout mouvement.

Après un pareil régime, il ne faut pas s'étonner si Bonaparte trouva la nation toute prête à s'incliner devant les caprices de son génie.

Digitized by Google

Nous demandera-t-on maintenant sur quelles bases nous voudrions voir s'opérer la réforme communale? On a pu déjà le pressentir.

On commencerait par procéder à une circonscription nouvelle. Parmi nos nombreuses communes, il en est de trop petites; il en est aussi de trop grandes. Dans les premières, il ne saurait y avoir ni vie, ni mouvement; les lumières y manquent; on y chercherait en vain les éléments d'une autorité municipale suffisamment respectable et intelligente. Dans les secondes, le lien des communes habitudes, des relations journalières, ne saurait être assez fortement noué, parce qu'il embrasse un trop grand nombre d'individus. Il faudrait donc, avant tout, corriger ce double abus, et cela au risque de briser quelques rapports déjà établis et quelques affections anciennes.

Le maire serait le gérant de la commune, élu par elle, relevant d'elle spécialement; il cesserait de représenter, par je ne sais quelle absurde confusion, la commune contre l'Etat, et l'Etat contre la commune. La nomination des agents communaux lui appartiendrait exclusivement, et lui seul aurait le droit de les révoquer. Son autorité, sans être tout à fait indépendante, jouirait de toute la force, de toute la considération qui se puise dans un droit d'initiative bien reconnu. Les représentants du pouvoir central pourraient intervenir au besoin; mais leur intervention n'aurait pas ce caractère systématique et cette permanence qui en fait aujourd'hui une véritable tutelle, tutelle tracassière, jalouse, d'où sortent à chaque instant, comme d'une source empoisonnée, les conflits de prérogatives, les querelles de préséance, les misérables luttes d'amour-propre.

La puissance financière des conseils municipaux serait agrandie, fortifiée; et, dans le réglement de leurs attributions, on ne partirait pas de ce faux point de vue qu'il y a une hostilité naturelle entre ce qu'on appelle les intérêts particuliers et les intérêts généraux. Car cette hostilité, ce qui la crée précisément, c'est le dualisme que le système actuel établit dans chaque commune. Lorsque le pouvoir local aperçoit sans cesse au dessus de sa tête un pouvoir qui se dit le représentant d'intérêts autres que ceux de la commune, est-il surprenant qu'il résiste quelquefois et se défie toujours? De là des rivalités, des embarras sans nombre, des déchirements qui accoutument les esprits à voir les intérêts locaux dans tout ce qui n'est pas l'intérêt général, et à chercher sans cesse la commune hors de l'Etat.

Les séances des conseils municipaux seraient rendues publiques. On habituerait de la sorte les habitants à s'intéresser activement à leurs affaires; on les initierait à la vie politique; on établirait un équilibre salutaire entre le mouvement de Paris et celui de toutes les autres parties de la France. Aujourd'hui, grâce au déplorable mystère qui enveloppe la marche des autorités municipales, tout se décide, dans les commu-

Digitized by Google

nes, par des considérations mesquines; l'intérêt personnel est tout-puissant dans les conseils; et il est incroyable à quels motifs puérils ou honteux tiennent souvent les décisions les plus graves. La publicité ferait justice d'un tel abus; elle purifierait le pouvoir municipal tout en l'éclairant, et, en le contenant, elle le fortifierait.

Les sous-préfectures seraient complètement supprimées, comme une superfétation tout à la fois ridicule et coûteuse.

Le pouvoir central serait représenté dans les communes par des commissaires dont le rôle serait non d'entraver l'autorité municipale et de la dominer, mais de la surveiller. A dire vrai, nous ne concevons guère l'utilité des préfets. Nous voyons bien ces personnages parader; mais nous ne les voyons pas agir; nous savons bien ce qu'ils empêchent et ce qu'ils coûtent; mais ce qu'ils font et ce qu'ils valent, nous l'ignorons.

Est-il jamais arrivé à un département, je le demande, de souffrir de l'absence de son préfet, ou, seulement, de s'en apercevoir! Ce n'est pas que la besogne manque... Mon Dieu! non. Les bureaux de préfecture ne sont-ils pas encombrés d'écritures et de correspondances, et de vérifications, et de tableaux? Mais que sort-il, et que peut-il sortir de ce pêle-mêle? N'entendons-nous pas chaque jour les administrés se plaindre de ce que justice leur est refusée, de ce que leurs réclamations les plus légitimes viennent expirer sans écho dans les antichambres, de ce que leurs droits dorment pour jamais dans la poussière des dossiers administratifs? Et pourquoi? Parce que de tous les obstacles à l'expédition des affaires, il n'en est pas de plus sérieux que la multiplicité des rouages. Pourquoi? Parce que tout mouvement déréglé empêche l'action; que la confusion engendre l'impuissance, et que la confusion est la plaie de tout gouvernement paperassier.

Ce n'est pas nous certainement qu'on accusera de vouloir affaiblir la puissance de l'Etat. Cette puissance, nous la voulons immense, et ne l'avons-nous pas prouvé? N'avons-nous pas réclamé, en faveur de l'Etat, la direction supérieure des esprits par la religion et l'enseignement? N'avons-nous pas dit qu'à lui seul il appartenait d'ouvrir aux idées et à la civilisation les routes nouvelles indiquées par le génie? qu'à lui seul il appartenait de disposer, au profit de la société toute entière, des découvertes de la science, sauf à indemniser l'inventeur? que lui seul devait et pouvait changer les bases du monde économique? que l'unique moyen de détruire l'oppression dans les sociétés modernes était de substituer le crédit de l'Etat au crédit individuel, d'anéantir à jamais les lâches maximes du *laissez-faire*, et de créer un gouvernement assez fort, assez intrépide, assez honnête, pour se mettre résolument à la tête d'une grande révolution industrielle? Mais c'est précisément parce que nous voulons donner à l'Etat une grande puis-

Digitized by Google

sance, que nous verrions avec douleur cette puissance s'égarer sottement dans les détails. C'est précisément parce que nous voulons que la force du pouvoir s'applique à toutes les grandes choses, qu'il nous déplairait de la voir absorbée par les petites. Il nous faudrait un gouvernement d'hommes d'Etat, et nous n'avons aujourd'hui qu'un gouvernement de commis!

Et remarquez bien à quel abîme nous pousse cette centralisation au rebours. Jusqu'ici, du moins, personne n'avait mis en doute que la France attaquée ne pût se défendre. Or, des hommes graves affirment que notre nationalité est suspendue à un fil. Et savez-vous la raison qu'ils en donnent? Elle vaut la peine qu'on la médite : « Dans trois bonds l'ennemi est dans Paris, disent-ils : maître de Paris, il l'est de la France entière. » Ainsi, voilà que d'un trait de plume, ils font disparaître de la carte tout un grand royaume!

Eh bien! je dis que ces frayeurs sont fondées. Oui, on est parvenu à rapetisser la France jusqu'à la faire tenir dans l'enceinte de ce mur d'octroi dont il s'agit en ce moment de faire un rempart. Oui, on est parvenu à mettre, chose monstrueuse, un vaste royaume dans une ville de quelques lieues de circonférence. Et, comme on craignait pour cette ville, on s'est avisé de la fortifier. Courage! Pourquoi nous arrêter dans ce système d'amoindrissement? De la France nous avons fait Paris : de Paris faisons un fort. Une garnison à la place d'une société! Une forteresse à la place d'un royaume! Voilà les nécessités du système! Est-ce assez de folie?

Pour moi, j'admire ce mode de centralisation qu'on nous donne comme un principe de force, et qui se trouve entraîner une telle déperdition de lumières, de courage, d'activité, de ressources de tout genre, qu'au moment des suprêmes dangers, il n'y a plus en France qu'un département, celui de la Seine, et qu'une ville, Paris!

Non, ce n'est point là une centralisation véritable ; c'est une absorption stérile. La centralisation véritable serait celle qui, au lieu d'entasser la France dans Paris, étendrait Paris, sans l'affaiblir, sur toute la surface de la France. S'il est vrai que la perte de Paris entraîne celle de la France, qu'en conclure, sinon que la fausse centralisation qu'on nous a faite n'a servi qu'à dépouiller la France des innombrables moyens de défense que la nature lui a donnés? Car enfin, n'avons-nous pas dans ce pays de puissantes barrières naturelles, des montagnes inaccessibles, des fleuves profonds, des retraites assurées? Eh bien! si, Paris au pouvoir de l'ennemi, rien de tout cela ne doit plus nous servir, qu'en conclure, encore une fois, sinon qu'il y a au fond de notre société un principe d'affaiblissement continu, de dépérissement, un principe de mort? Quel merveilleux genre d'unité que celui qui supprime d'un coup, à l'heure du péril, tout ce qu'il a plu à Dieu de nous donner pour nous défendre!

Digitized by Google

Il faut en revenir à de plus saines doctrines. Paris doit être partout où battent des cœurs français. Paris doit être au pied des Alpes et au pied des Pyrénées. Il doit toucher à la fois à la Méditerranée, au Rhin et à l'Océan. Le moyen pour cela? Il est bien simple. Il s'agit de faire naître partout la vie de Paris. On y peut parvenir par une vigoureuse organisation de la commune.

Et, je ne saurais trop le répéter : la *commune* représente l'idée d'unité tout aussi bien que l'*état*. La *commune*, c'est le principe d'association; l'*état*, c'est le principe de nationalité. L'*état*, c'est tout l'édifice; mais la *commune*, c'est la base de cet édifice.

Organisez la commune d'après des vues d'ensemble, vous aurez porté au fédéralisme un coup dont il ne se relèvera jamais; car le pouvoir central sera d'autant plus respecté, d'autant plus fort, que son activité n'aura rien d'étouffant, et son action rien d'aveugle.

Alors sera créé ce lien moral qui fait la durée des empires. Alors, si jamais nos frontières étaient dépassées, la patrie sera défendue sur tous les points du sol. Alors elle aura, pour vaincre par son désespoir, à défaut de Paris et de la Seine, toutes ses villes, toutes ses montagnes, tous ses ravins, tous ses fleuves, tous ses enfants; et nul Français ne pourra venir dire, en découvrant aux yeux de l'ennemi la poitrine de la France : Voici l'endroit mortel; nous tremblons que vous ne frappiez là!

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. Esquirol (Jean-Étienne-Dominique), dont la santé fort affaiblie depuis quelques années avait paru se rétablir à la suite d'un voyage en Italie, a succombé le 12 décembre dernier à une affection qui l'a enlevé en très peu de jours. Toute sa vie, consacrée à l'étude des maladies de l'intelligence, a été honorée par de brillants et utiles travaux. Aucun homme n'a jeté autant d'éclat sur ce vaste champ de souffrances, défriché par Pinel et légué par le maître à l'ardeur et à la sagacité de son élève. A l'un la gloire d'avoir fait tomber les fers des malheureux fous, à l'autre celle d'avoir éclairé les décisions judiciaires rendues sur leur compte. Ce sont les écrits d'Esquirol sur la monomanie homicide qui ont arrêté le cours des condamnations si souvent prononcées contre les aliénés réputés criminels. L'influence de la science sur les lois d'un pays et sur leur application doit être à jamais entourée de la vénération des hommes. Ce sont là de pacifiques conquêtes qui ne coûtent aucune larme : c'est le domaine le plus haut que le savoir puisse atteindre. Et que d'autres titres encore Esquirol a su acquérir à la reconnaissance publique! C'est lui qui a véritablement classé les maladies mentales, saisi et défini leurs caractères différentiels, rigoureusement décrit la manie, fait reconnaître la monomanie, séparé l'idiotie de la démence, étudié les mystérieux phénomènes des hallucinations, préparé par le fruit de ses longues explorations et par ses conseils la construction des asiles d'aliénés qui s'élèvent en ce moment sur toutes les parties de la France.

Esquirol est mort à soixante-huit ans, médecin honoraire des hôpitaux, médecin en chef de la maison de Charenton, ancien inspecteur de l'Université, membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie de médecine. L'hospice de la Salpêtrière fut son champ de travail et de succès scientifiques. C'est là qu'il a puisé tous les éléments de ses travaux, écrit les articles dont il a enrichi le *Dictionnaire des sciences médicales*, disposé l'ouvrage important publié peu d'années avant sa mort, et qui a dignement couronné ses laborieuses études. Un titre a manqué à sa vie, celui qui lui était le plus légitimement dû pour ses travaux philosophiques et pour l'action qu'il a exercée sur la pénalité, c'est le titre de membre de l'Académie des sciences morales. L'oubli qu'on a fait de son nom, quand on a reconstitué cette cinquième classe de l'Institut, est plus qu'une injustice : c'est une ingratitude. Ceux qui dispensent ces dignités sévères, et qui ont ainsi mandat de peser et de mesurer l'intelligence et le cœur de l'homme, devraient éprouver une douleur profonde quand, au milieu des pieux regrets du présent, ils peuvent déjà entrevoir les hommages que la postérité réserve à ceux qu'ils ont laissé descendre dans la tombe sans presque daigner les apercevoir.

M. le docteur Leuret, médecin en chef de l'une des divisions d'aliénés de Bicêtre, a payé à son maître, dans un discours prononcé à ses funérailles et dans une notice publiée par la *Gazette Médicale*, le tribut de sa reconnaissance, et s'y est fait le digne interprète des sentiments qui s'attachent à la mémoire d'Esquirol.

TRÉLAT.

Digitized by Google

BERTRAND BARÈRE.

Nous ne parlerons donc pas de Barère, avocat au parlement de Toulouse, membre de l'académie des Jeux floraux, ou conseiller à la sénéchaussée de Bigorre; nous ne parlerons même pas de Barère siégeant à l'assemblée Constituante, fondateur d'un des premiers journaux de la révolution, *le Point du Jour*, ou bien membre du tribunal de cassation sous la Législative; mais nous parlerons de Barère le conventionnel, dirigeant les débats du procès de Louis Capet, membre du comité de salut public, thermidorien irrésolu et venant succomber bientôt lui-même sous les accusations de ses propres complices.

Barère fut le rapporteur infatigable du comité de salut public : sa grande facilité d'élocution, les formes animées de son style, son inépuisable variété d'expression, en firent tout naturellement le rédacteur ordinaire. Mais assurément, et c'est là une bizarrerie de position qu'il faut signaler, parce qu'elle peut aider à juger l'homme, il n'eut jamais le secret de la politique dont il fut si souvent l'éloquent interprète. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fut pas, dans ce terrible moment, à la hauteur des conceptions qui seules pouvaient sauver le pays : il ne s'agissait plus alors, il est vrai, de savoir si la France serait une monarchie ou une république, mais si elle continuerait ou cesserait d'exister.

Toute la discussion sur la vie publique de Barère peut se résumer dans sa conduite au 8 thermidor. Ce fut là, en effet, pour les conventionnels qui jusqu'alors avaient suivi et soutenu la politique de Robespierre, un de ces moments critiques qui ne se présentent qu'une fois dans la vie d'un homme. Entre les thermidoriens et le triumvirat qui fit scission dans le comité de salut public, Barère commit l'énorme faute de se prononcer pour les premiers.

En somme, Barère n'était pas un homme trempé pour le rôle que les événements lui firent. Il entra dans ses versatilités plus de faiblesse que de mauvaise foi. La preuve, c'est que cette versatilité même n'alla jamais jusqu'à compromettre la donnée générale de ses précédents révolutionnaires, et qu'il y fut fidèle jusqu'à la fin.

L'extérieur de Barère était plutôt simple que calme, plutôt réfléchi que grave. Il est resté longtemps moins vieux en apparence qu'il ne l'était réellement; son œil avait conservé quelque chose de vivace et d'actif.

Sa conversation surtout, ou plutôt sa parole, car sa manière admettait peu la part d'un interlocuteur, était restée jeune, méridionale, pleine de verve, d'images, de mots à effet, et l'on voyait, non pas précisément qu'il s'écoutât avec complaisance, mais qu'il ne pouvait s'écouter sans agir sur lui-même, sans s'exciter, et qu'il avait dû être fortement impressionné par son propre écho à la tribune.

Barère savait beaucoup de choses; mais il savait plutôt les détails exacts ou curieux de ce que tout le monde sait, que des choses inconnues ou nouvelles. Comme presque tous les hommes de cette époque, c'était un fort agréable conteur, mais il paraissait souvent vouloir retenir cet entraînement naturel; cette disposition devenait surtout évidente chez lui, lorsqu'il arrivait aux choses qui touchent à l'histoire de la maison et de la faction d'Orléans;

Digitized by Google

peut-être les Mémoires dont il s'est occupé jusqu'à la fin de sa vie étaient-ils la cause ou donneront-ils le mot de cette réserve.

Ainsi que plusieurs de ses collègues des départements à la Convention, il accusait souvent la population parisienne d'avoir épuisé l'action révolutionnaire par son instabilité et une alternative d'emportements et de faiblesses. David, son plus ancien, son plus intime ami, défendait toujours les Parisiens, dont il avait été le représentant à la Convention ; la discussion devint un jour si vive qu'il s'ensuivit une rupture qui ne se répara plus. Un jour qu'on prononçait devant lui le nom de Sieyes, il cita ce mot de Robespierre, répondant à ceux qui arguaient du rôle muet et passif de Sieyes pour le défendre des accusations dont il était l'objet : *Sieyes, c'est la taupe de la révolution !*

Barère fut déporté avec Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Vadier, par un décret de la Convention, le 11 germinal an III. Il reparut en 1815, seulement à la chambre des représentants, pour être bientôt après, le 24 juillet, exilé par la Restauration. Ce qu'il ne faut pas oublier, surtout, dans sa vie politique, c'est qu'il obtint toujours les suffrages de ses concitoyens dans les élections populaires, et qu'il sut maintenir sa qualité de conventionnel à l'abri des oripeaux de l'empire.

Les mémoires de Barère seront, sans aucun doute, un document historique fort important, et il n'est pas indifférent peut-être de savoir comment il en a patiemment réuni et préparé les matériaux :

Durant son exil à Bruxelles, il allait chaque matin dans un lieu où il trouvait tous les journaux, toutes les publications qui s'imprimaient en Europe, et il relevait soigneusement les faits, les actes qui pouvaient servir, de loin ou de près, à justifier, à confirmer, à faire ressortir les prévisions, les mesures, la grandeur de la politique révolutionnaire, et notamment celle de la Convention. C'était le génie de la Révolution vérifié par ce que la contre-révolution elle-même a fait depuis 1815.

Après 1830, Barère rentra dans sa patrie, vint demeurer à Tarbes, sa ville natale, et y fut nommé membre du conseil général de son département; c'est là qu'il vient de mourir le 13 janvier dernier. Dans le discours prononcé sur sa tombe par le bâtonnier des avocats de Tarbes, discours qui est plutôt l'éloge de l'homme que du conventionnel, M. Lebrun dit, en parlant du rôle que joua Barère dans la Révolution : « Il ne répudiait d'ailleurs aucun acte « de cette grande lutte, et il gardait encore ce qu'il appelait la sincérité et la « pureté de ses convictions ! » — Nous croyons, nous, que Barère avait plus de vigueur dans la conception que dans le caractère ; qu'il fut un de ces hommes dont l'esprit est, comme les circonstances, trop fort pour leur volonté ; mais nous pensons que ses convictions étaient sincères, et qu'il fut du nombre assez grand de ceux qui réussissent mieux à les conserver qu'à leur obéir. (1)

P. D.

(1) Nous empruntons cet article au *Journal du Peuple*, qui parait maintenant trois fois par semaine. On sait quels immenses services le *Journal du Peuple* a rendus à la cause de la démocratie, sous l'intelligente et courageuse direction de M. Dupoty. Le *Journal du Peuple* acquiert désormais pour ses nombreux clients l'importance d'une feuille quotidienne, et en s'adjoignant des hommes tels que *Cavaignac*, *Dubosc*, *Félix Pyat*, *Lacroix*, *Thoré*, *Celliez*, *Avril*, M. Dupoty agrandit et complète une œuvre qu'il a su rendre nécessaire au peuple. A lui donc et à ses collaborateurs toutes nos sympathies !)

(*Note du Rédacteur en chef.*)

Digitized by Google

La pétition suivante vient d'être adressée à la Chambre. Nous la publions, parce qu'elle nous paraît de nature à être prise en sérieuse considération.

A Messieurs les Membres de la Chambre des Députés.

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années le conseil général de la Corse émet le vœu qu'un troisième député soit accordé à ce département.

J'use du droit de pétition consacré par la Charte, pour formuler la même demande : j'ai recours aux Chambres pour qu'une discussion publique amène une décision déterminante pour le Gouvernement.

La Corse a été incorporée à la France en 1769. Elle fut érigée en pays d'état. — En 1774, les députés envoyés par la Corse aux Etats étaient au nombre de TROIS (1) : la population de ce pays était alors de 119,200 habitants.

Lors des Etats-Généraux de 1778, la Corse fut représentée par *quatre* députés : un pour la noblesse, un pour le clergé, deux pour le tiers-état. La population s'était élevée à 122,000 habitants.

Aux Etats généraux de 1789, les députés de la Corse étaient au nombre de CINQ : MM. *Buttafoco* et *Ginbega* pour la noblesse, l'abbé *Peretti* pour le clergé, *Salicetti* et *Colona-Césari Rocca* pour le tiers-état. La population était de 148,172 habitants.

En 1791, la Corse était représentée à l'Assemblée nationale par SIX députés : MM. *Léonetti*, *Pietri*, *Pozzo di Borgo*, *Bœrio*, *Arena* et *Peraldi*.

En 1793, la Convention nationale comptait SIX députés de la Corse : c'étaient MM. *Salicetti*, *Mutledo*, *Andrei*, *Casabianca*, *Chiappe*, *Borio* : alors la population était de 150,652 habitants.

En 1794, la Corse se trouvait divisée en deux départements : le *Golo* et le *Liamone*.

Le Golo était représenté par *Paul Pompei* aux Anciens, et *Arena* aux Cinq-Cents.

Le Liamone était représenté par *Citadella* aux Anciens, par *Joseph Bonaparte* aux Cinq-Cents : ensemble CINQ députés.

En 1798, *Arena* et *Lucien Bonaparte* représentèrent à leur tour la Corse au conseil des Cinq-Cents : le rôle qu'ils y jouèrent au 18 brumaire est assez célèbre dans l'histoire.

Un sénatus-consulte, du 19 avril 1811, réunit les deux départements du Golo et de Liamone en un seul, sous le nom du département de la Corse.

L'article 3 de ce senatus-consulte porte, que le département de la Corse aura TROIS députés au Corps Législatif; et la population était alors de 174,572 habitants.

Depuis la Restauration, la Corse n'a été représentée, comme elle l'est en-

(1) Clergé, M. Ottadella, évêque de Nebbio; — Noblesse, M. Annibal Follacci, d'Ajaccio; — Tiers état, M. Georges Flach de Calvi.

Digitized by Google

core aujourd'hui, que par DEUX députés. Sa population dépasse cependant 210,000 habitants.

Evidemment la représentation de la Corse est insuffisante; il y a du reste quelque chose d'illogique et d'irrationnel dans ce fait, que le nombre de ses représentants a diminué à mesure que sa population s'est accrue. La Corse avait *six* représentants lorsque sa population était de 150,000 âmes; elle en avait trois lorsque sa population était de 119,000; elle en avait trois encore en 1811, lorsque sa population était de 174,000 âmes. Il n'y a rien que de très juste et de très raisonnable à lui en accorder encore *trois*, aujourd'hui que sa population dépasse 210,000 habitants.

Au surplus, voici comment les deux colléges électoraux de la Corse représentent aujourd'hui la population.

Le collége électoral d'*Ajaccio* se compose des électeurs de cet arrondissement et des électeurs de *Sartene*; or, l'arrondissement d'Ajaccio possède 47,000 habitants, celui de Sartere 26,000, ensemble 73,000 habitants.

Le collége de *Bastia* se compose des électeurs de cet arrondissement et de ceux des arrondissements de *Corte* et *Calvi* : or, l'arrondissement de Bastia possède 65,000 habitants; celui de Corte 51,000, celui de Calvi 26,000; ensmeble, 142,000 habitants.

Il résulte des chiffres qui précèdent, que la population représentée par le collége électoral de Bastia est deux fois aussi forte que celle que représente le collége électoral d'Ajaccio.

C'est donc le cas de faire représenter la population des arrondissements de Bastia, Calvi et Corte par DEUX députés, au lieu d'un seul.

Il y aura dès lors égalité parfaite avec le collége électoral d'Ajaccio, qui nomme un député, quoique ne représentant que le tiers de la population du département tout entier.

Un troisième député sera d'ailleurs d'une très grande utilité. Depuis plusieurs années, la Corse est représentée par des hommes investis de hautes fonctions militaires ou diplomatiques : or il est arrivé longtemps qu'à raison des exigences de leur position, ces hommes fussent forcés de se trouver éloignés, pendant les sessions, de la Chambre des Députés. Dans ce cas, la Corse n'était point représentée, ou l'était imparfaitement : avec un troisième député, cet inconvénient n'est point possible.

La sollicitude du gouvernement tend à faire de la Corse l'un des départements les plus riches et les plus intéressants du royaume : des routes s'ouvrent, les forêts s'exploitent, la culture prend un grand essor, le commerce se développe : toutes raisons, Messieurs, pour qu'un nouvel interprète de ses besoins siège à la chambre représentative.

J'ose espérer que la législature prendra en sérieuse considération l'exposé que je lui adresse.

Sous la Restauration, je fus le premier à réclamer pour la Corse la salutaire institution du jury.

Mes réclamations, réitérées après la révolution de juillet, furent couronnées de succès, et aujourd'hui le jury corse s'est acquis, par la sévère et équitable justice de ses *verdicts*, une brillante réputation dans les annales criminelles du royaume.

Ma réclamation d'aujourd'hui n'est pas moins fondée que celle d'alors, et

Digitized by Google

les résultats, si elle est accueillie comme elle doit l'être, le prouveront jusqu'à a dernière évidence.

Je suis avec respect,

Messieurs les Députés,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

PATORNI,
Né à Bastia (Corse),
Avocat à la Cour royale de Paris.

Une lettre sur l'abolition du divorce vient d'être adressée, sous forme de brochure, à MM. les pairs de France, par MM. Lasiauve et Bénédict Gallet. Cette lettre exprime noblement des idées fort justes, et aboutit, sur l'importante question du divorce, à une conclusion que la *Revue du Progrès* a déjà formulée. Puissent les vœux exprimés par MM. Lasiauve et Bénédict Gallet trouver quelque écho dans le palais du Luxembourg !

— Un écrivain aussi savant que consciencieux, M. Joseph Morand, vient de publier un *Précis de l'Histoire générale*, qui se recommande par une laborieuse et intelligente recherche de tous les faits dont se compose le trésor des connaissances humaines. En appelant l'attention de nos lecteurs sur cet ouvrage, nous croyons remplir un devoir.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Le 1er octobre 1840, nous avons publié dans la *Revue*, sur le projet d'embastiller Paris, un article où nous disions qu'embastiller la capitale, c'était mettre en péril la liberté du pays, sans sauver son indépendance.

Depuis, une vive polémique s'est engagée sur cette grave question, dans la presse et à la chambre. Nous avons suivi la discussion avec un désir sincère de nous éclairer. Frappé d'entendre des hommes d'une loyauté inattaquable professer nne opinion contraire à la nôtre, nous avons suivi avec une parfaite bonne foi toutes les considérations produites de part et d'autre. Eh bien, nous le déclarons la main sur le cœur : plus que jamais nous sommes convaincus que l'embastillement de Paris serait pour Paris, pour la France, pour le monde, un malheur irréparable.

Et d'abord, de quoi s'agit-il ici? Car la question a été on ne peut plus mal posée. S'agit-il de défendre la nationalité? Oh! alors nous battons des mains. Qu'on construise des navires ; qu'on centralise la défense par des chemins de fer ; qu'on augmente le personnel de la marine ; qu'on arme des places de guerre ; qu'on relève les murs d'Huningue ; qu'on rende à Dunkerque son port comblé depuis le traité d'Utrecht ; qu'on déchire hardiment aux yeux de l'Europe ces infâmes traités de 1815 qui nous ont enlevé le Rhin, ces fortifications données par Dieu à la France... Et honte éternelle à qui ferait de cette grande question une misérable affaire d'argent! Honte à quiconque hésiterait quand il s'agit de fortifier, de sauver peut-être cette glorieuse nationalité française qui porte dans son sein l'avenir moral du monde!

Mais quoi! Je parle d'un royaume, et vous ne parlez, vous, que d'une cité! Je dis : « c'est la France qu'il faut sauver d'une invasion ; et vous dites : « Il faut fortifier Paris. » Mais Paris, c'est la France? Entendons-nous. Ce Paris qui est la France, c'est Paris en temps de paix, c'est Paris communiquant librement avec toutes les parties de la France, c'est Paris gouverné par un pouvoir faisant parvenir ses ordres à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Lille, partout. Voilà le Paris de la centralisation, voilà le Paris qu'il faut sauver ; et, pour le sauver, il n'est qu'un moyen : c'est d'en interdire invinciblement l'approche à l'ennemi. Car voyez dans quelle hypothèse se placent nécessairement les partisans des fortifications de Paris : ils supposent le sol de la patrie occupé par des armées étrangères, nos armées battues, nos places fortes prises ou dépassées, le salut de la France enfin ne reposant plus que sur le courage des Parisiens. Or, dans ce cas, je cherche le Paris de la centralisation, ce Paris qui est la France, et je ne le trouve plus. Paris cerné par l'ennemi, Paris privé de ses communications avec les provinces, Paris se serrant autour d'un pouvoir prisonnier, n'est plus qu'une grande ville isolée dans ses remparts. Si on suppose la centralisation tellement forte dans ce pays,

Digitized by Google

et ceci n'est pas contestable, qu'on frappe mortellement la France en la privant de sa capitale, je dis que l'ennemi, pour mettre la France aux abois, n'a pas besoin de prendre la capitale, et qu'il lui suffit de l'isoler. C'est donc dans cet isolement qu'est le péril : éloigner l'ennemi de Paris est donc la grande nécessité de la défense nationale. Et on ne songe pas même à cela! Et on demande au gouvernement de fortifier Paris avant de lui demander de fortifier la France! Et lorsque les ressources du pays devraient être employées, sur toutes choses, à couvrir l'Océan et la Méditerranée de citadelles mouvantes, et le sol français de routes stratégiques; lorsqu'il faudrait recruter des marins, fortifier la ligne des frontières, acheter des chevaux, on ne nous parle que de fortifier Paris! Avant de préparer la victoire, nous préparons la défaite! Avant de nous armer pour conquérir, nous nous armons pour n'être conquis que le plus tard possible! Je dis que cela est absurde et puéril; je dis avec M. de Golbéry, que c'est là une politique d'abaissement et d'amoindrissement; je dis avec M. de Lamartine, qu'une nation comme la nôtre n'a que faire de se creuser une tanière.

Mais enfin, je veux bien qu'on accepte cette déplorable manière de poser la question. La France est occupée par l'ennemi. Il n'a plus devant lui que Paris fortifié. Les fortifications protégeront-elles suffisamment Paris et la France?

Ceux qui ne veulent qu'une enceinte continue, peuvent-ils concevoir un pareil espoir? Mais rien n'est plus facile que de pratiquer une trouée dans une enceinte continue aussi vaste que celle dont il faudrait envelopper Paris. D'ailleurs, l'enceinte continue empêchera-t-elle l'ennemi de bloquer de près la capitale? Non. Empêchera-t-elle l'effet des batteries incendiaires, comme l'a très bien fait observer M. de Chasseloup-Laubat? Pas davantage. Or, le danger de Paris est bien moins dans la possibilité d'une prise d'assaut que dans celle d'un blocus et d'un bombardement.

Aussi, les partisans de l'enceinte continue ont-ils été bien vite amenés par la logique du système à demander des forts qui protègent l'enceinte, après avoir demandé une enceinte qui protégeât la ville.

Des forts? Mais combien en construira-t-on? Trois ou quatre seulement? Ce serait une folie. Car il suffira évidemment à l'ennemi de sacrifier deux ou trois mille hommes pour s'en emparer. Et alors, malheur à la ville, placée sous le canon de l'ennemi! Construira-t-on, au contraire, autour de l'enceinte une ceinture de forts assez rapprochés l'un de l'autre pour que leurs feux se croisent? A la bonne heure. Mais il faudra des garnisons dans ces forts, qui devraient être au moins au nombre de vingt-deux, si on les place à 4,000 mètres de l'enceinte. La garnison de Paris en sera d'autant plus faible. Et remarquez que nous raisonnons dans l'hypothèse de batailles perdues, d'armées qui n'ont pu se rallier... Aussi bien, qu'un de ces forts tombe au pouvoir de l'armée assiégeante, cela suffit pour que tout le système de défense soit désorganisé.

Les fortifications de Paris ne le sauveraient donc pas des coups d'une invasion victorieuse. Le seul moyen de défendre efficacement Paris, nous l'avions déjà indiqué dans notre premier article, et il s'est trouvé que l'opinion émise par la *Revue du Progrès* a été énergiquement soutenue à la tribune par le maréchal Soult. Ce moyen, c'est celui des camps retranchés. Nul ne

Digitized by Google

déclinera, j'imagine, la compétence militaire du vainqueur de Toulouse. Eh bien, qu'on lise son discours, le plus remarquable qui ait été prononcé dans cette discussion, sous le rapport stratégique, et on verra quel cas fait d'une enceinte continue celui qui, sous les ordres de Masséna, fit la glorieuse campagne de Gênes.

Ce n'est pas nous certainement qui laverons le maréchal Soult du reproche d'avoir combattu, comme soldat, un projet de loi qu'il appuyait comme ministre. Cette contradiction burlesque, on l'a vigoureusement relevée : on a bien fait. Mais que prouve-t-elle? Que le maréchal Soult, tout courtisan qu'il est, n'a pas voulu faire sa cour à Louis-Philippe aux dépens de sa réputation militaire; qu'il a voulu rester ministre, mais qu'il n'a pas voulu se rendre la fable de l'armée, en soutenant de sa parole, comme il a promis de le faire de son vote, un système qu'il juge contraire à toutes les règles de la science. Ainsi la fausse position à laquelle le maréchal Soult s'est résigné ne fait qu'ajouter plus de force à son argumentation militaire, et la sincérité du soldat éclate jusque dans le servilisme du ministre.

Oui, le système des camps retranchés est le seul qui puisse efficacement parer aux chances d'une bataille perdue, et nous ne concevons pas que lorsqu'un général se trouve encore à la tête d'une armée aussi nombreuse que celle que nécessiterait la défense de Paris, il coure avec cette armée se blottir derrière des murailles et affronter les dangers d'un siége, surtout dans une immense cité, au milieu d'une population agitée de mille passions diverses et couvant la haine des partis, l'anarchie des intérêts, le lâche égoïsme de ceux-ci, la turbulence de ceux-là!

A Dieu ne plaise que nous veuillons donner ici un bill d'indemnité aux accusations iniques dirigées, du haut de la tribune, contre le glorieux peuple de Paris. Grâces soient rendues à M. Arago pour les nobles, pour les intrépides paroles qu'il a consacrées à l'apologie de ces ouvriers héroïques qui, en 1814 et en 1815, auraient sauvé Paris, si la trahison, hélas! n'eût été toute-puissante. Dans son remarquable discours, M. Arago s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Mais nous ne saurions adopter ses conclusions. Nos sympathies et notre admiration pour un homme, quel qu'il soit, ne prévaudront jamais sur le respect que nous devons à ce qui nous semble être la vérité. M. Arago a donc eu raison de se porter garant du courage et du civisme du peuple. Mais cette partie généreuse et vive de la population parisienne, ce serait précisément celle qui serait appelée aux frontières, dans le cas d'une guerre générale; et, comme l'a dit M. Garnier-Pagès, dans un discours plein de sens, d'esprit et de d'élévation, ce qui resterait à Paris, dans de semblables circonstances, ce serait la portion la moins saine, la moins loyale, la moins patriotique de la société. Ce que Paris peut redouter de ses ennemis du dedans, les trahisons à jamais exécrables de 1814 et de 1815, ne nous l'ont que trop prouvé.

Éloignons donc l'ennemi de Paris : là est le salut de la nationalité. Pour ne pas être trop arrogants vis-à-vis de la fortune, ayons des camps retranchés, où nos soldats, trahis par le sort, puissent se rallier; mais comptons avant tout sur notre génie, qui est tout entier dans l'audace, dans l'agression. Le *Journal du Peuple* le disait avec raison : le vrai système défensif de la France,

Digitized by Google

c'est l'offensive. Et puisqu'on a cité, à l'appui des fortifications de Paris, je ne sais quelles paroles dont l'authenticité, du reste, a été victorieusement contestée, qu'a donc fait Napoléon? N'est-ce pas lui qui nous a appris à nous défendre par l'invasion des capitales étrangères? Ce qu'il a fait ne prouverait-il pas, après tout, beaucoup plus que ce qu'on lui fait dire? Lorsque la coalition fit irruption en France, Napoléon savait bien que Paris n'était pas fortifié. Songea-t-il à le couvrir? Non. Par un mouvement que tous les gens du métier ont trouvé admirable, il courut aux frontières. Diversion étonnante de hardiesse, d'imprévu, et qui montre combien Napoléon sentait la nécessité pour la France de se défendre par l'attaque! En cela, du reste, ne suivait-il pas l'exemple des grands capitaines de l'antiquité? Quand Rome vainquit-elle Annibal? Ce fut lorsque Scipion, par une heureuse témérité, abandonnant la campagne romaine, alla porter la guerre à Carthage. Eh bien! des manœuvres de ce genre sont éminemment françaises, et il faut que chaque peuple combatte selon son génie. Les Turcs sont d'admirables soldats derrière des murailles. Il faut aux Français d'autres champs de bataille!

On nous répond que l'un n'empêche pas l'autre; que les fortifications ne sont, dans la pensée de ceux qui les veulent, qu'un complément à la défense nationale. Mais qu'est-ce à dire? Est-ce que ces fortifications vont s'élever dans une nuit et sous la baguette de quelque enchanteur? Est-ce qu'il ne faudra pas y enfouir des sommes immenses? Ces sommes, pourquoi ne pas les employer à organiser vigoureusement la défense générale, avant de les engloutir dans ce qui n'en doit être que le complément? Pourquoi, dans tous les cas, commencer par la fin? Pourquoi, comme nous le disions tout à l'heure, préparer la défaite avant d'avoir préparé la victoire? Mais on peut avoir de l'argent pour tout? Eh! mon Dieu, non. Les impôts sont déjà bien lourds, et la puissance financière de la France n'est pas malheureusement sans bornes. Qu'on l'épuise, d'ailleurs, cette puissance financière, quand il s'agit de l'indépendance, de l'honneur, de la nationalité du pays, nous le voudrions, nous, de toutes nos forces. Mais à qui appartient, dites-moi, le *droit* de disposer de la fortune publique? N'est-ce pas à des hommes qui mettent l'argent avant tout? à des hommes qui ont souffert que la question d'Orient fût résolue à la honte du nom français? à des hommes qui ont applaudi M. Guizot disant *la paix partout, toujours*? à des hommes qui, au moment même où j'écris ces lignes, ratifient dans leur cœur le scandaleux traité conclu avec Rosas, traité qui amnistie les insolences de la république Argentine et consacre encore une fois l'abandon des alliés de la France? Allez! donnez des millions pour fortifier Paris, et j'affirme, moi, que, lorsqu'ils seront dépensés, on trouvera dans cette dépense même un irrésistible motif pour laisser nos places fortes ouvertes, notre marine languissante, notre cavalerie démontée, toute notre puissance enfin dans cet état d'allanguissement dont se réjouissent, s'enorgueillissent nos ennemis. Les fortifications de Paris, si on s'en tient à la pratique, au fait, ne complètent donc pas le système général de la défense, d'abord parce que ce système n'existe pas, et ensuite parce qu'elles le paralysent.

Et ici, nous touchons à l'autre face de la question.

En vérité, en assistant à toute cette discussion, nous nous sommes deman-

Digitized by Google

dé si nous n'étions pas un troupeau d'esclaves. Comment! nous avons fait, depuis un siècle, des efforts inouïs pour arriver à la condition d'hommes libres : nous avons tué, nous avons exilé des rois ! nous avons fait des révolutions par qui le monde a été troublé, étonné, ébranlé! Nous avons souffert qu'en expiation du 18 brumaire, Napoléon mourût sur un rocher désert, lui qui nous avait saturés de gloire, et nous avait mis par l'épée à la tête des nations! Comment! nous avons fait tout cela ; et, lorsqu'il s'agit de transformer Paris en caserne, on ne veut pas écouter ceux qui crient : « L'indépendance, oui ; mais pourquoi pas la liberté? » Ah! vous faites fi de la liberté? eh bien, rappelez-vous que, la liberté morte, l'indépendance est bien près de périr. L'empire avait tué la liberté : qu'en est-il résulté? qu'en 1814 les âmes se sont trouvées si viles, les caractères si abaissés, que pour avoir raison de Bonaparte, il a suffi du bavardage de quelques robins. Oui, pendant que Paris était assiégé du dehors, il y avait des *Français* qui l'assiégeaient du dedans. Oui, en 1814, Paris a été pris! —souvenir immortel de honte et de douleur!— Paris a été pris par des *Français!* Et, lorsque cette immense trahison a été accomplie, d'où vient que la nation toute entière ne s'est pas levée frémissante? D'où vient qu'on a crié impunément dans les rues : *Vivent nos amis les ennemis?* D'où vient qu'en 1815, l'indignation publique n'a pas soufflé sur les misérables qui dansaient en l'honneur des humiliations de leur pays? D'où vient que les boutiquiers de Paris purent faire fortune avec les dépouilles de la France, et qu'ils l'osèrent, et qu'on le souffrit? D'où cela vient, je vais vous le dire : de ce que la dignité des âmes avait péri en même temps que la liberté. Or, ceux qui s'agenouillent devant un homme, s'appelât-il Napoléon, ceux-là peuvent bien serrer la main à des hommes comme Blücher!

Donc, pas tant de dédain, s'il vous plaît, pour la question de liberté ; car, à tout prendre, la liberté, c'est la moitié de l'indépendance.

Voyons maintenant si les fortifications ne menacent pas la liberté. J'admets un instant qu'on se contente de l'enceinte continue. Elle ne suffirait pas pour la défense de Paris, et elle suffirait pour son asservissement. Cette enceinte serait bastionnée, n'est-ce pas? Eh bien! comme rien n'est plus facile, de l'aveu de tous les militaires, que de fermer un bastion à la gorge, Paris se réveillerait un beau matin sous le gouvernement des canons. Les bastions ne sont pas tous, comme quelques écrivains ont paru le croire, des *angles* simples formés par la muraille. Il y a des bastions de diverses espèces, et ceux qui protégent le mieux la place sont ceux qui comptent le plus de faces, ceux, par conséquent, qui offrent le plus d'étendue, et qui, dans l'hypothèse des bastions fermés à la gorge, menaceraient le plus sérieusement la cité. Il est inutile d'ajouter que l'enceinte continue isole Paris ; que, si une insurrection populaire éclatait dans Paris, cette insurrection n'aurait aucun secours à attendre du dehors, puisque les canons de l'enceinte domineraient la campagne, de sorte que l'enceinte continue a pour résultat inévitable D'ISOLER PARIS INSURGÉ.

Ce n'est pas tout : ceux qui professent pour la question de liberté un si magnifique dédain seraient les plus inconséquents des hommes, s'ils se bornaient à l'enceinte continue. Selon la naïve déclaration du *Journal des Débats*, dès qu'il s'agit de défendre Paris, on ne saurait le rendre trop impre-

Digitized by Google

nable. Rien de plus évident. La liberté ne vous paraît pas menacée, dites-vous? et vous ajoutez que, dans l'état actuel des choses, rien n'empêche le gouvernement de foudroyer Paris du haut de Montmartre, de la terrasse Chaillot, du château de Bicêtre? A merveille! mais alors ayez la logique de votre confiance; et puisque, selon vous, la liberté ne saurait courir, quoi qu'on fasse, de plus grands périls que ceux auxquels elle est actuellement exposée, pourquoi repoussez-vous les forts détachés? Pourquoi n'envisagez-vous pas la nécessité de sauver l'indépendance du pays d'une manière aussi large que Louis-Philippe et les courtisans? *On ne saurait rendre Paris trop imprenable*, si la liberté ne court pas de dangers. Construisez donc autour de l'enceinte non pas une ligne de forteresses, mais deux, mais trois, s'il le faut. Qui vous arrête? Et puisqu'il suffit, selon vous, pour mettre Paris à la raison, de quelques canons placés sur la butte Montmartre, ne poussez plus désormais de cris d'alarme, s'il plaît au pouvoir de doubler ou de tripler la garnison de Paris. Nous sommes perdus, quoi qu'il arrive, dites-vous? Alors, résignons-nous, et soyons Turcs.

Voilà pourtant à quelles tristes conséquences conduit le système des partisans de Paris fortifié! Des écrivains patriotes ont commencé par dire : « Concilions l'indépendance et la liberté : pas de forts détachés, à cause de la liberté; une enceinte continue, à cause de l'indépendance. » Et les voilà qui disent : « Que vous inquiétez-vous de la liberté? Le pouvoir, même aujourd'hui, peut ce qu'il veut : n'a-t-il pas Montmartre, Chaillot et Bicêtre? »

Qu'on y prenne garde, au nom du ciel! qu'on y prenne garde! Tout ceci aboutit à faire de Paris une ville essentiellement militaire. Paris fortifié veut qu'on construise des magasins pour les munitions, des poudrières, des casernes. Paris fortifié appelle naturellement une garnison beaucoup plus nombreuse. Et c'est, surtout, dans cet appareil de guerre, dans l'effet moral qu'il doit produire, qu'est le danger. Je crains moins pour mon pays le bombardement que la menace du bombardement. Je crains cet appel incessant fait à la lâcheté des cœurs. Lorsque Napoléon fit entrer ses grenadiers dans la salle des Cinq-Cents, croit-on que si les législateurs fussent restés assis sur leurs siéges, Napoléon les eût fait tuer sur place? On peut affirmer que non. Mais il avait calculé sur la peur, et il ne se trompa point dans ce triste calcul. L'effet moral de cet aspect sinistre qu'on prétend donner à Paris suffirait de reste pour y glacer la liberté. Qu'on braque des canons contre Paris, et d'ici à longtemps on n'aura pas besoin, pour le contenir, d'en allumer la mèche.

Au surplus, qui donc vous a donné le droit d'être si confiants? Est-ce pour défendre la nationalité qu'après les insurrections de Lyon on a construit des forts autour de la Croix-Rousse? Qu'on réponde.

Mais c'est M. Guizot qui a répondu. L'homme de la *paix partout, toujours*, il veut des fortifications, lui aussi; et il les veut contre Paris, au besoin. Ne s'est-il pas expliqué sur ce point avec franchise?

Mais que peut-on imaginer de plus clair, de plus significatif que les synchronismes que voici?

Pendant que le gouvernement demandait des fortifications, il faisait interdire avec une brutalité sans exemple une pièce de M. Léon Gozlan, pour quelques allusions imperceptibles à la reine d'Angleterre.

Digitized by Google

Pendant qu'il demandait des fortifications, ce gouvernement belliqueux, il se disposait à ratifier le traité conclu par l'amiral Mackau avec le gouvernement de Buenos-Ayres, traité qui stipule, en compensation des outrages dont les Français ont souffert, une indemnité dont le chiffre est abandonné à un arbitrage.

Pendant qu'il demandait des fortifications, ce gouvernement si préoccupé des éventualités de la guerre, ses journaux étaient pleins d'éloges pour l'Angleterre, et pour lord Palmerston, et pour sir Robert Peel, qui ont bien voulu reconnaître, en plein parlement, que la France, tout compté, n'était pas une nation à dédaigner si fort, comme si cette amnistie dont le parlement britannique couvre les faiblesses de notre diplomatie, n'avait pas quelque chose de plus hautain et de plus insolent que l'injure la plus directe.

Le gouvernement veut des forts, et il fait tout pour la paix. Il veut des forts, et, à part cela, il s'abstient soigneusement de tout préparatif de guerre. Qu'on médite ce rapprochement.

M. Charles Didier, sous ce titre : *la Nationalité*, vient de publier un éloquent opuscule. Quel véridique et sombre tableau que celui qui y est tracé de toutes les atteintes portées depuis dix ans à l'orgueil national ! Et c'est le pouvoir qu'on peut accuser d'avoir ainsi perdu moralement la nationalité, qui vuet des fortifications pour la sauver matériellement

Je vais plus loin; même à un pouvoir démocratique, je refuserais les fortifications de Paris et une capitale toute militaire, car un pouvoir, entouré de baïonnettes, se transformerait bien vite. Et malheur à nous si la noblesse de son origine lui servait à masquer l'oppression ! C'est ainsi que la question a été comprise, dans le parti radical, par une foule d'esprits élevés. Un système qui compte pour adversaires des hommes tels que MM. Lamennais, Cormenin, Garnier-Pagès, est un système qui est de nature, j'imagine, à inspirer quelque défiance. Un système qui est combattu par des hommes tels que Cavaignac, Trélat, Dubosc, Dupoty, qui ont si noblement payé de leur personne dans toutes les luttes de la démocratie depuis 1830, est bien de nature à légitimer les ombrages des amis de la liberté. Qu'on lise les brochures publiées récemment par M. Cabet, et on jugera des alarmes qu'inspire à ce courageux citoyen, à ce défenseur infatigable des droits du peuple, le projet de fortifier Paris. Dans la presse radicale, qu'on interroge à Paris le *Journal du Peuple*, dans les départemens, la plupart des feuilles radicales, et on verra avec quelle force, quelle logique, les rédacteurs de ces journaux ont plaidé la cause de Paris libre.

Ceux-là se tromperaient d'une étrange sorte, dans notre parti, qui croiraient faire de Paris le siège d'un gouvernement fort, parce qu'ils y auraient attiré un grand appareil de guerre. Ne confondons pas un gouvernement brutal et un gourvernement fort. La force du pouvoir doit être une force intelligente et féconde. On sort de l'école de la Convention, lorsqu'on veut des fortifications autour de Paris. La Convention ne fortifia point la capitale, ce qui ne l'empêcha pas de sauver la France. La Convention fut un pouvoir aussi vigoureux qu'on le puisse imaginer, mais un pouvoir essentiellement civil. Elle fit jaillir du sol quatorze armées, et elle les domina souverainement. Sa gloire fut d'avoir, au sein même d'une guerre gigantesque, fait cons-

Digitized by Google

tamment prévaloir l'autorité civile sur les ambitions militaires. Sa gloire fut d'avoir asservi à ses commissaires ses généraux, et d'avoir ainsi vaincu le monde. Elle mit en œuvre la puissance des baïonnettes sans doute, mais en l'absorbant dans celle des idées. Elle fit quelque chose de plus glorieux que de vaincre : elle décréta la victoire.

Ceux qui après avoir dit : « Paris, c'est la France », ajoutent : « Que Paris soit une place d'armes », ceux-là ne sont pas de la grande école de la Convention ; ils sont de l'école de l'Empire, qu'ils exagèrent.

Nous n'accusons personne ; nous respectons des convictions que nous savons parfaitement honorables. Mais nous les croyons erronnées, et il est de notre devoir de le dire hautement.

La discussion n'est pas encore terminée. Quel sera le dénouement? Parmi les orateurs qui ont sur la Chambre quelque puissance, tous n'ont pas encore parlé : M. Berryer est resté muet sur son banc ; M. Corne qui, dans la discussion sur les Enfants-Trouvés, a prononcé un discours si remarquable, et qui, nous le lui prédisons, deviendra un des orateurs les plus influents de la Chambre, M. Corne a jusqu'ici gardé le silence. Il en a été de même de M. Coralv, de même de plusieurs autres qui pourraient apporter à la discussion de nouvelles lumières. La question est-elle tout à fait épuisée? Je l'ignore. Mais il me semble que, même après les discours remarquables à divers titres de MM. Arago, Garnier-Pagès, Soult, de Lamartine, Janvier, Pagès (de l'Ariège), Dufaure, tout n'a pas encore été dit. Il reste encore des coups à porter au rapport de M. Thiers, attaqué sans succès par les amendements de M. de Beaumont et du général Schneider. Que l'impatience donc ne nous gagne pas, et ne précipitons rien. C'est l'avenir de la France qui se débat, et par conséquent le destin du monde. La responsabilité de chaque vote est grande, car la question est immense.

— Nous n'avons rien à dire des lettres infâmes que plusieurs journaux ont publiées et qui sont attribuées à Louis-Philippe, sinon qu'il est extraordinaire que la police ait fait tant d'efforts pour s'emparer de ces lettres. Si elles sont falsifiées, quel intérêt peut-on avoir à les enlever à ceux qui les possèdent? La violation de la liberté individuelle ici est d'une gaucherie surprenante. Le procès va bientôt se vider : nous ne savons rien ; nous attendons.

Les condamnations se succèdent. Hier, c'était M. Esquirol qui était condamné à la prison pour *l'Evangile du Peuple*. Quelques jours auparavant M. Thoré avait succombé, malgré son attitude digne et ferme devant le jury et l'habile plaidoirie de M. Celliez. Quand finiront ces tristes persécutions? Constatons, pour nous consoler, qu'à Lyon un solennel verdict d'acquittement a vengé des poursuites du parquet MM. *Doncieux*, *Bertholon*, *Rittiez*, coupables d'avoir prononcé des toasts dont le texte était puisé dans une généreuse espérance. Honneur au jury qui a compris le noble langage de ces courageux citoyens! Honneur à eux aussi, qui ont servi d'instrument à cette nouvelle victoire de la démocratie.

Le rédacteur en chef-gérant.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE
DU PROGRÈS
POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

DE L'HUMANITÉ[1],

PAR PIERRE LEROUX.

SECOND ARTICLE.

§ Ier.

Nous avons rendu compte des cinq premiers livres de l'ouvrage de M. P. Leroux. Il nous reste à analyser les neuf chapitres du livre sixième, qui, avec un épilogue, complètent la première partie du système de l'auteur ; la seule, jusqu'à présent, publiée.

Ce sixième livre, intitulé *De la tradition relativement à la vie future*, est consacré à montrer que l'hébraïsme, en particulier, jusques et y compris Jésus, ainsi que la croyance grecque et romaine, ont universellement admis l'opinion reproduite par l'auteur; savoir, que l'homme renaît dans l'humanité. Analysons cette riche histoire d'une idée chez les anciens.

(1) Voir la *Revue du Progrès* du 1er janvier.

Digitized by Google

Chapitre premier.

Si l'antiquité a accueilli, avec l'idée de la renaissance dans l'humanité, d'autres suppositions quant à la vie future, c'est que l'idée du progrès, dans l'humanité elle-même, manquait aux anciens. Ces suppositions, d'ailleurs, n'admettaient que des transitions diverses, pour ramener toujours l'homme à la vie humaine. Ainsi, les Egyptiens croyaient qu'après un pélerinage de 3,000 ans, à travers toutes les formes d'êtres, les âmes reprenaient finalement la forme humaine. Ainsi, chez les Indiens, le vulgaire des hommes restait soumis à la renaissance dans la vie. La doctrine des Chaldéens, des Thraces, des Gaulois, des Juifs, était analogue à celle des Egyptiens. Les Chrétiens, eux-mêmes, ont prêché la *résurrection finale des corps.*

Chapitre II.

L'auteur puise d'abord dans Virgile la preuve des opinions de toute l'antiquité sur la vie future, admirablement résumées dans le sixième livre de l'*Enéide*, où les Chrétiens, eux-mêmes, ont reconnu un des symboles immortels de foi que l'humanité profère par un organe prédestiné.

« Lorsque, dit Anchise à Enée descendu aux enfers, lorsque mille ans se sont ainsi écoulés dans ce séjour, Dieu appelle toutes ces âmes au bord du fleuve de l'Oubli, afin qu'ayant perdu le souvenir, elles revoient la surface de la terre, et commencent à vouloir retourner dans les corps. »

Chapitre III.

Preuve par Platon. — Si ce grand esprit a mêlé beaucoup de fables à la doctrine de la renaissance, c'est qu'il a voulu expliquer, détailler l'impénétrable mystère compris entre la mort et le retour à la vie. Quant à la doctrine en elle-même, il dit, dans le *Phédon*, par la bouche de Socrate : « C'est une opinion bien ancienne que les âmes, en quittant ce monde, vont dans les enfers, et de là reviennent dans ce monde..... Nous voyons clairement que les vivants ne naissent que des morts... Tout ce que nous apprenons n'est que réminiscence.... Il est certain qu'il y a un retour à la vie.... Après que les morts ont reçu, dans les enfers, les récompenses ou les peines qu'ils méritent, plusieurs révolutions de siècles étant accomplies, un autre conducteur les ramène en cette vie. »

La cause des fables que Platon a mêlées à l'idée de la renaissance dans

Digitized by Google

l'humanité, c'est que, unissant indissolublement le dogme des peines et des récompenses à celui de l'éternité et de la permanence des âmes, il n'a pas compris ceci : L'être, par la mort, rentre en Dieu, à l'état d'essence, qui n'a pas de forme, n'est ni dans le temps, ni dans l'espace. Il n'y a donc pas d'enfer, comme le vulgaire le croit ; néanmoins, il y a peine et récompense. Car, du sein de Dieu, nous revenons à la vie : seulement, ce retour, en même temps qu'il est une punition, est un perfectionnement, puisque l'humanité est perfectible. Dieu ne punit pas pour punir, mais pour améliorer.

Les erreurs mêlées par Platon à son dogme constant de l'immortalité des âmes et de leur persistance dans l'humanité, firent si peu fortune dans l'antiquité, que, d'une part, son école tomba dans le scepticisme ; et que, de l'autre, il a été chez les modernes, accusé par Warburton de n'avoir admis qu'en vue du vulgaire la doctrine des peines et des récompenses, de même que tous les philosophes, à l'exception de Socrate. Cela n'est point ; mais il est vrai que Platon, lui-même, ainsi qu'on peut le voir dans son *Epinomis*, avait fini par abandonner, comme un pur conte, ces emblêmes de paradis et d'enfer, sous lesquels il exprime le dogme certain des peines et des récompeuses, conformément aux traditions sacerdotales ou populaires.

Quant aux néoplatoniciens du siècle d'Auguste, voici ce que dit Maxime de Tyr : « L'âme des morts contemple avec pitié la vie d'où elle sort ; Dieu lui ordonne de se rendre sur la terre, et de s'y incorporer en quelque sorte avec les hommes, pour y secourir les gens de bien et punir les méchants. »

Chapitre. IV.

Preuve par Pythagore. — La métempsycose n'était qu'un voile de ce que l'antiquité appelait proverbialement la doctrine sacrée de Pythagore. « Celle-ci, dit Deslandes, fut produite quand le christianisme parut, et qu'ayant honte de la manière dont la métempsycose avait été proposée jusque-là, les Celses, les Crescent, les Porphyre convinrent que les âmes ne sortaient du corps d'un homme, que *pour entrer dans celui d'un autre homme.* »

Pythagore est le père, pour notre Occident, de l'idée de perpétuité de l'être, et en même temps de l'idée de mutabilité de la forme ; ce qui, ensemble, devait conduire l'humanité à la doctrine de la perfectibilité. Celle-ci exclut la métempsycose, telle que Pythagore l'a produite pour le vulgaire. N'oublions pas qu'un des axiômes de sa philosophie était : L'espèce humaine a toujours été, et ne cessera jamais d'être.

Virgile s'était inspiré à la fois de l'école pythagoricienne, si vivace en

Digitized by Google

Italie, et de celle de Platon, qui lui-même, a dit Diogène de Laërte, prit à Pythagore sa métaphysique. C'est donc dans Platon, dans Virgile, qu'il faut chercher l'énigme des pythagoriciens, et nous avons vu ce que l'un et l'autre pensaient de la renaissance dans l'humanité.

Chapitre V.

Preuve par Apollonius de Tyanes. — Voici ce que dit ce grand pythagoricien dans un morceau jusqu'ici tout à fait oublié; Apollonius, disciple des prêtres d'Egypte et des Brahmes de l'Inde, prêtre d'Apollon, philosophe contemporain et rival de Jésus; Apollonius qui devait bien connaître les plus intimes mystères de la théologie grecque, romaine, et voulut la maintenir en la renouvelant:

« Rien ne meurt qu'en apparence, de même que rien ne naît qu'en apparence; naître, c'est passer de l'état d'essence à l'état de nature; mourir, c'est retourner à l'état d'essence. La modification des êtres visibles n'appartient en propre à aucun d'eux individuellement; elle appartient au seul être universel, à Dieu éternel, qui, par la variété des noms et des représentations seulement, perd, quoique à tort, son propre nom. »

N'est-ce pas là la pensée, non seulement de l'Inde, mais de toute l'antiquité, depuis Orphée jusqu'à saint Paul, dans son discours à l'Aréopage? Cette pensée n'en admet pas moins les êtres particuliers. Apollonius parle, dans le même passage, de la nature particulière de chaque espèce d'êtres placés dans le monde. Les êtres particuliers existent; ils existent au sein de l'être universel, parce que l'être universel est en eux. Cela est la vraie religion; cela n'est pas le panthéïsme. Le panthéïsme, c'est Spinosa, qui nomme les âmes particulières des *modifications* (non durables et véritablement éternelles), mais *subites et passagères de l'âme du monde*. Apollonius appela l'être particulier un *vase éternel*, et il échappe ainsi à cette opinion de Gassendi, qu'à peine y a-t-il un philosophe qui ne soit tombé dans l'erreur de croire à la *réfusion* de l'âme humaine dans l'âme du monde. Si la Grèce a dévié de la croyance dans l'existence certaine des êtres particuliers, c'est qu'après l'avoir admise, elle ne savait qu'en faire, faute d'une conception suffisante de la perfectibilité. De là, pour les uns, la réfusion en Dieu; pour les autres, une fabuleuse métempsycose. Hiéroclès, platonicien du ve siècle, arrivait à l'admettre, parce que sans elle, disait-il, on ne peut justifier la Providence. La renaissance dans l'humanité perfectible concilie et cette justification et la croyance rationelle à la persistance des êtres particuliers.

Chapitre VI.

Preuve par Moïse. — On n'a jamais pu réfuter ceux qui ont montré

Digitized by Google

que Moïse n'a point enseigné le dogme de l'immortalité de l'âme. Parmi ceux qui ont voulu expliquer ce silence, Lessing seul, ce prince des penseurs modernes en Allemagne, a dit vrai : « Moïse a eu raison de ne pas enseigner aux Juifs l'immortalité de l'âme, telle que les païens l'ont conçue, telle qu'on la conçoit encore ordinairement; parce que, ainsi comprise, elle est une erreur et une chimère... L'immortalité des âmes humaines est *indissolublement attachée* au développement de notre espèce. Nous qui vivons, nous sommes non seulement la postérité de ceux qui ont vécu, mais, au fond, ces *générations elles-mêmes*. C'est ainsi, et *seulement ainsi*, que nous sommes immortels... C'était là une vérité trop avancée pour les Juifs, et l'Ancien-Testament ne l'a pas dite, mais il ne pouvait pas mettre à la place une erreur... Il a fait pressentir la vérité. »

Chapitre VII.

Mythe d'Adam. — Lessing a oublié la plus remarquable indication biblique, quant à la véritable doctrine de l'immortalité, savoir : le mythe d'Adam, ou le dogme par excellence de l'être collectif humanité.

Que *la Genèse*, très vraisemblablement un des livres géniques des Egyptiens, soit une œuvre symbolique, c'est une idée admise par plusieurs pères de l'Eglise eux-mêmes. Aussi bien, en s'en tenant au sens littéral, tel qu'il a été analysé par Fabre d'Olivet, Adam veut dire l'homme universel et infini, le genre humain, une agrégation immortelle de parties homogènes et indestructibles. Voici l'explication de la Genèse, suivant M. P. Leroux.

L'homme meurt, non parce qu'il arrive à la connaissance, mais parce que le mobile qui l'y a conduit est mauvais; c'est le *serpent*, l'envie, l'orgueil, l'égoïsme; et l'égoïsme doit le tuer, jusqu'à ce que l'homme puisse atteindre à cet autre arbre de l'Éden, l'arbre *de vie*, ou à la résurrection morale de son être, par le progrès et le développement vital de la connaissance elle-même. L'homme est sorti d'une ignorance heureuse par une science incomplète, et de là les maux que le progrès doit guérir.

Le *tien* et le *mien* ont d'abord désolé la terre; et Moïse a pu penser ainsi, car ainsi pensèrent d'autres philosophes et législateurs de l'antiquité : Minos, Lycurgue, Platon. La législation de Moïse, elle-même, cherchait la fraternité en dehors de la caste (1). L'humanité se divise en trois diversités, représentées par les trois fils d'Adam. *Caïn*, c'est l'aîné, c'est la propriété; son nom veut dire *j'ai acquis, je possède*. *Abel*, signifie le

(1) L'auteur dit vrai, sauf, toutefois l'institution de la caste sacerdotale

Digitized by Google

ville, l'homme qui n'a rien, le cadet. Caïn est maudit de Dieu, et cependant quiconque tuera Caïn *sera puni sept fois*; car à lui le droit du plus fort, si bien traduit par son descendant Lamech, qui se vengera, dit-il, soixante-dix-sept fois. Quant au troisième fils d'Adam, *Seth*, qui veut dire *fondement*, c'est, suivant les traditions de l'Orient, l'homme de la justice et de la science, l'homme arbitre et réparateur...

Nous laisserons au lecteur à suivre, dans le livre même de M. Leroux, ces explications de la partie mystique de la Genèse, jusqu'aux enfants de Noé, et nous revenons à la tradition de la renaissance dans l'humanité.

Chapitre VIII.

Preuve par les sectes juives. — Quand nous disons que nous renaîtrons dans l'humanité, on nous objecte qu'il faudrait, pour cela, que le nombre des hommes fût toujours le même, ni plus, ni moins. Nous répondrons, dit l'auteur, comme Jésus aux Saducéens, qui lui demandaient duquel de ses maris la femme qui en avait épousé sept, serait la femme dans la résurrection : Vous ne comprenez pas la puissance de Dieu; Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

La résurrection consiste en ceci, que l'être actuellement dans les hommes renaîtra; mais ils ne se manifesteront pas comme ils se sont manifestés. Ce que vous m'objectez ne sont que des morts. Dieu ne sera pas embarrassé pour résoudre ce problème du nombre, qui vous embarrasse. Dieu n'est-il pas l'unité et la multiplicité? Il saura bien ramener à l'unité, ce nombre sept, et en trouver la solution.

De la doctrine de Moïse, sortirent trois sectes : les Saducéens ou individualistes; les Esséniens, ou sociaux; les Pharisiens, qui tenaient des deux, ou hommes de la caste. Les premiers niaient la permanence des âmes, les seconds l'admettaient; mais rien n'indique que, comme les Egyptiens, ils crussent au retour en la vie humaine, après une migration plus ou moins longue par la mort. Quant aux Pharisiens, la plus nombreuse des sectes juives, ils croyaient que les âmes, ou du moins celles des justes, retournaient en d'autres corps.

Mais ce fut chez les Pharisiens une croyance inerte, et l'on sait assez combien de fois Jésus anathématisa cette caste théocratique et aristocratique

De l'impuissance des trois sectes juives, naquit, avant Jésus, chez le peuple hébreu, le *résurrectionisme*, ou l'opinion de la résurrection et du règne de Dieu sur la terre, opinion qui servit si puissamment à engendrer le christianisme. Elle effaça celle des Esséniens et des Pharisiens. Jésus, qui tenait des premiers, saint Paul, qui tenait des seconds, furent également résurrectionistes.

Digitized by Google

L'idée des révolutions *périodiques* dans l'univers et de retours *palingénésiques*, se retrouve chez toutes les nations de l'antiquité : les Chaldéens, les Indiens, les Perses, les Phéniciens, les Syriens, en Grèce, à Rome, chez les Scandinaves (1). Elle avait un fondement astronomique. Origène l'attribue aux Pythagoriciens et aux Platoniciens. Les Stoïciens, surtout, adoptèrent les idées d'une palingénésie complète. Héraclite et Empédocle, Orphée, Hésiode, Lucrèce, Virgile, les avaient émises. Les Juifs, donc, attendaient le *Messie*, c'est-à-dire une époque messiaque, et non pas seulement un messie ; et de ce que le monde avait été fait en six jours, ils concluaient que Dieu achèverait le monde en 6,000 ans, Dieu ayant dit : *Mille ans devant mes yeux sont un jour.*

Le résurrectionisme persiste chez les Juifs, après Jésus et les autres *messies* qui lui succédèrent, tels que Barchochébas, au IIe siècle. Cette doctrine est encore le dogme le plus élevé et le plus saint pour les rabbins. Il fut accueilli par une secte chrétienne, aussitôt après Jésus, les Millénaires ou Chiliastes. Elle est dans l'Apocalypse, comme elle était dans les prophètes : Isaïe, Ezéchiel. Pour les pères de l'Église, comme pour les apôtres saint Jean, saint Paul ; pour Tertullien, saint Cyprien, Lactance, saint Jérome, saint Augustin, la foi à Jésus-Christ était liée à la période palingénésique. Toute la question était de savoir comment il la fallait supputer.

Chapitre IX.

Preuve par Jésus-Christ. Origine du Christianisme. — Quand vint le Christ, le monde était donc, pour ainsi dire, dans la même attente. D'abord, une palingénésie cosmique ; puis, un aperçu de l'unité humanitaire, enfantée par l'unité romaine ; les mots de charité et de fraternité, qui déjà se produisaient (*voyez* Cicéron et Sénèque) ; enfin, une révolution politique, laquelle, au rapport même des historiens latins (*voyez* Tacite, Suétone), devait donner l'empire du monde à des hommes *partis de la Judée*. L'évangile est la synthèse de ces trois grandes expectatives ; et de là, sa sublimité, sa toute-puissance. Jésus prêcha tout ce que le monde attendait.

Nous emprunterons seulement cette faible indication à la belle esquisse de l'avénement du christianisme, telle que M. Leroux l'a tracée ; et, laissant à son livre même les recherches sur l'origine essénienne du

(1) L'auteur pourrait citer aussi les Gaulois. Nos ancêtres avaient leur *palingénésie*, et croyaient que l'univers devait renaître de ses cendres. Bailly, dans son *Histoire de l'Astronomie*, remarque que toutes les doctrines de l'antiquité, fondées sur l'observation astronomique, présentent des similitudes telles, qu'on peut les considérer comme les débris d'une science d'un grand peuple original, auxquels chaque peuple postérieur aurait mêlé ses propres conceptions. On pourrait voir dans cette communauté un symbole de l'unité humanitaire.

Digitized by Google

Christ, et sur la spécialité de chacun des quatre évangélistes dans la synthèse que leur ensemble a reproduite, nous résumerons, d'après M. Leroux, les points de la doctrine de Jésus qui touchent au sujet général de l'auteur.

Pour Jésus, comme pour Moïse, Dieu était l'unité et la multiplicité, immanent dans chaque être, et essentiellement différent, non seulement de chaque être, mais de la somme de tous les êtres. Il l'a appelé *le père*, c'est-à-dire le père de tout ce qui est.

C'est en ce sens que Jésus, d'accord avec une locution juive, se nommait *le fils de Dieu*. Quand les Juifs veulent le lapider comme blasphémateur, il leur cite le psaume où il est dit : « Vous êtes des dieux, et vous êtes tous fils de Dieu ; toutefois, vous mourrez comme hommes. » Il se reconnaît, il est vrai, un titre particulier, en ajoutant : « Ne suis-je pas le fils de Dieu, moi que le père a sanctifié et envoyé dans le monde ? » Mais on conçoit une mission particulière de certains de ces fils de Dieu, en tant que *verbes*, c'est-à-dire plus particulièrement *énonciateurs* de la loi divine. « Je suis Dieu, dit le Christ selon saint Jean, parce que je suis de Dieu comme vous tous. » L'idolâtrie est venue de l'Evangile ; elle n'est pas dans l'Evangile, qui contient une foule de passages semblables.

Jésus se crut, se sentit inspiré, et le fut, voilà notre profession de foi, dit l'auteur, mais il ne crut pas être inspiré en dehors de l'humanité ; il ne crut pas apporter une doctrine essentiellement nouvelle, dont l'humanité ne fût en possession, ni en fait, ni virtuellement. Il se refère continuellement à Moïse et aux prophètes. Il est incontestable qu'il était Essénien, et les deux sacrements fondamentaux de la loi nouvelle, le Baptême et l'Eucharistie, étaient des rites esséniens. L'Eucharistie, c'est le sceau apposé sur la Pâque même de Moïse, sur le repas commun ou égalitaire de toutes les castes supérieures de l'antiquité, le banquet mystique de toutes les anciennes religions.

La doctrine du Christ est toute entière dans la *communion*, admise et figurée de la sorte avant lui. Jésus et les évangélistes considèrent cette doctrine comme identique, au fond, avec celle de Moïse, et nouvelle seulement, en ce qu'il a donné à la seconde une explicitation qui l'a rendue toute nouvelle.

Or, cette doctrine, c'est l'*unité*. « Père saint, dit le Christ avant de mourir, je prie afin que tous ne soient qu'un. De même que toi tu es en moi, et que je suis en toi, je prie pour qu'eux aussi soient en nous, afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité. »

Que Jésus sentît qu'en Dieu nous vivons tous et communiquons à travers les siècles, il n'y a pas d'autre profondeur dans ce que les Chrétiens ont appelé le plus redoutable des mystères ; mais cela même est toute profondeur. Jésus explique cette doctrine d'une façon encore

Digitized by Google

plus concise, quand, réduisant la religion à cette formule : Aime Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même, il ajoute le second commandement est *adequat*, identique au premier.

Enfin, qu'entendait Jésus par ce que l'Evangile appelle la *palingénésie?* Ce qu'on attendait avant lui, ce que les siens attendirent, comme les Juifs, des siècles encore après lui; rien autre chose que la *terre régénérée*. On a fait dire au Christ : *Mon royaume n'est pas de ce monde*. Ce texte, qui ne se trouve en rien dans trois évangélistes, a été tronqué et altéré dans saint Jean, où il est dit, mot à mot : « Ma royauté n'est pas de ce monde-ci (du monde actuel), et, *quant à présent*, ma royauté n'est pas d'ici.»

On objectera que si le Christ a conçu la vie éternelle dans l'humanité, il n'a pas dû croire à une palingénésie qui viendrait la détruire. L'auteur répond qu'en cela il a partagé l'erreur de son temps, et que, d'ailleurs, ces deux conceptions ne sont pas plus inconciliables que le rôle des crises révolutionnaires dans le progrès.

On objectera encore comment il se fait que, depuis dix-huit siècles, on n'ait pas vu dans la *Genèse* et l'*Evangile*, tant médités, le sens que l'auteur leur donne. Il répond en citant l'arianisme, le socinianisme, le protestantisme, la philosophie; en disant que les grands livres, les livres vraiment inspirés, sont comme celui de la nature elle-même, où les générations découvrent ce qui avait échappé à leurs devancières.

La forme erronée du christianisme a tenu à une chose; c'est que le temps n'était pas venu où la pensée divine qui inspirait Jésus pouvait être comprise sans forme *idolâtrique*.

§ III.

Nous avons lu et exposé le livre de M. P. Leroux avec le soin, la gratitude dues à une haute et probe intelligence, dont la force s'emploie pieusement à étudier les grands mystères, les saintes lois du culte de l'humanité. Nous regrettons que ce livre n'ait pas été publié avec toutes ses parties. Dans la science, comme pour l'art, rien ne supplée à la vertu de l'ensemble. Au reste, si l'édition de ces deux volumes seulement, au milieu de toute l'encyclopédie actuelle des *articles* et des *feuilletons*, n'a pas valu à M. Leroux, comme à M. de Lamennais, la colère des sages du prétoire; le premier s'est attiré les façons cavalières d'un de ces grands génies qui se pavanent à l'aise dans une *revue*. M. Lerminier n'avait, pour traiter si légèrement les opinions de M. Leroux, ni le mérite, ni la persistance des siennes; et il nous semble qu'il aurait dû trouver dans les limites de son autorité, comme dans la complaisance sans bornes de ses convictions, de quoi être moins tranchant et plus modeste.

Pour être satisfait d'une œuvre philosophique, il n'est pas nécessaire

Digitized by Google

d'accepter toutes les solutions qu'elle contient. C'est ce que les charlatans seuls exigent des ignorants, et ce que ceux-ci ne tardent point à leur refuser. Notre liberté s'exerce surtout à l'égard de ces grands problèmes. Dans les choses transcendantes, notre esprit, qui peut se laisser guider par la pensée d'un autre, n'est dominé que par ces choses elles-mêmes; et comme elles sont supérieures aux maîtres, elles ne veulent point qu'on s'assujetisse à eux.

Mais sans s'absorber en l'intelligence d'un autre, on peut *communier* avec elle, lorsqu'elle est belle, honnête, féconde; lorsque, embrassant avec sagesse, avec vertu, l'entier dessein de la philosophie, elle reconnaît et emploie tout l'homme pour savoir et servir toute l'humanité; lorsqu'elle n'omet aucun des besoins ni des éléments de notre nature, et que, compliquant encore ce problème avec celui du progrès futur de la société et du plan final de l'univers, cette intelligence affirme et confirme de nouveau la grande généralisation léguée, il y a cinquante ans, à la philosophie démocratique : liberté, fraternité, égalité, immortalité.

Dans ce temps, où le discrédit des systèmes tient aussi à la multitude des systèmes étroits, où l'incrédulité ne naît pas moins de l'exclusion que du doute, ce qui caractérise la pensée de M. Leroux, c'est la ferme et constante résolution de ne rien abolir dans l'homme pour refaire plus à son aise et la science et la société. Cette *impartialité* entre les diverses données de son problème, il la montre envers tous les grands esprits qui l'ont étudié avant notre temps. Il les juge, mais ce n'est point sans les écouter, de même qu'il prononce sur le mérite et le droit de nos besoins et de nos facultés, mais en les consultant.

C'est ce qui donne à son livre, même quand on n'en admet pas certaines idées, quelque chose de sain et de fort, de général et de généreux, dont l'effet est excellent sur notre esprit. Un penseur ne nous rend pas seulement le service de ses énoncés; mais sa *manière*, pour ainsi dire, ce qu'il nous apprend de lui-même, comme ce qu'il nous dit des questions dont il s'occupe, le procédé de son intelligence, cela aussi nous est profitable et bon. C'est comme un exemple joint à un enseignement, une méthode qu'il nous montre dans son emploi comme dans ses résultats.

On a accusé M. Leroux d'imiter l'ecclectisme après l'avoir combattu. Qu'est-ce à dire? Vouloir tout consulter, est-ce vouloir tout confondre? Chercher une solution complète, est-ce compiler sans conclure? L'ecclectisme n'est qu'une dissimulation du scepticisme; c'est l'esprit en désordre qui veut régler le compte de ses doutes et de ses notions : où est le total? Le vice de l'ecclectisme n'est pas à constater les diverses données, les systèmes différents, c'est à ne rien produire de tout cela, à n'être qu'une sorte de statistique confuse et de magasin philosophique.

Digitized by Google

L'ecclectisme, nous le voyons en pratique aujourd'hui. Le progrès l'annule, parce que cette compilation ne se trouvera même plus être exacte. M. Leroux combine et conclut; le progrès ne tuera pas sa conclusion : égalité, solidarité. Il la réalisera. L'ecclectisme est à la science ce que le Daguerréotype est à l'art.

Aussi bien, en se plaçant au point de vue de la philosophie démocratique, l'auteur ne pouvait pas (autant du moins que la nature de notre esprit le comporte) procéder comme les systèmes qui omettent ou nient ce qui les gène ou leur déplaît. Les inspirations de l'égalité n'excluent rien, précisément parce qu'elles excluent le privilége ; elles admettent tout pour tous, et cela doit se retrouver dans la science comme dans la société qu'elles cherchent. Si quelques formules égalitaires se sont produites, niant ou la liberté, ou la propriété, ou la famille, ou le moi ; elles n'ont pas de valeur, car c'est ainsi qu'a procédé le privilége. Il a nié réellement tout cela, car il ne l'a admis que pour quelques uns seulement.

Décomposez les fatales combinaisons de l'erreur et du vice ; vous trouverez que l'un et l'autre viennent, non pas de notre nature elle-même et de son développement, mais, au contraire, de ce qui l'empêche, ou de ce qui le favorise seulement chez quelques individus privilégiés. Le privilége, l'exclusion, voilà ce qui se trouve au fond de tout mal, de toute erreur. Le petit nombre des élus, c'est là une des choses qui déparent l'Evangile. Encore une fois, que tous soient réellement appelés à tout ; car vous n'aurez pas de société avec des castes et point de peuple ; vous n'aurez pas de science avec des écoles et tout un genre humain d'ignorants.

Le privilége étant donné, en fait de connaissance comme en fait d'institutions, le théologien, le savant, ainsi que le législateur, ont cru bien faire (car je ne dis rien de ceux qui voulaient le mal) en négligeant, en proscrivant même tel ou tel élément de notre nature ; ou bien ils n'ont pu mieux faire, ils ont subi, souvent même, partagé, les conditions du défaut de développement dans les masses. La raison ne se trouvant que par exception, il y a eu des thaumaturges, des druides ; il y a eu des alchimistes et des astrologues.

L'universel développement du total de nos facultés et de nos sentiments pouvait seul en éclairer, en proportionner l'emploi, et dans la société et dans la science. Comment produire l'équilibre et le concours des éléments divers de notre nature, hors de leur action simultanée et générale?

Séparant ces deux termes *tout* et *tous*, on arrivait, par le développement chez quelques uns, à d'effrayantes dépravations de la conscience et de l'esprit chez tous. On en a conclu qu'il fallait mutiler la nature

Digitized by Google

humaine, et chez l'individu privilégié, parce qu'elle était trop active; et chez les masses, parce qu'elle était malade.

Ne fallait-il pas en effet réduire les masses au rôle de la patience, de la foi, de la routine, puisqu'elles étaient deshéritées, corrompues, ignorantes? C'était un horrible cercle vicieux, où non seulement se tenait la pensée du mal, mais où pouvait aussi se placer celle qui le déplorait... Ne valait-il pas mieux ne point éveiller dans les masses les facultés dont elles ne sauraient pas se servir, ou qui ne serviraient qu'à aggraver leurs maux?

Ainsi ont pu raisonner des hommes qui n'étaient point pervers. Quant à l'individu privilégié, s'il était moral, il fallait aussi qu'il comprimât ses facultés comme ses penchants; ou bien, seul puissant au milieu des multitudes asservies et ignorantes, il tomberait dans des excès inévitables.... il irait peut-être troubler par la libre et énergique expansion de son intelligence l'ordre fondé sur les croyances aveugles de la foule. Pervers, l'individu privilégié n'était pas moins appauvri qu'elle dans la conscience et dans l'esprit. Homme, il n'avait plus le sens moral; savant, il n'était plus qu'un charlatan privé de la vraie lumière.

Du moment donc qu'on admettait seulement pour quelques uns l'ensemble de nos sentiments et de nos facultés; du moment qu'on ne le combinait pas avec l'universalité de son développement, il fallait forcément en perdre, en annuler exprès quelques parties, et des meilleures. L'égalité peut seule impunément, peut seule efficacement, employer tout l'homme au profit de la morale et de la vérité, du bien et de la science.

C'est par là que l'égalité et la philosophie se tiennent. C'est par là que d'accord avec la conscience, la philosophie a aimé l'égalité, et l'a comprise, bien avant de savoir, de pouvoir la réaliser absolument, et sans s'inquiéter des systèmes physiologiques sur les différences dans les formes des crânes, dans la forme des muscles, ou bien entre les noirs et les blancs.

L'égalité doit à la philosophie le seul refuge qui lui ait été laissé bien loin en deça de la tombe. Quand le Christ n'avait que des disciples, sa parole enseignait mieux l'égalité que quand il a eu des prêtres. Mais, à son tour, la philosophie doit à l'égalité la solution de toute la science humanitaire. C'est par là que l'école démocratique a plus fait pour cette science que toute autre. Cette école n'est pas nouvelle : « Il y a, dit Aristote, qui vanta, en son temps, l'esclavage et le règne bourgeois; il y a des philosophes qui pensent que tous les hommes sont égaux, sont frères, parce que Dieu est leur père commun. » Cela se disait avant le Christ, avant Aristote. Les choses de la conscience ne datent point... Mais combien ce germe indestructible, éternel, est, toutefois, lent à sortir de terre! Pourquoi, au lieu de rester enfouies

Digitized by Google

comme les richesses d'une mine, les idées d'égalité et de sociabilité fraternelles n'ont-elle pas, semences vigoureuses, couvert le monde aussi bien que ces forêts incultes, qui ne lui laissaient ni fertilité ni lumière?

Le développement de ces lentes et imprescriptibles idées, la postérité seule pourra faire la part respective qui doit en être attribuée à la religion, à la philosophie, à la science politique, économique et industrielle. L'égalité, fille de la conscience, aura été l'élève de ces trois maîtres. Il s'en faut qu'ils aient toujours bien conduit cette grande éducation; ils l'auront souvent bien déroutée; mais elle se sera faite par eux, cependant. L'influence religieuse, proprement dite, se réclamera surtout de l'Orient, dans l'histoire du progrès social; l'influence philosophique, de l'Europe surtout, depuis les écoles grecques et leur expansion dans l'antiquité, jusqu'à la philosophie, mère de la révolution française. La part de la science économique et industrielle commence. Elle caractérisera le rôle des temps modernes dans l'œuvre de l'égalité, comme la philosophie y a toujours marqué plus particulièrement le rôle de l'Occident. L'idée religieuse peut certainement revendiquer une part dans l'émancipation européenne, à côté des obstacles qu'elle lui a opposés; mais le progrès européen a surtout un caractère philosophique.

En comparant l'état de la civilisation occidentale à celle de l'Orient, on devrait en conclure que l'action de la philosophie est fort supérieure à l'influence religieuse proprement dite. C'est une conclusion qui ne pourra même pas être discutée, le jour où l'action philosophique s'animera pleinement de ce qui féconda les âmes des Las-Casas, des Vincent de Paule, des Fénelon. La philosophie peut aussi citer des saints charitables, des martyrs, de généreux philantropes; l'idée religieuse a enfanté des bourreaux, des monstres : tout cela est vrai. Mais il y a dans l'âme humaine des cordes que la précision de l'art philosophique a su rarement faire vibrer. Il y a une puissance *sentimentale*, mot très compromis, mais beau en lui-même et surhumain, avec laquelle la rigueur du raisonnement ne s'harmonise pas assez. Or, rien de complet sans cette puissance qu'on pourrait, en quelque sorte, définir le *calorique* de la vérité et du bien; cette chaude et vivace température qui refoule l'hiver du mal, froid et cruel vieillard... La philosophie devra au sentiment démocratique de s'échauffer ainsi, comme elle doit de s'éclairer à la pensée démocratique. L'égalité est bien plus un amour qu'un système. Le cerveau y arrive; c'est le cœur qui l'y conduit et l'y maintient.

§ IV.

Nous aurons, dans deux articles, rappelé les services de M. P. Leroux, exposé ce que comprennent les premiers volumes de son

Digitized by Google

œuvre, ainsi que quelques unes de nos propres idées. Pour exprimer plus précisément en quoi nous adoptons ou déclinons celles qu'il a émises, nous dirons non seulement avec lui que le dogme de l'égalité est entré dans la conscience humaine, avant de se réaliser dans le fait, mais qu'il existait primordialement dans la conscience; sans quoi, il ne serait pas entré dans la conception et jusqu'à un certain point, déjà, dans les faits. De même, quand l'auteur admet avec Lessing que, dans un temps donné, il ne se révèle de vérités que celles dont ce temps est susceptible, nous ne dirons : oui, que s'il entend par *révélation* la simple vulgarisation d'une vérité préexistante dans la conscience humaine. Celle-ci possède en soi toutes les vérités; les initiateurs ne les y sèment pas; ils les y cueillent.

Nous dirons que si l'âme s'attache d'autant plus au progrès de l'avenir qu'elle s'y conçoit liée, cela n'est pas nécessaire pour qu'elle l'aime, et que croire au bien est une raison suffisante pour que l'âme s'y affectionne et s'y dévoue.

Nous dirons encore que la loi et la fin de notre être, ici-bas, c'est non le bonheur, mais le développement de ce qui en nous aspire sous l'action de ce stimulant, vers un certain type de perfection, c'est-à-dire l'accomplissement du devoir; que le christianisme, séparant l'homme de son milieu, ses semblables et la nature; que le spiritualisme et le matérialisme, négligeant chacun un des principes constituants de l'homme, ne sont pas la science complète; qu'ils ont été une réaction alternative contre l'excès contraire à leur propre excès, et que, *philosophiquement*, ils n'ont pas de valeur, pas *d'intégrité*(1)... Mais nous ajouterons : jusqu'à ce que l'égalité, l'équilibre, se réalisent entre les divers éléments de notre nature, comme entre les hommes, il faut chaudement donner l'ascendant au principe dont l'idéalisme est l'excès, parce que l'excès, résultant du matérialisme, menace tout aujourd'hui, et dans la science et dans la société.

Nous dirons de plus qu'en effet l'homme n'est ni un ange, ni une bête, qu'il est un être *sui-generis*, non pas le premier des animaux, mais un autre être que l'animal; qu'il est un tout, dont l'esprit et le corps, la sensation, le sentiment, la connaissance, sont les portions indivisibles; que la société, comme la science, ne doit en négliger aucune dans aucun, sous peine d'arriver à la tyrannie et au mensonge, au désordre et à la folie; que l'homme et l'univers sont perfectibles. Nous ajoutons que ce n'est pas là seulement un *datum*, mais une démonstration, du moins par l'absurde. Car si la loi du mal est permanente et inflexible, si ce que nous entendons sortir maintenant du

(1) Il ne me semble pas tout à fait exact de dire que le christianisme a séparé l'homme de son milieu. (Note du réd. en chef.)

Digitized by Google

sein de l'humanité et du monde n'est pas *le premier entretien de Dieu avec la nature*, mais son dernier mot ; si la création, au lieu d'être une œuvre qui se perfectionne dans l'éternité, est un fait placé sous l'empire du mal immuable et d'un désir stérile, ce n'est rien qu'un rêve monstrueux, qu'une épouvantable manifestation du néant.

Nous dirons enfin : Oui, la famille, la patrie, la propriété sont nécessaires et indestructibles dans l'humanité. Les nier, c'est nier la société et l'homme. Elles doivent être organisées en vue de la communion et de la solidarité humaines. C'est par cette solidarité que la charité est organisable ; c'est par cette communion que l'homme peut, sans se dégrader ou s'isoler, communiquer aussi avec Dieu et la nature... Mais ici, nous avons besoin de faire une réserve en faveur de l'individu, non pas l'individu tel qu'on l'entend aujourd'hui, celui de l'exception et du privilége, mais de l'homme individu en général. Nous avons besoin de dire qu'en communiant il ne doit pas se nier.

Cette réserve, nous ne la ferons pas contre M. Leroux ; tout son livre prouve qu'il fait la part du *moi*. Ainsi, il reproche à la charité chrétienne d'avoir méconnu le *moi* légitime et nécessaire. Il va jusqu'à accuser J.-J. Rousseau d'avoir conclu à la souveraineté absolue de la majorité. Nous pensons donc que s'il produit son organisation de la famille, de la patrie et de la propriété, nous y retrouverons à la fois et le moyen de la communion universelle et le respect de l'individu. Nous pensons que cette organisation ne sera pas telle, que tout en se proposant aussi l'individu, la liberté, la famille, la propriété, elle tombe dans les systèmes qui abolissent tout cela. C'est pourquoi nous adhérons à la formule de l'auteur.

Les meilleurs esprits abondent toujours trop dans leurs vues, et nous avons rapporté un énoncé de M. Leroux, qui ne tient pas assez compte de la valeur innée, de l'intégrité particulière et naturelle du *moi*. Hors de l'humanité, dit-il, la valeur même des plus grands esprits s'évanouit. Sans doute, si vous supposez le Christ ou Newton seuls dans le temps et dans l'espace, que sont-ils?.... Mais, outre qu'ils ne seraient pas annulés, quant à la conscience intime, non plus que quant à la perception du monde extérieur et leur communion avec lui, ce qui faisait que par leur communion avec l'humanité ils étaient aptes à devenir le Christ et Newton, cela a une valeur qui ne vient pas de la communion seule. C'est là le titre propre et essentiel de l'individu, et ceux qui le considèrent comme non avenu, parce qu'il a besoin de la communion pour développer sa virtualité, tombent exactement dans la même erreur que ceux qui ne voulaient voir l'intelligence que dans la sensation, parce que celle-ci est nécessaire à la virtualité que possède celle-là. Autant vaudrait nier la femelle parce qu'elle a besoin du mâle, et réciproquement. Dieu a voulu que tout dépendît de l'accouplement.

Digitized by Google

Là est le principe de l'association, de la société même; mais non pas, certes, l'annulation, la nullité de l'individu.

Quant à la perpétuité de l'individu au sein de l'espèce, sans doute il y a quelque chose de bien puissant dans ce lien que la mort même ne ferait que renouer entre tous les membres de la famille humaine. Mais, quoi que les anciens en ait pu penser plus ou moins nettement, avec quelque résolution calme que M. Leroux l'exprime et la discute, cette opinion ne nous satisfait point.

L'auteur, comme nous l'avons exposé dans notre premier article, a surmonté avec hardiesse, avec bonheur, l'objection puisée dans l'absence du souvenir d'une vie antérieure. Mais il y a d'autres arguments qu'il n'a point touchés. Il ne répond pas à celui qui résulte de la multiplication de l'espèce. Ce qu'il dit à propos de la question posée à Jésus par les Saducéens est l'inverse; il raisonne sur la réduction d'un nombre d'âmes à un nombre moindre, de sept à l'unité. Or il s'agirait d'expliquer, au contraire, comment le nombre des naissances l'emportant sur celui des morts, il y aurait assez d'âmes pour fournir à cette multiplication; comment, par exemple, l'unité suffirait pour sept.

Ajoutons que ce que l'auteur dit de la réduction du nombre multiple à l'unité n'a point le caractère d'un argument valable, ainsi qu'on a pu le voir. De plus, si les âmes des morts peuvent ainsi être modifiées dans leur nombre, resserrées ou étendues, ce n'est pas seulement bouleverser toutes les notions nécessaires de l'essence; c'est nier cette persistance de l'être particulier, sur laquelle l'auteur fonde une différence absolue entre son système et celui de Spinosa. Il faut le dire, cette persistance est déjà insuffisante pour éviter à la doctrine générale de l'auteur cette qualification de panthéisme qu'il repousse, et à laquelle tous les systèmes religieux ou philosophiques donnent plus ou moins sujet, lorsqu'ils définissent Dieu l'être universel, l'essence dont le monde visible n'est qu'une modification manifestée. Il nous paraît évident que cette persistance même de l'être particulier n'est plus qu'un mot, si les âmes peuvent, dans le fait de la renaissance, subir une réduction ou une extension. Ce serait bien, cette fois, nier l'existence individuelle elle-même, et admettre une sorte de remaniement, une véritable réfusion incompatible avec toute idée de permanence particulière. Ce serait bien, comme Spinosa, tenir les âmes particulières pour des *modifications, non pas véritablement éternelles, mais accidentelles et passagères* de l'âme du monde.

Et puis, indépendemment de la multiplication de l'espèce, la renaissance dans l'humanité soulève une bien autre objection. Cet enfant, dites-vous, n'est pas tiré du néant; c'est un homme antérieur. Mais quand l'humanité a commencé, où était l'homme antérieur? L'humanité n'est pas éternelle; l'ensemble des individus n'est, comme l'indi-

Digitized by Google

vidu, qu'une forme, une modification, et comme telle, muable, périssable. Si cette modification, merveilleusement imparfaite, doit subsister à jamais, que devient le principe du progrès cosmique, et de cette promotion divine qui emploie l'éternité à perfectionner tout l'univers au moyen de modifications toujours meilleures? C'est sans doute dans ce sens que si le Christ et l'antiquité admettaient réellement la renaissance dans l'humanité, pour autant que celle-ci durerait, ils n'en adoptaient pas moins l'idée d'une palingénésie, qui viendrait, quand l'humanité ne pourrait plus mieux faire, faire mieux que l'humanité. Dès lors, la contradiction disparaîtrait.

Enfin, si l'auteur ne sépare pas du dogme de la renaissance celui des peines et récompenses ; s'il met la peine dans le retour même du sein de Dieu à la vie humaine, le châtiment est pour tous, bons ou méchants, puisque tous renaissent. Où est la récompense?

Les anciens étaient du moins conséquents à ce dogme d'expiation et de rémunération, en plaçant entre la mort et le retour commun à la vie, soit les enfers et les champs élysées, soit des transmigrations, des métempsycoses propices ou rigoureuses. Nous aimons cette pensée de l'auteur : Dieu ne punit pas pour punir, mais pour amender. Cette pensée est belle et digne de Dieu lui-même, comme du législateur et du philosophe. Mais, avec le dogme de la renaissance, nous demanderons où est l'amendement, soit que le méchant renaisse dans le méchant, soit qu'Anitus ressuscitant dans Socrate, Socrate vienne, d'autre part, renaître dans Anitus. Il y aurait d'autres objections qui intéressent encore et le progrès et la morale.

Quant à nous, nous aimons mieux croire que non seulement la mort n'est pas une perte, mais qu'elle est et une restitution et une conquête ; que nous ne sommes pas condamnés à reprendre éternellement notre tâche humaine ; et qu'après avoir ici-bas, si pauvrement, si douloureusement concouru et participé à la loi universelle du mieux, nous atteignons sous une modification meilleure à une part meilleure dans l'œuvre et le fruit de la perfectibibité universelle...

J'imagine que, comme le père à la vue de son enfant qui s'efforce d'atteindre en chancelant les objets hors de sa portée, Dieu sourit avec complaisance, quand il voit l'homme se tendre vers ses mystères. L'enfant, néanmoins, s'exerce et prend de la force ; ou bien il pleure, s'il échoue. L'homme contemple gravement l'abîme, mais il y tombera sans pleurer.

G. CAVAIGNAC.

Digitized by Google

INCORPORATION DE LA CORSE A LA FRANCE.

(Documents inédits.)

Les liens qui unissent la Corse à la France datent de loin.

C'est dans l'île de Corse que Charles-Martel défit les Sarrasins ; Charlemagne donna l'île au saint-siége. Passée sous la domination des Pisans, puis des Génois, la population corse se souleva maintes fois contre le despotisme de ses maîtres. En 1553, la Corse entière était insurgée. Sampiero, natif de l'île, général au service de France, détermina Henri II à s'en emparer. Le maréchal de Thermes y aborda avec une armée : dès lors, la Corse se crut française. Mais, au bout de quelques années de possession, la France l'abandonna en vertu du traité de Cateau-Cambresis. En 1559, Gênes y établit de nouveau sa tyrannique domination. — Vainement Sampiero fit-il des efforts surhumains pour la soustraire au joug. Ce grand citoyen fut assassiné, au milieu de ses tentatives héroïques, par l'ordre de la république de Gênes, qui avait mis sa tête à prix. Ce lugubre événement eut lieu en 1567.

Alphonse d'Ornano, fils de Sampiero, entra au service de France avec trois cents de ses compatriotes. Charles IX, Henri III et Henri IV rendirent des ordonnances accordant la grande naturalisation aux Corses qui s'établissaient sur le territoire de leur royaume. Alphonse d'Ornano se distingua tellement à la prise de Lyon, à la tête de ses compatriotes, qu'il fut fait maréchal de France, lui cinquième. A cette occasion, on publia les méchants vers que voici :

Quand il remit Lyon dans son obéissance,
On le fit maréchal de France,
Quoique le nombre fût de quatre seulement :
Et comme sa valeur était incomparable,
Henry le Grand changea cet ordre seulement,
Puisqu'il ne pouvait pas le faire connétable.

Un autre Corse, Pierre Libertat, sauva Marseille de l'invasion espagnole, préparée par Casaux, un des chefs de la Ligue, qui y comman-

Digitized by Google

dait. *C'est maintenant que je suis roi*, s'écria Henri IV, en apprenant cette nouvelle presque en même temps que celle de la prise de Lyon par Ornano. — Une statue fut élevée à Libertat : elle décore le vestibule de l'Hôtel-de-Ville de Marseille.

Alphonse Ornano eut un fils, qui fut également maréchal de France sous Louis XIII.

Les Corses supportèrent la domination génoise pendant longues années. Enfin une nouvelle insurrection éclata en 1729, motivée par d'intolérables vexations et de criants abus.

Gênes ne pouvant résister seule eut recours aux puissances étrangères.

L'empereur d'Allemagne envoya des troupes en Corse, sous les ordres d'un prince de Wurtemberg : elles furent battues.

En 1738, la France y envoyait une armée, qui eut successivement pour chefs le comte de Boissieux et le marquis de Maillebois : la Corse fut pacifiée. Les troupes françaises l'évacuèrent en 1741.

La lutte recommença avec les Génois, et de nouvelles troupes françaises débarquèrent dans l'île, en 1744. Elles furent commandées par le marquis de Cursay, et, plus tard, par le marquis de Chauvelin.

Voici un fait qui démontre à quel point les Corses avaient raison d'abhorrer la perfidie de leurs dominateurs. Gaffori, général des insurgés, fit décider par une diète tenue en 1753 que des négociations seraient ouvertes avec le gouverneur génois ; celui-ci accueillit les députés, et promit une réponse satisfaisante. Gaffori attendait la réponse dans une entière sécurité, lorsque des assassins l'attaquèrent : il mourut, percé de cinq balles à la poitrine. A la nouvelle de cet exécrable attentat, la nation se réunit en consulte générale à Corte, défendit sous peine de mort de proposer aucun accommodement avec les Génois, et nomma pour généralissime Pascal Paoli, fils aîné du vieux général Hyacinthe Paoli.

Pascal Paoli était simple lieutenant au service de Naples, lorsque la nouvelle de son élévation lui parvint. Instruit, ardent, plein de patriotisme, le jeune Pascal Paoli s'empressa d'accourir au milieu de ses compatriotes, et sa présence changea, comme par enchantement, l'aspect des choses. Il parcourut l'île, étudia à fond les besoins du pays, assembla les députés de la nation, et donna lui-même des limites à son pouvoir en établissant les droits du peuple. Six mille Génois débarquèrent en Corse : ils furent battus. En même temps qu'il s'occupait de l'organisation intérieure, Paoli se procura quelques bâtiments armés, et inquiéta le commerce des Génois jusqu'au pied de leurs remparts. Sentant son impuissance à vaincre, le sénat ligurien voulut négocier. Mais une consulte générale tenue à Casinca, en 1761, refusa formellement de traiter avec la république avant l'entière évacuation du territoire.

Digitized by Google

Cependant Paoli s'occupa de l'organisation générale de son gouvernement. Les impôts furent établis d'une manière paternelle ; les tribunaux, une université, furent mis en activité ; les crimes étaient punis avec rigueur ; les contestations civiles étaient jugées équitablement ; l'instruction se répandait ; le commerce commençait à se développer. Paoli fit établir des manufactures d'armes, des moulins à poudre ; il fit battre une monnaie nationale : la Corse commençait à respirer.

La république de Gênes, réduite à se soumettre, conclut avec les ministres de Louis XV un traité signé à Compiègne, le 7 août 1764, par lequel le roi de France s'engageait à tenir garnison pendant quatre ans dans les places d'Ajaccio, de Calvi, d'Algajola et de Saint-Florent. Le commandement de l'expédition fut confié au comte de Marbeuf.

C'est pendant le séjour des troupes françaises en Corse, qu'une correspondance active s'établit entre Paoli et le duc de Choiseul, ministre du roi de France.

Le cabinet de Versailles semblait ne vouloir négocier que dans l'intérêt de la république de Gênes ; en réalité, il ne travaillait qu'à incorporer la Corse au royaume de France.

On verra, par la lecture de ces documents, entièrement *inédits*, avec quelle habileté les deux négociateurs traitèrent les questions diplomatiques qui devaient se résoudre quatre ans après (en 1768) par la conquête d'un pays qui voulait rester indépendant.

Les troupes françaises arrivèrent en Corse au mois de décembre 1764. Dès le mois de janvier 1765, le général Paoli adresse des remontrances au cabinet de Versailles, se plaignant du secours accordé à Gênes et surtout de l'occupation de la ville de Saint-Florent, alors assiégée par les troupes insulaires. Paoli demandait une explication catégorique sur le but de l'expédition. A cette première ouverture, le duc de Choiseul répondit par la note suivante :

« A Marly, le 12 février, 1765.

« Le ministère de France avait lieu de croire que M. de Paoli, général de la nation corse, rendrait justice avec reconnaissance aux sentiments pacifiques du roi et aux dispositions favorables de Sa Majesté pour calmer définitivement les troubles qui inquiètent le royaume de Corse. La sérénissime république de Gênes proposa au roi, il y a plus d'une année, de lui prêter des troupes pour agir en Corse, sous les ordres de la république, et d'assurer par un traité l'envoi de ces troupes et leurs opérations. Le roi, rebuté d'avoir tenté sans succès à plusieurs reprises la pacification de la Corse, n'acquiesça point d'abord aux vives sollicitations de la république ; mais le ministre de Gênes continuant

Digitized by Google

ses instances, Sa Majesté permit qu'il fût communiqué au général Paoli quelles seraient ses intentions pour le bien de la république et de la Corse, si Sa Majesté se déterminait à faire occuper une partie des presidii par les troupes. Le sieur de Valcroissant fut chargé d'aller en Corse communiquer au général Paoli les dispositions favorables du roi, de lui faire connaître, ainsi qu'à la nation corse, le bien que l'envoi des troupes produirait pour la pacification du royaume de Corse. L'on a lieu de croire que le sieur de Valcroissant ne s'est pas acquitté exactement de sa commission, et il rapporta un projet de traité entre le roi et la nation. Ce projet ne pouvait avoir lieu qu'autant que la pacification aurait été faite, et que la république de Gênes aurait consenti à cette pacification; aussi le ministère du roi ne rejeta-t-il point le projet absolument, mais simplement il fit sentir qu'il n'était pas encore temps de procéder à son examen, et il répondit que Sa Majesté allait, d'après un traité avec la république, faire occuper les presidii; que les troupes génoises sortiraient de l'île; que les troupes françaises n'y commettraient aucunes hostilités, à moins qu'elles ne fussent attaquées, et qu'elles seraient employées uniquement à la conservation des places où elles se trouveraient et à la pacification entière du royaume de Corse. Comme il était intéressant qu'il y eût le moins possible de troupes génoises en Corse pour que la pacification éprouvât moins d'entraves, le roi s'est déterminé à occuper Bastia, ainsi que Saint-Florent, Calvi, Ajaccio et le bourg de l'Algajola.

« Dans cette position, le roi a donné ordre au comte de Marbeuf de communiquer au général Paoli, en entier et sans réserve, le traité que Sa Majesté a conclu avec la sérénissime république de Gênes; le comte de Marbeuf déclarera de plus au général, au nom de Sa Majesté, que son intention n'est pas que ses troupes offensent, ni soient offensées par quoi que ce soit en Corse, que leur destination n'a pour objet que de parvenir à une conciliation entre la république et la Corse, par un arrangement solide et convenable aux deux parties, sous la médiation de Sa Majesté. En conséquence, le comte de Marbeuf, en remettant au général Paoli ce mémoire en réponse au sien, lui communiquera le traité, qu'il confirmera par la déclaration susdite, et invitera le général Paoli à lui faire part, pour en rendre compte au roi, des propositions qui paraîtront équitables à la nation corse pour faire cesser les troubles du royaume, sous la médiation de Sa Majesté.

« Au reste, le général corse, ainsi que la nation, peut compter sur l'impartialité de Sa Majesté, afin que la justice préside à la négociation qui peut s'entamer sous d'aussi heureux auspices.

« Jamais on n'a su en France les intrigues qu'on impute au sieur Costa; on l'a protégé comme officier, sans vouloir le préserver s'il est coupable. Les intrigues doivent cesser ainsi que les inimitiés, lorsqu'on

Digitized by Google

est occupé d'un but aussi salutaire pour la Corse que celui de la tranquillité, et le roi déclare qu'il ne soutiendra qui que ce soit qui agirait dans des dispositions contraires à la paix, ou poussé par des inimitiés personnelles; ces sentiments doivent donner la confiance que méritent d'aussi sincères dispositions, et le ministre du roi ne peut pas dissimuler au général Paoli et à la nation corse, que si, par les effets et par l'établissement de la communication entre les troupes françaises et la nation corse, elles n'étaient pas suivies du succès que Sa Majesté a lieu d'en attendre, le roi prendrait les mesures les plus sûres pour faire respecter et mettre dans l'aisance les troupes qu'il a envoyées et qu'il enverrait en Corse.

« Duc de Choiseul. »

En réponse au document qui précède, le général Paoli transmit au cabinet de Versailles le mémoire ci-après.

Mémoire du général du royaume de Corse, adressé à Son Excellence Monsieur le duc de Choiseul, ministre de France.

« Le respect constant et inaltérable que de tout temps les Corses ont témoigné pour Sa Majesté très chrétienne, uni maintenant aux sentiments de la reconnaissance et de la gratitude la plus vive, doit s'accroître encore à la nouvelle que S. M. prend quelque intérêt à leur repos, et veut bien se faire le médiateur impartial d'une paix vraiment solide entre eux et les Génois.

« Le ministère français, en communiquant au général du royaume de Corse les articles du traité dernièrement conclu avec la république de Gênes, a daigné lui manifester les sentiments de la bonté royale. En même temps, M. le comte de Marbeuf a invité le général, de la part du ministère, à faire les propositions qu'il jugera les meilleures pour amener à cet accommodement.

« Quoique le général nourrisse dans le cœur un bien vif et sincère désir de répondre de la manière la plus digne à une si gracieuse invitation, il ne peut cependant se départir des délibérations émanées des consultes générales du royaume, et surtout de celle que fit à ce propos la consulte de Casinca en 1761; il ne peut faire aucune proposition d'accommodement avec la république, si celle-ci ne consent la première à accepter quelques conditions ou préliminaires contenus dans le premier article de ladite consulte, exprimés de cette manière: « Nous protestons que, dans aucun temps, nous ne prêterons l'oreille à « aucune proposition d'accommodement avec les Génois, s'ils ne re- « connaissent préalablement notre liberté, l'indépendance de notre

Digitized by Google

« gouvernement, et s'ils ne nous cèdent pas en même temps le petit « nombre de places qu'ils occupent encore dans le royaume. » — Mais dans le cas où la république voudrait consulter sérieusement ses véritables intérêts et se disposer à accorder ces préliminaires, on aurait lieu alors à passer à d'autres propositions, pour indemniser la même république, conformément à la conclusion de l'article susdit de la consulte de Casinca : « Les préliminaires accordés et exécutés, la nation corse et « son gouvernement adopteront les mesures les plus propres à faire « ressortir leur équité naturelle et leur modération, pour satisfaire dans « son honneur et indemniser dans ses frais la république de Gênes. »

« La justice et la nécessité indispensable de ces préliminaires, puisqu'on traite d'une solide et éternelle réconciliation, se feront d'autant mieux sentir au ministère de France, que ce ministère reconnaît dans son propre mémoire et avoue combien Sa Majesté très chrétienne est fatiguée d'avoir plusieurs fois essayé inutilement d'apaiser les troubles de la Corse, dans l'objet de la soumettre à la domination génoise.

« Les obstacles ont maintenant redoublé du côté des Corses, puisqu'ils ont établi une forme de gouvernement qui leur convient, sous laquelle ils commencent à goûter une paix et des avantages qu'ils n'avaient jamais connus sous le gouvernement génois. Il faudrait les croire les plus stupides et les plus lâches des hommes, s'ils pouvaient consentir à se soumettre de nouveau à une république qui, peut-être, donnerait carrière à tous ses ressentiments, et qui, par la forme même de son gouvernement, ne peut leur procurer les avantages auxquels ils ont droit de prétendre dans l'état actuel de leurs affaires et la situation de leur pays.

« La justesse de ces réflexions détermina la consulte de Casinca à poser les préliminaires susdits, après un serment public et solennel. — A cela se joint un devoir religieux, qui contraint les Corses à ne pas s'en départir, au risque des maux les plus affreux.

« Mais si, pour le malheur des deux nations, la république de Gênes persistait encore dans son obstination et refusait son adhésion à une si plausible ouverture d'accommodement, cette grossièreté envers l'obligeance royale serait d'une ingratitude trop scandaleuse et trop inexcusable pour que le général du royaume de Corse ne dût se promettre que Sa Majesté très chrétienne voudra bien interposer son autorité royale pour contraindre Gênes à donner son adhésion à l'ouverture susdite, conformément aux préliminaires proposés. Il a du moins un juste motif d'espérer que M. le duc de Choiseul, dont les talents reconnus de toute l'Europe sont toujours accompagnés d'une rectitude et d'une générosité qui en font le caractère le plus saillant, voudra bien, dans le cas susdit, où les Génois fermeraient à la médiation royale toute issue pour mettre fin à la guerre de Corse, repré-

Digitized by Google

senter à Sa Majesté combien il serait de sa justice de retirer au plus tôt de l'île ses troupes, dont un plus long séjour donnerait de nouveaux avantages aux Génois pour éterniser cette guerre. Ce que nous demandons, c'est que la France abandonne au sort des armes la prompte et finale décision d'un si long litige entre les Corses et les Génois

« PASCAL DE PAOLI.

« Général du royaume de Corse. »

Après avoir reçu ce document, le cabinet de Versailles promit de s'interposer entre les deux pays, sur le pied des propositions émanées de la consulte de Casinca.

Voici les réponses du duc de Choiseul :

« A Marly, le 21 mars 1765.

« J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 mars dernier, à laquelle était joint un mémoire que vous comptiez adresser aux différentes cours étrangères, et un autre mémoire particulier pour le roi ; j'ai mis toutes ces pièces sous les yeux de Sa Majesté et de son conseil.

« Sa Majesté m'a permis de vous répondre de sa part, monsieur, que l'unique objet de l'envoi de ses troupes dans l'île de Corse, est, pendant que lesdites troupes doivent y rester, de chercher à procurer à la nation corse toute la garantie, la tranquillité et la liberté qu'elle désire, d'après la clause du décret solennel de l'assemblée générale tenue à Casinca, en 1761 ; bien entendu que la seconde partie de ce décret, où il est dit que la nation corse et son gouvernement prendront toutes les mesures propres et convenables qui leur seront conseillées par leur équité et leur modération naturelle, pour accorder aux Génois tout ce qu'ils croiraient nécessaire à la gloire et aux intérêts de leur république, sera fidèlement observée comme principe dans la négociation et dans ses suites.

« Sa Majesté, en voulant bien mettre sous sa garantie la sûreté et la liberté de la nation corse, veut aussi procurer à la république, son ancienne alliée, tout ce qui pourra être accordé à la gloire et aux intérêts de ladite république.

« L'on ne peut plus regarder raisonnablement que la république de Gênes ait aucunes forces dans l'île, et ce serait vouloir chicaner de mauvaise foi que de vouloir argumenter, d'après le seul poste qui lui reste. La France, garante, occupe les places que la république lui a confiées, pour donner une preuve de la vérité de ses sentiments et de son désir de parvenir à une pacification.

Digitized by Google

« Le général Paoli et la nation corse ont voulu terminer les troubles en assurant une consistance reconnue et garantie de leur gouvernement, ou veulent perpétuer les troubles pour des intérêts particuliers, ou enfin n'ont aucun projet fixe.

« S'ils n'ont point de projet, je crois qu'il est temps de leur faire sentir que l'humanité, le bonheur de leur île, leur tranquillité personnelle demandent qu'ils forment un projet, soit de résister à la France et de trouver le moyen d'aliéner cette puissance, soit d'accueillir sa bonne volonté. Si les Corses ont pour vue de s'assurer une tranquillité et une liberté reconnue et garantie par la France, jamais ils n'auront une occasion plus favorable, et Sa Majesté leur promet de parvenir à ce but, en prenant pour base la clause de l'article du décret solennel de l'Assemblée générale de 1761. Enfin, si l'intention du général Paoli et de la nation corse est de perpétuer les troubles pour des objets particuliers, alors le roi n'a rien à négocier avec les Corses; et d'après leur réponse, dans laquelle Sa Majesté distinguera parfaitement les intentions dudit général et de la nation, il prendra les mesures qu'il jugera convenables aux circonstances.

« Telles sont, monsieur, les intentions du roi, que Sa Majesté vous charge de communiquer à votre nation. Elle attend de vous que, par déférence pour les troupes, jusqu'à ce que la négociation soit ou liée ou détruite, vous aurez les attentions et les égards que mérite le roi pour tout ce qui vous sera demandé en son nom par M. le comte de Marbeuf, et qu'il ne sera plus question, dans les lieux où résident les troupes de Sa Majesté, d'aucune gêne pour la liberté du commerce. Il ne serait pas praticable que le roi souffrît cette gêne plus longtemps, et je dois vous prévenir, de sa part, que Sa Majesté prendrait des mesures efficaces et promptes, par mer et par terre, pour établir en Corse le respect qui est dû à ses armes, s'il lui revenait qu'on y eût manqué.

« Le roi est fâché de menacer aussi positivement une nation à qui il ne désire que de procurer des marques de sa bienveillance, comme vous voudrez bien le lui faire remarquer par le contenu de cette lettre. Je dois vous assurer de plus, monsieur, de l'estime véritable que Sa Majesté fait de votre mérite.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Duc de Choiseul. »

La lettre qui précède était *ostensible*; elle devait être soumise aux députés de la nation: une lettre *particulière* l'accompagnait; en voici les termes:

« A Marly, le 21 mars 1768.

« La lettre que je viens d'avoir l'honneur de vous écrire, monsieur, contient les vrais sentiments du roi. Elle vous mettra à portée de faire

Digitized by Google

connaître à votre nation, dans la consulte générale, le bien qu'elle peut tirer, dans les circonstances présentes, des favorables dispositions de Sa Majesté.

« Je crois de bonne foi que, pour votre gloire et le bonheur du peuple corse, vous n'avez rien de mieux à faire, pour assurer la liberté et la tranquillité de l'île, et à vous, monsieur, un poste glorieux et durable, que de profiter de l'occasion.

« Ce serait dans le cas où la négociation réussirait selon les désirs de Sa Majesté, qu'elle se prêterait à accorder des secours pécuniaires à un gouvernement qui pourrait en avoir besoin dans ces premiers moments de tranquillité; il serait prématuré de donner à une nation, dont le roi ne connaîtrait pas parfaitement les projets, des subsides qui pourraient peut-être être employés contre les desseins de Sa Majesté même.

« J'ai pensé qu'en cas que vous approuviez la négociation que je vous propose, qui est en vérité le parti le plus sage, il serait à propos que vous envoyassiez ici, auprès du ministère du roi, un homme sûr, informé de vos intentions et de celles de votre nation, avec lequel nous pussions raisonner, traiter et mettre une aussi grande affaire en état d'être terminée par vous et par M. le comte de Marbeuf. Un tel homme, muni de pouvoirs, abrégerait considérablement la besogne, et vous sentez bien que le ministère du roi lui dirait beaucoup de choses qu'il n'est pas possible d'écrire. Je vous prie de réfléchir sur ce moyen, et de me mander si vous l'agréez.

« Quant à ce que je vous demande dans ma lettre, relativement aux troupes du roi, je vous avoue que l'on trouve ici qu'elles sont d'une manière indécente dans les places qu'elles occupent dans le royaume de Corse, et que, sans la bonne volonté que nous avons de terminer les affaires de cette île, nous ne pourrions pas souffrir patiemment la gêne qu'elles éprouvent.

« J'estime beaucoup M. Buttafoco, et le roi compte lui donner la place de colonel commandant du régiment Royal-Corse. Sa Majesté n'a pas encore fait choix du colonel propriétaire de ce régiment; si la propriété de cette troupe pouvait vous agréer, ou à monsieur votre frère, en cas qu'il ne vous convînt pas de l'accepter, je crois que Sa Majesté serait charmée de vous voir entrer à son service, et moi, dans le temps où vous pourriez venir en France, très empressé de vous marquer la considération distinguée avec laquelle

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Duc de Choiseul. »

Le général Paoli répondit par la lettre suivante :

« Excellence.

« Après la dissolution de l'Assemblée générale du royaume, je reçois

Digitized by Google

la réponse que Sa Majesté très chrétienne a daigné faire, par l'intermédiaire de Votre Excellence, au mémoire envoyé par moi à son ministère, et renfermant les propositions de la nation corse, pour commencer, sous la garantie et la médiation de la France, un traité durable d'accommodement et de paix avec la république de Gênes. Dans cette réponse, sont contenus les plus magnanimes et généreux sentiments de l'inclination royale à la tranquillité et au repos de ces peuples, et la déclaration que Sa Majesté prendra pour base de ce traité, les préliminaires posés par les Corses, dans un décret de la consulta générale de Casinca, de l'an 1761, avec la condition de comprendre aussi, dans lesdits préliminaires, la clause dudit décret touchant l'indemnité, pour les intérêts et l'honneur de la république.

« J'ai l'autorisation de ma nation pour convenir que cette clause soit comprise dans les préliminaires susdits, selon le plaisir de Sa Majesté. Je ne doute pas qu'on ne lui donne l'interprétation qu'exprimant les termes italiens dans lesquels elle est conçue, et qu'exige nécessairement sa relation avec la première partie du décret.

« A l'égard de Bonifacio, la lettre de Votre Excellence ne me donne pas bien à entendre s'il y a quelque idée de la laisser aux mains des Génois. Dans ce doute, je ne puis me dispenser de soumettre à la pénétration et à la sagesse de vos réflexions, quelques observations malheureusement trop nécessaires, non que je veuille opposer des obstacles inutiles ou des subtilités, car cela répugnerait trop à mon honneur, aux intérêts de ma nation, et au respect infini que je dois à Sa Majesté et à la grandeur du médiateur, je veux uniquement donner une preuve de mon sincère désir d'écarter tout obstacle qui pourrait traverser le bon acheminement du traité. Supposé donc que la république de Gênes veuille procéder de bonne foi dans cette affaire et s'abandonner entièrement à la médiation de Sa Majesté très chrétienne, comme cela me paraît nécessaire pour assurer la confiance des parties contractantes, on ne saurait découvrir aucun juste motif de retenir une place qui ne leur cause que des dépenses, et serait pour les Corses un sujet de méfiance et de jalousie. Si même la république croyait avoir là-dessus quelque raison spéciale, elle serait, après l'évacuation de cette place et des autres, du genre de celles à examiner lorsqu'on traitera des indemnités pour les intérêts et l'honneur de la république. En outre, la réserve de Bonifacio serait destructive des préliminaires qu'on veut prendre pour base du traité et qui réclament la remise de toutes les forteresses sans exception. Les provinces intéressées et circonvoisines à cette place, se croyant outragées et méprisées par cette réserve, soulèveraient infailliblement des tumultes et réclameraient, en présence de la nation toute entière, l'observation jurée de tous les préliminaires

Digitized by Google

susdits. Ce serait à coup sûr un obstacle à l'objet principal de la négociation.

« Je prie Votre Excellence de présenter au profond discernement de Sa Majesté ces justes réflexions. J'ai cru devoir suspendre, jusqu'à nouvelle décision de sa cour, la convocation d'une nouvelle consulte générale, dans le but de rendre publique à toute la nation les dispositions favorables de Sa Majesté pour mettre un terme, par sa médiation, à la guerre de Corse. J'ai même différé de faire part aux autres cours de l'état présent des choses, dans la confiance que la magnanimité du roi, secondant les impulsions de sa royale bienfaisance, voudra bien prêter la main à l'achèvement d'une affaire aussi glorieuse, par l'exécution entière des préliminaires susdits. De mon côté, j'adopterai volontiers toutes les mesures possibles, afin de les adapter aux circonstances présentes.

« Du reste, je suis sûr que ma nation se fera un honneur de donner à Sa Majesté très chrétienne les meilleures preuves de son attachement le plus sincère à la gloire et aux intérêts de sa couronne, et lui montrera combien est arrêté de son côté le projet de terminer convenablement la guerre par un honnête accommodement fait sous d'aussi glorieux auspices.

« Depuis que j'ai été rassuré sur les intentions de Sa Majesté, touchant l'envoi de ses troupes en Corse, je me suis fait un devoir de leur donner toutes les marques de bonnes relations, et j'ai voulu qu'on usât envers elles de tous les égards possibles. Elles ont libre accès indifféremment dans toutes les parties du royaume. Pour leur plus grande commodité, on a même établi des marchés dans les environs des places. Par-là, elles sont approvisionnées de tout ce dont elles ont besoin ou que peut leur fournir le pays. Par égard pour les troupes, les habitants mêmes des places sont maintenant admis à ces marchés; on leur accorde des passeports pour qu'ils puissent, avec leurs bâtiments, commercer librement dans les ports nationaux et se procurer par là les subsistances nécessaires. Ce qu'on pourrait réclamer de plus, en faveur du commerce, ne serait guère avantageux pour les troupes, et ne servirait qu'à bouleverser et ruiner entièrement le système actuel de la nation. J'ai lieu d'espérer que cela est bien loin de l'esprit de Sa Majesté. Quant à moi, je suis pénétré de la plus vive et respectueuse reconnaissance, pour la considération que Sa Majesté, par un pur effet de sa royale bonté, daigne avoir pour ma personne. Je pourrai me flatter de mériter en quelque façon sa royale estime, seulement alors qu'il me sera donné, selon mon ardent désir, d'assurer le repos et la liberté de ma patrie sous sa haute protection.

« Voilà tout ce que je devais, en réponse à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire. Je la prie d'en présenter

Digitized by Google

l'humble contenu au trône de Sa Majesté et de faire ressortir, par l'efficacité de ses bons offices, toute la sincérité des sentiments qu'elle renferme.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« PASCAL DE PAOLI.

« *Général du royaume de Corse.* »

Nous donnerons dans un second article la suite et la fin de cette intéressante correspondance.

PATORNI, avocat.

Digitized by Google

DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION

DE M. DE FELLENBERG, A HOFWYL,

TRADUCTION LIBRE DE L'ALLEMAND,

PAR M. EUGÈNE DE CAFFARELLI, MAITRE DES REQUÊTES (1).

Sous ce titre modeste : *traduction libre*, nous avons dans les mains une brochure où il n'est pas difficile de reconnaître que la pensée toute française du traducteur s'est associée plus d'une fois à celle de l'auteur dont il a reproduit l'ouvrage. Cette publication est à la fois un acte de justice personnelle envers M. de Fellenberg, un digne hommage à sa vie laborieuse, et un service rendu à tous ceux qui placent l'éducation et l'instruction dans leur légitime domaine et à leur véritable rang, c'est-à-dire en tête de la société. L'une, en effet, donne aux hommes leurs mœurs, augmente ou restreint leurs besoins, détermine et fait changer le caractère des siècles; l'autre développe au fond de chaque organisation humaine le germe d'activité que Dieu y a placé, devine et fait grandir toute faculté, toute aptitude spéciale. La meilleure éducation serait celle qui ne répandrait que de bonnes mœurs; l'instruction la plus irréprochable serait celle qui ne laisserait se perdre ou languir aucun élément d'action, aucun bras, aucun doigt, aucun cheveu, aucun atôme de ce corps social qui a reçu le principe de tant de richesse, de tant de puissance, et que de mauvais soins font si faible et si pauvre. La plus féconde de toutes les révolutions sera réalisée, le jour où ces deux grands leviers de l'humanité auront trouvé à la fois leur moteur et leur point d'appui, le jour où ils se prêteront sans cesse une mutuelle assistance, où toute force sera dignement employée à conserver, étendre, perfectionner; aucune à gêner, contrarier, détruire. C'est la voie dans laquelle il faut marcher, c'est le but qu'il faut atteindre, c'est l'avenir qu'il faut montrer à toutes les intelligences en état de le comprendre, à tous les cœurs capables d'échauffer ceux qui ne battent qu'à demi, et

(1) Paris, chez L. Hachette, libraire de l'Université.

Digitized by Google

qui ne s'animent qu'à la parole et sous l'influence incessante de leurs véritables maîtres.

Aucune existence n'a été plus laborieusement consacrée que celle de M. de Fellenberg à l'étude et à la pratique de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, mais il est peu d'hommes qui aient été plus contrariés dans leurs efforts, et plus tourmentés par la méchanceté et par la calomnie. Sa mère, esprit véritablement supérieur, avait jeté en lui la passion du bien, par ces paroles qu'il n'a jamais oubliées : « Les grands ont assez d'amis ; sois celui des pauvres. » Il entreprit, dès sa plus tendre enfance, de longs voyages en Suisse, en France, en Allemagne, cherchant partout les artisans et les cultivateurs, de préférence aux riches oisifs ; son but était d'étudier à fond les hommes, pour connaître leurs mœurs et leurs besoins, afin de pouvoir un jour améliorer leur condition. C'est de cette exploration attentive et réfléchie de tous les élémens de l'activité sociale que M. de Fellenberg a recueilli l'idée d'en comprendre et d'en embrasser les détails et l'ensemble dans ses établissements, d'y offrir en quelque sorte le point de départ, l'essai et le modèle de ce que devrait être une société faisant un libre usage de toute sa vie et de toutes ses ressources. Agriculture, industrie, sciences, arts, morale, religion, rien ne fut oublié dans les fondations suisses d'Hofwyl, où s'élevèrent à la fois, sur une superficie d'environ 140 hectares, une école d'éducation et d'instruction supérieures, une école des pauvres, une troisième pour former des chefs ouvriers, une quatrième pour les jeunes filles, une autre pour préparer et instruire des instituteurs. Nous ne pouvons mieux faire connaître les vues et les actes du successeur de Pestalozzi, qu'en reproduisant ici quelques passages de l'œuvre de M. Eugène de Caffarelli.

« Cherchons, dit-il, à exposer en peu de mots les idées et les principes de M. de Fellenberg. Cette connaissance nous est nécessaire pour comprendre et pour juger ses fondations. Celles-ci n'ont pas, comme d'autres instituts, uniquement la tendance de donner aux élèves qui s'y trouvent l'avantage d'une meilleure méthode d'éducation et d'instruction. Dès l'origine elles ont été combinées pour combattre les vices généraux de la civilisation de notre époque, et pour offrir l'exemple d'un système éprouvé, qui puisse embrasser dans son ensemble et atteindre dans ses détails toutes les classes de la société. Le point de départ de M. de Fellenberg fut une étude et une connaissance parfaites de l'existence et des causes de ces vices. Il y joignit la forte et religieuse conviction que l'homme, s'il déploie et perfectionne ses ressources, doit pouvoir satisfaire les besoins de moralité et de bonheur dont Dieu lui a donné le germe ; qu'il le peut, mais à condition que, quelle que soit la classe de la société à laquelle il appartient, une éducation convenable aura cultivé ses facultés sous les rapports moraux, religieux, intellectuels et industriels. Il croit à la perfectibilité incessante de l'humanité : tout être humain étant créé à l'image de Dieu, il ne faut jamais désespérer de le développer,

Digitized by Google

quelque méconnaissable qu'il soit devenu par les malheurs de sa position et surtout par les lacunes et les vices de son éducation. Les sens ne sont pas pour l'homme un don funeste : il ne faut pas les tuer comme le veulent certains mystiques. Au contraire, M. de Fellenberg croit qu'ayant été créés et nous ayant été donnés par Dieu, ils nous sont nécessaires pour déployer notre force morale dans toute son étendue, et pour l'élever à toute sa hauteur par les luttes qu'ils provoquent. Mais surtout il ne peut admettre que le travail soit un malheur ; il le considère plutôt comme une bénédiction et comme un instrument puissant de moralité. M. de Fellenberg est encore profondément convaincu que l'état actuel des choses étant l'expression transitoire de la volonté créatrice et régulatrice de la Providence, il faut y avoir convenablement égard. C'est en ce point que son système d'éducation diffère complétement de tous ceux qui l'ont précédé. En effet, Rousseau, les philanthropes, Pestalozzi lui-même, Fichte, ont ou dédaigné ou apprécié d'une manière tout à fait insuffisante l'organisation civile et religieuse de leur époque. M. de Fellenberg, au contraire, peut être considéré à juste titre comme le créateur de la véritable éducation nationale pratique, puisant ses inspirations dans son plus haut domaine, ne négligeant jamais les choses de la terre et s'exerçant toujours en vue des intérêts humains. Prenant le présent pour point de départ, son système s'applique à toutes les classes de la société et les élève pour les besoins de l'état. Il réalise, mais à un degré plus élevé, ce que l'antiquité, Lycurgue, Pythagore, Platon, Aristote avaient attendu d'une éducation nationale. Et pourquoi s'en étonner? Cette grande idée ne pouvait être fécondée dans toute sa puissance et développée dans toute son étendue que par le christianisme. C'est là ce qu'a fait M. de Fellenberg, déclarant positivement que le christianisme est la base de son système, le point de départ de tous ses efforts.

« Il faut dire comment, à Hofwyl, on tient compte des bases physiques et économiques de la vie sociale. M. de Fellenberg a constamment en vue les intérêts de l'humanité. Il se propose en tout de perfectionner l'individu et la famille, la famille et la société, de frayer la voie qui mène le plus sûrement à ce noble but. Envisageant les maux d'une civilisation mal entendue, il en a trouvé la cause principale dans la décadence des mœurs et dans l'appauvrissement, qui est lui-même une source de démoralisation. De même que Pestalozzi l'avait déjà entrevu, il regarde comme nécessaire non seulement d'améliorer l'instruction élémentaire du peuple, mais encore et surtout de lui procurer une bonne éducation. Il cherche à y parvenir en favorisant en lui le développement de la vie religieuse, morale et économique. Ce développement, il l'obtient par le travail.

« Il ne veut, du reste, ni attendre complète satisfaction, ni même entendre parler d'une méthode unique et infaillible. Sa première règle de conduite est d'avoir égard à l'individualité de ses élèves. Partant de ce principe que la Providence indique la destination d'un enfant par les facultés dont elle l'a pourvu, il pense que l'éducateur ne doit pas avoir l'audace de changer, d'après ses vues étroites et bornées, ce que le créateur a établi dans sa suprême sagesse. C'est là une vérité qui malheureusement est tout à fait méconnue dans notre système d'écoles d'éducation et d'instruction, et pour-

Digitized by Google

tant elle mérite toute l'attention de l'état. Elever un enfant, c'est selon M. de Fellenberg, lui apprendre à se former, à développer librement son individualité en la faisant sortir de lui-même par l'action harmonique de ses facultés. L'excitation et la direction convenable de l'activité personnelle de l'élève est donc le point capital, comme aussi la seule garantie du véritable succès de toute éducation. »

Nous ne saurions trop appeler l'attention sur ces dernières lignes, car elles sont, à la fois, la critique la plus vive de l'état présent et l'expression la plus avancée des besoins futurs. On aime à s'y reposer, après avoir vu quels soins distincts M. de Fellenberg donne à chacune des classes actuelles de la société dans son école des riches, dans celle des pauvres et dans celle de la classe intermédiaire. On reconnaît alors avec quelle pénétration il a su percer l'avenir, mesurer la portée des efforts humains, sans vouloir cesser de respecter et de ménager les arrangements et les intérêts existants. C'est que dans ses vues pacifiques, selon ses doctrines pleines de douceur, le progrès le moins coûteux et le plus sûr est celui qui s'obtient sans brisement et sans lacune : perfectionner, c'est continuer en mieux; ce n'est point détruire pour recommencer. Nous ne ferons, pour notre compte, à cette théorie, ennemie de toute lutte et de toute violence, qu'une objection, c'est que le présent comprime, étouffe et détruit chaque jour, en silence ou à petit bruit, *sous ses pacifiques bannières*, une foule de germes précieux, auxquels sont impitoyablement refusées les conditions nécessaires à leur développement. Citons-en deux exemples, assez frappants peut-être pour donner sérieusement à penser.

En 1828 ou 1829, un jeune homme, plein de génie mathématique, vint du fond de la Norwège, son pays, à Paris, la ville des lumières, où il croyait pouvoir produire utilement le fruit de ses veilles. Il frappe à la porte du temple de la science, présente un mémoire et demande un rapporteur. L'Académie nomme l'un de ses membres. Abel, le jeune mathématicien norwégien, va le voir, le prie de s'occuper de son œuvre; le savant promet et ne tient pas. Abel épuise dans l'attente ses faibles ressources, et apprend, quand il lui reste à peine de quoi retourner dans son pays, que celui qui avait reçu mandat de juger son mémoire l'a perdu..... Perdu! un travail, fruit de toute sa vie; perdu! un hommage qu'il avait apporté avec tant de conscience et tant de religion du fond de ses neiges, sur l'autel le plus digne de son culte! Il repartit à pied, le pauvre jeune homme, et ne tarda pas à mourir de chagrin et de misère; il expirait au moment où le gouvernement prussien, averti de son mérite, venait de lui accorder une pension pour l'attirer à Berlin.

Vers la même époque, poussé dans la même voie de calculs, un jeune Français, Évariste Galois, fit des études profondes sur la théorie

Digitized by Google

des équations. Par une coïncidence remarquable, ces deux jeunes gens, qui devaient avoir une destinée si complètement pareille, faisaient, sans se connaître et séparés par toute la largeur de l'Europe, des recherches et des découvertes tout à fait identiques (1). Evariste Galois présenta à l'Institut plusieurs mémoires qui furent tous perdus, et quand leur auteur écrivit à ce corps savant pour les réclamer, un membre se leva et prononça ces paroles en pleine séance : « La perte de ces mémoires est *une chose très simple* : ils étaient chez M. Fourier, qui devait les lire, et à la mort de ce savant, ils ont été perdus. » L'Académie passa outre ; quelque temps après, une âme qui avait senti sa force et qui s'était prématurément consumée en vains efforts pour trouver de l'air à ses ailes, s'affaissait sur elle-même. Irrité de tant d'obstacles, le malheureux Galois donna plus tard toute son énergie aux luttes politiques de 1831 et 1832 ; il mourut dans un duel obscur, après avoir consacré sa dernière heure à écrire le résumé de ses calculs mathématiques ; « oubliant, comme le géomètre de Syracuse, la menace et le voisinage de la mort, pour méditer sur les recherches de la vérité. » Sa lettre, toute en chiffres, écrite à ce moment suprême, est empreinte du calme le plus profond, et se termine par ces mots si purs, mais si lourds pour les égarements de l'époque présente : « Pourquoi mourir pour si peu de chose, quand on sent en soi tant de vie pour le bien public ! »

Voilà deux faits auxquels la publicité qu'ils ont reçue a pu prêter quelque éclat. Les victimes dont la triste fin vient d'être racontée avaient pourtant franchi les plus grandes difficultés, celles de l'éducation et de l'instruction premières. Bien d'autres, qui ne meurent pas, ne s'avancent dans la vie que de chute en chute, et, vaincus enfin par des épreuves au dessus de leurs forces, s'égarent, se perdent, se dépravent. Que d'obstacles insurmontables jetés sur les pas du pauvre ! Que de brisements au sein de toutes ces myriades de créatures humaines, sous le pied desquelles le sol est si glissant, et qui n'y marchent qu'environnées de précipices et de périls ! Que de rêves flétris, que de bons vouloirs étouffés, que de dévouement perdu chez ceux qui,

« Vivants, n'ont pas d'habits, morts, n'ont pas de linceuls,
« Et qui n'auront pas même un tombeau pour eux seuls ! »

(1) Ce fait, si digne d'attention, se reproduit très souvent. Les mêmes études, les mêmes difficultés sont quelquefois poursuivies, les mêmes découvertes faites en même temps sur plusieurs points. Le progrès a ses lois, ses phases, ses temps marqués de vie embryonnaire, de gestation et d'enfantement. Toute conquête, quand son temps est venu, doit être faite, et si l'on cherche bien les causes d'une coïncidence si fréquente dans les efforts effectués en différents lieux, on la trouvera dans les travaux antérieurs, qui contiennent, à l'insu de leurs auteurs, un principe plus avancé que celui dont ils sont l'expression.

Digitized by Google

Nous n'avons conquis encore qu'une sorte d'égalité, celle de la pénalité, et cette égalité est une injustice, tant que l'éducation ne sera pas la même pour tous. Qu'attendre, à cet égard, d'une société où la culture de l'âme se paie au poids de l'or, où il faut être riche pour apprendre à être honnête; riche, pour être admis aux lumières qui éclairent l'esprit et le cœur! Chez nous, il faut payer pour avoir le droit de se nourrir de la parole de vie. Le livre de la science est tout grand ouvert pour le fils de famille, n'eût-il qu'une intelligence étroite, tandis que l'enfant du pauvre, quand il est doué de toutes les richesses de l'esprit, se voit frappé d'impuissance, au milieu d'une société dont on lui vante les bienfaits. En France, nos recteurs d'Académie ne sont que des collecteurs de taxe; leurs inspecteurs sont les *commis* qu'ils envoient *exercer* (comme on dit en fait de droits réunis), c'est-à-dire constater les fraudes et supputer les âmes, de même que le préposé à la location d'un marché ou d'un champ de foire compte les animaux ou les marchandises qui le couvrent pour s'en faire payer la place. Ces fonctionnaires éminents mesurent l'étendue des écoles, en évaluent la contenance comme on jauge un tonneau, et inscrivent sur leur carnet : « Tant de têtes, tant d'écus au bout du mois! » Le ministre de l'instruction publique fait des états de recette et presse les rentrées. Telle est la sphère où s'agitent les intérêts spirituels de notre temps, telle est la position que s'est faite un régime fiscal qui a frappé d'un droit l'exercice de chacune des facultés humaines.

C'est sans aucune aigreur personnelle, sans aucune critique amère des vues de M. de Fellenberg et de celles de son historien que nous laissons échapper cette plainte, car nous trouvons dans l'œuvre dont nous rendons compte des pensées pleines de mansuétude et de douceur, qui sont les nôtres; nous y voyons véritablement le principe et l'élément nécessaires des vœux les plus avancés que l'homme puisse former pour le bonheur de ses semblables. Ecoutez les passages suivants de la brochure de M. de Caffarelli, au sujet des riches et des pauvres :

« Il fallait qu'une éducation complète, intellectuelle et morale, donnée aux enfants des classes riches et influentes, préparât à l'état une pépinière de citoyens généreux, qui, pénétrés du sentiment de la haute destinée de l'humanité, et en possession de moyens suffisants pour réaliser leurs idées, missent leur bonheur à contribuer à l'amélioration du peuple. Il fallait que les deux extrêmes de la société ne fussent plus séparés comme jusqu'alors par un abîme inaccessible, mais qu'ils apprissent à se connaître et à s'estimer réciproquement. Il fallait que riches et pauvres, également unis par le sentiment chrétien, comprissent leurs devoirs et sentissent le prix et le bonheur d'une existence honorablement remplie. Il fallait que les deux classes, se considérant comme les parties nécessaires d'un même tout, en vinssent à s'estimer, à s'ai-

Digitized by Google

mer et à travailler de concert à l'œuvre chrétienne d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

« Avec l'éducation qu'ils reçoivent, les riches sont entraînés à abuser de leurs avantages héréditaires d'une manière aussi nuisible à leur intérêt personnel bien entendu qu'à celui de la société. C'est donc en quelque sorte un pieux devoir envers les grands services de nos ancêtres, que d'arrêter leurs descendants sur une aussi mauvaise route. On ne peut contester que la faveur accordée par la Providence aux classes riches leur impose l'obligation d'exercer et d'utiliser leurs ressources pour mener une vie digne en tout de l'humanité, et pour contribuer de toute leur puissance, non seulement à rendre à leurs frères moins favorisés l'existence supportable et agréable, mais encore à les élever aussi à *une vie plus humaine*. Si les classes supérieures ne remplissent pas cette destination, elles se rendent indignes des faveurs qu'elles ont reçues, et elles méritent de les perdre. En effet, on ne peut admettre, avec nos idées de providence et de justice divine, qu'une classe d'hommes soit créée pour jouir de tout, et cela sans profit aucun pour la société, et même pour son malheur, tandis qu'une autre classe, condamnée à un travail physique oppressif, voit détruire toutes ses facultés, et ne peut parvenir à un développement complet. L'histoire nous apprend que, de tout temps, il y a eu abus de fortune et de pouvoir de la part des classes élevées, et que leur influence sur la moralité des classes inférieures a été désastreuse. Il suffit de rappeler la révolution française, qui, avec ses violences, a eu en réalité pour motif la démoralisation effroyable qui, partie de la cour et de la haute noblesse, n'avait pas tardé à menacer et à corrompre les autres classes de la nation. »

Les réflexions de M. de Caffarelli au sujet de l'école des pauvres ne méritent pas moins d'attention :

« M. de Fellenberg fut amené à fonder son école des pauvres en considérant que les actes ordinaires de la bienfaisance publique ou particulière, au lieu d'éteindre la pauvreté, ne tendent qu'à la perpétuer, et que la société court le danger de voir toutes les ressources dont la mise en valeur est confiée aux propriétaires, absorbées complètement par la misère toujours croissante de ceux qui ne possèdent pas. Il partit de ce principe si juste et si recommandable, qu'on ne peut réellement assister l'homme qu'au moyen de lui-même, et de cette hypothèse également bien fondée, que l'homme le plus dénué de fortune possède encore un capital personnel de production suffisant pour améliorer sa position, à condition que la faculté d'observation, l'esprit d'ordre, d'économie, d'exactitude et d'application persévérante seront convenablement suscités et cultivés en lui ; que l'on fera épanouir son cœur et son caractère par des traitements bons et affectueux ; qu'on lui donnera des besoins tout à la fois plus simples et plus relevés ; qu'on le soutiendra dans ses privations par le développement du sentiment religieux, et qu'on s'attachera à nourrir en lui le sentiment d'une probité absolue et la conscience du devoir. »

Nous ne connaissons rien de plus élevé que les vues de réforme morale énoncées dans les termes suivants. C'est la doctrine du progrès di-

Digitized by Google

rigée vers son plus noble but, appliquée à la plus sainte de ses œuvres, la régénération de l'homme déchu, la guérison des âmes égarées :

« M. de Fellenberg n'alla pas chercher, pour former son établissement, des enfants pauvres dont les familles fussent considérées comme honnêtes. Il prit, au contraire, des enfants abandonnés, vagabonds, mendiants, parfois même ramassés par la police. Ce fut la suite d'un sage calcul, analogue à celui qui l'avait porté à acheter le domaine abandonné d'Hofwyl et à ne point désespérer de cette terre détériorée. Ce n'était que changer de milieu et porter ses vues de perfectionnement dans une sphère plus haute. Plus le sujet de l'expérience était déchu de sa dignité humaine, et plus il importait de la lui restituer. Et en effet, si l'on réussissait avec de pareils élements, il était prouvé qu'une telle éducation pouvait changer et améliorer les hommes nés et grandis au milieu des circonstances les plus défavorables, et une des questions vitales les plus graves de notre civilisation se trouvait résolue.

« Dès 1813, une commission présidée par M. Rengger, ancien ministre, déclara que l'établissement dépassait toutes les espérances, et qu'il était désormais prouvé que, sous une bonne direction, il était possible d'élever, à peu de frais, des enfants négligés et abandonnés, à la condition de braves gens et de bons citoyens, là où une agriculture perfectionnée leur fournirait ue occupation convenable. La fondation comptait alors vingt-trois élèves âgés de sept à treize ans, et sa situation économique était si bonne, que chaque élève, déduction faite du bénéfice de son travail, ne coûtait annuellement que 83 livres de Suisse (125 francs environ). Mais on pouvait prévoir dès lors que les frais diminueraient à mesure que les élèves grandiraient, ainsi que cela s'est fait à la colonie de Maykirch, et que leur travail finirait par couvrir les dépenses et même le déficit des années antérieures. Par la suite, l'école des pauvres a compté jusqu'à cent vingt élèves, et des paysans riches ont cherché à y faire admettre leurs enfants, car l'expérience avait prouvé que l'éducation qui y est donnée est la meilleure pour former de bons agriculteurs. »

M. de Fellenberg a donné une grande partie de sa vie à l'étude et aux progrès de l'agriculture. Il y a introduit la science et ses applications les plus avancées. L'agronomie lui doit de notables perfectionnements, et quoiqu'il ait fait un grand nombre d'essais difficiles et coûteux, il est constant que le revenu net d'Hofwyl a été quadruplé, et le revenu brut sextuplé en ses mains. C'est dans la prospérité de ces résultats qu'il a puisé ses plus précieuses ressources. Ses efforts ont été couronnés de succès si éclatants, qu'ils sont devenus le texte d'accusations inconcevables de la part de ses détracteurs. Ils lui ont reproché l'excès de production qui doit résulter de son système d'agriculture : « L'abondance serait telle, disaient-ils, que le peuple n'ayant plus « besoin de travailler pour gagner sa subsistance, se livrerait à l'oisiveté « et à l'immoralité. » On ne saurait faire un éloge plus complet, car ce qui y est à la louange de M. de Fellenberg n'est point suspect de flatterie, et ce qui l'accuse ne mérite aucune réfutation. Il ne faut jamais

Digitized by Google

craindre qu'une conquête du travail enfante la paresse. Puisse-t-on trouver chaque jour, à chaque heure des moyens de production plus féconds et plus expéditifs! il n'en résultera qu'un surcroît d'activité chez l'homme, que chaque découverte jette dans voie une nouvelle. Mais les bénéfices que le fondateur des établissements d'Hofwyl y a obtenus de ses travaux agronomiques ne sont que la partie la moins importante de son œuvre. Voyez à quelle hauteur il élève l'agriculture, et quelle force morale il lui emprunte.

« On a méconnu les rapports des lois et des applications de cette science avec les plus grands intérêts sociaux. Ceux-là surtout l'ont fait, qui n'y voient que l'exploitation de la matière et qui n'en mesurent les résultats qu'à l'échelle du produit net. M. de Fellenberg a démontré que la pratique de l'agriculture est susceptible d'immenses perfectionnements, qu'en la dirigeant rationnellement, on n'a nullement à craindre l'excès de la population, qu'elle est la base la plus solide du bien-être du peuple, de l'existence politique et de la prospérité du pays. L'agriculture d'Hofwyl s'est montrée rationnelle sous le plus digne point de vue, en ce qu'elle tend à porter au plus haut degré l'attribut distinctif de l'homme, la raison considérée comme instrument de perfectionnement moral, comme faculté de former et de saisir un idéal et de le réaliser. Elle favorise ainsi les intérêts puissants de la grande famille humaine et de la civilisation dont elle doit chaque jour multiplier les fruits. M. de Fellenberg a le mérite d'avoir prouvé le premier, en paroles et en actions, à quel point une agriculture perfectionnée peut non seulement se rattacher intimement à la plus haute culture de l'esprit, mais encore la servir plus qu'aucune autre occupation. La pratique de l'agriculture exerce en effet l'esprit d'observation, de combinaison, de comparaison; elle fortifie la volonté par la promptitude et la justesse qu'elle exige dans les décisions, l'énergie par la persévérance qu'il faut apporter pour surmonter les obstacles; mais surtout elle élève l'âme en tenant toujours éveillés soit le sentiment de la beauté et de la grandeur de la nature, soit la conscience de la direction toute puissante de la Providence.

« M. de Fellenberg a encore attiré l'attention sur un autre point négligé jusqu'ici, sur la nécesité de traiter rationnellement, non seulement la culture, mais encore le cultivateur. Il a montré à quel point l'intérêt matériel du maître est intimement lié à l'intérêt immatériel. Aussi, dans son agriculture, et ce n'en est pas le moins beau côté, l'occupation même la plus vile est saisie dans ses rapports avec les buts les plus élevés. Tout travail est honoré, aucun n'est considéré comme bas et sans valeur; partout et toujours, mais surtout dans les classes inférieures, on tend à développer chez l'homme le sentiment de sa véritable supériorité. « Il faut que mes élèves apprennent à travailler avec dignité dans l'ordure, » dit quelque part M. de Fellenberg. Dans les autres systèmes d'agriculture, au contraire, même dans les plus célèbres, le *matériel* est toujours le but; l'espérance et le prix de tous les efforts, c'est l'amélioration du bétail; quant à celle des hommes, il n'en est pas question. C'est là le reproche que l'on peut adresser à l'école anglaise, et même à celle de Thaër. Pitoyable point de vue qui rabaisse l'homme au lieu de l'élever

Digitized by Google

l'accable et l'opprime, plutôt que de l'affranchir, soumet son âme à son corps, au lieu de mettre celui-ci à la disposition et au service de son cœur et de son intelligence! »

L'auteur que nous analysons flétrit avec raison les pensées matérielles et le principe utilitaire, si ardemment prêchés par les cyniques de nos jours. « Ces pensées et ce principe, dit-il, entraînent à une démoralisation, dont la conséquence immédiate serait l'anéantissement de la civilisation. » Il est donc vrai que tous les hommes qui ont au fond du cœur l'amour de leurs semblables se révoltent contre les désastreux efforts de ceux qui ne voient la nature humaine que sous son aspect extérieur, la société que dans sa forme géométrique et dans sa valeur cadastrale : pauvres gens, qui ne comprennent que ce qu'ils touchent, qui n'estiment que ce qui leur procure immédiatement une jouissance individuelle, et sont absolument incapables d'apprécier ce qui fait véritablement vivre l'homme, ce qui l'anime, le passionne, ce qui suscite, nourrit et fait grandir en lui le principe de force que Dieu tient en réserve pour chaque siècle! Les tentatives de cette école impie seront impuissantes. Il n'est donné à personne de rompre le lien sans lequel il n'y aurait plus de famille, plus de société. Tout savant, tout économiste, tout législateur et tout homme d'état qui ne sauront qu'enseigner et garantir les intérêts matériels n'éveilleront aucune foi dans les cœurs, écriront leurs lois sur le sable : *ludibria ventis*. L'intérêt matériel lui-même ne tarderait pas à périr sous une si maligne influence, car l'homme ne se scinde ni ne se décompose à volonté, comme sembleraient le prétendre ces habiles gens, qui ont pu étudier beaucoup sans avoir rien appris, et auxquels il ne manque, pour être véritablement hommes, que de sentir.

Nous avons parlé avec quelque détail d'un écrit peu étendu, dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui s'occupent sérieusement d'éducation et d'instruction, parce que cet écrit rend justice à un homme éminent par son caractère, par son intelligence et par ses travaux; parce que cette courte production, qui émane d'une autre école que la nôtre, respire depuis la première page jusqu'à la dernière les sentiments de fraternité, de foi et de dévouement où nous puisons notre force et notre confiance. C'est le propre de toutes les vérités, de se toucher par mille points divers. Les opinions ne sont pas loin de prendre possession de leur plus haut domaine de souveraineté, quand elles s'abordent d'assez près pour sembler au moment de se confondre et de se fortifier l'une par l'autre.

TRÉLAT,
Médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière.

Digitized by Google

L'ITALIE D'AUJOURD'HUI.[1]

II.

Quand on entre en Italie par Nice, cette serre-chaude si bien abritée du vent, où viennent s'abattre chaque année les oisives et les malades de ce monde, comme une troupe d'oiseaux voyageurs ; en suivant toujours le bord de la mer, si lentement qu'on avance, en homme qui n'a rien de mieux à faire qu'à admirer ce qu'il voit autour de lui, et qui s'inquiète médiocrement de la fuite du temps, on arrive le soir de la troisième journée dans une grande ville aux longs faubourgs, et que l'on distingue depuis la veille dans l'éloignement. On entre à Gênes. Gênes est la première ville que l'on rencontre sur le chemin ; il est, en effet, impossible d'accorder un nom aussi pompeux à cette douzaine de bourgs escarpés que l'on vient de traverser. San-Remo, Mentone, Albenga et Savone ne sont guère autre chose que de gros villages. Il faut en dire autant de la principauté de Monaco elle-même, la capitale d'un royaume ! Il est vrai qu'il s'agit d'un royaume pour rire, n'en déplaise à Sa Majesté Honoré V et à ses douaniers ; un royaume qu'un matin le roi de Sardaigne prendra avec sa population d'insouciants pêcheurs et mettra dans sa poche. Quant à moi, je prie Dieu et M. de Metternich, cet autre dispensateur de couronnes, qu'il nous conserve la principauté de Monaco, dont la police est la plus aimable police du globe, différente en cela de celle que le duc de Modène a établie dans ses petits états. Le prince Honoré V a le bon esprit de ne pas se prendre au sérieux, et de ne voir dans son royaume que trois lieues de grande route avec un relais. En outre, le poisson est excellent à Mentone, malgré le proverbe : *Mare senza pesce*, les sites sont magnifiques, et de beaux orangers croissent vigoureusement dans les champs d'alentour.

La pluie tombait à flots ; la mer mugissante semblait vouloir escalader la route que nous suivions péniblement. De gros nuages noirs couvraient les rochers, et jetaient une sombre clarté sur l'âpre paysage que

(1) Voir la livraison du 1er septembre 1840.

Digitized by Google

nous avions sous les yeux. Laissant Voltri derrière nous, et durement cahotés par les pierres que les torrents descendus des montagnes avaient entraînées dans le chemin, nous nous avancions vers Gênes. Gênes, pour nous, ce n'était pas la patrie de Christophe Colomb et d'André Doria, la rivale de Venise, la ville aux terrasses de fleurs, aux palais gigantesques; ce n'était pas non plus l'une des huit intendances du royaume de Sardaigne; c'était tout simplement un refuge assuré contre cette inondation qui, depuis notre entrée en Italie, se déchaînait sur nos têtes. Nous saluâmes avec joie les premières maisons du faubourg, et bientôt nous nous arrêtâmes sur une petite place. Le cocher sauta alors de son siége, et nous assura que nous étions arrivés : aussitôt une foule de *facchini*, pieds nus et coiffés d'un bonnet rouge, se précipitèrent sur nous, nous prirent par les bras pour nous faire descendre, coupèrent avec une promptitude merveilleuse les cordes qui attachaient nos malles, les chargèrent sur leurs épaules, et s'enfuirent bravement vers l'hôtel le plus proche. Notre premier mouvement fut de nous écrier qu'on nous mettait au pillage, et d'envoyer chercher la justice du lieu; mais, songeant aux lenteurs de la justice dans les pays civilisés, nous jugeâmes qu'il valait mieux nous lancer à la poursuite de nos *facchini*. Après plusieurs détours, après les avoir perdus et retrouvés, nous les atteignîmes sur le seuil de l'hôtel qui nous était assigné, à l'extrémité de la petite rue Lomellini. Comme la plupart des rues sont fort étroites à Gênes, on est obligé de laisser sa voiture sur une place et de gagner à pied son logis. Et voyez un peu l'embarras qui en résulterait, si le Ciel, dans sa miséricorde, n'avait créé exprès les *facchini!* Tout voyageur arrivant dans une ville italienne appartient de droit aux *facchini;* ils se l'arrachent, se le disputent à grands cris, s'emparent de son bagage et de sa personne, et il n'y a menaces, ni supplications qui parviennent à leur faire lâcher prise. C'est une proie que le hasard leur adresse et qu'ils se partagent entre eux. Notre mince bagage était aligné dans le vestibule, à l'exception d'un chapeau qui se promenait déjà dans Gênes sur la tête de quelque Génois peu scrupuleux, qui l'avait sans doute trouvé à sa convenance. C'était en être quitte à bon marché. Nous congédiâmes notre armée de *facchini*, et comme la pluie avait cessé de tomber, comme un pâle rayon de soleil s'essayait même à percer timidement les nuages, sans plus tarder, mes compagnons de voyage et moi, nous nous mîmes à courir la ville.

Gênes avec ses palais peints du haut en bas, ses rues étroites et dallées, que traversent à tout instant des files de mulets chargés d'outres pleines de vin, a une physionomie toute particulière, un caractère distinct qu'on ne rencontre dans aucune autre des villes italiennes. C'est la ville superbe,— *la maestosa immensa città* — du poète. Les palais qui s'élèvent fièrement le long des rues ne sont pas de sombres donjons massifs

Digitized by Google

comme à Florence, de délicates constructions orientales comme on en voit à Venise ou dans ses rêves ; les palais de Gênes sont de belles maisons qu'on croirait dès l'abord construites pour des géants, dont le premier étage est tout juste à la hauteur de nos toits, et ornées de grands balcons avançant sur la rue ; des maisons roses et blanches et de marbres de diverses couleurs. Nous allions devant nous, regardant de tous côtés, nous faisant nommer par un enfant du port, qui s'était offert à nous guider, pour je ne sais quelle malheureuse pièce de monnaie, les édifices devant lesquels nous passions. Le premier palais qui se trouva sur notre chemin fut le palais Brignole ; c'est le plus vaste de tous ; il est peint en rose. Nous entrâmes. En Italie, les palais sont un peu à tout le monde ; les portes sont toujours ouvertes ; on monte à toute heure ; on parcourt les riches appartements, si pleins de souvenirs, le chapeau sur la tête : on est chez soi. Pendant quelques instants, hélas ! trop courts, on peut se croire le maître de ces belles toiles de Jean Carlone, de Benedetto Castiglione, de Luca Cangiagi, de Valerio Castelli, des meilleurs artistes de l'école génoise. Il est vrai qu'en compensation des jouissances que vous éprouverez, le cicerone que vous avez rencontré à la porte ne vous fera pas grâce d'une seule des vertus du propriétaire actuel, vous dira le nombre et l'âge de ses enfants, vous entretiendra longuement de sa femme, non sans entrer dans les plus minutieux détails d'intérieur. C'est ainsi que nous apprîmes, — chose assurément fort importante, mais dont nous eûmes le mauvais goût de ne pas apprécier tout l'intérêt, — qu'au palais Brignole, on dînait à cinq heures ; qu'on soupait à neuf au palais Balbi, et que l'un des plafonds du palais Serra coûtait vingt-quatre mille francs. Le marquis Serra a une bien belle devise gravée au dessus de sa porte : — *Futuri non immemor ævi ;* — c'est celle de tous les nobles cœurs, poètes et soldats, qui ont les yeux fixés sur l'avenir. Au détour de la rue, nous nous trouvâmes devant les escaliers du palais ducal. Les tribunaux (*giudicature*) occupent le rez-de-chaussée ; de grandes fresques, des tableaux encadrés dans les boiseries du plafond, décorent les salles de l'étage supérieur. Comme à Venise, ce peuple de marchands gorgés d'or a chargé la peinture de raconter son histoire. D'un côté, ce sont les martyrs de Scio, qui représentent plusieurs membres de la famille des Justiniani ; de l'autre, c'est le premier doge de Gênes donnant la liberté à Lusignan, roi de Chypre ; plus loin, c'est cette fameuse bataille de la Meloria, où Pise vint heurter sa puissance et s'écrouler pour toujours sous l'effort vainqueur de sa terrible ennemie. Au fond de la salle apparaît dans toute sa beauté la grande page de Solimène : Christophe Colomb debout, entouré de ses intrépides marins, devant le Nouveau-Monde qui lui tend les bras, sous les cieux qui s'entrouvrent pour le contempler, met le pied sur la terre nouvelle et en prend possession. La

Digitized by Google

belle figure de Colomb domine cette vaste composition : c'est bien là l'un de ces rois de génie que la postérité adopte, en leur disant comme Virgile à Dante :

Perch' io te sopra me corono e mitrio.

Sur l'un des murs extérieurs du palais ducal, on lit encore deux inscriptions infamantes rappelant des crimes de haute trahison, commis vers le milieu du XVIIe siècle (1650 et 1672), par Rafael de Turrio et Paolo Balbi, les plus méchants des hommes, *hominum pessimi*, comme dit le jugement gravé sur le mur. Connaissez-vous un châtiment plus dur que celui-là? Savez-vous rien de plus affreux que ce pilori éternel devant lequel chaque siècle s'arrête en passant? N'était-ce donc pas assez de trancher la tête à ces deux hommes, de confisquer leurs biens, de bannir leurs enfants du territoire, sans immortaliser ainsi leur honte? O lois humaines! que votre justice est cruelle, que vos vengeances sont terribles!

Le palais de Gênes le plus célèbre dans l'histoire est le palais Doria. Nous avions hâte d'aller saluer ce berceau d'une famille de guerriers, de héros, dont le nom se rencontre toujours aux pages les plus illustres des chroniques nationales. Il y a ainsi des familles dont les destinées paraissent liées à celles des villes : quand la ville succombe, la famille s'éteint aussi. Le palais Doria, bâti par cet homme qu'il « *sembloit que la mer redoutast*, » selon l'expression de Montluc, est maintenant ouvert aux passants, et de mauvaises herbes ont poussé sur le seuil. L'histoire des Doria commence avec l'histoire de Gênes, au XIe siècle. C'est Uberto Doria qui, le 6 août 1284, gagne la victoire de la Meloria, qui frappe Pise d'un coup de poignard au cœur. Pise morte, commence une terrible lutte avec Venise, qui a compris qu'il s'agit de tuer Gênes ou de se laisser tuer par elle. En 1298, Lamba Doria est nommé amiral dans la seconde guerre contre les Vénitiens ; il prend à Dandolo quatre-vingts galères ; le vieux Dandolo en meurt, huit jours après, de douleur et de rage. Cinquante ans plus tard, Pagamino Doria bat deux fois Nicolao Pisani, le plus illustre des amiraux de Venise. En 1378, Lucien Doria commande la flotte dans la guerre de Chiozza, contre Vettor Pisani ; il est tué, mais son frère, Ambroise Doria, prend sa place, et, pour le venger, gagne la bataille. Enfin, en 1468, André Doria, le restaurateur de la liberté, les éclipse tous, et, après avoir détruit les factions, refuse d'être doge.

Avant de quitter le palais ducal pour le palais Doria, nous entrâmes dans l'un des tribunaux du rez-de-chaussée. C'était la cour d'assises ; la foule s'y pressait. On venait de juger un pauvre diable qui avait volé, et on l'envoyait aux galères. En traversant la foule, le condamné jeta les yeux çà et là pour découvrir un visage ami ; soudain, je le vis sourire et j'aperçus qu'on le saluait de la main. Je regardai instinctivement

Digitized by Google

ment de ce côté, et je reconnus que l'homme qui saluait le condamné était coiffé sans façon du chapeau qui m'avait été volé quelques heures auparavant, et semblait fort satisfait de son acquisition. Il y a pourtant de graves législateurs qui croient fermement au pouvoir de l'exemple! c'est vraiment très drôle. Je laissai mon voleur continuer en toute sûreté ses études sur la jurisprudence génoise, et nous prîmes la route du palais Doria, qui est à l'autre extrémité de la ville. Ce palais est un long bâtiment assez délabré, n'ayant qu'un seul étage, avec de mauvaises peintures sur les murs du vestibule : on en a fait une sorte d'entrepôt. Les jardins sont vastes, deux rangées de colonnes soutiennent des treilles; de grosses touffes de fleurs tapissent les murs, montent de terrasse en terrasse, et légèrement balancées par les brises de la mer, elles secouaient leurs gouttes de pluie, qui tombaient sur le sol en poussière d'argent. La nature, toujours inépuisable de forces et de jeunesse, a jeté ses trésors sur cette ruine de plusieurs siècles.

La richesse des églises de Gênes est bien connue; deux surtout, l'église de l'Annonciade, et la cathédrale, dédiée à Saint-Laurent, sont d'une grande magnificence. La première, sur la place du même nom, est, à l'intérieur, éclatante de dorures; pas un seul pan étroit de muraille que le pinceau n'ait recouvert. Jean Carlone a décoré la coupole et achevé, en outre, les tableaux de plusieurs chapelles. Au dessus de la porte d'entrée, on y admire *la Cène* du Corrège. L'église Saint-Laurent est d'ordre gothique, mais, par un bizarre caprice de l'architecte, caprice qui se trouve reproduit dans les principaux monuments du territoire de Gênes, elle est recouverte de dalles de marbre blanc et noir, placées alternativement et dans une position horizontale. C'est l'église du deuil et de la mort. Les églises de Saint-Cyr et de Saint-Ambroise sont fort ornées aussi, mais beaucoup plus petites.

Depuis trois jours nous parcourions la ville, nous passions d'un palais à l'autre, du théâtre *Sant' Agostino* à *la Loggia* : nous avions tout vu; nous résolûmes de partir. La veille, un vent violent s'était élevé, et les vagues de la mer battaient sans relâche le pied des deux phares, sentinelles immobiles du port. Les vaisseaux marchands s'entrechoquaient, et le vent s'engouffrait en sifflant dans les voiles et les cordages. Au moment du départ, le capitaine de l'un des bâtiments à vapeur de la Compagnie sarde, qui font le trajet de Gênes à Livourne, annonça aux voyageurs qu'il était impossible de tenir la mer, et qu'il fallait se résigner à attendre. Comme nous avions déjà sillonné vingt fois les rues *nova* et *novissima* et la place *delle fontane Amorose*; comme nous avions visité à plusieurs reprises les palais Balbi, Pallavicini, Durazzo et tant d'autres, remplis de tableaux; comme en outre, pour nous punir, cette capricieuse rivière du *Ponent* s'enflait et s'agitait comme une folle, et que rien n'annonçait qu'elle dût bientôt s'apaiser,

Digitized by Google

nous nous décidâmes à faire le voyage par terre vers Pise et Florence.

La route de Gênes à Pise, pour laquelle de grands travaux ont été entrepris par le gouvernement sarde, est rarement suivie. C'est à Gênes et à Livourne que se traitent toutes les affaires de commerce, les petits ports intermédiaires sont peu fréquentés. Au sortir de Gênes, on trouve encore le caractère étrange et grandiose à la fois de l'architecture de la ville. Les maisons peintes sont autant de décorations de théâtre; on se croirait volontiers au lendemain d'une fête qui a été magnifique, et dont les débris attestent encore la splendeur. Les familles riches ont leur *villa* aux environs, de véritables oasis de fleurs et de verdure; au milieu s'élève la maison, placée au sommet d'escaliers de marbre et entourée de statues. C'est la vie avec toutes ses jouissances; le vent de la mer fait monter jusqu'aux toits les douces exhalaisons des genêts et des orangers, balançant leurs fruits d'or parmi les plaines empourprées par les sainfoins en fleurs. Les petites villes, pavées de larges dalles unies et glissantes, se montrent de loin en loin avec leurs tours crénelées et leurs remparts à moitié détruits. Privés de commerce, peu adonnés à l'agriculture, la ruine de ces villages de la côte avançait à grands pas; par un inespéré bonheur, il vint un matin l'idée à l'un des habitants, dont l'histoire, qui ne songe à rien, n'a pas conservé le nom, d'y introduire la fabrication du macaroni. Le macaroni a fait circuler la vie et presque régner l'abondance sur tout le littoral; c'est lui qui a rebâti les maisons, donné de beaux jupons rouges aux femmes, des souliers aux enfants qui n'en avaient jamais eu, des vestes aux hommes qui depuis plusieurs années n'en avaient plus. La fabrication du macaroni a créé une population qui manquait. C'est de ce coin de l'Italie qu'on le transporte à Naples, où il s'en fait une si prodigieuse consommation. Dans les rues étroites où l'on s'engage, chaque maison est une fabrique de macaroni; la pâte ruisselle sous le pressoir, elle revêt toutes les formes, elle s'éparpille en petites étoiles, se coupe en losanges, s'arrondit en tubes légers et fragiles, se déroule en fins écheveaux comme une soie dorée; le vermicelle sèche au soleil devant les portes: de Gênes à la Spezzia, on passe entre deux murs de vermicelle, de lazagnes et de macaroni. Les deux bords de la route se sont changés en une longue fabrique, en une interminable boulangerie qui fournit des potages à toute l'Europe. En avançant sur le chemin, on rencontre Rapallo, qui vous offre son hardi clocher; Sestri vient ensuite, montrant son port étroit qui domine la belle villa du prince Negroni. Cet humble bourg de Sestri est plein de fraîcheur et de chansons. On oublie pour un moment les pâtes qui sèchent là derrière, et que l'on retrouvera en reprenant la route. Au lieu des boulangers enfarinés de tout à l'heure, voilà de braves pêcheurs, bien forts et bien brunis par le soleil; ceux-ci tirent leurs barques sur le rivage; ceux-là, suivis d'une nuée de petits enfants qui

Digitized by Google

leur jettent de joyeux adieux, s'en vont lancer leurs filets en pleine mer : vie poétique et hasardeuse! Si vous vous arrêtez devant les maisons, vous croirez avoir sous les yeux un intérieur de la Flandre, mais transporté en Italie, et modifié par le climat. Des chansons répétées en chœur s'échappent de chaque porte ouverte, et si votre regard pénètre dans la chambre, vous verrez se diriger vers vous les yeux noirs et expressifs d'un groupe de jeunes filles occupées à faire de la dentelle. Ici, ce n'est plus comme dans les Flandres, le travail calme au fond d'une pièce enfumée, auprès de la fenêtre, dont l'étroit vitrail laisse pénétrer un jour brumeux; c'est le travail en plein air, avec de folâtres refrains sur les lèvres, avec la mer en face, et un beau soleil qui fait resplendir les voiles blanches à l'horizon; le travail qu'on achève, en jetant des sourires railleurs aux passants, en songeant aux amoureux propos du soir sous les citronniers, au bas de la montagne. A Sestri succède Bracco; Borghetto n'est pas loin. Quelques heures après, on arrive sur une hauteur d'où l'on découvre la mer sous ses pieds, et tout au fond la plaine, une plaine profonde, arrondie comme un vaste entonnoir et tapissée d'oliviers au feuillage sombre. On descend longtemps par une belle route, laissant à droite et à gauche de malheureux villages bâtis en pierres noirâtres sur des rochers dépouillés, qu'ils semblent couronner d'un amas de ruines; on descend toujours, on traverse *la Magra* sur un bac, et on arrive à la Spezzia. La Spezzia est un des ports naturels du golfe de Gênes les plus sûrs et les mieux abrités; rien ne lui manque, excepté cependant ce qui constitue un port, c'est-à-dire des bâtiments de commerce et des matelots; dans le port de la Spezzia, il y a trois mauvaises barques qui font eau de toutes parts, l'an prochain il n'y en aura plus. Le costume des femmes de la Spezzia, ce nid parfumé, si bien caché sous les ombrages, est plein de coquetterie et de grâce; leurs cheveux sont enfermés dans une résille de soie, et sur le devant de la tête elles portent un chapeau, grand tout au plus comme leur main, et dont la paille, tressée avec art, étincelle de délicates dentelles.

A Sarzane, qui est un bourg un peu plus grand que la Spezzia, on arrive sur la frontière des États-Sardes; et comme les droits sur les marchandises, dont la libre entrée est interdite par le gouvernement du roi Charles-Albert, sont fort élevés, les habitants de Sarzane ont compris aussitôt quel avantage immense ils pouvaient tirer de ces prohibitions. S'il prenait envie un beau matin au roi de Sardaigne de supprimer l'impôt établi sur les objets de commerce qui se consomment dans les états de Modène, les habitants de Sarzane se révolteraient, soyez-en sûr, contre leur maître le roi de Sardaigne. Les douanes sardes sont à Sarzane ce que le macaroni est à Napoli; quand on a traversé la première de ces deux villes, et surtout un petit village

Digitized by Google

qui est à une demi-lieue de là, on ne peut plus révoquer l'utilité des lignes de douanes. A quoi servent les douanes? Mais le pays entier se lèvera et vous répondra : A faire vivre les contrebandiers. A Sarzane, tout le monde est plus ou moins contrebandier.

Nous dîmes enfin adieu au pays de Gênes, et nous entrâmes dans les états du duc de Modène et de Massa, le plus remuant, le plus absolu de tous les petits rois qui se partagent cette pauvre Italie. Notre voiture s'arrêta devant une maison d'assez chétive apparence; un soldat se présenta, nous demanda nos passeports, et nous le suivîmes dans la maison. C'était une salle obscure, une espèce de corps de garde; au fond était une table sur laquelle couraient quelques plumes hors de service, et devant la table, le commandant du poste, enfoncé dans un fauteuil de cuir, lisait à haute voix le journal *Della Verita la Voce*, pour quatre soldats groupés autour de lui, et dont deux dormaient profondément.

— Capitaine Ordelafo, dit le soldat qui nous amenait, voici des voyageurs qui désirent passer.

— Quel pays? demanda le capitaine, en posant son journal sur la table.

— Français, répondit le soldat qui avait parcouru les passeports.

— Alors, messieurs, reprit le capitaine, en s'adressant à nous, je suis obligé de vous dire que le duc de Modène vous refuse le passage dans son duché, pour de hautes raisons de politique qu'il serait inutile de développer.

— Mais, pour Dieu! m'écriai-je, songez donc, seigneur Ordelafo que nous avons déjà fait à peu près trois cents lieues, et qu'il nous est impossible de nous en retourner.

— Le duc de Modène n'exige pas aussi que vous vous en retourniez, répondit le capitaine, et vous êtes bien libres, si cela vous convient, de rester sur la route.

— Eh! qu'avons-nous donc fait à votre duc, pour être traités aussi sévèrement?

— Vous êtes Français, messieurs, cela suffit.

— J'ignorais, lui dis-je, que la France fût en guerre avec le duché de Modène.

— Depuis dix ans, reprit Ordelafo, notre prince a votre pays en horreur; et, ajouta-t-il en rajustant sa cravate, sans l'intervention du duc de Lucques, la guerre était déclarée entre nous.

— Hélas! dis-je, je plains mon pays d'avoir à lutter contre un adversaire aussi redoutable, et je suis pleinement convaincu que l'affaire sera chaude. Mais en attendant que nous en venions aux mains, je ne vois pas du tout pourquoi vous ne nous laisseriez pas passer.

— Impossible! fit majestueusement le capitaine en se renversant sur

son fauteuil et se plongeant de nouveau dans la lecture de son journal.

Ordelafo était inébranlable dans sa résolution; je jetai un regard désespéré sur la route. Nos chevaux s'étaient mis tranquillement à manger l'herbe du fossé; quant au *vetturno*, assis sur un tas de pierres, il fumait philosophiquement un cigare et semblait complétement désintéressé dans la question; on distinguait vaguement sa figure impassible au milieu d'un épais nuage de fumée.

— Eh bien! lui dis-je, qu'allons-nous devenir?

— Ce qu'il plaira à votre excellence, répondit-il.

— Mais je vous assure que mon excellence n'est en aucune façon consultée dans ses désirs.

—Cependant, si vous vouliez bien, il y a des raisons que le seigneur Ordelafo entendrait, et il frappait sur la poche de son gilet d'un air significatif.

— Vous croyez que malgré les ordres du duc....

— Rien de plus certain.

Je tirai deux *francesconi*, et les mis dans la main de l'un des soldats; puis, j'allai m'asseoir à côté du *vetturno*, attendant l'effet qu'ils devaient produire. Cinq minutes après, Ordelafo, suivi de ses hommes, s'avança vers nous, le chapeau à la main, et nous dit que le duc de Modène, dont il était le représentant, se faisait un plaisir de nous permettre l'entrée de son duché. Deux *francesconi* avaient produit cette métamorphose. Nous nous remîmes en route, en bénissant l'imprévoyance de cet inexorable duc, qui avait compté sans la vertu des *francesconi*.

Trois heures s'étaient à peine écoulées, et nous étions déjà chez le duc de Lucques; le lendemain, nous arrivions à Pise, en Toscane.

Pays béni du ciel que cette Toscane! L'air y est si pur! Les champs y sont si riches! Les paysages si heureux! Les vignes courent en guirlandes d'un arbre à l'autre; les petites charrettes rouges passent rapidement à vos côtés avec des rires et des saluts, et reviennent à la ville, ou s'en vont à quelque fête dans les montagnes. Ville triste et rêveuse que Pise! On voudrait s'arrêter là, ne pas aller plus loin, y oublier, s'il se pouvait, dans un éternel engourdissement, jusqu'au souvenir de la patrie, de ses agitations continuelles et des combats quotidiens qui s'y livrent. Il y a tant de mélancolie dans ces quais de marbre qui accompagnent l'Arno! La petite église *Santa Maria della Spina*, qui se penche sur le fleuve, est un si gracieux bijou! il faudrait si longtemps pour en apprécier tous les riches détails! L'impression est si profonde quand, à l'autre bout de la ville, on arrive sur cette place, qui est devenue un grand pré aux longues herbes où courent des poulains en liberté, comme au temps où Barbier y passait en méditant son *pianto*. Cette place, terminée par l'édifice le plus étrange de l'Italie, le *Campanile torto*, est fermée d'un côté, par la cathédrale (*il duomo*); de l'autre,

Digitized by Google

par le Baptistère; à droite, par le *Campo Santo*, le poème du Giotto et d'Orgagna, le poème le plus achevé, le plus poétique, le mieux empreint de tristesse et de foi, parmi les plus beaux du moyen âge! Pise ne s'anime un peu que l'hiver; les malades y viennent respirer la santé. A Pise, c'est le silence, c'est l'oubli; la vie est à Florence. Nous partîmes pour Florence.

Lorsque dans le parlement anglais l'Irlandais Burke se leva pour la première fois, William Pitt, Fox, tous ces graves orateurs d'alors, l'écoutèrent avec surprise; le discours terminé, ils battirent des mains, émus et entraînés par cette éloquence poétique, par cette parole harmonieuse et pleine d'images. Si les villes italiennes avaient des représentants comme les villes de la Grande-Bretagne, ce serait au représentant de Florence qu'on battrait des mains. Florence est la cité des habiles parleurs, et la poésie y court les rues. On dirait que les ombres des morts fameux de *Santa-Croce* planent comme de bons génies sur la ville, et y conservent les traditions du beau langage et des arts. Florence est encore le pays du monde où l'on aime le mieux l'art et les artistes. Malgré son architecture cyclopéenne, qui lui donne un aspect grave et imposant, Florence est la ville la plus gaie et la plus aimable qui existe. Le plaisir est la grande chose de la journée, et chacun s'occupe gravement de cette importante affaire. En arrivant à Florence, c'est bien vainement qu'on s'est écrié tout haut qu'on avait beaucoup souffert, qu'on s'était déchiré à quelque amour malheureux, qu'on avait laissé des lambeaux de sa vie à de fugitifs désirs; c'est bien vainement qu'on a entonné un *de profundis* solennel sur ses espérances; le lendemain, on se remet à espérer, à souffrir et à aimer. A Florence, on ne voit se dresser aucune de ces barrières insurmontables que les opinions politiques élèvent au milieu de la société; je ne crois pas qu'on s'y soucie beaucoup d'avoir une opinion. Il faut d'abord jouir de la vie, se jeter au milieu des fêtes. Dans les salons dorés du palais *Pitti*, sous les lustres éblouissants qui font étinceler *la Vierge à la chaise* de Raphaël, et *les Bacchanales* de Rubens, on se contente bien vite de la liberté un peu parcimonieusement mesurée par le grand-duc, et on n'en demande pas davantage; n'a-t-on pas d'ailleurs les courses de char à la place *Santa-Maria Novella*? les promenades derrière les charmilles *Boboli* ou aux *Cascine*? les conversations dans les loges commodes de la Pergola? que désirer de plus! Si au milieu de tout ce luxe s'élève une voix mécontente, c'est sans doute la voix de quelque pauvre penseur, qui s'en vient s'asseoir la nuit en face *Santa-Maria del Fiore*, sur la pierre où se plaçait le vieux Gibelin (Sasso di Dante), et qui se lamente de ne pouvoir publier ses idées. Mais c'est là une note triste, perdue dans ce grand concert de notes joyeuses qui retentit chaque soir. Le temps manque pour songer à la politique et aux révolutions. Les révo-

Digitized by Google

lutions d'ailleurs sont un si triste jeu, et il faut souvent si peu de chose pour faire avorter les plus saintes! Elles ressemblent assez, quelquefois, à ces traînées de poudre qui doivent faire sauter une ville assiégée: qu'une averse vienne à tomber par hasard, et la poudre ne prendra pas feu; les assiégés ne savent pas qu'ils doivent leur salut à ce usage mal fait qui passait tout à l'heure sur leurs têtes. A Florence, chacun veut avoir son jour de luxe et attirer à son tour l'attention publique; chaque palais à sa galerie, bonne ou mauvaise; comme jadis, le palais Riccardi, ce tombeau de la république florentine, suspend ses vieux lustres de cristal et appelle ses danseurs; et cela dure tout l'hiver.

Les Florentins, de quelque classe qu'ils soient, et surtout de la classe populaire, sont doués d'une organisation vraiment poétique. La moindre faute contre la langue les choque; leurs expressions sont recherchées, d'une pureté et d'une précision remarquables. Les mœurs devaient se ressentir de la douceur de la température et de cet amour pour le luxe; les mœurs sont douces et faciles comme le climat, et je ne crois pas qu'en aucun autre lieu on trouve une plus parfaite tolérance. Cela ressemble presque à de la charité chrêtienne.

Le premier jour, la ville remplie de noirs palais qui portent encore les anneaux de bronze où s'attachaient les drapeaux des partis, paraît sévère; mais on s'accoutume bientôt, car ici l'art rayonne d'un vif éclat, à cette place du *palazzo Vecchio*, dont la tour prodigieusement haute a été construite par Arnolfo, l'élève de Cimabuë. Cette place est un musée: la statue équestre de *Cosme Ier*, le *David* de Michel-Ange, *Hercule tuant Cacus*, de Bandinelli, s'alignent devant la façade du palais; sous les arcades de la loggia, *Judith et Holopherne*, de Donatello, et le fameux *Persée*, de Benvenuto Cellini. Il y a bien encore tout à côté des lions en marbre, venus de la villa Médicis, comme aussi de magnifiques bas-reliefs d'un travail exquis. C'est une noble idée de dresser ainsi en plein air ces gigantesques statues faites par des mains illustres! On a tort d'enfermer, comme nous faisons chez nous, les statues dans les salles basses d'un musée qui s'ouvre rarement, et où personne ne vient. Laissons-leur le grand soleil, les saluts de la foule. Que les enfants et les poètes puissent rêver longtemps en les regardant; ouvrons la porte à ces pauvres marbres humides, trésors enfouis et qui ne profitent à personne. N'avons-nous pas, nous aussi, en France, nos jours de soleil? et autant, et peut-être plus qu'ailleurs, des applaudissements pour toute œuvre grande et belle?

Quand on a vécu quelques jours à Florence, on se demande comment les Guelfes et les Gibelins ont pu s'épuiser dans de si sanglantes querelles, au lieu d'aller écouter, assis sur le penchant d'un côteau, de l'autre côté de l'Arno, comme les héros du Décaméron, Dante qui

Digitized by Google

chantait en ce temps-là. On ne s'étonne plus que la presse y ait de nos jours aussi peu de puissance; mais là n'est pas la vraie raison, car en Romagne, où la vie un peu molle de la Toscane est inconnue, où les passions sont plus fortes, la presse est plus inoffensive encore. La véritable raison, c'est que les lois qui régissent ces différents états, cousus assez mal les uns aux autres, ne permettent pas que l'opinion publique se manifeste au grand jour, trace aux citoyens la conduite à suivre, et organise au besoin la résistance contre les gouvernements. On l'a dit bien des fois : en Italie, il n'y a pas un peuple, mais des peuples; le Milanais ne ressemble guère au Napolitain, l'habitant de l'Ombrie ne comprend seulement pas la langue du Toscan. Les liens qui devraient unir tous ces peuples étant aussi relâchés aujourd'hui qu'à l'époque du traité de Campo-Formio, il en résulte que la presse qui serait pour eux le lien intellectuel et fonderait l'unité italienne, le rêve de Machiavel, manque de force. Parler de la presse périodique en Italie, c'est en quelque sorte se borner à faire une simple liste des journaux qui s'y publient. Quant aux recueils littéraires, leur valeur mériterait d'être plus sérieusement approfondie, mais ce serait alors faire l'histoire de la littérature actuelle chez nos voisins du Midi.

Bien que la presse ait une liberté fort limitée, le nombre des feuilles périodiques est encore assez considérable. Et pour ne citer que les plus importantes, soit à cause du nombre de leurs abonnés, soit à cause des travaux qu'elles mettent au jour, nous en compterons environ quinze à Milan, dix à Rome, à peu près autant à Turin, huit à Bologne, etc. Les journaux peuvent se partager en trois classes : les grands journaux, publiés par le gouvernement de chaque état, et qui contiennent les nouvelles officielles; les petits journaux de littérature et de sciences, qui ne touchent jamais à cette lave ardente de la politique; enfin les revues paraissant tous les mois ou tous les deux mois (*in ogni bimestre*). Dans la première catégorie, il faut ranger le *Journal des Deux-Siciles*, la *Gazette de Milan* (*Gazetta privilegiata*), et la *Gazette de Venise*. Elles publient chaque semaine un supplément intitulé : *Atti ed avvisi ufficiali*, qui est l'annonce officielle des décisions des tribunaux et des actes de l'administration. Ce sont les *moniteurs* du gouvernement de Naples et du gouvernement autrichien en Italie. Ces journaux reproduisent, comme les nôtres, les nouvelles des divers états de l'Europe, commentent les discours des chambres et traduisent certains passages des feuilles françaises dont l'entrée est permise de l'autre côté des monts, la *Gazette de France* et le *Journal des Débats*, par exemple. Quant aux organes d'une opinion plus avancée, le *National* et la *Revue du Progrès*, il est inutile de dire qu'il leur est défendu de franchir la frontière, au risque d'attirer sur leurs détenteurs les colères du gouvernement. La feuille périodique se termine régulièrement par les annonces des spectacles,

Digitized by Google

l'exposition du Saint-Sacrement dans telle ou telle église, le logogriphe obligé et la liste des voyageurs partis ou arrivés la veille. Étrange alliance du profane et du ridicule au sacré!

La partie la plus intéressante du journal est le feuilleton. Le feuilleton se compose presque toujours d'articles d'économie politique et de statistique, de recherches sur les chemins de fer ou l'état présent des puissances européennes, mais rarement de morceaux aussi insignifiants que les feuilletons de quelques uns de nos journaux les plus répandus. Au nombre des publications périodiques sérieuses, il faut mettre aussi le *Journal du Commerce* de Florence, qui donne des articles sur l'agriculture, auxquels il joint des appréciations littéraires.

Si maintenant nous passons aux feuilles qui traitent simplement de la littérature, nous trouverons que le nombre en est bien plus grand : *Il Lucifero* à Naples, *Il Bazar* à Milan, l'*Iride novare* à Novare, *il Tiberino* à Rome, rédigé par un architecte, dont l'innocent labeur consiste à adresser des sonnets aux cardinaux. La *Sentinella del Pelorio*, dont l'épigraphe est : *avanti* ! et qui se publie à Messine. Elle contient des scènes de mœurs et d'histoire contemporaine (ainsi dernièrement la mort du comte d'Espagne), et des traductions de romans français. Le livre de M. Sue sur *Jean Cavalier* y a été reproduit. Ce qui est assez remarquable, c'est que ces journaux, la plupart d'une très mince importance, ont, dans chaque numéro, au moins une ou deux pages consacrées à la philosophie et à l'économie politique. Les études économiques ont été de tout temps en faveur en Italie; les esprits y sont poussés naturellement.

Nommons aussi : *Il Giornale privilegiato di Lucca*, *Il Messagere Modenese*, et *Il Facchino*, petite feuille populaire et instructive, dont le nom rappelle à son fondateur son ancien genre de vie. *Il Facchino* a été créé en 1832, à Parme, par un portefaix qui n'avait reçu aucune éducation, et qui, tout en apprenant lui-même, a répandu parmi le peuple d'utiles connaissances. Noble exemple du bien que la presse loyalement dirigée peut faire.

Pour trouver des articles scientifiques et littéraires de plus d'étendue, il faut recourir aux Revues. *Il Progresso* paraît tous les deux mois à Naples; il en est arrivé à sa neuvième année. Comme livre de sciences industrielles, il faut nommer *Il Politecnico*, et comme ouvrage religieux les *Annale delle scienze religiose*. Citons encore deux recueils, tous les deux de quatre à cinq feuilles d'impression : *Il Giornale Modenese*, et *La Rivista Viennese*; ce dernier traduit pour les abonnés de Milan Schiller en italien, et Manzoni en allemand pour les abonnés de Vienne.

La Rivista Europea mérite le mieux d'exciter l'attention parmi toutes celles nommées plus haut. Elle est du format de la *Revue des Deux-Mondes*, dont elle emprunte souvent les articles, qu'elle accompagne

Digitized by Google

de notes assez peu bienveillantes quelquefois pour l'auteur. L'autre mois, c'était une étude de M. Dessalles-Régis sur Casimir Delavigne, le mois précédent, un morceau de M. Philarète Chasles sur la littérature anglaise. Ces traductions sont accompagnées de travaux sur la littérature nationale et de réponses à des pages publiées en France sur l'Italie. Nos critiques et nos romanciers éveillent plus d'un écho autour d'eux.

Quand nous entrâmes à Florence, le nom de Cesare Cantù était dans toutes les bouches. Cesare Cantù est l'auteur de plusieurs ouvrages publiés depuis peu d'années, et qui ont obtenu un grand succès : *Il Galantuomo*, *Carlambrogio di Montevecchio*, *la Storia Universale*, etc. Il venait de traverser l'Italie et se rendait à Messine. Chacun parlait de ce jeune homme de trente-cinq ans, dont les œuvres sont populaires aujourd'hui en Italie. Celui-ci l'avait vu à son passage et vantait le charme de sa conversation. Un Napolitain, qui avait fait la traversée avec lui, lisait un passage d'un journal de Messine, où l'on parlait de l'abondance de ses pensées et de son éloquence facile, qui ne tarissait jamais : — « *La sua parola comechè copiosa e velocissima, non puo reddere appieno l'ardenza e la profuzione dei pensieri che visibilmente lo incalzano.* » A la villa Catalani, ce charmant palais où les peintres, les musiciens, les poètes viennent frapper, s'asseoir quelques heures et verser un peu de leur génie, une jeune fille nous disait, en baissant les yeux et en rougissant, le beau front de Cesare Cantù, l'air de grâce et de candeur que la nature avait donné à son visage.

Dans un pays comme celui-là, où l'on sait ainsi honorer et aimer le talent, l'art peut s'obscurcir sans doute, disparaître un moment derrière le nuage, mais ne peut pas mourir.

EUG. DE MONTLAUR.

Digitized by Google

SAINT-EVREMOND, EN ANGLETERRE.

La duchesse de Mazarin, mariée contre son gré à un des fils du maréchal de la Meilleraye, n'avait pu, malgré toute la bonne volonté du monde, aimer l'époux qu'on lui avait choisi. Il est vrai que cet époux, fort mal fait et fort laid, animé seulement de bas instincts, devait être un *pis aller* bien triste pour Hortense Mancini, accoutumée aux hommages des plus brillants seigneurs de la cour de France, fière encore d'avoir eu sa part d'adorations dans le culte que Louis XIV avait voué successivement à ses deux sœurs : singulière destinée de cet amour, qui pensa faire une reine de la connétable Colonna, et qui conserva assez de force pour lutter encore sur la vieillesse de la comtesse de Soissons ! Madame de Mazarin n'eut pas le chagrin d'être aimée de son mari, elle en fut traitée avec mépris ; et rendue libre par cette conduite, elle profita du premier outrage, pour réclamer une séparation. En sortant de France, à des parents qui cherchaient à la retenir, elle répondait par ce cri, renouvelé de la Fronde : Point de Mazarin ! Point de Mazarin !

Elle alla d'abord en Suisse, puis en Italie et en Allemagne, obligée de fuir sans cesse, pour nous servir d'une expression du temps, devant les flammes qu'elle allumait partout, car telle était sa beauté que pour en tomber éperdûment amoureux, il suffisait de la voir une seule fois. La cour d'Angleterre offrait alors un reflet de celle de Versailles. Le chevalier de Grammont, le comte de Feversham, Saint-Evremond s'y trouvaient ; ce fut donc à Londres que se refugia madame de Mazarin, échappée au naufrage de tant d'amours.

Dans un square, au milieu de *Saint-Jame's Strand*, s'élevait un hôtel de belle apparence. Les fenêtres et les portes en étaient presque constamment fermées, et les voitures qui y apportaient des visiteurs, les gens même de service agissaient avec un air de mystère particulier. Un jour, un homme vêtu sans cérémonie, comme pouvait l'être un habitué de la maison, se présenta à la grande porte, et souleva plusieurs fois le pesant heurtoir en fer travaillé, dont le son se prolongea dans les vastes cours. Enfin, un petit guichet s'ouvrit, et une femme de l'intérieur, ayant reconnu une figure amie, introduisit l'étranger.

Quand celui-ci fut entré dans une salle et se fût assis :

— Tu dis donc, Riquetta, que c'est encore ce sir Herbert qui est maintenant avec ta maîtresse ?

— Oui, monsieur de Saint-Evremond, répondit la soubrette, et vous pouvez voir d'ici son carrosse et sa livrée grise. Ah ! c'est un seigneur qui paraît savoir vivre. Je l'ai aperçu une fois. Il n'est pas beau ; son teint est fort basané ;

Digitized by Google

il a au milieu du front une ride qui le lui partage en deux; mais son air est fort noble. Ah! monsieur, que voulez-vous? quand on a eu une existence malheureuse comme celle que faisait à madame la duchesse son vilain mari, il est bien naturel qu'on cherche à s'en dédommager en tout bien, tout honneur.

— Femme étrange, dit Saint-Evremond, en se parlant à lui-même, dont le malheur est d'être aimée par quiconque la voit! En effet, personne n'a pu échapper à cette nécessité fatale. Depuis le brillant roi de France, jusqu'au brave Baunier, qui s'est fait tuer pour elle; il y a quelques mois, tous ont été attirés comme des phalènes par l'éblouissante beauté d'Hortense Mancini! Il n'y a pas jusqu'à ce pauvre Saint-Evremond, qui, oubliant sa philosophie... son âge, sa figure, qui sont tout à fait d'un philosophe, veut presque se mettre sur les rangs, avec tant de jeunes élégants cavaliers!

—Comme vous êtes triste aujourd'hui, dit la jeune fille en s'approchant; voulez-vous que je vous chante une ariette de Catanzaro, mon pays, et celui de madame? Il faut vous dire que ce sir Herbert a une très belle voix, presque aussi belle que celle de madame. Ils chantent souvent tous deux, et il accompagne avec la mandoline.

— Ecoute donc! interrompit Saint-Evremond tout à coup en prêtant l'oreille, et plusieurs coups de marteau retentirent à la porte extérieure.

— Tant pis! dit Riquetta, je n'ouvre pas. Madame la duchesse n'y est pour personne. Je n'ai fait exception que pour vous, qui êtes presque de la maison.

—Il faudrait cependant voir qui c'est, reprit Saint-Evremond, en entendant frapper avec plus de force.

La soubrette descendit et revint un instant après, le visage couvert de pâleur.

— Ah! per Dio! s'écria-t-elle, c'est M. le duc! j'ai reconnu sa face de hibou. Qu'allons-nous devenir?

—En effet, dit Saint-Evremond, en se levant, et en jetant un regard dérobé dans la rue, je reconnais sur ses livrées la hache consulaire des Mazarin! Mais il est accompagné du shériff et de plusieurs hommes armés; qu'est-ce que cela veut dire?

Le philosophe voulut descendre pour parlementer, mais les domestiques de la maison, effrayés par le bruit et par les sommations du magistrat, avaient ouvert les portes, et Saint-Evremond se trouva nez à nez, dans l'escalier, avec le duc de Mazarin.

— Ah! ah! dit celui-ci, je ne m'attendais pas à trouver ici un compatriote. Mais il est vrai que madame la duchesse fait des esclaves en tous pays. Elle ne dédaigne même pas, à ce qu'il paraît, les vieux poètes râpés. Allons, l'ami, dit-il à un laquais, tu vas nous introduire sur-le-champ auprès de ta maîtresse.

— Cela ne sera pas, Monsieur, dit Saint-Evremond, en contenant sa colère pour tâcher de gagner du temps; cela ne sera pas avant que vous ne m'ayez fait voir en vertu de quel droit vous agissez.

—Comment! cela ne sera pas! s'écria brutalement le duc de Mazarin, en faisant un geste de menace. M. le shériff, lisez-lui donc votre mandat, et ne perdons pas plus de temps ici.

—Au moins, dit Saint-Evremond, en voyant la grosse d'un arrêt du parlement

ment de Paris, revêtue de la formule d'exequatur des autorités anglaises, qui autorisait le duc de Mazarin à reprendre sa femme partout où il la trouverait; au moins me sera-t-il permis d'aller prévenir madame la duchesse, pour qu'elle ait le temps de se conformer à cet arrêt, si bon lui semble, avant qu'on n'emploie la violence. Vous allez garder cette porte, dit-il à quelques suisses de la maison, qu'il plaça, armés de leurs épées et de leurs hallebardes, devant le passage du duc, et vous ferez usage de vos armes contre le premier qui tentera d'entrer.

Puis, se faisant jour à travers cette haie, qui se referma derrière lui, il s'élança à travers les appartements. Il ne tarda pas à être arrêté par une porte.

— Madame la duchesse! s'écria-t-il d'une voix étouffée, en se heurtant à cet obstacle inattendu; Hortense! pour Dieu! ouvrez; il y va de plus que de votre vie!

Et, entendant derrière lui les voix menaçantes de l'escouade, qui était près de forcer l'entrée, il battait de son corps, avec désespoir, le chêne qui résistait.

Enfin, dans un dernier effort, les ais de la porte s'ouvrirent, et il entra précipitamment. Un cavalier s'avançait au devant de lui l'épée à la main.

— Sortez! lui dit Saint-Evremond, ne perdez pas un instant! Vous prendrez par les jardins, vous escaladerez le mur, et, si l'on vous poursuit, vous vous enfoncerez dans Saint-Jame's-Parck!

— Qu'avez-vous donc? dit madame de Mazarin, qui arriva par derrière, sans paraître se douter de ce qui se passait; que signifie cette exaltation? Saint-Evremond, êtes-vous devenu fou?

— Remettez-vous, mon ami, dit le cavalier avec une bonhomie railleuse. Ne trouvez-vous pas, Hortense, continua-t-il, en faisant allusion à l'énorme loupe que Saint-Evremond portait entre les deux yeux; ne trouvez-vous pas que cet homme ressemble à Atlas qui porterait le monde mal d'aplomb?

— Mais, malheureux! s'écria celui-ci, ne te dis-je pas qu'il n'y a pas un instant à perdre!

Et il s'élança sur son adversaire avec une telle impétuosité qu'il le terrassa avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense.

— Sir Herbert, dit-il en lui mettant un genou sur la poitrine, sir Herbert, car je présume que tel est votre nom, votre vie est à moi, si vous ne jurez de m'obéir à l'instant même!

Celui-ci, l'ayant promis, se releva avec confusion, en rengainant son inutile épée. Monsieur, dit Saint-Evremond en l'aidant à s'enfuir, je suis gentilhomme, et demain, si vous voulez, je serai à votre disposition.

— C'est dit, repartit l'autre en lui serrant la main. Et il disparut.

Le duc de Mazarin alors put entrer.

Resté seul avec sa femme, au lieu d'user des droits que lui donnait l'arrêt du parlement, il se contenta de l'injurier à son ordinaire, et partit en lui enlevant ses diamants, qui avaient une valeur d'à peu près deux cent mille écus. Par de semblables expéditions, renouvelées à chaque besoin d'argent, il parvint à ruiner la principale héritière du cardinal Mazarin, qui avait eu une fortune de trente millions!

Digitized by Google

Quoiqu'un duel fût chose toute nouvelle pour Saint-Evremond, il dormit fort tranquillement, et, le lendemain matin, son unique serviteur, en ouvrant ses rideaux, lui annonça une visite.

Saint-Evremond fit introduire sur-le-champ.

— Monsieur, lui dit l'étranger, vous devinez sans doute l'objet de ma visite. Je m'appelle Thomas Killegrew, et je suis chargé par sir Herbert de vous indiquer le lieu où vous allez pouvoir vous rencontrer tous deux.

— Je vous suis à l'instant même, dit Saint-Evremond en sautant à bas de sa ruelle et en s'habillant.

Sa toilette achevée, il passa le baudrier de son épée et accompagna le témoin.

Il ne fut pas étonné de le voir prendre le chemin de Saint-Jame's-Parck, où les rencontres étaient alors fréquentes. Bientôt, ils suivirent une avenue qui conduisait au palais enfumé des rois d'Angleterre.

— Allons! pensa Saint-Evremond, il paraît que je vais avoir affaire à un officier du roi. Du reste, Killegrew, qui sert de second, m'annonce que ce doit être un des favoris. Sir Herbert est certainement un pseudonyme, mais qui cache-t-il, ce pseudonyme? Ce n'est pas Rochester, qui est blond, ni Buckingham, qui est très brun, ni Jermyn, qui est tout petit. Attendons.

Ils entrèrent au palais, et traversèrent plusieurs salles remplies d'officiers de toute espèce ; à la vue de Killegrew, les huissiers ouvrirent toutes les portes sans hésitation.

Enfin, Saint-Evremond, conduit par son compagnon, se trouva dans une chambre où plusieurs seigneurs, réunis dans une embrasure, riaient. Il y en avait un au milieu d'eux qui avait le chapeau sur la tête. Quel ne fut pas l'étonnement de Saint-Evremond en reconnaissant dans celui-là le faux sir Herbert !

— Monsieur, dit en s'avançant Charles II, car c'était lui, je connais les motifs de votre conduite d'hier; et je les approuve. Je sais que vous avez voulu sauver la réputation d'une femme, et quoique vaincu par vous, je me déclare satisfait; l'êtes-vous ?

— Complètement, sire, car je vous avouerai que le fait des armes n'est pas mon fort.

—Diable! cependant vous m'avez renversé du premier coup : votre choc est irrésistible !

—Ma foi, sire, je ne sais comment je m'y prendrais s'il fallait recommencer. Je suis étonné et confus de ma victoire. Si M. le chevalier de Grammont était ici, il vous dirait que je n'en ai fait autant de ma vie. Il faut que j'aie eu la main heureuse pour commencer par un adversaire tel que vous.

—Que parlez-vous du chevalier de Grammont? dit le roi. Ah! nous ne l'avons plus : avec lui s'est envolée notre gaîté. Rochester a perdu sa verve, Buckingham, qui n'a plus ce modèle devant les yeux, s'habille comme un commis endimanché. Aussi les filles d'honneur nous dédaignent, nous regardent presqu'en pitié. Je ne regrette pas son départ puis qu'il a retrouvé une patrie. J'espère, M. de Saint-Evremond, que le roi de France complétera son œuvre en rappelant aussi l'écrivain aimable qui tient exilée avec lui la plus grande partie de l'esprit de la nation.

Digitized by Google

J'ai retrouvé ici une patrie, répondit Saint-Evremond, et votre majesté m'a fait oublier le roi de France.

Ah! pensa-t-il, ce n'est pas le traité des Pyrénées qui m'exile, ce n'est pas du roi de France qu'il dépend de me rappeler, Hortense Mancini est mon étoile des mers. Partout où elle se dirigera, je la suivrai. Fasse le Ciel qu'elle ne retourne pas en France! en la voyant au milieu des siens, je tremblerais d'être supplanté; tandis qu'à l'étranger, je suis sûr d'être son meilleur ami.

— Tu ne sais donc pas, mon vieux philosophe, dit le lendemain madame de Mazarin à St.-Evremond, qui assistait à sa toilette; tu ne sais donc pas à qui tu as eu affaire hier.

—Je vois, répondit St.-Evremond, en faisant allusion à la comtesse Colonna, que Louis XIV avait failli épouser, et à la comtesse de Soissons qu'il aimait encore, je vois que votre sort et celui de vos sœurs est d'enchaîner les rois. Je ne me doutais guère que par contre-coup mon rôle pût être d'en terrasser un. Il n'y a que votre beauté pour opérer de semblables choses. Hélas! pourquoi faut-il que les plus surprenantes faveurs que m'accorde la fortune soient pour moi sans conséquence.

Depuis, lorsqu'il voyait du coin d'un salon Hortense Mancini, entourée d'hommages, assurer l'empire de sa beauté sur tant de vassaux turbulents, qui parfois se jetaient des regards de défi, il pestait du rôle où il lui fallait se renfermer, et il se disait : Ah la rude besogne que d'être le sigisbé d'une telle femme, et que cela demande de philosophie!

Émile de Guépoulain.

Digitized by Google

NATIONALITÉ FRANÇAISE.

Un de nos amis et collaborateurs, M. Charles Didier, vient de publier un excellent petit livre, dont voici l'introduction. L'ignominie de notre politique extérieure donne à cet éloquent opuscule un douloureux à propos.

Il est de mode aujourd'hui dans un certain monde, et malheureusement dans plus d'un monde, d'ériger en culte, en religion, les intérêts matériels. Que d'hommes en ce temps-ci n'en professent pas d'autre ! Matérialisme politique est devenu le mot d'ordre et de ralliement d'une école affiliée au pouvoir, éclose sous son aile, et qui marche, enseignes déployées, à la conquête de la société. C'est là, du moins, le vœu des adeptes ; c'est leur plus cher espoir.

Nier les intérêts matériels de l'Etat, ce serait nier que l'homme a un corps à nourrir, à loger, à vêtir, et c'est à quoi personne, assurément, n'a jamais songé ; mais proclamer, comme on le fait, la prédominance des intérêts matériels sur les intérêts moraux, et prétendre asservir les premiers aux seconds, c'est dépouiller l'homme des attributs qui le constituent et qui font qu'il est homme.

Ceci, du reste, n'est au fond qu'une dispute de mots : la dualité qu'on s'efforce d'établir est impossible, elle est même puérile ; l'homme, dans son état normal, vit à la fois des deux vies, et ces deux vies sont si étroitement unies en lui, elles sont combinées, identifiées de telle sorte, qu'elles se confondent et n'en font qu'une. On ne saurait, même par la pensée, les concevoir isolées ; la cessation de l'une entraîne inévitablement celle de l'autre. Ce qui est vrai pour l'individu ne l'est pas moins pour l'Etat, qui n'est qu'une association d'individus. L'Etat est un, comme l'homme est un. Le scinder, c'est le frapper au cœur, c'est le tuer.

La doctrine exclusive des intérêts matériels pèche donc par la base : en principe, c'est un non-sens, et dans l'application une impossibilité.

Ainsi, puisque l'Etat est soumis aux mêmes conditions d'existence que l'individu, il a les mêmes besoins. Matériels ou moraux, tous ses intérêts doivent marcher de concert et s'équilibrer ; sans cette harmonie préétablie et nécessaire, il y a désordre, et, par conséquent, souffrance. Représentez-vous un homme réduit à la vie strictement matérielle, sera-ce un homme ? Il en est de même de l'Etat. La conséquence logique du matérialisme politique est donc la dégradation de l'espèce et la dissolution de la société.

Digitized by Google

Est-ce là le but que se proposent ceux qui ont planté sur les ruines du passé l'étendard des intérêts matériels? Nous nous plaisons à croire qu'ils y marchent sans s'en douter; et que, en posant les prémisses, ils n'ont pas vu les conséquences. Nous aimons mieux leur croire moins de logique que moins d'humanité. Mais ils sont sur la route qui mène aux abîmes et les Etats et ceux qui les conduisent.

S'il était possible à ces mauvais conseillers d'entraîner la France dans leurs écarts; s'ils la décidaient jamais à les suivre, c'en serait fait à l'instant de tout progrès. Les lumières de l'intelligence s'éteindraient incontinent, et de grossières ténèbres couvriraient la terre; car les Etats, pas plus que les hommes, ne violent jamais impunément les lois éternelles. Mais cela ne sera point, ces tentatives insensées nous alarment peu. Les ministères et les dynasties peuvent bien se suicider, les nations ne se suicident pas; l'instinct de conservation est tout-puissant chez elles; quand on les croit perdues, le ciel leur envoie à temps quelqu'une de ces illuminations libératrices qui leur montrent le précipice et les ramènent aux bonnes voies.

Toutefois, quoique nous soyons tranquilles sur le résultat final de ces doctrines anti-sociales, anti-humaines, nous ne cesserons pas un instant de protester contre elles; car si elles ne peuvent longtemps égarer les peuples, elles peuvent un instant ébranler les esprits faibles, et c'est déjà trop. Elles ont cela de funeste, d'ailleurs, qu'elles s'adressent à ce qu'il y a de moins noble dans l'homme, au lieu de s'adresser aux sentiments supérieurs, sans lesquels la société n'est plus qu'un troupeau.

Il y aurait de la déraison à venir, de propos délibéré, se mettre en hostilité contre les intérêts matériels; nous voulons, au contraire, qu'ils soient satisfaits comme les autres, satisfaits pleinement; mais nous croyons qu'ils doivent être subordonnés aux intérêts moraux. Personne n'a jamais osé dire aux hommes : « Soyez riches, d'abord; et puis, si vous pouvez, ayez de l'honneur et de la vertu. » C'est pourtant là ce qu'on dit en face à la société, ce qu'on lui répète chaque jour avec un aplomb qui a du moins le mérite de la naïveté; nous lui dirons, nous : « Sois vertueuse, d'abord, et tu seras toujours assez riche. »

Les mœurs publiques sont faussées, il faut les rectifier; les âmes sont énervées, il faut les retremper; les consciences sont sceptiques et assoupies, il faut les réveiller et les convaincre en les éclairant. L'intelligence est impuissante quand elle est seule, et la science est stérile si l'idée morale ne vient la féconder. Supposez une vaste intelligence dénuée de moralité, vous avez le génie du mal sur la terre; la science ne serait, dans les mains de cet être malfaisant, qu'un instrument d'égoïsme, et par conséquent de désordre et de destruction; car il la ferait servir, non à la gloire et au bonheur de l'humanité, mais à la satisfaction de ses propres appétits et aux caprices de son imagination; et si un tel être avait la durée et la puissance, il finirait par absorber la création tout entière dans sa dévorante personnalité.

Tout gouvernement, quelle que soit d'ailleurs sa forme, doit nécessairement arriver au même résultat, s'il n'est moral. La morale sociale consiste à diriger, non au profit de l'individu, mais au profit de l'espèce entière, toutes

Digitized by Google

les forces de la nature ; en dehors de cette règle absolue, il n'y a plus que privilége, exploitation.

Mais nous voulons bien, par hypothèse, supposer un gouvernement qui appliquerait dans sa rigueur la doctrine des intérêts matériels. Certes, un Etat ainsi gouverné devrait être, matériellement parlant, le plus riche, le plus florissant du monde. Ses finances seraient les mieux administrées, son revenu le plus considérable, son agriculture et son commerce rivaliseraient de prospérité ; des chemins de fer sans nombre feraient circuler d'une frontière à l'autre, avec la rapidité du sang dans les artères, tous les produits de la richesse publique. Des banques nationales commanditeraient le travail, des comptoirs d'escompte doubleraient les ressources de l'industrie par les miracles du crédit ; en un mot, un tel état serait sur la terre l'idéal de la vie positive, et, à défaut de développement intellectuel, ce serait au moins une compensation.

Maintenant faisons un retour sur nous-mêmes, et voyons si la France, qu'on gouverne depuis dix ans au nom, et au nom seul, des intérêts matériels, ressemble en rien au tableau que nous venons d'esquisser.

Loin de là, tous les intérêts y sont en souffrance. Comptez les faillites, elle se succèdent avec une rapidité et dans une progression effrayantes. Entrez dans les manufactures, qu'y voyez-vous? des salles désertes, des métiers abandonnés. Les caisses d'épargne, instituées pour recevoir et pour capitaliser les modiques économies du travailleur, sont assiégées périodiquement par une foule innombrable qui vient, non pas verser, mais retirer son modeste pécule. La petite bourgeoisie elle-même, ces marchands qui vivent de leur négoce de tous les jours, ces petits rentiers qui se reposent de quarante, de cinquante ans de travail dans une médiocre aisance, consultez-les. Ceux-ci sont perpétuellement troublés dans leur existence par les perturbations de cette Bourse, où le télégraphe déplace des millions ; et, quant aux autres, ils ne vendent plus, n'achètent plus, vivent, par conséquent, d'expédients, de privations, et font de la misère au lieu de faire de la richesse.

Où sont vos banques nationales? avez-vous un seul établissement de crédit public institué sur des bases démocratiques et vraiment utile? Les capitaux se resserrent tous les jours davantage ; les escomptes sont usuraires, et tel est le malheur des temps, que les usuriers deviennent des personnages importants qu'on ménage. Ils dévorent les villes, ils dévorent bien plus encore les campagnes ; et en présence d'un pareil fléau, que faites-vous pour l'agriculture, pour cette nourrice féconde des peuples, qui occupe les quatre cinquièmes de la population française? Elle est livrée à la routine, à l'ignorance, à la pauvreté, et l'on ne songe pas même à lui venir en aide ; sous ce rapport, la France est en arrière, non seulement de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suisse, mais de pays bien moins avancés que ces trois états.

Le haut commerce n'est pas dans des conditions plus heureuses ; les débouchés se ferment au lieu de s'ouvrir. Un réseau de douanes hostiles répond à nos prohibitions impolitiques, et, les roueries gouvernementales descendant des hautes régions du pouvoir chez les particuliers, l'improbité est passée en habitude et en principe dans les transactions commerciales. Le commerce français n'a jamais joui de si peu d'estime à l'étranger, et à l'in-

Digitized by Google

térieur est-il un consommateur qui ne s'en plaigne ? Que de scandales chaque jour met en lumière !

Vous parlez depuis dix ans de chemins de fer : combien en avez-vous? Nous passons sous silence l'Amérique ; mais l'Angleterre, la Belgique en sont sillonnées dans tous les sens ; l'Allemagne, la Prusse, l'Autriche même et la Russie s'enrichissent tous les jours, sous nos yeux, de lignes nouvelles. Et pendant ce temps, que fait votre administration routinière et méticuleuse des ponts et chaussées ? Elle défait le lendemain les projets de la veille, et décourage par ses mille tyrannies bureaucratiques les entreprises les plus sérieuses. Semblable aux eunuques du harem, elle ne fait rien d'elle-même et empêche les autres de faire. Vos communications fluviales ne sont pas en meilleur état ; vos canaux, qui ont englouti des capitaux énormes, sont hors d'usage huit mois sur douze, et vos routes même, déjà si insuffisantes, sont impraticables, sur beaucoup de points, une partie de l'année. Sur les trente-huit mille communes de France, combien y en a-t-il qui puissent communiquer entre elles librement et en tous temps ?

Nous ne voulons pas sonder à fond toutes les plaies qui saignent sous nos yeux ; mais, nous le demandons aux hommes consciencieux de tous les partis, sont-ce là les symptômes d'une société normale et bien organisée ? Pendant dix ans vous avez tout immolé aux intérêts matériels : gloire, initiative, honneur national, conscience, tout en un mot ; et ces intérêts, auxquels vous avez fait de si grands sacrifices, n'ont jamais été si profondément compromis. Tous vos ennemis ont profité de la paix pour s'enrichir, pour s'agrandir ; vous en avez profité, vous, pour amoindrir et appauvrir la France. L'Europe est prête à tout événement, et vous, l'êtes-vous ? Parcourez les groupes, les salons même et les comptoirs, vous n'entendrez partout que l'expression du mécontentement, de l'inquiétude, du soupçon. Il n'est pas jusqu'aux hommes d'argent, oui, les hommes d'argent, qui ne s'écrient eux-mêmes : « Plutôt la guerre qu'une paix si désastreuse ! »

Digitized by Google

Nous avons sous les yeux un livre fort intéressant, publié dernièrement par Mme Mary Meymieu, sous ce titre : *du Paupérisme anglais* (1). Cet ouvrage est digne d'attirer l'attention de quiconque se livre, dans un but utile, à des études sérieuses : nous lui empruntons le chapitre suivant, qui confirme ce que nous avons dit dans la *Revue* sur l'inefficacité de tous les remèdes partiels appliqués aux maladies sociales dans un milieu corrompu.

LA CHARITÉ COLLECTIVE.

A côté des aumônes individuelles dont la paresse et l'imposture recueillent la plus forte part, se trouve la charité collective, sinon plus éclairée, du moins plus réfléchie.

Celle-ci, au lieu de semer ses dons d'une main distraite, parcourt d'un œil attentif le vaste champ de la misère, le divise en compartiments et assigne à chacun la tâche qu'il doit remplir, le coin qu'il doit défricher; aux uns les enfants abandonnés, aux autres les vieillards sans ressource, à celui-ci le malade sur son lit de douleurs, à celui-là le prisonnier qui gémit dans un cachot. La première institution charitable connue en Angleterre fut fondée à Londres au commencement du XIIe siècle. Elle y fut regardée sans doute comme une heureuse innovation, comme une ère nouvelle dans l'histoire de la bienfaisance; aujourd'hui qu'on a poussé jusqu'à ses dernières limites la division de la charité, qu'il existe des institutions spéciales pour tous les genres de misères, on est tenté de se demander si, malgré leur apparence spécieuse, elles ne recèlent pas toutes un germe de mort, si elles ne conduisent pas à des résultats encore plus fâcheux que l'aumône, si, enfin, la charité collective ne réduit pas en système toutes les erreurs de la charité individuelle?

De même qu'en économie politique il est reconnu que la population tend toujours à dépasser les moyens de subsistance; en fait de charité, il y a un principe qui ne souffre pas d'exceptions, — c'est que le nombre des malheureux augmente avec le fonds destiné à les secourir; — et ce principe, on peut d'autant moins le contester, qu'il n'est que le résultat formulé d'une expérience longue et invariable. Si le premier effet de tout nouvel établissement de charité est de remédier à une souffrance qui existe déjà, son effet ultérieur est d'en agrandir la sphère et d'en perpétuer la durée; et ceci est aussi vrai peut-être appliqué à quelques uns de ces maux qui paraissent le plus indépendants de la volonté humaine, le plus en dehors des causes morales, qu'aux institutions qui, comme celles des enfants-trouvés, offrent à l'immoralité une prime ostensible et poussent à l'abandon des devoirs les plus saints. En effet, quelle institution se recommande plus vivement que celle-ci aux

(1) A Paris, chez Cherbuliez et comp., libraires, rue de Tournon, 17.

Digitized by Google

sympathies de tous ceux qui, cédant aux mouvements d'une pitié irréfléchie, vont au devant du mal actuel sans songer à l'avenir ; quel malheur plus immérité que celui de ces êtres innocents exposés à périr sur la voie publique? quelle nécessité plus pressante que celle de les recueillir ? quelle œuvre plus belle en apparence que celle de les arracher à une mort imminente, de les élever, de les instruire, de les adopter ? Partout ils excitent la compassion la plus vive ; il est des pays où l'on ne se contente pas de les admettre au droit commun, mais où un luxe de générosité leur ouvre les rangs des classes privilégiées. En Russie, ils sont libres par le fait même de l'exposition ; en Espagne, nobles ; en Turquie, libres et musulmans ; et l'éducation qu'on leur donne, l'avenir qu'on leur prépare, est conforme à cette fiction charitable ; en France, où l'on récompense cependant avec moins de faste dans la personne des enfants l'inconduite et la cruauté des parents, l'expérience de deux siècles a dissipé les rêves de la bienfaisance ; et des embarras multipliés exigent qu'une théorie raisonnée serve désormais de guide à la pitié aveugle. Qui ne sait les résultats de la législation qui a prévalu jusqu'à présent ? — Pour ceux qui en sont l'objet, une mortalité plus grande de moitié que la mortalité ordinaire, c'est-à-dire un infanticide involontaire et inévitable, mais bien plus meurtrier que ne le serait l'infanticide des mères ; — pour la société, une augmentation toujours croissante dans le nombre des naissances illégitimes, c'est-à-dire, un surcroît de population malheureuse, isolée et flétrie sans crime ; — pour les finances, un impôt tellement onéreux, qu'il menace d'absorber en entier les fonds dont les départements disposent ! En Angleterre, dont seule nous nous occupons ici, les leçons de l'expérience ont été moins chèrement achetées ; ce fut un riche négociant de Londres qui y fonda, en 1739, l'hospice des enfants-trouvés (1) ; 400 enfants y furent reçus, et le nombre s'en accrut d'une manière si prodigieuse, que vingt ans après, dans le courant d'une seule année, 6,000 furent déposés dans le tour. Avertis par une augmentation aussi rapide du danger qu'il y avait à faciliter l'accès de l'hospice, les gouverneurs supprimèrent les tours et exigèrent des mères la preuve qu'elles étaient dans l'impossibilité d'élever leurs enfants ; cependant, quelles que soient les précautions prises contre l'imposture, les limites dans lesquelles doit nécessairement se renfermer toute charité privée, le principe est toujours le même : — c'est toujours le triomphe du vice et de la paresse sur la vertu et le travail. Entre l'ouvrier forcé de s'imposer les sacrifices les plus pénibles pour élever son enfant dans l'indépendance, et l'homme débauché qui voit le sien confié jusqu'à l'âge de 5 ans aux soins d'une bonne nourrice de campagne, recevoir ensuite dans l'hospice une éducation très supérieure à celle des écoles ordinaires, et en sortir, à l'âge de 15 ans, pour être mis en apprentissage à la ville ou chez un fermier, selon ses goûts ou son aptitude, — tout l'avantage est pour ce dernier.

Les raisons de morale publique qui militent contre cette institution, aujourd'hui si justement décriée, s'appliquent avec plus ou moins de force à beaucoup d'autres qui obtiennent une faveur presque universelle. Les sociétés de charité maternelle font un appel irrésistible aux meilleures sympathies de tous ; elles donnent à la femme du peuple, dans un de ces moments mal-

(1) Foundling Hospital.

Digitized by Google

heureusement trop rares où toute distinction factice s'efface devant le sentiment d'une commune nature, où l'on reconnaît que la Providence nous a encore plus réunis que la fortune ne nous a séparés, une faible portion du bien-être qui est échu en partage à la femme du riche; — et cependant, quelle charité plus pernicieuse! Sans dire qu'enlever une mère à sa famille est une mesure d'autant plus fâcheuse, que l'inquiétude de l'absence, l'isolement, le changement d'air et de régime occasionnent un surcroît considérable de mortalité; et que recevoir des femmes non mariées est une mesure évidemment immorale; — sans s'arrêter aux cruels mécomptes de celles qui, oubliant, comme on oublie toujours, les ressources limitées de l'établissement, se voient trompées dans leurs espérances au moment le plus critique, — on ne peut se dissimuler que si les hospices des enfants trouvés offrent une prime au libertage, ceux des femmes en couche (1) en offrent une à la population dans un pays où elle est déjà excessive; et que des parents, qui, trop pauvres ou trop insouciants, ne se sont pas ménagé un fonds de réserve pour des besoins prévus longtemps à l'avance, présentent une faible garantie de la manière dont ils éleveront un enfant qui, avant même de faire son entrée dans la vie, est déjà un fardeau pour la société.

Donner un asile à la vieillesse, creuser un port pour le vaisseau brisé par la tempête paraît une œuvre digne d'éloges; — et cependant, promettre cet asile à l'âge avancé, c'est enlever à la jeunesse un motif puissant d'activité et de sage économie, c'est porter atteinte à la piété filiale; ce n'est pas même contribuer au bonheur de ceux que l'on cherche à soulager; — car l'hospice qui sépare l'aïeul de tout contact avec les descendants, dans lesquels il pourra revivre, qui éloigne de tout ce qui se rattache à son passé celui qui n'a plus d'avenir, qui brise violemment des habitudes qui sont incorporées à l'être, l'hospice où l'âme languit dans la tristesse et se corrode dans l'inaction, — qu'est-ce, sinon une tombe qui ensevelit un homme vivant?

L'auteur a parfaitement raison. Et qu'en conclure? Qu'il faut se résigner à des maux sans remède? A Dieu ne plaise! La conclusion légitime, la voici: — Il faut changer, par la base, un ordre social dans lequel toute noble tentative est fatalement impuissante; il faut s'attaquer au principe même du mal, au lieu de s'attacher puérilement aux conséquences; pour tout dire en un mot: il faut réorganiser le travail.

(1) Lying in Hospitals.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

THEATRE FRANÇAIS : Retraite de Mlle Mars. — RENAISSANCE : La réouverture. — THEATRE ITALIEN : *Béatrice di Tenda*. — OPÉRA-COMIQUE : *Le Guittarrero*. — PORTE-SAINT-MARTIN. — VAUDEVILLE. — VARIÉTÉS. — PALAIS-ROYAL.

Mlle Mars est décidée à se retirer d'un théâtre dont elle a été, et dont elle est encore la gloire la plus brillante. La certitude de sa retraite a ranimé le zèle de tous les amateurs de son magnifique talent, et des recettes considérables accompagnent chaque représentation de Mlle Mars comme une garde d'honneur. On s'empresse de jouir des derniers rayons de ce soleil couchant. Mlle Mars, comme l'astre à son déclin, semble jeter plus d'éclat que jamais. Elle reprend tous les rôles de son répertoire, et elle les joue avec une incroyable jeunesse d'organe, et toute la perfection que peut donner l'expérience unie à une intelligence supérieure. La tendre Araminte, la coquette Sylvia, ces deux charmantes femmes de Marivaux ont été représentées par elle avec un charme exquis, une grace parfaite ; et Célimène, Elmire, ces créations plus importantes, comme leur esprit, leur tact, se trouvent admirablement compris par Mlle Mars !... Cependant, Mlle Mars est poursuivie de misérables injures, qu'on a presque honte de rapporter. Elle est insultée comme les anciens triomphateurs. On va même jusqu'à lui jeter des couronnes funéraires ; peut-être ira-t-on jusqu'à la pierre tombale, et voilà comment de longs et éclatants services sont récompensés par certaines gens! Le public, heureusement, fait justice de ces hostilités, dont nous ne voulons pas rechercher les causes, et toutes les fois que Mlle Mars paraît sur la scène, des salves multipliées viennent lui payer le tribut d'hommages qui lui est dû : il y a encore du goût en France.

— La Renaissance a fini par rouvrir ses portes au public ; on y a joué la *Fête des Fous*, drame de MM. Fournier et Arnould, dans lequel l'acteur Bouchet et Mlle Fitzjames se sont fait remarquer. Ce drame, emprunté aux traditions Dijonnaises, sur la *Mère folle* et ses compagnons, peint, avec assez de vérité, les mœurs joyeuses et satiriques des anciens étudiants. La *Fête des Fous* a obtenu du succès. Mais ce n'était pas la pièce promise au spectateur. Ce n'était pas non plus une œuvre assez importante pour déterminer la vogue, et l'on ne saurait trop plaindre ce théâtre du coup qui est venu le frapper. On ne saurait trop s'élever contre la décision arbitraire qui a ruiné les espérances de ce théâtre et atteint la fortune d'un homme de lettres recommandable, en s'opposant à la représentation de la pièce de M. Gozlan.

La *haute comédie* qu'on a jouée à ce sujet, et qui est tout à fait du ressort

Digitized by Google

de Bilboquet, a été spirituellement analysée par l'auteur, dont l'indignation contenue, a su montrer tout l'empire que possède un homme d'esprit, sur lui-même, dans une cause personnelle. Cette odieuse confiscation d'un travail honorable, car c'est une véritable confiscation, a quelque chose de révoltant. Eh quoi! un homme fera un conte de fée à la façon de Perrault, et parce que le lieu de la scène se trouve, par hasard, en Angleterre, on viendra lui ravir le fruit de son travail! On n'imagine pas que dans l'année 1840, après deux révolutions faites pour conquérir quelques libertés, un gouvernement n'ait pas plus de respect pour les productions de l'esprit. Si la morale avait été outragée, si, dans ses préoccupations d'artiste, l'auteur avait blessé, par des nudités, la pudeur publique, nous concevons l'intervention d'une censure, mais, lorsqu'on songe aux motifs qui ont empêché la représentation de cette pièce, on est, pour ainsi dire, confus. On courbe le front sous l'humiliation du pays.

M. Gozlan, en remettant dans son tiroir un manuscrit éventré, déchiqueté, sali par toutes les mains qui l'ont touché et même foulé aux pieds, a dû sentir une vive amertume au cœur. Outre la profanation subie par cette œuvre de la pensée, aussi pure, aussi chaste, aux yeux du poète que la première femme qu'on aime; il y avait encore une profonde déception de fortune. Lorsqu'un auteur est réduit à subvenir, par le secours de sa noble plume, aux dures nécessités de la vie, et qu'il est obligé de consumer ordinairement les forces de son esprit dans un travail quotidien, quels sacrifices ne s'impose-t-il pas pour achever une œuvre de laquelle dépend la modeste opulence de l'homme de lettres et un peu de renommée! Le bien-être de sa famille, une partie de sa gloire, son propre sang a passé dans son ouvrage, et c'est s'attaquer à son existence, en quelque sorte; c'est plonger le scalpel dans ses entrailles vivantes, que de le soumettre, par un frivole prétexte, au martyre de la censure et au veto ministériel, sans même lui offrir une indemnité, qu'il refuserait peut-être dans sa dignité blessée, mais qu'il serait généreux de lui proposer. Des Caraïbes ne se comporteraient pas autrement, en vérité!

Ce qui nous a le plus étonné dans toute cette scandaleuse histoire, c'est la naïveté des censeurs; ils font naître, en effet, des allusions qui n'existent pas, et qui, existeraient-elles, n'auraient pas la gravité qu'on leur suppose. En appelant l'attention du public sur des choses, la plupart du temps inoffensives, ils insultent eux-mêmes les personnes qu'ils prétendent servir. Tout le bruit qui a été fait, à propos de la reine d'Angleterre, n'est flatteur ni pour elle, ni pour le mari. A qui le doit-on? Aux gens même qui se sont établis ses protecteurs. Aussi, lord Granville, qui est un homme d'esprit, a-t-il été sur le point de demander des explications sur la défense qu'on avait faite de jouer ce drame, en disant, avec raison, que les amis qui veulent protéger de cette façon ressemblent à l'ours de la fable, dont le pavé malencontreux tue son homme, afin de le soulager de la démangeaison d'une mouche.

— Il est surprenant que le ministère, tandis qu'il y était, n'ait pas empêché de jouer *Béatrice di Tenda*, au théâtre Italien. Qu'y voit-on? Le mari d'une reine, et quel mari! il commence par se plaindre de son sort, et par raconter ses infortunes; « Le joug qui pèse sur moi est trop lourd à porter. Ne régner que pour elle... etc.»

Digitized by Google

Di peso
Emmi il giogo, a cui son preso;
Non regnar che per costei.

Et savez-vous ce que fait ensuite ce malheureux. Il trame un complot contre son épouse et reine, et, pour se saisir du souverain pouvoir, en même temps que pour satisfaire un autre amour, il envoie au supplice sa royale compagne. Voilà un mari dangereux! Voilà un homme digne du courroux d'autorités constituées. Ne peut-on pas craindre qu'il ne mette à mal les Cobourg? Eh bien, on le laisse parfaitement tranquille; il chante des airs; il fait sa partie dans le duo, dans les quatuors et personne ne dit mot. Voyez un peu l'injustice. Je dénonce à la censure Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. La censure ne sait pas son métier : est-ce donc à nous de le lui apprendre?

La *Béatrice di Tenda* est un des premiers ouvrages de ce doux cygne enlevé sitôt au monde musical. On y voit apparaître, mais encore incertaines et fugitives, ces charmantes mélodies auxquelles il a su donner, depuis, une forme plus arrêtée et qui sont devenues populaires. Tamburini, Mario, Mme Persiani, Mme Albertazzi relèvent cet opéra de toute la valeur de leur talent.

—L'Académie royale de Musique a eu un début heureux, celui de Mme Carlotta Grisi. Il n'y a qu'un mot à dire sur Mme Carlotta Grisi. Elle est la femme de Perrot. Il est à regretter que cet excellent danseur, qui lui a communiqué sa merveilleuse souplesse, ne soit pas à côté d'elle; ils s'entendent si bien! La reprise des *Noces de Gamache* n'a pas eu de succès. On a même estimé doublement malheureux le duc de Berry, qui a été tué au sortir de cet opéra. La soirée était fatale pour lui.

— La veine heureuse de M. Scribe se continue. Le *Lion amoureux*, assez jolie pièce, très difficile à faire, et qui a réussi au Gymnase; *el Guittarrero*, à l'Opéra-Comique, témoignent de sa fécondité, en même temps que de son habileté; il semble s'être retrempé dans son *Verre d'Eau*. L'intrigue d'*el Guittarrero* n'est pas d'une grande nouveauté, mais elle est conduite avec bonheur; l'intérêt s'y trouve assez bien ménagé; elle a même un certain côté assez romanesque qui ne va pas mal à un opéra-comique. Un jeune Portugais, qui n'a reçu de son père pour tout héritage qu'une guitare et une épée, a laissé l'épée pendue à quelque vieux clou, comme trop lourde à porter pour un piéton, ainsi que le dirait Figaro, et il n'a pris que la guitare, jugeant que cet instrument lui vaudrait mieux pour gagner sa vie. Cependant, il a le cœur bien placé, et, en voyant son pays courbé sous la domination espagnole, il pense quelquefois à l'épée de son père. Les patriotiques idées font place, d'ordinaire, à des rêves d'amour. Il a vingt ans, il chante bien; il joue de la guitare; il est joli garçon. Pourvu de tous ces avantages, il ose lever les yeux sur la belle Zarah, mais Zarah est la plus fière portugaise qui soit au monde. Zarah est allée jusqu'à souffleter le comte Alvar, pour quelques propos indiscrets. Ricardo, notre amoureux, a donc peu de chances. Désespéré, il va se jeter à l'eau, comme font les amoureux d'opéra comique, mais un homme l'arrête au bord de l'abîme; c'est un négociant, que Ricardo prend pour un mendiant, et qui n'est autre qu'un millionnaire mal vêtu.

Cet homme qui conspire pour la liberté de son pays, contre l'habitude des

Digitized by Google

négociants, presque toujours dévoués à l'ordre de chose existant, quel qu'il soit, pourvu que leur commerce soit assuré, propose huit jours de réflexion à Ricardo, en jurant que si les projets qu'il n'avoue pas encore ne réussissent pas, il sera le compagnon du jeune guitariste, et qu'ils se noieront ensemble, en chantant la romance de *Fleuve du Tage*. C'est convenu, dans le cas toutefois où la fortune ne se serait pas déclarée pour Ricardo; mais à peine Ricardo a quitté ce brave homme, son sauveur, que la fortune se met à lui sourire. Le comte Alvar, toujours furieux contre Zarah, imagine un expédient afin de l'humilier; c'est de faire passer Ricardo pour un riche seigneur arrivant d'Amérique, fiancé inconnu de la belle Zarah! Il donnera à Ricardo de riches habits, de l'or, des chevaux, des diamants, tous ce qui séduit les femmes. Ricardo accepte cette offre qu'on lui fait : en vain la délicatesse lui dit que cela n'est pas très bien de se travestir ainsi pour tromper celle qu'il aime; l'amour le pousse à le faire; l'amour et la délicatesse ne marchent pas toujours ensemble. Ricardo ne tarde pas à se faire aimer de la jeune Zarah, qu'il avait déjà charmée par la douceur de sa voix, lorsqu'il chantait des romances sous son balcon. Le mariage a lieu, bien que les remords aient pris Ricardo au moment de la cérémonie, et qu'il ait écrit une lettre dans laquelle il se faisait connaître; mais la lettre a été interceptée par le comte Alvar. Vous jugez du désespoir de Zarah, quand elle apprend que son mari n'est qu'un joueur de guitare; cependant, elle est moins sensible à l'affront fait à sa noblesse, qu'à celui qui a été fait à son amour. Ricardo un imposteur, quelle pénible pensée! Ricardo, dépouillé de ses beaux vêtements, comme le vicomte de Jodelet et le marquis de Mascarille, dans les *Précieuses ridicules!* Zarah est confondue, on le serait à moins. Notre négociant avait, par bonheur, rétabli les affaires du jeune aventurier. Il lui propose de le métamorphoser maintenant en duc de Bragance, que la police espagnole recherche; il le vend même à un inquisiteur au prix de 300,000 francs. Avec cet argent, et à l'aide d'un certain Pinto, comme dans l'histoire, il fait une révolution; le vrai duc de Bragance triomphe, et Ricardo, pour prix de son dévouement, obtient la main de la belle Zarah! Voilà comment les révolutions et l'amour rapprochent les distances.

Cet opéra-comique, coupé heureusement pour la musique, a fourni à M. Halévy des situations que l'habile auteur de *la Juive* et de *l'Éclair* a merveilleusement rendues dans sa belle langue musicale. Cette partition fait le plus grand honneur à la grâce élégante et correcte du style habituel de M. Halévy. Il y a des morceaux d'une facture originale; mais on distingue surtout une forme pure et mélodieuse. L'opéra-Comique a obtenu un beau et durable succès, auquel ont grandement contribué les acteurs, Mlle Capdeville, qui a obtenu un premier prix au Conservatoire, s'est montrée digne de sa réputation. Elle a chanté avec justesse, avec expression. Roger a été charmant. Ce jeune acteur, doué d'une très jolie voix, est en progrès. Botelli a donné lieu de remarquer sa belle voix dans un rôle où il a fait preuve de complaisance ainsi que de talent. L'ensemble enfin a été on ne peut pas plus satisfaisant.

—Bien que le succès de l'*Abbé Galant*, cette pièce spirituelle de M. Laurencin, et dans laquelle Bouffé est si plaisant, ne soit pas épuisé, le Gym-

Digitized by Google

nase a donné une nouveauté ; le *Veau d'Or*. Vous savez que c'est le dieu du temps. M. Ledoux vend de l'argent, c'est-à-dire qu'il est usurier. Tout le monde lui fait la cour ; il voit à ses pieds la terre entière ; il n'en est pas plus fier, il fait son métier sans ostentation. L'usure est son commerce à lui. Ce type est bien saisi ; il a du comique : la pièce a réussi, et l'auteur, qui compte plus d'un succès dans son bagage, M. Dupin, a été nommé au milieu des applaudissements.

—La Porte-Saint-Martin s'est piquée d'honneur. Depuis notre dernière revue, elle a donné plusieurs pièces, qui, sans être très neuves, n'avaient pas vieilli dans les cartons. Le *Gamin de Londres* est une quatrième ou cinquième édition de *Japhet*.—Le roman du capitaine Marryat fera le tour de nos théâtres. Il s'est arrêté aussi au Vaudeville, sous le titre du *Tailleur de la cité*. Arnal s'est mis de son côté à la recherche de son père ; il se trouve être le fils d'un grand seigneur. Arnal, se croyant peu fait pour les grandeurs, préfère son échoppe au riche hôtel de son père, et substitue en son lieu et place un autre enfant naturel, qui va siéger au parlement. Arnal rend cette pièce fort gaie, comme presque toutes les pièces où il joue. On applaudit surtout au Vaudeville une charmante comédie d'Eugène Guinot, le spirituel feuilletonniste. Le public, ce sultan difficile, est très content de la *Nuit au sérail :* Mlle Brohan en est l'héroïne ; on n'a pas plus de grâce et d'esprit qu'elle. Même succès dans la pièce un *Monsieur et une Dame*, pour Arnal et pour Mlle Broh.

—Mme Ancelot, qui est à l'heure présente la femme d'un académicien, a donné au théâtre des Variétés une pièce vertueuse, dans laquelle Vernet se montre excellent comédien, sous les traits d'un ancien militaire plein d'honneur, dont le fils passe un instant pour un voleur, parce qu'on l'a vu descendre d'un pavillon mystérieux, où il s'était introduit pour dérober un ruban appartenant à une jeune fille qui l'aime. Amant discret, il n'avoue rien, et préfère passer par les mains d'un juge d'instruction ; mais sa belle le tire enfin d'embarras ; elle vient dire, comme Agnès :

Il m'a pris... le ruban que vous m'aviez donné.

Les Variétés ont assaisonné cette comédie un peu sentimentale et larmoyante d'une bonne folie comme on n'en trouve qu'à ce théâtre : c'est la *Descente de la Courtille*. Hyacinthe, acteur dont le masque est assez réjouissant, s'y montre étourdissant de bêtise, et Levassor parfait mime dans un rôle de pierrot. Debureau est vaincu. Les danses carnavalesques qui terminent cette parade sont du plus bel effet. Hyacinthe, déguisé en prince, et s'exerçant dans la danse sérieuse, est fort plaisant ; Mlle Esther danse à merveille cette cachucha populaire que les gardes municipaux sont obligés de surveiller de près dans les divertissements publics. Sous ce titre, les *Bombés*, le théâtre des Variétés a donné une autre bouffonnerie qui ne fera pas rire les bossus. — Au Palais-Royal, *Mme Camus*, amusante folie.

Voilà tout ce qui s'est passé d'important depuis un mois. On parle beaucoup de la fécondité du prochain mois : gare aux giboulées de mars !

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

La veille du jour où la funeste loi des fortifications devait être votée, nous disions : « Prenez garde à l'effet moral d'une loi semblable. Vous ne voulez pas d'un 10 août ? Craignez un 18 brumaire. »

Nos appréhensions se réalisent. La loi, votée par la chambre des députés, porte déjà ses fruits, comme l'a fort bien dit le *Journal du Peuple*. Il y a chez les ennemis de nos libertés redoublement d'audace. La presse est frappée avec une violence inaccoutumée. Les lettres attribuées à Louis-Philippe servent de prétexte à l'incarcération préventive, arbitraire d'un gérant de journal, et, chose monstrueuse, d'un rédacteur en chef, légalement irresponsable. Enfin, comme pour donner du relief à nos dangers, la Pairie cite le *National* à sa barre, parce que le *National* a parlé de la sénilité de la Pairie.

Mais le gouvernement n'est pas tracassier seulement, il est stérile. Veut-on s'en convaincre ? Il est pour cela une moyen bien simple, hélas ! qu'on suive les débats des chambres. Quelle incertitude dans les principes ! quelle pauvreté de vues ! quelles pitoyables discussions pour arriver à des résultats pitoyables ! Ainsi, une loi de douanes a été dernièrement présentée à la chambre. L'occasion était belle assurément pour aborder les plus importants problèmes de la civilisation moderne. Quelques orateurs l'ont essayé ; mais de quelle façon, grand Dieu !

Au point de vue des principes, la question était celle-ci : L'institution des lignes de douanes a-t-elle une valeur scientifique ? Le système prohibitif est-il bon ou mauvais ? La dessus, le combat n'a pas manqué de s'engager. Mais il ne date pas d'hier ce combat, et nous doutons qu'il finisse jamais, si on ne se décide à le transporter sur un terrain nouveau.

Le système prohibitif est utile, nécessaire même, disent les uns ; car si vous n'arrêtez pas l'invasion de certains produits étrangers, ne voyez-vous pas que vous créez aux produits similaires de l'intérieur une concurrence mortelle ? que deviendront alors les industries indigènes que cette concurrence menace ? Si vous êtes sans pitié pour les maîtres, pitié, du moins, pitié pour les ouvriers ! Savez-vous bien ce que coûte de souffrances et de larmes à cette classe condamnée, qui n'a que son travail pour vivre, le trouble apporté dans tout une sphère d'industrie ? L'État est le protecteur né de tous les intérêts nationaux : quel plus noble usage peut-il faire de son droit d'intervention, que celui qui consiste à abriter sous son aile les tentatives fécondes des riches et le travail des pauvres ?

Le système prohibitif est funeste, répondent les autres ; car il atteint l'immense classe des consommateurs ; car il force pauvres et riches à payer souvent

Digitized by Google

fort cher ce qu'ils pourraient obtenir souvent à bon marché. Le système prohibitif est funeste, s'ils s'agit de matières premières, par exemple ; car il tarit dans sa source la production nationale, en dérobant à la main d'œuvre ses éléments. Il est funeste, s'il s'agit d'objets manufacturés ; car il donne à certaines industries qui ne sont pas nées vraiment viables, un encouragement ruineux et trompeur. Et puis, que signifie cette protection à l'ombre de laquelle il arrive si souvent au génie national de s'assoupir? Est-ce un pouvoir bien intelligent que celui qui, au lieu de pousser l'industrie avec l'aiguillon, la retient avec des lisières? Mais quoi! tout tarif appelle des représailles. Tout produit étranger que nous repoussons de nos ports, ferme les ports des autres pays à un produit indigène. Le système prohibitif ne saurait donc favoriser ceux-ci qu'à la condition de ruiner ceux-là. Un droit trop élevé sur les fers est une atteinte presque directe portée à la prospérité des contrées qui produisent du vin. Que les maîtres des forges applaudissent : les vignerons pousseront des cris de détresse. Admirable genre de protection que celui qui met aux prises tout les intérêts! Touchante intervention que celle qui décuple l'anarchie!

Voilà ce qui se dit de part et d'autre. Eternelles redites! Or, relativement parlant, les premiers ont raison. En thèse absolue, ils ont tort. Que faire? L'embarras de la décision a fait naître une théorie mixte qui semble prévaloir aujourd'hui. On s'accorde assez généralement à reconnaître que, vu les nécessités d'une situation dont on ne saurait sortir en un jour, il faut maintenir du système prohibitif ou protecteur tout ce qui peut en être maintenu ; mais qu'il faut, en vue de l'avenir, en retrancher tout ce qui peut en être retranché. Cette troisième opinion, en apparence fort raisonnable, est au fond assez puérile, et si on veut savoir notre avis, nous dirons franchement que, dans les termes où on le pose, le problème est tout à fait insoluble.

Voici le fait : ce qui doit être mis en question, ce n'est pas le système prohibitif, c'est le principe de libre concurrence. Tant que la libre concurrence sera maintenue, le système prohibitif ou, si l'on veut, protecteur, restera comme une nécessité fatale.

Et qu'on ne crie pas au paradoxe, car comment, je le demande, a-t-on pu en venir à regarder un régime de douanes comme une chose utile, bienfaisante, et, dans certains cas, indispensable? La réponse est facile. Il a fallu protéger certaines industries indigènes contre la supériorité naturelle des industries étrangères rivales. Mais n'aurait-il pas mieux valu que ces industries indigènes ne fussent pas nées? Sans doute, puisqu'elles sont venues au monde dans des conditions défavorables, puisqu'elles ne peuvent se maintenir que par le tribut qu'elles lèvent sur tous les consommateurs nationaux, puisqu'elles ne vivent qu'à la condition de sucer, pour ainsi dire, le sang de toutes les autres industries? Pourquoi donc sont-elles nées. Demandez-le au principe de la liberté d'industrie.

Il est évidemment dans les conditions de cet antagonisme universel, fruit amer de notre ordre social, que toute chose soit tentée, bonne ou mauvaise ; que toutes les sphères soient envahies, qu'elles puissent ou non contenir ceux qui s'y précipitent. La concurrence est un régime de hasard ; elle pousse par son essence même à une production aveugle ; elle encourage l'imprévoyance;

Digitized by Google

elle absout d'avance toutes les témérités; fille de l'individualisme, elle est mère de l'esprit d'aventure. Faut-il s'étonner si, sous son empire, se sont produites tant de conceptions folles, et si, dans le mouvement désordonné qu'elle imprime à l'activité de chacun, tant d'industries ont été essayées qui ne devaient pas l'être? Voilà le mal, et voilà ce qui a fait d'un système de douanes une nécessité véritable. Une fois l'édifice bâti, alors même qu'il l'aurait été follement, il faut bien le soutenir pour qu'il n'écrase personne sous ses ruines!

L'intervention de l'État, par le moyen des douanes, des prohibitions, des tarifs, serait-elle nécessaire, si cette intervention s'exerçait *à priori* par le moyen d'un gouvernement industriel sagement et vigoureusement organisé? Il est clair que non. Qu'on se place, par exemple, au centre du système que nous avons proposé dans cette *Revue* sur l'*organisation du travail:* le problème des douanes reçoit à l'instant une solution aussi simple que féconde. En effet, introduire dans le travail le principe d'association, établir entre toutes les industries indigènes un vaste système de solidarité, reconnaître, enfin, dans l'État le directeur suprême de la production nationale, ne serait-ce pas couper court à toutes les entreprises insensées que le caprice ou l'égoïsme individuels engendrent, et qu'il faut ensuite protéger aux dépens de tous les intérêts légitimes? Pour éclaircir ma pensée, je suppose l'État maître de toutes les forges du royaume, et les faisant exploiter, non à son profit, mais au profit de tous; qu'arriverait-il s'il lui était démontré que la nation gagnerait immensément à l'abolition de tout droit sur les fers étrangers? Ce qui arriverait? C'est qu'à l'instant même il éteindrait ses forges; et cela par la raison toute simple que, résumant en lui les mille intérêts divers de la société, il n'aurait pas de raison pour s'obstiner dans une industrie funeste à la masse de la société. Eh bien, à la place de l'État mettez des particuliers, la question change aussitôt de face. Pour peu qu'ils aient engagé dans cette industrie, funeste à la masse de la société, d'énormes capitaux dont la perte les laisserait écrasés; pour peu qu'ils emploient des ouvriers nombreux qui, chassés de leurs ateliers, ne trouveraient pas d'asile prêt à les recevoir, la nécessité d'un système protecteur se montrera sur-le-champ, impérieuse, fatale, inéluctable. La conséquence de ce raisonnement, et nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur ce point qui nous paraît assez nouveau, c'est QUE LE MEILLEUR, LE SEUL MOYEN DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE QUE LES ÉTRANGERS VIENNENT NOUS FAIRE SUR NOS MARCHÉS, C'EST DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE QUE NOUS NOUS Y FAISONS NOUS-MÊMES LES UNS AUX AUTRES; ou, en d'autres termes, le meilleur, le seul moyen d'obtenir, sans des bouleversements affreux et des troubles mortels, la liberté du commerce, c'est de remplacer par un régime d'association et de solidarité ce qu'on a si faussement décoré de ce beau nom : la liberté de l'industrie.

La Chambre est peu réformatrice de sa nature, on le sait; elle n'avait donc garde d'envisager d'une façon aussi radicale la question qui lui était soumise. Au reste, on doit reconnaître que la loi de douanes, telle qu'elle était présentée, ne comportait pas de bien solennels débats.

Les dispositions les plus importantes du projet concernaient les houilles, les machines à vapeur, les fils de chanvre et de lin.

Digitized by Google

On sait que, d'après l'ordonnance de 1837, les droits sur les houilles étrangères apportées dans nos ports par des navires français avaient été fixés à 50 cent., depuis Dunkerque jusqu'aux Sables d'Olonne, et à 30 cent. pour tous les autres points du littoral. Ce régime de droits différentiels a reçu, dans notre législation commerciale, la pompeuse qualification de système des zones. Or, que résulte-t-il naturellement de ce système de zones? Que les conditions de tarif n'étant pas les mêmes pour tous, il peut arriver que pour la fabrication d'une tonne de fer, on paie sur un point un prix plus que double de celui qu'on paierait sur un autre. Le principe des zones n'est donc pas bizarre seulement, il est injuste ; il place dans des conditions de succès tout à fait inégales, des industriels à qui la loi doit une égale protection. Voilà pourtant le principe que le nouveau projet de loi proposait de consacrer. M. Bignon s'est élevé avec force contre cette législation absurde. Il a demandé que, pour tout les points du littoral sans exception, le droit fût rendu uniforme et fixé à 30 cent. Tentative vaine! Nous vivons sur un sol où rien n'est plus facile que de planter un abus, rien de plus difficile que de le déraciner. Qu'a prétendu le ministre du commerce, adversaire de l'amendement proposé par M. Bignon? Il a parlé de favoriser les houilles du centre? Mais comment le tarif de 50 cent. les favoriserait-elles? Est-ce que ces houillères peuvent approvisionner les points du littoral? Est-ce qu'il leur est donné de venir verser leurs produits sur les marchés de Rouen, du Havre, de Nantes? Non, parce que les moyens de transport leur manquent, Non, parce que nos rivières ne sont pas suffisamment navigables. Quels sont donc les marchés que les houillères du centre peuvent approvisionner? Ceux d'Orléans, de Paris? Eh bien, ce sont précisément ceux que ne sauraient aborder les houilles étrangères, parce que, forcées de remonter nos fleuves, elles auraient à payer en assurances, fret, transbordements, des sommes qui enfleraient démesurément leur prix de revient. C'est ce qui a été fort bien démontré dans la discussion. Ainsi, le tarif que le projet de loi proposait de consacrer, et que la chambre a maintenu, est une atteinte gratuite à toutes les règles de l'équité; il ne protége pas le moins du monde l'industrie qu'on a la prétention de protéger, et n'a pour effet que de mettre la houille à un prix très élevé. Or, qu'est-ce que la houille? l'âme de l'industrie.

La décision prise à l'égard des machines à vapeur nous paraît digne d'éloges. Le droit sur les machines tirées de l'étranger avait été jusqu'ici de 33 pour cent. Ce droit, joint à la cherté de toutes les matières qui entrent en France dans la construction des bâtiments, était un véritable obstacle sérieux au développement de notre prospérité maritime. Aussi ne possédons-nous guère que cent quatre-vingts bateaux à vapeur. C'est trop peu, beaucoup trop peu pour une nation comme la France; et l'Angleterre, sous ce rapport, a sur nous un avantage marqué. C'est sur mer, personne n'en doute plus aujourd'hui, que doivent se résoudre tous les sanglants problèmes. A la vapeur appartient l'empire du monde. Il faut donc féliciter la chambre d'avoir aboli le droit de 33 pour cent et d'avoir encouragé les constructeurs français par une prime équivalente. Double et heureuse impulsion donnée à la plus haute de toutes nos industries, à celle qui porte dans ses flancs le secret de nos destinées.

Digitized by Google

Nous féliciterons aussi la chambre d'avoir repoussé l'augmentation de droit demandée pour les chanvres et fils par la commission chargée de l'examen du projet de loi. Cette question, d'une importance capitale, a été traitée dans la *Revue* par notre ami, M. Barthélemy Hauréau, d'une manière si savante et si lumineuse, que nous n'avons rien à ajouter à ce qu'il en a dit. Qu'il nous suffise de faire remarquer que le travail de notre collaborateur se retrouve tout entier dans le discours prononcé par M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce (1).

A la discussion de la loi des douanes, ont succédé les débats que provoque toujours la grande concession des fonds secrets.

Pourquoi des fonds secrets, répètent depuis bien longtemps tous les hommes d'un cœur honnête et d'un esprit droit? Et à cela les ministres de répondre en chœur : « Ne faut-il pas veiller sur la sécurité des citoyens, déjouer les mauvais desseins des partis, pénétrer les complots, prévenir les émeutes? Le pourrait-on sans fonds secrets? Demander leur suppression, c'est donc vouloir ôter au pouvoir tout moyen de protéger la société. » De protéger la société? Entendons-nous. S'il s'agit de la société telle que vous l'avez faite, vous avez mille fois raison ; mais prenez bien garde que ce qui vous donne raison, c'est précisément le vice de notre ordre social.

Dans une société bien organisée, la police serait, de tous les pouvoirs, le plus respectable et le plus respecté; elle n'aurait pas besoin d'enrégimenter, au profit d'une coterie dominante, des mouchards, des assommeurs, des agents provocateurs, armée impure qu'on n'ose salarier que pendant la nuit.

Dans une société où le gouvernement serait autre chose que l'expression passagère d'une minorité victorieuse et pressée d'épuiser son triomphe, le gouvernement n'aurait pas besoin de se faire défendre à la sourdine par des écrivains qui ont peur de leur propre conscience ou la prostituent; l'Etat aurait ses journaux, qu'il déclarerait siens, qu'il entretiendrait ouvertement, comme il convient, aux frais du budget, et qui seraient les premiers de tous pour l'importance, pour le talent, pour la considération.

Chose étrange! Nous vivons dans une société au sein de laquelle les fonctions les plus honorables, les plus utiles, sont les plus décriées. Quel plus noble rôle, par exemple, que celui d'écrire pour l'Etat, sous ses inspirations, et de participer ainsi au gouvernement intellectuel et moral de la société? Eh bien! ceux qui le jouent aujourd'hui, ce rôle, ils osent à peine se nommer ; ils ont à se défendre sans cesse contre le soupçon de servilisme qui les enveloppe, et le pouvoir qui les emploie reconnaît si bien lui-même la légitimité de ce soupçon, que, pour récompenser leurs services, il demande des fonds secrets. Voyez un peu ce qu'il faut à un geôlier de qualités précieuses et rares pour qu'il exerce convenablement ses fonctions : il lui faut de la douceur, de la modération, beaucoup de dignité dans les manières et le langage, une fidélité incorruptible, une fermeté mêlée de bienveillance. Le geôlier, pourtant, est un homme à qui vous n'oseriez serrer la main en public, et ses fonctions touchent à celles de bourreau. C'est qu'au lieu d'être des maisons de refuge, d'éducation morale et de repentir, vos prisons n'ont jamais été qu'une sen-

(1) Voir la *Revue du Progrès* du 1er août 1840 et le *Moniteur* du 18 février 1841.

Digitized by Google

tine de vices et qu'un cloaque. Dire qu'une société ne peut vivre qu'à l'aide de services impurs, c'est prononcer contre elle une condamnation capitale. Les fonds secrets sont nécessaires, assurez-vous ? Eh bien ! j'en conclus, non qu'on les doit supprimer, mais qu'il est urgent de les rendre inutiles. Et, pour cela, que faire ? Changer les bases de l'ordre social qui a besoin de ces hideux appuis. Ainsi, nous en venons toujours à ce point, que toute réforme partielle est une chimère, et qu'il n'y a de réel, de possible, que la réforme de l'ensemble.

Voilà le thème que nous aurions voulu entendre développer à la tribune, à l'occasion des fonds secrets. Savez-vous un sujet plus vaste, plus intéressant, plus élevé, plus digne d'occuper l'attention d'une assemblée? Mais pour une chambre comme celle qui parade au palais Bourbon, tout se réduit à je ne sais quels vains pugilats, jeux d'enfants dont la bêtise publique fait toute l'importance!—Qui sera ministre, de M. Guizot, de M. Molé ou de M. Thiers? Quelle est, de toutes les coteries qui divisent la chambre, la plus puissante? Le centre gauche l'emporte-t-il par le nombre sur la gauche, ou bien est-ce la gauche qui l'emporte sur le centre gauche? Et combien de voix compte le centre droit? Et de combien de boules peuvent disposer les doctrinaires?... —Tels sont les formidables problèmes qui, posés périodiquement par les fonds secrets, viennent défrayer quinze jours durant la polémique. Nous vivons de ces sottises!

Le dégoût me prend, et la plume s'échappe de mes mains. Il faut tout dire, cependant. Encore un peu de patience, lecteur, M. Jouffroy est un philosophe, il touche, en cette qualité, des appointements énormes ; c'est une des lumières de l'école; c'est un des plus savants docteurs du constitutionnalisme moderne. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner en quoi consiste la valeur de ses doctrines. Voyons : M. Jouffroy, dans son rapport, croit révéler au monde une vérité tout à fait neuve, quand il s'écrie que la plaie du gouvernement, en France, c'est l'instabilité. Prenons acte de cette déclaration. Or, en matière de gouvernement, l'instabilité, c'est l'impuissance ; et l'impuissance, c'est le néant. M. Jouffroy reconnaît donc qu'en France, le gouvernement est de trop? Et quand je dis que l'instabilité, c'est l'impuissance, je ne fais que résumer les développements du rapport. Car, on doit cette justice à M. Jouffroy qu'il a parfaitement montré les funestes conséquences de cette instabilité qu'il déplore. Mais les causes? Les causes? Un philosophe se doit de les chercher. On aura beau se lamenter sur cette perpétuelle oscillation du pouvoir, qui rend impossibles toute énergie dans l'action, toute suite dans les idées : la continuité du mal finirait par lasser la plainte. Si le gouvernement est instable, c'est parce qu'il manque de force et d'unité. Je me trompe : à proprement parler, il manque de corps et de vie. Car, où gît la souveraineté? Est-ce dans la royauté ou dans la chambre? D'où part l'action dirigeante? Est-ce de la cour ou du parlement? A quel principe la société est-elle soumise? Est-ce au principe électif ou au principe héréditaire? Qu'on se décide. Car il n'est pas plus possible à un peuple qu'à un homme d'avoir deux têtes. La Convention fut un pouvoir logique et fort, parce qu'elle fut un pouvoir unique. La royauté, sous Louis XIV, fut un pouvoir plein de suite et de vigueur, parce qu'elle fut un pouvoir unique aussi.

Digitized by Google

Mais quelle persistance et quelle énergie veut-on qu'apporte dans ses desseins un gouvernement qui ne saurait se définir lui-même, un gouvernement livré à un éternel ballotage?

Si, en fait de politique intérieure, les doctrines de M. Jouffroy ne sont ni neuves, ni complètes, il faut avouer qu'en revanche ses théories sur la politique extérieure brillent par une grande originalité et ne laissent rien à désirer. Suivant M. Jouffroy, la seule politique digne de la France, à l'extérieur, est une politique non française. Ainsi, ce que l'honorable rapporteur reproche à M. Thiers, c'est d'avoir apporté dans les affaires d'Orient une préoccupation trop vive des intérêts spéciaux de la France. Ce reproche a, du moins, le mérite de la singularité. Mais M. Jouffroy est tombé ici dans une confusion d'idées étrange pour un philosophe. Sans doute la France est une nation essentiellement cosmopolite; sans doute il est dans ses habitudes historiques, dans sa mission providentielle, dans son génie, d'intervenir noblement et généreusement dans les débats du monde; aussi, en a-t-elle toujours agi de la sorte, quoi qu'en pense M. Jouffroy. Mais pour que le cosmopolitisme de la France soit fécond, pour que son action soit féconde en étant dévouée, il importe que la France tienne un rang élevé parmi les nations. C'est précisément parce que sa puissance appartient à tous, qu'elle se doit de veiller sévèrement à ce qu'elle reste intacte, inviolable Le rôle de la France est de se consacrer au triomphe de tous les vertueux instincts, de toutes les grandes idées; mais il ne sauaait être de se rapetisser, de s'amoindrir, de reculer devant des prétentions injustes, de donner gain de cause contre elle, même à des intérêts égoïstes. C'est ce qu'elle a fait dans la question d'Orient. Que M. Jouffroy nous dise donc quel service la France a rendu au monde en abandonnant Méhémet-Ali qui s'était fié à sa parole, et en livrant la Syrie au mercantilisme anglais? Est-ce là du dévouement cosmopolite? Non, c'est de la faiblesse, de la pusillanimité, c'est l'abandon des autres et de soi-même. Il y a plus : en s'effaçant dans cette grave circonstance, la France a commis — et que la honte en retombe sur les vrais coupables! — la France a commis un crime envers l'humanité, dont la destinée est si étroitement liée à la sienne. Qu'arrive-t-il en effet? Nous lisions dernièrement dans le *Morning Advertiser* que Méhémet-Ali avait conçu pour nous le plus profond mépris; que, fatigué d'une lutte si longue, il se jetait définitivement dans les bras des Anglais; et que l'Angleterre avait sujet de se réjouir de son influence dans un pays si bien préparé pour le vieux système britannique des *importations* et des *exportations*. En même temps, la diplomatie lançait un *memorandum* ayant pour but d'apprendre à l'Europe que Méhémet-Ali n'est qu'un pacha héréditaire.
et son empire qu'une province turque. Quelles seront donc pour le monde les conséquences de cette abnégation héroïque de la France, que M. Jouffroy ne trouve pas encore assez complète? La Russie installée à Constantinople, et l'Angleterre installée au Caire; c'est-à-dire, une moitié du monde livrée au génie de la barbarie, et l'autre moitié au génie de l'égoïsme.

J'ai en ce moment sous les yeux une excellente brochure de M. Th. Fabas, sur l'*Urgence de la réforme électorale* (1), et j'y trouve une victorieuse réfuta-

(1) Paris, chez Paulin, rue de Seine, 33.

Digitized by Google

tion des hérésies de M. Jouffroy en matière de cosmopolitisme. « Nous ne croyons « pas, dit M. Th. Fabas, à cet amour de l'humanité, qui, ne s'appliquant de « préférence à aucune société particulière, se vaporiserait, pour ainsi dire, « sur toute la surface du globe. Rousseau, l'ami des hommes, s'indignait con- « tre ceux qui prétendent aimer les Chinois et les Tartares, pour se dispenser « de servir leurs voisins. La Convention avait écrit au frontispice de ses lois : « *Nul n'est bon citoyen, s'il n'est bon fils, bon époux, bon père, bon ami.* « Il faut ajouter à ces belles paroles : Nul n'est ami de l'humanité, s'il n'est « d'abord fidèle et dévoué citoyen. Est-ce que la société universelle du genre « humain peut se concevoir sans l'existence indépendante des diverses na- « tions qui la réalisent partiellement chacune dans son sein, et qui en cons- « tituent l'ensemble par leurs relations amicales, en attendant une associa- « tion plus intime? Maintenir, à tout prix, la nation dont nous faisons partie « dans son rang et dans son légitime domaine est donc pour chacun de nous « le meilleur moyen de servir l'humanité et d'y jouer dignement notre rôle. « Même sur ce qui touche aux intérêts du monde entier, il n'y a pas de tri- « bunal auquel il nous soit permis, à nous, citoyens d'une nation, d'appe- « ler des décisions de sa volonté générale. Elle est pour nous l'organe légi- « time de l'esprit humain, l'interprète de la volonté divine dans l'ordre « des choses sociales. Prendre parti contre son pays, ou même ne pas se ral- « lier, sans marchander, à sa cause, fût-elle condamnée par tout le reste « de la terre, c'est se faire juge de sa mère, dont on ne doit être que le dé- « fenseur envers et contre tous.

« L'amour de la patrie, loin de se perdre dans ce culte de l'humanité, qui « se confond avec le culte de la justice, s'y ravive donc, au contraire, en s'y « épurant; d'une simple passion qu'il était, il devient ainsi une religion enra- « cinée au plus profond de l'âme. »

Que nos hommes d'état sont loin de le ressentir, cet amour de la patrie si éloquemment décrit dans les lignes qu'on vient de lire ! Ajoutons une dernière preuve à la douloureuse démonstration de l'abaissement dans lequel ils ont plongé la France.

Le traité conclu par l'amiral de Mackau est déshonorant, tranchons le mot. Et ici, pas de déclamations possibles. Tout est clair, précis. Les faits parlent, et l'accusation qu'ils portent contre le gouvernement est terrible.

En réalité, de quoi s'agit-il? Est-il vrai, ou non, qu'à Buénos-Ayres, il y a quelques années, deux de nos compatriotes, MM. Bacle et Lavie, ont été ignominieusement et arbitrairement jetés en prison? Est-il vrai que notre représentant a demandé justice sans pouvoir l'obtenir? Est-il vrai que, depuis longtemps, les Français de Buénos-Ayres, étaient, de la part du dictateur Rosas, l'objet d'un dédain permanent, et qu'au mépris de tout droit on leur avait imposé la charge du service militaire?

Voilà les faits. Ils ont été altérés par les apologistes du ministère, ou, plutôt, de la cour, avec une remarquable insolence.—Bacle, ont-ils dit, était un aventurier, un homme sans patrie certaine. Il a été jeté en prison après jugement; il était accusé du crime de haute trahison; il a été mis en liberté. Le service militaire n'a été imposé aux Français de Buénos-Ayres qu'en vertu d'une loi fondamentale de l'État, etc., etc....—Or, il a été péremptoirement

Digitized by Google

prouvé que Bacle était né dans le département de l'Ain; qu'il était décoré de la légion-d'honneur; qu'il avait reçu jadis du gouvernement français une mission importante; que son emprisonnement, par ordre de Rosas, n'a été justifié par aucune condamnation, précédé d'aucun jugement: que, loin d'avoir été mis en liberté, il est mort misérablement dans les fers, et que, selon l'expression énergique de son fils, son cadavre est resté prisonnier du tyran. Enfin, pour ce qui est du droit brutal que Rosas s'est arrogé de dénationaliser nos compatriotes après un séjour de trois ans dans la république Argentine, la vérité est que l'exercice d'un pareil droit est une insulte à la France, d'abord parce que la France ne l'a jamais reconnu, et même, l'a formellement nié; ensuite, parce que Rosas ne l'a jamais fait subir ni aux Américains, ni aux Anglais.

Au reste, la preuve que le gouvernement français s'est jugé sérieusement outragé, c'est qu'il a pris les armes, équipé des vaisseaux, envoyé à diverses reprises des troupes dans les eaux de la Plata, et tenu pendant trois ans la république Argentine en état de blocus. Que dis-je? Il était si bien reconnu que la France avait été insultée, qu'on promettait à notre orgueil une satisfaction éclatante et prompte dans le dernier discours de la couronne.

Qu'est-il arrivé, cependant? On conclut un traité avec la république Argentine, et comme réparation due à la dignité d'un grand peuple foulée aux pieds, nos diplomates armés stipulent... Quoi? Une indemnité pour nos compatriotes injustement dépouillés, mais une indemnité dont des arbitres détermineront le chiffre! Et que signifie, alors, l'*ultimatum* de la France à Rosas en 183., cet *ultimatum* qui fixait une indemnité de 20,000 piastres pour la veuve de Bacle, et de 10,000 pour Lavie? La France reconnaît donc aujourd'hui que ses exigences d'alors étaient injustes! Elle revient donc sur ses menaces! Elle s'humilie! Elle recule! Explique qui pourra l'abaissement obstiné de cette politique : nous ne saurions, nous, la comprendre.

Et remarquez bien que le pouvoir s'est hâté vers ce triste dénoûment, alors que notre triomphe sur les rives de la Plata était assuré, et la situation de notre ennemi désespérée.

Mais ce qui, dans cette malheureuse affaire, imprime à l'honneur français une tache ineffaçable, c'est l'abandon que nous avons fait de nos alliés. Ribera et Lavalle, a dit M. Guizot, n'étaient pas des *alliés*, mais des *auxiliaires*. Jeu de mots qui cesse d'être puéril à force d'être honteux! Quoi! ce n'était pas un allié de la France, ce Ribera qui a ouvert à notre flotte le port de Montevideo, qui a fourni nos marins de tout ce qui leur était nécessaire, qui nous a donné son appui, qui a reçu le nôtre, qui a fait la guerre avec nous, pour nous, contre notre ennemi devenu le sien! Ce n'était pas l'allié de la France, ce Lavalle qui, réfugié à Montevideo lors de notre querelle, y vivait tranquille, et qui n'est venu ranimer l'insurrection dans la campagne de Buénos-Ayres, fournir de nouveau des armes et un chef aux victimes des cruautés de Rosas, que sur nos instigations et la promesse de notre concours! Ce concours, d'ailleurs, est-ce que nous ne lui avons pas donné, moralement et matériellement? Avons-nous refusé aux ennemis du dictateur de Buénos-Ayres soit des secours d'argent, soit des secours de troupes? Et tout cela est

Digitized by Google

subitement rayé de notre histoire par la substitution du mot auxiliaires au mot alliés! N'est-ce pas bien le cas de dire : Mais qui donc trompe-t-on ici?

Aussi bien, si M. Guizot avait meilleure mémoire, il se souviendrait que M. Thiers, lorsqu'il était ministre, ne craignait pas de les appeler *alliés* en pleine tribune, ces hommes qu'on ne dédaigne aujourd'hui que pour se donner le droit honteux de les trahir. Prétendra-t-on que le traité les protége, parce qu'il y stipule une amnistie pour les insurgés argentins? Mais qu'on avoue donc toute la vérité ; qu'on avoue que de cette amnistie sont exclus les chefs de l'insurrection, et tous ceux dont Rosas jugerait l'existence incompatible avec la tranquillité de la république. Qu'imaginer de plus dérisoire qu'une clause semblable? La clause ici est évidemment emportée par la restriction.

Ah! laissez, croyez-moi, ces indignes subterfuges. Vous voulez *la paix partout, toujours?* Soit. Brisez en mille morceaux, puisque nous le souffrons, la glorieuse épée de la France; mais faites-le ouvertement et hardiment. A défaut d'autre courage, ayons celui de notre lâcheté.

Oui, ce traité, qui a été conclu d'après les instructions de M. Thiers, et ratifié, approuvé, défendu par M. Guizot, ce traité peut servir d'appendice à l'histoire des négociations qui ont consommé la ruine de Méhémet-Ali. Courage! En Orient, le traité du 15 juillet! en Afrique, le traité de la Tafna! dans l'Amérique du sud, le traité Mackau! — Que la voilà bien, cette paix de M. Guizot, la *paix partout, toujours!*

Nous nous sommes étendu longuement sur ce lamentable épisode de notre histoire diplomatique, bien qu'il n'en reproduise qu'avec trop d'exactitude, hélas! la physionomie et le caractère, parce qu'on s'accoutume en France, depuis quelque temps, à laisser passer inaperçues toutes les questions de ce genre. Qui croirait, par exemple, que les interpellations de M. de Dreux-Brezé, que celles de M. Mermilliod, sur un sujet qui intéresse à un si haut point tous les cœurs vraiment français, n'ont trouvé d'échos retentissants et nombreux ni au palais Bourbon, ni au palais du Luxembourg? Mais où croit-on que nous puisse mener, grand Dieu! ce magnifique dédain pour tout ce qui n'est pas affaire de gros sous? La distinction qu'on a prétendu établir entre les intérêts matériels et les intérêts moraux est une véritable distinction d'écolier. Toute question de dignité est, sous une forme plus élevée, une question d'argent. Trouverons-nous des alliés pour défendre notre territoire et notre bourse, lorsqu'en matière d'honneur, nous aurons prouvé au monde qu'aucune alliance n'est sûre avec nous, et que la foi française est une foi punique? Voilà ce que je demande à tous ces grands théoriciens du matérialisme politique. Qu'ils répondent, s'ils l'osent!

Le Rédacteur en Chef-Gérant.

LOUIS BLANC.

Imprimerie d'Ad. Blondeau, rue Rameau, 7.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

RECRUTEMENT.

L'historien philosophe Vico a dit : Que je sache la langue d'un peuple, et je ferai son histoire. On pourrait dire : Donnez-nous une des lois importantes d'un pays, et nous vous démontrerons les vices de son organisation sociale. Comme Cuvier, qui, après l'examen d'un os ou d'une molaire, reconstruisait les animaux antédiluviens et nous initiait à leur forme, à leurs mœurs, nous arriverions, par l'étude et l'appréciation d'une partie du système politique, à la connaissance de l'ensemble.

Ainsi, en examinant quelques unes des fictions qui nous régissent, nous serions inévitablement conduits à conclure que l'exception domine partout la règle, que les masses sont sacrifiées aux individus, et que les lois, même les plus équitables en principe, sont dans l'application une offense permanente à l'égalité, à la fraternité, à la solidarité humaines.

Prenons pour exemple la législation actuelle sur le recrutement et le projet qui doit la remplacer.

De toutes les lois qui obligent les citoyens, il n'en est point qui mérite un plus sérieux examen ; le moment que le gouvernement et les chambres ont pris pour élaborer la nouvelle législation sur la matière nous paraît aussi le mieux choisi pour appeler l'attention des hommes d'intelligence et de cœur sur la discussion qui ne pourra manquer de s'élever au palais Bourbon. Espérons que cette fois elle sera grave

Digitized by Google

solennelle, digne du sujet; espérons que le sort des enfants du peuple ne sera pas fixé par assis et levé, dans le bruit des conversations particulières; et si l'attention de la chambre sommeillait, comptons sur les quelques députés démocrates que la chambre renferme dans son sein pour protester énergiquement, au nom du pays, contre le scandale de cette indifférence.

L'armée, chez les peuples libres, est ou doit être l'expression de la vitalité et de l'énergie nationales. Aussi, malgré la juste horreur qu'inspirent les batailles, malgré les vœux sincères que nous formons pour que les nations mettent, de concert, les armes au ban de l'humanité, nous ne concevons rien de plus grand, de plus beau, de plus sublime qu'une armée combattant pour les droits du peuple, pour la justice et la vérité. Mais, pour que cette auguste mission soit saintement et loyalement accomplie, il faut que la loi qui règle l'origine, la vie de l'armée soit un rapport d'équité; elle est vicieuse et faussée, si son application n'est pas conforme aux principes primordiaux du pacte constitutionnel.

Ces principes, nos pères les ont conquis dans la lutte mémorable du droit contre le fait, de la liberté contre la tyrannie, de l'égalité contre le privilége. Le sang de deux générations les ont consacrés, et, en dépit des attaques éclatantes ou sourdes, violentes ou dissimulées que les gouvernements ont dirigées contre notre grande révolution, tous ont été forcés de lui rendre hommage et de courber le front devant le sentiment du pays. Les Bourbons n'ont pu régner sur nous qu'en reconnaissant dans leurs chartes que tous les Français sont égaux devant la loi. Une pareille conquête, même nominale, sur les distinctions de naissance et de fortune, ces deux grandes sources du désordre moral des peuples, est déjà une compensation suffisante des malheurs et des travaux qu'enfante une révolution. Mais suffit-il que le droit soit reconnu, et ne faut-il pas enfin le faire passer de la théorie dans les faits? Examinons ces derniers, nous verrons, en ce qui touche le recrutement, qu'ils sont contraires, en un point essentiel, au principe d'égalité reconnu comme l'une des bases les plus fermes de la constitution.

Le peuple fournit chaque année à l'armée une certaine quantité de citoyens destinés à la tenir au complet, en prenant la place de ceux qui ont payé leur dette à l'État. On publie les tableaux de recensement avant ou après le vote de la loi annuelle du contingent, qui varie d'après les besoins politiques. On procède au tirage au sort, et tous les Français âgés de vingt ans accomplis prennent part à cette opération. Le contingent est réparti entre les départements du royaume, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement des dix années précédentes. Les conseils de révision examinent, par canton, les jeunes appelés, en suivant l'ordre des numéros du tirage, et classent dans le contingent, jusqu'à concurrence du nombre de sol-

Digitized by Google

dets démandés, ceux qui n'ont à faire valoir aucun motif d'exemption.

Quelque imparfaites que soient, selon nous, ces dispositions réglementaires, dont tout à l'heure nous demanderons le changement, le mode une fois adopté, rien n'est virtuellement contraire, dans son exécution, à l'égalité prescrite par la loi; mais un article subséquent la viole ouvertement et la rend illusoire. Par cet article, la législation donne au riche la faculté de se substituer le pauvre pour le service militaire, moyennant une somme débattue entre eux.

Sous la république, chaque Français appelé dans les rangs des défenseurs du territoire était tenu de remplir, en personne, ce devoir. Sous l'empire, les idées monarchiques firent introduire dans l'armée le principe du remplacement. Toutefois, les nécessités de nos longues luttes contre l'Europe en rendirent l'application assez rare. Depuis la restauration, la profession de soldat est celle du pauvre, et chaque année on voit s'accroître le chiffre des remplaçants. Or, qu'est-ce que le remplacement, sinon la preuve du mépris qu'ont les classes riches pour la plus élevée des fonctions, pour celle qui assure le libre exercice de toutes les autres? Le remplacement, c'est une glorification de l'argent; c'est un appel continu aux mauvaises passions des hommes des classes mal aisées, qui n'y voient qu'une issue facile à leurs vicieuses habitudes; c'est le renversement du principe qui veut que dans toute société les charges soient établies en raison de l'intérêt que chacun peut avoir à les supporter. Les lois civiles et commerciales garantissent toutes les stipulations dérivant de ce principe, qui devrait seul régler les intérêts des hommes entre eux, conformément aux notions élémentaires de la justice. Et ce que vous n'osez refuser à l'individu, vous en privez les masses! Vous écrivez dans votre code militaire qu'un peu d'argent donné par les uns peut être la compensation sociale de l'impôt du sang payé par les autres! Mais par là vous blessez l'égalité, vous insultez à la grande pensée qui rend tous les citoyens frères, en les appelant tous indistinctement à la défense des intérêts de tous; vous niez la solidarité nationale, ce noble sentiment qui germe partout à l'état d'instinct révélateur, en dépit de vos institutions étouffantes.

Eh! qui donc, après tout, devrait être plus spécialement chargé de la défense du territoire que celui qui se protège et se défend lui-même, en veillant à l'intégrité du sol, à la sûreté des propriétés mobilières et des établissements commerciaux? Ces biens sont-ils d'assez peu d'importance pour que les détenteurs des capitaux laissent le soin de les leur garantir aux prolétaires, qui n'ont rien, aux stipendiés du remplacement, qui renouvelleront bientôt la plaie des mercenaires? Cette plaie s'étend chaque jour, nous verrons que le projet du maréchal, ministre de la guerre, tend à l'élargir encore. Protestons donc dès à présent contre le remplacement, que l'expérience, du reste, a déjà flétri et condamné.

Digitized by Google

A notre point de vue, il n'est pas plus permis à un citoyen de défendre le pays par procureur, qu'il ne le serait à un juré ou à un électeur de juger et d'élire par substitution.

Dans un pays libre, toutes les fonctions obligent et honorent, et il n'en est pas de plus recommandable que celle de soldat.

Tout se tient, tout se lie dans l'ordre moral. Si vous permettez, si vous favorisez, si vous facilitez le remplacement, l'armée ne sera bientôt plus l'expression de la puissance nationale, elle deviendra, par la force des choses, un instrument du pouvoir quel qu'il soit; le dégoût s'emparera des hommes qui en font actuellement la valeur; elle ne répondra plus au principe même de son institution.

Déjà, grace au repos honteux prescrit à nos régiments et à nos vaisseaux sous l'injure des rois, on a tari la source des enrôlements volontaires. En 1830, plus de trente mille jeunes hommes avaient devancé l'appel de la patrie; les professions libérales y étaient représentées dans la proportion de 64 p. 0/0 cent. En 1840, vous n'avez pas compté trois mille volontaires, et cependant ce trop plein d'ardeur martiale qui demandait à s'épancher avant le temps, et que vous avez rejeté, aurait fait la gloire de la France aux jours du danger; nos cadres, réchauffés par l'audace et l'intelligence des volontaires auraient renouvelé les prodiges de Fleurus et d'Arcole. Mais pourquoi nous enrôlerions-nous maintenant? serait-ce pour assister, l'arme au pied, au partage de l'Orient, ou incliner nos têtes sous ces nouvelles fourches caudines dont nous menaçait naguère l'ami de M. Guizot, l'insolent Palmerston!

Il est trop vrai que le remplacement, combiné avec nos humiliations au dehors, et le rôle qu'on veut faire jouer à l'armée au dedans, l'appauvrissent de plus en plus. Les pères de famille les moins aisés font des efforts inouis, s'imposent les plus dures privations, pour soustraire leurs fils au recrutement. Les domestiques cumulent leurs gages pour les verser dans les compagnies d'assurances. Les pauvres seuls partent, mais en partant ils jettent un regard désespéré sur leur humble chaumière. Ce ne sont plus ces chants de joie et de liberté dont les volontaires de Mayence et de Jemmappes saluaient les drapeaux républicains : le régiment est une terre d'exil; on compte les jours, les heures de captivité; et les enfants de cette France naguère si belliqueuse, si fière de sa gloire, en sont venus à regarder comme un malheur l'honneur de la protéger.

Il est pourtant facile de relever le moral de nos soldats enrégimentés pour la défense générale. Que les jeunes gens de toutes les classes viennent sous le drapeau faire l'apprentissage d'une communauté fraternelle de périls et de privations, indépendante de la hiérarchie; ce sera un excellent moyen de raviver l'honneur militaire, de faire disparaître une foule de préjugés que l'isolement corrobore. Les jeunes hommes des

Digitized by Google

classes dites supérieures, doués des sentiments généreux qui sont le partage de la jeunesse, apprécieront, imiteront le courage et le dévoûment des fils du peuple. Ceux-ci, à leur tour, profiteront de l'échange des relations établies dans une marche ou à la lueur des bivouacs. De retour dans leurs foyers, ils travailleront de concert au bien du pays, qu'ils auront défendu en commun. Telle fut l'école qui vit poindre et grandir Hoche et Kleber, Desaix et Marceau, Carnot et Latour d'Auvergne, ces héros de la France révolutionnaire.

Si l'on venait à dire que nous exagérons l'absence dans nos bataillons des jeunes gens aisés, nous citerions des documents officiels qui prouvent sans réplique que sur cent soldats, cinquante-quatre sont agriculteurs, que quarante-six appartiennent aux professions manuelles, et que quatre seulement vivent, au moment de l'appel sous les drapeaux, du bien ou du travail de leurs parents. Une conséquence naturelle de ce fait, c'est l'ignorance de l'armée, et on sait bien que chez nous l'ignorance est la compagne de la pauvreté. Aussi lisons-nous dans un rapport officiel, qu'on n'accusera pas de fausser les chiffres, que sur un contingent de quatre-vingt mille hommes, quarante mille seulement savent lire et écrire.

Lire et écrire! c'est-à-dire qu'à peu d'exceptions près, ils possèdent mal deux instruments de savoir dont ils n'auront jamais occasion de se servir.

On a voulu faire quelque bruit de l'établissement des écoles régimentaires; mais tout le monde sait que le dixième à peine des soldats suit quelques mois, quelques semaines, les cours de cette instruction à peine élémentaire, dont les colonels avouent pour la plupart n'avoir obtenu aucun effet utile. On en trouverait une preuve en décomposant l'effectif des sous-officiers; sur vingt mille qui garnissent les cadres, sept mille sont chevronniers, ce qui veut dire qu'on les a jugés peu aptes à devenir officiers. Les treize mille qui n'ont pas accompli la durée du service se retirent presque tous avec leur congé, et quelques centaines au plus ont en perspective l'épaulette de sous-lieutenant.

Si de tous les devoirs que peut remplir un citoyen, le plus élevé est le sacrifice de ses intérêts privés aux intérêts généraux, on doit s'attendre à ce que les agents du pouvoir reconnaissent cette abnégation par l'emploi de tous les soins moraux et matériels qu'ils peuvent accorder aux appelés. Eh bien! sous ce rapport, on ne trouve en général dans MM. les ministres de la guerre qu'inintelligence ou indifférence.

C'est ainsi que, sans nécessité, sans raison, les hommes du contingent sont quelquefois arrachés brusquement de leurs foyers pour être jetés, les hommes du Nord dans le Midi, et les Languedociens dans le Pas-de-Calais. Là, courbés sous une discipline dure, tracassière, fastidieuse dans ses détails; soumis à un régime alimentaire nouveau;

Digitized by Google

souvent mal menés par des chefs qui ont oublié les rigueurs du noviciat, ils maudissent la loi de fer qui brise leur existence. Quelquefois encore on les laisse plusieurs années se bercer de l'espoir qu'ils ne rejoindront pas leur corps, et alors l'incertitude de l'avenir s'oppose à ce qu'ils se livrent à un travail sérieux; et quand le tambour bat pour le départ, ils éprouvent la plus cruelle de toutes les souffrances, celle qui naît de l'attente trompée.

Et quelle force, quel enseignement moral trouvent-ils dans les casernes, ces hommes presque enfants dont le front est encore humide des larmes et des baisers de leurs mères, dont le cœur est encore plein des conseils paternels? Les entretiendra-t-on de la mission élevée que leur confie le pays, des sacrifices dont elle fait un devoir? leur apprendra-t-on quels sont les droits des citoyens? ou bien, commentera-t-on devant eux les lois qu'ils doivent protéger de leur courage? Non, leur chante à eux, c'est cette loi draconnienne qu'on nomme le Code militaire; ils en entendront la lecture sous le drapeau, et le mot de mort, répété à chaque alinéa, frappera leurs oreilles, les instruira de la nécessité de l'obéissance passive, trop heureux encore si, au nom de cette obéissance passive, ils ne sont pas contraints de rougir leurs baïonnettes du sang de leurs concitoyens.

Qu'arrive-t-il? Les plus forts, les moins sensibles, peut-être, triomphent de l'horrible ennui qui marque cette existence; ils se font une autre vie des habitudes que tolère la licence des camps. Ces mœurs vicieuses, ils les reportent dans la vie civile. Devenus inhabiles au labourage ou aux travaux manuels, ils passent leurs jours dans une misère abjecte, étrangers aux doux liens de la famille.

Les plus faibles sont décimés par la nostalgie, ce mirage cruel et trompeur du toit paternel, de l'amour du sol natal; ils encombrent les hôpitaux militaires, où sévissent sans relâche les fièvres typhoïdes, les maladies cutanées, et d'autres plus honteuses encore. Parmi ceux qui vont en Afrique, les uns meurent de fatigue, ou de privations qui gonflent les sang-sues de l'administration; les autres, qu'ils soient ou non atteints par la balle ou le yatagan de l'Arabe, sont les plus heureux; ils ajoutent du moins un fleuron à la couronne guerrière de la patrie, pour la consoler des mépris de la nouvelle coalition.

Nous ne chargeons pas le tableau; mais quand les peuples sont dévorés au minotaure de la guerre, il faut qu'ils sachent les ravages qu'il exerce. Eh bien! quoique les soldats soient choisis parmi les conscrits les plus vigoureux, ils sont soumis à une loi de mortalité quatre fois plus forte que celle qui atteint, dans la vie civile, leurs compagnons placés dans la même condition d'âge. C'est en vain que par erreur, ou par d'autres causes dont nous n'avons pas à rechercher les motifs, l'honorable M. Sapey a affirmé, dans son rapport sur la loi de recrutement de 1849,

Digitized by Google

que la mortalité de l'armée était égale à celle de nos villes et de nos campagnes, ou même moindre. Les chiffres officiels sont là, on peut les comparer aux tables de Mont-Ferrand, aux travaux de tous les statisticiens. Ce qui a causé notre étonnement, en lisant ce rapport, ce n'est point la préoccupation du député, c'est le silence de la chambre. Nous avons puisé dans la nécrologie militaire notre principal argument contre la substitution jusqu'ici permise, et nous espérons que cette circonstance fatale, qui outrage si fort et l'égalité et l'humanité, augmentera le nombre des partisans de l'abolition complète du remplacement.

Sous un autre point de vue, l'application de la loi est injuste, mal conçue. Des conditions différentes de climat, de salubrité, de population, d'industrie, établissent une échelle départementale, dont chaque échelon donne un résultat différent, quant au produit du recrutement. Le premier échelon est occupé par le département qui compte le plus d'hommes valides, relativement au nombre des inscrits sur les tableaux de recrutement; le dernier est assigné à celui qui en possède le moins. Quelquefois un arrondissement, un canton, placés dans certaines circonstances, suffisent pour changer le numéro d'ordre du département. Or, puisqu'en France l'unité de la population militaire est le canton, il faut que toutes ces unités soient bien étudiées, si les chambres veulent un jour modifier ce tribut nécessaire, mais douloureux.

Il résulte de la statistique militaire que la France peut se diviser en deux séries principales. Dans la seconde, la population invalide des appelés est de beaucoup supérieure à celle qui est capable de supporter les fatigues de la guerre. Cet état fâcheux de quarante-cinq départements provient du défaut de nourriture, de l'insalubrité des eaux et du climat, de la misère, du travail prématuré des enfants, de l'intempérance hâtivement contractée, de l'émigration semi-annuelle d'une portion des adultes, enfin du célibat forcé des classes rangées sous le drapeau. Dans la dernière série, vingt-six départements surtout doivent être signalés : le Lot-et-Garonne, la Marne, la Gironde, la Nièvre, l'Aveyron, le Loir-et-Cher, la Haute-Garonne, la Charente, les Bouches-du-Rhône, l'Isère, le Cher, les Vosges, la Sarthe, la Loire, la Corrèze, l'Indre-et-Loire, l'Aube, la Charente-Inférieure, Saône-et-Loire, l'Yonne, la Seine-Inférieure, l'Allier, le Nord, l'Eure, la Haute-Vienne et la Dordogne. Cette partie importante du territoire, qui comprend une population de dix millions d'hommes, cent seize arrondissements, neuf cent vingt cantons, c'est-à-dire plus des trois-onzièmes de la France, s'en va chaque jour se dépeuplant de sa jeunesse d'élite, de telle sorte que si, pour guérir le mal dont nous avons énuméré les causes, on ne change pas le mode de répartition du contingent, contre lequel on n'a, je ne sais pourquoi, élevé aucune réclamation, il exercera bientôt la plus funeste influence. Un exemple rendra sensible cette observation.

Digitized by Google

Les Pyrénées-Orientales et le Doubs, qui appartiennent à la première partie de l'échelle départementale, ont ensemble, et en moyenne annuelle, quatre mille seize inscrits sur les tableaux de recensement. La Haute-Vienne et la Dordogne, qui sont compris dans la deuxième série, en complètent sept mille sept cent vingt. Les quatre mille seize inscrits des deux premiers départements comprennent deux mille cinq cents hommes propres à la guerre ; et ils ont à faire face à un contingent de mille quatre-vingt-dix-neuf hommes. Les sept mille sept cent vingt inscrits des deux autres départements ne donnent que deux mille neuf cents appelés valides, et ils doivent fournir un contingent de deux mille cent quatorze soldats.

Il résulte évidemment de ces chiffres, le contingent étant proportionnel au total des inscrits, et non à la somme des inscrits sans motifs d'exemption, que les trois quarts de la population vigoureuse de la Dordogne et de la Haute-Vienne seront sous les drapeaux, alors que les départements des Pyrenées-Orientales et du Doubs n'en perdront que les deux-cinquièmes. En d'autres termes, dans les Pyrénées-Orientales, il faut examiner mille cinq cent soixante-dix-huit conscrits pour obtenir mille soldats; et pour arriver au même résultat, on doit en examiner deux mille sept cent seize dans la Haute-Vienne.

Le grave inconvénient de l'application actuelle de la loi, c'est que dans les départements de la mauvaise série, la reproduction de l'espèce est presque exclusivement laissée aux valétudinaires, aux infirmes, à la race rabougrie, dont la taille n'atteint pas le développement d'un mètre cinquante-huit centimètres. La prolongation de cet état de choses nous conduit à la dégénération de la population dans plusieurs départements; déjà dans quelques cantons, le tableau de recensement a été épuisé sans qu'on ait pu atteindre le chiffre du contingent, qui égale à peu près le quart des conscrits. Ce fait se présente surtout, quand aux causes que nous avons énumérées vient se joindre la mauvaise organisation du travail, dans les villes et dans les manufactures, où se produit l'étiolement le plus complet de la population mâle.

S'il fallait insister sur l'influence désastreuse que le célibat de l'armée exerce sur le chiffre et surtout sur la vigueur de la population, nous dépouillerions les tableaux de recensement correspondant, pour les naissances, aux années de la grande guerre impériale. Ainsi, en l'année 1835, qui correspond à la funeste année 1815, trois cent neuf mille trois cent soixante-seize jeunes gens composaient la classe. Cinq mille quatre-vingt-seize déductions étant faites en vertu de l'article 14 de la loi de recrutement du 21 mars 1832, il fallut, pour obtenir soixante-quatorze mille deux cent quatre-vingt-quatre soldats, examiner cent soixante-treize mille sept cent soixante-cinq inscrits. De façon qu'en établissant un rapport proportionnel entre les hommes valides et la classe, on a

Digitized by Google

trouvé cent quarante-deux mille appelés capables d'entrer en campagne et cent soixante-sept mille conscrits dans le cas d'exemption. Nous pensons que ces calculs sont un argument sérieux contre les armées permanentes.

Que faut-il donc faire pour rendre à la terre des Gaulois cette antique et inépuisable pépinière de guerriers, sa luxuriante fécondité? Les sources de dépérissement sont multiples, et pour les tarir, il faudrait multiplier les moyens. Sans les indiquer tous, nous croyons que l'organisations du travail et de l'association, une éducation nationale appropriée aux droits et aux besoins de tous, l'élection introduite dans l'armée jusqu'aux grades supérieurs, modifieraient puissamment la population et l'armée.

Mais nous ne savons que trop que les hommes de déception et de fraude qui énervent le pays, ébranlent sa foi et suspendent la marche de l'avenir, ne veulent ni ne peuvent employer de pareils remèdes. Il faut les attendre du temps, qui nous appartient. Les idées qu'il saisit dans son vol rapide se fécondent dans son sein, elle surgiront enfin victorieuses, et les rapports généraux et particuliers des hommes entre eux seront enfin définis et réglés d'une manière plus équitable que dans le présent et le passé. Pour ne rien demander au pouvoir de ce qui est antipathique à sa nature, et cependant ne pas déserter un devoir, nous insisterons sur deux dispositions utiles, inhérentes au recrutement lui-même : une répartition différente du contingent, et l'abolition du remplacement.

Pourquoi, par exemple, de ces deux opérations : le tirage au sort, et les décisions du conseil de révision, n'en fait-on pas une seule? Les inscrits seraient examinés avant qu'on les soumit aux chances du sort, les exemptés par les prévisions de la loi et les infirmes ne concourraient point au tirage. Les jeunes appelés disponibles formeraient la classe, et la répartition ne se baserait plus sur un seul élément, la somme des inscrits; on l'établirait encore sur la somme des hommes valides de chaque canton. Il serait facile, dans l'application et par des mesures de détail, d'entourer ce nouveau mode de recrutement de toutes les garanties de vérité et d'équité qui sont dues aux citoyens.

L'armée serait plus forte et plus belle, l'égalité serait rétablie entre les départements de toutes les séries. En combinant ces dispositions législatives avec un plus grand développement de communications intérieures, nous n'aurions plus la dégénérescence des hommes du centre et du sud-ouest, la phthisie et le crétinisme des hommes-machines, que dévore l'industrie dans les départements de l'est et du nord. La suppression de la substitution à prix d'argent rendrait à l'armée le sentiment de sa dignité, un peu altéré par la présence des quatre-vingt mille remplaçants qui marchent dans ses rangs; tous les jeunes Fran-

Digitized by Google

cais, indistinctement appelés à servir, inculqueraient dans les familles l'amour et l'orgueil du drapeau.

Si on nous disait comme objection que cette mesure si juste, si utile, jetterait une sorte de perturbation dans l'avenir de la jeunesse bourgeoise, nous répondrions que l'ouvrier et le laboureur donnent sans murmurer leur temps, qui fait tout leur bien, et que l'inconvénient signalé serait seulement une halte dans la carrière qu'il est si aisée aux riches de choisir.

D'ailleurs, il serait facile de diminuer le temps du service par la création d'une forte réserve, et d'affaiblir le contingent, en organisant fortement la garde nationale mobile. Car, si de nos jours, par transition, et dans le milieu européen où nous sommes placés, une armée permanente, facilement mobile, est nécessaire; nous avons la conviction que, dans un temps moins éloigné qu'on ne le pense, la France n'aura plus besoin d'être gardée, comme une forteresse, par quatre ou cinq cent mille hommes. Sous Charles VII et Louis XI, la première armée permanente fut créée au profit de la royauté, et dirigée contre la puissante aristocratie du xve siècle. Aujourd'hui que l'aristocratie n'est plus, la royauté, mal conseillée, ne rêverait-elle pas l'emploi de la même force contre la démocratie? Ce projet audacieux nous semble ressortir de l'esprit du projet de loi déposé par M. le maréchal Soult sur le bureau des chambres. Nous allons en examiner la lettre et l'esprit, et appeler sur les intentions qu'il renferme la réprobation sévère de l'opinion publique.

M. le maréchal Soult, dont nous ne voulons pas nier les talents comme organisateur militaire, mais dont nous craignons le penchant pour le despotisme, modifie, dans le projet présenté aux chambres, le système que nous venons d'attaquer. Mais, loin de faire un retour aux principes d'égalité qui devraient régir le recrutement, il s'en éloigne de plus en plus.

Nous ne dirons rien de l'exposé des motifs; les exposés des motifs sont, en général, destinés non pas à expliquer le but et l'esprit des lois, mais à couvrir les périls et même les attentats que souvent elles renferment d'un voile de patriotisme et d'utilité publique. Nous voulons seulement apprécier les articles, et mettre en relief les menaces qui résultent évidemment de leur texte.

M. le maréchal Soult augmente le temps nominal du service, et diminue le temps effectif. Les soldats qui auront passé quatre années sous les drapeaux rentreront dans leurs foyers, et constitueront une réserve qui sera pour quatre ans encore à la disposition de l'état. Cette mesure, qui, au premier aspect, semble répondre à un besoin du pays, et ne devoir être critiquée que sur les détails, ou sur le plus ou moins de largeur de conception qui y a présidé, n'est en réalité qu'une honteuse cour-

Digitized by Google

cession faite aux exigences de l'étranger. Londres et Saint-Pétersbourg veulent le désarmement après l'isolement; et, comme on a senti trembler le sol après l'affront du 15 juillet, comme on sait la France jalouse de son honneur, et qu'on ne peut braver ouvertement son indignation, on a imaginé, sous le nom de réserve, le désarmement de soixante mille hommes, désarmement qu'on pourra étendre à quatre-vingt mille. Voilà la pensée secrète du gouvernement. On dira aux ambassadeurs des rois de l'Europe : Que pouvez-vous craindre? nous augmentons notre effectif en Afrique, nous diminuons l'armée par notre projet de réserve; nous gardons Paris et Lyon avec cent vingt mille hommes, qui feront ou feront faire les forts détachés; défalquez des cadres la population des hôpitaux, des ateliers; les non-valeurs, la gendarmerie, les enfants de troupe; comptez encore les garnisons obligées de Marseille, de Grenoble, de Perpignan, de Strasbourg, de Lille, d'Arras, de Metz, de Bayonne, et écrivez à vos maîtres que la France ne peut mettre en ligne plus de cinquante mille hommes, qu'elle est sage, et qu'il est temps de prononcer son amnistie et de la faire rentrer dans le giron de la sainte-alliance.

Mais le danger durable que présente le projet du ministre de la guerre n'est pas là. Il diminue en présence de l'ennemi l'effectif de l'armée, soit. Devant un danger national, la France sera l'armée; comme nos aînés, nous dirons aux étrangers :

Tout est soldat pour vous combattre;

et alors, militaires et gardes nationaux, vieillards et enfants, nous opposerons une nation à une armée. Dieu fera le reste.

Ce ne sont point les Anglais et les Russes qui nous effraient; ce que nous redoutons, c'est la compression des sentiments patriotiques organisée par le pouvoir; c'est la création d'une armée qui n'aura plus son origine dans le peuple, qui ne se retrempera plus légitimement à cette source sacrée. Le beau côté du recrutement, tel que nous le concevons, et on le sait de reste à Vienne et à Berlin, tient à sa propriété d'absorber quatre-vingt mille conscrits, et de verser annuellement à la nation quatre-vingt mille vétérans.

Eh bien, c'est cette force qui produit en dix ans six cent mille guerriers expérimentés, pouvant servir de cadres et de guides à la masse des gardes nationaux, qu'on attaque et qu'on détruit par l'institution du remplacement dans les corps.

L'économie de la loi Soult, la voici :

La substitution pour le service militaire est maintenue en principe; mais elle est réellement interdite aux particuliers, et ne peut s'opérer que dans les divers corps de l'armée. Si l'on en doute, qu'on lise les

Digitized by Google

articles de la loi, qu'on médite sur les difficultés, sur les impossibilités dont on a hérissé le remplacement personnel, et sur la faveur accordée pour le remplacement aux soldats en activité de service ; on verra que les mesures projetées résultent d'un vaste plan de campagne, dressé par les ministres contre nos libertés.

On fait chaque année en France de quinze à vingt mille remplacements au prix moyen de 1,600 fr., la loi nouvelle abaissera de 1,600 à 1,200 fr. le prix de la substitution militaire, et augmentera de plus d'un tiers le chiffre de ces transactions. D'un autre côté, on espère ne pas manquer de soldats qui, ayant perdu les mœurs et les habitudes du travail et de la cité, consentiront à se faire un état de la guerre. Les intérêts du prix de remplacement constitueront pour eux une haute paie qui servira de leurre aux nouveaux venus ; après deux ou trois remplacements ou réengagements, arrivera l'époque de la retraite. La pension qu'elle assure sera accrue du capital ou des intérêts en viager, provenant du prix des remplacements, versés dans les coffres de l'état.

Dans six ans, en y comprenant les quatre-vingt mille remplaçants qui sont sous les drapeaux, on aura deux cent cinquante mille hommes qui n'auront d'autre patrie que le régiment, d'autre intérêt que celui du pouvoir ; leur destinée sera irrévocablement attachée à sa destinée, et comme ils ne seront plus issus du peuple, qu'ils n'auront avec lui ni sentiments communs, ni vie commune, ils obéiront passivement, et, aux termes de l'ordonnance, sans discuter.

Dans six ans, les fortifications de Paris seront achevées, la nouvelle armée sera merveilleusement apte à les occuper, et à s'en servir sans alarmer l'Europe, comme dit le rapport de M. Mounier.

Mais comme d'ici à six ans le véritable peuple est encore la force de l'armée, il n'est plus permis aux soldats de penser. Il leur est interdit de lire ce qui les intéresse le plus, la critique des abus dont ils ont à souffrir ; il leur est défendu de les signaler par la parole ou par la presse ; ce n'est point assez que la loi leur fasse rompre, au profit de tous, les liens les plus sacrés et les plus chers, on veut les réduire à une sorte de bestialité, en faire des machines à douze temps.

Mais ne craint-on pas que si l'armée devient un instrument aveugle, l'instrument ne change un jour de main, et ne blesse ceux qui l'auront aiguisé et fourbi ?

Pour nous, en de telles circonstances, et si nous avions l'honneur d'être député, nous profiterions de la solennité de la tribune pour sommer le maréchal Soult de retirer sa loi désastreuse, de modifier le code militaire, d'élargir nos cadres, au lieu de les resserrer, en perspective de la guerre d'Amérique et des éventualités de l'Orient. Nous insisterions sur une complète et prompte organisation de la garde nationale mobile ou sédentaire, et à défaut par lui de s'expliquer sur nos

Digitized by Google

justes réclamations, nous dénoncerions sa politique à la France, comme compromettante dans le présent, funeste dans l'avenir.

Les partis sont accusés, et quelquefois avec raison, nous n'hésiterons pas à le reconnaître, d'exagérer les mauvaises intentions de leurs adversaires, de leur en prêter même qu'ils n'ont pas eues; mais ici, les hommes et les choses sont d'accord pour exciter à la défiance; les faits expliquent les faits; réunis, ils impliquent un système complet de réaction contre nos libertés.

Il est donc du devoir de chacun de provoquer une enquête, de soulever une discussion franche et utile sur les actes blâmables et sur ceux qui les commettent. Car la vie politique appartient à tous, et c'est là une condition essentielle des gouvernements représentatifs.

Eh quoi! Lorsque M. Soult diminue l'effectif de l'armée, s'efforce de fonder une garde prétorienne, interdit aux soldats la pensée et la manifestation de la pensée; s'empare du sort des officiers par le retrait d'emploi et les conseils d'enquête, parque nos régiments dans les casernes et les forteresses, comme dans des lazarets d'où ne peuvent pas plus sortir leurs plaintes que ne peuvent y pénétrer les idées des autres citoyens, l'on voudrait que nous ne fussions pas alarmés de la coïncidence de toutes ces mesures, et frappés de leurs dangereuses conséquences! Qui pourrait donc nous rassurer? le caractère personnel de M. le maréchal Soult? Mais les fluctuations de sa conduite, son ambition, son passé, ne nous inspirent aucune sécurité. Nous ne parlerons pas de ses négociations pour obtenir la couronne de Portugal, des notes qu'il a, dit-on, échangées en 1813, avec une personne qui lui promettait, en 1813, l'épée de connétable et une royale pension: ces imputations peuvent être calomnieuses, et l'histoire ne les a pas enregistrées. Mais les proclamations démagogiques de 93, le ministère de 1815, le monument de Quiberon, le mémoire au roi, nous prouvent que le maréchal possède une rare instabilité d'opinion, et n'a d'autre dévoûment que celui qu'il professe pour lui-même. D'un autre côté, quand le ministère des affaires étrangères est occupé par un homme qui a eu le malheur de porter à l'étranger de perfides conseils et sa haine pour la liberté; quand M. Molé, le successeur ou le futur collègue de nos ministres, réhabilite à la chambre des pairs l'assassinat juridique du maréchal Ney; que MM. Duchâtel et Martin (du Nord) livrent les places de l'administration aux hommes de la légitimité vaincue en 1830; que M. Humann signale un déficit immense dans les finances, n'a-t-on pas raison de craindre? et n'est-on pas fondé à demander au gouvernement et aux chambres ce qu'on a fait, ce qu'on veut faire de la France?

E. BAUNE.

Digitized by Google

DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

I.

QUELLE EST LA NATURE DU MAL?

Les littérateurs affluent; quelques uns s'enrichissent; beaucoup meurent de faim; la librairie est ruinée; l'imprimerie est perdue; le goût public se pervertit; jamais, au sein d'une plus fastueuse abondance de livres, le domaine intellectuel ne fut plus stérile... Voilà le mal! Il est immense. Le remède proposé, quel est-il? Une loi qui étend le droit de propriété de l'auteur, après sa mort, de vingt à trente ans! Oh! que lord Chesterfeel avait raison de dire à son fils, en l'envoyant visiter les principales cours de l'Europe : « Allez, mon fils, allez voir avec quelle petite dose de sagesse le monde est gouverné! »

Je dirai tout à l'heure combien il est absurde de décréter la propriété littéraire, et combien est fatal à la société l'exercice prolongé de ce prétendu droit, qu'on vient de consacrer; mais avant d'entrer dans l'examen des difficultés sans nombre que la question soulève, je me demande quel est ici le but du législateur?

Son but, c'est évidemment de consacrer la profession de l'homme de lettres, considérée comme métier, comme moyen de gagner de l'argent. Mais quoi! est-il dans la nature des choses, est-il dans l'intérêt public que la littérature devienne un procédé industriel? Est-il bon qu'il y ait dans la société beaucoup d'hommes faisant des livres pour s'enrichir, ou même pour vivre? J'affirme que non.

Et la raison en est simple. Pour qu'un écrivain remplisse dignement sa mission, il faut qu'il s'élève au dessus des préjugés des hommes, qu'il ait le courage de leur déplaire pour leur être utile; il faut, en un mot, qu'il les gouverne moralement. Cette mission est du chansonnier comme du moraliste, du poète comme du philosophe, de celui qui nous fait rire comme de celui qui nous arrache des pleurs. Peu importe la forme que revêt cette souveraineté morale de l'écrivain. Elle est tout aussi réelle dans Beaumarchais que dans Nicole, et dans Molière que dans Pascal.

Digitized by Google

Oui, la littérature a sur la société droit de commandement. Or, que devient ce droit de commandement, si l'homme de lettres descend à l'exercice d'un métier, s'il ne fait plus des livres que pour *amasser des capitaux?* S'asservir aux goûts du public, flatter ses préjugés, alimenter son ignorance, transiger avec ses erreurs, entretenir ses mauvaises passions, écrire enfin tout ce qui lui est funeste, mais agréable... telle est la condition nécessaire de quiconque a du génie pour de l'argent. Quoi! en échange de l'or que je vous offre, vous me faites honte de ma stupidité, vous gourmandez mon égoïsme, vous me troublez dans la jouissance du fruit de mes rapines; vous me faites peur de l'avenir? Votre sagesse coûte trop cher, Monsieur : je n'en veux pas. La pensée perd de la sorte son caractère d'enseignement et son autorité morale. L'écrivain, s'il dépend de la faveur du public, perd la faculté de le guider; il en perd jusqu'au désir : c'est un roi qui abdique.

Que tous les travaux de l'esprit n'aient pas une égale importance, sans doute. Cependant, tous, même les plus frivoles en apparence, ont sur la société une action bonne ou mauvaise. Il n'est pas au pouvoir d'un homme de lettres de n'être qu'un *amuseur* de la foule. Car, pour amuser les hommes, il faut toucher des cordes qui répondent à leur intelligence ou à leur cœur. Ce qui prouve, soit dit en passant, que la théorie de l'art pour l'art est une niaiserie.

La littérature, quelque forme qu'elle affecte, exerce donc une influence qu'il importe au plus haut point de régler. Eh bien, cette influence, c'est la rendre extrêmement dangereuse, que de la fortifier aux mains d'hommes qui ne s'en servent qu'en vue d'un bénéfice d'argent. Je concevrais qu'on fît une loi pour abolir, comme *métier*, la condition d'homme de lettres; mais en faire une pour rendre ce *métier* plus fructueux et encourager les fabricants de littérature, cela me paraît insensé.

Non seulement il est absurde de déclarer l'écrivain propriétaire de son œuvre, mais il est absurde de lui proposer, comme récompense, une rétribution matérielle. Rousseau copiait de la musique pour vivre, et faisait des livres pour instruire les hommes. Telle doit être l'existence de tout homme de lettres digne de ce nom. S'il est riche, qu'il s'adonne tout entier au culte de la pensée : il le peut. S'il est pauvre, qu'il sache combiner avec ses travaux littéraires l'exercice d'une profession qui subvienne à ses besoins.

Parmi les auteurs contemporains, il en est un qui, à force de recherches patientes et de veilles, est parvenu à renouer, pour le peuple, la chaîne, en mille endroits brisée, des traditions. Personne assurément n'a travaillé à une œuvre historique avec plus d'amour, avec plus de persévérance que M. Monteil; personne n'a mis dans l'accomplisse-

Digitized by Google

ment d'une résolution littéraire une plus grande part de sa vie. Eh bien, que serait-il advenu, si, pendant les trente ou quarante années qu'il a consacrées à son ouvrage, M. Monteil n'avait attendu ses moyens d'existence que de ses livres? Ce qui serait advenu? Je n'ose le dire, et vous le devinez. Mais, Dieu merci! M. Monteil avait une âme intrépide et haute. Pour se défendre contre l'extrême pauvreté, il a eu recours à une industrie honorable; il a vendu les matériaux mêmes de ses études; il a vendu les manuscrits précieux qu'il avait recueillis çà et là dans son voyage de découvertes. C'était Rousseau copiant de la musique. Grâce à cette courageuse conduite, M. Monteil a vécu, non pas à l'abri des privations, mais à l'abri des caprices du public. Il est resté maître de lui, maître de son œuvre.

Supposez qu'au lieu d'écrire l'histoire pour faire triompher la vérité, il ne l'eût écrite que pour *gagner de l'argent*; supposez qu'au lieu de chercher ses moyens d'existence dans la vente de manuscrits ignorés, il eût spéculé sur ses livres ; l'impatience du succès l'aurait gagné, il aurait écrit beaucoup plus, beaucoup plus vite, beaucoup plus mal. A l'histoire utile et féconde de l'agriculture, du commerce, des métiers..., il aurait préféré, lui aussi, l'histoire divertissante des batailles et des intrigues de cour. La société y aurait perdu un grand historien et un magnifique ouvrage.

Avant la révolution de 1789, la profession littéraire, dans la rigueur du mot, n'existait pas. Nous voyons bien dans l'histoire des hommes de lettres que, sous Louis XIII, La Serre tirait vanité du facile débit de ses livres, et que La Calprenède, tout noble qu'il était, s'achetait des manteaux avec les pistoles du libraire Courbé. Toutefois, ceux qui, pour vivre, comptaient sur le revenu de leurs livres, faisaient exception à la règle. Parmi les auteurs, les uns, comme Brantôme et Bussy-Rabutin, étaient de fiers gentilshommes, qui ne prenaient une plume qu'à défaut d'une épée; les autres, comme Desmarets, occupaient un emploi public; quelques uns se trouvaient placés sous le patronage du monarque, comme Molière et Racine; la plupart, comme Mairet, étaient aux gages d'un grand seigneur. « Quand je n'aurais pas l'honneur « d'être à vous comme je l'ai, écrivait Mairet au duc de Montmorency, « et que *le don que je vous ai fait de moi* ne m'eût pas ôté la liberté de « disposer de mes actions, je ne sais personne en France à qui plus « justement qu'à vous je puisse présenter, comme je le fais, les pre- « miers fruits de mon estude. » On voit tout ce qu'une semblable condition avait d'humiliant. Elle ne devait cesser, néanmoins, qu'avec le régime qui la consacrait. Jean-Jacques Rousseau, pour ne l'avoir pas voulu subir, fut impitoyablement calomnié dans son indépendance, par ses jaloux confrères : moins heureux que Diderot, ce favori de Catherine II; moins heureux que Voltaire, cet ami du grand Fré-

Digitized by Google

déric; moins heureux que Grimm, ce courtier de tous les souverains philosophes du XVIIIe siècle. Pour changer cet état de choses, il ne fallait pas moins qu'une révolution, et la veille même de cette révolution, ne trouve-t-on pas l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* vivant à l'ombre de la faveur du duc de Choiseul, dans le riant exil de Chanteloup?

Vint 89, date à jamais célèbre! Les écrivains alors cessèrent d'appartenir à quelqu'un; mais, forcés de spéculer sur leurs œuvres, ils appartinrent à tout le monde. S'ils y ont gagné, je l'ignore; mais certainement la société y a perdu. A quoi se réduisaient en effet les obligations de cette vie dépendante que l'homme de lettres menait autrefois auprès de l'homme puissant? A je ne sais quel vain tribut de flatterie levé sur l'intelligence par la vanité d'un sot. C'était un mal; mais la dignité de l'auteur en souffrait beaucoup plus que l'intérêt de la société. Les serviles préfaces où Corneil le célébrait les vertus de Mazarin, n'empêchaient pas l'auteur sublime de *Cinna* de s'écrier par la bouche d'Émilie :

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose!

Aujourd'hui, l'écrivain a pour maître, lorsqu'il exploite lui-même sa pensée, non plus celui qui l'héberge, mais celui qui le lit. Au lieu de l'homme qui aliène sa dignité, c'est l'auteur qui tend à abdiquer sa fonction.

Tel est souvent le caractère des révolutions, qu'elles emportent avec l'ivraie le bon grain qu'il a plu à Dieu d'y mêler. Celle de 89 ne fit pas autrement. De même qu'en abolissant les jurandes et les maîtrises, elle frappait d'un seul coup le monopole et l'association; de même, en renversant tous les vieux pouvoirs, elle détruisit sans distinction et ce qu'ils avaient de tyrannique, et ce qu'ils avaient de protecteur. La théorie de l'individualisme prévalut dans les lettres comme dans l'industrie. Le principe d'autorité périt dans le violent effort que firent contre les représentants de ce principe les intérêts en révolte. Pour mieux briser le moule, on portait la main sur l'idée. Dans ce profond ébranlement de tout ce qui était régime d'association et de protection, les gens de lettres, n'ayant plus rien à attendre que d'eux-mêmes, prirent naturellement le parti de trafiquer de leur pensée, et le mercantilisme fit invasion dans la littérature. Autre malheur : la littérature ne fut pas plus tôt devenue une profession lucrative, que ceux-là coururent en foule s'y précipiter, qui trouvaient les autres carrières encombrées. Et comment n'y aurait-il pas eu encombrement dans toutes les sphères de l'activité humaine, lorsque l'individualisme, proclamé sous le nom de liberté, venait pousser à tous les excès d'une compétition universelle? D'un autre côté, des mots magiques avaient retenti; on avait écrit le mot égalité

Digitized by Google

dans nos codes; mais on n'en couvrait pas moins d'un mépris injuste les laboureurs, les artisans, les ouvriers; on n'en élevait pas moins les enfants dans cette idée qu'il y a des métiers et des arts, des professions qui sont *libérales* et d'autres qui ne le sont pas. Ainsi on allumait dans les cœurs une irrésistible soif de distinctions frivoles; ainsi on allait semant dans tous les jeunes esprits le germe des ambitions artistiques ou littéraires; et l'instruction plus répandue, sans être mieux dirigée, préparait l'envahissement de la société par ce flot de jeunes hommes, tous également avides de renommée, tous également prompts à s'engager dans les routes battues, sur la foi de leurs désirs ou de leurs rêves.

Qu'est-il résulté de là? que le phénomène qui se manifestait dans l'industrie s'est manifesté dans les lettres. Il y a eu partout cohue, et, partout, il y a eu tiraillements, luttes sans fin, désordres de tout genre, désastres. La concurrence dans les lettres a produit des résultats analogues à ceux qu'elle produisait dans l'industrie. A côté de l'industriel falsifiant ses produits pour l'emporter sur ses rivaux par le bon marché, on a eu l'écrivain altérant sa pensée, tourmentant son style, pour conquérir le public par l'attrait funeste des situations forcées, des sentiments exagérés, des locutions bizarres, et, le dirai-je, hélas! des enseignements pervers. A côté de l'industriel écrasant à force de capitaux ses compétiteurs, on a eu l'écrivain riche gagnant de vitesse l'écrivain pauvre dans le domaine de la renommée, et se servant ensuite de l'éclat du nom acquis pour enchaîner dans l'ombre le mérite ignoré. Au sein d'une profusion de livres toujours croissante, le public est resté sans direction; et n'ayant plus ni la possibilité, ni le temps de choisir, il a fermé sa bourse aux écrivains sérieux, et jeté son âme en pâture aux charlatans. De là, l'épouvantable abus des annonces, le trafic des éloges, la prostitution de la critique, les ruses de la camaraderie, toutes les hontes, tous les mensonges, tous les scandales.

Encore si au prix de la dignité des lettres compromise, de la morale publique ébranlée, des sources de l'intelligence corrompues, le gros des gens de lettres avait fait fortune? Mais non : l'exploitation a été aussi ruineuse que hideuse; on a commencé par le déshonneur et fini par la misère.

Puis, du milieu de ces ruines se sont levés les spéculateurs, et ils ont offert aux gens de lettres leur assistance. Ce qu'ils apportaient comme mise de fonds, dans ces tripotages de l'esprit, ce n'était pas même de l'argent; c'était quelque artifice nouveau d'exploitation, un procédé. Il a fallu accepter leur concours. Que dis-je? Le concours s'est bien vite transformé en domination; l'homme d'affaires n'a eu qu'à s'approcher de l'homme de talent pour l'absorber; on a vu

Digitized by Google

des écrivains, et des meilleurs, se vendre à des courtiers de phrases, non pas même en détail, mais en bloc, comme Mairet au duc de Montmorency, lorsqu'il lui écrivait : « *le don que je vous ai fait de moi.* » Qu'ajouter à ce tableau, malheureusement trop fidèle? Est-il vrai, oui ou non, que ce sont des mains à peine capables de tenir une plume, qui agitent aujourd'hui le sceptre de la littérature? Est-il vrai que chaque jour, à la porte de tel spéculateur tout-puissant, se morfondent de pauvres littérateurs demandant la publicité comme une aumône? Et si cela est vrai, à quel degré d'abaissement sommes-nous donc descendus, mon Dieu!

II.

IMPUISSANCE ET ABSURDITÉ DU REMÈDE QU'ON PROPOSE.

Maintenant, quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre la nature du mal que je viens de décrire et celle du remède qu'on propose?

Comment! le mal est dans une affluence trop grande de littérateurs inutiles, mauvais ou dangereux; et le remède proposé consiste à sanctionner législativement ce fléau?

Comment! le mal est dans l'exploitation des livres par leurs auteurs; et le remède proposé consiste à prolonger cette exploitation, à en faire un droit posthume?

Comment! le mal est dans ce fait que la littérature n'est plus qu'un métier; qu'on tient boutique de pensées; que les lecteurs ne sont plus que des chalands, dont il faut, pour conserver leur pratique, tenter les goûts, servir les caprices, flatter bassement les préjugés, entretenir les erreurs; et le remède proposé consiste à convertir en un principe sacré ce fait déplorable, à lui donner la consécration de la loi!

Tant d'aveuglement se conçoit à peine.

Au reste, puisqu'on parle de propriété littéraire, voyons un peu ce que de tels mots signifient.

La propriété de la pensée! Autant vaudrait dire la propriété de l'air renfermé dans le ballon que je tiens dans ma main. L'ouverture faite, l'air s'échappe; il se répand partout; il se mêle à toutes choses; chacun le respire librement. Si vous voulez m'en assurer la propriété, il faut que vous me donniez celle de l'atmosphère : le pouvez-vous?

Aux partisans du droit de *propriété littéraire*, nous demanderons dès bord, avec M. Portalis : Qu'entendez-vous par une pensée qui appartient à quelqu'un? Cette pensée vous appartient, dites-vous? Mais avec dix livres, peut-être, on a fait toutes les bibliothèques qui existent; et ces dix livres, tout le monde les a composés.

Digitized by Google

Les grands hommes ne gouvernent la société qu'au moyen d'une force qu'ils lui empruntent à elle-même. Ils ne l'éclairent que par la concentration dans un ardent foyer de tous les rayons épars qui émanent d'elle. Ils lui dérobent le pouvoir de la conduire.

Cela est si vrai, que lorsque le Christ parut, le monde romain était dans l'attente et avait le pressentiment de l'Évangile. Quant à Luther, fit-il autre chose que traduire ce désir de résistance qu'avait éveillé dans tous les cœurs la tyrannie de la papauté, et qui éclatait déjà partout en manifestations diverses, mais caractéristiques et puissantes ?

Ce raisonnement nous conduirait, on le voit, à abandonner la propriété du fond pour ne reconnaître que celle de la forme. Et M. Balzac, à en croire une pétition qu'il vient d'adresser aux chambres, serait fort de cet avis. Or, voici quel serait le résultat de cette belle théorie. Charles Fourier a cru devoir formuler en termes bizarres et peu intelligibles les idées qui composent le fond de son système. Vient un badigeonneur littéraire qui s'empare du système de Fourier, l'expose dans un style clair, élégant, si on veut, et met le tout en vente. Vous voyez bien que, à côté de Fourier qui va mourir de faim, le badigeonneur s'enrichira. Entendue de la sorte, qu'est-ce que la propriété? C'est le vol.

D'ailleurs, quelle que soit la part de tous dans la pensée de chacun, on ne niera pas, du moins, que la pensée ne tire de la publicité toute sa valeur. Que *vaut* la pensée dans la solitude ? La consommation des objets matériels se peut concevoir, en dehors de tout état de société : de même que cette consommation est individuelle, elle peut être solitaire. L'idée de société n'ajoute rien à la valeur des fruits que le sauvage cueille dans les bois, des animaux qu'il tue à la chasse. S'agit-il de la pensée ? c'est tout différent. Son importance croît en proportion des intelligences qui lui rendent hommage. La consommation détruit, fait disparaître les objets matériels. La publicité, cette consommation intellectuelle, loin de détruire les objets immatériels, les multiplie, les rend plus précieux, ajoute à leur fécondité, augmente leur chance de vie. Il n'est donc pas besoin de savoir d'où vient l'*origine* des productions de l'esprit, il suffit de savoir d'où vient leur *valeur*, pour comprendre qu'elles ne sauraient être le patrimoine de personne. Car si c'est la société qui leur confère une *valeur*, c'est à la société seule que le droit de propriété appartient. Donc, reconnaître, au profit de l'individu, un droit de propriété littéraire, ce n'est pas seulement nuire à la société : c'est la voler.

Prenez garde ! s'écrie M. de Balzac dans sa brochure, si vous souffrez qu'on nie la propriété littéraire, la propriété foncière est en péril ; la logique, qui attaque l'une, aura bientôt renversé l'autre. Comme tactique, rien de plus ingénieux que ce rapprochement ; comme argumen-

Digitized by Google

tation, rien de plus pauvre. Si la propriété, après avoir été reconnue en fait, a été défendue en principe, ce n'a été que sous le rapport du profit que la société pouvait tirer d'une semblable convention et de son inviolabilité. On a supposé que la société avait dit au propriétaire : « Tu seras maître de ce domaine et tu pourras le laisser à tes enfants, parce que les travaux de l'agriculture, pour devenir aussi féconds qu'ils peuvent l'être, demandent de la sécurité, de la patience et du temps. Tu pourras t'écrier, sans que personne ait la faculté de te contredire impunément : *Ceci est à moi*, parce que nous voulons que tu aies intérêt à planter des arbres pour d'autres que pour toi, à creuser des canaux que tes enfants achèveront, à ouvrir des mines si profondes que la vie d'un homme ne suffirait pas à les explorer et à en épuiser les trésors. C'est pour cela que nous te déclarons propriétaire. » On est donc parti, pour défendre la propriété, de l'intérêt social, bien ou mal entendu, sans parler de l'apparente nécessité de respecter un fait aussi ancien, aussi généralement accepté, aussi difficile à ébranler et même à modifier. Ici, rien de semblable. L'intérêt d'un auteur est mis dans l'un des plateaux de la balance, l'intérêt social dans l'autre. Et ce qu'on nous demande, c'est tout simplement de reconnaître qu'un homme pèse plus que l'humanité.

La propriété littéraire est donc condamnée sans appel par son principe même; mais elle l'est bien plus rigoureusement encore par ses conséquences.

Si le droit de propriété littéraire est reconnu, il faut d'abord le rendre héréditaire et perpétuel. Car, de deux choses l'une : ou il est contraire à l'intérêt social, et alors pourquoi en consacrer le principe ? Ou il est conforme à l'intérêt social, et alors pourquoi en limiter l'usage ? Dans le premier cas, l'attentat est sans excuse; dans le second, l'inconséquence est monstrueuse : qu'on choisisse.

Rien de plus pitoyable, en vérité, que cette discussion qui roule sur le point de savoir si le privilége des auteurs leur survivra pendant dix, trente ou cinquante ans. Ce n'est pas là évidemment la question. Et l'inconséquence a paru si manifeste à M. de Lamartine lui-même, qu'il s'excuse en quelque sorte dans son rapport de n'avoir pas conclu à la perpétuité.

Or, à quels dangers la société ne s'expose-t-elle pas en consacrant cette perpétuité du droit des auteurs ? Dans un article plein de sens et de verve, le *National* disait : « Si vous consacrez le droit de propriété de l'auteur, que devient l'intérêt général ? Est-ce l'auteur lui-même qui le garantira ? Et savez-vous par quelles phases mobiles cet auteur lui-même pourra passer ? Ignorez-vous la biographie des écrivains les plus illustres ? Racine, voué dans sa vieillesse à la traduction des psaumes, ne voulait-il pas détruire *Phèdre* et *Andromaque* ? La Fontaine, as-

Digitized by Google

sailli par son confesseur, n'avait-il pas ordonné de brûler ses contes ?... Je suppose qu'en 1814 le droit des collatéraux eût existé pour les œuvres de Voltaire et de Rousseau : le pouvoir séduit les héritiers. Les héritiers, usant de leur droit, aliènent pour une somme considérable la propriété de ces œuvres, et les voilà qui disparaissent. » Ces raisons sont excellentes, et combien d'autres viennent à l'appui ! Mais, en général, il me semble que dans toute cette discussion, les adversaires du droit de propriété littéraire se sont trop exclusivement attachés à signaler les inconvénients de la *transmissibilité*, de la *perpétuité* du droit. C'était à l'exercice du droit par l'auteur lui-même qu'il fallait s'attaquer. Au lieu de dire : « Substituez le mot *rétribution* au mot *propriété*, et bornant à dix ans la jouissance des héritiers, maintenez les choses au point où elles en sont ; » il fallait dire hardiment, courageusement, et comme il convient à ceux qui croient combattre pour la vérité : « Faites une loi, non pour consacrer la propriété littéraire, mais pour la déclarer antisociale et impie. Faites une loi pour abolir le *métier* d'homme de lettres, pour substituer au système de la propriété littéraire, non pas même celui de la rétribution individuelle, mais celui de la rémunération sociale. » Le fait est que ni les partisans de la propriété littéraire, ni ses adversaires n'ont osé se montrer tout à fait logiques.

Pour moi, je n'hésite pas à répéter ici ce que je disais au commencement de cet article, savoir : Que ce n'est pas seulement l'exploitation d'un livre par les héritiers de l'auteur qui est funeste, mais bien l'exploitation du livre par l'auteur lui-même.

En effet, on arrive par là à établir que dans la société une idée doit être matière à échange, tout comme une balle de coton ou un pain de sucre, et que les bénéfices du penseur se doivent calculer sur le nombre de ceux qui profitent de sa pensée.

Or, d'une part, cela est absurde ; de l'autre, cela est inique.

Car qui peut savoir de quelle manière la pensée arrive jusqu'à l'intelligence de chacun ? Recueillie dans un livre, une idée passe sur la palette du peintre ; la crayon du dessinateur s'en empare ; le ciseau du statuaire la taille dans le marbre ; elle vole sur l'aile du discours : la poursuivrez-vous à travers des manifestations qui sont infinies, à travers des espaces qui sont incommensurables ? Le monde peut devenir son domaine : le monde deviendra-t-il votre tributaire ? Ici, vous touchez à l'impossible ; encore un pas, vous touchez à l'injustice. Car les bénéfices de l'échange auront été pour tous ; l'impôt ne sera prélevé que sur quelques uns. Je vous dois le prix de votre pensée pour l'avoir recueillie dans un livre : je ne vous dois rien, si je l'ai saisie sur les lèvres d'un orateur, si je l'ai vue sculptée sur la façade d'un monument ? Puisqu'on parle d'impôts, en est-il un dont la répartition soit plus absurde ?

Digitized by Google

Quand il s'agit d'objets matériels, qu'on mesure les bénéfices de la production sur l'étendue de la consommation, cela se peut concevoir : les limites de la consommation sont assignables, puisque, en fin de compte, c'est à une destruction que la consommation vient aboutir. Mais tracera-t-on des bornes à cette consommation intellectuelle, qui se nomme la publicité ? Une idée qui est consommée ne disparaît pas, encore un coup ; elle grandit, au contraire, elle se fortifie, elle s'étend à la fois, et dans le temps, et dans l'espace. Donnez-lui le monde pour consommateur, elle deviendra inépuisable comme la nature, et immortelle comme Dieu !

Par conséquent, soumettre la pensée à la théorie de l'échange, c'est donner une quantité finie pour mesure à une quantité infinie. La folie de ce système est flagrante.

Pour ce qui est de ses résultats, ils sont odieux. Les partisans de la propriété littéraire, c'est-à-dire de l'exploitation de la littérature par les littérateurs, se sont fièrement posés comme les protecteurs du génie, comme les patrons de l'intelligence ; et ils n'ont pas vu que si leur système était rigoureusement appliqué, que si les vices n'en étaient pas quelquefois atténués par des emprunts faits au système contraire, celui de la rémunération sociale, il conduirait tout droit le génie à l'hôpital, et reléguerait dans la nuit les plus précieuses productions de l'intelligence. La démonstration est facile. Qui dit propriété littéraire, dit rétribution par l'échange ; qui dit rétribution par l'échange, dit commerce ; qui dit commerce, dit concurrence. Voilà donc les mauvais livres en concurrence avec les bons ; voilà certains romans qui gâtent le cœur et salissent l'esprit en concurrence avec des livres utiles, mais austères ; voilà le séduisant apostolat du vice en concurrence avec les plus hautes et les plus morales conceptions. Soyez-en sûrs : *Justine* trouvera plus d'acheteurs que les *Pensées de Pascal ;* ou bien encore, tel qui aurait volontiers payé tribut au génie de Pascal, ne le pourra plus à cause de l'impôt levé sur lui par M. de Sade. Ainsi, grâce à ce beau système de récompense, imaginé pour le génie, la puissance du mal sera centuplée ; le goût du public, irrémédiablement corrompu, rejettera toute nourriture substantielle ; et nous aurons tous les fléaux à la fois : pervertissement des esprits et des cœurs, par l'inondation des livres dangereux ; apauvrissement des grands écrivains ; succès scandaleux de quelques hommes de talent sans scrupule, ou de quelques auteurs frivoles.

Je ne veux pas faire descendre cette grave discussion à une misérable guerre de noms propres ; mais, si des exemples étaient nécessaires, combien n'en pourrais-je pas citer ? Que de platitudes couronnées par la vogue ! que de beaux livres enfouis ! Je n'écrirai pas ici la *somme d'argent* qu'a rapportée à son auteur une brochure sur *l'art de mettre en*

Digitized by Google

cravate, parce qu'il m'est impossible de ne pas songer à la pauvreté de certains grands hommes, et que le rouge me monte au front.

Quelques mots encore. Un livre réussit aujourd'hui : pourquoi? à cause de son mérite? Pas le moins du monde : à cause de son éditeur. Le génie reçoit de la spéculation ses passeports.

Mais il est des éditeurs honnêtes, et qui rendent aux lettres des services réels. —Oui, grâce au ciel! et j'en connais, pour mon compte, en qui des écrivains du premier mérite ont trouvé une véritable Providence. Mais le nombre de ces hommes recommandables est petit, et, parmi ceux qui voudraient suivre leur exemple, beaucoup sont entraînés par le flot de la concurrence, et forcés, pour échapper aux désastres de l'industrie, d'éditer la corruption ou le scandale.

Ajoutez à cela que le véritable homme de lettres est en général fort étranger à la science du trafic. Il n'en est pas de même du fabricant de littérature. Il sait à merveille, celui-là, battre monnaie avec des livres; c'est son métier. Le système de la rétribution par l'échange n'est, en réalité, qu'une prime offerte à l'esprit de spéculation.

Donc, soit qu'on examine le droit de propriété littéraire dans son principe, soit qu'on l'étudie dans ses nécessaires conséquences, on est également conduit à le condamner.

Tel est pourtant le point de départ de ce rapport de M. de Lamartine, dont on a fait tant de bruit.

M. de Lamartine commence son rapport en ces termes :

La société, en constituant toute propriété, a trois objets en vue : rémunérer le travail, perpétuer la famille, accroître la richesse publique. La justice, la prévoyance et l'intérêt sont trois pensées qui se retrouvent au fond de toute chose possédée.

Pour que le travail fût rémunéré par le fait de la constitution de la propriété, il faudrait que tous ceux qui travaillent fussent propriétaires, et que tous les propriétaires eussent travaillé. Or, c'est le contraire qui arrive. La constitution actuelle de la propriété, par sa nature même, permet à ceux qui en jouissent toutes les douceurs du repos, et rejette sur ceux qui sont privés de ses bénéfices tout le fardeau du travail. On a, d'un côté, un petit nombre d'hommes vivant grassement de leurs rentes; et de l'autre, un grand nombre d'hommes vivant à peine du fruit de leurs sueurs. Que M. de Lamartine y réfléchisse un peu.

Pour ce qui est de perpétuer la famille, si c'est par la propriété qu'elle se perpétue, la famille des non-propriétaires ne saurait donc se perpétuer; et la phrase de M. de Lamartine doit être modifiée de la sorte : « La société, en constituant la propriété, a eu en vue de perpétuer la famille des uns, et d'empêcher que celle des autres ne se perpétue. »

Digitized by Google

En ce qui concerne l'accroissement de la richesse publique, il faudrait s'entendre. Si la richesse s'accroît, mais en se concentrant aux mains de quelques uns, ce n'est pas une richesse *publique*. Or, sous l'empire de la propriété telle qu'elle est constituée, les riches sont-ils plus nombreux que les pauvres, ou les pauvres plus nombreux que les riches?

Que M. de Lamartine eût dit : « La propriété a été constituée, parce que la société n'a pas su jusqu'ici et ne sait pas encore de quelle manière, sans cela, elle s'arrangerait pour vivre. » A la bonne heure ! la thèse se pouvait soutenir. Mais en parlant ici de justice, de prévoyance, d'intérêt, M. de Lamartine a confondu l'intérêt de la société avec celui des heureux du monde, il a fait de la prévoyance une vertu de monopole, et il a pris à rebours la justice.

Continuons :

Il y a des hommes qui travaillent de la main ; il y a des hommes qui travaillent de l'esprit. Les résultats de ce travail sont différents : le titre du travailleur est le même ; les uns luttent avec la terre et les saisons, ils récoltent les fruits visibles et échangeables de leurs sueurs ; les autres luttent avec les idées, les préjugés, l'ignorance ; ils arrosent aussi leurs pages des sueurs de l'intelligence, souvent de leurs larmes, quelquefois de leur sang, et recueillent au gré du temps la misère ou la faveur publique, le martyre ou la gloire.

Cette exposition est évidemment incomplète. S'il y a des écrivains qui luttent contre les préjugés, il y en a qui les défendent. Les livres combattent quelquefois l'ignorance, mais quelquefois aussi ils l'entretiennent. Rousseau glorifie Dieu, mais d'Holbach le nie. Fénelon moralise la société, mais le marquis de Sade la corrompt. La science a ses Galilée, mais elle a ses Cagliostro, et peut-être a-t-elle fait moins de martyrs qu'elle n'a couronné de charlatans.

J'insiste sur cette distinction que M. de Lamartine a oubliée, parce que lorsqu'il s'agira de rémunérer les travaux de l'intelligence, la première question à résoudre sera celle-ci : Trouver le moyen de rémunérer le travail intellectuel, sans confondre dans la même récompense les écrivains qui enchantent et éclairent la société, avec ceux qui la trompent et la dépravent ; car cela n'est conforme ni à la justice, ni à la prévoyance, ni à l'intérêt.

Est-il juste, est-il utile, est-il possible de consacrer entre les mains des écrivains et de leurs familles la propriété de leurs œuvres ? Voilà les trois questions que nous avions à nous poser sur le principe même de la loi, formulé dans ses premiers articles. Ces questions n'étaient-elles pas répondues d'avance ? Quest-ce que la justice, si ce n'est la proportion entre la cause et l'effet, entre le travail et la rétribution ?

Digitized by Google

Nous acceptons cette définition de la justice; mais, si elle est exacte, il est clair que rien n'est plus souverainement injuste que de placer dans le droit de propriété littéraire la rémunération des travaux de l'esprit.

Que Laplace n'ait d'autre récompense matérielle de ses écrits que le droit d'en disposer et de les vendre : comme un ouvrage sur *la mécanique céleste* s'adresse naturellement à un fort petit nombre de lecteurs, quelle proportion y aura-t-il entre le travail et la rétribution de Laplace? Mais voici un romancier qui noircit à la hâte quelques pages non seulement mauvaises, mais corruptrices, à l'usage de tous les lecteurs désœuvrés. L'homme de génie court grand risque de mourir pauvre, et notre romancier, sans même avoir eu besoin de brûler son huile, aura voiture et laquais. Quelle manière d'entendre la justice distributive ! Mais, direz-vous, l'état prendra l'homme de génie sous son patronage, il lui conférera des dignités, l'élevera aux plus hauts emplois. Prenez garde! vous sortez de votre système; et cette nécessité où vous êtes d'en sortir prouve mieux que tout ce que je pourrais dire combien il renferme d'inégalités choquantes et consacre d'injustices.

Cela est-il utile ? Il suffirait de répondre que cela est juste : car la première utilité pour une société, c'est la justice. Mais ceux qui demandent s'il est utile de rémunérer, dans l'avenir, le travail de l'intelligence ne sont donc jamais remontés par la pensée jusqu'à la nature et jusqu'aux résultats de ce travail. Ils auraient vu que c'est le travail qui agit sans capitaux, qui en crée sans en dépenser, qui produit sans autre assistance que celle du génie et de la volonté. Jusqu'à ses résultats? Ils auraient vu que c'est l'espèce de travail qui influe le plus sur les destinées du genre humain, car c'est lui qui agit sur la pensée, qui la gouverne. Que l'on parcoure en idées le monde et les temps, Bible, Védas, Confutzée, Évangile, on retrouve partout un livre saint dans la main du législateur, à la naissance d'un peuple. Toute civilisation est fille d'un livre. L'œuvre qui crée, qui détruit, qui transforme le monde, serait-elle une œuvre indifférente au monde?

Où en sommes-nous? Il s'agit de prouver qu'il est utile *de consacrer entre les mains des écrivains et de leur famille la propriété de leurs œuvres*. Et, au lieu de cela, M. de Lamartine nous prouve, ce que personne de nous n'a jamais mis en doute, que la pensée est utile ! Voilà un étonnant paralogisme. Oui certainement, la pensée est utile ; et bien loin de nier cette vérité, c'est au contraire sur elle que nous nous appuyons pour demander qu'on n'en gêne pas le cours, qu'on n'en puisse jamais arrêter la propagation. C'est parce que toute civilisation est fille d'un livre que nous ne voulons pas qu'il soit permis, même à l'auteur d'un de ces livres, après qu'on l'en aurait déclaré propriétaire, de le déchirer et d'en jeter les feuillets au vent. Et ce que nous refusons à l'auteur, par respect pour Dieu, premier auteur des livres que vous appelez saints,

Digitized by Google

vous l'accordez, vous, à un héritier qui sera un idiot, peut-être un scélérat ou un fou! Et c'est au nom des services immenses qu'un livre peut rendre à l'humanité que vous reconnaissez à un individu, qui ne l'aura pas fait ce livre, qui souvent sera hors d'état de le comprendre, l'inconcevable droit de le détruire! Car si vous admettez ce fait comme peu probable, il faut, du moins, que vous le teniez pour légitime, sous peine de renverser d'une main l'édifice que vous élevez de l'autre, sous peine de décréter la propriété en dépouillant le propriétaire des prérogatives qui la constituent. Se figure-t-on l'Évangile appartenant, par droit de succession, à monsieur un tel? Se figure-t-on un spéculateur achetant le droit exclusif de mettre en vente le salut du genre humain?

Enfin, cela est-il possible? cette richesse éventuelle et fugitive qui résulte de la propagation matérialisée de l'idée, par l'impression et par le livre, est-elle de nature à être saisie, fixée et réglementée sous forme de propriété? A cette question, le fait avait répondu pour nous. Cette propriété existe, se vend, s'achète, se défend comme toutes les autres. Nous n'avions qu'à étudier ses procédés et à régulariser ses conditions pour la faire entrer complétement dans le domaine des choses possédées et garanties à leurs possesseurs. C'est ce que nous avons fait.

M. Berville a si victorieusement répondu à ce passage du rapport de M. de Lamartine, que nous ne saurions mieux faire que de reproduire textuellement ici les paroles de l'orateur :

« En proclamant la propriété, soit perpétuelle, soit cinquantenaire, ce qui, dans la pratique, aboutit presque au même résultat, vous sortez des mains de l'auteur, vous rencontrez les héritiers. Eh bien! les héritiers, passe encore pour la première génération, en supposant toutefois que ce ne soient pas des collatéraux ; mais une fois que ces héritiers viennent à se disséminer, où les prendrez-vous? Faudra-t-il que la propriété littéraire soit formulée en une sorte d'aristocratie, qu'elle ait ses Chévrin et ses d'Hozier? Ou faudra-t-il avoir un *livre d'or* comme à Venise? Ce n'est pas tout : ce droit que vous accordez, ce n'est pas seulement aux héritiers qu'il est donné ; la propriété n'est pas transmissible seulement par héritage ; elle l'est encore par vente, par donation ; vous l'accordez donc aux cessionnaires ; et, comme ces contrats ne sont pas choses publiques, il faudra les deviner, il faudra savoir à qui vous adresser. Où s'arrêteront vos recherches? »

M. Berville a raison. On ne saurait étendre l'exercice de la propriété littéraire sans s'approcher de plus en plus du chaos. En concluant de ce qui est possible avec le délai de vingt ans, à ce qui serait possible avec le délai de cinquante, M. de Lamartine n'a pas vaincu la difficulté : il l'a éludée. Il n'a pas pris garde qu'à mesure que les années se suc-

Digitized by Google

cèdent, la propriété littéraire change de main et se divise de telle sorte qu'il devient enfin impossible d'en suivre la trace.

Le rapport de M. de Lamartine ne prouve donc rien de ce qu'il voulait prouver.

Mais que dire de la discussion à laquelle il a donné lieu ?

M. G. Cavaignac a écrit dans le *Journal du Peuple*, où se trouve traitée d'une manière très élevée la question qui nous occupe : « L'homme de talent ne doit pas plus qu'un autre être esclave de la misère ; mais s'il ne s'adonne point volontairement à cette indépendante pauvreté qui sied aux âmes fortes, aux existences simples, du moins il ne doit pas nourrir les idées de luxe, ni les goûts qui les inspirent. Lorsqu'un écrivain aime l'argent, on peut toujours douter qu'il ait du talent ou qu'il en conserve. S'il en a, l'avarice le dégrade, le luxe l'énerve. S'il en avait, l'écrivain ne chercherait, ce me semble, son plaisir que dans son esprit même et dans sa renommée ; que dans sa conception, dans son influence ; il n'aurait pas besoin, sans doute, des jouissances d'Harpagon ou de Turcaret. Notre société n'a plus rien de ces conditions cénobitiques, rien de ces existences graves, qui conservaient du moins la tradition des mœurs austères et désintéressées, des règles d'isolement et d'abstinence, des dévoûments modestes et fidèles. Plus de Bénédictins labourant à l'écart quelque coin du monde savant ; plus de missionnaires portant au loin leurs doctrines jusqu'au fond de contrées sans échos pour leur nom ; plus de corporations enseignantes se cloîtrant dans la sobriété et l'obscure utilité des colléges. Tout cela certes se mêlait à trop d'abus et de vices, pour que nous en regrettions le temps ; mais nous regrettons l'exemple de ces nobles et graves habitudes de désintéressement, de retraite, de dévotion au bien et à l'étude. C'est un rôle vacant aujourd'hui, et que nous voudrions voir rempli par des hommes de lettres dignes de ce nom. »

Voilà de nobles pensées, noblement exprimées. Et la chambre aurait dû se placer à cette hauteur pour discuter la question. Mais faire de la pensée une chose, et chercher péniblement combien durera pour une famille la possession de cette chose ; mais épuiser toutes les arguties que peut fournir l'esprit de chicane pour arriver à savoir si les créanciers d'un éditeur, par exemple, pourront, oui ou non, saisir entre ses mains le génie d'un grand homme, comme gage de leurs créances ; et si le mari, dans le régime de la communauté, aura le droit, comme chef de l'administration, de publier, sans l'aveu de la femme, les ouvrages de son conjoint ; et si c'est à la femme qu'appartiendra, sans restriction, le droit de publier les œuvres posthumes de son mari, etc. etc. Tout cela est puéril, tout cela est misérable. De ces querelles de procureur, que devait-il éclore ? Qu'on en juge :

1° Le droit exclusif de publier un ouvrage est accordé à l'auteur et

Digitized by Google

à ses représentants, pendant toute la vie de l'écrivain et trente ans après sa mort ;

2° Ce droit est déclaré insaisissable dans la personne de l'auteur, et saisissable seulement dans celle du cessionnaire, et par les créanciers de celui-ci ;

3° A défaut de convention expresse, l'auteur n'est censé céder qu'une première édition.

Telles sont les principales dispositions de la loi que la chambre vient de voter, d'après les principes émis dans le rapport de M. de Lamartine. La conclusion est digne de l'exorde. O Descartes! ô Montaigne! ô Pascal! ô Jean-Jacques! ô vous tous dont les écrits ont livré à la nation française la royauté intellectuelle du monde, que diriez-vous si vous pouviez voir quel triste usage on fait de votre renommée, et pour le triomphe de quelle cause on invoque vos noms immortels!

Du moins, si ce qu'on enlève à la majesté de la fonction, on l'ajoutait au bien-être de ceux qui l'exercent dignement. Mais, parce qu'on aura étendu de vingt à trente ans la jouissauce de l'héritier, s'imagine-t-on que le sort des hommes de lettres sera bien réellement amélioré? L'écrivain courageux qui consacre les trois quarts de sa vie à un ouvrage destiné à peu de lecteurs, en sera-t-il mieux rétribué? Le jeune homme qui n'a ni relations, ni fortune, ni renommée, en trouvera-t-il plus aisément un éditeur? La vogue en sera-t-elle moins acquise à tout auteur qui flatte les travers et les vices de son époque, au détriment de qui les redresse, les combat et les flétrit? Voilà les plaies qui appellent un prompt remède. Et au lieu de songer à les guérir, nos législateurs se préoccupent... de quoi? J'ai honte, en vérité, de le dire : — Le petit-fils d'un homme de génie, mourant de faim, quel spectacle! — Ce spectacle serait douloureux, en effet. Mais comment le petit-fils d'un homme de génie peut-il être exposé à mourir de faim? Si c'est parce qu'il ne veut rendre à la société aucun service, je ne saurais le plaindre. Si c'est parce que ses services ne sont pas récompensés comme il convient par la société, la faute en est à votre organisation sociale : changez-la.

III.

QUEL EST, SELON NOUS, LE MOYEN DE REMÉDIER AU MAL.

Voici, dans toute loi sur la littérature et les gens de lettres, les résultats à obtenir :

1° Affaiblir autant que possible l'influence désastreuse qu'exerce sur la littérature la guerre acharnée que se livrent les éditeurs ;

Digitized by Google

2° Fournir à tout auteur de mérite, pauvre et inconnu, le moyen d'imprimer ses œuvres et de faire connaître son talent;

3° Établir, parallèlement au système de la rétribution par l'échange, un mode de rémunération qui proportionne la récompense au service, la rétribution au mérite, et encourage les travaux sérieux, en affranchissant les écrivains de la dépendance d'un public qui court de préférence à ce qui l'amuse, et ne paie trop souvent que pour être corrompu ou trompé;

4° Faire en sorte que les livres les meilleurs soient ceux qui coûtent le moins cher;

5° Créer une institution qui, par sa nature, limite les bénéfices des contrebandiers littéraires, et combatte cette honteuse tendance des écrivains à se faire spéculateurs ou pourvoyeurs de la spéculation.

Pour atteindre, au moins en partie, les divers résultats qui viennent d'être énumérés, nous proposerions ce qui suit :

Une librairie sociale serait fondée par les moyens et sur les bases indiqués dans cette *Revue*, à l'article *Organisation du travail*.

Cette librairie sociale relèverait de l'état, sans lui être asservie. Elle se gouvernerait elle-même, et ferait elle-même, entre ses membres, la répartition des bénéfices obtenus par leur travail commun, ainsi qu'il a été dit dans l'article précité. Seulement, sa constitution serait originairement réglée par des statuts que l'état aurait rédigés en forme de loi, et dont il aurait à surveiller la stricte exécution (1).

Conformément à ces statuts, la librairie sociale n'aurait à payer aucun droit d'auteur. Le prix des livres qu'elle jetterait dans la circulation serait déterminé d'avance par l'état, et calculé en vue du meilleur marché possible.

Tous les frais d'impression seraient à la charge de la librairie sociale. Un comité d'hommes éclairés, choisi et rétribué par elle, recevrait les ouvrages.

Les écrivains dont la librairie sociale éditerait les œuvres acquerraient, en échange de leurs droits d'auteur, dont ils feraient l'abandon, le droit exclusif de concourir pour les récompenses nationales.

Il y aurait au budget un fonds spécialement destiné à rétribuer, sous forme de récompense nationale, ceux des auteurs susdits qui, dans toutes les sphères de la pensée, auraient le mieux mérité de la patrie.

Toutes les fois que le premier ouvrage d'un auteur aurait été jugé

(1) Je ferai remarquer, à ce sujet, qu'à l'exception de M. Louis Reybaud, tous les critiques qui ont bien voulu s'occuper du petit écrit intitulé *Organisation du travail*, nous ont reproché de charger l'État d'une besogne immense, partant impossible. S'ils avaient lu notre article plus attentivement, ils auraient vu que nous faisons de l'État, non pas le directeur des ateliers sociaux, mais leur législateur, ce qui est bien différent, et nous place tout à fait en dehors du saint-simonisme.

Digitized by Google

digne d'une récompense nationale, il y aurait lieu à accorder une prime à la librairie sociale. Cette prime aurait pour but d'encourager la librairie à prêter son appui aux jeunes talents, et de l'indemniser des pertes auxquelles cette protection pourrait quelquefois l'exposer.

Les représentants du peuple nommeraient, chaque année, et pour chaque genre de travail intellectuel, un citoyen qui serait rétribué par la librairie sociale, et aurait mission d'examiner, dans sa sphère, les ouvrages sortis des presses sociales. Il aurait une année entière pour approfondir les critiques qui seraient faites de ces ouvrages, étudier l'impression que la société en aurait reçue, interroger enfin l'opinion publique, représentée par ses organes les plus intelligents, et non par la tourbe aveugle des acheteurs. Au bout de l'année, il soumettrait aux représentants du peuple les résultats de son examen, dans un rapport motivé et soigneusement détaillé. Un mois après la publication de ce rapport, qui serait faite avec toute la solennité convenable, les représentants du peuple feraient, entre les auteurs jugés dignes de la reconnaissance de la patrie, la répartition du fonds des récompenses nationales. Il va sans dire que, dans cette répartition, on aurait égard à la nature des travaux et au temps employé pour les accomplir.

Ce système paraîtra naïf aux uns, bizarre aux autres, je le sais; et déjà les objections s'élèvent en foule. Voyons un peu cependant.

Personne n'ignore de combien d'obstacles est aujourd'hui hérissée l'entrée de la carrière littéraire. Etes-vous jeune, êtes-vous pauvre, êtes-vous si peu favorisé du destin qu'il ne vous ait donné qu'une haute intelligence et un noble cœur.... alors, malheur à vous! Malheur à vous, surtout, si, prenant votre vocation au sérieux, vous n'avez songé qu'à travailler pour l'avenir, avec l'amour des hommes, et sous l'œil de Dieu! Les difficultés s'entasseront sur vos pas, et l'air manquera longtemps peut-être à votre intelligence. Les dispensateurs patentés de la gloire vous répondront, si vous allez à eux, à supposer qu'ils soient en état de vous comprendre, que votre nom est trop obscur et votre œuvre trop sérieuse, que le succès n'appartient qu'aux réputations acquises et aux écrits décevants, que trop de désordre s'est introduit dans les affaires de ce siècle pour qu'un éditeur prudent se hasarde à publier à ses risques et périls un livre sans estampille; ou bien, ils vous épargneront l'humiliation d'un refus, mais en vous imposant les conditions les plus dures, et en vous faisant de la publicité une aumône spoliatrice.

Or, le système que nous proposons indique un remède à ce mal immense. En substituant une association qui traite au grand jour à des individus isolés, qui traitent dans l'ombre, il coupe court aux fraudes et aux violences que provoque et protège l'obscurité des relations pri-

Digitized by Google

vées. Il fait dépendre la publication des bons livres, non plus de spéculateurs, qui n'ont souvent d'autre intelligence que celle du commerce, mais d'hommes compétents, qu'il intéresse au succès de toute œuvre utile et recommandable. En un mot, il tend à ouvrir une issue aux talents ignorés, et à féconder tous les germes que la société cache dans son sein.

Aujourd'hui, et sous l'empire de jour en jour plus envahissant des passions mercantiles, il est manifeste que la littérature se rapetisse, se corrompt, se dégrade, se prostitue. Les écrivains, n'ayant plus d'autre perspective que l'argent, et d'autre moyen d'en avoir que le commerce, la pensée n'est plus qu'une affaire de courtage; et comme la *qualité* importe peu dans ce genre de trafic, c'est sur la *quantité* qu'on spécule : On inonde le marché de mauvais livres, et les perles restent à jamais enfouies dans ce fumier. Adieu les travaux patients et méritoires! est-ce que la cupidité peut attendre? Adieu le génie, qui est l'étude! Pour jouir de la vie, faut-il laisser venir la vieillesse? D'ailleurs, à quoi bon? L'état n'existant que de nom, et la société n'étant qu'un amalgame confus d'individus juxtaposés, où serait l'acheteur des œuvres sur lesquelles se consume toute une vie? Hélas! la gloire ici ne viendrait pas même consoler le courage de la pauvreté. Car là où l'argent sert de récompense à l'écrivain, le jugement de la postérité, c'est l'affluence de ceux qui paient; et la gloire, c'est la vogue!

Dans le système proposé, beaucoup de ces inconvénients disparaîtraient. L'homme de lettres serait élevé jusqu'à sa mission, lorsqu'il aurait devant lui, comme encouragement à l'étude, la perspective d'une récompense qui témoignerait de ses services, le dédommagerait de son désintéressement et le déclarerait solennellement créancier de son pays.

Mais, jusqu'à ce que cette récompense eût été obtenue, comment l'homme de lettres lutterait-il, s'il était pauvre, contre la nécessité de vivre? Il imiterait Jean-Jacques : en dehors de son travail intellectuel, il se vouerait à l'exercice d'une profession lucrative. La dignité de l'homme de lettres, son indépendance, sa royauté, ne sont qu'à ce prix. L'homme, grace au ciel! a reçu de Dieu des aptitudes diverses. Pourquoi sa fonction serait-elle *une*, quand sa nature est *multiple*? Aussi bien, l'intelligence ne saurait être continuellement en gestation; comme la terre, elle veut être ménagée, et la variété des semences qu'on lui confie redouble sa fécondité.

On demandera peut-être ce que deviendraient, dans notre système, les écrivains qui, prisant la gloire beaucoup moins que l'argent, n'acceptent pour juges que leurs acheteurs. Eh bien! ceux-là auraient la ressource d'éditer eux-mêmes leurs œuvres ou de les faire éditer, tout comme cela se passe aujourd'hui. Leur condition, il est vrai, devien-

Digitized by Google

drait moins favorable; puisque la librairie sociale ferait une concurrence sérieuse aux éditeurs particuliers. Mais de quels écrivains est-il ici question? De ceux qui, par l'attrait que leurs livres empruntent soit à la frivolité, soit à la corruption, soit au scandale, font pour ainsi dire violence à la bourse d'un grand nombre de lecteurs et rapportent en général de gros bénéfices. Or, quand le bénéfice des livres futiles ou dangereux serait diminué au profit des bons livres, où serait le mal? Est-ce que la société peut souffrir qu'on devienne démesurément riche en la trompant, alors qu'en la servant on est exposé à demeurer pauvre? Cela est-il équitable? Et la nation au sein de laquelle se produit ce honteux phénomène ne penche-t-elle pas du côté des abîmes? Oui, le système proposé aurait pour résultat inévitable de réduire le nombre et les bénéfices de ceux qui font de la pensée métier et marchandise. Mais ce résultat milite en faveur du système, loin de le combattre.

Nous prévoyons une autre objection. On va nous opposer le danger de rendre l'état arbitre souverain des productions de l'esprit. Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on sera tout à fait rassuré. L'état, je le répète, serait le législateur de la librairie sociale, il n'en serait pas le directeur. Une fois les statuts rédigés, il en surveillerait l'exécution, comme il surveille l'exécution de la loi qui défend d'escalader une maison ou de tuer un passant. Là se bornerait son intervention. Qu'aurait-elle d'absorbant et de tyrannique? Quant aux récompenses nationales, ce ne serait pas le pouvoir exécutif qui les décernerait, mais la société elle-même, représentée par ceux qui en forment l'élite, et qu'elle choisit elle-même pour la personnifier et la résumer. Qui nous répond, direz-vous, des lumières et de la probité de ceux qui seraient appelés à désigner les candidats? Ce qui vous en répond, je vais vous le dire en deux mots : leur intérêt. Car j'admets pour un moment, et l'hypothèse est exorbitante, qu'une assemblée choisisse un ignorant pour la guider dans l'appréciation des œuvres scientifiques : est-ce que cet ignorant accepterait une mission semblable? est-ce qu'il s'exposerait de gaieté de cœur à la risée du monde? Et si à la place d'un ignorant vous mettez un homme corruptible, quel excès d'audace et d'impudence ne lui faudrait-il pas pour braver la responsabilité morale la plus lourde qui ait jamais pesé sur un homme? Qu'on le remarque bien : il ne s'agit pas ici d'une académie délibérant à huis-clos, et composée d'hommes entre lesquels la responsabilité s'égare et s'évanouit; la responsabillité ici serait personnelle, nominative : il faudrait la repousser ou l'accepter tout entière. Et puis, tout s'accomplirait au grand jour, tout se ferait avec retentissement. On aurait à se prononcer sur le plus élevé de tous les théâtres, devant son pays, devant le monde entier. Le juge aurait eu toute une année pour former son jugement. Quand il l'exprimerait, la critique aurait déjà parlé; l'opinion de tous les hommes intelligents se-

Digitized by Google

rait connue: que de garanties, sans parler de celle qui résulterait du choix fait par l'assemblée! Car, quelque dédain qu'on professe pour les assemblées délibérantes, on nous accordera, du moins, qu'il est des questions devant lesquelles l'esprit de parti est frappé d'impuissance.

Au reste, que des erreurs fussent possibles, une pareille objection est absolument sans valeur. A quelle institution ne s'adresse-t-elle pas? Une société se passera-t-elle de lois, parce que le législateur n'est pas infaillible? Renverserez-vous vos tribunaux, parce qu'une erreur de jugement peut y décider de la fortune d'un citoyen, de sa liberté, de sa vie? Aussi longtemps qu'il y aura des hommes soumis aux écarts de l'intelligence, et dupes des passions du cœur, tous les systèmes seront imparfaits. Ceux qui donnent la réalisation de leurs idées comme une panacée universelle, d'un effet immédiat, sont des charlatans dont il faut se défier, ou des illuminés qu'il faut plaindre. Quand un système est produit avec bonne foi, il convient donc de l'examiner avec bonne foi, c'est-à-dire de chercher, non pas s'il est tout à fait exempt d'imperfections, mais si la somme des avantages qu'il présente n'est pas supérieure à celle des inconvénients qui en découlent.

Notre système ne comprend pas la littérature dramatique, parce que le spectacle étant un moyen direct de gouvernement, il y a lieu d'établir pour la littérature dramatique des règles particulières. Ce sera le sujet d'un article ultérieur.

Nous n'avons rien caché de notre pensée. Tant pis pour ceux qu'aurait blessés notre franchise! Mais nous nous devions, comme citoyen, de protester contre des doctrines qui aboutissent à l'altération de la littérature et à la dégradation des gens de lettres.

M. de Lamartine dit dans son rapport:

« Que ne devons-nous pas à ces hommes dont nous avons laissé si longtemps dilapider l'héritage? Cinq ou six noms immortels sont toute une nationalité dans le passé. Poètes, philosophes, orateurs, historiens, artistes restent dans la mémoire l'éclatant abrégé de plusieurs siècles et de tout un peuple.

« Montaigne joue en sceptique avec les idées, et les remet en circulation en les frappant du style moderne. Pascal creuse la pensée, non plus seulement jusqu'au doute, mais jusqu'à Dieu. Bossuet épanche la parole humaine d'une hauteur d'où elle n'était pas encore descendue depuis le Sinaï. Racine, Molière, Corneille, Voltaire, trouvent et notent tous les cris du cœur de l'homme. Montesquieu scrute les institutions des empires, invente la critique des sociétés et formule la politique; Rousseau la passionne, Fénélon la sanctifie, Mirabeau l'incarne et la pose sur la tribune. De ce jour, les gouvernements rationnels sont découverts, la raison publique a son organe légal, et la liberté marche au pas des idées à la lumière de la discussion. Mœurs, civilisation, richesse,

Digitized by Google

influence, gouvernement, la France doit tout à ces hommes ; nos enfants devront tout peut-être à ceux qui viendront après eux. Le patrimoine éternel et inépuisable de la France, c'est son intelligence ; en en livrant la généreuse part à l'humanité, en s'en réservant à elle-même cette part glorieuse, qui fait son caractère entre tous les peuples, le moment n'était-il pas venu d'en constituer en propriété personnelle cette part utile qui fait la dignité des lettres, l'indépendance de l'écrivain, le patrimoine de la famille et la rétribution de l'état?»

Eh quoi! monsieur, lorsque vous laissiez tomber ces mots de votre plume, est-ce qu'aucune voix n'a murmuré dans votre cœur, vous avertissant que vous vous égariez? Qu'est-ce à dire? Quand il s'agit d'apprécier l'importance des hommes de génie, vous en faites des demi-dieux ; et quand il s'agit de régler leur sort, vous en faites des brocanteurs! Votre admiration les élève jusqu'au ciel, et votre système les précipite dans l'abîme! Votre talent vous a trahi, monsieur, ne vous en défendez pas. Votre éloquence même condamne vos conclusions, et je ne veux d'autre preuve contre vous que la magnificence de votre langage. Non, il n'est pas possible qu'un poète ait été tout à fait sincère avec lui-même, lorsqu'il a invoqué tant de gloire et de grandeur à l'appui d'aussi misérables intérêts! Non, cela n'est pas possible. Je crois vous deviner, monsieur : riche et sans enfants, vous avez été séduit par cette idée qu'en réclamant le droit de battre monnaie pour les gens de lettres et leurs héritiers, vous plaidiez une cause qui n'était point la vôtre. Pauvre, vous n'auriez jamais demandé que la rémunération des gens de lettres se soldât en écus. Père de famille, vous auriez cru suffisant pour vos successeurs l'héritage de votre nom. Vous vous êtes trompé vous-même; vous avez été généreusement dupe du rôle désintéressé que, dans cette cause, vous avait ménagé le destin.

Ah! ce n'est pas un des moins tristes symptômes du mal qui ronge aujourd'hui la société, que cette religion de l'industrialisme hautement professée par un aussi grand poète que M. de Lamartine, par un homme d'une intelligence aussi élevée. Ainsi, l'industrialisme va rapetissant les situations et les cœurs ; il envahit les choses; il s'asservit les hommes ; il ose dire au poète lui-même, comme le tentateur à Jésus : *Si cadens adoraveris me*, et le poète se prosterne! Eh bien, tant qu'il nous restera un souffle de vie, et dût notre voix se perdre dans l'immense clameur de toutes les cupidités en émoi, nous combattrons, nous, ces tendances dégradantes ; nous demanderons que le désintéressement soit conservé au nombre des grandes vertus ; nous demanderons que l'honneur, que la gloire, que la satisfaction du devoir rempli, ne cessent pas d'être proposés pour but et pour récompense à l'activité humaine ; nous demanderons qu'on n'appauvrisse pas l'homme à ce point, qu'il ne lui reste plus d'autre mobile que l'amour de l'or. Et à

Digitized by Google

ceux qui ne savent pas tout ce qu'il doit y avoir de noblesse dans l'âme d'un écrivain, nous rappellerons ces sublimes paroles de Jean-Jacques (1) :

« Non, non, je le dis avec autant de vérité que de fierté; jamais, en aucun temps de ma vie, il n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale et mémorable par ses vicissitudes, souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu du même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurais pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'ont fait pousser un soupir ni répandre une larme. Mon âme, à l'épreuve de la fortune, n'a connu de vrais biens ni de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle, et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire, que je me suis senti le plus malheureux des mortels. »

LOUIS BLANC.

(1) *Confessions*, t. Ier, p. 154-155.

Digitized by Google

INCORPORATION DE LA CORSE A LA FRANCE[1].

(Documents inédits.)

Près d'une année s'écoula sans nouveaux incidents, depuis la correspondance que nous avons rapportée entre le général Paoli, chef du gouvernement corse, et M. de Choiseul, premier ministre du roi Louis XV.

Il s'agissait d'arriver à un arrangement définitif entre la Corse et Gênes, sous la médiation de la France. En attendant, les troupes françaises occupaient les places d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Saint-Florent et le bourg d'Algajola. M. le comte de Marbeuf en était le commandant en chef.

Par une lettre du 18 mars 1766, M. le duc de Choiseul invita le général Paoli à lui transmettre un projet d'arrangement avec la république de Gênes. La demande du cabinet de Versailles fut soumise à une assemblée nationale, et voici le mémoire que le chef insulaire fit remettre au gouvernement français.

Corte, 18 mai 1766.

« S. M. très chrétienne, qui a toujours conservé comme son plus beau titre de gloire sa royale sollicitude pour la félicité non seulement de ses peuples, mais encore des peuples étrangers, a daigné, par un sentiment de sa royale magnanimité, d'interposer sa haute médiation pour un traité convenable d'accommodement entre la nation corse et la sérénissime république de Gênes. En même temps, elle a bien voulu faire insinuer au général du royaume de Corse, par l'intermédiaire de son ministre, M. le duc de Choiseul, de lui communiquer, à cet objet, un projet de traité au nom de sa nation, pour le proposer à la sérénissime république de Gênes.

« Désireux de correspondre de la manière la plus digne à une si gra-

(1) Voir la *Revue du Progrès* du 1er mars 1841, pages 98 et suivantes.

Digitized by Google

cieuse invitation, le général a convoqué un congrès des principaux chefs de la nation et des membres de son gouvernement, et leur a exposé les dispositions de S. M. En réponse, il a été chargé de faire connaître à S. M. les sentiments inaltérables de respect et d'attachement de toute la nation et de son gouvernement, et leur reconnaissance envers la bonté et l'obligeance royale, pour l'intérêt qu'elle veut bien prendre à la tranquillité et au repos du peuple corse.

« C'est un bien vif et constant désir que celui des Corses de voir une fois la fin de leurs longs désastres, au moyen d'une solide et sincère pacification. Mais si la république persistait toujours dans le dessein de les assujettir encore une fois à sa domination, il n'y aurait jamais possibilité d'opérer cette pacification. Il est si loin des Corses de proposer aucun projet d'accommodement ayant pour base le sacrifice de leur liberté, qu'ils sont au contraire plus que jamais résolus, pour la défendre, à répandre leur sang, s'il était nécessaire, et à affronter les maux les plus extrêmes.

« La nécessité et la justice de cette détermination des Corses sont assez connues de tout le monde, particulièrement de ceux qui n'ignorent pas leurs cruelles vicissitudes et leur situation misérable et infortunée, sous un gouvernement étranger, origine de tant de révolutions et de guerres anciennes et modernes qui ont désolé la Corse, et qui ont produit ensuite entre les deux nations cette invincible antipathie, cette aversion irréconciliable; tellement qu'on n'a pu faire que de vaines tentatives de pacification pour la soumission des Corses aux Génois : les Impériaux l'essayèrent d'abord, puis à trois reprises les Français. Les obstacles n'ont fait que croître et sont devenus maintenant insurmontables. Les Corses ont reconquis, par une bien grande effusion de sang, leur ancienne liberté, et commencent, sous un gouvernement libre et national, à goûter de notables avantages. Ils supporteront le spectacle de leur anéantissement plutôt que de passer encore sous la domination de la république, qui, par sa propre constitution, ne peut leur procurer aucun des avantages auxquels leur donnent le droit de prétendre la situation de leurs affaires et la position de leur pays, et qui manque en outre du pouvoir nécessaire pour bien gouverner.

« Ces justes et indispensables réflexions ont donné lieu, au sein du congrès précité, à cette résolution : Que la nation corse ne pourrait proposer aucun projet d'accommodement avec la sérénissime république de Gênes, s'il n'avait pour base le décret solennel de la consulte générale de Casinca de 1761. C'est dans ce sens qu'a été formé le projet ci-annexé, que le général du royaume de Corse, par respect pour le suprême vouloir de S. M. très chrétienne soumet à sa sagesse.

« Si la république demeurait d'accord sur la première partie du dé-

Digitized by Google

cret de Casinca, qui exige la *liberté* et l'*indépendance* de la nation corse et la *restitution* des presidii qu'elle garde encore dans l'île, on trouverait, quant à la manière de l'indemniser et de la satisfaire dans son honneur, mille moyens propres et convenables.

« Les avantages que procurait à la république la possession de la Corse peuvent se réduire à ces trois : D'abord un revenu annuel qu'en retirait la république; secondement, un peu plus de considération dont la république pouvait jouir, à cause de la Corse, auprès des autres princes et de leurs états ; troisièmement, l'avantage de tirer des produits de la Corse quelques approvisionnements pour ses états. Quant aux revenus que le cabinet de la république retirait de la Corse, ils étaient d'une telle exiguité, que, déduction faite des dépenses nécessaires, d'après l'aveu public des Gênois, ils ne dépassaient pas la somme de 40,000 fr. par an. On pourrait trouver pour ce capital une égale compensation : on donnerait en fief aux Corses l'île de Capraja, antique dépendance de la Corse, et la nation corse paierait annuellement un tribut convenable à la république. Si à l'île de Capraja, on voulait encore unir comme fief la place de Bonifacio, il ne serait pas bien difficile de s'arranger. A l'égard de ce qu'il en devrait coûter aux Corses pour leur droit perpétuel de sujétion et de dépendance sur les mêmes fiefs, on pourrait convenir que tous les huit ou dix ans, par exemple, le chef de la nation corse serait tenu d'envoyer à Gênes une députation pour en demander au sénat l'investiture.

« Pour le second article, on pourrait y suppléer par un traité de perpétuelle alliance et de communauté d'intérêts entre les deux nations, et la sérénissime république n'en serait ni moins considérée, ni moins respectable ; elle n'en pourrait que mieux pourvoir à sa propre sécurité, ayant les Corses dans son amitié et son alliance. Finalement, la faculté de retirer de la Corse les provisions nécessaires à ses états, au lieu de disparaître, n'en deviendra que plus grande au moyen d'un traité de commerce dont l'utilité lui serait plus avantageuse. Voilà le mode qui me semble le plus convenable pour satisfaire la république dans son honneur et ses intérêts, le moyen le plus propice à un honorable et solide accommodement. Et telles sont, sur ce point, les dispositions des Corses, pour faire toute autre ouverture possible, mais honorable, que la sérénissime république devrait bien être satisfaite de la proposition que lui font les Corses de s'en remettre à l'arbitrage du médiateur.

« Pour ce qui regarde la cession immédiate des presidii qu'exigent les préliminaires de Casinca, le général corse est autorisé à se conformer aux circonstances présentes. Du moment que ceux-ci se trouvent en dépôt entre les mains de S. M. très chrétienne, les préliminaires susdits seront regardés comme bien exécutés, pourvu que la républi-

Digitized by Google

que sérénissime retire tout représentant ou tout autre officier sous sa dépendance desdits presidii, y compris celui de Bonifacio. On y laissera les magistrats exercer, jusqu'à la remise définitive, au nom de la nation et sous la protection des troupes françaises, toutes les fonctions du gouvernement; toutefois, avec une déclaration préalable de S. M. très chrétienne, qui notifiera la convention entre la sérénissime république de Gênes et la nation corse de mettre fin à la guerre qu'elles se font depuis si longtemps, au moyen d'un traité, sous la médiation et la garantie du roi, ayant pour base les préliminaires de Casinca de 1761. A la conclusion de ce traité, S. M. fera consigner au gouvernement corse lesdits presidii.

« Dans le cas où la république de Gênes ne voudrait pas abandonner la place de Bonifacio jusqu'à la conclusion finale du traité, on ne peut, au moins, refuser à la nation corse une juste et nécessaire compensation, en abandonnant au gouvernement corse celle de Saint-Florent. Ce serait bien convenable à beaucoup d'autres égards, et cela, dans le fait, équivaudrait en partie à l'acceptation des préliminaires de Casinca.

« Il me semble que la sérénissime république de Gênes, en consultant sérieusement le véritable état des choses, ne peut pas, raisonnablement, rejeter ces propositions d'accommodement. Elle ne peut pas se promettre avec fondement d'assujettir de nouveau les Corses à sa domination par ses propres forces.

« Pendant trente-sept ans de guerre, et dans le temps où les Corses étaient dépourvus d'armes, de munitions et d'argent, traversés continuellement à l'intérieur par de puissants et nombreux partis, des divisions que fomentaient parfois les ministres gênois au sein même de leur gouvernement, elle n'a pu parvenir à ses fins. Elle doit bien moins l'espérer, maintenant que la liberté et l'indépendance sont devenues une maxime générale et la passion la plus vive de toute la nation; maintenant que les Corses sont mieux fournis des fonds nécessaires, de munitions, d'armes pour la défendre, et qu'ils se sont fait des lois propres à eux et une forme stable de gouvernement; maintenant, enfin, qu'ils se trouvent bien plus heureux qu'ils ne l'étaient par le passé. Quiconque, même Gênois, est informé tant soit peu de l'état présent des affaires de la Corse, doit convenir de cette vérité.

« La république ne peut guère compter sur les presidii qu'elle conserve encore dans le royaume. Dans ces derniers temps, elle avait fait tous ses efforts pour les défendre des tentatives des Corses; mais le gouvernement corse avait si bien pris ses mesures, que, sans l'occupation des troupes de S. M. très chrétienne, bien certainement, à cette heure, ils ne seraient pas tous sous sa dépendance. Celles-ci retirées, les difficultés augmentent pour la république, si elle veut les défendre avec ses propres forces. Admettons même qu'elle les garde quelques

Digitized by Google

années, il faudra qu'elle dépense des sommes trop considérables et incompatibles avec l'état de ses finances; avec le temps, force lui sera de les abandonner.

« En présence de toutes ces difficultés, avec la constante détermination des Corses à conserver, à tout prix, leur liberté et leur indépendance, la sérénissime république se voit dans l'impuissance de les assujettir de nouveau à son gouvernement.

« Si elle n'a pas conçu le projet (impossible, du reste, pour elle à réaliser), adopté jadis par les Romains contre Carthage, de détruire entièrement le royaume, ou bien d'éterniser la guerre sans autre objet que l'effusion du sang humain, chose contraire à l'esprit des temps et à la politique des princes de l'Europe, elle ne peut, raisonnablement, prétendre qu'à un accommodement honorable et avantageux. C'est précisément ce que lui offrent les Corses dans le projet proposé.

« Telles sont les considérations que le général du royaume de Corse présente comme preuve des vives et sincères dispositions de ses concitoyens pour la paix, à la profonde pénétration de S. M. très chrétienne, conjointement à beaucoup d'autres réflexions que saura faire valoir l'autorité de la médiation royale. Elles lui donnent lieu d'espérer que la sérénissime république de Gênes, qui n'a pu que par la présence des troupes françaises soutenir jusqu'ici ses intérêts en Corse, ne voudra point que le zèle de S. M. demeure encore cette fois inutile et infructueux.

« PASCAL DE PAOLI,

« *Général du royaume de Corse.* »

Voici en quels termes M. le duc de Choiseul accusa réception au général Paoli du mémoire qui précède :

Versailles, 10 juin 1768.

« J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 du mois dernier, le projet *de la partie de la nation corse qui vous a choisi pour son général*, et votre mémoire concernant la pacification de l'île.

« J'ai mis ces différentes pièces sous les yeux du roi, et S. M. m'a chargé expressément de vous témoigner, monsieur, le gré qu'elle vous sait des sentiments de respect, d'attachement et de confiance que vous lui marquez. Elle désire sincèrement de contribuer, sur des fondements équitables et solides, au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique en Corse, et, dans cette vue, elle m'a ordonné de communiquer de sa part à la république de Gênes le projet et le mémoire que vous m'avez adressés.

« Aussitôt que le gouvernement génois aura envoyé ses observations

Digitized by Google

et sa réponse sur votre mémoire et sur le projet des compatriotes et *adhérents*, l'intention de S. M. est de m'autoriser à vous en donner connaissance, et elle désire bien véritablement qu'on se rapproche assez de part et d'autre pour la mettre en état d'exercer avec succès sa médiation, relativement aux conditions de l'accommodement, et d'en garantir l'exécution.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Le duc de Choiseul. »

Le général Paoli se plaignit de ce que M. le duc de Choiseul avait présenté le projet d'accommodement comme émané de *la partie de la nation qui l'avait choisi pour son général*. Ouvrage des députés de la nation, ce manifeste devait être considéré comme l'expression des sentiments de la nation tout entière. M. de Choiseul fit droit à ces observations dans la lettre ci-après :

Versailles, le 20 juillet 1768.

« M. le comte de Marbeuf m'a fait passer, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier, en réponse aux miennes du 9 et du 10.

« J'ai remis, par ordre du roi, au ministre de Gênes le projet d'accommodement que vous m'avez adressé sur le même pied que vous désirez qu'il soit regardé, c'est-à-dire comme un ouvrage contenant les sentiments unanimes de *la nation corse*, et je vous ferai communiquer de même les réponses de la république, telles qu'elles me seront parvenues, n'ayant d'autre désir que de procurer l'effet des bonnes intentions de S. M.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Le duc de Choiseul. »

Le projet des Corses fut repoussé par la république de Gênes. Le gouvernement insulaire fit de ce refus l'objet d'un manifeste à la nation, et d'un mémoire à tous les souverains de l'Europe, pour qu'ils eussent à intervenir auprès de la France afin qu'elle retirât ses troupes. Un mémoire spécial fut adressé au cabinet de Versailles. Voici la réponse du ministre de Louis XV :

Versailles, 23 mars 1767.

« J'ai mis sous les yeux du roi, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 31 janvier de cette année, avec toutes les pièces qui y étaient jointes. S. M. a trouvé que vous exaltiez un peu trop les facilités que la nation corse a apportées à la conclusion de la paix avec la république de Gênes, ainsi que l'obstination de ladite république à s'y refuser, car

Digitized by Google

on ne peut pas disconvenir qu'il ne peut rien arriver de plus fâcheux à la république, en Corse, que de consentir à n'avoir ni possession, ni droit dans ce royaume.

« Effectivement, on possède des états par droit et par occupation. Quand les revers empêchent l'occupation, il reste le droit qui est beaucoup, et qui nourrit l'espérance de le faire valoir selon les circonstances. Si le souverain, qui a perdu l'occupation de ses états par la force, abandonne son droit par un traité, il ne lui reste plus rien à jamais. Or, la république a fait la réflexion que par le traité proposé, elle se trouverait dans ce cas, sans indemnité quelconque, et elle a observé que la perte des places de la Corse arrivant après que les Français en seraient sortis, il lui resterait toujours son droit, soit à faire valoir dans l'avenir, soit à en disposer pour les avantages et pour se procurer une indemnité. En examinant l'affaire avec impartialité, ce qui est la manière la plus juste de la voir, et en posant le droit de la république pour certain, parce que des troubles même mérités ne prescrivent pas un droit souverain, il faut convenir de bonne foi que le raisonnement de la république est sans réplique, et que sa répugnance à conclure un traité qui lui ôte un royaume sans dédommagement ne peut pas être taxée d'une obstination soutenue et extraordinaire. Je dois même dire, à la louange de la république, que sa réponse au roi sur les propositions de la nation corse a été on ne peut plus mesurée, et que les motifs de sa répugnance ont été exposés avec sagesse, et dans les principes de la justice et de la modération. Si la nation corse veut, par un traité, accorder l'abandon du droit de souveraineté de la république, sans obtenir des compensations à la cession de ce droit, il n'est pas possible d'espérer aucun succès de la négociation, car la république ne consentira jamais à perdre volontairement un droit qu'on ne peut pas lui ôter, et le roi n'est pas dans le cas de pouvoir la forcer à un pareil sacrifice en pure perte pour elle. Si, au contraire, la nation corse croyait qu'il fût de son intérêt, pour le bien de l'humanité et celui du royaume, de faire goûter la tranquillité à la Corse, il reste deux moyens à employer, et je les soumets, monsieur, de la part du roi, à votre jugement.

« Le premier, de proposer à la république de Gênes une compensation au droit de souveraineté qu'elle céderait à la nation corse. Cette compensation, je le sens, est difficile à trouver. Mais : 1° en lui laissant le titre de roi de Corse ; 2° en admettant que la république conservât quelques places en Corse ; 3° en se soumettant à lui rendre un hommage chaque année, comme le roi de Naples en rend un au pape, ces trois conditions seraient un dédommagement de son droit, et S. M. ferait des instances nouvelles auprès de la république, afin de l'amener au but si nécessaire du rétablissement du repos public en Corse.

« Ce moyen me paraît le seul qui puisse conduire à l'abandon des

Digitized by Google

droits de la république ; mais si, de part ou d'autre, il n'était pas envisagé comme le roi le considère, il me semble que l'on pourrait y substituer celui de la suspension d'armes pour dix, quinze années, plus ou moins, ainsi que l'on conviendra ; mais les Corses pouvant croire que cette suspension leur serait nuisible, en ce que les Gênois ne seraient pas en état, après quatre années d'occupation des places par les Français, de défendre ces places contre leurs attaques, il me semble qu'en cas de convention de suspension, il serait juste de partager les places : que les Gênois en conservassent une partie et les Corses l'autre, bien entendu que, dans l'un et l'autre moyen proposé, le roi, comme garant de l'engagement qui serait fait, garderait une place dans le royaume de Corse pendant quelques années, si le premier moyen était adopté, et pendant la suspension d'armes, si c'était le second.

« Il me reste à discuter vis-à-vis de vous ces deux propositions. Je dois d'abord vous assurer, monsieur, qu'elles n'ont pas été faites à Gênes, et que nous ignorons ici si elles plairaient à la république; mais, pour conserver la neutralité la plus scrupuleuse, le roi m'a chargé d'envoyer à Gênes un mémoire qui les contiendra. Si j'étais Corse, le premier moyen est celui qui me conviendrait le mieux, car, au fait, c'est triompher que d'obtenir, sans contestations, et d'un consentement volontaire, sous la médiation d'une grande puissance, une souveraineté en échange de quelques places et d'une formalité d'hommage.

« L'autre moyen est un échelon à la souveraineté par le traité de suspension, qui a toujours l'apparence de puissances égales et indépendantes. Voilà les deux points de vue. C'est à vous, monsieur, à les faire sentir à la nation ; vous êtes plus à même qu'aucun autre de la déterminer à ce qui lui sera plus utile ; mais je dois, en finissant, vous faire observer que si aucun de ces moyens ne réussit, il n'en reste plus à tenter ; les circonstances et les temps détermineront les événements en Corse. De même que la nation corse s'adresse à tous les souverains de l'Europe pour les faire juges de la situation, et sans doute pour les y intéresser, de même il est fort à craindre que la république de Gênes ne s'accommode avec quelque puissance de son droit de souveraineté, qui n'est contesté par aucune, et qu'alors la nation corse, après bien des années de peine, ne se trouve obligée à se soumettre à une autorité étrangère dont elle ne secouerait pas le joug aussi facilement qu'elle cherche à secouer celui de la république.

« Pour ce qui regarde le roi, S. M. m'a chargé de vous mander, après avoir fait de sa part les observations qui sont dans cette lettre; qu'elle a été infiniment contente des expressions du mémoire qui lui est adressé. Le roi désire fort que sa protection puisse être utile à la nation corse, et vous donner en particulier des marques de ses bontés.

Digitized by Google

Je vous prie aussi, monsieur, de rendre justice aux sentiments de considération avec lesquels

« J'ai l'honnour d'être, etc.

« Le duc de Choiseul. »

La lettre qui précède fut soumise à une députatien de l'assemblée générale du royaume, qui décida l'envoi du mémoire ci-après :

Corte, 3 juin 1767.

« Le général du royaume de Corse a communiqué à la consulte général de sa nation, actuellement réunie, quelques propositions d'accommodement avec la sérénissime république de Gênes, à lui faites par le ministre de S. M. très chrétienne, au nom de S. M. L'assemblée générale a regardé ces propositions comme une nouvelle marque de la constance, du magnanime et généreux zèle de S. M. pour la félicité et le repos de ce peuple; elle en est pénétrée de la plus profonde et respectueuse reconnaissance.

« On insinue ces propositions à la nation corse comme des moyens destinés à compenser la cession du droit de souveraineté de la sérénissime république de Gênes sur ce royaume, droit qu'on suppose incontestable, bien que les Corses, dans leurs actes publics et manifestes, aient démontré jusqu'à l'évidence que la république n'a aucun titre ou droit justifié sur ce royaume. Quels que soient leurs avantages dans la situation présente de leurs affaires sur la république, malgré la conscience de ce fait, par l'uniformité de leurs sentiments et de leurs dispositions, les Corses préfèrent aux hasards d'une guerre un honorable accommodement, particulièrement dans le désir de l'obtenir au moyen de la médiation de S. M. très chrétienne, afin de donner sans cesse à S. M. de nouveaux gages de leur respectueuse déférence. La consulte générale, après avoir examiné les propositions susdites, a pris les déterminations suivantes, qu'elle présente aux lumières et aux méditations de S. M.

« Si la sérénissime république cède à tout jamais à la nation corse et à son gouvernement le droit de souveraineté qu'elle a exercé en Corse, la nation et le gouvernement susdits reconnaîtront à la république et à son sénat la qualité et le titre de roi de Corse; et, dans toutes les occurrences, useront envers elle des égards, des distinctions, des formes qui conviennent à un corps revêtu d'une telle dignité.

« En outre, comme preuve de la reconnaissance des Corses pour les cessions susdites, tout général qui arrivera à la tête du gouvernement de la nation corse, par le fait même de son élection, prêtera

Digitized by Google

hommage à la sérénissime république, conformément aux première et troisième conditions proposées par le ministre de S. M. très chrétienne.

« Quant à la réserve de quelques places en Corse, appartenant à la république, proposée comme second moyen pour compenser son prétendu droit, la conviction des Corses est trop ferme et trop raisonnable. Ils ont appris, par l'expérience du passé, que leur liberté et leur sécurité seraient toujours en péril et en lutte, tant que les Gênois auraient un pied dans le royaume. Dans le fait, quel avantage la république peut-elle se promettre de la réserve de quelques places en Corse? Les Corses n'y voient pas d'autre fin que celle que les Gênois eux-mêmes n'ont pas su tenir occulte, de se trouver toujours à portée de profiter de toutes les circonstances pour troubler le repos et la tranquillité de ce peuple, de fomenter, sous main, les divisions des partis, d'éteindre peu à peu cette généreuse ardeur et l'esprit de liberté qui domine ici maintenant, et de s'ouvrir ainsi une voie à la domination de ce royaume. C'est par cette même voie et par ces mêmes moyens qu'elle y parvint dans les temps passés, au moyen de la place de Bonifacio, la première qu'il lui réussit d'occuper. De cette manière, la réserve de quelques places en Corse, appartenant à la république, que S. M. croit propres à procurer le repos et la paix à ce peuple, ne serait, contre ses royales intentions, qu'une source de continuelles inquiétudes, et un obstacle certain au calme et à la tranquillité.

« Ces considérations, si naturelles et si frappantes, qui déterminèrent les conditions préliminaires de Casinca, confirmées par un serment public, ont produit une telle impression sur l'esprit de tous les bons Corses, que leur consulte générale a dû reconnaître à l'unanimité l'incompatibilité de la réserve ou du partage des places avec la liberté et la sécurité de la nation; et, partant, l'impossibilité de tout traité final d'accommodement durable avec la sérénissime république de Gênes, et encore moins d'une suspension d'armes, dont tout l'avantage serait pour les Gênois, car ils se trouveraient en pleine sécurité et, à peu de frais, possesseurs d'une partie des presidii, qu'ils conserveraient difficilement en temps de guerre ; ils auraient la faculté de remédier à leurs finances, de les augmenter, et jouiraient de tous les autres bénéfices du temps pour renouveler ensuite la guerre avec une nouvelle ardeur, de sorte qu'ils auraient tout à gagner à la trève.

« Que si la république de Gênes procédait de bonne foi et était persuadée, comme elle doit l'être, que la réserve de quelques places en Corse lui offre moins d'avantages que de frais et de charges, mais ne tenait à cette réserve que par égard pour son honneur, le général corse croit facile de trouver un moyen pour tout concilier à cet égard. On pourrait, dans ce cas, laisser dans les articles du traité, à la domination entière et perpétuelle de la république, une des places de la Corse, qui

Digitized by Google

ne serait autre que celle de Bonifacio; car pour les autres presidii, après les publiques démonstrations d'attachement et de zèle que nous ont fait leurs habitants, la nation leur a promis solennellement de n'entrer dans aucun traité d'accommodement avec la république, sans qu'ils y soient aussi compris. Après quoi, par un article séparé et secret, la république devrait s'obliger à donner en fief, au bout de deux ou trois ans au plus, cette place au gouvernement corse, qui, en compensation, lui paierait chaque année une somme convenable en argent; durant le temps susdit, la place devrait être gardée par les troupes de S. M. très chrétienne.

« Si, avec ces conditions, qui au fond sont les mêmes que celles proposées par le ministère de S. M. très chrétienne, la république refuse de se prêter à la négociation de paix, son refus sera d'autant plus déraisonnable, et fera d'autant plus ressortir la modération des Corses, que ceux-ci ont moins à craindre les forces des Génois.

« PASCAL DE PAOLI,

« *Général du royaume de Corse.* »

Le cabinet de Versailles transmit ce nouveau mémoire au gouvernement de Gênes. En donnant cette nouvelle au général Paoli, le duc de Choiseul lui mandait : « Je pense que l'accommodement proposé par votre « nation parviendra à une conclusion satisfaisante pour tous les partis. « Vous êtes dans une position très avantageuse : j'ose vous conseiller « d'en augmenter l'avantage par de la patience, et en vous confiant aux « bonnes dispositions de la France qui, seule, à ce que je crois, dans « l'Europe, peut donner de la consistance à votre gouvernement.

La correspondance se prolongeait d'une manière stérile. Le 12 septembre 1767, M. de Choiseul écrivait : « J'attends un mémoire de la « république de Gênes sur ses intérêts en Corse ; elle ne se presse pas « de me le donner, parce que je crois qu'elle négocie ailleurs qu'en « France, mais je doute qu'elle réussisse. »

Enfin, par une lettre du 20 octobre 1767, le duc de Choiseul déclare que les affaires de Corse sont parvenues à ce point qu'il est difficile de les traiter par lettres en détail, et que plusieurs choses demandent des explications trop longues pour être discutées par écrit, et trop délicates pour qu'on puisse les écrire.

« En effet, ajoute-t-il, il se trouve que la république de Gênes ne pense plus du tout comme la France, et que le roi a lieu d'être mécontent et de ses sentiments et de sa conduite ; en même temps, il ne convient pas au roi de lui marquer son mécontentement tant que le traité (1), qui *doit durer encore un an*, subsistera.

(1) Le traité pour l'occupation des places de la Corse, au nombre de cinq.

Digitized by Google

« D'une autre part, je ne trouve pas que vous vous expliquiez clairement relativement aux intérêts de la France, et avec la confiance que je crois mériter par celle que le roi m'a autorisé d'avoir avec vous. Il n'est pas naturel que vous pensiez que S. M. se mêlera des affaires de Corse sans en tirer un avantage. Or, cet avantage ne peut être autre que celui d'y conserver des points utiles à la navigation de ses sujets, et le roi pense qu'il rendra à la nation corse un assez grand service, *en lui assurant à jamais sa liberté et son indépendance*, pour qu'elle ne fasse point de difficulté d'applaudir aux avantages de la France, qui ne sont pas nuisibles à la nation; il est certain que si les Génois d'une part, et les Corses de l'autre, ne s'accordent que sur un seul point, qui est celui de se méfier de la France et d'en être jaloux, le roi, après s'être félicité d'avoir produit un miracle si surprenant, n'a d'autre parti à prendre que celui d'abandonner, dans ce cas, les Corses et les Génois, et de ne s'occuper d'eux que quand ils pourront lui être utiles. Nous sommes arrivés à un terme où il n'est plus question de phrases ni de mots; il faut arrêter un plan, il faut que ce plan se combine de manière que la France, la république et les Corses soient contents; il faut qu'il soit tellement immuable qu'il ne puisse être dérangé par aucune puissance étrangère ; il est nécessaire que le roi soutienne ce plan de toutes ses forces. Si vous agréez, monsieur, cette idée, il est essentiel que vous m'envoyiez ici au plus tôt M. de Buttafuoco avec des instructions qui m'autorisent à lui dévoiler en entier mon système sur la Corse, et avec assez de connaissances de vos intentions pour qu'il puisse me les faire connaître et que nous formions ensemble un projet raisonnable : il vous rendra compte, quand je lui aurai parlé, des vues du roi, des avantages que S. M. peut procurer aux Corses, des moyens que le roi compte prendre pour assurer sans trouble leur indépendance.

« De mon côté, j'écouterai les propositions qu'il pourra me faire, je les combinerai avec le système du roi, et il en résultera un tout qui aura de la consistance. Sauf cela, je vous le répète, nous ne ferons que causer de la méfiance, et les Français, sortis de Corse, je vous prédis qu'il y arrivera une autre nation que nous ne pouvons pas empêcher de nous relever, et dont sûrement les dispositions ne seront pas aussi favorables à la nation corse que celles du roi.

« Cette lettre est confidentielle pour vous seul, monsieur, et M. de Buttafuoco; je vous prie de ne la communiquer à personne, et de la regarder comme une preuve de l'envie que j'ai d'être utile à votre nation, à vous en particulier, ainsi que de vous marquer les sentiments distingués avec lesquels

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Le duc de Choiseul. »

Digitized by Google

La lettre qu'on vient de lire était toute entière écrite de la main du duc de Choiseul : elle était confidentielle. Son but était d'arriver, disait-il, à ce grand résultat *d'assurer à jamais la liberté et l'indépendance de la Corse.* Paoli ne devait plus hésiter, et, en conséquence, le comte de Buttafuoco fut envoyé à Versailles.

Nous donnerons dans un dernier article, la correspondance qui s'établit entre Paoli et Buttafuoco, ainsi que celle qui exista entre celui-ci et le duc de Choiseul. Peu de temps après, la conquête de la Corse fut résolue. Pour faire apprécier cet acte à sa juste valeur, nous rapporterons une lettre admirable de Napoléon adressée à Buttafuoco, en 1790, alors député de la Corse à l'Assemblée nationale.

PATORNI, avocat.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

LE PORTRAIT DE GEORGE SAND,

DESSINÉ ET GRAVÉ PAR CALAMATTA.

Les natures vulgaires ont besoin tout au plus d'un portrait dans leur vie. C'est tout ce qu'il en faut pour la satisfaction des grands parents, des bambins et des serviteurs de la maison.... Quelque jour, le commissaire-priseur le mettra aux enchères publiques, sous le titre dédaigneux de portrait de famille... Quant aux natures supérieures, aux organisations d'élite, celles qui appartiennent à l'humanité tout entière, qu'enchantent leurs ouvrages, ce n'est pas trop de trois portraits, ou plus, pour marquer toutes les époques de leur transformation, les différentes phases de leur génie, avec les altérations apportées par les ans. Plus tard, le physiologiste cherchera sur ces figures, nuancées diversement, la trace de l'histoire privée, les plis du sourire et de la douleur. Le philosophe voudra découvrir des rapports secrets entre la conformation physique et la physionomie morale, et l'on saura quelles formes affecte la nature dans ses enfants les mieux doués.

Le premier portrait de George Sand fut peint, il y a quelques années, par Eugène Delacroix, notre grand coloriste. C'était l'époque où George Sand n'était encore qu'à mi-chemin de sa gloire. Connue dans un monde d'élite, elle commençait à avoir conscience du génie qui venait de lui être révélé; mais sa réputation n'était pas encore étendue et populaire comme elle l'est aujourd'hui. Ardente, impétueuse, elle prenait sa part des passions qui agitaient dans ce temps-là les partis militants.

Éprise des grands courages que faisaient naître les luttes politiques, alors dans tout leur feu, elle courait à la chambre des pairs pour as-

Digitized by Google

sister aux débats orageux de ce fameux procès, et elle y pénétrait, en dépit de la consigne, déguisée en étudiant, nouant à son cou une cravate négligée, et laissant tomber sur le collet de velours de sa redingote ses belles boucles de cheveux noirs. Si elle allait visiter quelque ancien ami à la campagne, ou bien son petit château dans le Berry, elle passait volontiers son temps à la chasse, courant à travers champs comme un braconnier, buvant sans façon la piquette du garde, herborisant çà et là pour apprendre, composant un morceau de *Valentine* au détour d'un de ces petits chemins encaissés, couronnés de haies, qui semblent protéger la rêverie. Quelquefois, intrépide cavalier, elle sortait, le matin, promener au hasard sa poésie, pour rentrer à la tombée du jour, au galop de son cheval, le vent engouffré dans sa blouse, et tenant à la main une cravache sifflante, à défaut d'éperon à son petit pied. C'est dans ce moment de jeunesse et d'exubérance qu'Eugène Delacroix, prenant un peu de couleur sur sa palette, fit le portrait de cette femme, telle que l'animaient la passion, le goût des aventures, l'amour des voyages et de l'inconnu : il y avait dans le regard que fit le grand peintre à son modèle quelque chose de vague et d'insaisissable qui semblait traduire le doute naissant, et une sorte de tristesse qui trahissait l'amertume des premières illusions déja évanouies.

Quand il fallut graver ce portrait, dont chacun voulait une épreuve, ce fut impossible ; car c'est le propre des grands coloristes de rester intraduisibles à la gravure, à moins qu'ils n'aient des parties bien tranchées d'ombre et de lumière. L'eau forte, il est vrai, maniée par Rembrandt lui-même, a pu rendre le mystérieux clair-obscur de ce peintre de la nuit; la taille souple et ménagée de Pontius a pu reproduire la composition lumineuse et mouvementée de Rubens; mais la couleur, la couleur est perdue, elle est perdue, sans qu'on puisse la deviner, la soupçonner. Comment, en effet, ces tons si fins, si brillants, si hardis dans leurs contrastes, si caressants dans leur harmonie, trouveraient-ils un équivalent sur la grisaille du graveur, excepté dans ce qu'ils ont de lumineux? Il fallut donc renoncer à copier le portrait de M. Delacroix, naturellement inimitable. D'ailleurs, M. Calamatta, à qui était confiée cette mission délicate, n'eût jamais pu se plier à une manière fougueuse et emportée, incompatible avec la nature grave et sévère de son talent. Sans avoir besoin de faire étinceler la prunelle, ni de contracter le visage, l'illustre graveur avait su donner à la tête du romancier une expression poétique et rêveuse; et au lieu de cette forme indécise qui chez le peintre était rachetée du moins par le prix de la couleur, M. Calamatta ne s'était permis que des lignes pures, des contours précis, et un modelé irréprochable. Le fond noir, où se perdait le costume, laissait un peu d'incertitude sur le travestissement d'une femme habillée en jeune homme.

Digitized by Google

Le nouveau portrait de George Sand n'est peut-être pas plus ressemblant que l'ancien; mais il est d'un plus grand caractère et d'un style plus élevé. Au lieu d'être noyé dans une ombre épaisse, et comme environné d'un mystère que la foule ne doit point pénétrer, le modèle, cette fois, est vu en plein air, sans autre repoussoir que la clarté de l'horizon. Cette nouvelle image correspond à l'époque où l'écrivain a commencé à faire ses ouvrages dans un sentiment moins intime et plus social. C'est le moment où l'auteur, se mariant au mouvement démocratique de la société moderne, donne à ses livres une portée plus haute et s'élève à l'enseignement. Debout, appuyée sur un piédestal, on dirait, à voir son attitude tranquille et son regard calme, un peu rêveur, que cette femme n'a conservé des agitations passées que le souvenir; la sérénité de son front semble indiquer que le doute se dissipe et que la foi revient. Nous sommes dans la période où le romancier refait *Lélia*, écrit *Spiridion*, et songe au *Compagnon du tour de France*, après nous avoir livré la fine fleur de sa poésie dans *André* et les autres romans de la seconde manière, pour parler le langage de M. Thoré, notre ami.

Parmi toutes les fantaisies de la mise intérieure de son modèle, M. Calamatta a choisi une coiffure italienne qui lui rappelait son pays. Les deux rubans noués au bandeau qui ceint la chevelure, servent à encadrer le visage et à le séparer du fond blanc qui aurait nui. C'est pour mieux faire valoir la partie principale que l'artiste a enveloppé son modèle dans une draperie ample, majestueuse, maintenue toute entière dans un ton uniforme et grisâtre, qui ne serre la forme en certains endroits que pour en indiquer la rondeur. Et, en effet, si cette draperie était seulement arrêtée dans ses contours, la figure ferait tache sur la blancheur du papier; si, au contraire, la draperie était plus terminée, cela diminuerait infailliblement l'importance et l'éclat des chairs. Quant au mérite de la gravure en elle-même, nous ne pouvons que reproduire ici ce que nous avons déjà dit, sur le même sujet, dans un article inséré au *Courrier Français* :

« Sans avoir des connaissances bien spéciales, chacun peut apprécier ce qu'il y a de fin et de morbide dans le rendu des chairs; chacun peut voir comment la taille tourne respectueusement autour des formes arrondies, combien les évolutions en sont heureuses et conformes aux divers plans qu'il s'agit de couvrir. Pour le front, c'est un travail simple et uni comme il devait l'être sur une peau lisse et tendue; s'il se dérange un peu, c'est pour marquer un léger développement du crâne. Pour les joues, le même procédé se modifie, par une dilatation insensible aux approches de la lumière, et laisse toujours triompher celle des tailles qui enveloppe le mieux la forme. Rien ne surpasse, dans les anciens maîtres, l'agrément des travaux qui

Digitized by Google

accusent la fuite du menton, ni la convenance de ceux qui rendent, dans toute la grâce du modelé, cette bouche épanouie et pourtant fermée qui indique un mélange de réserve et de naïve expansion. L'écartement de ces yeux pleins de pensées, l'élévation des paupières, la saillie de l'orbite, toutes ces belles choses qui font la joie de Spurzheim, parce qu'il y voit les signes de la configuration, la faculté du langage, la mémoire, elles sont rendues par une taille ingénieuse, qui s'assouplit à tous les caprices de la forme, et en révèle les moindres accidents. Partout c'est un procédé tendre, précieux, qui, au moyen de lignes brisées, mêlées de points, traduit ce coton de l'épiderme où le jour vient s'amortir. On a relevé un défaut de finesse et de légèreté dans la main, mais on n'a pas pris garde qu'elle n'était point terminée; cette main, du reste, n'est pas mal dessinée : elle est seulement alourdie par le ton. En somme, la gravure de M. Calamatta réunit la pureté d'Edelinck, la souplesse de Wille, l'élégance de Nanteuil. C'est un travail d'une harmonie si douce, si tranquille, qu'on ne se lasse pas de l'admirer, et qu'on le trouve aussi beau la centième fois que la première. »

Quelque chose eût manqué à George Sand, si la gravure ne s'était employée à populariser son portrait. Il fallait que ce grand art, cet art vulgarisateur par excellence, cette autre imprimerie, assurât à la renommée de l'écrivain le temps et l'espace. Enveloppée dans une épreuve avant la lettre, sa gloire peut aller maintenant se faire reconnaître au bout du monde, se faire aimer aux antipodes... et vous, mon grand maître, vous aurez aussi doublé la célébrité de votre nom en l'attachant à ce portrait... Assurément, ces deux artistes, George Sand et Calamatta, seraient arrivés à la postérité séparément et l'un sans l'autre; maintenant, ils voyageront de compagnie et arriveront ensemble.

CHARLES BLANC.

(1) Le salon est ouvert, et voici le moment de reprendre la question d'art, toujours un peu négligée dans le temps qui suit ou qui précède l'exposition. Devenu journaliste de province, nous ne pouvons plus, du fond de notre obscurité, suivre la marche de notre école, constater ses progrès, nous passionner pour ses maîtres. Nous avons donc prié notre collaborateur et ami, M. Eugène de Montlaur, bien connu des lecteurs de cette Revue, de vouloir bien se charger de cette besogne, dont il s'acquittera beaucoup mieux que nous. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur avoir annoncé cette bonne nouvelle en leur disant adieu.

Digitized by Google

GASPARD HAUSER,

L'HÉRITIER DU TRONE DU GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Tel est le titre d'un livre qui vient d'être publié en Allemagne, et qui porte pour épigraphe cette phrase de Victor Hugo : « *L'édifice social du passé reposait sur trois colonnes : le prêtre, le roi et le bourreau.* » Quand on parcourt ce livre, on est frappé de stupeur. Tant de crimes, dit-on, tant de lâchetés, tant de bassesses dans une si petite cour! Mais si on lit avec attention, et le livre et les pièces justificatives qu'il renferme, on demeure sinon convaincu, du moins fortement ébranlé. D'autres brochures, entre autres celle de M. Garnier, imprimées en 1834, ont déjà soulevé un coin du voile qui couvrait ce terrible drame; par un hasard miraculeux, l'existence de ces pièces a été révélée dans un procès politique en Suisse, le procès Lessing. Lessing, réfugié Allemand, fut longtemps soupçonné d'être un espion prussien. On crut enfin en avoir la certitude, et un matin Lessing fut trouvé sur la route de Liestal percé de quarante-un coups de poignard. Mais les personnes intéressées au secret ont mis tout en œuvre pour faire disparaître les divers exemplaires de ces brochures, surtout le major Hennehofer, qui fit un voyage à Strasbourg à cet effet; et on s'y est employé avec d'autant plus d'ardeur, qu'à cette époque l'infortuné Gaspard Hauser était encore en vie. Depuis, la justice a marché, et si elle ne peut plus atteindre les coupables, déjà traduits devant la justice divine, elle fera du moins jaillir la vérité tout entière, et cette vérité ne sera pas sans quelque utile enseignement. Le livre dont nous parlons a été saisi en Allemagne, et cela même est une nouvelle preuve de son importance politique. L'auteur y promettait, d'ailleurs, sur une autre cour du sud de l'Allemagne, des révélations tout aussi curieuses que les premières, et cette seule annonce a redoublé l'effroi de la censure et de la police. Nous allons essayer de résumer ici cette histoire sanglante, que l'on croirait empruntée aux plus sombres traditions du moyen âge. Peut-être entrerons-nous un jour dans de plus grands détails.

Du temps de la première révolution française, le margrave Charles Frédéric, brave et digne prince, si jamais il en fut, occupa le trône de Bade. Il avait trois fils : Charles Frédéric, né le 14 février 1751; Frédéric, né le 19 août 1752, et Louis-Guillaume-Auguste, né le 3 février 1763. Trouvant sans doute cette postérité insuffisante, le prince, déjà fort avancé en âge, eut la faiblesse d'épouser, en mariage morganatique, la jeune et jolie demoiselle Geyer de Geyersberg, qu'il

Digitized by Google

éleva plus tard au rang de comtesse de l'empire (Reichsgræfin) de Hochberg. Longtemps avant ce mariage, la beauté de cette demoiselle, sa grâce et ses charmes, l'avaient fait distinguer par le jeune prince Louis; mais dès qu'il eut deviné l'inclination de son père, il s'effaça complètement, du moins en apparence, et engagea même son père à contracter le mariage qu'il paraissait désirer. Bientôt l'ingénuité de la jolie Geyersberg fit place à une soif dévorante de plaisirs et de pouvoir. Il fallait bien, pour sauver les dehors, affecter une vie retirée, une abstinence exemplaire; mais cette modestie extérieure ne servait qu'à dissimuler une vie de débauches, des passions effrénées, et même des plaisirs incestueux. Le jeune prince, comme jadis Antiochus, était amoureux de sa belle-mère. Il n'est rien qu'il ne fit pour approcher de l'élue de son cœur. Il gagna les serviteurs du palais, fit passer des billets doux, se fit ouvrir les portes dérobées, obtint des rendez-vous fréquents, et, enfin, au bout de quelques mois, la comtesse de Hochberg devint grosse d'un garçon, dont elle accoucha le 20 avril 1790, au grand étonnement de la cour et de la ville. Ce fils, qui reçut les noms de Léopold-Charles-Frédéric, et qui fut suivi de deux frères et d'une sœur, est devenu, par suite des étranges circonstances qu'on va lire, le duc régnant du grand-duché de Bade. Ajoutons, toutefois, que ce duc est étranger à ces événements, et qu'il est un des moins mauvais princes de l'Allemagne.

L'héritier légitime du trône, Charles-Frédéric, mourut bientôt après d'une mort violente, dans un voyage qu'il fit dans le Nord. Non loin d'Arboga, à quinze lieues de Stockholm, sa voiture versa, et, chose étonnante, sur quatre personnes qui s'y trouvèrent, lui seul fut tué. Le *Correspondant de Hambourg* jugea cependant à propos d'assurer que ce malheur était plutôt l'effet du hasard que la suite d'une imprudence. Quoi qu'il en soit, les relations intimes du prince Louis avec la comtesse de Hochberg allaient se resserrant de plus en plus, et comme la stérilité du mariage du second prince, Frédéric, était chose évidente depuis longtemps, on trama la perte du jeune prince Charles, fils de celui qui venait de mourir si à propos.

Nous voici arrivés à l'époque de la confédération du Rhin. Le prince héréditaire, Charles, avait épousé la princesse Stéphanie-Louise-Adriane-Napoléone de Beauharnais, fille adoptive de l'Empereur. La princesse Stéphanie, qui réside encore à Manheim, était une jeune personne remplie de beauté et d'esprit. Ce mariage déjouait les plans de nos conjurés, et, dans ce nombre, il faut comprendre le prince Louis et sa belle-mère, la comtesse. Rien ne fut épargné pour brouiller les époux. Charles était bon, mais d'un caractère faible; on l'entoura d'hommes débauchés, on fit courir des bruits calomnieux sur le compte de la jolie Française; des filles d'une conduite plus qu'équivoque eurent mission de la captiver, tant et si bien que, durant cinq années complètes, Charles ne daigna pas jeter un regard d'amour sur son épouse délaissée. La princesse Stéphanie, toutefois, tint ferme, elle résista à toutes les séductions, elle ne donna dans aucun des piéges qu'on lui tendait, et Charles, ayant reconnu ses torts, la réconciliation conjugale eut lieu à la joie de la ville entière, qui adorait la princesse.

Bientôt après, la duchesse Stéphanie accoucha d'une fille, et l'année suivante, le 29 septembre 1812, la grande-duchesse Stéphanie, — car le vieux duc était mort dans le temps de la grossesse, — accoucha d'un prince. L'allégresse fut générale,

Digitized by Google

et tous les habitants assistèrent au *Te Deum* qui fut chanté le lendemain dans la cathédrale. *Ce même prince, dont la naissance fut tant célébrée, n'était autre que le fameux Gaspard Hauser.*

Depuis la naissance du prince, des conciliabules fréquents eurent lieu entre Louis, la comtesse et leurs affidés; des émissaires secrets parcouraient la campagne de Carlsruhe, afin de trouver un enfant nouveau-né et agonisant; enfin, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1812, la comtesse de Hochberg exécuta les criminels desseins qu'elle avait conçus avec son fils devenu son amant. Elle congédia toutes ses femmes de chambre, mit une robe blanche à l'égyptienne avec un voile blanc, et au coup de minuit, elle se rendit toute seule dans la chambre où le jeune prince dormait dans son berceau royal. Une veilleuse répandait sa pâle lueur affaiblie par un écran; la femme de chambre qui était de garde sommeillait paisiblement dans un fauteuil à côté du berceau, et la nourrice était couchée dans un cabinet voisin. Tremblante de frayeur, et la figure aussi blanche que ses vêtements, l'ambitieuse comtesse prit dans ses bras le jeune prince, et mit à sa place dans le berceau, un enfant à l'agonie. On a prétendu que la femme de chambre était gagnée et qu'on avait fait prendre à la nourrice un breuvage narcotique, mais tout porte à croire que ces précautions même étaient inutiles. La comtesse avait pris l'habitude de venir voir le prince à toute heure de la nuit, sous prétexte de s'informer de sa santé. Elle connaissait parfaitement toutes les secrètes issues, et la porte par laquelle elle était entrée se trouvait de l'autre côté du berceau, derrière un rideau; du reste, la femme qui était de garde était la seule qui ne l'aimât point et qui la craignît : rien que sa présence lui causait des attaques de nerfs. Le valet de chambre de Louis était seul dans le secret, et c'est lui qui reçut l'enfant des mains de la comtesse sur l'escalier, près de la chambre du prince. Le lendemain, la nourrice en s'approchant du berceau poussa un cri perçant : « Jésus, dit-elle, mon prince se meurt ! » On court chercher le médecin, qui ne vient point, et vers midi le jeune prince est mort. Le matin, la *Gazette de Carlsruhe* disait encore : « la grande-duchesse et le prince se portent à merveille, » et vers le soir, un supplément de la même gazette parut pour annoncer la mort de l'enfant. Cette nouvelle causa une surprise douloureuse à tous les habitants de la ville. Chacun hochait la tête, mais personne n'osa dire ce qu'il pensait. La grande-duchesse voulut encore une fois voir son fils chéri, mais on s'y opposa, sous prétexte que l'aspect de l'enfant mort ne ferait qu'irriter sa douleur, et deux jours après, le prétendu prince fut enseveli dans les tombeaux des grands-ducs de Bade.

Cependant la grande-duchesse ayant eu encore une fille le 21 octobre 1813, les conjurés résolurent de faire une tentative d'empoisonnement sur la personne du grand-duc, qui, dans ce moment se trouvait à Vienne. On ne sait pas au juste quel obstacle fit échouer cette tentative, mais ce que l'on sait, c'est que le valet de chambre du duc, bourrelé de remords, se suicida le jour fixé pour l'exécution, et que le chasseur du grand-duc, M. Hennehofer, actuellement le major de Hennehofer, est devenu depuis l'ami intime du prince Louis et le principal personnage de ce drame. Toutefois, la santé de Charles fut si profondément altérée, que même les eaux de Griesbach ne produisirent plus d'effet sur lui; son heure devait bientôt sonner.

De retour de son voyage, il eut encore le plaisir de se voir un héritier, la

Digitized by Google

grande-duchesse accoucha de nouveau d'un fils, et cette fois, ni le prince Louis ni la comtesse n'eurent la permission de le voir; mais malgré cette précaution le jeune prince mourut, au mois de mai 1817, d'une fièvre accompagnée de vomissements. Quelques médecins, qui soupçonnaient un empoisonnement, proposèrent l'autopsie; mais Charles, malade lui-même, s'y opposa, et l'enfant, de la maladie duquel la science pourrait encore se convaincre aujourd'hui, fut enterré le jour même de sa mort. Par un hasard extraordinaire, le second fils du margrave, frère de Louis et oncle de Charles, mourut subitement après une maladie de deux jours. Vers ce temps une révélation fut faite au duc, révélation dont nous parlerons tout à l'heure. Le prince Louis et la comtesse Hochberg reçurent l'ordre de quitter Carlsruhe pour n'y jamais reparaître; il leur était même défendu de quitter leurs terres, où ils étaient exilés. Mais le duc Charles s'en tint là, et n'osa poursuivre l'enquête que la grande-duchesse avait fait commencer en secret, bien qu'il eût la certitude que son fils aîné était encore en vie. Il se sentait trop près de la mort, et comme à cette même époque se tenait le congrès d'Aix-la-Chapelle, et que le roi de Bavière réclamait le palatinat de la Bade, Charles aima mieux consentir à ce que le fils issu du mariage morganatique de son grand-père fût déclaré héritier du trône, que de laisser partager la Bade. On comprend que Louis y consentit de bon gré: il s'agissait de son fils. Peu de jours après cette déclaration, Charles mourut à l'âge de 31 ans, et Louis lui succéda. Revenons à Gaspard Hauser.

Dans la même nuit où eut lieu l'enlèvement du prince, une pauvre paysanne, dont le nom est connu du major Hennehofer, reçut l'enfant chez elle en qualité de bâtard d'une dame de la cour. Elle promit le secret et donna pour reponse aux curieux que c'était l'enfant d'un officier français passé en Russie avec l'Empereur. Elle le garda ainsi jusqu'en 1816, c'est-à-dire pendant quatre ans. Mais lorsque échoua la tentative d'empoisonnement, et que le duc, de retour de Vienne, put concevoir des soupçons, on jugea à propos d'éloigner l'enfant de Carlsruhe. Le mari de la paysanne reçut ordre de le transporter secrètement à Hochsal dans le bailliage de Waldshut. Chose remarquable, la main qui avait commis tant de crimes n'eut pas le courage de tuer cet enfant; ce n'est que plus tard qu'on céda à cette horrible nécessité. Or, le même paysan, bien que son silence fût chèrement payé, éprouva des remords. Sa conscience le vainquit, et dans un accès de repentir, il raconta tout à son confesseur le curé Engesser. C'est cette révélation dénoncée au duc Charles qui provoqua le bannissement des conjurés dans leurs terres; mais Charles hésita un moment. Sur ces entrefaites, Engesser fut gagné par le prince Louis, sous le règne duquel il fit un rapide chemin. Le pauvre enfant resta donc dans sa prison souterraine à Hochsal.

Cependant le chapelain Eschbach de Hochsal, se doutant de la vérité, conçut un jour l'idée de faire publier ce secret d'une manière indirecte. Il prit donc un morceau de papier sur lequel il écrivit les paroles suivantes en latin :

« Cuicunque qui hanc epistolam inveniet. Sum captivus in carcere apud Lau-
« fenburg juxta Rheni flumen. Meum carcer est subterraneum, nec non novit lo-
« cum ille qui nunc solio meo potitus est. Non plus possum scribere quia sedule
« et crudeliter custoditus sum. »

« Quiconque trouvera cette lettre est averti que je suis prisonnier à Laufen-
« burg près du Rhin. Ma prison est souterraine et connue de celui qui occupe

Digitized by Google

« mon trône. Je n'en puis écrire davantage, étant gardé à vue avec soin et « cruauté. »

Il mit ce papier dans une bouteille, la boucha et la jeta dans le Rhin. Le hasard voulut qu'un batelier de Crosskemps la trouva le 23 octobre 1816, et quelques semaines après, tous les journaux de Paris et de Londres en parlaient diversement. La gazette de Voss à Berlin, N° 138, 16 novembre 1816, rapporte ce fait dans tous ses détails. Personne cependant ne devina le secret, et ce n'est qu'en 1834 que M. Garnier parla.

Quelques temps après on trouva un cadavre dans le Rhin, et Engesser déclara que c'était le cadavre du personnage mystérieux dont on s'occupait. Cependant Louis ne se croyait pas encore affermi sur son trône, car la princesse Stéphanie était toujours là, menaçante et demandant une enquête. Il fit donc venir son complice, le major Hennehofer. Celui-ci était commis à Carlsbach en 1814; plus tard, nous l'avons vu chasseur près du duc Charles; sous Louis, il avança jusqu'au ministère des affaires étrangères, après avoir épousé la sœur d'une actrice nommée Werner, qui avait été la maîtresse du duc Louis et fut élevée au rang de comtesse de Langenstein. Louis, une fois duc, prit en aversion son propre fils Léopold, et il eut des moments de repentir où il aurait bien voulu réhabiliter le malheureux Gaspard Hauser. Mais Hennehofer s'y opposa. Il voulut en finir, et on prit la résolution de faire sortir Hauser de sa prison, qui tôt ou tard aurait été découverte, et de l'abandonner au hasard, en attendant mieux, c'est-à-dire pis. Le 27 mai 1828, Hennehofer, déguisé en paysan badois, se rendit à Hochsal dans la prison souterraine où le prince vivait à quatre pattes comme un animal, sans savoir parler aucune langue. Il le prit, le chargea sur une voiture et fit avec lui tout seul le voyage par Constance et Lindau jusqu'à Nuremberg où il l'abandonna. On sait quelle sensation l'apparition de Gaspard Hauser a produite en Europe, mais ce qu'on ne sait pas, c'est que le philanthrope anglais lord Stanhope était un agent secret du duc Louis. Le noble lord qui adopta pour enfant le malheureux Hauser, était pauvre : à Dresde, il vendait des livres de cantiques pour vivre, et c'est lui qui livra pour ainsi dire aux mains du bourreau son fils adoptif. Hennehofer vit avec peine l'entremise de cet étranger, qui maintenant était dans le secret, et tremblant d'être découvert, il se rendit le 17 octobre 1829 auprès de Hauser dans l'intention de l'assassiner. La tentative échoua. Le vieux Louis, couvert de crimes et épuisé de débauches, sentait approcher sa fin, et il ne voulait plus entendre parler de cette affaire. Le 30 mars 1850, la comtesse de Langenstein embrassait un cadavre, car Louis venait de mourir dans ses bras. Le lendemain, le conseil d'état s'assembla et questionna MM. Engesser et Hennehofer. Ce dernier avoua tout avec une audace qui confondit les juges. Il fut arrêté, mais lorsque le lendemain Léopold fut déclaré duc régnant, on l'élargit. Il fut confiné dans son château de Mahlberg, où il eut plusieurs conférences avec lord Stanhope, qui lui conseilla de prendre la fuite, attendu que lui, Stanhope, était sur le point de publier la vérité. Il ne fallait que cela pour engager ce misérable à consommer le crime qu'il méditait depuis long temps. En effet Hennehofer se rend à Anspach, va trouver Hauser dans un jardin écarté, lui présente un billet à lire, et lui assène deux coups de poignard, après quoi il prend la fuite. Quinze jours après, une attaque d'apoplexie le foudroya, et lord Stanhope disparut comme un fantôme!

Digitized by Google

En signant cet article, nous n'entendons point assumer la responsabilité des faits qui y sont énoncés. Plaise au ciel qu'on en puisse démontrer la fausseté ! Le livre allemand qui les contient a été imprimé en Suisse : nous n'avons fait que le traduire. Ce livre est à la disposition de tout le monde. Il est loisible à tous les journaux de réimprimer l'article ci-dessns, à cause de sa portée tout à la fois politique et ethnographique.

A... Weill.

Digitized by Google

LE ROI DES FRÈNELLES (1).

PAR

M. ANTONY THOURET.

Il y aurait un livre à écrire, un livre que je recommande aux critiques en quête d'un sujet. Ce livre, bien compris, et dont les divers chapitres ont été écrits déjà à peu près tous, ceux-ci avec talent et vérité, ceux-là avec partialité, serait une magnifique étude littéraire; on pourrait l'intituler ainsi : Histoire du roman. Dans cette longue histoire critique, entremêlée de biographies, que de noms glorieux à enregistrer! que de pages à rappeler, délicates, terribles, émouvantes, gracieuses, pleines de mélancolie, de doute, d'espérance et de foi! Quel vaste champ à parcourir! On partirait, je suppose, avec les comiques héros de Cervantes Saavedra, ou trouverait en franchissant les monts et après quelques détours, les gentilshommes de d'Urfé; puis, courant à travers les interminables dialogues de la Calprenède et de Scudéri, on rencontrerait Mme de Lafayette et Mme de Tencin. Il n'est plus question déjà des philosophiques bouffonneries du soldat espagnol; on nous raconte de petites douleurs, on étale sous nos yeux de tendres peintures qui nous émeuvent facilement; on ne rit plus, ou si l'on rit, c'est en essuyant, du revers de la main, une larme furtive. On s'attache pendant tout un jour à ces héros romanesques qui, à les bien étudier, sont des hommes de ce temps-là. Le costume seul est changé et encore ne l'est-il pas toujours. Au besoin, on retrouverait leurs noms. Le roman a reconnu que son plus beau privilége est de pouvoir retracer ce qui se passe chaque jour; que pour peindre les souffrances de l'âme, les mœurs du siècle, l'intérieur de la famille, l'aspect brillant des cours, il a, plus que tout autre genre de littérature, les coudées franches. Le roman est enfin un cadre commode qui se rétrécit ou s'agrandit selon les besoins ou la fantaisie de l'écrivain: sévère dans ses ornements quand il enfermait une vierge du Perugin, le cadre s'écarte dans tous les sens pour les festins de Véronèse, puis les côtés se rapprochent et se touchent presque pour entourer comme d'une auréole d'or une petite planche couverte de couleurs par Therburg. Et remarquez comme le roman a usé de son droit : tout le dix-huitième siècle n'est-il pas dans l'*Ingénue* et dans je ne sais quel autre chef-d'œuvre de

(1) Deux volumes, librairie de Ch. Gosselin, 9, rue Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

quinze pages? Dans *Gil Blas*, qui prend un masque espagnol et qui s'en va levant le voile sur toutes les infirmités humaines? N'est-il pas surtout dans *Manon Lescaut* et *Clarisse Harlow*, deux histoires admirables qui font battre nos cœurs tous les jours? J'allais oublier le livre de Rousseau.—On continuerait son chemin, trouvant bien aussi à droite et à gauche quelques œuvres que je ne veux pas nommer, et on arriverait enfin sur le seuil du siècle avec *René* et *Werther*. *Werther* et *René*! âmes souffrantes, natures fiévreuses, cœurs remplis de tempêtes, et dont les veines battent à se rompre sous la pression de l'atmosphère électrique qui les baigne. Pour se reposer de cette ardente traversée, et avant de toucher à ces belles créations contemporaines, *André* et *Mauprat*, on s'arrêterait dans la vaste et fertile prairie si admirablement défrichée par le romancier anglais Walter Scott. Tel est le livre qu'il s'agirait de faire, tel est le pélerinage littéraire à entreprendre, et dont les lignes qui précèdent ne sont tout au plus que les principales stations, une table de chapitres fort incomplète. Voilà le livre; l'écrira qui pourra!

Walter Scott a été le grand conteur de notre époque, un romancier facile, enjoué, profond, vrai, dramatique. Il nous a bercés pendant de longues années au murmure de son langage enchanteur; jamais succès ne fut plus légitime. On serait tenté pourtant de lui reprocher les imitateurs qui sont nés de lui et se sont proclamés hardiment ses héritiers. Les imitateurs sont une race esclave, toujours nombreuse, qui se presse sur les pas des hommes de génie. Il y a plusieurs siècles que Stace disait en parlant de Virgile : *Vestigia semper adora.*

Le reproche d'imitation de l'auteur des *Contes de mon hôte* ne saurait être adressé sans injustice à l'auteur du *Roi des Frènelles*. M. Antony Thouret est évidemment plutôt poète que romancier. Aussi, point d'intrigue savamment combinée, de héros vivants de notre vie à nous, soumis à toutes nos petites misères, se débattant dans ce réseau crée par le caprice de l'auteur. Le *Roi des Frènelles* est de cette poétique famille du *Wilhem Meister*, de Goethe; c'est la même fantaisie vagabonde, une exquise sensibilité de temps à autre, une grande délicatesse de pinceau dans le dessin des têtes. Ce premier et difficile travail d'artiste aimant l'art une fois achevé, l'intrigue s'y développe au hasard. Eh! qu'importe! si, le livre fermé, vous vous souvenez de telle figure tracée avec amour, comme vous vous souvenez du visage rêveur de Mignon? Abandonnez à d'autres les détails vrais, oubliez pour quelques heures la prose, —la prose, tenez-le pour certain, ne vous manquera jamais, — et livrez-vous aux vaporeuses créations de la poésie.

Entre *Wilhem Meister* et le *Roi des Frènelles*, la comparaison n'est cependant pas tout à fait exacte. Il y a autre chose dans le livre de M. Thouret que la douce mélancolie de Goethe; à côté des pages les plus tendres se montre la raillerie fine, bien aiguisée, qui perce jusqu'au sang; il y a le sarcasme agile, qui court d'une phrase à l'autre comme dans une véritable satire politique. Ici sentimental, là rempli de verve comique, M. Antony Thouret, dans la mesure de son esprit brillant et propre à se plier à toutes les exigences de la fantaisie, rappelle plutôt l'aimable insouciance et la satire vivace de Henri Heine. A la différence des romanciers qui s'effacent et disparaissent entièrement derrière leurs personnages, on retrouve ici et presque à chaque page l'homme à la place de l'auteur, ce que le penseur Pascal cherchait en ouvrant un livre.

Digitized by Google

La métairie des *Frênelles* est un monastère ruiné, avec des arceaux gothiques et de frêles sculptures qui courent sur les murailles, et des plafonds délicatement travaillés et brodés à jour, et des tentures de cuir rehaussées d'or, et des boiseries fouillées avec art. La maison se compose de six cellules s'ouvrant sur une chambre commune. Le vieux couvent, transformé en métairie, s'élève au milieu d'une vallée assez étroite, comme la maison, mais rafraîchie par des eaux limpides. Certes, joyeuse, caressée par le soleil, pleine d'oiseaux, de vers luisants, de murmures, de fleurs épanouies, d'arbres fièrement dressés vers le ciel et de buissons touffus, cachant quelque pauvre nid d'où s'envolera, au printemps prochain, une charmante couvée de chanteurs : cette métairie est une retraite délicieuse où les soucis n'existent pas, où l'on grandit fortifié par les brises saines de la montagne, sans autre inquiétude que de voir les nuages s'amonceler à l'horizon et annoncer la pluie pour le lendemain. Là, toutes les choses ont leur nom, les sentiers sont connus, les saules de l'étang s'inclinent avec grâce et plongent leurs branches dans l'eau transparente, les deux lévriers sont presque des amis qu'on ne saurait plus quitter sans larmes. Mettez maintenant un peu d'amour au fond de cette plaine, un amour naïf, ignoré, et qui se révèle un matin à l'âme par un serrement de main, par un baiser plus ardent que celui de la veille, par une langueur étrange et une volupté inconnue ; ajoutez-y cela, et vous aurez un de ces paradis perdus que tout le monde pourrait trouver sans être Milton, et que personne ne cherche, tant on a peur d'être oublié, même au prix du bonheur !

Voilà le royaume des Frênelles ; voici maintenant le roi.

Le roi des Frênelles est un vieillard qu'on appelle André. Vivre loin d'un monde trompeur, loin des haines, des vengeances, des crimes sans nombre lui a paru le rêve qu'il fallait chercher à réaliser et à finir sur cette terre. Et alors il est parti, il s'est enfermé dans sa vallée, emmenant avec lui deux enfants du même âge, Georges et Marguerite, nés tous deux à Paris, dans Paris en feu; l'un au fond d'un palais, l'autre sur le seuil d'une maison obscure. André est un saint apôtre, un philosophe vénérable dont le cœur saigne en touchant les plaies de l'humanité; un précepteur divin qui veut enseigner la foi, la charité, l'espérance, l'amour, toutes les vertus descendues du ciel dans la solitude des Frênelles à ses deux orphelins : c'est l'homme juste parmi les méchants :

Justissimus unus
Qui fuit in Teucris.

André vit là paisiblement entre ses enfants, leur ouvrant le magnifique livre de la nature; aimé comme un père de Georges et de Marguerite. Chaque promenade dans la prairie est une marche triomphale de ce roi dont le peuple se compose de deux êtres chers. Marguerite le reçoit sous un dais de verdure et lui met une couronne de fleurs sur la tête en lui adressant un grave et solennel discours, comme le maire d'une petite ville à un roi constitutionnel en tournée. L'orateur supplie, en terminant, le bienheureux monarque de se baisser un peu pour passer sous l'arc de triomphe qu'on lui a élevé, mais dont il dépasse le frontispice de toute la tête. Et comme André se baisse, voilà le monument lui-même, ce monument si simple et si riche, et dont les bras de Georges et de Marguerite forment la courbe gracieuse, qui se met à parler et qui dit au triomphateur : « Tu peux

Digitized by Google

parcourir sans crainte tes diverses provinces, jamais aucun poignard ne sortira du fourreau pour attenter à ta vie; la paix que tu as donnée à ton peuple est profonde, et il n'y a pas un seul pauvre autour de toi. » Le roi veut répondre, mais de grosses larmes roulent sur ses joues, il saisit dans ses bras les deux frêles colonnes de l'arc de triomphe et les presse longtemps sur son cœur.

Pendant que ceci se passe dans la prairie, le ciel s'obscurcit, des éclairs déchirent les nuages, une terrible tempête s'annonce pour la soirée. La mer est à deux pas de là. Le roi des Frènelles, Georges et Marguerite gagnent la côte pour admirer avec effroi cette lutte qui se prépare entre le ciel et la terre. Mais quel est ce point noir qui avance, porté par les vagues soulevées? Plus de doute, c'est un matelot du vaisseau qui sombre à l'horizon. Il vient, il approche, il touche au rivage; André le reçoit dans ses bras, écarte les cheveux collés sur son visage et reconnaît le comte Chapstal, un émigré, son frère.

Tous nos personnages sont enfin arrivés dans la vallée des Frènelles; voyons donc leur histoire:

Le 10 août 1792, jour dont le souvenir restera profondément gravé dans les esprits, un homme traversait avec un enfant qui venait de naître les appartements dévastés des Tuileries; les balles sifflaient autour de sa tête, et il courait portant son précieux fardeau. L'enfant devait le jour à l'une des dames d'honneur de la reine, une femme que cet homme avait aimée autrefois et depuis mariée au comte de Chapstal. Il tenait l'enfant dans ses bras et il traversait les rues tumultueuses de la capitale, quand il rencontra un corbillard qui passait, traînant au champ du repos le cadavre d'une femme enlevée à son mari quelques jours avant, et morte de douleur. Le comte de Chapstal avait encore tué celle-là. Elle laissait un enfant comme l'autre : l'homme se le fit donner, le plaça à côté du premier dans sa voiture, et partit. L'homme, c'était André; ancien évêque, il était devenu représentant du peuple. La nouvelle de la révolution gagnait déjà de village en village, l'émigration commençait; un matin, on mit en vente le château des Chapstal et les acquéreurs se présentèrent. Le fermier Aubry en offrit mille livres, c'était exactement la dixième partie de sa valeur. Le domaine seigneurial allait lui être adjugé, quand André se présenta et en donna six cent mille francs. L'acquisition faite, il laissa la gestion au fermier Aubry et au majordome William, et alla se cacher dans la métairie des Frènelles, où nous l'avons vu.

Plusieurs années s'écoulèrent : Napoléon, le vainqueur d'Italie, régnait, lorsque la tempête jeta Chapstal sur la côte. Il croyait, en touchant le sol, porter sa tête sur l'échafaud, et il apprit que l'empereur lui rendait ses titres et ses biens; il rentra donc la tête haute dans le château de la Vallée-aux-Chiens. Sa misère passée fut oubliée, l'ambition lui revint avec la fortune. Ce n'est plus assez pour cet homme, que le malheur n'a pu corriger, que le retour inespéré des prospérités d'autrefois; il lui faut un enfant pour perpétuer sa race; on amène le père André devant lui :

— Je suis le père, dis-tu, de l'un des enfants qui vivent avec toi dans ta métairie des Frènelles? Est-ce Georges qui est mon fils? Est-ce Marguerite qui est ma fille?

— Je ne te le dirai pas, et ce sera là ton châtiment, répond André.

— L'un de ces deux enfants m'appartient et je te forcerai bien à parler.

Digitized by Google

— Chapstal, reprend André, il y a une arme qu'aucune lame d'acier ne peut rompre, le silence; c'est la mienne.

— Eh bien! obstiné vieillard, moi j'emmène ta Marguerite, dont l'absence causera la mort de Georges : car Georges aime Marguerite.

La petite métairie des Frènelles est envahie par la douleur. Chapstal s'est trompé, Georges est son fils. André resté seul avec ce dernier lui dit :

— Pour ne pas me quitter, tu renoncerais donc à ta noblesse, Georges?

— Tu parles de noblesse, André? j'en ai dans le cœur.

— Songes-tu à ta fortune que tu perds?

— J'ai la fortune du pauvre, bon André! j'ai l'amour du travail et le courage.

— Et les honneurs, as-tu réfléchi à cela?

— Des honneurs! mais le soleil s'allume pour moi chaque matin dans le ciel, l'oiseau chante sur la branche à mon passage et la fleur me jette ses doux parfums! ne voilà-t-il pas, André, de bien magnifiques honneurs?

Marguerite s'échappe du château et revient à la métairie pour épouser Georges. Chapstal, touché de repentir, meurt doucement entre leurs bras; André s'en va de ce monde mauvais, à son tour, quelques années après. En mourant, il dit à Georges et à Marguerite pleurant à ses côtés : « Tous les hommes naissent égaux sur cette terre, qu'ils tâchent de mourir égaux pour le ciel! » Et il ajoute, en serrant une dernière fois leurs mains réunies dans les siennes : « Ne discutez pas Dieu, aimez-le! La meilleure politique, c'est l'honneur! la meilleure religion, c'est l'amour! »

Ainsi finit la touchante histoire du très sévère, très vertueux et très puissant *Roi des Frènelles*.

Raconter le plan et l'intrigue si faiblement nouée d'un pareil livre, c'est ne rien dire. Comment transporter dans une critique glacée toute l'indolence de ces pages et l'aimable abandon qui y règne? Comment refaire en abrégé une de ces histoires dont tout le charme existe dans les détails, et qui, sans être remplies d'un puissant intérêt, sans attirer aussitôt l'attention et viser au dramatique, à partir d'un certain moment, vous ramènent à elles, mieux disposé, et se font lire jusqu'au bout?

L'idylle et certaine vie idéale, à laquelle on finit par croire, tiennent de nombreuses pages dans le *Roi des Frènelles;* mais une veine comique, largement exploitée s'y montre aussi, et tempère par les éclats de rire, çà et là un peu trop bruyants, qu'elle fait naître, la douce limpidité des passages précédents. Puis, sous cette double couche, sentimentale et folle, quels fiers élans d'indignation contre les souillures des cinquante dernières années! quelles rudes invectives jetées à la face de notre société viciée et de nos jongleurs politiques!

Hélas! à la vue de tant de misères et de désordres, qui pourrait rester calme; qui ne sentirait quelque chose remuer dans sa poitrine! *Nil ne salit lævа sub parte mamillæ?*

E. DE M.

Digitized by Google

UNE BROCHURE DE M. ARAGO,

SUR LES FORTIFICATIONS DE PARIS.

M. Arago vient de publier sur la question qui préoccupe en ce moment tous les esprits une brochure destinée à produire la sensation la plus profonde. Le système des forts détachés y est attaqué avec une admirable netteté, et une vigueur de déductions qui n'admet pas de réplique.

Bien que l'opinion de M. Arago sur l'utilité de l'enceinte continue ne soit pas conforme à notre opinion, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous n'en regardons pas moins comme un grand service rendu au pays la brochure que nous annonçons, parce qu'elle prouve, du moins catégoriquement, que les forts, sans lesquels le gouvernement ne veut pas l'enceinte, ne seraient pas une protection contre l'ennemi, et seraient une menace permanente contre nos libertés.

Voici quelques passages de ce remarquable travail :

Les forts auront-ils une garnison dès le début de la guerre? Rien de plus concevable assurément; mais voilà une partie de l'armée active immobilisée. Les garnisons seront fournies par les troupes en retraite et souvent démoralisées? Chacun y voit mille inconvénients. J'ajoute en tous cas, que la ligne de retraite se trouve alors tracée d'avance; que l'ennemi est inévitablement conduit lui-même vers la métropole; que Paris et sa banlieue sont un champ de bataille obligé. Cela posé, que deviennent le libre arbitre laissé à nos généraux; ces mouvements de flanc, ces mouvements sur les communications ou sur les frontières, qu'on nous promettait et dont la spontanéité faisait le principal mérite? En toute matière, les faux systèmes se manifestent par l'absurdité de leurs conséquences.

Vauban disait que le commandant d'une ville doit avoir tout autant de confiance dans la bonté des fortifications laissées à sa garde, que dans la fidélité de sa femme.

Cette remarque, nous pouvons la généraliser. Il faut que dans la mesure de leurs lumières, les simples soldats eux-mêmes se croient chargés de défendre des ramparts imprenables; il faut que les efforts qu'on leur impose soient justifiés par la grandeur du but. Ces deux conditions se trouveraient-elles dans les forts détachés?

Digitized by Google

Portons les garnisons de chacun de ces forts à 2,000 gardes nationaux. Malgré les escarpes, les fossés, les contrescarpes, les demi-lunes (s'il y en a), les casemates, 2,000 gardes nationaux, isolés au milieu des plaines de Saint-Denis, de Montrouge ou d'Arcueil; 2,000 gardes nationaux entièrement séparés de la ville, ne se croiraient certainement pas en mesure de résister aux attaques d'une armée tout entière? Cette illusion, s'ils l'avaient, disparaîtrait bientôt, dès que l'artillerie ennemie aurait dirigé sur le fort les feux convergents de ses nombreuses batteries.

Le but unique, le but final de la résistance de chaque fort serait d'empêcher l'armée envahissante de pénétrer jusqu'à la capitale. Ce but, les gardes nationaux croiraient-ils pouvoir l'atteindre, après avoir remarqué l'immense trouée comprise entre un fort et les deux forts voisins; après avoir vu les détachements ennemis franchir ces intervalles sans de très grandes pertes, surtout la nuit?

Danger immense, peu d'utilité de la résistance, voilà ce que chaque garde national apercevrait clairement autour de lui. Ce n'est pas dans une pareille disposition d'esprit qu'on se décide à recevoir l'ennemi sur la brèche.

L'ennemi passerait entre les forts détachés.

J'ai supposé qu'on passerait entre les forts sans de très grandes pertes. Ma supposition peut être justifiée par des faits et par le raisonnement.

Le rayon de servitude militaire qu'on nous propose, et qu'à vrai dire il ne serait guère possible d'étendre sans tomber dans des dépenses inouïes, laisserait entre deux forts contigus une grande quantité de couverts, à la faveur desquels l'ennemi circulerait presque librement entre ses cantonnements et le mur d'octroi de la ville.

Quant aux faits, aurait-on oublié que l'armée de réserve de Marengo, avec son matériel, avec son artillerie, avec ses convois, traversa les Alpes sous le canon du *fort de Bard*, sans faire des pertes notables.

M. le maréchal Soult sait mieux que personne que pendant la bataille de Gévora, la division Girard, du corps d'armée du duc de Trévise, marcha en colonne sous le feu du fort Saint-Cristoval de Badajoz; qu'elle se forma ensuite en bataille ayant à dos, à 1,000 mètres, le canon du fort, et à 1,500 mètres, le canon de la ville.

Plusieurs batteries au siége d'Anvers furent armées, en faisant passer les canons sur les glacis de la citadelle.

Si c'était nécessaire, je trouverais enfin, dans un discours de M. le général Bugeaud, ce passage textuel : « Je suis convaincu qu'à moins de multiplier les blockhaus au point qu'ils se touchent, des centaines d'Arabes trouveront toujours à passer entre eux pour aller couper des têtes. »

La phrase ne perdrait rien de sa vérité en changeant blockhaus en forts détachés, et Arabes en Cosaques. . . . . .

Les forts détachés examinés par leur côté politique. Est-il vrai que les gouvernements n'aient jamais regardé les citadelles comme des moyens de maîtriser, d'opprimer les populations?

Les fortifications de Paris ont un côté politique dont la commission de la

Digitized by Google

chambre paraît s'être peu occupée. A cet égard, l'insuffisance du rapport frappe tous les yeux. On n'est pas moins étonné d'y trouver des erreurs de fait nombreuses et évidentes. Cette partie du travail de M. Thiers exige une réfutation détaillée. Je suis en vérité fâché qu'on m'ait imposé une pareille tâche, mais il faut éclairer ceux qui, ne pouvant pas recourir aux sources, s'inclineraient aveuglément devant l'autorité de l'honorable rapporteur.

Voyons d'abord si, comme l'avance M. Thiers, ce serait calomnier un gouvernement, quel qu'il fût, que de le supposer capable de construire des forteresses pour opprimer, pour maîtriser les populations. Voyons, de même, si l'idée que certaines fortifications pourraient nuire à la liberté ou à l'ordre, ne se serait pas présentée à des esprits éminents, sans qu'ils eussent commis la faute de se placer, comme dit le rapport, hors de toute réalité.

Dans le mémoire dont le rapport de la commission cite textuellement plusieurs passages, Vauban, que M. Thiers a appelé, avec tant de raison, un grand politique, un grand administrateur, un grand guerrier, un grand homme ; Vauban, après avoir analysé son projet d'enceinte continue, disait :

« Et parce qu'une ville de la grandeur de Paris, fortifiée de cette façon, pourrait devenir formidable, même à son maître, s'il n'y était *pourvu*, il faudra faire deux citadelles à cinq bastions chacune, etc. »

Ainsi, Vauban voulait pourvoir aux veilléités d'indépendance, ou, si on l'aime mieux, aux actes de turbulence des Parisiens, à l'aide de deux citadelles, l'une en amont, l'autre en aval de l'enceinte. Les seuls moyens que possèdent des citadelles de *pourvoir* de loin à la tranquillité d'une population, ce sont des boulets, des obus et des bombes. Vauban, sans se croire un calomniateur du gouvernement de Louis XIV, admettait donc qu'en certaines circonstances, les deux citadelles de Paris devraient faire feu sur la ville.

L'autorité de Vauban n'est pas la seule que nous puissions invoquer. M. Thiers, si savant historien, aura certainement remarqué dans ses lectures cette réponse d'Henri IV à une députation de la bourgeoisie parisienne : « On prétend que je veux faire des citadelles, *c'est une calomnie.* Je ne veux de citadelles que dans le cœur de mes sujets. » Sans m'y arrêter, je passe donc à d'autres citations.

Dans ses ouvrages classiques, Cormontaigne définissait les citadelles, « des fortifications destinées à contenir la bourgeoisie des villes et à faire respecter les ordres du prince. » Comme on le voit, Cormontaigne, notre plus célèbre ingénieur après Vauban, disait les choses tout crûment.

Carnot : ce grand nom se place naturellement à côté de ceux que je viens de citer ; Carnot, comme ses illustres prédécesseurs, ne voyait guère dans les citadelles que le moyen d'opprimer les villes. Aussi, en 1792, proposa-t-il à l'assemblée législative de démolir les faces de ces ouvrages qui les isolaient, qui les séparaient des autres fortifications. Cette proposition, non agréée alors, reçut plus tard son exécution à Metz. Les bastions intérieurs de l'ancienne citadelle n'existent plus ; aucun canon des remparts n'est aujourd'hui tourné du côté de la ville.

Par occasion, je mettrai sous la sauvegarde de la même autorité une expression, celle de *bastille*, que la commission rappelle, et dont en effet beaucoup de personnes s'étaient servies en parlant des forts détachés de 1833. La motion de Carnot (voir le *Moniteur* du 5 janvier 1792) se terminait par cette phrase : « Je demande la destruction *de toutes les bastilles du royaume.* »

Digitized by Google

Mes citations ont eu jusqu'ici un demi-siècle d'ancienneté. S'il en fallait de plus modernes, je les prendrais dans le célèbre rapport adressé au roi par M. de Clermont-Tonnerre; j'y trouverais ce principe : « Que le gouvernement doit être constamment en mesure de tenir Paris dans l'obéissance et le devoir. » Au nombre des moyens de tracer au peuple la ligne stricte du devoir, comme on l'entendait alors, le ministre de Charles X, tout aussi humain (je n'hésite pas à l'assurer) tout aussi doux, tout aussi charitable, tout aussi bon père de famille qu'aucun des membres de l'honorable commission de la chambre, n'en indiquait pas moins un fort détaché sur la hauteur de Chaillot (fort, disait-il, prenant à revers la rue de Rivoli, les Champs-Élysées et les Tuileries). » Montmartre figurait aussi dans le projet de M. de Clermont-Tonnerre, comme « la place d'une forteresse qui commanderait et contiendrait la ville par la crainte. »

Quand elle proclamait qu'aucun genre de fortification ne saurait menacer la liberté; quand elle se rendait garant de l'humanité de tous les gouvernements possibles, et les déclarait en masse incapables de vouloir se soutenir par le bombardement des villes, la commission de la chambre avait sans doute oublié ce passage du discours que l'empereur Nicolas adressa, le 16 octobre 1833, à la députation de la ville de Varsovie : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité et autres chimères semblables, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. »

Deux années auparavant, le *Moniteur* en fait foi, le czar envoyait à Constantinople des ingénieurs russes, avec la mission « d'entourer la ville de ci-« tadelles pour protéger le sultan contre les ennemis de l'intérieur. »

Je trouverai une centième preuve de la légitimité des appréhensions des citoyens, sinon pour eux, du moins pour leurs descendants, dans les actes parlementaires du rapporteur de la commission lui-même. Cette preuve ressortirait de la part active que prit M. Thiers, comme ministre du commerce, au débat purement militaire de 1833; de la peine infinie qu'il se donna pour établir, en opposition avec les données de la balistique, que l'artillerie d'aucun des forts du général Bernard n'atteindrait la capitale. Des craintes puériles n'eussent certainement excité chez lui qu'un juste dédain. Aujourd'hui encore, le savant rapporteur ne reprend-il pas son ancienne thèse ?

Les exigences d'une mauvaise cause conduisent l'esprit lucide de M. Thiers à assimiler des choses entièrement disparates, et, ce qui doit étonner davantage, à mettre de côté les événements historiques les plus éclatants. « Voyez, dit le rapport de la commission, le gouvernement a eu des désordres à comprimer. Est-il allé placer des batteries incendiaires dans une des positions dominantes de Paris, pour tirer à toute volée sur les quartiers occupés par la rébellion? » Une pareille objection est-elle vraiment sérieuse? Qui, grand Dieu! a jamais prétendu que les citadelles des villes tireraient, à tort et à travers, sur les maisons et sur les habitants, à l'occasion de la première émeute venue? que leur artillerie serait désormais un moyen ordinaire de police? que la présence de quelques insurgés dans deux ou trois rues du plus vaste quartier, suffirait pour que le quartier fût incendié ou démoli à coups de canon, pour qu'on ensevelit sous les mêmes décombres les coupables et les innocents. Ce que les adversaires des forts ont prétendu, c'est que les citadelles deviendraient un moyen de com-

Digitized by Google

pression sanglant, je ne dis pas contre les insurrections du petit nombre, car la masse sait très bien en faire justice elle-même, mais contre ces mouvements spontanés, légitimes, généreux, nationaux, qui portent une population tout entière, jalouse de ses institutions, de ses libertés, à les défendre au péril de sa vie, à résister avec force aux empiétements d'un pouvoir usurpateur et tyrannique. Moi aussi, je sais fort bien que de notre temps le bon droit est certain de triompher à la longue ; est-ce une raison pour se prêter de gaîté de cœur à ce qui rendrait la lutte difficile et sanglante ? . . . . . .

La marche du gouvernement, dans la question des fortifications de Paris, a justifié toutes les appréhensions.

Arrivé à ce point du débat, je ferai un pas de plus : je prouverai que sur la questions des fortifications de Paris, la marche incertaine, obscure, tortueuse de l'administration a justifié toutes les craintes, toutes les appréhensions publiques; que, même avant la déclaration à jamais célèbre de M. Guizot, il était très naturel de croire qu'on se préoccupait plus de l'intérieur que de l'extérieur.

Cette hiérarchie de préoccupations n'existait pas encore lorsque, en 1830, immédiatement après la révolution de juillet, le gouvernement pensait réellement à se fortifier *contre l'ennemi*, et faisait construire, sur la ligne de Paris à Pantin, des redoutes en terre, *ouvertes à la gorge*, c'est-à-dire sans parapets et sans artillerie tournée du côté de Paris.

Vers la fin de 1831, les fortifications de campagne ne parurent plus suffisantes. L'autorité tourna les yeux sur Montmartre, et des officiers du génie reçurent l'ordre d'y établir deux vastes citadelles, dont les plans présentaient des habitations inusitées.

Bientôt des piquets délimitateurs, et aussi, pourquoi ne l'avouerai-je pas, les patriotiques indiscrétions de l'habile général qui dirigeait ce travail avec une vive répugnance, montrèrent dans les citadelles projetées des bastions, des fossés revêtus, des demi-lunes faisant face à Paris. Nous eûmes alors la hardiesse d'adresser au gouvernement ces questions, assurément bien naïves : Craindriez-vous, par hasard, qu'en cas de siége, les troupes ennemies vinssent se placer entre le pied de la colline et le mur d'enceinte de Paris? Avez-vous prévu le cas où les batteries de l'assiégeant iraient s'établir dans les rues Pigale ou du Faubourg-Montmartre ? Songez-vous déjà à foudroyer des boyaux de tranchée qui seraient ouverts le long des rues Taitbout ou Saint-Lazare ? Si vous ne répondez pas, songez-y bien ! toute la population aura le droit de vous croire plus occupés de la défense du système gouvernemental contre Paris, que de la défense du territoire contre les Prussiens, les Autrichiens et les Russes !

Il n'en fallut pas davantage pour éventer la mine. Quelques lignes dans un journal, et la fortification permanente de Montmartre cessa d'être indispensable à la défense de Paris, et la colline gypseuse ne figura plus dans les nouveaux projets, et on se résigna à la laisser en possession de ses carrières à plâtre, de ses moulins à vent, de ses guinguettes en bon air et de son télégraphe.

Repoussé de ce côté par la clameur publique, le gouvernement se rejeta sur Vincennes. Des constructions considérables furent exécutées dans l'intérieur du château. On y voulait, à tout prix, de vastes habitations à l'épreuve des bombes et des obus. Un général du génie, justement célèbre, avait des doutes sur l'utilité

Digitized by Google

de ces dispendieux travaux. Il croyait, lui, que, dans tous les systèmes de fortification proposables, l'état actuel de Vincennes suffirait amplement au rôle secondaire que ce fort aurait à jouer. Il se hasarda à le dire ; mais on lui répondit sèchement que la capacité politique n'accompagnait pas nécessairement la capacité militaire; qu'à Vincennes, il était uniquement question d'un problème politique dont les officiers du génie pouvaient bien être des juges peu compétents.

M. Guizot, je lui en demande bien excuse, n'est donc pas le premier qui se soit plus préoccupé de l'intérieur que de l'extérieur. Il y a là une question de priorité à débattre.

Les travaux de Vincennes, quoique conçus et ostensiblement exécutés au point de vue de la préoccupation intérieure, donnèrent lieu à peu de critiques. Ceux-là même qui refusent de croire qu'une émeute puisse mettre jamais sérieusement en danger un gouvernement franchement national, devaient s'interdire de blâmer certaines précautions, quelque exagérées qu'elles fussent. On annonçait d'ailleurs qu'en cas de surprise, Vincennes deviendrait un lieu de refuge où les autorités, à l'ombre de notre glorieux drapeau, attendraient le jugement du pays. Que pouvaient désirer de mieux les partisans déclarés du principe de la souveraineté populaire !

Malheureusement, à un système de légitime défense en succéda bientôt un autre où presque tout le monde vit clairement, je ne dirai pas des projets arrêtés, mais des moyens d'attaque et d'oppression vraiment irrésistibles. Ce système si menaçant était celui de la ceinture des forts détachés.

Voyez, disaient les partisans des forts détachés, voyez si l'on s'est avisé de placer des citadelles à Montmartre. Delà, nous le reconnaissons, on aurait aisément maîtrisé la ville. L'absence de toute fortification à Montmartre prouve avec évidence que la pensée d'opprimer les citoyens n'entra jamais dans l'esprit de personne.

L'argument n'était pas habile, car on aurait pu le rétorquer de cette manière : Montmartre est la colline d'où l'on maîtriserait Paris le plus aisément ; aussi les vues des fortificateurs s'y étaient arrêtées de prime abord ; quand ils renoncèrent à cette position, quand ils interrompirent des travaux déjà commencés, quand ils se portèrent sur des points un peu moins favorables à leurs vues, ce fut à contre-cœur et en cédant aux clameurs de la population.

Si les forts s'exécutent, nos libertés, nos vies, nos propriétés seront à la merci de quelques milliers de gardes prétoriennes, de quelques milliers de soldats factieux. Tôt ou tard le gouvernement lui-même subira les terribles conséquences de son aveuglement d'aujourd'hui ; il suffira de la révolte de deux régiments pour le renverser. . . . . .

Digitized by Google

LETTRES COCHINCHINOISES,

PAR

ALBÉRIC SECOND.

Tout le monde sait le succès qu'obtinrent dans la deuxième moitié du siècle dernier les *Mémoires secrets* publiés par M. de Bachaumont; chacun voulait lire le récit, toujours plein d'esprit et de bon ton, de ces petits événements de la veille qui font pour la plupart du temps l'unique sujet des conversations du monde.—Ce succès, difficile à obtenir à une époque où la presse n'existait pour ainsi dire pas, et presqu'impossible dans un temps comme le nôtre, M. *Albéric Second* vient de le réaliser complètement. Ses *Lettres cochinchinoises* contiennent une critique des vices et des ridicules de notre société, écrite avec autant d'esprit que de bon goût; chaque mois ses mandarins adressent à l'empereur de la Chine le résultat de leurs impressions, rien ne leur est caché : le salon du monde comme les ateliers des artistes, les coulisses des théâtres comme celles de la scène où se joue la comédie politique appelée gouvernement constitutionnel; rien ne leur est fermé, les curieux pénètrent partout et crient tout haut le résultat de leurs observations.

Après avoir été lu comme journal mensuel, l'ouvrage de M. Albéric Second doit prendre place dans la bibliothèque de tout le monde comme le complément indispensable de l'histoire française de notre temps.—Cette publication obtient un immense succès, nous sommes heureux de le constater.

(1) En vente les deux premières livraisons, chez Martinet, 4, rue du Coq.—1 fr. chaque livraison, une le 15 de chaque mois.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

Opéra-Comique. — Écoutez don Henrique de Sandoval :

Qu'il est doux de courir le monde,
Et qu'il est beau de voyager !

Ainsi chante ce jeune homme, touriste, déterminé *voyageur* qui *court le monde*, comme le dit naïvement le refrain de la chanson. Don Henrique n'y regarde pas de si près ; il sait bien qu'il est à l'Opéra-Comique, où l'on ne se gêne pas. Sa voiture s'est brisée auprès des ruines d'un vieux couvent de Saint-Hubert, il est descendu dans les décombres du cloître, et voilà qu'il se trouve au milieu d'une troupe de brigands et de faux-monnayeurs. Caché dans un coin, il assiste au pillage de sa propre malle; il est découvert, menacé de mort, mais tout à coup il aperçoit parmi les démons, un ange, vêtu d'une jupe de bohémienne, lequel ange lui sauve le vie. Il reconnaît bientôt que cet ange est une jolie femme, et des plus jolies qu'on puisse voir, madame Anna Thillon. Don Henrique s'étonne du pouvoir que cette créature si belle exerce sur les bandits! Qui donc est-ce? leur chef!... oui. C'est une brigande! une *cheffe*, selon le style des femmes libres qui prennent avec la grammaire elle-même des libertés que les auteurs ont adoptées. Est-il possible! voilà donc ce que deviennent les anges et les femmes! Don Henrique n'en revient pas. Il s'apprête à fuir ce repaire, où l'on trouve de si étranges choses, où les colombes ont les mœurs des serpents; mais la *cheffe* en jupons, qui porte la plus adorable couronne du monde, une couronne de blonds cheveux aussi brillants que l'or, invite notre voyageur à prendre une tasse de chocolat. Don Henrique accepte cette gracieuseté; d'abord il n'a pas déjeûné; et puis, ne serait-il pas d'un galant homme de tâcher de ramener dans le sentier de la vertu cette brebis égarée parmi des loups dévorants? Don Henrique est homme à entreprendre cette bonne action. Cette reine de bandits, que l'on appelle la Catarina est si séduisante! Le jeune homme se laisse prendre insensiblement aux charmes de la Catarina; il ne voudrait plus partir. On est forcé de le mettre à la porte de la caverne! Voilà une rencontre qui fera tort à son mariage, car il faut vous dire que don Henrique revenait de ses voyages pour épouser sa cousine, la fille d'un ministre du Portugal.

Voyez, en effet, quelle est la mine de don Henrique, dans le château de Coïmbre, à côté de sa fiancée! comme il a l'air triste et rêveur ! Triste et rêveuse aussi est sa fiancée; on va la marier contre son gré. Elle aime un jeune officier. Cependant tout est disposé pour la cérémonie du mariage; une fête a lieu au château de Coïmbre; mais on annonce une visite imprévue; une belle dame, coiffée à la manière des belles dames de Van-Dick, vient demander l'hospitalité avec son intendant, attendu les mauvaises routes du Portugal. L'hospitalité est accordée! Figurez-vous l'étonnement de don Henrique, lorsqu'il reconnaît sa *brigande!* Avoir l'audace de venir jusque dans la maison du ministre de la justice! Cela peut-il se tolérer? Il le souffre pourtant, et même il fait pis ou mieux

Digitized by Google

que cela. Il empêche sa cousine de lire un rapport qui donne le signalement et révèle la profession de la voyageuse. Il jure à sa cousine qu'il l'épousera, elle, la jeune fille qui aime un autre homme, si elle fait connaître les qualités de la nouvelle venue, et cette terrible menace produit l'effet désiré, ce qui est fort comique. La cousine obtient de lui en retour qu'il renoncera officiellement à sa main, en refusant de signer le contrat. Cela est convenu; il ne signera pas, et, en effet, il ne signe pas, grand scandale: « Merci, merci, lui dit alors Catarina, en ouvrant une porte qu'elle referme aussitôt, et voilà notre homme plus amoureux que jamais!

Transportons-nous maintenant dans le palais de la reine de Portugal! Nous y retrouverons encore la Catarina. Quelle est donc cette femme mystérieuse? Cela pique vraiment la curiosité. Le brigand qui l'accompagne tantôt comme un oncle, tantôt comme son intendant, va nous donner sans doute le mot de l'énigme. Ecoutons bien ce qu'il dit : cet homme prétend que sur le point d'être pendu, un beau jour, il a vu descendre dans sa prison une dame d'honneur de la reine qui lui a promis sa grâce, si, par son industrie, car il était connu pour un lapidaire habile, et pour un faux-monnayeur digne de la corde, il pouvait parvenir à imiter en strass les diamants de la couronne, espèce de talisman sacré aux yeux des Portugais. La reine était décidée à se défaire de ces diamants pour soulager la misère de son peuple! Quelle reine celle-là! Rebodello, le brigand, a donc accepté toutes ces conditions avec un grand plaisir. La dame d'honneur est venue elle-même surveiller les travaux. Ainsi donc, nous avons affaire à une dame d'honneur. Don Henrique de Sandoval ne sera pas si malheureux. Mais, que disons-nous, la dame d'honneur se transforme encore: la dame d'honneur n'est autre que la reine; encore une fois quelle reine! ô Portugal! don Miguel n'est pas descendu de cette reine-là! Vous devez penser qu'après une foule de méprises raisonnables, don Henrique s'assure enfin de l'identité de la reine; il est récompensé par elle d'avoir aimé la Catarina.

Tel est cet opéra, romanesque s'il en fut, mais conduit d'une manière intéressante, et semé de détails spirituels. On reconnaît toute l'expérience de MM. Scribe et St-Georges, habitués à une heureuse collaboration et qui s'accordent comme l'esprit s'unit au goût. Mme Anna Thillon est charmante dans le rôle de la Catarina. Elle a fait des progrès comme cantatrice, et son parler, plus dégagé des embarras d'une prononciation étrangère, ne manque pas de charme. La musique de M. Auber est vive, légère, gracieuse; on y retrouve les mérites habituels du plus spirituel de nos compositeurs.

Porte-Saint-Martin.—Comment raconter l'épopée militaire qui commence au siége de Toulon et finit à Waterloo? il faudrait être un Homère pour cela, ou à défaut d'Homère, MM. Dupeuty et Maillan eux-mêmes, qui ont mêlé la poudre de leur perruquier à la poudre des batailles livrées pendant vingt-cinq ans par la France aux armées coalisées. Qu'il suffise de savoir que le citoyen Hébert, brave et loyal perruquier, s'est logé une singulière ambition dans la tête : c'est de faire la barbe au citoyen Buonaparte. Il prétend être plus malin que l'ennemi. Vouloir, c'est pouvoir, dit le proverbe. Hébert, à force de persévérance, se fait attacher à Napoléon en qualité de barbier. Hébert déjoue plusieurs conspirations tramées contre les jours de son patron. Bien en a pris à Buonaparte d'admettre à son service un Figaro comme celui-là. Bien en a pris à la Porte-St-Martin d'avoir mis en lumière les services inconnus de cet honnête homme! Elle s'est préparé de fruc-

Digitized by Google

tueuses représentations. Allons, un peu de courage; il faut conjurer le mauvais sort.

Vaudeville—M. Roger de Beauvoir, ce spirituel romancier, ne dédaigne pas de mettre lui-même à la scène ses nouvelles et ses romans. Le *Neveu du Mercier*, après avoir intéressé les nombreux lecteurs d'un grand journal, est venu prendre une forme plus animée au Vaudeville, et faire agir ses personnages. Vous avez lu la nouvelle; vous irez voir la pièce; il n'y a besoin de rien dire de plus, si ce n'est que M. Roger de Beauvoir s'est adjoint pour collaborateur un auteur tout plein d'idées dramatiques, M. Mallefille. Le *Neveu du Mercier* a obtenu beaucoup de succès. Laferrière, Lepeintre jeune, Ferville et Mme Thénard, se sont distingués. *En pénitence* est une jolie petite comédie de M. Anicet Bourgeois; cette pièce à deux personnages est bien jouée par M. Émile Taigny et sa femme. Le duc de Fronsac en fait les honneurs; le duc de Richelieu envoie son fils à la Bastille, parce que, marié de bonne heure et contre son gré, il ne veut pas se conformer aux devoirs de sa position. Le duc force la duchesse à aller rendre visite à son mari, après quelques jours de sévère réclusion. La duchesse est jolie; Fronsac considère qu'une femme dans une prison est toujours une bonne fortune, quand bien même c'est sa propre femme, et surtout lorsqu'elle possède encore le piquant de la nouveauté! La première nuit de noces du duc de Fronsac se passe donc à la Bastille: on voit que le sujet est scabreux. M. Anicet Bourgeois s'en est tiré en homme de tact.

Variétés.—Que de peine se donne ce brave maître d'école! il y a là le fils de l'adjoint, le petit Fouyou, auquel sa mère ne prédit pas moins qu'une mort honteuse sur l'échafaud, parce qu'il fait quelquefois l'école buissonnière, et se grave difficilement dans la mémoire les lettres de l'alphabet; il y a là le grand Faucheux, séminariste en herbe, représenté par Hyacinthe; et toute une troupe d'écoliers à la cervelle dure, dont quelques-uns ont presque atteint la majorité sans avoir pu distinguer la géographie de l'histoire! Figurez-vous que le père Legras, leur docte maître, reçoit la nouvelle qu'un conseiller de préfecture assistera à la distribution des prix et adressera des questions aux élèves! On fait la leçon à ces messieurs. L'inspecteur arrive; il interroge le grand Faucheux sur l'histoire, Faucheux répond géographie; le petit Fouyou est mis sur la géographie, le petit Fouyou répond histoire; c'est une cacophonie intolérable. Le conseiller de préfecture n'en garde pas moins son sang-froid. Quelle générosité de sa part! mais il a une autre qualité plus précieuse encore pour ses administrés: il est sourd. Le père Legras opine pour que ce digne homme soit nommé inspecteur-général de l'Université. MM. Anicet et Lockroy ont eu une heureuse idée, dont l'exécution a été celle qu'on devait attendre de leur expérience et de leur talent; ils ne font pas les choses à demi.

Renaissance.—Une fatalité pèse vraiment sur la Renaissance. Ce théâtre est exposé à toutes sortes de vicissitudes. Après les abus du pouvoir, voici, pour l'achever, les caprices d'un acteur à subir. M. Frédérick-Lemaître, qui s'exagère beaucoup trop son importance, a cru pouvoir jouer à ce théâtre un des tours qui lui sont familiers, et rompre, sans aucun motif raisonnable, un engagement sérieux d'où dépendait la fortune d'une administration et de beaucoup de ses confrères. Cela a paru un peu léger au Tribunal de Commerce, qui a condamné M. Frédérick payer une somme de six mille francs à ceux dont il lésait les intérêts. Des ac-

Digitized by Google

teurs honorables se sont offensés ces jours-ci de ce qu'un auteur spirituel ait voulu les jouer eux-mêmes, eux qui jouent les autres ; mais quelle que soit la critique de M. de Longpré, lorsqu'on trouve dans la vie des artistes de notre époque des traits pareils à celui de M. Frédérick, on n'a guère le droit de réclamer. M. Frédérick devait prendre pour modèle la conduite de M. Bocage, homme loyal qui n'a jamais manqué à ses promesses ; il ferait bien du reste de le prendre pour modèle de toutes façons. Nous engageons le théâtre de la Renaissance à se rattacher cet artiste, non moins éminent par l'intelligence que par le cœur.

Comédie-Française. — La retraite de Mlle Mars a inspiré les vers suivants à M. Antony Deschamps, le poète des nobles sentiments :

A MADEMOISELLE MARS.

Celle qui dans ce jour fait ses derniers adieux
Et qui semble parler le langage des dieux,
Est celle qui chaussa le cothurne à Thalie
Tant la muse comique est par elle anoblie !
Tout s'animait au feu de ses derniers accents;
La scène s'éveillait à ses regards puissants.
On voyait tout autour de sa bouche savante
Se jouer le sourire et la grâce décente.
Le sourire et la grâce étaient sa dignité.
Son théâtre était noble et plein de majesté ;
Car elle en était l'âme, ou si je ne m'abuse,
Elle-même, elle-même, hélas ! était la muse !

Le poète a raison ; avec Mlle Mars s'en va la muse de la comédie. Sa dernière représentation a été suivie d'une noble et digne ovation. A côté de la grande actrice, s'est fait remarquer sa brillante élève, et l'espérance se rattachait à ce joli bouton de rose si fraîchement épanoui.

Hippolyte Lucas.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

1er avril 1841.

Une loi sur la propriété littéraire; un projet de loi sur le recrutement présenté, par le maréchal Soult; la question des bastilles discutée à la chambre des pairs: voilà, résumée en trois points, l'histoire politique du mois de mars.

Pour ce qui est de la propriété littéraire et du recrutement, nous avons jugé de telles matières assez importantes pour mériter un examen spécial et approfondi. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit. Toutefois, qu'on nous permette une observation. Le mois qui vient de s'écouler, en rapprochant du projet de loi présenté par le ministre de la guerre, la loi votée par la chambre, vient de mettre bien tristement en relief les hontes et les périls de la situation. Que voyons-nous, en effet? S'agit-il de la force intellectuelle du pays, des intérêts de la littérature, de la dignité des lettres, du gouvernement par la pensée ? On fait une loi qui place l'homme de lettres au dessous du spéculateur, et traite les plus hautes conceptions du génie à l'égal des plus viles marchandises. S'agit-il de la force matérielle du pays, de l'armée ? On propose audacieusement une loi qui désarme soixante mille hommes en présence de l'Europe agitée, et qui tend à nous donner pour nous défendre, au lieu d'une armée de citoyens, une cohue de lansquenets. Ainsi, tout concourt au déshonneur et à la ruine de notre malheureux pays. L'âme de la France, on l'avilit; son corps, on l'énerve. Double malheur! double impiété!

Mais c'est trop s'appesantir sur un sujet aussi douloureux : parlons de... de quoi ? Des fortifications de Paris ? Ah! ce n'est pas sortir des hontes et des misères de la patrie !

Lorsque la discussion de la loi sur les bastilles a commencé à la chambre des pairs, cette discussion était à peu près épuisée. Pas un argument nouveau, ni dans le rapport de M. Mounier, ni dans les interminables harangues de MM. de Broglie, Molé, Gauthier, Charles Dupin. C'était pitié de voir une assemblée d'hommes graves se fatiguer ainsi en d'impuissantes redites. Et ceci est une preuve nouvelle de la parfaite inutilité de deux chambres, sous le rapport des avantages si étourdiment attribués au double examen des lois, par des publicistes à courte-vue.

Cependant, cette longue discussion, quelque stérile qu'elle ait été, a présenté un incident dont on s'est diversement ému dans l'enceinte du palais du Luxembourg et au dehors. M. Bresson, ambassadeur de France à Berlin, est venu solennellement déclarer à la chambre des pairs que la Prusse ne voulait pas les fortifications, ajoutant que c'était pour nous une raison d'en vouloir. Là-dessus, les partisans des bastilles n'ont pas manqué de battre des mains. Il fallait les entendre !

Digitized by Google

—Vous le voyez bien ! les étrangers sont marris d'apprendre qu'on va fortifier la capitale. Pourquoi ? parce qu'ils ne rêvent que coalitions et invasions, et qu'ils sentent bien que Paris fortifié rendrait la France invincible. — Un instant, messieurs. M'est d'avis que nous ne prenions pas feu si vite. M. Bresson vient nous dire qu'il faut faire les fortifications, parce que sa majesté de Prusse les redoute? Mais M. Bresson est un diplomate qui sait son métier, j'imagine.

Or, M. Bresson est dans les bonnes grâces du monarque prussien, dont, par parenthèse, il glorifie outre mesure les lumières et la magnanimité. Comment donc supposer, si tout ceci n'était pas un jeu joué, qu'un diplomate accourût exprès de Berlin pour dire, non pas tout bas, mais tout haut, non pas à l'oreille des ministres, mais devant un auditoire, qui est le monde entier : « Voici ce qu'on ne veut pas à Berlin ; c'est donc cela qu'il faut vouloir à Paris. » Depuis quand la diplomatie monarchique se pratique-t-elle de la sorte? Et par quel aveuglement inconcevable, des hommes qui n'ont que défiance pour les monarchies et les agents qu'elles emploient donnent-ils si vite dans un piége aussi grossier ? Ah ! la Prusse ne veut pas qu'on embastille Paris? Mais alors pourquoi le château le veut-il? Pourquoi, surtout, fait-il revenir notre ambassadeur de Berlin, pour affirmer aux yeux de l'Europe, d'une manière éclatante, cette divergence de volontés? De deux choses l'une : ou nous devons prendre le discours de M. Bresson au sérieux ; et, dans ce cas, il faut reconnaître que le château brave ouvertement la guerre, qu'il ne recule pas devant la nécessité de tenir tête aux puissances, qu'il n'est disposé à leur faire aucune concession, qu'il sait, en un mot, ce que peut et ce que doit oser un gouvernement qui tient dans sa main l'épée de la France ; ou bien, nous devons ne voir dans le discours de M. Bresson qu'une adroite tactique pour enlever le vote de la pairie ; et, dans ce cas, l'incident tourne contre les partisans du projet de loi, bien loin de leur fournir une arme nouvelle. Le dilemme est rigoureux.

Nous avons remarqué dans le discours de M. Bresson le passage suivant : « Il y a bonne intelligence *possible* entre la France et les autres puissances ; mais les alliances intimes et permanentes sont difficiles, et elles ne nous seront d'ailleurs acquises qu'à la condition d'être très forts et très assurés dans nos positions. Vous avez vu avec quelle facilité on a réuni malgré nous quatre signatures. On les réunirait encore dans des cas donnés, moins facilement, peut-être, car l'effet de l'émotion que les derniers événements ont causée au monde ne serait pas entièrement perdu, mais assez facilement néanmoins pour que nous soyons sur nos gardes. Une situation aussi exceptionnelle commande des précautions extraordinaires. Il ne faut pas que les coalitions ou les semblants de coalitions, non pour nous attaquer (je ne vais pas jusque là), mais pour nous dépouiller de notre juste part d'influence, puissent légèrement se reformer ; ou, si elles se reforment, il faut que nous puissions leur imposer et les dissoudre par la modération appuyée sur la force. »

Est-ce que ces paroles ne vous semblent pas bien étranges dans la bouche d'un ambassadeur? Comment! voici un diplomate qui vient officiellement nous annoncer que dans l'Europe entière, et particulièrement en Prusse, tous les ennemis de la France ont la main sur la garde de leur épée ; que nous serions des insensés de nous endormir dans une sécurité trop confiante ; que la paix, tout compté, repose sur des bases plus incertaines que jamais ; qu'il faut

Digitized by Google

enfin songer à quelque coalition nouvelle... Et d'un autre côté, le ministère des relations extérieures ne cesse de développer, à la tribune des deux chambres, sa fameuse théorie de la *paix partout, toujours*; et, d'un autre côté, la politique française mendie une place pour notre pays humilié, dans le concert européen; et, d'un autre côté, M. le maréchal Soult vient proposer aux chambres le désarmement de soixante mille hommes! Que signifie tout ceci? Est-ce M. Guizot qui trompe la France? Est-ce son représentant à Berlin? Faut-il, comme le premier nous le demande, tout préparer pour la paix? Faut-il, comme le second nous en adjure, nous tenir prêts pour la guerre? Et de quelle façon expliquer que ces deux hommes partent de deux points de vue complètement opposés pour aboutir à la même conclusion : EMBASTILLER PARIS? Vous le voyez bien, on nous traite en enfants; on est si profondément convaincu de l'entêtement de notre bonhomie, qu'on ne se donne pas la peine seulement d'apporter quelque habileté dans toutes ces petites ruses.

Ah! il est quelque chose qu'on redoute beaucoup plus, à la cour de Prusse, que les fortifications de Paris monarchique, qu'on n'y redoute guère, quoi qu'en disent les ambassadeurs : c'est l'énergique volonté qui pousserait la France, devenue révolutionnaire, à déchirer les traités de 1815 et à demander le Rhin. Ce sentiment, qui veut la France telle que la révolution l'avait faite, et telle que Dieu lui-même semble en avoir dessiné le plan géographique, ce sentiment est presque le seul aujourd'hui qui ait conservé quelque vivacité et quelque puissance. Eh bien, Paris embastillé l'éteindrait. Tant que la capitale restera ville ouverte, nous sentirons tous combien il importe de la rendre plus centrale, de ne pas la laisser à quelques marches de l'ennemi; et les traités de 1815 ne cesseront d'être en France l'objet de l'exécration publique. Mais que Paris soit environné de murailles, il n'en ira plus de même; ceux qui ont pris l'héritage de toutes les hontes de 1815 s'appuieront sur l'apparente sûreté de la capitale, pour s'opposer à ce qu'on recule nos frontières; le sentiment national en sera singulièrement affaibli : qu'y aurons-nous gagné?

Avec Paris non fortifié, le Rhin nous est nécessaire, et les traités de 1815 sont continuellement à la veille d'être remis en question; ce qui est un bien. Avec Paris fortifié, au contraire, le Rhin peut à la rigueur appartenir pour jamais à l'Allemagne, et l'œuvre du congrès de Vienne est achevée; ce qui est un grand mal.

Oui, L'EMBASTILLEMENT DE PARIS EST UNE CONSÉCRATION INDIRECTE DES TRAITÉS DE 1815.

La Prusse est donc intéressée à vouloir qu'on embastille Paris; et, en France, ceux-là ont le même intérêt, qui refusent de reprendre et de continuer les traditions héroïques de la France révolutionnaire. Nous appelons vivement sur ce point l'attention de nos lecteurs.

Ce qui adviendra de la loi qu'en ce moment la chambre des pairs discute, nous l'ignorons. Mais si, pour le malheur de notre pays, elle venait à passer, qu'on y prenne garde! Elle pourrait bien laisser dans les cœurs une trace de feu. Grâce au ciel! des hommes graves se sont hautement prononcés; des écrivains populaires ont dit tout ce que la construction des forts cachait de menaces; les débats ont eu, cette fois, un retentissement long et formidable; le peuple les a suivis avec anxiété; il a tout examiné, tout pesé; il sait à merveille de quel côté se

Digitized by Google

trouvent les sages prévisions, le respect de la liberté, la garantie du droit. Et à cette occasion nous devons à M. Cabet, au nom de la majorité du parti radical, de solennels remerciments pour le zèle, le courage, l'inébranlable constance qu'il a mis à repousser, dans une série de vigoureuses brochures, un projet aussi téméraire que funeste (1). Maintenant, que devons-nous craindre? Que devons-nous espérer?

Il est certain que si le gouvernement avait les résolutions belliqueuses que suppose un dessein aussi hardi que celui de convertir en une place forte une ville comme Paris, son attitude serait tout autre à l'égard de l'étranger, surtout dans les circonstances présentes. Car les plus cruels ennemis de la France, les Anglais, sont aujourd'hui à la veille des tempêtes, et l'occasion serait belle pour venger nos récents affronts. Comme si ce n'était pas assez pour l'Angleterre de ses démêlés avec la Chine, de son influence menacée dans les Indes, de la révolte sourdement attisée dans le Canada, de l'indignation croissante des malheureux Irlandais, voilà que les États-Unis sont sur le point de tirer l'épée.

A s'en tenir aux apparences, l'objet de la querelle n'est pas d'une gravité si grande que la guerre soit inévitable. Mais ici les apparences sont trompeuses. Ce n'est point parce qu'un Anglais nommé Mac-Leod est traduit devant un tribunal américain, sous l'accusation d'incendie et de meurtre; non, ce n'est pas pour cela que la guerre est imminente. Mac-Leod, poursuivi par la haine des Américains, et protégé par l'orgueil des Anglais, n'est pas un homme d'une telle importance que sa tête serve d'enjeu dans l'embrâsement du monde. La question d'orgueil cache ici pour l'un et l'autre peuple une question où sont engagés tous les intérêts de leur avenir. Il s'agit de leur commerce, de leur prééminence maritime, de leur force d'expansion, de leur vie, enfin. Sorties de la même souche, quoique profondément divisées; régies par le même principe social, bien que leurs institutions politiques diffèrent; animées du même esprit, nourrissant les mêmes espérances, ces deux nations ont dû se haïr d'une haine implacable le jour où elles ont cessé de s'aimer; et ne pouvant rester confondues, elles ont dû rêver une guerre d'extermination. Les longs débats qui ont éclaté entre l'Union et l'Angleterre, au sujet de je ne sais quel lambeau de territoire pris sur les frontières de l'état du Maine, prouvent assez combien est ardent, combien est jaloux cet antagonisme qui date de la grande guerre de l'indépendance. Il y a donc tout lieu de croire que de nouveaux orages se préparent pour l'Angleterre. Car c'est elle, évidemment, qui court les plus sérieux dangers. Et c'est ce que le *Journal du Peuple* a prouvé avec beaucoup de précision et une grande justesse de vues.

Oui, si l'un des deux peuples doit appréhender la guerre, c'est le peuple anglais. Il faut tout dire, cependant : le nouveau président des États-Unis, le général Harrisson, vient d'indiquer à la nation les tendances que son gouvernement fera triompher; et son langage n'a rien de la forme hautaine du rapport de M. Pickens. Mais de ce que le général Harrisson s'exprime sur les relations des deux peuples avec une obscurité calculée, gardons-nous de conclure que la paix est probable. Mac-Leod a-t-il été relâché? L'état du Maine a-t-il re-

(1) M. Cabet vient, tout récemment encore, de publier une brochure substantielle et vive tout à la fois, sous ce titre : *Dialogue sur les Bastilles, entre M. Thiers et un courtisan*.—Elle se vend chez Prévot, rue Bourbon-Villeneuve, 61.

Digitized by Google

noncé à ses prétentions sur le territoire en litige? Loin de là; les clameurs d'une foule irritée retentissent avec plus de violence que jamais autour de la prison de Mac-Leod, et les habitants du Maine se préparent à prendre les armes pour chasser l'Anglais de leur territoire.

Or, en présence d'événements aussi graves, quelle est l'attitude de notre gouvernement? Semble-t-il avoir gardé quelque ressentiment d'une injure qui a fait rougir de honte quiconque sent battre un cœur français dans sa poitrine? Non, non, il redouble de prévenances envers l'Angleterre; il recherche sur nouveaux frais son amitié, qu'elle nous a si brutalement retirée, et son alliance, dont elle a si insolemment déserté tous les devoirs. Ce n'est pas tout. Les Anglais se liguent avec nos ennemis; le *National* citait dernièrement une correspondance de laquelle il résulte que Gibraltar est pour Abd-el-Kader un véritable bureau de recrutement; que des Anglais viennent s'y enrégimenter, sous les yeux des autorités, pour aller combattre nos braves troupes d'Afrique; que d'autres Anglais y rassemblent des armes et de la poudre pour les faire passer aux Arabes... Et on souffre cela! Et si les faits manquent d'exactitude, on ne se hâte pas de les démentir, en appuyant le démenti de preuves irrécusables! Mais que veut-on que pense le pays? et comment devons-nous qualifier une semblable politique?

Le Rédacteur en Chef-Gérant.

LOUIS BLANC.

Le Livre de l'Enseignement primaire, journal des écoles et des familles, adopté par l'Université, continue sa deuxième année, entouré de suffrages qui nous dispensent d'insister sur l'utilité de cette publication, qui s'adresse surtout aux instituteurs. Nous citerons, à cet égard, le passage suivant d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique: « Parmi les ouvrages particulièrement propres à imprimer une bonne direction à l'enseignement, se distingue le *Livre de l'enseignement primaire*, ouvrage d'une utilité pratique pour les instituteurs, qu'il éclaire et qu'il guide, soit en leur fournissant des matériaux tout préparés pour leurs leçons, soit en donnant d'excellents préceptes d'éducation et de morale. » (Circulaire du 31 août, de M. Villemain.) Cet ouvrage, véritable bibliothèque pour les instituteurs des écoles primaires, contient tout ce qu'il leur est prescrit de savoir par le réglement universitaire. L'ouvrage complet aura trois volumes grand in-8°, renfermant l'équivalent de 18 volumes ordinaires; il est publié par livraisons mensuelles de deux feuilles à deux colonnes : le prix est de 7 francs par an, *franco*. On s'adresse à la librairie classique de M. Hivert, quai des Augustins, 33, et l'on peut se procurer le premier volume, soit par livraisons, soit en entier. Les abonnements remontent toujours à l'année scolaire, novembre. Dans plusieurs écoles normales, le nombre des abonnés égale le nombre des élèves.

Imprimerie d'Ad. Blondeau, rue Rameau, 7.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

INCORPORATION DE LA CORSE A LA FRANCE[1].

(**Documents inédits.**)

Nous avons vu qu'après une longue correspondance entre le général Paoli et le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, celui-ci engagea le chef du gouvernement insulaire à lui envoyer le comte Buttafuoco, pour qu'il pût lui dévoiler en entier son système sur la Corse, dans un but de *liberté* et d'*indépendance*.

Ici, il importe de dire un mot sur ce personnage.

Jean-Jacques Rousseau venait de publier son *Contrat Social*. Au chapitre X, du livre 2, il s'exprime ainsi : « Il est encore en Europe un « pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la cons- « tance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa « liberté, mériteraient bien que quelque homme sage lui apprît à la « conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île « étonnera l'Europe. »

De tous temps, la Corse a fourni des soldats à la France.

A l'époque de l'apparition du *Contrat Social*, M. Buttafuoco était ca-

(1) Nous avons jugé utile d'insérer cet article, bien que dans les événements qu'il rappelle la France ne joue pas le beau rôle, parceque son rôle ici était le crime d'un pouvoir indigne de la représenter, pouvoir, du reste, qu'elle s'apprêtait à secouer et à punir, lorsque la Corse fut conquise.

La France monarchique avait trompé, ravagé, volé la Corse. La France révolutionnaire se l'est attachée à jamais par la reconnaissance et l'amour.

La France monarchique avait fait des Corses nos ennemis, la France révolutionnaire nous les a donné pour frères. (*Note du Rédacteur en chef.*)

Digitized by Google

pitaine dans un régiment français. Son amour-propre fut flatté du jugement du philosophe genevois : il prit sur lui de lui écrire, afin de l'inviter à se charger de la noble tâche qu'il avait indiquée, d'accord en cela avec Paoli, chef civil et militaire de l'île, et créateur d'une forme provisoire de gouvernement.

On peut lire dans les œuvres complètes de J.-J. Rousseau, à la suite du *Contrat Social*, la correspondance qui s'établit entre eux à ce sujet. Rousseau est charmé de la proposition : mais les persécutions auxquelles il est en butte, lui laissent peu de liberté d'esprit : puis il lui faut des matériaux ; enfin, ajoute-t-il : « Il se présente aussi des réflexions sur « l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que sous un chef « tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : « Je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la « France y envoie, et ce qui me confirme dans ce sentiment est de « voir un aussi bon patriote que vous me paraissez l'être, *rester mal-* « *gré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne.* Mais, « Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant « qu'aucune puissance ne la reconnaît, et vous m'avouerez qu'il n'est « pas encourageant, pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans « savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon... Ce « n'est pas pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous « fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui « de M. Paoli....»

Quelques mois après, J.-J. Rousseau annonce à Buttafuoco que les persécutions suscitées contre sa personne sont devenues intolérables : qu'il est obligé d'abandonner son asile et d'en chercher un autre sans savoir où le trouver !...

« Si fait pourtant (ajoute le philosophe) ; j'en sais un digne de moi, « et dont je ne me crois pas indigne : c'est parmi vous, braves Corses, « qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheu- « reux pour n'être pas compatissants. Voyez, Monsieur, ce qui se peut « faire : parlez-en à M. Paoli. »

La réponse fut telle que Rousseau pouvait la désirer ; Paoli lui offrit l'hospitalité, et elle aurait été noble et complète. Mais les circonstances changèrent, la persécution se ralentit, et Jean-Jacques dut, sinon renoncer à son projet favori, au moins l'ajourner. «Recevez, écrit-il à But- « tafuoco le 26 mai 1765, et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes « plus tendres remerciments de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. « Peuple brave et hospitalier... Non, je n'oublierai jamais un moment « de ma vie, que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à « l'instant qu'il ne me restait plus aucun autre asile en Europe. Si je « n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai « d'y laisser du moins un monument de ma reconnaissance, et je

Digitized by Google

« m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes et « mes protecteurs.»

Rousseau avait offert d'écrire l'histoire de la Corse.

Buttafuoco, homme ambitieux, ne s'était adressé à l'auteur du *Contrat Social* que pour se donner un certain relief dans l'opinion de ses compatriotes. Il *servait la France*, et cela explique pourquoi, en même temps qu'il entretenait une correspondance avec Rousseau, il était en rapport direct avec M. le duc de Choiseul. Celui-ci savait sur qui et sur quoi il pouvait compter, lorsqu'il engageait Paoli à le lui envoyer en qualité d'ambassadeur. Le comte Buttafuoco était las de son grade de capitaine; le médiocre état de sa fortune lui pesait. En rendant un grand service à la France, il pouvait acquérir des dignités, des honneurs et une brillante opulence; telles étaient ses idées, et M. de Choiseul n'avait pas manqué de les faire naître et de les entretenir. Paoli croyait au patriotisme de Buttafuoco, comme Rousseau y avait cru. Le comte arriva à Versailles, muni des instructions du général. Des conférences eurent lieu. Il n'est pas douteux que Buttafuoco, divulguant tous les secrets dont il était dépositaire, n'ait engagé le ministre de Louis XV à prendre un parti décisif dans l'intérêt de la France, avant l'expiration des quatre années d'occupation des places fortes par les troupes du roi, stipulée par le traité de Compiègne, du 7 août 1764. Le terme de l'occupation approchait; il fallait brusquer les choses. La lettre suivante, destinée à être mise sous les yeux de Paoli, fut évidemment écrite sous les inspirations de Buttafuoco.

Versailles, 6 janvier 1768.

« J'ai rendu compte au roi, Monsieur, de la conversation que j'ai eue avec vous sur les affaires de Corse, ainsi que du mémoire que vous m'avez remis. Sa Majesté persiste dans l'intention où elle a toujours été d'accorder sa protection à la nation corse, sans cependant nuire à la république de Gênes. Le roi pense qu'il est essentiel, et pour la république, et pour la nation, de profiter de sa bonne volonté et du séjour des troupes françaises en Corse, pour moyenner un accommodement solide entre l'une et l'autre, de façon que la nation jouisse en paix du fruit de ses travaux et de la tranquillité, et que la république n'ait plus rien à craindre de la part de la nation, qu'elle regardera comme libre, et comme puissance indépendante. Nous ignorons encore si la république, pour parvenir à cet accommodement, prendra la forme de céder à la France les droits et les possessions qu'elle a en Corse, ou bien si le gouvernement génois traitera directement avec la nation sous la médiation de la France, ou enfin, si en abandonnant toute idée de conciliation, il est déterminé à continuer de faire valoir ses droits. La république n'a rien fait dire absolument au roi depuis près de quatre mois,

Digitized by Google

et Sa Majesté ne la pressera certainement point de s'expliquer, après lui avoir déclaré qu'au mois de juillet prochain, les quatre années étant expirées, elle retirerait ses troupes; mais le roi m'a permis de vous expliquer clairement ses intentions dans les trois cas qui peuvent arriver :

« Si la république fait relever par ses troupes ou par des troupes étrangères celles du roi, au bout des quatre années, Sa Majesté n'a rien à dire à cet arrangement; elle assure la nation que dans tous les cas, elle peut compter sur son appui, et qu'elle s'intéressera toujours à son bonheur.

« Si la république traite sous la médiation du roi avec la nation, cette médiation ne peut réussir qu'autant que le roi sera le juge, et restera en force le protecteur de l'exécution des articles qui seront convenus; et, pour que le roi puisse se charger de l'exécution de ce qui aura été convenu, Sa Majesté déclare qu'elle gardera, à son choix, deux places en propriété Si la république cède au roi ses droits et possessions, alors le roi traitera directement avec la nation, lui assurera la liberté, concourra à son indépendance et à son lustre; mais pour le maintien de ce traité, si favorable à la nation, et en dédommagement des conditions que les Génois demanderont à la France pour leur cession, le roi gardera irrévocablement la ville de Bastia et celle de Saint-Florent avec le territoire de Capo-Corso en toute souveraineté, et il sera tiré, depuis Bastia jusqu'à Saint-Florent, une ligne de démarcation qui fera les limites de cette possession française, avec le reste du royaume de Corse.

« Cet article, Monsieur, est une condition *sine quâ non*, de laquelle le roi m'a paru déterminé de ne pas revenir; Sa Majesté est déjà fatiguée de garder des places pour d'autres puissances; elle ne croit pas que sa dignité et sa puissance permettent la continuation d'une forme qui lui est à charge. Ainsi, ou les troupes françaises resteront dans les deux places de Corse que je viens de vous marquer, comme dans des places appartenant au roi, ou toutes les troupes de Sa Majesté évacueront la Corse et la livreront à son sort futur, dès que l'époque de l'évacuation spécifiée dans le traité fait avec les Génois sera arrivée.

« Le roi pourrait fort bien, sans qu'il y eut d'accommodement entre les Génois et les Corses, acheter de la république les places de Bastia et de Saint-Florent; je suis même persuadé que les Génois se prêteraient à cette vente à la condition que Sa Majesté les secourrait dans la possession des autres places; et si ce marché se concluait, je ne vois pas comment il serait possible d'entreprendre sur la possession souveraine du roi. Ainsi, Monsieur, je crois, malgré les solides objections que vous m'avez faites, qu'il n'y a pas à hésiter pour la nation de se mettre en entier à la disposition du roi, et de ne point faire de difficultés sur une

Digitized by Google

propriété, qui, dans le fond, sera plus utile à la nation corse qu'à qui que ce soit.

« Vous voilà instruit, Monsieur, de tout le système de Sa Majesté, relativement à la Corse; je vous prie de ne confier ce que je vous mande qu'à M. le général Paoli, et de lui recommander d'éviter toute communication de cette preuve que je lui donne de la confiance du roi, car vous sentez que s'il me revenait par des cours étrangères que ce que je vous écris en amitié et pour instruire votre général de la situation des affaires, afin qu'il y fasse ses réflexions, a été divulgué, je serais dans le cas d'une réserve qui, je crois, pourrait être nuisible au bien de la nation corse.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Le duc de Choiseul. »

Cette lettre dut exciter un sentiment douloureux dans l'âme du général Paoli. On va voir dans sa réponse au comte Buttafuoco combien il se maîtrise pour ne pas faire éclater son indignation. Cependant ses sentiments se formulent avec une mâle éloquence.

« Très estimable ami,

« J'ai reçu par M. le comte de Marbeuf votre lettre datée de Versailles, le 9 du mois dernier, avec le détail des deux conversations que vous avez eues avec M. le duc de Choiseul, la copie de la lettre qu'il vous a écrite et celle du mémoire que vous lui avez présenté.

« J'avoue ingénument que la proposition d'obtenir les deux places de Bastia et Saint-Florent avec toute la partie du territoire au delà de la ligne de démarcation que l'on voudrait tirer de l'une à l'autre de ces deux places, m'arrive tout à fait inattendue et est de nature à faire complètement évanouir les espérances que semblaient promettre le prochain repos et le bonheur de notre nation, sous les auspices glorieux de la France. Il eût été moins douloureux pour la population corse que l'on eût demandé la souveraineté entière du royaume que le démembrement d'une portion aussi essentielle, dont la conséquence inévitable serait la ruine totale de tout le restant du pays.

« Les réflexions par vous faites sur l'inadmissibilité de cette demande étaient les plus naturelles, et sont bien dignes du zèle qui vous anime pour les intérêts de votre patrie. J'y ajouterai mes propres réflexions, pour que vous les soumettiez à l'impartiale perspicacité du ministre.

« Vous n'ignorez point que la nation a prêté un serment solennel de ne plus entamer aucun traité qui n'ait pour base sa liberté et son indépendance, non moins que celles de chacune de ses parties.

« Il vous est également notoire que j'ai pu uniquement porter notre

Digitized by Google

nation à se confier à la France et à s'abandonner entièrement à la médiation généreuse de Sa Majesté très chrétienne et à la proposition de son ministre d'après les assurances réitériées que la part que sa majesté prenait à l'arrangement n'avait pour objet que l'intérêt de sa gloire, et qu'elle n'y était portée que par l'impulsion de sa magnanimité et de sa bienveillance pour ces peuples; qu'en conséquence, il n'aurait été question d'un accommodement quelconque que sur le pied de préliminaires, et que Sa Majesté n'aurait employé dans la négociation que ses bons offices. Cela posé, vous voyez bien que je suis dans l'impossibilité de soumettre à la nation la demande d'une fraction de son territoire pour la France; et quand même je voudrais me hasarder à faire cette proposition, sans espoir d'en obtenir l'adoption, cela suffirait pour m'aliéner la confiance du peuple qui se croirait trompé par moi, motif qui exciterait le désordre et amènerait la méfiance et la jalousie générales. En effet, ce peuple qui n'a point voulu céder une seule place en toute propriété à la république de Gênes, voudra encore moins accorder volontairement une portion aussi intéressante de son territoire à une puissance aussi formidable que la France, notamment avec deux places aussi importantes, celle surtout de Saint-Florent confiée, il y a quelque temps, par les Corses aux armes françaises, et retournée maintenant en leur pouvoir.

Vous pouvez surtout vous imaginer quelles seraient les réclamations, les oppositions et les tumultes de la province du *cap Corse*, qui serait ainsi entièrement séparée du reste de la nation et privée de tous les droits y afférents. Vous concevez également quelle serait la situation de la province du *Nebbio*, dont la condition deviendrait encore plus déplorable, puisque, outre la perte de quatre de ses principales localités qui resteraient en delà de la ligne indiquée, elle serait en outre privée de tous les avantages que la situation et le voisinage du golfe de Saint-Florent peuvent lui promettre pour un commerce libre et prospère.

« Passant ensuite à l'examen de la proposition, il n'est pas besoin d'une grande pénétration pour la reconnaître extrêmement dangereuse à notre patrie. Quel serait le commerce des Corses, en présence d'un établissement français dans leur sein et dans une localité aussi avantageuse?

« Quelle altération et quel changement n'aurait-on pas à craindre dans les coutumes nationales? Et la liberté même de la nation, que serait-elle autre chose qu'un vain fantôme? Indépendamment de cela, il est hors de doute que la nouvelle acquisition projetée en Corse serait perpétuellement contestée par les puissances rivales de la France. M. le duc de Choiseul est trop éclairé pour ne pas comprendre que même les alliés de la France ne verraient pas avec indifférence sa souveraineté sur une partie aussi importante de la Corse, et il est par conséquent naturel

Digitized by Google

de penser que tous, par des moyens divers, s'attacheraient à troubler cette nouvelle acquisition. Au nombre des moyens que l'on mettrait en pratique, on ne négligerait point les manéges secrets et les fomentations parmi ces peuples pour les indisposer contre la France et les exciter à secouer le joug d'un aussi puissant voisin. La nouvelle acquisition ne serait donc qu'une charge énorme pour la France ; et bien qu'il pût lui réussir de s'en assurer la possession par la supériorité de ses forces, notre nation cependant se trouverait irréparablement enveloppée dans une longue série de calamités et de guerres qui ne finiraient qu'avec la totale destruction du pays. Ces considérations sont tellement vraies et naturelles, que je ne doute point que M. le duc de Choiseul, consultant son équité et la noblesse de son cœur, ne convienne que la propriété demandée en Corse, sans être aussi avantageuse qu'on pourrait le croire pour la France, ne soit un obstacle fatal à la sûreté et au repos de cette nation, et une atteinte à ses plus chers intérêts. S'il était à ma place, il n'hésiterait pas un seul instant à la repousser. J'ai lieu d'espérer que ces justes réflexions, jointes à celles qui vous seront inspirées par notre zèle, seront prises en considération par lui, et que mettant à profit ses bonnes dispositions pour nous, non moins que le crédit et la confiance que ses talents supérieurs ont su lui mériter de la part de son souverain, il obtiendra de Sa Majesté l'adoption de moyens plus convenables pour sa gloire et sa magnanimité, afin d'obtenir un dévoûment plus sûr et plus volontaire à sa couronne, et s'assurera ainsi des avantages pareils à ceux qu'il s'était promis : par là se trouveront conciliés les intérêts de la France et ceux de la Corse, sans que les uns puissent détruire les autres.

« Que si Sa Majesté croyait devoir tenir un certain nombre de troupes dans quelques places de la Corse, jusqu'à ce que le système de liberté de cette nation eût pris de la consistance, il ne serait peut-être pas difficile d'obtenir l'assentiment de cette dernière sur ce point, et je ne saurais voir comment cela pourrait ne point convenir à la dignité de Sa Majesté, comme protecteur de cette nation, eu égard à la communauté d'intérêts qui existerait entre la France et la Corse.

« Si contre toute attente, et par un malheur inattendu, on persistait dans la demande d'une propriété et souveraineté pour la France, ou pour la république, et que, sans cela, il n'y eût aucun espoir d'entrer en négociation, je verrais avec un indicible regret les communes espérances de ces peuples trompées, et votre mission serait inaccomplie, car vous n'avez aucun pouvoir de traiter sur de pareilles bases, et je suis moi-même dans l'impuissance de vous conférer aucun mandat de cette nature.

« Dans ce cas, j'ai la plus ferme conviction que Sa Majesté très chrétienne, en retirant ses troupes du royaume, à l'expiration du délai de

Digitized by Google

quatre années stipulé par le traité, voudra bien laisser à nous et aux Génois la décision finale de nos communs différends.

« Quant au projet de faire passer en Corse des troupes espagnoles, au moment de l'évacuation des troupes françaises, la nation n'étant pas assez puissante pour l'empêcher sera obligée d'informer l'Europe de l'inutilité de cet expédient. La mission de ces troupes en Corse ne pourrait avoir pour objet que de procurer un arrangement entre les Corses et les Génois, lequel ayant failli aux négociations de la France, faillirait également à celles de l'Espagne.

« Il me reste à dire un mot au sujet du mécontentement dans lequel vous a dit être le ministre, sur les remontrances des cours de Turin et de Londres, relativement aux affaires de Corse. Il est bien naturel que ces cours attachent un œil jaloux sur l'état actuel des affaires de la Corse, et indépendamment de toute insinuation préventive de notre part, mais eu égard uniquement à leurs propres intérêts. Quant à moi, vous pourrez assurer M. le duc, que dans tous mes rapports avec lui, j'ai fait preuve d'une sincérité et d'une bonne foi portées au dernier dégré. En temps opportun, je pourrai lui prouver avoir négligé des circonstances favorables pour améliorer la situation de nos affaires, dans la ferme confiance qu'elles devaient heureusement se terminer sous la médiation actuelle de Sa Majesté très chrétienne, et par les négociations du puissant ministre qui nous porte un si vif intérêt.

« Je reste avec la ferme et constante persuasion que M. le duc de Choiseul ne laissera point échapper cette occasion de rendre plus illustre et plus glorieuse l'époque de son ministère, en assurant le bonheur et le repos de cette nation, dont il perpétuera l'attachement à la France, par la fusion des vues et ds intérêts communs, d'après des conditions équitables et modérées.

« Je suis avec mon estime ordinaire,

« Votre ami affectionné,

« PASCAL DE PAOLI. »

Corte, le 8 février 1768.

A la lettre *officielle* qui précède en était jointe une *confidentielle*, datée du même jour, véritable chef-d'œuvre d'éloquence épistolaire et de dialectique puissante. Nous la donnons textuellement, traduite de l'italien, et nos lecteurs pourront juger de la franchise et de la bonne foi des négociateurs du cabinet de Versailles.

On a vu que lorsque M. de Choiseul sollicitait l'envoi de M. Buttafuoco en qualité de représentant de la Corse, il se fondait sur ce que *plusieurs choses demandaient des explications trop longues pour être discutées par écrit et trop délicates pour qu'on pût les écrire.*

Digitized by Google

Ces choses délicates furent enfin révélées à M. Buttafuoco ; il s'agissait, comme on l'a vu, du démembrement de la Corse au profit de la France ; aussi, le général Paoli avait-il raison de dire que cette proposition lui arrivait tout à fait *inattendue*. Elle était d'autant plus extraordinaire pour lui, que dans la dépêche du 20 octobre 1767, M. le duc de Choiseul lui donnait l'assurance que le cabinet de Versailles ne tendait qu'*à assurer à jamais la liberté et l'indépendance de la Corse*. Vaines et fallacieuses promesses de la diplomatie ! Voici la noble lettre de Paoli à son envoyé à Versailles : elle résume fidèlement l'état des négociations.

Corte, 8 février 1768.

« Très estimable ami,

« Dans ma lettre *ostensible*, en date de ce jour, vous lirez les réflexions que j'ai pu faire au sujet des propositions qui vous ont été soumises par M. le duc de Choiseul, lors des deux entretiens que vous avez eus avec lui. Ni moi ni vous, n'aurions jamais imaginé que la négociation, qui paraissait si bien commencée, pût prendre cette tournure. Vous n'ignorez point que dès le principe la France reconnut la nécessité et l'équité des préliminaires de Casinca, et offrit de s'interposer pour amener, sur ce pied, un arrangement avec la république. Ces conditions ne plurent point aux Génois, qui les repoussèrent. M. le duc de Choiseul, par sa lettre du 23 mars 1767, à moi remise par M. le comte de Marbœuf à Erbalunga (1), justifiait les motifs du refus de la république, et exposait la nécessité de compenser par un moyen quelconque la cession de son droit de souveraineté. Cette compensation, disait-il, pourrait être accordée à la république, en lui laissant quelque place en Corse, en lui rendant un hommage pareil à celui que le roi de Naples rend au pape, et en reconnaissant à la république le titre de *roi des Corses*. Dans le cas où le projet n'aurait point été agréé, M. de Choiseul proposait celui d'une suspension d'armes, ou trève, pendant dix ou quinze ans avec le partage des places entre nous et les Génois. Dans la première hypothèse, ajoutait M. le duc, la France, en qualité de caution, aurait gardé une place en Corse pendant quelques années : dans la seconde, elle aurait gardé cette place pendant tout le temps de la trève.

« Ces projets furent examinés au sein de la dernière consulte générale, et l'on convint d'accorder l'hommage requis et de reconnaître au sénat de Gênes le titre de roi des Corses : quant à la possession des places, la propositien fut modifiée de manière à en rendre impossible la non-acception par la république, à moins de mauvaise foi. Un mémoire fut envoyé dans ce sens à la cour de France. M. le duc de

(1) Erbalunga, gros bourg à deux lieues de Bastia.

Digitized by Google

Choiseul m'écrivit en réponse, le 25 juillet dernier, qu'il pensait que l'arrangement proposé par la nation était arrivé à une conclusion satisfaisante pour toutes les parties, et qu'il était persuadé que la république prenait ses mesures en conséquence. Quant à Sa Majesté, elle trouvait le projet de la nation parfaitement plausible.

« Depuis cette époque, il n'a plus été question d'arrangement, l'incident des jésuites (1) étant survenu, au sujet duquel vous savez quelle fut la conduite de la nation, eu égard aux recommandations de la cour de France, motif pour lequel le même ministre, par la lettre du 18 septembre dernier, m'adresse des remercîments dans des termes honorables, et me dit qu'à cause des facilités qu'il rencontre chez moi, nous serions enfin parvenus à assurer la félicité de la Corse, nonobstant les sourdes manœuvres tentées par la république, qui aurait bien pu retarder, mais non empêcher ce résultat.

« Après toutes les ouvertures faites par la nation, et les témoignages de satisfaction donnés par la France, je ne peux comprendre que, sans que nous ayons en rien démérité, on puisse nous faire aujourd'hui une proposition aussi ardue et aussi dure que celle de l'abandon, en toute propriété, de deux places très importantes et d'une fraction considérable de territoire, ce qui, au lieu d'assurer le bonheur de la Corse et de se concilier avec le système de notre liberté, aurait pour conséquence inévitable le renversement total et la destruction de la nation. La raison en est bien simple : la France, en effet, ne pourrait point se promettre de posséder ces établissements en paix? L'Angleterre, le roi de Sardaigne, avec tous les autres princes d'Italie, y compris la république de Gênes elle-même, la maison d'Autriche, à cause de la Toscane et de ses autres états italiens, l'Espagne même, qui probablement ne compte pas sur l'éternité du pacte de famille, verraient d'un mauvais œil ces établissements ; et toutes ces nations, par un moyen ou par un autre, s'attacheraient à le contester. La Corse serait souvent le théâtre de la guerre, et nous nous trouverions être les premières victimes de ces luttes sanglantes.

« La république de Gênes n'aurait certainement pas exigé autant de nous, et spécialement dans ces derniers temps, lorsque les Génois m'envoyèrent l'ecclésiastique Gavi dans l'objet de traiter secrètement et directement. Si nous l'eussions écouté, il est hors de doute qu'elle se serait contentée de beaucoup moins que ce que la France exige en ce moment.

(1) En 1767, les jésuites furent chassés d'Espagne ; sur la demande du cabinet de Madrid, la république de Gênes consentit à ce que ces religieux fussent débarqués en Corse; mais le pays était soulevé; dans ces circonstances, le cabinet de Versailles obtint du général Paoli que les jésuites fussent reçus dans les places d'Ajaccio, Calvi et Algajola, en remplacement des troupes françaises, qui les évacuèrent provisoirement : le gouvernement insulaire se prêta à cette neutralité.

Digitized by Google

« Si le duc de Choiseul lui-même, alors qu'il traitait de notre arrangement avec les Génois, s'est trouvé satisfait des ouvertures et des facilités de notre gouvernement, pour porter à bonne fin ses glorieuses négociations; s'il a jugé nos offres de nature à concilier les intérêts des parties intéressées, et propres à atteindre le but désiré, comment se peut-il qu'aujourd'hui la France, stipulant pour elle-même, et voulant assumer sur elle les prétentions des Génois sur la Corse, puisse exiger, dans son propre intérêt, au delà de ce qu'elle demandait pour nous mettre d'accord avec la république, et veuille nous soumettre à des conditions aussi dures et aussi peu en harmonie avec la magnanimité du plus glorieux des rois et avec les nobles sentiments d'un ministre si équitable et si attaché à notre nation...

« Je ne trouve pas mauvais assurément que M. de Choiseul cherche à procurer des avantages à la France; mais ces mêmes avantages, comme vous le lui avez fait observer, peuvent lui être accordés sans ruiner les affaires des Corses et peuvent résulter, en temps de guerre comme en temps de paix, d'un traité d'alliance perpétuelle, qui fasse concorder les intérêts respectifs des deux nations, en associant la Corse au pacte de famille français.

« Le ministre vous a répondu, dites-vous, que notre nation n'est pas en état de faire de pareilles propositions à la France.

« Sa Majesté voulant, par un acte de sa magnanimité, donner la liberté à notre pays et forcer la république à accepter un arrangement, ce qui est au pouvoir de la France, comme vous l'a dit le ministre, nous sommes certainement en état de faire de pareilles propositions et de jouir des avantages qu'elles procureraient. Ce serait là un acte digne de la bonté et de la gloire du roi, non moins que des soins généreux de son ministre; ce serait aussi la juste récompense du constant attachement et de la confiance inaltérable du peuple corse envers la France.

« Réunissez et soumettez toutes ces observations et réflexions et, les animant par votre zèle, servez-vous-en suivant l'opportunité auprès du ministre, car je ne doute pas qu'elles ne fassent sur son esprit, et par son organe, sur l'esprit de Sa Majesté, l'impression désirée.

« Que si, après tous vos efforts, il vous était impossible d'ébranler sa volonté au sujet de la souveraineté demandée, il vous sera aisé de reconnaître qu'il s'est opéré quelque grand changement dans les idées du cabinet français et que, peut-être, il a adopté le projet politique de faire retomber sur notre nation toute la responsabilité du non-succès des négociations, pour avoir ensuite le prétexte de nous opprimer. S'il en était ainsi, votre mission serait terminée, et nous devrions, sans avoir aucun reproche à nous faire, nous abandonner entièrement aux soins et à la protection de la Providence.

« Je suis avec les sentiments de l'estime la plus vive,

« Votre ami, Pascal de Paoli. »

Digitized by Google

Ces admirables lettres devaient rester sans succès. La comédie durait depuis trop longtemps : le dénoûment marchait à grands pas, et le cabinet de Versailles, d'accord avec Buttafuoco, ne voulait point lâcher sa proie.

Voici l'inconcevable et laconique réponse de M. de Choiseul :

Versailles, le 12 mars 1768.

« L'intention du roi, Monsieur, n'étant pas de négocier avec la nation corse directement sur la possession de l'île de Corse, soit en partie, soit en totalité pour la république de Gênes, et Sa Majesté voyant par le mémoire que vous m'avez remis du général Paoli, que les principes de ce général sont totalement opposés à un accommodement, le roi m'a chargé de vous mander que vous pouvez retourner en Corse quand bon vous semblera, et que Sa Majesté ferait savoir ses intentions au général Paoli, lorsque les circonstances permettraient que le roi fasse connaître ce qu'elle pense sur la situation de l'île de Corse.

« Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.,

« Duc de Choiseul. »

M. Buttafuoco retourna effectivement en Corse, pour rendre compte du résultat de sa mission. Il affectait une grande bonne foi, et Paoli y croyait, ou faisait semblant d'y croire.

Le général crut devoir écrire au ministre de Louis XV, la courte lettre que voici :

Corte, 6 mai 1768.

Monsieur le duc.

« La relation à moi faite par M. Buttafuoco, à son retour en Corse, m'a instruit que la négociation entamée sous les auspices de Sa Majesté très chrétienne, pour arriver à arrangement entre cette nation et la république de Gênes, est entièrement interrompue.

« Cette nouvelle inattendue m'a été extrêmement pénible, mais ce qui m'affecte d'avantage, c'est que l'on veuille attribuer à ma personne et à ma prétendue aversion pour la paix la mauvaise réussite de la négociation.

« Quels que puissent être les desseins et les intentions de Sa Majesté sur cette nation, j'espère qu'elles seront toujours conformes aux sentiments de sa piété naturelle et de sa haute justice, et, en mon particulier, je trouverai toujours un objet de consolante satisfaction, en songeant que j'ai mis constamment tout mon zèle à suivre et à seconder les négociations, les insinuations et les propositions que Votre Excellence a daigné m'indiquer, et d'avoir fait tout mon possible pour que l'arrangement projeté ne fût point séparé des égards dus à la France et à ses intérêts en Corse.

Digitized by Google

« Cette considération me justifiera auprès de ma nation, et, quels que soient les événements, je croirai toujours que vos sympathies pour elle n'auront pu vaincre les raisons politiques de la cour, qui croit peut-être qu'il ne convient pas encore de coopérer à l'établissement de la liberté et du repos de ces peuples. Cette considération même augmente toujours en moi les sentiments de reconnaissance et d'estime respectueuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« PASCAL DE PAOLI,
« *Général du royaume de Corse.* »

En même temps que cette lettre était reçue, le cabinet de Versailles envoyait des troupes considérables en Corse, sous les ordres de M. le marquis de Chauvelin. Les projets d'envahissement commençaient ainsi à s'exécuter ; mais il fallait toujours entretenir Paoli dans une sécurité trompeuse, et la lettre suivante lui fut écrite.

Versailles, 29 mai 1768.

« M. de Marbœuf m'a fait passer, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 6 mai ; je l'ai lue au roi, qui me charge de vous marquer en réponse, que ses troupes n'iront point en Corse pour y nuire à la nation corse, que Sa Majesté honore d'une protection particulière. M. le marquis de Chauvelin aura ordre de se concerter avec vous pour éviter toutes démarches qui pourraient nuire à la nation, et le roi compte, Monsieur, que de votre côté vous porterez votre nation à avoir pour les troupes de Sa Majesté le respect qui leur est dû. Au surplus, l'état de la Corse ne change point quant à présent, et il sera aisé de renouveler avec M. le marquis de Chauvelin les pour-parlers d'accommodement entre la Corse et la république de Gênes, dont le succès est si essentiel pour le bien de l'une et de l'autre ; mais en attendant ce succès, la nation corse n'aura plus affaire qu'au roi, de la bonté et protection duquel elle ne doit jamais douter.

« J'ai l'honneur d'être, etc.
« Le duc DE CHOISEUL. »

Chose scandaleuse ! la réponse qui précède, adressée au général Paoli, lui était envoyée sous le couvert de M. Buttafuoco, auquel M. de Choiseul écrivait une lettre vraiment cynique. La voici : elle porte la précédente :

Versailles, 29 mai 1768.

« Je vous envoie, Monsieur, ma réponse pour le général Paoli. Sa lettre ne signifiait autre chose que de m'engager, par des réponses de ma part, dans un piège. Il est bien fin, mais cependant il faut acquérir encore quelque finesse pour que nous tombions aussi grossièrement

Digitized by Google

dans ses panneaux. Au reste, dans les circonstances présentes, je crois que le meilleur parti qu'il ait à prendre est de se tenir tranquille et de ne suivre en tout et pour tout que les impulsions de la France. Je doute qu'il prenne ce parti, et, dans ce cas, je le plains. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a manqué le moment que je lui ai tant de fois présenté.

« Si vous voulez faire un voyage ici, vous en êtes bien le maître; je serais charmé de vous voir et de vous renouveler les sentiments avec lesquels

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le duc DE CHOISEUL. »

Ces lettres sont du 29 mai. Leur ton s'explique par la détermination prise d'avoir recours aux hostilités; en effet, par un traité antérieur de 14 jours seulement (du 15 mai 1768), la république de Gênes, sans abandonner ses droits sur la Corse, permet au roi l'occupation des places de Bastia, Saint-Florent, Algajola, Ajaccio, Calvi et autres places, forts, tours ou ports qui seront gouvernés par lui en toute souveraineté et seront en outre (ajoute le traité) réputés pour *gages* et *cautions* des *dépenses* que le roi devra faire, *tant pour leur prise* que pour leur conservation. « C'était céder à jamais la Corse, dit Voltaire, car « il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce « royaume, et il était encore moins probable que, l'ayant racheté, ils « pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de « mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes. »

Cependant la nouvelle d'un débarquement de troupes à Ajaccio se répand dans l'île. Paoli convoque sans retard une consulte générale, à laquelle il fait l'exposé complet de ses longues négociations avec le cabinet de Versailles, des espérances qu'il avait conçues, des déceptions qui les ont suivies. A la lecture des documents diplomatiques et des assurances mensongères du cabinet français, l'indignation s'empare de tous les cœurs. Paoli consulte l'assemblée pour qu'elle ait à décider si le pays se soumettra à la France, pour ensuite retomber sous le joug de Gênes, ou bien si l'on fera la guerre. Un cri unanime s'élève dans l'assemblée : la *guerre !* la *guerre !* Aussitôt le prêtre Mariani de Corbara, recteur de l'Université, monte à la tribune, et s'exprime ainsi :

« La *guerre!* la *guerre!* et contre qui, Messieurs : contre le roi très « chrétien, le plus grand, le plus puissant des monarques? Avez-vous « des Moïses pour faire jaillir les eaux des rochers? avez-vous des « Josués pour arrêter le cours du soleil? Voilà les miracles qu'il faut « pour résister à la nation la plus vaillante du monde. Et que sommes-« nous? Une poignée d'hommes dépourvus de tout. Les Corses sont « courageux, cela est vrai ; mais que peut le courage le plus intrépide « contre la grandeur excessive du nombre et des moyens? » Puis, en-

Digitized by Google

trant dans le détail des ressources absolument nécessaires pour résister aux troupes françaises, l'orateur démontre que l'on manque de munitions, de numéraire, de forteresses, d'officiers expérimentés, de soldats et d'armes.

Au prêtre Mariani, succéda à la tribune le moine Léonard Grimaldi, savant professeur de philosophie et de mathématiques; il s'exprima en ces termes :

« Les Spartiates, Messieurs, n'avaient ni Moïses, ni Josués, ni forteresses, ni argent; mais, animés de l'amour de la liberté et poussés « par l'énergie de la vertu, ils purent résister au plus grand roi de la « terre et défendre leur patrie de l'invasion étrangère. Nous ne sommes « qu'une poignée d'hommes, cela est vrai, mais une poignée d'hommes « de cœur : nous sommes une poignée d'hommes, mais les Athéniens « étaient-ils plus nombreux à Marathon et à Platée? Et nous aussi, nous « combattons pour la patrie, pour nos pères, pour nos femmes et pour « nos enfants? Nous n'avons pas d'officiers expérimentés! mais trente-« neuf ans de guerres non interrompues, soutenues si généreusement « aux frais de chaque citoyen, n'ont-elles pas fait de tout Corse un « soldat aguerri, un commandant, un général? Et nous souffririons que « l'on ait marchandé la patrie et que l'on nous ait vendus comme des « bêtes de somme? Et nous ne frémirions pas en voyant un roi étranger, « auquel nous ne devons rien, et pour lequel beaucoup de nos compa-« triotes ont répandu leur sang, afin de soutenir ses droits et son « trône, nous appeler, avec une impudeur sans pareille, rebelles! « Ah! mourons une fois, mais mourons libres sur le sol sacré de la « patrie, et que les envahisseurs de notre pays apprennent que les « Corses savent qu'il existe quelque chose de préférable à la vie.... « qu'ils tremblent, même en nous subjuguant.» L'assemblée, interrompant l'orateur avec des applaudissements convulsifs, cria de nouveau la *guerre!* la *guerre!* Et la guerre fut décrétée à l'unanimité (1).

Sans attendre le 4 août, jour de l'expiration du délai de quatre ans stipulé au traité de Compiègne, les troupes françaises commencèrent les hostilités.

Nous n'entrerons point dans le détail stratégique des mouvements respectifs des deux nations. Tous les historiens s'accordent à dire que les Corses se signalèrent par des prodiges de valeur : « Comment osez-vous faire la guerre sans hôpitaux et sans chirurgiens, dit un officier français à un Corse prisonnier. — Nous mourons, » répondit froidement l'insulaire. Un autre Corse, mortellement blessé, écrivit à Paoli : « Général, je vous salue : prenez soin de mon père; dans deux « heures, je serai avec les autres braves qui sont morts en défendant la « patrie. »

(1) Renucci, tom. 1er, pag. 71 et suiv.

Digitized by Google

L'historien Pommernil, qui faisait partie de l'expédition en qualité d'officier, s'écrie en rapportant ce billet : « Que lui manque-t-il pour « être cité comme sublime? D'avoir été trouvé dans un auteur de l'an- « tiquité, d'avoir été écrit par un Spartiate de la suite de Léonidas, et « d'être daté des Thermopyles » (1).

Quoi qu'il en soit, les troupes françaises furent partout battues dans le principe. Marbeuf, Grandmaison, Chauvelin, à la tête de troupes considérables, ne pouvaient vaincre nulle part. Un village était-il pris : le lendemain les Corses le leur reprenaient, et le sol restait chargé de cadavres. Dans cet état de choses, Buttafuoco, largement pourvu d'or, en répandit au nom de la France. Il alla jusqu'à délivrer des brevets d'officiers pour lui faire des partisans. Il fit plus : il introduisit les troupes françaises à Vescovato, son village natal, et à la Penta, autre village situé à peu de distance. Cette conduite excita le dégoût et la rage des patriotes corses, qui, guidés par l'intrépide Clément Paoli, frère du général en chef, se précipitèrent contre les deux communes, s'en emparèrent, mirent au pillage la maison de Buttafuoco et celles de ses amis, et contraignirent les troupes françaises à battre en retraite jusqu'au village de Borgo, où se trouvait une forte garnison.

Là, le combat devint encore plus acharné : les Corses y combattirent avec une fureur incroyable. Le marquis de Chauvelin, averti de la position critique de la garnison de Borgo, accourt de Bastia avec le noyau de son armée. Les Corses vont à lui, et la bataille s'engage. Après dix heures d'une lutte acharnée, le marquis de Chauvelin est obligé de battre en retraite, à la faveur de la nuit, laissant sur le champ de bataille plus de mille morts et au delà de six cents blessés. La garnison de Borgo capitula, et sept cents prisonniers restèrent au pouvoir des insulaires, outre leurs canons et leurs munitions. Beaucoup de femmes corses combattaient avec leurs maris : Rose Serpentini fut citée comme l'une des plus intrépides.

Cette journée fut glorieuse pour la Corse, et le sang français coula abondamment, en expiation de la perfidie du cabinet de Versailles. Beaucoup de Français, d'une naissance illustre, furent blessés. On peut citer M. de Marbeuf, les colonels des régiments Saxon et de Rouergue, et d'autres officiers distingués. Quelques jours après, huit compagnies de grenadiers, allant de Bastia à Oletta et Saint-Florent, furent défaites par les insulaires; deux officiers distingués perdirent la vie : ce furent le chevalier de Bethizy et le comte de Coigny.

On assure que le roi Louis XV, découragé par l'insuccès de son expédition, voulait tout à fait renoncer à la Corse. Mais M. de Choiseul lui fit comprendre l'importance de l'acquisition, et le déshonneur et le ridicule qui résulteraient pour la France d'une renonciation à l'entre-

(1) Tom. 2, pag. 144.

Digitized by Google

prise, surtout après un premier échec. On décida une nouvelle expédition. Le comte Devaux, lieutenant-général des armées françaises, arriva en Corse à la tête de quarante-quatre bataillons, ou plus de trente mille hommes. Après des combats acharnés, qui durèrent quarante jours, la bataille de Pontenovo fut fatale aux Corses, et la France compta une province de plus. M. Devaux reçut le bâton de maréchal. Paoli s'embarqua pour l'Angleterre.

Nous avons voulu faire connaître les circonstances qui ont précédé et accompagné l'incorporation de la Corse à la France. Assurément, à la lecture de la correspondance entre Paoli et le duc de Choiseul, on ne peut manquer d'être indigné contre le ministre de Louis XV, et d'admirer la conduite du général insulaire. Celui-ci était franc et loyal, il voulait l'indépendance de sa patrie ; toutes les concessions demandées au profit de Gênes, il les avait faites. Le duc de Choiseul, au contraire, voulait s'emparer de la Corse, et jusqu'au moment où les violences armées furent mises en usage, il fit preuve de duplicité et de fourberie. Certes, il ne pouvait rien arriver de plus heureux à la Corse (en admettant l'impossibilité de son indépendance) que d'être incorporée à la nation française. Mais pourquoi *acheter* un peuple qui se serait si volontiers *donné*? Pourquoi stipuler dans un traité que Gênes pourrait reprendre la souveraineté de l'île, en remboursant à la France toutes les avances de la conquête? Ce furent là les actes qui animèrent les Corses d'une sainte et légitime indignation contre Louis XV, et qui donnèrent lieu à l'effusion de tant de sang précieux.

Paoli abandonnait la Corse.

Mme Lœtitia Bonaparte portait alors dans ses flancs un enfant qui devait être plus tard Napoléon; elle s'était réfugiée, dans son état de grossesse, au *Monte-Rotondo*, avec une foule de notabilités insulaires. C'est au bruit du canon et de la fusillade que cette femme héroïque, montée sur un cheval fougueux, errait, fugitive, à travers les montagnes. Qui aurait alors prévu ce que la Corse promettait à la France! Napoléon naquit le 15 août 1769. La prophétie de Rousseau se réalisait.

Nous n'avons que très peu de choses à dire sur les événements qui s'écoulèrent entre la conquête de l'île et la révolution de 1789.

Louis XV voulait rallier sincèrement les Corses à la France. Ses tendances étaient paternelles. Cependant, il se crut quelquefois obligé d'appesantir son pouvoir sur un pays qui s'habituait difficilement à sa nouvelle condition.

Néanmoins des travaux importants furent entrepris : la grande route de Paris à Ajaccio fut confectionnée ; des essais de colonisation furent tentés.

Sur ces entrefaites, la révolution française éclata. La Corse nomma ses représentants.

Digitized by Google

A la séance de l'Assemblée Nationale, du 12 octobre 1789, lors de la discussion de la constitution que la France entendait se donner, on examinait la question de savoir si l'on accorderait à Louis XVI le titre unique de roi des Français, ou bien si l'on y ajouterait celui de roi de Navarre.— Saliceti, député de la Corse, s'exprima ainsi : « Dans mon avis individuel, « le titre de roi des Français est suffisant ; mais si l'on ajoute celui de roi « de Navarre, je suis autorisé, et même obligé, par mon cahier, à de- « mander qu'on dise aussi *roi de Corse*. La république de Gênes prétend « conserver encore des droits sur notre île, et ce serait décider utile- « ment une grande question.»

L'Assemblée décréta que rien ne serait ajouté à l'expression : ***Roi des Français***.

A la séance du 30 octobre, Volney annonce qu'une insurrection a été occasionnée à Ajaccio par les mécontentements que l'autorité militaire a donnés aux citoyens ; il fait ensuite lecture d'une lettre contenant l'historique de l'événement. Un passage de cette lettre était ainsi conçu : « L'insurrection deviendra bientôt générale dans l'île, si nous restons « encore dans l'incertitude sur notre sort. Tantôt on nous dit *qu'on nous* « *cèdera à la république de Gênes* ; tantôt que nous serons régis par un « gouvernement militaire.»

Saliceti prend la parole et demande qu'il soit rendu sur-le-champ un décret portant déclaration que la Corse fait partie de l'empire français. La motion est adoptée.

Mirabeau monte alors à la tribune et dit : « Messieurs, après avoir « rendu ce décret, il s'en présente un autre qui en est la suite néces- « saire et que je propose en ces termes :—« L'Assemblée nationale dé- « crète que ceux des Corses qui, après avoir combattu pour la liberté « se sont expatriés par l'effet et à la suite de la conquête de leur île, et « qui cependant ne sont coupables d'aucuns délits légaux, auront, dès « ce moment, la faculté de rentrer dans leur pays pour y exercer tous « les droits de citoyens français, et que le roi sera supplié de donner, « sans délai, tous les ordres nécessaires pour cet objet. »

Cette motion fut vivement applaudie.

Cependant une certaine opposition s'éleva. Mirabeau prit une seconde fois la parole : « J'avoue, s'écria-t-il, que ma première jeunesse a été « souillée par une participation à la conquête de la Corse ; mais je ne « m'en crois que plus étroitement obligé à réparer, envers ce peuple « généreux, ce que ma raison me reproche comme une injustice. Une « proclamation a prononcé la peine de mort contre les Corses qui ont « défendu leurs foyers, et que l'amour de la liberté a fait fuir. Je vous « le demande, serait-il de votre justice et de la bonté du roi que cette « proclamation les éloignât encore de leur pays et punît de mort leur « retour dans leur patrie ? »

Digitized by Google

Deux membres de l'assemblée prétendent que ces mots qui se trouvent dans le projet de décret, *après avoir combattu pour leur liberté*, sont injurieux à la nation et à la mémoire de son roi. Un grand tumulte s'élève dans une partie de la salle. On demande le rappel à l'ordre des membres qui s'y trouvent; Mirabeau monte une troisième fois à la tribune et s'écrie : « On dirait, Messieurs, que le mot de liberté fait ici, « sur quelques hommes, la même impression que l'eau sur les hydro- « phobes... Je persiste à demander que mon projet de décret soit mis aux « voix, et, pour lever les scrupules de quelques personnes, je substitue « à ces mots : *délits légaux*, ceux-ci : *délits déterminés par la loi.* »

La motion est mise aux voix et adoptée à une grande majorité.

Paoli vivait dans l'exil à Londres depuis 21 ans. A la séance de l'Assemblée Nationale du 19 décembre 1789, on donna lecture d'une lettre de lui ainsi conçue :

« C'est avec les transports d'une joie bien vive que j'ai appris ce que « l'Assemblée Nationale a fait pour ma patrie. En admettant la Corse « parmi les provinces de France, elle a trouvé le moyen le plus infaillible « d'attacher les habitants de cette île au gouvernement français; en fai- « sant rentrer dans cette île mes compatriotes expatriés, elle a attaché « à la constitution un nombre considérable d'individus qui la défendront « jusqu'à la dernière goutte de leur sang. »

La longueur de cet article nous force à remettre au prochain numéro de la *Revue du Progrès* l'historique des événements qui suivirent, ainsi que la fameuse lettre de Napoléon au comte Buttafuoco, lettre où le jeune lieutenant d'artillerie stigmatise en caractères de feu la conduite de ce membre de l'Assemblée Législative à l'occasion de la conquête de l'île.

Désormais, nous verrons Paoli et Napoléon à côté l'un de l'autre, et, tout en racontant les vicissitudes nouvelles du premier, nous aurons à montrer le second dès ses premiers pas dans l'immense carrière qu'il lui fut donné de parcourir.

F.-M. PATORNI, *avocat.*

Digitized by Google

SALON DE 1841.

I.

Les expositions publiques sont les fêtes de l'art; les œuvres sortent alors avec mystère de l'atelier où elles ont été enfantées, et viennent s'offrir à tous les regards. Le grand jour du jugement est attendu chaque année avec impatience, et l'empressement du public égale celui des peintres. Cet empressement est-il justifié par les progrès de l'art, ou bien la foule n'obéit-elle, en agissant ainsi, qu'à ce besoin qu'elle éprouve de contempler les travaux de la pensée, et peut-être même à une simple curiosité? Il est impossible, malheureusement, d'hésiter à répondre. On répète de tous côtés, et avec raison, que la décadence de la grande peinture est évidente et ne saurait être révoquée en doute; on doit ajouter qu'elle était inévitable. Au milieu du XVIe siècle, on disait à Rome, du Parmesan qu'il y avait en lui le génie de Raphaël: *Lo spirito di Rafaelle si diceva poi esser passato nel corpo di Francesco.* — L'éloge était outré, il est vrai, mais qu'on n'en puisse dire autant de personne aujourd'hui, voilà le mal. Ce mal, je le répète, était facile à prévoir, et ce n'est pas en quelques pages qu'on pourrait en développer les causes; un volume entier serait à peine suffisant.

L'art avait été tué en Europe par les invasions des barbares; il ressuscita sous la main de Cimabuë. Il fut d'abord, et pendant longtemps, l'expression visible pour tous du dogme religieux. Le peintre aurait cru profaner son pinceau en traduisant sur le bois d'autres sujets que des sujets bibliques. Dieu, la Vierge et les anges, tels sont les personnages représentés par les artistes du moyen âge. Ces tableaux rares encore, et que possédaient seulement quelques riches églises comme *Santa-Maria-Novella* de Florence, la *Sposa* de Michel-Ange, attestent chez le peintre une profonde piété, une foi inébranlable dans les mystères du catholicisme. Tout cela rend mal la nature sans doute ; ces lignes sont raides, ces vêtements sont de bois, ces figures sont inanimées; mais on y retrouve les croyances de l'époque. L'artiste est fervent catho-

Digitized by Google

lique, il se signe avant de toucher à son pinceau, et même quelquefois dans ses heures d'extase, un ange descend du ciel, comme dit la chronique florentine à propos de Bartholommeo, et achève la fresque. Peu à peu la peinture se répand, les écoles se fondent. Giotto décore le sombre cloître d'Assises, Spinello Spinelli le *Campo-Santo* pisan. Giovanni da Fiesole, Masaccio, Gentile da Fabriano et Benozzo Gozzoli viennent après eux. Au milieu des grandes guerres italiennes, l'art poursuit ses belles conquêtes et jette sur les murs des cathédrales ses pâles, mais rêveuses et profondes images. La Flandre aussi a, comme l'Italie, ses peintres naïfs qui peignent lentement de mystiques tableaux : Van Eyck, Quintin Messis, Octavio Van Veen et d'autres encore. Puis, avec le temps, les contours perdent de leur dureté, les tons de leur sécheresse; on trouve de nouveaux procédés, on apprend à mélanger plus habilement ses couleurs; c'est l'époque du Pérugin et d'André del Sarte. A ces deux hommes en succèdent deux autres bien illustres, Michel-Ange et Raphaël. Alors, au milieu de l'Adriatique, dans une ville à l'architecture orientale, se fonde l'école vénitienne. Après le triomphe du dessin, c'est le triomphe de la couleur. Giorgione, Tintoret et Véronèse attachent leurs pages éclatantes aux murs du palais Ducal; la peinture historique prend place à côté de la peinture religieuse; les palais s'emplissent de chefs-d'œuvre comme les églises : l'histoire de l'homme, sublime orgueil! est racontée comme celle de Dieu. C'est en ce temps-là que Carrache sort de Venise et s'en va faire la gloire de Bologne, empruntant au Corrége sa douceur, sa couleur rayonnante au Titien, la pureté irréprochable de ses lignes à l'élève du Pérugin. Un Flamand, à la tête pleine de génie, et qui se meurt sous les brumes de son ciel du nord, traverse peu après l'Italie; c'est Rubens. Anvers va presque faire oublier Venise. Nous sommes à l'une des plus glorieuses époques de l'histoire des peintres; le Poussin est au Louvre, Antoine Van Dyck est roi à Londres, comme s'il se nommait Charles Stuart, l'Espagne a Velasquez. Voilà le dernier jet de lumière et le plus éclatant; à partir de ce moment, la grande peinture décline chaque jour; le matérialisme de l'art, commencé avec tant de splendeur par la Flandre, se continue dans cette contrée et envahit toute la Hollande. Le doute est venu, le dogme est oublié. De cette disposition des esprits naît un nouveau genre de peinture, populaire à son tour comme l'avait été la peinture mystique, et répondant aux besoins de l'époque. David Teniers, Rembrandt, Paul Potter, Jean Steen, etc., en sont les plus habiles interprètes. Il faut s'arrêter là; non pas qu'il convienne de nier le travail accompli depuis et les grands noms qui ont retenti; mais parce que dès cette époque tous les sentiers ont été frayés, et que, de quelque côté qu'on avance, on trouve les marques du passage des devanciers. La pensée et l'exécution ont été déjà, celle-

Digitized by Google

là dramatique, pleine de poésie, féconde; celle-ci habile, savante, minutieuse, inépuisable en ressources; le front de l'artiste s'est ouvert et nous a montré tout ce qu'il enfermait de désirs, d'espérances et de vagues rêveries; le pinceau ensuite a fait des tours de force.

Si maintenant, après cette course rapide à travers l'histoire de l'art, on arrive à la peinture actuelle, on sera frappé du spectacle qu'elle présente. Elle ne forme pas une école distincte comme celle des âges précédents; elle essaie de tous les systèmes, elle touche à tous les styles, elle se plie à toutes les manières. Elle manque d'unité et de force, et rappelle par son ensemble varié et incomplet l'éclectisme de l'école bolonaise. A peine peut-on citer trois hommes, parmi ce grand nombre d'artistes, qui soient restés inébranlables dans leurs convictions, et qui, sans rien sacrifier au succès, marchent avec confiance vers le but qu'ils ont cru entrevoir. Ceux-là sont des génies rudes, des natures privilégiées qui ne transigent jamais, et s'avancent la tête haute, pendant qu'autour d'eux les artistes moins sûrs de leurs forces parcourent le champ fécond de la peinture et font un choix parmi les diverses qualités des maîtres; semblables à ces soldats qui après la bataille dépouillent les morts de leurs meilleurs vêtements.

Mais avant de commencer l'appréciation des œuvres exposées cette année, un doute m'embarrasse et j'hésite à dire mes impressions. Depuis quelque temps, en effet, on a porté de si graves accusations contre la critique, on a si cavalièrement décliné sa compétence, on a prononcé sur elle de si terribles arrêts, on a si bien étouffé sa voix rude et grave sous les louanges achetées et distribuées au hasard, que je ne sais si elle est encore permise. On ne s'est pas borné à la taxer d'ignorance, on l'a rejetée comme homicide; on a dit qu'elle étouffait le génie naissant, qu'elle tuait les talents mûrs. On a voulu trouver des exemples récents, et comme sans doute l'acte d'accusation n'était pas si noir qu'on se l'était figuré d'abord, on en a été chercher dans le passé. Quant à moi, sauf meilleur avis, je crois que la critique n'est pas aussi coupable que les mécontents le prétendent. Écraser le génie! y songez-vous? mais les envieux eux-mêmes, — et la critique n'est pas l'envie, — ont-ils jamais empêché la gloire? ne la rehaussent-ils pas au contraire? En dépit des efforts venus d'en bas, le talent n'est jamais arrêté dans sa marche. La route est plus facile pour les uns, plus rude pour les autres, j'en conviens, mais le chemin est ouvert, et qui a la force sait le parcourir. Qu'importe, qu'on garde des troupeaux aux flancs d'une colline de Toscane, comme le Giotto! qu'homme du peuple ignorant et aux mains calleuses, on fasse de la colle pour la peinture à fresque comme le Caravage! si on comprend l'art, si on sait traduire sa pensée, on prendra place parmi les maîtres, les rivaux applaudiront, et les suffrages du public vengeront des souffrances passées.

Digitized by Google

Il y a dans cette admiration de la multitude, après les éloges des habiles, une dernière consécration du talent que l'artiste doit toujours ambitionner. Sa vie est une étude continuelle, un combat acharné avec la nature, pour reculer d'une ligne les limites posées par celui qui lui a légué son pinceau. Se tenir à l'écart, renoncer aux épreuves publiques, c'est se priver d'un conseil quelquefois sévère, presque toujours juste. On se complaît bientôt dans une facile admiration de soi-même, on va jusqu'à se déclarer le premier de tous, et dès ce jour-là le talent décroît. A quoi attribuer l'absence trop prolongée de M. Ingres? Est-ce aux hardiesses de la critique à son égard, ou à son dédain pour les jugements de la foule? J'avoue ne rien comprendre à cette mauvaise humeur et à de si étranges susceptibilités. Le jeune homme d'Urbin, qu'il sied si bien de nommer ici, a-t-il jamais agi de la sorte? — Vasari, Tiraboschi et tous les chroniqueurs ont-ils rien raconté de semblable? Quel est donc l'artiste qui a ainsi baissé un mystérieux rideau devant sa toile, ne le soulevant qu'en faveur de quelques hommes éminents de son époque? Malgré l'envie qu'on aurait de discuter le mérite des œuvres d'un peintre aussi distingué que M. Ingres, malgré l'espérance qu'on aurait pu entretenir de voir figurer au Salon de cette année ses deux derniers tableaux, la *Stratonice* et la *Seconde Odalisque*, il faudra se taire encore une fois sur lui. D'ailleurs, le premier de ces tableaux a été apprécié dans cette *Revue* avec assez de talent pour qu'il ne soit plus nécessaire d'en parler. Aujourd'hui que M. Ingres est parmi nous, de retour de cette solitude romaine qui emplit l'âme de tristesse, il comprendra que des éloges isolés, prononcés à demi voix, sans retentissement au dehors, ne peuvent suffire, et que rien ne remplace une popularité justement acquise.

Ce n'est certainement pas par les mêmes motifs que MM. Decamps, Horace Vernet, Roqueplan, Ary Scheffer et Paul Delaroche, tous peintres faciles, dramatiques, rêveurs et coloristes distingués, n'ont rien envoyé à la présente exposition. Depuis longues années, les sympathies méritées de la foule leur sont acquises, et sans doute de sérieux tableaux, entrepris au dehors, ont empêché leur présence. Pourtant, bien que ceux qu'on est habitué à regarder, à cause de leur succès répétés, comme les chefs n'aient pas paru dans la lice, le Salon de cette année n'en est pas moins de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier. Le corps d'armée, il faut en convenir, s'est bravement conduit : tel qui n'avait figuré jusqu'ici que dans les lignes secondaires, et n'était pas sorti de l'ombre, a pris place définitivement au premier rang. Peut-être faut-il aussi attribuer la supériorité réelle du Salon actuel à la conduite du jury, qui, cette fois, a soulevé moins de plaintes, et s'est apparemment décidé enfin à ne pas voir dans le mérite d'un tableau un motif d'exclusion. C'est à cette heureuse inadvertance de la part d'un tribunal

Digitized by Google

capricieux, que nous devons les trois tableaux de M. Gigoux, refusés, dit-on, précédemment à l'unanimité. Il n'y a plus rien à ajouter, au reste, sur une institution aussi vicieuse que celle du jury d'admission, et dont aucun avantage ne rachète les énormes inconvénients. Les esprits éclairés, les hommes dont l'opinion est d'un grand poids en matière d'art, n'ont jamais cessé d'en demander la suppression. Il faut donc attendre que ce jury meure sous le ridicule, ou qu'on veuille bien nous en délivrer.

II.

La peinture historique et religieuse est, comme d'ordinaire, la plus faible, sans aucun doute, et ne supporterait pas la comparaison avec la peinture de genre et surtout le paysage : je trouverais à citer quelques artistes distingués de ce temps-ci qui ont l'exécution de Van Miéris, la touche fine et délicate de Paul Bril, la couleur harmonieuse de Guillaume Kalft et même l'éclat de Rembrandt, et qui pourraient, sans trop de vanité, substituer deux ou trois de leurs toiles à celles de ces maîtres habiles. Mais dans la peinture historique et religieuse surtout, qui comparer aux grands noms des temps passés? Quel tableau moderne pourrait-on suspendre à ce clou d'or qui soutient les *Noces de Cana* de Véronèse? Entre toutes les compositions histotiques, quatre toiles cependant méritent d'attirer l'attention.

La première, que l'on aperçoit en entrant dans le grand salon, est celle de M. Alaux, et représente l'*Assemblée des notables à Rouen sous Henri IV*. Le roi lui-même en fait l'ouverture dans l'une des salles de l'abbaye de Saint-Ouen ; il est assis au fond sous un dais ; à ses côtés sont rangés les membres de la noblesse : ici le connétable de Montmorency, là le chancelier de Chiverny, plus loin M. de Montpensier, les ducs de Nemours, d'Épernon, de Joyeuse et le maréchal de Raiz. Les membres du parlement, les députés du clergé et du tiers-état occupent les trois rangées de bancs qui garnissent la salle. M. Alaux s'est tiré avec plus de bonheur de cette tâche ingrate que M. Couder dans son travail analogue de l'an dernier, tout en suivant fidèlement les indications fournies par le *Cérémonial français*. Les personnages sont habilement groupés, la perspective bien observée, la lumière savamment distribuée ; c'est un tableau d'une ordonnance sévère et supérieure aux deux autres du même auteur. Si j'avais pourtant à choisir entre ces derniers, je préférerais les *États Généraux sous Louis XIII* aux *États Généraux sous Philippe de Valois*, où l'ordonnance est un peu confuse. Dans celui qui nous occupe, j'ai entendu critiquer l'inattention que l'on remarque sur plusieurs figures pendant le discours du roi : si c'est un défaut, il était bien difficile de l'éviter, et l'uniformité dans les poses et

Digitized by Google

l'expression des visages n'eût pas été supportable. Il s'agit, après tout, d'un discours de la couronne, et la distraction est bien permise en pareil cas. Demandez à *nos honorables* de 1841.

Il y a plus d'un point de ressemblance entre la toile de M. Alaux et celle de M. Gallait : même régularité, même habileté dans la disposition des groupes, même finesse dans l'exécution. L'*Abdication de Charles-Quint* est le plus large tableau de l'exposition, et peut-être le plus admiré par la foule. Le vieux empereur a convoqué les ordres de l'état dans la salle principale du palais de Bruxelles, et, appuyé sur Guillaume d'Orange, revêtu d'une longue robe en drap d'or, il pose ses mains tremblantes sur la tête de Philippe II, agenouillé devant lui. De ces mains amaigries par les soucis du pouvoir vient de tomber sur le jeune homme le plus vaste empire du monde. Le travail de M. Gallait ne donne aucune prise à la critique, et mérite le succès qu'il obtient. Certain groupe charmant de jeunes filles rieuses, dans un coin, à gauche, n'y contribuerait-il pas un peu? Mais pourquoi restons-nous si froids à la vue de cet homme, qui, arrivé au faîte de ses ambitions, plein de force et de jours encore, se dépouille de tant de trésors péniblement acquis? C'est que la vie manque, et que chaque personnage joue ici assez tranquillement son rôle; c'est qu'enfin nous n'avons sous les yeux qu'une scène d'opéra dont les décors sont magnifiques, dont les costumes ont coûté fort cher. L'art à une mission plus haute à remplir, et M. Gallait le sait aussi bien que personne.

La hardiesse qui manque à la peinture de M. Gallait se retrouve heureusement chez M. Leullier ; sans quelques tons criards et certaine inhabileté dans l'arrangement, son *Équipage du vaisseau le Vengeur* serait la meilleure composition historique du Salon. Tous les yeux se tournent involontairement vers cette fougueuse représentation de la glorieuse journée du 4 juin 1794. Les grands peintres n'ont jamais oublié que les merveilleuses recherches de la plastique ne signifiaient que peu de chose sans la pensée; le public, qui contemple chaque jour les héros de M. Leullier, lui saura gré de s'en être souvenu. Quel beau sujet pour un homme de cœur et d'imagination! Ce vaisseau foudroyé, ces matelots coupés en deux par les boulets, ces mâts aux voiles déchirées qui plongent dans les flots soulevés de la mer, entraînant de rudes marins avec eux, et, du sommet de cet amas de planches brûlées, sous la mitraille anglaise qui pleut de tous côtés, cet hymne ardent de liberté qui s'élève glorieusement vers le ciel et va se continuer sourdement tout à l'heure dans les profondeurs de l'Océan! Comment se figurer un spectacle plus dramatique que celui-là? Voyez aussi quelle impression il produit. Il a couru dans le public, au sujet de ce tableau, une histoire qui montrerait un bien misérable oubli et un criminel dédain de l'un de nos plus glorieux faits d'armes. Est-il vrai que M. Leul-

Digitized by Google

lier a entrepris cette grande page à ses risques et périls? Est-il vrai qu'à son observation, que la fin tragique du *Vengeur* ne figurait pas au musée de Versailles, on a répondu en l'avertissant charitablement de ne pas la peindre, parce qu'elle ne lui serait pas achetée? M. Leullier n'ajouta rien et se mit, dit-on, aussitôt à l'œuvre. Aurait-on craint, par hasard, de voir faire à la foule quelque méchante comparaison entre le sanglant épisode du *Vengeur* et notre promenade devant Beyrouth de l'an dernier? Si le fait est vrai, et je ne veux pas y croire, il faut tout à la fois plaindre ceux qui pensent pouvoir arracher ainsi les pages de nos annales, et féliciter M. Leullier de sa courageuse obstination.

Comme toujours, les tableaux de M. Eug. Delacroix sont applaudis et critiqués avec passion; on vante sa couleur, on accuse son dessin. M. Delacroix est un athlète infatigable que rien ne rebute; vaincu la veille, il se relève le lendemain avec un chef-d'œuvre. On se rappelle son beau *Triomphe de Trajan*, du dernier Salon; *la Prise de Constantinople par les Croisés*, qu'il nous donne aujourd'hui, est loin, à mon avis, d'être aussi remarquable; mais en revanche, nous avons *le Naufrage* et *la Noce juive*. M. Delacroix, que quelques personnes accusent injustement de chercher, avant tout, à étonner par un spectacle grotesque, est un peintre d'une rare originalité et d'un talent incontestable, habile à rendre sa pensée avec énergie. L'auteur du *Massacre de Scio* est un poète de la famille du grand Shakspeare, cachant ses défauts par de véritables beautés. Fortement pénétré de son sujet, il sait le traduire d'une façon hardie. Dans *la Prise de Constantinople*, l'architecture du temple, qui occupe une partie du tableau, est grêle et ne vaut pas cet arc de triomphe sous lequel s'inclinait Trajan; le ciel est froid, bien que la scène se passe en Orient; ce n'est pas le tumulte et l'ivresse qui accompagnent la prise d'une capitale, et pourtant que de douleurs et de désespoirs dans ce petit nombre de personnages! Le comte Baudouin et le doge Dandolo parcourent la ville : un homme, frappé par un soldat, se précipite à leur rencontre; un vieillard, l'empereur peut-être, arraché de son palais, implore leur pitié; plusieurs femmes, victimes de la brutalité des vainqueurs et presque sans vie, occupent les premiers plans; dans le fond on aperçoit toute la ville et la mer. Les figures des deux capitaines sont empreintes d'une profonde tristesse; il n'y a sur leurs traits ni l'ardeur du combat ni l'orgueilleuse satisfaction que donne le triomphe, mais seulement la profonde pitié inspirée par le spectacle des malheurs qui viennent fondre, par leur ordre, sur cette ville saccagée. Peignez comme d'autres un formidable entassement de vainqueurs furieux et de femmes échevelées, de mourants qui se roulent dans les tortures de l'agonie, vous aurez alors une de ces batailles dont la composition est connue d'avance, une contrefaçon plus ou moins heureuse de l'admirable toile de Rubens, qui est à la galerie de Flo-

Digitized by Google

rence, et où sont retracées avec tant de vigueur *les conséquences de la guerre;* mais, soyez-en sûr, vous n'éveillerez pas dans l'âme du spectateur une aussi profonde rêverie. En regardant le tableau de M. Delacroix, on pense lire un passage du rude partisan Benvenuto Cellini. Cependant de nombreuses taches déparent *la prise de Constantinople*, inhérentes au génie du peintre et qu'il n'a pas rachetées par la richesse de son coloris et la pureté de ses tons.

Le petit tableau du *Naufrage* fait frémir : vingt-cinq matelots sont entassés sur une barque perdue dans la vaste solitude des mers. Depuis combien de jours flottent-ils ainsi au hasard? L'un d'eux tient sur ses genoux un mauvais chapeau, et chacun se traîne pour y plonger sa main fiévreuse; le sort va décider, et l'un d'entre ces infortunés servira de pâture aux autres! Il y en a quelques uns qui, au lieu de prendre part à l'horrible loterie, privés de tout sentiment humain, cherchent à arracher avec leurs ongles les planches de la barque : aucun rayon divin n'éclaire plus ces visages; l'intelligence est paralysée dans ces cerveaux. Voilà le désespoir dans toute sa force; il n'y a plus de délivrance possible, et l'on se prend à calculer le peu de jours qu'il leur sera donné de vivre. Géricault, au moins, avait mis l'espérance à l'horizon; M. Delacroix a été impitoyable. Malgré l'exécution peu délicate des têtes, l'ensemble est d'un grand effet et d'une belle harmonie.

On n'a jamais mieux peint l'Orient, avec son luxe misérable et ses habitudes voluptueuses, que ne l'a fait M. Delacroix dans la *Noce Juive*. On peut applaudir en toute assurance la disposition de la scène et l'étonnante vérité de la couleur; les Juifs qui causent entre eux à droite, celui qui se tient debout derrière les musiciens et tourne la tête en arrière, les femmes qui sont assises en face; tout cela est traité avec une habileté peu commune. Il est bien difficile de faire mieux.

Ptolémaïs remise à Philippe-Auguste et à Richard Cœur-de-Lion, par M. Blondel, est une grande page agréablement exécutée, mais assez insignifiante : d'un côté une ville aux créneaux de laquelle il manque quelques pierres de taille, afin d'indiquer qu'elle a été battue en brèche; d'un autre côté, des soldats qui entrent et qui sortent; par devant, une troupe de prisonniers fort proprement vêtus; plus loin, un chevalier couvert d'une riche armure et monté sur un cheval blanc. Qu'est-ce que ce chevalier? faut-il le nommer Philippe-Auguste ou Richard Cœur-de-Lion? Je n'en sais vraiment rien. Ne serait-ce pas quelque paisible écuyer de *Franconi*? et ce cheval aux jambes maigres et aux formes mal accusées, a-t-il donc jamais vu autre chose que des feux du Bengale? — Le *Trait de la vie de saint Louis*, raconté par M. Arsenne, et la *Levée du siége de Rhodes*, par M. Odier, sont fort inférieurs au tableau précédent, et la critique doit les passer sous silence. — M. Schnetz a peint la *Procession des Croisés autour de Jérusalem*; il a exposé aussi

Digitized by Google

dans la galerie le *Bon Samaritain moderne*. Pour comprendre et justifier le choix qui vient d'être fait de ce peintre par la quatrième classe de l'Institut, comme directeur de l'Académie de France à Rome, il convient de se rappeler les toiles remarquables qu'il exposait il y a plusieurs années et d'oublier, sans exception aucune, celles qu'il nous envoie aujourd'hui. Par bonheur, les portes de la chapelle Sixtine sont toujours ouvertes aux élèves de la *villa Médicis*, et les fresques de Raphaël, au Vatican, peuvent combattre avec avantage le mauvais exemple donné par M. Schnetz.

Les soldats de M. Larivière, à la *Bataille de Mons*, ne restent pas oisifs, et se chargent, au contraire, avec fureur; mais ils n'ont certainement pas l'audace des zouaves de M. Bellangé à l'attaque du *Téniah de Mouzaïa*. C'est un véritable combat où chacun fait son devoir; M. Bellangé sait faire manœuvrer ses troupes en général consommé, et je pense qu'il serait de toute justice de lui donner le commandement de la prochaine expédition.

Le *Combat de Krasnoë*, de M. Langlois, occupe dans le grand salon la place qu'occupait en 1836 la *Retraite de Russie*, de M. Charlet. Le même rang ne lui sera pas assigné, j'imagine, dans l'estime des connaisseurs. Mais pourquoi M. Charlet en est-il resté à ce beau début, et n'a-t-il pas communiqué à l'auteur, célèbre à juste titre pourtant, du *Combat de Krasnoë*, sa vigueur et la franchise étonnante de son pinceau?

Un tableau qui par son étrangeté et l'éclat de ses couleurs attire l'attention, c'est la *Promenade d'Héliogabale à Rome*, par M. Ch. Muller. Au milieu d'un peuple immense qui envahit les portiques, inonde le pavé triomphal jonché de fleurs, et se répand de tous les côtés avec de grands cris de fête, le voluptueux empereur s'avance sur un char traîné par des femmes nues. Des musiciens agitent devant lui des cymbales et jettent à pleines mains des roses; on respire une odeur de parfums qui enivre. Quelles mœurs! quelle épouvantable décadence d'une forte nation! Convient-il donc, sans prétendre affecter ici une ridicule sévérité, de nous présenter un pareil spectacle! Si M. Muller veut recommencer les *bacchanales* du peintre d'Anvers, qu'il nous fasse grâce de toutes ces lascives courtisanes, laides, efflanquées et amaigries par une hideuse débauche, dont le sourire est faux, dont les membres sont mal attachés et qui expliquent si bien la figure ennuyée de ce vil empereur; qu'il jette loin de lui ce clinquant, et qu'il nous donne, s'il le peut, les courtisanes de Rubens; seulement alors nous lui pardonnerons l'immoralité de son sujet. Quand M. Muller, se préoccupant moins de flatter le goût blasé du public, voudra appliquer la riche imagination qu'il possède et les splendides couleurs qui garnissent sa palette à retracer un sujet simple et mieux pensé, il deviendra un peintre distingué. Mais lais-

Digitized by Google

sons l'arbre épuiser ainsi sa sève trop abondante, il nous donnera ensuite des fruits d'un goût plus sûr.

C'est encore un jeune homme plein d'avenir que M. Couture. Il a exposé sous les noms de *Rêverie* et *Retour des Champs*, deux têtes d'étude touchées avec fermeté. Son *Enfant Prodigue* a d'excellentes parties; les muscles sont, je crois, trop marqués, mais la façon simple dont le sujet est abordé doit plaire. L'Enfant Prodigue, à demi nu, est assis : tout dénote en lui un profond accablement; à ses côtés passe un jeune homme avec sa maîtresse qui a un regard de pitié pour lui, comme tous les heureux. Le pauvre mendiant, la tête toujours inclinée sur sa maigre poitrine, comtemple ce couple avec envie. Le souvenir doux et triste, à la fois, des félicités passées se remue dans son cœur; l'orgueil chez lui lutte avec la honte, quand, après ce retour vers une vie joyeuse, son œil se pose sur ses haillons, débris d'un luxe effréné; « Misères de grand seigneur! misères de roi dépossédé! » comme dit Pascal. Le sujet choisi par M. Couture me servira de transition pour aborder la peinture religieuse.

Chaque année, on voit figurer au Salon un certain nombre de tableaux d'église. L'exposition actuelle en offre autant que les précédentes, et presque tous sont aussi peu dignes de remarque. Les changements introduits par les révolutions dans l'ordre social font comprendre l'abandon de cette route de l'art, si fréquentée jadis. Nous sommes bien loin du temps où les chanoines de Gand payaient six cents florins à Van-Dyck pour son *Saint-Augustin* en extase. Les tableaux de cette catégorie, commandés aujourd'hui par le gouvernement pour quelque pauvre église où l'humidité et la négligence doivent les détruire en peu d'années, sont rapidement exécutés, et le plus souvent par des peintres du second ordre. Ce n'est plus qu'une affaire de commerce. Cependant, il y a des exceptions qu'il serait injuste de ne pas mentionner.

L'*Assomption de la Vierge*, par M. Wachsmut, est traitée avec conscience: on peut lui reprocher certaines tendances à la rêverie des maîtres allemands; mais dans un semblable sujet, tant de fois traité, est-il possible d'être encore original? Les *Trois Vertus Théologales* de M. Louis ont été découpées dans des papiers de tenture, et appliquées ensuite sur un ciel bleu tendre; il n'y a pas à en douter. *Ruth et Booz*, de M. Joyard, le *Jacob* de M. Dumas, quelques autres qu'il est inutile de nommer, pour ne pas donner à cet article trop d'analogie avec le livret vendu à la porte, sont de faibles pastiches de M. Ingres. Les peintres florentins ont pu faire dans leur temps des corps grêles, souffreteux et sans vie, parce que l'art à cette époque était une lande inculte dont bien des points étaient à découvrir; aux jours où nous sommes, les imiter, c'est ne pas les comprendre.

Digitized by Google

Dans la *Mort de la Vierge*, M. Caminade a placé tous les personnages sur le même plan, comme dans un bas-relief antique; ce n'est pas dans une salle que le cadavre est déposé, mais dans un corridor étroit. Et puis, pourquoi un cadavre aussi jaune et décharné? La mort a-t-elle le pouvoir de défigurer ainsi le visage de la mère de Dieu? Le *Tobie* de M. Ed. Dubuffe a tout ce qui constitue un très médiocre tableau: incorrection, dureté et impossibilité pour le spectateur de comprendre ce que font ces tristes mannequins, affublés de ridicules vêtements. Ce serait être bien sévère pour l'*Annonciation aux Bergers*, de M. Cibot, que de la placer sur la même ligne, bien qu'elle ne sorte guère de la foule des peintures d'église. Le *Martyre de saint Polycarpe*, de M. Chenavard fait tort au *Christ présenté au peuple*, de M. Jouy, qui l'avoisine. La toile de M. Chenavard n'est pas sans mérite; c'est un coup d'essai qui fait concevoir de justes espérances. Il est fâcheux que grâce à la crudité des tons, la première impression lui soit défavorable. Que M. Chenavard jette les yeux un instant sur le tableau tant décrié de M. E. Delacroix, où les tons sont si harmonieux, et il comprendra ce qui lui manque. La *vision de sainte Thérèse*, de M. Glaize, paraît bien pâle et d'une exécution monotone, entre la *Sainte-Famille*, de M. Mottez, et le *Martyre de saint Adrien*, de M. Omer Charlet.

Pour en finir avec les sujets religieux, je ne parlerai plus que de trois peintres qui appellent la critique à des titres bien différents. M. Gué nous a offert dans son *Jugement dernier* le pendant de son précédent tableau. Aux sons lugubres de la trompette de l'archange qui, les ailes étendues, semble embrasser l'immensité, les morts sortent innombrables du tombeau pour comparaître devant Dieu. La fourmillière humaine est au complet. Après avoir vu ce tableau, on ne peut plus douter de la facilité de M. Gué; mais on l'étonnerait beaucoup sans doute, en lui disant que sa vue de l'*Église de Taverny*, et surtout les deux gracieux enfants qui se haussent sur leurs petits pieds pour cueillir un bouquet de noisettes aux murs d'un parc, valent mieux que toute cette sombre fantasmagorie. Maintenant que M. Gué nous a prouvé son flexible talent, qu'il revienne bien vite dans les champs et sous les pommiers fleuris qui lui ont tant de fois porté bonheur.

M. Steuben fait de la peinture religieuse à ses heures de loisir. Jamais aucun artiste n'a traité ce beau sujet: *Jésus-Christ sur le Calvaire*, avec plus de sans-façon, et n'est resté si fort au dessous de sa tâche. Quoi! cet homme aux cheveux épars, cet insensé qui étend les bras en avant comme prêt à trébucher, ce criminel que la vue du supplice épouvante, quoi! c'est là le Christ! Eh! si vous n'avez pas de foi dans le cœur si, comme les peintres nos maîtres, qui ne croyaient plus, vous ne savez pas vous élever par l'effort de votre volonté jusqu'à l'idéal, bornez-vous alors à nous retracer des bohémiennes, quelque

Digitized by Google

Esméralda dansant avec sa chèvre. Mais prenez garde, dessinez mieux ce corps de danseuse, ne le tordez pas à plaisir, qu'il puisse se tenir debout, et ne nous faites pas dire que vous ne comprenez pas mieux la fraîche création du poète, que vous ne compreniez tout à l'heure le plus dramatique et le plus sublime des récits de l'Évangile.

M. Gigoux, lui, n'est pas homme à tomber jamais dans de pareilles erreurs. Artiste intelligent, il ne permet pas à sa vive imagination de s'éloigner du chemin qu'il s'est tracé. Aussi y a-t-il beaucoup à admirer dans son *Martyre de sainte Agathe.* Le ton général de la *Sainte-Geneviève* est moins heureux. Le paysage bleuâtre du fond semble avoir déteint sur le visage de la sainte, dont l'expression est pleine de charme. Dans le *portrait de Sigalon,* M. Gigoux s'est trop souvenu de l'excellent bourgeois de Nîmes, et pas assez de l'illustre traducteur de Michel-Ange. M. Gigoux n'en est pas moins un peintre d'un véritable talent, et dont les productions méritent désormais d'être sérieusement appréciées par la critique.

III.

D'illustres suffrages ont accueilli les tableaux de M. Decaisne. Cette année, l'auteur de l'*Ange gardien* nous apporte l'*Adoration des bergers* et *Françoise de Rimini.* M. Decaisne est un de ces peintres penseurs qui s'inspirent volontiers des inspirations sublimes de la poésie, et aiment à traiter des sujets doux et tendres. Je ne parlerai que du second de ses tableaux. Il a choisi dans le mystique livre du Dante cette scène racontée au poète au milieu des enfers, et qui retrace dans ce monde de douleurs et de haines les joies ineffables de l'amour. Françoise de Rimini et son amant, assis l'un près de l'autre, lisent un livre de légendes : soudain, le livre reste ouvert sur les genoux, la voix qui lisait s'arrête, les regards distraits se sont confondus; tout a été oublié en un moment, et le jeune homme a déposé un baiser ardent sur les lèvres de sa belle compagne. Voilà le commencement de cet amour coupable, éternel, immense, qui ne doit même pas finir parmi les damnés. L'amour a rempli leur cœur; il n'y a plus place pour d'autres pensées!

Quel giorno più non vi leggemmo avante.

Le visage du jeune homme est bien; il y a une tendresse infinie dans son regard humide. D'une main il soutient le livre sur lequel s'entrelacent les doigts de la femme; de l'autre, il presse contre ses lèvres sa tête blonde. La figure de Françoise est moins bien réussie; l'incertitude répandue sur tous ses traits ferait presque douter de l'amour de son cœur; elle semble indifférente à ce qui se passe, et sa froide contenance n'est que l'affectation de la pudeur.

Digitized by Google

L'*Épisode de l'Histoire des Naufrages*, de M. Latil, est une bien triste histoire, et ce corps si blanc de femme, rudement repoussé par les vagues, attriste trop pour qu'on s'y arrête longtemps.

J'aime mieux oublier les sombres idées qu'il fait naître devant l'*Homère* de M. Leloir. La pureté des lignes, le coloris un peu terne, me choquent moins dans ce sujet antique, si calme et pourtant si élevé. Le divin vieillard tient sa lyre et va chanter; autour de lui les bergers de la vallée se groupent et écoutent religieusement l'aveugle inspiré. Deux jeunes filles debout attachent sur lui des regards où se peint la plus touchante rêverie. Mais déjà le poète a commencé:

> Salut! venez à moi de l'Olympe habitantes
> Muses; vous savez tout, vous déesses; et nous
> Mortels, ne savons rien qui ne vienne de vous.

Je dis adieu à ces belles filles si attentives à la douce voix d'Homère, et tout en récitant à voix basse l'*Aveugle* d'André Chénier, je m'arrête devant les *Chasseurs bas-bretons* de M. Leleux. Une touche franche, du naturel, un excellent coloris : telles sont les qualités qui ont valu de justes éloges aux premières toiles de M. Leleux, et qui se retrouvent dans celle-ci.

On préfère en général le *San-Felice* aux trois autres tableaux de M. Granet. Dans le *Pape Honorius III*, principalement, l'exécution est trop hâtée; on reconnait cependant sur chacune de ces toiles la main habile du célèbre auteur de la *Mort du Poussin*. Personne mieux que M. Granet n'entend la juste distribution de la lumière, personne ne sait produire d'aussi grands effets avec autant de facilité. Jamais rien de mesquin chez lui, mais une vigueur, presque grossière quelquefois, qui atteint sûrement le but proposé. Dans tous ses tableaux, qu'il prodigue sans compter et sans s'épuiser, quelle verve continuelle, quelle hardiesse de pinceau! M. Granet comprend à merveille les triviales vérités de la vie monastique; c'est l'historien des mœurs de couvent, dont Lesueur est le poète. Son œuvre est un récit complet de cette vie nonchalante et rude tout ensemble. M. Jacquand fait des moines aussi; mais les moines de M. Jacquand ont des robes trop neuves, il y a du velours sur leurs tables; ces moines-là sont des gens du monde, comme vous et moi, qui se sont affublés de robes brunes pour se distraire, et qui s'en débarrasseront au plus vite. Ils attendent que vous ayez tourné les talons pour jeter le froc aux orties. M. Jacquand fait admirablement les étoffes, et me semble fort enclin à oublier le principal pour l'accessoire, le corps qui agit et remue pour l'habit qui le recouvre. Les flamands, dont M. Jacquand rappelle le fini, ne se préoccupaient-ils pas d'abord de l'expression des têtes avant de songer à ces gracieux détails qu'ils savaient rendre avec une inimitable perfection? Pour être juste avec lui

Digitized by Google

je citerai sa *Dispense de Carême* et son *Après-Dinée*, où la raillerie, fort peu mordante d'ailleurs, se joint à l'envie de faire rire. Ce n'est pas là cependant le rire franc et joyeux de M. Biard; de retour de son pénible voyage au Spitzberg, il a conservé le privilége d'exciter l'hilarité de la foule. Voyez sa spirituelle ébauche du *Gros Péché*, comme on s'attroupe autour, pour contempler la face épouvantée de cet excellent prêtre, que le tambour-major du régiment en garnison dans la ville met dans la confidence de ses lourdes fautes! La *Chasse aux rennes*, la *Cascade de l'Eyanpaikka*, la *Tente de Lapons*, la *Pêche aux morses*, etc., sont d'intéressants souvenirs de mœurs et de contrées encore inconnues; ces toiles ont donc un double intérêt pour nous. Il est facile cependant de s'apercevoir que M. Biard s'est borné à transcrire fidèlement les croquis de son album, sans trop se soucier de la composition de ses tableaux. Ce reproche s'adresse surtout au *Pasteur Laestadius*. Toujours est-il qu'on doit le féliciter d'avoir si bien profité de son voyage.

Je n'en dirai pas autant de M. Pingret, qui nous a rapporté de Naples de bien étranges costumes: quel besoin d'aller chercher si loin la nature italienne, pour la rendre de cette façon et avec si peu de vérité! Ce ne sont pas là le moins du monde les *bottege* où le Napolitain s'accoude; le *Départ pour Castellamare* est une copie inexacte, et cet *Acquajuolo*, qui vend un verre d'eau glacée à une femme de Procida, n'a jamais, j'en suis bien sûr, traversé la bruyante rue de Tolède. M. Pingret, qui retrace avec un talent convenable des scènes populaires parisiennes, a échoué complètement devant ce caractère italien plein de mélancolie et de grandeur. Je dois ajouter qu'il a été mieux inspiré dans sa *Vue du chœur de Saint-Effre-Nouveau, à Naples*. Les *Vendanges à Amalfi*, par M. Naigeon, ont le même défaut que la plupart des études de M. Pingret; c'est encore un de ces tableaux qui ne rappellent en rien les modèles, et où l'on regrette de remarquer des allures fausses et théâtrales. Les *Femmes Romaines à la fontaine*, de M. Xavier Dupré, et la *Conversation Italienne*, de M. H. Winterhalter, sont deux agréables compositions, traitées avec finesse et vérité. Les scènes italiennes sont toujours en grand nombre aux expositions, on pourrait en remplir une galerie entière. Nous avons cette année un long récit des mœurs de ce pays du soleil, où les citronniers fleurissent, comme disait Mignon dans son poétique langage. A propos de Mignon, M. Trois Vallet a traduit d'une manière bizarre et malheureuse, selon moi, la mélancolique figure du roman de Goëthe. Je ne retrouve plus la douce Mignon dans cette grosse jeune fille, costumée en homme et coiffée d'un large chapeau à plumes, comme une hardie musicienne du Valentin. J'aime bien mieux l'admirable traduction de M. Ary Scheffer. — Dans ses *Scapulaires*, M. Lemasle nous a rendu l'une des chapelles de l'église du Pausilippe. M. Bard, ayant à représenter la *Place de Saint-Pierre*, au

Digitized by Google

moment où le pape paraît au balcon et donne sa bénédiction au peuple assemblé et courbé devant lui, a trouvé très spirituel de garnir les premiers plans de quatre à cinq groupes d'aimables voyageuses arrivées la veille de Paris. Les chapeaux de satin de ces dames, leurs mantelets garnis de dentelles, et les habits noirs de leurs maris font un assez vilain effet. Que M. Bard nous permette de lui dire qu'on pouvait se tirer plus heureusement d'affaire.

Les peintres qui traversent continuellement l'Italie se bornent presque tous à en rapporter des souvenirs vagues et sans caractère. D'où vient donc cette uniformité? Et pourquoi se contenter de nous représenter deux ou trois femmes et autant d'hommes causant sous les treilles ou auprès d'une fontaine, au lieu de chercher à écrire sur sa toile quelque chapitre toujours ignoré de l'histoire des mœurs populaires? Que de scènes calmes et originales on a chaque jour sous les yeux! Comment donc se fait-il que Léopold Robert soit une exception?

J'étais, il y a un an, dans la petite ville d'Assises, comprise dans la délégation de Pérouse. J'achevais de transcrire quelques notes sur les peintures du cloître que je venais de visiter, et, comme la chaleur était excessive, j'avais fermé les persiennes. J'entendis tout à coup du bruit dans la rue et les accords pressés d'une joyeuse musique; j'ouvris la fenêtre, et j'aperçus une foule d'hommes et de femmes de la ville, qui descendaient la rue en bon ordre, portant sur la tête de grands paniers ou des vases de métal aux flancs élargis. Les femmes étaient revêtues du costume romain, grave et brillant; les jeunes gens avaient la veste sur l'épaule, la culotte de velours, et la boucle d'acier au genou. En avant marchaient deux forts garçons de quinze ans, qui jouaient de la guitare, et entre eux, une ravissante fille du même âge frappait sur un tambour de basque. A chaque instant, des voix fraîches répondaient aux trois musiciens. La rue était en pente, et le cortége s'avançait rapidement; bientôt, je l'aperçus au dessous de moi dans la vallée. C'était un charmant spectacle, et je ne pouvais en distraire mes regards: à droite, on remarquait la route de Rome, passant par Spolette; à gauche, les montagnes bleues de Perugia et les premières terres de la Toscane; sur le premier plan, les arcades du couvent de Saint-François et les maisons d'Assises, qui couvraient les flancs de la montagne; en face, cette foule aux vêtements éclatants qui faisait monter jusqu'à moi des fragments d'harmonie. Quand je demandai ce que signifiait ce cortége, on me répondit que c'était une troupe de pauvres gens du bourg qui allaient travailler à la reconstruction de Sainte-Marie-des-Anges, dont je distinguais les blanches murailles. Cela avait lieu ainsi chaque jour; on se rendait à la même heure, en chantant, au travail; c'était la fête de toute la semaine, une fête habituelle, qui n'en était pas une et n'avait que moi pour spectateur étonné. Deux jours plus tard, un dimanche,

Digitized by Google

je me trouvais près de là, à Foligno. A cause de la solennité du jour, les marches de l'église, les dalles des rues et de la *piazza grande* avaient disparu sous une épaisse couche de branches d'arbres et de fleurs. Les portes de l'hôpital étaient ouvertes, et tout passant en faisait le tour en silence. La salle, sombre, asile des souffrances humaines était garnie de rameaux comme les rues, ce qui lui donnait un air de bonheur. Des enfants, les cheveux tombant sur les épaules, entraient à tout instant, portant dans leurs petits bras des fleurs qu'ils répandaient sur les lits des malades, au grand contentement de ceux-ci. Je regrette qu'un peintre ne se soit pas trouvé à ma place; il se serait souvenu de ces deux scènes gracieuses, empreintes de tant de poésie, qui n'ont jamais été retracées et qui révèlent si bien pourtant les habitudes de la vie italienne.

Je rentre au Salon, et je remarque *la Convalescence*, de M. Destouches, qui ressemble à ces comédies sentimentales où l'on pleure plus qu'on ne rit. On ne se sent guère ému devant ce jeune militaire, maigre et pâle, que soutient une jeune fille, pendant que les deux mères lèvent les yeux au ciel et semblent deviner une union prochaine. *La Rosière* et *les Adieux de la nourrice* ont de la distinction, et il se pourrait que Mlle Adèle Ferrand, qui en est l'auteur, fît oublier bientôt M. Destouches et lui enlevât ses derniers admirateurs. M. Tony Jahannot est toujours le même; sa *Sieste* est une délicieuse vignette.

M. Geffroy a eu une heureuse idée qui fera la fortune de son tableau. Il a réuni dans un même cadre les artistes de la Comédie Française, aimés du public. Il a donné à chacun d'eux, avec une juste mesure et un goût qu'on ne saurait trop approuver, la place qui lui convient: Célimène préside l'assemblée, Célimène qu'il ne nous est plus donné d'entendre; Émilie est sur le même rang, sévèrement drapée dans sa tunique romaine; de l'autre côté, que de gracieux visages! Chérubin, Rosine et la joyeuse Marinette du *Dépit amoureux*; Richelieu se penche à l'oreille de l'aimable président et lui raconte quelque mordante satire de la cour; Figaro a toute la gaîté de ses folles journées, on croit entendre la rude voix de l'africain Iacoub, et dans un coin Philippe II étudie le spectacle qu'il a sous les yeux. J'ai lu dans un compte-rendu de l'exposition que M. Geffroy avait eu tort de donner des costumes de théâtre à ses personnages. Je ne pense pas que ce reproche soit fondé, et je sais gré au peintre de m'avoir montré les sociétaires de la Comédie Française dans leurs rôles toujours applaudis. J'aime encore mieux le talent du comédien que son visage.

Les figures des petits pêcheurs dans l'*Attente*, de M. Aug. Delacroix, ont trop d'analogie les unes avec les autres; mais comme elles sont vraies dans leur tristesse! Les chevaux de ses *Contrebandiers Anglais* sont faits avec assez d'habileté pour inspirer des craintes sérieuses à

Digitized by Google

M. de Lansac, qui a peint avec sa verve ordinaire *Napoléon suivi de ses généraux*. — M. Lépaulle soutient avec bonheur sa réputation : la *Scène du Déluge* est facilement exécutée. Le souvenir du *Quatrième acte de la Favorite* me plairait assez, si Mme Stolz n'était enlaidie à plaisir; Mme Stolz a le droit de se fâcher sérieusement, et je ne vois pas trop ce que M. Lépaulle aurait à alléguer pour sa défense.—Sa *Bacchante surprise par un Satyre* me fait songer à la *Léda* de M. Riesener. Le ton de cette peinture est excellent, les chairs sont traitées franchement; l'auteur est en bon chemin. *Esméralda enfant*, par M. Grund, le *roi Candaule* de M. Boissard, méritent qu'on les distingue. Je passe sous silence l'*Amour des Fleurs*, de M. Lécurieux, qu'on a trop vanté.

Comme rivaux de M. Biard, je mentionnerai M. Gros-Claude, dont les trois commères font perdre toute gravité, et M. Guillemin pour sa *Victime d'une Nouvelle intéressante*. M. Eug. Lami est un peintre fashionable qui s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une dangereuse besogne, à savoir, d'habiller à la dernière mode une trentaine de jeunes et jolies femmes. J'affirme à M. Lami que plusieurs dames élégantes n'ont rien trouvé à redire à ses robes et ont déclaré ses chapeaux irréprochables. C'est un grand éloge. Son *Entrée de la duchesse d'Orléans aux Tuileries*, est un tableau rose et frais qui aura le mérite, dans cinquante ans, de rappeler avec exactitude les costumes de l'an 1840. Le *Maître d'Ecole*, de M. de Loos, atteste de la patience et un pénible travail; il s'en faut pourtant que le maître d'école d'Adrien Ostade soit égalé. Quant au *Joueur d'Echecs* de M. Meissonnier, c'est un vrai chef-d'œuvre, dignement apprécié par le public. Gabriel Metzu n'a rien fait de mieux.

Pour ne pas empiéter sur l'espace que je destine aux paysagistes, je citerai, sans m'y arrêter davantage, le *Mozart et le Clément XIV*, de M. Jules Laure, et les *Bergers émigrants*, de M. Loubon. M. Wattier continue avec la même finesse son éternel pastiche de Watteau. Je me garderai bien d'oublier le *Chevalier d'Assas*, de M. Rioult, qui est touché hardiment, et le *Saint-Louis*, de M. de Jonquières. M. Alfred Arago débute avec bonheur; qu'il nous donne bien vite un pendant à son *Charles-Quint au couvent de Saint-Just*.

Il est inutile de parler de M. Robert-Fleury à ceux qui ont parcouru le Salon. Ses trois toiles font fureur et on court tout d'abord les voir. Cet empressement extraordinaire est justifié par le talent réel du peintre, qui, longtemps incertain dans sa manière, est enfin arrivé. La *Scène d'Inquisition* obtient la vogue; ce n'est qu'après de pénibles efforts qu'on parvient à la voir. Un homme revêtu seulement d'une chemise et les bras liés, est couché au fond d'un sombre cachot. Ses jambes sont retenues au dessus d'un brasier ardent par une poutre épaisse qui l'empêche de les agiter. Le bourreau, impassible, s'occupe de son ministère; la figure du patient est contractée par la douleur; un moine écrit les

Digitized by Google

aveux qui lui échappent et semble deviner ce que les lèvres du malheureux vont murmurer. Plusieurs inquisiteurs attendent en silence. L'ensemble de ce tableau est parfait. Au *Michel-Ange et Urbino* je préfère *Benvenuto Cellini* dans son atelier. Le grand orfèvre, le menton appuyé sur sa main, est absorbé dans une profonde méditation. Des vases qu'il achève de ciseler sont épars sur la table; sa grande épée de combat est suspendue derrière lui. Que M. Robert-Fleury continue, et nous n'aurons bientôt plus à envier les maîtres de la Hollande. L'*Enfance de Ribera*, de M. Baron, est un petit cadre ravissant; quelle vie heureuse mènent ces bons Espagnols dans ce frais jardin, étendus à l'ombre près du ruisseau qui court à travers le gazon, ou assis sur les marches de la terrasse!

A voir dans quelle proportion s'élève chaque année le nombre des portraits, on est fondé à conclure que l'exposition entière, après un certain laps de temps plus ou moins long, appartiendra aux portraitistes. A Dieu ne plaise que cette prédiction se réalise! — Malgré le chiffre effrayant des tableaux rangés dans cette catégorie, ceux qui méritent une mention particulière étant fort peu nombreux, quelques lignes suffiront pour les analyser.

M. F. Winterhalter a détrôné M. Dubufe, qui avait autrefois le privilége exclusif de retracer les augustes visages des princes de la terre. Rien de plus rose, de plus sémillant que son *Portrait en pied de la duchesse de Nemours*. C'est une production où le satin, les dentelles, les touffes de fleurs, le cadre délicieux de verdure qui enferme ces richesses du luxe, veulent être admirés tour à tour. M. Dubufe, dont les femmes ont défendu la renommée contre les sévérités de la critique, peint toujours avec le même acharnement. Le nombre des demandes qui lui sont faites est, je pense, de plus en plus considérable, à en juger par la rapidité avec laquelle il brosse ses toiles, se contentant d'une vive ébauche. Van Dyck aussi peignait des rois; il était sollicité de toutes parts, et pourtant il n'a laissé que des chefs-d'œuvre. Les autres grands artistes ont fait de même; et Raphaël, qui peignait Léon X, et Holbein, qui peignait Érasme et Thomas Morus, ces rois de l'intelligence, et le vieux Tiziano Vecelli qui peignait l'Arétin. Mais ces hommes-là possédaient à un haut degré ce qui se retrouve rarement sous le front des peintres de notre époque, l'amour de leur œuvre et la pensée de l'avenir; ils avaient encore dans le cerveau une toute petite chose qu'il devient assez difficile de rencontrer, le génie.

Pourquoi M. Duval-le-Camus s'est-il contenté de quelques portraits? Que de charme et d'esprit dans ce *Rendez-vous de Chasse* qu'il exposait l'autre année!

Il y avait une fois un roi et une reine qui régnaient en Danemarck; ils choisirent M. Court pour perpétuer le souvenir de leur couronne-

Digitized by Google

ment. Le tableau de M. Court prouve d'abord qu'il n'y a pas un seul fabricant de bas de soie en Europe qui puisse entrer en concurrence avec lui, ensuite que le roi de Danemarck tient son sceptre à merveille et sait trôner en homme qui n'a jamais fait autre chose pendant toute sa vie. Son *Paysan Russe* est une énorme plaisanterie qui obtient le succès d'une charge de Biard. M. Court s'efforce de faire oublier qu'il était, il y a quelques années, un peintre d'histoire d'un talent remarquable. Vous verrez qu'il y parviendra.

M. H. Scheffer a exposé les portraits de MM. Lemercier et Casimir Delavigne. Le peintre a donné à ce dernier une figure inspirée, on dirait un poète. M. Delavigne un poète! quelle grave erreur! L'auteur de la *Popularité* est tout simplement un homme de beaucoup d'esprit qui fait des vers, ce qui est bien différent. Dans le portrait de M. Berryer la couleur me déplaît, mais ce tableau se distingue par une excellente étude du modelé. Je remarque un bon portrait de M. Derigny, et deux portraits de M. L. Boulanger, qui ne sont pas certainement ce que l'artiste a fait de mieux. Il prendra une autre fois sa revanche.

M. Hipp. Flandrin est un portraitiste sérieux, travaillant avec conscience. Sa tête de femme est, sans contredit, la meilleure production de cette année. Le dessin en est irréprochable, le style sévère, l'exécution ne laisse rien à désirer, la couleur seulement est un peu sourde. Les qualités précieuses de M. Ingres se rencontrent ici, et ses défauts ne sont pas exagérés comme dans les toiles de M. Amaury-Duval, à qui il faut bien reconnaître toutefois un véritable talent. Qu'il nous épargne dorénavant l'ennui de contempler ces têtes d'êtres célestes, dont les chairs ont la dureté du bois, et dont la vraie place est marquée dans l'un de ces livres de légendes qu'on montre aux curieux à la bibliothèque du Vatican. Au Salon d'aujourd'hui, et donnée comme étude, la *Tête d'Ange*, exposée sous le n° 26, est ridicule et ne signifie absolument rien.

M. Etex vient après. Le mauvais côté du talent du maître est déjà plus apparent. M. Chassériaux est tout au bas de l'échelle. Le *portrait de M. Lacordaire*, qu'il a rapporté de Rome, rappelle aux nombreux visiteurs du Salon que ce rude Dominicain est un grand orateur. Il n'y a pas deux mois, il s'écriait à Notre-Dame, accompagnant ses paroles d'un geste énergique : « Un peuple, c'est un apôtre! un peuple, c'est un martyr! » Quand donc laissera-t-on continuer dignement à la France son apostolat? Nous avons encore de M. Chassériau, une femme, Mme de L. M., habillée de blanches dentelles. Est-il donc possible que ce portrait soit ressemblant? Quelques personnes qui passaient en même temps que moi dans la galerie ont cru reconnaître Debureau. Je suis confus d'avoir répété une pareille grossièreté, et je n'accepte pas la responsabilité de cette inconvenante critique.

Digitized by Google

L'artiste a deux écueils à éviter, deux écueils entre lesquels il navigue sans cesse. Quand Charybde est évité, Scylla se montre, et attend sa proie. Il faut redouter la mode autant que la facilité dangereuse. Que de génies étouffés dans des sentiers écartés où jamais personne ne suivra leurs traces, pour avoir sacrifié aux fantaisies du public, qui demande du nouveau, au risque d'avoir du mauvais. Les œuvres de cette sorte, jeunes la veille, attristent le lendemain. Elles ont vieilli en une nuit. Le philosophe Montaigne disait : « Le temps attache plus de rides à l'esprit qu'au visage. » Ceci s'adresse aux imitateurs de M. Ingres.

Les portraits envoyés par M. Hornung méritent l'accueil indifférent des connaisseurs. On est effrayé quand on en vient à calculer le temps employé à un aussi minutieux travail. Que M. Hornung se persuade donc que la peau de l'homme n'est pas du parchemin. Les deux Savoyards, exposés sous ce titre : *Plus heureux qu'un roi*, sont traités avec la même exactitude; c'est montrer une complète ignorance des lois rigoureuses de l'esthétique.

Je ne veux pas passer devant les miniatures de Mme de Mirbel sans les nommer. Les aquarelles de Mlle Anaïs Colin sont fines et gracieuses. J'indiquerai aux amateurs de ces délicates peintures, les portrats de Mme Rouchier-Jaser, qui a rendu heureusement la rêveuse figure de la spirituelle comtesse de J.—Les enfants de Mlle de Lacépède sont toujours les plus charmants enfants qu'on puisse voir :

Beaux, frais, souriant d'aise à cette vie amère,

pour parler le langage d'un aimable poète, qui est aussi un critique remarquable.

IV.

Le paysage tient le premier rang au Salon. Les paysagistes, artistes habiles, amoureux de la forme, ont le pas sur les peintres d'histoire. Il est évident que la postérité adoptera les œuvres de MM. Cabat, Corot, Calame et Marilhat, et leur accordera une véritable admiration. Voici pourtant ce qu'on pourrait dire de plusieurs d'entre eux : Un paysagiste se fait une nature à lui ; il la sait par cœur; ses arbres sont toujours les mêmes, sa palette ne varie jamais. En changeant de lieu, ne pensez pas qu'il ait recours à d'autres couleurs, qu'il s'inspire des travaux des maîtres qui ont retracé cette nature avant lui, qu'il se pénètre bien du spectacle qui lui est offert ; il va porter sous ce nouveau ciel, ses terrains, ses arbres, ses nuages. Croit-on que l'art ait beaucoup à gagner à ces éternelles redites, à ces récidives habiles, si l'on veut, mais qui deviennent bientôt un exercice manuel que l'artiste accomplit presque les yeux fermés et la pensée ailleurs. M. Thuillier, par exemple, fait ainsi ; il est imité par MM. Coignet et Lapito. La *Vue du golfe de*

Digitized by Google

Salerne, du premier, décèle une prodigieuse habileté, et je ne veux pas dire de mal du *Pâturage* et de la *Vue prise aux environs d'Orbitello* des deux autres.

M. Lepoittevin est un habitué de nos ports de mer; mais les ports de mer de M. Lepoittevin existent à peu près autant que les gazons de Boucher : l'un faisait les arbres bleus, l'autre fait les rochers violets et la mer rose; voilà toute la différence. Comment ne pas être désarmé cependant par cet éclat, par ces rayons dorés qui font étinceler les voiles. M. Lepoittevin a été menacé, dit-on, de cécité; son *Golfe de Naples* nous rassure. Si ce peintre ne s'est jamais beaucoup soucié de rendre exactement la nature, que dire de M. Van Gingelen qui l'imite de façon à tromper les plus habiles. Se corriger, penser à mieux faire, étudier attentivement quand la popularité est déjà conquise, tout cela prend du temps, et à quoi bon? Un roué de génie disait à la cour corrompue d'Auguste : *Nonumque prematur in annum*. Ce poète Horace était un grand sot. N'est-ce pas que c'est là votre opinion, M. Gudin, vous qui exposez dix-huit marines, et qui en exposerez quarante l'an prochain, pour ne pas faire attendre ceux qui vous les commandent? Et M. Gudin ne manque pas à sa parole, et ses marines seront livrées au jour fixé. Il y a telle petite toile de lui qui représente, au dire du livret, l'attaque de deux vaisseaux, et où la scène se passe derrière un gros nuage de fumée. Cela peut être très vrai, mais à coup sûr le spectateur n'y trouvera pas son compte. Quel déplorable abus c'est faire là d'un magnifique talent! Au reste, M. Gudin a tracé de poétiques pages, et quand il voudra laisser le métier pour songer à l'art, nous pourrons compter sur lui comme sur l'un des plus illustres successeurs d'Albert Cuyp et de Van de Velde.

Venise est la ville choisie par M. Joyant. J'ai vu au palais Correr, à Venise, plusieurs toiles du Canaletti qui ne valent pas les siennes. Il n'a jamais fait qu'un seul tableau, mais il le fait bien ; il reproduit avec grâce la tristesse de la ville des doges, ses balcons délicatement sculptés, les trèfles de ses fenêtres, ses escaliers de marbre, et jusqu'aux pieux bariolés plantés dans les canaux. Pourquoi donc donne-t-il à ses pauvres Vénitiens les costumes du XVIIIe siècle? Pourquoi ne pas laisser aux gondoliers leur veste à fleurs, et aux pêcheurs du quai des Esclavons leur manteau de drap brun? Une autre inexactitude que M. Joyant commet à dessein, c'est de jeter des étoffes de couleurs éclatantes sur les gondoles; or, toutes les gondoles sont noires, et cela sans exception. Il faut bien lui pardonner ce petit mensonge en faveur de son chaud coloris. En somme, ses deux vues du *Pont du Rialto* et de l'*Église des Frari* ne sont pas inférieures à ses autres tableaux. M. Wyld est le rival de M. Joyant; lui aussi parcourt Venise, s'emparant de tout ce que le premier a négligé. Or, comme il n'y a pas une seule vieille muraille qui

Digitized by Google

ne soit à peindre, M. Wyld est loin d'avoir fini. Sa *Porte della Carta* rend faiblement l'inimitable beauté du modèle. On regarde beaucoup son *Départ des Israélites pour la Terre-Sainte*.

M. Danvin réussit mieux dans les petites toiles que dans les grandes; on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les *Bords de l'Allier*. M. Mercey est un infatigable voyageur, tantôt au nord, tantôt au midi. Ses vues du *Lac de Trasimène* et de *Fariolo sur le lac Majeur* sont exactes, et, ce qui vaut mieux, pleines de verve. M. Verboeckhoven a fait *des moutons* d'un fini incomparable. M. Marilhat, avec ses *Souvenirs de Beyrouth* et ses *Ruines grecques*, maintient son rang parmi nos quatre à cinq meilleurs paysagistes. Il y a quelque chose de trop vague chez M. Diaz; de près, on ne distingue rien à sa *Fuite dans le désert* ; Abd-el-Kader, qu'on croyait saisir, a disparu. En l'absence de M. Decamps, nous avons M. de Chacaton, qui nous conduit aux *Environs de Marsala*. La Normandie, avec ses pommiers et ses fraîches prairies, et ses enfants couchés tous de leur long dans les hautes herbes, et ses marchés agités, n'a pas de meilleur interprète que M. Flers. M. Wickenberg ajoute encore à sa réputation incontestée : son *Effet d'Hiver* réunit tous les suffrages. M. Huet, paysagiste studieux, n'a pas réussi complétement. Dans la *Rade de Nice* les arbres sont confus, les plans sont mêlés; le *Torrent en Italie* est préférable.

Je ne prétends pas décider entre les *Bûcherons* de M. Cabat, la *Vallée d'Ausasca*, de M. Calame, *Démocrite et les Abdéritains*, de M. Corot, trois paysages admirables. La peinture de M. Cabat est tranquille, naturelle ; M. Calame, en véritable enfant des montagnes, aime les torrents, les sapins au noir feuillage et le pittoresque chaos de quelques cantons de la Suisse. Sa nature est plus animée que dans les toiles de son maître, M. Diday, qui, dans sa *Vue d'un Glacier*, a peint des blocs de granit avec une adresse surprenante. Après avoir regardé les productions sorties de mains si savantes, il devient impossible de s'arrêter devant les mystérieux et très réguliers paysages de M. Paul Flandrin. Que signifie, après tout, un paysage avec des arbres de fantaisie, un gazon impossible et des rochers cotonneux ? C'est insulter la nature que de faire autrement qu'elle.

Le *Lac de Saint-Barthélemy*, de M. Posé, est d'une grande transparence. M. de Laberge est un paysagiste scrupuleux et remarquable : voyez plutôt son *Effet de Soleil*, n° 503. M. Soulès, dont les aquarelles sont aussi recherchées aujourd'hui que celles de M. Hubert, a trouvé d'heureuses inspirations dans les Pyrénées et aux bords du Rhin. Le travail de MM. Dauzats et Siméon Fort, sur nos campagnes d'Afrique, est un éloquent plaidoyer pour la conservation de l'Algérie. Après tant de fatigues et de sang répandu, comment abandonner sans honte et sans regrets une si précieuse conquête !

Digitized by Google

Le gigantesque paysage historique de M. Rémond est d'une exécution hardie. Quelle tristesse infinie dans la *Campagne de Rome* de M. Aligny ! tout est vrai et saisissant ; on croit reconnaître les divers accidents du terrain. Cette femme est bien placée ainsi, debout et immobile, sur le char rempli de foin ; voilà bien le pas mesuré des buffles, foulant d'un pied indifférent quelque fragment de pavé triomphal ; et cet enfant, à demi nu, qui les conduit gravement et en silence vers la ville. On est ému par cette grandeur muette, par cette image d'une souveraineté morte.

La *Madone* de Raphaël, par M. Desnoyers, la *Sainte-Cécile* de M. Delaroche, par M. Forster, et les *Pêcheurs* de Léopold Robert, par M. Prévost, sont à peu près les seules gravures qu'il importe de mentionner. D'ailleurs, comme les estampes exposées sont déjà, pour la plupart, connues de tout le monde, il n'est pas nécessaire de s'y arrêter plus longtemps. Je citerai encore, avant de descendre à la salle des sculptures, les travaux d'architecture envoyés par MM. Lenormand, Travers, Thierry et Hittorf. M. Morel-Fatio a hérité du pinceau de Joseph Vernet. Que M. Morandon de Montyel me pardonne de n'avoir pas encore signalé ses *Souvenirs de Bade*. Je m'avoue coupable aussi envers M. Rouillet et M. Troyon, dont le *Tobie* se recommande par de précieuses qualités. Je regrette de ne pouvoir que nommer la *Nature morte* de Mlle Élise Journet et les paysages à l'eau-forte de M. Bléry. M. Jadin est devenu définitivement grand-veneur ; il nous initie aux mystères de la chasse et nous en déroule avec succès les scènes dramatiques.

La statuaire se meurt parmi nous ; l'indifférence du public augmente pour elle chaque jour. Tandis que les galeries qui contiennent les tableaux se remplissent de monde, cette salle sombre et humide où sont rangées les statues reste déserte. N'avons-nous donc plus de grands artistes qui sachent tailler la pierre, pétrir l'argile et ciseler le marbre? Mais les noms de David, de Pradier et de plusieurs autres sont connus de tout le monde. D'où vient la froideur de la foule? A quoi tient ce mépris qu'on affecte pour un art qui brilla d'un si vif éclat? La sculpture, il faut bien l'avouer, convient mal à nos mœurs bourgeoises, étroites et sans grandeur ; elle a besoin pour vivre du luxe des républiques puissantes ou des brillantes monarchies. Rome élève des tombeaux à ses papes, Florence à ses ducs, Venise à ses capitaines. Un peintre de génie peut se passer de la protection des riches, un sculpteur pauvre ne peut faire de même. Qu'on soit Raphaël, un morceau de toile, quelques couleurs et un pinceau suffiront pour peindre la *Transfiguration* ; à Michel-Ange, pour créer son *Moïse*, il faut l'énorme bloc de marbre de Carrare, dont le transport est coûteux et difficile. Si ceux qui sont chargés de protéger les arts au nom de la société n'y prennent garde, les sculp-

Digitized by Google

teurs de ce temps-ci s'éteindront sans avoir formé d'élèves. Comment alors écrire dignement sur nos places publiques les plus glorieux passages de notre histoire? Comment transmettre à la postérité les traits vénérés des hommes dont la renommée est universelle?

Voici un grand peintre que M. Etex s'est chargé de nous représenter: Géricault, couché sur sa tombe, se soulève péniblement; la main affaiblie laisse échapper son pinceau, ce pinceau qui a tracé de si belles choses; son visage exprime la tristesse, le découragement et les atteintes du mal. Sur le socle, un bas-relief en bronze rappelle cette toile qui fit la gloire de Géricault, le *Naufrage de la Méduse*. Le bas-relief est bien rendu; une sculpture achevée et délicate comme celles qui ornent les portes de San-Giovanni, par Ghiberti, ne pouvait convenir: ici, les contours sont moins arrêtés; on se souvient involontairement du tableau.

Icare essayant ses ailes, statue en bronze, a de la légèreté. M. Grass a exposé aussi les portraits de MM. Émile Souvestre et L. Batissier, qui ne manquent pas de mérite. Le buste de M. Ambroise Thomas, par M. Oudiné, est d'une ressemblance parfaite; les cheveux sont rejetés en arrière avec naturel et découvrent un visage habilement modelé. Je reconnais le large front du jeune compositeur, l'auteur applaudi de tant de créations gracieuses et poétiques.

Que nous veut cette grande femme éplorée qui tient une coupe vide? M. Jouffroy nomme cette femme la *Désillusion*. J'y consens, mais j'ignore absolument pourquoi il a choisi ce nom-là plutôt que tout autre. On peut raconter dans un livre les douleurs que fait éprouver à un cœur la perte de ses illusions et de tous les rêves qu'il poursuivait; c'est une délicate analyse qui demande un grand talent; mais prétendre écrire cette longue et difficile histoire sur un morceau de marbre, cela ne saurait être; les limites de la statuaire ne sont pas aussi étendues. Ne voyez-vous pas que votre résumé est incomplet, que vous nous proposez une énigme dont il nous sera impossible de trouver le mot, et que, convaincus de cette impossibilité, nous passerons devant votre œuvre avec indifférence.

Sous le ciseau de M. Pradier, le marbre devient de la chair. Les statues de M. Pradier sont des courtisanes fières de la beauté de leur corps, et qui ont sur les lèvres les sourires et les voluptueuses paroles de l'amour. Son *Odalisque*, coquette, hardie et rusée, doit ressembler, j'imagine, à cette Romaine Galla, dont parle Martial, et qu'il accusait, lui, le poète capricieux et ennuyé, d'être trop prompte à donner son amour:

Galla, nega; satiatur amor, nisi gaudia torquent.

Je n'aime pas la pose de l'odalisque: repliée ainsi sur elle-même, elle paraît lourde: les hanches surtout semblent bien fortes. Cette femme

Digitized by Google

est charmante, mais d'une beauté trop vraie. Je préfère le profil grec de la *Nymphe Arnina*, de M. Bartolini. La nymphe de l'Arno est une jeune fille naïve qu'un rien doit effrayer : que le vent siffle en passant à travers les branches, que l'oiseau agite les feuilles en retournant à son nid, peureuse, elle ira se cacher entre les saules; mais déjà cependant, femme par le cœur, comme la vierge de Virgile, « elle voudra auparavant être aperçue. » Les bras sont bien attachés; le modelé des jambes mérite des éloges. Le bas-relief de M. Tenerani, de Rome, représentant *Eudore et Cymodocée* dans le cirque, se distingue par l'admirable pureté des lignes : un lion s'élance de sa cage et se précipite sur les jeunes martyrs; serrés l'un contre l'autre, ils attendent la mort sans crainte, et les yeux au Ciel, ils ignorent d'où elle va venir. MM. Bartolini et Tenerani, qui, comme on le sait, sont les deux plus célèbres sculpteurs de l'Italie, seront toujours bien reçus chez nous.

M. Suc nous a donné un *Soldat franc*, et M. Rouillard un *Lion*. Il convient de signaler ces deux morceaux, ainsi que le gracieux buste d'*Anna Thillon*, par M. Gayrard fils. Les deux enfants que M. L. Rochet a placés à la droite de son *Christ* sont délicieux; quel dommage qu'on n'en puisse dire autant des autres, et qu'il y ait si peu de grandeur et de noblesse dans la tête de l'Homme-Dieu.

Pour conclure avec l'exposition de cette année, ce qui lui manque, à elle aussi, comme au Christ de M. Rochet, c'est l'élévation, c'est le sentiment poétique; ce qui la perd, c'est l'incertitude et l'ardente recherche du succès. La moisson n'a pas été mauvaise et nous conduira doucement et sans trop d'impatience jusqu'à la récolte prochaine. On se montre sévère, parce qu'on est riche; on est difficile, parce qu'on n'a qu'à choisir; mais en jetant les yeux autour de soi, on est tenté de se repentir de tant de sévérité. La France est en effet, aujourd'hui, la seule nation de l'Europe et du monde qui entretienne une armée nombreuse et permanente de généreux artistes. Cet accueil bienveillant qu'elle fait à l'art, ces distinctions qu'elle lui accorde lui conserveront autant, et plus peut-être que la force de ses armes, son rang à la tête des nations.

Donner un appui intelligent à l'art, le défendre, se montrer jaloux d'en attirer tous les rayons, c'est, pour un peuple, travailler à sa propre gloire dans l'avenir.

EUG. DE MONTLAUR.

23 avril 1841.

Digitized by Google

DE LA COMPÉTENCE

DES TRIBUNAUX DE COMMERCE,

PAR M. ORILLARD, AVOCAT.

Ce livre est avant tout un livre utile, et, de nos jours, si peu d'ouvrages ont ce mérite qu'il convient de le signaler tout d'abord.

Dire que notre époque est essentiellement industrielle, c'est constater un fait qui tombe désormais dans le lieu commun. Elle est industrielle au même titre que d'autres ont été religieuses ou guerrières; conséquence de cette loi de l'humanité qui la fait marcher sans cesse, et qui donne à chaque siècle une physionomie caractéristique qui le distingue de ceux qui le suivent comme de ceux qui le précèdent. L'industrie, dans toutes ses phases, agricole, manufacturière, commerciale, est aujourd'hui une grande puissance, puissance au développement et à la fécondation de laquelle tout concourt, les arts comme les sciences, les spéculations du penseur comme les méditations de l'homme d'état. Elle a détrôné la politique, qui, naguère aussi, passionnait tous les cœurs, toutes les intelligences; et cette pauvre reine délaissée est à l'heure présente au service de sa rivale. Il est de fait que, depuis dix années, il ne s'est pas élevé une seule question politique sous laquelle ne se soient cachés les intérêts économiques. l'Angleterre, en 1830, s'est opposée à la réunion de la Belgique avec la France, moins parce que nous devions trouver dans cette réunion un agrandissement de frontières, que parce que nous y gagnions la voie commerciale de l'Escaut. Dans notre démêlé avec le Mexique, terminé par le brillant, mais avorté fait d'armes d'Ulloa, il s'agissait presque éclusivement d'intérêts commerciaux. L'intervention en Espagne, lorsqu'elle était ravagée par les bandes fanatiques de don Carlos, n'était, pour la partie de la France qui la réclamait, qu'une affaire de douanes: et aujourd'hui, la question qui fait le désespoir de notre diplomatie, n'est au fond, ainsi que l'a récemment démontré un savant professeur

Digitized by Google

d'économie politique, qu'une simple question de chemin de fer et de communication commerciale.

L'importance de l'industrie, le rôle qu'elle joue dans les relations internationales, son influence, sa puissance constamment croissante, sont des faits trop positifs pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

Les esprits sérieux prévoient déjà qu'elle seule pourra réaliser ce rêve du bon abbé de Saint-Pierre : LA PAIX PERPÉTUELLE (1). Il y a mieux, l'Europe touche, et par le fait seul de l'industrie, à l'avènement de ce régime, dont la possibilité a longtemps été mise en doute. Que *le statu quo* se prolonge quelques années encore, et les intérêts des peuples seront tellement confondus, leurs relations si multipliées, le cosmopolitisme aura fait tant de chemin, la solidarité humaine gagne tant de terrain, qu'il sera impossible d'armer les nations européennes les unes contre les autres. Si même, depuis dix ans, après une révolution d'un retentissement immense, le repos du monde, vingt fois compromis, n'a pas été sérieusement troublé, c'est à l'industrie que revient la gloire d'un pareil résultat.

Saint-Simon est le premier qui ait prédit la transformation à laquelle nous assistons. Le premier, il reconnut l'affaiblissement des tendances qui avaient dominé les âges passés, et annonça que les sociétés de l'avenir ne s'organiseraient plus pour la guerre. Et en effet, il est visible que le régime industriel tend partout à se substiuer au régime guerrier. A l'organisation militaire des peuples, qui n'a pas de longs jours à vivre, succédera une organisation autrement humaine, autrement profitable aux individus comme aux peuples : L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Le travail ouvre un champ sans limites au génie et aux efforts de l'homme. Autant le cercle des arts destructeurs est étroit, autant celui des arts utiles est immense, indéfini. Sous la domination des premiers, l'homme est esclave : c'est la nature qui sous le règne des seconds est asservie. Comptez que là où l'avilissement et le mépris sont le lot du travail créateur, il y a des tyrannies et des oppressions, des servitudes et des misères, des classes privilégiées qui vivent au dépens des autres, des minorités dominatrices et des majorités exploitées. Mais lorsqu'au contraire, il a conquis son droit de bourgeoisie, qu'il a promené son niveau sur la société, chacun porte son activité sur les choses ; tout le monde cherche la satisfaction de ses besoins dans son énergie, son intelligence : il peut alors y avoir des oppressions isolées et partielles; il n'y en a plus de générales.

Aussi, nous n'hésitons pas à le dire : la liberté, *cette vierge adorée* dont

(1) Il va sans dire qu'il s'agit ici de l'industrie réglée dans le sens des intérêts de tous, et non de cet industrialisme oppresseur dont, grâce à la désorganisation du travail, nous voyons aujourd'hui les scandales.

(*Note du Réd. en chef.*)

Digitized by Google

nous poursuivons la conquête depuis 50 années, à travers du sang et des larmes, la liberté ne nous apparaîtra dans tout l'éclat de sa beauté que sous l'aile de l'industrie. S'il est vrai, en effet, que l'homme libre est celui qui peut développer toutes ses facultés, toutes ses forces, toute son activité, de manière, toutefois, à ne pas nuire aux autres, il est bien certain qu'il ne possédera ces conditions de liberté qu'autant que le travail sera régularisé.

Loin donc de faire obstacle aux tendances manifestement industrielles de notre époque, la presse devrait les diriger, les moraliser; car au fond de ces tendances et dans cette ardente poursuite de la fortune et du bien-être à laquelle chacun se livre aujourd'hui, il y a cette belle et légitime passion de l'égalité, qui n'abandonne jamais notre peuple, quelle que soit la direction de ses pensées et de ses efforts. L'égalité, toutefois, ne saurait résulter de cette universelle appétition de bien-être que dans une civilisation bien supérieure à celle qui existe. Car, dans l'état actuel des choses, chacun cherche, non pas à égaler son voisin, mais à le primer, et la soif des jouissances conduit à l'oppression.

Plus les tendances dont nous parlons seront générales et profondes, plus les ouvrages qui viendront à leur aide devront être goûtés. De bons livres dans cette direction sont de véritables services rendus à la chose publique, et celui que nous annonçons se fait remarquer, nous l'avons déjà dit, par un grand caractère d'utilité.

Parcourir, en l'élucidant, le terrain des évolutions commerciales, montrer aux commerçants la portée de leurs opérations, les éclairer sur les dangers que présentent certaines d'entre elles, apprendre aux citoyens ce qu'il leur importe tant de savoir, de quel tribunal relève telle contestation, quel juge doit statuer sur telle autre, indiquer des solutions pour les difficultés dont le négoce est semé, voilà ce que M. Orillard a su faire dans un volume qui ne compte pas 600 pages. Il est vrai que tout en donnant à son ouvrage le titre qui figure en tête de cet article, l'auteur de *la Compétence des tribunaux de commerce* a su rattacher à son sujet pivotal toutes les matières du Code de 1807 qui présentent quelque intérêt : son livre est une sorte d'odyssée commerciale.

En thèse générale, la compétence désigne la mesure du pouvoir départi par la loi à chaque fonctionnaire public, et dans un sens plus restreint, le pouvoir que la loi défère au juge d'exercer ses fonctions dans les limites qu'elle détermine. Par la *compétence commerciale*, on doit donc entendre l'attribution conférée aux tribunaux de commerce.

On sait que la création de ces tribunaux remonte à une date éloignée. François Ier jeta à Toulouse, en 1549, les fondements de la juridiction consulaire. Henri II, à l'exemple de François Ier, établit en 1556 une

Digitized by Google

place commune à Rouen et l'assimila à la bourse de Toulouse. Le succès de ces premiers établissements engagea les enfants de Henri II à les étendre, et François II s'occupa d'une manière toute particulière des moyens de terminer les procès entre commerçants.

Le génie du célèbre chancelier l'Hôpital découvrit facilement l'utilité de ces juridictions nouvelles, et le commerce de la France se développant progressivement, on vit, sous le règne de Charles IX, de sanglante mémoire, s'établir des juridictions consulaires dans les principales villes du royaume. La révolution de 89 et notre législation moderne maintinrent les tribunaux de commerce; une expérience de trois siècles en a démontré suffisamment l'utilité; la garantie qu'on a d'une meilleure justice, en soumettant les différends relatifs au commerce à des hommes versés dans la connaissance des nombreux usages qui y sont accrédités, la nécessité de favoriser la rapidité des opérations commerciales par une solution prompte et économique des contestations qu'elles peuvent faire naître expliquent l'origine de la juridiction consulaire et en légitiment la conservation.

Mais le ministre qui s'occupa avec le plus de sollicitude du commerce français, c'est le grand Colbert, qui détermina par une ordonnance qui est un chef-d'œuvre les attributions des tribunaux consulaires. Le législateur moderne, après avoir établi les règles qui fixent leur organisation nouvelle, s'est également occupé de leur compétence. Il a déterminé, par un texte précis, quelles sont les contestations dont les tribunaux de commerce peuvent connaître, parce que dans l'ordre des juridictions, ces tribunaux sont ce qu'on appelle des tribunaux d'exception ou extraordinaires, et qu'il n'ont pas la plénitude de juridiction dont sont investis les tribunaux ordinaires.

Pour savoir et déterminer le droit qu'un tribunal a de connaître d'une cause, il faut examiner trois choses : 1° la nature de la cause; 2° le territoire qu'embrasse le tribunal; 3° la valeur des objets de la contestation. M. Orillard, appliquant ces notions à la compétence commerciale, jette une vive lumière sur les objets qu'elle embrasse, et y rattache, comme nous l'avons déjà dit, toutes les dispositions importantes des lois anciennes et modernes qu'il est indispensable de connaître, toutes les matières intéressantes de notre droit commercial. Sa manière de procéder est excellente. Définissant tous les termes techniques, l'auteur de la *Compétence* sépare la théorie de la partie pratique. Après avoir traité les questions les plus délicates du droit public, il descend aux difficultés qui naissent chaque jour du conflit des relations commerciales, et qui, pour être minutieuses en apparence, n'en sont pas moins importantes, parce que leur application est d'un usage journalier. Il multiplie les exemples qui peuvent rendre sensibles les dispositions abstraites, et lorsqu'il a pénétré les motifs de la loi qu'il explique, M. Orillard a cons-

Digitized by Google

tamment le soin de rapprocher les articles soit du Code de commerce, soit du Code civil qui s'expliquent mutuellement, ou qui se modifient. Dans son livre, point de théories ambitieuses, point de systèmes hasardés; ce qu'il s'est proposé avant tout, c'est de rassembler et de fondre dans un ouvrage qui fût à la portée de tout le monde, les notions les plus sûres et les plus usuelles, les principes généraux les plus certains sur la compétence commerciale.

M. Orillard a fait justice d'une opinion qui a trouvé d'éloquents interprètes, et qui consiste à croire qu'il serait avantageux pour les justiciables qu'il y eût auprès des tribunaux de commerce des officiers du ministère public. Une pareille institution aurait pour objet d'augmenter le nombre déjà si considérable des fonctionnaires publics. Elle est énergiquement repoussée par M. Orillard. Comme le pouvoir, dans des vues qu'il est facile d'expliquer, rêve un parquet auprès des juridictions consulaires; qu'il faisait annoncer tout récemment l'élaboration dans les bureaux de la chancellerie d'un projet de loi dans ce sens; nous citerons quelques passages de la discussion à laquelle l'auteur de la *Compétence* s'est livré sur cette question. Il y est établi d'une manière péremptoire qu'il n'est pas besoin d'intermédiaire entre le commerçant qui plaide et le commerçant qui juge : « L'institution du ministère public « près les tribunaux de commerce serait une véritable inutilité, » dit M. Orillard, en donnant la nomenclature des articles de loi qui indiquent les causes dans lesquelles le procureur du roi doit être entendu devant les tribunaux civils : « En les parcourant, on acquerra la preuve « que la plupart des affaires communicables ne peuvent, à raison de la « matière et de la qualité des personnes, être portées devant les tribu- « naux de commerce. Ils sont incompétents pour en connaître.

« Les fonctions du procureur consulaire du roi se borneraient à « conclure dans les causes concernant *la compétence, les absents, les fem- « mes mariées plaidant sans l'autorisation maritale, les mineurs non com- « merçants*, car les mineurs commerçants sont réputés majeurs pour « leur commerce; à surveiller l'administration des faillites et à faire en « un mot toutes réquisitions pour le maintien des formes et l'application « de la loi, etc.

« Les femmes mariées plaidant contre la volonté maritale, les mi- « neurs non commerçants, les absents, sont assez rarement intéressés « dans les causes soumises à la juridiction consulaire.

« Les excès de pouvoir des tribunaux, les erreurs par eux commises « dans l'application de la loi, les décisions qu'ils rendent sur leur propre « compétence peuvent toujours être réformés par la voie de l'appel, ou « du recours en cassation.

« Quant aux faillites, elles sont placées sous la surveillance du procu- « reur du roi du tribunal civil de l'arrondissement. La vigilance de ce

Digitized by Google

« magistrat suffit pour découvrir le dol et la fraude et distinguer la ban-
« queroute de la faillite. C'est à cette seule surveillance que doit se bor-
« ner l'action du ministère public dans la procédure sur les faillites. Sa
« présence dans tous les jugements, dans toutes les délibérations des
« créanciers, et dans les traités qui peuvent intervenir entre eux et le
« failli, pourrait susciter mille difficultés.

« On ne conçoit donc pas, en vérité, la nécessité d'établir près des
« tribunaux de commerce un officier du parquet, ce serait compliquer
« l'administration de la justice commerciale, sans espoir d'obtenir en
« échange un avantage certain. La simplicité des formes fait le mérite
« de la justice consulaire. Sous ce rapport, elle est bien supérieure à la
« justice civile, dont les lenteurs et la complication profitent à tout
« autre qu'aux parties. »

On peut voir qu'à la clarté du style, M. Orillard joint une grande indépendance d'idées. On trouvera peut-être, après avoir lu son livre, qu'il a fait preuve de trop de modestie en lui donnant pour épigraphe ces paroles de Henrys : «Nous voulons écrire pour le vulgaire plutôt que pour les savants, de qui nous prétendrions apprendre». Nous croyons que les hommes versés dans l'étude des lois, que les magistrats, consulteront avec fruit *la Compétence des tribunaux de commerce*.

F. DEBRAY.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE BRUXELLES,

OU LES PROSCRITS DE LA RESTAURATION.

Ier ARTICLE.

Depuis près de cinquante ans, c'est le parti auquel on reproche les proscriptions qui les subit toutes. Les journées des 27, 28 et 29 juillet 1794 (9 thermidor) ouvrirent, par le supplice de 104 républicains, le long cortége de persécutions où, après les journées de juillet 1830, on voit encore figurer ce parti. Si ces anniversaires de la chute des Montagnards n'ont point tari la source funeste que le 9 thermidor fit refluer sur la France, rien ne s'est tant prolongé que le rôle tout exceptionnel des démocrates dans l'ensemble du drame politique. Le temps n'a servi qu'à réunir contre eux les créatures, les agents de ces réactions diverses, dont cinq ou six gouvernements, quinze ou vingt systèmes, se sont accordés, dans l'espace d'un demi siècle, à répercuter tous les coups sur le parti populaire.

Ainsi, après les réactions recrudescentes des Thermidoriens, en germinal, prairial et thermidor de l'an III; après celles des royalistes du Midi, et celles du Directoire, qui, appliquant aux révolutionnaires, par les chocs les plus pesants, le système de bascule dont il est l'inventeur, condamne à mort Babœuf, Darthé, et à la simple réclusion Brotier, Lavilleheurnois, Poly; après les persécutions de ventôse, floréal et fructidor, an IV; prairial, thermidor, an V (1); floréal, an VI; thermidor, an VII, viennent les réactions du Consulat, en brumaire de l'an VIII, vendémiaire et nivôse, an IX; époque où fut imaginée l'alliance des légitimistes et des républicains, tout exprès pour avoir prétexte de déporter en masse ces derniers. Puis après, l'Empire et la première Restauration, qui n'eurent guère, celui-là l'occasion, celle-ci le temps de sévir légalement contre les débris du parti révolutionnaire; 1815 et ses fureurs; la proscription des vieux conventionnels; 1815, suivi de ces quinze an-

(1) Ce ne fut pas apparemment comme royaliste que Carnot se vit atteint par le coup d'état du 18 fructidor.

Digitized by Google

nées, qui ne furent une *comédie* que pour les gens parlementaires, et jouèrent au sein de la France plus d'une sanglante tragédie... Enfin le système présent, le Mont-Saint-Michel, Clairvaux, Doulens, tant de lieux qui, à Paris et ailleurs, en France et ailleurs, sont comme les stations du rude pélerinage que le parti démocratique poursuit, sans lasser la fortune, ses ennemis, ni ses propres espérances.

C'est une chose digne de remarque, qu'à toutes les époques où quelque catastrophe a mis en péril la civilisation, la France, le parti démocratique est celui qui a su préserver les grands intérêts, ou qui a souffert, non seulement du malheur commun, mais de rigueurs presque exclusivement dirigées contre lui. Il semble que ce parti soit comptable envers la destinée des peuples, et que s'ils sont vaincus, il doive être puni de leurs défaites. Lors même que le pouvoir tombait aux mains d'hommes issus de la révolution, trop prudents ou trop blasés pour être fanatiques, le parti révolutionnaire était excepté des systèmes d'*union* et d'*oubli*. Cela ne s'est pas vu seulement lorsque après le 9 thermidor il gardait encore son organisation et sa force. Non, démoli déjà par les échafauds, la prison, la déportation, la vieillesse, il était comme repris en sous-œuvre par la persécution; on le refesait pour avoir mieux à le détruire, on le ralliait pour tirer dessus, on le ramassait pour l'écraser mieux. Les républicains étaient tellement identifiés avec la cause des peuples et de la patrie, qu'il semblait tout simple de l'opprimer en eux, et que personne n'aurait à se plaindre, s'ils avaient seuls à souffrir.

Ainsi, lorsqu'en 1815, on proclamait une *amnistie*, lorsque le parti révolutionnaire, étouffé dans la génération virile, germant à peine dans la jeunesse, désarmé, dispersé, sexagénaire, n'apparaissait plus que comme un souvenir dans les vétérans de la Convention Nationale, la proscription convoquait de nouveau cette grande assemblée en exil... La proscription ressuscitait, pour les replonger dans le tombeau d'un bannissement perpétuel, ces hommes, morts la plupart à la vie publique, pauvres la plupart et plusieurs indigents, tous chargés d'ans et d'infirmités. Elle leur faisait reprendre leur énergie en les frappant, leur rang politique en les associant, entre tous, aux malheurs de la nation... Ou plutôt, ces vieillards assumaient sur leurs têtes blanchies la responsabilité de l'entreprise révolutionnaire. « Tandis que la Restauration, a dit le fils d'un de ces exilés, était forcée de laisser à la France les fruits les plus mûrs de cette révolution qu'ils avaient servie, tandis qu'elle comblait de ses faveurs les hommes que la république avait créés, les représentants du peuple français souffraient seuls pour la grande cause, que trahissaient tant d'autres; dernier hommage de leur vieillesse impuissante à la patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement défendue. »

Digitized by Google

Il y a les hommes que les révolutions produisent et les hommes qui produisent les révolutions. Trop souvent, les seconds se perdent et les premiers s'avilissent. Une révolution pousse deux forces l'une contre l'autre ; on sera pris entre elles deux, applati ou écrasé.... étrange et imprescriptible destinée des réformateurs en ce monde! On comprend qu'ils succombent dans la lutte, on comprend que leurs tentatives échouent, ou, s'ils réussissent, que leur victoire même les renverse ; on comprend que, du moins, ses conséquences ne leur profitent point, qu'ils ne les voient même pas se fonder, et que les portes qu'ils ont ouvertes se referment sur eux quand les masses les ont franchies.

Rarement il est donné aux hommes de reposer à l'ombre de l'arbre qu'ils ont planté, ou seulement de le voir. Les hommes, comme toutes les causes humaines, s'usent par leurs effets ; et plus ils se dépensent en grands résultats, moins ils durent, moins ils les recueillent. Rarement la terre promise garde un coin à ceux qui ont guidé leur nation vers elle. Mais lorsque les résultats ont pris racine, et que les fondateurs ont eux-mêmes survécu aux fatigues de la création, aux éboulements du sol qu'ils ont remué ; quand des révolutionnaires ont vu les années consolider leur œuvre ; quand elle a tellement pris sa base dans le pays, qu'une restauration, flanquée d'un million d'étrangers vainqueurs, n'ose renverser et aspire seulement à mutiler, à miner le chêne populaire ; lorsque le passé et le présent transigent, que les enrichis et les parvenus sont confirmés, accueillis ; les agents de la révolution, ainsi, reconnue sont poursuivis comme si elle avait échoué ! ils n'obtiennent pas même le bénéfice du temps ; on les extrait de tout un peuple, et l'oppression dont ils ont rompu le cours les reprend, les emporte. Le monde a changé de face ; mais, du fond de sa tombe, le passé contre eux se redresse, et ils sont donnés en proie au vampire des réactions.

Ce n'est pas seulement de l'ingratitude ; car s'ils n'étaient qu'oubliés, ces hommes n'auraient point à se plaindre ; et quand on a pris part au choc terrible des passions politiques, il y a bénéfice à ne compter que dans la mémoire de la postérité. Ce n'est pas non plus précaution ; ils sont vieux et désarmés. Non, mais il faut, par ce raffinement de vengeance exceptionnelle, dissuader les individus de servir les masses ; il faut prouver que de tous les *crimes* heureux, une réforme complète et assurée est le seul qui n'absolve par ses auteurs, le seul forfait qui ne se prescrive point. Il faut bien établir que si les restaurations peuvent s'arranger avec ceux qui ont profité d'une révolution, elles ne pardonnent jamais à ceux qui l'ont entreprise et conduite. C'est une moralité réactionnaire dont on attend cette conclusion de l'égoïsme : que pour n'être pas dupe, en politique, il faut être un fripon, ou ne pas s'en mêler ; et qu'à servir les peuples on gagne seulement ce

Digitized by Google

qu'on vole, ou bien ce qu'on évite, en périssant des premiers à la tâche.

§ II.

Ainsi, les hommes les plus illustres de la Convention Nationale avaient échappé par l'échafaud des Thermidoriens à la haine de la Restauration.... Ah! sans doute, il y a une fatalité qui s'attache aux agents de la régénération politique ou morale des sociétés, et l'ennemi qu'ils terrassent semble les entraîner avec lui; courageux médecins, victimes de la contagion qu'ils combattent. Ce Calvaire où les réformateurs ont pâti, et peut-être, comme Jésus, trouvé le calice trop amer, porte jusqu'à nous son ombre lamentable : c'est là une des plus grandes mélancolies de l'histoire. C'est quelque chose de ce deuil qui voila le soleil lui-même quand le Christ expira; et l'on se demanderait presque si ces artisans du progrès humain sont les instruments de la Providence ou ses rivaux, tant il semble qu'elle se plaise à les abandonner.

Mais le sort de ces hommes, choisis pour servir et souffrir grandement, est un spectacle plus austère encore que triste, plus imposant qu'accablant, plus mystérieux que sombre; il a quelque chose de solennel et de saint, et fait plutôt fléchir le genou que le courage. Il nous ôte bien moins l'espérance qu'il ne nous remplit pour les martyrs d'une admiration qui s'étend jusqu'aux vues secrètes de la Providence... car si elle abandonne ses agents, elle ne délaisse pas leur œuvre. Le monde n'a pas besoin d'un homme ni de plusieurs, et quand l'homme lui manque, Dieu lui reste....

Non, l'infortune des réformateurs ne perd pas plus les réformes entreprises qu'elle n'ébranle les convictions sincères qui les veulent continuer : car la conscience a aussi quelque chose de fatal, elle nous entraîne. La ruine de ces grandes personnes entre dans le nombre des sacrifices nécessaires pour le succès des bonnes causes. C'est un compte qui se règle au profit des nations. Ne dites pas que les révolutions reculent, si vous entendez par là qu'elles puissent rétrograder au delà de leur point de départ. Les Bourbons ne furent-ils pas contraints, en effet, de laisser à la France les fruits primitifs de la révolution? Les germes qu'elle avait, en marchant, répandus sur le sol, ceux-là avaient été étouffés par la réaction thermidorienne; mais les germes que la régénération française trouva tout formés dans les esprits par les travaux du dernier siècle, ceux qu'elle dut tout d'abord développer et mûrir, nulle réaction n'a pu les extirper.

Les révolutions sont à la fois une récolte du passé, une semence pour l'avenir. Elles réalisent les idées précédemment acquises; puis, elles en suscitent de nouvelles, et c'est contre ces dernières seulement que les réactions sont puissantes. Certaines conceptions audacieuses se lèvent à

Digitized by Google

l'horizon révolutionnaire, se montrent et disparaissent, pour revenir, ainsi que des comètes, comme elles semant l'effroi, les grands présages, les grandes fécondités. Entre elles et les réactions est la lutte : mais celles-ci ne peuvent rien contre les idées que les révolutions ont trouvées faites ; et c'est pour cela que, dans les époques antérieures aux réformes, comme la nôtre, on ne saurait trop prendre d'avance, ni trop vulgariser les principes.

On peut prévoir la portée d'une révolution par sa donnée, et ses résultats définitifs par ses mobiles antérieurs. «Les événements qui viennent, a dit un poète anglais, jettent leur ombre devant eux. » Le terrain que couvre cette ombre, quand elle précède l'événement révolutionnaire, celui-ci ne le perd plus...

Quelle était la donnée de la révolution française ? Il ne s'agit pas, certes, de diminuer le mérite ni le succès de la grande initiative du dernier siècle ; ce n'est pas la faute des puissants génies qui précédèrent 89, s'ils ne purent amener la généralité des esprits jusqu'au point où eux-mêmes étaient parvenus, et dont nous sommes encore loin. Ce n'est pas, non plus, la faute des masses, qui s'ébranlent dès que leur intelligence est assez munie d'idées, et leur fardeau assez pesant. Quand le patient dromadaire est suffisamment chargé, il se relève et marche : ainsi des peuples, quand leur bât est assez lourd ; ainsi des hommes, quand leur tête est assez pleine. Et comment attendraient-ils que leur éducation fût complète, puisque pour l'achever il faut qu'ils agissent?..

Eh ! bien, où en était la France, lorsqu'elle entreprit sa réforme ? on pourrait assez exactement s'en rendre compte en se reportant à un écrit, dont le succès et l'influence tinrent surtout à ce qu'il résumait les idées dominantes de l'époque où il parut. C'est l'écrit de Siéyès : *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*

Siéyès répondait : — *Tout.*

Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? — *Rien.*

Que demande-t-il ? — *A être quelque chose.*

C'est bien là le programme d'une révolution bourgeoise. Il ne s'agit que d'un tiers-état et de l'ordre politique. Des hommes sont venus, hommes de vertus et d'intelligence, qui ont poussé de là à une réforme sociale, et nous travaillons aujourd'hui avec ce qu'ils ont préparé. Mais ils ont péri dans cette sublime entreprise. La révolution a été réduite aux proportions dans lesquelles elle avait d'abord été posée. Grande leçon pour ceux qui ne la conçoivent pas maintenant, large et profonde, comme elle a besoin de l'être !

Toujours est-il que dans ces limites le sol était irrévocablement conquis, quand vint la Restauration : les révolutions étant des choses humaines celles qui survivent le mieux à leurs artisans. Or, tout est là pour les hommes qui ne s'attachent qu'à ce qui dure et se plaisent à voir un

Digitized by Google

reflet de ce qu'il y a d'immortel en nous dans la persistance de nos œuvres, comme dans la persévérance même de notre volonté. Le monde a beau être oublieux, ingrat, il n'en raconte pas moins la gloire des grands esprits qui ont changé sa face ; et dans ce qu'ils ont servi à détruire se retrouve leur immortalité.

III.

Quand elle s'arrangea, en 1814, avec la Restauration, la bourgeoisie était devenue non pas quelque chose, mais *tout*. Sa fortune, que celle du peuple avait contrebalancée un moment pendant le régime révolutionnaire, avait repris, avant et sous le Directoire, par la voie des *affaires*, s'était continuée sous le Consulat par les *places*, sous l'Empire même, par les *grades*, les dignités, l'électorat. Durant la Restauration, la bourgeoisie se maintint au moyen des *droits* politiques; elle s'enrichit dans les spéculations et l'industrie.

Maintenant, la bourgeoisie est au faîte, et elle n'*aspire* point à *descendre*. Mais il ne suffisait ni de 89, ni de 91, pour en venir là, et surtout pour s'y maintenir. Sans les hommes, sans la politique de 93, on ne posséderait pas la plus riche part des conquêtes, des confiscations révolutionnaires, tous les monopoles sociaux, tous les priviléges politiques. Après le 10 août, ou mieux, après le 31 mai, la suprématie bourgeoise fut gênée jusqu'au 9 thermidor; mais c'est bien dans cet intervalle même que la révolution fut sauvée, et, avec elle, tous ses profits, sinon toutes ses conséquences. Les principes de cette époque décisive tendaient à des résultats plus généraux que la promotion d'une classe, mais ce n'est pas la bourgeoisie qui peut se plaindre de leur avortement. Si la révolution les avait moins servies, les classes moyennes seraient restées plus révolutionnaires; et de tous ses *excès*, celui qui lui a nui davantage, ce sont les exorbitantes faveurs que ces classes ont reçues d'elle.

Oui, la révolution vous a bien plus détachés de sa cause par ses bienfaits que par ses violences, parvenus que vous êtes; et, après y avoir coopéré avec le peuple, comme l'avaient fait d'abord les castes privilégiées elles-mêmes, vous vous retrouviez quand elles revinrent en France plus puissants encore et non moins royalistes qu'elles.

C'est pourquoi les conventionnels furent frappés, sans que les bénéficiaires de la révolution y perdissent rien, ou y trouvassent quelque chose à redire. Ils en firent la politesse à la Restauration, en échange des concessions qu'elle subissait. Toutefois, la révolution était encore si puissante, en 1814; l'Empire, l'invasion elle-même avaient si peu réussi à détruire son prestige, qu'il protégea d'abord ce qui restait du régime

Digitized by Google

démocratique, et qu'à leur premier retour les Bourbons n'osèrent frapper ses agents.

Il n'y eut, en 1814, ni exception d'amnistie, ni amnistie même; un article de la Charte interdit la recherche des votes et des opinions. En 1814, la France ressemblait beaucoup à la France du Directoire, sauf l'invasion; et l'on n'eût pas dit que l'Empire avait succédé à la période directoriale, s'il n'eût laissé le pays occupé et démembré.

C'était ce qu'on avait vu à l'époque du 18 brumaire: mêmes partis, mêmes prétentions, même lassitude; un grand dégoût, mêlé d'illusions, un besoin d'en finir vîte qui laissait tout en question, une avidité de jouir qui s'étourdissait sur les désastres publics, mille périls et le salut de la révolution reposant comme toujours sur les masses. Cependant, le Directoire avait pu, sous peine de déportation, expulser les ex-conventionnels de Paris (1); et la première Restauration dut mettre des ménagements à les exclure des postes que quelques uns occupaient encore dans l'état.

C'est ici le lieu de signaler une différence caractéristique entre deux révolutions dont on s'est plu à confondre les moindres détails dans une sorte d'uniformité, et dont il est peut-être vrai de dire que leur comparaison, devenue vulgaire, n'a pas été sans influence sur la direction des esprits après le grand mouvement de juillet 1830. On a tant rapproché l'histoire des révolutions d'Angleterre et de France, que beaucoup de gens ont dû trouver naturel et presque fatal le dénouement qui lierait la nôtre à une quasi-ligitimité, copiée de 1688.

Ce n'est pas ici le lieu de signaler l'ensemble des grandes et essen-sentielles différences, qui mettent entre les deux révolutions un intervalle où des analogies, plus ou moins exactes, se perdent comme les vaines imitations d'un écho dans l'espace; il s'agit seulement de montrer ce caractère profondément distinct, dans son influence sur les réactions même qui ont marqué l'histoire révolutionnaire des deux pays.

En 1814, les régicides étaient destitués, mais ils figuraient presque spécialement dans un article de la charte, de cette capitulation que l'Europe victorieuse et les Bourbons *octroyaient* à la France, pour ne point avouer que la France la leur imposait. Or, comment les juges de Charles Ier furent-ils traités en 1660? Ces citations appartiennent à notre sujet.

Charles II avait promis une amnistie pleine et entière. Dans une déclaration solennelle, la haute noblesse, le clergé, tout le parti royaliste, avait annoncé l'oubli le plus complet des divisions antérieures, demandant, dit Clarendon lui-même, que *toute mention de factions et de partis, que tout ressentiment, toute animosité fussent rejetés et ensevelis, comme les décombres du passé, sous les fondements de l'édifice constitutionnel.*

(1) Loi du 21 floréal, an IV.

Digitized by Google

Mais, ainsi que l'écrivait B. Constant en l'an VIII : « Les condition entre la république et la royauté ne sont jamais que des stipulations mensongères pour désarmer ceux qu'on veut punir. Les transactions avec les rois sont toujours sans garantie ; la même impulsion qui porte à relever la puissance monarchique porte inévitablement à renverser toutes les barrières dont on veut entourer cette puissance, et la nation qui ne sait pas vivre sans un roi, sait encore moins le contenir. »

Aussi bien, le peuple anglais se précipitait avec enthousiasme dans l'esclavage, et si les partisans de Charles II ajoutaient à leurs magnifiques promesses que le droit du souverain légitime n'avait besoin d'ailleurs de condition ni d'adhésion pour exister souverainement, la ville de Londres, dit une histoire parlementaire, manifestait au roi sa surprise et sa reconnaissance de ce qu'il daignait faire grâce à son peuple : *grâce à laquelle il n'avait pas la présomption de se croire aucun autre titre que le bon vouloir du monarque.*

L'armée, la flotte, les corporations civiles et religieuses se prosternaient dans leur repentir, dans l'expression de leur obéissance. Les favoris de Cromwell se distinguaient par leurs bassesses, et son plus vil courtisan, Ashley Cooper, celui qui l'avait pressé de prendre la couronne, se montrait plus fougueux que les plus ardens *cavaliers*. Ingolsbey, l'un des juges du roi, déclarait l'avoir condamné contre sa conscience, et se hâtait de charger de chaînes des républicains ses amis. Parmi le peuple, dit Burnet, ceux qui s'étaient fait remarquer par leur puritanisme, affectaient la débauche.

Le débordement soudain des mœurs n'amollit point les esprits; Charles II ne dut même pas à son insouciance égoïste et à la dissolution de ses goûts quelque relâchement dans ses projets de vengeance. Comme de raison, les écrivains royalistes n'en ont que plus affecté de vanter sa douceur, alléguant que du moins les cruautés de son règne furent étrangères à la volonté personnelle de ce prince, qui fit mutiler par des sicaires un membre du parlement, pour le punir d'une plaisanterie sur ses débauches, et reçut en faveur à sa cour un assassin de profession.

Le premier acte de Charles II fut d'ordonner aux juges de son père de se rendre en prison dans le délai de quinze jours, sous peine d'être exceptés de l'amnistie qu'on préparait. Combattue par des déclamations furieuses, par le comte de Linstal, qui voulait qu'on exceptât du pardon quiconque aurait servi le parlement, cette amnistie fut publiée, n'excluant que les juges du roi et deux hommes qui n'étaient pas de ce nombre, Vane et Lambert.

Dix-neuf juges de Charles Ier s'étaient livrés. Sortis à peine des cachots où leur lutte contre les usurpations de Cromwell les avaient fait jeter, ils y rentrèrent sans douter de leur sort ni de leur courage, et en

Digitized by Google

furent tirés pour comparaître devant un tribunal de trente-quatre commissaires, dont quinze avaient été les sectaires les plus zélés du Protecteur. « Jamais, dit Hume, jamais saint ou confesseur n'allèrent au martyre avec une confiance plus assurée dans le Ciel, en présence même des terreurs de la mort, et au milieu des plus indignes traitements. » Les détails de leurs supplices sont horribles, et rappellent les tortures diaboliques que les sauvages Américains infligent à leurs captifs, moins pour les faire souffrir, que pour leur arracher un signe de faiblesse. Les juges d'un roi ne donnèrent pas cette joie aux bourreaux d'un autre. (1) Leur courage, leurs discours, leurs apologies de la mort de Charles Ier furent un dernier effort contre l'ascendant de la tyrannie, et produisirent sur le peuple une impression si profonde que, au rapport de Hume, il fut conseillé au roi de transporter l'échafaud dans un lieu moins fréquenté. Il fallait, cette fois, isoler les martyrs, au lieu de les livrer aux bêtes féroces en présence du peuple assemblé.

Outre les dix-neuf votants qui s'étaient livrés, quelques uns furent pris. De ceux qui échappèrent, la plupart furent enlevés ensuite ou assassinés par des émissaires de la restauration, qui les poursuivirent jusqu'en Amérique, où quelques uns s'étaient réfugiés avec les nombreux émigrants dont la contre-révolution anglaise peupla ce sol futur de la renaissance républicaine. Ces invasions d'égorgeurs, dans les pays étrangers, ne se bornèrent point d'ailleurs aux juges du roi. Waristown, un vieillard, dont le seul crime était d'avoir appartenu un moment à la chambre haute, établie par Cromwell, après avoir repoussé sept ans les offres du Protecteur, fut saisi en France où il était venu chercher asile, ramené en Ecosse, et exécuté (2).

(1) « L'action que vous me reprochez, dit Harrison, n'a pas été commise dans les ténèbres, mais à la face de l'univers, et sa renommée a parcouru les nations. Pourquoi donc instruire, informer, interroger ? Sont-ce mes intentions que vous voulez connaître ? ma conduite les découvre assez. Toutes les amorces de l'ambition, toutes les terreurs des cachots n'ont pu me faire courber le front devant le tyran (Cromwell) que vous avez remplacé. Pressé par lui de m'asseoir à la droite de son trône, d'accepter des richesses, des dignités, du pouvoir, j'ai rejeté ses offres avec dédain ; et négligeant les pleurs de mes amis et de ma famille, pauvre, persécuté, captif, j'ai fourni sans tache la carrière de la liberté. » Lorsque le parlement avait consenti à la restauration de Charles II, et que chacun se disputait le désaveu du passé en l'attribuant à la contrainte, un autre juge de Charles Ier, Thomas Scott, avait dit : « Je ne sais ou mettre ma tête à couvert, mais je ne veux pas, dans le silence, participer à de lâches subterfuges, et le dernier vote que j'exprime librement, dans cette assemblée, c'est qu'on écrive sur mon tombeau : Ci-gît Thomas Scott, qui a condamné à la peine de mort Charles Ier, roi d'Angleterre. » (*V.* Hume et Ludlow.)

(2) Traîné en Écosse dans un état qui approchait de l'aliénation, Waristown comprit à peine les accusations portées contre lui, et quelques instants lucides ne l'éclairèrent que sur son danger. Sa raison s'en perdit plus complètement, et la sentence ne frappa qu'un fou.

Digitized by Google

Car, malgré l'amnistie et ses exceptions, les supplices ne se rassasièrent point avec les corps dépecés des votants et du chevalier Vane (1). Les proscripteurs ne furent pas réduits non plus à profiter seulement de la première chaleur de la réaction ; les persécutions se prolongèrent durant tout le règne de Charles II, de Jacques II ; et le temps, au lieu d'user leurs fureurs, ne fit, en les exerçant, qu'endurcir et dresser les bourreaux. Lorsqu'ils eurent épuisé le sang des chefs de la révolution, ils atteignirent les masses, et la proscription se rua sur une multitude d'hommes obscurs qu'elle n'avait pu d'abord inscrire dans ses listes, faute de savoir leurs noms.

G. CAVAIGNAC.

(1) Enfermé au château de Carlisbrook avec Harrison, par les ordres de Cromwell, dont il avait énergiquement combattu les usurpations, Vane avait inspiré une estime si universelle, que les deux chambres du parlement même avaient réclamé en sa faveur. Un parlement nouveau, *plus zélé pour la monarchie*, dit Hume, demanda sa tête, et après avoir été traîné deux ans de prisons en prisons, Vane fut condamné sans qu'on lui imputât d'autre crime que de s'être opposé au renversement du gouvernement républicain. « J'aurais pu, dit-il dans sa défense, chercher, comme bien d'autres, un asile hors de l'Angleterre ; mais à l'exemple des plus illustres hommes de l'antiquité, j'ai préféré périr pour la liberté, et par ma mort rendre témoignage à la cause glorieuse à laquelle j'ai voué ma vie. »

Digitized by Google

DU COMPTE-RENDU[1].

CHAPITRE VII.

Il y a cette différence entre le Sténographe et le Compte-Rendu, que le Sténographe a la prétention de reproduire les discours des orateurs, et que le Compte-Rendu a la prétention de les juger.

Nous nous connaissons beaucoup le Compte-Rendu et moi; je l'ai mis au jour il y a quelque dix ans, et puis quand il a eu suffisamment provigné, je l'ai laissé là. Il a grandi, il s'est installé, il a pris ses coudées dans le monde politique; il court maintenant la ville et la province, en manière d'oracle.

Si l'orateur est le maître du jour, le Compte-Rendu est le maître du lendemain. Si l'orateur est ce qu'il veut au dedans de sa petite église parlementaire, il n'est au dehors et pour toute la France que ce que le Compte-Rendu veut bien qu'il soit.

Le jugement des morts ne se fait pas attendre pour l'orateur. A peine est-il enfermé dans sa bière de papier, que deux journalistes s'approchent du corps : ils se tiennent tous deux à ses côtés, comme son bon et son mauvais ange ; ils lui récitent leurs patenôtres en faux bourdon, et ils l'aspergent, en guise d'eau bénite, l'un d'un panégyrique, l'autre d'une satire.

Je mettais, autant que de si loin, vous entendez bien, il peut m'en souvenir, je mettais de la passion dans mon Compte-Rendu, mais j'y mettais aussi quelquefois de la justice, et je ne disais pas toujours du mal de mes adversaires, toujours, toujours du mal! Mais il paraît que depuis ce temps-là, le genre du Compte-Rendu s'est singulièrement perfectionné, et même un peu trop, si l'on en juge par les échantillons suivants.

(1) Ce chapitre, entièrement inédit, fait partie de la nouvelle et remarquable publication du livre des *orateurs parlementaires*, publication confiée aux soins de M. Pagnerre. La réputation du beau livre de M. Cormenin est faite aujourd'hui et elle est immense. Enrichie de plusieurs chapitres pleins de grace, l'édition que nous annonçons, et qui est la dernière, est en outre illustrée par 26 beaux portraits gravés sur acier, et se distingue par une grande élégance typographique. Chez Pagnerre, rue de Seine 14 *bis*.

Digitized by Google

ORATEURS-AVOCATS.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Même séance, même sujet, même orateur, même discours.

Gorgias, notre grand orateur, a été, d'un bout à l'autre, vif, nerveux, pressant. Il montait dans son vol sublime, presque jusqu'aux cieux. Il a lutté contre les ministres avec une souplesse, une grâce, une force, une audace sans pareilles. Il a épuisé tour à tour, tout ce que l'éloquence a de mouvements, tout ce que la parole humaine a d'harmonie, tout ce que le raisonnement a de vigueur, tout ce que la politique a de plus profond et de plus élevé. Les centres frémissaient d'impatience et de colère; les ministres, cloués sur leur banc, rougissaient de honte et se cachaient la tête entre les deux mains. C'était un spectacle de pitié! Après ce coup terrible, c'en est fait du ministère, et nous pouvons l'affirmer à nos lecteurs, il est si malade qu'il ne s'en relèvera plus. Pauvre ministère!

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Même séance, même sujet, même orateur, même discours.

Gorgias l'avocat a été, depuis le commencement jusqu'à la fin de son discours, flasque, pâle, énervé, affaissé sur lui-même. Cet aigle de l'opposition rasait la terre du vol le plus lourd. Il se traînait, il succombait sous le poids de sa phraséologie. L'assemblée riait aux éclats, tandis que l'opposition, confuse, chuchotait et se mordait les lèvres de dépit. C'est un bien beau jour pour le ministère! Le concours de la majorité lui est désormais assuré, et il peut se montrer dans l'éclat de son triomphe, à ses amis comme à ses ennemis. Pauvre Gorgias!

ORATEURS-HOMMES-D'AFFAIRES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

N'est-il pas curieux de voir le ministère ouvrir la bouche et crier à pleine gorge, en nous présentant Démade : Voilà un homme d'affaires!

Un homme d'affaires! dites un procureur hébergé, à tant le rôle, dans les estaminets de la chicane; un ergoteur d'école qui sait en quoi deux sens se contredisent, et non pas en quoi ils s'accordent; un fureteur de subtilités qui ne peut s'élever à l'esprit de la loi, et qui patauge en pleine basoche. Démade a toujours la plume à l'oreille et le Code de procédure ouvert devant lui, coupé, divisé par une multitude de sinets bleus, jaunes, rouges, violets. Si on lui dit : « La chose est claire. — Permettez, ré-

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Oui, railleurs, Démade est un homme d'affaires. Il dit peu de mots, mais chaque mot porte; chaque raisonnement s'emboîte dans le raisonnement précédent, et son discours ressemble à ces souples et fortes mailles d'acier qui bardaient la poitrine des chevaliers, sans leur ôter la vigueur et la grâce de leurs mouvements. Démade ne bat point l'air de sa phrase vide et sonore; il ne cherche pas l'Océan dans la Propontide : il reste dans son sujet, et vous ne l'en arracherez point.

Il saisit d'un bras vigoureux vos bavards de l'opposition, vos rhétoriciens échauffés, qui jettent plus de fumée que de flamme, et il les étreint dans les cer-

Digitized by Google

pondra-t-il, je distingue! » Si l'on ajoute : « Renfermez-vous dans la question, et ne voyez-vous pas qu'il s'agit ici des officiers de l'armée navale ? — C'est vrai, réplique Démade ; mais il y a dans le Code de procédure un article 200, lequel combiné avec l'article 287, et modifié par l'article 518, présente une double signification, et vous concevez alors qu'il m'est bien permis à moi de distinguer, et je distingue ! *distinguo*. Si la virgule était placée après le mot navale, on pourrait soutenir qu'il n'y a pas d'interruption dans le sens, mais il y a un point et une virgule, ce qui est bien différent, et ce qui suspend le sens et renverse toutes les proportions de la justice, de la procédure, de la grammaire, de la loi et de la constitution elle-même. Oui, Messieurs, je ne crains pas de le dire, la plupart des empires n'ont pas péri parce qu'on les a troués à coups de boulets, ou parce qu'on les a entourés de fortifications, ou parce qu'on leur a jeté des pavés à la tête, mais parce que le législateur n'a pas su mettre à sa place une virgule ; oui, Messieurs, une virgule. » Là dessus, si vous vous récriez, Démade rétorque : « Je distingue, et je sais bien que Rébuffe, à la page deux mille cinq cents quatre-vingt-dix-sept de ses Apophtegmes, et Bartole, au paractitle quarante-neuf de sa Glose pandectaire, édition d'Amsterdam, *Amstelodami*, prétendent qu'il serait peut-être un peu trop rigoureux de perdre un empire pour une virgule. Mais, d'un autre côté, maître Chicoisneau, dans l'édition princeps de ses Argumentations *pro formâ*, et Albert l'érudit, *Albertus cruditissimus*, dans sa Somme, titre vingtième, chapitre quarante, paragraphe septante-sept, note quatorze, soutiennent qu'il faut s'en tenir dévotement à la virgule, sans quoi il n'y aurait plus rien de sacré dans la nature, et qu'alors mieux vaudrait voir, sans comparaison cles redoublés de sa logique, comme le forgeron qui, prenant le fer tout rouge entre ses deux tenailles, vous le bat et vous le tord sous l'enclume, jusqu'à ce qu'il l'aplatisse et le façonne à sa main.

Quelquefois il soulève, avec de prodigieux efforts, les vastes réservoirs de sa mémoire, d'où s'épanchent des flots de lumière et des trésors d'érudition ; quelquefois, comme devant un mur, il arrête tout court ses adversaires devant une citation, un texte, un fait, un chiffre, une date.

Démade est le répertoire universel du ministère, qui l'a à côté de lui sur son pupitre, et qui le feuillette au doigt levé. Encyclopédie vivante, il marche, il s'arrête, il s'ouvre, il se ferme, il se remplit, il se vide, il parle, il se tait à volonté. Des utilités si consciencieuses, si positives, si redoutables, valent bien, pour l'expédition des affaires, vos génies plus ou moins transcendants qui se nourrissent de pure ambroisie dans les régions de l'éther.

Tandis que les aiglons criards de la gauche s'en vont donnant du bec contre tous les vitrages, Démade leur coupe les ailes avec ses ciseaux, et ils retombent lourdement à terre.

Démade sait, et il le répète, comme s'il les lisait à livre ouvert, les précédents de la Chambre, les applications nuancées du réglement, la concordance des décrets et des lois, la jurisprudence des arrêts, les interprétations de la doctrine, les parités et les antinomies, les origines du droit, la conférence des articles, les évolutions d'une procédure, le sens apparent et le sens intime d'une circulaire, les exceptions, déchéances, et fins de non-recevoir.

Vous ne le prendrez jamais en défaut, car il veille jour et nuit, son code sous le bras, autour du camp ; et gardez-vous bien, au contraire, de ne pas tomber vous-même dans les piéges etchausse-trappes dont il a semé vos approches.

Digitized by Google

aucune, l'univers bouleversé... Comment, reprend Démade, lorsqu'on aime son roi et son pays, comment, après tant de savantissimes glosateurs, parvenir à concilier ces violentes antinomies? C'est là le difficile, oui, Messieurs, le difficile, et je distingue! »

Et, comme pour échapper à ces distinctions, chacun prend un détour et s'en va à tire d'aile, Démade retient par sa boutonnière l'huissier de service qui se sauvait le dernier et qui, en se débattant, lui laisse en main sa basque arrachée, tandis que Démade continue: « Je distingue et j'argumenterai, *distinguo et argumentabor*. »

Voilà cependant l'homme d'affaires du ministère!

S'il reste au fond du débat quelque raison cachée, il la découvre; quelque source négligée, il l'épuise; quelque face obscure, il l'éclaire. A la fin, tous ses arguments se pressent, se serrent l'un contre l'autre, et accablent l'opposition de leur choc impénétrable et victorieux.

ORATEURS-MILITAIRES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Avez-vous entendu le général Chrysippe? Ah! il fallait l'entendre! comme il avait la démarche avinée, l'œil fixe, la voix chevrotante! mais c'est un harangueur de corps de garde! il est fantasque, grotesque, burlesque et baroque; il estropie la grammaire; il crie, il hurle, il s'enroue; il s'égare, il se précipite hors de la question; il raconte, chemin faisant, des aventures de l'autre monde; il donne, sur le marbre de la tribune, des coups de fil et de pommeau, et Dieu nous pardonne! nous avons cru voir derrière lui pendre le bout de son grand sabre. Accourez, huissiers, accourez donc, et emmenez-nous ce tapageur à la salle de police.

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Chrysippe est brave à la tribune comme au feu : plein de fermeté, de science et de jugement; rude, mais sincère; hardi, mais point téméraire. Il se peut que son style ne soit pas fleuri, et que ses périodes ne retombent pas en cadence, mais il dit de bonnes vérités, et ses discours coupent comme une hache. Il s'agit bien ici vraiment de querelles d'ortographe, et de savoir si l'on doit mettre un *s* ou un *t* de plus ou de moins après tel ou tel mot! il s'agit de sauver la patrie, et Chrysippe, par son éloquence aussi bien que par son courage, la sauvera!

ORATEURS-POÈTES.

JOURNAL DE L'OPPOSITION.

Ctésiphon décline visiblement; il s'est noyé aujourd'hui dans une phraséologie vide et terne. Son style de tribune n'a ni le nombre de la poésie, ni les allures

JOURNAL MINISTÉRIEL.

Quel grand orateur! quel magnifique poète! quelle traînée de lumière Ctésiphon laisse après lui! Il embrasse d'un seul regard les confins de l'horizon eu-

Digitized by Google

libres et fermes de la prose. D'ailleurs, ne nous parlez pas de ces poètes orateurs! ils s'envolent toujours sur leurs ailes de cygne, à cent lieues de la question. Il s'agissait tout simplement, vous le savez, d'une nouvelle taxe à mettre sur les portes et fenêtres, et le voilà qui s'enfonce dans les sables de Libye, et qui va interroger les oracles du dieu Memnon! on doit laisser la poésie aux amateurs de sons et d'images. Il faut, en affaires, parler le langage des affaires. Les prêtres du Memphis, les habitants de la mer Caspienne, et les Romains du Colysée, et les Libyens, et le dieu Memnon, ne paieront pas, que je sache, nos centimes additionnels. Ctésiphon s'amuse à jouer sur sa flute toutes sortes d'airs. Mais ce n'est pas avec des sons de flute que l'on soulage le peuple et qu'on défend la liberté. Nous applaudirons à Ctésiphon, lorsqu'il représentera sur le théâtre les Fureurs d'Oreste, ou, lorsque, précédant les chœurs des musiciens, il chantera devant les jeunes époux : Hyménée! Hyménée!

ropéen. Il marche, et, en trois pas, il franchit le monde. Il dédaigne le présent et lit dans l'avenir. Il ressemble à la Sybille antique, lorsque toute remplie de son dieu intérieur, elle s'agitait sur le trépied; ou plutôt c'est Moïse couronné sur le mont Sinaï des rayons du Dieu vivant. Quelles périodes cadencées! quel souffle de l'âme! quels flots d'harmonie! Il semble que sa parole coule sur un sable doré, au milieu d'une prairie en fleurs. Il entre, il s'insinue avec une douceur irrésistible, il attire, il subjugue les esprits les plus rebelles, et les murmures flottants des passions politiques viennent expirer à ses pieds. Ctésiphon a remporté le plus beau des triomphes, et longtemps après qu'il fut descendu de l'estrade, les auditeurs restèrent plongés dans l'extase d'un saint recueillement; ils se tournaient encore vers la tribune, et l'on eût dit qu'ils ne pouvaient détacher leur oreille des enchantements de sa parole.

Allez maintenant chercher une peinture véridique du talent, du caractère et de l'influence de chaque orateur, dans le pour et le contre des Comptes-Rendus! Le même homme est là un orateur imcomparable, ici un barbouilleur de paroles. Là, un héros, ici presqu'un lâche. Là, un saint, ici un impie. Là, un grand citoyen, ici un séditieux. Là, un royaliste, ici un révolutionnaire. Là, l'assemblée a battu des mains, frémi d'enthousiasme, pleuré d'admiration; ici, l'assemblée a ri de pitié, bâillé et décampé. Là, l'orateur a grandi de dix coudées, ici il n'a que la taille d'un nain. Là, on imprime son discours sur six colonnes du journal, ici on n'en dit mot. Enfin là, pour son éloquence, sa vertu et son courage, on le porte en triomphe au ministère; ici, pour ses ridicules, son immoralité et sa couardise, on demande qu'il soit noté d'infamie et mis au ban des électeurs.

N'oubliez pas, je vous le répète, que dans ces jugements si contradictoires, il s'agit toujours du même personnage, et concluez.

J'en dirais bien d'autres, si je ne craignais de me brouiller avec messieurs les journalistes de toutes les opinions, que j'honore et que je respecte infiniment, qui ont dit trop de mal de moi pour que je ne désire

Digitized by Google

pas qu'ils n'en disent plus autant, et qui en ont dit aussi trop de bien pour que je n'en désire pas qu'ils en disent encore davantage. N'est-ce pas eux, d'ailleurs, qui distribuent ce pain quotidien, ce gâteau léger et feuilleté qu'on appelle la gloire, dont nous sommes si friands, nous autres faiseurs de portraits ou d'acrostiches, et vous entendez bien que pour rien au monde, je n'irai m'aviser de soutenir que tous les journalistes, que plusieurs d'entre eux et même qu'un seul, soient assez absolus, assez tranchants, assez partiaux, pour ne voir dans un orateur qu'à louer ou qu'à blâmer.

Au surplus, c'est ma faute, et je suis un peu cause des péchés de satire outrée et d'apologie exclusive qui se commettent dans la presse tous les jours, à cette occasion.

Permettez-moi donc, chers lecteurs, de réciter devant vous mon *confiteor :*

Je m'accuse du plus profond de mon cœur, et je demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir inventé le Compte-Rendu, une si belle chose pourtant! Quand je dis inventé, c'est une façon de parler un peu présomptueuse ; car je suis d'un temps et d'un pays où l'on n'invente guère, et c'est aujourd'hui plus que jamais le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE.

Souvenirs historiques des résidences royales de France. — Palais de Fontainebleau, par M. Vatout (1). — Les études historiques sont en grande faveur aujourd'hui parmi nous : on explique les légendes, on déchiffre les chroniques, on interroge les mémoires, on puise aux sources même; chacun prétend au titre d'historien, et les livres abondent. On ne saurait nier sans injustice les utiles et précieux travaux qui ont vu le jour pendant ces vingt dernières années. Malgré le grand nombre de nos vieux et savants compilateurs, il y avait encore beaucoup à faire; on s'est mis bravement au travail, et ce retour aux études sérieuses nous a valu des œuvres d'un mérite incontestable, connues de tout le monde, et qu'il est bien inutile de signaler ici. On a mieux jugé les siècles écoulés, on a fait justice des admirations outrées comme aussi des ridicules anathèmes lancés sur de nobles têtes; on a ressuscité le passé pour le comparer au présent, et on a constaté les progrès de la famille humaine. Ces recherches laborieuses seront l'une des gloires de la littérature de notre époque.

Ce n'est pas sous un point de vue aussi philosophique et aussi élevé que M. Vatout envisage l'histoire. Il n'a pas des prétentions bien grandes; il se borne simplement à rassembler les souvenirs qui se rattachent à tel ou tel château depuis sa fondation jusqu'à nos jours. On voit tout de suite les inconvénients du plan adopté par l'auteur, et l'on comprend facilement les continuelles redites auxquelles il se trouve exposé, en retournant à la fin de chacun de ses volumes au point de départ, et reprenant sa course à travers les différents âges de la monarchie. L'auteur des *Souvenirs des résidences royales* a porté avec grâce le joug de la forme et s'est tiré en homme d'esprit de ce mauvais pas. Grâce à ses minutieuses recherches, à ses curieuses citations, au trésor inépuisable de ses anecdotes, il se fait lire avec intérêt, et c'est un succès qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir.

Voici comment M. Vatout s'y est pris, je crois bien, pour composer son livre : M. Vatout, qui est premier bibliothécaire du roi, et par conséquent a tout juste autant d'heures de loisir que cet honnête électeur de Dusseldorf dont parle Henri Heine, qui en avait vingt-quatre par journée, M. Vatout s'est imaginé un matin, pour tuer le temps, de prendre note de tous les faits accomplis dans les diverses résidences royales. Après un an ou deux, et sans trop y avoir visé, il s'est trouvé

(1) Un vol. in-8°, chez Firmin Didot, 56, rue Jacob.

Digitized by Google

voir écrit quatre volumes de souvenirs historiques sur le Palais-Royal, les châteaux de Versailles, d'Eu et de Fontainebleau.

M. Vatout est l'homme qui connaît le mieux le palais de Fontainebleau; il sait les allées lesplus secrètes, les chambres les moins visitées, il connaît l'histoire des cours et des galeries, il n'ignore aucune des actions qui s'y passèrent, triviales ou sombres, gaies ou dramatiques, peu lui importe! depuis l'assassinat de Monaldeschi jusqu'à la représentation du *Devin de village;* depuis l'arrivée du Primatice jusqu'au départ de Napoléon. Tout est passé en revue avec une inatigable persévérance. Traversons donc les siècles à la suite de M. Vatout, et citons au hasard les principales scènes dont Fontainebleau a été le théâtre.

Saint-Louis, si l'on en croit une chronique du xvie siècle qui rapporte le fait suivant, chassait un jour dans la forêt de Bièvre : un de ses levriers, nommé Bleau, se perdit; les piqueurs et le roi lui-même se mirent à sa recherche et le trouvèrent couché auprès d'une fontaine dont il buvait à longs traits l'eau limpide et savoureuse. L'endroit était admirablement choisi; Saint-Louis donc, bien loin de battre son levrier pour l'avoir abandonné au milieu de sa course, admira l'instinct de l'animal, et construisit en ce lieu un rendez-vous de chasse qui, successivement agrandi par les différents rois, devint enfin ce magnifique palais que nous voyons aujourd'hui. C'était alors, pour parler comme un ancien historien, dom Guillaume Morin, « un pays diversifié de bois, de rivières, de plaines et montagnes, sain et agréable. » Le courtisan Dangeau, un siècle plus tard, le trouvait « fort affreux. » Écrivez l'histoire après cela, et conciliez, si vous pouvez, des opinions aussi diamétralement opposées! Quant à la légende du levrier du saint roi, M. Vatout n'en croit pas le premier mot et fait très bien. Il pense, avec raison, que la création de Fontainebleau est due à cette salubrité et à cette beauté du pays d'alentour, dont parle l'historien du Gâtinais, cité plus haut, et aussi au voisinage de Melun, qui tenait le premier rang parmi les résidences royales. L'origine du château, racontée ainsi, est beaucoup moins romanesque, mais à coup sûr beaucoup plus vraie. Voilà donc le chien Bleau déshérité par M. Vatout de sa vieille renommée consacrée par le pinceau du Primatice. Ce fut Thomas Becquet qui bénit, en 1259, la chapelle de Saint-Saturnin, que Louis VII achevait de bâtir dans le palais. L'archevêque ne quitta Fontainebleau que pour aller tomber à Cantorbéry sous le poignard des bourreaux de Henri II d'Angleterre. Philippe V n'en sortit pas et y mourut. Charles V, le premier, y fonda une bibliothèque; Louis XI y envoya les livres imprimés apportés par Ulric Gering de Mayence. Louis XII le délaissa pour Blois et les rives délicieuses de la Loire. Nous y rentrons avec François Ier, qui répandit en ce lieu ses trésors, appelant à son aide le génie des grands artistes italiens. Les vieux murs élevés par Louis VII disparaissent; l'architecture élégante et riche de la renaissance remplace le style gothique. Pendant que l'architecte bolonais Serlio trace le plan et travaille, à la tête de ses habiles tailleurs de pierre et de marbre et de ses stucateurs, l'illustre chef de l'école milanaise, Léonard de Vinci, y achève d'admirables portraits. Entouré de joueurs de viole et de bouffons, pour empêcher que l'ennui n'attriste les charmants traits de son modèle, il peint cette belle Florentine, Monna Lissa, qu'il nommait la Joconde. Un soir, épuisé par son génie et peut-être aussi tourmenté par la gloire naissante et bruyante de Michel-Ange, il s'éteint doucement entre les bras de François Ier, qui dépose

Digitized by Google

lui-même dans le cercueil la tête froide de son grand peintre. Le Rosso, le Primatice et vingt autres avec eux, parmi lesquels il faut citer principalement Miniati, Bagnacavallo et Pellegrino, élèvent les galeries et peignent de grandes fresques. Les capitaines français qui ont traversé les Alpes se souviennent de l'Italie, ils en parlent du matin au soir; ils ont rapporté de Rome et de Milan l'amour du luxe et des arts; groupés autour de François Ier, ils encouragent les peintres, les traitent magnifiquement et veulent éclipser les splendeurs des villes italiennes. André del Sarte vient à son tour; Benvenuto Cellini entre après lui à Fontainebleau pour y dresser ses admirables statues. Cellini, ce rude soldat, irritable à l'excès, se pliant avec peine aux caprices des cours, la main sans cesse au pommeau de son épée, et aussi souvent armé d'un poignard que du ciseau du sculpteur ou de la lime de l'orfèvre, Cellini arrive là avec ses impatiences, ses sourdes colères et ses éternels désirs de vengeance. Artiste brave et fanfaron, toujours amoureux de son œuvre, il a fort agréablement raconté, dans ses mémoires, — le livre le plus vrai qui ait jamais été écrit sur le XVIe siècle, la présentation de sa statue de Jupiter au roi de France.

Benvenuto, peu fait pour flatter, avait blessé la duchesse d'Étampes en négligeant de s'assurer sa protection; elle s'en vengea, en s'efforçant de le perdre dans l'esprit du roi. Il n'y eût pas de piége qu'elle ne lui tendit. Il s'agissait un jour d'aller voir cette fameuse statue de Jupiter, que l'artiste venait de terminer avec son habileté ordinaire, et qui devait mettre la comble à sa gloire : que fait la duchesse ? Elle attend le crépuscule du soir, afin que le roi ne puisse admirer tous les précieux détails de la sculpture. Mais le Florentin, qui a deviné la ruse de sa puissante ennemie, a eu soin de cacher une bougie dans la foudre du dieu, et voilà tout à coup une vive lumière qui descend sur la statue et en fait éclater toutes les beautés. Le roi de s'écrier alors, selon Cellini, en montrant une profonde admiration et frappant des mains: « *Questa è molto più bella cosa, che mai per nessun uomo si sia veduta, ed io, che pure me ne diletto ed intendo, non avrei immaginato la centesima parte.* » Le grand orfèvre oublie d'ajouter qu'il a toujours été de l'avis du roi ; mais il n'est pas permis de douter un instant de son opinion à ce sujet, lorsqu'on a seulement parcouru quelques pages de son livre. Voyez-vous cet excellent Florentin qui place sa statue à côté des plus remarquables chefs-d'œuvre de l'antiquité, moulés à Rome par le Primatice, et qui vient nous dire avec une naïveté charmante : Voilà ce que j'ai fait; il n'y a rien d'aussi beau au monde, et je vous prie d'excuser les défauts du Laocoon, de la Vénus de Médicis et de l'Apollon Pythien ! Benvenuto n'en est pas moins un des plus habiles sculpteurs dont l'art puisse s'enorgueillir.

Ne pouvant se venger des procédés de la duchesse d'Étampes, il s'attaqua au Primatice, qu'elle soutenait à la cour et dont elle vantait le talent. Il alla le trouver un matin et lui annonça gravement qu'il se voyait dans la nécessité de lui couper la gorge. Le Primatice, qui connaissait le caractère vindicatif de l'orfèvre, se crut mort, et demanda en pâlissant ce qu'il fallait faire pour éviter le danger dont il le menaçait. — Partir sur-le-champ, répondit Benvenuto. Le peintre jeta son manteau sur ses épaules et partit.

A cette époque, eurent lieu à Fontainebleau les fêtes pour la réception de Charles-Quint et la naissance de François II. On baptisa ce frêle enfant, qui semblait n'avoir que peu de jours à vivre, dans l'église des Mathurins. « La cérémonie

Digitized by Google

estant achevée, dit Guillaume Paradin, on entra aussitost au festin que le roy avoit fait préparer en sa salle ; où ensuitte de ce banquet il y eût divers ballets, danses et autres pareilles réjouissances, ce qui se continua pendant plusieurs jours après. » Henri II et Diane de Poitiers, cette femme qui, arrivée à l'âge de soixante-cinq ans, ne pouvait être regardée « sans émotion » par Brantôme, continuent à résider à Fontainebleau et font sculpter sur les murs leurs chiffres entrelacés. Jodelle y fait jouer sa *Cléopâtre*. Bientôt les fêtes vont cesser, les guerres civiles leur succèdent. Les assemblées de religion se tiennent dans ces mêmes salles décorées par les artistes d'Italie. Les harangues des princes lorrains annoncent les sanglantes querelles qui vont désoler la France ; les tournois de Henri II et les habitudes élégantes de son père sont déjà bien loin. Sous Henri IV, la cour est reconstituée ; et Fontainebleau, désert depuis plusieurs années, est habité de nouveau. Il y a de charmantes lettres écrites par Henri IV dans ce palais et adressées à Gabrielle, qui mourait quelques jours après empoisonnée chez Zamet. Zamet était le plus riche banquier du temps ; il n'ajoutait pas de titre sonore au nom qu'il portait, comme font certains banquiers de nos jours, et s'appelait, en riant « seigneur de dix-sept cent mille écus. » Voici un passage d'une lettre du roi à la marquise de Verneuil : « Mon menon, je viens de prendre medecyne, afin destre plus guaylart pour exécuter toutes vos volontés, c'est mon plus grant soyn. Il fayt beau ycy, mays partout hors auprès de vous, il manuye sy fort, que ie ne puys durer. Bonjour, mon cher cœur. » Heureusement que pour se distraire de ses ennuis et lui rendre agréable le séjour de Fontainebleau, Catherine s'avisa de mettre au monde Louis XIII ; le roi, tout radieux d'avoir un légitime successeur, fit venir d'Anvers le célèbre paysagiste Paul Bril pour orner de tableaux la grande chambre ovale où le dauphin avait reçu le jour. Ce dernier, devenu roi, fit construire, en 1634, par Jacques Lemercier, l'escalier de la cour du Cheval blanc, qui lui coûta cent mille livres, et plaça au sommet son buste de la main savante de G. Pilon.

Louis XIV, qui avait fait élever Versailles pour y loger sa toute-puissance, donne Fontainebleau à la reine Christine. M. Vatout, après avoir décrit, d'après les journaux et les mémoires de l'époque, l'arrivée de la reine de Suède, consacre plusieurs pages au drame sanglant de la galerie des *Cerfs*. La mort de Monaldeschi ne fit pas une bien grande impression sur la cour ; on invita Christine à assister au ballet du carnaval de 1658 où devait figurer Louis XIV. Puis, comme on avait oublié entièrement le meurtre de Fontainebleau, et que le temps avait effacé les dernières traces du sang sur le pavé, on alla y danser le ballet des *Saisons* que Benserade avait été chargé de composer.

Jamais auteur n'a tant souffert que J.-J. Rousseau pendant la représentation de son *Devin de Village*. Il faut lire le passage des *Confessions* où le grand philosophe raconte son séjour à Fontainebleau à cette époque, ses perplexités, son trouble et les angoisses de ses nuits, pour comprendre ce cœur plein de tristesses, de défiances et de rêverie. « J'entendais autour de moi, dit le pauvre sauvage, tout étourdi de se trouver jeté au milieu de cette société spirituelle et inconnue pour lui, j'entendais un chuchottement de femmes qui me semblaient belles comme des anges, et qui s'entre-disaient à demi voix : Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur ! Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux

Digitized by Google

larmes. » Y a-t-il rien de plus touchant que cette confession d'un cœur qu'un sourire trouble, qu'un regard émeut. Que vous semble de ce sublime penseur, impitoyable destructeur de la société du XVIIIe siècle, de cet homme qui a fait croire le monde à ses rêves, et qui fond en larmes comme un enfant, parce qu'une jolie femme applaudit sa détestable musique!

La révolution française arrive; les rois sont partis; le palais de Fontainebleau est vide. Le 25 avril 1804, à midi, le château de François 1er, qui est devenu celui d'un empereur, la veille encore officier de fortune, reçoit un hôte inattendu, le pape Pie VII. Dix ans après, le 20 avril, Napoléon descend pour la dernière fois l'escalier de Fontainebleau et part pour l'exil.

L'avant dernier chapitre de l'ouvrage de M. Vatout est consacré aux restaurations entreprises par le roi Louis-Philippe, et aux bons mots échappés à M. de Talleyrand à l'occasion du mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Mecklembourg. Nous conseillons à l'auteur des *Souvenirs* de faire, dans sa prochaine édition, de larges coupures au texte du *Moniteur*, qu'il a cru devoir transcrire fidèlement.

Le livre de M. Vatout est une de ces compilations qui renferment bien des documents ignorés pour la plupart et répandus de tous côtés. C'est un recueil piquant qui amuse beaucoup, qui instruit un peu, et qui ne fera pas regretter les courts instants consacrés à en parcourir les pages.

—Les *Cloches*, par M. H. de Lacretelle (1).—Voici maintenant un petit volume de vers qui vient se jeter étourdiment au milieu des graves questions de la politique agitées en ce moment. L'accueil que le public fait aux poètes depuis quelque temps est bien sévère et devrait les décourager. Sans chercher à découvrir de quel côté viennent les premiers torts, constatons seulement cette indifférence des lecteurs pour la poésie. Comment en triompher? comment se faire lire? Chacun tente à son tour l'expérience. C'est peut-être à cette difficulté, presque insurmontable, qui excite tous les courages, que nous devons tant de recueils de vers publiés sans relâche. L'obstacle est là, il s'agit de le surmonter; et quel honneur si on réussit! La difficulté du succès « c'est ce qui donne poincte à la saulce, » remarque quelque part Montaigne.

Le livre de M. de Lacretelle a assez de qualités élevées pour faire espérer de l'avenir de l'auteur, qui en est à son début. Sa poésie ne manque ni de fermeté, ni d'harmonie. A côté de ces gracieuses inspirations, nous placerons un charmant petit volume de Mlle Jacques, intitulé *Heures de mélancolie*. Ces deux recueils, tout pleins de grâce, de jeunesse et de fraîcheur, plaident avec verve la cause des poètes auprès de ceux qui aiment encore à entendre parler la langue poétique. Les échos sont sourds aujourd'hui; qu'ils ne s'effraient donc pas du peu de retentissement de leurs vers, et qu'ils abandonnent le succès au hasard : *permitte divis cetera*.

E. M.

(1) Un vol.; Delloye, place de la Bourse.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

COUR D'ASSISES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Audience du 24 avril 1841.—Présidence de M. Poultier.

A l'ouverture de l'audience, une foule nombreuse de curieux, d'avocats et de dames vêtues en toilette bleue et blanche, est admise dans la salle des assises. Dans l'enceinte réservée, nous remarquons MM. le duc de Fitz-James, le marquis de la Rochejacquelin, le comte de Sémélé.

M. Partarrieu-Lafosse occupe le siége du ministère public; Me Berryer est assis au banc de la défense; à ses côtés sont MM. de Montour, gérant de la *France*, prévenu au procès, et M. Lubis, rédacteur en chef de cette feuille.

M. le président, avant d'ouvrir les débats, prévient les personnes présentes à l'audience que toutes marques d'approbation ou d'improbation sont défendues.

Après que les questions d'usage ont été adressées au prévenu, le greffier donne lecture de l'acte de renvoi et de l'acte d'accusation.

M. LE PRÉSIDENT. — Prévenu, avant que les débats ne s'engagent, je dois vous demander si vous n'auriez pas à cette heure, c'est-à-dire à l'heure où vous aviez promis de produire les documents qui constateraient l'authenticité des lettres, je dois vous demander si vous êtes prêt à faire cette production.

M. DE MONTOUR. — Mon avocat répondra, dans sa plaidoirie, à la question de M. le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Sans doute votre défenseur répondra à l'accusation, mais vous aviez promis, dans le cours de l'instruction, de produire les originaux au jour des débats. Êtes-vous en mesure de faire cette production ?

M. DE MONTOUR.—Je n'ai pas à les produire, Me Berryer s'expliquera sur ce fait.

M. PARTARRIEU-LAFOSSE. — insiste sur la demande de M. le président.

Me BERRYER. — Nous sommes traduits pour le délit d'offense envers la personne du roi, nous n'avons, quant à présent, à répondre que de ce délit. Nous nous expliquerons tout à l'heure, mais nous voulons attendre le réquisitoire de M. l'avocat général pour savoir quel est le système de l'accusation et sur quel terrain nous sommes placés.

M. Partarrieu-Lafosse prend ensuite la parole pour prononcer son réquisitoire. Après quelques réflexions générales sur la calomnie et les torts qu'elle peut faire, il donne lecture des lettres incriminées, lettres qui ont paru dans le journal la *France* dans le courant de janvier. Voici ces lettres, qui ont si vivement ému le monde politique.

Digitized by Google

PREMIÈRE LETTRE.

« La voilà cette fameuse épître, vous qui n'*ignorés* rien des nécessités qui l'ont inspirée; vous seul ne vous tromperez pas sur le véritable sens qu'elle doit avoir pour nous; et, quoique je vous la copie moi-même, je me garderai de vous dire: *tenez-vous-en rigoureusement* et consciencieusement *à la lettre*.

« En thèse générale, ma résolution la plus sincère et la plus ferme est de maintenir inviolable tous les traités qui ont été conclus depuis quinze ans entre les puissances de l'Europe et la France. Quant à ce qui concerne l'occupation d'Alger, j'ai des motifs plus particuliers et plus puissants encore pour remplir fidèlement les engagements que ma famille a pris envers la Grande-Bretagne.

« Ces motifs sont le vif désir que j'éprouve d'être agréable à S. M. britannique, et que ma conviction profonde qu'une alliance intime entre les deux pays est nécessaire, non seulement à leurs intérêts réciproques, mais encore à l'intérêt de la liberté et de la civilisation de l'Europe. Vous pouvez donc, monsieur l'ambassadeur, affirmer à votre gouvernement que le mien se conformera ponctuellement à tous les engagements pris par S. M. Charles X, relativement à l'affaire d'Alger.

« Mais je vous prie d'appeler l'attention du cabinet britannique sur l'état actuel des esprits en France, de lui faire observer que l'évacuation d'Alger serait le signal des plus violentes récriminations contre mon gouvernement; qu'elle pourrait amener des résultats désastreux, et qu'il importe à la paix de l'Europe de ne point dépopulariser un pouvoir naissant et qui travaille à se constituer. Il faut donc que, rassurée sur nos intentions et convaincue de notre ferme volonté de remplir envers elle la promesse de la restauration, S. M. britannique nous laisse le choix du temps et les moyens. »

DEUXIÈME LETTRE.

« ..... Il paraît que vous n'avez pas encore réussi à faire comprendre à Vienne ni à Saint-Pétersbourg que sans la non-intervention, l'Europe était ébranlée, que l'Autriche eût perdu l'Italie comme on a enlevé la Belgique à la Hollande. A-t-on pu ou dû oublier que lors du gouvernement Czartoryski, la Pologne, en masse, sous l'influence révolutionnaire, eût été debout, et que, sans notre sage et salutaire influence, elle se fût unie à la France pour repousser, pour écraser, qu'on n'en doute pas, la Russie, malgré ses forces colossales, parce qu'il est immortellement vrai que *lorsqu'un peuple vraiment peuple* est debout pour sa liberté, il n'y a aucun pouvoir absolu qui suffit pour le dompter. J'avais mieux espéré des éclaircissements que vous avez dû donner sur l'immensité du service que nous avons rendu à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, service qui ressort du fait, puisque la Pologne a succombé et non pas sans quelque péril pour nous. Qu'on y songe un peu plus, pour ne pas nous mettre dans la nécessité d'en faire souvenir sans cesse.

« N'avez-vous pas les deux lettres de Lafayette, contenant les reproches à notre ministre *d'avoir paralysé par ses conseils et promesses les moyens de défense de la Pologne*? En faut-il plus pour les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, et peut-on ignorer tout le danger qui existait pour la Russie dans les plans et le système de défense adoptés par les Polonais sous le prince Adam, et

Digitized by Google

voudrait-on oublier ce qu'on nous doit à nous, comme unique et puissant moteur des mesures qui ont paralysé ces résolutions, neutralisé le système et réalisé les paroles prophétiques de Sébastiani.

« Mais brisons là dessus ; la Pologne n'est plus, et c'est nous bien plus que le vainqueur de Varsovie, que le cabinet de Saint-Pétersbourg doit remercier d'avoir écrasé ce foyer d'incessante rébellion. Faites qu'on s'en souvienne un peu plus à Vienne et surtout à Saint-Pétersbourg. »

TROISIÈME LETTRE.

« ..... Il y a d'épouvantables conséquences à redouter dans les crises politiques, lorsqu'une volonté sage et prévoyante se trouve en inévitable contact avec l'obstination d'un zèle qui peut, dans ces cas, se réputer hardiment mauvais vouloir. Si, au lieu d'en finir brutalement avec les artilleurs civiques, l'on eût suivi mon seul avis, qu'on eût flatté, cajolé ces hommes, qu'on leur eût fait entrevoir que si l'on pensait à construire des forts, c'était pour leur en confier la garde; si on leur eût persuadé qu'en cas d'une invasion, Paris ne pourrait devoir son salut qu'à de pareils défenseurs; si enfin, au lieu d'une destitution brusque, on eût pris ces *citoyens* par la vanité, Arago et les siens n'eussent pas été admis à prouver que les forts, bien loin d'être destinés à repousser une invasion étrangère, deviendraient, le cas échéant, une ressource victorieuse pour maintenir dans le devoir et la soumission la très turbulente population de Paris et de *ses aimables faubourgs.*

« C'était du temps qu'il fallait gagner ; et, au lieu d'irriter les esprits, il fallait endormir le civisme en éveil pour le préparer au salutaire moment où une ordonnance nous eût fait justice de tout récalcitrant. Du reste, rien ne me fera renoncer à un projet si sagement conçu, et à l'exécution duquel, dans l'état de choses où se trouve la France, s'attache en quelque sorte, non, certes, la durée de la monarchie constitutionnelle, mais la perpétuité de ma dynastie, ce qui sonne mieux et vaut mieux pour la France. Qu'on se persuade bien que, moi seul, je pouvais affronter, diriger et vaincre l'hydre révolutionnaire. Qu'on nous en sache donc un peu de gré. On ne tient aucun compte de nos efforts inouis, on ne sait pas à quel peuple nous avons affaire, et que, depuis quarante ans, on peut regarder Paris comme étant la France.

« Qu'on s'assure donc que je ne renonce pas à mon projet ni à celui de maîtriser la presse, notre plus dangereuse ennemie. On a gagné grande partie des écrivains; les autres suivront, et le calme succédera aux excitations malignes et journalières de ces plumes guerroyantes. Qu'on pense à ce que juillet eût pu attirer sur l'Europe en 1830; que l'on voie ce que notre seule et forte volonté a fait de cette effrayante ébullition populaire; que l'on juge par là de ce que nous ferons, et surtout qu'aucune des puissances n'oublie que nous seul nous pouvions le faire, sauver la France et l'Europe, et que nous l'avons fait.

« Que ni Vienne, ni Saint-Pétersbourg, ni Berlin ne l'oublient! »

M. l'avocat-général soutient la non authenticité de ces lettres. Comment supposer que M. le prince de Talleyrand, auquel on prétend qu'elles ont été adressées pendant son ambassade à Londres, M. de Talleyrand, qu'on peut dire le plus habile d'entre les habiles, ait eu l'imprudence de laisser de pareilles lettres à la

Digitized by Google

merci du premier venu; comment supposer qu'il ne les ait pas brûlées. Nous avons fait toutes les saisies possibles, dit M. l'avocat-général, pour nous emparer des lettres; nous ne l'avons pas pu, nous avons vainement fait sommation à Montour de les produire, il ne l'a pas fait. Aujourd'hui, devant les jurés, ses juges naturels, il se refuse encore à faire cette production. C'est que les originaux n'existent pas, c'est que ces lettres sont une invention machiavélique destinée à calomnier.

Après avoir donné lecture d'une lettre de la *Contemporaine*, récemment publiée dans le *Sun*, M. l'avocat-général s'écrie : Vous avez voulu salir un trône nouveau pour exalter un trône ancien; nous vous connaissons, vous et les vôtres, nous savons ce dont votre haine contre la royauté de juillet est capable aujourd'hui et toujours; vous êtes allé vous abriter derrière une femme sans nom, une prostituée émérite qui a vendu tout ce qu'une femme peut vendre. Assez d'infamies comme cela, apportez-nous vos preuves, nous les examinerons; mais vous ne les apportez pas, et nous demandons votre condamnation.

Me Berryer, défenseur de M. de Montour, prend la parole au milieu de l'attention générale; il s'attache à démontrer qu'il n'y a rien dans le procès qui puisse provoquer une condamnation contre le journal *la France*. Les lettres publiées sont l'expression franche et nette de la politique suivie depuis dix ans : des hommes amis du gouvernement, et qui ont le secret de tout ce qui émane de la pensée immuable, ont prêté à la royauté de juillet les intentions qui sont exprimées dans ces lettres; ainsi l'ont fait M. Fonfrède et M. Liadières, aide-de-camp du roi, au sujet des fortifications. Pour ce qui concerne la possession d'Alger, Me Berryer rappelle les paroles de sir Robert Peel, en 1834, à la Chambre des communes. « La France agit, disait Robert Peel, comme si elle entendait « garder la possession d'Alger, *contrairement à la déclaration de Louis-Phi-« lippe.* » (Sensation.) Or, ajoute le défenseur, Robert Peel est un homme dont la gravité est connue, il siégeait dans le conseil à côté de lord Wellington; il savait parfaitement ce qui se passait alors. Eh bien, les lettres n'ont fait que répéter l'expression d'une pensée connue depuis longtemps.

Arrivant à la question de bonne foi, Me Berryer rappelle que les lettres publiées par la *France* ont déjà paru à Londres en 1835 et 1839; que l'ambassadeur du gouvernement n'a fait entendre aucune réclamation; que plus tard des lettres émanées de la même source ont paru dans la *Gazette de France*, sans que le gouvernement les ait poursuivies. Le journal la *France*, auquel les lettres qu'on incrimine aujourd'hui ont été remises par un homme honorable, M. de la Rochejacquelin, a pu, a dû croire à leur authenticité.

J'ai là une déposition qui mérite assurément toute confiance, car, à quelque parti qu'on appartienne, le témoin dont je parle porte un nom honoré de ses amis et de ses ennemis. C'est celui d'un homme de cœur et d'honneur, qui appartient à une famille dont le sang est noblement français. Or, voici ce que déclare M. le marquis de Larochejacquelin. Il s'exprime en ces termes :

« Je me nomme Henri-Auguste, marquis de Larochejacquelin, propriétaire. »

Me Berryer. — Le juge interroge :

«D.—Avez-vous eu, en votre possession, des lettres ou des extraits des lettres publiées par le journal la *France*?

Digitized by Google

« R. — Je suis obligé de dire que j'ai porté ces lettres originales à la *Gazette*. J'ai eu momentanément en ma possession, et comme simple objet de curiosité, les lettres dont les fragments ont été publiés par la *Gazette*. Ces lettres ont passé entre mes mains comme entre celles de beaucoup d'autres. Je ne connaissais pas l'écriture de Louis-Philippe ; j'ai montré ces lettres à des personnes qui lui sont dévouées et qui connaissent parfaitement son écriture : ces personnes m'assurèrent l'authenticité incontestable des documents que je leur donnais en communication. Je dois même dire qu'un personnage qui, de tout temps, a donné et donne encore à Louis-Philippe des preuves d'un dévoûment sans bornes, fondit en larmes à leur lecture, et me confirma aussi dans cette pensée qu'on ne pouvait élever le moindre doute sur l'authenticité des lettres qui furent publiées par la *Gazette*. Je dois ajouter qu'elles ne contenaient ni surcharges ni interpolations de la nature de celles dont parlent les journaux du gouvernement.

« Pendant le temps que j'eus en ma possession ces lettres incontestables, je les examinai attentivement. Je vis et j'examinai avec la même attention les lettres sur les forts détachés publiées plus tard par la *France*. Elle me parurent parfaitement semblables à toutes les autres. Je n'ai pas vu les deux autres; mais comme je ne me suis jamais occupé d'écritures, je me procurai de l'écriture de Louis-Philippe et je la donnai à quelqu'un qui voulut la comparer avec la lettre en question. Cette personne reconnut entre la lettre sur les forts détachés et la pièce de comparaison une identité parfaite. »

Ainsi vous le voyez, messieurs les jurés, continue Me Berryer, ce n'est pas sur la foi d'une femme perdue de mœurs que la *France* a cru à la sincérité de ces lettres. C'est sur celle d'un Français, d'un homme d'honneur.

C'est sur la foi aussi d'un homme attaché, dévoué au gouvernement actuel, qui, en voyant ces lettres et en en reconnaissant l'authenticité, n'a pu, dans son dévoûment, s'empêcher de verser des larmes,

Ainsi donc, voici deux choses, et deux choses immenses : La publication faite en Angleterre, et non attaquée par le gouvernement; la parole d'honneur de M. de Henri de Larochejacquelin, qui a vu les lettres, qui les a communiquées à des hommes attachés au gouvernement, qui, après examen attentif, ont parfaitement reconnu l'écriture de Louis-Philippe.

Maintenant que vont devenir ces lettres? Je vais vous le dire et vous le dire sincèrement. Une instruction en faux a eu lieu à Paris et vous savez comment elle s'est terminée; mais cette instruction, interrompue à Paris, peut être continuée à Londres. La personne qui y a fait ces publications dont je vous ai parlé peut être poursuivie. Si elle n'a pas là de preuves à rapporter, si elle ne peut produire les lettres originales, tranchons le mot, elle sera *pendue*, la loi anglaise prononce la peine de mort pour crime de faux. Vous concevez que dans cette circonstance, la personne en question ne veut pour rien au monde remettre les trois lettres que M. de Larochejacquelin a vues et qu'il a fait vérifier. « Non, dit-elle, je ne puis vous remettre ces lettres, je ne puis m'en dessaisir. L'ambassadeur de France peut, en Angleterre, faire continuer contre moi les poursuites pour crime de faux; sans mes pièces justificatives, je serai pendue. » Voilà pourquoi elle ne veut pas s'en dessaisir.

Quant aux autres lettres originales du duc d'Orléans, lettres publiées par la *Gazette*, et non poursuivies, elle nous les a remises. Les voici en original, en-

Digitized by Google

tendez-le bien, écrites en 1808 et 1809, entendez-le bien encore, le papier portant dans sa pâte, dans le filigrane, la date de 1808 et 1809. Elles sont écrites de la main du duc d'Orléans.

Vous dites que la *France* a publié des pièces fausses; commencez donc par démontrer que celles-ci sont fausses, car vous ne pouvez les désunir, vous ne pouvez les séparer les unes des autres, car on vous a dit qu'elles étaient identiques. Elles ont été reconnues telles par des hommes dévoués au gouvernement. Je vous les livre, nous répondons de leur publication. (Vifs applaudissements.)

Un juré : Je demande à voir les lettres.

M. BERRYER : — Je les fais, à cet effet, passer à M. le président.

Après cet incident, M. Berryer a longuement expliqué au jury comment, de l'instruction en *faux*, si brusquement commencée et si brusquement abandonnée, il résulte 1° qu'un homme avait été renvoyé de chez M. de Talleyrand comme soupçonné d'avoir cherché à ouvrir un tiroir de son bureau; 2° qu'une femme a livré, pour avoir de l'argent, soixante-trois lettres qui, depuis, auraient été gaspillées. Cela explique suffisamment comment on aurait pu avoir communication de ces lettres; cela explique suffisamment aussi comment, dans tous les cas, la *France* a été de bonne foi en les publiant. Voilà pourquoi M. de Montour n'est pas condamnable.

Après la plaidoirie de Me Berryer, l'avocat du roi a pris de nouveau la parole, et a forcé Me Berryer à une réplique foudroyante : puis est venu le résumé du président et la communication 1° du *Portefeuille* publié à Londres; 2° des lettres originales publiées par la *Gazette*; 3° d'un *fac simile* des lettres publiées par la *France*.

A trois heures et demie, le jury est entré dans la salle de ses délibérations et en est ressorti au bout d'une demi-heure avec un verdict d'acquittement sur toutes les questions. Le verdict a été accueilli par des applaudissements, comprimés d'abord par le président, mais qui ont fini par éclater dans tout l'auditoire.

Maintenant, voici en quels termes le *Moniteur* a rendu compte de ce procès :

« M. Ernest de Montour, gérant du journal la *France*, a comparu aujourd'hui devant le jury. M. Berryer, défenseur du prévenu, a plaidé la bonne foi. M. de Montour a été acquitté. »

Ce laconisme étrange de la feuille officielle nous dispense de toute réflexion sur les embarras et l'humiliation où cet immense événement jette le pouvoir. Nous ne dirons qu'un mot : Si les lettres publiées par la *France* sont fausses, il devient absolument nécessaire de le démontrer. Le roi ne peut être le premier parmi les suspects.

Voilà pour les lettres que la *France* a fait connaître. Quant à celles qu'à publiées la *Gazette*, on ne les nie pas : il est donc permis, dès à présent, d'en étudier la portée.

Que le duc d'Orléans ait pu légitimement parler, en 1814 et en 1815, le langage d'un soldat de l'armée de Condé; qu'il ait pu et dû exprimer des vœux semblables à ceux des vaincus de Quiberon ou des alliés de Blücher..... l'histoire en décidera; l'histoire qui parlera, lorsque tous les pouvoirs d'aujourd'hui feront silence. Mais en attendant ce verdict de la postérité, juge suprême des royautés étendues sous la pierre, ce qu'il est de notre devoir et dans notre

Digitized by Google

droit de constater, les lettres de la *Gazette* à la main, c'est qu'aux plus tristes jours de nos luttes, il y avait entre le duc d'Orléans et les membres de la branche ainée conformité de sentiments, communauté de sympathies et de haines.

Or, vous tous qui avez créé le régime que nous voyons, vous les pères, les répondants ou les parrains de la royauté de juillet, qu'auriez-vous à répondre, si aujourd'hui les légitimistes venaient vous dire :

« En 1830, Messieurs, il vous a plu de faire chasser la branche ainée à coups de fourches. C'est très bien ! Mais lorsqu'à votre voix le peuple s'est précipité sur la place publique, il n'avait pas à défendre la Charte qui ne l'intéressait en rien. Il s'armait pour le drapeau tricolore, il s'armait pour la nationalité humiliée à Waterloo. En frappant les Bourbons ainés, c'était contre l'invasion qu'il croyait protester.

« Pourquoi donc lui avez-vous donné pour roi à ce peuple un prince qui, comme ceux que vous chassiez, avait adopté le drapeau blanc, insulté à Napoléon, maudit l'empire et applaudi aux succès des envahisseurs de la patrie ? Vous faisiez alors afficher dans les rues que le duc d'Orléans était un Valois et non pas un Bourbon : était-ce ignorance ou mauvaise foi ? Vous parliez beaucoup alors de Jemmapes et de Valmy : Lisez ces lettres ! De deux choses l'une : ou vous avez fait la révolution sans songer à autre chose qu'à maintenir vos priviléges, et, dans ce cas, vous avez commis envers le peuple le plus grand des crimes, car vous lui avez menti pour le pousser à se faire tuer ; ou bien, vous avez fait la révolution dans le sens de toutes les idées représentées par le drapeau tricolore, et, dans ce cas, nous vous demandons, les lettres que voici sous les yeux, en quoi le principe de la nationalité française est mieux représenté par votre élu qu'il ne l'était par notre maître. »

Il faut bien en convenir : dans la bouche des légitimistes, ce dilemme serait terrible. Et nous concevons bien la joie que leur inspire le solennel procès dont ils ont fourni les matériaux. Mais si la situation est embarrassante pour les partisans de la royauté de juillet, est-elle donc si favorable aux défenseurs obstinés de l'ancienne monarchie ? Eh ! comment ne voient-ils pas que les attaques qu'ils dirigent contre le monarque retombent sur le principe ? Comment ne voient-ils pas que s'attaquer à une tête couronnée, c'est les abaisser toutes ? Chose étrange, admirable, et dont il est permis de remercier la Providence ! Dieu a voulu que les plus ardents, parmi les royalistes, fussent eux-mêmes chargés du soin de recommander aux dédains de la multitude toutes les vieilles idoles ! Voilà, voilà la grande leçon qui vient de nous être donnée !

Ainsi, plus que jamais il est vrai de dire : les royautés s'en vont ! Qu'importent, en présence de ce qui se passe, les pompes toutes monarchiques qu'on prépare pour le baptême du comte de Paris ? Je ne veux point parler ici de ce qui a été dit si souvent sur la fragilité des grandeurs humaines, sur cette eau du Jourdain qui a déjà ondoyé tant de périssables dynasties, sur le duc de Bordeaux qui a grandi à Holyrood, sur le roi de Rome qui repose dans un caveau au delà du Rhin ; les révolutions ont mis à l'usage de chacun cette philosophie. Je me trompe : ceux-là seuls oublient de l'étudier qui en pourraient faire leur profit. Il y a dans l'orgueil des races qu'on appelle grandes un volontaire aveuglement qui les abaisse au dessous des plus vulgaires pensées. On se hausse puérilement jusqu'à l'immortalité, alors même qu'on n'a qu'une majesté toute com-

Digitized by Google

posée de ruines, alors même qu'on ne vit en quelque sorte que de la cendre des morts. Vanité que tout cela! misère et folie!

Oui, tout ce qui fut s'en va, et le prestige des royautés est détruit à jamais. Ce qu'il faut désormais aux monarchies, ce ne sont pas, comme sous Louis XIV, des dehors éclatants, des séductions perfides, mais infinies; il leur faut des forts hérissés de canons et des places d'armes. Il ne leur est plus donné de se faire accepter : il faut qu'elles s'imposent. Contre ces douze bourgeois qui viennent sur un tribunal les morigéner et les juger, elles n'ont pas assez de plusieurs milliers de baïonnettes. Voici des pairs de France, voici des députés qui les jugent perdues, si on ne leur donne pas bastions, casemates, fossés et ponts-levis. D'une part, le vote de fortifications, de l'autre, le dernier verdict du jury, toute l'histoire de la situation est là : elle vaut qu'on la médite!

Mais, pour en comprendre le sens, les hommes du pouvoir actuel sont trop médiocres. Quand ils ont évidemment contre eux ce grand ennemi, LE DESTIN, les armes qu'ils emploient ressemblent à ces joujoux avec lesquels se console un enfant blessé. Pour lutter contre la force même des choses, contre la philosophie de l'histoire, ce serait trop peu du génie d'un grand homme, et ces hommes-là n'ont rien de grand, pas même leur orgueil. Humiliés par le jury, ils poursuivent la *Gazette* pour infidélité de compte-rendu, disent-ils; et ils ne s'aperçoivent pas qu'il y a autant de petitesse dans la vengeance que de gravité dans l'échec lui-même. C'est bien là, du reste, l'esprit des puissances du jour, et on ne pouvait moins attendre de ceux qui ont poursuivi le *National* avec un acharnement auquel on ne trouverait rien de comparable dans les mauvais jours de la Restauration.

Quoi qu'il en soit, la capitale est en rumeur; on dit que les ministres ont tenu conseil; tous les postes ont été doublés; si ce qu'on nous assure est exact, hier à neuf heures et demie, des troupes entraient au château.

Tout ceci est incontestablement grave, et l'événement qui a donné lieu à ces mouvements tire des circonstances actuelles où se trouve l'Europe une importance plus grande encore. On apportait hier la nouvelle de la mort du président des États-Unis, le général Harrison. Or, la constitution fédérale lui donne pour successeur le vice-président, M. Tyler. M. Tyler ayant sur beaucoup de points un système différent de celui de son prédécesseur, toutes les espérances qu'avaient fait naître en Angleterre, au sujet de l'affaire de Mac-Leod, les intentions pacifiques du président Harrison, se trouvent naturellement ajournées, et la guerre redevient imminente. D'un autre côté, nous vivons dans un siècle où toute secousse partielle conduit bien vite à l'embrasement du monde. Qui sait, dans cette hypothèse, quel serait le rôle de la France? N'est-ce pas le peuple qui compose l'armée? Et, à ce propos, à quoi songent les grands hommes d'état qui, comme le maréchal Soult, prennent tant de soin pour écarter la bourgeoisie des drapeaux? C'est par le privilége qu'ont péri les dominateurs d'autrefois : ceux d'aujourd'hui descendent la même pente. Les hommes du peuple défendent le pays; ils le nourrissent : que faut-il donc pour qu'ils arrivent à le gouverner? Qu'ils s'instruisent? Eh bien, c'est ce qu'ils font. Parmi les éditeurs, consultez les plus intelligents et les plus actifs : ils vous diront que cette classe moyenne, dont les lumières en 1789 firent la force, ne lit plus et ne veut plus lire. C'est au peuple que vont tous les ouvrages sérieux : lui seul soutient la librairie des livres utiles.

Digitized by Google

Voilà, certes, un fait d'une portée immense. Et non seulement, le peuple lit, mais il étudie profondément, il médite. Un compositeur typographe, M. Adolphe Boyer, vient de publier sur les abus et les dangers de la concurrence quelques pages pleines de sens et de vigueur : il nous promet sur l'*organisation du travail* le fruit de ses recherches, et nous attendons avec impatience. Ce sont de simples ouvriers qui rédigent l'*Atelier*, et nous ne connaissons pas de journal qui réunisse à une plus grande justesse d'idées une plus grande modération de langage.

Nous n'avons jamais été et ne serons jamais les flatteurs du peuple. Il a ses défauts, il a ses vices. Il est bon de le lui dire, car en cela on s'honore, et on l'honore. Mais, ce qui est certain, c'est que chaque jour il s'épure et grandit. Patience donc ! et courage !

Le rédacteur en chef. — Gérant.

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE,

PAR M. F. LAMENNAIS.

PREMIER ARTICLE.

Après tout le bruit qu'a fait ce livre, nous en parlerions un peu tard, si notre dessein était d'en recommander la lecture à cette portion du public qui a besoin d'être avertie par la presse qu'elle doit lire tel ouvrage et l'admirer. Nous ne prétendons pas davantage consacrer par notre adhésion personnelle les témoignages d'enthousiasme et de reconnaissance qui ont été adressés de toutes parts à l'auteur de l'*Esquisse*; notre humble suffrage n'ajouterait rien à une gloire proclamée par tant de voix. Mais quand, il faut aussi le dire, un livre acquiert une célébrité si prompte; quand, à peine produit au jour, il devient en quelque sorte un monument, la critique l'aborde avec plus de liberté; elle ne craint plus de porter dommage à des succès légitimes, elle n'est plus obligée d'avoir recours à des précautions oratoires pour condamner ce qu'elle n'approuve pas : un tel livre est bientôt tombé dans le domaine de l'histoire, et mis au nombre de ceux que l'on juge sans tenir compte de l'auteur, comme s'il ne vivait plus que dans l'immortalité de son œuvre.

Nous ne pensons pas d'ailleurs que tout ait été dit sur l'*Esquisse d'une Philosophie*, malgré les nombreuses apologies qui en ont été

Digitized by Google

faites, malgré les vives critiques dont elle a été l'objet. De ces apologies, la plupart s'adressent moins au fond du livre qu'au beau style de l'auteur. De ces critiques, la plupart ont été inspirées par des ressentiments de sacristie, et elles devaient peu toucher le public. Au fait, non seulement l'opinion n'a pas été formée sur la valeur dogmatique de l'*Esquisse*; mais, ce qui est plus étrange encore, les admirateurs les plus enthousiastes de cet ouvrage ne l'ont pas même fait connaître dans son véritable esprit. Les hommes de lettres occupent aujourd'hui toutes les tribunes; il parlent sur toute matière avec une prodigieuse confiance. Il est fâcheux qu'on les écoute trop.

La tâche qu'ils ont laissée n'est certes pas la plus facile; nous le disons sans modestie, elle nous épouvante. En effet, que nous proposons-nous? d'analyser fidèlement les trois volumes de l'*Esquisse*, et d'ajouter à notre analyse quelques considérations dogmatiques sur les opinions particulières de M. Lamennais. Cette manière de procéder n'est plus dans les usages littéraires de notre temps : telle a été cependant celle de tous les critiques renommés, et quand on aura compris le vide des bavardages modernes, on se persuadera que l'ancienne méthode doit être remise en honneur. Mais l'expérience n'est pas encore complètement faite, la licence d'esprit n'a pas encore perdu sa cause devant la majorité. Aussi craignons-nous bien que cette majorité, pervertie dans ses goûts et dans ses habitudes, s'intéresse médiocrement à un labeur aussi aride que le nôtre.

Nous l'entreprenons néanmoins, et sans plus de prolégomènes, nous entrons en matière.

On appelle axiomes certains principes qui sont les premiers termes d'une exposition didactique. La science, qui a pour objet de légitimer ces axiomes, ou du moins de les énoncer (car nous ne voulons pas débuter en provoquant une controverse), repose elle-même sur des notions qu'elle accepte et ne vérifie pas. Une fable indienne nous représente le globe terrestre porté par un éléphant : l'éléphant a pour base la carapace d'une tortue; mais au dessus de ce grotesque échafaudage, l'imagination n'a pu rêver que le vide. On n'assimilerait pas mal, ce nous semble, les axiomes sur lesquels est fondé l'édifice des sciences dites exactes à l'éléphant du poète indien, et les vérités métaphysiques à la tortue: comme elle, ces vérités reposent sur la foi, c'est-à-dire sur l'abîme.

On s'est efforcé, non pas de combler cet abîme, entreprise qui eût été plus insensée que celle des architectes de Babel, mais d'en épaissir les ténèbres pour le dissimuler à l'esprit de l'homme, et nous sauver du vertige. M. Lamennais est, de tous les philosophes de notre temps, celui qui a trouvé l'expédient le meilleur pour abuser notre faiblesse,

Digitized by Google

ou, si l'on préfère cette façon de parler, pour encourager notre foi dans notre propre raison.

Voici comment l'habile auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* reproduit, dans les premiers chapitres de l'*Esquisse*, sa thèse sur les fondements de la certitude.

Toute action est une affirmation. Or, la loi de l'affirmation dépend de la loi de la vie : la vie n'est pas individuelle, mais commune ; l'affirmation est donc un phénomène de la raison commune. La raison, en tant que phénomène du subjectif humanité, n'affirme la réalité que dans la mesure de certitude propre à ce subjectif ; mais encore est-il que cette mesure n'est pas variable comme l'individu : elle est immuable autant que l'humanité même. Si l'absolu est un mystère, la plus haute expression du vrai relatif est l'acquiescement de la conscience universelle. Telle est la règle logique qui permet d'affirmer légitimement les opérations de l'esprit. L'objet de la philosophie est d'analyser ces affirmations. Il n'y a pas de philosophie complète : une philosophie complète serait la science infinie, et il n'est donné à l'homme synthétique que de posséder « la science des généralités, ou ce qu'il y a de commun dans les diverses branches de la connaissance. » Il faut bien s'initier à ces considérations préliminaires, pour ne pas confondre la doctrine philosophique de M. Lamennais avec le réalisme aveugle de plusieurs scolastiques.

Étant posée l'incapacité de l'esprit humain à connaître le réel en soi, l'objet de la science est la croyance pure. Mais la philosophie, resserrée dans les limites du relatif, ne s'y plait pas, et tend à les franchir. Ce qui est vrai pour elle, ce sont les opinions de la conscience universelle. Or, de quelle manière cette conscience répond-elle aux questions suivantes : Existe-il quelque chose ? Comment existe-il quelque chose? Et elle doit y répondre, suivant M. Lamennais : autrement, il n'y aurait ni vraie science, ni vraie conception.

Elle répond donc à la première question par un acte de foi. Rien ne lui prouve l'existence, mais elle ne peut n'y pas croire. A la deuxième question, celle qui regarde le *comment* est ce qui est, elle répond par une distinction entre les deux modes de l'être : l'être infini, l'être fini ; à la troisième, par l'hypothèse de l'union des êtres finis à l'être infini.

Il est bien entendu que nous laissons à M. Lamennais toute la responsabilité de ces réponses ; nous aurons lieu de nous demander, avant de terminer cet article, si la raison humaine les accepte, et si M. Lamennais n'interprète pas un peu librement certains mots qui, dans la langue commune, ont un sens mal déterminé.

Cependant, l'auteur que nous analysons ici n'est pas de ceux qui se confient avec le plus de sécurité dans le respect que le public intelligent accorde si volontiers aux nouveaux défenseurs des antiques

Digitized by Google

croyances; il n'est pas non plus de ceux qui croient trop à la puissance des mots, et qui, après avoir émis certaines formules, se tiennent pour contents d'eux-mêmes, et se gardent bien de chercher à se faire entendre. M. Lamennais a plus de scrupules. Il ne lui suffit pas de poser l'infini et le fini; il faut qu'il explique à sa conscience cette mystérieuse ontologie, cette dualité vivante procédant de l'unité virtuelle.

Les termes d'*être* et de *substance* sont identiques. Toute idée renfermant celle de l'être, ou plutôt n'en étant qu'une modification, l'idée de l'être est la première et la plus générale de toutes les conceptions de l'esprit. Nous ne connaissons pas l'être, il est incompréhensible; mais la foi dans la réalité de l'être nous est nécessaire, elle s'impose à nous, malgré tous les arguments du pyrrhonisme. Telle est la substance: « Une, de l'unité la plus absolue; elle n'offre, en tant que pure substance, rien de déterminé, rien de distinct, quoiqu'elle contienne en soi, dans sa mystérieuse essence, ce par quoi la distinction peut et doit se manifester, ce quelque chose de substantiel qui montre, spécifie, détermine en elle des existences distinctes. »

L'être, la substance, s'appelle d'un nom sacré, *Dieu*. Comme substance, Dieu est un mystère; on ne peut prouver qu'il est, puisqu'il faut supposer la substance, c'est-à-dire l'entité mystérieuse, pour légitimer le plus modeste des syllogismes. Cependant, il est vrai que la négation de l'être divin est impossible à l'humanité, qu'il ne s'est jamais rencontré de véritables athées. Prenez la renonciation de d'Holbach, prenez celle de Spinosa, « elle s'attache non à l'être conçu en soi, mais à certains développements de la notion de l'être: l'athée véritable serait celui qui dirait: « Il n'existe rien. » Or, comme M. Lamennais l'établit, et comme cela est rigoureusement vrai, jamais l'esprit de système n'emporta le plus effronté des sceptiques jusqu'à cette thèse extravagante. S'il est incontestable que toutes les écoles philosophiques, alors qu'elles ont abordé la question de l'être, ne l'ont pas toujours défini dans les mêmes termes; que les unes ont été plus portées à réaliser l'idéal et les autres à idéaliser le réel, toujours est-il qu'aucune n'a prétendu disputer sérieusement à la conscience la foi nécessaire qu'elle a dans la vérité de l'être. Et croire à l'être, suivant M. Lamennais, c'est croire à Dieu.

Mais à quel Dieu? C'est à ce point que les philosophes se séparent; et, en effet, la question est mystérieuse. Croire à l'être, ce n'est pas proprement avoir une notion de l'être; si la croyance est un acte de foi simple, la notion est un acte de foi complexe. Quelle est donc sur la nature de l'être l'opinion de M. Lamennais? Nous demandons à l'auteur de nous permettre ce langage. M. Lamennais ne veut pas avoir une opinion qui lui soit personnelle; il repousse de toutes ses forces, nous le savons, l'individualisme dans la conscience; mais pouvons-nous

Digitized by Google

admettre que tous les philosophes, que tous les hommes, ont de l'être, de Dieu, une idée parfaitement conforme à celle que nous trouvons exposée dans le premier livre de l'*Esquisse*?

Dieu, suivant M. Lamennais, est puissance, intelligence et amour : dans chacune de ces propriétés de l'être est l'être tout entier, selon sa substance; les propriétés sont distinctes, l'être est simple. Poursuivons. Ces trois propriétés : puissance, intelligence, amour, sont-elles seulement des aspects divers de l'unité substantielle? grave question si longtemps agitée au sein des écoles chrétiennes, qui perdit Sabellius et ses nombreux disciples. Pressé par l'argumentation vigoureuse du péripatéticien de Palais, saint Bernard se réfugia dans le mystère : il lui fallait ou désavouer la logique des Pères, ou lutter contre les terribles syllogismes de l'intrépide breton; il préféra le premier parti. M. Lamennais est plus téméraire : il aborde la question; il pénètre dans le sanctuaire de l'être, appuyé sur saint Augustin et sur saint Thomas. Saint Augustin avait distingué les propriétés divines, la force, la sagesse et l'amour; il avait, en outre, accepté l'entité des trois personnes; mais s'il n'avait pas fait à la logique l'honneur de lui demander conseil, il ne lui avait pas non plus fait l'injure d'identifier en son nom les propriétés et les personnes. Saint Thomas a été plus loin, et, bien que son audace ait été blâmée, même par l'Église, M. Lamennais n'a pas hésité à marcher avec confiance dans une voie où il rencontrait des vestiges aussi illustres que ceux de l'Ange de l'école.

Voici l'objection sabellienne, exposée par les scolastiques : « La personne est une substance individuelle : or, en Dieu, il n'y a qu'une substance; donc il n'y a pas, en Dieu, trois personnes, mais une. » Cette objection a le mérite d'être parfaitement intelligible. Nous comprenons beaucoup moins la solution du problème donnée par saint Thomas. Après avoir établi l'unité de la nature divine, saint Thomas explique ce qu'il entend par les personnes; de l'hypothèse des propriétés, il s'élève à la conception des individualités adéquates en substance, il attribue à chaque personne divine une certaine forme abstraite, réelle, qui n'est pas dans une autre, et constitue son essence particulière : « Necesse est ponere in divinis proprietates, quæ quidem significantur in abstracto ut quædam formæ personarum. » Gonet, le plus estimé des thomistes modernes, affirme la même chose : « Personæ constituuntur proprietatibus tanquam formis. » Et ces formes sont intrinsèques dans l'opinion de toute l'école réaliste : « De ratione formæ est, dit saint Thomas, quod sit intrinseca, in eo cujus est forma. » Ainsi, le critique Thomasius se trompe bien évidemment quand il compte l'Ange de l'école parmi ceux des philosophes chrétiens qui ont relégué le concept de la trinité parmi les mystères inabordables à la logique subjective. Nous apprenons que moins respectueux

Digitized by Google

pour la lettre que saint Thomas, M. Lamennais n'aime pas le mot de *personne* pour signifier les trois énergies réelles qu'il distingue en Dieu (1). Mais l'emploi du terme est indifférent. En effet, voici la vraie question : Les trois propriétés sont-elles, en Dieu, des aspects divers d'une même substance? n'ont-elles pas d'autre fond qu'une idée pure du sujet? ou bien sont-elles, à quelque degré, des réalités individuelles dans l'objet divin?—M. Lamennais est pour cette dernière opinion : « L'individualité intelligente, *déterminée* par quelque chose d'essentiel et de permanent, constitue la notion propre de personne, laquelle suppose de plus un *suppôt substantiel* d'où elle tire sa *réalité*, son être effectif et radical. » Traduisez les mots *quædam formæ* de saint Thomas en ceux de *suppôt substantiel* (et cette traduction nous paraît rigougoureuse), vous vous démontrez facilement que M. Lamennais, dans son interprétation dogmatique de la trinité, n'a fait que renouveler la doctrine thomiste. Notre affaire présente n'est pas de la combattre. Cependant, nous ne pouvons ne pas remarquer que cette doctrine satisfait peu la logique, que la logique n'admet pas la triple individualité des suppôts substantiels dans l'unité de la substance, et qu'elle préfère donner raison à Servet, alors que, dans son enthousiasme sabellien, cet hérétique apostrophe le *Deus trinus et unus* de ces noms mal sonnants aux oreilles orthodoxes: « Cerberus triceps, Gerio tricorporeus! »

Ce n'est pas sans dessein que nous nous arrêtons quelques instants à cette hypothèse sur la nature divine. Dans l'opinion de M. Lamennais, la philosophie première n'est pas la psychologie, mais la théologie. Il est vrai que cette méthode a beaucoup d'avantages. Puisque toute affirmation subjective procède d'un acte de foi, pourquoi s'opposerait-on à ce que l'acte de foi le plus élevé, le plus général, celui par lequel l'esprit affirme subjectivement la substance, fût considéré comme base de toute démonstration philosophique? M. Cousin, que l'on invoque mal à propos pour combattre la manière des théologiens, a fort habilement prouvé, contre Locke, que l'ordre chronologique suivant lequel les idées se sont formées dans l'entendement importe moins à une bonne méthode que leur procession logique. Après lui, nos psychologues modernes ont proclamé l'excellence de la synthèse et disputé contre les expositions analytiques de la secte sensualiste. M. Lamennais, qu'ils blâment de fort mauvaise grâce d'avoir mieux qu'eux-mêmes entendu leur méthode, pourrait confondre leurs arguments d'aujourd'hui avec leurs critiques d'autrefois. Mais nous écartons cette dispute incidente.

(1) Saint-Augustin avait eu les scrupules de M. Lamennais sur l'emploi du mot *personne* ; « Non audemus dicere unam essentiam, tres substantias, sed unam essentiam, tres autem personas, quemadmodùm multi Latini ista tractantes et digni auctoritate dixerunt, *cùm alium modum aptiorem* non invenirent, quo enuntiarent verbis, quod sine verbis intelligebant.—De Trinit., lib. v. 10.

Digitized by Google

Si nous avons longuement exposé les prolégomènes théologiques de l'*Esquisse*, c'est à cause de la place que l'auteur assigne à la théologie dans l'ordre des sciences philosophiques. Quand sa méthode ne serait pas la meilleure, il nous suffit qu'il l'ait préférée pour que nous nous attachions scrupuleusement à bien faire comprendre les prémisses sur lesquelles il fonde toute sa doctrine.

Le deuxième livre de l'*Esquisse* a pour thèse la Création. Après ce qui a été dit dans le livre précédent, M. Lamennais n'éprouve aucun embarras à poser cette formule : « L'existence de l'univers, comme tous les faits primitifs, doit être admise de foi, et n'est pas susceptible de preuves. » Bien mieux, il reconnaît, et nous lui savons gré de cette franchise, que la Création est un véritable mystère; que l'esprit humain ne comprend ni la production de la substance, ni la simultanéité réelle de la substance à deux états divers: l'être infini, l'être fini. Cependant, la raison universelle admet, suivant l'auteur, la réalité de la substance infinie et elle admet aussi la réalité de la substance finie. Ne saurait-on se rendre compte de cette étrange contradiction, ne saurait-on expliquer, sinon justifier, dans l'intelligence humaine, ce monstrueux paralogisme? M. Lamennais répond à cette question par une hypothèse assurément fort ingénieuse. Pour que l'infini se réalise extérieurement sous la forme finie, l'infini étant virtuellement l'être complet, il faut de toute nécessité qu'il ait en lui-même le principe de sa transformation, de sa distinction. Si vous le cherchez en dehors de lui, vous tombez dans le dualisme catholique. Or, affirme M. Lamennais, de même que les idées de Dieu sont distinctes dans l'ordre intelligible, elles le sont aussi dans l'ordre réel : « Créer des êtres, c'est réaliser tout ensemble et au même moment leur idée et leur distinction. » Ainsi, dans la philosophie de l'auteur, les êtres créés existent hors de Dieu, quoiqu'ils continuent d'être en Dieu sous deux rapports divers. Nous ne comprenons pas bien cette double existence. Mais on ne nous oblige pas à la comprendre. On nous dit seulement que si la raison universelle proclame la substance simultanément infinie et finie, elle ne peut croire à cette simultanéité que par un acte de foi dans le mystère dont elle est la formule. Pour épargner à la conscience cette fâcheuse contradiction, il faut prouver ou qu'elle n'a pas l'idée de l'infini, ou qu'elle n'a pas l'idée du fini.

Plusieurs chapitres de l'*Esquisse* sont consacrés au développement de cette doctrine. Habitué à la méditation sur cet objet, parfaitement éclairé sur les difficultés du problème, M. Lamennais ne veut pas se dissimuler qu'il est la grande affaire de la philosophie transcendentale, et que, suivant l'opinion à laquelle on s'arrête sur les modes de la substance, on se range dans un parti philosophique. De ce côté sont

Digitized by Google

les Manichéens, qui ont pour alliés la plupart des Pères catholiques, conduits par saint Mathieu ; dans cette autre catégorie se trouvent, avec saint Paul, les anciens et les modernes panthéistes, Valentin et Spinosa, Érigène et Schelling. M. Lamennais, qui ne veut appartenir ni à l'une ni à l'autre de ces écoles, et qui sent bien où le conduirait la logique, s'il n'y prenait garde, repousse avec une égale défiance leurs provocations contraires, et recherche plus volontiers la société des mystiques.

Nous apprécierons les motifs de cette préférence. Ce qui nous importe en ce moment, c'est de résumer en peu de mots toute la doctrine de M. Lamennais sur la Création. Créer des êtres, avons-nous dit, c'est, dans l'hypothèse mystique de l'auteur, réaliser tout ensemble et au même moment leur idée et leur distinction. Ce qu'est la distinction dans la conscience divine, l'homme ne le sait, mais sa foi la suppose nécessairement : dans le domaine du fini, la distinction est la limite ; la diversité des êtres a pour cause les modes divers de leur limitation. Toute créature tient à l'infini par ce qui constitue radicalement son être, et au fini par ce qui le termine. Ce terme, cette limite, est-ce par quoi les modes d'être de la créature diffèrent des modes d'être du créateur. Le créateur est dans l'éternité, la créature est dans le temps : elle est dans le mouvement, lui dans l'omniprésence ; elle est dans l'espace, lui dans l'immensité. Au vrai, le temps, le mouvement, l'espace ne possèdent pas les conditions de l'être réel ; ils ne sont que des noms intelligibles : une métamorphose hypothétique de l'organisme subjectif modifie l'idée que la raison humaine a de leur immutabilité effective.

Mais, comme il est établi dans les prémisses, non seulement l'être infini et l'être fini existent simultanément, il est encore vrai que l'être infini se communique incessamment à l'être fini ; que l'esprit, s'étant mystérieusement limité sous l'espèce de la matière, entretient avec elle un rapport constant, et que les propriétés phénoménales de l'être contingent ne sont qu'une participation des propriétés infinies de l'être absolu.

Or, l'être absolu manifeste sa virtualité par trois énergies : donc l'univers communique avec ces trois énergies et tient d'elles ce qui le constitue.

En Dieu, la force est inhérente à la substance : de même que la substance créée est une participation de la substance infinie ; la force créée est une participation de la force infinie.

Le rapport du Verbe avec l'univers est un fait non moins appréciable. Tout ce qui est correspondant à une idée qui est dans le Verbe, on en conclut que dans tout ce qui est, il y a quelque chose du Verbe.

Quant à l'esprit, il est, dans l'ordre des choses finies, l'amour qui préside à tous les développements de la création : il est la vie qui la

Digitized by Google

conserve, il est la mort qui la renouvelle dans ses formes sans altération de substance.

Les différents modes sous lesquels l'amour, l'intelligence et la force existent dans la Création marquent les divers degrés de la communication divine.

Platon et saint Augustin ont exposé leur sentiment sur le rapport permanent de l'être cause et de l'être effet, en des termes qui rappellent ceux dont M. Lamennais fait usage. Cependant, si les corollaires que l'auteur de l'*Esquisse* a développés sont conformes aux prémisses énoncées par ces deux grands maîtres, on ne saurait lui contester le mérite d'une interprétation fort habile. A notre jugement, le traité de saint Augustin sur la *Trinité* est un des livres qui font le plus d'honneur au génie spéculatif de l'homme, et nous croyons louer beaucoup le troisième livre de l'*Esquisse*, en le considérant comme une exposition complémentaire de la plus haute philosophie qui ait été enseignée dans l'école chrétienne. A cette exposition, M. Lamennais ajoute, dans les livres IV et V, un commentaire personnel qui n'est pas une des parties les moins remarquables de son ouvrage. La division des êtres, les lois qui président à leur conservation et à leur développement, et les manifestations de leurs facultés intrinsèques ont été pour l'auteur l'objet d'une curieuse analyse. Si la science empirique ne confirme pas toutes les opinions de M. Lamennais sur ces délicats problèmes, encore lui devra-t-elle d'avoir trouvé des formules qu'elle ne pourra pas négliger de soumettre à ses méthodes d'investigation. Pour notre part, nous ne reprocherons pas sévèrement à M. Lamennais la confiance avec laquelle il a prétendu nous faire admettre, jusque dans le détail des choses organisées, le phénomène de la Trinité. Quand une synthèse ontologique s'est révélée à une intelligence supérieure, elle exerce sur elle un empire absolu : l'esprit de système n'est qu'une foi vive ; une doctrine est mal assise dans l'intelligence, alors qu'elle ne l'occupe pas tout entière. Pourquoi nous laissons-nous plus volontiers persuader par l'auteur, quand, après avoir traité dans les IVe et Ve livre, des manifestations limitées de la trinité divine, il rétablit, dans le VIe, l'unité réelle des êtres? Ne soyons pas indulgent avec nous-même, difficile avec autrui, et pour n'être pas réduit à nous justifier d'avoir prêté malgré nous-même une oreille très complaisante aux preuves qui nous ont été fournies en faveur de notre sentiment personnel, respectons l'entraînement qui emporte loin de nos voies une conscience plus éclairée et non moins scrupuleuse que la nôtre.

Nous abordons un autre ordre d'idées. Tout est compris en Dieu, ou, pour parler le langage que M. Lamennais préfère, tout est compris dans l'être considéré sous ces deux modes, l'infini et le fini : ainsi, l'on pour-

Digitized by Google

rait à la rigueur regarder l'ontologie comme étant toute la science. Cependant, ce n'est pas une étude sans attrait et sans profit que celle de l'homme isolé des autres parties de la substance ou de la création. L'homme, on l'a dit, est un microscôme : étudier l'homme, c'est encore étudier, dans une de ses formes supérieures, l'être phénoménal.

Mais comment procéder dans cette laborieuse analyse? On nous conseille bien des méthodes. Celle que M. Lamennais a pratiquée n'est pas la plus nouvelle. Avant de traiter des facultés propres à l'homme, M. Lamennais se demande si l'exercice de ses facultés est parfaitement libre; si le moi, distingué de non-moi par une fiction subjective, agit spontanément, ou si, ne remplissant qu'une fonction déterminée dans l'œuvre commune des êtres, il est dominé dans toutes ses opérations par la loi fatale de l'harmonie préétablie. Nous n'avons pas besoin de témoigner que cette méthode, qui est celle des théologiens, nous paraît bien supérieure à celle qu'ont accréditée les psychologues modernes.

M. Lamennais a déjà formulé ce principe : l'homme est intelligent et libre; l'intelligence et la liberté sont les éléments constitutifs de son individualité. Mais bien des objections ont été faites à cette liberté : il faut y répondre. On a dit : l'homme n'est pas libre, puisqu'il n'est pas l'auteur de lui-même, puisqu'il ne saurait modifier les conditions de sa nature: en dehors de l'homme, il y a des principes qui lui sont supérieurs et qui l'asservissent dans tous ses mouvements. Et la philosophie s'est posée le terrible problème du bien et du mal.

« Considéré en soi (ce sont les termes dont use M. Lamennais, dans sa notion la plus générale), le mal n'a rien de positif; il n'est qu'un moindre être. » Un moindre être! saint Augustin, répondant aux Manichéens, n'a pas reculé devant une formule plus nette ; il a nié le mal; il lui a refusé l'être à tous les degrés. M. Lamennais ne l'ignore pas; mais il sait aussi que persécuté par la logique des Pélagiens, saint Augustin a rétracté sa négation, et qu'il s'est vu contraint de placer le mal quelque part, dans le *status naturæ lapsæ*. Il y a bien à dire sur cette grave question : nous nous proposons de la traiter avant de quitter la plume; mais, dans ce moment, nous ne devons qu'exposer l'opinion de M. Lamennais.

Suivant notre auteur, le mal physique n'existe pas : « Ce qu'on a nommé catastrophes physiques, qu'est-ce, sinon le merveilleux et magnifique travail de la nature, l'indice extérieur de ses secrètes et fécondes opérations? » Cela avait été victorieusement démontré par l'école stoïcienne : en renouvelant l'hypothèse orientale du mal physique, les gnostiques dualistes n'avaient pas tenu compte de cette démonstration, et ils avaient eu grand tort.

Mais le mal moral, n'est-il pas aussi quelque imagination de notre faible intelligence? Voilà l'écueil, voilà où les sceptiques triomphent de

Digitized by Google

nos embarras. M. Lamennais ne tient pas à cacher les inquiétudes dans lesquelles l'a jeté la solution de ce problème. Saint Augustin lui proposait un moyen facile. Déterminé d'avance à braver les clameurs catholiques, à l'occasion de ce qu'il avait à dire sur le dogme de la chute, M. Lamennais pouvait admettre en toute sûreté la négation augustinienne, qu'il n'eût pas éprouvé le besoin de corriger par l'hypothèse du vice charnel. Il pouvait, s'élevant au dessus d'une critique mesquisne, accepter hautement, et dans toutes ses conséquences, la sublime doctrine de la grâce. Pourquoi ne le dirions-nous pas? Après avoir lu le chapitre dans lequel M. Lamennais résout à sa manière la question du mal moral, nous avons été profondément affligé; nous avons regretté avec la plus vive amertume qu'une si haute intelligence ne vînt pas témoigner en faveur de notre humble logique. C'est une affaire si grave que de prendre un parti sur de tels problèmes! Il est si difficile de se contenter, quelque effort que l'on fasse pour éclairer sa conscience! Et quand on s'est acquis une sorte de quiétude, il est si cruel d'être blessé dans la partie la plus sensible de soi-même!

Ah! sans doute, M. Lamennais a lui-même hésité longtemps avant de conclure. Autorisé par les prolégomènes mystiques de sa doctrine à poser la liberté comme fait supérieur à la critique rationnelle, et l'ayant posé comme tel, il a dû, nous croyons le savoir, être longtemps incertain entre les deux voies qui s'ouvraient devant lui. Molina nous confesse qu'il a cherché vingt années comment accorder ensemble la grâce et la liberté; Jurieu nous déclare qu'il s'est imposé le même labeur, mais qu'il y a renoncé avec le sentiment de son impuissance. La race de Pélage a toujours prévalu dans l'art d'un syllogisme; elle a toujours été le fléau des consciences. Elle a tourmenté le divin Malebranche jusqu'à le contraindre à chercher un peu de calme dans le commerce de Spinosa. Voilà, nous n'en doutons pas, voilà le terrible exemple qui a mal conseillé M. Lamennais. Après avoir établi que la création n'est pas concevable, autrement que par son union permanente avec Dieu; après avoir dit qu'elle ne possède rien qui ne soit un écoulement, une participation à l'être infini; après avoir, en des termes que nous reproduisons avec fidélité, énoncé qu'incessamment l'être infini se communique à elle, s'épand en elle, il a conclu néanmoins en conférant à l'homme le pouvoir d'être par lui-même, dans sa nature morale, quelque chose qui déroge de l'être : après avoir combattu, avec une rigueur de démonstration à laquelle applaudirait l'augustin d'Ypres, le sophisme orthodoxe des semi-pélagiens, M. Lamennais s'est laissé réconcilier avec leur chimère; il a voulu croire à l'unité de l'ordre et du désordre, pour laisser à l'homme l'opinion qu'il est libre. Et qu'est-ce que cette liberté? Si M. Lamennais la définissait, avec l'évêque d'Hippone, la simple faculté d'accomplir les contraires! s'il ne tenait qu'à faire ad-

Digitized by Google

mettre la possibilité de contradiction dans les phénomènes de la volonté! Mais la définition de M. Lamennais est autre : il entend par la liberté la faculté de violer la loi qui unit inséparablement l'effet à sa cause; il nie, dans sa puissance effective, le principe organique d'ordre et de nécessité.

On comprend que nous ne pouvons avoir tout dit en quelques lignes sur cette importante question. Malgré tout le respect que nous professons pour le grand philosophe, nous nous surprenons en état de révolte contre son autorité. Il nous faudra bien motiver cette audace, pour lui trouver une excuse.

Achevons maintenant en peu de mots l'analyse de la seconde partie de l'*Esquisse*. Il est si vrai que la méthode théologique est supérieure à la méthode psychologique, qu'après avoir fait connaître l'opinion de M. Lamennais sur l'origine du mal, nous n'avons plus, en quelque sorte, qu'à énoncer les corollaires d'une conclusion.

Rien n'existe dans l'univers qui ne soit organisé, puisque tout ce qui participe de la vie phénoménale est limité suivant sa nature particulière. L'organisation est la limite de la forme interne indivisiblement une; ou, pour mieux dire, l'organisation est la manifestation extérieure et réelle de l'être, circonscrite dans l'unité individuelle. Elle est nécessairement inerte, passive, et la preuve de son inertie, c'est qu'elle est symétrique. Comme tout ce qui est tient sa manière d'être de l'organisation, les individualités juxtaposées sont dans un rapport incessant, et ce rapport est lui-même symétriquement organisé.

Il a été dit qu'il y a dans l'homme deux principes : l'organisme et la liberté. L'organisme humain doit être considéré sous trois aspects : la force, la forme et la vie. M. Lamennais développe cette thèse dans une suite de considérations physiologiques de l'ordre le plus élevé. Cette partie de son livre ne comporte pas l'analyse; mais nous devons en recommander l'étude à quiconque est soucieux de se faire une opinion sur les mystères de la physique humaine.

L'être organique n'est en rapport qu'avec le variable, le relatif, le contingent. Mais ce rapport ne s'accomplit pas identiquement chez tous les êtres organiques. Chez l'homme, il provoque une manifestation de l'activité : comme l'animal, l'homme a des instincts; il a de plus des perceptions, des notions, lesquelles témoignent que dans le contact du sujet et de l'objet, le sujet est intervenu avec ses facultés actives.

Mais si, par les sensations de l'organisme, l'homme voit les choses sous leurs formes contingentes, il les voit par l'intelligence, par la pensée, dans leurs idées, dans leurs types, qui subsistent éternellement en Dieu.

De même que le moi organique, le moi intellectuel est à la fois actif et passif. Lorsque le Verbe s'unit à l'intelligence pour lui révéler les

Digitized by Google

choses de Dieu, elle est passive. L'activité de l'intelligence s'exerce dans la recherche volontaire de l'idéal, du vrai. On le voit, M. Lamennais se laisse toujours préoccuper par l'hypothèse semi-pélagienne : s'il admet, d'une part, la gratuité de la révélation ou de la grâce illuminante; de l'autre, il ne repousse pas l'initiative libre, volontaire, l'appétence individuelle et spontanée.

La parole incarnée ou limitée est le Verbe se manifestant sous les conditions de l'humanité. Cette parole est une, comme l'intelligence humaine est une, comme le vrai est un. Les langues, au contraire, en ce qu'elles ont de divers, émanent de la conception individuelle : « Elles expriment les rapports de chaque être particulier avec la parole universelle. »

Quant aux modes suivant lesquels l'intelligence procède dans ses opérations, M. Lamennais ne néglige pas de s'en occuper, mais il n'a garde de considérer la question de la nature des facultés comme la première de la métaphysique. Elle n'occupe dans l'*Esquisse* qu'une place bien secondaire. A vrai dire, les facultés essentielles de l'intelligence ne sont, pour M. Lamennais, ni l'attention, ni la réflexion, ni le raisonnement; il aime mieux la considérer dans ses attributs supérieurs, l'amour et la volonté.

Le second volume de l'*Esquisse* consacre plus spécialement les rapports de l'homme avec le créateur; le troisième est consacré à l'étude des évolutions de l'activité humaine en relation avec les choses.

L'homme ayant reçu de son auteur l'instinct d'un développement continu, poussé par une tendance irrésistible à la satisfaction de ses appétits intellectuels, apparaît, aux premiers âges historiques, encore faible contre la nature, ne possédant encore qu'une vision grossière de la forme, ne connaissant encore que des phénomènes isolés. Mais l'instinct qui doit opérer en lui jusqu'à la consommation des siècles l'a déjà poussé dans sa voie: on le voit déjà cultiver l'industrie, dont le terme est l'utile ; l'art, dont le terme est le beau ; la sience, dont le terme est le vrai. Avec le temps, ses notions primitives se développent, son intelligence s'agrandit.

M. Lamennais nous fait assister à ces métamorphoses successives de l'intelligence humaine ; il nous montre l'instinct créant les métiers et le langage, l'art réalisant l'idéal sous une forme toujours plus belle, la science s'élevant à des affirmations toujours plus hautes. Le fragment le plus remarquable de cette partie de l'*Esquisse* est une histoire complète des transformations de l'art figuratif. Il a été beaucoup écrit depuis vingt années sur la valeur des mythes et sur les vicissitudes du goût. Depuis les dissertations de *Corinne* sur l'art antique, bien des systèmes ont été produits pour expliquer toutes les révolutions accomplies dans le culte de la forme; depuis les temps anciens jusqu'à nos

Digitized by Google

jours, nous ne connaissons rien sur la matière qui puisse être comparé à ce que vient d'écrire M. Lamennais.

Mais on comprend que nous ne saurions, dans cet article, initier le lecteur à des conceptions d'un tel ordre, formulées par M. Lamennais avec tant de noblesse et de magnificence. Nous les relirons souvent, ces pages sublimes où ont été déposées les confidences d'un si grand esprit, où la plus belle idée de l'exemplaire divin a pour expression la plus belle langue qui ait jamais été parlée par une voix humaine; mais nous ne voulons pas les profaner par l'analyse.

Aussi bien, ce qui nous importe le plus en ce moment, c'est de faire connaître les principes, non les conséquences d'un système, et dans cette froide exposition, nous devons nous défendre de céder même à l'entraînement du génie. Hâtons-nous donc de conclure.

M. Lamennais, en écrivant l'*Esquisse*, s'est proposé d'enseigner à la philosophie moderne que toute science vraie a pour fondement nécessaire deux actes de foi : l'un, par lequel la conscience affirme le créateur; l'autre, par lequel elle affirme la créature. Cet enseignement, M. Lamennais l'a entrepris avec une sincérité dogmatique que nous aimons à louer. Il s'est posé dans les termes les plus hostiles à l'égard de l'école sensualiste, qui n'admet pour objet de la science que la créature, à l'égard de l'école idéaliste, qui n'admet le réel que dans les concepts du sujet, et aussi à l'égard de cette autre école qui, prétendant avoir pour elle et la logique humaine et l'autorité des plus grands docteurs, a renouvelé de nos jours, avec un succès incontesté, l'hypothèse de l'identité dans l'absolu.—M. Lamennais a-t-il réussi dans son entreprise? A-t-il vaincu? A-t-il prouvé qu'il n'y a de repos pour la raison humaine que dans la distinction du fini et de l'infini, de l'intelligence et de l'organisme, de la substance et du réel? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans un prochain article.

B. HAURÉAU.

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE DES ROMAINS.

Le drame de l'histoire grecque et romaine est assez généralement connu. Les héros de l'antiquité sont en quelque sorte nos camarades de collége. Nous avons étudié leur physionomie, leurs qualités, leurs défauts; si nous les perdons de vue quelquefois, nous ne les oublions jamais; leur souvenir nous rappelle les ardentes rêveries de notre adolescence, les vives et sincères amitiés, les premières luttes, tout un monde d'idées et de sentiments dans lequel nous avons vécu et dans lequel il nous est interdit de revivre.

Les traits principaux du mouvement politique de la société romaine nous sont révélés par la lecture attentive des historiens et par les importantes observations de Machiavel, de Montesquieu, de Gibbon. Toutefois, après avoir médité leurs immortels ouvrages, on ne connaît encore que bien imparfaitement les phases diverses de la vie du peuple romain; il reste, dans l'ordre des idées et surtout dans l'ordre des faits matériels, beaucoup de choses à apprendre.

Ainsi ces publicistes ne nous disent point quels étaient les éléments matériels de la puissance romaine; ils n'en ont point dressé la statistique exacte, et Gibbon seul l'a essayé. Ils n'ont ni compté les forces productives de l'empire romain, ni surveillé les événements commerciaux et les variations dans le prix des marchandises; ils ne nous ont point appris quand et par quelles causes la population avait pris de l'accroissement ou avait diminué, comment la propriété et les salaires étaient répartis, comment les impôts étaient établis, perçus, consommés : en un mot, ils se sont peu occupés des phénomènes économiques.

Il faut convenir que l'étude de ces phénomènes, chez les anciens particulièrement, est extrêmement difficile. L'histoire ne nous a point transmis un ensemble de documents statistiques. Plusieurs savants se sont efforcés de suppléer à ce défaut, à force de rapprocher les textes, de les commenter, et d'en tirer des inductions, d'après les résultats de la science moderne. Mais ces travaux, instructifs et intéressants, ne présentent point dans les résultats un caractère de certitude incontestable; ils laissent toujours quelque chose d'obscur et de vague dans

Digitized by Google

l'esprit, et les érudits ne sont que rarement d'accord, même sur les données fondamentales.

Cependant, lorsque ces matières sont traitées par un homme instruit et laborieux, par un esprit juste et étendu, sobre d'hypothèses et modéré dans ses calculs, les résultats généraux peuvent approcher beaucoup de la certitude, et les reconstructions historiques par voie d'induction deviennent un des plus beaux travaux que puisse accomplir le génie de l'homme.

C'est ainsi que M. Dureau de la Malle a essayé d'esquisser quelques traits de la constitution économique de la société romaine. Quelques parties de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui ont été déjà connues et appréciées du monde savant, ainsi que d'autres travaux du même genre et du même auteur. Mais l'ouvrage n'en est pas moins nouveau, et il vient jeter une vive lumière sur beaucoup de points obscurs ou controversés de l'histoire ancienne.

Le sujet de ce livre est d'un haut intérêt. Il importe à la politique de savoir les causes qui élevèrent l'empire romain, et celles qui amenèrent sa décadence; il importe de savoir les détails de l'organisation, et, s'il est permis de le dire, de la vie privée de la société romaine. Il est intéressant de connaître quels débris de cette société ont survécu à la mort du corps politique; comment une grande partie des préjugés, des mœurs, des institutions romaines ont traversé les siècles, subsisté jusqu'à la révolution et quelques unes jusqu'à nous, semblables à ces ruines presque informes où le ciment a mieux résisté que la pierre à la faulx du temps, où l'élément artificiel introduit par l'homme a survécu au produit spontané de la nature.

Si nous disions que la société renversée par nos pères en 1789 était, dans toutes ses parties principales, de construction romaine, on supposerait peut-être que nous nous livrons au plaisir puéril d'avancer un paradoxe, et cependant nous n'aurions énoncé qu'une vérité bien facile à démontrer.

Le livre de M. Dureau de la Malle nous en fournit plusieurs preuves; mais ce n'est pas ici le lieu d'établir ce qu'il y eut de commun à la société romaine et à celle de l'ancien régime. Essayons de rassembler quelques notions répandues dans l'*Économie politique des Romains*.

L'empire romain, on le sait, était une agrégation de municipalités. Les individualités politiques réunies par la conquête étaient maintenues par la force. Rome avait l'initiative et le commandement, le pouvoir politique. Au dessous d'elle, chaque municipalité, chaque peuple avait ses lois, ses mœurs, ses priviléges, suivant les traités intervenus entre elle et le peuple-roi, à l'époque de sa soumission. Il y avait une hiérarchie fixe et déterminée entre les villes et les peuples, comme entre les diverses classes de la société à Rome, et aujourd'hui en Angleterre.

Digitized by Google

Le peuple-roi, véritable aristocratie, était divisé en trois grandes classes: patriciens, chevaliers et plébéiens, dont les luttes bien connues remplissent les pages les plus sanglantes de l'histoire.

Cette aristocratie, que l'on appelait le peuple romain, était peu nombreuse. L'an 488 de la république, elle ne comptait que 292,000 hommes de 17 à 60 ans. En 529, le peuple romain et ses alliés latins comptaient 770,000 hommes de 17 à 60 ans. En 683, les alliés latins étaient devenus citoyens, et cependant Rome ne comptait plus que 450,000 hommes en état de porter les armes, d'où il résulte que la population libre de l'Italie avait considérablement diminué. Cette population se recrutait par les affranchissements et par l'octroi du droit de cité aux alliés ou étrangers. M. Dureau de la Malle estime que les affranchissements produisaient peu de citoyens, parce que le régime auquel étaient soumis les esclaves était fort dur et en faisait périr un grand nombre.

La haute intelligence de ceux qui gouvernèrent le peuple romain est assez attestée par la suite de leur politique. Ils furent à la fois grands politiques et grands administrateurs; ils eurent souvent de l'audace, mais une audace savante et calculée. Les opérations du cens leur apprenaient exactement les ressources que possédait l'état en hommes et en finances; ils savaient le nombre des citoyens et leur état, et leur fortune, et la quantité de terres que chacun possédait; le cadastre était tenu avec une régularité remarquable.

Les impôts, d'abord modérés, ensuite supprimés par suite du triomphe de Paul-Émile et du pillage de la Grèce, furent très lourds sous l'empire, où à leur produit se joignit celui des confiscations. Les financiers romains eurent l'honneur d'inventer la plupart des impôts qui existent aujourd'hui chez nous et une infinité d'autres. La ferme et ses abus, les dilapidations et l'impunité des publicains furent les mêmes dans l'empire romain, et en France sous l'ancien régime.

Les revenus de l'empire romain ne sont point connus. La plus grande partie de l'impôt était, dans l'origine, payée en nature; au temps de Sylla, la république ne percevait en argent que 40,000,000 f. par année. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, l'empire romain ressemblait beaucoup à l'empire ottoman. Au temps des empereurs, les redevances en argent prirent un grand accroissement, et les gouverneurs des provinces, pillards inexorables, furent mis en coupe réglée au profit du fisc.

Sous la république, le citoyen romain payait peu d'impôt; pendant quelques temps même il n'en paya pas. Sous l'empire, il finit par en payer plus que les provinciaux, puisque Caracalla fit, comme l'observe Gibbon, une excellente spéculation, en accordant à tous les habitants de l'empire le droit de cité.

Toutes les contributions locales étaient établies, perçues et consom-

Digitized by Google

mées dans les localités, comme cela se pratique aujourd'hui aux États-Unis. Ainsi, le budget des Romains différait considérablement du nôtre.

Les gouverneurs de province étaient rétribués par des prestations en nature ou *salaire*. Parmi les prestations que leur devaient les provinces, on remarque l'obligation de fournir des concubines aux gouverneurs célibataires, parce que, dit l'historien, ils ne pouvaient s'en passer.

Les Romains ne connurent point le crédit tel qu'il existe chez quelques peuples modernes. Un gouvernement qui encourageait les exactions, les confiscations, qui vivait de pillage, ne pouvait guère laisser le crédit s'établir. Il n'y avait point de dette publique ; du temps de la république, l'état au contraire avait un trésor rempli des dépouilles des peuples conquis. On prétend que lorsque César le pilla, il s'y trouvait une valeur de 2 milliards, somme qui nous paraît un peu forte; ce trésor fut gaspillé. M. Dureau de la Malle attribue avec quelques vraisemblance au besoin d'argent la plupart des cruautés de Néron, de Caligula, de Domitien, de Commode.

La valeur potentielle de l'or et de l'argent semble à notre auteur avoir peu différé, dans l'empire romain, de celle que ces métaux possèdent de notre temps. Il estime que le prix du blé, du temps de Pline, était à peu près le même qu'aujourd'hui à Londres. Les rapports de l'or à l'argent étaient de 1 à 12, pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne; de 1 à 15, durant le troisième siècle; et de 1 à 18 pendant le quatrième et une partie du cinquième. Il est permis d'en inférer que la production de l'or avait diminué, ou que son emploi avait augmenté.

On ne sait que bien imparfaitement quel était le taux de l'intérêt légal des Romains : il fut de 1 et de 6 p. %. Rien ne peut donner une idée exacte de l'intérêt réel, que l'on sait cependant avoir monté de 4 à 8 p. % par l'effet des élections, ce qui est peu honorable pour les candidats et pour les électeurs.

Il nous semble qu'il reste des recherches à faire sur le crédit privé des Romains ; car l'histoire mentionne de véritables crises commerciales, comme celles qu'on éprouve chez les peuples modernes, ce qui suppose un crédit privé assez avancé.

Revenons à la population. M. Dureau de la Malle remarque que le nombre des hommes libres diminua constamment, et que ce fut par là que périt la république. Tant que les lois agraires de Licinius Stolo restèrent en vigueur et limitèrent la quantité de terre que chacun pouvait posséder, la population fut nombreuse sur un territoire étroit, grâce à la petite culture, la seule que connussent les Romains. Lorsque les lois agraires tombèrent en désuétude, les patriciens s'emparèrent des terres, et les concentrèrent en quelques grandes propriétés. Les

Digitized by Google

hommes libres qui les cultivaient furent remplacés par des esclaves ; les terres en culture devinrent des parcs, des viviers: l'agriculture produisit moins, exercée par des esclaves malheureux et insouciants.

La déperdition de la population libre s'explique d'ailleurs facilement, indépendamment des causes économiques, par l'atrocité des guerres, et notamment des guerres serviles, sociales et civiles. On connaît les exécutions sanglantes et les confiscations de Sylla, qui faisait égorger devant lui jusqu'à douze mille hommes en une seule journée, et qui distribuait les terres des villes proscrites à ses vingt-trois légions. Son exemple, suivi par César, qui donna des terres à cent vingt mille légionnaires; par Auguste, qui livra l'Italie à vingt-huit légions ou environ cent soixante-dix mille hommes, remplirent l'Italie de propriétaires négligents et ignorant l'agriculture, incapables, et d'ailleurs peu disposés à faire produire à la terre des fruits et des cultivateurs.

Il n'y a point de données suffisantes pour établir quelle était la population qui obéissait aux citoyens romains, aux diverses époques de l'histoire. M. Dureau de la Malle estime le nombre des esclaves à dix-sept mille pour l'an de Rome 278. Ce nombre est de beaucoup inférieur à ceux que l'on imagine ordinairement. Plus tard, la population servile s'accrût certainement par l'effet de la guerre et des achats d'esclaves.

Parmi les causes de la ruine de l'empire, il faut signaler aussi les mœurs des Romains. Le chapitre où notre auteur interprète divers usages et diverses lois des anciens législateurs est, à tous égards, un des plus curieux de son livre.

Les résultats obtenus par M. Dureau de la Malle, au moyen de l'analyse, concordent parfaitement avec les plaintes que l'on trouve répandues dans les écrits des historiens et des orateurs de l'antiquité. Ces résultats expliquent en détail pourquoi la république romaine s'est constituée, a grandi, et s'est transformée en empire militaire, et comment cet empire est mort pour ainsi dire de consomption, épuisé par le gouvernement le plus vorace qui ait jamais existé.

Nous laissons à de plus habiles que nous le soin de critiquer le livre de M. Dureau de la Malle. Nous n'irons point discuter quelques textes, attaquer quelqu'une de ses conclusions; nous regretterons seulement que l'ouvrage ne soit point complet, qu'il ne nous apprenne pas ce qui est ou peut être connu sur le commerce et sur l'industrie du monde romain.

Tel qu'il est, ce livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, à côté du petit nombre des ouvrages d'érudition où la science s'allie à la solidité du jugement. On y remarquera notamment les parties relatives aux monnaies et aux métaux précieux, aux lois agraires et à la po-

Digitized by Google

pulation. Celles qui traitent du cadastre et de la population de la ville de Rome méritent aussi une mention particulière.

En lisant les ouvrages qui, comme celui-ci, nous montrent l'antiquité dépouillée de tout le prestige dont l'art et l'éloquence l'ont revêtue, on est frappé des progrès immenses que le genre humain a faits depuis cette époque. On voit que malgré l'opinion contraire de l'Académie des Sciences morales et politiques, il y a dans la société un progrès moral évident, et pour ainsi dire palpable ; on apprend, que si l'empire des traditions et des coutumes est durable, la force du progrès est invincible, et que si la marche de l'humanité est lente, elle est sûre, du moins, et infaillible.

FR. NAHER.

Digitized by Google

ESSAI HISTORIQUE DU DROIT ÉLECTORAL

DEPUIS L'ORIGINE DES ÉTATS LIBRES ET GÉNÉRAUX DE FRANCE

JUSQU'EN 1840.

Le gouvernement représentatif, considéré dans son acception la plus large et la plus vraie, est le plus ancien, le meilleur des gouvernements, le seul qui puisse garantir le bien-être individuel et les intérêts de tous. L'égalité des droits est la condition de l'existence des nations, et l'établissement de classes privilégiées est la cause de la décadence, de la ruine des républiques, et des collisions sanglantes dont elles ont été le théâtre.

C'est une vérité démontrée par l'examen impartial des histoires de tous les peuples, de tous les temps et de tous les pays. Les gouvernements primitifs n'ont été que l'application de l'administration de la famille à l'administration de la cité. Les gouvernements sont bons ou mauvais, suivant qu'ils se rapprochent ou s'éloignent du principe fondamental qui a réglé les premières sociétés humaines.

La féodalité a été la conséquence du droit de conquête. La royauté de Clovis n'était qu'une création toute féodale; et la successibilité au trône fut réglée par la loi des fiefs. Ses fils se partagèrent la suzeraineté des pays conquis par portions égales; tous prirent le titre de roi sans établir de préséance : ils étaient indépendants les uns des autres. L'hérédité des bénéfices fut une usurpation flagrante; elle n'avait pu créer un droit. Les populations subirent le servage, mais ne l'acceptèrent point. La plus épouvantable anarchie accabla de tous les genres de calamités ce vaste et beau pays que depuis on a appelé la France.

Quarante-huit princes ou princesses du sang royal furent dépossédés, jetés dans les cloîtres ou assassinés sous la première race; la seconde eut aussi de nombreuse victimes; les grands ou optimates, laïcs et

Digitized by Google

ecclésiastiques, furent en guerres continuelles les uns contre les autres, quand ils ne se liguaient pas contre l'autorité royale. Cette lutte si déplorable durait depuis plus de cinq cents ans : la royauté n'était plus qu'un titre sans pouvoir, quand Anselme Garlande, ministre de Philippe Ier et ami du savant et malheureux Abeilard, imagina d'appeler les populations au secours de la royauté avilie, dégradée. L'émancipation des communes fut une grande et heureuse pensée ; c'était aussi une révolution; mais le roi, dont l'autorité se bornait à son domaine, qui ne comprenait que Paris et deux autres villes, ne put émanciper que les communes de son petit royaume ; et cette révolution eût été sans résultat, sans un de ces événements que la prudence ne peut éviter ni prévenir. Les préjugés de cette époque d'ignorance et de superstition vinrent en aide à la civilisation naissante.

Un moine obscur s'avisa de prêcher une croisade pour la délivrance des lieux saints. A sa voix, toutes les populations s'émeuvent, toutes les ambitions se réveillent; le plus chétif châtelain ne rêve plus que principautés à conquérir en Palestine: rois, princes, peuples, tous se lèvent et s'arment; mais dans cette grande entreprise, il fallait aux chefs des localités de l'argent pour fournir aux frais de l'expédition. Déjà un grand nombre de communes jouissaient des bienfaits de l'émancipation : les progrès de l'agriculture et du commerce avaient créé de nouvelles fortunes. Les populations non affranchies offraient d'acheter leur liberté : elles mirent un prix à leur émancipation. Des ducs, des comtes, des barons acceptèrent. D'autres localités mieux avisées s'émancipèrent d'elles-mêmes ; les vassaux du dauphin Humbert, suzerain de la province qui a conservé son nom, se déclarèrent indépendants, et dans la charte qu'ils se donnèrent à eux-mêmes, ils déclarèrent, pour le salut de leur haut et puissant seigneur, *lui faire* remise pleine et entière des droits et des taxes qu'ils lui avaient indûment payées.

Les croisades donnèrent une impulsion rapide à l'affranchissement des villes, des bourgs et des villages. Les chartes contenaient les mêmes clauses : droit aux communes de se garder elles-mêmes, de choisir leurs magistrats, de régler le chiffre et l'emploi de leurs impôts et de leurs revenus. Suger fut tout à fait étranger à l'affranchissement des communes : les historiens qui lui attribuent cette heureuse innovation ne méritent aucune croyance. Suger n'était alors que novice; il n'avait que quinze ans lorsque fut prêchée la première croisade, et ceux qui lui font jouer un rôle actif dans les grands événements de cette époque n'ont pas lu les chroniques écrites par lui, ou du moins sous sa dictée, par Pierre Guillaume, son secrétaire.

L'établissement des *états libres* et *généraux* fut le complément de l'affranchissement des communes ; c'est l'œuvre d'Enguerrand de Mari-

Digitized by Google

gny, ministre de Philippe le Bel. Il fut provoqué par la même cause : il s'agissait de l'existence de ce prince, excommunié par le pape Boniface VIII, et lâchement abandonné par les seigneurs et le haut clergé.

Les députés des communes opposèrent aux prétentions du pape la plus énergique résistance, et votèrent des subsides d'hommes et d'argent pour défendre le territoire contre l'invasion étrangère. Le pape ne s'était pas borné à rendre la France feudataire de la cour de Rome, il avait disposé du trône en faveur d'un prince allemand. La cour de Rome échoua complétement dans son audacieuse tentative d'usurpation.

L'institution des états libres et généraux de France fut, dès son origine, ce qu'elle n'a jamais cessé d'être. Le patriotisme de la première assemblée a signalé les actes de celles qui l'ont suivie.

On ignore les circonstances particulières relatives à l'élection des députés de cette assemblée : les documents authentiques manquent; on ne connaît que les résultats de ses délibérations. Il paraît que des provinces ont concouru aux premières élections. La France était encore toute féodale. Les communes affranchies par les chartes qu'elles avaient achetées de leur seigneur, ou qui s'étaient émancipées d'elles-mêmes, étaient libres pour tout ce qui concernait leur administration intérieure; mais elles n'en étaient pas moins *sujettes* de leur seigneur et de leur prince. Le nom du roi n'intervenait dans aucun acte de gouvernement des principautés des grands vassaux. Soumis ou non soumis à la vaine formalité de foi et hommage envers le roi, les ducs d'Aquitaine, de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Champagne, de Ré, gouvernaient seuls les pays de leurs domination. Ces provinces n'ont vraisemblablement pas été représentées dans les premiers états généraux; on peut même affirmer qu'il n'y eut de représentation complète qu'en 1789.

Les formalités suivies pour la convocation des états et pour les élections se sont établies par tradition. Quant au mode d'élection, ou exercice des droits d'électeur et d'éligible, il n'a point éprouvé de sérieuses modifications. Certaines localités élisaient directement leurs députés; d'autres, en plus grand nombre, nommaient des délégués à l'assemblée des sénéchaussées pour cette élection.

Avant de convoquer les états généraux de 1789, le gouvernement fit un appel à tous les corps de magistrature, aux sociétés académiques, à tous les jurisconsultes, à tous les savants, pour rechercher dans les archives des communes, des greffes, dans les bibliothèques publiques ou particulières, les registres et toutes les pièces relatives à la convocation, à l'élection et aux attributions de ces assemblées. On s'attacha spécialement aux modes adoptés pour les derniers états généraux de 1614. L'ordonnance de convocation et le règlement dont cette ordon-

Digitized by Google

nance n'est que l'introduction, durent être rédigés suivant les usages consacrés par une tradition séculaire, avec les modifications dont les progrès de la civilisation exigeaient la nécessité.

La même pensée s'est reproduite à chaque époque : c'est que les députés n'étaient que les mandataires des localités qui les avaient élus.—Ils recevaient leurs instructions, auxquelles ils ne pouvaient rien changer, et prenaient l'engagement écrit, et sous la foi du serment, de s'y conformer; cette pensée domine tous les actes d'élection depuis leur origine jusqu'en 1789.—Les hommes du moyen âge, dans leur instinctive naïveté, avaient cru devoir régler les affaires générales comme ils réglaient leurs intérêts privés; ils pensaient que nul ne peut agir et traiter des intérêts d'un tiers sans un pouvoir spécial. Il ne faudrait pas en conclure que les intérêts individuels et de localité les occupassent exclusivement, non, et tous les actes des assemblées, et de tous les degrés constatent la plus vive sollicitude pour les intérêts de tous. La patrie avant tout, telle fut la devise de toutes les assemblées électorales et législatives des temps anciens; les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

La déclaration royale du 23 juin 1789 avait restreint aux seuls *propriétaires fonciers* le droit d'élection et d'éligibilité, et depuis on a pu remarquer les mêmes tendances dans tous les gouvernements qui ont rétrogradé. Les propriétés industrielles offrent cependant des garanties plus fortes. Et si quelques heures suffisent pour aliéner un immeuble, il n'en est pas de même des propriétés industrielles. Leur existence tient à la localité, aux besoins, au concours simultané des producteurs des matières premières, et des travailleurs qui les mettent en œuvre. Nulle propriété n'échappe à la contribution. Le fisc atteint tous les produits du sol et de l'industrie; tout contribuable chargé des mêmes devoirs politiques doit exercer les mêmes droits; tout contribuable est citoyen; tout citoyen électeur est éligible. Ce qui n'est plus que le privilége de la minorité était autrefois considéré comme un devoir et un droit commun à tous. Ces mots résument toute la théorie des élections et toute l'histoire des assemblées représentatives des temps anciens.

Dans l'exercice de leurs prérogatives politiques, les populations se montraient extrêmement jalouses de leur indépendance; elles n'admettaient point l'intervention des hommes du roi. Les électeurs parisiens avaient toujours refusé de reconnaître les ordres du prévôt de Paris pour la tenue de leurs assemblées; ils ne voulaient recevoir d'ordres que du prévôt des marchands et des échevins, qui formaient le corps municipal, appelé communément bureau de la ville, et l'autorité royale s'effaçait devant la volonté de l'opposition constitutionnelle des magistrats populaires.

La partie de notre histoire qu'il importe le plus de connaître est

Digitized by Google

celle de nos institutions, et c'est précisément celle que les annalistes ont le plus négligée et souvent omise. On a prétendu que l'ancienne France n'avait pas de constitution. Non, sans doute, si l'on doit appeler ainsi un corps de lois fondamentales réunies dans un seul contexte ; mais, comme l'Angleterre, et avant elle, l'ancienne France avait des *précédents*, une série d'actes authentiques, consacrés par un long usage, et dont la tradition s'était transmise de génération en génération, et dans les mêmes formes, et presque toujours dans les mêmes termes. Si les assemblées législatives n'ont pas produit tout le bien qu'on en pouvait attendre, leur institution n'en était pas moins bonne ; mais elles manquaient d'unité. Elle se divisaient en trois ordres opposés d'intérêts, et le mode du vote était par ordre et non par tête. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leur impuissance à réaliser les vœux de la majorité des Français, qu'on appelait le tiers-état.

§ Ier — *Convocation des états libres et généraux de France.*

Cette convocation était faite par le roi ; elle se formulait en lettres patentes adressées aux gouverneurs des provinces, aux principaux magistrats des villes, et, par eux, aux baillis et aux sénéchaux, transmises ensuite aux syndics des commerçants, aux marguillers des paroisses.

Les lettres royales énonçaient les motifs de la convocation ; le but avoué était toujours le désir de soulager le peuple, de mettre un terme aux maux qui l'accablaient ; c'était, non le langage d'un maître qui commande, mais d'un père dévoué au bien-être de la famille commune. Les chancelleries des temps modernes ont religieusement conservé ce protocole préliminaire dans tous les appels faits par l'autorité royale au bon vouloir et à la loyauté des gens des bonnes villes. (*Voir les lettres de Philippe le Long*, 1320.)

Le mode de publication n'avait point subi de changements. On n'avait pas alors la ressource des affiches et le retentissement des journaux. Les ordres transmis aux syndics, aux fontionnaires de chaque commune étaient notifiés par huissiers, dont l'exploit était soldé par celui auquel il était adressé. L'exploit original, remis par l'huissier au bailly ou sénéchal, au maire, leur servait de pièce justificative auprès de l'autorité supérieure. Depuis l'établissement des parlements, les membres des cours étaient avertis de la tenue des états par des lettres directement adressées par le roi au premier président et au chef du parquet. Ce mode de convocation avait éprouvé quelques variations qui ne tenaient qu'à la forme.

Digitized by Google

§ II. — *Convocation des assemblées paroissiales, bailliagères et des sénéchaussées.*

Le mode de convocation des habitants aux assemblées paroissiales était, presqu'à toutes les époques, prescrit de la même manière dans les lettres de commission adressées aux baillis et aux sénéchaux ; ce mode était formulé ainsi :

« Nous voulons, nous mandons et enjoignons, très expressément, « que, incontinent après la présente reçue, vous ayez, à son de trompe « et autrement, à faire assembler en la principale ville de votre ressort, « dedans le plus bref temps que faire se pourra, ainsi qu'il est accou- « tumé, et qu'il s'est ci-devant observé en semblable cas, etc. »

Le lieu et l'heure de l'assemblée et la lettre de convocation étaient lus au prône des paroisses et à l'issue des offices, soit dans l'intérieur des églises, soit devant la porte principale, et proclamés solennellement sur les places et marchés. Tous les habitants, sans distinction du cens, en âge de majorité, étaient sommés de se trouver au lieu et à l'heure indiqués, sous peine d'amende. Ils étaient même passibles d'un emprisonnement.

Au jour et à l'heure convenus, les habitants convoqués étaient appelés dans l'ordre des rôles de chaque localité. A la suite du procès-verbal des élections, aux états généraux de 1651 (1), on lit l'ordre dans lequel furent appelés les citoyens de Paris :

« MM. les prévôts des marchands et échevins, le syndic en commu- « nauté des commissaires, les notaires, les procureurs, le syndic et « adjoint de l'imprimerie, les marchands et gardes en le corps, les « drapiers, les pelletiers, les orfèvres et apothicaires, les merciers, « les bonnetiers, les marchands de vins, les vendeurs de marée, les « syndics, les manants et habitants de Paris, etc. »

Le même ordre avait été observé pour les communes de la banlieue. Nous ajouterons, pour compléter ce document, le procès-verbal du bailliage de Châtillon-sur-Seine ou *la Montagne*. (1614.)

Les femmes propriétaires n'étaient pas exclues de l'exercice des droits politiques ; seulement, elles ne pouvaient les exercer personnellement ; elles se faisaient représenter à l'assemblée par un fondé de pouvoir spécial.

Dans le rôle de l'ordre de la noblesse de Magny en Vexin, on lit, après le nom du seigneur de Sully, premier de la liste, en avant celui de Charles du Plessis : « Haute et puissante princesse Marguerite d'Or- « léans, dame de la Roche-Guyon (absente.) » (1)

(1) Il s'agissait des élections pour les états généraux de 1614.

Digitized by Google

Tout habitant qui ne répondait pas au premier appel était immédiatement assigné par l'huissier à comparaître sans délai, et condamné à l'amende.

§ III. *Conditions du droit d'élection et d'éligibilité.*

Les conditions étaient les mêmes pour élire et être élu. Tout électeur était éligible; tout contribuable était électeur. Ce principe résume, sur ce point, toute la législation constitutionnelle avant 1789. Cette constitution n'était, il est vrai, consacrée par aucune disposition écrite, mais elle l'était par la tradition constante de plusieurs siècles. Les rôles d'imposition tenaient lieu de liste électorale. La quittance de chaque contribuable était son titre d'admission aux assemblées.

Ce principe est rappelé textuellement dans l'ordonnance réglementaire pour les états généraux de 1789. Après avoir réglé les conditions relatives aux élections des deux premiers ordres, et étendu le droit d'élire et d'être élu à ce qu'on appelait le bas-clergé, repoussé par les prétentions et les dignitaires conventuels (1), l'ordonnance fixe les conditions relatives à la représentation du tiers-état. L'article 25 est ainsi conçu..... « Auront droit d'assister aux assemblées paroissiales, « bailliagères et de sénéchaussée : tous les habitants composant le tiers-« état, nés français ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans (2), domiciliés « et compris au rôle des impositions, pour concourir à la rédaction « des cahiers et à la nomination des députés. » L'ordonnance du 24 janvier 1789, c'est le droit ancien avec une restriction. Les femmes propriétaires étaient exclues de l'exercice indirect des droits politiques, et ne pouvaient se faire représenter par des fondés de pouvoir; c'est la conséquence logique des dispositions de cet article, qui, d'ailleurs, n'admet point de cens spécial. Le droit est commun à tous les contribuables, quel que soit le chiffre de leur taxe.

Il est pour la première fois question d'admettre un cens déterminé dans les cahiers du tiers-état de Rennes (article 15), où il est question *d'une somme déterminée d'impôt réel ou personnel*, mais sans distinction de chiffre pour l'élection et l'éligibilité. L'article 14 du même cahier : veut que les élections soient combinées de manière que les députés à la grande assemblée nationale *soient pris, de plus près qu'il sera possible, du peuple qu'ils représentent.*

On a, depuis, reproché à l'assemblée Constituante d'avoir trop étendu la faculté d'élire et d'être élu. Ce reproche est mal fondé, car elle a

(1) Le haut clergé prétendait restreindre le droit aux doyens et aux prélats. On appelait doyenné les subdivisions du diocèse. Chaque doyenné comprenait dans sa circonscription un certain nombre de laïcs, pour l'administration d'un doyen.

(2) La majorité, fixée alors à 25 ans, a été depuis légalement fixée à 21 ans.

Digitized by Google

beaucoup restreint. Elle n'a, il est vrai, par sa constitution de 1791, fixé qu'à un cens de trois journées de travail le droit électoral du premier degré; mais elle a soumis à un cens très élevé le droit d'éligibilité. (Voir art. 7, de la *Section* II, *de la Constitution de* 1791.)

C'est à tort que l'on a prétendu que l'élection à deux degrés directs était consacrée comme règle générale. Il sera démontré: 1° Que l'acte le plus important des assemblées était, non pas l'élection, mais bien la rédaction des clauses du mandat, appelé *cahier*; le choix du mandataire n'avait pas le même degré d'importance; 2° Que l'élection directe était la règle générale, l'élection à deux degrés l'exception. Ce fait est constaté par l'ordonnance réglementaire du 24 janvier 1789, déjà citée. On lit à la suite de cette ordonnance le tableau des localités où l'élection directe avait lieu. La majorité se trouve dans cette catégorie. Les cahiers du tiers-état (1789) réclamaient formellement l'exclusion des agents dépendants de l'autorité royale. Nîmes s'exprime ainsi : « Que les personnes que leur état et leur profession mettent « dans une dépendance destructive de la liberté, de cette impartia- « lité de suffrages qui doit caractériser les représentants, ne puissent « être électeurs ni éligibles; tels sont les agents du fisc, les déposi- « taires de quelque partie de l'autorité royale, et les officiers et « agents ecclésiastiques et laïcs. » (*Cah. du tiers-état de Nîmes*, p. 12.)

Tout est bien changé; les agents du pouvoir, exclus des assemblées législatives par le vœu de la France de 1789, y siégent maintenant en majorité.

Ordre et tenue des assemblées paroissiales, bailliagères et des sénéchaussées.

Les cahiers du tiers-état, en 1789, protestent formellement contre les dispositions hebdomadaires réglementaires qui appelaient à la présidence des assemblées paroissiales et des bailliages des fonctionnaires publics. « En ce qu'on a méconnu partout le principe que la puissance « exécutive, après la formation complétée par le serment, ne doit ja- « mais exercer par elle-même et par ses officiers, dans les assemblées « élisantes, un pouvoir dont les actes blessent la liberté, et ont sou- « vent sur les élections une influence d'autant plus dangereuse, qu'elle « ne peut n'être pas manifeste. » (*Cahier du tiers-état*, Paris extra muros, p. 5, Res. du cah. t. II, p. 10.)

Ainsi s'exprimait l'opinion de la France électorale en 1789, et ce qu'elle signalait alors comme une funeste usurpation du pouvoir, comme une entrave à la liberté des suffrages, un abus absolu du principe de la souveraineté nationale, est, en 1840, considéré comme un droit des conseillers de la couronne! — L'opinion n'a point changé,

Digitized by Google

ses réclamations ont encore les mêmes tendances ; mais ce n'est qu'une nouvelle protestation contre le retour des mêmes abus.

Si les principes invoqués sont encore les mêmes, les mêmes plaintes se font entendre ; il ne s'agit point d'innovation, la France de 1840 veut ce que voulait la France de 1789 ; et ce qu'elle veut, elle l'obtiendra. —La restauration est tombée parce qu'elle n'a pas compris l'impuissance de ses tentatives rétrogrades contre la puissance de l'opinion.

L'assemblée Constituante n'a rien fait qu'elle n'eût le droit et le devoir de faire, mais elle devait faire davantage. Au reste, si on peut lui reprocher avec raison d'avoir restreint l'exercice du droit électoral ; il faut du moins reconnaître que, même tel qu'il fut fixé par elle, le nombre des électeurs était encore considérable. —Et en admettant aujourd'hui le minimum du cens prescrit par la constitution de 1791, tous les contribuables seraient électeurs, et la majorité d'entre eux serait éligible. Des millions d'électeurs ont concouru à la formation de nos trois premières législatures, et les hommes de capacité et de dévouement n'ont pas manqué aux grands événements de cette époque de rénovation sociale.

Que l'on compare les représentants de ces trois premières assemblées aux membres de celles qui leur ont succédé, et l'on sera convaincu qu'il n'y a de force réelle, de patriotisme, de grandes capacités et de dévouement, qu'au sein des assemblées nationales, et que les délégués d'une corporation privilégiée ne peuvent être les mandataires constitutionnels de la nation. Les choses en sont là pourtant depuis vingt-cinq années. Une génération tout entière a vécu sous l'influence d'une organisation anormale ; les électeurs de notre époque forment un état dans l'état. Le monopole envahit tout, un nouveau patriciat s'est élevé, les vieux abus ont reparu avec les vieilles distinctions des castes : l'électorat est la noblesse du dix-neuvième siècle.

La cause de ce mouvement rétrograde est dans l'absence d'une loi fondamentale en harmonie avec le principe de la souveraineté nationale. Qu'est-ce qu'un principe sans application ? Une lettre morte. Suivons la marche descendante de l'exercice du droit électoral depuis 1789, et ne cherchons pas ailleurs la cause de la décadence des institutions vraiment libérales, qui, depuis tant de siècles, avaient placé la France à la tête de la civilisation européenne.

De la rédaction des cahiers.

A une époque où l'opinion n'avait point d'organe, où l'écriture était la seule voie de communication de la pensée, où le nombre de ceux qui savaient lire et écrire était extrêmement restreint, il n'y avait d'autre moyen de manifester le vœu des électeurs que de ré-

Digitized by Google

unir dans un seul acte l'opinion de chaque assemblée locale. C'est ce qu'on appelait *cahier de doléance*. C'était aussi l'objet des délibérations de chaque assemblée locale. Ceux-là même qui n'avaient pas le droit de voter étaient admis à exprimer leur opinion sur les réformes à opérer dans l'administration publique, à signaler les abus, à exprimer des plaintes contre les magistrats prévaricateurs. De là la nécessité de ce *bahut* placé à l'entrée extérieure du lieu des séances, pour y recevoir tous les écrits sur les affaires publiques. A l'ouverture de chaque séance, le bahut était ouvert par des commissaires spéciaux dépositaires des clefs; et, quels que fussent les papiers qu'il renfermait, ils étaient lus publiquement. Ces écrits ne pouvaient être ni nombreux ni étendus. Les articles proposés en séance étaient recueillis par le greffier et remis, avec ceux déposés dans le bahut, à une commission nommée pour la rédaction définitive. Ces rédacteurs étaient payés; ils étaient ordinairement chargés de les porter à l'assemblée bailliagère, ou directement aux états généraux, si l'élection des députés était directe.

Les députés élus signaient, dans le procès-verbal même de leur élection, l'engagement de s'y conformer.

On appelait indistinctement députés ceux qui étaient délégués par les assemblées paroissiales pour les représenter aux assemblées du bailliage ou de la sénéchaussée, et les représentants aux états généraux élus dans ces dernières assemblées.

Les cahiers des localités devaient avoir dans leur ensemble une grande identité; ces cahiers subissaient trois rédactions : 1° celle de l'assemblée locale; 2° celle du bailliage, et ceux-ci étaient enfin compulsés pour former le cahier général que les états généraux remettaient au roi, et qui devenaient l'objet des délibérations. L'usage du bahut, dans les assemblées du premier et du second degré, a été aboli, depuis on n'en a plus eu mémoire. Mais jusqu'en 1789, chaque assemblée locale ou centrale a continué de rédiger ses cahiers. La collection de ceux de cette dernière époque est un monument précieux, c'est l'expression vraie et solennelle de l'opinion et des vœux de la France à cette grande époque; le résumé exact en a été rendu public. Tous les abus ont été signalés, mais la réforme a été très incomplète.

Dans l'état de morcellement, d'isolement, où se trouvaient placées les communes de la France ancienne; sans relations entre elles, la plupart différant même de mœurs, de langage, et toutes étant jalouses de leurs priviléges et immunités, on croirait que les cahiers de chacune devaient être bornés aux intérêts locaux; il en était autrement. Les affaires qui intéressaient la nation tout entière occupaient la première et la plus large place dans les cahiers. On remarque dans tous le même patriotisme, les mêmes symptômes de civilisation progressive, même

Digitized by Google

dans les cahiers des communes rurales: religion, justice, finance; rien n'est omis, et sur mille exemples, il suffira d'en citer un seul pris au hasard : le cahier de Blaigny, qui n'était alors qu'un des moindres villages du bailliage de Blois. On y lit les remontrances les plus judicieuses et les plus explicites sur le culte, l'administration de la justice, l'application du système électif aux magistrats à chaque période triennale, la réforme des juridictions seigneuriales, des pénalités sévères contre les excès de pouvoir; sur les brigandages des gens de guerre, les charges écrasantes des impôts; *point de contribution ni emprunt sans le consentement du peuple;* les fonds publics administrés par des agents responsables, élus par le peuple, *pour éviter toutes concussions*. Ce cahier est de 1576, lors de la convocation des états de Blois.

Il suffit de comparer les votes et les délibérations des électeurs villageois du XVIe siècle à ceux de la France contemporaine, pour apprécier à leur juste valeur les hommes et les institutions des deux époques, et justifier ceux qui demandent la plus large réforme électorale.

De l'exercice du droit électoral, depuis 1789 *jusqu'en* 1795.

L'expérience de cinquante années a démontré que la France n'a jamais eu plus de législateurs habiles, dévoués et patriotes, plus de magistrats intègres et éclairés, plus d'administrateurs capables et attachés à leurs devoirs, que sous le régime d'élections établies sur l'échelle la plus large. Napoléon ne repoussait que les médiocrités ambitieuses, et n'appelait dans ses conseils et à la tête des grandes administrations que les hommes qui avaient fait preuve d'une grande capacité pendant la période républicaine; c'était un dernier hommage rendu au régime électif qu'il avait aboli dans l'intérêt de sa dictature impériale: il ne demandait qu'un nom pour les charges de sa cour.

Les anciens abus, les sinécures, les surcharges toujours croissantes des impôts ont reparu, et la plus importante de nos institutions a pu être impunément violée. Le rapprochement des faits historiques et des restrictions successives apportées au régime électoral explique la position anormale où se trouve la France.

Les événements historiques sont connus, il est inutile de les rappeler, les dates des phases diverses du régime électoral suffiront :

Assemblée Constituante : Fixation du cens électoral; trois journées de travail; valeur connue, six francs.

Constitution de l'an III : république (22 août 1795) : Tous les citoyens français électeurs et éligibles :

« Tout homme né et résidant en France, âgé de vingt et un ans accom-
« plis, qui s'est fait inscrire sur le registre civique de son canton, qui
« a demeuré depuis, pendant une année, sur le territoire de la républi-
« que, et qui paie une contribution directe ou personnelle, est citoyen

Digitized by Google

« français. » (Art 8.) « Sont citoyens sans aucune condition de contribu-
« tions les Français qui auraient fait une ou plusieurs campagnes pour
« l'établissement de la république. » (Art. 9.)

Constitution consulaire, 22 février, an VIII (13 décembre 1799).

Les conditions pour être citoyen français sont les mêmes, et sont exprimées dans les mêmes termes que dans la constitution de l'an III. L'exception énoncée dans l'article 9 est supprimée; mais, depuis, Napoléon répara en partie cette omission, en adjoignant aux colléges électoraux un nombre déterminé de membres de la Légion-d'Honneur.

Cette constitution de l'an VIII avait aboli l'élection directe. Les droits de l'électorat pour le corps législatif, pour le sénat, et pour toutes les fonctions administratives et judiciaires, furent bornés à dresser des listes de candidature. Le nombre des noms désignés par les suffrages électoraux était déterminé. Trois catégories de candidature avaient été établies : la liste communale pour les fonctions de localité ; les listes départementales pour celles de départements, et les *nationales* pour les fonctions d'un ordre supérieur : la cour de cassation, le sénat, etc. Le droit d'élection, ainsi restreint, était le privilége des plus imposés.

L'élection, sous le régime impérial, n'avait plus de valeur politique, c'était un principe abrogé, sinon en droit, du moins en fait. Il est inutile de citer les sénatus-consultes qui ont formulé ces variations.

Le sénat *conservateur*, né sous la république, et qui substitua l'empire à la république, donna le spectacle d'une troisième variation en 1814, en prenant au sérieux un pouvoir tombé avec celui qui l'avait créé. Ce sénat se posa en assemblée constituante, et le 6 avril 1814 il rédigea une constitution française, dont un seul article fut maintenu : la substitution du mot *royaume* au mot *empire*, et du nom de Louis XVIII à celui de Napoléon.

Arrivé à la suite des bagages des armées étrangères, Louis XVIII, qui prétendait régner depuis dix-neuf ans, n'acceptant aucun des faits accomplis depuis le bannissement de sa famille, lança son premier manifeste, la déclaration de Saint-Ouen, le 4 juin 1814, sous le patronage des armées coalisées, et octroya sa charte constitutionnelle. Au roi l'initiative de la proposition des lois, la nomination de la chambre des pairs héréditaires (elle remplaçait le sénat), une chambre des députés élective. Mais le droit électoral fut réservé aux plus riches contribuables exclusivement. C'était en d'autres termes le système impérial, qui n'admettait à l'électorat et à l'élection que les six cents plus imposés de chaque département.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon, qui, dans ses premières proclamations, avait reconnu le principe de la souveraineté nationale, se posa bientôt en législateur suprême et publia son acte additionnel. L'opinion

Digitized by Google

publique qui avait fait toute sa force et avait assuré le succès de son rappel au trône, l'abandonna. C'était encore l'empereur dans toute sa puissance dictatoriale; c'était encore le pouvoir impérial dans toutes ses prétentions et ses projets d'avenir. L'édifice qu'il avait cru reconstituer s'écroula sous ses pieds. Cet acte additionnel rétablissait le système électoral imposé par le sénatus-consulte du 16 thermidor an x, —les six cents plus imposés de chaque département, seuls électeurs et éligibles.—Le désastre de Waterloo fut l'occasion et non la véritable cause de la chute de l'empereur et de l'empire. La France se trouva sans gouvernement représentatif devant la nouvelle invasion de l'Europe absolutiste. Les Bourbons rentrèrent aux palais des Tuileries.

Après quinze ans de lutte incessante entre les deux principes du droit divin et de la souveraineté nationale, la révolution de 1830 devait ouvrir l'ère du gouvernement représentatif dans toute sa réalité primitive; le principe de la souveraineté nationale, solennellement proclamé, devait être appliqué dans toutes ses conséquences. Le cens électoral fut réduit de 500 à 200 fr.; pour l'élection, de 1000 à 500 fr. pour l'éligibilité: c'était agrandir le nombre des électeurs, mais sans sortir de la même catégorie; le chiffre des électeurs fut doublé, et il est au dessous de 200,000. Des millions de Français, tous contribuables, sont exclus de toute participation à l'exercice des droits politiques, et la France n'est plus représentée. La grande victoire des trois jours n'a pas eu de lendemain. Des ambitieux, étrangers aux dangers et à la gloire de la plus étonnante et de la plus glorieuse révolution, se sont partagé les dépouilles opîmes; le gouvernement représentatif n'est encore qu'une déception; l'élection, qui devait être le droit du plus grand nombre, n'est plus que le privilége exclusif de la minorité.

Ces profonds calculateurs politiques qui règlent la mesure des droits sur celle de la fortune, ne tiennent nul compte de la contribution la plus précieuse, la contribution imposée à tous et qui ne pèse que sur le peuple, l'impôt du sang; les riches s'en affranchissent avec un peu d'or, le pauvre donne sa vie. Cet impôt n'a-t-il pas aussi sa valeur?

La nouvelle aristocratie n'a point les éléments d'existence et de force de l'ancienne; elle ne pourra échapper à la même destinée. La question des deux principes n'est plus sur le terrain des champs de bataille. Toutes les aristocraties ont fait leur temps; leur retour n'est plus que l'espoir de quelques intelligences infimes, de quelques coteries auxquelles la restauration n'a pu donner une consistance sérieuse.

DUFEY (de l'Yonne).

Digitized by Google

BALLADES ET CHANTS POPULAIRES

ANCIENS ET MODERNES DE L'ALLEMAGNE,

TRADUCTION NOUVELLE, PAR SÉBASTIEN ALBIN (1).

Le volume dont je viens d'écrire le titre commence par une notice remarquable sur la poésie populaire en Allemagne. Voici comment l'auteur en résume les phases successives :

« A son origine, la poésie lyrique se confond avec la poésie épique : au moyen âge, elle est naïve et sentimentale dans les chants des chevaliers, des bourgeois et du peuple. Au XVIIe siècle, elle change entièrement de caractère et devient spiritualiste ; elle conserve ce caractère dans toutes les phases qu'elle parcourt alors : d'abord religieuse et austère, elle tombe ensuite sous le joug de l'influence étrangère et du faux classique, puis elle se relève, célèbre le triomphe de la personnalité et atteint le dernier degré de l'exaltation individuelle ; elle redescend alors sur terre, la pénètre dans la nature passée et présente, et finit par l'ecclectisme ; car nous sommes arrivés à l'époque où l'esprit de l'homme a tout sondé, où il a tout analysé : le cœur, la pensée, les sensations, le monde extérieur, le monde intérieur, le passé et le présent, où il ose même percer l'avenir. »

La collection de ballades et de chants populaires qui suit cette intéressante préface semble n'être qu'un développement du résumé qu'on vient de lire. On y reconnaît successivement les caractères que l'auteur attribue à la poésie lyrique de chaque époque. Toutes les nuances sont parfaitement tranchées, de telle sorte qu'on pourrait suivre dans ce volume la série des faits historiques dont l'Allemagne a été le théâtre, et les évolutions que les transformations politiques et religieuses ont fait subir à l'esprit national des peuples germaniques.

Les traditions poétiques ne sont pas toujours le miroir fidèle des nations. Quand elles dérivent du peuple, il en est ainsi ; mais là où le peuple ne chante pas, là où une seule classe a transmis ses faits et gestes à la postérité, la poésie traditionnelle ne reflète qu'un côté de la société.

Dans l'antiquité scandinave, par exemple, la poésie était le partage exclusif des grands et des scaldes qui fréquentaient les cours d'Europe, suivant les armées sur les champs de batailles, et s'associant à la destinée de leurs patrons. Aussi les chants du Nord ne peignent-ils que le côté chevaleresque et brutal de

(1) Bibliothèque d'élite de Charles Gosselin, 9 rue St.-Germain-des-Près. 1 vol. in-12.

Digitized by Google

cette société. Tous ils sont consacrés à raconter les grands coups d'épée des Iarls de Norwége et de Danemark, ou les aventures merveilleuses de quelque héros privilégié. C'est une épopée fragmentaire, une iliade dont les chants ne se ressemblent pas entre eux, et qui peint l'héroïsme d'un peuple représenté par quelques individualités puissantes. Plus tard la poésie scandinave, réfugiée en Islande, subit l'influence du christianisme; mais tout en changeant de caractère, elle resta le domaine des hommes illustres par l'épée ou par l'intelligence. Les sagas de la seconde période islandaise ne donnent pas plus que les poèmes des scaldes une idée du peuple de ces contrées, de ses tendances morales et intellectuelles, de ses mœurs, de ses habitudes. C'est la glorification et la peinture d'une seule caste et d'un seul ordre d'idées.

En Allemagne, au contraire, le peuple a toujours chanté, et même cette circonstance ne fut pas d'une médiocre utilité à Luther, comme moyen de propagande. Je ne parle pas des *Niebelunger;* mais de cette longue série de traditions poétiques, dont une partie a été colligée par M. Sébastien Albin. C'est le peuple qui s'est peint lui-même dans ces chants émanés de son intelligence; on y retrouve toutes ses croyances, ses vertus et ses faiblesses, sa vie intime et même quelques uns de ses usages caractéristiques. Quand c'est un poète en dehors du peuple qui chante, il s'inspire toujours du sentiment général, et son œuvre n'est pas plus individuelle que celle du peuple lui-même.

Les chants populaires de l'Allemagne ont donc un intérêt tout particulier et doivent être envisagés autrement que sous le rapport littéraire.

Suivant nous, ce qui se révèle le mieux au fond de ces ballades et récits chantés, c'est le caractère germanique. La passion du fantastique, la rêverie sans but et sans signification aucune, la bizarrerie quelquefois de mauvais goût, voilà ce qui domine dans ce singulier recueil, et ce sont là précisément les défauts de l'esprit allemand. Il y a un nombre immense de chants populaires qui portent l'empreinte de cet amour du merveilleux, de cette tendance à la superstition dont les Allemands n'ont pu se débarrasser. Qui ne connaît la *ballade de Lénore* et le *Roi des aulnes*, ces deux traditions qui ont le privilége d'émouvoir nos bons voisins entre un pot de bière et une bouffée de tabac? Les deux morceaux qui suivent sont moins connus, et c'est pour cela que nous les citons comme modèle du genre fantastique et de l'allure du génie allemand.

LA DANSE DES MORTS.

A minuit, du haut de sa tour, le gardien regarde le champ des tombeaux. La lune éclaire le cimetière. Voilà qu'une tombe s'ouvre, puis une autre; des hommes et des femmes en sortent vêtus de chemises flottantes.

Ils s'allongent, se détirent et forment une ronde. Leurs os remuent, et pauvres et jeunes, riches et vieux, se réjouissent à la danse. Mais les vêtements trop longs embarrassent leurs pas; comme en ce lieu la pudeur n'a plus d'empire, ils les rejettent au loin: les chemises gisent dispersées sur les tombes.

La cuisse se lève, la jambe branle, les gestes sont diaboliques : ça claque et ça crie comme si l'on battait la mesure avec des morceaux de bois. Le gardien rit; mais le tentateur sournois lui bourdonne à l'oreille : « Va voler une chemise. »

Pensé et fait. Il se sauve bien vite derrière les saintes portes. La lune éclaire toujours

Digitized by Google

la danse effroyable; mais peu à peu celui-ci, celui-là s'habille, glisse et crie; il est sous le gazon.

Un seul piétine et trébuche encore : il tâtonne sur les tombeaux; personne ne l'a pourtant blessé. D'une voix de tonnerre il crie : « Ma chemise, ma chemise ! » Il secoue la porte de la tour, elle le repousse, ornée et bénite pour le salut de son gardien; des croix de métal brillent dessus.

Pourtant il veut sa chemise ; il n'a pas de repos ; il a bientôt réfléchi : Il saisit les ornements gothiques et grimpe de pignon en pignon. C'en est fait du gardien; araignée à longues jambes, il avance de volute en volute.

Le gardien pâlit et tremble. Qu'il voudrait lui jeter la chemise ! Mais un crochet de fer la retient. C'en est fait, la lune pâlit, son éclat s'efface, la cloche sonne avec fracas une heure : le squelette tombe et se brise en éclats.

WOLFGANG GOETHE.

L'HOTE MORT.

Un jeune homme frappe doucement à la fenêtre de sa belle amie : « Belle amie, dis-moi, es-tu là dedans ? Lève-toi et laisse-moi entrer.

— « Je puis bien te parler, mais je ne puis te faire entrer ; je suis promise à quelqu'un, je n'en veux pas un second.

— « Celui auquel tu es promise, belle amie, c'est moi. Donne-moi ta petite main blanche ; peut-être me reconnaîtras-tu.

— « Tu sens bien la terre ; dis-moi, mon chéri, es-tu mort ?

— « Comment ne sentirais-je pas la terre, puisque j'ai reposé dans la tombe ?

— « Ah !

— « Eveille ton père et ta mère, éveille tous tes amis. Tu dois partager avec moi dans le ciel, une petite couronne verte. »

Ce squelette qui a perdu sa chemise; ce fiancé qui sort de la tombe et qui exhale une odeur de terre, ne sont-ce pas là des divagations bien puériles? Qu'ils sont loin chez nous les contes de revenants! C'est qu'entre la France et l'Allemagne, il y a autre chose qu'un fleuve qui s'appelle le Rhin; il y a toute la distance qui sépare une nation remarquable par son esprit essentiellement positif, d'un peuple qui se complaît dans les rêves les plus bizarres, et monte, à tout propos, sur le dada de son imagination enfantine.

Quel nombre prodigieux de *Barbes-Bleues* de l'autre côté du Rhin! Mais la plupart du temps, ces frères ou ces époux féroces égorgent de pauvres femmes sans rime ni raison. Voici, par exemple, un beau cavalier qui emporte sa fiancée, la belle Linnich, et qui chevauche avec elle trois nuits et trois *jours* durant. Puis tout à coup l'amant dit à sa bien-aimée :

« Veux-tu grimper sur l'arbre élevé, ou bien veux-tu nager dans l'écume de la mer ? Ou bien veux-tu baiser le fer nu, de telle sorte que ta tête saute de dessus ton cou ?

— « Je ne saurais grimper sur l'arbre élevé, répond Linnich, je ne saurais nager dans l'écume de la mer.

« Je baiserai donc le fer nu, quand même ma tête devrait sauter de dessus mon cou.

— « Eh ! bien, donc, ôte ta robe de soie, ôte ton collier d'or.

« Le sang de la demoiselle jaillit. La belle Linnich était morte. »

Digitized by Google

Il faut convenir que de pareils croquemitaines sont éminemment absurdes.

Quand le poète veut plaisanter, il est rare qu'il ne tombe pas dans le mauvais goût le mieux caractérisé. Lisez cette ballade, dans laquelle on devine une intention de moquerie et de scepticisme.

LE SERMON D'ANTOINE DE PADOUE.

A l'heure du sermon, Antoine trouve l'église vide. Il va vers le fleuve pêcher aux poissons : les voilà qui frappent de la queue et luisent au soleil.

Les carpes avec leurs œufs arrivent toutes en hâte ; elles ouvrent la bouche et s'efforcent d'écouter. Jamais sermon ne plut tant aux carpes.

Les brochets au nez pointu, qui toujours bataillent, nagent plus vite pour écouter le saint homme. Jamais sermon ne plut tant aux brochets.

La gent fantastique qui est de tous les jeûnes, les morues, veux-je dire, arrivent au sermon. Jamais sermon ne plut tant aux morues.

Les anguilles, les saumons, mets des plus nobles tables, daignent accourir aussi. Jamais sermon ne plus tant aux anguilles et aux saumons.

Les écrevisses, les tortues aussi, ordinairement traînardes, montent vite du fond pour entendre les paroles qui sortent de la pieuse bouche. Jamais sermon ne plut tant aux écrevisses et aux tortues.

Les gros poissons, les petits poissons, nobles et roturiers, lèvent la tête comme des êtres raisonnables ; ils écoutent Antoine, tel est l'ordre de Dieu.

Le sermon fini, chacun s'en retourne au logis. Les brochets restent voleurs, les anguilles amoureuses. Le sermon a plu; il est fini, ils restent tous les mêmes.

Les écrevisses s'en vont à reculons, les morues restent grasses, les carpes rapaces; tous oublient le sermon. Le sermon plait; fini, ils restent tous les mêmes.

Voilà, j'espère, un curieux échantillon de la raillerie allemande.

En revanche, les sentiments tristes sont convenablement rendus. Ainsi dans la pièce intitulée le *Prisonnier*, il n'y a rien de bien original, ni de bien élevé, mais il y règne une mélancolie profonde, et un ton d'amertume parfaitement approprié au sujet.

LE PRISONNIER.

Homme prisonnier, homme malheureux ! à travers la grille noire, je fixe mes yeux sur le ciel élevé, et je pleure et je sanglotte amèrement.

Le soleil, jadis si brillant et si rond, me regarde tristement, et quand vient l'heure du soir, il se couche dans une lueur de sang.

Comme la lune est pâle ! elle marche enveloppée d'un voile de veuve, et les étoiles ressemblent aux torches d'une fête funèbre.

Je n'aime plus à voir éclore la fleur, je n'aime plus le souffle du printemps. Hélas ! j'aime mieux le romarin qui croît aux exhalaisons des tombeaux.

C'est en vain que l'haleine du soir berce pour moi les épis dorés; dans l'antre de mon rocher, je ne voudrais entendre que le bruit des tempêtes.

A quoi me servent la rosée et le rayon de soleil qui brillent dans le calice de la rose ? Rien n'est à moi ! Hélas ! rien ne m'appartient sur le sein de ma mère, la terre !

Digitized by Google

Car elle m'est enlevée, la félicité d'époux et de père ; je ne puis, pressant sur mon cœur une femme chérie, et couvrant de baisers les joues de mes enfants, répandre de célestes larmes.

. . . . . .

La vapeur de mon cachot monte avec mes chants vers Dieu. Mes lèvres tremblent comme la feuille de l'arbre, le froid de la mort fait frissonner mon cœur.

J'entends l'appel de la sainte liberté, et je sens que Dieu ne créa que les esclaves et les démons pour les fers.

Que vous ai-je donc fait, mes frères ? Ah ! venez, venez donc voir ma misère ! De moi prisonnier, de moi pauvre homme, hélas ! ayez donc pitié !

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC SCHUBART (1).

Quelques chants d'origine suisse-allemande portent bien aussi le cachet du caractère national. La pièce intitulée la *bataille de Sempach* respire une ardeur belliqueuse, unie à une naïveté singulière. C'est un des fragments les plus intéressants de la traduction de M. Albin. Dans un autre chant de guerre, on trouve l'amour du foyer, l'idolâtrie du pot-au-feu, qui est une des vertus ou plutôt une des faiblesses des Suisses en général :

Prions maintenant pour nos villes et nos villages, pour nos vaches et pour nos chèvres, pour nos veuves et pour nos orphelins, pour nos chevaux et pour nos bestiaux, pour nos femmes et pour nos enfants, pour nos poules et pour notre coq, pour nos chaudrons et pour nos poêlons, pour nos oies et pour nos canards, pour nos supérieurs et pour nos régents ; mais en particulier pour notre chère Suisse, etc.

L'espace me manque pour multiplier les citations. Je laisse donc les détails, pour passer à l'application générale de ce recueil de chants populaires.

La lecture de ce livre nous a laissé une impression peu favorable, il faut l'avouer, à l'esprit allemand. Nous y avons retrouvé presque à l'état *primitif* et dans son essence la plus concentrée, cet amour des choses bizarres qui caractérise nos voisins. Dans la plupart de ces chants populaires, il y a absence de logique non seulement dans la contexture du petit drame rimé et dans les pensées ou les faits qui le composent, mais encore dans le style et dans les actions des personnages. Qu'est-ce que ces amants qui vont soupirant sur les bruyères avec leurs bien-aimées, pendant des lustres entiers, sans que mariage ou rapprochement moins légitime s'ensuive ? Que nous veulent ces hommes fantastiques qui tuent leur sœur ou leur amante sans savoir pourquoi ? Les fantaisies, pour être acceptées par un peuple quelque peu raisonnable, ont besoin d'une certaine logique ; voyez les contes de Perrault, la première donnée une fois admise, comme tout se suit et s'enchaîne dans le monde imaginaire que l'ingénieux conteur ouvre à notre imagination !

Quelqu'un a défini l'Allemagne : *un grand livre qui ne conclut pas*. Ceci est

(1) Ce poète, ayant osé dire que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche avait été frappée d'apoplexie, fut enfermé dans la forteresse de Hohenasperg en Wurtemberg ; il y resta de 1777 à 1787.

Digitized by Google

parfaitement juste. L'Allemand a horreur de la conclusion ; il paraît ignorer complétement ce que c'est que d'arriver, en fait de raisonnement, de théorie, ou de narration, à un résultat rationnel. Il tournera, trois volumes durant, autour du but qu'il paraît s'être proposé ; et vous chercherez vainement à la dernière page l'indication de ce but. On ne pourrait citer une seule production intellectuelle de l'Allemagne qui ne porte, à un degré plus ou moins marqué, ce cachet de décousu, de fantasmagorie et d'inconsistance.

Combien la tendance de l'esprit français est différente ! Lisez les œuvres les plus frivoles du génie de notre nation, vous y verrez une raison, une rigueur de logique qui se révèlent dans la forme aussi bien que dans le fond. Voltaire et Montesquieu sont les types les plus sincères et les plus éclatants de cette tendance. L'un personnifie admirablement le bon sens du peuple français, sous une forme éminemment spirituelle et légère ; l'autre est la logique même, sous son vêtement le plus sévère, et avec son allure la plus décidée. De ces deux hommes procèdent en ligne directe tous ceux qui, en France, ont pris la plume après eux ou en même temps qu'eux. Les Allemands ne sont pas même leurs collatéraux.

Ce qui frappe, au premier aspect, dans un livre français, c'est l'ordre, la symétrie, le soin pris par l'auteur de s'arranger de manière à être compris : division en chapitres, exposition précise du sujet, développements progressifs, conclusion nettement formulée, clarté de style, table détaillée à la fin du livre ; tout, en un mot, concourt à rendre l'ensemble et les détails également intelligibles. Je ne dis pas que l'auteur ait toujours raison ; mais seulement qu'il se fait toujours comprendre.

Dans un livre allemand, c'est tout le contraire. Nous ne parlons pas des œuvres philosophiques et poétiques, car sur ce chapitre nous aurons beau jeu ; nous parlons des ouvrages historiques, qui exigent tant de précision, tant de transparence dans la pensée et dans la forme. Eh ! bien, tous sont entachés des défauts que nous avons signalés. C'est vraiment une chose curieuse qu'un volume historique écrit en allemand. Quelquefois pas de division par chapitre, de sorte que pour trouver un fait, une date, ou un détail, vous êtes obligé de lire tout le livre. D'ordinaire, le style est si diffus, si verbeux, si vide que vous ne comprenez chaque page qu'après avoir parcouru les trois ou quatre suivantes. Ajoutez que le plus souvent, il n'existe pas de table à laquelle vous puissiez avoir recours. Cette absence de table est le signe le plus évident du manque de logique. Comment, en effet, analyser un ouvrage où tout est pêle-mêle, où rien n'est classé, ni divisé ? C'est ainsi que MM. Hammer, Raumer, que Muller et Niebuhr eux-mêmes ont écrit l'histoire ; et il est à remarquer que chacun de ces écrivans, tous fort savants, du reste, a la prétention d'être un Tacite moderne.

C'est cette malheureuse tendance qui nous explique comment les Allemands font de si mauvais vers. Généralement, la poésie allemande est détestable. C'est qu'en poésie l'expression, contrainte à se renfermer dans un cercle étroit et impitoyable, devient un tyran contre lequel les auteurs d'outre Rhin ne peuvent lutter. Ils font des vers, parce que rien n'est plus facile que d'aligner des mots dans certaines condition voulues ; mais quels vers, bon Dieu ! Dans la prose, au contraire, ils sont tout à fait à leur aise. Le champ est vaste et aucune entrave ne les gêne. Leur phrase s'allonge à volonté, comme le macaroni dans la

Digitized by Google

main du lazzarone napolitain; ils peuvent même, sans que rien les rappelle à l'ordre, se permettre des parenthèses de trente ou quarante lignes, ce qui n'est pas rare dans les livres de ce pays. En un mot, la prose se prête en bonne personne à tous les caprices de leur imagination, tandis que le vers a son despotisme, qu'ils éludent en encadrant dans les règles de leur prosodie des mots sans suite, des pensées creuses, quelque chose de flasque, de tiède, d'incolore, dont l'équivalent ne se retrouverait peut-être dans aucune autre langue.

Nous parlions tout à l'heure de M. de Hammer, le *Tacite de l'Allemagne*, comme il s'intitule modestement. Nous avons, pour notre malheur, parcouru les parties les plus importantes de son *Histoire de l'empire ottoman*, ouvrage magnifique d'érudition, et nous avons été confondu du désordre phénoménal qui règne d'un bout à l'autre de cette production en dix énormes volumes. Les parenthèses se succèdent presque sans interruption; les phrases d'une et même deux pages entières se montrent à tout instant; le fil du récit se mêle toujours de telle façon qu'il est impossible de le suivre jusqu'au bout. L'auteur vous plonge et vous noie avec lui dans un océan de détails puérils, qui accusent une absence absolue de la faculté synthétique. S'il décrit une bataille, il vous dira combien de livres de poudre et combien de boulets ont été dépensés. Vous vous impatientez, mais il est impitoyable et ne vous épargnera pas une citation, pas un fait, si imperceptible soit-il. Il fait mieux encore : un de ses héros, dont il vient de vous raconter les exploits, meurt tout à coup. Fort bien. Vous croyez être débarrassé du défunt? Vous êtes bien simple, en vérité ! Quelques pages plus loin, voici que le mort ressuscite, qu'il agit et parle comme s'il n'avait jamais disparu de ce monde. Puis, il succombe de nouveau et M. de Hammer lui délivre un second certificat de décès. Au chapitre suivant, nouvelle résurrection, nouvel enterrement, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus moyen de faire reparaître le personnage sur la scène. C'est une fantasmagorie semblable au spectacle des ombres chinoises ou de la lanterne magique, quelque chose comme un conte d'Hoffman, cet autre Allemand de race pure. Tout cela, surchargé d'une érudition foudroyante ; et c'est là un nouveau trait caractéristique des Allemands de ne pas savoir digérer leur science, de faire un puéril étalage de leurs connaissances sur la matière, de tomber dans le fatras, à force d'entasser les détails oiseux et les citations inutiles. Lisez l'*Histoire de l'empire ottoman*, et vous verrez ce que peut le génie allemand en fait de récit et de style.

Au besoin, nous vous recommandons aussi l'ouvrage de Strauss sur le christianisme. Nous ne connaissons pas un seul Allemand qui ait pu comprendre trois pages de suite dans cet in-octavo hiéroglyphyque ; c'est pourquoi M. Littri (de l'Institut) a fait un prodige de courage et d'intelligence en traduisant ce réquisitoire contre Jésus-Christ.

Les Allemands apportent dans tout ce manque de bon sens et de logique, cette horreur de la conclusion ; on le reconnaît dans leurs mœurs, dans leurs habitudes domestiques, dans l'intérieur de leurs maisons, dans leur politique.

Comme nous croyons l'avoir indiqué plus haut, vous verrez en Allemagne les jeunes gens faire la cour pendant cinq et six ans à une jeune fille qu'ils aiment, aller contempler la lune avec elle sur la colline, rester la nuit sur les bruyères dans le plus doux tête-à-tête, et dans la solitude la plus absolue. Tout se passe entre eux en chastes baisers et en passionnés serrements de main. Le jeune homme ne

Digitized by Google

pense pas à autre chose ; la jeune fille dépérit, et une maladie nerveuse bien connue la dévore lentement ; la contemplation quotidienne de la lune ne fait qu'augmenter le mal, et le médecin qu'elle désire est aussi sourd et aussi insensible que la statue du commandeur. A la place d'un Allemand, mettez un Français, et il conclurera bien vite. Cette retenue, cette modestie infiniment prolongée, chez un homme qui se sent aimé et désiré, est sans doute fort louable ; mais ce qui prouve qu'elle prend sa source non dans la délicatesse du sentiment, mais tout simplement dans l'*horreur de la conclusion*, c'est que ce même soupirant si respectueux, s'il épouse sa bien-aimée, deviendra bourru, grossier, exigeant, despote même ; sa femme sera pour lui une servante : pour les besoins du cœur et pour cirer ses bottes. Cet amoureux si confit en poésie, si amateur du fantastique, sera le mari le plus prosaïque et le plus positif. Où donc est l'étincelle poétique, et cette chasteté qui faisait le désespoir de la jeune fille ? C'est que tout cela n'a jamais existé ; c'est que notre homme n'a jamais été qu'absurde.

Même contradiction chez les femmes. A une pureté de cœur toute biblique, à des sentiments de modestie qui feraient honneur à une rosière, elles joignent un laisser-aller merveilleux sur les choses les plus positives en matière d'amour. Immaculées par la pensée et par le cœur, très sincèrement attachées aux principes de vertu et de pudeur qu'on leur a inculqués, elles péchent sans trop savoir pourquoi, et c'est le plus innocemment du monde qu'elles vont au devant de la tentation. Nous retrouvons cette singulière tendance dans les chants populaires que nous avons sous les yeux. Voici la belle Linnich qui dit à son fiancé, un chevalier anglais qui passait par l'Allemagne : « Viens, fier cavalier, viens chercher ta fiancée. » Elle sauta sur son cheval et l'entoura de ses bras blancs. Dans la célèbre ballade de Lénore, la jeune fille dit résolument à Guillaume, qui revient de Hongrie : « Guillaume, avant tout, entre un instant. Le vent siffle à travers l'aubépine ; bien-aimé, viens te réchauffer dans mes bras... » Le cavalier veut au contraire la mettre en croupe derrière lui, pour la conduire au lit nuptial. « Comment ! répond Lénore, tu veux faire cent lieues et me conduire au lit nuptial ? Dis-moi où est ta chambrette, où est la couche nuptiale : y a-t-il place pour moi ? » Et de même à peu près dans toutes les ballades où figurent un jeune homme et une jeune fille. C'est toujours la fiancée qui appelle son amant et cherche à l'attirer, et généralement le jeune homme fait la sourde oreille, toujours par horreur pour la conclusion. Cette contradiction chez les femmes allemandes est remarquable, elle est une conséquence évidente de l'absence de logique dans l'esprit comme dans la conduite.

Le décousu se retrouve jusque dans l'intérieur des ménages allemands. Rien de plus grotesque, de plus étrange que l'ameublement d'un château ou d'une riche habition d'outre Rhin, surtout dans certaines provices qui ont conservé leur originalité primitive. Absence complète de ce que les Anglais appellent le *comfort*, et de ce qui constitue le bien-être domestique. Un de nos amis, qui a passé six mois en Allemagne l'année dernière, fut ébahi en entrant dans le salon de réception d'un opulent châtelain de voir un méchant canapé garni de paille, quatre fauteuils et six chaises, également en paille et en noyer, sur la cheminée un petit trumeau servant de glace, et au milieu de la pièce un énorme poële. La surprise de notre ami ne fit que redoubler pendant le dîner, car il s'aperçut que

Digitized by Google

les Allemands mettent tout aussi peu de goût et de logique dans leur cuisine que dans leurs livres.

En politique, l'horreur de la conclusion est encore plus prononcée chez nos voisins qu'en toute autre matière : ce peuple. En effet, soupire après la liberté depuis des siècles, et il n'a jamais essayé de la conquérir. Il la rêve, il en parle à tout propos, il la chante sur tous les tons et sur tous les systèmes ; mais n'attendez pas qu'il fasse le moindre effort matériel pour changer ses théories en pratique. La liberté est, pour les Allemands, la fiancée avec laquelle ils vont contempler la lune sur les collines, et avec laquelle ils ne s'avisent jamais de songer à la conclusion.

En France, au contraire, la politique est le terrain sur lequel l'esprit national s'est montré le plus pratique. Dès qu'une idée est dans la tête du peuple, dès que le désir de la liberté est entré dans son cœur, la logique lui fait entreprendre la réalisation positive de ses vœux : après la philosophie du XVIIIe siècle, 89; après l'opposition libérale des quinze ans, 1830, et ainsi dans toute notre histoire.

En ce moment, et depuis quelques mois, les Allemands poussent cette absence de bon sens jusqu'à un point vraiment incroyable. Le cri de guerre jeté chez nous après le traité du 15 juillet a singulièrement effarouché nos voisins; ils se sont imaginé que nous voulions les conquérir comme autrefois, et là dessus, ils se sont livrés contre nous à une fureur et à un débordement d'injures comparable à l'avalanche d'invectives que les Anglais, à la même époque, faisaient tomber quotidiennement sur nos têtes. Vite, ils ont composé une quantité de chants patriotiques qu'ils chantaient en buvant des flots de bière et en portant des toasts contre la France. Un de leurs poètes s'est écrié : « *Non, il ne l'auront pas, le libre Rhin allemand* », et ses compatriotes de faire chorus. Bien plus, le roi de Bavière lui a envoyé une coupe d'or, et le poète a accepté, sans scrupule, sans se répéter tout bas le *Timeo Danaos*. Dans leur enthousiasme, les Allemands ont oublié l'infamie des gens qui les gouvernent, leur parjure après 1815, toutes les avanies que leur ont infligées leurs souverains, grands ou petits, absolus ou constitutionnels, depuis la chute de Napoléon : que dis-je? ils ont fait cause commune avec leurs tyrans, qui exploitent avec une habileté perfide cet entraînement absurde. Pendant que ce beau mouvement national se manifestait dans le sein de cette Allemagne si amoureuse de la liberté, un des apôtres de l'indépendance germanique, le docteur Wirth, organisait en Suisse une ridicule croisade contre la France; le fougueux journaliste s'écriait : Que bien loin de se laisser prendre la rive gauche du Rhin, les Allemands arracheraient aux Français l'Alsace et la Lorraine, sans compter le reste. Le roi de Prusse dut sourire en lisant les philippiques de notre terrible ennemi; je suis même surpris qu'il ne lui ait pas envoyé une coupe d'or, comme à l'auteur de la *Marseillaise* germanique.

Il faudrait pourtant s'entendre. Les Allemands, qui ont une passion malheureuse pour la liberté, veulent-ils réaliser leur rêve de trente ans, en se jetant dans les bras de leurs aimables souverains? Les habitants des provinces rhénanes, qui prétendent défendre la rive gauche de leur fleuve contre la France, veulent-ils sérieusement nous enlever la Lorraine et l'Alsace? Et si tel est leur désir, ont-ils l'intention de nous conquérir au profit de sa majesté Louis de Bavière ou du

Digitized by Google

roi Guillaume? ou bien veulent-ils fonder un état indépendant, une petite république qui se maintiendrait entre la France et l'Allemagne? Il serait bon qu'ils s'expliquassent, car vraiment ils nous jettent dans une grande perplexité, et, le cas échéant, nous aurions fort à trembler pour nos provinces de l'est, menacées par le docteur Wirth.

On voit tout ce qu'il y a d'incohérent dans les idées politiques des Allemands. Dès qu'il s'agit de conclure, ils tombent dans l'absurdité la plus déplorable ; ils battent la campagne et oublient toutes leurs belles théories sur la liberté...

Cette tendance si prononcée, et dont nous venons de montrer les conséquences, est nettement indiquée dans les *Chants Populaires*, traduits par M. Sébastien Albin. C'est pourquoi ce petit volume est précieux comme étude de mœurs et du caractère national. Pour qui sait observer et déduire, ce livre est l'Allemagne même, l'Allemagne avec ses contradictions, avec ses rêves qu'elle ne réalise jamais, avec son amour pour tout ce qui est bizarre et fantastique. L'excellente traduction de M. Albin favorise singulièrement cette impression, qui sera celle de tous ceux qui liront les *Chants Populaires*; car cette traduction est aussi littérale que possible, et rend avec une fidélité merveilleuse le fond comme la forme de l'original. Grâces soient donc rendues à l'auteur, pour nous avoir donné un livre qui nous révèle si bien les gens d'outre Rhin.

Nous avons fait ressortir un peu sévèrement les défauts de l'esprit allemand, parce que les déclamations de nos voisins contre nous ne nous disposaient pas le moins du monde à l'indulgence. Les Allemands ont mérité par leur récente attitude à notre égard qu'on leur dise, une fois pour toutes, la vérité sans détours et sans ménagements. Nous ne sommes pas assez bon chrétien pour tendre la joue au bras qui nous a déjà frappé.

Tout ceci, bien entendu, sous toutes réserves pour les bonnes qualités du peuple allemand. La loyauté, la franchise, la probité des populations germaniques les placent assez haut parmi les nations européennes, pour qu'elles puissent endurer sans dommage quelques reproches qui s'adressent bien plutôt à une face de leur esprit qu'à leur intelligence elle-même.

FRÉDÉRIC LACROIX.

Digitized by Google

NOUVELLE LOI DES PATENTES (1),

AVEC COMMENTAIRES EN REGARD.

BUT DU PROJET.

ASSOCIER LE TRAVAIL AUX CAPITAUX.

ART. 1er.

Au droit fixe de patente, auquel tout entrepreneur, fabricant ou manufacturier est assujetti, il est ajouté un droit proportionnel de 5 °/₀ à raison du nombre et du prix des journées des ouvriers qu'il aura employés dans ses ateliers, ou fait travailler à la tâche.

ART. 1er.

Pour associer le *travail* aux bénéfices de la production, que les capitaux semblent se réserver exclusivement, il faut un capital qui procède du travail même; les 5 °/₀ de l'article ci-contre répondent parfaitement à cette exigence fondée sur la justice.

Cet impôt proportionnel n'est pas plus onéreux que l'impôt foncier. Les patentés sont à l'industrie ce que les propriétaires sont à la terre.

ART. 2.

Le produit de ces 5 °/₀ sera versé par les redevables dans les caisses des établissements autorisés, qui seront fondés par toute la France, dans l'intérêt de la classe laborieuse, ou entre les mains de leurs prépo-

ART. 2.

On renvoie au document n° 3 pour s'édifier sur l'importance que ces 5 °/₀ doivent obtenir chaque année par l'*accumulation* successive à laquelle les bénéfices de banque donnent lieu.

(1) Les lecteurs habituels de la *Revue du Progrès* verront sans peine en quoi ce projet s'écarte des moyens d'organisation déjà proposés par elle.

D'abord l'auteur de ce travail laisse subsister la concurrence qui est, ainsi que nous avons essayé de le prouver, la grande plaie de l'ordre social actuel. D'un autre côté, s'il associe les ouvriers qui travaillent aux bénéfices du jeu des banques, il n'offre aucune amélioration au sort des ouvriers *sans travail*. Enfin, l'impôt qu'il propose d'établir sur le patenté retombera toujours, du moins en partie, sur ceux qu'il emploie, par la diminution des salaires.

Un semblable projet est donc essentiellement incomplet. Toutefois, comme il renferme des idées justes, et que la réforme proposée, quoique partielle, n'est pas sans importance pour la classe laborieuse, nous n'avons pas hésité à mettre à la disposition de l'auteur la publicité de la *Revue*. (*Note du Rédacteur en chef.*)

Digitized by Google

sés spéciaux, qui auront le droit de se faire délivrer en même temps copie certifiée de la feuille des noms des ouvriers employés, avec le nombre des journées de paye et le numéro des livrets. Le tout en la forme indiquée par les ordonnances à intervenir.

Pour apprécier l'importance des 5 %, légers pour chaque patenté, qu'on suppute quelle est la valeur de la main-d'œuvre en France, pour chaque jour ou pour chaque année.

La *mise en œuvre* de chacune de ces banques est prête. Au lieu de chercher un appui dans le gouvernement, ce sont elles qui lui en offriront un puissant. Exemple : le travail de dix mille ouvriers gagnant deux francs par jour peut acquitter en capital six millions de la dette publique en quarante ans. Il est entendu que ce n'est pas aux dépens de leur bien-être, au contraire.

Un million d'ouvriers acquitteraient donc dans le même temps six cent millions; et ainsi de suite, si le gouvernement ne voulait pas acquitter la dette publique, ni alléger le sort des contribuables.

Le sol français est chargé de treize milliards de dettes; il y a là une matière immense à employer indéfiniment à l'amélioration de la condition des ouvriers.

Par la fondation des banques dont il est ici question, une multitude de réactions productives se feront sentir de toutes parts, et l'association du travail aux capitaux sera fondée en choquant le moins possible *les idées reçues*.

Art. 3.

Les établissements dont il est question à l'article précédent, fondés par sociétés anonymes, le seront spécialement dans le but d'activer chaque branche de production:

Art. 3.

Cette combinaison associe non seulement le travail aux capitaux, mais elle sert également les intérêts des trois classes dont la société, en réalité, se compose : les

Digitized by Google

l'industrie, l'agriculture, les canaux et les chemins de fer, la navigation et les ports, les colonisations.

Chacun de ces établissements ou banque pourra avoir, partout où il le jugera à propos, des comptoirs correspondants.

Il y aura toujours au chef-lieu un commissaire du gouvernement et un haut patronage, auquel sera soumis le résultat des opérations auxquelles la banque se sera livrées.

Les fondateurs de ces établissements ne pourront jamais s'attribuer, outre l'intérêt des sommes qu'ils auront versées, et qui est fixé provisoirement à 5 %, que le dixième des bénéfices, les neuf-dixièmes étant, sauf les frais de gestion, réservés aux classes laborieuses, affiliées par compagnies à ces établissements. Elles sont considérées, par le versement de 5 % du droit proportionnel imposé aux patentés, comme les commanditaires actionnaires de ces établissements ou banques.

propriétaires ou capitalistes, les industriels et les travailleurs.

Art. 4.

Les ouvriers porteurs de livrets, autant qu'ils exerceront la *même profession*, sont autorisés à fonder un nouveau compagnonnage. Dans ce but, ils s'organiseront par compagnies, et nommeront, en conséquence, un ou plusieurs syndics, afin de procéder avec l'autorité aux réglements intérieurs, aussi bien qu'aux comptes à exercer entre ces compagnies et les établissements ou banques, auxquels elles seront

Art. 4.

L'influence morale de ces compagnies sur les membres dont elles seront composées sera toute-puissante, puisqu'elles agiront par *l'intérêt personnel*.

Il découlera de là une autre influence : les garanties morales que recherche le *crédit* se multiplieront à l'infini, et dès lors, en s'étendant comme elles, il existera pour le plus grand bien de la société : c'est alors que le crédit de-

Digitized by Google

affiliées, et ce, en raison des versements qu'elles auront faits, par la remise des livrets des membres dont elles sont composées.

viendra un principe de gouvernement; c'est lui qui doit remplacer la triste nécessité *de la force*.

ART. 5.

Chaque établissement ou banque sera tenu d'ouvrir aux compagnies avec lesquelles il se trouvera en rapport, des comptes relatant le mouvement d'entrée et de sortie des sommes reçues ou payées.

De leur côté, les compagnies seront aussi tenues d'ouvrir aux ouvriers qui leur seront affiliés, un compte dont le livret portera chaque année le duplicata.

Cette comptabilité d'ordre intérieur dans les compagnies sera à la charge de la banque, et organisée par ses préposés.

ART. 5.

Il importait de distribuer les dividendes annuels ou quinquennaux des banques aux compagnies, et des compagnies aux ouvriers avec équité, et de simplifier les opérations au point de les réduire à une marche ordinaire.

Ce travail est fait de la manière la plus satisfaisante.

ART. 6.

Les versements provenant du droit proportionnel de la patente se feront aux établissements ou banques, tous les trois mois au moins, et ils auront lieu sur la remise du bordereau des livrets, dressé sous la surveillance des syndics des compagnies.

Chaque *livret* portera son numéro propre, et aussi le numéro de la série à laquelle il appartient.

L'intérêt des versements opérés sera cumulé avec les bénéfices, et ne sera exigible qu'à l'époque des réglements quinquennaux.

ART. 6.

C'est ainsi que se forment les capitaux. Il n'y a pas d'autre marche que celle-là; elle est employée par tous ceux qui amassent. (Voir sur ce point les *Tables* de Gremillet *sur les intérêts composés*.)

Digitized by Google

ART. 7.

Les bénéfices réalisés par ces établissements ou banques, au moyen des capitaux versés, comme il est dit art. 2, seront constatés par des inventaires annuels, dressés sous la surveillance du commissaire du gouvernement, et approuvés du haut patronage; ensuite, les compagnies en seront créditées au prorata de leurs apports de chaque année. Enfin, les dividendes échus aux périodes de cinq ans seront mis à la disposition de ces compagnies, pour en compter aux ayant-droit.

Un journal spécial sera attaché à ces établissements ou banques, il publiera toutes les données propres à éclairer l'opinion; néanmoins, cette publicité ne pourra avoir lieu que sous l'inspection du commissaire du gouvernement et du président du haut patronage de la banque, dont les opérations seront livrées à l'examen public.

ART. 7.

Après la première période, sans avoir fait d'épargnes, l'ouvrier qui gagne deux francs par jour, et qui les aura dépensés, pourra avoir droit à . . . . . 198 fr.

Après la deuxième,	434	»
Après la troisième,	900	»
Après la quatrième	1,819	»
Après la cinquième,	3,200	»
Après la sixième,	6,400	»
Après la septième,	10,305	»
Après la huitième,	18,400	»

Si ce même ouvrier est *père de famille*, et que lui, sa femme et ses enfants apportent ensemble quatre francs cinquante centimes par jour dans le ménage, les 5 °/o versés pour eux produiront les dividendes plus élevés : dans ce cas, pour les évaluer, il ne faut que multiplier les sommes ci-dessus par 2 1/4. Les capitaux alors qui reviendront à la famille de l'ouvrier, par son association, auront acquis beaucoup d'importance.

Il n'y a qu'une restriction mise dans l'intérêt de l'ordre, c'est-à-

Digitized by Google

dire de la morale, à ces droits de *famille* : c'est que l'union des parents sera légitime.

On doit présumer que cette disposition diminuerait de beaucoup le concubinage, la prostitution, aussi bien que le nombre des enfants déposés chaque année aux hospices.

ART. 8.

En cas de difficultés sur les réglements, soit entre les banques et compagnies qui leurs sont attachées, soit entre ces compagnies et les ouvriers dont elles se composent, toutes seront jugées souverainement par le conseil de prud'hommes.

ART. 9.

Tout ouvrier qui voudrait assurer de plus en plus son avenir et accumuler à son profit les produits qui lui adviennent sur les bénéfices réalisés par les établissements ou banques, à son titre de commanditaire, pourra prolonger son association pendant un plus ou moins grand nombre de périodes quinquennales, tant cependant qu'il n'aura pas fait partie, à défaut de demandeurs ou de décès, de ceux désignés par le sort, pour compléter le huitième qui doit sortir tous les cinq ans.

Après la sortie des cinq premiers huitièmes, les trois restant auront droit de prolonger leur participation jusqu'à 40 ans.

ART. 9.

Les 5 % sur les patentes ont servi à former le capital qu'il fallait aux classes laborieuses pour arriver à l'association.

La quinquennalité sert à empêcher que, par le retrait du numéraire, la commandite ne soit trop réduite, et en même temps à fournir graduellement aux ouvriers qui en trouvent l'occasion les moyens de former un établissement.

Enfin, la sortie par huitième, tous les cinq ans, n'a d'autre but que de mener à bien les dernières conséquences des banques.

Toutes ces mesures ont dû être prises.

Le capital formé, il fallait : 1° pour voir à ce qu'il ne fût pas altéré ;

2° Veiller à sa conservation de telle sorte qu'il n'en pût résulter aucun embarras dans le mouvement industriel ;

Digitized by Google

3° Enfin, il fallait prévoir presque les cas impossibles, pour n'être pas pris au dépourvu.

Qu'on imagine les difficultés à surmonter si (par impossible, il est vrai) on avait à payer, après quarante ans, cent quatre-vingt-quatre millions, à dix mille ouvriers seulement, parce que tous seraient restés associés pendant ce temps.

ART. 10.

Dans toutes les polices de sociétés anonymes qui seront autorisées à l'avenir, il sera attribué aux établissements ou banques commandités par les classes laborieuses, sous le nom des compagnies, un nombre d'actions de bénéfices équivalent à un dixième des bénéfices, et le produit de ces actions sera réparti au prorata du capital de ces diverses banques-mères, et elles-mêmes en tiendront compte au marc le franc des sommes qu'elles auront reçues de ces compagnies d'ouvriers.

ART. 10.

Il semble que les assurances de toute espèce devraient être attribuées aux banques ici en question; il n'appartient qu'à la société d'assurer les risques d'incendie, de mer et autres.

GUERIOULT père,

Ex-membre du Conseil des Fabriques et Manufactures près le Ministre.

Digitized by Google

LE HARAS DU PIN.

LA LOUVETERIE. — LE CHEVALIER D'ESNEVAL.

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN NORMANDIE.

. . . . . .

Les plus anciens haras de France sont ceux autrefois établis dans la généralité d'Alençon. Leur spécialité était le cheval de carrosse. Louis XIV y entretenait quatre-vingts attelages de quatre paires chacun, qu'on nommait *les grands chevaux du roi*, et un écuyer de la grande écurie y servait par quartier. Aujourd'hui que le luxe des équipages n'a plus de semblables proportions, l'importance de ces établissements a diminué ; mais il leur restera toujours celle que la nature du sol leur assure. Ainsi, le haras du Pin, autrefois le *haras d'Exmes*, sera toujours le premier haras de France.

Il est impossible d'imaginer une plus belle situation.

Un grand quart de lieue avant d'arriver, vous trouvez une côte qui monte par une pente douce jusqu'à un plateau assez étendu. Arrivé là, vous avez un horizon magnifique. De tous côtés, s'étend jusqu'à perte de vue une opulente macédoine de prairies, de rivières, de clochers et de forêts.

Vous êtes au centre d'une étoile formée par la jonction de plusieurs avenues de grands ormes, et vous coudoyez une grille dorée, derrière laquelle est un château. En voyant ce somptueux édifice, qui embrasse et domine une cour d'honneur spacieuse, vous vous demandez quels sont les nobles seigneurs de ce beau domaine. Ces seigneurs sont des chevaux, des bœufs, des béliers mérinos ; les hommes sont relégués aux communs. Ainsi le beau paysage, les promenades du matin, dans ces belles allées à perte de vue, sous le majestueux et poétique murmure des grands ormes, tout cela pour les fortunés quadrupèdes ! c'est à donner de l'envie.

Les espèces utiles ne prospèrent pas seules dans cette contrée nourricière. Les loups, qui trouvent les quartiers bons, s'y *améliorent* eux, aussi, et atteignent d'énormes proportions. Depuis un temps immémorial, ils sont établis dans les forêts d'Andaine et d'Alençon, dont les noires profondeurs leur offrent un refuge impénétrable. Ces forêts sont en quelque sorte, pour eux, un domaine de famille, et, si de semblables généalogies pouvaient être dressées, on reconnaîtrait sans doute dans les loups d'aujourd'hui les descendants directs de ceux

Digitized by Google

qui échappèrent à l'arquebuse de Guillaume le Conquérant, moins heureux ici qu'en Angleterre, où il en éteignit la race.

La destruction de ces animaux est de nos jours fort négligée; mais elle résulte naturellement de la destruction de ces belles forêts qui font l'ornement d'une province. Les loups ne se retirent plus que devant la bêche, seule arme dont les terreurs du pouvoir et un impôt écrasant laissent l'usage à l'habitant des campagnes.

C'est avant la révolution qu'on faisait aux loups une guerre vraiment efficace. Au prône, le seigneur de paroisse faisait *bannir* une battue générale, et au jour fixé, le village tout entier, hommes, chevaux, chiens, seigneur en tête, était lancé sur la forêt désignée. Toute issue recevait un paysan armé d'une fourche, d'un épieu ou d'un instrument de labourage hors de service. Pas un loup n'échappait; celui qui se réfugiait dans son antre était à l'instant mis à découvert et assommé avec les pioches qui avaient servi à le déterrer. Puis venait le moment des récompenses. Les plus heureux d'entre les chasseurs étaient nommés avec acclamation. Le seigneur les emmenait, les faisait manger à sa table, et nul d'entre eux ne revenait que la bourse bien garnie et avec une dispense d'impôts temporaire ou même à vie

Aujourd'hui, nulle loi n'ordonnant la chasse aux loups, les paysans pardonnent à l'ennemi dont la tête n'est plus proscrite. De temps à autre, cependant, un préfet, s'il en est un seul à qui les élections et les chemins vicinaux laissent un semblable loisir, un préfet ordonne une battue; il est obéi comme peut l'être un préfet dans tous les cas où il ne peut recourir à *l'ultima ratio* de la gendarmerie. Quelques chasseurs honteux se joignent à lui, et le cortége, composé du maire et du procureur du roi, sous la conduite du garde champêtre, élevé pour cette occasion aux fonctions de grand-veneur, part pour une promenade bocagère. Le monde officiel court le bois toute la journée, et revient après avoir pris..... de l'exercice.

Une ordonnance de Louis XVIII, rendue en 1814, réorganisa la louveterie. Les commissions de lieutenant de louveterie, à la délivrance du grand-veneur, furent sollicitées par un grand nombre de jeunes gens de famille, qui, en échange des frais considérables nécessités par l'entretien d'un équipage de six piqueurs et valets, de limiers et d'une cinquantaine de chiens, se contentaient du droit de chasse qui leur était accordé dans les forêts royales de leur arrondissement. Comparée aux anciennes *huées et battues aux loups*, cette institution ressemblait à une chevalerie errante, comparée à une armée sur le pied de guerre; cependant elle fonctionna bravement et heureusement jusqu'à la révolution de juillet, qui l'anéantit ou peu s'en faut; mais si la louveterie n'existe plus, il existe encore de bons louvetiers. On cite surtout, en Normandie, un jeune gentilhomme du pays, M. de Toustain Canappeville, brave soldat d'une armée licenciée; et en Saintonge, MM. de Maichin et de Saint-Léger, dont les chasses rappellent les battues meurtrières d'autrefois; mais nous ne sachions pas qu'ailleurs les loups soient fort inquiétés.

Cela n'est pas étonnant : la poursuite de cet animal est pleine de dangers et de fatigues. Il est presque impossible de le forcer. Comme il perce droit devant soi, sans jamais revenir sur lui-même, impossible alors d'échelonner des relais de chiens pour les lui lâcher au passage. Toute la stratégie de la chasse

Digitized by Google

est renversée ; il n'y a plus qu'à se mettre en course en brûlant le terrain, car la bête a bon pied et bonne haleine. Enfin, il faut d'abord faire dix lieues de pays, crever ses chevaux, et si après cela on arrive à arrêter le loup en le faisant coiffer par deux mâtins, au lieu du turbulent plaisir de la *prise*, il faudra se contenter de quelque chose d'austère comme la satisfaction de délivrer la terre d'un brigand, car ici la *mort* n'a point les honneurs de l'*hallali* : elle est silencieuse comme un supplice.

On ne peut parler de louveterie sans penser à un homme honorable et utile, dont la mémoire sera longtemps encore vénérée en Basse-Normandie. Le chevalier d'Esneval, un des chasseurs les mieux doués sous le rapport de l'intelligence de son art et de la force du corps, était un vieil officier de Fontenoy, retiré chez lui avec la croix de Saint-Louis et une petite pension. Il entendit parler des ravages causés par les loups d'espèces variées, non seulement loups ordinaires, mais loups noirs, loups rayés, d'une espèce particulière, qui se retiraient dans la profondeur des forêts d'Andaine et d'Alençon, et il résolut de se faire l'Hercule de ces nouveaux monstres. Il était d'une vigueur toute juvénile, et les exercices de toute sa vie lui avaient donné une grande expérience des ruses de la chasse. Quoique le bon chevalier fût cadet d'une des meilleures maisons de la province (les Prunelé), il n'était pas riche. Pour l'exécution de son projet, il lui fallut réaliser une petite fortune. Cela fait, il s'associa deux forts gars de son village, prit une douzaine de ces chiens rouges à gros poil, qui ne craignent ni les ronces, ni les perfides détours d'un terrier, et il s'en alla camper dans la forêt d'Alençon, au cœur même du territoire ennemi.

Bientôt les hostilités commencèrent. Le chevalier les poussait avec une passion singulière, comme s'il se fût agi d'une lutte d'homme à homme. S'il avait trouvé une trace fraîche, si deux yeux verts avaient flamboyé dans l'ombre de la forêt, il s'élançait dans le taillis, et ne revenait jamais sans traîner derrière lui le cadavre d'un loup. Puis la victime était écorchée, et sa fourrure servait à couvrir le sol, les murs, le toit même de sa cabane. C'était avec une volupté profonde que le vainqueur s'en habillait, et savourait ainsi la pleine conscience de sa victoire.

Au bout d'un mois d'une semblable guerre, la cabane était tapissée du haut en bas, et l'effrayante espèce de loups noirs avait disparu.

Un seul individu de l'espèce plus dangereuse des loups rayés restait encore ; il était l'effroi des villages riverains. On citait tel bûcheron qui, l'hiver, en allant à la ramée, n'était pas revenu : un espace de neige foulée, une mare de sang attestaient une lutte fatale. Telle était la force de la bête fauve, que la victime au lieu d'être dépecée sur place, selon l'usage des autres loups, était emportée tout entière. A la veillée, on s'entretenait aussi de cette lavandière qui s'était attardée à l'étang du bois et qu'on n'avait plus revue. Ce jour-là, des paysans, en rentrant chez eux à la nuit close, dirent avoir entendu des cris affreux qui les avaient glacés d'épouvante. Chacun accusait de ces meurtres et de beaucoup d'autres encore le terrible loup rayé. Maintes fois on l'avait pris en flagrant délit. Plusieurs coups de feu lui avaient été tirés, mais sans résultat : il avait le cou et les épaules défendus par une épaisse et mobile crinière sur laquelle la balle semblait ricocher.

C'était quelque chose d'affreux pour les habitants du village de la Bourdinière

Digitized by Google

de penser à ceux qui avaient ainsi disparu. Il y avait réellement, dans la demi-obscurité qui enveloppait le triste drame de leur mort, quelque chose de plus affreux que la certitude même. D'ailleurs ce devoir, qui est pour les âmes simples une consolation, d'embrasser une dernière fois la personne inanimée d'un parent, d'un ami, de lui dire adieu, de l'ensevelir; ce devoir, il n'avait pas été donné aux villageois de le remplir, et ces braves gens, qui semblent avoir hérité de quelques superstitions antiques, étaient visités chaque nuit par l'ombre sanglante d'un proche qui, comme Philoctète, demandait une sépulture. Hélas! pour obéir, il eût fallu savoir où le loup rayé avait établi son horrible garde-manger. C'est dans ce petit coin de la Basse-Normandie qu'on eût alors trouvé les hommes les plus malheureux de la terre.

La terreur régnait chez eux. Ce concours de circonstances sinistres, joint à l'invulnérabilité de l'ennemi, avait frappé toutes les imaginations et évoqué le fantôme oublié du *loup-garou*. A la tombée du jour, tous les huis se barricadaient en dedans, et, voyageur attardé sur la route, vous eussiez en vain frappé à toutes les portes; il vous eût fallu coucher à la belle étoile ou chercher un gîte à quelques lieues de là. Dans le jour même, les paysans croyaient voir partout le museau du monstre encore dégoûtant des lambeaux de la chair de leurs proches. Un conteur de coin du feu, avec cet instinct qui nous porte à irriter une grande douleur, à tourmenter une plaie saignante, s'avisa un soir de régaler sa galerie d'une histoire de loup. Tout à coup une terreur panique s'empara de l'auditoire. Les portes furent ouvertes plus rapidement encore qu'elles n'avaient été barricadées, et tous se mirent à fuir de côté et d'autre, ne laissant au point de départ que quelques vieilles femmes impotentes qui poussaient des cris inhumains. Le conteur avait si bien partagé l'émotion qu'il avait fait naître, qu'on eut toutes les peines du monde à le retrouver quand l'alerte fut passée.

Cependant, la belle résistance du loup rayé commençait à piquer au jeu le chevalier d'Esneval. Une autre circonstance lui fit regarder cette affaire comme tout à fait personnelle. Tous les chiens qu'on avait mis sur la trace de l'animal, au lieu de *donner* comme à l'ordinaire, avaient mis la tête basse, serré la queue, et ni menaces ni coups n'en avaient pu rien tirer. « Oh! alors, pensa le chevalier, ce n'est donc plus une chasse, c'est un combat singulier, un duel auquel le monstre provoque le premier homme assez hardi pour ne pas trembler! » La question ainsi posée devait être une bonne fortune admirable aux yeux d'un gentilhomme du vieux style.

Longtemps le chevalier chercha une rencontre. Le hasard voulait qu'il arrivât toujours un instant trop tard; et, en se rendant à son embuscade, quelques branches rompues dans le taillis, une trace fraîchement imprimée sur la terre, une *reposée* qui avait couché les hautes herbes, lui annonçaient que l'ennemi venait de partir, laissant la place encore chaude. Il commençait à désespérer, quand un nouveau sinistre vint augmenter le chagrin et les terreurs des habitants du village de la Bourdinière.

Un jour que le vieux chasseur était occupé à nettoyer ses armes devant la porte de son modeste gîte, qui différait peu d'une maison de garde, un objet blanc comme la robe d'un enfant se montra rapidement dans son passage entre deux branches, et le chevalier attentif sentit son ouïe frappée d'un gémissement. Dans le moment même, une pauvre femme, échevelée, les vêtements en désordre,

Digitized by Google

essoufflée par les sanglots et par la rapidité de sa course, parut en s'écriant : — Mon enfant ! Mon enfant ! Pour l'amour de Dieu, dit-elle en embrassant les genoux du chevalier, qu'elle venait d'apercevoir, sauvez mon enfant ! le loup l'emporte ! le *loup-garou !*

Pourvu qu'il ne soit pas trop tard ! dit le chevalier en sautant sur un fusil. Il oubliait dans ce moment qu'il avait attaché son honneur à la défaite du loup rayé, pour ne voir qu'une bonne action à faire. Il remit la pauvre mère entre les mains d'un domestique, et s'élança sur la trace de la bête fauve.

Qu'on se figure un vieillard se mettant à la poursuite d'un semblable ennemi, qui avait l'avantage d'une grande avance, et là, tout près peut-être, une tanière à l'abri de laquelle, caché à tous les regards, il pourrait dévorer tranquillement sa proie, et l'on verra combien il restait peu de chances de succès au bon chevalier. Si le loup, ayant mal saisi sa proie, s'arrêtait un moment pour la reprendre, peut-être donnerait-il ainsi le temps de le joindre... Cet espoir, hélas ! bien faible, soutint le courage de notre chasseur.

Fendant les taillis et les buissons, malgré les branches et les ronces qui s'embarrassaient dans ses guêtres ou lui fouettaient le visage, il poursuivit le loup, dont le passage lui était révélé par quelques brisées, par quelques brins d'herbe foulés, indices qui n'ont de langage que pour un vieux chasseur, et perça droit à l'enceinte de l'animal, persuadé que celui-ci devait l'avoir gagnée ; mais là se présentait un nouvel obstacle.

Au milieu d'une clairière assez vaste, se trouvait une carrière depuis longtemps inexploitée ; car des arbres vigoureux avaient eu le temps d'en tapisser les parois, qui descendaient jusqu'à une assez grande profondeur. Là devait être le *fort* du loup rayé, selon les calculs du chevalier, qui, dans toutes ses quêtes, avait remarqué que les connaissances du pied de l'animal convergeaient invariablement vers ce centre ; mais là s'arrêtaient les certitudes. La surface dure de la pierre ne pouvait garder aucune empreinte, et le vieux routier, avec cet instinct que les loups hors d'âge poussent presque jusqu'à l'intelligence, avait fait disparaître tout ce qui pouvait trop clairement désigner son repaire. La plus grande partie des crevasses dont la carrière était percée se cachaient sous un rideau de plantes grimpantes. L'une des crevasses qui restaient à découvert pouvait servir d'entrée à la tanière du monstre ; mais il était probable et même certain que d'autres issues répondant à cette tanière s'ouvraient, peut-être à cent pas de là, en plein fourré.

Le chevalier arriva sans bruit au bord de la carrière, puis s'arrêtant immobile et abrité par une touffe de grands églantiers, il jeta un regard tranquille dans la profondeur qui s'ouvrait au dessous de lui. Quelques petites pierres plates avaient roulé sur des ronces, et leur empreinte, encore humide à l'endroit d'où elles étaient parties, prouvait qu'elles venaient d'être déplacées. Le chevalier, qui était toujours resté sans autre mouvement que celui des yeux, se frotta le menton, puis se dirigea avec la silencieuse légèreté d'un chat vers un vieil orme qui dominait la clairière. Il y monta ; le feuillage se referma sur lui, et quiconque fût arrivé sur les lieux, n'eût pu soupçonner la présence d'un être humain.

Tout le village, sachant que le chevalier s'était mis en quête, se borna à cerner le bois en attendant un signal. Tout le jour se passa sans nouvelles. La nuit commença claire et étoilée. La lune éclairait verticalement tous les objets. De

Digitized by Google

l'orme où il était caché, et qui jetait à l'entour une large nappe d'ombre noire, le chevalier ne tarda pas à entendre un murmure presque insaisissable et partant des broussailles qui tapissaient la carrière. Ce murmure cessait par intervalles, puis recommençait : le chevalier retenait son souffle. Enfin les buissons s'agitèrent, et il en sortit d'abord une tête velue, puis un corps, enfin un quadrupède tout entier qui, secouant une épaisse crinière garnissant son garot, plus élevé de beaucoup que le train de derrière, aspira l'air à tous les points de l'horizon, et en promenant de côté et d'autre ce regard pénétrant du vieux loup, qui lui fait découvrir, presque deviner les piéges et les traquenards ; il fit luire dans la nuit deux yeux ardents d'un feu vert. Ne doutant pas qu'il n'eût près de lui l'ennemi si longtemps cherché, le chevalier abaissa son fusil ; un éclair partit du noir feuillage, et le loup rayé (car c'était lui) reçut deux balles ramées qui lui cassèrent l'épaule.

L'explosion attira de tous les points de la forêt les paysans armés et portant des torches, et le chevalier se trouva au milieu de ses voisins du village de la Bourdinière, que la seule renommée de chasseur infaillible avaient pu décider à mettre le pied dehors et à pénétrer à cette heure dans la forêt fréquentée par le fantôme de leurs nuits.

L'intention du chevalier avait été de porter un coup qui ne fût pas mortel, et il avait réussi : une large traînée de sang, partant de l'endroit où le loup avait été frappé, conduisait jusqu'au ténébreux orifice de son antre. De grosses branches de pin enflammées furent fichées dans le sol, tout autour de la clairière, qui formait ainsi un cirque éclairé à *giorno*, et les mineurs, armés de pioches et de leviers, et dirigés par le chevalier, se mirent à l'œuvre avec enthousiasme. Toutes les issues avaient été bouchées avec soin. Bientôt on mit à découvert un carrefour formé par la réunion de plusieurs galeries. La voûte, en cet endroit, s'élevait à une certaine hauteur. Le sol était jonché d'ossements humains ; chacun des assistants retrouvait là les restes de quelque personne aimée. Dans un coin, sur des lambeaux de vêtements de ses victimes, se tenait le loup blessé, que l'on n'eut pas de peine à achever. Puis on aperçut l'enfant que le jour même il avait enlevé dans une chaumière laissée un moment seule. La robe blanche paraissait sans souillure, et on espéra quelques moments encore ; mais quand la partie supérieure du corps fut dégagée de la terre qui la couvrait, on vit que la tête tout entière avait été dévorée. C'était un spectacle hideux !

Le procès-verbal de tout ceci, qui fut dressé sur-le-champ, en présence de plus de trois cents paysans, mentionne, outre les proportions tout à fait insolites de l'animal, des particularités singulières, telles que la crinière dont nous avons parlé, un nombre de dents plus considérable que chez les loups ordinaires ; enfin, une dilatation de la membrane de l'œil, qui permettait au monstre d'y voir de nuit comme en plein jour. De plus (et ceci donne une idée de sa férocité), le nombre de personnes qu'il avait dévorées depuis les fêtes de Pâques, — on était en juin, — fut évalué à vingt-cinq !

Tous les ossements furent rassemblés avec soin dans plusieurs cercueils, et le curé vint les chercher, bannière en tête et escorté de tout le village, pour leur rendre les honneurs funèbres et les faire inhumer en terre consacrée. Ce qui dut rendre aux assistants ce deuil moins pénible, ce fut l'assurance que la cause en était détruite.

Digitized by Google

Après cette utile prouesse, le chevalier d'Esneval, ne trouvant plus dans les forêts que de vulgaires loups, justiciables de vulgaires chasseurs, et qui pouvaient à la rigueur se passer de chair humaine, leva le camp et revint habiter sa maison, après avoir cloué en sautoir sur le portail les deux pieds de derrière du monstre. Il fit hommage de la tête et des pieds de devant au grand-louvetier, qui était alors M. de Hédouville.

Louis XVI, apprenant le service rendu aub ailliage d'Argentan par le chevalier d'Esneval, lui envoya mille écus, que celui-ci fit distribuer sur-le-champ aux pauvres de la paroisse.

Le duc de Penthièvre, grand-veneur de France, passa par le village de la Bourdinière, en se rendant à son gouvernement de Bretagne, en 1788. Il demanda à voir le chevalier, et lui fit présent d'un magnifique couteau de chasse. Puis, comme il apprit que le digne gentilhomme n'était pas trop en fonds, il parvint à lui faire accepter une petite pension, en sus de celle qu'il recevait sur les haras d'Exmes, des mains de M. de Garsault. C'est dans cette honnête aisance que le chevalier d'Esneval acheva son utile carrière.

E. DE GUÉPOULAIN.

Digitized by Google

Un nouveau journal va paraître à Lyon. Il est destiné à servir d'organe aux intérêts matériels et moraux de la population ouvrière de cette ville. Ses rédacteurs sont des ouvriers, son titre est le *Travail*. Pour montrer quels nobles sentiments germent aujourd'hui dans le peuple, et à quelles hautes pensées des prolétaires sont en état de s'élever, nous reproduirons les passages suivants du *prospectus* :

On se tromperait étrangement si l'on nous croyait l'intention d'ajouter aux divisions qui règnent entre les diverses classes de la société. Loin de nous cette pensée; nous désirons au contraire effacer tout vestige de divisions et de luttes; notre œuvre est une œuvre de paix et d'union fraternelle; nous voulons, autant qu'il est en nous, réaliser cette belle maxime du Christ dans la bouche de saint Paul: *Aimez-vous les uns les autres; c'est là toute la loi du Seigneur.* » La haine n'est pas faite pour le cœur humain; il souffre trop en proie à ce sentiment. Nous faisons d'ailleurs une trop grande part à l'erreur, et on ne saurait haïr que la méchanceté. Oui, nous voulons que les hommes s'aiment réciproquement, et c'est pour cela que nous venons leur dire : Mais voyez donc combien vous souffrez dans l'état d'hostilité où sont vos intérêts; la concurrence vous ruine chaque jour davantage et rend votre situation plus précaire, votre avenir plus incertain. Voyez si vous ne feriez pas mieux de vous associer tous, de lier vos intérêts en les faisant converger vers un but commun, le *bien-être général*. Et si cela est possible, comme nous en avons la certitude, pourquoi ne pas le faire ? pourquoi s'obstiner à périr dans la voie douloureuse où vous vous trouvez engagés ?

Voilà ce que nous venons dire à tous. Nous venons mettre le doigt sur la plaie sociale et dire : Le mal est *là*. Car, après tout, il faut bien, bon gré malgré, que l'on s'en occupe de cette question sociale : le mal est partout. Consultez tous ceux qui vous entourent, quelle que soit la profession qu'ils exercent, et vous recueillerez partout des plaintes, partout de vives inquiétudes sur l'avenir. Il n'y a pas, il ne saurait y avoir dans la société actuelle une prospérité générale; il y a un jeu incessant de bascule : l'un monte, l'autre descend; une prospérité ne s'élève que sur une ruine. S'il n'y avait que quelques industries qui souffrissent, on pourrait dire que le hasard (car tout est abandonné au hasard) a accumulé ici des bras qui font faute ailleurs. Mais c'est dans toutes les industries que la concurrence exerce ses ravages; c'est dans toutes que le travailleur est exploité. Qu'en faut-il donc conclure ? Qu'il y a trop de population ? qu'il faut la décimer par la guerre, ou faire des vœux pour l'intervention de quelque fléau destructeur ? Et oui, il y a cependant des gens qui osent avancer de pareilles propositions, et des esprits assez faibles pour les accueillir. Malheureux ! qui osez vous permettre un pareil outrage envers la sagesse providentielle, avez-vous mesuré l'étendue de la terre, calculé sa fécondité et sa population ? Et si le mal est dans l'insuffisance des richesses sociales autant que dans l'injuste répartition qui en est faite, dans le gaspillage incessant auquel donne lieu la division des intérêts et l'isolement des individus, savez-vous si le génie de la science, largement appliqué à l'agriculture et à l'industrie, n'en décuplera pas les produits ? Administrez donc savamment le sol et l'industrie; répartissez équitablement les richesses sociales; appelez tous les hommes au grand banquet de la vie fraternelle, et vous donnerez à chacun un bien-être matériel et des jouissances morales inconnues aux hommes

Digitized by Google

les plus favorisés des dons de la fortune, parce que l'on sentira que ce bien-être, ces jouissances sont garanties à jamais, et que l'on verra ses frères participer au même bonheur.

Oui, dans la constitution sociale actuelle, il n'y a pas, à proprement parler, de bonheur véritable; et si les riches ont une foule de jouissances dont les pauvres n'ont même pas l'idée, de combien de tortures souvent ne sont-elles pas payées! Sait-on tout le mal qu'ils se donnent pour accroître ou pour conserver leur fortune? L'idée seule qu'ils peuvent tomber dans l'indigence n'est-elle pas pour eux un affreux supplice? Qu'est-ce donc, quand cette idée est devenue une réalité! C'est qu'en effet ces richesses qui procurent toutes les jouissances de la vie, on n'est pas assuré de les posséder toujours: une fausse spéculation, un banqueroute, un fléau peuvent tout vous ravir en un instant. Que l'idée d'un pareil malheur traverse l'esprit de quelque roi de la finance, alors qu'il est plongé dans les délices de ses fêtes, soudain son front se rembrunira, ses joies seront empoisonnées: il sera frappé au cœur. Qu'il entende gronder la voix de l'émeute, dites si avec les mensonges dont il a été nourri, il ne se sentira pas glacé d'effroi, s'il ne tremblera pas à chaque instant qu'on vienne le dépouiller? Oh! non, ces hommes ne sont pas réellement heureux; ne prenons pas quelques fêtes splendides, quelques instants d'enivrantes folies pour du bonheur.

C'est à tarir la source de toutes ces souffrances que nous visons. Voilà la mission que nous nous sommes donnée. Nous venons, dans toute la sincérité de notre âme, prêcher les doctrines d'amour, de justice et de vérité exprimées par la glorieuse devise de nos pères, et que nous recueillons comme un noble et saint héritage: Liberté! faculté d'exercer à son gré, au sein de la société et sans autre limite que l'intérêt général, les diverses aptitudes que la nature nous a départies; Égalité! admission de tous à participer également aux jouissances morales et matérielles de la société, en récompense de l'accomplissement de devoirs égaux imposés à tous; Fraternité! lien d'amour entre tous les hommes, qui les porte à se dévouer les uns pour les autres, enfante les grands sacrifices, les dévoûments héroïques, et ne nous fait trouver le bonheur que là où nos frères sont heureux avec nous.

C'est du point de vue de cette doctrine philosophique que nous aborderons toutes les questions sociales, en nous renfermant toutefois dans le cercle tracé par une législation ombrageuse. Notre critique des actes politiques, notre critique d'actualité s'inspirera, autant qu'il sera possible, du fond de notre pensée; et quand la nature du sujet le permettra, nous mettrons en opposition le point dont nous ferons la critique avec celui qui lui correspond dans l'organisatieu sociale que nous appelons de tous nos vœux. Ce parallèle suffira, nous l'espérons, pour que les pauvretés du système actuel soient jugées sans retour. Nous ne ferons pas une guerre de personnes, parce que nous n'avons pas à élever telle individualité sur les débris de telle autre; nous ne combattrons que les principes et les actes; et comme notre opposition ne sera pas *systématique*, nous aurons la loyauté d'avouer le bien qui sera fait par nos adversaires, ce que la plupart des organes de la presse ne font pas toujours. Notre parole sera grave et calme, sans haine et sans amertume, parce que la raison ne persuade jamais mieux que lorsqu'elle s'appuie sur la douceur; elle ne sera ni dédaigneuse, ni sarcastique, parce que nous savons trop bien que l'orgueil soutient souvent ce que l'erreur a abandonné.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

Académie royale de Musique.—*Carmagnola*, paroles de M. Scribe, musique de M. Ambroise Thomas, décoration de M. Cicéri.—M. Scribe est un historien plein d'imagination. Avec lui on est bien sûr d'avoir des personnages tout autres que ceux sur lesquels on comptait, d'après les traditions consacrées. Vous vous attendiez à un comte de Carmagnola, terrible chef de condottières, qui fait expier à Philippe de Visconti, son ancien seigneur, l'ingratitude dont celui-ci a récompensé ses services, ou qui défend sa vie contre la perfidie des sénateurs de Venise, aussi peu reconnaissants que Philippe de Visconti. Pas du tout ! vous vous trouvez en face d'un comte Carmagnola de fantaisie, guerrier galant, qui se jette dans une ville ennemie pour séduire la femme du gouverneur, et expose galment sa tête dans une intrigue d'amour.

Ce n'est pas que nous reprochions à M. Scribe de s'être éloigné de Manzoni, le célèbre poète italien, qui a traité le même sujet. Manzoni, avec les événements réels, n'a fait qu'une très médiocre tragédie ; on n'y sent pas vivre énergiquement ce soldat de fortune, qui, plein de générosité, rendait la liberté à ses prisonniers, et qui s'attira aussi, au dire de quelques historiens, les premiers soupçons de la jalouse Venise. Le drame de Manzoni s'est perdu dans le vague de la poésie italienne ; mais nous voudrions que l'auteur ingénieux et fécond de tant de jolis ouvrages ne fît pas tout à fait si bon marché de la vérité historique. On ne saurait se dissimuler que la plupart de ses improvisations seraient difficilement admises, si l'on ne s'y prêtait, par une sorte de convention, avec une extrême bonne volonté.

Voici deux hommes, par exemple, qui se rencontrent la nuit dans un bosquet, sous les fenêtres d'un palais. L'un est un brigand, l'autre est un amoureux. Chacun veut dérober ce qu'il aime. Celui-ci l'or, celui-là la beauté. Bien : ni l'un ni l'autre ne veut céder la place ; encore mieux ; le fer en décidera. Mais la tête de Carmagnola a été mise à prix, et un hérault crie sous les murs cette nouvelle. Aussitôt nos deux hommes, près de s'égorger, se rapprochent et font cette singulière transaction : l'un d'eux se dira le comte Carmagnola, que l'autre livrera afin d'obtenir la récompense promise, et ils se mettent à jouer aux dés pour savoir qui remplira le rôle du comte jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la mort inclusivement, chacun dans l'espérance de gagner les six mille écus. Leur langage n'est pas moins curieux que leur marché :

Digitized by Google

STENIO.

Moi, ne pouvant *jamais* obtenir *ce que* j'aime,
A ses pieds, cette nuit, ici, je veux mourir.

BRONZINO.

J'entends : *c'est aussi mon système*,
Moi je suis condottière et ma bourse est à sec.

Je le demande à M. Scribe, homme d'esprit et de goût, cela peut-il se tolérer ? Cependant, il serait injuste de ne pas reconnaître que ce premier acte du nouvel ouvrage de M. Scribe est fait avec une certaine habileté, mais il ressemble à un prologue beaucoup plus qu'au premier acte d'un opéra qui n'en a que deux. Un moment on a pu croire que Stenio était Carmagnola lui-même, qui s'est, comme on l'a appris, déguisé pour arriver jusqu'à la femme du gouverneur, après avoir averti le gouverneur lui-même de ses projets de séduction. On s'aperçoit bientôt que Carmagnola est bien accueilli par la belle, sous le nom d'un certain ambassadeur d'Espagne. Carmagnola n'est pas fâché qu'un autre ait été saisi à sa place; il s'étonne seulement de ce que Stenio continue, pour être fidèle au serment qu'il a fait au brigand, de prendre le nom d'un homme menacé d'être pendu. Il l'engage à persister dans ses aveux. Il promet de le sauver, de le rendre riche, de l'unir à celle qu'il aime, qui est la fille même du geôlier de la prison. Comme les choses se rencontrent bien ! Une troupe de condottières s'est glissée dans les murs de Brescia, car nous sommes à Brescia; elle s'est travestie, comme les brigands des *Diamants de la couronne*, en une troupe de moines; justement, on fait venir des moines pour chanter, ainsi que dans *Lucrèce Borgia*, les prières des agonisants et préparer à la mort le prétendu Carmagnola; mais les condottières rejettent leurs capuchons, tirent leurs épées et leurs poignards, et redemandent leur chef. Que fait-il, lui ? Vous le saurez tout à l'heure. Il revient avec un air victorieux, il donne une poignée de main à ses braves, unit les amants avec la permission du geôlier, et dit au gouverneur prisonnier dans sa prison :

Pour m'éloigner, à quoi bon tant de peine,
Je vous avais promis de quitter ces ramparts,
Lorsqu'à mes vœux, moins inhumaine...

LE GOUVERNEUR.

Ma femme ! ô ciel !

CARMAGNOLA, *souriant*.

Adieu, je pars !...

Ce trait n'est pas d'un galant homme, il faut l'avouer, et Carmagnola aurait bien pu se passer de faire ce spirituel, mais fâcheux aveu au gouverneur. On ménage davantage les gens.

L'opéra de M. Scribe a eu le mérite de faciliter à M. Ambroise Thomas l'occa-

Digitized by Google

sion si impatiemment attendue des jeunes compositeurs de débuter à l'Académie royale de Musique. Le style de M. Thomas est élégant et correct; l'ouverture est bien accentuée et variée avec art. Le duo des deux inconnus, au premier acte dans les bosquets, et le duo des deux amants dans la prison ont été fort applaudis. Le dernier duo surtout a une coupe originale, dont le seul défaut serait peut-être d'être trop coquette pour l'importance de la situation. Il y a eu succès; mais il nous semble que poème et musique, en les débarrassant des allures grandioses, auraient mieux convenu à la salle Favart qu'à la vaste scène de la rue Lepelletier. N'importe: il est toujours bon d'encourager les jeunes talents. Il faut féliciter, sous ce rapport, l'administration de l'Opéra. Les acteurs ont été aussi justement applaudis. Dérivis s'est montré bon comédien, et son organe a repris de l'éclat et du mordant. Le beau timbre de Massol s'est développé dans le duo des inconnus; Marié a chanté avec beaucoup de goût et de charme, sans qu'une note douteuse déchirât le tissu délicat de sa voix. La création de Stenio lui fera honneur et le maintiendra dans la faveur du public. Mme Dorus, toujours sûre de ses brillantes vocalises; Mlle Debrée, qu'on voit trop rarement, Ferdinand Prévot, artiste consciencieux, complétaient un ensemble très satisfaisant.

A propos de l'Opéra, il s'en dit de singulières choses à la Chambre des Députés. Un certain M. Liadières s'est élevé contre la gloire de Lulli, de Gluck, de Sacchini, de Piccini, de Spontini, de Rossini, de Meyerbeer, de Donizetti, de tous ces compositeurs de génie, qui ont bien voulu faire la gloire de notre Académie royale de Musique, et doter notre pays de leurs admirables productions. M. Liadières, dans un accès de chauvinisme, a prétendu les immoler sur l'autel de l'Ecole française:

Cet homme, assurément, n'aime pas la musique.

Comédie Française. — Le *Conseiller Rapporteur*, comédie en trois actes, en prose, d'un auteur inconnu, précédé d'un prologue en vers, de M. Casimir Delavigne. — Le *Gladiateur*, tragédie de M. Soumet. — La *Protectrice*, comédie de M. Émile Souvestre.

On a souvent remarqué ceci: les gens qui dans le monde commencent, avant de vous raconter une histoire, par vous dire: Je sais quelque chose de plaisant, je vais bien vous amuser, mon Dieu! que vous allez rire!... s'y prennent fort mal pour vous disposer à la gaîté. Vous rêvez d'avance les choses les plus bouffonnes, les plus réjouissantes de la terre, et pour peu que vous soyez trompé dans cet espoir qu'on a eu l'imprudence de faire naître, il s'opère en vous à l'instant une réaction, vous ne riez pas même des choses risibles. M. Casimir Delavigne a joué malheureusement à l'auteur inconnu du *Conseiller Rapporteur* un tour de ce genre. Dans un prologue, écrit en vers faciles et spirituels, espèce de fable débitée par Régnier avec beaucoup d'intelligence, M. Casimir Delavigne a eu le tort de promettre au spectateur une extravagante folie que Lesage, Piron, Regnard, Dancourt, n'auraient pas dédaigné de ranger parmi leurs plus joyeuses débauches d'esprit. Ainsi prévenu, on se reportait au comique effronté des anciens valets, race astucieuse, presque toujours brouillée avec la justice; à l'insouciance et à la prodigalité des fils de famille, ornés de leurs nœuds de rubans et de leurs chapeaux à plumes; à l'humeur grondeuse des pères économes, dont la bourse et le cœur fi-

Digitized by Google

nissent toujours par s'ouvrir ; aux aimables jeunes filles, amoureuses de si bonne foi, et si réservées dans leurs amours, qui ragaillardissent le cœur des vieillards ; enfin, aux servantes raisonneuses, lesquelles parlent haut dans la maison, et se font obéir des maîtres à force de bon sens. Le prologue de M. Casimir Delavigne promettait tout cela, et même plus que cela encore, au nom de son *auteur inconnu* ; mais la joie où M. Casimir Delavigne est tombé en découvrant son ancien manuscrit l'a certainement conduit à une sorte d'hallucination. Une foule d'honnêtes gens, séduits par son charmant prologue, et qui ne demandaient pas mieux que de rire, se sont trouvés déconcertés par la froide mascarade de son *auteur inconnu*; ils ont failli étouffer d'une hilarité rentrée. Hélas !

Nous sommes heureux, au moins dans cette circonstance, d'avoir affaire à un auteur inconnu, à qui nous ne devons aucun hommage. Car si cette pièce avait été signée, comme son prologue, du nom de M. Casimir Delavigne, le respect que commande un homme de mérite dont la plume a produit tant d'excellents ouvrages nous eût gêné dans notre critique. Il nous aurait fallu employer toutes sortes de périphrases et de circonlocutions délicates pour faire comprendre à un auteur si honorable, que le *Conseiller Rapporteur* n'a rien de commun avec l'*École des Vieillards*. Nous serons plus à l'aise avec l'auteur inconnu. Nous lui dirons franchement que cette pièce a l'air d'un pastiche d'écolier, oublié dans quelque tiroir, et composé alors qu'on écrit sous l'influence des maîtres, sans avoir pu soi-même observer la société, dont on n'a encore que le vague sentiment. Le sceau de l'art, en effet, ne se trouve pas assez fortement empreint dans cette œuvre, pour que l'on croie à une imitation faite à loisir, par caprice ou par étude, et surtout faite par un homme du talent de M. Casimir Delavigne.

Nous parlons de pastiche, d'imitation, car nous ne pouvons admettre la date assignée par le poète au manuscrit qu'il a trouvé. Non, M. Delavigne, cet *auteur inconnu* n'a pas vécu il y a cent cinquante ans ; il n'a pas été contemporain du style de *Gil Blas* et de *Turcaret* ; il ne s'est pas imprégné de l'atmosphère comique de ce temps plus gai que le nôtre. Cet auteur existe encore, je le garantis ; il a lu les romans modernes ; il est abonné à la *Gazette des Tribunaux* ; il est peut-être capitaine de la garde nationale. Nous avons reconnu, malgré les noms anciens dont il sont affublés, les personnages de notre époque : c'est l'honnête marchand de drap marié à un bas-bleu, à une femme incomprise, qu'il surprend dans un tête-à-tête moins littéraire qu'amoureux : ce n'est pas le marchand de drap qui vendait un habillement complet à son voisin M. Patelin, et se laissait allécher par l'odeur de l'oie que vous savez ; votre avocat Dorante ne ressemble guère à M. Patelin non plus : Dorante est un *lion* de la salle des Pas-Perdus qui a revêtu, au carnaval, un habit de marquis. Labranche et Crispin sont des industriels qui ont pu mettre le rossignol dans nos serrures ou dérober nos foulards, mais qui n'ont rien de cette verve exubérante, grâce à laquelle on passait condamnation sur les méfaits de leurs devanciers, qui ne volaient que leurs maîtres, et cela était, pour ainsi dire, compris dans les gages ; ce sont des coquins sérieux. Que ce juge en goguette est triste à voir aussi ! et qu'il diffère de ce brave Perrin Dandin, autre juge normand, atteint de la monomanie des procès ! Non, encore une fois non, l'auteur de cette pièce n'a pas vécu il y a cent cinquante ans. M. Casimir Delavigne, comment avez-vous pu vous y tromper ?

Examinons les choses de plus près. Labranche et Crispin se rencontrent à

Digitized by Google

Vire, où se passe la scène. Labranche et Crispin se sont heurtés comme dans la vieille comédie : — C'est toi ? — C'est moi. — D'où viens-tu ? — A qui es-tu ? Voilà l'exposition. Crispin est entré dans la maréchaussée ; Labranche appartient à Dorante, avocat qui est venu plaider devant les juges de Vire pour un de ses amis, le docteur Valère, accusé d'avoir enlevé la femme de M. Corniquet (Dorante, avocat ! Valère, docteur ! M. Corniquet ! comme ces noms jurent avec nos classiques souvenirs ! le Georges Dandin de la pièce s'appelle Corniquet !) Rappelons-nous que nous sommes à Vire où est né le vaudeville. Un conseiller rapporteur, connu par la rigidité de ses principes, M. de la Pommeraye, encore un nom malencontreux ; M. de la Pommeraye, enfin, menace les coupables d'un arrêt foudroyant. Dorante a été le camarade de collége du conseiller (Dorante au collége avec M. de la Pommeraye !...). Dorante imagine de faire faillir son ancien ami, afin de le rendre plus indulgent. Mme Corniquet, femme de lettres (il n'y en avait pas autrefois, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, Mme de Tencin elle-même, l'amie des philosophes, n'ont jamais été femmes de lettres ; elles se cachaient d'écrire ; n'importe), Mme Corniquet, femme de lettres et femme galante, demeure tous près de M. de la Pommeraye. Il a été touché des charmes de sa voisine. Dorante, au moyen de Labranche, s'entend avec cette créature, très disposée à oublier encore, non seulement les droits de son mari, mais les droits plus récents de Valère. On mène M. de la Pommeraye chez la belle. Emporté par la passion, il se livre à des empressements peu légitimes ; alors paraît Labranche, qui se dit le mari de la dame ! Grand bruit, épées au vent ! Voilà M. de la Pommeraye obligé d'en venir au duel, après une tentative de séduction. Mme Corniquet éteint les lumières : obscurité profonde ; Labranche se laisse tomber dans un fauteuil, Labranche crie qu'il est blessé à mort, il fait semblant d'expirer. Ainsi, M. de la Pommeraye, ce redoutable conseiller rapporteur, se figure avoir maintenant la mort d'un homme sur la conscience. Cette situation est assez plaisante. M. de la Pommeraye s'évade par la fenêtre ; Labranche crie à l'assassin ; la justice arrive, ayant en tête son président, que Dorante avait invité à souper, et qui a laissé sa raison au fond d'un verre de champagne ; il veut juger pourtant. On a saisi un homme que l'on croit le coupable : c'est le véritable mari de Mme Corniquet, que sa femme refuse de reconnaître ; celui-ci est traîné en prison. Comment la farce finira-t-elle ? Le président se dégrise, mais en bon président, il veut condamner quelqu'un. Il a bien sous la main le prétendu assassin ; par malheur, il manque quelque chose, le corps du délit : s'il n'y a pas d'assassiné, il n'y a pas d'assassin, cela est clair. Le conseiller rapporteur, qui n'est pas encore revenu de sa frayeur, redoute la sévérité du président et s'en remet à Dorante, qui lui promet de tout apaiser s'il consent à signer un rapport favorable à Valère. Le magistrat prévaricateur signe ; Dorante arrange les choses au mieux. Corniquet consent à reprendre sa femme, en gardant pour avocat Dorante, successeur de Valère ; car la dame a trouvé que Dorante était un si honnête homme qu'il n'y avait rien à lui refuser.

Tel est le gros de cette comédie, dont les détails, quelquefois plaisants, n'ont pas néanmoins cette fine fleur de style et cette charmante folie qui fait excuser les plus fortes invraisemblances, et qui brille chez Regnard et chez Lesage. Il est encore un autre reproche à faire à l'auteur inconnu : s'il n'a pas prononcé des mots souvent employés par Molière, et qui blessent actuellement nos oreilles, plus chastes que nos mœurs, il s'est livré sans scrupule à une foule d'équivoques

Digitized by Google

peu dignes de la gravité de la scène française. En vain M. Casimir Delavigne a demandé grâce pour cela dans son ingénieux prologue ! Pourquoi ce manuscrit n'a-t-il pas été corrigé par lui ? Combien il y aurait gagné. Que ne l'a-t-il, surtout, mis en beaux vers comme il les sait faire, cela lui eût coûté si peu !

Cette pièce a été jouée avec ensemble par Firmin, Sanson, Perrier, Régnier, Provost et Mlle Anaïs. Sanson a été plus vrai que son rôle ; il a joué Labranche de souvenir.

Le Gladiateur, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Alexandre Soumet. — M. Alexandre Soumet a eu le courage d'entreprendre une véritable tragédie, et de livrer aux échos de la salle du Théâtre Français de grands vers pompeux. Nulle muse plus que celle de M. Soumet ne possède le secret des immenses alexandrins, où se remuent pour ainsi dire la terre et le ciel. Le sujet traité par M. Soumet est presque le même que celui des *Martyrs*. La lutte entre le paganisme vieilli et le christianisme naissant occupe le fond du tableau. M. Soumet présente l'Olympe qui s'écroule sous le fardeau de ses dieux, et l'amphithéâtre du cirque, dont le gladiateur, las de servir de jouet aux Romains, fils d'une louve, frappe enfin du pied les gradins couverts de trente mille spectateurs, et les fait trembler jusque dans leurs fondements. Ce sujet, qui renferme deux mondes, deux civilisations, a été largement traité par le poète, dont le souffle poétique a poussé dernièrement dans les airs une vaste épopée. M. Soumet a trouvé de belles oppositions, et la formule des beaux vers ne lui a jamais manqué pour exprimer ses idées. Cette tragédie a été jouée avec ensemble, avec talent, par MM. Ligier, Guyon, Geffroi ; Mlles Rabut et Doze. On a remarqué les progrès constants de cette dernière actrice, qui semble tourner ses vœux vers la tragédie, et à qui cette excursion dans ce genre a fait le plus grand honneur.

La Protectrice est un petit acte sans importance et sans prétention de M. Émile Souvestre. Il s'agit d'une femme de quarante ans (c'est l'âge des protectrices), qui veut beaucoup de bien à un brave garçon de vingt ans ; elle est même décidée à l'épouser, mais une jeune et jolie nièce se jette au travers de ses amours. La jeunesse s'entend vite avec la jeunesse ; la tante est battue de tous points, il ne lui reste plus qu'à partir pour aller s'asseoir, comme Marius, sur les ruines de Carthage, et se consoler avec les grands débris. Cette comédie est jouée avec esprit par Sanson, Régnier, Mlle Mante et Mlle Doze, que nous retrouvons ici dans un rôle d'ingénue, qu'elle remplit à ravir.—Mlle Augustine Brohan, fille de l'excellente actrice du Vaudeville, a débuté avec avantage dans les rôles de soubrettes. Telle mère, telle fille : à la bonne heure ! — On annonce les débuts de Mlle Fitzjames et de M. Milon. Ce jeune homme est réellement fait pour la Comédie Française ; il a de belles manières, une diction souple, et il se pliera à toutes les exigeances du répertoire.

Porte-Saint-Martin. — *Les Deux Serruriers*, par M. Félix Pyat. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin fait maintenant de nobles efforts pour ramener ses beaux jours. Une aurore favorable a brillé sur lui ; M. Félix Pyat, dont le talent sévère et consciencieux était déjà bien connu, est venu au secours de ce beau théâtre, destiné à servir d'asile à la littérature moderne. Le drame de M. Félix Pyat offre un énergique tableau de l'indigence humaine ; la pauvreté a rarement trouvé un peintre plus éloquent, quelle vigueur de pinceau ! Le frisson nous court encore dans les veines, à l'heure où nous écrivons. On ne saurait se faire une idée

Digitized by Google

de la cruelle vérité avec laquelle l'auteur est entré dans son sujet. Il établit une lutte pour ainsi dire entre la Providence et le hasard, à la fin de laquelle la Providence triomphe, mais après avoir laissé, hélas! comme elle le fait trop souvent, la probité, le courage, l'amour, toutes les vertus soumises aux plus dures épreuves qui puissent sortir de l'imagination d'un poète. Il y a une grande élévation de pensée dans cette pièce, un sentiment profond des misères du peuple : à tout instant, l'esprit est réveillé par de vifs contrastes, et le cœur est touché. Nous y avons remarqué quelques emprunts faits à un proverbe de M. Henri de Latouche, publié dans cette *Revue*, et au dernier roman de Mme Sand, le *Compagnon du tour de France*, mais cela n'ôte rien à l'originalité du sujet. Ce drame, bien joué par Raucourt, qui s'est montré très bon comédien, par un jeune homme nommé Clarence, qui promet beaucoup, et par une charmante personne, Mlle Klotz, a parfaitement réussi. Succès bien mérité!

Le *Vaudeville* et les *Variétés* continuent à attirer la foule par des spectacles variés et amusants : le *Maître d'École* fait courir tous les enfants de Paris. Le petit Fouyou n'a rien perdu encore de sa vogue, il fait tous les soirs l'école buissonnière, dérobe les pommes de M. le maire, et lape, comme un jeune chat, le lait de son professeur, à la plus grande satisfaction du public. Le *Palais-Royal* a donné une pièce dans laquelle Ravel est extrêmement amusant. Le *Gymnase* retrouve par moments son ancienne prospérité. — Une des plus curieuses représentations du mois dernier a été la retraite de Mme Damoreau, cette grande cantatrice qui se retire avant le temps. La *Dame Blanche* a obtenu aussi beaucoup de succès avec Masset. Cette charmante musique de Boïeldieu a été entendue avec plaisir. Qu'on nous donne des compositeurs comme Boïeldieu, et nous applaudirons à l'école française; mais, en attendant, qu'on nous permette d'admirer la musique italienne. Pourquoi donc n'utilise-t-on pas la présence de Donizetti.

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Depuis 1830, il ne s'était passé rien de comparable à ce qui se passe aujourd'hui. L'affaire des lettres a laissé dans les âmes une impression beaucoup plus profonde qu'on n'aurait dû s'y attendre, en ce pays oublieux.

Vous souvient-il des discussions brûlantes soulevées naguère au sujet de Méhémet-Ali, de la Syrie, de l'Orient? Avec quelle fougue n'avions-nous pas tous protesté contre l'insolence de l'Anglais? Il y a eu un moment où la France presque entière s'est levée, portant la main à la garde de son épée... et quelques jours s'étaient à peine écoulés, que tout, de nouveau, faisait silence; la fièvre belliqueuse de la presse avait disparu soudainement: M. Guizot trouvait impunément à la paix à tout prix je ne sais quelle formule cynique; comme pour mieux raillier notre ardeur guerrière, on entourait Paris de fortifications; que dirai-je encore? le canon de Beyrouth tonnant contre nos alliés, la Syrie conquise par nos ennemis, Méhémet-Ali tombant du faîte de son orgueil encouragé par nous-mêmes, la France outrageusement exclue du concert européen, l'Orient mis à la discrétion de la Russie et de l'Angleterre.... nous avions tout oublié. Il n'en va pas ainsi pour l'affaire des lettres. Plus nous allons, plus il semble que le public s'inquiète et s'irrite. Ceci est nouveau, ceci est grave.

Et comme si ce n'était pas encore assez de cette inconcevable correspondance qu'on a fait passer sous nos yeux, voilà qu'à Grenoble les souvenirs de la conspiration de Didier revivent, accusateurs, terribles; et nous voyons le fils de la victime marquer du doigt d'étranges complices. Que sortira-t-il de cet incident singulier et mystérieux? On l'ignore. Et en attendant, le gouvernement a fait saisir tous les journaux qui avaient inséré la lettre de Simon Didier.

Ainsi, depuis plus d'un mois, chaque jour semble apporter un dangereux aliment à l'agitation des esprits.

Que le gouvernement y songe : le doute seul a quelque chose de terrible, quand il s'agit d'accusations aussi capitales, portées contre le chef de l'état. Et comment ce doute ne préoccuperait-il pas les esprits, après l'acquittement solennel du journal *la France* par un jury de Paris, après l'acquittement, non moins solennel, du *Haro* de Caen par un jury de province? Croit-on que pour atténuer l'effet de de ce double verdict, il suffise de faire insulter par le *Journal des Débats* l'institution du jury et la révolution qui nous a valu cette institution protectrice? Croit-on qu'un procès perdu par *la Gazette* devant des juges dépendants et amovibles contrebalance deux procès gagnés devant des juges indépendants, élus par leurs concitoyens, et représentant ce qu'on a si énergiquement appelé *la*

Digitized by Google

justice du pays ? Croit-on que le public ait été fort touché du rapprochement établi par le ministère entre une des trois lettres accusatrices fournies par la *Contemporaine* et la note verbale publiée dans le livre de M. Sarrans? Croit-on que l'identité de ces deux pièces, dont la première ne différait de la seconde que par ces mots significatifs : *La voilà cette fameuse épître*, soit de nature à en prouver la non-authenticité? Croit-on que tout soit dit sur cette affaire redoutable, parce que M. Guizot sera venu déclarer à la tribune que le gouvernement ne s'était pas engagé à rendre Alger aux Anglais, ce qui n'était pas du tout répondre à la question posée par la pétition des cinq mille, puisqu'il s'agissait, non pas d'un engagement officiel, mais d'un engagement personnel; non pas d'une négociation diplomatique, mais d'une simple lettre? Après cela, donnez des fêtes, allumez des lampions autour des édifices publics, baptisez le petit roi futur qui vous est né, répétez ces paroles amies : « Je vois avec plaisir ma famille s'identifier avec la population de Paris. » Ce n'est pas assez de tout cela pour apaiser les sociétés qui s'agitent. Et, lorsqu'au milieu des préoccupations publiques, M. Pasquier et ceux qui lui ressemblent auront bien fait fumer l'encens de leurs adulations malsaines, rien ne sera changé, croyez-moi, à une situation dont il vous est commandé de prévoir le dénoûment.

Mais ces hommes-là trouvent beaucoup plus simple d'effrayer le pays que de le convaincre. La science politique, pour eux, se réduit à une tactique misérable, dont le moindre défaut est d'être usée. Inventez du moins quelque chose, messieurs. Vos redites nous fatiguent. Comment! depuis tantôt dix ans, toutes les fois que le pouvoir s'est trouvé compromis, on n'a su trouver rien de mieux, pour l'abriter, que de faire passer sous les yeux du public une fantasmagorie grossière de conspirateurs et de complots! A l'affaire des lettres qu'oppose-t-on aujourd'hui? Le rapport de M. Girod (de l'Ain) sur le régicide Darmès. Quelle profondeur de vues! quelle portée! Et il faut voir avec quel art M. Girod a fait de quiconque demande la réforme électorale un conspirateur altéré du sang des rois! On nous traite en enfants. Ah! j'ai honte, pour mon pays, qu'il soit gouverné par de tels hommes et de cette sorte. Qu'on nous opprime, on fera bien, si nous y consentons; mais pourquoi nous humilier?

Au reste, le procès de Darmès a donné au rapport de M. Girod (de l'Ain) un assez éclatant démenti. Il s'est trouvé que ce régicide, qui avait tous les réformistes pour complices, a comparu tout seul à la barre de l'opinion. Et cette même cour des pairs qui a condamné Darmès à mort, a dû acquitter ceux qu'on avait traînés avec lui devant elle, Considère et Duclos. Darmès exécuté, le rapport de M. Girod (de l'Ain) n'est plus : reste toujours l'affaire des lettres, affaire obscure qu'il faut absolument éclaircir.

Tout pouvoir qui se croit en danger se montre violent, s'il est faible. Et c'est ce qui arrive en ce moment. Les procès contre la presse se multiplient. M. Martin (du Nord), après avoir épuisé son ire sur le *National*, s'est mis à frapper à coups redoublés sur les journaux de province. Jeu puéril! Chaque procès intenté à la presse est pour le pouvoir une défaite nouvelle. Qu'a-t-on gagné à poursuivre *l'Écho du Nord*, *l'Émancipation de Toulouse*, *l'Espoir des Ardennes*, *le Journal de Rouen*, *le Mémorial Dieppois?* Il faudrait porter la main sur le jury : qu'on l'ose pour voir!

Mais, en vérité, du train dont nous voyons aller les choses, il est permis de

Digitized by Google

s'attendre à tout. Les persécutions contre les réfugiés et les prisonniers politiques recommencent. Les souffrances des détenus du Mont Saint-Michel redoublent, s'il en faut croire des rapports douloureux; et le *Journal du Peuple* demandait justice dernièrement pour un citoyen nommé Racarie, qui languit, depuis cinq mois, dans une prison, sans pouvoir obtenir qu'on l'interroge et qu'on le juge. Je ne parle pas de ce malheureux tué à la grille de son cachot par une sentinelle. Le soldat a été acquitté par le deuxième conseil de guerre; il a été acquitté purement et simplement. Or, nous demanderons s'il n'existe pas une loi qui punisse l'homicide involontaire? Et si cette loi existe, pourquoi ici ne l'a-t-on pas appliquée? Nous respectons assurément, autant que qui ce soit, la chose jugée, et nous croyons trop aux regrets que doit éprouver le soldat, involontairement coupable d'un meurtre, pour ne pas accepter volontiers, en ce qui le touche personnellement, la décision qui l'absout. Cependant, il n'est pas sans danger de donner à l'armée de pareils exemples; il ne faut pas que la vie des citoyens soit jugée chose de si mince valeur, qu'on l'expose ainsi aux imprudences de qui porte, de par la loi, une épée bien affilée et un fusil chargé. Chacun nous comprendra, quand nous dirons que l'importance de cette remarque est majeure. On entoure Paris de remparts : prenons garde!

Et à propos de prisonniers, est-il possible que nous ne reportions pas notre pensée sur l'illustre Lamennais? Oui, ce sera une des grandes hontes de notre histoire, qu'un homme qui honore à ce point notre pays, ait été jeté dans un cachot, comme un malfaiteur, pour avoir élevé la voix en faveur du peuple! Mais si quelque chose pouvait adoucir l'amertume de cette pensée, ce seraient les marques nombreuses et profondes de sympathie que reçoit le noble prisonnier. Voici ce qu'il répondait dernièrement à des ouvriers qui lui témoignaient leur douleur et leur admiration.

« Enfants du peuple, mes frères, vous ne vous êtes pas trompés en pensant que vos paroles de sympathie me seraient douces, qu'elles réjouiraient un cœur qui vous est tout dévoué. Vous avez beaucoup à souffrir, et je souffre avec vous; car votre vie est la mienne, car nous ne sommes qu'un, tant est intime et fort le lien de l'amour fraternel. Et c'est par ce saint et puissant amour que vous triompherez de l'injustice dont vous êtes victimes; c'est en vous serrant les uns contre les autres, en vous oubliant pour autrui, en abjurant tout sentiment, toute pensée égoïste, que vous parviendrez à changer votre condition si déplorable, et que les voies de l'avenir s'aplaniront devant vous. Persévérez dans les principes que vous m'exprimez dans votre lettre, que je n'ai pu lire sans en être profondément touché. Vous n'êtes point des hommes de spoliation, des hommes de désordre, vous êtes des hommes qui réclamez les droits que nul n'a pu leur ravir équitablement, et qui ne les séparent point des devoirs sur lesquels reposent l'ordre et la vie de la société. Ce que vous voulez est juste, ce que vous voulez, Dieu lui-même le veut. Encore une fois, persévérez, et vous l'obtiendrez tôt ou tard. Si peu de chose qu'ils soient, j'unirai mes efforts aux vôtres, heureux de vous donner jusqu'au bout quelque preuve, bien faible, il est vrai, de l'amour qui m'unit et m'unira toujours à vous. »

Ah! les efforts des hommes de bien ne sauraient être en effet trop activement employés au triomphe de cette sainte cause qui compte M. Lamennais pour défenseur. Car jamais la situation du peuple ne fut plus malheureuse.

Digitized by Google

La situation du commerce empire de jour en jour; l'industrie dépérit sous l'action de ce principe de lutte qui la ronge; et nos finances, follement administrées, présentent, pour les années qui vont suivre, un découvert d'un milliard. Qu'on pèse bien ces derniers mots. Est-ce assez de malheurs à la fois? Mais non. Voici que la statistique vient ajouter au catalogue de nos misères les plus lamentables détails. On s'est plaint de la cherté de la viande; des chiffres officiels ont été publiés; et quels chiffres, mon Dieu! Le tableau suivant jette un bien triste jour sur l'histoire contemporaine.

De 1766 à 1775, la population de Paris est de 571,132 individus, et la consommation moyenne de la viande de boucherie, par chaque habitant, de 72 kilogrammes.

De 1786 à 1790 : — population, 608,090; — consommation, 69 kilogrammes.
De 1806 à 1810; — population, 651,317; — consommation, 65 kilog.
De 1811 à 1822; — population, 713,765; — consommation, 61 kilog.
De 1823 à 1829; — population, 890,416; — consommation, 54 kilog.
De 1830 à 1836; — population, 909,520; — consommation, 47 kilog.

Et aujourd'hui, avec une population plus forte que jamais, la consommation moyenne se trouve descendue de 47 kilog. à 27.

Où s'arrêtera cette invariable et effrayante progression? Quoi! les sources de la santé du peuple vont ainsi se tarissant, s'altérant d'année en année, presque de jour en jour! et on vient nous parler fièrement des progrès de la civilisation! A quels signes reconnaître ce progrès, sous le rapport matériel, sinon à l'équation du rapport qui doit exister entre l'accroissement de la population et celui des subsistances? Ici les subsistances et la population suivent un mouvement tout à fait inverse. La société court par conséquent à sa ruine.

Quant aux causes de cette situation déplorable, elles datent de loin et sont profondes. La racine du mal est dans l'article du code qui consacre la division des héritages. Que le droit de propriété fût étendu, on le conçoit; mais il y avait folie à morceler le sol. La petite culture, fruit de cet individualisme inepte, inhérent au triomphe de la bourgeoisie, la petite culture a préparé, a rendu inévitable la ruine de la France agricole. En éloignant de la culture du sol l'emploi des grands capitaux, elle tendait naturellement à substituer la bêche à la charrue, et portait un coup mortel au règne animal, dont le règne végétal n'est lui-même qu'une dépendance. La substitution des terres arables aux grands pâturages devenait, sous l'empire d'un pareil système, une nécessité invincible. La petite culture devait en même temps et multiplier les transports et diminuer les engrais, c'est-à-dire augmenter le nombre des chevaux, qui ne contribuent en rien à la nourriture de l'homme, et diminuer le nombre des bœufs qui le nourrissent. C'est ce qui est arrivé. Et qu'a-t-on fait pour parer à ce résultat désastreux? Ce qu'on a fait? On a, par la loi de 1822, arrêté l'importation des bœufs maigres, importation vainement réclamée aujourd'hui par le peuple, qui a faim.

Les éleveurs ont été encouragés de la sorte? soit. Mais cet encouragement suffisait-il pour empêcher l'action du principe dévorant introduit dans nos lois? Non certes, et le tableau précité ne le prouve que trop. Et dès lors, maintenir le tarif, n'est-ce pas s'obstiner de gaîté de cœur à affamer les

Digitized by Google

pauvres? Voilà les questions à examiner. Mais bonnes âmes que nous sommes! est-ce que les pouvoirs de l'état sont institués pour descendre à ces vétilles? Machiner des procès de presse; rédiger le roman des sociétés secrètes; garantir M. Guizot de l'ambition de M. Thiers ou venger M. Thiers de l'ambition, un moment victorieuse, de M. Guizot; former avec des combinaisons de centre droit, de centre gauche, de tiers-parti, que sais-je? une majorité aussi docile que faire se peut... ne sont-ce pas là des occupations absorbantes et qui doivent passer avant tout? Si le peuple a faim, qu'il attende!

Il attendra, mais il aura son tour; et, par une heureuse dispensation de la Providence, sa vengeance naîtra du sein même de ces querelles puériles auxquelles son intérêt est jusqu'ici demeuré si complètement étranger. Pourquoi ne concevrions-nous pas cette espérance, à la vue des choses qui se passent en Angleterre? Là aussi, whigs et tories se sont disputé longtemps, au dessus d'un peuple souffrant et affamé, la possession égoïste du pouvoir. Or, quel spectacle nous donnent aujourd'hui leurs débats? Je vois les whigs forcés, pour résister à leurs adversaires, de déployer une bannière où sont écrits ces mots: *Le pain à bon marché!* Le pain à bon marché? mais c'est l'abolition de la loi des céréales; c'est l'arrêt de mort de l'aristocratie anglaise? Oui, et qu'importe!

Autre événement non moins remarquable. Au sujet des électeurs d'Irlande, les whigs et les tories se sont dernièrement livré une bataille parlementaire que le ministère a perdue. Eh bien, quoique condamné par la majorité, le ministère a déclaré qu'il garderait le pouvoir. Voilà donc le gouvernement représentatif ébranlé jusqu'en ses fondements, même dans cette Angleterre qui nous en a fourni les règles et le modèle! Et il est à remarquer que cette décadence des institutions constitutionnelles en Angleterre coïncide prévisément avec la décadence de son aristocratie. En France, où nous n'avons pas d'aristocratie, quel avenir peut être réservé au régime constitutionnel?

Encore quelques années, et ce régime, qui prétendait naguère à la conquête du monde, n'y sera plus connu que par ses ruines. Déjà on peut le dire mort en Espagne, depuis la nomination d'Espartero à la régence. Car Espartero triomphant de ceux qui demandaient une triple régence, c'est l'Espagne passant sous le régime d'une dictature militaire, laquelle ne saurait être renversée qu'au profit de la démocratie gouvernant par une assemblée.

Quoi qu'il en soit, l'élévation d'Espartero, sous le rapport diplomatique, est un vrai malheur pour la France. L'Espagne, en effet, est trop épuisée pour se suffire à elle-même. Sa détresse financière est au comble: comment se passerait-elle de l'intervention de capitaux étrangers? Les blessures que lui a faites la guerre civile saignent encore, et attendent du rétablissement de la paix un remède nécessaire, mais difficile. L'Espagne est donc soumise à l'action d'une puissante influence extérieure. Or, on sait qu'Espartero est tout dévoué aux Anglais. Mais il est bon de bien le constater, c'est le gouvernement français, lui seul, qui l'a poussé aux bras de l'Angleterre? Qui ne se souvient des attaques violentes qui, sous le ministère Thiers, furent dirigées par les feuilles ministérielles contre l'heureux vainqueur de don Carlos? On y raillait son incapacité administrative; on y faisait ressortir, entre un reproche et un sarcasme, son caractère indécis, son ambition sans portée, sa politique hésitante. On le représentait ignominieusement attelé au char d'une faction dont il servait les capri-

Digitized by Google

ces sans même les comprendre. Et tout cela était publié avec l'estampille du ministère ! Et pourquoi tout cela ? Parce qu'Espartero avait commis, aux yeux de nos hommes d'état, l'irrésistible crime de tendre la main, en Espagne, au parti démocratique. Ainsi la perte de l'Espagne peut être mise au rang des calamités publiques que nous a values la haine du pouvoir pour tout ce qui tient à la démocratie.

Maintenant, l'Angleterre n'a qu'à se hâter : nous lui avons nous-mêmes préparé les bénéfices d'un autre traité de Méthuen, et elle peut, quand elle le voudra, recommencer en Espagne ce qu'elle a si heureusement accompli en Portugal.

Disons, pour achever cette triste énumération, que tout récemment M. le duc de Valmy prouvait qu'il n'y avait eu, de la part de la Restauration, aucun engagement pris d'abandonner Alger. Mais c'est revenir au point de départ. Je m'arrête, car la plume me tombe des mains.

Le Rédacteur en chef — Gérant,

LOUIS BLANC.

LE POPULAIRE DE 1841,

JOURNAL DE RÉORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE,

RÉDIGÉ PAR M. CABET.

Le bureau provisoire est à Paris, rue Saint-Benoît, 22.

Le prix du numéro est de 25 cent.—L'abonnement pour Paris est de 3 fr. pour 12 numéros, et de 1 fr. pour 4 numéros ; dans les départements, 4 fr. pour 12 numéros.

JOURNAL DU PEUPLE

PARAISSANT LE MARDI, JEUDI ET DIMANCHE.

On s'abonne à Paris, rue du Croissant, 16 ; et dans les départements, chez les libraires, directeurs de poste et aux messageries.

Les abonnements datent des 1er et 16 de chaque mois.

Les lettres et envois non affranchis sont refusés.

PARIS, un an, 20 fr.— six mois, 11 fr.— trois mois, 6 fr.

DÉPARTEMENTS, un an, 25 fr.— six mois, 13 fr.— trois mois, 7 fr.

Le numéro se vend séparément 20 centimes.

Annonces, 1 fr. la ligne.

Digitized by Google

REVUE

DU PROGRÈS

POLITIQUE, SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

UNE SCÈNE

DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

Williams, qui avait fait sa paix avec Charles Ier, et qui venait d'être promu à l'archevêché d'York, parvint à obtenir de onze autres prélats qu'ils se joignissent à lui dans une déclaration qui fut remise (29 décembre 1641) par le lord garde-des-sceaux, à la chambre haute. Elle portait que les évêques ne pouvaient plus longtemps, sans danger pour leur vie, remplir leurs devoirs au parlement, et que, d'après cela, ils protestaient contre la validité de tous les votes et de toutes les résolutions de la chambre pendant leur absence. Cette résolution extraordinaire fut entendue avec surprise et indignation.... Les communes, après ce débat à huis-clos, accusèrent les prélats de haute trahison: dix furent envoyés à la Tour (30 décembre).

Le docteur J. Lingard.

Le parti patriote avait cru pendant quelques jours ramener Charles Ier dans les voies de la sagesse, mais la conduite des prélats ouvrit les yeux aux moins clairvoyants.

Le parlement sollicita du roi une garde, qui, sous les ordres du comte d'Essex, protégerait les chambres pendant l'absence que Sa Majesté devait faire dans le nord. Charles répondit qu'il ne consentirait à faire droit à la demande qui lui était adressée qu'autant que le chef qui commanderait cette troupe serait du choix de la couronne, et ne releverait que d'elle. Les communes refusèrent.

Ce fut dans ces circonstances que le roi résolut de frapper un coup décisif, en attaquant les priviléges des chambres. Le 3 janvier 1642, Hebert, attorney général, pénétra dans la chambre des lords, et lut à haute voix une pièce tout entière de la main du roi, qui déclarait

Digitized by Google

lord Kimbolton, de la chambre haute; Denzyl, Hollis, sir Arthur, Hazlerig, Pym, Strode et Hampden, des communes, traîtres et coupables du double crime de lèse-majesté et de lèse-nation.

Les pairs, consternés et frappés d'épouvante par cette preuve de folie, écoutèrent dans un morne silence cette grande accusation, contre laquelle lord Kimbolton s'éleva avec l'énergie la plus véhémente.

Pendant que ceci se passait dans la noble chambre, un avocat du roi allait à la chambre des communes, et sommait le président de lui livrer les accusés. En agissant ainsi, sans apporter aucun *warrant*, sans suivre aucune forme légale, il déclara obéir aux ordres de sa majesté. La chambre apprit en même temps que les domiciles des députés poursuivis venaient d'être violés, leurs meubles forcés et leurs papiers saisis.

Avec une résolution romaine et digne en tout de la majesté du peuple insulté, les communes envoyèrent un message au roi pour lui déclarer que les députés se présenteraient dès qu'on pourrait établir une charge légale contre eux; mais en même temps, et séance tenante, les représentants protestèrent contre des mesures iniques, attentoires aux droits du parlement; ils ordonnèrent à leurs collègues menacés de résister à l'arbitraire, et déclarèrent que tout homme né libre devait leur prêter aide et assistance.

Mais quittons pour un instant le palais où les mandataires de la nation développent une si généreuse énergie, et entrons dans la demeure du roi.

Plusieurs dames de la cour vêtues avec richesse et magnificence se tenaient dans un salon orné des chefs-d'œuvre de Van Dyck et de Rubens, de tapisseries des Gobelins, de buffets de Boule, de vases antiques en or ciselé, de porcelaines plus précieuses encore, et de tous les pompeux ornements qui décoraient alors le palais des Stuarts. Au milieu du groupe doré, et paraissant y jouer le principal rôle, se trouvait une dame, d'une taille petite, délicate et légèrement contournée; ce défaut était du reste à peine visible, grâce à l'arrangement d'une habile toilette. Ses petites mains, ses oreilles, son cou, le tour de sa robe et de sa poitrine, sa longue chevelure noire étincelaient de diamants; ses traits étaient vifs et agréables, quoiqu'on ne pût les trouver ni beaux ni réguliers. Deux grands yeux d'un noir de velours et un sourire gracieux faisaient seuls le charme de sa figure. Sa parole animée, on pourrait même dire brillante, était écoutée attentivement par les dames et par le seul cavalier qui se trouvât dans ce cercle. Ce gentilhomme, de haute taille et d'une beauté parfaite, semblait prêter une oreille si soumise, que sans qu'il eût besoin de ployer le genou, en le voyant, on devinait que c'était une reine qui lui parlait.

Le front d'Henriette, qui fut plus coupable et plus heureuse que

Digitized by Google

Marie-Antoinette, était, contre son habitude, sombre et orageux. Sa mauvaise humeur semblait avoir été contagieuse, car les traits de ses belles compages portaient l'empreinte du mécontement et même du chagrin. Tandis que la reine parlait avec feu à lord Digby, qui, depuis la fuite de Jermyn, était devenu son conseiller bien-aimé, des pas précipités se firent entendre; la porte de chêne sculpté s'ouvrit toute large, et un gentilhomme d'une tournure élégante, le front plissé et la lèvre pâlie par la colère, entra dans l'appartement.

Charles Stuart, car c'était lui, avait atteint cet âge de la vie où le corps et la figure n'ont encore rien perdu de leur beauté : sa taille moyenne avait de justes proportions; ses jambes étaient légèrement arquées; ce défaut venait peut-être de l'habitude du cheval; son visage, un peu brun, plaisait par son élégant contour; ses yeux noirs, doux parfois jusqu'à la fadeur, brillaient d'un éclat sans égal, lorsqu'une colère soudaine les animait. Charles portait sur la lèvre la moustache relevée, et au menton une petite barbe pointue de cette forme soignée et précise que l'on retrouve dans le portrait de Van Dyck. Le caractère particulier de cette tête douce et noble était une mélancolie qui la voila presque toujours : on aurait dit, et telle a été la pensée de quelques hommes superstitieux, qu'il était poursuivi par le vague pressentiment d'une fin malheureuse. Le costume de Charles, de velours noir doublé de satin, ne différait pas de celui d'un simple gentilhomme; mais le roi portait sur le côté gauche de son manteau l'étoile de diamants, insigne de l'ordre de la Jarretière : ses cheveux noirs flottaient en boucles longues et soyeuses. Il tenait à la main une forte canne à pomme d'or, dont en entrant il frappa rudement le tapis.

— Les valets déloyaux et mal appris! s'écria-t-il avec l'accent de la colère; les méchants rebelles! se jouer ainsi de leur souverain! Pendant quelques instants, il parcourut le salon de long en large sans vouloir répondre à sa femme, qui lui demandait la cause de cette vive indignation. Un message! répondit-il à la fin; à moi un message! Je vous le dis, Henriette, s'ils l'emportent, je pourrai encore conserver le titre de majesté, être servi à genoux et tête nue, mais je ne serai plus roi : j'aurai dix fois moins de liberté que le dernier de mes sujets... Mais cela ne sera pas! je le jure par Dieu! Alors Charles apprit à la reine la conduite du parlement.

— Est-il possible! s'écria-t-elle, en feignant l'étonnement et l'indignation; vous monseigneur, héritier de tant de puissants souverains, vous, monarque de la Grande-Bretagne, ainsi bravé et insulté par des hommes de rien! Vous laisserez-vous arracher votre sceptre et votre couronne? Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas laissée dans ma glorieuse France, j'y aurais épousé un homme...

— Retournez-y, Madame, reprit aigrement le roi, et cessez d'insul-

Digitized by Google

ter à notre courage et à notre énergie. L'Angleterre et vous, saurez bientôt que Charles Stuart ne souffrira ni la révolte ni l'usurpation de ses droits. Les téméraires apprendront bientôt ce que je puis.

— Bien! bien! s'écria Digby d'une voix triomphante et avec un visage radieux, il faut étouffer toutes ces vipères pendant que vous les tenez dans la même fosse.

—A cette noble colère, je reconnais le plus fier et le plus noble des hommes, dit la reine. Demain, tu tireras les oreilles de ces chiens maudits, sinon... ne me regarde plus.

— Brave femme, s'écria le roi dont l'accès de colère était déjà dissipé, aussi courageuse, aussi hardie que belle! Et passant son bras autour de la taille de Henriette, il l'entraîna sur un fauteuil dans le coin le plus reculé du salon.

II.

Le lendemain de cette scène nocturne et de la résolution tyrannique prise par le roi, Londres offrait un aspect imposant. Les groupes qui se formaient dans les rues avaient un air grave, triste et résolu. A l'heure fixée pour la séance, les communes étaient nombreuses; les membres menacés par la colère du roi se tenaient tranquillement à leurs places habituelles. On frémissait de crainte pour eux, car on savait tout ce que pouvait oser un prince brave jusqu'à la témérité, dirigé par une femme hautaine et par d'imprudents ministres. Un député se leva, et d'une voix puissante il demanda qu'il plût à la chambre d'autoriser les membres accusés à se retirer.

— J'appuie la demande, dit un représentant; et cette proposition fut votée à l'unanimité. Mais les républicains résistèrent à cet ordre; Pym et Hampden protestèrent et déclarèrent qu'ils voulaient mourir sur leurs siéges. Cependant, ils durent céder aux instances de leurs amis. A peine venaient-ils de sortir, qu'il se fit un grand tumulte au dehors. Les membres des communes restèrent calmes et silencieux; cependant le bruit se rapprochait: on entendit distinctement le choc des armes.

Les plus jeunes députés se levèrent et mirent la main sur la garde de la longue rapière que portait à cette époque tout homme de naissance. Un geste et un mot du président suffirent pour mettre un frein à cette manifestation; mais ils s'assirent avec l'esprit des gladiateurs tout prêts à descendre dans l'arène.

La porte s'ouvrit; un huissier entra et informa respectueusement la chambre que le roi, qui était à la porte, ordonnait au président de siéger encore. Pas un mot ne fut proféré, et à peine l'huissier s'était-il retiré qu'un pas précipité se fit entendre.

Digitized by Google

— Sur votre vie, n'entrez pas! s'écria le roi, s'adressant aux gentilshommes de sa suite.

Charles Stuart parut, la main appuyée sur l'épaule du margrave; il sembla hésiter, mais ce ne fut que l'affaire d'une minute. Il franchit le seuil, suivi du prince margrave. La porte resta ouverte, et contre un des battants vint se placer le comte de Roxborough : c'était un chevalier d'une force et d'un courage éprouvés; il était armé d'une longue épée et d'un poignard.

Le roi, vêtu d'un simple habillement de velours noir, ne portait qu'une légère épée de parade; il tenait à la main sa canne et le chapeau couvert de plumes qu'il avait quitté en entrant dans la salle. Il la traversa d'un pas lent et mesuré. Sur la figure du margrave, il était facile de lire l'indécision et l'embarras. Le silence était si profond, que l'on entendait marcher le roi; de temps à autre, il arrivait de l'antichambre un léger bruit, causé par le cliquetis des armes et par les sourdes rumeurs des serviteurs menaçants de Sandford et de Digby.

Le visage de Charles était un peu plus pâle que de coutume, mais de cette pâleur qui, bien loin de résulter de la colère ou de la peur, provient d'une résolution immuable. Sa bouche, fermée, ne trahissait aucune idée d'emportement; ses yeux avaient une froideur calme et glaciale comme le fer; ses narines, ouvertes et légèrement frémissantes, révélaient seules les pensées violentes qu'il renfermait dans son sein. En passant à côté des membres de la chambre, il fixa tour à tour sur chacun d'eux un œil sévère; mais pas un front ne fut ému devant lui : il put lire dans la contenance de tous, même dans celle de ses plus dévoués serviteurs, la lassitude, le chagrin et quelque chose de désespéré.

Mais lorsque le tyran attacha ses regards sur Cromwell, il y eut comme un duel entre les yeux, la contenance et le regard de ces deux hommes, dont les actions furent si fatalement unies. Charles ne put soutenir l'éclat fanatique des regards du puritain : on aurait dit qu'ils venaient de comprendre et de deviner tous deux la lutte terrible dans laquelle ils allaient entrer. Le roi, impassible, quoique haut et colère; Cromwell moqueur, furieux et déterminé. Cependant Charles baissa la tête, tandis que le sectaire, comme s'il avait eu la conscience que son génie l'emportait, promena sur l'assemblée un œil triomphant.

Le roi atteignit le fauteuil, et Lenthall, l'intrépide président, qui était resté plus calme et plus fier que son visiteur, se leva pour aller à sa rencontre. Lorsque le roi fut monté à sa place, il garda le silence et s'assit.

— Messieurs, dit-il d'une voix haute et distincte; Messieurs des communes, je déplore la circonstance qui m'amène ici. Hier, je vous ai envoyé mon avocat pour vous sommer de me remettre ceux

Digitized by Google

qui par mon ordre étaient accusés de haute trahison. Je m'attendais à une prompte obéissance... Je n'ai reçu qu'un message! (Il prononça ce mot avec l'insolence la plus hautaine.) Je dois donc vous déclarer ici, que, bien que décidé à respecter vos priviléges, comme l'a fait ma race, je ne souffrirai pas qu'ils me dérobent les traîtres, et je viens vous dire qu'il me *faut* ces hommes. Je les *veux*, n'importe où ils soient.

En parlant ainsi, il promenait un regard résolu sur la chambre, cherchant de l'œil les accusés; enfin, d'une voix qui frappa, retentissante, le plafond de la salle, il s'écria:

— Oh! monsieur Hollis! monsieur Pym!

A ces cris répondit un sourd murmure; une légère agitation se manifesta, et quelques représentants, croyant que des soldats allaient violer l'enceinte, sortirent des pistolets qu'ils avaient tenus cachés. Cromwell ne bougea pas. Après une courte pause, le roi se tourna vers Lenthall:

— Dites-moi, monsieur le président, n'y a-t-il aucun de ces hommes ici?

Un instant Lenthall hésita; il fut sur le point de déclarer à Charles les justes méfiances de la chambre, mais passant à une autre résolution, il ploya le genou avec une parfaite courtoisie et dit:

— Je n'ai ni œil pour voir, ni oreilles pour entendre, avant que cette chambre, dont j'ai juré d'être le serviteur, ne m'ait donné ses ordres. En conséquence, je prie votre Majesté de me dispenser de lui répondre.

—Ah! Monsieur, s'écria le roi avec une fureur concentrée qui fut sur le point d'éclater, ah! Monsieur, j'ai de meilleurs yeux que vous et je vois bien que les oiseaux sont envolés. Mais je vous avertis, et souvenez-vous-en, que je somme la chambre de me les livrer. Si elle y manque, je les chercherai moi-même; car leur crime est si horrible, leur trahison si dangereuse, que vous me remercierez tous de l'avoir découverte. Je vous donne ma parole de roi que je n'ai jamais médité aucune violence, et qu'ils seront jugés selon les lois.

Après ces mots, prononcés du ton d'une sentence, Charles descendit de la tribune. Il se dirigea vers la porte où il avait laissé les sicaires et les bravos qu'il avait amenés dans l'intention d'arracher de leur siége les plus fermes champions des prérogatives de la chambre. En passant auprès de Cromwell, le roi tourna vers lui son visage pâle et défait; l'œil du prince s'illumina d'une vive colère, mais il n'eut pas la gloire de faire pâlir l'audace du puritain. Comme un homme résolu à mettre un terme à cette lutte muette, Olivier se leva brusquement; la garde de son épée scintilla, et l'impétueux représentant, frappant du pied, dit d'une voix haute et ferme:

— Privilége!

Digitized by Google

Une douzaine de voix répétèrent cette parole, mais avec moins de hardiesse.

De quelque éclat qu'il ait plu aux historiens d'entourer d'autres scènes parlementaires, nous n'en connaissons pas, en Angleterre, de plus nobles et de plus pathétiques. La royauté s'y montra courageuse et hardie, les communes grandes et fermes, comme il convient au droit et à la justice. Quel président d'une assemblée fut plus digne et plus intrépide que Lenthall!

Rentré dans son palais, furieux et désappointé, Charles Stuart n'y trouva que des conseils de vengeance et de colère. Digby et Lansdorf supplièrent le roi de leur permettre de faire enfoncer les portes de la Cité, pour arracher à la pointe de la lance et de l'épée les députés proscrits. Mais la ville était en armes, le lord maire et les aldermen, à la tête de nombreuses patrouilles, veillaient à la défense des droits de la commune. Hyde et Falkland détournèrent le roi de tout projet violent.

Le lendemain, Stuart crut devoir se rendre à Guild-Hall, où il trouva le maire et les notables assemblés. Charles vint modestement, suivi de quelques lords, et, le long des rues qu'il traversa, il n'entendit que le cri : Privilége! Privilége! Un homme du peuple osa même s'avancer vers la voiture royale, dans laquelle il jeta un morceau de papier sur lequel étaient écrites ces paroles de la Bible « *Israël à vos tentes!* »

Le roi jura au lord maire, pitoyable comédie! qu'il ne voulait que la paix et le bonheur du peuple. Il s'étendit en longues protestations sur son dévouement aveugle aux statuts et aux chartes de la vieille Angleterre.

Vaines paroles qui ne trompèrent personne! De retour dans son palais, il y trouva le silence et la solitude. Les lâches et les sages abandonnaient cette folle royauté. Charles Stuart publia une proclamation violente contre ceux qui cachaient les traîtres qu'il avait dénoncés.

Au bout d'une semaine, le parlement voulut reprendre ses séances à Westminster. Les députés, conduits par un peuple libre et victorieux, escortés par une milice nombreuse, précédés d'une musique guerrière, et à l'ombre des bannières flottantes, s'avancèrent vers le palais : à la tête du cortége marchaient le maire, le président des communes, et des milliers de voix saluaient Pym et ses amis qui suivaient l'intrépide Lenthall.

Avant ce jour de triomphe, Charles Stuart avait, comme un proscrit, quitté sa capitale, il allait bientôt demander à la guerre civile un trône affranchi de tout devoir, de toute responsabilité : ce trône devait être un échafaud!

Grande leçon qui n'empêche pas que le dualisme dans le pouvoir ne trouve encore aujourd'hui de crédules partisans!

A. GENEVAY.

Digitized by Google

AU ROITELET.

Qu'as-tu fait, oiseau gris, pour avoir apporté
Dans nos forêts ce nom de monarque avorté?
Toi le plus libre enfant des vergers, des bruyères,
Ami durant l'hiver des frileuses chaumières?
Pline, aux jours d'autrefois, surnomma *Tyrannus*
Un de ces passereaux consacrés à Vénus,
Pour avoir admiré, sous sa vue étonnée,
Au front de l'oiseau nain la couronne empennée.
Mais quel nomenclateur, te voyant si petit,
De ce nom réprouvé par erreur te vêtit?
C'est une injure. Abdique un titre hétéroclite.
Remonte-t-il aux Grecs, ton nom est Troglodyte;
Parce qu'aux antres creux cherchant des abris sûrs,
Tu vis sous les rochers, aux cavernes des murs.

Toi, prince! Eh! frêle oiseau, de quoi? de la froidure?
De ces aveugles jours qu'un long décembre endure?
Mais tu n'attristes rien; mais tu ne contrains pas
L'avarice et la peur à marcher sur tes pas.
On peut être petit sans être roi. Tu chantes,
Tu vis de peu, content; et tes mœurs sont touchantes,
Et ta liste civile est un grain de millet.
Loin d'armer sur ta trace un soupçon inquiet,
Ton apparition vient, en joyeux contraste,
Lutter contre l'ennui de la saison néfaste.
Pour charmer nos pasteurs, quand tu sors de tes bois,
Sous les pleurs du verseau la terre est aux abois;
Aux sanglots des hiboux ta voix répond, légère,
Et ton vol sur la neige est la fleur passagère.

Digitized by Google

Mais où ton trône est-il? C'est l'obélisque noir
Des fagots; l'arrêtier du pignon, où, le soir,
Tu sais nous présager le froid qui va descendre.
Prophète! as-tu chanté sous ta robe de cendre,
Évanoui déjà sous la tuile ou dans l'air,
Qu'es-tu? La souris preste, ou le rapide éclair?
Tu parles à minuit! * Ta voix mêlée à l'heure
Conseille de dormir contre janvier qui pleure,
Ou mieux de se presser, sous des tissus plus doux,
Vers la blanche houri qui veille auprès de nous.

Toi, roi! Mais tu ne fais, aux dépens d'un royaume,
A la sueur du pauvre affamé sous le chaume,
Restaurer nul palais aux marbres insultans.
Une feuille de houx t'abrite des autans.
Le louvre industrieux où dort ta race heureuse,
De mousse et de lichens, c'est une boule creuse:
On dirait, à la voir au dehors et sans art,
Un tas d'herbes séché sous les vents du hasard;
Au dedans il emprunte, en son tiède volume,
A la brebis sa laine, au pissenlit sa plume;
Tout est mollesse et grace en ton royal séjour.
De là, sans apanage, à peine éclos au jour,
D'invisibles Infants, qui sont ta dynastie,
Aux premiers feux d'avril opèrent leur sortie.
Dotés de leur courage, et non du bien d'autrui,
Ils savent s'affranchir dès qu'un péril a lui.
L'homme en vain les épie en cette épreuve rude,
Nul d'eux ne veut subir l'air de la servitude.
Des prisons aux fils d'or nul enfant né de toi
N'admettra l'esclavage: aussi n'es-tu pas roi!

Plutôt, ô curieux, ta passion secrète
Est d'un bourgeois flâneur la nature indiscrète.
Fier de ta majesté qui pèse quinze grains,

* Tradition de village.

Digitized by Google

A travers les carreaux tu guettes nos chagrins.
Si le seuil reste ouvert, d'une marche légère
Tu viens voir au foyer filer la menagère.
On t'a vu pénétrer, sans prudence et sans peur,
Jusque sous la ramée où veille le pipeur.
Mais aucun Cassius contre toi ne conspire,
César! nul charbonnier à te frapper n'aspire :
On tirerait sur toi, que ta mince épaisseur
Trouverait à glisser entre le plomb chasseur.
Eh! pourquoi t'attaquer? Ta douce idolâtrie,
Sans la vouloir trahir, adore la patrie.
Tu n'émigres jamais. Près du natal châlet,
Tu meurs : tu n'es pas roi, pas même roitelet.

H. DE LATOUCHE.

Digitized by Google

DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

La France privée des provinces rhénanes, c'est la démocratie désarmée en Europe, c'est la civilisation mise à la merci d'un coup de main. Voilà la question.

Personne n'a plus d'estime et de sympathie que nous pour le peuple allemand, peuple méditatif et brave, peuple loyal surtout. Personne plus que nous ne gémit de la mésintelligence que les écarts d'une polémique passionnée ont amenée entre deux nations faites pour se prêter un appui fraternel.

Nous lisions naguère dans un recueil ministériel les strophes suivantes :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux, marqué dans votre sang?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Son sein porte une plaie ouverte,
Du jour où Condé triomphant
A déchiré sa robe verte :
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand ;
Que faisaient vos vertus germaines,
Quand notre César tout-puissant
De son ombre couvrait vos plaines ?
Où tomba-t-il alors ce dernier ossement ?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand ;
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire ;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée ;
Mais parlez-en moins fièrement ;
Combien, au jour de la curée,
Étiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant !

Digitized by Google

Qu'il coule en paix, votre Rhin allemand ;
Que vos cathédrales gothiques
S'y reflètent modestement ;
Mais craignez que vos airs bachiques
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant.

Bravades téméraires que tout cela, et auxquelles nous n'aurions garde d'applaudir s'il les fallait prendre au sérieux. Les armées françaises ne sont pas formées de lansquenets, et à Dieu ne plaise que la France déclare jamais la guerre, autrement qu'en rimes, aux jolies filles et au petit vin blanc de l'Allemagne. Pourquoi donc envier à M. Wirth le triste honneur de semer autour de lui la haine? Cet homme avait nos sympathies; il se fait notre ennemi : au lieu de lui répondre, il faut le plaindre de n'avoir pas su ce que vaut l'amitié des Français. Quant à M. Becker, ce Tyrtée applaudi de l'Allemagne soulevée contre nous, que lui dire, s'il ignore tout ce que peut un jour coûter à son pays cette popularité dont il ne songe guère aujourd'hui qu'à humer l'encens?

Laissons là les forfanteries puériles et les récriminations pleines de fiel. Il est digne de la France d'honorer dans la nation allemande une forte et noble nation; mais revendiquer le Rhin est à la fois un devoir de nationalité et de cosmopolitisme pour tout Français qui sait qu'aux destinées de son pays sont liées celles du monde.

Le Rhin, du temps des Romains, était-il une limite *nationale* ou *géographique* de la Gaule? Que conclure de la longue possession des deux rives du fleuve par les Germains? Charlemagne, qui avait fait d'Aix-la-Chapelle la capitale de son empire, était-il roi des *Français?* Toutes ces questions nous paraissent ici parfaitement oiseuses. Voulez-vous chercher dans l'histoire les titres des différents peuples qui se partagent en ce moment le globe? Vous marchez au chaos. L'histoire! tout n'y est que violences, perfidies, rapines qu'on appelle conquêtes. Ici, ce sont des villes qu'on donne comme cadeau de noces; là, des provinces entières suivent le sort d'une jeune fille qui se marie. La femme de Louis le Jeune a-t-elle le malheur de déplaire à son mari? voici tout un vaste territoire en litige! Et parce que deux époux auront fait mauvais ménage, il faudra que la France et l'Angleterre s'entre-déchirent; que des cités soient mises à feu et à sang, que des centaines de mille hommes soient égorgés, que le monde soit troublé durant plusieurs siècles! Est-ce la justice qui prononce après la bataille? Non, c'est la victoire. — La victoire, est-ce le droit? Je vois bien dans l'histoire le procès-verbal de tous les brigandages fameux; mais j'y cherche en vain le fondement du droit. Que sont les traités? Une consécration hypocrite des brutalités de la force.—Et les congrès? des

Digitized by Google

clubs de souverains.—Et les arrangements diplomatiques? Le partage insolent d'un bétail qui se compose d'hommes.—Et *le droit des gens?* Quelque chose qui ne diffère que par les proportions du code des aventuriers de grand chemin.

Pour savoir si deux peuples doivent se confondre ou se séparer, il faut interroger la loi des convenances réciproques, des affinités géographiques, et voir s'il existe entre les deux peuples des rapports suffisamment étroits de mœurs, d'habitudes, de sentiments, de volontés.

Or, les provinces rhénanes ont été françaises, et elles veulent redevenir françaises. Leur attachement pour la France n'a d'égal que la haine profonde que la Prusse leur inspire. Leurs lois de prédilection, elles les doivent à la France, et elles les ont défendues contre le despotisme de la Prusse avec une admirable énergie. Elles parlent, il est vrai, la langue allemande; mais cette langue, on la parle aussi dans presque toute l'Alsace, ce qui n'empêche pas les Alsaciens d'avoir une âme toute française. Qu'on demande aux paysans de nos provinces méridionales quelle patrie est la leur. Leur idiôme, pourtant, révèle une origine italienne.

Est-ce à dire que nous devions tirer l'épée pour ravir les provinces rhénanes à l'Allemagne et nous enrichir à ses dépens ? Non certes. Mais nous dirons aux patriotes allemands : «Protestez avec nous, comme nous, contre les traités de 1815. Demandez avec nous que les traditions de la vieille diplomatie soient foulées aux pieds. Demandez qu'on nous cède le Rhin, à condition que nous nous joindrons à vous, pour qu'un ample dédommagement vous soit assuré sur le Danube, par exemple. Donnez à la France, en un mot, les moyens d'être forte, et nous prendrons, de notre côté, l'engagement de maintenir intacte la force de l'Allemagne. »

Il serait trop étrange, en vérité, qu'il ne nous fût plus permis, à nous autres Français, de maudire les traités de 1815, sans nous attirer le reproche de vouloir tout envahir. Y pense-t-on? Encore si les traités de 1815 n'avaient fait que nous enlever les conquêtes de la république et de l'empire! Mais le royaume des Pays-Bas, formé pour nous mettre à la merci des Anglais; le royaume de Sardaigne, créé pour nous servir de rempart au midi; la neutralité hypocrite des cantons suisses, décrétée pour ouvrir à l'Autriche notre frontière de l'est; la Prusse, par la possession de Landau et de Sarrelouis, frappant aux portes de la Lorraine; la Basse-Alsace, exposée par la démolition de Huningue à une agression décisive; nos places fortes démantelées; des forteresses bâties contre nous avec notre argent; nos ennemis appelés à fouler, au moins pendant trois ans, notre territoire épuisé : voilà quels souvenirs se résument pour nous dans ces quatre mots *les traités de Vienne*. Et l'on s'étonne que nous protestions!

Digitized by Google

La France aspire à s'agrandir, dit-on. Or, le désir qu'on ne veut pas même qu'elle conçoive, toutes les autres puissances l'ont réalisé. Oserait-on prétendre que le congrès de Vienne a fait rentrer l'Europe dans la situation d'où l'avaient tirée les victoires de la république continuées par celles de l'empire? Sans parler des énormes accroissements de la Russie et de l'Angleterre, qui ne se souvient des succès diplomatiques du prince de Hardenberg, à Vienne, et des intrigues si heureuses de M. de Metternich? Le congrès donna au royaume fondé par Frédéric plus que ce prince lui-même n'aurait osé prétendre dans les calculs de son ambition. Et quant à l'Autriche, nul n'ignore qu'elle acquit en 1815 une population plus forte de deux millions d'âmes que celle qui, en 1805, reconnaissait sa domination!

Les partisans de l'esprit de conquête, les avocats du système d'usurpation, je les vois dans ceux qui réclament le maintien des traités de 1815, non dans ceux qui refusent de les reconnaître. Car ces traités ne furent qu'une œuvre de spoliation à l'égard de toutes les puissances secondaires. Ainsi, lorsqu'il fut question de constituer l'Allemagne, pourquoi n'admit-on dans le comité dirigeant que la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre? Pourquoi les grands-ducs furent-ils exclus de même que le roi de Saxe? Et lorsqu'il eût été convenu entre M. de Metternich et le prince de Hardenberg qu'une diète fédérale serait établie, que l'Autriche et la Prusse y auraient chacune deux voix, que le Wurtemberg et la Bavière en auraient une seulement; qu'enfin l'indépendance des autres états, privés du droit de faire des alliances et de déclarer la guerre, serait de fait anéantie; pourquoi répondit-on par des menaces aux suppliantes réclamations du prince de Wrède? L'Autriche et la Prusse se faisaient donc la part du lion? elles disposaient donc de l'Allemagne sans l'Allemagne? Il serait superflu d'ajouter que le roi de Saxe fut dépouillé avec une injustice odieuse, que la Pologne fut sacrifiée à la Russie et l'Italie à l'Autriche, tout simplement parce que cela convenait à l'Autriche et à la Russie; que le droit du plus fort domina dans toutes les négociations relatives aux maisons de Brunswick, de Mecklembourg, de Nassau, au grand-duché de Bade, à l'électorat de Hesse-Cassel, aux villes libres de Francfort, de Brème, de Hambourg.

L'enregistrement cynique de tous les abus de la force, voilà ce que furent les traités de Vienne : pas autre chose. En demandant qu'on les déchire, la France ne fait pas acte d'égoïsme; elle reprend la querelle des faibles, *qu'à l'occasion de ses revers* on opprima et on dépouilla avec une inconcevable audace.

On peut dire, je le sais, que la France, depuis 1792, n'avait pas montré de bien grands scrupules quand il s'était agi de conquérir villes et provinces. Mais n'avait-elle pas été provoquée par l'Europe? Pitt, en

Digitized by Google

parlant de la révolution française, ne s'était-il pas écrié en plein parlement que ce qu'il redoutait de cette révolution, c'était moins la nature de ses principes que l'énergique impulsion qu'elle donnait au génie de la France? Plus tard, M. Windam, poussant l'Angleterre à la rupture de la paix d'Amiens, n'exprimait-il pas la même pensée dans ces naïves paroles : « C'étaient les principes français qui m'avaient d'abord effrayé : aujourd'hui, c'est la *prépondérance française.* » On a beaucoup tonné contre l'ambition de Napoléon. Cependant, on n'aurait pas dû oublier que, lorsqu'au mois de novembre 1813, M. de Saint-Aignan lui apporta, telles que les alliés venaient de les poser à Francfort, les bases d'une pacification générale, il les accepta, quoiqu'il lui restât encore une armée, la plus formidable du monde, et son génie, qui semblait avoir fait pacte avec la fortune. Mais non. Les alliés offraient la paix dans l'espoir de la voir refusée; et le duc de Vicence ne leur eût pas plutôt écrit que l'empereur adhérait aux conditions posées par eux-mêmes, qu'ils lancèrent sur nous trois grandes armées. Le baron Fain a rassemblé, dans son manuscrit de 1814, les preuves de cette déloyauté. Elles méritent de trouver place dans l'histoire des traités de Vienne.

Les conquêtes de la France doivent être, avant tout, morales et philosophiques. Qui le nie? Mais la France à une mission à remplir dans le monde, et, pour la remplir, il faut qu'elle ait une existence assurée.

Si donc les Français veulent le Rhin; si l'opinion à cet égard n'a rien perdu de son énergie, malgré cet abaissement du caractère nationale qui date de 1815; si, aujourd'hui encore, après tant d'efforts tentés pour nous faire perdre le goût des grandes choses et des grandes situations, l'idée de rentrer dans le glorieux héritage de la république est peut-être la seule qui puisse faire battre violemment nos cœurs; qu'on n'attribue cette persistance ni à un fol amour des conquêtes, ni à un orgueil injuste, ni à la passion de l'imprévu. La France veut le Rhin, parce qu'elle comprend que le Rhin lui est nécessaire. Elle veut le Rhin, parce qu'une expérience terrible lui a prouvé ce qu'il en coûte à un pays pour n'avoir pas une constitution territoriale en rapport avec la vigueur de ses pensées et la grandeur de ses passions. Exigerait-on de nous, par hasard, que nous perdissions le souvenir de notre histoire? N'est-ce pas l'Allemagne qui la première s'est levée contre la révolution française? Nous est-il permis d'ignorer que Coblentz fut le berceau de ces invasions qui nous ont demandé des flots de sang et des prodiges de génie; que ce fut dans l'électorat de Mayence et dans celui de Trèves que les rois ourdirent, de concert avec l'émigration, l'abominable complot qui, pendant un quart de siècle, allait troubler le repos du monde; qu'après Léopold II, ennemi circonspect de nos principes, le roi de Hongrie osa exiger de la France, non seule-

Digitized by Google

ment la restitution du comtat venaissin au pape, non seulement le retour de la féodalité en Alsace, mais le rétablissement de la monarchie capétienne sur les débris de toutes les idées nouvelles, déclaration de guerre insolemment gratuite et presque plus insultante qu'injuste? Ah! les rois savaient bien où était le côté vulnérable de la France. Pour confier à l'Allemagne l'initiative de leur commune agression, ils n'avaient qu'à jeter les yeux sur la carte; elle dit combien de jours il faut à une armée prussienne pour se montrer devant Paris!

Rappelons maintenant le langage que tenaient les premiers envahisseurs de notre patrie :

« La ville de Paris et tous ses habitants, sans distinction, seront « tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de mettre « ce prince en pleine liberté et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les « personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de « la nature et des gens oblige les sujets envers les souverains; leurs « majestés impériales et royales rendent personnellement responsables « de tous les événements, sur leur tête, pour être jugés militairement, « sans espoir de pardon : tous les membres de l'assemblée nationale, « du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale « de Paris; déclarant, en outre, leurs dites majestés, sur leur foi et « parole d'empereur et roi, que si le château des Tuileries est forcé ou « insulté, que s'il est fait la moindre violence à leurs majestés le roi, « la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement « à leur sûreté, à leur conservation, à leur liberté, elles en tireront une « vengeance à jamais mémorable, en livrant Paris à une exécution « militaire et à une subversion totale.... »

Ces menaces, adressées à un grand peuple, manquaient de sérieux à force d'impertinence et de folie. Mais elles prouvent quel excès de confiance nos ennemis puisaient dans une situation qui mettait à la merci d'une marche rapide le salut de Paris, c'est-à-dire le salut de la France. Il fallait répondre à ce manifeste. Comment on y répondit, chacun le sait: Le cri *aux armes!* retentissant dans toutes les rues de la capitale, le son lugubre du tocsin se mêlant au bruit des canons sur le pavé, l'insurrection maîtresse de l'Hôtel-de-Ville, les faubourgs se précipitant sur le château à la suite de Westermann et à la voix de Danton, les Suisses massacrés, les appartements des Tuileries envahis de toutes parts, le roi se réfugiant avec sa famille éplorée au sein d'une assemblée ennemie, et s'y blotissant dans la loge du logographe pour entendre de là prononcer sa déchéance... Voilà ce qu'on vit dans Paris, poussé à l'extrémité de la colère par l'extrémité du péril.

Oui, ce fut parce que sa force matérielle ne répondait pas à l'éclat du rôle que la révolution lui assignait dans le monde, ce fut à cause de cela seulement, que la France déploya une énergie qui devint un vé-

Digitized by Google

ritable moyen de gouvernement et qui devait aboutir à la terreur. La cruauté n'est pas naturelle à l'homme. Ils ont bassement calomnié la nature humaine, ceux qui dans les terribles mesures prises par la Convention n'ont vu que la satisfaction atroce de faire des victimes et des bourreaux. On ne saurait trop le répéter : la politique de la Convention fut inexorable, parce que ses dangers étaient immenses. Avec des armées deux fois plus nombreuses et un territoire deux fois plus étendu, elle aurait élevé deux fois moins d'échafauds. Elle ne prit la hache pour abattre ses ennemis que parce que ce n'était point assez d'une épée. Qu'on interroge cette tragique histoire; on verra que si la Convention se montra quelquefois animée d'irrésistibles fureurs, ce fut toujours au moment des suprêmes périls, et quand elle croyait voir l'ennemi à ses portes. D'où sortirent les journées des 2 et 3 septembre? De la nouvelle que les Prussiens étaient dans Verdun. Et Danton ne fut pas le seul à conclure de l'approche des Prussiens qu'il *fallait de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace ;* car le timide Vergniaud s'était lui-même écrié : « Il paraît que le plan de l'ennemi est « de marcher droit sur la capitale, en laissant les places fortes derrière « lui. Eh bien, ce projet fera notre salut et sa perte. Parisiens! c'est « aujourd'hui qu'il faut déployer une grande énergie! Où sont les « bêches, les pioches qui ont élevé l'autel de la fédération et nivelé le « Champ-de-Mars? Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, « mais des rois vivants et armés de leur puissance. Je demande que « l'assemblée nationale donne le premier exemple, et envoie douze « commissaires, non pour faire des exhortations, mais pour travailler « eux-mêmes et piocher de leurs mains, à la face de tous ». Quand les plus modérés prêchaient ainsi l'enthousiasme, faut-il s'étonner si des esprits ardents le poussèrent jusqu'à la fureur?

M. Venedey dit, dans une brochure récente, que c'est de la terreur que date l'affaiblissement des sympathies du peuple allemand pour la France. Mais la terreur fut le crime des ennemis de la révolution. Que sur la tête des envahisseurs de la France retombe tout le sang qui a coulé du haut de la guillotine! Injustement provoquée et menacée de toutes parts, la Convention ne pouvait pas, elle ne devait pas laisser ses ennemis la menacer au dedans, lorsqu'au dehors elle avait à lutter contre l'Europe entière. Par un calcul redoutable, mais profond, les hommes puissants qui alors gouvernaient la France virent bien que pour la sauver il n'y avait plus qu'à lui créer une situation violente et désespérée. C'est ce qu'ils firent. En la compromettant sans retour, ils lui rendaient la victoire nécessaire et l'hésitation impossible. A qui la faute? N'être pas forcé de vaincre, c'était déjà être vaincu; hésiter, c'était périr. A ceux-là donc qui les rendent inévitables, la responsabilité des tempêtes! S'il est vrai que l'Allemagne, le 21 janvier, ait

Digitized by Google

cessé de nous aimer, l'injustice de sa part a été grande. Car c'est le manifeste d'un prince allemand qui a tué Louis XVI.

Ainsi les Français disent : Nous voulons le Rhin, parce qu'ils n'ont pas oublié que c'est de ce côté que la révolution française a été attaquée à sa naissance. Ils disent : Nous voulons le Rhin, parce que de toutes les nations du monde, la France est celle qui a le plus d'initiative, remue le plus d'idées nouvelles, introduit le plus d'agitation dans l'histoire, et a besoin, par conséquent, d'être le mieux défendue. Dans cette carrière d'héroïques aventures qu'elle parcourt depuis tant de siècles, et qu'elle est appelée à fournir, la France doit-elle fermer les yeux sur les dangers qui l'attendent, et courir en quelque sorte au combat la poitrine nue? Après l'expérience de 93, ce serait plus qu'une folie, ce serait un crime; car, qui sait s'il ne lui faudrait pas de nouveau suppléer à l'insuffisance de ses forces matérielles par une surexcitation de toutes les passions, c'est-à-dire effrayer de nouveau l'Europe, fatiguer les convictions par l'excès, courir à la conquête du bonheur des hommes en faisant couler à flots leur sang et leurs larmes, presser enfin d'un infatigable éperon les flancs du peuple, jusqu'à ce qu'il tombât sous ses cavaliers, meurtri, haletant et épuisé? Ces choses, nous les avons vues, c'est assez d'une fois; tâchons que la guillotine ait fait son temps, et désirons la force pour n'avoir plus à recourir au désespoir.

Il ne s'agit pas ici, d'ailleurs, d'un intérêt purement français. Il importe aux amis du progrès dans tous les pays qu'une nationalité qui s'est toujours mise au service de la civilisation soit douée de vigueur, et puisse, sans périr, beaucoup faire, beaucoup oser. Que les partisans des vieilles formes, à l'abri desquelles se sont perpétués tous les genres de tyrannie, veuillent réduire la France à un état d'impuissance qui rende inutiles à l'humanité les élans de son génie cosmopolite, on le conçoit : mais que l'œuvre impie des traités de Vienne soit défendue aujourd'hui en Allemagne par le parti de la jeunesse, du mouvement, de l'avenir : voilà ce qui est inexplicable.

Au nom du Ciel, que les patriotes allemands y prennent bien garde : ils sont dupes en ceci du machiavélisme de leurs vrais ennemis, les hommes de la Sainte-Alliance. C'est un piége grossier tendu à la démocratie en Allemagne, que cette haine qu'on cherche à y attiser contre la France. Une coupe d'or est envoyée par le roi de Bavière à l'auteur de quelques couplets où l'on nous insulte; et voilà que le docteur Wirth applaudit! Quel déplorable aveuglement! Les patriotes allemands ne devraient pourtant pas ignorer ce que peut la tactique des rois. En 1813, ils enflammèrent l'Allemagne; ils l'enivrèrent en quelque sorte de haine, puis ils la poussèrent rugissante contre Napoléon et contre la France. Qui ne se souvient de l'extraordinaire impétuosité

Digitized by Google

de ce mouvement? Les volontaires remplissaient l'armée; tous les poètes d'outre Rhin criaient *mort aux Français!* les universités n'étaient plus qu'au bivouac et sous la tente; les riches venaient déposer leur or sur l'autel de la patrie; les femmes venaient y déposer, comme M. Venedey le rappelle, leurs longues et soyeuses chevelures! Napoléon tomba. Le congrès de Vienne s'occupa de la distribution de nos dépouilles: qu'y gagna l'Allemagne, celle qui s'était armée au nom de la liberté, au nom de l'unité, au nom de toutes les nobles pensées, l'Allemagne des étudiants, l'Allemagne des poètes, l'Allemagne des libres penseurs? ce qu'elle y gagna? Le docteur Wirth le sait bien.

La diète de Francfort fut établie: en d'autres termes, l'unité fut introduite dans le despotisme, et il fut décidé qu'elle n'existerait que là. La diète de Francfort fut établie: en d'autres termes, les rois et les princes se réunirent au dessus des peuples divisés. La diète de Francfort fut établie: en d'autres termes, l'Allemagne fut rendue incapable de la liberté, et, pour elle, tout espoir d'unité fut perdu.

Je me trompe: il lui restait l'espoir de devenir prussienne!

Quoi! cette leçon n'a pas été assez rude pour être comprise et retenue! Je conçois que les Allemands aient subi avec impatience le joug d'un césar français; Napoléon, d'ailleurs, avait trop profondément humilié l'Allemagne pour qu'elle pût lui pardonner. Il l'avait trop maniée et remaniée selon sa fantaisie et la loi des victoires: elle dut secrètement applaudir au coup de couteau de Staps. Mais enfin Napoléon n'était pas sans avoir rendu à la race germanique des services signalés: en détruisant l'empire des Othons, il avait porté un coup mortel à la féodalité allemande et ouvert les voies à l'unité: Napoléon renversé, je le demande, n'est-elle pas tombée sous un joug plus avilissant et plus dur? N'a-t-elle pas expié cruellement ces revers de la France auxquels elle avait si fort contribué? On vient nous parler des efforts tentés depuis par les universités pour affranchir l'Allemagne. Ces efforts, qu'ont-ils produit? Pourquoi, de publique qu'elle était, l'association dite *la Burschenschafft*, a-t-elle été forcée de devenir secrète? Et pourquoi, devenue secrète, s'est-elle épuisée en petits complots stériles? Nous opposera-t-on la fête de Hambach? Comme revue des forces révolutionnaires de l'Allemagne, elle fut imposante, soit; mais ce ne fut, après tout, qu'une parade patriotique. Planter sur les ruines d'un château du moyen âge un drapeau rouge, noir et or, c'était assurément une manifestation très innocente. Lorsqu'il fut question d'aller plus loin, de faire la révolution qu'on n'avait jusque là qu'annoncée, qu'arriva-t-il? Que le comité insurrectionnel eut des scrupules? Ce sont les scrupules de ce genre qui font les tyrans et les esclaves. Dans les journées de juin qui suivirent de si près la fête de Hambach, il y

Digitized by Google

eut aussi une tentative avortée de révolution ; mais de ceux qui l'avaient faite, cette tentative, pas un ne resta debout !

Dieu nous garde de mettre ici en doute l'énergie des patriotes allemands et l'audace de leurs convictions ! Les aimant comme nos frères, nous les estimons comme nos émules. Nous avons voulu prouver seulement que la démocratie allemande n'avait rien gagné à la chute de Napoléon ; que les malheurs de la France lui avaient été funestes ; que l'esprit révolutionnaire n'avait pu y secouer les chaînes forgées dans le congrès de Vienne : en un mot, que de cette trop fameuse campagne de 1813, les rois n'avaient fait sortir pour l'Allemagne qu'une mystification cruelle.

Les revers de la France, qu'on le sache bien, sont des revers pour tous les peuples qui aspirent à devenir libres. Les défaites de la France entament la civilisation elle-même. Et voilà pourquoi il importe aux patriotes allemands que nous ayons les frontières que semble nous avoir données la nature. Car la force pour nous, Allemands, c'est pour vous la liberté !

Quant à ceux qui chantent avec tant d'enthousiasme, sous les yeux de la sainte-alliance ravie de joie, les couplets provocateurs de M. Becker, nous nous bornerons à leur rappeler ces nobles et profondes paroles d'Isnard : « Les combats que se livrent les peuples par ordre des « despotes resemblent aux coups que deux amis, excités par un insti- « gateur perfide, se portent dans l'obscurité : si le jour vient à paraître, « ils s'embrassent et se vengent de celui qui les trompait. De même si, « au moment que les armées ennemies lutteront avec les nôtres, la « philosophie frappe leurs yeux, les peuples s'embrasseront à la face « des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait. »

LOUIS BLANC.

Digitized by Google

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ET DE LA RÉCEPTION DE M. VICTOR HUGO.

Depuis quelque temps, l'Académie parle beaucoup : elle a ses séances de réception, ses solennités littéraires, auxquelles elle convie le public. Chamfort s'est trompé, lorsqu'il a cru lui avoir porté un coup mortel. Mais, disons-le tout d'abord, c'est en donnant accès à la politique dans ses murs, c'est en faisant asseoir cette voisine redoutable dans le sanctuaire des lettres, que l'Académie a excité tant de bruit autour d'elle. A notre sens, son silence et son immobilité étaient préférables. Ce sont là, en effet, de ces remèdes violents qu'il faut employer avec ménagement et prendre à petites doses, sous peine d'être tué par eux, auxquels même il faudrait n'avoir jamais recours. La *compagnie* a pensé autrement : a-t-elle eu tort? a-t-elle eu raison? Nous verrons bien.

M. Flourens a été reçu au mois de décembre dernier; M. Molé le mois suivant. A l'époque où eurent lieu ces deux nominations, nous avions songé à rappeler à l'Académie, avec tout le respect qui lui est dû, le but de son existence et la ligne de conduite qu'au dire de tous les esprits soucieux de notre avenir littéraire, elle est appelée à tenir; nous voulions aussi lui nommer les éminents écrivains qu'elle oubliait à sa porte. Puis, réfléchissant que ces écrivains étaient populaires et honorés, que l'Académie les connaissait comme tout le monde, et que ses suffrages à elle n'ajouteraient que bien peu à leur renommée, nous avons gardé le silence. Nous ne comprenions pas bien, malgré un spirituel plaidoyer, que la causerie de salon, la conversation d'une société polie et élégante fussent des titres littéraires plus dignes de récompense que tous les autres. Cela nous étonnait fort. Nous n'avons pas même encore pu parvenir à nous persuader qu'il fût convenable, surtout quand on en vient à jeter les yeux sur l'époque actuelle et les écrivains distingués qu'elle a enfantés, de nommer un homme académicien pour le discours qu'il fera.

Digitized by Google

Nous nous étions rangé parmi ces gens honnêtes et simples qui préfèrent le poète du *Vieux drapeau* à M. Flourens, et l'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie* à M. Molé. Quand on nous faisait remarquer que ni Béranger, ni Lamennais ne s'étaient mis sur les rangs, et qu'ils oubliaient ce prix un peu tardif de leur gloire, l'un dans sa calme solitude, d'où il jette un long et mélancolique regard sur le passé ; l'autre dans sa prison, où il médite sur l'avenir; nous tirions de notre poche une liste où étaient inscrits plusieurs de ces noms que les sympathies publiques nommaient d'avance. Nous n'avions songé, il est vrai, à aucun chef de cabinet. Il n'y avait pas sur notre liste un seul poète, un seul romancier, un seul philosophe dont l'imagination ne fût plus élevée, l'esprit plus vif et plus sûr que l'imagination et l'esprit de la moitié de l'Académie, de cette moitié qu'on a appelée la *petite Académie*. Nous blâmions donc les deux derniers choix, tant à cause des titres illégitimes des académiciens, qu'à cause de l'invasion des hommes politiques dans une enceinte qui n'est pas la leur. Nous avions encore trop présent à l'esprit le scandale donné par M. Dupin répondant à M. Molé, et apportant au milieu des frais souvenirs de la poésie les injures et les attaques violentes de la tribune parlementaire, pour ne pas désirer vivement que l'Académie fît cesser cet état de choses, en fixant son choix incertain sur un homme uniquement dévoué à l'art.

C'est alors que M. Hugo fut nommé, malgré ses irrévérentes attaques contre la compagnie. L'Académie avait raison de transformer le novateur trop audacieux en collègue soumis. Elle s'était assez vengée par quatre refus successifs, il eut été ridicule de faire peser sur lui un plus long anathème. D'ailleurs M. Hugo, en frappant avec tant de patience, d'obstination même, aux portes de l'Institut, n'avait-il pas fait en quelque sorte à ses yeux amende honorable? Il y avait justice à l'admettre.

Quelle réception lui serait faite? Comment se présenterait-il devant ses anciens ennemis, qu'il avait battus, selon les uns, qui venaient enfin de le battre, selon les autres? Voilà ce qui préoccupait le public. Nous doutons fort que M. de Saint-Aulaire et M. Ancelot, le jour où ils viendront s'asseoir auprès de leur nouveau collègue, obtiennent un pareil succès de curiosité.

Chacun avait composé dans son esprit le discours de l'auteur d'*Hernani*. On se disait qu'il saisirait avec empressement cette occasion solennelle de proclamer les doctrines littéraires, de parler de cette révolution dont il s'était un peu bruyamment et à la hâte déclaré le chef. On se l'était figuré entrant dans la salle, qui s'ouvrait devant lui d'assez mauvaise grâce, en conquérant, tout fier de sa victoire, et on croyait déjà l'entendre réciter à haute voix quelque nouvelle préface de *Cromwell*. On

Digitized by Google

était impatient de savoir ce que le poète allait dire de cette poésie lyrique dont personne avant lui n'avait été un interprète mieux inspiré. Il faut bien l'avouer, M. Hugo a trompé l'attente générale. Il a plaidé pendant deux heures contre lui-même ; il a déserté sa propre cause, qu'il avait soutenue avec éclat, avec acharnement, avec la fougue et les hardiesses exagérées d'un chef de parti. Il a fallu que M. de Salvandy le rappelât à la défense de ses propres œuvres, le ramenât à l'assemblée dont il oubliait le caractère. Étrange oubli ! Le jour du combat arrivé, quand le combat se présente avec toutes les chances favorables, se taire timidement ! M. Hugo devait parler de Shakspeare, dont il nous rend parfois l'originalité ; de Corneille, dont il a souvent la vigueur ; du Dante, dont il rappelle par moments la sombre fantaisie : Dante, Corneille et Shakspeare étaient ses véritables ancêtres ; pourquoi ne les a-t-il pas nommés ? Pourquoi s'est-il plu à rejeter le rôle qui lui était si heureusement échu, pour se mettre à bégayer des paroles confuses sur notre histoire ? Pourquoi enfin s'est-il lancé, au risque de s'égarer, dans ce monde terrible, gigantesque, effrayant et superbe à donner le vertige, qu'il n'avait aperçu que dans un rêve, et où il n'a vu que des fantômes ?

On ne sait comment interpréter cette inadvertance où cette erreur volontaire. N'est-ce là qu'un caprice de poète qui cherche à dérouter ses auditeurs et à les frapper vivement par quelque chose d'inattendu ? Faut-il voir là un calcul profond, comme on l'assure ? L'ambition littéraire de M. Hugo, aujourd'hui satisfaite, l'ambition politique commence, dit-on, à le tenter. Singulière époque que la nôtre ! Les esprits méconnaissent leur vocation, et s'agitent, inquiets, dans des routes où ils trébuchent, au lieu de marcher fièrement et glorieusement dans la voie que Dieu leur avait assignée. Époque confuse ! Les fièvres ambitieuses, les désirs de domination se prennent même à ceux qu'on croyait les plus forts contre la contagion ; à ceux qui, vivant dans une sphère tranquille, prêchaient le culte de l'art, et regardaient ce sacerdoce comme le premier de tous. Une sombre inquiétude et un vague malaise les rongent, tous ces rêveurs ! Appplaudis et encensés chaque jour, ils s'exagèrent leurs forces, ils ignorent où ils vont et ce qu'ils veulent !

Quid sibi quisque velit, nescire, et quærere semper, disait Lucrèce.

Comme pour dater du jour de sa réception à l'Académie son entrée dans la vie politique, M. Hugo a tracé l'histoire de la révolution et de l'empire ; mais dans cette fin d'un siècle et ce commencement d'un autre, il n'a vu qu'un homme. En regardant plus attentivement la fougueuse mêlée d'alors, que M. Lemercier, lui, contemplait avec mélancolie, mais dont il comprenait l'effrayante grandeur, il aurait vu que la France était plus riche qu'il ne pensait. O poètes ! vous rêvez des grands hommes et des grandes choses ; vous en avez besoin pour dé-

Digitized by Google

ployer le tissu de vos odes éclatantes, et quand il arrive que vos rêves prennent un corps et se lèvent devant vous, vous ne savez pas les voir, vous allez chercher plus loin! « Ils n'ont pas failli, écrivait l'autre jour un ferme publiciste, ils n'ont pas failli les uns et les autres à versifier l'*aventure* impériale, d'où vient qu'ils ne glorifient pas la révolution? » C'est que la révolution n'est pas facile à saisir et à juger dans son ensemble. La révolution est un de ces prodigieux spectacles qui font douter les esprits et les effraient.

L'histoire de Napoléon est plus facile à faire. C'est l'histoire d'un conquérant heureux, qui s'est borné à relever l'édifice abattu, en l'entourant de toutes les splendeurs de la victoire. Il n'a pas eu à lutter pour gagner le monde; le monde, comme épuisé de discordes, s'est donné à lui; il a régné par ordre de Dieu : toutes ses actions sont empreintes d'un caractère fatal qui subjugue l'imagination. Son front semble marqué d'un sceau providentiel. Son tombeau est sublime, relégué au milieu des mers, au pied d'un rocher sauvage. Son île déserte lui gardait même une prophétique leçon : Sainte-Hélène était un lieu inconnu, que les savants avaient oublié de marquer sur leurs cartes. La première fois que l'astronome Halley s'y arrêta, ce fut pour y découvrir une étoile : il donna le nom d'un Stuart proscrit à l'étoile mystérieuse, brillant plus tard sur la tête de cet autre proscrit qui avait repris le rôle de Cromwell, et l'avait joué de manière à faire battre des mains au monde. Tout dans la vie du conquérant sert à l'illuminer d'un éclatant rayon. Voilà le personnage épique qui a fasciné M. Hugo, comme il en a fasciné tant d'autres. Nous ne nous en plaindrions pas trop haut, nous, à qui cet éblouissement a valu en plus d'une occasion de magnifiques strophes. Nous regrettons seulement que dans son voyage, à travers les années qui précédèrent, M. Hugo n'ait pas rencontré d'*intelligence capitale*. Mais ne sommes-nous pas bien sévère? et son erreur n'est-elle pas une pécadille à côté des lourds péchés de M. de Salvandy? En croyant cette époque fatale à la France et honteuse pour nos armes, M. le chancelier de l'Académie a prouvé seulement à ceux qui en doutaient encore, qu'il connaissait fort mal l'histoire de son pays, fait assez peu honorable pour un homme qui a été ministre. Ce n'est pas notre faute si nous avons été obligé de nous plonger dans l'histoire des révolutions politiques, comme s'il se fût agi de M. Molé ou de M. de Saint-Aulaire. M. Hugo nous y a condamné. Nous espérions bien pourtant en être quitte cette fois. Revenons aux questions littéraires, et d'abord à M. Lemercier. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les quelques pages, pleines d'une rare énergie, sur la *Critique périodique*, publiées dans ce recueil par le vieillard qui avait fait *Agamemnon* et *Pinto*. M. Lemercier était un de ces travailleurs infatigables que rien ne rebute, un de ces caractères fiers qui ne se plient

Digitized by Google

jamais. Fort de son originalité, et amoureux de l'indépendance, il brisa la forme littéraire vieillie, au moment où on brisait la forme du pouvoir. Il voulait la liberté partout. Quel exemple qu'une aussi longue vie, s'écoulant purement de la jeunesse la plus tendre jusqu'à une vieillesse avancée, sous le même drapeau, avec les mêmes opinions et les mêmes croyances! Il ressuscitait à la fois la fable grecque pour en tirer *Méléagre*, les mœurs antiques pour en rapporter le poème des *Quatre Métamorphoses*; il fouillait le moyen âge, qui lui donnait des sujets de tragédies et des poèmes; il abordait la tradition biblique par le *Lévite d'Éphraïm*; il ajoutait une page à la comédie politique de son maître et ami Beaumarchais. *Agamemnon* et *Pinto* resteront comme les deux chefs-d'œuvre de M. Lemercier. La presse entière, les critiques habiles, M. Arnault, par exemple, applaudirent la première de ces deux pièces; il n'en fut pas de même de la seconde. On ne voulut pas comprendre cet essai d'un genre tout nouveau. « Le citoyen Lemercier, dit « un pamphlet de l'an x que nous avons sous les yeux, a fait deux « poèmes, qui, loin d'accroître sa réputation, l'ont presque totalement « détruite. L'*arlequinade* de *Pinto* lui a donné le coup de grâce : au- « jourd'hui, il fait le mort. » Voilà comme on parlait de *Pinto* en 1801. Serait-ce donc que la critique contemporaine est impossible, et que le bruit l'empêche de juger sainement les œuvres originales? Tout cela est bien triste. Ces petites haines de la médiocrité jalouse ou aveugle font mal. Quelques esprits graves et sérieux, seulement, voyaient sous un jour plus favorable les tentatives du poète, et le vengeaient des sarcasmes et des chutes. *Agamemnon* fut solennellement adopté au Champ-de-Mars par le peuple, comme *Méléagre* l'avait été par la cour en 1787. Bizarre destinée, qui faisait du filleul de Mme de Lamballe et du jeune compagnon du très spirituel M. de Bièvre le poète couronné de la révolution française!..

On a écrit déjà avec détail la biographie de M. Lemercier, on a déjà apprécié ses œuvres. Nous ne reviendrons ni sur la vie de l'auteur de la *Panhypocrisiade*, ni sur le jugement. Qu'on nous permette seulement une courte anecdote qui nous a été racontée par M. Lemercier lui-même. Elle fait comprendre assez bien son caractère plein d'originalité, son amour de l'art qui allait jusqu'à la folie. On va en juger. M. Lemercier habitait alors la campagne; il était venu respirer librement loin des agitations de la ville chez un ancien ami. Comme son esprit ne pouvait rester oisif, et qu'un désir incessant de produire de nouvelles œuvres le travaillait, il avait songé, afin d'employer utilement ses jours de loisir, à traduire Homère. Pour bien se pénétrer de l'original et le faire passer dans notre langue avec toute sa vigueur et sa naïveté, le futur traducteur se dit qu'il lui fallait éprouver les sensations dont l'âme du vieillard de la Grèce avait dû être agitée. Or, Homère était aveugle,

Digitized by Google

M. Lemercier déclara qu'il se ferait aveugle pour vingt-quatre heures. nous ne prétendons pas affirmer ici la justesse du raisonnement, nous nous bornons à raconter. La résolution prise, l'exécution suivit de près. Pendant la nuit, il prépara un épais bandeau, et quand le jour parut, il se l'appliqua sur les yeux, et après s'être pourvu de ce qui lui était nécessaire, il se mit en route. Il n'avait pas fait vingt pas, qu'il s'était déjà heurté trois fois contre les arbres de l'avenue, et qu'il avait glissé dans deux fossés qui bordaient le chemin. Malgré ce pénible début, il n'en continua pas moins de jouer son rôle de colin-maillard avec la même intrépidité. Il erra tout le jour au hasard. Avant le soir, il fut saisi, nous dit-il, d'une terreur profonde que rien ne peut rendre. Le courage, cependant, ne lui manqua pas, et il resta aveugle jusqu'au lendemain matin, comme il se l'était promis. Qu'on en dise ce que l'on voudra, il y a dans cette folie de jeunesse, dans cette imprudente gageure avec soi-même une preuve de conscience littéraire qu'on n'est pas fâché de rencontrer. A coup sûr, voilà un plaisant moyen de traduire les écrivains étrangers, et, pour notre part, nous sommes loin de croire qu'il suffise de se rendre boiteux pour bien entrer dans la pensée qui a dicté *Childe Harold* ou *Don Juan*; cela est fou sans doute et au fond bien inutile, mais ne retrouve-t-on pas là encore ce besoin d'émotions nouvelles qui tourmentait M. Lemercier? Qu'on nous pardonne d'avoir dévoilé cette aimable extravagance d'artiste, qui n'aurait pas échappée, au reste, aux chercheurs d'anecdotes, et dont nous aurons au moins tenté de rétablir le vrai sens. Rappelons le mot de l'auteur d'*Agamemnon*, s'écriant dernièrement au départ du vaisseau qui devait revenir de Sainte-Hélène chargé des cendres impériales : — *Si j'allais chercher mon ami le premier consul?* Parole magnifique dans sa simplicité, et que M. Hugo a bien fait de ne pas oublier.

On a beaucoup loué le discours de M. Victor Hugo; on l'a déprécié outre mesure. Au reproche qu'on lui a adressé à cette occasion de ne pas savoir écrire en prose, M. Hugo pourrait répondre qu'il a fait *Notre-Dame-de-Paris*. A dire vrai, le discours du successeur de M. Lemercier n'annonce aucun changement dans sa manière. Il n'a pas fait le moindre sacrifice à l'Académie. Sa préférence pour la couleur, pour le mouvement, pour la vie, est toujours aussi marquée. Les brillantes et continuelles antithèses se pressent dans ce nouveau travail, l'auteur est tout aussi vivement préoccupé de la forme qu'autrefois; il semble être revenu au temps où il écrivait les *Orientales*. La symétrie de ses phrases, jetées par trop souvent dans le même moule, finit par fatiguer, alourdir, obscurcir et dénaturer même quelquefois sa pensée. En un mot, M. Hugo a répandu dans ce morceau, à peu près également, les qualités et les défauts qui lui ont conquis sa réputation. Reconnaissons tout ce qu'il y a de digne et de noblement pensé dans le paragraphe sur

Digitized by Google

la position que doit garder l'art en face du pouvoir et au milieu de la société. Les fonctions de l'écrivain envisagées et exercées ainsi sont bien hautes: nous souhaitons à M. Hugo de ne faire jamais mentir ses paroles par ses exemples.

Quand M. Lemercier fut élu à l'Académie à la place de Naigeon, M. Merlin fut chargé de prononcer un réquisitoire contre lui. M. de Salvandy s'est acquitté de la même besogne et s'est appliqué à réfuter le discours du récipiendaire phrase par phrase. Il a critiqué avec aigreur, presque toujours loué avec peu de discernement. Il nous est impossible d'accepter les éloges et les critiques de M. de Salvandy. M. Villemain, le premier, a donné l'exemple de ces réponses mordantes et pleines de fines railleries, succédant aux pâles compliments que les deux académiciens se renvoyaient l'un à l'autre comme une balle dans un jeu de paume. Nous avons eu alors des assauts d'armes qui ont fort intéressé les spectateurs. Mais voilà qu'on jette de côté aujourd'hui les innocents fleurets pour espadonner avec moins de courtoisie. Ne serait-ce pas aller trop loin?

Il y a une phrase dans le discours de M. de Salvandy que nous prions M. Hugo de méditer sérieusement; peut-être cela servira-t-il à l'empêcher de se ruer étourdiment dans la carrière plus positive qu'il croit ouverte devant lui. Après avoir parlé de Corneille, que Napoléon, dans les caprices de sa puissance, voulait créer ministre ou prince, peu importe, et de Pascal, qu'on a bien fait de ne pas obliger d'agir au lieu de rêver et de se dépenser au profit de l'heure qui passe et qui dévore, M. de Salvandy s'est écrié: « Ah! que les maîtres du monde laissent notre bien où Dieu l'a mis! » Il est triste, en effet, de voir les artistes, les penseurs, se perdre sur la mer agitée de notre politique sans grandeur, s'élancer, tête baissée, au fond du gouffre. Dans notre temps, fécond en avortements et en mensonges, nous n'avons pas assez de vrais poètes, assez d'hommes ayant reçu en naissant quelques parcelles de génie tombées du ciel pour laisser ceux qui nous restent encore s'arracher à leur tâche sereine et calme, et prêter leur épaule au fardeau des affaires publiques. Plusieurs ont déjà misérablement dépensé les nobles dons qui leur avaient été faits pour nous rendre meilleurs, et élever par les leçons de l'art notre intelligence. Non, ne nous citez pas des exemples récents, monsieur : ces exemples, nous les connaissons, et ils vous condamnent. Nous ne croyons pas ensuite à votre talent d'homme d'état. Pour nous gouverner, nous autres, peuple peuple positif, frondeur et quelque peu indocile, vous vivez dans un monde trop chimérique, votre retraite est trop écartée. Vous n'êtes pas fait au tumulte de nos assemblées, et votre esprit, si riche en images gracieuses, serait bien vite effrayé de l'aridité des questions qui nous préoccupent et nous divisent. Vous êtes trop poète pour nous.

Digitized by Google

Pendant que nous écrivions ces lignes, l'Académie perdait un de ses membres, M. de Cessac, qui occupait le dix-huitième fauteuil. La mort frappe sans pitié et sans relâche dans les rangs des immortels. Encore une place à donner. Il est difficile de bien choisir, et l'Académie, on le sait, n'a pas la main heureuse.

EUGÈNE DE MONTLAUR.

Digitized by Google

DES PROGRÈS DE L'HISTOIRE[1].

Je suis toujours à comprendre, me disait quelqu'un, comment les académies, qui donnent des prix pour hâter les grands pas de l'esprit humain dans les différentes sciences, ont oublié la science la plus importante, l'histoire?—Je le comprends très bien, lui répondis-je, c'est qu'elles croient que depuis l'antiquité cette science est à sa perfection. — Ah! prouvez-le-moi. — Je le lui prouvai d'un seul mot: elles proposent toujours les anciens historiens comme des modèles. Mais vous, d'ailleurs, mais tout le monde, n'êtes-vous pas académiciens? Quant à moi, je voudrais bien l'être aussi, du moins pour ma tranquillité; malheureusement, j'ai affaire avec ma raison qui s'irrite, qui me dit que si l'histoire a fait quelques pas, ce n'est que d'hier.

Cette erreur de nos académies et de notre littérature a arrêté les progrès de l'art. Ouvrez nos plus anciennes et nos plus nouvelles histoires; toutes sont, pour l'objet et le mode du récit, calquées au carreau l'une sur l'autre.

Ne vois-je pas ruisseler le sang dans les pages de nos historiens, comme dans les champs de Marathon et de Platée de l'antique Hérodote? Nos livres d'histoire ne sont-ils pas toujours pleins de batailles d'Arbelles ou de Cannes, de l'antique Quinte-Curce, de l'antique Tite-Live? Ai-je vu les incohérences, les coq-à-l'âne grecs ou latins cesser dans le narré de nos livres, illustrés par les belles gravures des Johannot et des Grandville? Et qu'on me dise donc où et quand l'histoire s'est perfectionnée?

Je sais bien que Tacite, il y a un peu moins de deux mille ans, est sorti de la vieille ornière historique par ses *Mœurs des Germains*; mais ce grand esprit avait-il l'intention de faire l'histoire des divers états, en

(1) Nous avons reçu dernièrement, pour en rendre compte, un livre de M. Alexis Monteil, intitulé *les Français pour la première fois dans l'Histoire de France*, ou *Poétique de l'Histoire des divers Etats*. Nous avons pensé qu'à cette occasion, nul ne pourrait mieux que l'illustre historien exposer dans la *Revue* des doctrines que nous adoptons d'autant plus volontiers, que le peuple leur a dû sa première histoire.

(*Note du rédacteur en chef.*)

Digitized by Google

la commençant par le premier chapitre, l'agriculture, en nous donnant l'histoire d'un peuple agricole; et a-t-il eu ensuite l'intention d'écrire l'histoire des autres parties de l'ordre social? j'en doute, car il paraît aimer surtout l'histoire-bataille. Écoutons-le : « *Agredior opus opimum casibus; tres imperatores trucidati.* J'entreprends un des ouvrages les plus propres à favoriser le talent de l'historien; il n'y a pas moins de trois morts violentes de princes; il y a de grandes batailles, de grands fléaux, de grandes calamités. »

On me nommera aussi avec raison Pausanias, Macrobe, Aulu-Gelle; mais leurs livres sont à l'histoire des divers états ce que les cartons des échantillons de drapiers sont à nos grands magasins de draps; ou, si nous passons à une comparaison encore plus familière, ce qu'est un émincé à une grande table couverte par les élégants serviteurs de Véry.

Et aujourd'hui, je le demande, est-on plus qu'autrefois disposé à voir l'immense utilité dont pourrait être l'histoire, le peu d'utilité dont elle est? Entrez dans nos colléges; dites qu'autrefois Diodore de Sicile, et, depuis, le recteur Rollin, n'ont pas écrit l'histoire des nations, l'histoire dont les nations ont besoin, vous serez sifflé; et ce ne seront pas les écoliers qui siffleront le plus fort et le plus longtemps. Quel progrès a donc fait l'histoire? Voulez-vous essayer des académies? Présentez une histoire remplie de faits nouveaux, disposés avec clarté, avec simplicité; leurs lauriers seront pour les livres boursoufflés, brillantés, fleuris des fleurs de Tite-Live et de Salluste. Quel progrès a donc fait l'histoire? Êtes-vous supérieurs aux historiens des siècles les plus reculés, vous qui décrivez les âges des peuples, comme cet homme qui entre dans une campagne, qui tient compte des hauts chênes, des hauts châteaux, des hauts clochers, qui dédaigne les moissons, les fermes, les troupeaux. Mais il a beau appeler sa description tableau de la campagne, tout homme qui l'aura vue le démentira.

Ah! je me chargerais plutôt de prouver la rétrogradation que les progrès de l'art historique.

Voyez, je vous prie, ce peuple qui montre avec orgueil ses grands et ses petits volumes d'histoire, qui croit que dans les âges lointains il sera un peuple classique. Voyez-le marcher par un chemin jonché des feuillets de la *Poétique de l'Histoire des divers États*, arrachés par la stupidité, la malveillance, et ne pas daigner ramasser même ceux où il est écrit :

« L'histoire est la narration de ce qui a été fait. »

Où il est écrit :

« L'histoire nationale est la narration de ce qu'une nation a fait : »

Digitized by Google

« Une nation est une réunion d'hommes, une société de divers états. »

« L'histoire nationale est donc l'histoire des divers états. »

« Il ne peut donc y avoir d'histoire nationale que celle des divers états. »

Où il est écrit:

« L'histoire, ce n'est que l'expérience. Sous le nom d'expérience, l'histoire décuple, centuple l'intelligence des hommes, non pas seulement des plus hauts magistrats, mais encore des plus humbles artisans; car elle ajoute aux connaissances par eux acquises les connaissances acquises par leurs prédécesseurs.

« Qu'elle serait grande notre nation, si elle daignait lire son histoire des divers états! Ou, plutôt, combien les hommes des divers états seraient grands! Mais essayez de les persuader, ils ne vous entendront pas, ils ne vous écouteront pas.

« A côté, on ouvrira de beaux livres, brillants de chapitres, et sur la génération des faits, leur enchaînement, et la croissance, la maturité, la fin des nations, sur les siècles gros les uns des autres. »

. . . . . Je m'arrête à ces premières lignes de plus d'un millier d'ouvrages. Ceux qui n'auront pas compris les assertions si simples et si nettes de la *Poétique de l'Histoire des divers États* comprendront tout de suite et clairement ces amphigouris enflés, ampoulés; et pour soutenir combien ils sont clairs et neufs, crieront, injurieront, feront tout taire.

Encore une fois, comment ce peuple qui ferme les yeux à la lumière, qui s'efforce de voir dans les ténèbres aurait-il fait des progrès dans l'art historique?

Quoi! ce peuple qui pourrait parler, qui, malgré lui, parle aux autres peuples dans le livre de l'*Histoire des Français des divers États*, ferme ce livre et le place obscurément sous les piles d'autres livres à son usage! Quoi! ce peuple serait-il avancé dans l'art historique? Mon Dieu! mon Dieu! s'il m'avait été donné par votre puissance infinie d'avoir fait rétrograder mon existence à deux ou trois mille ans, et que sur le forum de Rome, ou mieux sur la place d'Athènes, ou mieux sous les savants portiques du Pœcile, j'eusse dit aux spirituels Athéniens: « Bonnes gens, vous n'avez pas d'histoire; car comment les Parisiens qui doivent naître de vous, et leurs académiciens, qui doivent en naître plus directement, apprendront-ils dans vos livres ce que sans doute ils désireront tant de savoir: Quel était le sort de vos villageois, la condition, la vie de vos artisans, de vos marchands, c'est-à-dire des trois quarts de votre nation? Vous ne le leur dites pas, et vous croyez avoir fait l'histoire! Je suis sûr qu'ils s'occuperont beaucoup aussi de finances, de douanes, de grandes routes; qu'ils s'occuperont beau-

Digitized by Google

coup de canaux, de navigation, d'art militaire, de médecine, de jurisprudence, de théorie du gouvernement, de représentation nationale : bonnes gens, vos histoires en parlent-elles? Vous le savez, Alcibiade ne put satisfaire son maître Socrate sur les questions relatives à l'ordre social, et cependant son éducation n'avait pas été négligée, et cependant il savait l'histoire, ou du moins ce que vous appelez l'histoire. » Mais, par Jupiter ! je crois que les historiens-bataille de ces temps, aussi irrités par ces vérités que ceux du nôtre, auraient fait condamner par leur sénat ou leur aréopage les historiens des divers états, et qu'alors je n'aurais pas été plus avancé qu'aujourd'hui.

Je me voue donc à l'avenir, les portes des âges futurs s'ouvrent, la raison française y est plus grande, plus forte, plus courageuse, et enfin la *Poétique de l'Histoire des divers États* triomphe. Et alors, quelles révolutions dans les esprits, quelle réforme dans la science! La science devient populaire, universelle, bienfaitrice. La voilà qui, sous le titre d'*Histoire des Familles*, erige dans nos maisons de nouveaux dieux lares, y ranime les majestueuses images de nos ancêtres qui re vienne nous prêcher l'amour de la vertu, c'est-à-dire l'amour de l'ordre, l'amour de Dieu. Maintenant, suivez-la dans les campagnes, où, sous le titre d'*Histoire des Villages*, elle assure la tranquillité du temps présent par le respect pour le temps passé; suivez-la dans les tribunaux, elle y tient ouvert le livre, non pas seulement des bonnes lois, mais des mauvaises lois; non pas seulement des bons magistrats, mais des mauvais magistrats; elle siège à la Cour des Comptes, au comité des finances, où elle nous montre nos fautes. Oh! quelle devient utile, et combien elle deviendra plus utile, quand, dans ces chapitres d'économie, elle déroulera les noms des hauts charlatans qui, sous toutes sortes de coiffures, je n'excepte pas les plus brillantes, je n'excepte pas le bonnet rouge, ont trompé les peuples, ont fait régner leurs passions. Vous croyez leur échapper, gens de lettres; vous croyez historiens-bataille, continuer à abuser la nation sur ce que vous lui faites appeler, sur ce que vous appelez, sur ce qui n'est pas son histoire ; mais assurez-vous qu'il n'en sera plus ainsi : on parlera alors de la théorie de la science historique avec autant de courage qu'aujourd'hui on parle de la théorie du gouvernement; on ne craindra pas plus d'attaquer ouvertement l'histoire-bataille, qu'on ne craint aujourd'hui d'attaquer ouvertement le ministère, et la cause de l'histoire nationale, devenant enfin une cause nationale, pénétrera sous les voûtes dorées des chambres législatives; les premiers orateurs ne répugneront plus à demander pour les bonnes histoires, daguerréotypes des nations qui ne vivent plus, la même récompense que pour nos ingénieux daguerréotypes des peintres.

Dès ce moment, l'or qui tombe de la glorieuse main du peuple fran-

Digitized by Google

çais fait pâlir l'or des prix Monthyon et des prix Gobert, qu'obtiennent si souvent la faveur et l'intrigue, malgré les cris et la colère de l'opinion si manifestement contredite.

Qu'on ne cherche plus les moyens de nous donner des histoires longuement pensées, correctement écrites; car aussitôt on aura le vrai tableau de notre temps, coloré de couleurs antiques, bibliques. Les nations prennent pour modèles, non certes nos vieilles histoires de France, mais nos nouvelles histoires françaises, elles imitent nos institutions qui les ont produites, car il y a des prix d'histoire séculaire décernés par les chambres. Les cendres respectées des auteurs morts depuis cent ans se raniment aux applaudissements qui entourent leurs descendants de la quatrième, de la cinquième génération. Eh! qui me dira que Dieu, pour accroître le bonheur de l'homme laborieux, consciencieux, point jaloux, point intrigant, qu'il aura admis au séjour des justes, ne permettra pas que son nouvel être communique quelques instants, mais invisiblement pour nous, avec le séjour qu'il a si vertueusement habité? Arrière hommes de coterie, esprits mal faits, esprits-batailles, remplis d'obscurités métaphysiques, de subtilités nuageuses, qui soufflez, pour ainsi dire, la nuit et les ténèbres par votre plume: loin d'ici! ne venez pas troubler le plaisir que j'ai à écrire ces lignes, et peut-être le plaisir qu'on aura à les lire.

En ce moment, une objection sur la doctrine de la *Poétique de l'Histoire des divers États* me revient à la mémoire; on me l'a faite souvent; j'y ai toujours répondu ainsi : Il n'est pas vrai de dire que César n'aurait pas remporté le prix d'histoire; César aurait eu le prix, en intitulant son livre, *Histoire militaire;* il ne l'aurait pas eu en l'intitulant *Histoire romaine.* Appelez *Histoire-Bataille l'Histoire-Bataille*, et je pas n'ai littérairement rien à dire; mais, du reste, que de maux n'a-t-elle causés cette *Histoire-Bataille !* Comptons ceux de nos derniers temps. Pour obtenir des feuillets brillants de la plume de Paul Jove, Charles-Quint trouble le repos des nations. Louis XIV, qui a fait venir Boileau et Racine à l'armée, rougit le Rhin pour avoir de brillants feuillets; pour un brillant feuillet, le prince d'Orange livre en pleine paix bataille à l'armée française. Guerres de Charles XII, guerres du roi de Prusse: désirs de brillants feuillets. Combien le désir de brillants feuillets, allumé dans le cœur ardent de Napoléon, n'a-t-il pas coûté de sang au monde! Bonne jeune reine d'Espagne, qui, dans ce moment, faites, dit-on, l'*Histoire des neuf ans de votre régence*, si vous parlez des efforts de votre gouvernement pour semer dans les parties désertes du territoire espagnol, des villages et des villageois; pour donner la vie aux fabriques, au commerce; pour réformer les lois, la magistrature et l'église; pour organiser un système d'écoles de divers degrés, pour rendre à vos régiments l'ancienne gloire des bandes espagnoles dux Ve et du XVIe siècles, alors vic-

Digitized by Google

torieuses des deux mondes ; pour ressusciter la marine de ces temps, la seule connue dans les différentes parties du globe, pour sillonner votre Espagne de retentissants chemins de fer, pour tirer des entrailles de la terre les métaux dont vos caisses publiques ont tant soif, pour remettre l'ordre dans vos finances, pour reposer l'état dans les bras d'une constitution vraiment nationale; enfin, si vous parlez de ces divers efforts, si vous faites une histoire des divers états: vos gens de lettres, vos historiens surtout, pourront bien devenir à votre égard carlistes, mais, dans la suite des temps, ceux qui leur succèderont béniront et feront bénir votre mémoire; ils seront tous historiens christinos. Que si, au contraire, vous êtes une reine historienne-bataille, tout vous excusera; vous êtes Espagnole, vous tenez la plume des Mariana, des Herrera; vous êtes au milieu de Paris, au milieu de votre cour, et vous écrivez sous les fenêtres de l'Institut.

AMANS-ALEXIS MONTEIL.

Digitized by Google

INCORPORATION DE LA CORSE A LA FRANCE[1].

(**Documents inédits.**)

(*Fin.*)

Après la conquête de l'île, en 1768, le général Paoli s'était retiré à Londres, où le cabinet de Saint-James lui offrit une opulente hospitalité.

Le gouvernement de Louis XV s'attacha à gagner la confiance et l'amour des Corses. Un code de lois fut promulgué sous le titre de *Code Corse*, la grande route de Bastia à Ajaccio fut ouverte, des essais de colonisation eurent lieu. Une noblesse fut créée ou reconnue.

Au nombre des familles nobles de l'île était la famille Buonaparte, de la ville d'Ajaccio. Quelques détails assez peu connus sur cette famille feront sans doute plaisir à nos lecteurs.

Charles Buonaparte avait épousé Mlle Ramolino. Il était grand de taille, beau, bien fait. Ayant étudié le droit à Pise et à Rome, il était bon avocat. Dans la guerre de l'indépendance, il se signala à la tête des insurgés de sa localité. Paoli l'estimait et l'aimait.

Mme Lætitia était d'une beauté remarquable. Elle avait un grand caractère, et partagea les périls de la guerre à côté de son mari. Charles voulait s'exiler avec Paoli ; Mme Lætitia ne le retenait pas, considérant cet exil comme un dernier acte de patriotisme; mais les prières de l'archidiacre Lucien Buonaparte empêchèrent le départ.

Treize enfants naquirent de cette union, dont huit vécurent et ont occupé des trônes.

En 1777, Charles Buonaparte faisait partie de la députation que l'assemblée générale des états corses avait envoyée à Versailles auprès du roi Louis XVI. Deux généraux se disputaient alors le commandement en chef dans l'île, M. de Marbeuf et M. de Narbonne. Le premier était d'un caractère plus doux que le second. Les Corses l'avaient pris en affection. Charles Buonaparte parla très avantageusement de lui à la cour. M. de Marbeuf avait pour neveu l'évêque d'Autun, chargé de la feuille

(1) Voir la *Revue du Progrès* des 1er mars, 1er avril et 1er mai.

Digitized by Google

des bénéfices. Les sollicitations des uns, les recommandations des autres firent que M. de Marbeuf resta seul en possession du commandement en Corse. De là les rapports de bienveillance qui ont toujours existé entre les Buonaparte et les Marbeuf.

Ce fut dans cette même année, 1777, que le jeune Napoléon obtint d'être nommé élève du roi à Brienne.

L'année suivante, Joseph et Lucien furent nommés élèves au collége d'Autun. Le père et les trois fils partirent pour la France. Ils abordèrent l'Italie et se rendirent à Florence, où ils se procurèrent les titres de noblesse qui étaient nécessaires pour l'admission de Napoléon à l'école de Brienne. Arrivé à Autun, Charles Buonaparte y déposa provisoirement ses trois enfanst, et se rendit à Versailles pour faire les preuves nobiliaires auxquelles il était soumis. Napoléon avait alors dix-sept ans et demi. Son caractère était déjà sombre et pensif : il ne s'amusait avec personne et se promenait ordinairement seul. Un de ses professeurs (1) raconte qu'un jour une conversation s'établit, dans la salle d'étude, entre lui et les autres pensionnaires, qui, pour le contrarier, attribuaient la conquête de la Corse au peu de courage de ses habitants. Napoléon écouta leurs réflexions avec cet air flegmatique et froid qui révélait le fond de son caractère ; mais quand ils eurent fini, il allongea avec vivacité et humeur son petit bras, et répondit, que si l'on n'avait été que *quatre* contre *un*, on n'aurait jamais pris la Corse, mais qu'on était venu *dix* contre *un*.

En août 1779, Napoléon arriva à Brienne. Reçu dans une salle où se trouvait le portrait du duc de Choiseul, il ne put, à la vue de cet homme qui avait trafiqué de la Corse, retenir une expression flétrissante.

Les élèves de Brienne étaient invités alternativement à la table du principal de l'école. Le tour de Napoléon étant venu, des professeurs qui le savaient admirateur de Paoli affectèrent d'en mal parler. « Paoli, « répliqua-t-il, était un grand homme : il aimait son pays, et jamais je « ne pardonnerai à mon père, qui a été son adjudant, d'avoir concouru « à la réunion de la Corse à la France. Il aurait dû suivre sa fortune « et succomber avec lui. »

Le 17 octobre 1784, Napoléon fut installé à l'école militaire de Paris. Un an après, il recevait un brevet de lieutenant d'artillerie et était envoyé au régiment de la Fère, en garnison à Valence.

Là, il s'occupa d'écrire l'histoire de la Corse dont il soumit les deux premiers livres à l'abbé Raynal. Il termina, plus tard, son ouvrage en Corse ; l'abbé Raynal et Mirabeau, auxquels il fut communiqué, l'engagèrent à le publier. Il n'en fit rien, et c'est grande une perte.

(1) M. l'abbé Ch....., *des Testaments remarquables.*

Digitized by Google

En 1789, Napoléon envoya son ouvrage manuscrit au général Paoli, alors exilé à Londres. La lettre d'envoi est un document curieux, en ce qu'il révèle les sentiments dont le jeune officier était alors pénétré, au sujet de la conquête de la Corse et de la manière dont elle était administrée par le gouvernement français. Cette lettre, la voici :

« Général,

« Je naquis quand la patrie périssait. Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards.

« Les cris du mourant, les gémissements de l'opprimé, les larmes du désespoir environnèrent mon berceau dès ma naissance.

« Vous quittâtes notre île, et avec vous disparut l'espérance du bonheur: l'esclavage fut le prix de notre soumission. Accablés sous la triple chaîne du soldat, du légiste et du percepteur d'impôts, nos compatriotes vivent méprisés..... Méprisés par ceux qui ont les forces de l'administration en main, n'est-ce pas là la plus cruelle des tortures que puisse éprouver celui qui a du sentiment? L'infortuné Péruvien périssant sous le fer espagnol éprouvait-il une vexation plus ulcérante !

« Les traîtres à la patrie, les âmes viles que corrompit l'amour d'un gain sordide ont, pour se justifier, semé des calomnies contre le gouvernement national et contre votre personne en particulier. Les écrivains les adoptent comme des vérités et les transmettent à la postérité.

« En les lisant, mon ardeur s'est échauffée, et j'ai résolu de dissiper ces brouillards, enfants de l'ignorance. Une étude commencée de bonne heure, de la langue française, de bonnes observations et des mémoires puisés dans les portefeuilles des patriotes m'ont mis à même d'espérer quelque succès.... Je veux comparer votre administration avec l'administration actuelle.... Je veux noircir du pinceau de l'infamie ceux qui ont trahi la cause commune... Je veux appeler au tribunal de l'opinion publique ceux qui gouvernent, détailler leurs vexations, découvrir leurs sourdes menées, et, s'il est possible, intéresser le vertueux ministre qui gouverne l'état, M. de Necker, au sort déplorable qui nous afflige si cruellement.

« Si ma fortune m'eût permis de vivre dans la capitale, j'aurais eu sans doute d'autres moyens pour faire entendre nos gémissements; mais obligé de servir, je me trouve réduit au seul moyen de la publicité; car, pour des mémoires particuliers, ou ils ne parviendraient pas, ou, étouffés par la clameur des intéressés, ils ne feraient qu'occasionner la perte de l'auteur.

« Jeune encore, mon entreprise peut être téméraire, mais l'amour de la vérité, de la patrie, de mes compatriotes, cet enthousiasme que

Digitized by Google

m'inspire toujours la perspective d'une amélioration dans notre état me soutiendront. Si vous daignez, général, approuver ce travail où il sera si fort question de vous; si vous daignez encourager les efforts d'un jeune homme que vous vîtes naître, et dont les parents furent toujours attachés au bon parti, j'oserai augurer favorablement du succès.

« J'espérai quelque temps pouvoir aller à Londres vous exprimer les sentiments que vous m'avez fait naître, et causer ensemble des malheurs de la patrie; mais l'éloignement y met obstacle : viendra peut-être un jour où je me trouverai à même de le franchir.

« Quel que soit le succès de mon ouvrage, je sens qu'il soulèvera contre moi la nombreuse cohorte d'employés français qui gouvernent notre île, et que j'attaque; mais, qu'importe! S'il y va de l'intérêt de la patrie, j'entendrai gronder le méchant, et si le tonnerre tombe, je me souviendrai de la légitimité de mes motifs, et, dès ce moment, je le braverai.

« Permettez-moi, général, de vous offrir les hommages de ma famille, et pourquoi ne le dirais-je pas, ceux de mes compatriotes. Ils soupirent au souvenir d'un temps où ils espérèrent la liberté. Ma mère, Mme Lætitia, m'a chargé surtout de vous renouveler le souvenir des années écoulées à Corte.

« Je suis avec respect, général, votre très humble et très obéissant serviteur,

« NAPOLÉON BUONAPARTE,
« *Officier au régiment de la Fère.*

« Auxerre en Bourgogne, 12 juin 1789. »

Tels étaient les sentiments du jeune Napoléon, au sujet de l'incorporation de la Corse à la France. Ces sentiments devaient éclater avec plus d'énergie encore dans une circonstance mémorable.

Nous avons dit qu'après vingt ans d'exil, Paoli fut rappelé en France avec tous les patriotes Corses qui s'expatrièrent en 1769 pour la cause de la liberté.

Arrivé à Paris, Paoli fut partout accueilli avec enthousiasme. Le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette le reçurent en audience particulière. Lafayette ne le quittait pas; l'ami de Washington devait éprouver une vive sympathie pour le Washington de la Corse, deux fois il lui fit passer en revue la garde nationale parisienne, dont il était le généralissime. Le 22 avril 1790, Paoli se présenta à l'Assemblée Nationale au milieu des députés ordinaires et extraordinaires de la Corse, moins le comte de Buttuafoco et l'abbé Peretti. L'orateur de la députation, M. l'avocat Pasattieri, prononça ces paroles. « Le despotisme nous « avait opprimés, mais il ne nous avait point soumis. Nous ne rendons

Digitized by Google

« les armes qu'à votre générosité et à votre justice... Nous haïssions le « nom français et le titre de maître : maintenant, nous vous comblons « de bénédictions comme libérateurs et frères. Pendant quarante ans « nous avons combattu pour la liberté; notre sang a coulé par torrents, « et nous n'avions pu la conquérir; en un seul jour, vous nous l'avez « donnée : jugez si nous pouvons être ingrats et rebelles!... »

Paoli prit à son tour la parole. Tous les regards étaient dirigés sur lui; au milieu du plus profond silence, il prononça cette courte harangue :

« Ce jour est le plus beau de ma vie; cette vie, je l'ai employée à cher- « cher la liberté, et j'en trouve ici le plus touchant spectacle. J'ai « laissé mon pays dans l'esclavage, je le retrouve libre! Que me reste- « t-il à désirer? Après un exil de vingt ans, j'ignore si l'oppression aura « changé le caractère de mes compatriotes; mais en brisant leurs « chaînes, vous leur avez rendu la première de toutes les vertus..... « Vous avez été généreux envers moi, et je n'ai jamais été esclave. « Ma conduite passée vous garantit ma conduite à venir. Ma vie en- « tière, j'ose le dire, a été un long serment à la liberté, c'est comme » si je l'avais déjà prêté à la constitution que vous préparez; mais il « me reste à le prêter à la nation qui m'adopte et au monarque que je « reconnais. Telle est la faveur que je demande à l'auguste assemblée. »

Les paroles de Paoli furent couvertes d'applaudissements. Le président de l'assemblée répondit en termes choisis et pleins de patriotisme. Paoli fut qualifié de *héros* et de *martyr* de la liberté.

Présenté à la société des *Amis de la constitution*, présidée par Robespierre, le noble exilé reçut de nouveaux hommages. Dans le discours du président, on remarque ces mots : « Il fut un temps où nous op- « primions la liberté jusque dans son dernier asile... Mais non! ce « crime fut celui du despotisme... Le peuple français l'a repoussé. « Quelle magnifique expiation pour la Corse conquise et pour l'huma- « nité offensée! Généreux citoyen, vous qui avez défendu la liberté « dans un temps où nous n'osions pas même l'espérer; vous avez « souffert pour elle, vous triomphez avec elle, et votre triomphe est le « nôtre. »

Dans leur réception de congé, Paoli et la députation corse eurent occasion de s'entretenir longuement avec Louis XVI. C'était le moment où de toutes parts éclataient les insurrections en France. Le roi demanda comment les choses se passaient en Corse; sur la réponse qu'elle était tranquille et qu'elle obéissait aux lois, le monarque répondit en soupirant : *Mes derniers enfans sont les plus sages et les plus fidèles.*

Paoli se préparait à aller en Corse. Buttafuoco, alors député de la noblesse à l'Assemblée Nationale, avait écrit à quelques uns de ses commettants, des lettres dans lesquelles il critiquait vivement la marche de la

Digitized by Google

révolution naissante. Ces lettres furent imprimées, et l'indignation générale les accueillit. Le jeune Napoléon était alors en congé à Ajaccio et comme il se mêlait activement aux affaires publiques de son pays, il crut devoir flétrir avec énergie toute la carrière politique de ce vieillard imprudent. Voici la lettre publiée par Napoléon. Nous la donnons non seulement comme une œuvre remarquable à divers titres, mais encore comme une manifestation curieuse à connaître des sentiments de l'homme envers la France, par rapport aux moyens employés pour conquérir la Corse. Cette lettre, dans laquelle règne une si amère ironie, eut un immense succès, et le club patriotique d'Ajaccio en vota l'impression, en décidant qu'à l'avenir le titre d'*infâme* serait ajouté au nom de *Buttafuoco*.

Tout cela s'explique sans doute par les circonstances au milieu desquelles le pays se trouvait alors. Quoi qu'il en soit, la violente philippique du lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère, résume admirablement tous les faits que nous avons racontés, tous les documents que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée Nationale.

Monsieur,

« Depuis Bonifacio au cap Corse, depuis Ajaccio à Bastia, ce n'est qu'un chorus d'imprécations contre vous. Vos amis se cachent, vos parents vous désavouent, et le sage même, qui ne se laisse jamais maîtriser par l'opinion populaire, est entraîné cette fois par l'effervescence générale.

« Qu'avez-vous donc fait? Quels sont donc les délits qui puissent justifier une indignation si universelle, un abandon si complet? C'est, Monsieur, ce que je me plais à rechercher, en m'éclairant avec vous.

« L'histoire de votre vie, depuis au moins que vous vous êtes lancé sur le théâtre des affaires, est connue. Ses principaux traits en sont tracés ici en lettres de sang. Cependant, il est des détails plus ignorés, je pourrai alors me tromper, mais je compte sur votre indulgence et espère dans vos renseignements.

« Entré au service de France, vous revîntes voir vos parents. Vous trouvâtes les tyrans battus(1), le gouvernement national établi, et les Corses, maîtrisés par les grands sentiments, concourir à l'envi par des sacrifices journaliers à la prospérité de la chose publique. Vous ne

(1) Les Génois.

Digitized by Google

vous laissâtes pas séduire par la fermentation générale; bien loin de là, vous ne vîtes qu'avec pitié ce bavardage de patrie, de liberté, d'indépendance, de constitution, dont l'on avait boursoufflé jusqu'à nos derniers paysans. Une profonde méditation vous avait dès lors appris à apprécier ces sentiments factices, qui ne se soutiennent qu'au détriment commun. Dans le fait, le paysan doit travailler et non pas faire le héros, si l'on veut qu'il ne meure pas de faim, qu'il élève sa famille, qu'il respecte l'autorité. Quant aux personnes appelées par leur rang et leur fortune au commandement, il n'est pas possible qu'elles soient longtemps dupes, pour sacrifier à une chimère leurs commodités, leur considération, et qu'elles s'abaissent à courtiser un savetier, pour finale de faire les Brutus. Cependant, comme il entrait dans vos projets de captiver M. Paoli, vous dûtes dissimuler. M. Paoli était le centre de tous les mouvements du corps politique, nous ne lui refuserons pas du talent, même un certain génie; il avait en peu de temps mis les affaires de l'île dans un bon système; il avait fondé une université, où, pour la première fois peut-être depuis la création, on enseignait dans nos montagnes les sciences utiles au développement de notre raison. Il avait établi une fonderie, des moulins à poudre, des fortifications qui augmentaient les moyens de défense; il avait ouvert des ports, qui, encourageant le commerce, perfectionnaient l'agriculture; il avait créé une marine qui protégeait nos communications, en nuisant extrêmement aux ennemis. Tous ces établissements, dans leur naissance, n'étaient que le présage de ce qu'il eût fait un jour. L'union, la paix, la liberté étaient les avant-coureurs de la prospérité nationale, si toutefois un gouvernement mal organisé, fondé sur de fausses bases, n'eût été un préjugé encore plus certain des malheurs, de l'anéantissement total où tout serait tombé.

« M. Paoli avait rêvé de faire le Solon, mais il avait mal copié son original; il avait tout mis entre les mains du peuple ou de ses représentants, de sorte qu'on ne pouvait exister qu'en lui plaisant. Etrange erreur! qui soumet à un brutal, à un mercenaire, l'homme qui, par son éducation, l'illustration de sa naissance, sa fortune, est seul fait pour gouverner. A la longue, un bouleversement de raison si palpable ne peut manquer d'entraîner la ruine et la dissolution du corps politique, après l'avoir tourmenté par tous les genres de maux.

« Vous réussîtes à souhait. M. Paoli, sans cesse entouré d'enthousiastes ou de têtes exaltées, ne s'imagina pas que l'on pût avoir une autre passion que le fanatisme de la liberté et de l'indépendance. Vous trouvant de certaines connaissances de la France, il ne daigna pas observer de plus près que vos paroles, les principes de votre morale. Il vous fit nommer pour traiter à Versailles de l'accommodement qui s'entamait sous la médiation de ce cabinet. M. de Choiseul vous vit et

Digitized by Google

vous connut ; les âmes d'une certaine trempe sont d'abord appréciées. Bientôt, au lieu du représentant d'un peuple libre, vous vous transformâtes en commis d'un satrape; vous lui communiquâtes les instructions, les projets, les secrets du cabinet de Corse.

« Cette conduite, qu'ici l'on trouve basse et atroce, me paraît à moi toute simple; mais c'est qu'en toute espèce d'affaires, il s'agit de s'entendre et de raisonner avec flegme.

« La prude juge la coquette et en est persiflée: c'est en peu de mots votre histoire.

« L'homme à principes vous juge au pire; mais vous ne croyez pas à l'homme à principes. Le vulgaire, toujours séduit par de vertueux démagogues, ne peut être apprécié par vous, qui ne croyez pas à la vertu. Il n'est permis de vous condamner que par vos principes, comme un criminel par les lois; mais ceux qui en connaissent le raffinement ne trouvent dans votre conduite rien que de très simple. Cela revient donc à ce que nous avons dit, que, dans toute espèce d'affaires, il faut d'abord s'entendre et puis raisonner avec flegme. Vous avez d'ailleurs par devers vous une sous-défense non moins victorieuse, car vous n'aspirez pas à la réputation de Caton ou de Catinat; il vous suffit d'être comme un certain monde, et, dans ce certain monde, il est convenu que celui qui peut avoir de l'argent sans en profiter est un nigaud, car l'argent procure tous les plaisirs des sens, et les plaisirs des sens sont les seuls. Or, M. de Choiseul, qui était très libéral, ne vous permettait pas de lui résister, lorsque surtout votre ridicule patrie vous payait de vos services, selon sa plaisante coutume, de l'honneur de la servir.

« Le traité de Compiègne conclu, M. de Chauvelin et vingt-quatre bataillons débarquèrent sur nos bords. M. de Choiseul, à qui la célérité de l'expédition importait majeurement, avait des inquiétudes que dans ses épanchements il ne pouvait vous dissimuler. Vous lui suggérâtes de vous y envoyer avec quelques millions. Comme Philippe prenait les villes avec sa mule, vous lui promîtes de tout soumettre sans obstacle... Aussitôt dit, aussitôt fait, et vous voici repassant la mer, jetant le masque, l'or et le brevet à la main, entamant des négociations avec ceux que vous jugeâtes les plus faciles.

« N'imaginant pas qu'un Corse pût se préférer à la patrie, le cabinet corse vous avait chargé de ses intérêts. N'imaginant pas, de votre côté, qu'un homme pût ne pas préférer l'argent et soi à la patrie, vous vous vendîtes et espérâtes les acheter tous. Moraliste profond, vous saviez ce que le fanatisme d'un chacun valait; quelques livres d'or de plus ou de moins nuançant à vos yeux la disparité des caractères.

« Vous vous trompâtes cependant. Le faible fut bien ébranlé, mais fut épouvanté par l'horrible idée de déchirer le sein de la patrie. Il s'imagina voir le père, le frère, l'ami, qui périt en la défendant, lever la

Digitized by Google

tête de la tombe sépulcrale pour l'accabler de malédictions. Ces ridicules préjugés furent assez puissants pour vous arrêter dans votre course; vous gémîtes d'avoir affaire à un peuple enfant. Mais, monsieur, ce raffinement de sentiment n'est pas donné à la multitude ; aussi vit elle dans la pauvreté et la misère, au lieu que l'homme bien appris, pour peu que les circonstances le favorisent, sait bien vite s'élever. C'est à peu près la morale de votre histoire.

« En rendant compte des obstacles qui s'opposaient à la réalisation de vos promesses, vous proposâtes de faire venir le régiment Royal-Corse. Vous espériez que son exemple désabuserait nos trop simples et trop bons paysans, les accoutumerait à une chose dont ils éprouvaient tant de répugnance. Vous fûtes encore trompé dans cette espérance; les Rossi, les Marengo et quelques autres fous ne vont ils point enthousiasmer ce régiment, au point que les officiers unis protestent, par un acte authentique, de renvoyer leurs brevets plutôt que de violer leurs serments, ou des devoirs plus sacrés encore!

« Vous vous trouvâtes réduit à votre seul exemple. Sans vous déconcerter, à la tête de quelques amis et d'un détachement français, vous vous jetâtes dans le Vescovato; mais le terrible Clémente (frère aîné du général Paoli) vous en dénicha. Vous vous repliâtes sur Bastia avec vos compagnons d'aventure et leur famille. Cette petite affaire vous fit peu d'honneur: votre maison et celles de vos associés furent brûlées. En lieu de sûreté, vous vous moquâtes de ces efforts impuissants.

« On veut ici vous imputer à défi d'avoir voulu armer Royal-Corse contre ses frères. On veut également entacher votre courage du peu de résistance de Vescovato. Ces accusations sont très peu fondées; car la première est une conséquence immédiate : c'est un moyen d'exécution de vos projets; et comme nous avons prouvé que votre conduite était toute simple, il s'ensuit que cette inculpation incidente est détruite. Quant au défaut de courage, je ne vois pas que l'action de Vescovato puisse l'arrêter; vous n'allâtes pas là pour faire sérieusement la guerre, mais pour encourager par votre exemple ceux qui vacillaient dans le parti opposé. Et puis, quel droit a-t-on d'exiger que vous eussiez risqué le fruit de deux ans de bonne conduite pour vous faire tuer comme un soldat? Mais vous deviez être ému de voir votre maison et celles de vos amis en proie aux flammes?... Bon Dieu! quand sera-ce que les gens bornés cesseront de vouloir tout apprécier? Laissant brûler votre maison, vous mettiez M. de Choiseul dans la nécessité de vous indemniser. L'expérience a prouvé la justesse de vos calculs ; on vous remit bien au delà de l'évalué des pertes. Il est vrai que l'on se plaint que vous gardâtes tout pour vous, ne donnant qu'une bagatelle aux misérables que vous aviez séduits. Pour justifier si vous l'avez dû faire, il ne s'agit que de savoir si vous l'avez pu faire avec

Digitized by Google

sûreté. Or, de pauvres gens qui avaient si besoin de votre protection n'étaient ni dans le cas de réclamer, ni même dans celui de connaître bien clairement le tort qu'on leur faisait. Ils ne pouvaient pas faire les mécontents et se révolter contre votre autorité : en horreur à leurs compatriotes, leur retour n'eût pas été cru plus sincère. Il est donc bien naturel qu'ayant ainsi trouvé quelques milliers d'écus, vous ne les ayez pas laissé échapper : c'eût été une duperie.

« Les Français, battus malgré leur or, leurs brevets, la discipline de leurs nombreux bataillons, la légèreté de leurs escadrons, l'adresse de leurs artilleurs, défaits à la Penta, à Vescovato, à Loreto, à San-Nicolao, à Borgo, à Barbaggio, à Oletta, se retranchèrent, excessivement découragés. L'hiver, le moment de leur repos, fut pour vous, Monsieur, celui du plus grand travail; et si vous ne pûtes triompher de l'obstination des préjugés profondément enracinés dans l'esprit du peuple, vous parvîntes à en séduire quelques chefs, auxquels vous réussites, quoique avec peine, à inculquer les bons sentiments; ce qui, joint aux trente bataillons qu'au printemps suivant M. de Vaux conduisit avec lui, soumit la Corse au joug et obligea Paoli et les plus fanatiques à la retraite.

« Une partie des patriotes étaient morts en défendant leur indépendance; l'autre avait fui une terre proscrite, désormais hideux nid des tyrans. Mais un grand nombre n'avait dû ni mourir ni fuir; ils furent l'objet des persécutions. Des âmes que l'on n'avait pu corrompre étaient d'une autre trempe : l'on ne pouvait asseoir l'empire français que sur leur anéantissement absolu. Hélas ! ce plan ne fut que trop ponctuellement exécuté : les uns périrent victimes des crimes qu'on leur supposa; les autres, trahis par l'hospitalité, par la confiance, expièrent sur l'échafaud les soupirs, les larmes surprises à leur dissimulation. Un grand nombre, entassés par Narbonne-Fridzelard dans la tour de Toulon, empoisonnés par les aliments, tourmentés par leurs chaînes, accablés par les plus indignes traitements, ne vécurent quelque temps dans leurs soupirs que pour voir la mort s'avancer à pas lents... Dieu! témoin de leur innocence, comment ne te rendis-tu pas leur vengeur!

« Au milieu de ce désastre général, au sein des cris et des gémissements de cet infortuné peuple, vous, cependant, commençâtes à jouir du fruit de vos peines : honneurs, dignités, pensions, tout vous fut prodigué. Vos prospérités se seraient encore plus rapidement accrues, lorsque la Dubarri culbutant M. de Choiseul, vous priva d'un protecteur, d'un appréciateur de vos services. Ce coup ne vous découragea pas : vous vous tournâtes du côté des bureaux; vous sentîtes seulement la nécessité d'être plus assidu. Ils en furent flattés : vos services étaient si notoires ! Tout vous fut accordé. Non content de l'étang de Biguglia,

Digitized by Google

vous demandâtes une partie des terres de plusieurs communautés. Pourquoi les en vouliez-vous dépouiller? dit-on. Je demande, à mon tour, quels égards deviez-vous avoir pour une nation que vous saviez vous détester?

« Votre projet favori était de partager l'île entre dix barons. Comment! non content d'avoir aidé à forger les chaînes où votre patrie était retenue, vous vouliez encore l'assujetir à l'absurde régime féodal? Mais je vous loue d'avoir fait aux Corses le plus de mal que vous pouviez; vous étiez dans un état de guerre avec eux, et dans l'état de guerre, faire le mal pour son profit est un axiome.

« Mais passons sur toutes ces misères-là; arrivons au moment actuel, et finissons une lettre qui, par son épouvantable longueur, ne peut manquer de vous fatiguer.

« L'état des affaires de France présageait des événements extraordinaires; vous en craignîtes le contre-coup en Corse. Le même délire dont nous étions possédés avant la guerre, à votre grand scandale, commença à *ématir* cet aimable peuple. Vous en comprîtes les conséquences; car si les grands sentiments maîtrisaient l'opinion, vous ne deveniez plus qu'un traître, au lieu d'un homme de bon sens. Pis encore, si les grands sentiments revenaient à agiter le sang de nos chauds compatriotes, si jamais un gouvernement national s'ensuivait, que deveniez-vous? Votre conscience alors commença à vous épouvanter : inquiet, affligé, vous ne vous y abandonnâtes pas; vous résolûtes de jouer le tout pour le tout; mais vous le fîtes en homme de tête. Vous vous mariâtes pour accroître vos appuis. Un honnête homme qui avait, sur votre parole, donné sa sœur à votre neveu, se trouva abusé. Votre neveu, dont vous aviez englouti le patrimoine pour accroître un héritage qui devait être le sien, s'est trouvé réduit à la misère avec une nombreuse famille.

« Vos affaires domestiques arrangées, vous jetâtes un coup d'œil sur le pays: vous le vîtes fumant du sang de ses martyrs, jonché de victimes multipliées, n'inspirer à tous pas que des idées de vengeance; mais vous y vîtes l'atroce militaire, l'impertinent robin, l'avide publicain y régner sans contradiction, et le Corse, accablé sous ses triples chaînes, n'oser ni penser à ce qu'il fut, ni réfléchir sur ce qu'il pouvait être encore. Vous vous dîtes, dans la joie de votre cœur : les choses vont bien; il ne s'agit que de les maintenir, et aussitôt vous vous liguâtes avec le militaire, le robin et le publicain. Il ne fut plus question que de s'occuper à avoir des députés qui fussent animés par ces sentiments; car, pour vous, vous ne pouviez pas soupçonner qu'une nation, votre ennemie, vous choisît pour la représenter; mais vous dûtes changer d'opinion, lorsque les lettres de convocation, par une absurdité, peut-être faite à dessein, déterminèrent que le député de la noblesse serait nommé dans une assemblée composée seulement de

Digitized by Google

vingt-deux personnes. Il ne s'agissait que d'obtenir douze suffrages; vos co-associés du conseil supérieur travaillèrent avec activité : menaces, promesses, caresses, argent, tout fut mis en jeu; vous réussîtes. Les vôtres ne furent pas si heureux dans les communes : le premier président échoua; mais il y avait là deux hommes exaltés dans leurs idées, l'un était fils, frère, neveu des plus zélés défenseurs de la cause commune; l'autre avait vu Sionville et Narbonne; en gémissant sur son impuissance, son esprit était plein des horreurs qu'il avait vu commettre : ces deux hommes furent proclamés et rencontrèrent le vœu de la nation, dont ils devinrent l'espoir. Le dépit secret, la rage que votre nomination fit dévorer à tous font l'éloge de vos manœuvres et du crédit de votre ligue.

« Arrivé à Versailles, vous fûtes zélé royaliste : arrivé à Paris, vous dûtes voir avec un sensible chagrin que le gouvernement que l'on voulait organiser sur tant de débris était le même que celui que l'on avait, chez nous, noyé dans tant de sang.

« Les efforts des méchants furent impuissants; la nouvelle constitution votée, admirée de l'Europe et devenue l'objet de la sollicitude de tout être pensant, il ne vous resta plus qu'une ressource, ce fut de faire croire que cette constitution ne convenait pas à notre île, quand elle était exactement la même que celle qui opéra de si bons effets, et qu'il fallut tant de sang pour nous arracher.

« Tous les délégués de l'ancienne administration, qui entraient naturellement dans votre cabale, vous servirent avec toute la chaleur de l'intérêt personnel : l'on dressa des mémoires où l'on prétendit prouver l'avantage dont était pour nous le gouvernement actuel, et où l'on établissait que tout changement contrarierait le vœu de la nation. Dans ce même temps, la ville d'Ajaccio eut indice de ce qui se tramait; elle leva le front, forma sa garde nationale, organisa son comité. Cet incident inattendu vous allarma; la fermentation se communiquait partout. Vous persuadâtes aux ministres, sur qui vous aviez pris de l'ascendant pour les affaires de Corse, qu'il était imminent d'y envoyer votre beau-père, M. Gaffory, avec un commandement; et voici M. Gaffory, digne précurseur de M. de Narbonne, qui prétend, à la tête de ses troupes, maintenir par la force la tyrannie que feu son père, de glorieuse mémoire, avait combattue et confondue par son génie. Des bévues sans nombre ne permirent pas de dissimuler la médiocrité du talent de votre beau-père : il n'avait que l'art de se faire des ennemis. L'on se ralliait de tous côtés contre lui. Dans ce pressant danger, vous levâtes vos regards et vîtes de Narbonne ! De Narbonne, mettant à profit un moment de faveur, avait projeté de fixer dans une île qu'il avait dévastée par ses cruautés inouïes le despotisme qui le rongeait. Vous vous concertâtes : le projet est arrêté; cinq mille hommes ont reçu les ordres; les brevets pour ac-

Digitized by Google

croître d'un bataillon le régiment provincial sont expédiés; de Narbonne est parti. Cette pauvre nation, sans armes, est livrée, sans espoir et sans ressources, aux mains de celui qui en fut le bourreau.

« O infortunés compatriotes! de quelle trame odieuse alliez-vous être victimes? Vous vous en seriez aperçus lorsqu'il n'eût plus été temps. Quel moyen de résister sans armes à dix mille hommes? Vous eussiez vous-mêmes signé l'acte de votre avilissement; l'espoir se serait enfui, et des jours de malheur se seraient succédé, sans interruption. La France libre vous eût regardés avec mépris; l'Italie, affligée, avec indignation; et l'Europe, étonnée de ce degré sans exemple d'avilissement, eût effacé de ses annales les traits qui font honneur à votre vertu. Mais vos députés des communes pénétrèrent le projet et vous avertirent à temps. Un roi qui ne désira jamais que le bonheur de ses compatriotes, éclairé par M. de Lafayette, ce constant ami de la liberté, sut dissiper les intrigues d'un ministre perfide, que la vengeance inspira toujours à vous nuire. Ajaccio montra de la résolution dans son adresse, où était peint avec tant d'énergie l'état misérable auquel vous avait réduit le plus oppressif des gouvernements; Bastia, engourdie jusqu'alors, se réveilla au bruit du danger et prit les armes avec cette résolution qui l'a toujours distinguée. Arena vint de Paris en Balagne, plein de ces sentiments qui portent à tout entreprendre, à n'estimer aucun danger. Les armes d'une main, les décrets de l'Assemblée Nationale de l'autre, il fit pâlir les ennemis publics. Achille Murati, le conquérant de Caprara, qui porta la désolation jusque dans Gênes, à qui il ne manqua pour être un Turenne que des circonstances et un théâtre plus vaste, fit ressouvenir aux compagnons de sa gloire qu'il était temps d'en acquérir encore; que la patrie en danger avait besoin, non d'intrigues, où il ne s'entendit jamais, mais du fer et du feu. Au bruit d'une secousse si générale, Gaffory rentra dans le néant, d'où, mal à propos, l'intrigue l'avait fait sortir: il trembla dans la forteresse de Corte. M. Narbonne, de Lyon, courut ensevelir dans Rome sa honte et ses projets infernaux. Peu de jours après, la Corse est intégrée à la France, Paoli rappelé, et dans un instant la perspective change, et vous offre une carrière que vous n'eussiez jamais osé espérer.

« Pardonnez, Monsieur, pardonnez: j'ai pris la plume pour vous défendre; mais mon cœur s'est violemment révolté contre un système si suivi de trahisons et d'horreurs. Eh quoi! fils de cette même patrie, ne sentîtes-vous jamais rien pour elle? Eh quoi! votre cœur fut-il donc sans mouvement à la vue des rochers, des arbres, des maisons, des sites, théâtres des jeux de votre enfance! Arrivé au monde, elle vous porta sur son sein, elle vous nourrit de ses fruits; arrivé à l'âge de raison, elle mit en vous son espoir; elle vous honora de sa confiance, elle vous

Digitized by Google

dit: « Mon fils, vous voyez l'état de misère où m'a réduite l'injustice « des hommes; concentrée dans ma chaleur, je reprends des forces qui « me promettent un prompt et infaillible rétablissement; mais l'on « me menace encore? Volez, mon fils, volez à Versailles, éclairez le « grand roi, dissipez ses soupçons, demandez-lui son amitié. »

« Eh bien, un peu d'or vous fit trahir sa confiance; et bientôt, pour un peu d'or, l'on vous vit, le fer parricide à la main, entredéchirer ses entrailles. Ah! Monsieur, je suis loin de vous désirer du mal; mais craignez.... il est des remords vengeurs! Vos compatriotes, à qui vous êtes en horreur, éclaireront la France. Les biens, les pensions, fruits de vos trahisons, vous seront ôtés. Dans la décrépitude de la vieillesse et de la misère, dans l'affreuse solitude du crime, vous vivrez assez longtemps pour être tourmenté par votre conscience. Le père vous montrera à son fils, le précepteur à son élève, en leur disant: « Jeunes « gens, apprenez à respecter la patrie, la vertu, la foi, l'humanité. »

« Et vous, de qui l'on prostitua la jeunesse, les graces et l'innocence, votre cœur pur et chaste palpite donc sous une main criminelle? femme respectable et infortunée! dans ces moments que la nature commande à l'amour, lorsqu'arrachés aux chimères de la vie, des plaisirs sans mélange se succèdent rapidement, lorsque l'âme, agrandie par le feu du sentiment, ne jouit que de faire jouir, ne sent que de faire sentir; vous pressez donc contre votre cœur, en vous l'identifiant, l'homme froid, l'égoïste qui ne se démentit jamais, et qui, dans le cours de soixante ans, ne connut que les calculs de son intérêt, l'instinct de la destruction, l'avidité la plus infâme, les plaisirs, les vils plaisirs des sens! Bientôt la cohue des honneurs, les lambris de l'opulence vont disparaître; le mépris des hommes vous accablera. Chercherez-vous dans le sein de celui qui en est l'auteur une consolation indispensable à votre âme douce et aimante? chercherez-vous sur ses yeux des larmes pour les mêler aux vôtres? votre main défaillante, placée sur son sein, cherchera-t-elle à se retracer l'agitation du vôtre? Hélas! si vous lui surprenez des larmes, ce seront celles du remords; si son sein s'agite, ce sera des convulsions du méchant qui meurt en abhorrant la nature, lui et la main qui le guide.

« O Lameth! ô Robespierre! ô Pétion! ô Volney! ô Mirabeau! ô Barnave! ô Bailly! ô Lafayette! voilà l'homme qui ose s'asseoir à côté de vous! tout dégoutant du sang de ses frères, souillé par des crimes de toute espèce, il se présente avec confiance sous une veste de général, inique récompense de ses forfaits! Il ose se dire représentant de la nation, lui qui la vendit, et vous le souffrez! Il ose lever les yeux, prêter l'oreille à vos discours, et vous le souffrez! Si c'est la voix du peuple, il n'eût jamais que celle de douze nobles; si c'est la voix du peuple, Ajaccio, Bastia et la plupart des cantons ont fait à son effigie ce qu'ils eussent voulu faire à sa personne!

Digitized by Google

« Mais vous que l'erreur du moment, peut-être les abus de l'instant, portent à vous opposer aux nouveaux changements; pourrez-vous souffrir un traître? celui qui, sous l'extérieur froid d'un homme sensé, renferme, cache une avidité de valet? Je ne saurais l'imaginer. Vous serez les premiers à le chasser ignominieusement dès que l'on vous aura instruits du tissu d'horreurs dont il a été l'artisan.

« J'ai l'honneur, etc.,

« BUONAPARTE.

« De mon cabinet de Milleli, le 23 janvier, l'an II (1790). »

On connaît maintenant le jugement porté par Napoléon sur l'incorporation de la Corse à la France. Il est vrai de dire que l'œuvre remarquable qui renferme ce jugement date de la première jeunesse du héros; mais rien ne prouve qu'il ait changé d'avis. Les turpitudes du cabinet de Versailles seront éternellement flétries par l'impartiale histoire, bien qu'au fond, nous, enfants de la Corse, nous n'ayons qu'à nous applaudir d'être devenus Français.

J.-M. PATORNI, *avocat.*

Digitized by Google

MORTAIN.—LE MONT SAINT-MICHEL.—LES GRÈVES.

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN NORMANDIE.

. . . . . .

Si j'avais un ennemi mortel dont le sort fût entre mes mains, je n'abuserais pas de ma position au point de lui fixer Mortain pour résidence.

Nous quittons Sourdeval, charmant bourg situé au fond d'un vallon plein d'échos. Encore cette côte, et nous serons à Mortain. Enrayez, si vous êtes en voiture, ou si vous voyagez à franc étrier, soutenez ferme votre cheval, et descendez, descendez.

Ces deux petites maisons que vous apercevez là, plus bas encore, et qui semblent les avant-gardes d'une cité souterraine, c'est la ville de Mortain vue de profil. Elle se compose d'une rue principale, dans laquelle se déverse un nombre indéterminé de ruelles, serpentant sur un sol très accidenté, et pavées de silex aigus, véritables pics sur lesquels il faut se tenir en équilibre : voilà la ville. Cependant, si vous ne craignez pas de vous rompre le cou, prenez une des ruelles, et descendez.

Au fond de l'abîme, vous trouverez un bâtiment qu'on a l'audace d'appeler le château, et qui n'a de remarquable que d'être bâti dans une fondrière, emplacement digne de lui, et qui prouve la bonne judiciaire des architectes d'il y a deux siècles.

Disons tout de suite que le seul édifice digne d'attention, c'est l'église paroissiale. A défaut des signes d'un art fort avancé, on y trouve ceux d'une origine très ancienne. La tour du beffroi, surtout, est d'un style normand plein de rudesse, et d'un caractère qui appartient au XIIe siècle. Cette tour pourrait bien avoir été bâtie par le duc Henri Ier. Elle porte une vieille horloge dont le mécanisme disloqué par le temps nous fit faire une étrange méprise. A peine arrivé à l'*Hôtel de la poste*, nous eûmes l'ouïe frappée d'un remue-ménage de cuivre; c'étaient des grincements effroyables : il semblait que toutes les batteries de cuisine de la sous-préfecture se fussent donné rendez-vous pour une manifestation politique. On était justement à la clôture d'une session, et dans l'espoir d'assister à une aubade donnée à quelque député ministériel, nous hâtions le pas, quand après un nouveau *rinforzindo* le bruit cessa, et le timbre fêlé jeta lamentablement les heures.

Il faut que Mortain ait eu des jours plus brillants qu'on ne le dirait à cette heure, puisque les ducs de Normandie le donnaient en apanage à leurs héritiers

Digitized by Google

présomptifs, eux qui avaient tant de villes, de provinces et de châteaux considérables. Avant de ceindre la double couronne d'Angleterre et de Normandie, Jean Sans Terre, qui assassina son neveu pour usurper son trône, était comte de Mortain : les ducs d'Orléans portaient le même titre avant la révolution.

Sous ce ciel plombé, au milieu de cet air épais et humide, vous vous sentez pénétré de quelque chose qui vous abat, vous dissout en quelque sorte. Pour y échapper, il faut d'abord éviter le contact de ces chevaliers errants de l'industrie à 10 fr. par jour, qu'on nomme commis voyageurs, et qui font le plus bel ornement des tables d'hôte. Je montai dans une chambre pour tâcher de dormir. Les nuages s'abaissèrent le long des collines environnantes et étendirent un humide linceul sur la ville de Mortain. Toute la nuit la pluie tomba par torrents : il me sembla que la maison se détachait de ses fondements et flottait jusqu'à la rivière qui coule au fond de la vallée. Je conservai cette pensée jusqu'au jour; alors je m'assurai que la maison n'avait pas remué, mais je pus voir les traces de la lutte qu'elle avait eue à soutenir, en rompant le courant comme une pile de pont : les chemins ressemblaient à une grève quand la mer vient de se retirer. Je me hâtai de fuir cette cité diluvienne sur laquelle l'arc d'alliance semble n'avoir jamais lui.

Je marchai vers l'Océan qui produit ces pluies continuelles et semble secouer au loin sur la terre ce que la tempête enlève à la cîme de ses vagues, et je pénétrai dans l'Avranchin. C'est un pays haut, où l'on respire déjà la brise fraîche et saline qui vient des grèves.

Jusqu'à la réunion de la Bretagne à la couronne, l'Avranchin forma l'extrême frontière des états du roi de France, et comme celui-ci avait souvent maille à partir avec ses voisins d'Armorique, donnant la main au roi d'Angleterre, il entretenait la population continuellement sur le pied de guerre. Le Normand et le Breton ont oublié leur inimitié depuis trois cents ans, et se sont retournés ensemble contre l'Anglais, qu'ils ont en toute occasion bravement accueilli. Aussi, cette situation géographique et le sentiment de la nationalité ont acquis depuis longtemps à l'Avranchin la réputation de fournir de nombreux et excellents soldats. Ce qui frappe les yeux du voyageur pendant qu'il glisse au train de poste sur la grande route, c'est un détail du costume des femmes du pays. Toutes sont coiffées d'un cône de papier bleu qui rappelle exactement le bonnet du célèbre et populaire astrologue de Liége, ou ces têtes fantastiques si souvent répétées dans les hiéroglyphes des Égyptiens. Un groupe de ces coiffures, agité par des mouvements de têtes en sens divers, forme un effet d'un pittoresque à part. En cherchant à nous rendre compte de cette mode bizarre, nous trouvâmes ce feuillet échappé à l'album d'un touriste : « L'Avranchin, pays fertile en froment, bois, blé, sarrazin, etc. *Nota bene* : Les naturelles du pays ont la singulière habitude de se coiffer de l'enveloppe d'un pain de sucre. Dans un ménage de paysans, aussitôt qu'un pain de sucre est consommé, le papier qui enveloppait cette denrée passe du buffet sur la tête de la ménagère. »

L'explication est ingénieuse : reste à savoir si elle est juste. Ce serait du reste un sujet d'étude curieux et nouveau que celui de la coiffure.

Le type général peut en être ramené à ce *hennin* que portaient les dames du temps de Charles VI. Nous négligeons à dessein le bonnet de coton, cet emblême de la vieillesse qui règne cependant sur tant de têtes normandes des plus

Digitized by Google

jeunes, des plus jolies, qu'il empaquète, le traitre! en laissant à peine échapper quelques boucles de ces beaux cheveux dorés qui annoncent le sang rose des enfants du nord. La plupart du temps, il se dresse orgueilleusement à la hauteur d'un pied, en étalant une mèche insolente. Ce vulgaire couvre-chef est en faveur depuis les limites du Perche jusqu'au pays de Caux. Béranger l'a trouvé jusque sur la tête du roi d'Yvetot! Le Bessin ne s'est pas courbé sous cette honte : les femmes se parent au fin sommet d'un chignon bien peigné, d'un riche échafaudage de dentelles qui double au moins la hauteur de leur personne : cela coûte jusqu'à 500 francs aux riches bourgeoises de Bayeux. On dirait qu'un énorme phalène s'est abattu sur leur tête, et qu'au moyen de ses pattes il règne dans leur chevelure, et va les enlever d'un moment à l'autre.

Avranches est une ville toute moderne. Il ne faut pas lui chercher de vieilles murailles reliées par de fortes tours ; c'est à peine si l'on retrouve l'ancienne enceinte, d'où se sont échappées ces troupes de petites maisons blanches égarées aujourd'hui dans cette campagne si verte, assises sur le versant des collines boisées pour regarder la mer plus à l'aise.

Il est vrai que du côté de la mer, on trouve un point de vue qui repose des villas de plâtre, des trottoirs d'asphalte, de tant d'innovations mesquinement appliquées dont se bariole à tort et à travers Avranches, à titre de capitale de la Basse-Normandie.

D'un promontoire élevé qui descend en bondissant jusqu'à la mer, on voit se dérouler dans une perspective infinie une ligne noire de caps, de grèves et de petites anses qui s'arrondit en formant une immense baie. Au milieu, s'élance du sein des vages ce roc, monastère, forteresse et prison : le Mont Saint-Michel!

A travers la distance de cinq lieues qui vous en sépare encore, ce pic gigantesque exerce une attraction despotique sur les regards : on ne peut plus les en détacher une fois qu'ils ont rencontré cette silhouette aiguë, qui découpe son bleu crû sur la surface blafarde de la mer. Jamais lieu ne se désigna mieux aux pèlerinages. Pour moi, qui dans les murs de Paris éprouvais déjà cette attraction, je saluai avec émotion et respect ce but de mon voyage, et prenant un bâton d'épine noueuse, je descendis la colline pour gagner le chemin de Pontorson, serpentant au dessous de moi à travers des paysages variés.

Les heures du reflux ne sont pas fixées ; aussi les gens du pays même les ignorent. Je me trouvai à la *Rive*, village bâti sur le bord de la grève, au moment où la mer commençait à monter. Des paysans m'empêchèrent de continuer ma route ; et comme il était alors huit heures du soir, force me fut d'attendre au lendemain, réduit à accepter l'hospitalité de l'unique auberge du lieu et de passer la nuit, moi quatrième, dans une chambre que partageaient déjà l'hôte, sa femme et sa fille.

La *Rive* est un village absolument inconnu. On y voit une chapelle qui ne renferme de remarquable qu'un buste d'argent massif, sauvé dit-on miraculeusement d'un naufrage, et qui se rattache à l'origine de l'abbaye de Saint-Michel. Ce buste est de grandeur naturelle, mais porte au front un trou dans lequel on peut loger deux doigts. Après avoir examiné ce trou avec attention, je fus convaincu qu'il n'était pas la suite d'un accident, mais bien l'œuvre préméditée du statuaire. Voici quelle est la tradition conservée au sujet de cette bizarre circonstance.

Digitized by Google

Du temps de Charlemagne vivait à Avranches un saint évêque nommé Aubert, qui avait coutume de se retirer, pour faire ses oraisons, sur le rocher alors nu, et sans autre abri qu'une petite cabane où s'élève aujourd'hui le monastère. Il se rendait à la marée basse à ce singulier oratoire, et y restait pendant tout le temps que le flot monté autour de lui assurait sa solitude. Là, vis-à-vis de Dieu seul, il appelait les bénédictions divines sur les côtes qui fuyaient dans l'éloignement. Souvent les habitants du rivage l'aperçurent agenouillé sur une pierre à la cime du pic et tenant les bras étendus vers le ciel pendant des heures entières; alors les Neustriens s'agenouillaient aussi, et ces prières réunies s'élevaient comme les spirales d'un pur encens.

Un jour saint Aubert eut une vision. L'archange Michel, le chef des milices célestes, lui apparut et lui ordonna de couvrir la nudité du roc en y fondant une chapelle. Un grand obstacle s'opposait à ce que saint Aubert obéit; ses revenus, trop d'accord avec la pauvreté de la primitive église, étaient déjà bien insuffisants pour faire face à ses charités : que de malheureux restaient encore en présence de son sac vide! Persuadé que le temple où Dieu se plait davantage est un cœur pieux et charitable, le saint évêque continua ses retraites au rocher pour y prier sous la voûte du ciel.

L'archange lui apparut de nouveau, mais cette fois au milieu d'une nuée de feu : il était irrité, et tenait en main ce glaive flamboyant avec lequel il terrasse l'ennemi des hommes. Il reprocha de nouveau à saint Aubert sa désobéissance (la cause lui en était apparemment inconnue) et lui renouvela son ordre, en lui frappant du doigt sur le front comme pour lui dire : «Homme entêté, obéis!» Puis il s'envola. Quand saint Aubert, prosterné sur le sable, se releva, il portait au front ce trou, dont la cicatrice ne s'effaça jamais. Le statuaire ne pouvait négliger un trait aussi remarquable.

Tous ceux qui virent saint Aubert depuis ce moment furent touchés. Les dons affluèrent de toutes parts, et la chapelle s'éleva rapidement sous l'invocation du patron de la Normandie. Saint Aubert s'y retira avec douze religieux, et fut ainsi le premier abbé du Mont Saint-Michel. Les rois de France et d'Angleterre, les ducs de Normandie, les gentilshommes des environs enrichirent bien cette abbaye, que du temps du cardinal le Veneur, les revenus en étaient de plus de 300 mille livres de notre monnaie. Lors de notre révolution cependant, ils n'atteignaient pas 40 mille.

Les Anglais tentèrent plusieurs fois de s'emparer du Mont Saint-Michel, et toujours ils échouèrent. Quand tout notre sol était soumis à une invasion à laquelle la Normandie avait servi de marche-pied, le Mont Saint-Michel restait pur du contact de l'étranger. La liberté nationale avait encore son *palladium*. Ce devait être un spectacle étonnant et sublime : là, sur le continent, le duc de Clarence, au milieu d'une armée innombrable et conquérante; ici, un pauvre roc démantelé, que les flots semblaient vouloir conquérir d'eux-mêmes. Et pourtant cette armée avait plusieurs fois émoussé son courage sur ces grossiers remparts; elle n'avait pu arriver jusqu'à ces créneaux où l'on ne voyait qu'un moine soutenu par un chevalier couvert de son armure : l'abbé et Guillaume de Harcourt.

En 1419, une nouvelle armée se présenta au pied des bastions; elle était nombreuse comme les flots de la mer et furieuse comme ils le sont dans un jour de

Digitized by Google

tempête, car cette armée avait été jusqu'alors invincible. Grâce à elle, le prince de Galles s'appelait roi de France; celui qui avait porté ce nom était à Bourges, en attendant qu'on l'en chassât encore : seule, cette roche insolente osait résister toujours! Ah! il fallait en finir, car c'était une honte d'avoir là, tout près de soi, une forteresse sur laquelle ne flottait pas la bannière des trois léopards.

Confiant en Dieu et dans leur bon droit, *cent dix-neuf* gentilshommes normands se préparèrent à la résistance, sans plus s'effrayer de leur petit nombre que de la multitude des ennemis. Plusieurs fois ceux-ci montèrent à l'assaut en enfonçant les murailles; ils furent constamment précipités pêle-mêle avec les mines qu'ils avaient faites. Pour toute artillerie, les assiégés avaient deux pièces de canon faites de barres de fer et cerclées comme des tonneaux ; on les voit encore aujourd'hui. Ils firent jouer plusieurs fois ces imparfaites machines qui les animaient au combat, quoiqu'elles ne fussent que l'innocent écho des batteries anglaises. Enfin le flot monta, balayant de la grève les morts et les vivants, et on vit la flotte anglaise qui mettait à la voile. Alors toutes les cloches de l'abbaye s'ébranlèrent, et les chevaliers, en habit de bataille, entonnèrent avec les moines un éclatant *Te Deum!*

Le tableau des noms et armes des vainqueurs, peint par l'un deux, est arrivé jusqu'à nous.

Les Anglais commencèrent leur retraite devant les canons grossiers du Mont Saint-Michel. Quelques années après, la bataille de Fourmigny délivrait notre territoire du dernier d'entre eux.

Aussitôt que la France se fut reformée tout entière sous le sceptre de Louis XI, le premier soin du prince fut de venir en grande pompe au monastère, rapportant les bannières où la figure de l'archange avait flotté sur les bataillons à côté de l'oriflamme. Puis, par lettres patentes, dans lesquels l'honneur de la délivrance est attribué à Saint-Michel, qu'il nomma *le premier d'entre les chevaliers*, il institua cet ordre célèbre, qui, après avoir brillé un siècle durant sur les armures des plus vaillants hommes d'armes, devint l'apanage des célébrités de la science.

Hélas! toute cette vieille gloire, le Mont Saint-Michel en a été bien brutalement deshérité ; on en a fait un bagne! Passe encore que l'on mette sous les yeux des condamnés ces lambeaux de sentences évangéliques gravées sur les murailles à l'usage des anciens bénédictins : la religion luit pour tout le monde; elle n'attend qu'un remords, qu'une larme du forçat pour lui ouvrir ses bras, malgré la flétrissure du fer rouge; mais il n'en est pas de même de l'honneur, et quand on a donné pour atelier à des hommes atteints par le Code pénal la chapelle où se tenaient les chapitres de l'ordre, où brillent encore les glorieux écussons des 119 chevaliers, on a commis une profanation.

Du reste, ces malheureux condamnés travaillent avec une activité qui efface en partie ce que leur contact pourrait avoir de flétrissant pour des murailles respectables à tant de titres. Outre ceux de la chapelle, qui font mouvoir en cadence près d'un millier de métiers d'où s'échappent des lieues de calicot, il y en a d'autres en grand nombre dispersés dans toutes les parties des bâtiments, où rien ne se fait que par eux. Les charpentes ont beaucoup souffert du dernier incendie, une bande de malfaiteurs est tout entière employée aux réparations. L'un applique ses talents pour l'effraction aux bûches qui

Digitized by Google

serviront au chauffage ; un autre, armé d'un balai contre la poussière, purge en même temps sa condamnation et les couloirs. Quelques uns, dans leurs moments de loisirs, s'occupent à des travaux plus délicats. On montre un *Saint-Michel terrassant le démon*, de grandeur naturelle, œuvre d'un condamné à perpétuité, qui, sans autre instrument que son couteau pour tailler le chêne, y employa huit ans, au bout desquels il obtint sa liberté. Tous ces condamnés paraissent n'avoir besoin que d'une surveillance modérée; ils circulent presque librement. A peine voit-on de la foule de leurs vestes de toile se détacher rarement la capote bleue d'un gardien. Pour beaucoup d'entre ces hommes, la société a été bien sévère peut-être, même tout à fait injuste, et pourtant, tous n'ont pour vous, touriste, qui la représentez, qu'un regard triste, sans amertume ; le salut qu'ils vous font est presque timide.

Il n'est pas, à beaucoup près, aussi facile de communiquer avec les prisonniers politiques ; il faut pour cela une permission spéciale du ministre de l'intérieur. Du reste, ces prisonniers ont été mis à l'abri du contact du monde dans la tour la plus élevée, celle qui sert au télégraphe. Là haut, à quatre cents pieds au dessus du niveau de la mer, ils ont un horizon vraiment sans limites, mais un horizon de marin, toujours le ciel et les flots; et là-bas, là-bas dans les brumes, quelques côtes lointaines, où peut-être ils n'aborderont jamais! Quelles tristes pensées doit inspirer ce spectacle, combiné avec le système cellulaire !

Il semble qu'à moins d'avoir des ailes, toute chance de fuite soit impossible ; cependant, un condamné d'avril, Colombat, est parvenu à s'échapper. Après avoir rompu deux barreaux de sa fenêtre, il attacha à ceux qui restaient les draps de son lit, coupés en longueur, et ajoutés les uns aux autres. Il se laissa glisser jusqu'au bout, rencontra heureusement quelques pointes de rochers, puis les toits des maisons étagées comme exprès, et enfin le rempart extérieur. Là se trouvaient une poulie et une corde qui avaient servi à monter la provision du soir; il s'en servit pour descendre jusqu'à la grève. Le lendemain, il avait gagné Jersey, refuge éloigné seulement d'une dizaine de lieues, et que, par un temps clair, il avait pu voir bien souvent de sa prison.

C'est seulement de la ligne extérieure des bastions que les fenêtres des détenus politiques sont visibles. Inutile de dire que de cette distance il est impossible de reconnaître quelqu'un. A l'aide d'une lorgnon on peut voir seulement de petits points blanchâtres qui s'agitent derrière les grilles, ce sont les têtes des prisonniers. Quand un étranger arrive, elles cessent de se mouvoir et se collent aux barreaux. On devine qu'elles regardent le nouveau-venu : c'est peut-être un ami apportant des nouvelles d'une mère, d'une sœur, de Paris ! La vue d'un manteau de voyage procure au captif des pensées qui l'attendrissent. Il pleure. Le couvercle de la tombe où il est enseveli vivant se soulève; un moment il oublie son infortune! infortune si grande et si noble, que je me découvris avec respect devant elle.

Pour arriver aux corps des bâtiments de l'abbaye, il faut suivre les points tracés par la ligne des fortifications. Ainsi, après avoir fait deux ou trois fois le tour de la ville, on entre sous une voûte très spacieuse qui forme un corps de garde. Un gardien vous toise des pieds à la tête et vous demande votre passeport, qu'il va montrer au commandant. Après qu'on a attendu au moins un quart d'heure, un grincement de serrures et de grilles annonce le retour du gardien.

Digitized by Google

La permission de visiter l'intérieur de la prison vous est accordée, et vous êtes remis, pour cela, à la conduite d'une sorte de garde chiourme.

Dans cette visite, le hasard favorisa ma curiosité au delà de mes espérances.

Arrivé à la moitié à peu près de la hauteur totale des bâtiments, on m'ouvrit une porte, et j'entrai avec mon guide sur une plate-forme ménagée au sommet d'un tourson qui a le pied dans la mer. J'appris que c'était là le promenoir des détenus politiques. J'y étais depuis un moment à peine, quand la porte s'ouvrit de nouveau, et Barbès, que je reconnus parfaitement pour l'avoir vu aux débats de la cour des pairs, entra. Sa démarche était inquiète et saccadée comme celle du lion qui sort de sa cage. Il était pâle, de cette pâleur qui semble le reflet des murs d'une prison. Il passa au milieu de ses geôliers avec une fierté noble, mais sans orgueil. Une de ses mains était cachée dans sa poitrine, de l'autre il tenait un livre dans lequel était inséré son index pour marquer la page. Il m'adressa un regard plein de pensées, auquel, ne le connaissant pas personnellement, je ne pus répondre que par un autre regard qui exprimait toute ma sympathie. Les gardiens ne me laissèrent pas le temps d'approfondir mon examen ; et c'est à peine si, dans la précipitation qu'ils mirent à me faire retirer, je pus saluer le captif une dernière fois.

Il est peu de rois de France qui ne soient venus au Mont Saint-Michel en pèlerinage. Charles VIII avant d'entreprendre sa campagne du Milanais y fit une retraite d'un mois. Ses prédécesseurs se rencontrèrent souvent sur un terrain neutre avec leurs ennemis nés, les rois d'Angleterre, et avec leurs vassaux turbulents les ducs de Bretagne. Un de ceux-ci, Étienne de Châtillon, partit de Rennes, les pieds nus, ceint d'une corde, et fit ainsi ce voyage de plus de quarante lieues.

Pour terminer la galerie, Louis-Philippe, étant duc de Chartres, s'y rendit accompagné de sa gouvernante, Mme de Genlis, et demanda à voir la fameuse cage de fer où Louis XI enfermait ses prisonniers, et où il lui sembla piquant de jeter le cardinal la Ballue qui l'avait inventée.

Il se trouva que cette fameuse cage de fer était en bois, et située sous terre au lieu d'être au sommet d'une tour. Le duc de Chartres n'en fut pas enflammé d'une indignation moins vive, et il pria le gouverneur de trouver bon qu'il commençât la démolition de cet instrument de tyrannie. Comme le comte d'Artois, qui venait de visiter le Mont Saint-Michel, avait donné ordre, en partant, de détruire cette machine, depuis longtemps inutile, le gouverneur consentit au désir du prince. Celui-ci, la hache en main, attaqua courageusement la charpente, qui tomba aux applaudissements de la galerie. Une seule personne regrettait la cage; c'était le suisse qui la faisait voir.

M. le duc de Chartres remarqua la mine du pauvre diable, et lui donna dix louis. Quand M. le duc de Chartres quitta le Mont Saint-Michel, il n'y restait pas un prisonnier, lui-même venait d'effacer la dernière tache d'un lugubre passé. Singulière contradiction des actions humaines! Qui donc devait cultiver avec tant de soin cette triste variété des détenus politiques, et ressusciter des traditions oubliées depuis Louis XI ?

Vous avez entendu parler de ces drames silencieux qui n'ont pour auteurs que le pélerin isolé et la grève, qui s'ouvre sous ses pas, puis se referme, et, comme le boa, s'endort après avoir englouti sa victime. Ne vous aventurez jamais sans

Digitized by Google

un guide sur ce sol avide de chair humaine, car les catastrophes sont fréquentes. Dans une chaude soirée caniculaire, à la marée basse, voyez ces feux follets errants sur la grève où ils semblent se chercher, et comptez; selon les Montois, ce sont les âmes de ceux qui reposent dans ce fangeux cimetière.

La triste fin de M. de Botmilian faisait encore, il y a quelques mois, le sujet de bien des conversations au Mont Saint-Michel. La vue d'un père escorté d'une nombreuse famille venant redemander aux grèves le corps de son fils, pour l'inhumer en terre bretonne, avait rappelé ce lugubre événement.

Voici comme on le raconte. « M. de Botmilian, partit d'Avranches accompagné d'un guide du pays du Bocage. Tous deux arrivèrent au Mont de bonne heure; mais il paraît qu'ils s'attardèrent. L'air des grèves est vif et excite l'appétit la marée fait trouver le vin bon. Quand ils se levèrent de table, ils avaient la tête et les jambes un peu vacillantes. Le jour commençait à diminuer, mais il devait assez durer pour les reconduire jusqu'à Avranches avant le flux.

« Il y a au Mont Saint-Michel une escouade de vieilles femmes, réunies pour servir de guides aux voyageurs. Il est prudent de ne se confier qu'à ces femmes, à qui une longue habitude a donné une parfaite connaissance du fond. Une d'elles offrit ses services à M. de Botmilian; elle fut refusée. Elle le vit, avec son habitant du Bocage, se retrousser jusqu'au dessus du genou et entrer dans la grève. La vieille eut envie de les poursuivre, de les escorter malgré eux; mais ils étaient déjà loin, et bientôt ils disparurent dans les vapeurs du soir.

« A moitié chemin, il faut quitter la ligne directe et prendre un peu à droite, pour éviter la *Selune*, forte rivière qui traverse la grève et déplace les sables, ce qui en rend le lit très dangereux.

« Les deux voyageurs, aussi ignorants l'un que l'autre des précautions à prendre, marchent droit à la rivière qui, à la vérité, n'est pas plus profonde que beaucoup de cours d'eau qu'ils venaient de traverser, mouillés jusqu'à mi-jambe. A peine avaient-ils fait vingt pas, qu'ils sentent le sol se mouvoir sous leurs pieds. Déjà c'en était fait d'eux....

« Ils étaient engloutis, vivants, mais fichés en terre comme deux piliers, quand la mer arriva avec sa voix solennelle, et monta, pouce par pouce, jusqu'à vingt pieds au dessus de leurs têtes. »

E. DE GUÉPOULAIN.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT EN FRANCE.

Sous ce titre : *Considérations sur l'enseignement et l'étude du droit*, M. Guillemin, avocat à la Cour royale de Dijon, vient de publier un petit livre d'une incontestable utilité. Voici ce que M. Guillemin y dit de l'état actuel de l'enseignement du droit en France.

En parlant de l'état actuel de l'enseignement du droit en France, nous mettrons en dehors de nos observations la Faculté de Paris, non parce que l'enseignement y est plus fort, mais parce que, sous certains rapports, il est moins incomplet que dans les autres Facultés du royaume.

Cette observation faite, nous disons : L'enseignement du droit en France est régi par la loi du 22 ventôse en XII, et les décrets ou ordonnances rendus en exécution de cette loi ; encore faut-il reconnaître que cette loi et les décrets subséquents sont tombés, pour plusieurs de leurs dispositions, en désuétude absolue. La raison en est moins dans le défaut de zèle des professeurs, que dans l'insuffisance du temps qui leur est donné. Nous nous expliquons.

Un cours de droit, en France, se fait en trois ans pour celui qui se contente du grade de licencié, en quatre ans pour celui qui aspire au grade de docteur (art. 3).

On doit enseigner dans les écoles de droit ce qui suit :

1° Le droit civil français dans l'ordre établi par le Code civil ;

2° Les éléments du droit naturel et du droit des gens ;

3° Le droit romain dans ses rapports avec le droit français ;

4° Le droit public français et le droit civil, dans ses rapports avec l'administration publique ;

5° La législation criminelle et la procédure civile et criminelle (art. 2).

Suivant le décret du quatrième jour complémentaire an XII sur l'organisation des écoles de droit (art. 9), il y aura dans chaque école de droit cinq professeurs et deux suppléants. Le nombre, porte le même article, pourra en être augmenté par un décret impérial, suivant l'importance et le succès que les écoles auront obtenus.

Cinq professeurs, tel est le personnel, et c'est entre eux que l'enseignement est ainsi réparti par l'article 10 :

Un professeur enseignera tous les ans les *Institutes de Justinien* et le droit romain ;

Trois professeurs feront, chacun en trois ans, un cours complet sur le Code civil des Français.

Dans la seconde et la troisième année, outre la suite du Code des Français, on enseignera le droit public français, et le droit civil dans ses rapports avec l'administration publique.

Digitized by Google

Un professeur fera un cours annuel de législation criminelle et de procédure civile et criminelle.

A la lecture de ce texte, on trouve une lacune évidente, puisqu'on ne voit point de professeurs pour l'enseignement du droit des gens, du droit public et du droit administratif, à moins qu'on ne suppose que cette partie de l'enseignement soit confiée aux professeurs de Code civil.

Nous tenons cette supposition pour vraie, et la conséquence qui en résultera, c'est que, faute de temps, l'enseignement sera incomplet.

Un cours annuel de droit romain ! n'est-ce pas une dérision ? Quand ce cours ne devrait se référer qu'aux rapports de ce droit avec le nôtre, serait-il, possible en un an, de les montrer. Serait-il possible de les montrer, surtout quand le décret précité (art. 37) veut que la première année on suive le cours de droit romain ; c'est-à-dire lorsqu'on veut que des jeunes gens inhabitués au mécanisme comme à l'esprit de l'étude des lois, apprennent en un an ce que Justinien voulait qu'on enseignât pendant cinq ?

Trois années pour enseigner le Code civil des Français, le droit public, le droit des gens, le droit naturel et le droit administratif ! Est-il possible qu'en un tel laps de temps, un seul homme fasse un pareil cours ; que des élèves le suivent d'une manière utile ? Je n'hésite pas à dire non.

J'émettrai le même jugement sur le cours annuel de législation criminelle et de procédure civile et criminelle.

La vérité de mon jugement est prouvée par une expérience de quarante ans. Voyons, en effet, de quoi se compose l'enseignement pour chaque cours :

1° Le droit romain. On enseigne les *Institutes de Justinien*. Mais les *Institutes* ne sont pas le droit romain ; elles ne montrent pas les rapports du droit français avec le droit romain. Sous ce point de vue déjà, on a manqué le but que le législateur se proposait d'atteindre.

2° Le droit civil français :

La loi de l'an XII voulait qu'il fût enseigné dans l'ordre du Code civil. Le législateur de cette époque savait très bien que tout notre droit civil n'est pas contenu dans le Code, puisque plusieurs de ses dispositions renvoient à des lois particulières. Aussi disait-il : « Le droit civil français sera enseigné *dans l'ordre* du Code civil. » Le temps d'étude étant insuffisant, les professeurs n'ont enseigné que le Code civil, et par suite, les élèves n'ont pas étudié toute la partie de notre droit qui est en dehors du Code, et cette partie est une de celles qui ont trait à de grands intérêts, et sur lesquelles des contestations très nombreuses s'élèvent.

Et comme l'enseignement du Code civil remplissait suffisamment encore les trois années, le droit naturel et des gens, le droit public et le droit administratif étaient mis à l'écart.

Nous ne dirons rien du droit commercial : la loi de l'an XII l'avait oublié.

3° Un cours annuel de législation criminelle et de procédure civile et criminelle :

Enseigner, en un an, l'organisation judiciaire et la compétence des divers tribunaux, les règles à suivre pour porter devant eux les actions, obtenir des jugements et les faire exécuter ; dire les actes que la loi défend à l'homme, et montrer les peines dont elle le menace s'il enfreint ses prescriptions, est-ce encore possible ?

Digitized by Google

Aussi les professeurs chargés de ce cours ont-ils enseigné l'organisation judiciaire et la compétence des divers tribunaux, expliqué une partie du Code de procédure civile ; et, l'année étant finie, une partie de ce dernier Code est abandonnée à l'étude solitaire de l'élève.

De la législation criminelle, de la procédure criminelle, il n'est pas dit un mot. La raison, c'est que le cours est annuel, et que l'année suivante il faut enseigner encore ce que l'on enseignait déjà l'année précédente.

Les lacunes de l'enseignement du droit, tel que la loi de l'an XII l'a organisé en principe, ont été aperçues. Aussi les a-t-on comblées en partie, en créant près de chacune des Facultés du royaume des chaires de droit commercial et de droit administratif. C'est une amélioration sans doute, mais elle est insuffisante ; car il reste encore à enseigner le droit public, le droit naturel et le droit des gens.

Et quand ces deux chaires seraient créées, tout ce qui résulterait de ce fait, c'est que, nominalement, nous aurions, en France, un enseignement à peu près complet du droit. Mais, dans la réalité, l'organisation ne serait que sur le papier, les professeurs ne pouvant, au moyen du temps d'étude, remplir chacun le cadre tracé par la matière de son enseignement.

Et quand le professeur, à force de veilles et en doublant le nombre ou la durée de ses leçons, parviendrait à les faire sur toute la partie du droit qu'il est chargé d'enseigner, les étudiants, lors même qu'on les supposerait aussi travailleurs qu'ils le sont peu en général, ne pourraient, en trois ans, suivre utilement les leçons qui seraient données.

Les étudiants auraient neuf cours à suivre, soit trois par jour, c'est-à-dire de cinq à six heures à passer à l'école, et cela étant, quel temps leur resterait-il pour réfléchir sur les leçons qu'ils ont reçues, c'est-à-dire pour se les graver dans la mémoire et en profiter ?

A côté du vice résultant de ce que l'enseignement est incomplet, il en est un autre plus grave. Il résulte du défaut d'ensemble dans les écoles, de leur peu de discipline, du manque absolu de surveillance et d'inspection.

Ces points ont été proclamés lorsqu'une commission des hautes études du droit a été nommée. Mais cette commission, nommée depuis deux ans ; soit à raison des nombreuses occupations de ses membres, soit aussi parce que les documents ont manqué, n'a pas fait connaître encore le résultat de ses recherches.

Sans qu'il soit besoin de nous étendre davantage pour prouver ce qui n'est contesté par personne, nous disons :

L'enseignement du droit laisse beaucoup à désirer. Quelque chose est à faire pour nous mettre au niveau de nos pères ; ce quelque chose, peut-on le trouver ?

M. Guillemin fait suivre cette critique de l'exposition de ses idées.

Nous recommandons ce livre à nos lecteurs, bien que l'auteur y accorde aux réformes de la nature de celles qu'il propose sur les réformes politiques ou sociales une supériorité que nous ne saurions en aucune sorte reconnaître.

Digitized by Google

La ville de Beaufort, située au centre de la vallée de l'Authion, département de Maine-et-Loire, donne en ce moment un exemple que nous désirerions voir imiter par d'autres villes ayant à consacrer soit de glorieux souvenirs, soit des actes mémorables.

Jeanne de Laval, seconde femme de Réné, roi de Jérusalem, des Deux-Siciles, d'Aragon, de Valence, duc d'Anjou et de Provence, naquit en 1433, de Guy XIII, comte de Laval, et d'Isabelle de Bretagne, et se maria avec Réné en 1455.

Par un édit de 1498, elle donna aux communes formant le comté de Beaufort les marais de l'Authion. Après la mort de Réné, elle se retira au château de Beaufort et y mourut en 1498.

En 1837, les quinze communes de l'ancien comté de Beaufort se sont partagé les marais, dont la mise en valeur représente une somme de près de sept millions de francs. Chaque commune a aujourd'hui, suivant son importance, de vingt à soixante mille francs de revenu. Elles ont supprimé les droits d'octroi et de vente, consacré deux cent mille francs à des routes communales, et une somme égale à l'établissement d'écoles mutuelles, construit deux églises, une à la Daguenière et une à la Mintré, et enfin, jeté un pont sur la Loire vis-à-vis les Rosiers.

Après ces actes d'utilité publique, le conseil municipal de la ville de Beaufort, chef-lieu du canton, a cru devoir consacrer la reconnaissance du pays envers la bienfaitrice à laquelle il doit sa prospérité, en lui élevant une statue, qui sera placée sur une colonne de douze mètres de hauteur, construite au centre de la place du marché.

M. Fragonard vient de terminer la statue de Jeanne de Laval. Elle a deux mètres dix centimètres de hauteur. Elle tient dans la main gauche l'édit de 1471, porte le costume du temps, et est d'une ressemblance parfaite avec le portrait que son mari a laissé d'elle, et qui est déposé à la Bibliothèque Royale. Cette figure, que nous avons examinée avec attention, est d'une grande perfection et respire à la fois la bonté et la dignité. Elle honorera la ville de Beaufort, qui doit la posséder, et l'artiste qui l'a créée. La noblesse de la pose, la pureté du dessin et l'élévation du style nous ont frappé dans ce beau travail, et nous dirons avec un célèbre académicien, qui nous accompagnait à cet examen : « M. Fragonard a su donner la vie et le sentiment à sa statue. Honneur à lui ! Il nous a rendu les artistes du siècle de Léon X. »

— La statue de Jeanne de Valois, qui décore une des niches extérieures du temple de la Madeleine, et dont le *Constitutionnel* et le *Journal du Peuple* ont déjà parlé avec éloge, est sans contredit un des meilleurs morceaux de cette exposition permanente et populaire.

La manière de M. Arthur Guillot, l'auteur de cette remarquable production, est large et sévère, sa pensée haute et pure.

Les mains et le visage de la religieuse reine sont modelées avec un rare talent; les plis de la draperie flottent naturellement et comme au gré des vents. Nous félicitons M. Guillot de ce beau succès, que nous avaient fait présager sa Danaë et son chevalier Bayard, si généralement remarqué aux obsèques de l'empereur.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

PORTE-SAINT-MARTIN.—*Les deux Serruriers.—La Censure.*—Nous avons dit quelle impression profonde produit ce drame qui serre le cœur comme un étau. Il y a là un affreux tableau de la misère, si palpitant et si réel, que jamais nous n'avons éprouvé au théâtre une plus cruelle émotion. Ce monde est pour ainsi dire séparé en deux races; la race d'Abel et celle de Caïn : l'une toujours opprimée et souffrante, l'autre dominatrice et heureuse. La vie est un enfer pour la moitié des hommes, un paradis pour l'autre; et le hasard de la naissance règle la plupart du temps ces destinées si diverses. Lorsque la pauvreté s'est assise au berceau d'un homme, rarement il voit s'éloigner de lui cette nourrice âpre et sévère. Les natures fortes et honnêtes acceptent noblement la lutte avec le sort, et résistent par le travail jusqu'à ce qu'elles succombent ou triomphent. Les natures faibles ou mauvaises cherchent à combler la distance qui les sépare de l'opulence, par la ruse et le vol, en voyant que la pitié manque presque toujours aux gens riches; et tout cela n'arriverait pas si les sociétés, mieux constituées, laissaient chacun se développer selon les lois de son organisation, et acquérir naturellement la somme de bonheur qui lui est due.

Voilà le drame de M. Pyat, voilà l'idée qu'il a mise en relief dans une œuvre énergique, originale, que les applaudissements de la scène ont consacrée. Ce drame a éveillé la susceptibilité de la censure, qui trouve que ce monde est le meilleur des mondes possibles, elle qui est justement payée par les heureux de la terre pour avoir cette opinion-là. Elle gagne bien son argent, mais pour l'honneur de ses patrons, aussi bien que pour elle-même, s'il lui reste un peu de pudeur, elle devrait tâcher de n'être pas absurde. Elle a passé toutes les limites de la niaiserie dans les corrections qu'elle a imposées à M. Félix Pyat, et le poète l'a stigmatisée du sceau du ridicule, en citant uniquement les passages biffés à l'encre rouge. Il est curieux d'en relever quelques uns.

D'abord, messieurs de la censure ont pris le parti de la Providence; ils n'ont pas voulu laisser son nom dans la bouche d'un voleur; ils ont forcé l'auteur à mettre le mot *hasard* partout où se trouvait le mot *Providence*, sans réfléchir que présenter un voleur matérialiste et sans conscience, un misérable Lacenaire, c'était un spectacle plus dangereux cent fois que celui d'un libertin railleur, puni à la fin de sa carrière par la vengeance même de cette Providence qu'il n'a cessé d'insulter, et dont il est contraint de reconnaître la justice. Messieurs de la censure, choqués du mot, sans aller au fond de l'idée, en ont exigé la suppression. La Providence a été cent cinquante fois sauvée par eux de l'affront prétendu que voulait lui faire M. Pyat. Ils ont fait valoir les intérêts de la Providence avec

Digitized by Google

un zèle inimaginable; ils espèrent peut-être se mettre ainsi bien avec elle, mais nous avons trop bonne opinion de la Providence pour la croire flattée de semblables hommages.

Après la *Providence*, est venue la *lune*, qu'ils ont également prise sous leur protection; il y a longtemps que les poètes accusent la lune d'une coupable complaisance, en ce qu'elle favorise les voleurs et les amoureux. Burl, le mauvais sujet de la pièce de M. Pyat, se plaint du contraire; il n'est pas servi par la lune; elle refuse de paraître sur les clochers de Londres, comme *un point sur un i*; mais il compte sur elle, néanmoins. Cela a paru exorbitant à ces messieurs. Compter sur la lune pour un vol, quel sacrilège! Y faire des trous, à la bonne heure! Dans l'excès de leur zèle, ils devraient proscrire aussi la chanson populaire :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot!.....

Quel besoin peut-on avoir, en effet, d'une plume à l'heure de minuit, si ce n'est pour dresser une liste de conspirateurs. L'ami de Pierrot n'est-il pas un profond scélérat. Je dénonce à la censure cette chanson grosse de révolutions.

L'honorable corps des huissiers n'a pas manqué de trouver en eux des défenseurs. Il y a là un certain misérable Dog, huissier anglais, qui *a partagé avec* eux la lune et la Providence les honneurs de leur prédilection. Ils se sont repentis d'avoir permis à Arnal les expressions de *gueux d'huissiers* : ô Molière! on ne vous laisserait pas M. Loyal; mais que dis-je, on commencerait par vous supprimer *Tartufe*!

Nous n'enregistrerons point tous les stupides retranchements exigés, mais nous ajouterons que partout où la pensée s'élançait avec vigueur, ils ont pris à tâche de l'énerver. Ainsi, par exemple, un vieillard qui a déjà presque les deux pieds dans la tombe se cramponne, pour ainsi dire, au berceau d'un enfant, qu'il est sur le point d'emporter avec lui. Ce vieillard a compté tous les jours de sa vie par des souffrances. Il se penche sur le berceau de sa petite-fille, et s'exprime en ces termes :

« Être venu à ce point, mon Dieu! qu'il faille maudire la fécondité de nos femmes et la santé de nos enfants! Meurs donc, mon ange, avant d'être martyre, pourquoi vivrais-tu, pour souffrir comme nous dans tous tes besoins, dans toute tes affections! Sais-tu quelle serait ta destinée? Tu grandirais dans la douleur, toujours en peine de ta vie, damnée enfin, car tu es pauvre; ta beauté même, qui t'eût fait une idole avec la richesse, te ferait victime avec l'indigence! tu serais la maîtresse du riche, ou la femme du pauvre: la honte ou la misère; deux maux dont je ne sais pas le moindre! »

Cela est éloquent! Cela est beau! Cela est vrai! Il n'a pas fallu d'autres raisons pour que cela fût supprimé! Voilà avec quelle intelligence font leur métier les quatre inquisiteurs du tribunal secret dont M. Félix Pyat a jugé à propos de dévoiler les mystères. Sa préface est capable de les destituer.

Théatre Français. — La pièce de M. Alexandre Dumas, *Un Mariage sous Louis XV*, n'a pu se relever de la froideur de la première représentation. M. Dumas a voulu faire à son tour du marivaudage, et il a assez d'esprit pour cela, mais il n'a pas pris garde que toutes les pièces de Marivaux s'appuyaient sur un intérêt de cœur, et que les mots piquants, les fines reparties du dialogue,

Digitized by Google

n'étaient qu'une broderie. Le cœur n'est pour rien dans *Un Mariage sous Louis XV*; il s'agit de savoir si un jeune et galant seigneur, qui vient d'épouser une belle et gracieuse fille sortant de son pensionnat, sacrifiera ses droits d'époux aux exigences d'une maîtresse et aux timidités de sa femme. Cela peut intéresser les sens, mais le cœur, non; il aurait fallu une intrigue vraie et mouvementée, toutes sortes d'obstacles et d'embarras, pour donner quelque attrait à cette situation, qui, en se prolongeant, devient parfaitement impossible. L'erreur de M. Dumas est plus grave qu'on ne pense, en ce qu'elle prouve la profonde démoralisation du théâtre, puisqu'on aborde sans crainte de pareils sujets. C'était déjà beaucoup que d'avoir osé opérer sur la scène la substitution qui se trouve dans *Mlle de Belisle*; M. Dumas a poussé le scandale encore plus loin, mais, par malheur pour lui, et par bonheur pour la morale, avec beaucoup moins d'art. *Un Mariage sous Louis XV* n'est pas destiné à rester au répertoire.

Académie royale de Musique. — Le *Freyschütz*, joué avec peu de succès le premier jour, à cause de l'étrangeté de son poème, n'a pas tardé à prendre sa revanche. Cette belle musique a été appréciée comme elle méritait de l'être; les récitatifs, qui font tant d'honneur à M. Berlioz par leur simplicité, ajoutent encore du prix à ce magnifique opéra. A côté de sombres effets, empruntés à une fantasmagorie diabolique, Weber a placé les plus fraîches inspirations. Rien de plus gracieux, de plus doux, par exemple, que le chœur des filles d'honneur qui viennent apporter à Agathe la corbeille de fleurs et la couronne d'oranger. Ce chœur, qui succède aux terribles mystères de la *gorge du loup*, est d'une ravissante facture, que ne surpasse pas le chœur populaire des chasseurs. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'excentricité du poème, qui nous a paru peu compréhensible, mais lorsque les oreilles sont satisfaites, l'esprit ne se montre pas difficile. M. Emilien Pacini a suivi mot à mot le livret allemand, et tous ceux qui savent quelle peine il faut se donner pour colloquer des paroles un peu raisonnables sous un rhythme inflexible ne manqueront ni d'estime ni de bienveillance pour son travail. La mise en scène du *Freyschütz* est des plus remarquables. L'acte de la fonte des balles et des invocations magiques offre tout ce que l'imagination la plus romantique peut désirer : des hiboux aux yeux de feu, et qui battent des ailes; des spectres, des squelettes; une chasse infernale; des têtes de morts enflammées; tous les agréments d'un sabbat complet. L'exécution mérite d'être signalée; Mme Stoltz s'est fait beaucoup d'honneur dans le rôle d'Agathe, où son beau talent s'est développé avec largeur. Mlle Nau a rempli avec beaucoup de goût et de légèreté celui d'Annette. Massol, Marié, Bouché, Ferdinand Prévot, Wartel, forment un digne ensemble. Le *Freyschütz* est une heureuse reprise, qui témoigne du zèle de M. Pillet pour les chefs-d'œuvre. Il n'en restera pas sans doute là. — Les *Wilis*, ballet de MM. Saint-Georges et Théophile Gauthier, vient de réussir complètement; le second acte a paru surtout plein de charme. Les *wilis* sont de jeunes filles, qui, mortes pour avoir trop aimé la danse, conservent ce goût dans l'autre monde, et ne cessent de danser du soir jusqu'à l'aurore. Mme Carlotta Grisi s'est montrée ravissante dans ce ballet. C'est Mlle Taglioni avec quinze ans de moins, et une jolie figure de plus. On doit de grands éloges à Mlle Dumilâtre (Adèle) et à Mlle Fitzjames (Na-

Digitized by Google

thalie). Mlle Louise Fitzjames part pour l'inauguration d'une salle en Italie; personne plus qu'elle n'était digne d'un tel honneur,

Opéra-Comique. — *La Maichera*, de MM. Arnoul et Jules de Wailly. — Une femme du monde ennuyée propose à une cantatrice qui n'est pas moins ennuyée qu'elle de jouer un rôle dans une pièce masquée. La cantatrice accepte, mais le théâtre a ses dangers. La femme du monde est enlevée ni plus ni moins qu'une *prima donna*, par un prince russe, très friand de cantatrices. Ne voilà-t-il pas, pour comble de disgrâces, que la femme du monde retrouve son époux chez le prince russe, un époux infidèle à qui elle n'ose faire des reproches dans la position équivoque où elle se trouve? Enfin, la vraie cantatrice arrive, tire tout le monde d'embarras, et le prince russe l'épouse, suivant l'usage des princes russes. Cette pièce, empruntée à un feuilleton, est ingénieusement faite, malgré quelques longueurs de position. La musique est de M. Katsner, connu par des théories fort estimées des connaisseurs.

Théatre des Variétés.—*Jocrisse*.—Brunet a reparu au théâtre des Variétés, et avec Brunet, Jocrisse le valet obstiné, maladroit et sensible, dont l'empoisonnement est toujours merveilleux. Brunet a conservé sa bonne figure d'autrefois.—Le Vaudeville et le Palais-Royal continuent aussi d'attirer la foule : pleine prospérité.

A la Gaieté, *la Grace de Dieu* empêche le caissier de voir le diable, et le théâtre s'en trouve bien.

HIPPOLYTE LUCAS.

Digitized by Google

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

Garnier-Pagès est mort. Voilà le douloureux événement qui depuis quelques jours, occupe toutes les pensées et attriste les cœurs. Pas un homme de parti qui n'ait rendu hommage à la mémoire de Garnier-Pagès; pas un journal, même parmi ceux de la cour, qui n'ait fait l'éloge de ses vertus et de son talent; pas une tête qui, sur le passage de ses dépouilles mortelles, ne se soit inclinée avec attendrissement et respect.

Les obsèques de Garnier Pagès ont été tout à la fois un magnifique hommage rendu à sa mémoire, et une éclatante manifestation de la puissance du parti qu'il représentait. Le convoi avait rassemblé près de cinquante mille citoyens. Les cordons du char funèbre étaient tenus par MM. Georges Lafayette et Carnot, députés; Karowski, nonce polonais; E. Duclerc, journaliste; David (d'Angers), membre de l'Institut; Sterlin, commandant de la garde nationale; Dutoy, ouvrier; Sentis, commerçant. Sur le cercueil étaient une couronne de chêne et la décoration de Juillet. Le cortége a suivi lentement les boulevards. Arrivé à la place de la Bastille, il a fait le tour de la colonne de juillet, associant ainsi à la douleur récente la gloire de ces souvenirs! Autour de la fosse ouverte pour recevoir les restes de l'homme de bien qui n'est plus, MM. Arago, Joly, Bastide, Lesseps, Dupoty, Blaize, Dutoy, Marlet, Pagnerre, ont prononcé de touchants et patriotiques discours, que nous regrettons vivement de ne pouvoir ici reproduire. Cette triste cérémonie s'est accomplie avec beaucoup de calme; rien n'a troublé le recueillement religieux de l'immense multitude qu'elle avait réunie dans une commune pensée de reconnaissance et de regret.

Ainsi donc, il aura été donné à Garnier-Pagès, mort, de rendre encore à la démocratie d'éminents services. Muet pour toujours, il lui aura été donné de gagner des sympathies nouvelles à cette cause que servait si puissamment sa parole. Car il y a quelque chose de grave dans cette unanimité de regrets, de louanges; et un parti est heureux, qui a pour représentants des hommes dont le nom seul exerce ce souverain empire.

Garnier-Pagès joignait à l'activité de l'homme de parti, à l'ardeur du tribun, toute l'urbanité de l'homme du monde. L'affabilité de son langage, la simplicité de ses manières, le bon goût de sa modestie, lui donnaient d'invincibles séductions. Aussi amenait-il ses adversaires à l'aimer dans ses croyances; mais, ce

Digitized by Google

qui est à la fois plus difficile et plus rare, il forçait la médiocrité à lui pardonner son talent. Chacun sait quelle était son influence à la Chambre. Quand il parlait, c'était sur tous les bancs le silence le plus profond. On accueillait avec une approbation, dont vainement on aurait voulu se défendre, ses paroles toujours pleines de sens, de clarté, de finesse et de courage. Bien que dans ses attaques il ne ménageât ni les partis, si prompts à s'irriter, ni les amours-propres, qu'on offense si aisément. Chacun le désirait sur la brèche; et les partisans les plus fanatiques de la monarchie, le voyant à la tribune, se surprenaient à applaudir en lui la république. Art merveilleux que celui d'attaquer ses adversaires sans éveiller la haine!

Au milieu des préventions si perfidement répandues contre l'opinion radicale parmi ceux qui la jugent avant de la connaître et la calomnient par ignorance, Garnier-Pagès était d'une immense utilité. Car il servait avec grace un parti représenté comme farouche; et dans la propagation d'idées sottement appelées utopies, il apportait une sagesse de conduite, une prudence politique, une science des affaires, bien propres à déconcerter tous ces prétendus hommes pratiques qui prennent pour de l'expérience je ne sais quel amour grossier de tout ce qui est.

La mort de Garnier-Pagès est donc une grande perte pour notre parti. Mais à quoi songent ceux qui, comme les écrivains de la *Gazette*, s'en vont disant que c'en est fait désormais de l'avenir de l'opinion radicale? Quoi! La vérité serait si peu de chose qu'un mal de poitrine déciderait de son triomphe ou de sa défaite! Eh! qui ne sait que les choses restent précisément au moyen des hommes qui passent? Les œuvres les plus durables sont celles qui ont employé à leur service le plus d'ouvriers habiles. La force d'un parti, grâce au ciel, ne dépend pas seulement des hommes éminents qui le représentent, mais bien plutôt de la nature de ses idées. Carrel, qui avait un si grand caractère et un si grand cœur, Carrel a-t-il entraîné dans son tombeau le principe auquel il avait voué sa vie? Quand des vides se font dans nos rangs, nous pouvons, nous devons gémir; mais que nos ennemis se gardent de se prévaloir de notre douleur. Si nous avons pour nous la raison et la justice, nos principes ne sauraient périr; et plus ils useront de défenseurs, plus leur durée témoignera, en ce qui les concerne, de l'impuissance de la mort.

Non, jamais notre parti ne fut plus fort; car jamais nos adversaires ne se montrèrent plus faibles. N'est-il pas évident que ce régime-ci touche à sa fin; qu'il tombe d'épuisement et de vétusté? C'est par l'embarras des finances que s'est révélée, en 1789, l'irrémédiable faiblesse de l'ancienne monarchie. Or, qu'on jette les yeux dans le trésor public aujourd'hui, si on l'ose; qu'on sonde ces maux dont M. Humann lui-même, malgré ses tristes aveux, ne nous a pas dit toute la profondeur. Au surplus, qu'importent les réticences? Voici des faits : La détresse de l'État est si grande que, pour suffire à ses besoins, ce sera trop peu bientôt de deux milliards d'impôts. M. Humann vient en conséquence de recourir à la perception qu'il s'agit de rendre plus féconde, en la rendant plus tyrannique. C'est ainsi qu'au mépris du texte et de l'esprit des lois, M. Humann enlève le soin du recensement aux municipalités, pour le confier à des agents dont il stimule le zèle par des récompenses, par des promesses. Et savez-vous à quoi ce zèle doit s'appliquer? Comme les villes dont la population dépasse trente

Digitized by Google

mille ames sont soumises à des charges particulières, M. Humann veut que dans le recensement de ces villes on comprenne, ce qui jamais ne s'était fait et ce qui choque également la raison et la justice, toute la population flottante. Il veut que dans l'impôt sur les portes et fenêtres, on fasse entrer brutalement les ouvertures servant à éclairer l'escalier, et celles pratiquées dans les toits, et celles des ateliers, alors même qu'elles seraient à châssis dormants; admirables moyens pour poursuivre et frapper jusque dans ses derniers refuges l'extrême misère! Ce n'est pas tout. Jusqu'ici l'impôt des patentes n'avait pesé que faiblement sur les industries tout à fait chétives, et en vertu, non pas seulement de l'usage, mais des lois financières expliquées par diverses instructions ministérielles, il avait été loisible aux maires, aux sous-préfets, aux préfets, d'intervenir entre le pauvre et le fisc. Adieu ces formes protectrices; M. Humann n'en veut plus. Il faudra que la loi soit oubliée, que les instructions ministérielles dorment dans les cartons, que les autorités locales s'abstiennent, qu'on laisse passer la justice du fisc, que le pauvre paie! Eh bien, nous disons, nous: Malheur aux imprudents qui s'engagent sur cette pente! Parmi les ouvriers des petites villes et dans le peuple des campagnes, il en est beaucoup qui s'occupent peu des affaires publiques, beaucoup qui savent à peine quelle main appesantit sur leur tête le lourd fardeau qu'ils trainent du berceau à la tombe; mais tous connaissent, du moins, et jugent le gouvernement par l'impôt; les exigences du percepteur sont pour les plus indifférents et les plus ignorants le thermomètre de tous les abus. La feuille des contributions, voilà, dans tous les cas, le catéchisme où le peuple apprend, bon gré mal gré, la politique.

On ne l'ignore pas, à la cour; d'où vient donc qu'on affronte si hardiment les colères nées d'une trop grande souffrance? De ce qu'il est impossible de faire autrement. Là est le nœud de la question; là aussi est le péril. Ainsi le chiffre toujours croissant des impôts n'a pu parvenir à combler le déficit, gouffre qui se creuse sans cesse; les contributions indirectes arrachent tous les jours au peuple des cris de désespoir; les propriétaires jurent que sous le poids des contributions directes la propriété succombe. Que faire? Recommander à la perception d'être impitoyable, d'étouffer le pauvre dans ses étreintes? Cela serait odieux, si cela n'était point nécessaire. Mais cela est nécessaire, dites-vous? Nous le croyons, et nous vous demandons alors si vous ne tenez pas la France suspendue sur un abîme.

Mais, j'y songe! pour parer à toutes les éventualités menaçantes, vous avez du canon! Et puis, ne construisez-vous pas des forts autour de Paris?

De fait, le gouvernement abandonne l'enceinte continue qui devait, disait-on, protéger la capitale contre l'ennemi, pour ne construire que les forts, du haut desquels on pourra, au besoin, canonner la ville. Ainsi se réalisent nos tristes prédictions. Cette loi inconcevable contre laquelle nous avons protesté avec une énergie, hélas! bien inutile, la voilà qui porte ses fruits. Courage! M. Humann, vos circulaires ne sont pas de trop: pour serrer Paris dans cette ceinture de forteresse, il vous faut de l'argent, beaucoup d'argent! S'il ne nous en reste plus pour commanditer le travail, quand nous l'aurons donné pour commanditer, le cas échéant, le despotisme; vous aviserez, n'est-ce pas? En attendant, de quoi nous plaindrions-nous? D'un côté les forts, de l'autre le déficit! Mais tu l'as voulu, George Dandin.

Digitized by Google

Aussi, c'est merveille de voir de quel air le ministère marche à la dictature. Au fait, pour peu que les choses aillent de ce train, tout ce qu'il saura oser, il le pourra. Que deviennent nos garanties? Que devient la force qui devait nous servir à les défendre? Un homme du plus honorable caractère, M. Souesme, est poursuivi par une accusation injuste; le jury le déclare innocent, et les juges lui infligent un vrai châtiment pécuniaire : qu'est-ce donc que l'institution du jury? — Un courageux et loyal citoyen, M. Recurt, arbitrairement suspendu de son grade de capitaine de la garde nationale, est réélu avec enthousiasme; et son élection va se briser contre le veto ministériel : qu'est-ce donc que l'institution de la garde nationale. — Le fils de l'infortunée Didier publie une lettre dans laquelle un haut personnage est signalé comme ayant pris part à la fameuse conspiration de Grenoble; et l'éclaircissement d'un fait historique aussi important devient un crime : Qu'est-ce donc que la liberté d'écrire? Veut-on ravir au jury le pouvoir de protéger l'innocence, à la garde nationale le droit d'élire ses officiers, et aux écrivains celui de chercher la vérité dans l'histoire? Sans parler de cette grande croisade contre la liberté de la presse, si ardemment rêvée par M. Guizot, sans parler de la saisie toute récente du *Journal du Peuple*, que signifient les petites persécutions auxquelles on vient de soumettre M. Lagrange? Condamné par la cour des pairs en 1835, amnistié en 1837, M. Lagrange, comme tous les amnistiés, avait dû jouir et avait joui jusqu'ici sans restriction du bénéfice de la liberté. Mais il arrive à Paris où l'appelait une honorable et utile entreprise; aussitôt on l'arrête. Il montre son passeport qui est parfaitement en règle, on n'en tient compte, et on le jette en prison. Voilà pour la liberté individuelle.

En même temps, le maréchal Soult déclare la guerre, non pas à l'Europe, mais à nos généraux. Après avoir frappé, l'un après l'autre, le général d'Anthouard et le général Milius, il s'attaque au général Bourjolly, coupable d'avoir dénoncé dans l'administration de l'armée d'Afrique, en sa qualité d'inspecteur, les plus graves abus. M. Bourjolly est un officier de la plus haute distinction; il a rendu à la colonie d'éminents services; chacun se souvient du brillant fait d'armes qui chassa pour jamais de la plaine les réguliers de l'émir. Les abus qu'il signale sont *matériellement vrais* et reconnus pour tels par le ministre lui-même....., n'importe! Il a été, dit-on, trop sévère, et on lui enlève son commandement; par égard pour sa propre dignité, il demande sa mise en disponibilité : on la lui accorde. Autorisé par l'exemple du général d'Anthouard, qui a réclamé, par la voie de la presse, contre les décisions du ministre, sans en avoir été puni, il écrit au maréchal une lettre ferme, mais respectueuse, que le *Siècle* publie : on l'envoie dans la citadelle de Lille. Parlez-moi de ces façons d'agir! On a donné aux Turcs une petite charte. Ils sont bien heureux!

Tout cela n'empêche pas ce terrible maréchal Soult de comprendre les délicatesses dont se compose la vie du courtisan. On raconte, et ceci vient de bonne source, que, pour plaire à la reine, M. Soult avait eu l'ingénieuse idée de faire venir au prêche de Neuilly les soldats en garnison à Courbevoie. Le curé de Neuilly dut être consulté; mais ce brave homme fit observer avec beaucoup de sens, qu'il y avait un curé à Courbevoie, ce qui rendait sans objet le déplacement des troupes. Cette anecdote est pour faire suite à celle du cierge porté dans une procession. Comme toutes ces choses sont pitoyables!

La session de 1841 est close. Qu'a-t-elle produit? Autant notre situation est

Digitized by Google

triste à l'intérieur, autant, à l'extérieur, elle est nulle et précaire. L'Orient n'est point pacifié, tant s'en faut. Le hatti-chériff par lequel le sultan accorde à Méhémet-Ali sur l'Egypte un pouvoir héréditaire, renferme des conditions si dures, qu'il en sortira probablement de nouvelles tempêtes. Méhémet-Ali, d'après ce hatti-chérif, ne peut, sans l'autorisation préalable du sultan, ni nommer des pachas, ni construire des vaisseaux, ni faire monter au dessus de 18,000 hommes le chiffre de son armée. Il est de plus assujéti à un tribut de dix millions de francs; c'est-à-dire que ce sont les vaincus qui font passer les vainqueurs sous les fourches caudines. Méhémet-Ali prendra-t-il son mal en patience? Il est permis d'en douter. L'Angleterre, d'ailleurs, cherche évidemment à faire naître entre le sultan et son vassal une lutte qui lui fournirait l'occasion, tant désirée, d'intervenir par les armes et de s'établir en Egypte. Mais à part les complications dont la source est dans cette politique égoïste et artificieuse, la guerre n'est-elle pas au bout de cette vie tourmentée que mène en ce moment l'Orient? Il paraît certain qu'un mouvement général des chrétiens se prépare dans toutes les provinces de l'ancienne Dacie et de l'Illyrie. La Bulgarie, la petite Valachie, la Bosnie, l'Herzegovine, sont en proie à de redoutables agitations. Une insurrection vient d'éclater dans la Croatie turque. Et s'il est vrai, comme tout semble le prouver, que ce mouvement pseudo-chrétien soit secrètement excité par la politique russe, comment mettre en doute l'imminence d'un nouvel embrasement du monde? A quoi se réduirait alors ce système d'isolement dans lequel les publicistes du château se félicitent d'avoir maintenu la France? Que la France reste isolée, pourvu qu'elle agisse et fasse reconnaître son influence, rien de mieux. Mais concevrait-on la France voyant du sein de son isolement, et sans s'émouvoir, les Russes s'installer à Constantinople, et les Anglais au Caire? Le traité du 15 juillet n'a pourtant pas une autre signification; et déjà tout le prouve. Nous verrons combien coûteront à notre honneur, à nos intérêts commerciaux, à notre prépondérance politique, cette paix sans laquelle M. Guizot semble juger la monarchie impossible en France.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre poursuit en Asie le triomphe de cette politique dont l'impunité est une honte pour les peuples civilisés. Canton est déjà au pouvoir de ces marchands impitoyables. Ah! s'il devait arriver que les rapports des peuples entre eux fussent un jour fondés sur la justice et le bon sens, jamais on ne voudrait croire qu'une nation ait déclaré la guerre à une autre nation pour la contraindre à faire usage d'une boisson qui donne la mort. Ce trait manquait à la politique anglaise : politique terrible, dont on trouve la trace dans toutes les parties du monde, qui a fomenté plus d'insurrections que l'Angleterre n'a vécu d'années, qui a tantôt secondé le despotisme, tantôt excité la révolte ou entretenu l'anarchie, et toujours en vue d'un profit d'argent; politique inévitable, qui, tout récemment encore, forçait la population ouvrière de Barcelone à se soulever contre le lucre immoral des contrebandiers britanniques et l'invasion de leurs produits.

Au reste, l'histoire enregistrera ces crimes. Et, pour ce qui est du châtiment, fions-nous à l'Angleterre elle-même du soin de le proportionner au forfait. Voyez quelle est en ce moment, par exemple, la situation misérable de ce peuple. Le parlement est dissous; whigs et tories s'entre-déchirent dans l'arène électorale. Et de quoi s'agit-il? De savoir si le pain sera, oui ou non, à bon marché; en

Digitized by Google

d'autres termes, si le peuple aura la faculté de vivre en travaillant. Oui, disent les whigs. Non, répondent avec fureur les tories. Mais les premiers ont pour eux la reine, la multitude, la raison, l'humanité et la justice. Voilà bien des chances de succès! Et d'un autre côté, que serait leur triomphe? la ruine de l'Angleterre. Car l'Angleterre n'a dû la souveraineté impie qu'elle a si longtemps exercée dans le monde, qu'à la force qu'elle puisait dans son régime aristocratique. La politique des aristocraties vigoureusement constituées a toujours été, en effet, une politique puissante pour le mal, mais habile, persévérante et suivie. Aujourd'hui les whigs veulent ouvrir les ports de l'Angleterre aux produits de l'agriculture étrangère. Ils le doivent, et, pour notre compte, nous applaudissons à ce vœu équitable; mais il n'en est pas moins vrai qu'une atteinte mortelle va être portée à tout ce qui fait la force de l'aristocratie anglaise; et que cette aristocratie morte, la vieille Angleterre n'est plus. Donc, la vengeance du monde se prépare.

Le Rédacteur en chef — Gérant,

LOUIS BLANC.

POLOGNE PITTORESQUE. — Cette publication n'est point un œuvre de spéculation, mais de philanthropie et d'une haute importance historique. Elle appartient à la Commission des secours de l'émigration polonaise. Le produit est consacré aux besoins des vieillards, des femmes et des infirmes. Le texte est rédigé par des Polonais; il n'y a que peu d'exception. Des artistes polonais dessinent et gravent les nombreuses estampes qui accompagnent le texte. Grace à cette association d'artistes et de littérateurs, habiles et dévoués, l'histoire de *La France du Nord*, ses mœurs, ses monuments, ses personnages célèbres et fameux sont parfaitement connus.

Après une interruption dont il est inutile de rappeler les causes, *la Pologne Pittoresque* a repris le cours de ses livraisons et touche à son terme. On y remarque avec intérêt beaucoup de documents historiques d'une incontestable authenticité, et puisés à des

Digitized by Google

sources officielles. Ces documents jettent le plus grand jour sur la politique des puissances européennes, avant et lors des deux partages de ce vaste et malheureux pays.

Toutes les sympathies généreuses sont acquises à cette publication, malgré la concurrence d'un autre ouvrage sur le même plan, qui n'est qu'une spéculation privée. La Commission des secours n'aura pas en vain invoqué la protection des lois et l'autorité des tribunaux pour le maintien de sa propriété.

Nous recommandons *la Pologne Pittoresque* aux amis de la nationalité polonaise et de la science historique.

On souscrit au bureau de la Commission des secours de l'émigration polonaise, rue du Battoir-St.-André-des-Arts, 13, en face l'hôtel Panckoucke.

— Pour la classe déjà nombreuse des lecteurs sérieux que préoccupent les questions sociales que notre siècle est appelé à résoudre, il n'y a pas de sujet d'étude plus intéressant que l'histoire des principaux systèmes d'organisation sociale proposés par les réformistes des derniers siècles. De pareilles recherches serviraient à faire mieux comprendre les théories des socialistes modernes, en les éclairant par la lumière de la tradition. C'est un travail de ce genre que vient d'entreprendre avec bonheur un des plus fervents partisans des idées sociales, M. Villegardelle, à qui nous devons l'exhumation opportune du *Système social* de Morelly, et la publication de quelques fragments choisis de ce grand philosophe, que le XVIIIe siècle n'a pas apprécié. Le jeune écrivain donne cette fois, dans sa collection des *Utopies et Théories sociales*, qui s'ouvre par la *Cité du soleil*, de Campanella, une édition complète du *Code de la nature* (1), ouvrage profond qu'une critique superficielle avait attribué à Diderot, et que M. A. Barbier a restitué à son véritable auteur, Morelly. La notice substantielle que M. Villegardelle a mise en tête de sa traduction du livre original de Campanella offre d'intéressants détails sur la vie de ce moine remuant; cependant le traducteur ne donne pas aux idées du célèbre dominicain l'importance et l'adhésion qu'il semble accorder sans réserve au système de Morelly. Dans la notice fort étendue qui précède le *Code de la nature*, M. Villagardelle analyse avec soin les idées contenues dans cet éloquent ouvrage, et dans la partie sociale de la *Basiliade*; en les comparant avec les doctrines de Saint-Simon, et surtout de Charles Fourier.

(1) Chez Masgana, galerie de l'Odéon. 1 vol. in-18.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

Première livraison. — 1er février 1841.

Deux mois en Picardie, par M. Trélat 1
De la situation, par M. Alexandre Rey 21
La Commune, par M. Louis Blanc 46
Nécrologie .....
Événements du jour .....

Deuxième livraison. — 1er mars.

De l'Humanité, de M. Pierre Leroux, par M. G. Cavaignac 81
De l'incorporation de la Corse à la France. — Documents inédits, par M. Patorni, av. 98
Des Établissements d'éducation, par M. Trélat 110
L'Italie d'aujourd'hui, par M. E. de Montlaur 128
Saint-Evremond à Londres, par M. Émile de Guéroulain 134
Revue des théâtres, par M. Hippolyte Lucas 146
Événements du jour 151

Troisième livraison. — 1er avril.

Du Recrutement, par M. E. Baune 161
De la propriété littéraire, par M. Louis Blanc 174
De l'incorporation de la Corse à la France. — Documents inédits, par M. Patorni, av. 197
Le Portrait de George Sand, de Calamatta, par M. Charles Blanc 210
Gaspard Hauser, par M. A. Weil 214
Le Roi des Frenelles, de M. Antony Thouret, par M. Eug. de Montlaur 220
Revue des Théâtres 232
Événements du jour 236

Quatrième livraison. — 1er mai.

Incorporation de la Corse à la France. — Documents inédits, par M. Patorni, avocat. 241

Digitized by Google

Salon de 1841, par M. Eug. de Montlaur.....
De la compétence des tribunaux de Commerce, par M. Debray, rédacteur en chef de l'*Echo du Peuple* de Poitiers.....
Souvenirs de Bruxelles, ou les Proscrits de la Restauration, par G. Cavaignac.....
Du Compte-rendu. — Orateurs.....
Revue littéraire.....
Événements du jour.....

Cinquième livraison. — 1er juin.

Esquisse d'une philosophie, de M. Lamennais, par M. Hauréau, rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe*.....
Economie politique des Romains, de M. Dureau-Delamalle, par M. Naher.....
Essai historique sur le droit électoral, par M. Dufey (de l'Yonne).....
Ballades et Chants populaires, anciens et modernes, de l'Allemagne, traduction nouvelle de Sébastien Albin, par M. F. Lacroix..... 3
Nouvelle loi des patentes, avec commentaires en regard, par M. Guéroult..... 2
Le Haras du Pin. — La Louveterie. — Le chevalier d'Esneval, fragments d'un voyage en Normandie, par M. Em. de Guépoulain..... 3
Revuedes Théâtres..... 3
Événements du jour..... 3

Sixième livraison. — 1er juillet.

Une scène de la révolution d'Angleterre, par M. Genevay..... 39
Au Roitelet; poésie, par H. de Latouche..... 46
De la rive gauche du Rhin, par M. Louis Blanc..... 40
De l'Académie française. — Réception de M. V. Hugo, par M. E. de Montlaur.... 41
Des progrès de l'histoire, par M. Alexis Monteil..... 42
De l'incorporation de la Corse à la France, par M. Patorni, avocat..... 427
Le mont Saint-Michel, par M. Émile de Guépoulain..... 442
Revue des Théâtres..... 454
Événements du jour..... 458

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 064230426

[redacted]

ATE ISSUED DA

Digitized by Google

Digitized by Google